VIES DE LOUIS XVI ET DE LOUIS XVII,

RÉVOLUTION POLITIQUE ET RELIGIEUSE DE 1789 à 1800,

VIES DE NAPOLÉON Ier, DE LOUIS XVIII ET DE CHARLES X.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'HISTOIRE
PRÉDITE ET JUGÉE

PAR

NOSTRADAMUS

TEXTE DE L'ÉDITION DE 1566, A LYON, PAR PIERRE RIGAUD

PREUVES TIRÉES DES AUTEURS LES PLUS CONNUS

TRADUCTION ET COMMENTAIRE

PAR

H. TORNÉ-CHAVIGNY.

Je crois en Dieu... qui a parlé par les Prophètes.
(*Symbole de Nice*).
N'étouffez pas l'esprit... Ne méprisez pas les Prophéties... Eprouvez tout et approuvez ce qui est bon.
(SAINT PAUL, 1re *aux Thess.*).
Du resérant le secret estoupé. (NOSTRAD., IIe *Cent.*, 27.).

TOME DEUXIÈME.

VIES DE LOUIS XVI ET DE LOUIS XVII.

RÉVOLUTION POLITIQUE ET RELIGIEUSE DE 1789 A 1800.

VIES DE NAPOLÉON Ier, DE LOUIS XVIII ET DE CHARLES X.

INTERPRÉTATION DE QUATRAINS QUI SE RAPPORTENT AUX ÉVÈNEMENTS CONTEMPORAINS DE CES GOUVERNEMENTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.

Extraits des Règnes de HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III, HENRI IV, LOUIS XIII, LOUIS XIV et LOUIS XV.

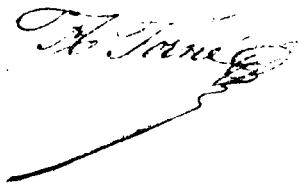
Interprétation sommaire de la partie accomplie de la Lettre prophétique à Henri II.

BORDEAUX
TYPOGRAPHIE Ve JUSTIN DUPUY & Ce
RUE GOUVION, 20.

1861

Digitized by Google

Les formalités voulues par la loi ayant été remplies, l'Auteur poursuivra tout contrefacteur. Les exemplaires non revêtus de la signature de l'Auteur seront réputés contrefaits. Le droit de traduction est réservé.



Il est nécessaire de faire connaître ici l'ordre anormal dans lequel les feuilles de ce volume ont été imprimées et de constater l'époque où elles ont été publiées.

Le *Prospectus* a été déclaré le 30 novembre 1860 et déposé le 19 décembre 1860.

Le *Volume* a été déclaré le 5 janvier 1861.

Dépôt. — 6 février : les feuilles 5, 6, 7, 8, 9, ou les pages 27... 66.

9 mars : les feuilles 2, 10, 11, 12, 13, 14, ou les pages 3... 10 et 67... 106.

4 mai : les feuilles 3, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, ou les pages 11... 18 et 107... 186.

3 juillet : les feuilles 1, 4, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, ou les titres et les pages 19... 26 et 187... 272.

Voir à la fin du volume l'*Addenda* et l'*Errata*.

Digitized by Google

MONSIEUR,

Il y a deux ans, un magistrat m'a dicté ces mots dans une lettre à l'Empereur, au sujet de mes manuscrits ou de *L'Histoire prédite et jugée par Nostradamus* : « Sire, c'est un évènement ! » On a dit de ces mêmes manuscrits : C'est un travail de Bénédictin ! Un prince de l'Eglise, après vingt minutes d'un premier entretien, m'a dit : « M. l'abbé, je suis plus convaincu que vous ne paraissez l'être. » Plusieurs journalistes sérieux de Paris et de province ont dit qu'après avoir suivi l'explication d'une Prophétie aussi claire, aussi circonstanciée, embrassant toute l'histoire accomplie depuis trois cents ans et les évènements du jour, une seule chose étonne, c'est que son interprétation n'ait pas été trouvée plus tôt.

Malgré de si nombreux et si puissants encouragements, je ne pouvais prendre sur moi de parler au public des Prophéties de Nostradamus. Les évènements les plus invraisemblables sont venus justifier l'interprétation donnée aux quatrains sur l'avenir. L'Empereur a été VU AUPRÈS DE BUFFALORRE (*Magenta*), et il est ENTRÉ DEDANS MILAN, VIII. 12; il a livré une bataille sanglante étant au TERROIR MANTOUAN (*Solferino*), III. 32. Il a ramené la Savoie à la France, V. 42. Victor-Emmanuel s'est emparé des Légations, VI. 25 et VIII. 4, etc., etc. Personne ne m'abordait plus sans répéter : Mais vous l'aviez bien dit ! — Vous aviez annoncé ces évènements en nommant les personnes, en fixant les lieux; ne gardez pas plus longtemps la lumière sous le boisseau; publiez au moins une partie de votre ouvrage. — Il m'a semblé que céder à de pressantes sollicitations c'était remplir un devoir envers la société, et j'ai publié un premier volume comprenant la *Vie de L.-Philippe Ier*, la République de 1848, l'avènement de Napoléon III, etc., etc.; et pour montrer que la Clef d'interprétation permet d'entrevoir l'avenir d'une façon assez nette, j'ai annoncé des évènements prochains. C'est ainsi que dans ce volume, publié au mois d'avril 1860, à une époque où personne ne soupçonnait que la Révolution italienne allait entrer dans une nouvelle phase sous la conduite de Garibaldi, alors retiré à l'écart, j'ai imprimé qu'on allait voir incessamment la démocratie socialiste triompher par la défection de L'ARMÉE A NAPLES, A PALERME, MARCHE D'ANCONE, ROME, VENISE... et que cette Révolution allait se faire sous deux chefs distincts, Victor-Emmanuel et Garibaldi (*Voir Vie de L.-Philippe Ier, p. 47 et* 79).

Ce livre a fait, sans réclame et sans prospectus, le chemin que j'en attendais; il a été lu et compris, et bientôt j'ai été en mesure de faire la plus belle des réclames en citant, comme il est d'usage, des noms retentissants et des lettres trop louangeuses.

Mais il me semble que la meilleure des réclames, celle qui vous sera, Monsieur, la plus agréable et qui mieux qu'aucune autre donnera une forte idée de ma bonne foi, est de détacher quelques feuilles de l'ouvrage que je mets à votre disposition (*Ce sont les pages* 17, 28, 29 et 42).

Le début singulier de ma lettre vous a montré, Monsieur, toute ma crainte de voir ce prospectus suivre ceux que vous rejetez tous les jours après un simple coup d'œil; je m'efface presque complètement dans mon livre et je laisse la parole au vieux Nostradamus et aux auteurs fort étonnés de témoigner, et de la façon la plus énergique, en faveur du don prophétique du célèbre Astrologue. Mais ici je crains de n'en jamais dire assez pour acquérir toute votre confiance.

En ce siècle où la fourberie se rencontre partout, où ceux qui tiennent toujours la plume en main peuvent impunément, et sans soulever l'indignation publique, inventer des pièces dans leur querelle contre ce qu'il y a de plus respectable au monde, ne dois-je pas redouter d'entendre dire : On a falsifié le texte de Nostradamus ou les citations des auteurs? Tout cela peut être à la fois. Alors forcé d'employer encore, pour être cru, le langage le plus excentrique de la réclame, j'ajoute ceci : Je donne cent exemplaires de mes deux volumes à la personne qui démontrera que j'ai changé le vieux texte de Nostradamus ou les preuves empruntées aux dictionnaires et aux auteurs; je m'oblige en outre à insérer ma condamnation dans tous mes prospectus. (Le secrétaire du Préfet de police me disait en parcourant la vieille édition de 1566 : « On ne dira pas que ce livre a été fait pour le besoin de la cause. »

La morale de l'œuvre prophétique éclate de toutes parts; puissiez-vous y voir, Monsieur, un miracle de la Bonté infinie. Je serai heureux si, oubliant le Prophète et son Traducteur, tout homme en lisant mon livre se sent porté à croire en Celui qui a révélé cette Prophétie, à espérer en lui et à l'aimer.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

H. TORNÉ-CHAVIGNY.

La Clotte, le 28 Novembre 1860.

J'ai fait réimprimer cette lettre de mon prospectus afin qu'on sache bien, plus tard, que je n'ai pas craint d'être démenti lorsque j'affirmais que j'avais annoncé de vive voix et par écrit, il y a trois ans, *tout* ce qui se passe aujourd'hui.

J'ai conservé la page suivante, *De la Clef de Nostradamus*, afin qu'on pût constater également, plus tard, à quelle époque mes lecteurs ont été en mesure de voir dans Nostradamus *tout* ce que j'y ai vu.

---

* La lettre à l'Empereur n'a pas été envoyée.

Digitized by Google

DE LA CLEF DE NOSTRADAMUS.

On ne peut qu'indiquer ici ce qui est développé dans la *Vie de Louis-Philippe Ier* : Toute vraie Prophétie vient de Dieu ; la Prophétie est le plus grand des miracles, et comme il y a toujours proportion entre les œuvres de Dieu et le résultat qu'en attend leur auteur, la Prophétie prépare à de grands et merveilleux évènements, et elle est révélée au moment même où il est nécessaire que les bons se rassurent et que les méchants tremblent.

Il faut que la Prophétie soit d'autant plus claire que l'incrédulité du siècle est plus grande ; il faut donc aujourd'hui que l'on ne conserve aucun doute sur l'authenticité du livre qui la renferme ; que tout le monde puisse toucher ce livre, le voir, comme celui de Nostradamus qu'on a réimprimé cent fois et qu'on trouve partout ; il faut que le Prophète fixe le lieu, le temps où sa Prophétie s'accomplira ; qu'il nomme par leur propre nom les acteurs des évènements.

Nostradamus s'est renfermé de lui-même dans un cercle si étroit, que pas un homme n'aurait osé en faire une condition de sa croyance à n'importe quel grand Prophète. Outre cette déclaration fort importante sur sa Prophétie, N'AYANT QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE (aucun de ses quatrains ne pourra être interprété de deux évènements), il a fait celles-ci au sujet de ses trois dernières Centuries : QUI SONT COMPOSÉES TOUT AU LONG « *In soluta oratione* », LIMITANT LES LIEUX, TEMPS ET LE TERME PERFIX QUE LES HUMAINS APRÈS VENUS VERRONT, CONNOISSANT LES ADVENTURES ADVENUES INFAILLIBLEMENT, COMME AVONS NOTÉ PAR LES AUTRES PARLANT PLUS CLAIREMENT NONOBSTANT QUE SOUBS NUÉE SERONT COMPRINSES LES INTELLIGENCES « *Sed quando submovenda erit ignorantia* » LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY (*Lettre à Henry II*).

Ouvrons le livre dans une des trois dernières Centuries. Ce vers : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE, VIII. 57, nous fait songer forcément à Napoléon Ier ; et comme le Prophète a promis de raconter LES GRANDS ÉVÈNEMENTS, il ne peut taire une vie si importante dans l'histoire du Monde et de l'Eglise, une vie en même temps la plus connue et la plus populaire de toutes, par conséquent la plus propre à faire ajouter foi à son don prophétique. Si le quatrain où se trouve ce vers N'A QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE et s'applique à Napoléon Ier ; si à la suite de ce quatrain on en rencontre d'autres N'AYANT TOUJOURS QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE et renfermant cette vie de Napoléon, écrite TOUT AU LONG, LIMITANT LES LIEUX, TEMPS ET LE TERME PERFIX, on reconnaîtra déjà que Nostradamus a tenu la plus grande partie de ses étranges promesses.

Je n'ai jamais prononcé le nom de Nostradamus pour la première fois devant personne, sans être accueilli par un de ces sourires d'incrédulité qui vous disent clairement : Vous êtes d'un autre âge, on ne croit plus aux Prophéties. On me regarde comme fort amusant lorsque j'ajoute : avec un vers, j'ébranlerai votre scepticisme, et, en cinq minutes, je vous ferai croire en Nostradamus ; et aussitôt je tente l'aventure en citant à brûle-pourpoint ces mots du Prophète : CAR MARS FERA LE PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS, VIII. 46. On aura le plus horrible trône par la lutte des partis lorsque se succéderont au pouvoir le COQ de la République et de Louis-Philippe, L'AIGLE de l'Empire et les TROIS FRÈRES DE FRANCE, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Or, de 1789 à 1860, c'est-à-dire durant l'époque que les partis nomment révolutionnaire, on a vu au trône le COQ, l'AIGLE et TROIS FRÈRES DE FRANCE. Rien de plus, rien de moins ; cela ne s'est point vu durant les six mille ans qui ont précédé et cela ne pourra jamais se reproduire. Après cela, trouvant mon sceptique interlocuteur fort disposé à m'écouter, je lui montre le vieux livre, l'édition de 1566, je lui fais lire les déclarations de Nostradamus, et enfin ce fameux vers : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE. On me déclare alors que ce vers convient très bien à Napoléon, mais qu'on n'attachera d'importance à ce rapprochement qu'autant qu'à la suite de ce vers on rencontrera des traits caractéristiques ne pouvant s'appliquer qu'à l'Empereur. On m'accorde l'interprétation que je donne au second vers, au troisième, au quatrième ; on avoue que le quatrain tout entier cadre parfaitement avec l'histoire ; que ces évènements nombreux, tranchés, ne se sont jamais rencontrés en un autre personnage que Napoléon Ier, et qu'on ne peut pas supposer raisonnablement qu'un autre soldat Empereur, sacré, vaillant entre tous, persécute l'Eglise d'une manière désastreuse, par des envahissements successifs dans son temporel et son spirituel. Le premier vers du quatrain suivant fait pousser une exclamation ; les exclamations de surprise, d'admiration, escortent bientôt chaque vers, et nous arrivons à ces mots du vingt-huitième : S'ESTOUFFER SANS RESPIT ! sans que le sceptique ait renouvelé son sourire d'incrédulité.

Jamais je n'ai eu besoin d'ajouter pour entraîner la conviction de l'homme réfléchi : Ceci n'est rien encore. Nostradamus a dit : *Sed quando submovenda erit ignorantia*, LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY ; lorsqu'on aura trouvé le secret d'interprétation, tout sera rendu plus clair. Le moment de la révélation de la Prophétie est venu ; ce secret ne peut plus rester caché, et en effet le voici découvert. Qu'il est extraordinaire et combien il rend plus merveilleuse encore cette merveille des Centuries ! Les mêmes personnages seront toujours désignés par les mêmes noms, les mêmes expressions. Louis-Philippe sera désigné trois fois par les mots LE GROS MASTIN et deux fois par PHILIPP. Napoléon Ier trois fois par ROY GAULOIS, trois fois par TESTE RAZE, deux fois par PETIT GRAND. On verra dans la note de ce prospectus au règne de Louis XIV, cinq fois le mot ÆMATHIEN, pris cinq fois et toujours pour Louis XIV, et ceci est vrai pour les mots BLOND, ŒNOBARBE, MARS, nom d'homme, CHYREN, HADRIE, NEVEU, etc., etc. — L'interprétation d'un quatrain en fait interpréter une foule d'autres, et j'affirme sur l'honneur que c'est à ce secret que je dois l'interprétation subite de plus de deux cents quatrains. Jamais je n'ai trouvé ce secret en défaut.

Le Prophète a dispersé çà et là dans son livre ses quatrains, dont plusieurs cependant se suivent sur un même évènement ; il a dispersé ses quatrains, mais il a dit : J'EUSSE CALCULÉ PLUS PROFONDÉMENT ET ADAPTÉ LES UNS AVEC LES AUTRES (les quatrains), MAIS VOYANT, Ô SERENISSIME ROY, QUE QUELQUES-UNS DE LA CENSURE TROUVERAIENT DIFFICULTÉ... (*Lettre à Henry II*), et son Traducteur a pu *adapter* les uns aux autres les quatrains, car tous ont des points de repère qui les joignent les uns aux autres. Ce secret d'interprétation éclate par explosion de l'ensemble des Centuries, et vraiment, il a fallu un miracle pour qu'il n'ait pas été découvert plus tôt !

Ce prospectus, composé de feuilles détachées du volume qui est sous presse, indique assez la moralité de cette œuvre prophétique. Son auteur est mort comme il a vécu, en parfait chrétien, honoré des rois et de l'Eglise. On n'a point refusé de placer dans une église, sous prétexte qu'il était astronome, le corps d'un homme qui a écrit à chaque page de son livre : « C'est Dieu qui dicte, et je ne me sers de l'astronomie que pour fixer l'époque où les évènements que j'annonce auront lieu. Alors on verra les grands corps célestes dans telle conjonction ou opposition. »

Digitized by Google

Fragments de conversations sur l'HISTOIRE PRÉDITE ET JUGÉE.

PLUSIEURS PERSONNES. — Le format de votre livre n'est pas portatif.

L'AUTEUR. — C'est vrai; mais l'interprétation d'un quatrain, de plusieurs même se trouve souvent tout entière dans les quatre colonnes qui se présentent de front, et le lecteur n'a pas continuellement à retourner les pages pour se reporter au vieux texte ou à la traduction qui vient après. L'œil embrasse toujours un ensemble imposant de preuves; en outre, ce grand format permet de dérouler dans des pages bien remplies une masse de quatrains qui se suivent sur un règne ou une période historique. (Voir les pages 8, 9... 27 de ce second volume.) Les 250 quatrains que j'interprète et commente ici, disposés par ordre dans neuf colonnes sur une même page avec des lignes noires sur le côté pour relier entre eux tous les quatrains qui se suivent dans les Centuries, font un ensemble tellement saisissant, que je me sens entraîné à publier un immense tableau chronologique de *L'Histoire prédite et jugée*. Il faut parler aux yeux, et *l'union fait la force*. Les livres de traduction et commentaires n'ont pas besoin, le plus souvent, d'être portatifs; s'ils sont sérieux et par le fonds et par la forme, ils exigent une étude sérieuse qui ne peut être faite que sur un bureau de travail.

UN INCRÉDULE, *qui ne connaît du livre que le titre*. — Vous démontrez que la prophétie est possible et que Nostradamus est prophète!

L'AUTEUR. — Devant un homme qui nie le mouvement, on marche; devant un autre qui nie que la douleur soit un mal, on saisit un bâton et on s'offre de lui faire crier grâce! — Assez de traités démontrent victorieusement que la prophétie est possible et qu'il y a eu des prophètes. Je prouve que Nostradamus a écrit *L'Histoire prédite et jugée*. C'est plus, Monsieur, que vous n'oseriez demander.

QUELQUES CHAUDS PARTISANS DE NOSTRADAMUS. — Nous regrettons que vous n'ayez pas fait un grand nombre d'*Etudes d'interprétation* dans le genre de celle du PETIT GRAND et de LA ROYNE ERGASTE.

L'AUTEUR. — Moi aussi j'ai eu ce regret, lorsqu'un journaliste des plus éminents de la capitale, après avoir déclamé devant moi les pages du PETIT GRAND, m'a dit qu'il était impossible d'imaginer rien de plus péremptoire et de plus dramatique à la fois. On peut faire cent *études* de ce genre, sur le JEUNE MILVE, le FERDINAND BLONDE... (*Vie de L.-Philippe*, p. 11 et 13), etc., etc.; mais *l'Histoire*, qui n'est pas seulement *prédite*, qui est *jugée*, veut des développements qu'une simple *étude d'interprétation* ne comporte pas; il faut au lecteur des preuves, et puis des preuves, et encore des preuves; après, il fera sans effort et avec agrément autant d'*études d'interprétation* qu'il jugera à propos.

UN AVOCAT. — Nostradamus n'était pas un saint à miracle.

L'AUTEUR. — Non, et c'est fort heureux. Le miracle est un don gratuit de Dieu qui n'ajoute rien à la sainteté, et de très grands saints n'ont pas fait de miracles. Mais l'Eglise tient compte de cette marque de sainteté et elle aurait peut-être canonisé Nostradamus s'il eût été *saint à miracle*. Son livre alors si souvent réimprimé eût été réimprimé plus souvent encore; son livre consulté tant de fois eût été lu et relu sans cesse par une foule de chrétiens. A chaque évènement qui serait venu rappeler un quatrain, on aurait dit partout : Voyez, le prophète l'avait annoncé! Jugez du bruit qui se serait fait depuis trois siècles autour de ce nom par le bruit qui se fait présentement autour de celui de saint Malachie, à cause d'une prophétie qu'on lui attribue peut-être à tort. Existe-t-il une seule église qui n'ait retenti du *crux de cruce?* Tous les catholiques ne l'ont-ils pas répété avec effroi en l'appliquant à Pie IX? (1) La société ne peut exister avec la connaissance certaine de l'avenir. Il est donc fort heureux, je le répète, que Nostradamus, loin d'être reconnu *saint à miracle*, ait passé pour fourbe. Des quatrains interprétés à demi ont conservé son souvenir parmi le peuple, ont fait réimprimer ce livre si précieux; mais l'homme réfléchi qui, par l'étude approfondie d'un seul quatrain, aurait proclamé sur les toits que Nostradamus est vraiment prophète, a dédaigné de regarder ce livre, et s'il l'a placé dans sa bibliothèque, c'est à titre de curiosité.

L'AVOCAT. — Dieu aurait pu aveugler le monde entier.

L'AUTEUR. — L'intelligence de l'homme est en effet sous la dépendance de Dieu; mais quel miracle demandez-vous? Un miracle de trois cents ans de durée! Un miracle étouffant l'intelligence de tous! Il faudra que les personnes les plus instruites, en lisant dans le livre d'un *saint à miracle* ces mots : VARENNES... SANG TRANCHE... soient contraintes de perdre de vue l'arrestation de Louis XVI à Varennes et la mort qui en fut la suite. Il était plus simple de laisser Nostradamus dans le commun des fidèles. En ne le déclarant pas saint, on n'ôtait rien à sa sainteté, on ne diminuait en rien son bonheur dans le ciel. Des noms ont tiré leur plus grand éclat d'une réhabilitation.

L'AVOCAT. — Eh bien! Nostradamus réhabilité aujourd'hui va être pour la génération présente et celles qui suivront dans les mêmes conditions que s'il n'eût jamais passé pour fourbe.

L'AUTEUR. — Il faut bien que toute prophétie soit connue à un moment donné. L'homme éprouvera d'abord un vif sentiment de frayeur, bientôt il se rassurera en reconnaissant l'action de la Bonté infinie. Les impressions de l'homme ne conservent pas leur vivacité; elles s'effacent peu à peu et souvent il n'en reste même plus le souvenir. — Un lycéen, muni d'un récent diplôme, a dit après avoir entendu expliquer les 28 vers sur le SOLDAT SIMPLE parvenu EN EMPIRE : « Ma foi! en entrant ici je croyais que des imbéciles seuls pouvaient croire en Nostradamus; après vous avoir entendu, je crois que les imbéciles seuls peuvent ne pas y croire. » — J'ai répondu à cet étourdi : Si je vous rencontre dans huit jours, vous me direz : « Savez-vous bien, Monsieur, que vous m'avez fait croire en Nostradamus? Je ne sais vraiment encore quelle objection élever contre vos explications. » Huit jours après, vous me direz : « Comme vous avez ébranlé mon scepticisme! je me surprends à dire de temps en temps : Est-ce que Nostradamus pourrait bien être prophète? » Huit jours après, vous vous direz à vous-même : « Ce prêtre m'a fait prendre des vessies pour des lanternes; où avais-je donc la tête lorsque j'ai cru que Nostradamus était certainement prophète? » — Il me semble qu'on arrêterait ce travail de démolition que le temps fait incessamment dans les convictions bien arrêtées, mais élevées trop rapidement et contre notre attente, si on se disait : « Lorsque j'ai cru, est-ce qu'on a surpris ma bonne foi? J'avais le jugement tout aussi bon alors que je l'ai présentement; si je n'ai pu m'empêcher de croire alors, pourquoi cesserais-je de croire aujourd'hui? » — Plus on s'éloigne d'un foyer de lumière, moins on a de lumière,

(1) Il est fort remarquable que Nostradamus ait précisément terminé son récit du règne de Napoléon III par un vers qui rappelle le *crux de cruce* de saint Malachie; il a dit :

Ravenne et Pise Veronne soustiendront
Pour eslever la croix du pape envie. VI. 96

Digitized by Google

et en s'éloignant toujours davantage on se plonge enfin dans les ténèbres les plus noires; mais dira-t-on que la lumière n'éclairait pas lorsqu'on était auprès, que la lumière n'existe pas? Il arrivera un moment où l'on ne croira plus en Nostradamus, où la prophétie va recevoir presque tout son accomplissement et on ne s'en occupera plus après.

L'AVOCAT. — Certainement, il faut que la prophétie soit connue à un moment donné; attendez ce moment... vous allez jeter l'inquiétude dans la société et vous créer des embarras.

L'AUTEUR. — J'ai attendu près de trois ans avant de publier le premier mot de mon travail, et lorsque je me suis décidé enfin, il y a quelques mois, à en livrer une faible partie, je comptais bien ne pas mettre le feu dans les imaginations. Les plus enthousiastes attendent l'avenir pour se prononcer, et deux journalistes seulement ont fait un article des plus modérés sur ce livre, et maintenant tout le monde se tait. Je ne mettrai pas davantage le feu aux poudres avec le second volume, et puis si je vais trop loin on saura bien me le dire : LE DIVIN VERBE SERA DU CIEL FRAPPÉ, QU'ON NE POURRA PROCÉDER PLUS AVANT, DU RÉSERANT LE SECRET ESTOUPÉ, QU'ON MARCHERA PAR DESSUS ET DEVANT, II. 27. (*Verbum divinum*, parole divine; *reserans oracula*, expliquer les oracles, *Wailly*). Par une volonté expresse de Dieu la prophétie sera frappée. Après un pas, deux pas dans la voie de l'interprétation on ne pourra aller plus avant, on étouffera le secret de l'interprète, et en ne tenant aucun compte de son travail, on ira au-devant de l'accomplissement de la prophétie. Le Traducteur a déjà dit (*Vie de L.-Philippe*, Introduction, p. 7, et dans le texte, p. 95) qu'il n'ignore pas ce qui doit lui arriver à l'occasion de son travail; mais avec un courage fort ordinaire il peut accepter sa mission. Le jeune d'Arcole s'écriait en courant à la mort : Mes amis, souvenez-vous que je me nomme d'Arcole. Tous les jours des milliers de soldats meurent pour le triomphe d'une cause qui n'est pas la leur, et un prêtre reculerait devant l'accomplissement d'un devoir! J'ai en main un flambeau que je promènerai sur toutes les pages du passé jusqu'à ce que par peur on vienne l'éteindre. J'ai affronté le ridicule, je l'affronte encore, le ridicule qui tue, dit-on, après cela on peut affronter tout le reste. Il est dit : VIENDRA L'EMPRIN DU TRADUCTEUR SAILLIR, IX. 81. (*Lampros*, éclat, célébrité). Ce n'est pas ce qui me soutient, car il importe peu de vivre dans le souvenir des hommes.

UN ÉTOURDI. — Messieurs, je suis prophète; voici ce qui arrivera au Traducteur avant six mois...

L'AUTEUR. *interrompant vivement*. — Pouvez-vous me dire si je vivrai demain.

L'ÉTOURDI, *embarrassé*. — Non.

L'AUTEUR. — Je suis plus prophète que vous, car je le sais. J'ai nommé, il y a trois ans, dix personnes en affirmant qu'elles verraient des évènements qui ne sont pas encore accomplis, et ces dix personnes vivent toujours; à ces dix je puis en joindre deux autres que les évènements d'Italie viennent de me révéler.

L'AVOCAT. — Votre exaltation me fait craindre que vous ne paraissiez l'instrument d'un parti.

L'AUTEUR. — Cela ne m'étonnerait pas, car on veut voir les partis un peu partout en ce moment. Il me semble, Monsieur, que j'ai donné cent preuves pour une que je ne suis pas exalté. Combien de personnes auraient cherché à faire de l'argent ou à acquérir une certaine renommée aussitôt la découverte des quatrains sur la conspiration d'Orsini, et depuis, à mesure que mon travail prenait les plus grandes proportions. Est-ce que je remue ciel et terre depuis que mon premier volume a paru? Je serais l'instrument d'un parti! mais personne encore n'a osé me dire : marchez donc, ou seulement m'encourager du regard. L'instrument d'un parti! Quel surcroît de labeur ce serait ajouter à mon travail, que l'on va jusqu'à dire surhumain! Condamné à retrouver dans Nostradamus toute *l'Histoire prédite et jugée*, il me faudra encore, pour obéir aux exigences d'un parti, torturer le jugement du Prophète, et dans le blâme, par exemple, qu'il jette sur un Bourbon, y trouver la matière d'une louange, ou pour flatter un pouvoir debout, travailler à amener d'une façon naturelle la traduction que l'on donne à ce vers : VEXER LES PRÊTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE, sous le règne du soldat-empereur, les prêtres seront heureux comme le poisson dans l'eau. (Prophéties de Nostradamus, Passard, éditeur, p. 170). — Non, je parlerai sans esprit de parti, exprimant de mon mieux le jugement que Nostradamus porte des faits et des hommes. J'ai assez de patriotisme pour me réjouir de tous les triomphes de la France et déplorer tous ses malheurs. J'ai toujours méprisé ces hommes de partis qui semblent avoir pris à tâche de salir toutes les pages de notre histoire. Ils ne voient pas, les malheureux, qu'ils font comme cet homme entre deux âges qui, se livrant aux caprices de deux maîtresses, se laissa dépouiller par l'une de ses cheveux blancs et par l'autre de ses cheveux noirs, il fut bientôt entièrement chauve. Faites une histoire en empruntant les pages écrites par tel républicain sur la Restauration, et par tel légitimiste sur la République, et le peuple français apparaîtra le plus dégoûtant des peuples, on le dépouille de toute gloire. Nostradamus agit tout autrement; et puisque vous m'avez reconnu un certain enthousiasme, je ne me ferai pas faute de vous dire ici que Bossuet, Voltaire et M. Thiers n'ont pas mis autant de philosophie, d'intérêt dramatique, de science stratégique que Nostradamus dans les points d'histoire qu'ils ont traité concurremment, et surtout autant de patriotisme indépendant. Le jugement du Prophète ne peut être que celui de Dieu, un jugement qui rassure les bons et fait trembler les méchants.

UN VIEIL OFFICIER. — L'interprétation de ce vers : DE SEPT A NEUF DU CHEMIN DESTORNER, est incomplète dans votre livre (*Vie de L.-Philippe*, p. 78). J'ai crû que si vous n'expliquiez pas le mot NEUF c'est que, dans la neuvième année de l'empire, le Saint-Siège devait perdre son pouvoir temporel; alors j'ai pris en dégoût la lecture de mon journal, j'ai vu sans émotion les jeunes gens voler à la défense du Pape, le dirai-je, je n'ai pas eu de larmes pour les martyrs de Castelfidardo, tout pour moi aujourd'hui arrive fatalement.

L'AUTEUR. — Monsieur, voilà trois ans que j'éprouve cela, et c'est un supplice, je l'avoue. Les passagers qui voient le vaisseau décrire des cercles de plus en plus resserrés dans la passe de Maumusson, ne se préoccupent pas d'un danger qu'ils ignorent, et même ce triste spectacle en amuse plusieurs... les matelots travaillent aux manœuvres avec découragement et le capitaine se croise les bras avec désespoir... Ce n'est pas là la fatalité, la cause est posée, l'effet doit nécessairement suivre. Si la prophétie nous trouble aujourd'hui, elle nous rassurera demain.

UN JEUNE HOMME. — Pourquoi tous ces quatrains sur des faits aujourd'hui accomplis; les plus clairs suffisaient pour donner foi en Nostradamus?

L'AUTEUR. — Oui, mais ne suffisaient pas pour redresser le jugement que nous portons sur l'Histoire du passé. Quel quatrain retrancheriez-vous? Celui que vous regardez comme inutile fera naître en d'autres la foi. Les habitants de Langon ne trouveront rien de supérieur à ces vers : BOURDEAUX... AU SON DE LA CAMPANE, A GRANDE CLASSE IRA JUSQU'A LANGON; ceux de Nantes trouveront admirable le récit de la découverte de Madame derrière la plaque d'une cheminée... Un médecin quelque peu sceptique, m'aborda après deux ans, et sa première parole fut celle-ci : Monsieur, quel quatrain vous m'avez expliqué; vous vous souvenez n'est-ce pas?... Wellington à Orthez (*Vie de L.-Philippe*, p. 102). — Je m'étais demandé en traduisant ce quatrain, au début de mon travail, pourquoi Nostradamus l'avait fait!

UN LIBRAIRE, *qui tient un dépôt de mes livres*. — Monsieur, votre livre est une déception. Plusieurs croyaient en l'achetant y voir l'avenir.

L'AUTEUR. — Je rendrai les cinq francs à ceux qui les réclameront pour se faire tirer la bonne aventure. Si pour cinq francs on acquiert la certitude que Dieu parle présentement, on ne peut regretter son argent, avec cela qu'on peut se dire : Si Dieu parle ce n'est pas uniquement pour raconter le passé, et alors on se fait prophète à défaut de Nostradamus. En outre, pour cinq francs, vous apprenez à redresser, à casser les sots jugements que tant d'historiens de renom ont porté sur les faits. Voilà deux ans que je ne m'occupe plus guère des quatrains sur l'avenir; je me complais dans l'étude de ceux où, dès le commencement, j'ai retrouvé le passé. Dans la compagnie du vieux Nostradamus j'ai gagné à connaître à fond les hommes, malgré la double et la triple enveloppe où ils se cachent.

UN SAVANT BOUQUINISTE. — En supposant que Nostradamus soit prophète, en supposant même que vous soyez son interprète désigné, êtes-vous bien sûr que Nostradamus n'ait pas été, comme Jeanne d'Arc et Savonarole, prophète un jour et halluciné le lendemain; et qu'encouragé par l'interprétation heureuse de quelques quatrains, vous n'alliez interpréter encore du passé des quatrains qui ne recevront leur vraie interprétation que plus tard, si même ils doivent en recevoir une?

L'AUTEUR. — Est-ce que Dieu peut permettre que son prophète ajoute les rêves de l'imagination à l'inspiration divine? Peut-il laisser le prophète se tromper de bonne foi? Dans une œuvre dite prophétique, tout est prophétie ou tout est mensonge. C'est cette persuasion qui ne m'a fait reculer devant aucune difficulté. Nostradamus parle de son Traducteur; si je suis ce Traducteur, il n'y aura pas pour moi de difficultés insurmontables dans la partie de l'interpréta-

Digitized by Google

tion que je livrerai au public selon les vues de Dieu. « La diction, la mesure ne sont pas de Dieu, » comme on lit dans Plutarque (*Vie de L.-Philippe*, p. 20) ; mais les lumières indispensables pour avoir l'intelligence d'une chose surnaturelle viennent de lui. L'œuvre de Nostradamus est parfaite ; la mienne, sans être parfaite, remplira les vues de Dieu.

Le même. — Mais, Monsieur, la preuve que vous êtes bien le Traducteur désigné ?

L'auteur. — Je ne puis vous donner que celle-ci pour le moment : Seul je traduis Nostradamus, et je le traduis en temps opportun.

Un Disciple d'Allein Karnec. — Vous êtes un *Medium (Sic)*.

Un autre. — Vous êtes Nostradamus retourné sur la terre *(Sic)*.

L'auteur. — Non, Messieurs, je suis prêtre catholique, et je crois à cette parole de Jésus-Christ : « A la fin des temps il se fera des choses qui séduiront même les élus. Il s'élevera de faux Christs et de faux prophètes. » Les esprits existent pour vous comme pour moi, mais je crois qu'un saint ne viendra jamais à votre voix du haut du ciel, ou un damné du fond de l'enfer, je crois que les démons se transforment en esprit de lumière pour vous séduire. Vous, vous ne pouvez vous démontrer que l'esprit ne soit un démon, tremblez donc que ce n'en soit un... Les faux prophètes s'élèveront parmi les hommes ; ils n'attendront pas trois cents ans comme Nostradamus pour se révéler, et à leurs fruits on les reconnaîtra. Nostradamus soutient l'Eglise, la famille, la société, la propriété, tout droit, donc il n'est pas faux prophète ; il prédit juste, donc il n'est pas faux prophète.

Le même. — Les catholiques qui malgré votre livre se refuseront à regarder Nostradamus comme prophète, devront convenir qu'on peut alors toujours faire concorder une prétendue prophétie avec les faits. Votre livre détruira leur croyance à la prophétie.

L'auteur. — Non, Monsieur, ces catholiques diront toujours comme les autres : Je crois en Dieu... qui a parlé par les prophètes ; mais ils croiront qu'on peut tromper leur raison, celle de tous les autres hommes, que l'Eglise seule est infaillible, et ils attendront son jugement. Des milliards de zéros à la suite les uns des autres ne font pas un nombre. Aucun homme n'étant infaillible, tous les hommes réunis dans une même pensée peuvent se tromper, et c'est pour cela que Dieu a placé pour guider l'homme l'infaillibilité dans le chef de l'Eglise, faillible comme homme, infaillible comme vicaire de Jésus-Christ.

Un ancien étudiant. — Mais, Monsieur, la Religion n'a rien à voir dans le fait de Nostradamus. Tout progresse ici-bas et l'homme parviendra à connaître naturellement l'avenir comme il connaît le passé. Nostradamus était mieux organisé que les autres ; voilà tout. Il ne le cache pas, car il parle d'une prédisposition qu'il tenait de ses ancêtres.

L'auteur. — « M. de Puységur le premier, dit M. Bouys, a parlé de la clairvoyance instinctive de l'homme. » — Voilà une nouvelle science à étudier ; en faisant manger de certaines choses à des enfants pris dès le bas âge, et dont on tournera sans cesse les yeux vers l'avenir, on en fera de petits prophètes qui se développeront avec les années. — Non, Monsieur, l'homme ne connaîtra jamais l'avenir autrement que par Dieu lui-même. Le prophète sera dans de certaines conditions, il aura une prédisposition naturelle à avoir ces rapports avec Dieu ; il sera de ces hommes qui naturellement si vous voulez, sont peu amateurs du bruit, des honneurs, de la bonne chère et de ces vices qui éloignent de Dieu. Chavigny a dit de Nostradamus son maître : Je ne veux oublier à dire qu'il s'exerçoit volontiers en jeusnes, oraisons, ausmônes, à la patience ; abhorrissant le vice et le chatiant sévèrement... Son dormir n'estoit que de quatre à cinq heures. » (*Vie de L.-Philippe*. Introduction p. XVI). — Tout progresse, dites-vous ; mais est-ce que deux et deux ne faisaient pas quatre au premier jour du monde et espérez-vous voir le rond plus parfait qu'il n'est ? L'homme n'a pas acquis un sixième sens et je ne vois rien dans toute sa personne qui indique un bien grand progrès dans son physique ou son intelligence. Les monuments Egyptiens défient nos machines, leurs vieilles peintures brilleront encore lorsque les nôtres seront sans éclat. Dieu est aujourd'hui comme il était hier, comme il sera demain, et sa Religion ne changera pas plus que lui. Le bien-être matériel du moment nous éblouit ; mais en multipliant les produits de la terre, en a-t-on changé la nature, et en répandant l'éducation a-t-on appris à l'homme à se gouverner mieux lui-même et à gouverner mieux les autres ? Je crois que la société actuelle, qui cherche à tâtons sa route, s'écriera un jour toute joyeuse : Je l'ai enfin trouvée ; et à sa grande surprise elle sera revenue juste à son point de départ.

Une Dame. — Vous ne vous mettez pas à la portée de tous vos lecteurs. Il y a des mots barbares qu'il faudrait rendre intelligibles.

L'auteur. — Madame, malgré toutes les explications, ces mots resteront toujours ce qu'ils sont. L'obélisque de Louqsor est couverte d'hommes, d'oiseaux, de lignes bizarrement contournées. Si un savant vous disait : Ces signes, Madame, forment tout une histoire, vous diriez : Cela peut être. S'il ajoutait : Madame, on lit cette histoire, vous diriez : C'est possible. Et s'il vous lisait cette histoire, vous n'auriez aucune raison pour ne pas ajouter : Je vous crois. Et cependant vous ne verriez toujours sur l'obélisque que des hommes, des oiseaux, des lignes de toutes formes. Le livre de Nostradamus change d'aspect pour les personnes qui regardent même superficiellement mon travail. Permettez-moi, madame, une nouvelle comparaison. Vous faites arrêter votre voiture, la nuit, loin de votre demeure, et vous demandez à votre cocher : — Mais où sommes-nous donc ? Il vous nomme l'endroit, et vous dites après avoir porté les yeux de tous les côtés : C'est vrai, je me retrouve... Ces vives lumières sur cette colline... c'est la maison de M. de Grancy, n'est-ce pas ? — Oui, Madame. — Cette autre lumière plus petite là-bas, c'est celle de maître Girard ? — Oui, Madame. — Cette lumière qui apparaît vacillante derrière un bois doit être celle du pauvre Pierre ? — C'est elle, Madame. — Mais, dites-moi donc ce que c'est que cette masse noire, informe, qui s'élève entre ces deux lumières, est-ce un clocher, un gros arbre ?... — C'est une allée de peupliers. — C'est vrai, je me rappelle ; et là, dans cet endroit si sombre ? — Madame, c'est l'ouverture des carrières. — Ce n'est pas possible. — Madame, vous pouvez demander aux gens du pays. — Et je vous dis aussi, Madame, veuillez vous arrêter devant une des premières pages de ce second volume, la page 9 si vous voulez : nous sommes à Varennes. — Mais, oui, dites-vous, voilà le mot Varennes. Eh bien ! Madame, cherchez un peu à vous reconnaître. Je vous entends dire : Le père Roy au temple, c'est Louis XVI. — Très bien. — Ces deux petits royaux, ce sont les deux enfants de ce malheureux roi. — Très bien. — Vous ajoutez : Mais quel est ce Duc de Mantor ? — Le fils de Louis XVI, le duc de Normandie, ou Normant, par anagramme. — Et vous dites, c'est lui en effet, je ne l'aurais pas reconnu. Mais ces mots pernicant, prélature, abormeant, que peuvent-ils signifier ? — Rien autre chose, Madame, que ce que je dis ; interrogez plutôt la première personne venue qui connaît ces mots *barbares* empruntés à une autre langue que la vôtre.

Un nouvel acquéreur du Livre. — Je viens d'acheter votre livre ; je ne suis pas convaincu par tout ce que j'en entends dire, mais je crois, dès à présent, que votre livre est fait consciencieusement et cela devient un grand mérite aujourd'hui. Veuillez me dire comment je dois m'y prendre pour le lire avec le moins de fatigue et le plus de profit.

L'auteur. — Jetez d'abord un simple regard sur les vingt pages qui suivent (7 à 27). Voyez cette masse de quatrains, et dans cet ensemble, le grand nombre qui forment un récit suivi, ce que vous indiquent les traits placés sur le côté, à la marge. Vous remarquez déjà que le prophète emploie des 40 vers, des 36, des 32, des 28, etc., etc., pour le récit suivi d'un même évènement ou d'une période historique. Maintenant lisez attentivement la page 28 ; arrêtez-vous longtemps sur cette étude d'interprétation, jusqu'à ce que vous ressentiez une émotion, avant-coureur de la conviction ; passez aux pages suivantes ; lisez-en un certain nombre tout d'une haleine, sans regarder les notes, les renvois, les citations même que je fais des quatrains (ces citations sont en petites majuscules). Après, lisez attentivement les pages 8, 9, 10, où l'on trouve le vieux texte et l'interprétation ; ne vous laissez décourager par aucune difficulté, vous les surmonterez plus tard. Plus tard, vous vous reporterez aux renvois que j'indique ; vous pourrez même transcrire à la marge les quatrains que je n'ai pu citer, mais auxquels je renvoie. Toute bibliothèque publique tient un vieux Nostradamus à votre disposition. Un avocat m'a dit : — Monsieur, à la première lecture de votre livre, j'ai vu passer rapidement devant moi une suite de quatrains où le bonheur d'interprétation, le choix des preuves, me frappaient sans me convaincre. Cependant, à une seconde lecture, j'ai été étonné de voir que bien des choses m'avaient échappé d'abord ; à la troisième, j'ai dû faire la même réflexion. Je recommencerai dix fois si l'intérêt doit aller toujours croissant.

J'accepte tous les compliments qu'on me donne et je les rapporte à Nostradamus, qui, seul, fait la bonne fortune de mon travail, et c'est pour cela que je les rappelle naïvement dans cette causerie, comme je l'ai fait dans mon Prospectus.

Digitized by Google

LOUIS XVI.

1er

Heureux au regne de France, heureux de vie,
Ignorant sang, mort, fureur et rapine,
Par non flateurs sera mis en envie,
Roy desrobé trop de foy en cuisine. x. 16.

Louis XVI, aimé de ses sujets et vainqueur des Anglais, de mœurs exemplaires, ne sachant pas défendre au prix du sang et de la violence les droits du trône, respectant ceux de la nation et la fortune publique, sera pris en haine à l'occasion des remontrances des Parlements et des Etats-Généraux, et enfin dérobé à ses sujets par trop de confiance en des coquins. (Cuisine. — *Coquin*, du latin *coquinus*, de cuisine, s'est dit originairement des plus bas officiers de cuisine, et ensuite des gens les plus vils et les plus méprisables).

2e

La Royne Ergaste voyant sa fille blesme
Par un regret dans l'estomach enclos,
Cris lamentables seront lors d'Angolesme,
Et au germain mariage forclos, x. 17.

Marie-Antoinette, tombée au cri de : *A bas l'Autrichienne!* et esclave de ses sujets en une prison où elle travaillera de ses mains, jettera un dernier regard sur sa fille restée seule avec elle et déjà pâle par le regret éternel de la mort de son père. Des cris lamentables seront lors de celle qui deviendra duchesse d'Angoulême, par un mariage purement extérieur entre germains. (*Ergaster*, ouvrier, *ergastulum*, esclave condamné au travail dans une prison. — Forclos, de *foras*, dehors, et de *claudere*, fermer).

3e

L'honnissement puant abominable,
Après le faict sera felicité,
Grand excusé pour n'estre favorable,
Qu'à paix Neptune ne sera incité. vi. 90.

Un traité ignominieux sera signé par Louis XV, que les voluptés les plus dégoûtantes rendront peu soucieux de l'honneur de la France. Louis XVI, après avoir été fait roi, déchirera ce traité, et dans la première partie de son règne, tant que son gouvernement restera absolu, la France sera prospère et heureuse. Les Anglais, forcés de faire la guerre aux Américains, excuseront eux-mêmes le roi Louis XVI de ce qu'il prendra parti pour leurs ennemis.

4e

Du conducteur de la guerre navale,
Rouge, effrené severe, horrible grippe,
Captif eschappé de l'aisné dans la baste,
Quand il naistra du grand un fils Agrippe. vi. 91.

Philippe, conducteur de l'escadre bleue au combat d'Ouessant contre les Anglais, se lancera sans retenue dans le mouvement révolutionnaire ; inflexible dans sa haine, il prendra en grippe le Bourbon-aîné, captif au milieu des siens. Celui-ci aura tenté de se rendre au camp de Montmédy dans une lourde voiture de transport, alors que la Convention, le Néron moderne, sera au moment de naître de l'Assemblée nationale ayant en main tous les pouvoirs.

5e

Prince sera de beauté tant venuste,
Au chef menée, le second faict trahy,
La cité au glaive de poudre, face aduste,
Par trop grand meurtre le chef du Roy hay. vi. 92.

Louis XVI joindra à la beauté du corps la beauté si recommandable de l'âme. Salué roi absolu au jour du sacre, il sera salué roi constitutionnel dans la seconde partie de son règne, et trahi alors par les menées du Tiers vers le pouvoir. Paris tiendra le glaive suspendu sur toutes les têtes et jettera dans la chaux la face de son roi, par crainte de la voir offrir un jour à la vénération publique en raison même de la grandeur du meurtre.

6e

Dans maint citez maint échaffauds dressez,
Seront rougis du sang de Noble et Prestre,
Nones et Clercz à mourir empressez,
Tous trucidez à l'envi voudront estre. vi. 93.

Après le meurtre de Louis XVI sur le seul échafaud politique dressé en France, les deux ordres privilégiés, persécutés par le Néron moderne ou le Tiers, rougiront de leur sang les nombreux échafauds dressés aussitôt en un grand nombre de villes. Les religieuses et les moindres d'entre le clergé s'empresseront à mourir, et tous s'encourageront mutuellement à subir la mort.

7e

Les biens aisez subit seront desmis,
Par les trois frères le monde mis en trouble,
Cité marine saisiront ennemis,
Faim, feu, sang, peste et de tous maux le double. viii. 17.

La Noblesse et le Clergé se démettront subitement de leurs droits et de leurs biens. Les trois frères, le comte d'Artois en ne voulant aucune réforme, le comte de Provence en les réclamant toutes, Louis XVI en agissant d'après les vues tantôt de l'un, tantôt de l'autre de ses deux frères, causeront eux-mêmes cette Révolution qui bouleversera le monde. Les ennemis de la France s'empareront de Toulon, et alors la famine, la guerre civile, l'échafaud, l'oubli des lois divines feront naître des maux plus grands qu'à aucune autre époque.

8e

De Flore issue de sa mort sera cause,
Un temps devant par jeune et vieille bueyre,
Car les trois lys luy feront telle pause,
Par son fruict sauve comme chair crue mueyre. viii. 18.

Une fleur issue de la tige des trois lys causera elle-même sa mort. Un parti, rival de la royauté, aussi ancien que le monde, et se proclamant principe de toute autorité aura pris naissance en France dans les dernières années de Louis XV. Le premier des trois lys en prenant le titre de roi constitutionnel, les deux autres en octroyant la Charte, arrêteront momentanément l'élan de ce parti, qui mourra comme un enfant venu avant terme lorsque les lys n'auront plus à lui opposer que le rejeton miraculeux d'une tige brisée.

9e

A soustenir la grand cappe troublée,
Pour l'esclaircir les rouges marcheront,
De mort famille sera presque accablée,
Les rouges rouges le rouge assommeront. viii. 19.

Loin de soutenir l'illustre famille des Capétiens, troublée par les premiers événements de la Révolution, les rouges marcheront sur Versailles, puis sur les Tuileries pour assassiner une partie de ses membres. Cette famille sera presque entièrement détruite par des morts violentes ; et le dernier Capétien que les ultrà-révolutionnaires feront monter à l'échafaud sera le rouge Philippe (1er Egalité) qu'ils accuseront de modérantisme.

10e

Le faux message par election feincte,
Couris par urben rompue pache arresté,
Voix acheptée, de sang chapelle teinte,
Et à un autre l'empire contracté. viii. 20.

Une pétition fabriquée aux jacobins et demandant la déchéance de Louis XVI sera présentée à l'Assemblée nationale comme venant de la commune ; les auteurs de ce faux message auront usurpé ainsi la place des élus de Paris. Le pacte constitutionnel arrêté avant entre Louis XVI et la nation sera rompu. On répandra l'argent pour ameuter le peuple et gagner des membres de l'Assemblée. La chapelle des Carmes sera inondée de sang et la Révolution s'emparera définitivement du pouvoir. Celui qui prendra le sceptre de Louis XVI sera un empereur d'une autre race.

11e

Au port de Agde trois fustes entreront,
Portant l'infect, non foy et pestilence,
Passant le pont mil mille embleront,
Et le pont rompre à tierce résistance. viii. 21.

Les trois ordres de l'Etat seront convoqués par le pouvoir, qui, en devenant absolu, aura mis fin aux guerres de religion et des partis. Les Etats-Généraux sont le pont qui unit la nation au roi. C'est par eux que les vœux du peuple arrivent au roi et la volonté du roi au peuple ; mais ces trois ordres chargés des vœux de la nation, imbus de principes anarchiques et irréligieux, pleins de mauvaise foi, dépasseront leur pouvoir et leur mandat, enlèveront successivement toutes les prérogatives royales, et les trois ordres croûleront sous les débris de la monarchie, par la résistance du Tiers-Etat aux volontés du roi.

12e

Gorsan Narbonne par le sel advertir,
Tucham la grace et Parpignan trahie,
La ville rouge n'y voudra consentir,
Par haute vol drap gris vie faillie. viii. 22.

Gorsas (un des auteurs des journées de Versailles) et Narbonne (ministre imposé à Louis XVI), ayant été avertis par un reste de sagesse d'avoir à enrayer la Révolution, un hasard ayant trahi (à Varennes) le plus grand de France et sa belle épouse, la ville révolutionnaire ne voudra point consentir à ce départ du roi qui, vêtu de gris, sera arrêté vers la frontière du Nord. Cette fuite lui arrachera la vie.

13e

Le lieutenant à l'entrée de l'huis,
Assommera le grand de Parpignan,
En se cuidant sauver à Montpertuis,
Sera deçeu bastard de Lusignan. viii. 24.

Drouet à la place de Sausse, commissaire de Varennes, arrêtera le roi arrivé à l'entrée de la porte située après le pont de cette ville. Il fera ainsi tomber du trône, pour être décapité, le maître de Paris, ville qui rappellera alors Parpignan ; le grand de France se sera perdu en pensant se mettre en sûreté à Montmédy ; Narbonne, bâtard de Louis XV, sera déçu dans l'espoir de faire évader son roi.

14e

Lettres trouvées de la Royne les coffres
Point de subscrit sans aucun nom d'autheur,
Par la police seront cachez les coffres,
Qu'on ne sçaura qui sera l'amateur. viii. 23.

Des pièces du gouvernement auquel la Reine prendra la plus grande part seront trouvées dans l'*armoire de fer*, qui ne portera ni écriteau ni nom de fabricant. La Convention cachera les offres faites par la police à ses membres. Une de ces pièces dira : *Tous ces gens-là sont à vendre, et sûrement il n'y en a pas un à louer.* En effet, on ne saura quel homme aime la Révolution pour elle-même.

Digitized by Google

LOUIS XVI ET LOUIS XVII.

15e

Le tiers premier pis que ne fit Néron,
Vuidez vaillant que sang humain respandre,
Réédifier sera le forneron,
Siècle d'or mort, nouveau Roy grand esclandre.
IX. 17.

Le Tiers-Etat, devenu le premier des trois ordres, fera pis que Néron. Emigrez nobles qui portez l'épée, on en veut à vos jours! La fournaise où Dieu laisse éprouver ses saints (*Tanquam aurum in fornace probavit electos Dominus*), sera élevée au lieu où existèrent des fours à tuiles. Le temps de la prospérité, de la paix est passé, Dieu envoie un de ses fléaux, l'exterminateur des peuples!

16e

Dans le milieu de la forest Mayenne,
Sol au Lyon la fouldre tombera,
Le grand bastard issu du grand du Maine,
Ce jour Fougères pointe en sang entrera.
IX. 19.

Le 1er août 1793, quand le Soleil est au signe du Lion, et dans le temps où les droits de Louis XVI (SOLEIL) seront passés à son frère (LYON) comme régent, la Convention, qui aura le pouvoir par le droit de *fait* et non de *naissance*, issue de la lutte du TIERS furieux contre les deux ordres privilégiés, portera un même décret qui frappera de la foudre la reine de France, citée au tribunal révolutionnaire, et les bois où l'armée royaliste cherchera un refuge. A cette époque, 2 novembre 1793, cette armée s'arrêtera à Mayenne, et le lendemain entrera dans Fougères par une ouverture qu'un des canons aura faite dans les ouvrages des Républicains. (MAINE, du grec *Mainè*, être saisi de fureur).

17e

De nuict viendra par la forest de Reines,
Deux pars vaultorte Herne la pierre blanche,
Le moyne noir en gris dedans Varennes,
Esleu cap cause tempeste, feu, sang tranche.
IX. 20.

De nuit, par la porte que la reine aura fait garder, sortiront deux époux en fuite : la reine souche et pierre fondamentale du parti blanc, et le monarque, roi légitime, vêtu de gris. Ils seront arrêtés dedans Varennes. Le Capétien, élu roi constitutionnel, causera une tempête terrible par sa fuite ; le feu de la sédition plus vif que jamais lui fera trancher la tête. (FOREST, du latin *fores*, porte. — HERNE, du grec *Ernos*, souche. — NOIR, anagramme de *roi*).

18e

Au temple haut de Bloys sacre Salonne,
Nuict pont de Loyre prelat, Roy pernicant,
Curseur victoire aux marest de la Lone,
D'où prelature de blancs abormeant.
IX. 21.

En France, du côté de Blois, une sainte insurrection se terminera par le passage de la Loire à gué la nuit, le roi de France se tuant lui-même. La victoire de la Liberté dans les marais de la Vendée, que le flux et le reflux entretiennent, aura déterminé cette marche en avant des blancs abattus et déconcertés, cherchant un refuge hors de leur pays. (SALONNE, du grec *Salos*, agitation. — *Prelatus*, porté en avant. — *Pernecans*, tuant. — *Aborméant*, déconcerté).

19e

Roy et sa cour au lieu de langue halbe,
Dedans le temple vis à vis du palais,
Dans le jardin Duc de Mantor et d'Albe,
Albe et Mantor poignard langue et palais.
IX. 22.

Louis XVI et sa cour se fixeront au lieu où règneront déjà des hâbleurs. Ceux-ci, comme Albion, qui voulut empêcher Hercule, privé de ses flèches, de passer le Rhin, voudront empêcher Louis XVI, privé de toute défense, de passer ce même fleuve, et le renfermeront dans la tour du Temple, vis-à-vis le palais des Templiers. Dans le jardin de cette prison, il y aura le Duc Normant ou de Normandie, le Duc blanc par excellence. Les décrets de l'Assemblée et l'état de la prison causeront des douleurs poignantes à ce Normant blanc.

20e

Puisnay jouant au fresch dessous la tonne,
Le haut du toict du milieu sur la teste,
Le Père Roy au temple sainct Salonne,
Sacrifiant sacrera fum. de feste.
IX. 23.

Le duc Normant devenu Dauphin par la mort d'un frère aîné, et le dernier des enfants survivants de Louis XVI, trop jeune pour connaître ce qui menace sa tête sous l'abri du Temple aux tours rondes, jouera avec le danger dans l'appartement du milieu de la tour du milieu de sa prison. Le roi son père, renfermé au Temple, se sera opposé à la lutte légitime des Royalistes contre les Républicains et, en s'immolant lui-même, il vouera son fils à une mort certaine.

21e

Sur le palais au rochier des fenestres,
Seront avis les deux petits royaux,
Passer aurelle Luthèce Denis cloistres,
Nonnain Mallods avaller verts noyaux.
IX. 24.

Par dessus la toiture du palais des Templiers seront vus les deux jeunes enfants de Louis XVI, aux embrasures profondes des fenêtres du haut de la tour du Temple. On fera passer un décret à Paris qui enlèvera à ces enfants leur mère, réglera leur nourriture et portera la dévastation dans les caveaux de l'abbaye de Saint-Denis. La Convention maudite ne se déclarera la mère des deux petits royaux que pour aggraver leur sort ; ils mourront sans laisser de postérité. (AURELLE, de *aura*, *aurella*, décret. — NONNAIN, mère nourricière. — MALLODS, maudit).

22e

Passant les ponts venir près des rosiers,
Tard arrivé plustost qu'il cuydera,
Viendront les noyes Espagnols à Bésiers,
Qu'icelle chasse emprinse cassera.
IX. 25.

Louis XVIII, passant de l'Angleterre, maîtresse des quatre mers, en France, viendra près de Paris, où la Révolution sera encore florissante. Il se retrouvera tout à coup au milieu de ses sujets, alors qu'il ne pensera plus à un retour prochain. Les Espagnols, abaissés depuis longtemps, s'animeront d'un nouveau courage, sortiront de nouveau de leurs frontières, s'avanceront jusqu'à Toulouse et Bésiers, chassant devant eux les aigles impériales, et cette chasse arrachera l'empire au SOLDAT SIMPLE. (PONTS, mer. — NOYES, *novus*, novice).

23e

Nice sortie surnom de lettres aspres,
La grande Cappe fera présent non sien,
Proche de Vultry aux murs des vertes câpres,
Après plombin le vent à bon essien.
IX. 26.

Après que la victoire aura abandonné celui dont le prénom signifiera *exterminateur* (Appollyon), l'illustre famille Capétienne fera un présent qui sera funeste à elle-même, la Charte que les alliés l'auront obligé d'octroyer à la France. L'Empereur s'embarquera proche de Voltri, où naissent les vertes câpres, et après l'échange de tant de balles homicides, un vent favorable à la paix du monde le portera devant Piombino, à l'île d'Elbe. Une manifestation raisonnée du peuple aura acclamé les Bourbons. (NICE, victoire. — VULTRY, vautour).

24e

Le sublevé ne cognoistra son sceptre,
Les enfants jeunes des plus grands honnira,
Oncques ne fut un plus ord cruel être,
Pour leurs épouses à mort noir bannira.
X. 87.

Louis XVII enlevé de DESSOUS LA TONNE (prison du Temple), ne portera jamais le sceptre qui lui revient de droit. Il s'indignera contre les fils et les petits-fils de ses parents, qui devront occuper un jour sa place au trône. Le roi, Louis XVIII, instruit par Martin de l'existence de cet enfant, descendrait du trône et ses oncles le reconnaîtraient, mais leurs épouses protesteront, et le roi laissera pour toujours dans l'oubli le prisonnier du Temple. (ORD, sale. — NOIR, roi).

25e

Le part soluz mari sera mitré,
Retour conflict passera sur le thuille,
Par cinq cens un trahy sera tiltré,
Narbon et Saulce par couteaux avons d'huille.
IX. 34.

Des deux époux, le mari seul sera coiffé du bonnet phrygien. De retour de Varennes la famille royale, au milieu d'une populace hostile, passera sur la place des Tuileries pour rentrer au palais du même nom. Cinq cents Marseillais attaqueront ce palais et détruiront la monarchie. Parmi le grand nombre de traîtres qui entoureront Louis XVI, titré *roi des Français*, le ministre Narbonne et Sausse, procureur de Varennes, seront cause entre tous que le roi, rendu plus vénérable par l'huile du sacre, sera au milieu des gardes révolutionnaires.

26e

Trois cents seront d'un vouloir et accord,
Que pour venir au bout de leur attainte,
Vingt mois après tous unis et record,
Leur Roy trahy simulant haine fainte.
V. 37.

A la suite du retour de Varennes, 290 royalistes de l'Assemblée constituante ne se refuseront, d'un commun accord, à prendre part aux délibérations n'ayant pas pour objet la défense de la personne et de l'autorité royales, que pour arriver à leur fin, faire rétrograder la Révolution. Vingt mois après, 286 défenseurs de la royauté, unis dans la Convention aux membres de l'Assemblée législative qui, après s'être saisie de la personne de Louis XVI, les aura appelés à prendre part à son exécution, trahiront leur roi en simulant tellement la haine contre lui, que tout le monde y sera trompé, et il y aura unanimité à déclarer Louis XVI coupable.

27e

Alors qu'un Bour. sera fort bon
Portant en soy les marques de justice,
De son sang lors portant long nom,
Par fuite injuste recevra son supplice.
VII. 44.

Alors qu'un Bourbon sera fort bon et qu'il marquera chacune de ses actions au coin de la justice, par sa fuite à VARENNES il recevra un injuste supplice qui répandra, au cri de : *A bas Capet!* son sang, portant alors un nom, maître du trône de France depuis plus de huit siècles.

Digitized by Google

LOUIS XVI.

28e
Quel advenir ! quel faschеux temps approche !
Les morts seront troublez dans leurs tombeaux,
Frère, german, l'ami, le proche au proche,
Pour rouge et blanc causera bien des maux.
x. 96.

29e
Quand la lictière du tourbillon versée,
Et seront faces de leurs manteaux couverts :
La République par gens nouveaux vexée,
Lors blancs et rouges jugeront à l'envers. i. 3.

30e
Par l'univers sera faict un monarque,
Qu'en paix et vie ne sera longuement;
Lors se prendra la piscature barque
Sera régie en plus grand détriment. i. 4.

31e
Chassez seront pour faire long combat,
Par les pays seront plus fort grevez;
Bourg et citez auront plus grand débat,
Carcas. Narbone auront cœur esprouvez. i. 5.

32e
Pol mensolée mourra trois lièvres du rosne,
Fuis les deux prochain tarasc de trois,
Car Mars fera le plus horrible trosne,
De Coq et d'Aigle de France frères trois.
VIII. 46.

33e
Tant d'ans en Gaule les guerres dureront,
Outre la course du Castulon monarque,
Victoire incerte trois grands couronneront,
Aigle, Coq, Lune, Lyon, Soleil en marque.
i. 31.

34e
Quand le deffaut du Soleil lors sera,
Sur le plein jour le monstre sera veu,
Tout autrement on l'interprétera,
Cherté n'a garde nul n'y aura pourveu. III. 34.

35e
Quand seront proches le défaut des lunaires,
De l'un à l'autre ne distant grandement,
Froid, siccité, dangers les frontières,
Même où l'oracle a prins commencement.
III. 4.

36e
Près loing défaut de deux grands luminaires,
Qui surviendra entre l'Avril et Mars ;
O quel cherté ! mais deux grands débonnaires,
Par terre et mer secourront toutes parts.
III. 5.

37e
Dans Temple clos le foudre y entrera,
Les citadins dedans leur fort grevez;
Chevaux, bœufs, hommes, l'onde mur touchera,
Par faim, soif, soubs les plus foibles armez.
III. 6.

38e
Les fugitifs, feu du Ciel sus les piques,
Conflict prochain des corbeaux s'esbatans,
De terre on crie ayde secours ecliques,
Quand près des murs seront les combattans.
III. 7.

39e
Lune obscurcie aux profondes tenebres
Son frère passe de couleur ferrugine
Le grand caché longtemps sous les tenebres
Tiendra le fer dans la playe sanguine.
i. 84.

40e
Le trop bon temps trop de bonté royale
Fais et deffais, prompt, subit, négligence
Legier croira faux l'espouse loyale
Luy mis à mort par sa bénévolence. x. 43.

41e
Tard le monarque se viendra repentir,
De n'avoir mis à mort son adversaire ;
Mais viendra bien à plus haut consentir,
Que tout son sang par mort fera deffaire. i. 36.

Quel avenir ! quel malheureux temps nous menace ! Les sépultures des rois, des saints, de tous en général seront violées. Il y aura division entre le frère et le frère, le parent et le parent, l'ami et l'ami, le voisin et le voisin ; et cela pour le *rouge* et le *blanc* qu'arboreront deux partis qui se partageront la France entière. Cette division causera bien des maux.

Quand le Tiers, le dernier des trois ordres, qui dira n'être *rien*, sera devenu *tout* ou le premier par une révolution, en voilant sa marche vers le pouvoir, et en ne se démasquant que lorsqu'on ne pourra plus revenir en arrière, la chose publique souffrira du gouvernement de gens nés pour obéir. Il n'y aura en présence que deux partis, les blancs et les rouges, et ces deux partis se succéderont au pouvoir en commettant de grandes fautes.

En France, on fera par élection un monarque (Napoléon Ier) dont le règne se passera en des guerres presque continuelles, et dont la vie politique sera abrégée par une abdication forcée. Celui qui prendra en ce temps-là le gouvernement de la barque de Pierre (Pie VII) compromettra, par des concordats avec le monarque élu, le pouvoir temporel et spirituel de l'Eglise.

Les Français, ayant soulevé contre eux-mêmes toute l'Europe pour les longues guerres de la République et de l'Empire, seront chassés des territoires envahis et repoussés jusque dans l'intérieur de leur patrie. Déjà grevés par tant de guerres, ils se verront imposer par les pays étrangers des charges plus lourdes encore. La France, appelée alors à prendre part au gouvernement, tournera son activité vers les débats des Chambres et préparera de nouvelles révolutions; elle aura le cœur cruellement éprouvé par l'occupation étrangère, et plus tard par *la paix à tout prix* (PHILIP. FAISANT DU BON VALET. VIII. 81-82).

La tombe sera ouverte pour longtemps. Trois frères de France songeront à une fuite secrète et précipitée. Deux de trois parviendront à fuir une révolution imminente et pleine de périls. Car la guerre civile fera alors du trône de France le plus horrible trône, sous les gouvernements du coq de la République et de L.-Philippe, de l'aigle de l'Empire et des trois frères de France, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. (POL MENSOLÉE, du grec *polus*, beaucoup, et de *mausolée*, tombeau. — TARASC, du grec *taraxis*, agitation).

Tant d'ans en France les guerres dureront que, outre la République ou la liberté au char sans frein, elles couronneront par le triomphe momentané des partis trois dynasties : celle de l'Aigle des Napoléons, celle du Coq de L.-Philippe Ier, et celle des trois frères de France, ayant pour marque, dans les quatrains, les mots : LUNE (Charles X), LYON (Louis XVIII), SOLEIL (Louis XVI). (CASTULON, de *Castula*, vêtement de la Liberté. Voir les quatrains 165e, 166e, 167e, 41e, 168e, 152e, 228e, 229e, 230e, qui font suite à celui-ci dans la Centurie).

Lorsque Louis XVI, le SOLEIL des trois frères rois, aura disparu dans la tempête la plus noire, le monstre de la Révolution (TARASC) apparaîtra au grand jour. On croira qu'il amène à sa suite le bonheur et la prospérité, et ce sera au contraire le deuil et la ruine. Il ne prendra garde à la cherté des denrées à laquelle nul n'aura pourvu de ceux qui le montreront à découvert (Voir le quatrain 140e, sur Napoléon Ier, qui suit celui-ci dans les Centuries).

Quand les deux frères, qui se tiendront auprès du trône comme des satellites autour d'une planète, et qui tireront tout leur éclat de leur frère aîné SOLEIL, seront près d'émigrer l'un après l'autre, à vingt-trois mois de distance, l'hiver (1788-1789) sera des plus cruels et la sécheresse causera la famine; les puissances voisines menaceront les frontières, même du côté de Saint-Remy, où Nostradamus est né, et de Salon, où il a écrit ses oracles.

Ces mêmes deux grands luminaires (LUNAIRES) ou frères rois rentrés (PRÈS) en France au mois d'AVRIL (1814), s'éloigneront (LOING) de nouveau au mois de MARS suivant ; mais après les Cent-Jours, qui coûteront si cher à la France ! ces deux grands débonnaires reviendront et délivreront leur pays des attaques de l'Europe par terre et par mer (Voir les quatrains 38e, 104e, 195e, pour ce secours, et les 95 et 189 pour le mot DÉBONNAIRE).

Dans la France, dont l'entrée lui aura été fermée, Napoléon entrera, s'élançant de l'île d'Elbe l'épée à la main. Les Français s'imposeront alors eux-mêmes de lourdes charges. Bientôt l'invasion des alliés leur enlèvera des terrains agricoles, des populations entières, des places fortifiées, à la suite du dessous que, plus faibles en nombre et exténués de besoin, ils essuieront à Waterloo (Voir les quatrains 140e et 181e pour le mot TEMPLE, et 150e pour le mot FOUDRE).

Les fugitifs, contre qui le Ciel aura combattu, sembleront la proie prochaine de corbeaux joyeux. Il s'élèvera des cris implorant le secours de Dieu, quand près des murs de Paris seront les vainqueurs et les vaincus, et Dieu alors ramènera les deux grands débonnaires, qui par terre et par mer secourront toutes parts (*Celiques*, de *cœlicus*, céleste. Voir le quatrain 194e).

Le dernier des trois frères rois (LUNE) disparaîtra comme son frère (SOLEIL), au milieu des troubles et des noires machinations de son entourage; mais son frère aura passé baigné dans son propre sang..... Charles X et Louis XVI ont reçu pour MARQUE les mots LUNE et SOLEIL parce que ces deux astres sont frères et qu'ils subissent des éclipses.

Le trop bon temps dont jouira la France l'amènera à désirer un meilleur temps encore par une Révolution à laquelle aidera la bonté trop grande d'un roi, qui ne défendra ni sa couronne ni sa vie. Celui-ci fera et défera des ministres, prendra des résolutions promptes sur lesquelles il reviendra subitement, laissera par négligence la Révolution suivre son cours, croira légèrement les calomnies dirigées contre sa loyale épouse ; son désir même de faire le bonheur de son peuple causera sa mort.

Louis XVI se repentira trop tard de n'avoir pas dissout par la force les Etats-Généraux, et la démonstration des officiers au 1er octobre contre l'Assemblée sera suivie du consentement pur et simple que le roi donnera à tous les articles émis de la Constitution ; et ce qui est plus encore, il consentira à suivre à Paris une populace ameutée, qui un jour fera répandre tout son sang sous le couteau de la guillotine.

Digitized by Google

LOUIS XVI ET RÉPUBLIQUE.

42e

Le juste à tort à mort on viendra mettre,
Publiquement et du milieu esteint :
Si grande peste en ce lieu viendra naistre,
Que les jugeans fuyr seront contraint. IX. 12.

Louis XVI sera mis à mort publiquement sans qu'on ait pu trouver contre lui un chef d'accusation de quelque valeur. Il mourra en face des Tuileries, au milieu de la place où s'allumèrent autrefois des fours à tuile. Le règne de la Terreur fera périr en ce lieu là même tant de victimes que les juges de ce roi n'éviteront que par la fuite la mort qui aura frappé un grand nombre d'entre eux.

43e

Dans siècle ou deux se verra chose estrange,
Rixe intestine et Trosne mis à bas,
Roy trucidé plus digne de louange,
Que d'expirer soubs large coustelas. IX. 12 (*bis*).

Dans un avenir plus ou moins éloigné, on verra une chose bien étrange en raison de la civilisation du moment : la querelle d'un peuple contre son souverain, un trône renversé et la mort d'un roi plus digne d'être loué que d'expirer sous le large couteau de la guillotine (Ce quatr. a été ajouté après les évènements, v^r p. 13, 120).

44e

Celuy qu'estoit bien avant dans le règne,
Ayant chef rouge proche à hiérarchie,
Aspre et cruel et se fera tant craindre,
Succédera à sacré monarchie. VI. 87.

Possédant un pouvoir presque absolu sous le titre de Premier-Consul, Bonaparte, qui aura porté le bonnet rouge mais qui n'aura jamais compris un pouvoir exercé par le peuple même, voudra se saisir du trône. Il fera taire toute opposition par la mort de Georges Cadoudal et de ses complices, par celle du duc d'Enghien, et succédera aussitôt à la monarchie très chrétienne des rois de France.

45e

Avec le noir Rapax et sanguinaire,
Issu du peaultre de l'inhumain Néron,
Emmy deux fleuves main gauche militaire
Sera meurtry par joyne Chaulveron. IX. 76.

Paris, situé entre les deux fleuves Seine et Marne, donnera le signal des guerres les plus longues et les plus désastreuses. Cette ville sera meurtrie par le NÉRON JEUNE OU LE TIERS, qui fera disparaître dans la chaux les restes de ses victimes frappées du glaive ; elle sera meurtrie encore par un roi qui aspirera sur les champs de bataille à la monarchie universelle, après être sorti du gouvernement de la République ou du TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON.

46e

Le règne prins le roy conjurera,
La dame prinse à mort jurés à sort,
La vie à Royne fils on desniera
Et la pellix au fort de la consort, IX. 77.

Le Tiers ayant pris le pouvoir jugera son roi, enverra à la mort ou au tribunal révolutionnaire formé de jurés désignés par le sort LA ROYNE ERGASTE, refusera les moyens de vivre au fils de cette reine restée veuve, et au fort de la Terreur, lorsque tout le monde redoutera de partager le sort du roi et de la reine, la femme publique la Dubarry subira même supplice.

47e

Au grand empire perviendra tost un autre,
Bonté distant plus de felicité,
Régi par un issu non loing du peautre,
Corruer règnes grande infélicité. VI. 67.

Bonaparte, d'une autre race que celle des rois de France, parviendra en peu de jours à s'emparer entièrement du pouvoir chez une nation qui fera la loi à l'Europe. La bonté du régime paternel de Louis XVI sera mise de côté ; on ne connaîtra plus la félicité des beaux jours de ce règne. L'homme qui régira l'Empire sera issu du Directoire, qui aura pris le gouvernail des mains de la Convention. Après avoir renversé bien des trônes, Bonaparte aura le sort le plus déplorable.

48e

Barbare empire par le tiers usurpé,
La plus grand part de son sang mettra à mort,
Par mort senille, par luy, le quart frappé,
Pour peur que sang par le sang ne soit mort. III. 59.

Le pouvoir devenu barbare par l'usurpation qu'en fera le Tiers-État, mettra à mort la famille royale, le clergé, la noblesse et des milliers de gens du peuple. Le plus grand nombre des victimes de la Terreur appartiendra au Tiers-État, et cette persécution sanglante contre le quart de la nation, sans égard au sexe et à l'âge, sera faite de peur que le règne du sang ne soit détruit par le triomphe des bons prêts à verser leur sang.

49e

Contre les rouges sectes se banderont,
Feu, eau, fer, corde par paix se minera,
Au point mourir ceux qui machineront,
Fors un que monde surtout ruynera. IX. 51.

Les partis se coaliseront pour mettre fin au règne des Terroristes, et les Sections elles-mêmes embrasseront la cause de la Convention contre Robespierre et la Commune. La paix dont la France jouira au dedans et au dehors fera négliger l'incendie, les noyades, la guillotine, la corde de la lanterne, à ce point que ceux-là seuls mourront qui conspireront contre le nouvel état de choses, excepté Bonaparte qui portera la ruine dans le monde entier.

50e

La paix s'approche d'un côté et la guerre,
Oncques ne fut la poursuite si grande,
Plaindre homme femme sang d'innocent par terre
Et ce sera de France à toute bande. IX. 52.

Dans cette lutte des partis, la plus longue qu'on ait jamais vue, il y aura d'un côté ceux qui ne reculeront devant aucun sacrifice pour avoir la paix, et de l'autre ceux qui voudront à tout prix le triomphe de plus en plus complet d'idées subversives de toute société. Le sang des hommes, des femmes, des enfants, couvrira la terre dans ces guerres qui armeront le Français contre le Français.

51e

Le Néron jeune dans les trois cheminées,
Fera des paiges vifs pour ardoir jetter :
Heureux qui loing sera de tels menées,
Trois de son sang le feront mort guetter. X. 53.

Dès son arrivée au pouvoir, LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON fera creuser des fosses pleines de chaux pour y consommer les chairs vives de ses victimes, prises dans les trois ordres de l'Etat. Heureux ceux que l'émigration tiendra loin de telles menées ! Trois hommes du gouvernement de ce Néron, Robespierre, Couthon et Saint-Just lui feront attraper tout à coup la mort par l'excès même de leur tyrannie.

52e

Bourdeaux, Poictiers au son de la campane,
A grande classe ira jusqu'à Langon,
Contre Gaulois sera leur tramontane,
Quand monstre hideux naistra près de Orgon. I. 90.

Au son du tocsin, Bordeaux conduira l'avant-garde de son armée jusqu'à Langon, et dans le même temps les Vendéens s'avanceront en grand nombre jusqu'à le Langon (près Fontenay). Bordeaux représentera alors par les Girondins le parti républicain modéré, et la Vendée le parti royaliste. Ces deux partis combattront la prépondérance de Paris, qui ne voudra en France que les Gaulois ; ils succomberont dans la lutte, et aussitôt la *grande terreur* apparaîtra.

53e

Les Dieux feront aux humains apparence,
Ce qu'ils seront autheurs de grand conflict,
Avant ciel veu serain espée et lance,
Que vers main gauche sera plus grand afflict. I. 91.

Dieu fera voir clairement qu'il intervient dans les évènements du monde ; il punira par le Tiers les scandales de la royauté et des ordres privilégiés ; puis brisera l'instrument de sa colère. Avant que le ciel sourie à la terre, il y aura de nombreuses guerres civiles, et la Vendée, située à main gauche, souffrira plus qu'aucune autre contrée de la France.

54e

Sous un la paix partout sera clamée,
Mais non longtemps, pille et rebellion,
Par refus ville, terre et mer entamée,
Morts et captifs le tiers d'un million. I. 92.

A un gouvernement de plusieurs, sous lequel il y aura eu des guerres européennes, succédera le gouvernement d'un seul, et la paix sera proclamée partout ; mais pour moins d'un an. Bonaparte, durant cette paix, agrandira le territoire et l'influence de son gouvernement, malgré le traité d'Amiens ; il tentera inutilement de comprimer la rébellion de Saint-Domingue La conduite de la France envers ses voisins et le refus de l'Angleterre de rendre Malte, rallumera partout une guerre qui transformera la carte de l'Europe. Le tiers de la multitude armée périra ou sera faite prisonnière.

55e

Terre Italique près des monts tremblera,
Lyon et Coq non trop confederez,
En lieu de peur l'un l'autre s'aydera,
Seul Castulon et Celtes moderez. I. 93.

Des combats meurtriers seront livrés dans la Haute-Italie et près des Alpes (1796) (Montenotte, Millesimo, Arcole, Lodi, Rivoli, etc.). Les Français (COQ) forceront les Italiens (LYON) à faire alliance avec eux contre les Autrichiens, et les Italiens se révolteront à diverses reprises. La faiblesse de l'armée française et la crainte que les Italiens auront des Autrichiens resserrera cette alliance. Le gouvernement de la République et les soldats français auront seuls montré la plus grande modération durant cette guerre.

55e (*bis*)

Le tremblement de terre à Mortara,
Cassich Sainct George à demy perfondrez,
Paix assoupie la guerre esveillera,
Dans temple à Pasque abysme enfondrez. IX. 31.

La Haute-Italie tremblera sous les pas des armées victorieuses de la France. Le Piémont, après des combats à mort, se retirera de la lutte avant la fin de la campagne, qui continuera contre les Autrichiens. La haine assoupie par la paix se réveillera lorsque la guerre aura été portée au loin. Les *Pâques véronnaises*, excitées par les passions religieuses, en précipitant dans l'Adige les cadavres des Français, causeront la ruine complète du gouvernement de Venise.

56e

Saturne en Cancer Jupiter avec Mars,
Dedans Février Chaldondon saluterre,
Sault Castallon assailly de trois pars,
Près de Verbiesque conflict mortelle guerre. VIII. 48.

Saturne étant dans le signe du Cancer, et Jupiter conjoint à Mars, au mois de Février, le traité de Tolentino conclu avec le Pape sera le présage heureux du rétablissement du culte. Quelques jours après, la République, assaillie jusque là de trois côtés, mettra fin à la première guerre continentale par les préliminaires de Léoben, près Verbicze. Le traité définitif ne sera conclu qu'après des séances orageuses. Jamais on n'aura livré en aussi peu de temps un aussi grand nombre de combats

Digitized by Google

RÉPUBLIQUE.

57e

De la cité marine et tributaire,
La teste raze prendra la satrapie,
Chasser sordide qui puis sera contraire,
Par quatorze ans tiendra la tyrannie. VII. 13.

Bonaparte n'appartenant pas à la race des rois chevelus, devant la CITÉ MARINE, dont se seront saisis les ENNEMIS, prendra, malgré son rang inférieur dans l'armée, la direction du siége pour chasser l'Anglais sordide (LA PILLE), pillant tout ce qu'il pourra emporter. L'Anglais, dans la suite, sera l'ennemi mortel de Bonaparte qui, comme consul et empereur, gouvernera despotiquement de 1800 à 1814. (*Voir* les quatrains 7e, 143e, 145e, 187e).

58e

Du tout Marseille des habitans changée,
Course et poursuite jusqu'au près de Lyon,
Narbon, Thoulouse par Bourdeaux outragée,
Tuez captifs presque d'un million. I. 72.

Bordeaux, outragé par l'emprisonnement de ses députés, les Girondins, invitera les départements à une coalition générale. Bientôt Marseille, Lyon, Narbonne et Toulouse seront occupés par les armées de la Liberté. Marseille saccagé, sera déclaré rebelle et sans nom, et des massacres nombreux et sans cesse renouvelés ensanglanteront ces villes après leur reddition. (*Voir* pour BOURDEAUX OUTRAGÉE le quatrain 52e).

59e

Par le trafic du grand Lyon changé,
Et la plupart tourné en pristine ruine,
Proye aux soldats par pille vendangé :
Par Jura mont et Suève bruine. II. 74.

Le commerce que Nostradamus a vu naître dans la grande ville de Lyon sera changé tout à coup, et la plupart des métiers seront détruits. Le général conventionnel décidera de laisser périr les Lyonnais par la famine; mais un représentant arrivant avec de nouveaux soldats fera attaquer la ville de tous les côtés, afin que ses soldats aillent faire leurs vendanges. Les Lyonnais auront compté vainement sur les diversions des Piémontais dans le Jura et des Allemands.

60e

Du mont Aymar sera noble obscurcie,
Le mal viendra au joint de Saone et Rhône;
Dans bois cachez soldats, jour de Lucie,
Qui ne fut onc un si horrible throsne. IX. 68.

Amar, de la Montagne, après avoir dénoncé *les machinations de l'aristocratie*, votera la mort de Louis XVI (SOLEIL); il portera la désolation dans le département de l'Ain, entouré de trois côtés par la Saône et le Rhône, qui se joignent à sa frontière. A la tête de ses soldats il arrêtera lui-même Rabaud Saint-Etienne, caché derrière une boiserie. Ces faits auront lieu lorsque la Révolution se sera entièrement démasquée; la France n'aura jamais eu un trône si horrible.

61e

Par la fureur d'un qui attendra l'eau,
Par la grand rage tout l'exercice esmeu,
Chargé de nobles a dix-sept bateaux,
Au long du Rhosne tard messager venu. V. 71.

La Convention tout entière sera émue au récit des atrocités commises à Lyon par un ivrogne toujours en fureur et en rage, mais les massacres n'en continueront pas moins, aux cris de : *A bas les Aristocrates!* Le Rhône charriera des cadavres, et ce ne sera qu'après de grands et de longs malheurs qu'un décret apportera aux Lyonnais la sécurité.

62e

Le ciel (de Plancus la cité) nous présage
Par clairs insignes et par estoilles fixes,
Que de son change subit s'approche l'age,
Ne pour son bien, ne pour ses malefices. III. 46.

Le ciel, par des marques certaines et par les étoiles fixes, nous présage que le moment arrive où la cité de Lyon, fondée par Plancus, perdra son nom, où elle sera subitement ruinée, et cela à la suite d'une insurrection où elle n'aura embrassé franchement ni la bonne cause ni la mauvaise.

63e

Après victoire du Lyon au Lyon
Sus la montaigne de JURA Secatombe,
Delves et brodes septième million,
Lyon, Ulmes à Mansol mort et tombe. VIII. 34.

Après que le monstre dévorant de la Révolution aura triomphé de Lyon, il y aura sur la montagne du Jura une hécatombe des défenseurs de cette ville. L'armée des Alpes, une des sept que la Convention aura mises sur pied par des levées en masse, et une levée exceptionnelle faite en Auvergne auront livré Lyon aux vengeances du gouvernement terroriste qui en fera le sépulcre de ses habitants. (SECATOMBE pour *Hecatombe*. DELVES, pour *Helvii*, pl. du Vivarais. BRODES, pour *Ebrodunum*, Embrun. *Ulmeus*, d'orme, battre).

64e

Des principaux de cité rebellée,
Qui tiendront fort pour liberté ravoir,
Destrencher masses, infelice meslée,
Crys, heurlements à Nantes piteux voir. V. 33.

Spectacle lamentable des principaux de la ville de Nantes, révoltée contre la tyrannie de Paris, qui, après s'être fédérés et armés pour ravoir la liberté, périront sous le fer de la guillotine! Nantes retentira des cris, des hurlements de victimes frappées en masse, réunion infortunée de personnes de tout âge et de tout sexe, qui mourront ensemble.

65e

De Pol MANSOL dans caverne caprine,
Caché et prins extrait hors par la barbe;
Captif mené comme beste mastine,
Par Begourdans amenée près de Tarbe. X. 29.

Un des Terroristes sera découvert dans une caverne des Pyrénées, où il sera tenu longtemps caché, et entraîné par sa barbe inculte hors de sa retraite, il sera mené en laisse comme un chien par les habitants des environs de Tarbes et conduit près de cette ville. (POL MANSOL, *voir* 32e. CAPRINE, *Caprinus*, de chèvre. BEGOURDANS. Tarbes est l'ancienne *Begora*).

66e

Dans la Sardaigne un noble Roy viendra,
Qui ne tiendra que trois ans le Royaume,
Plusieurs couleurs avec soy conjoindra,
Luy même après soin sommeil marrit scome. VIII. 88.

Charles-Emmanuel, de la vieille maison de Savoie, transportera dans l'île de Sardaigne le siége d'un gouvernement qu'il ne tiendra que trois ans et six mois (10 décembre 1798-4 juin 1802). Il verra son entourage arborer dans son propre palais les couleurs de divers partis politiques. Il abdiquera de lui-même pour se livrer à la douleur de la mort de son épouse. En se tenant en dehors des affaires européennes durant ces trois ans, conduite que son successeur tiendra aussi, il donnera lieu à un mot piquant. (SCOMMA, raillerie).

67e

Avant l'assaut l'oraison prononcée,
Milan prins d'Aigle par embusches deceus,
Muraille antique par canons enfoncée,
Par feu et sang à mercy peu receus. III. 37.

Bonaparte fera une proclamation à son armée avant de s'approcher de Milan, tombée au pouvoir de l'aigle autrichienne, dont les défenseurs n'éviteront pas les piéges qu'il leur tendra. L'antique Pavie sera foudroyée par l'artillerie française, après une révolte; elle sera livrée au pillage, et le plus grand nombre des insurgés sera sabré.

68e

La gent Gauloise et nation estrange,
Outre les monts, morts, prins et profugez:
Au mois contraire et proche de vendange,
Par les Seigneurs en accord redigez. III. 38.

Les Autrichiens, qui seront toujours *les étrangers* pour les Italiens, et les Français passeront les monts et se livreront des combats avec chances diverses. Après vingt années de lutte, ils ouvriront un congrès à Châtillon, au mois néfaste de février, lorsque la guerre sera au moment de devenir une guerre d'extermination par les exigences des rois unis par un traité contre l'ennemi commun. (Le mot SEIGNEURS est une seconde fois dans Nostradamus, et pour le même fait. 65e).

69e

A cité neuve pensif pour condamner,
Loisel de proye au ciel se vient offrir :
Après victoire à captif pardonner,
Crémone et Mantoue grands maux aura souffert I. 24.

A Villa-Nova, Bonaparte inquiet sur l'avenir de sa conquête et sur le sort de son armée, condamnera l'abandon où le Directoire semble le laisser, et dans cette bataille, pour sauver son armée par une victoire, il s'exposera à la mort sur le *pont d'Arcole*. Vainqueur, il traitera aussitôt avec la plus grande générosité le défenseur de Mantoue réduit à l'extrémité. Le nord de l'Italie aura cruellement souffert durant cette première guerre.

70e

Naufrage à classe près d'onde Adriatique,
La terre esmeue sur l'air en terre mis,
Egypte tremble augment mahometique,
L'héraut se rendre à crier est commis. II. 86.

Dans la Méditerranée, près du port d'Alexandre-le-Grand, la flotte française sera détruite par les Anglais. L'armée de débarquement sera émue en apprenant que le vaisseau amiral a sauté en l'air, et que les débris de la flotte couvrent le rivage. L'Egypte, première conquête des Arabes mahométans, sera forcée d'obéir à de nouveaux vainqueurs. La défaite d'Aboukir et la résistance de S-Jean d'Acre, qui ne se rendra pas malgré les sommations, feront échouer cette entreprise.

71e

Si France passes outre mer Lygustique,
Tu te verras en isles et mers enclos;
Mahomet contraire, plus mer Adriatique,
Chevaux et d'asnes t'y rongeras les os. III. 23.

France, lorsque tu te gouverneras toi-même, si ta flotte sortie de Toulon, passant devant Gênes, traverse la mer Lygustique, entre la Corse et l'Italie, et va bien au-delà, tu te verras renfermée dans l'île de Malte et l'île d'Alexandrie par la destruction de cette flotte à Aboukir. Les Mahométans, jusque-là tes alliés, s'opposeront à ton entreprise; mais tu auras un ennemi plus redoutable dans les Anglais, qui croiseront depuis longtemps dans la Méditerranée. Avant de capituler à Malte et à Alexandrie, tu éprouveras une famine des plus cruelles.

72e

De l'entreprinse grande confusion,
Perte de gens, thrésor innumérable;
Tu n'y dois faire encore extension,
France à mon dire, fais que sois recordable. III. 24.

Cette entreprise, en te faisant perdre ton influence séculaire dans l'Orient, tournera à ta confusion, car tu n'auras combattu que pour le plus grand avantage de tes ennemis, les Anglais. Le quart à peine de tes enfants reverra leur patrie; des sommes immenses auront été dépensées. Le moment ne sera pas encore arrivé où tu dois t'agrandir de ce côté. France, n'oublie pas ce que je te dis ici, car tu puiseras de l'espoir dans ma prophétie.

Digitized by Google

73e

Le chef qu'aura conduit peuple infiny,
Loing de son ciel de mœurs et langue estrange,
Cinq mille en Crète et Thessale finy,
Le chef fuyant sauvé en marine grange i. 98.

Bonaparte, général d'une république, conduira une flotte nombreuse portant une armée de débarquement et tous les éléments de colonisation sous le ciel tropical de l'Egypte, loin du ciel tempéré de la France, chez un peuple étranger et par sa langue et par ses mœurs. Les Turcs de Constantinople, maîtres de la Crète et de la Thessalie, unis aux Anglais, ramèneront les restes de cette expédition. Il n'y aura plus à la fin que 5,000 hommes en état de porter les armes. Le chef aura laissé longtemps auparavant son armée sans la prévenir et sera arrivé en France sur un vaisseau, après avoir échappé dans sa fuite à la flotte anglaise.

74e

L'Oriental sortira de son siége,
Passer les monts Appenons voir la Gaule,
Transpercera le ciel, les eaux et neige,
Et un chacun frappera de sa gaule. ii. 29.

Apprenant l'état des choses dans le nord de l'Italie et en France, Bonaparte sortira d'un pays oriental qu'il aura administré après l'avoir conquis ; il s'emparera aussitôt du pouvoir en France, et aussitôt escaladera le Grand-Saint-Bernard et le Simplon, traversant les nuages du ciel, les neiges fondues et les neiges éternelles. Il reconquerra l'Italie, et tout cédera à la force de son épée en France et à l'étranger.

75e

Quand les colonnes de bois grande tremblée,
D'auster conduicte couverte de rubriche,
Tant vuidera dehors une assemblée
Trembler Vienne et le païs d'Autriche. i. 82.

Quand la France, agitée par les partis et menacée par les ennemis extérieurs, couverte de décrets de sang, reposera sur cinq Directeurs trop faibles, Bonaparte, ramené par le vent du Midi, videra si complètement l'assemblée des Cinq-Cents, que, seul maître, il renverra la terreur chez les Autrichiens, redevenus maîtres de l'Italie après les victoires qui l'auront conduit lui-même jusqu'aux portes de Vienne.

76e

De l'Aquilon les efforts seront grands,
Sur l'Océan sera la porte ouverte,
Le règne en l'isle sera reintegrand,
Tremblera Londres par voile descouverte. ii. 68.

La France préparera à Boulogne les plus grands armements pour pénétrer chez sa rivale, qui fera de suprêmes efforts pour fermer la porte que l'Océan tient ouverte. Alors, dans l'île, le pouvoir royal un moment diminué sera réintégré dans tous ses droits. Londres tremblera à la vue des deux mille voiles qui la menaceront ; mais elle en sera quitte pour la peur. Bonaparte dans ce temps montera au trône comme le marque le quatrain qui vient après dans la Centurie (*Voir* 134e)

87e

Les habitants des deux bords de la Seine,
Dans la saison que meurit le raisin,
Seront occis jugulez par centaine,
Et le voisin craindra pour son voisin. viii. 79.

Nota. — *Les douze quatrains qui suivent ne sont pas de Nostradamus, ils ont été introduits dans une édition postérieure à 1802* (voir p. 120 la note critique).

(1792). Les Parisiens, dans le mois de septembre, mourront par centaines, massacrés dans les prisons ou portés sur l'échafaud, et l'on ne croira personne à l'abri de cette persécution,

28e

Quel advenir ! quel fascheux temps approche !
Les morts seront troublez dans les tombeaux :
Frère, german, l'ami, le proche au proche,
Pour rouge et blanc causera bien des maux. x. 96.

(1793). Quel avenir ! quel malheureux temps nous menace ! Les sépultures des rois, des saints, de tous en général seront violées. Il y aura division entre le frère et le frère, le parent et le parent, l'ami et l'ami, le voisin et le voisin ; et cela pour le *rouge* ou le *blanc* qu'arboreront deux partis qui se partageront la France entière. Cette division causera bien des maux.

43e

Dans siècle ou deux se verra chose estrange,
Rixe intestine et Trosne mis à bas,
Roy trucidé plus digne de louange,
Que d'expirer soubs large coustelas. ix. 13.

(1793). Dans un avenir plus ou moins éloigné, on verra une chose bien étrange en raison de la civilisation du moment : la querelle d'un peuple contre son souverain, un trône renversé et la mort d'un roi plus digne d'être loué, que d'expirer sous le large couteau de la guillotine.

6e

Dans maint citez maint échaffauds dressez,
Seront rougis du sang de Noble et Prestre,
Nones et Clercz à mourir empressez,
Tous trucidez à l'envi voudront estre. vi. 93.

(1793). Après le meurtre de Louis XVI sur le seul échafaud politique dressé en France, les deux ordres privilégiés persécutés par le Néron moderne où le Tiers rougiront de leur sang les nombreux échafauds dressés aussitôt en un grand nombre de villes. Les religieuses et les moindres d'entre le clergé s'empresseront à mourir et tous s'encourageront mutuellement à subir la mort.

77e

Grand pugne et clade entre le coq et l'aigle,
En terre Belge et non loin de Flurus ;
Le cent pour cent rendra l'orge et le seigle,
Par sang versé des vainqueurs et vaincus. viii. 75.

(1794). (*Pugna*, combat ; *clades*, perte. *W.*) « La première bataille de Fleurus est livrée (16 juin). L'action reste indécise ; les pertes sont à peu près égales de part et d'autre. Les deux armées reprennent leur position. » (*Montg.*, VI. 213). « Deuxième bataille de Fleurus (26 juin). L'action dure 15 heures. Les Français ont 7,000 morts ou blessés, les alliés 10,000 tués ou blessés, et 3,000 prisonniers. » (*Id.* 217). Cette bataille fut une des plus acharnées de la campagne entre deux armées d'environ 80,000 hommes chacune. Elle s'appela de Fleurus, quoique ce village y joua un rôle fort secondaire. » (*Thiers*, X. 45).

78e

D'Arcole et de Lodi en pays Italique,
Au temps futur les coqs l'aigle repoulseront,
Tedesq, Hongrois, Lombards, armée Germanique,
Devant Gaulois vainqueurs bagages plieront. ix. 16.

(1796). Les 24 et 25 novembre, bataille d'Arcole ; le 10 mai précédent, les mêmes ennemis avaient livré une bataille à Lodi. Bonaparte vainqueur sous le drapeau du coq républicain, repousse de l'Italie l'aigle du Saint Empire, dont les défenseurs sont Autrichiens, Hongrois, Lombards et Allemands. Tous ces peuples battent en retraite devant les Français.

79e

Francque exercite à travers le Teyrol,
Doit surmonter vaillamment mille obstacles,
Le coq de l'aigle imitera le vol,
Mais plus vaillant fera plus grand miracles. x. 49.

(1797). « Bonaparte était arrivé en quinze jours au sommet des Alpes... Dans le Tyrol, Joubert justifiait sa confiance en livrant des combats de géants... Joubert, après avoir ainsi déblayé le Tyrol, marchait à travers le Putersthal pour rejoindre son général en chef. Bonaparte allait réunir Joubert et Massena, et marcher sur Vienne. Son adversaire rompu faisait effort pour rallier ses débris. » (*Thiers*, IX. 77).

80e

Le more blanc d'Autrich, de Germanie,
Fera trembler les renommés souldards,
Valeur gauloise et martial génie,
Ebranlera le trosne des Césars. x. 8.

(1797). « Charles-Louis de Lorraine (le prince), archiduc d'Autriche, force Jourdan à repasser le Rhin... Moreau n'a de salut que dans une retraite... Bonaparte écrasait les Autrichiens en Italie. L'Autriche qui, selon les paroles de Bonaparte, avait jusqu'ici dirigé contre lui des armées sans général, lui offrit cette fois un général sans armée... Les Français vinrent camper à trente lieues de Vienne. » (*Feller*). « Bonaparte, modeste jusqu'à Lodi, ne croyait maintenant aucun génie égal au sien et aucun soldat égal au soldat Français. » (*Thiers*, IX. 71).

81e

Pugne sanglant à l'entour de Plaisance,
Entre Gaulois et venus d'Arkangel,
L'ours de Russie au gentil coq de France,
Donra la chasse et prendra le drapel. viii. 68.

(1799). « Alexandrie, Mantoue venaient d'ouvrir leurs portes... La masse agissante des Austro-Russes se trouvait de soixante et quelques mille. Joubert assemble un conseil de guerre, l'avis général fut de rentrer dans l'Apennin et de se borner à la défensive. Joubert allait exécuter sa résolution, lorsqu'il fut prévenu par Suwarow et obligé d'accepter la bataille... La position française était forte à Novi (dans la Ligurie), Suwarow résolut de l'attaquer avec sa violence accoutumée... Joubert reçut une balle qui l'étendit par terre... Pendant quatre heures les Français, immobiles comme des murailles, résistent avec une admirable froideur à toute la furie des Russes. Ils n'avaient fait encore que des pertes peu considérables. Les Austro-Russes, au contraire, avaient été horriblement traités... Suwarow redouble d'efforts au centre, vers Novi, et gagne la bataille... Les Français avaient perdu le général en chef et quatre drapeaux. » (*Id.*, X. 364).

81e (*bis*)

Pugne meurtrier aux champs de Ligurie,
Gaule perdra le chef de ses guerriers,
Rester victoire à l'ours de Sibérie,
Mais sang des siens rougira ses lauriers. ix. 35.

82e

Guerrier fameux de loingtaine contrade,
Subit retourne au grand heur des Gallois ;
Les gouvernants tost de cheoir de hauct grade,
Et partisans réduicts estre aux abbois. viii. 82.

(1799). « Les dépêches contenant le récit de l'expédition de Syrie produisirent un effet extraordinaire, et confirmèrent cette idée que le héros de Castiglione et de Rivoli resterait vainqueur partout où il se montrerait... En apprenant que Bonaparte était mouillé sur la côte, les habitants de la Provence crurent leur sauveur arrivé (9 octobre). (*Thiers*, X.) Le 9-10 novembre, le coup d'Etat du dix-huit brumaire renverse les cinq Directeurs et réduit les Cinq-Cents à fuir.

83e

Le noir qu'aura de tous les saints le nom,
Conquestera l'isle Saint Dominique ;
Le blanc qu'accourt au bruit de son renom,
Le sousmettra à la grand République. v. 77.

(1801). « Toussaint-Louverture est né en 1745, à Saint-Domingue, de parents esclaves. Révolte des nègres en 1791... Après que la liberté des hommes de couleur fut proclamée en France, Toussaint entra au service de la République... Il défit les Anglais en 1797, dans l'Ours de Saint-Domingue... Il devint maître de la Colonie. En 1801, il se vit obligé de se soumettre au général Leclerc... Il fut déporté en France, où il mourut le 27 avril 1803. » (*Feller*).

Digitized by Google

PERSÉCUTION RELIGIEUSE.

84e

Du lac Leman les sermons fascheront,
Des jours seront reduicts pour des semaines,
Puis moys, puis an, puis tous défailliront,
Les magistrats damneront leurs loix vaines. I. 47.

Les écrits de Rousseau, né sur le bord du lac Léman, et de Voltaire, qui habitera vingt ans auprès de ce même lac, prépareront la révolution politique et religieuse qui éclatera dix ans après leur mort. Dans cette révolution, les jours, les semaines, les mois prendront d'autres noms et leur division sera changée; puis l'abdication du catholicisme complètera la ruine de toutes les institutions premières. Les auteurs de ces changements, en revenant au principe de la Légitimité (en 1815), condamneront leurs utopies. (*Voir* le quatrain 209e : DU LEMAN FAUTES SERONT BIEN DESNUÉES).

85e

Faux exposer viendra Topographie,
Seront les cruches des monuments ouvertes
Pullulera Secte, saincte Philosophie,
Pour blanche et noire et pour antique verte. VII. 14.

On multipliera les écrits contre la Religion et la royauté. Les Provinces feront place aux départements divisés en arrondissements, cantons, communes. Jamais on n'aura vu autant de partis politiques. Dans le siècle des philosophes il n'y aura de vraie philosophie chrétienne que du côté de ceux qui combattront pour la cocarde ou blanche ou noire ou verte de l'ancienne maison de Bourbon. (Ce quatrain est précédé du 57e dans les Centuries).

87e

Les habitants des deux bords de la Seine,
Dans la saison que meurit le raisin,
Seront occis jugulez par centaine,
Et le voisin craindra pour son voisin. VIII. 79.

Les Parisiens, dans le mois de septembre (1792), mourront par centaine, massacrés dans les prisons ou portés sur l'échafaud, et l'on ne croira personne à l'abri de cette persécution. (Ce quatrain a été introduit depuis 1802 dans le livre de Nostradamus. *Voir* p. 13 et 120).

88e

Des innocens le sang de veufve et vierge,
Tant de maux faits par moyen ce grand Roge;
Saincts simulachres trempez en ardent cierge,
De frayeur crainte ne verra nul que boge. VIII. 80.

Le règne de la Terreur causera tant de maux, que l'on n'épargnera ni les épouses des suppliciés, ni leurs filles, ni leurs plus jeunes enfants. Les statues, les tableaux et les ornements des églises seront livrés aux flammes. La frayeur sera si grande que personne n'osera conspirer la ruine de ce gouvernement. (Ce GRAND ROGE est la personnification du parti politique des *rouges*. Le Prophète emploie 30 fois le mot ROUGE, et toujours pour ce parti révolutionnaire).

89e

La pitié grande sera sans loing tarder,
Ceux qui donnoyent seront contraints de prendre,
Nuds affamez de froid, soif foy bander,
Les monts passer commettant grand esclandre. VI. 69.

La Révolution dès les premiers jours fera du clergé un objet de pitié. Les séculiers et les réguliers qui secouraient tant de misères seront contraints de recevoir un traitement pour vivre. Leur costume sera proscrit, et ceux qui par grande foi refuseront le serment à la constitution civile du clergé seront privés de leur traitement, on leur refusera le *feu* et l'*eau*, et ils passeront les monts exposant leur état au monde entier, stupéfait d'une telle persécution.

90e

En bref seront de retour sacrifices,
Contrevenans seront mis à martyre :
Plus ne seront Moynes, Abbés ne Novices,
Le miel sera beaucoup plus cher que cire. I. 44.

Les églises seront sans sacrifices, mais pour dix-huit mois seulement. On abolira les vœux monastiques, on décrétera une constitution civile du clergé et un serment sera exigé. Les contrevenants seront persécutés et mis à mort pour leur foi. On abjurera le christianisme. Plus de culte, la cire pour cierge devenue sans emploi sera moins chère que le miel.

91e

Ceux qui estoient au règne pour sçavoir,
Au Royal change deviendront appouvris,
Uns exilez sans appuy or n'avoir
Lettrez et lettres ne seront à grand pris. VI. 8.

Ceux qui dominaient tout par le savoir et qui recevaient de puissants encouragements du gouvernement royal, protecteur des lettres et des sciences, seront délaissés et persécutés au changement du gouvernement monarchique en un gouvernement républicain. Les uns, sans appui, sans fortune, prendront en exil un métier pour vivre. Les études dirigées vers un but pratique en rapport avec les besoins de la Révolution seront seules comptées pour quelque chose.

92e

Aux sacrez temples seront faict escandales;
Comptez seront par honneurs et louanges,
D'un que on grave d'argent d'or les médalles,
La fin sera en tourments bien estranges. VI. 9.

Des hommes consacrés à Dieu professeront des principes anarchiques, ce qui leur vaudra d'être promus aux plus hautes dignités civiles et religieuses. Deux jours après que la constitution civile du clergé aura été adoptée par l'Assemblée nationale (12 juillet 1790), un évêque et des prêtres concourront à la solennité de la fête de la Fédération. Des médailles commémoratives de la messe du Champ-de-Mars seront frappées, et tout cela se terminera par la ruine du trône et de l'autel.

93e

Un peu de temps les temples des couleurs :
De blanc et noir des deux entremeslée,
Rouges et jaunes leur embleront les leurs,
Sang, terre, peste, faim, feu, d'eau affolée. VI. 10.

Les temples qui revêtaient les couleurs de la monarchie chrétienne (NOIR, BLANC, GRIS) en seront dépouillés par le gouvernement révolutionnaire, qui leur donnera les siennes (celles des ROUGES et d'un clergé asservi, JAUNES). La France perdra la raison au milieu du sang des échafauds, de la guerre civile, de la peste libérale et anti-religieuse, de la famine, de l'incendie et des noyades. (*Voir* le quatrain 7e. AFFOLÉE, *voir* 16e, 98e et 194e).

94e

Temples sacrez prime façon Romaine,
Rejetteront les goffres fondements :
Prenant leurs loix premières et humaines,
Chassant non tout des saints le cultement. II. 8.

Les saints temples, à l'occasion d'un culte renouvelé de l'ancienne Rome, seront dédiés à l'Être suprême. On rejettera les mystères, vrais fondements de la Religion, en la replaçant dans l'état où elle fut autrefois entre les mains des Philosophes, et l'on dira que ce culte est la pratique des devoirs de l'homme. Le jour même où l'on décrétera que le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême, on proclamera la liberté des cultes.

95e

Neuf ans le règne le maigre en paix tiendra,
Puis il cherra en soif si sanguinaire,
Pour luy grand peuple sans foy, sans loy mourra,
Tué par un beaucoup plus débonnaire. II. 9.

Bonaparte, d'une maigreur excessive jusqu'en 1805, gouvernera en maître durant neuf ans (1800-1809) sans que les partis ou les ennemis cherchent à le renverser du trône; puis il commencera des guerres si meurtrières, que le peuple qu'il aura nommé LE GRAND PEUPLE mourra aveuglément pour lui, qu'on accusera de manquer à sa parole et de ne reconnaître aucun droit des gens. La nouvelle du retour d'un roi ami de la paix le précipitera du trône. (SANGUINAIRE, *voir* 45e. GRAND PEUPLE, *voir* 118e, 141e, 168e, 195e. DÉBONNAIRE, 36e, 189e).

96e

Avant longtemps le tout sera rangé,
Nous espérons un siècle bien senestre :
L'estat des masques et des seuls bien changé.
Peu trouveront qu'à son rang veuille être. II. 10.

Après un petit nombre d'années d'anarchie, le Premier Consul rétablira l'ordre dans tout et partout, mais le SIÈCLE D'OR (15e) sera passé, et le gouvernement nouveau préparera un siècle plein de malheurs. L'état du Tiers ou du peuple qui s'était emparé du pouvoir sera bien changé sous ce maître, l'état du clergé séculier et régulier sera tout autre qu'avant la révolution. L'amour de l'Egalité aura fait que dans la noblesse, le clergé et le peuple, peu d'hommes voudront conserver leur rang. (MASQUES, *voir* 29e. SEULS, *voir* 98e, 109e, 109e *bis*).

97e

Le prochain fils de Lasnier parviendra,
Tant eslevé jusqu'au règne des fors :
Son aspre gloire un chacun la craindra,
Mais ses enfants du règne gettez hors. II. 11.

Le propre fils d'un homme plein de courage parviendra au trône de sa patrie et jusqu'au trône des étrangers. Chacun tremblera devant sa gloire désireuse d'acquérir, mais son propre enfant et son enfant d'adoption perdront l'un le trône de France, l'autre celui d'Italie, et ils mourront hors de leur patrie. (LASNIER, *lanier*, espèce de faucon, oiseau de proie. FORS, du *dehors*, *voir* le quatr. 174e. SES ENFANTS, *voir* 144e, 133e, 136e, 171e, 211e).

98e

Yeux clos ouvert d'antique fantaisie,
L'habit des seuls seront mis à néant,
Le grand monarque chatiera leur frénaisie,
Ravir des temples le trésor par devant. II. 12.

On refusera de voir la beauté, la divinité du christianisme; l'éducation sera toute païenne et il n'y aura de beau que ce qui rappellera les fêtes antiques de Sparte ou de Rome. On proscrira l'habit des personnes consacrées à Dieu. Napoléon-le-Grand châtiera la démence furieuse des persécuteurs de la religion, mais ils auront auparavant pillé le trésor des églises.

99e

Le corps sans âme plus n'estre en sacrifice,
Jour de la mort mis en nativité,
L'esprit divin fera l'âme felice :
Voyant le verbe en son éternité. II. 13.

Sous cet Empereur l'ère des martyrs sera passée; on honorera la mémoire des victimes de la Révolution, et le jour de leur mort sera regardé comme le jour de leur entrée dans la véritable vie (*dies natalis*). Dieu donnera le bonheur à ces âmes qui contempleront le Verbe durant l'éternité.

Digitized by Google

PERSÉCUTION RELIGIEUSE.

100e

Aux lieux sacrez animaux veu à trixe,
Avec celuy qui n'osera le jour,
A Carcassonne pour disgrâce propice,
Sera posé pour plus ample séjour. IX. 71.

Dans le lieu saint changé en écurie et en étable, on verra des animaux couverts de poil (*Thrix*, poil), et on y honorera publiquement ce qui révolte la pudeur. La Religion aura perdu toute joie (*Chara*, joie, *Chasôn*, reculant); mais cette disgrâce momentanée lui sera favorable, elle reparaîtra plus respectée que jamais et son pouvoir sur les âmes sera plus durable.

101e

Encore seront les saints temples pollus,
Et expillez par Sénat Tholosain,
Saturne deux trois siècles révolus
Dans Avril, May gens de nouveau levain. IX. 72.

Après les guerres de religion, en 1558, on reverra encore les églises profanées et pillées par décret de la Convention. Cette révolution religieuse et sociale aura commencé dans les idées après deux siècles révolus (1758) et ne se terminera qu'après trois siècles (1858). C'est dans les mois d'AVRIL et de MAY 1789 que, par la convocation et la réunion des Etats-Généraux, LA RÉPUBLIQUE PAR GENS NOUVEAUX commencera à être VEXÉE (*Voir* le quatr. 29e).

102e

Grand Po, grand mal pour Gaulois recevra,
Vaine terreur au maritin Lyon :
Peuple infiny par la mer passera,
Sans échapper le quart d'un Million. II. 94.

Les rives du Pô sur tout son parcours seront ensanglantées à l'occasion des Français, qui en feront leur champ de bataille contre les Autrichiens. Le vainqueur, effrayé de la présence de la flotte anglaise dans le golfe de Lyon, n'en tentera pas moins de faire passer par mer, jusqu'en Egypte, le plus grand armement qui ait couvert les mers ; sa terreur sera vaine, car les Anglais le poursuivront de tous les côtés sans pouvoir l'atteindre. Pas même le quart de cette multitude ne reverra sa patrie (*Voir* le quatr. 73e).

103e

Les lieux peuplez seront inhabitables :
Pour champs avoir grande division :
Règnes livrez à prudens incapables,
Lors les grands frères mort et dissension. II. 95.

Les châteaux et les presbytères habités depuis des siècles seront désertés à la suite de décrets qui, pour morceler la grande propriété, dépouilleront de ses biens le clergé et de son droit d'aînesse la noblesse. Louis XVI livrera tout pouvoir à l'Assemblée nationale, composée d'hommes comprenant la nécessité de réformer la Constitution, mais qui seront incapables de fixer des bornes à la Révolution. L'un des trois frères de France mourra sur l'échafaud ; les autres règneront au milieu des guerres civiles.

104e

Flambeau ardent à ciel soir sera veu,
Près de la fin et principe du Rosne,
Famine, glaive : tard du secours pourveu,
La perse tourne envahit Mécedoine. II. 96.

Pie VI, vicaire de J.-C., qui porte en main le flambeau de la foi, sera vu au soir de sa vie à Valence, entre la source et l'embouchure du Rhône. L'Italie aura éprouvé de bien grands maux : la famine et la guerre. Dieu pourvoira enfin aux besoins de l'Eglise ; les ennemis attaquant les Français au centre de leurs opérations les repousseront, et l'on pourra procéder à l'élection du nouveau pape.

105e

Romain Pontife garde de t'approcher,
De la cité que deux fleuves arrouse,
Ton sang viendra auprès de là cracher,
Toy et les tiens quand fleurira la rose. II. 97.

Pie VI, tu seras enlevé de Rome et conduit prisonnier en divers lieux de l'Italie, et enfin en France. Garde d'approcher de Lyon, ville arrosée par le Rhône et la Saône. C'est là que toi et les prêtres de ton Eglise, retenus prisonniers, vous mourrez lorsque le pouvoir des rouges sera florissant. (ROSE, *voir* le quatr. 22e : PASSANT LES PONTS VENIR PRÈS DES ROSIERS.

106e

Celuy de sang reperse le visage,
De la victime proche sacrifiée,
Tonant en Leo, augure par présage,
Mis estre à mort lors pour la fiancée. II. 98.

Pie VI, pour avoir honoré publiquement Louis XVI, victime sacrifiée peu avant dans un royaume voisin et dont le visage aura baigné dans le sang, tirera un augure funeste de la guerre portée dans le nord de l'Italie par les républicains. Les mauvais traitements amèneront sa mort par haine de l'Eglise, épouse de J.-C., dont les noces mystiques n'auront lieu que dans le ciel.

107e

Terroir Romain qu'interprétoit augure,
Par gent Gauloise par trop sera vexée :
Mais nation Celtique craindra l'heure,
Boreas classe trop loing l'avoir poussée. II. 99.

Les Etats de l'Eglise qui étaient le *templum* de l'augure romain, par des envahissements successifs seront totalement soustraits au pouvoir du souverain Pontife Pie VII ; mais le peuple français, à un moment, tremblera d'avoir poussé son armée trop loin vers le nord-est, et dans une région glaciale. Un froid précoce et des plus pénétrants détruira cette armée. (VEXÉE, *voir* : VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE, 127e).

108e

Dedans les îsles si horrible tumulte,
Rien on n'orra qu'une bellique brigue,
Tant grand sera des prédateurs l'insulte,
Qu'on se viendra ranger à la grand ligue. II. 100.

A la suite de cette campagne désastreuse où Napoléon n'aura eu à combattre que les Russes, les îles Britanniques feront de tous côtés appel aux armes pour achever la ruine de l'ennemi commun. L'esprit de conquête de l'Empereur, son attitude hostile, ses paroles fières, ses refus de conclure la paix réuniront contre lui tous les peuples dans une coalition continentale.

42e

Le juste à tort à mort on viendra mettre,
Publiquement et du milieu esteint;
Si grande peste en ce lieu viendra naistre,
Que les jugeans fuyr seront contraint. IX. 12.

Louis XVI sera mis à mort publiquement sans qu'on ait pu trouver contre lui un chef d'accusation de quelque valeur. Il mourra en face des Tuileries, au milieu de la place où s'allumèrent autrefois des fours à tuiles. Le règne de la Terreur fera périr en ce lieu là même tant de victimes, que les juges de ce roi n'éviteront que par la fuite la mort qui aura frappé un grand nombre d'entre eux.

109e

Devant le peuple sang sera respandu,
Que du haut ciel ne viendra eslongner,
Mais d'un long temps ne sera entendu,
L'esprit d'un seul le viendra tesmoigner. IV. 49.

Louis XVI répandra son sang devant le peuple, et cette mort d'un criminel que subira le juste le conduira au ciel (*Fils de saint Louis, montez au ciel !*) Il demandera que son sang ne retombe pas sur son peuple ; mais le ciel restera longtemps sourd à cette VOIX SAINTE. Pie VI rendra témoignage, non comme souverain Pontife, mais comme prêtre, de la sainteté du roi-martyr.

109e

Ouy sous terre sainte d'âme voix sainte,
Humaine flamme pour divine voir luire,
Fera des seuls de leur sang terre tainte,
Et les saints temples pour les impurs détruire. IV. 24.

La voix du roi-martyr se fera entendre sous la terre sainte du cimetière de la Madeleine. Le flambeau de la Raison, pour éteindre celui de la Révélation, couvrira la terre du sang des personnes consacrées à Dieu ; et sur le tabernacle vide des églises s'asseoira l'impure déesse de la Raison. (SEULS, *voir* les quatr. 96e, 98e. DE SANG TERRE TEINTE, *voir* : DE SANG CHAPELLE TEINTE, 10e).

110e

Corps sublimes sans fin à l'œil visibles,
Obnubiler viendra par ces raisons,
Corps, front comprins, sens chefs et invisibles,
Diminuant les sacrées oraisons. IV. 25.

Le corps sublime du clergé que l'œil de l'homme verra sur la terre jusqu'au dernier jour du monde perdra de son éclat à la suite de cette persécution faite pour le triomphe de la Raison. Les fidèles ou le corps de l'Eglise unis au chef, le souverain Pontife, les prêtres qui veillent à la conservation du corps et pourvoient à ses besoins, les chefs invisibles de l'Eglise ou les trois personnes de la Sainte Trinité consentiront à un concordat supprimant des fêtes d'obligation.

111e

Lou grand essayme se levera d'Abelhos,
Que non scauran donte siegen venguddos,
De nuech l'embousq lou gach dessous les treilhos,
Ciutad trahido per cinq lengos non nudos. IV. 26.

Alors on verra s'élever la famille nombreuse des Bonaparte dont on ne saura pas l'origine ; les abeilles de l'Empire auront commencé à paraître à la suite d'une embûche dressée la nuit du dix-huit brumaire. Leur chef, après s'être de lui-même emparé du pouvoir des cinq directeurs, se sera établi en permanence au lieu où siégea la force de la France en la personne royale. La ville révolutionnaire aura été trahie par les cinq membres du Directoire, avocats couverts de toge, mettant peu la main aux affaires.

112e

Salon, Mansol, Tarascon de SEX l'arc,
Où est debout encor la pyramide,
Viendront livrer le prince Danemarc,
Rachapt honny au prince d'Arthamide. IV. 27.

Tous les partis, celui de la Légitimité (SACRE SALONNE), de la Terreur (POL MANSOLÉE MOURRA), de la République (FUIS... TARASC), sur lesquels UN seul aura établi la large base de son pouvoir HIÉRARCHIQUE (44e, 54e), s'uniront pour livrer aux *Alliés* le persécuteur de l'Eglise (DAN, ANTECHRIST). Ce rachat de la France sera reproché à Louis XVIII qui, comme l'époux d'Arthémise, qui se joignit aux *Alliés* dans la *guerre sociale* contre Athènes, se sera uni aux *Alliés* de la *Sainte-Alliance* contre Paris.

Digitized by Google

RÉVOLUTION.

112e

Saron, Mansol, Tarascon de Sex l'arc,
Où est debout encor la pyramide,
Viendront livrer le prince Danemarc,
Rachapt honny au prince d'Arthemide. IV. 27.

Tous les partis, celui de la Légitimité (SACRE SALONNE), de la Terreur (POL MANSOLÉE MOURRA), de la République (PUIS... TARASC), sur lesquels un seul aura établi la large base de son pouvoir HIÉRARCHIQUE (44e, 54e), s'uniront pour livrer aux *Alliés* le persécuteur de l'Eglise (DAN, ANTECHRIST). Ce rachat de la France sera reproché à Louis XVIII qui, comme l'époux d'Arthémise, qui se joignit aux *Alliés* dans la *guerre sociale* contre Athènes, se sera uni aux *Alliés* de la *Sainte-Alliance* contre Paris.

113e

Hercules roy de Rome et Danemarc,
De Gaule trois le guion surnommé,
Trembler l'Italie et l'onde de saint Marc
Premier sur tous monarque renommé. IX. 33.

Napoléon, après avoir étouffé le monstre de l'anarchie, se fera *roi de Rome* et persécuteur de l'Eglise. Souverain de France, il aura alors trois bras dans les royaumes d'Espagne, de Naples et de Westphalie, donnés à ses frères. Il possédera l'Italie et les deux rives de l'Adriatique. Les rois se presseront dans ses antichambres et jamais monarque n'aura eu une plus grande renommée.

114e

Le second chef du règne Danemarc
Par ceux de Frize et l'Isle Britannique
Fera despendre plus de cent mille marc,
Vain exploiter voyage en Italique. VI. 41.

Le continuateur de celui qui se sera dit *la Révolution fait homme* sera poussé à nuire à l'Eglise par les Anglais et ceux de Frise. Le roi d'Angleterre aura été en même temps roi de Frise (Hanovre de 1714 à 1837. Alors une femme, en montant au trône d'Angleterre aura perdu ses droits au trône de Frise, que son oncle occupera. LE SECOND CHEF DU RÈGNE DANEMARC dépensera une somme énorme pour un voyage en Italie dont il ne retirera qu'un profit funeste.

115e

De l'aquatique triplicité naistra,
D'un qui fera le jeudy pour sa Feste:
Son bruit, loz, regne sa puissance croistra,
Par terre et mer aux Oriens tempeste. I. 50.

Bonaparte tiendra de la Réforme de Luther, commencée sous *la triplicité aquatique* dont l'influence planétaire devait donner naissance à l'Antechrist; il tiendra aussi de la Révolution qui proscrira le Dimanche ou le jour du Seigneur pour rétablir le culte païen (JEUDI, de *jovis dies*, jour de Jupiter). Sa renommée, sa gloire, son pouvoir, son empire croîtra par sa conquête d'Orient que les flottes anglaises et les armées mahométanes ruineront complètement (*V*r 74e, 115e, 140e).

116e

Chef d'Ariès, Jupiter et Saturne,
Dieu éternel quelles mutations?
Puis par long siècle son malin temps retourne,
Gaule et Italie quelles esmotions? I. 51.

En 1702-1703, lorsque Jupiter et Saturne seront conjoints à la tête d'Ariès (Bélier), grand Dieu, quels changements par la guerre de la succession d'Espagne! Puis après un long siècle (1802) la maligne influence de cette conjonction recommencera et, alors, pour la France et l'Italie, quelles révolutions politiques et religieuses! (*Voir*, p. 162, le quatr. VI. 2 : EN L'AN SEPT CENS ET TROIS CIEUX EN TEMOINGS, QUE PLUSIEURS RÈGNES UN A CINQ FERONT CHANGE).

117e

Les deux malins de Scorpion conjoincts,
Le Grand Seigneur meurdry dedans sa salle:
Peste à l'Eglise par le nouveau Roy joinct,
L'Europe basse et septentrionale. I. 52.

Lorsque la grande conjonction dont tous les astrologues nous menacent pour les années 1789 à 1814 aura lieu par Saturne et Mars au Scorpion, le grand roi de France sera mis à mort par les siens, et un roi d'une autre race persécutera l'Eglise et soumettra à son empire la partie de l'Europe qui joint la France au midi et au nord. (NOUVEAU ROY. Le quatrain 15e dit : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NERON... SIÈCLE D'OR MORT, NOUVEAU ROY, GRAND ESCLANDRE).

118e

Las! qu'on verra grand peuple tourmenté,
Et la loy saincte en totale ruine,
Par autres loix toute la chrestienté,
Quand d'or, d'argent trouve nouvelle mine. I. 53.

Hélas! comme on verra le peuple français tourmenté par la tyrannie des révolutionnaires; comme la loi sainte alors sera complètement proscrite; comme la chrétienté tout entière proclamera la souveraineté du peuple à la place du *droit divin* des rois, et établira des Constitutions nouvelles quand on exploitera les biens du clergé devenus une véritable mine d'or et d'argent. (*Voir* le quatr. 98e : RAVIR DES TEMPLES LE TRÉSOR PAR DEVANT, 94e-99e).

119e

Deux revolts faits du malin falcigere,
De règne et siècles fait permutation,
Le mobil signe en son endroit s'ingere
Aux deux égaux et d'inclination. I. 54.

Durant 78 ans et 7 mois, pendant que Saturne, dont l'influence est maligne, armé de la faux du temps accomplira deux fois sa révolution de 30 ans, il y aura changement pour les gouvernements; l'on abandonnera l'ère chrétienne pour l'ère républicaine et l'esprit du siècle sera tout autre, Saturne étant dans un des quatre signes mobiles, celui de Libra, c'est-à-dire de la Balance dont les plateaux sont ou égaux d'élévation ou inclinés.

120e

Sous l'opposite climat Babylonique,
Grande sera de sang effusion,
Que terre et mer, air, ciel sera inique,
Sectes, faim, regnes, pestes, confusion. I. 55.

La Babylone moderne, placée sous un autre climat que la Babylone ancienne, versera si abondamment le sang, et à la suite il y aura des combats tellement meurtriers sur terre et sur mer, que l'air sera empesté et le ciel défavorable; les partis seront nombreux; la famine désolera la terre; diverses dynasties se disputeront le trône; la peste libérale et anti-religieuse empoisonnera les esprits; le monde sera dans la plus grande confusion.

121e

Vous verrez tost et tard faire grand change,
Horreurs extrêmes et vindications,
Que si la Lune conduite par son Ange,
Le ciel approche des inclinations. I. 56.

On verra croûler tout à coup le trône séculaire des Bourbons, et ce trône ne sera rétabli que longtemps après. Ce sera le temps du PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e). Chaque réaction exercera des vengeances terribles. Ceci aura lieu avant que la lune et son ange (Gabriel), qui gouverne le monde depuis 1533 ou 1535, n'ait achevé son règne en 1887 ou 1889, le monde approchant de la fin des temps.

122e

Par grand discord la trombe tremblera,
Accord rompu, dressant la tête au ciel,
Bouche sanglante dans le sang nagera,
Au sol sa face oingte de laict et miel. I. 57.

A la suite d'un grand dissentiment entre la nation et le roi, le tourbillon révolutionnaire s'ébranlera; la Constitution décrétée par l'Assemblée et acceptée par le roi ayant été déchirée peu après, le *fils de saint Louis* dressant la tête au ciel sera mis à mort, sa bouche sanglante nagera dans le sang et sa face, ointe au jour du sacre, roulera à terre. (*Voir* le quatr. 10e : ROMPUE FACHE ARRESTÉ, 7e-14e; et le quatr. sur Napoléon, sacré : DE MIEL FACE OINGT ET DE LAICT SUBSTANTÉ).

123e

Trenché le ventre, naistra avec deux testes,
Et quatre bras, quelques ans entier vivra,
Jour qu'Aquilloye celebrera ses festes,
Fossen, Turin, chef Ferrare fuyra. II. 58.

Napoléon, par une première abdication, coupera son règne par le milieu; il portera dès le commencement les deux couronnes de France et d'Italie; il aura un bras dans quatre royaumes donnés à ses frères et conservera entier ce pouvoir durant quelques années dans le temps où ses aigles se donneront fêtes. Après avoir possédé Fossano et Turin unis à l'Empire français, et Ferrare uni au royaume d'Italie, il fuira devant ses ennemis. (AQUILLOYE. *Aquila*, aigle, *Wailly*).

124e

Les exilez deportez dans les Isles,
Au changement d'un plus cruel Monarque
Seront meurtris et mis d'eux les scintiles,
Qui de parler ne seront étés parque. I. 59.

Les prêtres condamnés à l'exil seront déportés à l'île d'Aix, à l'île Madame, à l'île de Rhé, à l'île du Pâté de Blaye lorsqu'une révolution aura porté au pouvoir le plus cruel des tyrans, le Peuple souverain. Ils souffriront, mais ils brilleront comme des feux (*Tanquam scintillæ*), parce que s'ils endurent la persécution c'est qu'ils ont refusé de se taire. (PARQUE, de *parco*, s'abstenir, cesser, *Wailly*).

125e

Un Empereur naistra près d'Italie,
Qui à l'Empire sera vendu bien cher,
Diront avec quels gens il se ralie,
Qu'on trouvera moins prince que boucher. I. 60.

Bonaparte naîtra (DU PLUS PROFOND DE L'OCCIDENT D'EUROPE, 140e), dans l'île de Corse, près de l'Italie, et il coûtera cher à la France devenue Empire. En lui voyant donner pour gage à la Révolution, au moment d'être Empereur, le sang d'un Bourbon, on trouvera qu'il est moins prince que boucher. (Cromwel est dit : PLUS MACELIN QUE ROY EN ANGLETERRE. *Macellum*, marché; *macellarius*, boucher, *Wailly*).

126e

La République miserable infelice,
Sera vastée du nouveau magistrat,
Leur grand amas de l'exil malefice,
Fera Sueve ravir leur grand contract. I. 61.

La France, qui aura été en République à l'avènement de cet Empereur d'une race nouvelle, sera épuisée par la conscription. Le retour de la patrie ayant été fermé aux malheureux débris de la *grande armée*, tous les peuples d'origine Suève ou les *Alliés* briseront le contrat qui unissait la France à l'Empereur (*Voir* les deux autres quatrains où le mot SUEVE employé trois fois par Nostradamus désigne encore les *Alliés*, 59e, 209e).

Digitized by Google

NAPOLÉON Ier.

127e

De soldat simple parviendra en Empire,
De robe courte parviendra à la longue,
Vaillant aux armes en Eglise où plus pyre,
Vexer les prêtres comme l'eau fait l'esponge. VIII. 57.

De soldat simple en entrant à Brienne, Napoléon parviendra à l'Empire. Vêtu de l'habit court du soldat, il parviendra à revêtir la longue robe du sacre. Il sera le plus grand capitaine des temps modernes. Où trouver dans l'Eglise dont il sera membre, un homme qui peu à peu ait pénétré plus avant que lui dans le spirituel et le temporel des prêtres, absolument comme l'eau pénètre peu à peu, dans toutes ses parties, l'éponge qui en souffre le moindre contact ?

128e

Régne en querelle aux frères divisé,
Prendre les armes et le nom Britannique,
Tiltre Anglican sera tard advisé,
Surprèns de nuit mener à l'air Gallique. VIII 58.

Le gouvernement qu'il acquerra par les guerres sera divisé par lui entre ses frères. Son idée fixe sera de soumettre la puissance anglaise et de prendre comme triomphateur le nom de *Britannique ;* à la fin, mais trop tard, son seul désir sera de vivre en Angleterre, sous la protection des lois anglaises, comme un anglais, et cela parce que surpris de nuit à Waterloo par l'arrivée de Blucher pris pour Grouchy, il aura été mené de l'étranger (Belgique) à l'air de France, où il abdiquera quatre jours après sa défaite.

129e

Par deux fois haut par deux fois mis à bas,
L'Orient aussi l'Occident affoiblira,
Son adversaire après plusieurs combats,
Par mer chasse au besoing faillira. VIII. 59.

Monté deux fois par lui-même au trône impérial, il en sera renversé violemment deux fois. Il aura affaibli l'Orient par la campagne d'Egypte et d'Occident par vingt années de guerres. L'Anglais, après sept coalitions, le chassera par mer et ne pourvoira pas à ses besoins (*Sainte-Hélène*, 208e. *Rocher*, 214e).

Sept fois changer verrez gent Britannique, | Franche non point par appuy Germanique,
Taints en sang en deux cens nonante an : | Ariès doubte fon. pole Bastarnan. III. 37.

Otez 290 de 1815, vous remontez à l'année 1525, temps où Nostradamus prophétisait; il a vécu de 1503 à 1566. — Les Anglais ont fait sept coalitions contre Napoléon, l'appui Germanique leur ayant fait défaut par moment et la parole russe ayant été douteuse. — BASTARNÆ. Russie Noire. (*Wailly*). DOUBTE FON. *phonè*, voix douteuse. ARIÈS. fig. *Ariete albo occupare*, s'emparer sous un faux prétexte. (*Id*).

130e

Premier en Gaule, premier en Romanie,
Par mer et terre aux Anglois et Paris,
Merveilleux faits par celle grand mesnie,
Violent terax perdra le NORLARIS. VIII. 60.

Empereur de France et roi d'Italie, son règne auquel mettra fin la capitulation de Paris, se passera tout entier à faire la guerre aux Anglais : sur mer, par ses flottes et ses corsaires; sur terre, par ses armées et le blocus continental. Cette haine vouée aux Anglais causera tous les grands évènements de l'Empire. Ce lion farouche laissera la Lorraine perdue par deux invasions des Alliés (*mènis*, MESKIE, colère; TERAX, *thèr*, lion; *thèra* bête fauve, NORLARIS, anagramme de Lorrains).

131e

Jamais par le découvrement du jour,
Ne parviendra au signe sceptrifère,
Que tous ses siéges ne soyent en séjour,
Portant au Coq don du TAG armifère. VIII. 61.

Jamais, par une marche au grand jour, il ne parviendra à saisir le sceptre. Il fera le dix-huit brumaire au cri de *Vive la République!* il se fera nommer consul, consul pour dix ans; après deux ans consul pour dix autres années, consul à vie; il attendra que toutes ses positions dans le monde aient été l'acheminement à ce poste fixe de l'Empire, apportant au Coq de la République le don d'une épidémie guerrière. (TAG, maladie contagieuse).

132e

Lorsqu'on verra expiler le saint temple,
Plus grand du Rhosne leur sacrez prophaner,
Par eux naistra pestilence si ample,
Roy faict injuste ne fera condamner. VIII. 62.

Lorsqu'on verra dépouiller le Saint-Siége, le plus grand de France retenir loin de Rome Sa Sainteté, par eux, Napoléon Ier et Pie VII, sera fait un acte si préjudiciable à l'Eglise (le dernier concordat de 1813) qu'il fera condamner le soldat simple parvenu en Empire, de qui il est dit :

Par l'univers sera *faict* un monarque | Lors se prendra la pescature barque,
Qu'en paix et vie ne sera longuement | Sera régie en plus grand détriment. I. 4,

133e

Quand l'adultère blessé sans coup aura
Meurtry la femme et le fils par despit,
Femme assommée l'enfant estrangiera,
Huict captifs prins, s'estouffer sans respit. VIII. 63.

Quand cet époux d'une seconde femme du vivant de la première tombé du trône sans blessure aura meurtri Joséphine et Eugène Beauharnais, son fils d'adoption, par dépit de n'avoir pas d'héritier, fait tomber ras-terre Marie-Louise, la fille des Césars ! Privé de la vie politique, Napoléon II, son fils, laissé entre les mains de la Sainte-Alliance, des huit autres membres de sa famille, sa mère, ses trois sœurs et ses quatre frères, il étouffera jusqu'à son dernier jour, privé d'air et d'espace, sur le rocher de Sainte-Hélène.

134e

Le Roy Gaulois par la celtique dextre,
Voyant discorde de la grande Monarchie,
Sur les trois parts fera florir son sceptre,
Contre la cappe de la grand' Hiérarchie. II. 69.

Bonaparte, d'une autre race que celle des rois Francs, par la force de son épée, se fera empereur, en voyant la discorde régner dans la grande monarchie. Son sceptre réunira les trois ordres de l'Etat si divisés alors. Le capétien Louis XVIII, représentant du vrai pouvoir hiérarchique, protestera en exil.

Par grand discord la trombe tremblera, | Bouche sanglante dans le sang nagera.
Accord rompu dressant la tête au ciel : | Au sol sa face ointe de laict et miel. I 37.

Révolution de 89. — Constitution déchirée. — Louis XVI, sacré, monte à l'échafaud en lisant (Ps. II, ℣. 2, 3, 4.) : *Exaltans caput meum.*

135e

Du nom qui oncque ne fut au Roy Gaulois,
Jamais ne fut un foudre si craintif :
Tremblant l'Italie, l'Espagne et les Anglois,
De femme estrange grandement attentif. IV. 84.

Bonaparte se fera nommer, comme empereur, Napoléon, nom qu'aucun roi de France n'aura porté. Jamais foudre de guerre n'aura été vu si craintif en dehors de la vie militaire. L'Italie, l'Espagne et les Anglais seront tremblants durant tout son règne. Pour entrer dans le concert des rois, il cherchera une femme dans une cour étrangère et l'aimera grandement.

136e

Garde toi Roy Gaulois de ton nepveu,
Qui fera tant que ton unic fils,
Sera meurtry à Vénus faisant vœu,
Accompagné de nuict que trois et six. VIII. 32.

ROY GAULOIS, ton neveu sera si entreprenant, que ton fils unique Napoléon II, contraint de vivre dans l'inaction au milieu des Autrichiens, prendra la vie en dégoût. Dans le temps où le neveu deviendra l'espoir du parti Napoléonien (1831), le fils prendra les germes d'une maladie de langueur qui amènera sa fin à l'âge de 21 ans et 4 mois. Ton neveu sera *Empereur pacifique.*

137e

Gaulois qu'empire par règne occupera,
Par son beau frère mineur sera trahy,
Sur cheval rude voltigeant traînera,
Du fait le frère sera longtemps hay. X. 34.

Bonaparte, parvenu à l'Empire par suite de combats heureux, sera trahi par son beau-frère Murat, époux de sa plus jeune sœur. Ce frère, célèbre par ses charges de cavaleries, l'aura suivi en Orient, en Espagne, en Italie, en Russie, sur tous les champs de bataille; sa trahison le fera longtemps haïr, et l'Empereur refusera le secours de son épée qu'il lui offrira au moment de la bataille de Waterloo.

138e

Dresser copies pour monter à l'Empire,
Du Vatican le sang royal tiendra,
Flamans, Anglois, Espaigne avec Aspire,
Contre l'Italie et France contendra. VI. 12.

Bonaparte, par ses victoires remportées avec les troupes qu'il aura disciplinées lui-même, montera à l'Empire. Le Vatican sera le palais du *roi de Rome*, son fils. Flamands, Anglais, Espagnols unis aux Allemands combattront Napoléon, empereur de France et roi d'Italie. (*Contendere*, tendre ensemble, disputer, combattre *Wailly*. Les princes ont, à Spire, élu mon petit-fils Frédéric empereur *V. Hugo, Les Burgraves*).

139e

Regne Gaulois tu seras bien changé,
En lieu étrange est translaté l'Empire,
En autres mœurs et loix seras rangé,
Roüen et Chartres te feront bien du pire. III. 49.

Ce règne du ROY GAULOIS sera bien changé; l'Empereur sera transporté au delà des mers; Louis XVIII octroiera la Charte à la France; à un gouvernement absolu succédera un gouvernement libre. Les villes, par leurs députés, prendront part au gouvernement; bientôt une révolution faite au nom de la Charte portera au trône le GROS MASTIN QUI FERA DESTRUCTION DE TOUT (*Lettre à Henry II*).

204e

Le vieux mocqué et privé de sa place,
Par l'estranger qui le subornera,
Mains de son fils mangées devant sa face,
Les frères à Chartres, Orléans, Rouen trahira. IV. 61.

Napoléon, vieux soldat, au dernier jour de sa vie politique sera le jouet de l'étranger (RESPONSE VAINE AU VAINCU L'ON ASSEURE, 152e), qui, pour le priver du trône, subornera Talleyrand (SACRISTE FAIT BOITEUX FERA SÇAVOIR AUX ENNEMIS L'AFFAIRE, 151e). Devant lui on ne tiendra pas compte d'une abdication qui ferait passer le pouvoir aux mains de son fils. Le duc d'Orléans trahira les frères rois au nom de la Charte constitutionnelle et des principes révolutionnaires.

Digitized by Google

NAPOLÉON Ier.

140e

Du plus profond de l'Occident d'Europe,
De pauvres gens un jeune enfant naistra,
Qui par sa langue séduira grande troupe
Son bruit au regne d'Orient plus croistra. III. 35.

Dans l'île de Corse, au bas de l'Europe occidentale, Napoléon naîtra de parents pauvres. A vingt-trois ans, sans fortune, il dirigera le siége de Toulon; bientôt il sera commandant en chef de l'armée d'Italie; ses proclamations électriseront ses troupes. Sa renommée grandira davantage par sa campagne d'Orient qu'il fera avec un pouvoir absolu. (SON BRUIT, LOZ, RÈGNE, SA PUISSANCE CROISTRA... AUX ORIENS, 115e., *Voir* 74e, 140e).

141e

D'un nom farouche tel proféré sera,
Que les trois sœurs auront fato le nom :
Puis grand peuple par langue et faict duira,
Plus que nul autre aura bruit et renom. I. 76.

Bonaparte prendra pour nom, comme empereur, son prénom d'une signification tellement farouche (Appolyon, exterminateur), que les trois Parques seront regardées comme un destin inévitable; lui-même croira à la fatalité. Par ses proclamations et ses hauts faits; il entraînera sur ses pas le peuple qu'il aura nommé le GRAND PEUPLE. Aucun nom n'aura fait plus de bruit que le sien. (PREMIER SUR TOUS MONARQUE RENOMMÉ, 113e).

142e

Entre deux mers dressera promontoire,
Qui puis mourra par le mors du cheval;
Le sien Neptune pliera voile noire,
Par calpre et classe auprès de Rocheval. I. 77.

Un an après la proclamation de l'Empire, Villeneuve, QUI PUIS MOURRA par le MORS DU CHEVAL, dressera son plan de bataille à Trafalgar, entre la Méditerranée et l'Océan. Le vaisseau-amiral anglais couvert de deuil bien que victorieux, ramènera à Londres le cadavre de Nelson, mort par suite de ce combat livré dans le détroit de Gibraltar, auprès du cap Roche.

57e

De la cité marine et tributaire,
La teste raze prendra la satrapie,
Chasser sordide qui puis sera contraire,
Par quatorze ans tiendra la tyrannie. VII. 13.

Bonaparte, n'appartenant pas à la race des rois chevelus, devant la CITÉ MARINE dont se seront saisis les ENNEMIS, prendra, malgré son rang inférieur dans l'armée, la direction du siége pour chasser l'Anglais sordide (LA PILLE), pillant tout ce qu'il pourra emporter. L'Anglais, dans la suite, sera l'ennemi mortel de Bonaparte qui, comme consul et empereur, gouvernera despotiquement de 1800 à 1814. (*Voir* les quatr. 7e et 187e).

86e

Faux exposer viendra Topographie,
Seront les cruches des monuments ouvertes,
Pulluler Secte, saincte Philosophie,
Pour blanche et noire et pour antique verte. VII. 14.

On multipliera les écrits contre la Religion et la Royauté. Les Provinces feront place aux Départements, divisés en arrondissements, cantons, communes. Jamais on n'aura vu autant de partis politiques. Dans le siècle des philosophes il n'y aura de vraie philosophie chrétienne que du côté de ceux qui combattront pour la cocarde ou blanche, ou noire, ou verte de l'ancienne maison de Bourbon.

143e

Par teste raze viendra bien mal eslire,
Plus que sa charge ne porte passera,
Si grand fureur et rage fera dire,
Qu'à feu et sang tout sexe tranchera. V. 60.

Bonaparte ne se contentera pas de la gloire acquise comme général, il prendra le sceptre, tirant le mal du bien en allant au-delà de la mission qu'il aura reçue de Dieu. Les guerres de l'Empire se renouvelant sans cesse et toujours avec un nouvel acharnement, feront dire que l'Empereur, par le fer et la flamme, veut détruire le monde entier. (MONDE SURTOUT RUYNERA, 49e).

144e

L'enfant du grand n'estant à sa naissance,
Subjuguera les hauts monts Appenis,
Fera trembler tous ceux de la Balance,
Et des monts feux jusques à monts Cénis. V. 61.

Eugène Beauharnais, son enfant, non par sa naissance mais par adoption, sera vice-roi d'Italie, commandant en chef d'Italie et règnera sur la partie où les monts Apennins sont les plus élevés. Au dernier jour de l'Empire, l'Italie entière, soumise à l'influence de la Balance (LIBRA *préside à Rome*), se soulèvera contre l'Empereur depuis le Vésuve, où son BEAU FRÈRE MINEUR le trahira, jusqu'au mont Cénis; mais Eugène fera trembler un moment tous ses ennemis.

145e

Le divin mal surprendra le grand prince,
Un peu devant aura femme espousée,
Son appuy et crédit à un coup viendra mince,
Conseil mourra pour la teste razée. I. 88.

Dieu enverra à Napoléon cet *esprit d'imprudence et d'erreur, de la chute des rois funeste avant-coureur*, un peu après son mariage avec Marie-Louise. Il fera la campagne de Russie, et tout à coup ses alliés l'abandonneront; aucun pouvoir ne le soutiendra plus en France, et il abdiquera, ne sachant quel autre parti prendre. (FEMME, *voir* 133e et 171e).

146e

Tous ceux de Ller seront dans la Moselle,
Mettant à mort tous ceux de Loyre et Seine :
Le cours marin viendra près d'haute velle,
Quand Espagnol ouvrira toute veine. I. 89.

Les Allemands et les Alliés entreront en France du côté de la Moselle. Ce sera une guerre d'extermination; ils entreront à main armée jusque dans Paris, et les soldats français ne seront bientôt plus que les *soldats de la Loire*. Les Anglais, peuple marin, descendront, comme un torrent, du haut des gorges élevées des Pyrénées, sous la conduite de Wellington (HAUTE-VELLE), quand les Espagnols pénètreront de tous côtés dans la France ouverte de toutes parts.

147e

Bien contigue des grands monts Pyrenées,
Un contre l'Aigle grand copie adresser :
Ouvertes veines, forces exterminées,
Que jusqu'à Pau le chef viendra chasser. VI. 70.

L'Europe marchera comme un seul homme contre l'Aigle de Napoléon, et enverra contre elle, du côté des Pyrénées, une armée nombreuse qui, durant six mois de marches, suivra toujours le pied de ces montagnes. La France sera ouverte de toutes parts. La *grande armée* sera écrasée par le nombre. Le généralissime des troupes anglaises, espagnoles et portugaises, après avoir fait évacuer l'Espagne aux Français, les chassera jusqu'à Orthez et Pau.

148e

Soleil levant un grand feu on verra,
Bruit et clarté vers Aquilons tendans :
Dedans le rond mort et cris on orra,
Par glaive, feu, faim mort les attendans. II. 91.

Au point du jour, on verra Moscou en feu; l'incendie durera longtemps et les flammes éclaireront la nuit; l'Aquilon soufflera avec fracas sur cette ville située vers le nord et dans l'enceinte de laquelle on entendra les cris des mourants. Les Français, pour avoir attendu dans cette ville les propositions de paix de leurs ennemis, mourront par le fer, le feu et la famine. (*Voir* 107e).

149e

Amas s'approché venant de Sclavonie,
L'Olestant vieux cité ruynera :
Fort désolée verra sa Romanie,
Puis la grand flamme esteindre ne sçaura. IV. 82.

La masse du peuple slave se rapprochera de Moscou, occupé par les Français. Napoléon, exterminateur des peuples, arrivé à la fin de sa vie politique, et après vingt années de guerre, ruinera cette capitale de la Russie. Lui, PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE, verra son armée dans la désolation, en considérant comme fermé le retour dans la patrie, et il ne pourra éteindre la grande flamme qui consumera Moscou. (OLESTANT, sorte de participe du grec *oléô*, dévastant).

150e

Combat nocturne le vaillant capitaine,
Vaincu fuyra, peu de gens profligé,
Son peuple esmeu sédition non vaine,
Son propre fils le tiendra assiégé. IV. 83.

Au milieu du désordre des guerres et des fléaux de la nature, le SOLDAT-EMPEREUR, VAILLANT AUX ARMES, fuira cédant moins au nombre trop faible de ses ennemis qu'au bras d'un Dieu vengeur. Son peuple, dans le deuil, s'inquiétera des suites de cette guerre. Des trahisons arracheront à l'Empereur son abdication, son propre fils ayant refusé de dégager sa position en accourant à la tête de son armée. (*Profligo*, jeter par terre, ruiner, renverser, *Wailly*).

151e

Foudre en Bourgogne fera cas portenteux,
Que par engin homme ne pourroit faire :
De leur Sénat sacriste fait boiteux,
Fera sçavoir aux ennemis l'affaire. II. 76.

Napoléon, durant le congrès de Chatillon tenu en Bourgogne, fera l'admirable campagne de 1814, dans laquelle par son activité et la force de son génie, il défendra si bien le sol de la patrie, qu'un homme ne pourrait faire aussi bien avec n'importe quelle machine de guerre. Talleyrand, boiteux par accident et fait prêtre par suite de cette infirmité, sénateur de l'Empire, livrera aux ennemis les plans de l'Empereur, les excitera à marcher sur Paris et décidera le Sénat à voter la déchéance de Napoléon.

152e

Le Sol et l'Aigle au victeur paroistront,
Response vaine au vaincu l'on asseure,
Par cor ne cris harnois n'arresteront,
Vindicte paix par morts si achève à l'heure. I. 61.

Les Alliés pénètreront sans obstacle sur le sol français, où l'Aigle impériale leur apparaîtra entourée de nouveaux défenseurs. Au Congrès de Châtillon ils assureront à Napoléon que son trône et sa dynastie n'ont rien à redouter, et bientôt les plus grands efforts n'arrêteront pas les malheurs d'une guerre qui a pour but d'imposer la paix aux plus dures conditions à la France, si Napoléon ne consent à se retirer de la scène du monde, à l'heure fixée par ses ennemis.

Digitized by Google

NAPOLÉON Ier.

153e
Les citoyens de Mesopotamie,
Irez encontre amis de Tarraconne,
Jeux, ris, banquets, toute gent endormie,
Vicaire au Rosne, prins cité, ceux d'Ausone. VII. 22.

Français, dans le temps où Paris, la Babylone moderne, située entre la Seine et la Marne, imposera son pouvoir à la province, vous irez contre les Espagnols, vos alliés et vos amis. A la veille d'une révolution, cette nation entière endormie par les jeux, les ris et les banquets durant la vie de garnison qu'elle partagera avec vous, se réveillera devant votre trahison. Pie VII sera tombé aux mains de Napoléon et transporté en France. Rome, capitale de l'Italie, sera déclarée ville impériale.

154e
Le royal sceptre sera contraint de prendre
Ce que ses prédecesseurs avoient engagé :
Puisque l'anneau on fera mal entendre,
Lorsqu'on viendra le Palais saccager. VII. 23.

Ces évènements amèneront la chute de l'Empereur; le descendant des rois légitimes sera contraint de prendre tel quel le pouvoir, diminué par les concessions faites à l'esprit libéral de l'époque par les gouvernements qui l'auront précédé, et cela deviendra évident, puisque l'*anneau de la Fidélité* de ceux qui le suivront à Gand, lorsque Napoléon, revenant tout à coup, se sera emparé du palais et du mobilier royal, sera présenté au peuple par les ennemis de la légitimité comme une protestation contre la Charte.

155e
Un règne grand demourra désolé,
Auprès de l'Hebro se feront assemblées,
Monts Pyrénées le rendront consolé,
Lorsque dans May seront terres tremblées. VI. 88.

Le gouvernement des Espagnes restera sept ans dans la désolation et sans roi légitime, à la suite de l'envahissement du pays par les troupes françaises, qui se seront rassemblées comme alliées auprès de l'Ebre. Après sept ans de combat, une dernière victoire dans les Pyrénées obligera Napoléon à rendre aux Espagnols leur roi, lorsque, dans le mois de mai, Louis XVIII entrera à Paris. Napoléon à l'île d'Elbe, Pie VII à Rome; que Ferdinand VII détruira la Constitution des Espagnols et que les Alliés remanieront toute la carte d'Europe.

156e
Entre deux cymbes pieds et mains estachez,
De miel face oingt, et de laict substanté;
Guepes et mouches fitine amour fachez,
Poccilateur faucer, cyphe tenté. VI. 89.

Alors, Napoléon, qui aura reçu l'onction sainte du sacre, se trouvant entre deux abdications qui le porteront par mer en deux lieux d'exil où sa liberté d'action sera liée, voyant son fils chéri rejeté du trône par la haine des Alliés contre les Abeilles de l'Empire, saisira une coupe empoisonnée qu'il videra sans pouvoir mourir.

157e
De Bourze ville à la Dame Guyrlande,
L'on mettra sus par la trahison faicte,
Le grand prélat de Léon per Formande,
Faux pellerins et ravisseurs deffaite. X. 47.

Au sujet des rapports de Godoï avec la dame impudique, des troubles éclateront à la cour d'Espagne, puis dans le royaume; l'on courra sus aux Français après la trahison qu'ils auront faite contre leurs alliés IREZ ENCONTRE AMIS DE TARRACONNE, 153e). L'insurrection partie de Cadix, ville bâtie sur l'île de LEON, portera toute la nation au-devant de l'ennemi commun qui prétend la réformer; et la troupe des envahisseurs, de ceux qui prétextaient un voyage à faire en Portugal, sera défaite.

157e
Du plus profond de l'Espaigne enseigne,
Sortant du bout et des fins de l'Europe,
Troubles passant auprès du pont de Laigne,
Sera deffaite par bande sa grand' troupe. X. 48.

Cadix, ville bâtie sur l'île de LÉON, au midi de l'Espagne, lèvera le drapeau national contre la France. Les Cortès qui gouverneront durant la guerre à la place de leur roi, retenu prisonnier, résideront dans cette ville et feront alliance avec la Russie. Bientôt, tous les peuples accourus des extrémités de l'Europe pénétreront en France ouverte de toutes parts et tiendront un congrès à Châtillon, auprès du pont de Laignes. La *grande armée* sera défaite en se divisant pour faire face à toutes les armées.

158e
Par grand fureur le Roy Romain Belgique,
Vexer voudra par phalange barbare :
Fureur grinçant chassera gent libique,
Depuis Pannons jusqu'à Hercule la hare. V. 13.

Lorsque Napoléon, maître de la Belgique, aura joint Rome à son empire, il commencera les guerres les plus meurtrières pour forcer les peuples par la force brutale à obéir à ses décrets. Ceux-ci, exaspérés, courront aux armes pour vaincre ou mourir, et ils refouleront jusqu'au cœur de la France les soldats de race gauloise qui porteront le deuil depuis les colonnes d'Hercule jusqu'aux frontières de la Hongrie.

159e
Saturne et Mars en Léo Espagne captive,
Par chef libique au conflit attrapé,
Proche de Malte, Herodde prinse vive,
Et Romain sceptre sera par Coq frappé. V. 14.

Le promoteur de ces guerres européennes aura ruiné son avenir en s'emparant de l'Espagne sans motif, lorsque Saturne et Mars, au signe du Lion, feront sentir leur maligne influence. Il aura agi de même peu auparavant à l'égard de Malte, occupé encore par les chevaliers de Rhodes, à l'égard de l'Egypte et de la Syrie, dont il s'emparera tout à coup avec un courage héroïque, dans le temps où le Coq de la République dépouillera de son pouvoir temporel le Pape Pie VI.

160e
En navigeant captif prins grand pontife;
Grand après faillir les clercs tumultuez;
Second esleu absent son bien debiffe,
Son favory bastard à mort tué. V. 15.

Ce grand Pape, gouvernant la barque de Pierre avec fermeté, sera fait prisonnier et mourra peu après. Les cardinaux, dispersés par la révolution et les guerres, se réuniront à Venise. Le second Pape, retenu prisonnier loin de Rome, affaiblira le pouvoir temporel et spirituel de l'Eglise. Il aura une véritable affection pour son persécuteur, qui possèdera le pouvoir par droit de *fait* et non de *naissance*. Dieu interviendra pour sauver son Eglise en mettant fin à la vie politique de Napoléon Ier.

161e
Par le trépas du très vieillard pontife,
Sera Romain esleu de bon âge :
Qui sera dit que son bien debiffe,
Et long tiendra et de picquant ouvrage. V. 56.

La mort de Pie VI à l'âge très avancé de 81 ans, 8 mois et 2 jours, et après un règne de 24 ans, 6 mois et 14 jours, fera élire Pie VII, né à Césène en Romagne (Etats de l'Eglise). On dira de ce Pape, élu à l'âge de 57 ans et 7 mois, âge le mieux approprié aux charges du souverain pontificat, qu'il affaiblit le pouvoir temporel et spirituel de l'Eglise. Il mourra à 83 ans, après 23 années de règne. Jamais Pontificat n'aura essuyé plus de traverses et n'aura eu à résoudre plus de graves difficultés.

162e
Istra de Mont Gaulfier et Aventin,
Qui par le trou advertira l'armée :
Entre deux rocs sera pris le butin,
De Sex Mansol faillir la renommée. V. 57.

Il naîtra de Montgolfier et du règne de la Liberté un homme qui, de la nacelle d'un ballon, à Fleurus, fera connaître à l'armée républicaine les positions de l'ennemi. Dans le même moment, les deux partis de la Montagne seront en lutte, et un mois après l'ascension du ballon, Robespierre et ses adhérents seront livrés en proie à la guillotine. Le règne de la Terreur tombera avec eux.

163e
Un juste sera en exil renvoyé,
Par pestilence aux confins de Nosegle,
Responce au rouge le fera desvoyer,
Roy retirant à la Rame et à l'Aigle. VI. 46.

Pie VII, juste de fait et de nom, sera envoyé en deux lieux d'exil : Savone et Fontainebleau, par le triomphe des principes révolutionnaires. Il sera confiné près de Saint-Cloud, pour la ruine de l'Eglise. Sa réponse d'acquiescement au plus haut représentant de la Révolution lui fera abandonner la droite voie, l'empereur et roi retirant à l'Aigle la moitié des Etats de la barque de saint Pierre ainsi dépouillée de l'autre moitié.

70e
Naufrage à classe près d'onde Adriatique,
La terre esmeue sur l'air en terre mis,
Egypte tremble augment mahométique,
L'héraut se rendre à crier est commis. II. 86.

Dans la Méditerranée, près du port d'Alexandre-le-Grand, la flotte française sera détruite par les Anglais. L'armée de débarquement sera émue en apprenant que le vaisseau amiral a sauté en l'air, et que les débris de la flotte couvrent le rivage. L'Egypte, première conquête des Arabes mahométans, sera forcée d'obéir à de nouveaux vainqueurs. La défaite d'Aboukir et la résistance de Saint-Jean-d'Acre, qui ne se rendra pas malgré les sommations, feront échouer cette entreprise.

164e
Après viendra des extremes contrées,
Prince germain sur le trône doré :
En servitude et par eaux rencontrées,
La dame serve, son temps plus n'a duré. II. 87.

Après avoir erré jusque dans les contrées les plus reculées de l'Europe, durant l'accomplissement du quatrain précédent, le frère de Louis XVI viendra pour monter sur le premier trône du monde, auquel il conservera son rang malgré l'humiliation de l'invasion. Exilé, il aura rencontré à son retour l'étranger inondant de toutes parts la patrie. Son temps d'être esclave aura cessé pour la France.

Digitized by Google

LOUIS XVIII.

33e

Tant d'ans en Gaule les guerres dureront,
Outre la course du Castulon Monarque,
Victoire incerte trois grands couronneront,
Aigle, Coq, Lune, Lyon, Soleil en marque. I. 31.

Tant d'ans en France les guerres dureront que, outre la République ou la liberté au char sans frein, elles couronneront, par le triomphe momentané des partis, trois dynasties : celle de l'Aigle des Napoléons, celle du Coq de L.-Philippe Ier et celle des trois frères de France, ayant pour marque, dans les quatrains, les mots : LUNE (Charles X), LYON (Louis XVIII), SOLEIL (Louis XVI).

165e

Le grand empire sera tost translaté
En lieu petit qui bientôt viendra croistre,
Lieu bien infime d'exigue comté,
Où au milieu viendra poser son sceptre. I. 32.

Napoléon, maître du grand empire, transportera tout à coup le peu d'autorité qui lui restera, à l'île d'Elbe, dont un traité le reconnaîtra souverain en lui conservant ses titres d'empereur et roi. Il sortira bientôt de cette île pour reprendre son premier pouvoir. (GRAND EMPIRE, 47e, 187e).

166e

Près d'un grand pont de plaine spacieuse,
Le grand Lyon par forces Césarées
Fera abattre hors cité rigoureuse,
Par effroy portes luy seront reserrées. I. 33.

Louis XVIII, le LYON des trois frères rois, étant sur le trône, l'Empereur à peine sorti de la vaste mer, fera enfoncer par ses forces, habituées aux volontés du César français, les portes que Grenoble, place forte, tiendra fermées, mais que, par effroi, elle ne défendra pas; bientôt ces portes lui seront offertes détachées des gonds.

167e

L'oyseau de proye volant à la senestre,
Avant conflict fait aux François parure,
L'un bon prendra l'autre ambigue sinistre,
La partie foible tiendra par bon augure. I. 34.

A Waterloo, les Français, vainqueurs jusqu'au moment de l'attaque décisive, verront alors accourir de nouveaux combattants : « Voilà Grouchy ! s'écriera l'empereur, la victoire est à nous ! » Tous ne partageront pas cet espoir : plusieurs redouteront que ce ne soit Blucher et les Prussiens. Ceux qui tiendront pour le mauvais côté seront heureusement dans le vrai, car cette défaite rendra la paix à la France qu'une victoire eût entraînée dans des maux plus grands encore.

168e

Un peu devant que le Soleil s'absconse,
Conflict donné grand peuple dubiteux,
Profligé, port marin ne fait réponse,
Pont et sépulcre en deux estranges lieux. I. 37.

Vers le coucher du soleil, à sept heures, se livrera le dernier combat de Waterloo. LE GRAND PEUPLE de Napoléon, inquiet sur le sort qui l'attend, ne saura s'il doit désirer ou craindre la défaite de son armée. Napoléon en fuite se livrera aux Anglais après avoir écrit au prince régent. Arrivé devant le port militaire de Plymouth, il apprendra que l'ordre est donné de le conduire à Sainte-Hélène; il écrira de nouveau et sa lettre restera sans réponse. Son tombeau sera loin du lieu où il passa du néant à la vie.

169e

En grand regret sera la gent Gauloise,
Cœur vain, léger croira témérité :
Pain, sel ne vin, eau, venin ne cervoise,
Plus grand captif, faim, froid nécessité. VII. 34.

Le peuple du ROY GAULOIS sera en grand regret de l'avoir livré aux Alliés, humilié à la suite de tant de triomphes, il suivra sans réflexion l'audacieuse entreprise de l'échappé de l'île d'Elbe. Celui-ci retombera dans une captivité plus grande que la première; tout lui fera défaut, même le poison; il manquera des premières nécessités de la vie.

170e

Tous les amis qu'auront tenus party,
Pour rude en lettres mis mort et saccagé,
Biens publiez par fixe grand neanty,
One Romain peuple ne fut tant outragé. X. 20.

Une proclamation faite par Napoléon-le-GRAND au moment d'être anéanti et lié pour toujours sur le rocher de Sainte-Hélène, ayant enlevé aux Chambres de Louis XVIII leurs pouvoirs, tous les soldats qui tiendront parti pour celui qui les nommera ses amis et dont le nom farouche signifiera l'*exterminateur*, périront dans la boucherie de Waterloo. Jamais le clergé romain n'aura été autant outragé que par le *Soldat-Empereur* : EN EGLISE OU PLUS PYRE VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE !

171e

Par le despit du Roy soustenant moindre,
Sera meurtry lui présentant les bagues,
Le père au fils voulant noblesse poindre,
Fait comme à Perse jadis feirent les Magues. X. 21.

Empereur et roi, il se sera meurtri soutenant au bras une femme qu'il ne pourra élever au rang d'épouse légitime en lui présentant les bagues du mariage; après un divorce fait par dépit de n'avoir pas eu d'enfant d'une première femme. Devenu père, et voulant que son fils porte un nom que jamais noble n'ait porté, il le nommera *Roi de Rome* avant même sa naissance, comme les Mages firent en Perse pour Sapor, qui fut déclaré roi dans le sein de sa mère.

172e

Pour ne vouloir consentir au divorce,
Qui puis après sera cogneu indigne,
Le Roi des isles sera chassé par force,
Mis à son lieu qui de Roy n'aura signe. X. 22.

Cette seconde femme, pour avoir refusé de consentir au divorce, se verra plus tard reprocher de n'avoir pas rempli les devoirs que lui imposait sa position. Dans ce temps, Napoléon, chassé par le nombre des ennemis, aura été roi de l'île d'Elbe, et, vaincu de nouveau, il aura été conduit à l'île Sainte-Hélène. Louis XVIII, mis à sa place, ne prendra pas les signes de la royauté que reçoivent les rois au jour du sacre.

173e

Au peuple ingrat faites les remontrances,
Par lors l'armée se saisira d'Antibe,
Dans l'arc Monech seront les doléances,
Et à Fréjus l'un l'autre prendra ribe. X. 23.

Des remontrances seront faites par Louis XVIII au peuple ingrat prêt à passer du côté de Napoléon; l'armée ne restera fidèle au roi qu'à Antibes, dont elle refermera les portes sur les soldats de l'empereur. Dans la demeure du pouvoir, dans la monarchie il y aura des larmes et des regrets. Par ce débarquement entre ANTIBES et FRÉJUS, L'UN ET L'AUTRE *compétiteur* PRENDRA RIVE : Napoléon en France, Louis XVIII à l'étranger (GAND).

174e

Le Captif Prince aux Itales vaincu,
Passera Gennes par mer jusqu'à Marseille,
Par grand effort des forains survaincu,
Sauf coup de feu, barril liqueur d'abeille. X. 24.

Ce prince, conservant toujours son titre d'empereur et roi, retenu captif dans sa souveraineté d'Œthalia (île d'Elbe) après sa défaite, s'échappera, passera devant Gênes jusqu'à Antibes (*Antipolis*), ouvrage avancé de Marseille qui l'a fondé. Les étrangers réuniront 1,200,000 hommes contre lui. Vaincu de nouveau, il tentera inutilement de mourir à Waterloo; il se retirera sain et sauf de la bataille où les abeilles de l'Empire, apparues après le concordat (111e), répandront tout leur suc.

175e

Freins, Antibol, villes autour de Nice,
Seront vastées fort par mer et par terre,
Les sauterelles terre et mer vent propice
Prins morts troussez pillez sans loy de guerre. III. 82.

Le débarquement entre ANTIBES et FRÉJUS au retour de l'île d'Elbe, où la victoire (NICE) en abandonnant Napoléon l'aura conduit, causera la dévastation de la France par terre et par mer. Les soldats de Napoléon, qui, comme les sauterelles de l'Appolyon de l'Apocalypse, se seront abattus sur leur patrie seront, heureusement pour la paix du monde, faits prisonniers, mis à mort, taillés en pièces, tenus en dehors du droit des gens, par ceux-là même qui attaqueront la France par TERRE ET MER. Leur chef invoquera inutilement ce droit en montant sur un vaisseau anglais.

176e

Les longs cheveux de la Gaule Celtique,
Accompagnez d'estranges nations,
Mettront captif la gent Aquitannique,
Pour succomber à internitions. III. 83.

Le descendant des rois chevelus, qui portera les cheveux longs, toujours roi de France durant ces évènements, reviendra de GAND ACCOMPAGNÉ DE CEUX D'AQUILON. Un traité passé entre Louis XVIII et les Alliés établira 150,000 soldats étrangers sur le sol français pour retenir un torrent qui, pendant 25 années, aura inondé l'Europe. C'est pour avoir voulu défendre à mort l'Aigle impériale que la France sera réduite à cette extrémité.

176e (*Note*)

Planure, Ausonne fertille, spacieuse,
Produira tant et tant de sauterelles,
Clarté solaire deviendra nubileuse,
Ronger le tout, grand peste venir d'elles. IV. 48.

Pianozza (l'anc. *Planauta*, de *planus*) de la mer AUSONNE offrant un spacieux et fertile lieu de pâturage pour les chevaux de la garde de l'Empereur, permettra de doubler le nombre des soldats qui envahiront la France (TEMPLE DU SOLEIL) et Paris (CITÉ SOLAIRE), replongeant dans les jours les plus sombres la nation qui reprenait son premier éclat. Ils épuiseront les dernières ressources de la patrie, et leur ruine sera suivie du traité désastreux de 1815. (SAUTERELLES, 175e, 209e).

176e (*Note*)

Mis en planure chaudron d'infecteurs,
Vin, miel et huyle, et bastis sur fourneaux,
Seront plongez, sans mal dit malfacteurs,
Sept fum. extaint au canon des borneaux. IX. 14.

Toutes les forces vives de la France, restées encore entre les mains de Napoléon à l'île d'Elbe et à l'île Pianozza, rejetées de Dieu, seront plongées dans la *chaudière bouillante des rois d'Aquilon* et les *fourneaux* du prophète Jérémie. Les sauveurs de la France, retirés à Gand, seront regardés comme les auteurs de sa ruine; les sept canons des sept puissances alliées ayant à 7 *born*, c'est-à-dire au lieu même de Waterloo, éteint le CANON de leur seul ennemi venu de la mer AUSONNE, et qui échappera SAUF COUP DE FEU (174e).

177e

Soubs la pasture d'animaux ruminants,
Par eux conduicts au ventre helbipolique,
Soldats cachez, les armes bruits menants,
Non loing temptez de cité antipolique. X. 13.

Les soldats de Napoléon, durant la traversée de l'île d'Elbe en France, se cacheront sous le foin avec les armes qu'ils auront conduites à Porto-Ferrajo, autrefois *Cosmopolis*, chef-lieu de l'île, ville située au fond d'un golfe qui occupe le centre de l'île. Ils se cacheront pour n'être point reconnus armés au moment de faire retentir du bruit des armes le rivage peu éloigné d'Antibes pour tenter de reconquérir le trône de France.

Digitized by Google

LOUIS XVIII.

178e
Le grand Sénat décernera la pompe,
A un qu'après sera vaincu, chassé :
Des adhérans seront à son de trompe,
Biens publiez, ennemy déchassé. x. 76.

Le Sénat, premier corps de l'Etat sous Napoléon, appellera aux honneurs du trône, en maintenant le principe de la souveraineté du peuple, Louis XVIII qui après sera vaincu et chassé de son royaume par son ennemi, revenu les armes à la main. Celui-ci, du milieu de son armée aura, par une proclamation, enlevé les pouvoirs de son ancien GRAND SÉNAT ADHÉRANT au gouvernement de son rival. Il sera lui aussi chassé, mais par les plus grands efforts des étrangers.

179e
Trente adhérans de l'ordre des quirites,
Bannis, leurs biens donnez ses adversaires,
Tous leurs bienfaits seront pour démerites,
Classe espargie délivrez aux corsaires. x. 77.

Aussitôt, vingt-neuf membres de la Chambre des pairs, créée par Louis XVIII, et du nombre des mécontents, seront bannis de la pairie comme ayant adhéré à la restauration de Napoléon. Leurs pouvoirs seront donnés aux partisans les plus déclarés de l'opinion adverse. Tout ce qu'ils auront fait de bien en se ralliant à la cause royale leur sera compté comme motifs de proscription après leur parjure, l'Empereur ayant été livré à la flotte anglaise disséminée pour le blocus des côtes de France.

180e
Gris et bureau demie ouverte guerre,
De nuict seront assaillis et pillez,
Le bureau prins passera par la serre,
Son temple ouvert deux aux plâtres grillez. VI. 65.

Le roi légitime et son bureau seront assaillis et pillés par Napoléon, qui, entré en France l'épée à la main, pénétrera de nuit dans les Tuileries sans avoir combattu. Le bureau du roi passera par la serre de l'Aigle impériale et Napoléon lira les lettres de Louis XVIII. La France que les Bourbons regarderont comme leur propriété, s'étant ouverte devant les pas de l'Empereur, Paris, bâti sur des carrières de plâtre qu'on exploite, aura deux souverains le même jour dans ses murs.

181e
Mis trésors, temple, citadins Hespériques,
Dans iceluy retiré en secret lieu,
Le temple ouvrir, les liens fameliques,
Reprens, ravis, proye horrible au milieu. x. 81.

La France et les Français, trésors que les Bourbons regarderont comme leur propriété, seront gouvernés par Napoléon, retiré à l'île d'Elbe. La France s'ouvrira devant l'Empereur, et reformera avec lui ses liens qui dévorent les populations. Ces liens renoués seront brisés de nouveau, après qu'ils auront dévoré à Waterloo une proie horrible. (*Voir* 35e, 38e).

182e
Cris, pleurs, larmes viendront avec couteaux,
Semblant fuyr donront dernier assaut,
L'entour parques planter profonds plateaux,
Vifs repoussez et meurtris de prin saut. x. 82.

Le deuil, les larmes, les cris de désespoir reviendront pour les familles avec les gardes qui s'élanceront de l'île d'Elbe, l'épée à la main. Ayant semblé fuir, ils donneront un dernier assaut pour ressaisir le pouvoir. A l'entour de France et de Gand, à Waterloo, les Parques planteront les camps sur des plateaux élevés séparés par des plaines. La furie française n'aura jamais été plus vive. Une seule défaite ruinera les espérances de l'Empereur qui abdiquera quatre jours après.

183e
De batailler ne sera donné signe,
Du parc seront contraints de sortir hors,
De Gand l'entour sera cogneu l'enseigne
Qui fera mettre de tous les siens à mort. x. 83.

Napoléon ira de l'île d'Elbe à Paris sans que les soldats, les généraux envoyés contre lui aient donné signe de le batailler. Louis XVIII, sorti de Paris, ira à Lille avec l'intention d'y attendre la fin des évènements ; il sera contraint de sortir hors des frontières. Il ira à Gand ; à l'entour de cette ville, 6 myriam. plus bas, se dressera l'enseigne de l'Aigle qui fera périr ses défenseurs. Pas un soldat n'osera continuer la lutte en de nouveaux combats.

184e
La naturelle à si hault, hault non bas,
Le tard retour fera marris contents,
Le Recloing ne sera sans débats
En employant et perdant tout son temps. x. 84.

La Charte, basée sur les *droits naturels* proclamés par la Constitution de 1791, sera élevée si haut par les Français, qu'à la chute de Louis XVIII, Napoléon sera obligé de la maintenir. Le retour de Louis-*le-Désiré*, après le *siècle des Cent-Jours*, réjouira les Français dans les larmes. Eloigné deux fois, Louis XVIII, LE RECLOING, disputera son trône ; il ne saisira pas l'épée qu'eût saisie Henri IV, mais il emploiera tout son temps à entretenir avec les Alliés les rapports d'un roi et à se faire des partisans jusque dans le parti de son ennemi.

185e
Le vieux tribun au point de la tréhémide
Sera pressé captif ne délivrer,
Le veuil non veuil le mal parlant timide
Par légitime à ses amis livrer. x. 85.

L'homme du dix-huit brumaire, réduit à la fin des Cent-Jours au point d'avoir moins que rien, abdiquera, mais retardera son départ de jour en jour, d'heure en heure ; il offrira de défendre, comme général, le territoire français. Pressé de toutes parts, sa fausse position lui conseillera la détermination la plus contraire à ses intérêts Il se rendra captif pour toujours aux Anglais, en apprenant que le roi légitime, rendu aux vœux de ses amis, est rentré dans Paris.

186e
Comme un gryphon viendra le Roy d'Europe
Accompagné de ceux d'Aquilon,
De rouges et blancs conduira grande troupe
Et iront contre le Roy de Babylon. x. 86.

Louis XVIII, à GAND, sera le roi de France aux yeux de l'Europe. Il dira : « J'apprends qu'une porte de mon royaume est ouverte et j'accours. » La paix de l'Europe entière reposera sur ce roi qui viendra accompagné des rois du nord ; il conduira une troupe nombreuse de blancs ou de légitimistes fidèles, et de rouges ou révolutionnaires ralliés à sa cause ; ils marcheront contre le roi de la Babylone moderne, Paris, qui a possédé LE GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST.

187e
Grand Roy viendra prendre port près de Nisse,
Le grand empire de la mort si en fera,
Aux Antipoles posera son genisse,
Par mer la Pille tout esvanouira. x. 87.

Le grand Empereur et roi viendra prendre port à Rochefort, peu de jours après la victoire des Alliés à Waterloo. Ce sera la mort du grand empire. Napoléon posera sa demeure vers l'autre pôle ; et la nation qu'il aura chassée de Toulon : CHASSER SORDIDE QUI PUIS SERA CONTRAIRE (57e), la nation pillarde, mettra fin à ses destinées au sein des mers.

188e
Pieds et cheval à la seconde veille,
Feront entrée vastant tout par la mer,
Dedans le poil entrera de Marseille,
Pleurs, crys et sang, onc nul temps si amer. x. 88.

Les Alliés, fantassins et cavaliers, entreront pour la seconde fois dans Paris, précédant encore Louis XVIII. Cette inondation de tous les peuples de l'Europe enlèvera les dernières ressources de la France. A Marseille, le fer de la multitude ameutée pénétrera dans la poitrine couverte de poil des vieux Mamelucks de l'Empereur. La réaction dite *terreur blanche* commettra des excès d'autant plus déplorables, que la religion et le principe de la légitimité seront invoqués dans leur exécution. Jamais la France n'aura été aussi cruellement éprouvée que par le traité de 1815.

189e
Cent fois mourra le tyran inhumain,
Mis à son lieu sçavant et débonnaire,
Tout le Sénat sera dessous sa main,
Fasché sera par malin téméraire. x. 90.

Napoléon, nouveau Prométhée, mourra tous les jours sur son rocher. Louis XVIII, mis à sa place au trône, sera savant et débonnaire, aura sous sa main tout le pouvoir législatif : la Chambre des pairs sera de sa nomination, celle des députés sera dite l'*introuvable*, et ses membres des *ultrà-royalistes*. Louis XVIII éprouvera la plus grande douleur de l'assassinat commis par Louvel sur le duc de Berry, frappé dans un lieu public et au milieu de ses gardes.

190e
Devant le père l'enfant sera tué,
Le père après entre corde de jonc,
Genevois peuple sera esvertué,
Gisant le chef au milieu comme un tronc. x. 92.

Le duc de Berry expirera devant son père ; celui-ci, devenu roi, ne tardera pas à s'embarrasser dans les liens d'un ministère impopulaire. Il pourra, mais il ne voudra pas briser ces liens. Le peuple de Paris combattra pour la liberté civile et religieuse dont Genève est le type. Charles X, déclaré par la Charte le CHEF suprême de l'Etat, restera immobile au milieu des évènements qui saperont son trône.

215e
Un grand d'Auxerre mourra bien misérable,
Chassé de ceux qui sous luy ont esté,
Serré de chaisnes après d'un rude cable,
En l'an que Mars, Vénus, Sol mis en esté. IV. 84.

Charles X, roi de la France, agrandie par ses soins de l'Algérie, sera chassé par ceux qui auront été ses sujets. N'ayant point de fortune privée, il mourra misérablement à Goritz, après avoir erré en diverses contrées. Lié par la Charte, il se sera après embarrassé dans de nouveaux liens, en s'obstinant à garder un ministère hostile à cette Charte. Cette révolution aura lieu en été (juillet 1830).

216e
Le charbon blanc du noir sera chassé,
Prisonnier fait mené au tombereau,
More Chameau sus pieds entrelassez,
Lors le puisnay filera d'Aubereau. IV. 85.

Le duc d'Angoulême, roi légitime (NOIR BLANC) par l'abdication de son père roi, sera chassé. Polignac, chef du ministère renversé avec le roi, fait prisonnier à Granville dans sa fuite, sera mené en voiture à Paris et condamné à une prison perpétuelle. Le More d'Alger, adonné à la piraterie, ne pourra plus se livrer à la course. Alors, le dernier enfant du duc de Berry, filera vers l'exil, formant le projet de ressaisir un jour sa proie.

Digitized by Google

LOUIS XVIII.

194e
Pont on fera promptement de nacelles,
Passer l'armée du grand prince Belgique,
Dans profondrez et non loing de Bruxelles,
Outre passez detranchez sept à picque. IV. 81.

Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon-le-GRAND, LE ROY ROMAIN BELGIQUE (158e), fera passer la *grande armée* de l'autre côté de la Sambre sur un pont de bateaux assemblés à la hâte; victorieux à Ligny, à 8 lieues de Bruxelles, en frappant au point de jonction des deux armées anglaise et prussienne, il s'ouvrira un passage, et allant plus outre il livrera, à 4 lieues de Bruxelles, la bataille de Waterloo, où les sept puissances du congrès de Vienne, en armes contre lui, le tailleront en pièces. (*Les quatr. 149e-150e précèdent celui-ci dans la Centurie*).

192e
Sept fois changer verrez gent Britannique,
Taints en sang en deux cens nonante an,
Franche non point par appuy Germanique
Ariès doubte fon. pôle Bastarnan. III. 57.

Français, couverts de sang en deux cent quatre-vingt-dix ans (1789-1815), à la suite de sept coalitions européennes formées contre vous à l'instigation de l'Angleterre, vous verrez cette race Britannique changer d'Alliés, n'ayant pas trouvé un appui toujours franc dans le peuple Germanique (SUEVES, 126e), et Saint-Pétersbourg, du nord de la Russie-Noire, lui ayant donné une parole douteuse en cherchant toujours un faux prétexte d'agrandissement pour son Empire.

193e
De sang et faim plus grand calamité,
Sept fois s'appreste à la marine plage,
Monech de faim, lieu pris, captivité,
Le grand mené roc enferrée cage. III. 10.

Sept coalitions européennes, de plus en plus meurtrières, pour boire le sang des peuples et se nourrir de leur chair, se formeront à l'instigation d'un peuple de marins. L'Empereur, rentré dans la monarchie, reprendra avec la nation les LIENS FAMÉLIQUES après que sa place au trône aura été occupée par Louis XVIII, il retombera en captivité. Napoléon-le-Grand sera mené sur le rocher de Sainte-Hélène, cage de fer que le maréchal Ney lui aura destinée.

194e
L'Aigle posée entour des pavillons,
Par autres oyseaux d'entour sera chassée,
Quand bruit de cymbes tubes et sonnaillons,
Rendront le sens à la dame insensée. II. 44.

L'Aigle de Napoléon ira se poser à Waterloo, à l'ENTOUR DE GAND, proche des tentes de l'armée des Alliés; ceux-ci la chasseront de cet endroit même. Définitivement vainqueurs par cette seule bataille, ils entreront en France musique en tête, pour rappeler à la raison la France qui aura suivi follement la fortune de l'échappé de l'île d'Elbe.

195e
Trop du ciel pleure l'Androgin procrée,
Près de ce ciel sang humain respandu,
Par mort trop tard grand peuple recrée,
Tard et tost vient le secours attendu. II. 45.

L'Androgée moderne, chargé par Dieu de comprimer la révolution, après avoir vu ses ennemis tant de fois vaincus se réunir tous contre lui seul, se plaindra trop des vengeances du ciel, car le sang répandu criera plus haut que lui. La fin de sa vie politique viendra trop tard rendre le bonheur au peuple qu'il aura nommé LE GRAND PEUPLE. Louis XVIII, le secours si longtemps attendu, reviendra tout à coup.

196e
Après grand trouble humain plus grand s'appreste,
Le grand moteur les siècles renouvelle,
Pluye, sang, laict, famine, feu et peste,
Au ciel veu feu, courant longue estincelle. II. 46.

Après la grande révolution intérieure de la France, les guerres extérieures étendront le trouble dans le monde entier. Le Temps alors commencera un nouveau siècle (1800). Napoléon, PAR QUATORZE ANS TIENDRA LA TYRANNIE et déversera de tous côtés les maux de la guerre. Une comète apparaîtra à Sainte-Hélène un mois avant sa mort.

197e
L'ennemy grand vieil dueil meurt de poyson,
Les souverains par infinis subjuguez,
Pierres pleuvoir cachez sous la toyson,
Par mort articles en vain sont alleguez. II. 47.

Napoléon-le-Grand, mis au ban de l'Europe après ces longues guerres, portera pendant plus de 60 mois le deuil de sa propre gloire. Il aura subjugué un nombre infini de souverains qui, l'ayant à la fin forcé de signer un traité le reléguant à l'île d'Elbe, feront pleuvoir sur lui les pierres dont on frappait l'agneau après la violation d'un traité de pacification. Il rédigera, quelques jours avant sa mort, un testament dont les articles seront allégués en vain.

198e
Au mois troisième se levant du Soleil,
Sanglier, Liopard au champ Mars pour combattre
Liopard laissé, au ciel extend son œil,
Un Aigle autour du Soleil voir s'esbattre.
I. 28.

A la fin du troisième mois de sa restauration, Napoléon, ayant hâté les préparatifs de guerre, attaquera dans les Pays-Bas, où Mars a fixé sa demeure, deux ennemis résolus comme lui à vaincre ou à mourir. Les combats commencés dès le matin ne seront suspendus qu'à la nuit. L'Empereur attaquera d'abord les Prussiens (SANGLIER), puis les Prussiens et les Anglais réunis qu'il parviendra à séparer. Le Léopard anglais, seul aux prises avec l'Aigle, sera battu tout le jour et ne résistera que dans l'espoir de voir accourir son allié; car il verra l'Aigle prendre ses ébats jusqu'au coucher du soleil. Alors, LÉOPARD LAISSÉ AU CIEL EXTEND SON ŒIL, et L'OYSEL DE PROYE (Blucher), VOLANT A LA SENESTRE AVANT CONFLICT FAIT AUX FRANÇOIS PARURE (167e).

199e
Prest à combattre fera défection,
Chef adversaire obtiendra la victoire,
L'arrière garde fera defension,
Les défaillans mort au blanc territoire. IV. 5.

Grouchy, prêt à combattre, et ayant le désir et les moyens de prendre part au combat de Waterloo, y sera attendu vainement. Wellington, généralissime des troupes alliées et chef de l'armée du peuple ADVERSAIRE de Napoléon, obtiendra la victoire par un concours de circonstances qui lui seront étrangères. La garde impériale, tenue habituellement en arrière, combattra vaillamment à la dernière heure. Les vaincus et leur chef, dont la vie politique sera terminée, seront menés A L'AIR GALLIQUE ou au territoire que l'Europe regardera dans ce moment encore comme n'ayant pas cessé d'appartenir au roi LÉGITIME OU BLANC.

200e
Du Bourg-la-Reyne parviendront droit à Chartres,
Et feront près du pont Anthoni pause,
Sept pour la paix cauteleux comme martres,
Feront entrée d'armée à Paris clause. IX. 86.

Les soldats français campés à Bourg-la-Reine, sous les murs de Paris, se retireront vers Chartres par suite de la convention qui, pour le maintien au trône de l'auteur de la Charte, obligera l'armée française à évacuer Paris en trois jours et à se porter à petites journées au-delà de la Loire, en passant près du pont d'Anthoni. Alors les sept puissances alliées, qui se seront présentées en libératrices, imposeront à la France le traité désastreux de 1815 et feront entrée à Paris, vide de toute armée.

201e
Tours, Orléans, Blois, Angers, Rennes et Nantes,
Citez vexez par subit changement,
Par langues estranges seront tendues tentes,
Fleuves, dards, renes, terre et mer tremblement.
I. 20.

En 1815, les villes royalistes de l'Ouest verront avec la plus grande peine la révolution prompte et subite qui portera de nouveau au trône des Bourbons celui dont elles auront vu la chute avec bonheur. Napoléon laissera alarmer les Vendéens, qui alors prendront les armes et contribueront à sa seconde chute. Les peuples de diverses langues viendront aussitôt dresser leurs tentes sur le sol français, qu'ils inonderont de leurs armées, leurs chefs d'Etats, toutes leurs forces de terre et de mer à la suite de cette nouvelle commotion.

202e
Par grands dangers le captif eschappé,
Peu de temps grand a fortune changée,
Dans le palais le peuple est attrapé,
Par bon augure la cité assiégée. II. 66.

Napoléon, captif à l'île d'Elbe, s'échappera au milieu des croisières; il reprendra le pouvoir pour moins de cent jours (20 mars-22 juin). La fortune se sera tournée contre lui. Le peuple, séduit d'abord par les promesses d'un gouvernement libéral, sera attrapé par la proclamation de l'acte additionnel aux Constitutions de l'Empire. Heureusement pour la France que les Alliés, en accourant sous les murs de Paris, amèneront le RETOUR du roi LÉGITIME et DÉBONNAIRE.

76e
De l'Aquilon les efforts seront grands,
Sur l'Océan sera la porte ouverte,
Le règne en l'Isle sera réintégrand,
Tremblera Londres par voile descouverte. II. 68.

La France préparera à Boulogne les plus grands armements pour pénétrer chez sa rivale, qui fera de suprêmes efforts pour fermer la porte que l'Océan tient ouverte. Alors dans l'île, le pouvoir royal un moment diminué, sera réintégré dans tous ses droits. Londres tremblera à la vue de deux mille voiles qui la menaceront; mais elle en sera quitte pour la peur. Dans le même temps, Bonaparte montera au trône.

134e
Le Roy Gaulois par la celtique dextre,
Voyant discorde de la grande Monarchie,
Sur les trois parts fera florir son sceptre,
Contre la cappe de la grand' Hiérarchie. II. 69.

Bonaparte, d'une autre race que celle des rois Francs, par la force de son épée, se fera empereur, en voyant la discorde régner dans la grande monarchie. Son sceptre réunira les trois ordres de l'Etat si divisés alors. Le Capétien Louis XVIII, représentant du vrai pouvoir hiérarchique, protestera en exil.

203e
Le dard du ciel fera son estendüe,
Morts en parlant grande exécution,
La pierre en l'arbre la fière gent rendüe,
Bruit humain monstre, purge expiation. II. 70.

Dieu irrité armera de son glaive un homme qui frappera partout où il y aura des justices à exercer, jusqu'au jour où ses derniers soldats tomberont à Waterloo au cri de *Vive l'Empereur! La garde meurt et ne se rend pas.* Les Alliés frapperont l'arbre dynastique des Napoléons en refusant de reconnaître son fils empereur. La France si fière de ses succès, sera épuisée, rendue, Ce fléau de Dieu qui aura fait tant de bruit en vue d'une gloire humaine, se purifiera de ses fautes par l'expiation de Sainte-Hélène.

Digitized by Google

LOUIS XVIII.

204e

Le vieux mocqué et privé de sa place,
Par l'estranger qui le subornera,
Mains de son fils mangées devant sa face,
Les frères à Chartres, Orl. Rouen trahira. IV. 61.

Napoléon, au dernier jour de sa vie politique, moqué de ses sujets et des étrangers qui le priveront de sa place et le séduiront par la pensée d'obtenir d'eux une position sortable, verra rejeter la clause de son abdication qui aurait fait passer le pouvoir aux mains de son fils. Le duc d'Orléans, dans ce même moment, trahira les deux grands frères de France au nom de la Charte et de la Révolution.

205e

Un colonel machine ambition,
Se saisira de la plus grande armée,
Contre son prince feincte invention,
Et descouvert sera sous la ramée. IV. 62.

Un colonel, La Bédoyère, machinant par ambition le retour de Napoléon, aura causé plus que personne ces évènements. Il livrera à l'Empereur la plus grande partie de la *grande armée*, le reste s'*étant saisi* d'Antibes au nom de Louis XVIII. Il aura trouvé le moyen, par une soumission feinte, de reprendre son rang dans l'armée pour conspirer contre son prince. Il sera découvert sous des vêtements bourgeois et livré au tribunal militaire.

204e (*Note*)

Enfant sans mains, jamais veu si grand foudre,
L'enfant Royal au jeu d'esteuf blessé :
Au puy brisez; fulgures allant moudre,
Trois sur les chaisnes par le milieu troussé. I. 65.

Jamais on n'aura vu si grand foudre de guerre que le père de l'enfant mis dans l'impossibilité de saisir le pouvoir. Cet enfant de l'Empereur et roi n'ayant pu saisir au passage la couronne que se renverront par deux fois Napoléon et Louis XVIII, blessé par ces évènements mêmes, sera retenu pour toujours dans une étroite prison, alors que les Alliés iront avec des forces écrasantes réduire au néant Napoléon, dont le règne aura été coupé par le milieu, et le dernier espoir de ses trois frères déjà tombés du trône.

204e (*Note*)

Père Duc vieux d'ans et de soif chargé,
Au jour extrême fils desniant lesgnière,
Dedans le puys vif mort viendra plongé
Sénat au fil la mort longue et légère. X. 15.

Napoléon qui déclarera que son abdication laisse l'Etat sans *chef*, soldat chargé de campagnes et ayant toujours soif de batailles (Soif si sanguinaire, 95e), ne pouvant plus prolonger sa vie politique, abdiquera en faveur de son fils. Le Sénat déniant ce legs à cet enfant, plongé déjà tout vivant dans l'abîme, le fil de ses jours ne sera pour lui qu'une mort lente et sans douleur (136e).

206e

Palais oyseaux, par oyseau déchassé,
Bientost après le Prince parvenu,
Combien qu'hors fleuve ennemy repoussé,
Dehors saisi trait d'oyseau soustenu. II. 23.

Le retour de l'Aigle celtique chassée une première fois, et qui sera chassée de nouveau, obligera les frères de France à lui abandonner le palais des Tuileries. Après *cent jours* Louis XVIII reviendra, bien qu'après avoir passé la Sambre l'Aigle ait repoussé l'ennemi, l'ait vaincu à Ligny et l'ait saisi à Waterloo; mais alors soutenu par l'arrivée de l'oyseau de proye volant a la senestre (*Blucher*), l'ennemi triomphera enfin, et l'Aigle, l'oyseau déchassé par cette bataille livrée en dehors de la France, Surprens de nuict *sera* mené a l'air Gallique.

207e

Le vieux plein barbe sous le statut sévère,
A Lyon fait dessus l'Aigle celtique,
Le petit grand trop outre persevère,
Bruit d'armes au ciel mer rouge Lygustique. II. 65.

Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon, par son entrée triomphale à Lyon, prendra le dessus sur *le brave des braves*, le maréchal Ney, placé sous le statut sévère des lois militaires par sa promesse au roi de ramener *dans une cage de fer* l'Aigle celtique (dans la suite Ney sera fusillé). Le petit *caporal*, ou Napoléon-le-grand, persévérera dans sa marche pour le malheur de la France et le sien propre. La guerre planera alors sur l'Europe entière et ce passage de l'île d'Elbe à Antibes, à travers la mer Lygustique, fera répandre des flots de sang.

208e

Sans pied ne main dent aigue et forte,
Par globe au fort du port de l'aisné nay,
Près du portail desloyal se transporte,
Silène luit petit grand emmené. II. 58.

Pieds et poings liés, ne pouvant plus que déchirer à belles dents ses ennemis, par l'arrivée de l'escadre anglaise devant le port fortifié de Rochefort et les ordres du fils aîné, régent d'Angleterre, au nom de son père tombé en folie, il se transporte près d'une des portes de ce peuple déloyal, devant le port de Plymouth; l'isle Elène est présentée à sa vue, le petit *caporal*, ou Napoléon-le-grand est emmené.

223e

Trenché le ventre, naistra avec deux testes,
Et quatre bras, quelques ans entier vivra,
Jour qu'Aquilloye celebrera ses festes,
Fossen, Turin, chef Ferrare fuyra. I. 58.

Napoléon, par une première abdication, coupera son règne par le milieu; il portera dès le commencement les deux couronnes de France et d'Italie; il aura un bras dans quatre royaumes donnés à ses frères et conservera entier ce pouvoir durant quelques années dans le temps où ses Aigles se donneront fêtes. Après avoir possédé Fossano et Turin unis à l'Empire français, et Ferrare uni au royaume d'Italie, il fuira devant ses ennemis.

113e

Hercules roy de Rome et Dannemarc,
De Gaule trois le guion surnommé,
Trembler l'Italie et l'onde de Saint Marc,
Premier sur tous monarque renommé. IX. 33.

Napoléon, après avoir étouffé le monstre de l'anarchie, se fera *roi de Rome* et persécuteur de l'Eglise. Souverain de France, il aura trois bras dans les royaumes d'Espagne, de Naples et de Westphalie, donnés à ses frères. Il possédera l'Italie et les deux rives de l'Adriatique. Les rois se presseront dans ses antichambres et jamais monarque n'aura eu une plus grande renommée.

209e

Par les Suèves et lieux circonvoisins,
Seront en guerre pour cause des nuées,
Camps marins, locustes et cousins,
Du Leman fautes seront bien desnuées. V. 85.

Napoléon, campé un moment au milieu de la mer, reparaîtra avec les siens (sauterelles de l'Appolyon de l'Apocalypse et sauterelles et mouches des plaies d'Egypte); mais pour avoir couvert l'Europe de nuées de soldats, ils se verront déclarer de nouveau la guerre par les peuples de race Suève qui auront envahi la France l'année précédente, et par les pays circonvoisins, la Suisse, la Hollande, la Belgique. La révolution causée par les écrits de Voltaire et de Rousseau sera arrêtée et le faux de leur enseignement apparaîtra au grand jour.

210e

Par les deux testes et trois bras séparez,
La cité grande par eau sera vexée,
Des grands d'entr'eux par exil esgarez,
Pa teste perse, Bisance fort pressée. V. 86.

Par le retour de l'homme qui aura perdu en 1814 les deux couronnes de France et d'Italie et son influence dans trois royaumes donnés à ses frères, Paris subira une seconde fois l'invasion des Alliés; les membres de la famille royale se seront dispersés en exil; l'homme sans couronne aux yeux de l'Europe ne portant plus avec lui que la désolation et la ruine causera la perte de la liberté de Paris, ville qui rappelle Bysance.

211e

Au lac Fucin de Benac le rivage,
Prins du Leman au port de l'Orguion,
Nay de trois bras predict belliq'image,
Par trois couronnes au grand Endymion. II. 73.

Il sera tombé dans l'abîme celui qui aura porté le titre de Roi de Rome et après celui de duc de Parme, de Plaisance et de Guastalla. On le retiendra en une sorte de prison comme représentant des principes de liberté civile et religieuse, alors que la France révolutionnaire, sortie du port de la légitimité, aura cherché un abri dans le despotisme et la gloire militaire de Napoléon. Tel sera le sort d'un enfant né au temps où son père avait trois couronnes et un bras dans trois royaumes, d'un enfant auquel on prédisait un avenir de héros. Son père sera condamné à un sommeil éternel.

212e

Les cinq estranges entrez dedans le temple,
Leur sang viendra la terre prophaner;
Aux Tholosains sera bien dur exemple,
D'un qui viendra ses loix exterminer. III. 45.

Les armées de cinq puissances étrangères (Angleterre, Autriche, Prusse, Russie et Espagne) entreront en France en 1814, et grand nombre de combats sanglants seront livrés sur le sol de la patrie; mais, malgré leurs pertes, ils détermineront une révolution. L'exemple parti de la province forcera les Parisiens à renoncer pour un temps au principe de la souveraineté du peuple pour le droit divin des rois, en la personne de Louis XVIII, qui viendra de l'étranger.

213e

Du Triumvir seront trouvez les os,
Cherchant profond trésor œnigmatique,
Ceux d'alentour ne seront en repos,
Ce concaver marbre et plomb metallique. V. 7.

On ira recueillir, à Sainte-Hélène, les os du premier des trois consuls : L.-Philippe cherchant à conserver (chose difficile) la popularité qui lui échappe. Dans le temps même de l'expédition, le neveu du Triumvir, qui, plus tard, sera l'Empereur pacifique, et ses partisans se tenant en Angleterre, à l'entour de la France, débarqueront à Boulogne. Louis-Napoléon n'aura pu rester en repos en voyant l'enthousiasme d'un peuple qui veut renfermer les os de son Triumvir dans un cercueil de plomb et les recouvrir d'un tombeau de marbre.

214e

Avant qu'advienne le changement d'empire,
Il adviendra un cas bien merveilleux :
Le champ mué, le pilier de porphire,
Mis, transmué sur le rocher noilleux. I. 43.

Avant que l'Empire ait passé des mains de Napoléon III en celles de Napoléon IV, il arrivera un cas bien merveilleux : le champ où aura reposé Napoléon Ier sera donné en toute propriété par la reine d'Angleterre à Napoléon III, qui fera transporter un tombeau de marbre sur le rocher, occasion de noise entre les Français sujets de l'Empereur et les Anglais ses meurtriers.

Digitized by Google

CHARLES X.

215e
Un grand d'Auxerre mourra bien misérable,
Chassé de ceux qui sous luy ont esté,
Serré de chaisnes après d'un rude cable,
En l'an que Mars, Vénus, Sol mis en esté. IV. 84.

Charles X, roi de la France agrandie par ses soins de l'Algérie, sera chassé par ceux qui auront été ses sujets. N'ayant point de fortune privée, il mourra misérablement à Goritz, après avoir erré en diverses contrées. Lié par la Charte, il se sera après embarrassé dans de nouveaux liens, en s'obstinant à garder un ministère hostile à cette Charte. Cette révolution aura lieu en été (juillet 1830).

216e
Le charbon blanc du noir sera chassé,
Prisonnier fait mene au tombereau,
More Chameau sus pieds entrelassez,
Lors le puisnay filera l'aubereau. IV. 85.

Le duc d'Angoulême, roi légitime (NOIR BLANC) par l'abdication de son père roi, sera chassé. Polignac, chef du ministère renversé avec le roi, fait prisonnier à Granville dans sa fuite, sera mené en voiture à Paris et condamné à une prison perpétuelle. Le More d'Alger, adonné à la piraterie, ne pourra plus se livrer à la course. Alors, le dernier enfant du duc de Berry filera vers l'exil, formant le projet de ressaisir un jour sa proie.

217e
Par conflict Roy règne abandonnera,
Le plus grand chef faillira au besoing,
Morts, profligez peu en réchappera,
Tous d'estrangez un en sera tesmoing. IV. 45.

Par conflit avec son peuple, Charles X abandonnera le trône. Le CHEF D'ORLÉANS, le premier de la nation après les Bourbons aînés, loin de porter secours à son roi, se cachera durant la lutte. Les Suisses, soldats étrangers, fidèles défenseurs du trône, seront égorgés pour la plupart. Ferdinand, se tuant sur le *chemin de la révolte*, servira de témoin à la justice de Dieu.

218e
Le grand Antoine du nom de fait sordide,
De Phthyriase à son dernier rongé :
Un qui de plomb voudra estre cupide,
Passant le port d'esleu sera plongé. IV. 88.

L'héritier du trône de France, ANTOINE, du nom cité par le fait sordide de la duchesse d'ANGOLESME, un des DEUX PETITS ROYAUX AU TEMPLE, verra au dernier moment que tout a été rongé sous lui par la corruption qu'emploiera PHILIPP. pour atteindre le but élevé de ses convoitises. Celui-ci désirera plus tard refaire sa popularité avec le tombeau de Napoléon DU TRIUMVIR... CONCAVER MARBRE ET PLOMB) : mais pour avoir été au-delà de sa charge : faire rentrer la France au port de la légitimité du BLOND ESLEU, il sera plongé lui-même dans l'abîme.

219e
L'horrible peste Perinthe et Nicopole,
Le Chersonnez tiendra et Marceloyne,
La Thessalie vastera l'Amphipole,
Mal incogneu et le refus d'Antoine. IX. 91.

La peste libérale complétera l'œuvre de 93 dans Paris, qui se dira la ville de L'OGMION et de la Victoire. Cette ville, située dans les replis de la Seine et de la Marne, tiendra bon, et l'enfant *Dieudonné* ne sera plus que le *Marcellus* moderne. La France sera sacrifiée à la capitale et à l'ambition de PHILIPP. si semblable à Philippe de Macédoine. Les sociétés secrètes ET LE REFUS D'ANTOINE de monter au trône ou de prendre la tutelle de son neveu auront causé ces maux.

220e
Et Ferdinand blonde sera deserte,
Quitter la fleur suivre le Macédon,
Au grand besoin défaillira sa route
Et marchera contre le Myrmidon. IX. 25.

Par Ferdinand d'Orléans, la blonde chevelure (duc de Bordeaux) sera désertée. Il quittera la fleur de lis pour suivre Philippe de Macédoine, qui, tuteur de son neveu, lui ravit le trône. Philippe abandonnera la route qu'il aurait dû suivre au moment où la blonde chevelure aura le plus grand besoin de l'appui des d'Orléans. Il fera marcher la révolte sur Rambouillet contre le petit Roi, *Dieudonné* et *enfant de miracle* comme tout Myrmidon.

221e
Sept ans sera Philipp. fortune prospère,
Rebaissera des Arabes l'effort,
Puis son midy perplex rebours affaire,
Jeune Ogmion abismera son fort. IX. 89.

La fortune sourira à PHILIPP. durant sept ans. Du premier jour de son règne au dernier il rabaissera de plus en plus l'effort des Arabes pour reconquérir leur indépendance. A son midi, ou dans les années du milieu de son règne, il ne saura quel parti prendre dans la question d'Orient (1838-1840). Au déclin de son règne, l'affaire du suffrage restreint ébranlera son trône. L'Ogmion ou Hercule Gaulois, à peine né, renversera la puissance si fortement établie de PHILIPP. roi de l'embastillement de Paris, et remplacera sur les monnaies l'effigie du roi déchu.

222e
Le neuf empire en désolation,
Sera changé du pôle Aquilonnaire,
De la Sicile viendra l'émotion
Troubler l'emprinse à Philip. tributaire. VIII. 81.

La monarchie nouvelle, en désolation de la mort de Mme Adélaïde, sœur et conseil du Roi, et, ébranlée par les banquets réformistes sera reversée moins par la main des hommes que par le doigt de Dieu. — De la Sicile, insurgée contre Naples, aura commencé la lutte entre le principe monarchique et le principe républicain, qui viendra troubler le gouvernement que PHILIPP. aura usurpé par amour de la liste civile.

223e
Rouge, long, sec faisant du bon valet,
A la parfin n'aura que son congie,
Poignant poyson et lettres au collet,
Sera saisi, eschappé en dangie. VIII. 82.

Révolutionnaire, bien que se disant héritier de la longue suite des rois français, cœur sec, roi de *la paix à tout prix*, après un règne trop long, il recevra son congé sans emporter de regrets. On lui reprochera la mort de Bourbon-Condé, étranglé à l'occasion de lettres testamentaires; saisi dans sa fuite, il échappera à de grands dangers en France et sur mer.

224e
Au port de PUOLA et de saint Nicolas,
Peril Normande au goulfre phanatique,
Cap. de Bisance rues crier hélas !
Secours de Gaddes et du grand Philippique. IX. 30.

La France en révolution se réfugiera sous le gouvernement d'un *homme* qui aura aidé à cette révolution et qui un jour sera *banni*. Des députés fort embarrassés sur le choix d'un gouvernement à établir l'éliront malgré sa résistance apparente et après avoir menacé d'entraîner, au moment du péril, dans Paris, fanatique de la liberté, sa famille NORMANDE DE FRANCE ET PICARDIE. Le Capétien Charles X n'ayant pas écouté les cris de ceux qui auront combattu sans espoir pour l'ordre social, PHILIPP. viendra rassurer Paris comme Philippe II d'Espagne, qui, en 1557, sachant que Paris était dans la consternation par suite de la bataille de Saint-Quentin, déclara qu'il ne fallait pas pousser ses avantages et réduire Paris au désespoir.

225e
Puisnay Roy faict son père mettra à mort,
Après conflict de mort très-inhonneste;
Escrit trouvé soubcon donra remort;
Quand Loup chassé pose sur la chouchette. IX. 8.

Le dernier enfant du duc de Berry, fait roi, sera privé aussitôt de la vie politique par l'imprévoyance de Charles X, son grand père, après un conflit devenu mortel pour la branche aînée par la trahison infâme du duc d'Orléans. Ce dernier, le LOUP de 1830, chassé du trône et couché sur son lit de mort, à la lecture des écrits fusionistes et à la vue des jugements de Dieu, pris de remords, demandera à la mère de son petit-fils de reconnaître les droits du duc de Bordeaux.

226e
Ce que ravy sera de jeune Milve,
Par les Normans de France et Picardie,
Les noirs du temple du lieu de Négrisilve,
Feront aulberge et feu de Lombardie. VI. 16.

Avec la France ravie à un enfant au nez bourbonnien par les d'Orléans, dont le domaine de famille sera à Eu, seule ville de Normandie et de Picardie, les deux souverains, Napoléon III et son fils, dont le domaine privé sera à Arenenberg, près du lieu de la Forêt-Noire, mettront en feu la Lombardie, où leurs armées séjourneront après la guerre.

227e
Mont Aventin brusler nuict sera veu,
Le ciel obscur tout à un coup en Flandres;
Quand le Monarque chassera son neveu,
Les gens d'Eglise commettront les esclandres. III. 17.

La Liberté, honorée sur le mont Aventin, rallumera les feux de la guerre civile et les barricades élevées durant la nuit des révolutions. La Belgique, au même moment, prendra les armes pour se séparer de la Hollande sans savoir comment elle s'organisera après le triomphe. C'est dans ce temps que PHILIPP., proclamé roi le 7 août, chassera son neveu, roi depuis cinq jours, et qui sera contraint de s'embarquer le 14 du même mois. Les prêtres seront persécutés, et il y aura des scandales parmi le clergé.

228e
De nuict dans lict le supresme estranglé
Pour trop avoir séjourné blond esleu,
Par trois l'empire subrogé exanclé,
A mort mettra carte et pacquet ne leu. I. 39.

De nuit, dans son lit, le dernier des Bourbons-Condé sera étranglé pour être demeuré trop longtemps fidèle au jeune Roi, à la blonde chevelure, élu Roi par abdication de ses parents. Le pouvoir, enlevé par le tuteur, sera réclamé par trois partis : les légitimistes, les bonapartistes et les républicains. Un testament, qu'on ne produira pas, fait en faveur du duc de Bordeaux, aura causé la mort du prince de Bourbon-Condé.

229e
La trombe fausse dissimulant folie,
Fera Bisance un changement de loix,
Hystra d'Egypte qui veut que l'on deslie,
Edict changeant monnoyes et alloix. I. 40.

La révolution arrêtée un moment par la restauration en 1815, après avoir joué la *comédie de quinze ans*, reprendra sa marche, triomphera dans Paris et renversera les rois qui appuient leurs droits sur la loi divine. Méhémet-Ali, qui veut que l'on brise les fers séculaires des Fellahs soumis aux Mameluks et qui publie un édit changeant tous les droits de propriété et toutes les lois nationales, sortira alors d'Egypte pour conquérir la Syrie.

230e
Siège en cité et de nuict assaillie,
Peu eschappez, non loing de mer conflit,
Femme de joye, retours fils, défaillie,
Poison es lettres caché dedans le plic. I. 41.

Paris, mis en état de siége durant cette révolution de 1830, élèvera des barricades, se portera la nuit sur les postes occupés par les Suisses qui périront pour la plupart (217e). Charles X et sa famille gagneront à petites journées et sans être inquiétés la terre d'exil; mais tout à coup, en vue de la mer, ils courront les plus grands dangers. Six jours après le prince de Bourbon-Condé mourra assassiné. La Feuchères, femme de joie, qu'on accusera de ce meurtre, aura caché dans le foyer des lettres où le prince serait censé avoir fait l'aveu déshonorant d'un suicide causé par les retours pénibles sur le sort de son infortuné fils.

Digitized by Google

LETTRE A HENRY II.

... L'injure du temps, ô serenissime Roy, requiert que tels evenemens ne soyent manifestez que par enigmatique sentence, n'ayant qu'un seul sens et unique intelligence, sans y avoir rien mis d'ambigue d'amphibologique calculation : mais plutost sous obnubilée obscurité par une naturelle infusion, approchant à la sentence d'un des mille et deux prophètes qui ont esté depuis la création du monde, jouste la supputation Chronique Punique de Joël : « Effundam spiritum meum super omnem carnem et prophetabunt filii vestri et filiæ vestræ » : *Mais telle Prophetie procedoit de la bouche du Saint-Esprit qui estoit la souveraine puissance éternelle, adjoute avec la céleste à d'aucuns de ce nombre ont prédit de grandes et esmerveillables advantures. Moy en cet endroit je ne m'attribue point tel tiltre ja à Dieu ne plaise : je confesse bien que le tout vient de Dieu et luy en rend grâces, honneur et louange immortelle sans y avoir meslé de la divination qui provient* « à fato, » *mais* « à Deo natura, » *et la pluspart accompagnée du mouvement du cours céleste, tellement que voyant comme dans un miror ardent, comme par vision obnubilée, les grands evenemens tristes prodigieux et calamiteuses advantures qui s'approchent par les principaux culteurs. Premierement des temples de Dieu. Secondement par ceux qui sont erresirement soustenus s'approcher telle décadence avec mille autres calamiteuses advantures, que par le cours du temps on connoistra advenir :*

Cette *Lettre*, qui sera commentée plus tard, est le sommaire des Centuries ; elle donne le secret d'interprétation en désignant les grands personnages par les expressions mêmes qui les désignent dans les quatrains (*Vie de L.-Philippe*, p. 33); elle fournit une nouvelle preuve que la prophétie a été faite pour le moment qui en voit la traduction, car ce n'est pas sans raison que son auteur, traçant à grands traits, TOUT AU LONG et sans reprise, l'histoire religieuse et politique à partir du commencement du XVI^e^ siècle, s'arrête précisément au moment actuel, revenant aussitôt sur les événements de 1789 à 1814 pour pouvoir dire : *Et pour ce, Sire, que par ce discours je mets presque confusément.* Cette *Lettre* fait connaître à fond le génie de Nostradamus qui dit ici : « *Moy*, EN CET ENDROIT, *je ne m'attribue point tel tiltre* (de Prophète), JA (déjà) *à Dieu ne plaise* ; » comme dans sa *Lettre à César* : « *Je ne veux m'attribuer tiltre de si haut sublimité* POUR LE TEMPS PRESENT », se réservant le droit de se dire le GRAND PROPHETE, en 1861 : DU GRAND PROPHETE LES LETTRES SERONT PRINSES (II. 36) Il déclare ici qu'il voit les *événements prochains*, qu'il parlera *premièrement*, de l'Eglise romaine, *secondement*, des gouvernements se confiant moins en Dieu que dans la force de leurs armées et de leurs institutions. Cela est si clair, si formel, que la prophétie ne restera pas longtemps incomprise si Nostradamus n'use de ruse ; il en emploie une admirable Ses contemporains ont vu comme lui Ignace de Loyola, Philippe de Néry, Luther, Zuingle, Calvin et Henri VIII, seul, il a su leur influence sur les destinées de l'Eglise.

C'est prophétiser que de déclarer l'importance future de faits commencés. Le Prophète remonte donc, mais sans le dire, à la première année du XVI^e^ siècle, et il trompe ainsi pour un temps tout le monde, en mettant son premier verbe au futur : CAR DIEU REGARDERA.

Car Dieu regardera la longue stérilité de la grande dame, qui puis après concevra deux enfans principaux, mais elle periclitant

Celle qui lui sera adjoutée par la témérité de l'âge de mort[1] periclitant dedans le dix-huictieme, ne pouvant passer le trente-sixieme qu'en délaissera trois masles et une femelle,

Et en aura deux celuy qui n'en eut jamais d'un même père,

Des trois frères seront telles différences, plus unies et accordées, que les trois et quatre parties de l'Europe trembleront.
Par le moindre d'age sera la monarchie Chrestienne soustenue et augmentée,
Sectes élevées, et subitement abaissées,
Arabes reculez,
Royaumes unis,
Nouvelles loix promulguées,

Des autres enfans le premier occupera les Lyons furieux couronnez, tenans les pattes dessus les armes intrépidez,

Le second se profondra si avant par les Latins accompagné, que sera faicte la seconde voye tremblante et furibonde au mont Jovis[2] descendant pour monter aux Pyrenées,

Ne sera translaté à l'antique monarchie,

Sera faicte la troisième inondation de sang humain,

Ne se trouvera de long temps Mars en Carême.
Et sera donnée la fille pour la conservation de l'Eglise Chrestienne Tombant son dominateur à la Paganisme secte des nouveaux infidelles,

Elle aura deux enfans, l'un de fidélité et l'autre d'infidélité pour la confirmation de l'Eglise Catholique. Et l'autre qui a sa grande confusion et tarde repentance la voudra ruiner
Seront trois régions par l'extrême différence des ligues : c'est à sçavoir la Romanie, la Germanie et l'Espagne, qui feront diverses sectes par main militaire délaissant le 50. et 52. degrez d'hauteur,
Et feront tous hommages des régions loingtaines aux régions de l'Europe et de septentrion de 48. degrez d'hauteur qui premier par vaine timidité tremblera[3]
Puis les plus Occidentaux, Méridionaux et Orientaux trembleront,
Telle sera leur puissance, que ce qui se fera par concorde et union insuperable des conquêtes belliques ;
De nature seront égaux,
Mais grandement différents de foy,

Après cecy la Dame stérile de plus grande puissance que la seconde, sera reçûe par deux peuples, par le premier obstiné par celuy qui a eu puissance sur tous, par le deuxiesme et par le tiers,[4]

Qui estendra ses forces vers le circuit de l'Orient de l'Europe aux pannons l'a profligé et succombé

Et par une voile marine fera ses extensions[5] à la Trinacrie Adriatique[6] par Mirmidons[7] et Germaniques du tout succombé.

Et sera la secte Barbarique du tout des Latins grandement affligée et déchassée.

Puis le grand empire...

1° Car Dieu regardera la stérilité de son épouse qui, depuis longtemps, n'a pas eu de nouveaux enfants Elle donnera naissance à Ignace de Loyola et à Philippe de Néry, qui seront l'un et l'autre pères de deux ordres religieux, et ces ordres accroîtront le nombre des chrétiens ; mais l'Eglise sera mise en péril.

2° L'hérésie, née dans le sein de l'Eglise au souffle du démon, condamnée dans la 18^e^ année du XVI^e^ siècle, ne passera pas la 36^e^ sans avoir enfanté trois chefs de partis (Luther, Zuingle et Calvin) et une fille (Anne de Boulen) qui, en portant Henri VIII à rompre son mariage, causera la séparation de l'Angleterre d'avec Rome, en 1533.

3° Luther (1518) donnera naissance à Zuingle (1523 et à Calvin (1536), mais les disciples de ces derniers regarderont Luther moins comme père que comme frère de leurs maîtres, et Zuingle et Calvin ne reconnaîtront aucune suprématie à Luther, qui, sans avoir eu de père en hérésie, aura ainsi deux frères.

4° Ces trois frères différeront dans leur croyance par une foule de points essentiels ; mais ces religions réformées seront unies et accordées dans leur haine de la véritable église, et la plus grande partie de l'Europe sera en proie aux guerres de religion.

5° Avant peu d'années la monarchie chrétienne gouvernée par le Pape, plus forte que jamais, comptera de nouveaux sujets dans l'Amérique, dans l'Inde et dans la Chine.— Du protestantisme naîtront des sectes qui disparaîtront pour faire place à d'autres. — Les Arabes ou Turcs vaincus à Tunis (1535) par Charles-Quint, à Lépante (1570) par Don Juan, cesseront de faire trembler le peuple chrétien. Les Maures seront chassés d'Espagne (1610).— Des royaumes entiers de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique embrasseront la christianisme. — Le Concile de Trente servira de règle à l'Eglise (1534-1559).

6° Saint Philippe de Néry, un des deux enfants principaux, établira sa congrégation de l'Oratoire à Rome, et ses enfants se répandront en Italie (LYON, *voir* p. 100, 1^re^ col.), sous le règne de Sixte-Quint (1585-1590) qui portera des lions dans ses armes.

7° Saint Ignace de Loyola, le second des deux derniers enfants principaux, répandra en peu de temps, dans le monde entier, sa congrégation, portant avec elle les principes ultramontains. Il sera comme saint Dominique (*première voye tremblante et furibonde*), accouru d'Espagne, descendant du mont Serrat pour monter aux Pyrenées et combattre au-delà envers et contre tous par les armes spirituelles les ennemis de Dieu et de l'Eglise. La vieille monarchie, qui protége les libertés gallicanes, sera contraire à cet ordre religieux. — Dans ce temps aura lieu la troisième inondation de sang humain.— Après les douze persécutions de l'Eglise par les Empereurs, l'hérésie de Pélage (Nestoriens, Euthychéens), puis celle des Vaudois (Fratricelles, Bégards) armèrent les chrétiens les uns contre les autres ; une troisième hérésie, celle des Protestants, rallumera les guerres de religion.

8° Elle durera longtemps ne reconnaissant ni jeune ni abstinence.

9° Clément XIV prononcera la destruction de la Compagnie de Jésus (21 juillet 1773), pour éviter le schisme de l'Eglise de France ; le roi Louis XV lui ayant imposé ses volontés en se laissant dominer par les admirateurs passionnés du Paganisme, qui n'auront pour suivi les Jésuites que pour détruire le trône et l'autel (*voir* 94^e^, 98^e^, 115^e^).

10° L'Eglise aura la moitié de ses enfants fidèles et l'autre moitié infidèles. Cette division rendra plus ferme la vraie foi catholique que le peuple français qui, plus tard, sera confus et repentant de sa conduite (100^e^), voudra ruiner en fermant les temples, chassant ou faisant périr les prêtres, dépouillant de leur pouvoir temporel deux souverains pontifes retenus prisonniers (102^e^-108^e^).

11° Il y aura de grandes guerres en ce temps-là. Les lieux de combats seront en trois régions différentes en raison des ligues qui auront été formées contre la France, dans la Romanie ou l'Italie, l'Allemagne et le nord de l'Espagne. — On abandonnera à la France la Belgique, située au 50 et 52 degrés de latitude.

12° Après la première guerre continentale, Tous les peuples reconnaîtront à la France, dont la capitale est au 48^e^ degré de latitude, un agrandissement sur toutes ses frontières, par suite des victoires de Bonaparte, qui aura tremblé vainement en passant en Egypte. Bientôt les pays les plus occidentaux : le Portugal, l'Espagne et l'Angleterre, les pays méridionaux et orientaux : l'Italie, la Turquie, l'Autriche, l'Allemagne, la Prusse, la Russie redouteront l'invasion.

13° La puissance des Français en ces jours sera grande ; elle naîtra de l'enthousiasme qui animera d'un même sentiment toutes leurs armées : Amour et gloire de la patrie.

14° Ce sera le règne de l'Egalité sous une Constitution qui aura proclamé les *Droits naturels de l'homme ;* mais tous ne partageront pas les mêmes sentiments religieux, et le culte catholique sera grandement persécuté (96^e^, 184^e^).

15° L'Eglise catholique, retombée dans sa stérilité, mais plus puissante que sa rivale, l'Eglise protestante (*qui lui a été adjoutée par la témérité de l'âge de mort*, 2°), sera adoptée de nouveau par deux peuples. — Le premier, celui de la Haute-Italie, révolutionnée et constituée en République, puis en royaume par la France victorieuse de tous ses ennemis ; le second, la France, soumise au pouvoir du TIERS, qui fera un concordat pour elle-même en 1801 et pour l'Italie en 1803 (110^e^).

16° La France, en guerre contre l'Autriche, conduira ses armées dans l'Orient de l'Europe jusqu'aux frontières de la Pannonie (Hongrie) (1796-1797), (158^e^) ; mise en fuite, et ayant perdu toutes ses conquêtes en Italie, elle devra défendre son territoire (102^e^-104^e^).

17° Sa flotte ira s'emparer de Malte et de l'Egypte. Cette ENTREPRISE sera entièrement ruinée (*a, per*) par la flotte anglaise, sortie des ports du royaume des Deux-Siciles, par les Turcs de Constantinople et par la diversion que fera dans le même temps l'Empire Germanique.

18° Le retour de Bonaparte amènera la chute du Directoire, et le BARBARE EMPIRE PAR LE TIERS USURPÉ qui aura ruiné entièrement la religion latine, verra ses principes méconnus et perdra tout pouvoir : AVANT LONGTEMPS LE TOUT SERA RANGÉ, NOUS ESPÉRONS UN SIÈCLE BIEN SENESTRE (94^e^-99^e^). Puis le grand empire...

---

[1] *Témérité de l'âge de mort.*— *Ætas*, âge, époque (*W.*). C'est en réclamant témérairement pour chaque homme la libre interprétation des saints livres que le protestantisme a abandonné celui qui a dit : « Qui vous écoute m'écoute. Je suis la voie, la vérité et la vie. » — [2] On dit en 93, en 48. — [3] *Mont Jovis. Mons Jovis*, Montjoouy, mont d'Espagne (*W.*). Cette montagne qui touche Barcelonne, est peu éloignée du mont Serrat, où St Ignace a déposé son épée.— [4] *Vaine timidité tremblera.* Voir « VAINE TERREUR AU MARTIN LYON (102^e^). — [5] *Par le tiers.* Nostradamus vient de dire : *Elle aura deux enfants* (10^e^).. *Sera reçue par deux peuples*, il joue sur le mot *tiers.*— [6] *Extensions* Ce mot n'est qu'une autre fois dans Nostradamus et pour cette expédition d'Egypte (72^e^). — [7] *Adriatique.* Ce mot est dans deux quatrains sur cette expédition (70^e^, 71^e^). — [8] *Myrmidons.* Peuples de la Thessalie (THESSALE, 73^e^); le Prophète, en prenant *la partie pour le tout*, a choisi le nom d'un peuple réputé faible pour rappeler ce quatrain sur le même événement : MAHOMET CONTRAIRE PLUS MER ADRIATIQUE, (71^e^).

Digitized by Google

LETTRE A HENRI II (Suite).

Puis le grand Empire de l'Antechrist[1] *commencera dans la Arda et Zerses*

Descendre en nombre grand et innumérable, tellement que la venue du Saint-Esprit[2] *procédant du 48. degré, fera transmigration, déchassant à l'abomination de l'Antechrist,*

Faisant guerre contre le Royal, qui sera le grand Vicaire de Jésus-Christ, et contre son Eglise « per tempus et in occasione temporis. »

Et précédera devant une eclypse solaire le plus obscur et le plus tenebreux, qui soit été depuis la création du monde jusques à la mort et passion de Jésus Christ et de là jusques icy.

Et sera au mois d'Octobre que quelque grande translation sera faicte, et telle que l'on cuydera la pesanteur de la terre avoir perdu son naturel mouvement et estre abismée en perpétuelles tenebres.

Seront précédens au temps vernal[3] *et s'en ensuivant après d'extrêmes changemens ;*

Et permutations de règnes, par grand tremblement de terre, avec pullulation de la neufve Babylone, fille misérable augmentée par l'abomination du premier holocauste,

Et ne tiendra tant seulement que septante trois ans et sept mois ;

Puis après en sortira du tige celle qui avoit demeuré tant longtemps stérile, procédant[4] *du cinquantiesme degré,*

Qui renouvellera toute l'Eglise Chrestienne.

Et sera faicte grande paix, union et concorde entre un des enfants des fronts égarez et séparez ;

Par divers règnes sera faicte telle puix que demeurera attaché au plus profond baratre le suscitateur et promoteur de la martiale faction par la diversité des Religieux,

Et sera uny le Royaume de Rabieux,[5] *qui contrefera le sage.*

Et les contrées, villes, citez, règnes et provinces qui auront laissé les premières voyes pour les délivrer, se captivant plus profondement seront secrettement faschez de leur liberté et parfaite religion perdue, commenceront à passer dans la partie gauche pour retourner à la dextre, et remettant la saincteté profligée[6] *de longtemps avec leur pristin*[7] *escrit,*

Qu'après le grand chien sortira le plus gros mastin,

Qui fera destruction de tout mesme de ce qu'auparavant sera été perpétré,

Seront redressez les temples comme au premier temps, et sera restitué le Clerc à son pristin état,

Et commencera à méretriquer et luxurier, faire et commettre mille forfaits.

Et estant proche d'une autre désolation,[8] *par lors qu'elle sera à sa plus haute et sublime dignité,*

Se dresseront des Potentats et mains militaires,[9]

Et luy seront ostez les deux glaives, et ne lui demeurera que ses enseignes, desquelles par moyen de la curvature qui les attire, le peuple le faisant aller droit, et ne voulant se condescendre à eux par le bout opposite de la main aigue touchant terre, voudront stimuler,

Jusques à ce que naistra d'un rameau de la stérile de longtemps, qui délivrera le peuple univers de celle servitude benigne et volontaire, soy remettant à la protection de Mars, spoliant Jupiter de tous ses honneurs et dignitez pour la cité libre, constituée et assise dans une autre exigue Mesopotamie.

Et sera le chef et gouverneur jetté du milieu et mis au lieu de l'air, ignorant la conspiration des conjurateurs avec le second Trasybulus,[10] *qui de longtemps aura manié tout cecy. Alors les immondicitez des abominations seront par grande honte objectées et manifestées au ténèbres de la lumière obtenebrée, cessera devers la fin du changement de son règne, et les chefs de l'Eglise seront en arrière de l'amour de Dieu, et plusieurs d'entr'eux apostasieront de la vray Foy, et de trois sectes, celle du milieu par les culteurs d'icelle, sera un peu mis en décadence La prime totalement par l'Europe, la pluspart de l'Affrique exterminée de la tierce moyennant les pauvres d'esprit, qui par insensez eslevez par la luxure libidineuse adulteront.*

La Plébe, etc... (Voir *à la page suivante*).

19° Puis, le grand Empire de l'Antechrist commencera; par la conquête d'un pays musulman : SON BRUIT AU RÈGNE D'ORIENT PLUS CROISTRA, 140e (ARDA, riv. et v. de la Turquie. *W*; ARDA, équipage ; teigne, *Glos.*, *vr* TAC ARMISTÈRE, p. 168; ZERSES, v. de Dacie. *W*).

20° Il lèvera des armées innombrables, et obéissant à sa mission divine, chef d'un gouvernement dont le siége Paris est entre le 48 et 49 degrés de latitude, il sera l'instrument de la colère de Dieu sur les peuples qui maudiront cet Antechrist (PLUS QUE SA CHARGE NE PORTE PASSERA, 143e, LE DARD DU CIEL FERA SON ESTENDUE, 203e).

21° Il fera, et ce sera le présage de sa chute (ABOMINATION, de *Ab* et *Omen*, repousser comme un mauvais passage, *N.-L.*) la guerre au Pontife-Roi, vicaire de J.-C. Il mettra en péril l'Eglise et détruira le règne temporel du Pape pour un temps, l'esprit du siècle l'aidant dans cette entreprise (107e, 113e, 132e).

22° Son avènement aura été précédé de la mort et passion de Louis XVI (SOLEIL EN MARQUE, 33e, QUAND LE DÉFAUT DU SOLEIL LORS SERA, SUR LE PLEIN JOUR LE MONSTRE SERA VEU, 34e) disparu dans la tempête la plus obscure, la plus ténébreuse qui ait été vue depuis la création du monde jusques à la mort et passion de J.-C., et de là jusques ici.

23° Napoléon, après avoir conduit à Moscou toute l'Europe occidentale, commencera, le 23 octobre, la retraite, où périra la *grande armée*. L'on croira que la société chrétienne, ébranlée jusques dans ses fondements, va disparaître, et que les ténèbres venus du Nord vont remplacer pour toujours les lumières de la civilisation (TEMPLE DU SOLEIL, p. 216, *Note*. CITÉ SOLAIRE, *id*. CLARTÉ SOLAIRE DEVIENDRA NUBILEUSE, *id*.) (149e, 150e).

24° Au printemps (1814), les Alliés précéderont, sous les murs de Paris qui capitulera le 31 mars, l'Empereur que le traité du 11 avril fera souverain de l'île d'Elbe ! (165e).

25° Les parents de Napoléon perdront leur trône LORSQUE DANS MAY SERONT TERRES TREMBLÉES (155e). Le règne retournera aux Bourbons, et la Babylone moderne commettra un nouveau crime en chassant cette famille dont elle aura fait périr le chef sur l'échafaud, et en rappelant celui qui sera pour cent jours LE ROY DE BABYLON (186e). Fille ainée de l'Eglise-mère de Rome, elle aura méconnu sa mère et fait mourir son roi.

26° Paris, LA VILLE ROUGE (12e), n'imposera sa volonté à la province que durant 73 ans et 7 mois; alors MESOPOTAMIE DÉFAILLIRA EN FRANCE (III. 99-100)

27° Les évènements des Cent-jours feront sortir de la tige des lis (CAR LES TROIS LYS LUI FERONT TELLE PAUSE, 8e), la famille qui pendant 23 ans n'aura pas compté dans le monde. La France, gouvernée en 1814 par Napoléon à l'île d'Elbe : DANS ICELUY RETIRÉ EN SECRET LIEU (181e) retournera à cette famille traversant dans sa marche de GAND (183e) à Paris le 50e degré de latitude.

28° Cette famille, de tout temps l'appui de la religion, renouvellera l'esprit religieux de la France par des missions, et tentera de rétablir le concordat de François Ier.

29° Le monde entier jouira d'une paix profonde, les trônes seront unis par une Sainte-Alliance. L'Angleterre, séparée de l'Eglise et ennemie de la France depuis des siècles, entrera dans cette union.

30° Le résultat de cette paix sera que l'auteur et le promoteur de tant de guerres restera lié sur un rocher perdu au sein des mers, condamné par les représentants des diverses religions chrétiennes : grecque, protestante, catholique, formant la Sainte-Alliance.

31° Et le royaume du potentat farouche fera partie de cette union et donnera à croire qu'il ne veut plus de changement. Mais alors se jouera *la comédie de quinze ans*.

32° Les nations qui, cherchant la liberté, n'auront trouvé que l'esclavage, regretteront de s'être séparées de l'Eglise (*Ubi Christus, ibi libertas*). L'émancipation des catholiques sera proclamée en Angleterre et en Irlande en 1829, à Constantinople en 1830. Le mouvement religieux qui s'opérera dès cette époque préparera un retour vers l'ancienne foi. Les dissidents reconnaîtront qu'ils auront perdu toute sainteté en suivant la doctrine renfermée dans les livres de Luther, Zuingle et Calvin.

33° Après la disparition de la constellation du Grand-Chien à la fin de juillet, L.-Philippe, LE GROS MASTIN des quatrains, montera au trône (*Vie de L.-Philippe*, p. 33, 35 et 51).

34° Son regne ôtera au cœur toute croyance et achèvera dans tes esprits l'œuvre de la révolution. Paris, qui aura renversé une seconde fois le trône, voudra renverser de nouveau l'autel, les prêtres seront insultés, les églises dévastées, celle de Sainte-Geneviève sera enlevée au culte.

35° Mais la religion ne tardera pas à jouir d'une certaine protection qui la replacera dans l'état où elle était avant cette seconde révolution

36° Il y aura des scandales parmi le clergé (Chatel, Lamennais, etc. *Voir* : LES GENS D'EGLISE COMMETTRONT LES ESCLANDRES, 227e).

37° Au moment d'une autre révolution qui mettra LE NEUF EMPIRE EN DÉSOLATION *troublant* L'EMPRINSE à PHILIP. TRIBUTAIRE (222e), l'Eglise sera plus respectée que jamais, les insurgés pleureront l'Archevêque de Paris, mort sur les barricades, et tous les partis proclameront la sainteté de Pie IX.

38° Des généraux, des princes absolus s'empareront du pouvoir (Cavaignac, etc.).

39° On ôtera à l'Eglise les deux armes de la presse et de la chaire (A DIRE VRAY ON AURA BOUCHE CLOSE V. 96,; elle devra se renfermer dans ce qu'on nommera alors les enseignements de son fondateur. Dans cet état de choses, le peuple voyant l'abîme où il se sentira entraîné (*Curvo dignoscere rectum*, distinguer le bien du mal, *W.*), fera marcher droit son maître, glorieux de suivre l'opinion publique, opinion que l'on peut courber comme une épée jusqu'en terre en touchant de la main qui tient la garde le bout aigu, mais qui se redresse lorsqu'elle est laissée à elle-même. *Et ne voulant se condescendre à eux* (*Turba ruit* ou *ruunt*. DE SEPT A NEUF DU CHEMIN DESTORNER, *Vie de L.-Philippe*, p. 78, *voudront stimuler*,

40° *Jusques à ce que...*

Il est impossible de suivre plus avant le Prophète. C'est M. de Morny qui, pour décider un des faits les plus importants du règne de Napoléon III, a prononcé dans la séance du Corps législatif du 22 mars 1861, ces paroles entendues par Nostradamus, il y a 300 ans : *Le peuple le faisant aller droit et ne voulant se condescendre à eux par le bout opposite de la main aigue touchant terre voudront stimuler...*

M. LE PRÉSIDENT (M. de Morny) : « ... Messieurs, » permettez-moi de vous dire un mot des expressions » qui terminent le paragraphe : « La résistance à de » sages conseils, » qui ont soulevé de vives réclama- » tions parmi nous. — M. LE COMTE DE LA TOUR : « Nous protestons contre ses expressions ! » M. LE » PRÉSIDENT. « *L'opinion de la France*, permettez- » moi, Messieurs, de la définir, *elle ressemble à ces* » *lames d'acier que l'on courbe et dont la pointe* » *vient toucher la garde;* ma s qui, dès qu'on les » lache, *redeviennent rigides et reprennent leur* » *direction première*. Eh bien ! la France a éprouvé » bien des déboires, bien des déceptions; elle s'est » jetée plus d'une fois sans réserve dans les bras de » ceux qui la sauvaient; elle a applaudi souvent aux » mesures réactionnaires, exceptionnelles, oppressi- » ves même; mais une fois le calme et l'ordre réta- » blis, une fois le pays remis de ses émotions et rendu » à lui-même, l'opinion de la France, soyez-en sûrs, » se révolte profondément libérale. — *Voix nombreu-* » *ses*. Très bien ! très bien ! — M. LE PRÉSIDENT. « Oui, Messieurs, l'opinion de la France, je le répète, » est profondément libérale (*nouvelle approbation*). » Je demande s'il se trouve un catholique fervent qui » oserait dire à la Chambre et au pays qu'il ne serait » pas heureux de voir le gouvernement du pape ac- » corder à son peuple des concessions libérales, un » gouvernement laïque et des institutions en harmo- » nie avec nos idées actuelles, avec notre civilisation. » Eh bien ! cette portion du paragraphe ne signifie » pas autre chose; elle n'a rien d'offensant pour le » Saint-Père; elle répond aux idées libérales que je » signalais tout à l'heure. (Très bien !) Et, en pour- » suivant davantage cette même idée, si je prends la » fin du paragraphe qui dit : « Votre Majesté s'inspi- » rera toujours des mêmes principes et des mêmes » sentiments, sans se laisser décourager par des in- » justices qui nous affligent, » je dis que c'est encore » la même idée qui a présidé à sa rédaction. En effet, » Messieurs, lorsque la France voit ou croit voir le » Saint-Père humilié, attaqué, dépouillé, elle éprouve » jusqu'au fond du cœur un sentiment de tristesse et » d'indignation, elle se sent remuée jusque dans ses » entrailles. Mais aussi, du moment qu'un prêtre ab- » dique son caractère et descend dans l'arène politi- » que, immédiatement le pays tout entier réagit con- » tre des empiétements dont il s'offense et qui portent » atteinte à ses libertés civiles et politiques... » — Nombre des votants, 251 — Pour, 90. — Contre, 161. — M. LE PRÉSIDENT. « Le Corps législatif rejette l'amendement; c'est-à-dire refuse la suppression. » (*Ami de la Religion*, 24 mars 1861).

[1] *Antechrist*. Nostradamus compte trois Antechrists (p. 149). — [2] *Voir* PLUS QUE SA CHARGE NE PORTE PASSERA (143e), LE DARD DU CIEL FERA SON ESTENDUE (203e). — [3] *Vernal Vernalis*, printanier (*W.*). — [4] *Procedans. Procedens*, aller au-delà, marcher au-devant (*W.*). — [5] *Rabieux. Rabiosus*, enragé, furieux (*W.*). — [6] *Profligée. Profligo*, ruiner, renverser, détruire (*W.*). — [7] *Pristin. Pristinus*, d'autrefois (*W.*). — [8] *Désolation*. Ce mot n'est qu'une autre fois dans Nostradamus et pour le même fait. — [9] *Mains militaires..., Main aigue*, qui porte moins un sceptre qu'une épée. Ces expressions désignent bien celui qui est toujours nommé MARS dans les quatrains. — [10] *Trasybulus*. Trasybule rendit la liberté à Athènes. *Voir* IV. 44, etc., VII. 2, 5, etc.

Digitized by Google

LETTRE A HENRI II (Suite).

. . . . . .

La plebe se levera soustenant deschassera les adherans des législateurs.

Et semblera que les regnes affoyblis par les Orientaux que Dieu le Créateur aye deslié SATAN *des prisons infernalles, pour faire naistre le grand* DOGE *et* DOHAN.

Les quels feront si grande fraction abominable aux Eglises, que les rouges ne les blancs sans yeux ne sans mains plus n'en jugeront.

Et leur sera ostée leur puissance.

Alors sera faicte plus de persecution aux Eglises que ne fut jamais, et sur ces entrefaites naistra la pestilence si grande que trois pars du monde plus que les deux défaudront.

Tellement qu'on ne sçaura connaître ne les appartenants des champs et maisons, et naistra l'herbe par les rues de citez plus haut que les genoux.

Et au clergé sera faicte toute desolation, et usurperont les Martiaux ce que sera retourné de la cité du soleil de Melite et des isles Stechades.

Et sera ouverte la grande chaisne du port qui prend sa denomination au bœuf marin.

Et sera faicte nouvelle incursion par les maritimes plages, voulant le sault Castulum delivrer de la premiere prinse Mahumetane.

Et ne seront de leurs assaillemens vains, et au lieu que jadis fut l'habitation d'Abraham, sera assaillie par personnes qui auront en veneration les Jovialistes.

Et icelle cité d'Achem sera environnée et assaillie de toutes parts en très grande puissance de gens d'armes.

Seront affoyblis leurs forces maritimes par les Occidentaux.

Et a ce regne sera faite grande désolation, et les plus grandes cités seront dépeuplées, et ceux qui entreront dedans seront comprins à la vengeance de l'ire de Dieu.

Et demeurera le sepulchre de tant grande veneration par l'espace de longtemps soubs le serain à l'universelle vision des yeux du Ciel, du Soleil et de la Lune.

Et sera converty le saint lieu en ébergement de troupeau menu et grand, et adapté en substances profanes.

O quelle calamiteuse affliction sera par lors aux femmes enceintes.

Et sera par lors du principal chef Oriental, la pluspart esmeu par les Septentrionaux et Occidentaux vaincu, et mis à mort, profligez et le reste en fuite.

Et ses enfans de plusieurs femmes emprisonnez.

Et par lors sera accomplie la prophétie du Royal Prophète : ut audiret genitus compeditorum, ut solveret filios interemptorum.

Quelle grande oppression que par lors sera faicte sur les Princes et Gouverneurs de Royaumes, mesmes de ceux qui seront maritimes et Orientaux.

Et leurs langues entremelées à grande société. La langue des Latins et des Arabes par la communication Punique.

Et seront tous ces rois Orientaux chassez, profligez, exterminez non du tout par le moyen des forces des Roys d'Aquilon et par la proximité de notre siècle, par moyen des trois unis secretement cherchant la mort, et insidies par embuches l'un de l'autre, et durera le renouvellement du TRIUMVIRAT *sept ans que la renommée de telle secte fera son estendue par l'univers*

Et sera soustenu le sacrifice de la sainte et immaculée hostie.

Et seront lors les seigneurs deux en nombre d'Aquilon, victorieux sur les Orientaux.

Et sera en iceux faict si grand bruit et tumulte bellique que tout iceluy Orient tremblera de la frayeur d'iceux freres non freres Aquilonnaires.

41° Les clubs, formés de la lie du peuple, marcheront contre l'Assemblée nationale pour soutenir les députés du Tiers-Etat ; et la Révolution, devenue maîtresse, chassera la noblesse et le clergé qui auront adhéré cependant à la nouvelle législation.

42° Et l'on croira en voyant tous ces évènements, qui se termineront par deux invasions en France des peuples de l'Orient d'Europe et la ruine des trônes que la Révolution aura élevés, on croira que Dieu ait délié Satan pour faire renaître Gog et MAGOG. (Plusieurs éditions ont Goc et MAGOC) (*Ezechiel, ch. 38 et 39*) (MAGONCE, quatr. V. 43 et VI. 40).

43° Les ennemis de tout ordre social pilleront les églises, massacreront les prêtres dans plusieurs chapelles ; alors les rouges et les blancs fermeront les yeux et ne pouvant empêcher ces désordres ne les condamneront pas. (Rouges et blancs, 28e, 29e, etc.).

44° Leur pouvoir passera en d'autres mains. SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSECUTION QUE N'A ESTÉ FAICTE EN AFFRIQUE...L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX QUE L'ON CUIDERA ETRE UNE RENOVATION DE SIECLE. (6e, 10e, 15e, 42e, etc.).

45° Et l'Eglise sera plus persécutée que jamais sous la Convention, qui fera régner sur toute la France une terreur telle que des trois ordres de l'Etat : le Clergé, la Noblesse et le Tiers-Etat ; la Noblesse, le Clergé et une partie du Tiers-Etat succomberont (15e,48e,87e).

46° De telle sorte que le Clergé ayant été dépouillé de ses biens, et la Noblesse ayant perdu par l'émigration ses châteaux et ses terres, on ne connaîtra plus les propriétaires des champs et des maisons ; les rues des grandes villes seront désertes. (103e).

47° Le Clergé sera persécuté entre tous et les valeureux soldats républicains s'empareront, sans motif de guerre, sur un ordre religieux, de Malte et de la cité capitale de cette île, usurpant ce qu'ils auront rencontré après leur sortie de Toulon, port situé derrière les îles Stéchades ou d'Hyères (59e, 71e, 74e).

48° Et Constantinople, allié jusque-là de la France, lèvera la chaîne de son port situé sur le *Bosphore* (*bosporos. Bosphore.* R. *bous, bœuf; poros, passage. Lexique*).

49° En voyant la République franchir la mer comme au temps des croisades et débarquer en Egypte une armée pour délivrer ce pays du joug des Musulmans, qui en sont restés maîtres depuis leur premier établissement. (CASTULON, 33e, 71e, 74e).

50° L'armée républicaine assaillira avec succès les Mahométans, et le lieu où Abraham habita sera occupé par des soldats revenus à la religion païenne. (*Il est dit que Napoléon* Ier NAISTRA D'UN *gouvernement* QUI FERA LE JEUDY POUR SA FESTE (115e) JEUDI, *dies Jovis*). (71e, 72e, 73e, 74e, 82e).

51° La cité de Saint-Jean d'Acre (en arabe *Akka Maccarthy*) sera environnée et assaillie de toutes parts par des forces considérables.

52° Les Anglais venus du fond de l'Occident détruiront la plus grande partie de la flotte républicaine à Aboukir (70e).

53° Pendant la durée de ce gouvernement républicain, les peuples seront dans la désolation ; les plus grandes cités seront désertées par les nobles, les prêtres et les proscrits du peuple. L'échafaud, la guerre civile, la guerre étrangère décimeront les populations. Ceux qui entreront dans les places pour fuir les maux de la guerre seront compris dans la vengeance que Dieu exercera contre le genre humain (15e, 57e, 58e, 59e, 64e, etc.).

54° Et le tombeau sera toujours ouvert pour recevoir les plus nobles victimes mises à mort sur les places publiques aux yeux de tous sous le gouvernement de la Terreur. (32e, 105e, 106e, 109e).

55° Les saints temples serviront d'étables, d'écuries, de greniers publics. (100e).

56° Oh ! quelle calamiteuse affliction sera aux femmes enceintes dont plusieurs mourront sur l'échafaud ou dans les eaux de la Loire avec leur fruit, dont plusieurs perdront leurs époux dans les guerres civiles et étrangères. (31e, 74e).

57° Le principal Chef revenu vainqueur de l'Orient (L'ORIENTAL SORTIRA DE SON SIÈGE (74) portera la guerre de tous côtés ; les Septentrionaux, Russes, Prussiens, Autrichiens, Allemands, et les Occidentaux, Anglais, Espagnols, Portugais, se réuniront contre lui ; il sera vaincu, humilié et condamné à mourir sur un rocher ; sa patrie sera humiliée.

58° Et son fils adoptif, enfant de sa première femme Joséphine, et le fils qu'il aura eu de sa seconde femme Marie-Louise, perdront leur liberté (133e,171e, 172e,144e, 135e, 151e).

59° La prophétie du saint roi David sera accomplie : *Il entendra les cris de ceux qui auront reçu des fers, et il délivrera les enfants de ceux qui auront été tués* (Ps. 101).

60° Combien les princes et gouverneurs d'Etats seront opprimés par ce gouvernement. Le prince régent de Portugal fuira au Brésil ; le roi de Naples et de Sicile, celui de Sardaigne, le roi d'Espagne, le Pape, les princes souverains d'Italie seront dépouillés de leurs Etats ; Venise cessera d'être libre. L'Angleterre elle-même devra s'imposer les plus grands sacrifices pour soutenir la guerre. Les souverains de Prusse et d'Autriche seront les vassaux de l'Empereur français ; les seules contrées du Nord conserveront leur indépendance.

61° Toutes les langues se trouveront réunies dans un même camp. La France aura les rapports qui naissent de la guerre avec les peuples qui parlent le latin et l'arabe (113e,74e).

62° Tous les rois de l'Orient d'Europe seront chassés de leurs capitales ; mais ils ne seront pas entièrement détruits. Les rois du Nord de l'Europe (Russie et Suède) prenant leur défense, et la douceur des mœurs due au Christianisme empêchant le vainqueur de traiter le vaincu sans merci. (148e, 149e, 186e, 176e).

63° La guerre d'Espagne aura empêché également l'Empereur de perdre entièrement les rois de l'Orient d'Europe. L'Angleterre, l'Espagne et le Portugal si longtemps rivaux s'uniront secrètement d'abord contre l'ennemi commun, et malgré la défiance que ces alliés se porteront mutuellement, le *Triumvirat* durera sept ans (1808-1814). Cette alliance aura les plus graves conséquences pour les affaires de l'Europe et de l'Eglise. Le mot UNIVERS est trois autres fois dans Nostradamus et toujours pour la France (153e,157e,159e,22e146e,147e).

64° Et alors Dieu donnera un secours visible à son Eglise, qui recouvrera par la force des évènements son pouvoir temporel et la protection des gouvernements (132e, 195e).

65° Les deux souverains du Nord, Bernadotte de Suède et Alexandre de Russie, livreront seuls un combat à l'Empereur des Français (1812), qui aura dans ses armées les Orientaux entraînés malgré eux, Prussiens, Polonais, Autrichiens, etc. (186e, 149e).

66° Il y aura un grand bruit de guerre en ce temps-là, et tous ces peuples de l'Orient trembleront pour leurs anciens alliés de Suède et de Russie devenus leurs ennemis et cependant leur espoir. Les seigneurs d'Aquilon seront vainqueurs ! (148e, 149e, 150e, etc.).

Et pour ce, Sire, que par ce discours je mets presque confusement ces prédictions : et quand ce pourra être et par l'avénement d'iceux, pour le denombrement du temps qui s'ensuit, qu'il n'est nullement ou bien peu conforme au supérieur. Lequel tant par voye astronomique, que par autre : même des sacrées écritures, qui ne peuvent faillir nullement, que si je voulois à un chacun quatrain le denombrement du temps se pourroit faire : mais à tous ne seroit agréable, ne moins les interpreter jusques à ce, Sire, que Votre Majesté m'aye octroyé emple puissance pour ce faire, pour ne donner cause aux calomniateurs de me mordre....

67° Sire, je mets ici mes prédictions d'une manière un peu confuse, et je ne dis pas quand arriveront les faits que je prédis et quelle sera leur durée ; le temps où ces faits se passeront sera bien différent du temps qui les aura précédés. Grâce à mes calculs astronomiques et à mes études sur les Livres saints, qui contiennent la vérité, il me serait facile de mettre à chaque quatrain l'année de son accomplissement, mais bien des gens le verraient avec peine. Ils seraient plus contrariés encore si je les expliquais. J'attendrai, Sire, que Votre Majesté me donne toute liberté de le faire, afin que les méchants n'aient pas lieu de me déchirer.

Digitized by Google

1er 2e

LA ROYNE ERGASTE.

1re ÉTUDE D'INTERPRÉTATION.

Avant de chercher ce qu'un quatrain peut renfermer, j'attends toujours qu'il s'*adapte* par un mot à un autre déjà interprété, à moins que de lui-même il ne me rappelle un de ces faits que le Prophète des GRANDS EVENEMENS, TRISTES, PRODIGIEUX ET CALAMITEUSES ADVENTURES (*Lettre à Henry II*), a dû nécessairement annoncer.

Or, forcé de donner une valeur au mot ERGASTE dans le dictionnaire que je fais des mots de Nostradamus, je me dis en l'écrivant : LA ROYNE ERGASTE ! jamais reine n'a porté ce nom, jamais reine ne le portera. ERGASTE ! ce mot n'est pas un nom propre, c'est un qualificatif et il signifie *ouvrière* : Εργαστηρ, Εργατης, ouvrier; Εργον, ouvrage (*Lexique*); il signifie en latin *esclave condamné au travail dans une sombre prison : Ergastulum*, 1° prison d'esclaves et salle basse où les esclaves étaient tenus aux fers et forcés de travailler; 2° *par extension*, esclave mis aux fers; 3° maison de force, bagne (*Wailly*).

Une reine esclave au fond d'une prison et condamnée au travail ! cela s'est vu... dans la patrie même du Prophète... depuis que la prophétie est faite... au milieu d'évènements qui intéressaient au plus haut degré l'Eglise et la société tout entière !

« Dans la prison du Temple les princesses furent obligées de se servir elles-mêmes. La fille des Césars se vit forcée de faire son lit et de balayer sa chambre. Le 1er Août, la Convention décréta enfin la tradition de Marie Antoinette au tribunal révolutionnaire. Transférée presque aussitôt de la tour du Temple dans les prisons de la Conciergerie, elle fut renfermée dans une chambre obscure et malsaine, où son gardien, nommé Barrazin, qui faisait dans cette prison son ban de galérien, eut plus d'égard pour elle que n'en avait eu le geolier du Temple. » (*Feller*, Marie-Antoinette).

« Elle est réduite à rapiéceter de sa main royale ses vêtements en lambeaux. » (*Journal de l'Anarchie*, II. 861).

Marie-Antoinette est la ROYNE ERGASTE par excellence ! Je cherche le quatrain et j'y vois ces mots :

La Royne Ergaste voyant sa fille blesme...

Dans les derniers jours de sa captivité Marie-Antoinette, privée de son fils, n'avait plus auprès d'elle que sa fille.

« Au mois de Juillet 1793, le Dauphin fut arraché à la tendresse de sa tante et à celle de la reine, et bientôt après la translation de Marie-Antoinette à la Conciergerie vint mettre le comble à la douleur de Madame Elisabeth. » (*Feller*, Elisabeth).

« Le 1er Août 1793, un décret est rendu portant : 1° Marie-Antoinette est renvoyée au tribunal révolutionnaire, elle sera transférée sur le champ à la Conciergerie... (cette prison est le premier degré de l'échafaud). (*Montgaillard*, IV. 66).

La FILLE de la ROYNE ERGASTE est BLESME. — *Blême*, très pâle, *visage blême* (*N. Landais*). — La maladie ou le chagrin couvrent le visage de la pâleur de la mort. A tout âge, même au berceau, on peut être *blême* par la maladie, on ne peut être *blême* par le chagrin que lorsqu'on est d'âge à connaître le malheur. La fille de Marie-Antoinette, née en 1778, était alors dans sa quinzième année, elle pouvait être BLESME par le chagrin.

Par un regret dans l'estomac enclos...

On dit : il est tel affront qu'on ne peut *digérer*, et les grandes douleurs laissent un poids lourd sur l'estomac.

« A huit heures et demie la porte s'ouvrit; la Reine, tenant le Dauphin par la main, Madame Elisabeth, Madame Royale, se précipitèrent dans les bras de Louis XVI, en poussant des sanglots. Ce ne fut pendant le premier moment qu'une scène de confusion et de désespoir. La porte fut fermée, et les municipaux, Cléry, M. Edgeworth se placèrent devant le vitrage, pour être témoins de cette entrevue déchirante. *Les cris, les lamentations* empêchaient de rien distinguer... Madame Royale tenait son père embrassé par le milieu du corps. — Au moment de sortir, *Madame Royale tomba évanouie*, on l'emporta aussitôt. » (*Thiers*, III. 416).

« Cette princesse est morte à Frohsdorff le 19 octobre 1851. Elle est morte sans une plainte, sans un murmure, une prière sur ses lèvres. Elle fut toujours semblable à elle-même, aussi bien dans les demeures de l'exil que dans les palais de la royauté. *Sa sécheresse apparente n'était que l'excès de sa tristesse et de sa résignation.* Son cœur était ouvert à tout ce qui est noble et généreux. La France doit une réparation à cette victime innocente et pure, qui a payé de ses larmes, de ses deuils, de ses douleurs, de ses exils, de ses regrets de la patrie, et de sa mort sur une terre étrangère, le triomphe de la Révolution française. » (*La Guéronnière*, Portraits politiques, *le comte de Chambord*).

Marie-Antoinette VOYANT SA FILLE BLESME PAR UN REGRET DANS L'ESTOMAC ENCLOS lui fait ses derniers adieux.

Cris lamentables seront lors d'Angolesme...

ANGOLESME ! Ce mot pourrait être ici *la partie pour le tout*, et désigner la France : d'Angoulême et de tous les autres points de la Franco s'élevaient, sous le règne de la Terreur, des cris lamentables, alors que Marie-Antoinette quittait sa fille pour aller à l'échafaud. Mais pourquoi LE GRAND PROPHÈTE (II. 36.) a-t-il choisi ANGOLESME plutôt que tout autre ville ? Le lecteur s'écrie dans sa stupéfaction : c'est que cette FILLE BLESME de la ROYNE ERGASTE est la duchesse d'ANGOLESME !

Marie-Thérèse n'était point encore duchesse d'Angoulême; fille de Louis XVI, elle a épousé, le 10 Juin 1799, Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Angoulême, fils aîné du frère de Louis XVI; Madame Royale est devenue d'ANGOLESME par un mariage avec son cousin germain.

Et au germain mariage forclos...

Le Prophète dit donc comme l'Histoire, qu'après les CRIS LAMENTABLES de la FILLE de LA ROYNE ERGASTE, il y a eu MARIAGE entre GERMAINS. Le mot ET marque la succession des évènements; *e* en latin indique la cause *e composito*, d'accord, conformément aux conventions arrêtées (*Wailly*).

MARIAGE FORCLOS. — *Forclore*, en lat. *foràs*, dehors, et *claudere*, fermer; *fermer en dehors*, terme de palais. Déclarer une personne non recevable à faire une chose. (*N. Landais*). — Le duc d'Angoulême et Marie-Thérèse avaient compris qu'ils ne pouvaient porter de joie dans aucune famille, ni partager la joie de personne; ils se sont dit : demeurons ensemble et qu'un mariage extérieur empêche la malignité du monde de s'occuper de l'intimité de nos rapports fraternels. Les vertus éminentes des époux plus encore que l'absence de progéniture avaient fait soupçonner ce que le Prophète déclare ici.

L'édition de 1566, seule des douze que je possède, a ROYNE ESTRANGE au lieu de ROYNE ERGASTE; ceci me fait remarquer que le mot ERGASTE est l'anagramme de ESTRAGE ou *estrange*. Les reines étant prises dans les cours étrangères, ces mots ROYNE ESTRANGE ne peuvent désigner qu'une ROYNE qui se voit reprocher sa nationalité : Marie-Antoinette tombe aux cris de : *à bas l'Autrichienne !*

Je soupçonne, car Nostradamus ne laisse jamais sa prophétie incomplète, que les mots ROY DESROBE qui se trouvent dans la Centurie précisément au dessus des mots ROYNE ERGASTE, indiquent la cause du REGRET DANS L'ESTOMAC ENCLOS : Louis XVI est par excellence le ROY DESROBÉ à la France qui eut entendu son appel au peuple. Etudions ce quatrain.

Heureux au règne de France, heureux de vie...

HEUREUX AU RÈGNE DE FRANCE. — Louis XVI, vainqueur des Anglais, déchire le traité honteux que Louis XV avait subi, et dans les jours HEUREUX de son RÈGNE il écrit à l'Archevêque de Paris :

« Le succès de ces diverses expéditions ne doit être attribué qu'à la faveur que le Dieu des armées, qui connait la droiture de mes in-

Digitized by Google

tentions, veut bien accorder à la justice de ma cause. Les motifs qui m'ont forcé de recourir à la voie des armes, pour obtenir la satisfaction que j'ai trop longtemps demandée, sont connus de toute l'Europe. La dignité de ma couronne, et ce que je dois à mes sujets ne me permettait plus que je différasse de venger les insultes répétées faites à mon pavillon, de protéger le commerce de mes états et de rétablir la liberté des mers. » (*Proyart*. II. 68).

HEUREUX DE VIE, *vita*, manière de vivre, conduite, mœurs. (*Wailly*) Louis XVI fut de mœurs irréprochables.

Ignorant sang, mort, fureur et rapine...

Péroraison du discours pour le roi Louis XVI : « Il est impossible que Louis soit l'agresseur... vous l'accusez pourtant! vous lui reprochez le sang répandu! vous voulez que ce sang crie vengeance contre lui! contre lui, qui, à cette époque là-même n'était venu se *confier* à l'assemblée nationale que pour empêcher qu'il en fut versé! contre lui, qui de sa vie n'a donné un ordre sanguinaire! contre lui, qui le 6 octobre, empêcha à Versailles ses propres gardes de se défendre! contre lui, qui, à Varennes, a préféré revenir captif, plutôt que de s'exposer à occasionner la mort d'un seul homme! contre lui, qui, le 20 juin, refusa tous les secours qui lui étaient offerts, et voulut rester seul au milieu du peuple! Vous lui imputez le sang répandu! ah! il gémit autant que vous sur la fatale catastrophe qui l'a fait répandre : c'est là sa plus profonde blessure ; c'est son plus affreux désespoir. Il sait bien qu'il n'en est pas l'auteur, mais qu'il en a été peut-être la triste occasion : il ne s'en consolera jamais. Et c'est lui que vous accusez!

« Français, qu'est devenu ce caractère national, ce caractère qui distinguait vos anciennes mœurs, ce caractère de *grandeur* et de *loyauté?* Mettriez-vous votre puissance à combler l'infortune d'un homme qui a eu le courage de se *confier* aux représentants de la nation elle-même? n'auriez-vous donc plus de respect pour les droits sacrés de l'asile? ne croiriez-vous devoir aucune pitié à l'excès de malheur, et ne regarderiez-vous pas un roi qui cesse de l'être comme une victime assez éclatante du sort, pour qu'il dût vous paraître impossible d'ajouter encore à la misère de sa destinée!

« Français, entendez d'avance l'histoire qui dira à la renommée :

« Louis était monté sur le trône à vingt ans, et à vingt ans il donna sur le trône l'*exemple des mœurs;* il n'y porta aucune faiblesse coupable, ni aucune passion corruptrice ; *il fut économe*, juste, sévère; il s'y montra toujours l'ami constant du peuple; *le peuple désirait la destruction d'un impôt désastreux qui pesait sur lui : il le détruisit;* le peuple demandait la destruction de la servitude ; il commença par l'abolir lui-même dans ses domaines ; le peuple sollicitait des réformes dans la législation criminelle pour l'adoucissement du sort des accusés : il fit ces réformes ; le peuple voulait que des milliers de Français, que la rigueur de nos usages avait privés jusqu'alors des droits qui appartiennent aux citoyens, acquissent ces droits ou les recouvrassent : il les en fit jouir par des lois ; le peuple voulut la liberté : il la lui donna! *Il vint même au devant de lui par ses sacrifices* ; et cependant, c'est au nom de ce même peuple qu'on demande aujourd'hui..... citoyens, je n'achève pas..... Je m'arrête devant l'histoire : songez qu'elle jugera votre jugement, et que le sien, sera celui des siècles!..... » (*Desèze*).

Par non flateurs sera mis en envie...

ENVIE. — *Invidia*, envie, jalousie, haine, *in invidia esse*, être en butte à la haine (*Wailly*). Ce ROY HEUREUX AU REGNE DE FRANCE, HEUREUX DE VIE, IGNORANT SANG, MORT, FUREURS ET RAPINE, ce ROY qui a tout pour lui tombe dans la haine des siens à cause de NON FLATEURS; on a dit DES FLATEURS :

> Détestables flatteurs, présent le plus funeste
> Que puisse faire aux rois la vengeance céleste.

Pour Louis XVI, il y aura exception; ce ne seront point des FLATEURS, mais bien des NON FLATEURS qui causeront sa perte : Les Parlements, les Etats des Notables font des *Remontrances* au roi et bientôt parlant au nom du Tiers-Etat, Mirabeau s'écrie : Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes.

Roy desrobé trop de foy en cuisine...

ROY DESROBÉ. — *Dérober*, soustraire : *dérober un homme à la colère, à la fureur de...* (*N. Landais*). Ici un ROY est DESROBÉ à l'amour de son peuple.

« Le nombre des députés présents était de 721, et la majorité absolue était fixée à 361 voix... 361 députés avaient voté pour la mort sans condition. Le Président avec l'accent de la douleur déclare au nom de la Convention que la peine prononcée contre Louis Capet est la mort... Le 20 janvier, à trois heures du matin, l'appel nominal est terminé, et le président déclare à la majorité de 380 voix sur 310, qu'il ne sera pas sursis à l'exécution de Louis Capet.... Ce supplice d'un roi, au sein d'un pays qui trois années auparavant était par ses mœurs, les usages et les lois une monarchie absolue, paraissait encore douteux et ne devenait croyable qu'après l'évènement.. Le 20 janvier à deux heures après midi, Louis XVI attendait encore ses défenseurs.. Garat se présente et fait donner lecture des décrets de la Convention. Le premier déclare Louis XVI coupable d'attentat contre la sureté générale de l'Etat ; le second le condamne à mort ; *le troisième rejette tout appel au peuple ;* le quatrième enfin ordonne l'exécution sous vingt-quatre heures. » (*Thiers*, III. 406-413).

TROP DE FOY. — Pour par trop de confiance. Il est dit du Louis XVI de la papauté : TROP GRANDE FOY PAR JEU VIE PERDUE. VII. 100 (*Voir 98 à 100*).

CUISINE. — *Cuisine*, du latin barbare *cucina*, employé par les écrivains de la basse latinité pour *coquina*, cuisine. Fig. et prov., *être chargé de cuisine*, être fort gras, avoir un gros ventre (*N. Landais*). — Le Prophète fait souvent le portrait physique des personnages qu'il annonce; cependant comme il professe pour la famille royale le plus grand respect, je suppose qu'il n'a employé cette expression que parce qu'elle renferme une autre chose bien propre à développer sa prophétie. Et alors remarquant que le mot *coquina*, CUISINE, rappelle le mot *coquin*, je cherche l'étymologie de ce mot : *Coquin*, du latin *coquinus*, de cuisine, s'est dit originairement des plus bas officiers de cuisine, et ensuite des gens les plus vils et les plus méprisables (*N. Landais*). Comme on l'a vu dans la péroraison du discours de Desèze, c'est pour avoir eu trop de confiance (FOY) en des misérables (DE CUISINE) que le ROY a été DESROBÉ.

1er

Heureux au regne de France, heureux de vie,
Ignorant sang, mort, fureur et rapine,
Par non flateurs sera mis en envie,
Roy desrobé, trop de foy en cuisine. X 16. (1)

2e

La Royne Ergaste voyant sa fille blesme
Par un regret dans l'estomach enclos,
Cris lamentables seront lors d'Angolesme,
Et au germain mariage forclos. X 17.

Louis XVI, aimé de ses sujets et vainqueur des Anglais, de mœurs exemplaires, ne sachant pas défendre au prix du sang et de la violence les droits du trône, respectant ceux de la nation et la fortune publique, sera pris en haine à l'occasion des Remontrances des Parlements et des Etats-Généraux, et enfin dérobé à ses sujets par trop de confiance en des coquins.

Marie-Antoinette, tombée au cri de *à bas l'Autrichienne!* et esclave de ses sujets en une prison où elle travaillera de ses mains, jettera un dernier regard sur sa fille restée seule avec elle et déjà pâle par le regret éternel de la mort de son père. Des cris lamentables seront lors de celle qui deviendra duchesse d'Angoulême par un mariage purement extérieur entre germains.

Une personne à l'occasion de ces quatrains a fait cette réflexion : après une courte explication le premier venu voit aussi bien que le Traducteur ce que ces vers renferment. Je puis affirmer qu'un grand nombre d'auditeurs, après la seule explication donnée au seul mot ERGASTE, ont interprété avec une facilité égale à la mienne le quatrain tout entier, et que sur mon invitation à rechercher si le quatrain précédent ne devait pas être interprété de l'époux de la ROYNE ERGASTE, presque tous n'ont été arrêté dans leur interprétation que par le mot CUISINE. — On a dit encore : si dans les salons, au lieu de charades et de mauvais jeux de mots, on donnait à deviner un fait historique renfermé sous des FIGURES DE NATURELLE FACTION, ferait-on après coup mieux que le Prophète? renfermerait-on autant de choses en aussi peu de mots? et pour le cas présent, les faits seraient-ils racontés d'une manière plus attendrissante?

(1) Le Prophète a dit : SI JE VOULOIS A CHAQUE QUATRAIN LE DENOMBREMENT DU TEMPS SE POURROIT FAIRE... (*Lettre à Henry II*). Je ne puis dire si c'est à dessein qu'il raconte les premiers jours du règne de Louis XIV au XIVe quatrain, Ire centurie; de Louis XV au XVe quatrain, IIIe centurie; de Louis XVI au XVIe quatrain, Xe centurie : de Louis XVIII au XVIIIe quatrain, Xe centurie et VIIIe centurie; qu'il place le récit des évènements accomplis en 1792 dans le 92e quatrain, VIe centurie; en 1799 dans le 98e quatrain, Ire centurie, etc., etc.

Digitized by Google

3e

L'honnissement puant abominable,
Après le faict sera felicité,
Grand excusé pour n'estre favorable,
Qu'à paix Neptune ne sera incité.
VI 90.

4e

Du conducteur de la guerre navale,
Rouge effrené, severe, horrible grippe,
Captif eschappé de l'aisné dans la baste,
Quand il naistra du grand un fils Agrippe.
VI. 91.

5e

Prince sera de beauté tant venuste,
Au chef menée, le second faict trahy,
La cité au glaive de poudre, face aduste,
Par trop grand meurtre le chef du Roy hay.
VI. 92.

Un traité ignominieux sera signé par Louis XV, que les voluptés les plus dégoûtantes rendront peu soucieux de l'honneur de la France. Louis XVI, après avoir été fait roi, déchirera ce traité, et dans la première partie de son règne, tant que son gouvernement restera absolu, la France sera prospère et heureuse. Les Anglais forcés de faire la guerre aux Américains excuseront eux-mêmes le roi Louis XVI de ce qu'il prendra parti pour leurs ennemis.

Philippe, conducteur de l'escadre bleue au combat d'Ouessant contre les Anglais, se lancera sans retenue dans le mouvement révolutionnaire; inflexible dans sa haine, il prendra en grippe le Bourbon aîné, captif au milieu des siens. Celui-ci aura tenté de se rendre au camp de Montmédy dans une lourde voiture de transport, alors que la Convention, le Néron moderne, sera au moment de naître de l'Assemblée nationale ayant en main tous les pouvoirs.

Louis XVI joindra à la beauté du corps la beauté si recommandable de l'âme. Salué roi absolu au jour du sacre, il sera salué roi constitutionnel dans la seconde partie de son règne, et trahi alors par les menées du Tiers vers le pouvoir. Paris tiendra le glaive suspendu sur toutes les têtes et jettera dans la chaux la face de son roi, par crainte de la voir offrir un jour à la vénération publique en raison même de la grandeur du meurtre.

Le Traducteur, en lisant ces mots : QUAND IL NAISTRA UN FILS AGRIPPE, s'est dit : LE FILS AGRIPPE est Néron, fils d'Agrippine; or, le mot NÉRON, qui se trouve trois fois dans les Centuries, désigne toujours la Révolution de 1792 : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (15e, 45e, 51e), donc d'après le grand secret d'interprétation il est question ici d'événements contemporains des débuts de cette Révolution : Ce ROUGE EFFRENÉ CONDUCTEUR DE LA GUERRE NAVALE, c'est Philippe *Premier-Egalité;* cet AINÉ est le Bourbon aîné, Louis XVI; cette CITÉ AU GLAIVE, Paris; cette FACE brûlée dans la chaux en POUDRE après un TROP GRAND MEURTRE qui frappe LE CHEF DU ROY HAY, c'est celle de Louis XVI... Au-dessus de ces mots : CONDUCTEUR DE LA GUERRE NAVALE, on lit : QU'A PAIX NEPTUNE NE SERA INCITÉ; c'est encore la guerre navale; on peut croire que ce premier quatrain se lie alors aux deux suivants; et L'HONNISSEMENT PUANT ABOMINABLE précédant la FELICITÉ, serait la fin du règne de Louis XV, précédant les premières années du règne de Louis XVI, HEUREUX AU REGNE DE FRANCE, HEUREUX DE VIE; ce mot FELICITÉ qui ne se trouve que deux fois dans les Centuries s'interpréterait ainsi deux fois du début du même règne et *adapterait* l'un à l'autre les deux quatrains où il se rencontre (3e, 47e). Les dictionnaires et les quelques auteurs toujours ouverts autour de moi vont confirmer ou détruire cette interprétation subitement entrevue.

L'honnissement puant abominable...(1)

HONNISSEMENT. — *Honnissement*, ignominie (*N. Landais*). — *Honnisseur*, qui perd la réputation (*idem*). — PUANT, qui sent mauvais; chair puante, haleine puante (*idem*). — ABOMINABLE, qu'on doit avoir en horreur.

« Louis XV mit le comble aux malheurs et à la honte de la France : se laissant battre sur terre et sur mer, perdant son ascendant en Europe, ce prince signe des traités humiliants, dégrade à la fois la couronne de Philippe-Auguste et de saint Louis, rabaisse le trône de Henri IV, au point de recevoir un commissaire anglais à Dunkerque, et de n'oser produire une note diplomatique au sujet de l'inique partage de la Pologne; ce roi, misérablement égoïste, n'ayant que des idées de puissance viagère, se souciant peu de l'avenir de la France, vrai Sardanapale des temps modernes, perdu dans les basses amours, noyé dans d'ignobles voluptés, Louis XV, après avoir banni toute dignité des mesures du gouvernement, finit par être aussi dissolu à Versailles que lâche à soutenir les intérêts matériels de la France, relativement à sa politique extérieure; les Français maudiront son règne et couvriront sa mémoire d'opprobre! » (*Montgaillard*, Hist. de France, I. 281).

Après le faict sera felicité...

FAICT. — Ces mots qu'on lit plus bas : LE SECOND FAICT TRAHY, mettent sur la voie de l'interprétation de ce mot FAICT. Louis XVI a été *fait* roi absolu, puis *fait* roi constitutionnel.

« Avant le serment royal, au jour du sacre, on demandait au peuple s'il acceptait le prince pour son roi, et le consentement de l'assemblée se manifestait par un respectueux silence. » (*Dict. des Origines*, Sacre).

Nostradamus a dit de Napoléon Ier sacré empereur : PAR L'UNIVERS SERA FAICT UN MONARQUE (30e) et ROY FAICT INJUSTE NE FERA CONDAMNÉ (132e), et il a été dit de Louis XVIII qui n'a point été sacré : MIS A SON LIEU QUI DE ROY N'AURA SIGNE (178e).

FÉLICITÉ. — Béatitude, bonheur extrême (*N. Landais*). Nostradamus épuise toutes les expressions pour rendre le bonheur des Français dans les premières années du règne de Louis XVI : LE TROP BON TEMPS TROP DE BONTÉ ROYALE (40e) ALORS QU'UN BOUR. SERA FORT BON (27e). BONTÉ DISTANT PLUS DE FÉLICITÉ (47e).

« Voici un aperçu des améliorations qui ont eu lieu pendant le règne absolu de Louis XVI... Louis XVI créa une marine et ne la fit pas détruire comme avait fait son aïeul... Il s'annonce à ses sujets en leur remettant le tribut féodal, nommé le droit de joyeux avènement, et évalué à vingt-quatre millions. Presque aussitôt (le 13 septembre

(1) Nostradamus parle avec répugnance de Louis XV; il ne donne à ce roi, pour le faire reconnaître dans les Centuries, aucune MARQUE particulière : si on en excepte l'immoralité qui figure dans les trois ou quatre quatrains sur ce règne de soixante années :

Cœur vigueur, gloire, le regne changera,
De tous points contre ayant son adversaire,
Lors France enfance par mort subjuguera,
Un grand Régent sera lors plus contraire. III. 15.

Le REGNE de Louis XIV, plein de COEUR, de VIGUEUR, de GLOIRE CHANGERA en tombant *malgré* un testament entre les mains de Philippe le Régent, qui prendra en tout le contre-pied du grand roi. Alors un enfant de cinq ans, par la MORT de son père, de son grand-père et de ses oncles, s'asseoira au trône de FRANCE, et le GRAND REGENT préparera la ruine du roi, de la monarchie et de la religion. (*Le mot* REGENT *ne se trouve pas répété dans Nostradamus et le* REGENT *de Louis XV est le* REGENT *par excellence de l'Histoire*).

De bois la garde, vent clos rond pont sera,
Haut le reçeu frappera le Dauphin,
Le vieux teccon bois unis passera,
Passant plus outre du Duc le droit confin. IX. 27.

BOIS, précepteur du RÉGENT et premier ministre du DAUPHIN, *bouche* CLOSE et PONT *à l'immoralité*, fils d'un apothicaire devenu prince de l'Eglise, et se servant de son élévation pour flétrir le DAUPHIN, Bois pourri, arrivant à tout comme s'il était du Bois le plus sain, déchirera le testament de Louis XIV, PASSANT PLUS OUTRE LE DROIT de régence CONFIÉ au Duc d'Orléans. (TECCON, *boule qu'on pousse avec le pied au jeu du mail. Glossaire*).

Ce grand Monarque qu'au mort succedera,
Donnera vie illicite et lubrique;
Par nonchalance à tous concedera,
Qu'à la parfin faudra la loy Salique. V. 38.

Ce grand roi dont il est dit : LORS FRANCE ENFANCE PAR *mort* SUBJUGUERA, parvenu par la *mort* de Louis XIV au trône, dont il aura été séparé par tant de degrés, aura pour lui et sa cour le *Parc-aux-Chèvres;* il dira : *Après moi le déluge!* A la fin, il faudra que le CASTULON MONARQUE (33e) ou la *Liberté* s'asseoie sur le trône pour retremper la nation et faire expier à la royauté ses fautes. (NARBONNE, BASTARD DE LUSIGNAN ou de Louis XV, et la PELLIX, la Dubarry, sont cités dans les quatrains sur les malheurs de la famille royale. (12e, 13e, 25e, 46e).

On justifiera l'explication donnée à ces quatrains dans le volume sur le règne des rois qui se sont succédé de Henri II à Louis XVI.

Digitized by Google

1774), paraît cet édit mémorable qui, fixant les principes sur la liberté du commerce des grains, et dégageant leur circulation dans l'intérieur, devait rendre la denrée meilleure et la subsistance plus facile. Louis XVI commence par rétablir les parlements et les autres cours de magistrature comprises dans la suppression... Le rappel des parlements, alors l'idole de ce peuple, et la nomination presque simultanée de Turgot et de Malesherbes, rendent le jeune souverain l'objet de l'enthousiasme de tous... Louis XVI avait été frappé de la barbarie des lois criminelles; il abolit la peine de mort pour les soldats déserteurs (12 décembre 1775)... fait disparaître cette barbarie appelée question préparatoire (15 février 1788). Il institue une commission pour réformer le code entier... Ses sujets s'empressent de le suivre dans la voie de la bienfaisance; en divers lieux s'élèvent des hospices particuliers, des établissements pour l'indigent. *Jamais le peuple ne s'est vu tant compté, ni le pauvre tant secouru.* De tous côtés s'ouvrent des écoles gratuites, des écoles de boulangerie pour préparer la nourriture du peuple, des écoles vétérinaires pour conserver le bétail du cultivateur. Il y a des ressources toujours prêtes et des secours toujours abondants contre la rigueur des saisons, contre les malheurs imprévus, pour la substance, pour le vêtement et le travail des nécessiteux : voilà les fruits des instructions, des efforts de Turgot, de Malesherbes. Louis XVI fonde à Paris l'hospice des écoles de chirurgie pour la clinique. Il établit un Mont-de-Piété, des ateliers de charité. Il favorise l'institution de la charité maternelle, fondée par la reine à la sollicitation de Malesherbes. Il renonce dans ses domaines au droit de *main-morte*. Il accorde aux non catholiques la jouissance de l'état-civil et annonce leur réintégration dans les biens encore invendus et restés en séquestre... Louis XVI supprime le droit d'aubaine (1778), une moitié de sa maison militaire (1775), environ trois cents charges de sa maison domestique (1780); il fait plusieurs retranchements dans les dépenses de son service personnel (9 août 1787). A dater précisément des premiers jours de son règne, par l'effet des encouragements accordés, ainsi que par l'exécution de plusieurs travaux importants, l'agriculture se dégageant d'une foule de mauvaises pratiques fait de rapides progrès. On répand et on favorise la culture de la pomme de terre... Les troupeaux de Castille s'acclimatent à Rambouillet. La charrue sillonne des marécages, et les boues morbifiques du Vexin, rebelles à toutes les entreprises, sont enfin desséchées. Henri IV en avait conçu le projet, Louis XVI l'exécute. D'utiles communications sont ouvertes. On reprend les travaux du canal de Saint-Quentin... Le jeune souverain avait un goût particulier pour la géographie : il forme un système de canalisation intérieure. Il fait creuser le canal de Narbonne, commencer les canaux du Centre et de Bourgogne. Le port de Cherbourg, se déployant dans une enceinte de granit, au bout de ce promontoire qui domine la Manche, offre une protection inattendue à de grandes flottes; plus modeste, le Port-Vendres donne un asile nécessaire dans une baie sans abri... Louis XVI, en demandant l'avis de ses sujets (convocation des Notables, des Etats-Généraux), en proposant lui-même des limites au pouvoir de la couronne, ne fut aussi guidé que par le désir du bien public. Il lui manqua de définir ces limites, et c'est, avant tout, de cette imprévoyance que dérivèrent les premiers troubles du royaume... » (*Montgaillard*, I. 477-495).

Cet auteur ajoute : « Qu'on ne voie pas un panégyrique dans cette énumération de faits et d'actes qui se rapportent à Louis XVI, parce que tous sont dignes d'éloges : cette énumération est la vérité. » Il faut que cela soit, en effet, car peu d'auteurs ont été animés d'autant d'esprit de dénigrement que Montgaillard, qui salit en particulier chacune de ses pages par des déclamations contre l'absolutisme.

Grand excusé pour n'estre favorable,
Qu'à paix Neptune ne sera incité...

NEPTUNE. — « A Venise, au palais du doge, on voit un escalier en marbre avec deux colosses, l'un de Mars et l'autre de NEPTUNE » (*Moreri*, Venise). Mars est le dieu des combats sur terre et NEPTUNE celui des combats sur mer. Nostradamus a dit des Anglais, vainqueurs à Trafalgar : LE SIEN NEPTUNE PLIERA VOILE NOIRE (142e), et LE GRAND NEPTUNE A SON PLUS HAUT BEFFROY, III. 1, par opposition à MARS ESLEVÉ A SON PLUS HAUT BEFFROY, V. 42, et il termine ses Centuries en disant : LE GRAND EMPIRE SERA PAR ANGLETERRE, LE PEMPOTAN (Παν ou *præpotens*, suprématie) DES ANS PLUS DE TROIS CENS, GRANDES COPIES PASSER PAR MER ET TERRE, LES LUSITAINS N'EN SERONT PAS CONTENTS, X. 100. — On a dit : *Le trident de Neptune est le sceptre du monde.* Ce mot NEPTUNE désigne par excellence le peuple anglais qui s'arroge depuis trois cents ans l'empire des mers.

INCITÉ, *incito*, pousser violemment, exciter. *Sed multa tamen Cæsarem ad bellum incitabant* (*Cæs.*), beaucoup de considérations engageaient César à la guerre (*Wailly*). — L'Angleterre obérée dans ses finances imagina l'établissement du timbre, puis des taxes diverses qui firent soulever ses colonies; les Etats-Unis firent un traité de commerce avec la France.

« On décida le monarque à un traité de commerce, que les Anglais prirent pour une déclaration de guerre. En vain Louis XVI, suivant la droiture de ses intentions, fait-il porter des paroles de paix au gouvernement anglais; en vain lui fait-il proposer, par l'entremise de l'Espagne, une trêve à longues années, pendant laquelle les difficultés s'applaniront; les Anglais, qui avaient déjà commencé les hostilités et pris plusieurs navires français, refusèrent d'entendre à aucun accomodement qu'au préalable la France n'eût rompu son traité de commerce. C'était trop exiger du ministère qui prétendait avoir si bien établi le droit de le conclure et il y eut unanimité dans le conseil pour soutenir la guerre contre l'Angleterre... *Les Anglais eux-mêmes ont disculpé Louis XVI dans tous les temps.* L'Angleterre, en effet, à l'époque où les esprits devaient être le plus aigris, et dans le manifeste qu'elle publia en 1779, ne ménageait pas seulement la personne de Louis XVI, elle rendait solennellement hommage à la pureté de ses intentions.

» Il est triste, disait-elle, que les ministres de Sa Majesté très chrétienne aient surpris la religion de leur souverain, pour couvrir d'un nom aussi respectable des assertions sans fondement. » (II. 67).

« Un membre de la chambre des communes d'Angleterre, dans la séance du 28 février 1800, ayant imputé à Louis XVI le traité de la France avec les Américains et ses résultats, le lord Hawkesburg se leva et dit :

« Je dois ici rendre hommage à la mémoire d'un prince infortuné; des renseignements positifs m'ont appris qu'il s'était personnellement opposé à cette mesure et qu'il n'avait cédé qu'à regret aux conseils de son ministre. » (II. 349.) (*Proyart*, Louis XVI et ses vertus).

» Lorsque les hostilités éclatèrent entre l'Angleterre et ses colonies, Cornwallis suivit son régiment en Amérique, où il arriva en 1776, et seconda vaillamment le général Cluston. Il se distingua aux combats de Germentwon et de Redbank, coopéra à la prise de Charlestown, en 1780, et défit près de Cambden le général Gates. Déjà l'Angleterre se croyait sûre du triomphe, mais les secours envoyés par la France changèrent la face des choses. » (*Feller*, Cornwallis).

« M. de Sartines fut chargé de rétablir la marine française. Peu après, le comte d'Orvilliers, ayant reçu le commandement de la flotte, se mit en mer et défit les Anglais près de l'Ile d'Ouessant. Tandis que le célèbre Suffren se distinguait sur la mer des Indes, et que de Grane, Guichen et Lamothe-Piquet se rendaient redoutables aux Anglais sur l'Océan, Lafayette et Rochambeau battaient leurs armées de terre en Amérique et poussaient Cornwallis jusque dans York Town. Après cinq ans de guerre la paix fut conclue à l'avantage de la France, qui fit reconnaître l'indépendance des Etats-Unis, recouvra ses possessions des Indes, que le traité de Paris de 1763 lui avait enlevées, et abolit l'article concernant la démolition du port et des fortifications de Dunkerque (1785). » (*Cours d'Histoire*, 233).

Du conducteur de la guerre navale
Rouge effrené, severe, horrible grippe...

La construction de cette phrase est latine, ainsi qu'on l'a observé pour d'autres quatrains. En traduisant par l'ablatif absolu, que le DE placé devant le mot AISNÉ indique clairement, et en rétablissant les inversions, on a cette phrase : *Horrible grippe du conducteur de la guerre navale, rouge, effrené, sévère, l'aîné échappé dans la baste étant captif lorsqu'il naîtra du grand un fils Agrippe.*

DU CONDUCTEUR DE LA GUERRE NAVALE. — Ce que cette guerre navale aura de remarquable entre toutes, c'est que l'ennemi *excusera* lui-même celui qui lui imposera un traité d'autant plus humiliant que ce sont des défaites sur son propre élément qui le forceront d'y souscrire. Cette guerre aura lieu après l'établissement d'un règne nouveau qui remplacera L'HONNISSEMENT PUANT ABOMINABLE par la FÉLICITÉ. Il semble qu'il n'est point nécessaire que des quatrains suivants viennent par de nouveaux détails ou par des faits

Digitized by Google

contemporains préciser davantage cette guerre. Nostradamus, qui ne veut pas d'INVÉRECONDE LOQUACITÉ, et qui ne MÊLE RIEN DE SUPERFLU à sa prophétie a voulu cependant ici LIMITER LES LIEUX et le TEMPS; les lieux : LA CITÉ AU GLAIVE.., NEPTUNE, le temps : CHEF DU ROY HAY.., FILS AGRIPPE.., ROUGE CONDUCTEUR DE LA GUERRE NAVALE.

« Comme Philippe devait succéder à la place de grand-amiral que possédait son beau-père, il voulut, pour la mieux mériter, faire quelques campagnes navales. Il fut nommé, en 1777, lieutenant-général des armées du roi. On était alors en guerre avec les Anglais pour l'indépendance de l'Amérique Septentrionale. Il s'embarqua sur le *Saint-Esprit*, vaisseau de 84 canons, et *commanda l'escadre bleue*, qui faisait l'arrière-garde au combat d'Ouessant, en 1778. Une manœuvre subite plaça cette division en face de l'ennemi. Le comte d'Orvilliers, amiral, donna le signal de tenir le vent pour empêcher les Anglais de passer. Soit que le signal fût mal compris, soit que les commandants, voulant perdre le comte d'Orvilliers, feignissent de ne pas l'entendre, l'arrière-garde se sauva, lorsqu'elle devait tomber au pouvoir des Français. On répandit le bruit que le duc de Chartres, dès le commencement du combat, s'était caché au fond de la cale; d'autres démentirent cette assertion, le vaisseau où le duc se trouvait n'ayant jamais été en péril, ni même à la portée du canon; cependant la première opinion prévalut à la Cour. Lorsque le duc de Chartres y parut, on l'accabla d'épigrammes; et, pour comble d'humiliation, au lieu d'obtenir la place de grand-amiral, il eut celle de colonel de hussards... C'est de cette époque que date sa haine contre Louis XVI... En 1791, le roi nomma le duc d'Orléans grand-amiral. La réconciliation fut probablement sincère de la part du duc d'Orléans, qui venait d'obtenir *une place dont le refus avait été le principal motif de son éloignement pour Louis XVI*. Mais l'imprudence des courtisans en empêcha les effets. Lorsque, peu de jours après, le duc vint au lever du roi (c'était un dimanche de janvier 1792), les courtisans « lui prodiguèrent, dit un écrivain, les injures les plus humiliantes... Il fut pressé, foulé, coudoyé; on lui marcha sur les pieds, on le poussa vers la porte. Descendu chez la reine, où le couvert était déjà mis, on cria à sa vue : *Messieurs, prenez garde aux plats!* comme s'il eût voulu les empoisonner. Lorsque enfin il descendit l'escalier, les crachats tombèrent sur lui; il en reçut sur la tête et sur les habits... » Il sortit du château furieux; mais au lieu d'aller se plaindre au roi et à la reine, il les crut complices des outrages qu'il venait de recevoir, et, dès-lors, il s'attacha plus fortement au parti révolutionnaire. » (*Feller*, Orléans).

« La nouvelle de la victoire d'Ouessant arriva à la Cour. La reine la sut des premières et l'annonça à ses intimes en disant : « Tout le monde a fait son devoir, excepté M. le duc de Chartres, qui a failli nous faire perdre la bataille... » Louis XVI consentit que le *Te Deum* qui devait être chanté à propos de la victoire d'Ouessant fût chanté à propos de la grossesse de la reine. Aussi quelqu'un ayant porté devant le duc de Chartres la santé du futur Dauphin : — Le fils de Coigny, répondit le duc de Chartres, ne sera jamais mon roi. » (*Alex. Dumas*, vie de L.-Philippe, I. 20).

Le commandement du CONDUCTEUR DE LA GUERRE NAVALE AU COMBAT d'Ouessant fut la cause de l'HORRIBLE GRIPPE DU ROUGE EFFRENÉ, SEVERE envers le roi et la reine.

ROUGE. — Ce mot dans Nostradamus désigne toujours le parti révolutionnaire, et le mot BLANC le parti légitimiste. Il est dit de ce même ROUGE condamné par les révolutionnaires les plus avancés, LES ROUGES ROUGES LE ROUGE ASSOMMERONT (9e), et de son fils, à la suite d'un quatrain où il est nommé PHILIPP. : ROUGE, LONG, SEC, FAISANT DU BON VALET (*Vie de L.-Philippe*, p. 65).

EFFRENÉ. — Sans retenue (*N. Landais*). — SÉVÈRE, qui pardonne peu ou point; cruel, barbare (*Idem*). — HORRIBLE, qui fait horreur (*Idem*). — GRIPPE, *prendre en grippe*, prendre en déplaisance, se prévenir sans raison (*Idem*). Tous ces mots font un portrait fidèle de l'homme qui, plus qu'aucun autre, causa la Révolution, et qui poussa la haine jusqu'à voter la mort de son parent et de son roi, malgré son innocence.

« Voyez ce prince abâtardi, devenu chef de brigands, et non moins abject pour ses vices qu'odieux pour ses crimes : il s'attendait que ses complices, pour prix de ses bassesses et de ses trésors, l'élèveraient sur un trône; et ses complices l'ont porté sur l'échafaud... Rappelez-vous cette populace effrénée qu'on dénommait *le peuple*, instrument mercenaire aux gages de la perversité; avec quelle ardeur elle servit tous les forfaits de la révolte! » (*Proyart*, V. 84-85.)

Captif eschappé de l'aisné dans la baste...

AISNÉ. — Ce mot s'entend d'un Bourbon aîné dans les quatrains V. 45, VII. 42, VI 95 (*Vie de L.-Philippe*, p. 25).

BASTE. — *Bastaga* (Βαστάζω) voiture de vivres pour un camp (*Wailly*).

« Louis XVI, fatigué de sa *captivité*, en butte aux insultes populaires et aux motions outrageantes des clubs, s'émeut enfin et se décide à sortir furtivement de Paris. Il fait part de son projet au général de Bouillé, commandant en Lorraine et en Franche-Comté, le prévenant que la famille royale se dirigerait sur Montmedy, par Châlons... A la vue *d'un très grand équipage de forme extraordinaire*, suivi d'une autre voiture où étaient les femmes pour le service des augustes enfants, l'attention est d'autant plus éveillée dans chaque lieu de passage, que de sinistres rumeurs sont répandues sur la route de Lorraine, l'une des routes les plus suivies par les émigrants (352)... (L'auteur signale onze circonstances qui ont fait manquer la fuite du roi)... 5° La reine égarée dans les rues de Paris n'arrive qu'après un retard d'une demi-heure à la voiture de remise qui devait réunir la famille royale. 6° Cette voiture arrive par un long détour qui cause un nouveau retard d'une heure au lieu où se trouvait la *grande voiture de voyage* attelée de chevaux particuliers. 7° La halte faite à Etoges, afin de réparer cette *lourde machine de voyage*. 11° Enfin, et c'est la cause principale, décisive même, le manque de fermeté du prince qui se résigne et se reconnaît prisonnier à l'instant de son entrée dans la maison où il se laisse amener, alors que des troupes, non encore ébranlées dans leur affection pour le roi, sont si près de sa personne, qu'elles pourraient le dégager, et qu'il suffirait de leur en donner le signal, alors que la confusion est parmi ceux qui s'occupent à retenir la famille royale, alors que Louis XVI apprend qu'un formidable régiment de cavalerie, l'intrépide Bouillé à la tête, arrive dans trois ou quatre heures, et que ce prince envoie l'ordre de rétrograder et de ne se livrer à aucune hostilité pour le délivrer. » (*Montgaillard*, II. 373.)

Le lecteur remarque de lui-même l'heureux choix de ce mot BASTE, *bastaga*, voiture de vivres pour un camp; qui dit la forme insolite de la voiture et sa destination.

Quand il naistra du grand un fils Agrippe...

GRAND. — L'Assemblée nationale possédant seule le pouvoir, est désignée encore ailleurs par le mot GRAND (16e) LE GRAND BASTARD ISSU DU *Grand* DU MAINE (Μαινη, *être fou*). Cette Assemblée engendre le pouvoir révolutionnaire du TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON, pouvoir qui apparaît définitivement au grand jour lors du retour de Varennes :

« Tous les hommes restent la tête couverte. On lit sur des placards : Quiconque applaudira le roi aura des coups de bâton; quiconque l'insultera sera pendu. Déjà le mot *national* est substitué sur les enseignes, les affiches, les inscriptions au mot *royal;* beaucoup d'hommes du peuple disaient en plaisantant, le 23 juin : « Nous » avons passé la nuit sans roi, et cependant nous avons bien dormi; » mot d'un sinistre présage. » (*Montgaillard*, II. 356).

AGRIPPE. — Le mot AGRIPPINE est deux fois dans les Centuries pour désigner Cologne, CITÉ D'AGRIPPINE, VI. 4, III. 53. « Agrippine, petite-fille d'Agrippa, fondateur de Cologne, et mère de Néron, étant née dans cette ville en fit accroître le circuit et y envoya une colonie de vétérans » (*Moréri*. Cologne). Ce FILS AGRIPPE est LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (15e), LE NÉRON JEUNE DANS LES TROIS CHEMINÉES (54e). L'ISSU DU PEAULTRE DE L'INHUMAIN NERON (45e).

Prince sera de beauté tant venuste,..

VENUSTE. — *Venustè*, avec grâce; *Venustus*, beau, charmant (*Wailly*).

« Ce ne fut qu'à l'époque de son adolescence, et surtout depuis qu'il fut roi, que le tempérament de Louis XVI se fortifia et s'affermit, au point qu'il était peu d'hommes plus robustes que lui et mieux constitués dans son royaume. Il était d'une force peu commune, et aucun exercice, soit du corps et de l'esprit ne nuisait à sa santé. Il portait une fort belle tête sur un buste majestueusement proportionné. Son abord annonçait la sérénité d'un cœur maître de ses passions. Sérieux sans froideur auprès des étrangers, il laissait paraître une douce gaîté avec les personnes de sa connaissance : la bonté se peignait dans ses regards; tous les traits de son visage se composaient pour l'expression de la candeur. Dans le commerce intime

Digitized by Google

et la familiarité domestique, le sourire gracieux se plaçait sur ses lèvres, mais jamais il ne riait aux éclats. Il avait la voix douce et agréable dans la conversation; et quand il parlait en public, il le faisait avec un ton de dignité qui captivait l'attention des plus déterminés à lui refuser leur assentiment. De toutes les monnaies marquées au coin de ce prince durant son règne, il n'en est pas qui rendent sa figure avec autant d'expression et de vérité que les écus de six livres frappés à la lettre I, en 1792 : Louis XVI semble y respirer. » (*Proyart*, I. 126).

Le profil grec n'est point le type de la beauté chez tous les peuples : « Les Persiens pour ce que Cyrus avait le nez aquilin, jusques aujourd'hui aiment encore ceux qui l'ont tel, et les estiment les plus beaux » (*Plutarque*, 172 D); mais une belle âme qui se reflète en des traits réguliers, donne partout une beauté qui frappe l'homme le plus scélérat : Hébert a écrit, dans son journal *Le Père Duchêne* :

« Je voulus être du nombre de ceux qui devaient être présents à la lecture de l'arrêt de mort de Louis. Il écouta avec un sang-froid rare la lecture de ce jugement. Lorsqu'elle fut achevée, il demanda sa famille, un confesseur, enfin tout ce qui pouvait lui être de quelque soulagement à son heure dernière. Il mit tant d'onction, de dignité, de noblesse, de grandeur dans son maintien et dans ses paroles, que je ne pus y tenir : *des pleurs de rage* vinrent mouiller mes paupières. Il avait dans ses regards et dans ses manières *quelque chose de visiblement surnaturel à l'homme*... Je me retirai en voulant retenir *des larmes qui coulaient malgré moi*, et bien résolu de finir là mon ministère. Je m'en ouvris à un de mes collègues qui n'avait pas plus de fermeté que moi pour les continuer. » L'auteur ajoute : « Cette relation imprimée et rendue publique, dans le moment même par le journaliste, ne fut pas contredite par aucun des témoins. » (*Proyart*, V. 41.)

Lorsque le charme sous lequel la BEAUTÉ TANT VENUSTE de Louis XVI le tient, sera rompu, Hébert redeviendra lui-même, et se fera l'accusateur de Marie-Antoinette et de Madame Elisabeth.

Au chef menée le second faict trahy :

AU CHEF. — Nostradamus a dit : AU CHEF DU MONDE LE GRAND CHYREN SERA, VI. 70. *Venir à chef*, venir à bout (*N. Landais*). — MENEE, secrète et mauvaise pratique pour faire réussir quelque dessein (*id.*). Nostradamus a dit des députés du Tiers, voilant leur marche vers le pouvoir : ET SERONT FACES DE LEURS MANTEAUX COUVERTS (29e) et L'ETAT DES MASQUES ET DES SEULS BIEN CHANGÉ (96e). — LE SECOND FAICT TRAHY. On a vu plus haut que ce mot FAICT est pris pour désigner les deux parties d'un règne dans lequel le même roi a été *fait* roi absolu, puis *fait* roi constitutionnel. Le mot TRAHY aide à reconnaître ce sens, car ce mot se trouve dans plusieurs quatrains sur Louis XVI et toujours pour la seconde moitié de son règne : PAR CINQ CENS UN TRAHY SERA TILTRÉ (25e). TUCHAN LA GRACE ET PARPIGNAN TRAHIE (12e). LEUR ROY TRAHY SIMULANT HAINE FEINCTE (26e). La suite de cette histoire fera connaître les MENEES du TIERS vers le pouvoir et la TRAHISON qui remplit la seconde moitié de ce règne.

La cité au glaive de poudre face aduste
Par trop grand meurtre le chef du Roy hay.

CITÉ. — Ce mot désigne souvent dans les Centuries la CITÉ par excellence (*Vie de L.-Philippe*, 35), Paris, dont il est dit pour le même temps : NEUFVE BABYLONE, FILLE MISERABLE AUGMENTÉE PAR L'ABOMINATION DU PREMIER HOLOCAUSTE (*Lettre à Henry II*), le supplice de Louis XVI.

« Le décret qui supprime les autres genres de supplice et les remplace par la guillotine est du 21 janvier 1790 : — « Dans tous les cas, y est-il dit, où la loi prononcera la peine de mort contre un accusé, le supplice sera le même, quelle que soit la nature du délit. Le criminel sera décapité, et il le sera par l'effet d'une simple machine. » (*Dict. des Origines.* Guillotine).

Quelle expression énergique et vraie pour désigner Paris en 93 : LA CITÉ AU GLAIVE! *voir* DE SANG CHAPELLE TEINTE, massacre des prêtres dans la chapelle des Carmes (10e).

DE POUDRE FACE ADUSTE. — *Aduste*, d'*adurere*, brûlé (*N. Landais*). Un quatrain où le TIERS (LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON), est nommé L'INHUMAIN NÉRON et JOYNE CHAULVERON (CHAUL, *chauler*, passer du blé à l'eau de *chaux*, *N. Landais*; VERON, *vero*, *veronis*, fleuret, *Wailly*), montre encore que la CITÉ AU GLAIVE brûle la FACE dans la POUDRE et n'emploie, selon les termes du décret sur la guillotine, que le GLAIVE VERON pour tuer et que la CHAUX en POUDRE pour faire disparaître les restes de ses victimes.

« Le corps et la tête du roi placés dans un panier d'osier, sont à l'instant même portés au cimetière de la Madeleine, jetés aussitôt dans une fosse profonde de douze pieds, ouverte de six, garnie et recouverte de chaux vive et dissous immédiatement. » (*Montgaillard*, III. 413).

PAR TROP GRAND MEURTRE, LE CHEF DU ROY HAY. — Ce vers semble ne reprocher aux meurtriers que la grandeur du supplice. Nostradamus emploie souvent la préposition PAR pour *per* avec le sens qu'elle a en latin : PAR INCOGNEUS DE QUATRE (*Vie de L.-Philippe*, 48). COURIR PAR URBEN pour *per urbem*. — *Per*, à cause de (*Wailly*). La haine des meurtriers poursuit la tête du roi même après sa mort *à cause du* TROP GRAND MEURTRE qui donne à Louis XVI la palme du martyre.

« Le sage et vertueux Pie VI n'hésitera pas à déclarer en plein consistoire (17 juin 1793), que son opinion est que la mort de Louis XVI porte le véritable caractère du martyre; et, s'autorisant de la doctrine et de l'exemple d'un de ses plus illustres prédécesseurs, dans un sujet semblable, le pontife ajoutera : — « Pourquoi ne serions-nous pas de son avis (de Benoit XIV) en reconnaissant le martyre de Louis XVI? Et peut-il y avoir le moindre doute que ce prince ait été particulièrement mis à mort en haine de sa foi, et pour son attachement aux dogmes catholiques? » — Pie VII conclut : « Et dans la supposition même que séduit ou égaré de quelque manière que ce soit, le roi ait donné son approbation à cet acte (*Constitution civile du Clergé*), devrions-nous, pour cela, varier dans l'opinion que nous avons embrassée? Point du tout : car sa rétractation incontestable et solennelle, jointe à la mort qu'il a soufferte en haine de la religion catholique, comme nous l'avons déjà prouvé, sont des motifs d'après lesquels il nous paraît comme impossible qu'on puisse lui rien contester de la gloire du martyre. » (*Proyart*, I. 379).

Je me borne à faire remarquer au lecteur l'enchaînement des évènements nombreux renfermés dans ces douze vers : Dernières années de Louis XV, HONNISSEMENT, 1763, à 1774. — Avènement de Louis XVI, FÉLICITÉ, 1774. — Guerre d'Amérique, GRAND EXCUSÉ.. NEPTUNE, 1779 à 1783. — HORRIBLE GRIPPE DU CONDUCTEUR DE LA GUERRE NAVALE, 1783 à 1793. — Arrestation à Varennes de L'AISNÉ ESCHAPPÉ, 1791. — La Convention, FILS AGRIPPE, 1792. — Mort de Louis XVI, 1793. A la suite de ces 12 vers une édition a les 4 suivants :

6e

Dans maint citez maint échaffauds dressez,
Seront rougis du sang de Noble et Prestre,
Nones et Clercz à mourir empressez,
Tous trucidez à l'envi voudront estre. VI. 93.

Après le meurtre de Louis XVI sur le seul échafaud politique dressé en France, les deux ordres privilégiés, persécutés par le Néron moderne ou le Tiers, rougiront de leur sang les nombreux échafauds dressés aussitôt en un grand nombre de villes. Les religieuses et les moindres d'entre le clergé s'empresseront à mourir et tous s'encourageront mutuellement à subir la mort.

Les pages sur la ROYNE ERGASTE venaient d'être imprimées; on allait aborder la composition de la page suivante, qui porte en tête trois quatrains, lorsqu'un évènement bien inattendu a failli me faire remanier cette partie de mon travail. — Je possède douze éditions différentes de Nostradamus; on m'en a montré un plus grand nombre, les bibliothèques de Paris et de Bordeaux en possèdent plusieurs que j'ai confrontées avec la plus vieille de mes éditions. Toutes ne diffèrent entre elles que par la ponctuation, l'orthographe de quelques mots et ces fautes qui échappent au typographe, excepté pourtant que les unes ont 42 et les autres 44 quatrains à la septième Centurie, incomplète ainsi dans toutes.

Digitized by Google

Et voici qu'une personne inconnue me fait remettre une très vieille édition des Centuries, imprimée *à Salon, chez l'imprimeur de Nostradamus (sic)*, et qui a douze quatrains tellement clairs, que le Prophète a dû les retrancher dans les éditions suivantes. Ces douze quatrains appartiennent à l'époque écoulée entre 1792 et 1804. A mesure que je les copiais, j'en avais l'interprétation, et vraiment sans mérite. Comment ne pas songer aux batailles d'ARCOLE, de LODI et de FLEURUS, par exemple en écrivant D'ARCOLE ET DE LODI.... NON LOING DE FLURUS?

Mon siége est fait; je ne retoucherai point mon travail. On voit que c'est inutile ici. Si ce quatrain 93 sur les évènements de 93 est bien propre à ajouter une très grande force à l'interprétation donnée aux quatrains précédents, il n'était pas nécessaire pour la faire trouver : le secret d'interprétation suffisait, et puis il vaut mieux que je présente en groupe ces douze quatrains; on croira peut-être à la fin que le Traducteur est pour bien peu de chose dans son travail. L'action de Dieu lui paraissait peu cachée au début, aujourd'hui elle est palpable. A ce volume en était joint un autre d'une importance plus grande encore pour mon ouvrage déjà sous presse. Le lecteur sera stupéfait quand il verra quel jour cet autre vieux volume, publié en 1550, avant les Centuries, jette sur des quatrains interprétés depuis longtemps. Je l'ai dit : toutes les recherches viennent confirmer l'interprétation donnée dès les premiers jours à l'œuvre prophétique.

Ne sachant comment faire parvenir mes sincères remerciements à la personne qui m'a confié ces volumes, je la remercie ici. Elle a obéi à une inspiration de Dieu dont l'action est incessante dans le monde et qui cache dans les plus petites choses les causes des plus grands évènements.

7e

Les biens aisez subit seront desmis,
Par les trois frères le monde mis en trouble,
Cité marine saisiront ennemis,
Faim, feu, sang, peste et de tous maux le double.
VIII. 17.

La noblesse et le clergé se démettront subitement de leurs droits et de leurs biens. Les trois frères, le comte d'Artois en ne voulant aucune réforme, le comte de Provence en les réclamant toutes, Louis XVI en agissant d'après les vues tantôt de l'un, tantôt de l'autre de ses deux frères, causeront eux-mêmes cette Révolution qui bouleversera le monde. Les ennemis de la France s'empareront de Toulon; et alors, la famine, la guerre civile, l'échafaud, l'oubli des lois divines feront naître des maux plus grands qu'à aucune autre époque.

Ce quatrain et les sept suivants vont tracer à grands traits les premiers évènements de la Révolution. Ce récit se trouve dans une des trois dernières Centuries, dont Nostradamus a dit : « QUI SONT COMPOSÉES TOUT AU LONG. *In solutâ oratione,* limitant les lieux, temps et le terme perfix que les humains après venus verront, cognoissant les adventures advenues infailliblement, comme avons noté par les autres, parlant plus clairement, nonobstant que soubz NUÉE seront comprinces les intelligences : *Sed quando submovenda erit ignorantia,* le cas sera plus esclaircy. » (*Lettre à César.*)

Les biens aisez subit seront desmis...

« 4-5 août 1789. La séance du soir, ouverte à huit heures et continuée fort avant dans la nuit, présente une *scène inattendue et des plus extraordinaires.* La délibération a commencé sur l'adoption d'un projet de déclaration au peuple Français, à l'occasion des détails affligeants qu'on a reçus de plusieurs provinces où la sûreté des personnes, la conservation des propriétés, et le paiement des impôts sont ouvertement méconnus. Dans le cours de la discussion sur ce projet, dont le but est de calmer l'effervescence, d'assurer la liberté publique et de confirmer les propriétaires dans leurs droits, le vicomte de Noailles remontant aux causes de l'insurrection qui se propage dans tout le royaume, déclare que le moyen de l'appaiser est, avant de procéder à la Constitution, de remplir les premiers vœux du peuple, en le délivrant, *à l'instant même,* des vexations dont il est victime. Il propose l'égale distribution de toutes les charges publiques, le remboursement de tous les droits féodaux et *la suppression sans rachat des corvées seigneuriales et des servitudes personnelles.* Les ducs d'Aiguillon et du Châtelet, le comte de Grammont étendent cette proposition. Le marquis de Foucault demande qu'on frappe sans ménagement sur les pensions et les places de la cour accordées pour la plupart aux plus basses intrigues. *Aussitôt les membres du clergé et de la noblesse, transportés d'une sorte d'ivresse philanthropique, renoncent à l'envi l'un de l'autre à tous les droits et priviléges qui pèsent sur le peuple, qui l'humilient et s'opposent aux progrès de son bien-être.* Un jeune homme, le vicomte de Montmorency, se présentant en scène, excite encore l'enthousiasme universel en proposant d'*arrêter sur le champ toutes ces propositions.*

» *Aussitôt et sans délibération, on abolit avec les droits féodaux et les justices seigneuriales, tous les priviléges, franchises ou immunités de pays, d'Etats, de villes, de communautés, d'individus;* on supprime la vénalité des charges de justice, les annates et déports, comme les *droits actuels des curés de campagne.* On déclare rachetables la dîme de toute nature et les redevances féodales.... *L'étincelle électrique n'est pas plus rapide que ce mouvement patriotique;* l'exaltation des opinions et des sentiments généreux est à son comble et tient lieu d'examen, de discussion; tout ce qui est offert est reçu, soit que l'offre vienne du possesseur ou de celui qui envie la possession... *Toutes les dépouilles* des classes privilégiées sont confusément jetées sur l'autel de la patrie; et sur ces débris de tant d'intérêts immolés, on ne distingue que l'ardeur à fournir les holocaustes...

» De ces hommes, si les uns sont séduits par des considérations abstraites, d'autres nourrissent de perfides intentions ou d'ignobles ressentiments, et tous n'obtiennent une première concession que pour en demander une seconde, en exiger une troisième, en prescrire une quatrième. Ils procèdent avec une jalouse fureur au renversement de toutes les institutions; ils détruisent tous les appuis de la morale, de l'ordre public; ils ébranlent le respect dû à la propriété, en attaquant sans ménagement toutes les anciennes propriétés, et pour *tous ces maux qu'ils déversent à la fois sur la France,* ils ne présentent d'autres palliatifs que des théories, des conceptions métaphysiques... Si détruire les abus est un grand bien, c'est un grand mal que de le faire par des injustices. » (*Montgaillard,* II. 114, 118).

« *Aussitôt* la générosité excitée chez les uns, l'orgueil engagé chez les autres, amènent un *désintéressement* SUBIT; chacun s'élance à la tribune pour abdiquer ses privilèges. La noblesse donne le premier exemple; le clergé non moins empressé se hâte de le suivre. » (*Thiers,* I. 139).

Ce qui est peut-être plus extraordinaire que ce fait d'un désintéressement aussi complet, aussi prompt et aussi général, c'est l'heureux choix de ces mots pour le rendre : LES BIENS AISEZ... SUBIT... SERONT DÉMIS. Quelle entrée en matière!

Par les trois frères le monde mis en trouble... (1)

CES TROIS FRÈRES sont LES TROIS LYS du quatrain suivant (8e), LES TROIS FRÈRES DE FRANCE (32e), on les voit désignés dans les Prophéties de Nostradamus par LUNE, LYON, SOLEIL EN MARQUE (33e), et une foule d'autres quatrains signalent les faits les plus importants de leurs règnes.

(1) Nostradamus a dit des trois derniers Valois frères rois comme les trois derniers Bourbons : LORSQUE TROIS FRÈRES SE BLESSERONT ET MEURTRE *(Voir plus loin la note sur Henri III et Henri IV).*

Une chose qui n'est certainement pas à la hauteur de la prophétie, mais qui est bien propre encore à confondre la raison de l'homme, c'est le retour périodique de certains faits sans que la liberté de l'homme en ait été gênée; c'est un nombre qui revient toujours fatal..., etc...

A la mort de Clovis II, le royaume resta en indivis entre les *trois frères* Clothaire III, Childeric II et Thierry III. Bientôt l'Austrasie prend Childéric II pour roi; Clothaire III meurt; Thierry est jeté dans un couvent; Childeric seul roi meurt assassiné avec ses enfants; Thierry remonte sur le trone et est également assassiné. Ainsi finit la race Mérovingienne, *trois frères se succédant sur le trône au milieu des troubles.*

La ligne directe de la maison royale de Hugues Capet se termine après le règne de 17 rois, dont les trois derniers sont Louis X, Philippe V et Charles IV, trois fils de Philippe IV. *Les règnes de ces trois frères rois sont remplis par des querelles à l'intérieur et à l'extérieur.*

La maison royale des Valois se termine par les règnes désastreux des *trois frères rois,* François II, Charles IX et Henri III; ce dernier meurt assassiné.

La maison royale des Bourbons retourne pour la troisième fois en exil, en 1830, après les règnes des *trois frères rois,* Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

La branche aînée de la maison de Savoie, unie aux trois frères de la branche aînée des Bourbons, s'éteint comme elle dans le même temps par la mort de *trois frères rois.*

Victor-Amédée, après avoir fait épouser ses deux filles aux deux frères de France, plus tard Louis XVIII et Charles X, laissa le trône en mourant à son fils Charles-Emmanuel, époux de la sœur de Louis XVI. Son royaume ayant été envahi par la République française, Charles ne tarda pas à n'être plus que roi de l'île de Sardaigne. Après trois ans de règne dans cette île (voir le quatrain 66e), il abdiqua en faveur de son frère Victor-Emmanuel, qui ne reprit possession de ses états de terre ferme qu'en 1814. Ce prince abdiqua en faveur de son troisième frère, Charles-Félix, qui mourut moins d'un an après la révolution de 1830, le 27 avril 1831.

On lit dans Plutarque :

Et comme Dinomènes Sicilien enquist que seroit de *ses enfants,* l'Oracle luy respondist qu'ils seroient *tous trois seigneurs et tyrans,* et comme il repliequa : Ouy bien, mais ce sera peult-être à leur malheure, sire Appollon; il répondit : et cela encore t'est donné. Aussi savez-vous que Gélon fut hydropicque durant sa domination, Hiéron travaillé de la pierre, et le troisième, Trasybulus, se trouvant enveloppé de guerres et de séditions, fut chassé et débouté de sa domination. (*Amyot. Des Oracles de la prophétisse Pythie.*)

Digitized by Google

LE MONDE MIS EN TROUBLE. — « Dans ces temps où les ennemis de la royauté épiaient déjà l'occasion favorable de renverser un trône chancelant, les imprudences répétées du comte d'Artois offraient un aliment continuel à leur malignité. Lors de la convocation des notables, le *roi ayant nommé chacun de ses deux frères président d'un bureau*, le comte d'Artois décida le sien à se prononcer contre toute idée de réforme, tandis que Monsieur se montrait favorable à toutes les concessions. Cette différence dans la conduite des deux princes rendit le comte de Provence suspect à la cour, et exposa de plus en plus le comte d'Artois à l'animosité du parti révolutionnaire. » (*Feller.* Charles X).

« Monsieur se rendit en grande loge aux Français le jour de la première représentation du *Mariage de Figaro*, pièce qui attaquait directement l'autorité et le gouvernement. » (*Montgaillard*, I. 440).

« Le duc de Liancourt s'adressant au comte d'Artois (13-14 juillet 1789) : — Votre tête est proscrite, Monseigneur; j'ai lu l'affiche de votre proscription (*Idem*, II. 90). — Le 16 juillet on apprend le départ très précipité du comte d'Artois et de ses deux fils... Le roi se voit alors isolé, sans cour, sans conseil; il ne reste auprès de lui, de sa famille, que Monsieur, décidé à rester, à voir et à attendre, parce que son nom est couvert d'une popularité spécieusement ménagée... Le 17 juillet Louis XVI remet à Monsieur un écrit par lequel il lui confère la régence, si on attaque ses jours ou sa liberté..... (*Idem*, II. 99-100). — 5-6 octobre : Le peuple arrache Louis XVI de Versailles, et ne s'inquiète pas de Monsieur, etc. (*Idem*).

« L'arrestation de Favras et le complot dont il était prévenu jetèrent de vives alarmes dans les esprits. Monsieur s'empressa de les détruire ou de les calmer en se rendant à l'Hôtel-de-Ville : — « Messieurs, dit le prince à l'Assemblée générale des représentants de la Commune, le désir de repousser une calomnie atroce m'appelle auprès de vous... Vous n'attendez pas que je me justifie de crimes aussi bas... Quant à mes opinions personnelles, j'en parlerai avec confiance à mes concitoyens. Depuis le jour où dans la seconde Assemblée des notables, je me déclarai sur la question fondamentale qui divisait les esprits, je n'ai pas cessé de croire qu'une grande révolution était prête; que le roi, par ses intentions, ses vertus et son rang suprême, devait en être le chef, puisqu'elle ne pouvait être avantageuse à la nation sans l'être également au monarque; enfin que l'autorité royale devait être le rempart de la liberté nationale, et la liberté nationale la base de l'autorité royale. Que l'on cite une seule de mes actions, un seul de mes discours qui ait démenti ces principes, qui ait montré que, dans quelques circonstances où j'ai été placé, le bonheur du roi, celui du peuple, aient cessé d'être l'unique objet de mes pensées et de mes vues. Jusque-là, j'ai le droit d'être cru sur ma parole. Je n'ai jamais changé de sentiments et de principes, et je n'en changerai jamais » (*Montgaillard*, II. 182). —Le 22 février 1791, une foule considérable accourt au Luxembourg, agitée par les bruits qui circulent du prochain départ de Monsieur. Ce prince se montre à la multitude rassemblée, la détrompe et la calme. » (*Idem*).

Nostradamus juge les évènements et les hommes; il déclare ici que LES TROIS FRÈRES METTRONT LE MONDE EN TROUBLE; mais en nommant Louis XVI LE BOURBON FORT BON (27e); Louis XVIII et Charles X LES DEUX GRANDS DÉBONNAIRES (36e). (Ce mot DÉBONNAIRE se trouve trois fois dans les Centuries et toujours pour Louis XVIII), il dit clairement que ces TROIS FRÈRES, par des voies différentes, n'en chercheront pas moins le bonheur du peuple.

Cité marine saisiront ennemis...

« Cet évènement (la prise de Marseille) en décida un autre, *le plus funeste* qui eût encore affligé la République. La ville de Toulon, qui avait toujours paru animée du plus violent républicanisme tant que la municipalité y avait été maintenue, avait changé d'esprit sous la nouvelle autorité des sections, et allait bientôt changer de domination... Une foule d'agents secrets, intriguant pour le compte des émigrés et des Anglais, s'introduisirent dans Toulon et conduisirent les habitants plus loin qu'ils ne se proposaient d'aller. Ces agents communiquaient avec l'amiral Hood, et s'étaient assurés que les escadres coalisées seraient dans les parages voisins, prêtes à se présenter au premier signal. D'abord, à l'exemple des Lyonnais, ils firent juger et mettre à mort le président du Club jacobin, nommé Sylvestre; ensuite ils rétablirent le culte des prêtres réfractaires; ils firent déterrer et porter en triomphe les ossements de quelques malheureux qui avaient péri dans les troubles pour la cause royaliste... On ouvrit une négociation avec l'amiral Hood, sous prétexte d'un échange de prisonniers, et au moment où Carteaux venait d'entrer dans Marseille, où la terreur était au comble dans Toulon, et où huit ou dix mille provençaux les plus contre-révolutionnaires de la contrée venaient de s'y réfugier, on osa faire aux sections la honteuse proposition de recevoir les Anglais, qui prendraient la place en dépôt au nom de Louis XVII. La marine, indignée, envoya une députation aux sections pour s'opposer à l'infamie qui se préparait. Mais les contre-révolutionnaires toulonnais et marseillais, plus audacieux que jamais, repoussèrent les réclamations de la marine et firent accepter la proposition le 29 août (1793). Aussitôt on donna le signal aux Anglais... L'amiral Hood, qui avait longtemps hésité, parut enfin, et, sous prétexte de prendre le port de Toulon en dépôt pour le compte de Louis XVII, le reçut pour l'incendier et le détruire. » (*Thiers*, V. 237.)

« Nous raconterons plus tard, dit le même auteur, la suite des désastres de cette cité coupable et malheureuse. La prise de Toulon par Bonaparte causa une joie extraordinaire et produisit autant d'impression que les victoires de Watignies, la prison de Lyon et le déblocus de Landau. Dès-lors on n'avait plus à craindre que les Anglais, s'appuyant sur Toulon, vinssent apporter dans le Midi le ravage et la révolte. » (*Idem*, VI. 57.)

Comme l'historien, Nostradamus a connu l'importance de la prise de Toulon par les Anglais et de sa reprise par Bonaparte, car il a prophétisé ces deux évènements. Il n'emploie l'expression CITÉ MARINE que deux fois et toujours pour désigner Toulon : DE LA CITÉ MARINE ET TRIBUTAIRE LA TESTE RAZE PRENDRA LA SATRAPIE, CHASSER SORDIDE QUI PUIS SERA CONTRAIRE, PAR QUATORZE ANS TIENDRA LA TYRANNIE (57e). Son patriotisme s'est ému à l'égal de celui de l'historien; car il a appelé ENNEMIS l'Anglais se saisissant de Toulon, et SORDIDE l'Anglais pillant cette ville à sa sortie. Mais l'ensemble de l'œuvre de Nostradamus prouve que le Prophète ne juge pas les évènements de la même manière que l'historien : il dit les souffrances des villes qui ont lutté contre la Révolution : LYON (58e, 59e, 60e, 61e), MARSEILLE (58e), BORDEAUX (52e, 58e), NANTES (61e), FOUGÈRES (16e); la petite ville d'ANTIBES, inaperçue dans l'histoire, est nommée trois fois ANTIBES (173e, 175e, 177e) dans le récit détaillé de la descente de Napoléon à son retour de l'île d'Elbe, et cela parce que cette ville a donné l'exemple de la fidélité au LÉGITIME, A SES AMIS LIVRER (185e). La ville de Toulon ne figure dans cette Prophétie que parce que ses habitants « *rétablirent le culte des prêtres réfractaires, firent déterrer et porter en triomphe les ossements de quelques malheureux qui avaient péri dans les troubles pour la cause royaliste.* » Le Prophète devait une mention honorable au courage malheureux de ceux qui tombèrent en défendant les grands principes d'ordre social et religieux. Ceci ressortira davantage de l'étude des quatrains sur les guerres de la Vendée (16e, 18e, 52e, etc.).

Faim, feu, sang, peste et de tous maux le double.

FAIM. — (22 juillet 1789) « La cherté des grains est l'occasion de nouveaux massacres à Paris, et devient un instrument terrible entre les mains des agitateurs. Foulon, ancien administrateur des armées et l'un des ministres des cinq jours, est entraîné vers une lanterne dont la corde sert à l'étrangler. » (*Montgaillard*, II. 103).

FEU. — « Le peuple des villes avait secoué ses entraves, le peuple des campagnes voulait aussi secouer les siennes. Il refusait de payer les droits féodaux, il poursuivit ceux des seigneurs qui l'avaient opprimé, il incendiait les châteaux, brûlait les titres de propriété, et se livrait dans quelques pays à des violences atroces. » (*Thiers*, I. 137).

SANG. — (16 novembre 1793) « Roland, ex-ministre de Louis XVI et de la Convention, se tue. On trouve sur lui un billet ainsi conçu : Puissent mes concitoyens prendre des sentiments plus doux et plus humains! L'indignation me dicte cet avis. Le sang qui coule par torrents dans ma patrie en indique assez la nécessité. Je n'ai pas voulu rester plus longtemps sur une terre souillée de crimes. » (*Feller*, Roland.)

PESTE. — « L'opinion constitutionnelle fait trembler chaque jour les oligarques de l'Europe au milieu de leurs armées. Il faut donc vacciner les vieux gouvernements, si on veut les préserver de ce fléau que les ministres du pouvoir absolu appellent *la peste libérale*, car les moments sont comptés pour le despotisme aristocratique, et nulle part il ne résisterait au torrent révolutionnaire, si les conseillers des monarques tardaient trop longtemps à poser devant lui les seules digues assez fortes pour le retenir dans son lit. » (*Montgaillard*, I. 334.)

ET DE TOUS MAUX LE DOUBLE. — « Les éléments eux-mêmes sem-

Digitized by Google

blaient s'être déchaînés. Une grêle du 13 juillet (1788) avait dévasté les récoltes et devait rendre l'approvisionnement de Paris plus difficile, surtout au milieu des troubles qui se préparaient... Depuis le cruel hiver qui suivit les désastres de Louis XIV et qui immortalisa la charité de Fénélon, on n'en avait pas vu de plus rigoureux que celui de 88 à 89. » (*Thiers*, I. 39.)

Les mots FAIM, FEU, SANG, PESTE, forment un tableau effrayant; mais le Prophète le trouvant encore au-dessous de la vérité, termine en disant : ET DE TOUS MAUX LE DOUBLE. Ce qui revient à dire des MAUX au-delà de toute expression. Les citations historiques restent en arrière des souvenirs du lecteur, et en disent moins que l'étude de ce vers : FAIM, FEU, SANG, PESTE ET DE TOUS MAUX LE DOUBLE. (Des éditions ont DE TOUS MAUX LE TROUBLE. Ce qu'on entend ainsi : ces MAUX ne se succèdent pas, mais accablent à la fois pêle-mêle la triste humanité).

Ce premier quatrain de huit qui se suivent pouvant s'appliquer à la Révolution française, la résume tout entière : 1° Début de la Révolution : les ordres privilégiés se démettent subitement de leurs biens; 2° Cause la plus caractéristique sinon la plus grande de cette Révolution : division qui règne entre les trois frères; 3° L'événement qui semble devoir arrêter entre tous la marche de la Révolution, en ouvrant aux Anglais le port militaire du Midi, déjà soulevé contre la Convention; 4° L'ensemble des maux que la Révolution attire sur la France, et l'état des esprits à cette époque.

On ne peut assez remarquer combien dans ce quatrain l'ordre des événements est conservé : 4 août 1789, abolition des priviléges; 21 janvier 1793, mort d'un des trois frères; 27 août 1793, les Anglais se saisissent de Toulon; 10 octobre 1793, prise de Lyon; 31 octobre de la même année, mort des Girondins, guerre civile et extérieure; fort de la Terreur.

8e

De Flore issue de sa mort sera cause,
Un temps devant par jeune et vieille bueyre,
Car les trois lys luy feront telle pause,
Par son fruict sauve comme chair crue mueyre.

VIII. 18.

Une fleur issue de la tige des trois lys causera elle-même sa mort. Un parti, rival de la royauté, aussi ancien que le monde, et se proclamant principe de toute autorité aura pris naissance en France dans les dernières années de Louis XV. Le premier des trois lys en prenant le titre de roi constitutionnel, les deux autres en octroyant la Charte, arrêteront momentanément l'élan de ce parti, qui mourra comme un enfant venu avant terme lorsque les lys n'auront plus à lui opposer que le rejeton miraculeux d'une tige brisée.

De Flore issue de sa mort sera cause,
Un temps devant par jeune et vieille bueyre..

FLORE. — *Flore*, déesse des fleurs. — UN TEMPS DEVANT, pour *un moment avant*. — On a vu (*Vie de L.-Philippe*, p. 19) : UN TEMPS APRÈS FERA TANT DE RUDESSE. — BUEYRE, querelle, dispute (*Glossaire*). — Le discours de Desèze (p. 29), dit assez que Louis XVI a causé lui-même sa mort; le Prophète dit du même roi : LUY MIS A MORT PAR SA BÉNÉVOLENCE (36).

JEUNE ET VIEILLE BUEYRE. — « L'esprit philosophique avait ébranlé le trône de Louis XV. Son souffle plus furieux renversera le trône de Louis XVI. Mais cet esprit de révolte était lui-même soufflé de plus loin, et le philosophisme eut pour père immédiat le protestantisme... On pourrait sans doute reporter beaucoup plus haut sa généalogie : il faudrait même pour la compléter remonter par l'échelle des révolutions jusqu'à la première page de l'histoire du monde, où est consigné le blasphème du premier-né de la révolte : « *Je m'élèverai et je deviendrai* l'égal du Très-Haut. *Ascendam et ero similis Altissimo.* » (*Proyart*, III. 145).

« La même secte des philosophes qui poursuivait le fanatisme dans l'autorité qui parlait à sa conscience ne voyait que despotisme dans celle qui commandait à ses actions; et c'était sous le règne de Louis XVI qu'elle osait crier à l'esclavage et à la tyrannie. Les contemporains ne l'ont pas oublié : les rênes du gouvernement flottaient au hasard dans des mains aussi faibles qu'inhabiles de Maurepas. Il régnait en France une liberté effrénée, l'étonnement de ceux même qui avaient eu le plus de part à son émancipation. La liberté de faire égalait sous ce ministère la liberté de dire et d'écrire, et autorisait tous les genres de liberté, liberté aux ministres, ses subordonnés, d'établir la tolérance dans leurs départements respectifs; liberté à Turgot de conspirer à la tête de ses économistes conspirateurs; liberté à Vergennes de protéger en Amérique un système d'égalité qui ébranlait toutes les autorités; liberté à Necker de creuser par ses emprunts l'abîme qui ferait engloutir le trône français; liberté à Malesherbes et à Miromesnil de laisser imprimer, colporter, exposer jusque dans le palais de leur maître tous les libelles calomniateurs des droits de la puissance; liberté à la magistrature, à peine amnistiée, de renouveler le scandale de ses entreprises contre l'unité monarchique; liberté aux tribunaux séculiers de franchir la sphère de leur compétence, et de puiser dans le code du tolérantisme protestant les motifs de subordonner le droit évangélique à la jurisprudence des passions; liberté aux grands d'apostasier la grandeur et de descendre par l'échelle des vices jusqu'au dernier terme de la dégradation; liberté à l'homme en place ou de s'affranchir de la résidence ou de la marquer par des scandales; liberté à tout cœur dépravé d'appeler le public en confidence des sophismes protecteurs de son libertinage et de son impiété; liberté à l'histrionisme d'outrager les dogmes et la morale de l'Eternel, par les *dogmes ressuscités et la morale du paganisme;* liberté au Sénat académique, logé et pensionné par le monarque, de décerner des palmes aux détracteurs de la monarchie; liberté enfin au franc-maçon illuminé de pousser ses travaux souterrains jusque sous le trône de son roi et les autels de son Dieu.

» Et c'était à cette époque de licence universelle que l'école philosophique réclamait la liberté! Elle le faisait au nom du peuple et avec tant d'emportement qu'on eût cru que le monarque des Français accablait ses sujets sous un sceptre de fer... Le duc de Richelieu disait au comte de Maurepas : « Comme vous, j'ai vu trois règnes : sous le premier il fallait se taire, sous le second parler tout bas, mais aujourd'hui on parle tout haut (*Proyart*, III. 7).

« Le roi n'est que le mandataire de la nation... Nul n'a de droit propre dans notre pays, si ce n'est la nation, dont la souveraineté sur la terre, comme celle de Dieu dans le ciel, n'a pas eu de commencement et n'aura point de fin. » (*Ordre du jour* sur la corruption électorale et parlementaire, par *Timon*, p. 10).

Car les trois lys luy feront telle pause...

TROIS LYS. — Dolet a dit du temps de Nostradamus (1546) : *Je polys par mes escripts le renom des trois lys* (*Mag. Pitt.*, 1835. 94), désignant les *trois lys* des armes de France; mais ici, il faut entendre ces mots des TROIS FRÈRES du quatrain précédent, dont il est dit de l'un : DE SA MORT SERA CAUSE.

PAUSE. — M. Lubis débute ainsi dans son *Histoire de la Restauration :* « La Restauration de 1814 n'a été qu'*une halte* dans la grande Révolution qui tend à changer la face de l'Europe (I. p. 1). Et Louis Blanc dit dans son *Histoire de dix ans :* « La vérité est que Louis XVI fut continué en 1814, parce que sa mort n'avait été que le signal d'*une halte* de la bourgeoisie dans l'histoire. »

« La Constitution de 1791 est inaugurée avec solennité, comme une révélation des dieux immortels, confiée à toutes les générations humaines. L'Assemblée législative reçoit avec un profond recueillement ce livre sacré, qu'apportent soixante vieillards. « 492 députés, s'écrie Cérutti, ont appuyé leurs mains sur l'Evangile de la Constitution, et ont juré de la maintenir jusqu'à leur dernier soupir. Les siècles vont se projeter sur la durée. » Quelles déclamations et quels sophismes ne fera pas entendre Pastoret en faveur de cette Constitution! Avec quel enthousiasme de barreau cet avocat ne jurera-t-il pas de mourir pour cette Constitution, qui consacre, dit-il, les droits de l'homme, et fonde la liberté et l'égalité sur des bases inébranlables. Eh bien! au 10 août suivant, cet Evangile est mis en pièces par les 492 députés, et l'ombre des siècles n'a duré que dix mois. La République est décrétée; Condorcet présente la Constitution de 1793... Les Girondins, auteurs de cette Constitution, sont renversés au 31 mai, et cette Constitution reste un *embryon inanimé*... Arrive une troisième race de législateurs, les chefs du terrorisme, qui modèlent de nouveau ce chef-d'œuvre de régénération, le présentent à la France, et le mettent sous la garde de toutes les vertus (27 juin 1793); cependant ils le tiennent en réserve, comme dans un cabinet

Digitized by Google

d'histoire naturelle on renferme un *avorton* dans un bocal diaphane. En 1793, ils disent à la nation qu'elle admet ce *fœtus constitutionnel* qui forme la grande époque du genre humain; en 1795, la nation et ses mêmes représentants l'ensevelissent avec mépris, et lui substituent, nouveaux Prométhées, une quatrième création, soigneusement méditée, élaborée, pondérée par les maîtres de l'art, etc., etc. (*Montgaillard*, V. 321).

Cette citation que je trouve au moment de livrer mon manuscrit à l'imprimeur, prouve que l'interprétation donnée au vers suivant, depuis deux ans et demi, est de NATURELLE FACTION.

Par son fruict sauve comme chair crue mueyre.

FRUICT SAUVE. — V. Hugo a dit du duc de Bordeaux : *Henri, nouveau Joas échappé du tombeau.* — CHAIR CRUE. *Crudus*, 1° saignant; 2° cru; *fig.* qui n'a pas l'âge, intempestif, prématuré; *Crudum funus*, mort prématurée (*Wailly*). — MUEYRE. *Muert*, meurt, s'éteint; du verbe latin *Mori: et li riches muert de paor* (*Glossaire*).

On voit dans la *Vie de L.-Philippe*, p. 37, que le gouvernement provisoire de 1830 voulait proclamer la République, lorsque les LYS n'avaient plus à opposer à la Révolution que le MYRMIDON (*Voir idem*, p. 17). On y voit aussi que le Prophète a employé les mots PORTÉE NEUFVE (p. 71), dans le sens de *fœtus*.

9e

A soustenir la grand cappe troublée,
Pour l'esclaircir les rouges marcheront,
De mort famille sera presque accablée,
Les rouges rouges le rouge assommeront.

VIII. 19.

Loin de soutenir l'illustre famille des Capétiens, troublée par les premiers évènements de la Révolution, les rouges marcheront sur Versailles, puis sur les Tuileries pour assassiner une partie de ses membres. Cette famille sera presque entièrement détruite par des morts violentes; et le dernier Capétien que les révolutionnaires feront monter à l'échafaud sera le rouge Philippe (1re Egalité) qu'ils accuseront de modérantisme.

A soustenir la grand cappe troublée,
Pour l'esclaircir les rouges marcheront...

A SOUSTENIR. — Il est impossible de donner un sens à ces vers en entendant *a* en français; entendue en latin, cette lettre leur donne un sens naturel qui concorde admirablement bien avec l'histoire... Une lettre a permis à Nostradamus de voiler sa pensée jusqu'au moment où la traduction de son œuvre devait être donnée. *A*, en composition, marque privation : *mens*, esprit; *amens*, sans esprit; ou sens opposé : *vertere*, tourner; *avertere*, détourner (*Wailly*). A SOUSTENIR est donc pour *loin de soutenir*. Nostradamus, qui a mis le mot TERAX à la suite du mot MESNIE (130e), pour faire voir que ce mot MESNIE doit être entendu du mot grec Μηνις, *colère*, comme TERAX de θηρ, θηρα, *bête fauve, lion*, place dans le quatrain qui suit les mots COURIR PAR URBEN, *per urbem*, pour que le TRADUCTEUR, IX. 1, IX. 81, n'oublie pas qu'il écrit en latin avec des mots français.

« Le 5 octobre 1789, au moment où tous les projets du crime se tramaient dans la capitale, l'Assemblée recevait la réponse du roi sur la demande de la sanction aux *droits de l'homme* et à quelques articles improvisés de la nouvelle constitution. Cette réponse était remarquable par la sagesse, le grand sens et l'extrême bonté qui la caractérisaient. Trop de faiblesse est le seul reproche qu'elle pouvait mériter.

» De nouvelles lois constitutionnelles, disait le roi, ne peuvent être bien jugées que dans leur ensemble; tout se tient dans un si grand et si important ouvrage. J'accorde cependant, selon votre désir, mon accession à ces articles, mais à une condition positive et dont je ne me départirai jamais : c'est que, par le résultat général de vos délibérations, *le pouvoir exécutif* ait son entier effet entre les mains du monarque. Dans l'ordre actuel des choses, je ne puis protéger efficacement ni le recouvrement des impositions légales, ni la libre circulation des substances, ni la liberté individuelle des citoyens. Je veux cependant remplir ces devoirs essentiels de la royauté : le bonheur de mes sujets, la tranquillité publique et le maintien de l'ordre social en dépendent. Je dois vous le dire avec franchise, si je donne mon accession aux divers articles constitutionnels que vous m'avez fait remettre, ce n'est pas qu'ils me présentent tous indistinctement l'idée de la perfection, mais je crois qu'il est louable à moi d'avoir égard aux circonstances alarmantes qui nous invitent à vouloir par-dessus tout le prompt rétablissement de la paix, de l'ordre et de la confiance. Je ne m'explique pas sur la déclaration des *droits de l'homme et des citoyens*. Des principes susceptibles d'application et d'interprétations différentes ne peuvent être justement appréciés et n'ont besoin de l'être qu'au moment où leur véritable sens est fixé par les lois auxquelles ils doivent servir de base. » (*Journal de l'Anarchie*, II. 767.) — Le lendemain LES ROUGES étaient à Versailles.

« O nuit d'octobre! dit Rivard, nuit affreuse, à laquelle il est plus aisé de donner des larmes qu'un véritable nom! où M. de Lafayette ignore ce qu'il sait, traite de ouï dire ce qu'il entend, et de vision ce qu'il voit; où il trompe le roi, une partie de l'Assemblée et tout le château, laisse les postes dégarnis, et, pour se donner un air d'innocence, va consacrer au sommeil cette nuit qui fut la dernière de la monarchie. Je conviens que M. de Lafayette n'a point souffert qu'un autre mêlât son poignard à ses baïonnettes, ses satellites à ses troupes, et c'est à cette rivalité que nous devons les jours de la reine et du roi. M. de Lafayette écarte le fer qui lui ravirait un captif couronné, et lui donnerait un ennemi pour maître. Il sauve au roi le coup de poignard, parce que ce serait le dernier; il oppose donc quinze mille soldats à quelques assassins. En un mot, quel spectacle! une faction voulant égorger Louis XVI et régner... Le général Lafayette voulant enchaîner Louis XVI et régner... Je vois là plusieurs criminels, et ne vois pas d'innocents... » (*Journal de l'Anarchie*, II, 811.)

Les évènements du 20 juin 1792 et du 10 août, qui mirent en péril la famille royale, se trouvant prédits avec détails dans le quatrain V. 37, j'y renvoie le lecteur (26e).

De mort famille sera presque accablée...

Le quatrain X. 77 (46e) dit que le ROY et la ROYNE furent condamnés à mort et qu'on desnia la vie à l'enfant de cette ROYNE restée veuve. Des cinq membres de la famille Capétienne renfermée au Temple, un seul fut épargné, et Nostradamus l'a connu : c'est la duchesse d'ANGOLESME (2e), fille de la ROYNE ERGASTE, et l'un des DEUX PETITS ROYAUX (21e).

La famille des Bourbons-Condé s'est éteinte dans l'époque révolutionnaire et par des morts violentes (44e, 23e, 228e, 230e).

Il ne reste aujourd'hui de la famille Capétienne (branche française) que l'HÉRITIER ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS (*Vie de L.-Philippe*, p. 34), envoyé en exil. Le poignard révolutionnaire a inutilement tenté d'achever l'œuvre commencée par la Révolution sur cette FAMILLE DE MORT PRESQUE ACCABLÉE et à laquelle un MARIAGE FORCLOS (2e) ôtait tout autre espoir de postérité (*voir* la mort du duc de Berry, 190e). La branche d'Orléans figure dans ce quatrain, mais c'est pour monter sur l'échafaud dans la personne de son chef LE ROUGE; et elle n'aurait plus aujourd'hui de descendants si L.-Philippe, comme l'affirme le Prophète, a été substitué à Maria Stella au berceau (*Vie de L.-Philip.* p. 38).

Les rouges rouges le rouge assommeront...

LE ROUGE. — On a vu, p. 34, ce même Philippe CONDUCTEUR DE LA GUERRE NAVALE, désigné par ce même mot ROUGE.

« C'est du Palais-Royal que, le 14 juillet, partit le cri : à la Bastille! On a accusé le duc d'Orléans d'avoir provoqué les affreuses journées des 5 et 6 octobre... Dans le mois d'août 1791, il demande que les princes de la famille royale ne fussent point privés des droits de citoyen, déclarant qu'il renoncerait plutôt à ses droits de prince du sang qu'à ceux de citoyen français... Il agit encore davantage dans les journées des 20 juin et 10 août 1792, mais il n'osa consommer son crime. Danton et Manuel l'engagèrent à changer son nom en celui d'*Egalité*, sous lequel il fut enregistré à la commune, dont Manuel était procureur. Les jacobins l'élurent à la Convention, avec Marat, Danton, les deux Robespierre, Collot-d'Herbois, Camille Des-

Digitized by Google

moulins, Manuel, Fréron, etc. Les Girondins, qui crurent, ou plutôt firent semblant de croire, que la députation et la municipalité de Paris voulaient placer Philippe sur le trône, lorsqu'il fut question de mettre Louis XVI en jugement, demandèrent au préalable le bannissement de tous les Bourbons. Il consulta ses terribles amis sur la conduite qu'il devait tenir dans le procès du roi ; tous opinèrent qu'il devait voter *pour la mort*, ce qu'il fit d'une voix faible et avec une contenance mal assurée. Après qu'ils eurent épuisé ses trésors et qu'ils l'eurent déshonoré en l'associant à leurs crimes, les jacobins l'abandonnèrent. Ce fut en vain qu'il essaya de les ramener et que, le 4 avril, il jura devant la Convention que « si son fils, qui venait » de fuir avec Dumouriez, était coupable, l'image de Brutus, qui se » trouvait sous ses yeux, lui rappellerait son devoir ; » Robespierre le fit rayer de la liste des Jacobins... De sa prison à l'échafaud il fut accablé d'injures par ce même peuple qui l'avait autrefois applaudi, et reçut le coup fatal le 6 novembre 1793. » (*Feller*, Philippe.)

Le ROUGE meurt après Louis XVI et Marie-Antoinette, ainsi que le quatrain le marque. On ne trouve pas ailleurs dans Nostradamus cette expression LES ROUGES ROUGES, nécessaire ici pour indiquer la cause de la mort du ROUGE, qui, aux yeux des ROUGES ROUGES, n'était pas assez révolutionnaire, et pour marquer l'époque de cette mort arrivée au fort de la Terreur dans le temps du triomphe complet des rouges.

Le lecteur admire ce quatrain faisant suite à deux autres, et en précédant quatre autres qu'on interprète de la même époque historique. Je crains cependant qu'il ne remarque pas assez combien ces mots ROUGES ROUGES et ROUGE, qui nous sont aujourd'hui familiers, sont bien extraordinaires par la place qu'ils occupent dans ce quatrain et par la valeur qu'ils ont. Gugnaud, interprète de Nostradamus, traduit toujours par *Cardinal* le mot ROUGE, que le Prophète emploie toujours pour *révolutionnaire*.

« ... On exterminera presque toute la famille de ce Cardinal, et il sera lui-même tout le premier assommé par les autres cardinaux suivant ces paroles du Prophète : *Les rouges rouges le rouge assommeront*. Mais il ne faut pourtant pas expliquer ces paroles à la lettre, il faut seulement les entendre, que ses confrères retrancheront sans doute ce membre pourri de leur corps, et qu'ils lui feront couper la tête par la main d'un bourreau, et comme cela *les rouges rouges le rouge assommeront*, c'est-à-dire qu'ils le feront périr. » (p. 373.)

Voilà qui est clair ! On comprend après la lecture du livre entier de Gugnaud le mépris dans lequel sont tombées les Centuries.

10e

Le faux message par election feincte,
Courir par urben rompue pache arresté,
Voix acheptée, de sang chapelle teinte,
Et à un autre l'empire contracté.

VIII. 20.

Une pétition fabriquée aux jacobins et demandant la déchéance de Louis XVI sera présentée à l'Assemblée nationale comme venant de la commune; les auteurs de ce faux message auront usurpé ainsi la place des élus de Paris. Le pacte constitutionnel arrêté avant entre Louis XVI et la nation sera rompu. On répandra l'argent pour ameuter le peuple et gagner des membres de l'Assemblée. La chapelle des Carmes sera inondée de sang et la Révolution s'emparera définitivement du pouvoir. Celui qui prendra le sceptre de Louis XVI sera un empereur d'une autre race.

Le faux message par election feincte,
Courir par urben rompue pache arresté...

ELECTION. — « Le 30 juillet 1789 l'assemblée des électeurs de Paris, qui, le 14 juillet, s'investit de pouvoirs sans limites, fait place à une administration municipale composée de 120 membres envoyés par les districts, sous le nom de représentants de la commune. » (*Montgaillard*, II. 109.) — « 21 mai 1790. Un décret relatif à l'organisation de la municipalité de Paris est rendu. La municipalité sera composée d'un maire, de 16 administrateurs, etc. La ville de Paris sera divisée, par rapport à sa municipalité, en 48 parties sous le nom de sections. Ces 48 sections ne pourront être regardées que comme des sections de la commune. Elles formeront autant d'assemblées primaires, lorsqu'il s'agira de choisir les électeurs qui doivent concourir à la nomination des députés de l'Assemblée nationale. » (*Id.*, II. 226.) — « 25 juillet 1792. Un décret porte : Les assemblées des sections de Paris se tiendront en permanence. — Les anarchistes se donnent ainsi 48 foyers d'insurrection et de révolte. » (*Id.*, III. 126).

« Pethion présente à l'Assemblée nationale, au nom de la commune de Paris, le 3 août 1792, une pétition fabriquée aux jacobins pour demander la déchéance du roi :

» C'est avec douleur que la commune de Paris vous dénonce, par notre organe, le chef du pouvoir exécutif. Il n'est plus temps d'écouter cette logique indulgente qui encourage les rois parjures... Il est très douteux que la nation puisse avoir confiance dans la dynastie actuelle. Le chef du pouvoir exécutif est le premier anneau de la chaîne contre-révolutionnaire. Son nom lutte chaque jour contre celui de la nation. Tant que nous aurons un roi semblable, la liberté ne pourra s'affermir. Louis XVI invoque sans cesse la Constitution ; nous l'invoquons à notre tour, et nous demandons sa déchéance. »

« La pétition est renvoyée à la commission qu'on avait formée pour s'occuper de ce qu'on appelait *le salut du peuple*. » (*Journal de l'Anarchie*, II. 405.)

« Pethion avait parlé au nom des 48 sections de Paris, et 22 de ces sections, dès le jour même, donnèrent le démenti à leur maire, tandis que les autres n'osaient déclarer que ce qu'on appelait alors section n'était plus que le club des jacobins du quartier. Mais l'Assemblée, qui avait elle-même commandé cette dénonciation méchamment absurde, l'accueillit avec empressement, en décréta l'impression et fixa au 9 août le rapport qui lui serait fait sur son contenu. » (*Proyart*, IV. 293).

COURIR PAR URBEN, pour *per urbem*, par la ville. Ce n'est pas sans dessein que Nostradamus emploie cette expression étrange. Il veut d'abord montrer qu'il emploie des mots latins; puis, que la préposition *par* peut avoir dans les Centuries le sens de *per* (*Voir p.* 33 et *Vie de L.-Philippe, p.* 48); en outre, le mot URBEN désigne Paris : *Urbs*, 1° ville; 2° ville capitale; *de la*, Rome, la ville par excellence (*Wailly*).

« Vers le commencement de la nuit du 9 au 10, à cette heure où d'ordinaire les habitants paisibles, les bonnes gens se retirent des assemblées sectionnaires en permanence, les anarchistes s'y rendent en foule ; maîtres des délibérations, ils se déclarent le peuple souverain et décident la suspension de tous les pouvoirs constitués. Le tocsin donne le signal aux sans-culottes ; des crieurs se dispersent dans les quartiers fréquentés, accroissent les alarmes et la confusion; Santerre et Panis ramassent la populace des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau ; Barbaroux dirige le bataillon des marseillais ; on rassemble des troupes de fédérés... Les députés, éveillés par la générale, qu'on bat dans toutes les sections, se rendent au manége, lieu de l'assemblée ; la séance s'ouvre après une heure... (*Voir le quatrain 24e, pour les détails des événements du 10 août*). Amené dans l'enceinte de l'assemblée, Louis XVI dit : « Je suis venu pour épargner un grand crime ; je pense que je ne saurais être plus en sûreté qu'au milieu des représentants de la nation. » (TROP DE FOY EN CUISINE. 1er)... Un décret rendu en présence du roi le suspend de ses fonctions (ROMPUE PACHE ARRESTÉ), et indique une Convention nationale « qui prononcera sur les mesures nécessaires pour assurer la souveraineté du peuple et le règne de la liberté et de l'égalité. L'assemblée nommera un gouverneur pour le prince royal. Le roi et sa famille demeureront dans l'enceinte du corps législatif jusqu'à ce que le calme soit rétabli. Le département leur fera préparer un logement au Luxembourg. Le paiement de la liste civile demeure suspendu. Tout fonctionnaire civil ou militaire qui, dans ces jours d'alarmes, abandonnera son poste est déclaré infâme et traître à la patrie. »

« La catastrophe du *dix août* amènera les massacres des premiers jours de septembre. Au *dix août*, en effet, s'est terminée la bataille contre la monarchie, bataille mal entamée le 20 juin. » (*Montgaillard*, III. 139-157.)

ROMPUE PACHE ARRESTÉ. — *Pache*, pacte, traité, accord, convention, *pactum* (*Glossaire*); voir le quatrain 122e, où il est question de ce même PACHE ou *accord*. PAR GRAND DISCORD LA TERRE TREMBLERA, ACCORD ROMPU DRESSANT LA TESTE AU CIEL, BOUCHE SANGLANTE DANS LE SANG NAGERA AU SOL SA FACE OINGTE DE LAICT ET MIEL. C'est le SECOND FAICT TRAHY (5e) et le SERA TILTRÉ (25e).

Digitized by Google

Voix acheptée, de sang chapelle teincte...

VOIX ACHEPTÉE. — Mirabeau était à la fin vendu à la cour ; Marat et Danton recevaient de l'argent du gouvernement. Tous les révolutionnaires se seraient vendus ; mais ces mots VOIX ACHEPTÉE d'un quatrain qui suit ce vers : LES ROUGES ROUGES LE ROUGE ASSOMMERONT, ces mots sont pour les voix payées par le duc d'Orléans (*voir p.* 37). Le quatrain 44e, faisant partie de ce même récit, parle des VOIX ACHEPTÉES par la cour.

DE SANG CHAPELLE TEINCTE. — « A l'Abbaye vingt-quatre prêtres sont égorgés, au milieu des hurlements d'une population furieuse... *Il n'y a plus rien à faire ici*, s'écrie Maillard, *allons aux Carmes!* Sa bande le suit alors, et ils se précipitent tous ensemble vers l'église des Carmes, où deux cents prêtres avaient été enfermés. Ils pénètrent dans l'église et égorgent les malheureux prêtres qui priaient le ciel et s'embrassaient les uns les autres à l'approche de la mort. Ils demandent à grands cris l'archevêque d'Arles, le cherchent, le reconnaissent et le tuent d'un coup de sabre sur le crâne. Après s'être servis de leurs sabres, ils emploient les armes à feu et font des décharges générales dans le fond des salles, dans le jardin, sur les murs et sur les arbres, où quelques-unes des victimes cherchaient à se sauver. (*Thiers*, III. 68.)

Le Prophète pouvait-il désigner d'une manière plus expresse les *massacres de septembre* que par ces mots : DE SANG CHAPELLE TEINCTE ? Des moines habitent aujourd'hui l'ancienne maison des Carmes, et l'un d'eux m'a montré *la chambre des trois épées*, où trois épées toutes dégoûtantes de sang ont laissé sur le mur l'empreinte de leur lame, de leur garde et de leur poignée. Ces moines, qui ont succédé à des moines, sourient avec résignation quand on leur parle de succéder aux victimes de la Révolution. J'ai lu et expliqué avec émotion ces quatrains prophétiques dans la maison même des Carmes ; un jour viendra peut-être où l'on inscrira ces quatrains sur les objets ou les lieux qu'ils décrivent. J'ai été tenté de les laisser sur le bureau de Louis XVIII, au Louvre (180e), sur le berceau du duc de Bordeaux, au Petit-Trianon (*Vie de L.-Philippe, p.* 35), et sur la cachette de Madame, que j'ai visitée de nouveau à Nantes. (*Id., p.* 32.)

Et à un autre l'empire contracté...

Le 3 août 1792, FAUX MESSAGE présenté par Pethion.

Le 10 août, déchéance de Louis XVI, ROMPUE PACHE ARRESTÉ.

Le 6 septembre, DE SANG CHAPELLE TEINCTE.

Le 21 septembre, ouverture de la Convention, proclamation de la République. ET A UN AUTRE L'EMPIRE CONTRACTÉ. Un mois et demi a vu l'accomplissement de ce quatrain.

Il est dit des alliés brisant le contrat qui unissait la France à l'Empereur : FERA SUÈVE RAVIR LEUR GRAND CONTRAT (*voir* 126e).

11e

Au port de Agde trois fustes entreront,
Portant l'infect, non foy et pestilence,
Passant le pont mil mille embleront,
Et le pont rompre à tierce résistance.

VIII. 21.

Les trois ordres de l'Etat seront convoqués par le pouvoir, qui, en devenant absolu, aura mis fin aux guerres de religion et des partis. Les Etats-Généraux sont le pont qui unit la nation au roi. C'est par eux que les vœux du peuple arrivent au roi et la volonté du roi au peuple ; mais ces trois ordres chargés des vœux de la nation, imbus de principes anarchiques et irréligieux, pleins de mauvaise foi, dépasseront leur pouvoir et leur mandat, enlèveront successivement toutes les prérogatives royales, et les trois ordres croûleront sous les débris de la monarchie, par la résistance du Tiers-Etat aux volontés du roi.

Au port de Agde trois fustes entreront...

« On attribue généralement l'introduction de la fièvre jaune en Espagne, à trois bâtiments marchands arrivant de la Havane ou de la Vera-Cruz. (*Mag. Universel*, I. 551). Marseille doit à son commerce la peste qui la ravage de loin en loin. »

Nostradamus, qui a pris soin d'avertir qu'il s'exprime par OBSTRUSES ET PERPLEXES SENTENCES SOUS FIGURE NUBILEUSE PLUS QUE DU TOUT PROPHÉTIQUE... et cependant d'UNE NATURELLE FACTION... (*Lettre à César*) ; PAR ŒNIGMATIQUE SENTENCE SOUS OBNUBILÉE OBSCURITÉ PAR UNE NATURELLE INFUSION, etc. (*Idem*) ; Nostradamus ne peut parler ici de trois barques chargées (de peste et de mauvaise foi !) passant un pont, faisant périr des milliers d'hommes, et rompant le pont par leurs efforts réunis. Où seraient les FIGURES ? et par quel coin inaperçu un pareil fait se rattacherait-il à la religion et à la politique ? Ce quatrain vient après quatre autres qui ont parlé des trois ordres de l'Etat, de leur réunion, de leur lutte contre le pouvoir, puis du triomphe du Tiers-Etat ; car parler des premiers évènements de la Révolution, c'est parler de cela : ce quatrain encore a trait à la Révolution. On voit que TOUTES CES FIGURES (Nostradamus termine sa *Lettre à Henry II* en disant : QUE TOUTES CES FIGURES...) sont de NATURELLE FACTION et cadrent avec l'interprétation placée plus haut à la suite du quatrain.

AU PORT. — « Des émissaires de Coblentz flattent l'espoir qu'on ne devra de reconnaissance qu'aux partisans de l'ancien régime, et que, par cela même, on aura le pouvoir de rentrer à pleines voiles dans le PORT de la monarchie absolue. » (*Montgaillard*, III. 34).

AGDE. — Le quatrain qui, dans les Centuries, vient après celui-ci (11e), fait voir que Nostradamus joue sur les noms des lieux, en employant ces noms pour les noms mêmes des personnages historiques, ou pour la signification du mot grec que ces noms rappellent. Le *Traducteur* a reconnu de suite ce secret d'interprétation par l'étude du quatrain 32e. AGDE, autrefois *Agathe*, et nommée AGATH., IV. 94, par le Prophète, est une ville de France (*Hérault*) ; elle tire son nom de Ἀγαθος, bon, brave à la guerre (*Racines grecques*). Nostradamus appelle la fleur de lys : LA FLEUR TANT BELLIQUE (*Vie de L.-Philippe*, 19), et Louis XVI le BOUR. (*Bourbon*) FORT BON (27e). — Le PORT DE AGDE est ici le port de la monarchie absolue qui a mis fin aux *tempêtes* politiques et religieuses.

« Quels changements Louis XIV fit dans l'Etat ; changements utiles puisqu'ils subsistent. Ses ministres le secondèrent à l'envi. On leur doit sans doute tout le détail, toute l'exécution ; mais on lui doit l'arrangement général. Il est certain que les magistrats n'eussent pas réformé les lois, que l'ordre n'eût pas été remis dans les finances, la discipline introduite dans les armées, la police générale dans tout le royaume ; qu'on n'eût point eu de flottes ; que les arts n'eussent point été encouragés, et tout cela de concert et en même temps avec persévérance et sous différents ministres, s'il ne se fût trouvé *un maître* qui eut en général toutes ces grandes vues avec une volonté ferme de les remplir. Qu'on se représente ce qu'était le royaume au temps de la Fronde, et ce qu'il est de nos jours. Louis XIV fit plus de bien à sa nation que vingt de ses prédécesseurs ensemble... *Enfin le roi parvint à faire d'une nation jusque-là turbulente, un peuple paisible*, qui ne fut dangereux qu'aux ennemis, après l'avoir été à lui-même pendant plus de cent années. Les mœurs s'adoucirent sans faire tort au courage. » (*Voltaire*. Siècle de Louis XIV. Ch. XXIX).

Ces mots PORT DE AGDE conviennent aux premières années du règne de Louis XVI, HEUREUX AU RÈGNE DE FRANCE (1er). LE TROP BON TEMPS, TROP DE BONTÉ ROYALE (40e). Le duc de Bordeaux revendique ces mots pour tout le temps de la monarchie de sa famille.

Manifeste du comte de Chambord.

« Français,

» .... L'histoire de mes ancêtres est l'histoire de la grandeur progressive de la France, et c'est encore la monarchie qui l'a dotée de cette conquête d'Alger, si riche d'avenir, si riche déjà par les hautes renommées militaires qu'elle a créées, et dont la gloire s'ajoute à toutes vos gloires.

Digitized by Google

» Quels que soient sur vous et sur moi les desseins de Dieu, resté chef de l'antique race de vos rois, héritier de cette longue suite de monarques qui durant tant de siècles ont incessamment accru et fait respecter la fortune de la France, je me dois à moi-même, je dois à ma famille et à ma patrie de protester hautement contre des combinaisons mensongères et pleines de dangers. Je maintiens donc mon droit, qui est le plus sûr garant des vôtres, et prenant Dieu à témoin, je déclare à la France et au monde que, fidèle aux lois du royaume et aux traditions de mes aïeux, je conserverai religieusement jusqu'à mon dernier soupir le dépôt de la monarchie héréditaire dont la Providence m'a confié la garde, et qui est l'unique PORT de salut où, après tant d'orages, cette France, objet de tout notre amour, pourra retrouver enfin le repos et le bonheur. »

Cette citation que je trouve dans l'*Histoire complète de Napoléon III*, par M. Guy, m'a fait découvrir un Prophète moderne que, plus que moi, on pourra consulter. M. Guy dit à la suite de ce *Manifeste* : « La dynastie Capétienne a fait son temps. Que M. de Chambord en prenne son parti. »

Portant l'infect, non foy et pestilence...

« Quels furent d'ailleurs les premiers révolutionnaires, les premiers jacobins de France, dès l'ouverture des Etats-Généraux? Le duc d'Orléans, les Larochefoucauld, les Noailles, les Montmorency, les Beauveau, les d'Aiguillon, les d'Estaing, les Crillon, les Clermont-Tonnerre, les Lameth, le comte de Mirabeau, le comte de Lally-Tolendal, le comte de Lusignan, le marquis de Nesle, etc., etc., l'évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord; l'archevêque de Vienne, Le Franc de Pompignan; l'archevêque de Bordeaux, Champion de Cicé; l'abbé Syeyès, etc., etc. On accuse bien gratuitement la nation, le peuple français, d'avoir bouleversé la monarchie : il demeura tout à fait étranger aux manœuvres qui préparèrent le bouleversement; il ne prit même une part active à la Révolution que lorsque la cour, la noblesse, le clergé et les parlements l'y eurent formellement appelé; mais après avoir *égaré, trahy, abandonné* Louis XVI à Versailles, les ordres privilégiés le livrèrent à la nation : Oui, c'est la noblesse, le clergé et les parlements qui ont fait la Révolution! » (*Montgaillard*, I. 231).

Ces dernières lignes sont une interprétation saisissante des deux vers : A SOUSTENIR LA GRAND CAPPE TROUBLÉE. POUR L'ESCLAICIR LES ROUGES MARCHERONT (9e). Ces mots INFECT, NON FOY, PESTILENCE se retrouvent dans Nostradamus, et trouveront un nouveau développement par l'explication des quatrains (25e, 26e, etc., etc.).

Passant le pont mil mille emblèront...

PONT. — « La sympathie du riche est l'antidote de l'envie du pauvre; *la bienfaisance et la reconnaissance réelle et pure*, voilà LE PONT où se donnent la main ceux que séparent comme un fleuve, l'éducation, les habitudes, les préjugés, les jouissances. *Que ce* PONT *croûle, les deux riverains ne se voient, ne se parlent plus que de loin, et deviennent l'un à l'autre indifférents et bientôt hostiles.* Telle est, en Angleterre, la position respective du riche et du pauvre. » (*Univers*, 14 septembre 1859).

On voit que le mot PONT forme une figure de NATURELLE FACTION. Le mot PASSANT a été interprété, page 30, dans la note, avec cette signification : *Aller au-delà d'une mission confiée* : PASSANT PLUS OUTRE DU DUC LE DROIT CONFIN. On donnera à ce mot cette signification au quatrain 143e: PLUS QUE SA CHARGE NE PORTE PASSERA, etc., etc. Le mot PONT est pris au figuré dans plusieurs quatrains.

« Rapport du Comité de Constitution, contenant le résumé des cahiers relatifs à cet objet, lu à l'Assemblée nationale, par M. le comte de Clermont-Tonnerre, séance du 27 juillet 1789.

» Messieurs, vous êtes appelés à régénérer l'Empire français; vous *apportez* à ce grand œuvre et votre sagesse et la sagesse de vos commettants.

» Nous avons cru devoir rassembler et vous présenter les lumières éparses dans le plus grand nombre de vos cahiers; nous vous présenterons ensuite et les vues de votre Comité, et..... Nos commettants, Messieurs, sont tous d'accord sur un point : ils veulent la régénération de l'Etat; mais les uns l'ont attendue de la simple réforme des abus et du rétablissement d'une Constitution existant depuis quatorze siècles, et qui leur a paru pouvoir revivre encore, si l'on réparait les outrages que lui ont fait le temps et les nombreuses insurrections de l'intérêt personnel contre l'intérêt public.

» D'autres ont regardé le régime social existant comme tellement vicié, qu'ils ont demandé une Constitution nouvelle, et qu'à l'exception du gouvernement et des formes monarchiques, qu'il est dans le cœur de tout Français de chérir et de respecter, et qu'il vous ont *ordonné* de maintenir, ils vous ont donné tous les pouvoirs nécessaires pour créer une Constitution et asseoir sur des principes certains, et sur la distinction et constitution régulière de tous les pouvoirs, la prospérité de l'Empire français; ceux-là, Messieurs, ont cru que le premier chapitre de la Constitution devrait contenir la déclation des droits de l'homme, de ces droits imprescriptibles pour le maintien desquels la société fut établie....

» Vous pouvez, Messieurs, donner une Constitution à la France; le roi et le peuple la demandent; l'un et l'autre l'ont méritée.

Résultat du dépouillement des cahiers.

Principes avoués :

» Art. 1er. Le Gouvernement français est un gouvernement monarchique.

» Art. 2. La personne du roi est inviolable et sacrée.

» Art. 3. Sa couronne est héréditaire de mâle en mâle.

» Art. 4. Le roi est dépositaire du pouvoir exécutif.

» Art. 5. La sanction royale est nécessaire pour la promulgation des lois.

» Art. 7. La nation fait la loi avec la sanction royale;

» Art. 8. Le consentement national est nécessaire à l'emprunt et à l'impôt.

» Art. 9. L'impôt ne peut être accordé que d'une tenue d'Etats-Généraux à l'autre.

» Art. 10. La propriété est sacrée.

» Art. 11. La liberté individuelle est sacrée. » (*Thiers*, I. 334).

» Louis XVI avait dit le 23 juin 1789 : « Vous venez, Messieurs, d'entendre le résultat de mes dispositions et de mes vues : elles sont conformes au vif désir que j'ai d'opérer le bien public. Mais si, par une fatalité loin de ma pensée, vous m'abandonniez dans une si belle entreprise, seul je ferai le bonheur de mon peuple, seul je me considérerai comme leur véritable représentant; et, connaissant vos cahiers, connaissant l'accord parfait qui existe entre le vœu général de la nation et mes intentions bienveillantes, j'aurai toute la confiance que doit m'inspirer une si rare harmonie, et *je marcherai vers le but* auquel je veux atteindre, avec tout le courage et la fermeté qu'il doit m'inspirer. Je suis le garant naturel (PORT) de *vos droits* respectifs, et tous les ordres de l'Etat peuvent se reposer sur mon équitable impartialité. Toute défiance de votre part serait une grande injustice. C'est moi qui, jusqu'à présent, ait tout fait pour le bonheur de mes peuples, et il est rare, peut-être, que l'unique ambition d'un souverain soit d'obtenir de ses sujets qu'ils s'entendent enfin pour accepter ses bienfaits. »

On sait si les Etats-Généraux ont été au-delà de leurs droits et de leur mandat. Au reste, le Prophète ajoute : MIL MILLE EMBLERONT. *Mil mille* pour un *million : J'ai ouï dire cela un million de fois* (*N.-Landais*). — EMBLERONT : *Embler*, prendre, ôter, enlever, voler, dérober (*Glossaire*).

« Le 5 octobre 1790, le garde des sceaux fait connaître à l'Assemblée nationale l'arrêté du Parlement de Toulouse sur les décrets qui suppriment toute l'ancienne hiérarchie judiciaire. Le voici dans toute son énergie :

« Considérant que la monarchie française touche au moment de sa dissolution; qu'il n'en restera bientôt plus aucun vestige; considérant que les députés aux Etats-Généraux n'avaient été envoyés que pour mettre un terme à la dilapidation des finances, à laquelle les Parlements n'ont cessé de s'opposer; *considérant que ces mêmes députés n'ont pu changer la Constitution de l'Etat sans violer leur mandat et la foi jurée à leurs commettants;* considérant que le clergé a été privé de ses biens, dont une longue possession semblait devoir lui assurer la jouissance à jamais; que la noblesse a été dépouillée de tous ses droits et de ses titres, contre tous les principes constitutifs d'une véritable monarchie; que la religion est dégradée et entraînée vers sa ruine :

» La cour, inviolablement attachée à la personne sacrée du roi, aux princes de son auguste sang, et aux lois anciennes, proteste pour l'intérêt dudit seigneur-roi, *contre le bouleversement de la monarchie, l'anéantissement des ordres et l'envahissement des propriétés.* » (*Journal de l'Anarchie*, II. 781).

Et le pont rompre à tierce résistance.

« Lorsque la nation appelée dans la querelle eût conçu l'espoir et la volonté d'être quelque chose, elle le voulut impérieusement. On lui avait promis les Etats-Généraux, elle demanda que le terme de la convocation fut rapproché; elle y réclama la prépondérance : on la lui refusa; mais en doublant sa représentation, on lui donna le moyen de la conquérir... (p. 34). Les députés du Tiers-Etat avaient pris la

Digitized by Google

ferme résolution de ne point céder... (p. 46).—5 mai : Ouverture des Etats-Généraux ; le Tiers-Etat se *couvrit* avec les deux autres, malgré l'usage établi. La première opération à faire était celle de la vérification des pouvoirs ; il s'agissait de savoir si elle aurait lieu en commun ou par ordre. Les députés du Tiers prétendant qu'il importait à chaque partie des Etats-Généraux de s'assurer de la légitimité des deux autres, demandaient la vérification en commun. La noblesse et le clergé voulant maintenir la division des ordres, soutenaient qu'ils devaient se constituer chacun à part. Le clergé vota la vérification séparée à la majorité de 133 sur 114, et la noblesse à la majorité de 188 sur 114. Le Tiers-Etat persistant dans son immobilité attendait les deux ordres. Le Tiers-Etat résolu à ne rien céder, n'était sans doute pas fâché d'apprendre que toute transaction devenait impossible...

» On était réuni depuis le 5, vingt-deux jours s'étaient donc écoulés pendant lesquels on n'avait rien fait ; il était temps de prendre une détermination. Mirabeau, qui donnait l'impulsion au parti populaire, fit observer qu'il était urgent de se décider et de commencer le bien public trop longtemps retardé ; il proposa donc, d'après la résolution connue de la noblesse, de faire une sommation au clergé pour qu'il s'expliquât sur-le-champ, et déclarât s'il voulait ou non se réunir aux Communes (nom que les députés du Tiers-Etat venaient de prendre). La proposition fut aussitôt adoptée. Le député Turgot se mit en marche à la tête d'une députation nombreuse et se rendit dans la salle du clergé : « Messieurs des Communes, dit-il, invitent Messieurs du Clergé, au nom du Dieu de paix et dans l'intérêt national, à se réunir avec eux dans la salle de l'Assemblée, pour aviser aux moyens d'opérer la concorde, si nécessaire en ce moment au salut de la chose publique. » Le Clergé fut frappé de ces paroles solennelles... On répondit aux députés des Communes qu'il en serait délibéré. Au retour de la députation, *le Tiers-Etat inexorable*, se détermina à attendre séance tenante, la réponse du clergé. Cette réponse n'arrivant pas, on lui envoya dire qu'on l'attendait... Le roi, si désiré des premiers ordres, se décida à intervenir... *Les Communes résolues à braver tous les dangers*, ne voulaient pas laisser échapper une occasion qui pouvait ne plus s'offrir... *Céder* sur la vérification des pouvoirs n'était pas, il est vrai, *céder* sur le vote par ordre ; *mais faiblir une fois*, c'était faiblir toujours. Il fallait ou se soumettre à un rôle à peu près nul, donner de l'argent au pouvoir et se contenter de détruire quelques abus, lorsqu'on voyait la possibilité de régénérer l'Etat, ou prendre une résolution forte et se saisir violemment d'une portion du pouvoir législatif. *C'était là le premier acte révolutionnaire ; mais l'Assemblée n'hésita pas.* En conséquence, tous les procès-verbaux signés, les conférences finies, Mirabeau se lève : « Tout projet de conciliation rejeté par une partie, dit-il, ne peut être examiné par l'autre. Un mois s'est écoulé, il faut prendre un parti décisif. Un député de *Paris* a une motion importante à faire, qu'on l'écoute. » — « Sieyès rappelle et motive en peu de mots la conduite des Communes... Elles doivent faire une dernière invitation aux deux autres ordres, afin qu'ils se réunissent à elles pour commencer la vérification. — Le vendredi, la dernière invitation est communiquée ; les deux ordres répondent qu'ils vont délibérer ; le roi, qu'il fera connaître ses intentions. L'appel des baillages commence : le premier jour trois curés se rendent et sont couverts d'applaudissements... Le second, il en arrive six ; le troisième et le quatrième dix, au nombre desquels se trouvait l'abbé Grégoire. Pendant l'appel des baillages et la vérification des pouvoirs, une dispute grave s'éleva sur le titre que devait prendre l'Assemblée. Mirabeau proposa celui de *Représentants du peuple français ;* Mounier, celui de *la Majorité délibérant en l'absence de la minorité ;* le député Legrand, celui d'*Assemblée nationale.*

» Le lendemain, 17 juin, la proposition fut mise en délibération, et à la majorité de 496 voix contre 90, les *Communes* se constituèrent en *Assemblée nationale*... La cour et les premiers ordres étaient épouvantés de tant d'*audace* et d'*énergie*. Pendant ce temps le clergé délibérait en tumulte, s'il fallait se réunir aux Communes. La foule attendait au dehors le résultat de la délibération ; les curés l'emportèrent enfin, et on apprit que la réunion avait été votée à la majorité de 149 voix sur 115...

» La séance royale est fixée au 22 juin. On n'était encore qu'au 20, et déjà on ferme la salle des Etats, sous le prétexte des préparatifs qu'exige la présence du roi... Un ordre du roi suspend aussitôt les séances jusqu'au 22. Bailly se rend à la porte de la salle. Des gardes-françaises l'entouraient avec ordre d'en défendre l'entrée.. Quelques députés jeunes et ardents veulent forcer la consigne ; Bailly accourt.... (Les députés se rendent au *Jeu de Paume*) : « *Vous prêtez le serment solennel de ne jamais vous séparer, de vous rassembler partout où les circonstances l'exigeront jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides...* »

« (*Séance du* 22). — Aussitôt après son discours, le roi ordonne à l'Assemblée de se séparer sur le champ. *La noblesse le suit avec une partie* du clergé... Le plus grand nombre des députés ecclésiastiques demeurent. Les députés des Communes, immobiles, gardent un profond silence... Le marquis de Brézé, grand-maître des cérémonies, rentre alors, et s'adresse à Bailly : « *Vous avez entendu*, lui dit-il, *les ordres du roi.* » Bailly lui répond : « *Je vais prendre ceux de l'Assemblée.* » Mirabeau s'avance : « Oui, Monsieur, s'écrie-t-il, nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au roi ; mais vous n'avez ici ni voix, ni place, ni droit de parler. Cependant, pour éviter tout délai, *allez dire à votre maître que nous sommes ici par la puissance du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par la puissance des baïonnettes.* » M. de Brézé se retire ; Sieyès prononce ces mots : « *Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier, délibérons...* » — Barnave : « *Le roi ne peut empêcher ce qu'il n'a pas à consentir...* » Des troupes armées traversent la salle ; d'autres l'entourent au dehors, les gardes-du-corps s'avancent même jusqu'à la porte ; l'Assemblée, sans s'interrompre, demeure sur les bancs, et recueille les voix... *Elle déclare inviolable chacun de ses membres, proclame traître, infâme et coupable de crime capital quiconque attenterait à leur personne...* Ainsi venait de s'opérer la première révolution. *Le* Tiers *avait recouvré le pouvoir législatif...* En quelques jours, cette révolution législative fut entièrement consommée. » (*Thiers*, I. 45 à 76). « Il était temps de commencer enfin les travaux de la Constitution... *La nation veut le roi fait ;* les esprits ne sortaient pas de ces éléments simples, et ils croyaient vouloir la monarchie, parce qu'ils laissaient un *roi* comme *exécuteur des volontés nationales*... Aussi la République était dans les opinions sans y être nommée, et on était républicain sans le croire. » (*Idem*, I. 154).

Le Prophète raconte donc le fait absolument comme l'historien ; mais ne le *juge* pas de même. Dans cette différence gît la morale de l'œuvre prophétique, qui éclate de l'examen des quatrains sur Louis XIV et sur Charles Ier. (*Voir* p. 42).

Cette note fait suite à celle de la page suivante.

Guerre de la succession. — LOUIS XIV.

Par mort la France prendra voyage à faire,
Classe par mer, marcher monts Pyrénées,
Espagne en trouble marcher gens militaire,
Des plus grands dames en France emmenées.
IV 2.

D'Arras et Bourges, de Rodes grands enseignes
Un plus grand nombre de gascons battre à pied
Ceux long du Rhône saigneront les Espaignes,
Proche du mont où Sagonte s'assied.
IV. 3

L'impotent Prince faché plains et querelles,
De rapts et pilles, par Coqs et par Libiques,
Grand est par terre par mer infinies voilles,
Seule Italie sera chassant Celtiques.
IV. 4.

Croix, paix, sous un accomply divin verbe,
L'Espagne et Gaule seront unies ensemble,
Grand clade proche et combat très-acerbe,
Cœur si hardy ne sera qui ne tremble.
IV. 5.

Charles II d'Espagne laissera en 1700 sa couronne à Philippe de France qui sera reconnu roi à son arrivée en Espagne Mais les Portugais, les Anglais et les Allemands accourant alors par mer, il faudra que la France passe les Pyrénées. L'Espagne se divisera entre les partis et sera traversée en tout sens par les armées à l'occasion des mariages de Louis XIII et de Louis XIV qui auront emmené en France des princesses espagnoles.

Du Nord, du Centre, du Midi de la France se lèveront des armées nombreuses, de l'Est de l'Ouest (1) des cavaliers et des fantassins iront couvrir de sang l'Espagne. La bataille d'Almanza, près des monts où était placée Sagonte, obligera tous les Espagnols à reconnaître pour roi Philippe V. (Sagonte. *Sagos, Sagum*, saie, vêtement militaire. *Lexique*).

Ce prince ne pourra réprimer l'inconduite des soldats français et les querelles des chefs de son armée avec les nobles Espagnols. Les ennemis voudront forcer le grand roi, tombé bien bas, à leur fournir de l'argent et des hommes pour détrôner son petit-fils. A la paix, les deux rois français renonceront à toutes leurs possessions d'Italie (*Gallus*, coq et gaulois. *Libicii*, peuple de la Gaule transpadane. *Wailly*).

Après les calamités les plus grandes, on fera la paix, qui accomplira cette parole divine (2) : *Plus de Pyrénées !* Espagne et France seront unies ensemble. Bientôt l'Espagne éprouvera un échec si considérable dans une nouvelle guerre contre l'Angleterre et la Hollande, que Philippe V ne tardera pas à abdiquer.

(1) Le prophète qui se défend d'INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ (honteux verbiage), n'a cité Arras (Nord), Bourges (Centre), Rodez (Midi), Gascon (Ouest), Rhône (Est), pour désigner la France entière dans cette longue et désastreuse *guerre de la succession :* PAR MORT LA FRANCE »... que pour rappeler dans ce récit sublime ces paroles du GRAND PAR TERRE à Villars : Voyez où nous en sommes, il faut vaincre ou périr. Cherchez l'ennemi et donnez la bataille — Mais, Sire, c'est votre dernière armée. — N'importe, si la bataille est perdue, vous me l'écrirez à moi seul ; je connais mon peuple, je trouverai cent mille hommes et *j'irai relever la France* ou m'ensevelir avec le dernier soldat sous les ruines de la monarchie.

(2) *Parole divine,* DIVIN VERBE « Lorsque des divisions éclatent dans le monde, surtout entre les peuples chrétiens, le Pape ne trouve dans son cœur et ne peut laisser échapper de ses lèvres qu'un mot, le *mot divin*, par lequel les anges annoncèrent la naissance du Sauveur ; le mot que le Sauveur répétait si souvent à ses disciples après être sorti du tombeau ; le mot qui fut son adieu suprême, lorsqu'il se sépara d'eux pour monter au ciel : La Paix. *Pax* (*Mgr de Salinis*, à l'occasion de la guerre d'Italie, 1859).

Digitized by Google

Le Prophète n'admet pas la souveraineté du peuple. Ceci ressort de l'ensemble de la Prophétie et en particulier de deux vers. Nostradamus a prédit la révolution qui a fait monter à l'échafaud Charles Ier, le Louis XVI de l'Angleterre ; il a prédit le règne de Louis XIV, et dans deux vers placés au milieu d'un quatrain sur le grand roi, il a dit de la façon la plus énergique ce qu'il pensait du gouvernement d'un seul et de celui de tous (1). On voit cette même pensée dans les deux vers : GAND ET BRUXELLES MARCHERONT CONTRE ANVERS, SENAT DE LONDRES METTRONT A MORT LEUR ROY. Quand le roi des Pays-Bas soutiendra son droit les armes à la main, le Sénat de Londres mettra à mort son roi trop faible.

Une citation du *Siècle de Louis XIV* par Voltaire développera ce que renferment ces mots : L'ÆMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS, L'ISLE BRITANNE PAR VIN SEL EN SOLCY. Dans le temps où Louis XIV dit : *L'Etat c'est moi*, et que la France rentrée AU PORT DE AGDE est à l'abri des tempêtes, Charles Ier, en laissant par faiblesse dominer l'élément populaire, livre son pays à la confusion. Il est dit de la Révolution d'Angleterre : LE PONT ROMPU CITÉ DE PEUR PASMÉE, et l'on vient d'admirer l'heureux choix de ces mots pour celle de France : ET LE PONT ROMPRE A TIERCE RÉSISTANCE ; le pouvoir intermédiaire entre le peuple et le roi (les Etats-Généraux) se rompt par la résistance du Tiers.

Plus Macelin que Roy en Angleterre,
Lieu obscur nay par force aura l'Empire,
Lasche sans foy, sans loy saignera terre,
Son temps s'approche si prez que je soupire.
VIII. 76.

Du règne Anglois le digne déchassé,
Le conseiller par ire mis à feu :
Ses adhérens iront si bas tracer,
Que le bastard sera demy receu.
III. 80.

Le grand criard sans honte audacieux,
Sera esleu gouverneur de l'armée,
La hardiesse de son contentieux
Le pont rompu, cité de peur pasmée.
III. 81.

Gand et Bruxelles marcheront contre Anvers,
Senat de Londres mettront à mort leur Roy
Le sel et vin luy seront à l'envers,
Pour eux avoir le règne en désarroy.
IX. 49.

Devant Moustier trouvé enfant besson,
D'héroïc sang de moyne et vetustique,
Son bruit par secte langue et puissance son,
Qu'on dira fort élevé le Vopisque.
I. 95.

Celuy qu'aura la charge de destruire,
Temples et sectes, changez par fantaisie,
Plus aux rochers qu'aux vivans viendra nuire,
Par langue ornée d'oreille ressaisie.
I. 96.

Ce que fer, flamme n'a sceu parachever,
La douce langue au conseil viendra faire.
Par repos, songe, le Roy fera resver,
Plus l'ennemy en feu, sang militaire.
I. 97.

An temps de deuil que le felin monarque
Guerroyera le jeune Æmathien,
Gaule bransler, péricliter la barque,
Tenter Phossens au Ponant entretien.
X. 58.

Le grand conflict qu'on appreste à Nancy,
L'Æmathien dira : tout je soubmets,
L'isle Britanne par vin sel en solcy,
Hemmy deux Phi. longtemps ne tiendra Mets
X. 7.

Les ennemis du fort bien esloignez,
Par charriots conduict le bastion,
Par sur les murs de Bourges esgrongnez,
Quand Hercules bastira l'Æmathion.
IX. 93.

L'entrée de Blaye par Rochelle et l'Anglois,
Passera outre le grand Æmathien,
Non loin d'Agen attendra le Gaulois,
Secours Narbonne decen par entretien.
IX. 38.

L'Æmathien passer monts Pyrénées,
En Mars Narbonne fera résistance,
Par mer et terre fera si grande menée,
Cap. n'ayant terre seure pour demeurance.
IX. 64. (*Voir* 63, 65, 66).

Angleterre (1). — CHARLES Ier.

Cromwel, homme d'une naissance obscure, s'emparera à main armée du pouvoir, et cruel, tuant lui-même ses ennemis, il sera plutôt boucher que roi; lâche il n'osera coucher deux nuits de suite dans la même chambre, il ne reconnaîtra aucune loi ni divine ni humaine, se jouera de sa parole et versera le sang dans les guerres et dans les supplices. Je soupire en pensant qu'il naistra dans quarante ans (1558-1599).

Lorsque Charles Ier, ayant tous les droits au trône, aura perdu le pouvoir après avoir sacrifié son conseiller Straffort au ressentiment des passions populaires, ses partisans s'effaceront si bien, que Cromwel prendra, par droit de fait et non de naissance, le pouvoir royal sans le titre de roi.

Ce prédicateur en plein vent se moquant effrontément des pouvoirs établis, se fera déclarer *général perpétuel des troupes de l'Etat;* sa hardiesse à imposer sa volonté lui fera chasser le Parlement, et Londres tremblera en ne se trouvant séparée du tyran par aucun pouvoir intermédiaire.

Dans le temps où Philippe IV d'Espagne, maître de Gand, de Bruxelles et d'Anvers armera ses sujets les uns contre les autres pour se conserver les Pays-Bas, le Parlement de Londres mettra à mort Charles Ier; la sagesse et la force de Straffort auront causé la perte de ce roi trop faible et trop peu sage pour soutenir son ministre contre les prétentions du Parlement qui s'emparera du pouvoir.

France. — LOUIS XIV.

Au château de Saint-Germain, en face du monastère des Loges, naîtra l'enfant besson d'un monarque devenu père après 22 ans d'un mariage stérile. Celui des deux enfants auquel on conservera la vie civile, par guerres, par la révocation de l'édit de Nantes, par le siècle des arts et des sciences qui prendra son nom, par son pouvoir absolu, sera *grand* aux yeux du monde entier.

Louis XIV à qui son Conseil aura déclaré : « *qu'il doit à la religion, au bien de ses peuples (Feller)* » de révoquer l'édit de Nantes accordant aux protestants des temples et l'exercice public d'une religion changée par boutade, enverra des troupes contraindre plutôt les cœurs endurcis que ceux de bonne foi qui se laisseront entraîner par l'éloquence douce et fleurie de Fénélon.

Ce que le fer et la flamme des dragonnades n'auront pu faire, le rapport, au conseil du roi, des succès de la douce langue de Fénélon le fera; il y aura trêve pour laisser aux dissidents le temps de se prononcer. Mais durant ce repos, les rêveries de prétendus prophètes protestants, les scènes des illuminés du Vivarais, les préparatifs des sectaires pour reprendre les hostilités détermineront l'envoi de nouveaux régiments royaux.

ÆMATHIEN — LOUIS XIV. *(Voir la note ci-contre).*

Dans le temps que Louis XIV portera le deuil de son père, Philippe IV voulant mettre à profit les embarras d'une régence fera la guerre à cet enfant de cinq ans. La France sera ébranlée par la Fronde et la barque de Pierre mise en péril par le Jansénisme. Louis XIV entrera par une brèche à Marseille et remplacera cette inscription d'une des portes de cette ville : *Sub cujus imperio summa libertas*, par celle-ci des plus provocantes : *Louis-le-Grand construisit cette forteresse pour que les Marseillais ne se livrassent pas au désir de la liberté*. De là il ira au Ponant de la France, à l'île de la Conférence, où aura été conclu le *traité des Pyrénées* et son mariage. (FELIN, *feles*, chat, fouine, ravisseur. *Tento*, provoquer).

Condé, vainqueur à Thionville près Nancy, forcera les Espagnols après plusieurs combats à repasser le Rhin. Louis XIV dira alors : *l'Etat c'est moi*, en prenant le pouvoir absolu. Dans le même moment Charles Ier mourra en Angleterre (LE SEL ET VIN LUI SERONT A L'ENVERS) Le règne de Louis XIV s'écoulera entre les guerres faites contre Philippe IV d'Espagne et celles faites pour mettre sur le trône d'Espagne Philippe V. Metz ne tiendra pas longtemps contre Louis XIV, car le traité de Munster lui donnera cette place cinq ans après qu'il sera monté au trône (HEMMY, *emmy*, entre. *Glossaire*).

Quand Louis XIV aura tenu à distance fort respectueuse des frontières de la France tous les ennemis qui l'assiégeaient, il fera fortifier ses places par un nouveau système. Vauban inventera le bastion de terres rapportées. Alors on démantellera les places de l'intérieur. La *grosse tour* ou château de Bourges sera en partie ruinée en 1654, alors que Louis XIV fera un des grands travaux d'Hercule en joignant la Méditerranée à l'Océan par le canal de Riquet, commencé en 1660.

Louis XIV, nommé le *Grand* en 1680, ayant déclaré la guerre à l'Anglais en 1689, fera fermer l'entrée de la Gironde par le *Pâté* de Blaye et reconstruire les fortifications de la Rochelle en cette même année 1689. L'Anglais se présentera devant ces deux places en 1696. Louis XIV gêné par l'édit de Nantes passera outre (1685) et attendra l'effet de cette révocation sur les partisans de la liberté civile et religieuse; il enverra vers Narbonne des régiments au secours des catholiques et dans le temps de ces guerres il se reconnaîtra deçu au sujet de l'ENTRETIEN tenu dans l'île de la Conférence, en se voyant forcé de réclamer par les armes les droits de son épouse sur les Pays-Bas.

Louis XIV enverra des armées en Espagne pour soutenir les droits de Philippe V. Dans ce temps les protestants feront résistance près de Narbonne, ville bâtie par Martius. Il y aura des combats si nombreux sur terre et sur mer que le Capétien Philippe V, chassé deux fois de Madrid, ne trouvera pas en Espagne un coin de terre où demeurer. *(Voir cette guerre de la Succession à la page précédente).*

PIÈCES JUSTIFICATIVES

MACELIN. — *Macellum*, marché, halle ; *Macellarius*, boucher (*Wailly*). Nostradamus a dit de Napoléon Ier : QU'ON TROUVERA MOINS PRINCE QUE BOUCHER (1814).

DIGNE. — *Dignus*, digne, qui mérite, décent, juste, convenable, *dignus est qui imperet*, il mérite de commander (*Wailly*).

IRE. — *Ira*, colère, ressentiment (*Wailly*).

BASTARD. — Ce mot est employé six fois sur huit dans les centuries pour les gouvernements de droit de fait et non de *naissance*. Nostradamus a nommé deux fois L.-Philippe BASTARD, voir *Vie de Louis-Philippe*, page 23 et 76, et les historiens appelaient sa monarchie, *Monarchie bâtarde*.

PONT. — On a vu, page 39, avec quel à-propos le Prophète désigne par ce mot les Etats-Généraux qui servent d'intermédiaire entre le peuple et le roi.

Comme le Prophète ne raconte que les faits les plus importants, les plus populaires et qu'il ne donne à ses personnages que les traits reconnus par les historiens impartiaux, on trouvera dans l'article de Feller sur Cromwel les preuves historiques de l'interprétation donnée aux douze premiers vers, et celles du quatrain suivant dans les articles du même auteur sur Charles Ier, Straffort et Philippe IV.

SEL. — *Sal*, sel, sagesse (*Wailly*). — VIN, se mot se prend quelquefois pour la *force* du vin même *ce vin a beaucoup ou peu de vin (N. Land.)*

HEROIC SANG. — Nostradamus appelle la fleur de lis LA FLEUR TANT BELLIQUE (*Vie de L.-Philippe*, p. 19), et il désigne Henri IV, grand père de Louis XIV, par ces mots : LE VIF GASCON, et donne pour *marque* à ce Prince dans ses quatrains cinq fois le mot HADRIE du grec *Adri*, robuste, fort ou d'*Andri*, d'*Aner*, Homme de courage, sorte d'anagramme de *Anri*, Henri.

MOYNE. — Ce mot, qui a la même racine grecque que le mot *Monarque*, *Monos*, seul, désigne souvent un roi dans Nostradamus ; il est dit de Louis XVI : LE MOYNE NOIR EN GRIS DEDANS VARENNES — *Vetusticus*, s'altérer en vieillissant (*Wailly*).

VOPISQUE. — *Vopiscus*, celui des jumeaux qui naît vivant l'autre étant venu mort au monde (*Wailly*).

L'opinion la plus répandue au sujet du *masque de fer* est que ce personnage mystérieux était frère jumeau de Louis XIV. Comme les médecins disent que le second des enfants jumeaux est l'aîné par la conception, la crainte de voir deux frères prétendant au même trône troubler le royaume à peine remis des querelles des frères Gaston et Louis XIII, a fait priver le second de la vie civile. Le Vopisque, le seul dont la vie publique a été reconnue, a réuni en sa personne tous les traits renfermés en trois quatrains du GRAND PROPHETE, II 36.

ÆMATHIEN.

D'après son grand secret d'interprétation, le même mot déterminant *toujours* le même personnage, Nostradamus a cinq fois et toujours pris ce nom pour désigner Louis XIV, et le lecteur va voir qu'il était impossible de trouver un mot plus heureux pour rappeler l'emblème de Louis XIV, *le Soleil*.

HEOS. — L'Aurore, fille de Titan, épouse de Tithon, amante de Céphale ; elle eut du premier Memnon et Phaéton, et Emathion du dernier. Cette déesse ouvrait les portes de l'Orient au Soleil qu'elle précédait (*Note de l'Iliade publiée à Paris*, 1830). *ématha*, nom. pluriel du grec *émar* pour *émera*, jour, journée, lumière du jour (*Lexique*); le jour nous amène (*Racines grecques*). *Le nom d'Emathion, fils de l'Aurore, vient d'Ematha : le jour nous amène*. Le *Soleil* nous amène le jour.

Le mot ENTRETIEN que l'on voit deux fois dans les quatrains sur l'ÆMATHIEN et deux fois pour l'entretien dans l'île de la Conférence ne se retrouve pas ailleurs dans Nostradamus. Ce mot *adapte* l'un à l'autre deux quatrains qui ont déjà pour point de repère le mot ÆMATHIEN ; mais ce qui est bien plus remarquable, c'est de voir ce vers *Le sel et vin luy seront à l'envers* d'un quatrain sur Charles Ier, répété presque mot à mot au milieu des quatrains sur un règne contemporain.

Le lecteur voit que ces deux vers : LE SEL ET VIN LUY SERONT A L'ENVERS, L'ILE BRITANNE PAR VIN SEL EN SOLCY, *souci*, parlent d'un même évènement accompli dans le temps où Louis XIV dit : TOUT JE SOUBMETZ, *l'Etat c'est moi*. Toute la morale de l'œuvre prophétique, avons-nous dit, ressort de ce rapprochement. Le Prophète ne reconnaît pas de souveraineté du peuple et applaudit au gouvernement ferme et légitime d'un seul.

« Charles Ier dit Voltaire (*Siècle de Louis XIV, fin du chap. VI*), Charles Ier, roi d'Angleterre, venait de perdre la tête sur un échafaud *pour avoir dans le commencement des troubles abandonné le sang de Straffort* : Louis XIV, au contraire, devint le maître paisible de son royaume en souffrant l'exil de Mazarin. Ainsi les mêmes faiblesses eurent des succès bien différents. Le roi d'Angleterre, en abandonnant son favori, enhardit un peuple qui respirait la guerre, et qui haïssait les rois : Louis XIV, *ou plutôt la reine-mère*, en renvoyant le cardinal ôta tout prétexte de révolte à un peuple las de la guerre et qui aimait la royauté. Le cardinal à peine parti pour aller à Bouillon, lieu de sa nouvelle retraite, les citoyens de Paris, de leur seul mouvement députèrent au roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. Il y rentra (*Le quatrain sur les troubles de la Fronde dit du Roi rentrant à Paris :* AU PORT SERONT ENTRANS. *Paris a pour* armes *un* vaisseau. AU PORT de AGDE (*Voir vie de L.-Philippe*, p. 34); et tout fut si paisible qu'il eut été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confusion. Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal Mazarin. Cependant à peine fut-il chassé *par le cri général des Français*, et par une déclaration du roi (*ou plutôt de la reine*), que le roi le fit revenir. Il fut étonné de rentrer dans Paris tout puissant et tranquille. Louis XIV le reçut comme un père et le peuple comme un *maître*. Le roi réunit les Parlements de Paris et de Pontoise. Il défendit les assemblées des Chambres. Le Parlement voulut remontrer ; on mit en prison un conseiller, on en exila quelques autres ; le Parlement se tut : tout était bien changé. »

Et nunc reges intelligite, erudimini qui judicatis terram.

Digitized by Google

12e

Gorsan Narbonne par le sel advertir,
Tucham la grace et Parpignan trahie,
La ville rouge n'y voudra consentir.
Par haute vol drap gris vie faillie.

VIII. 22.

Gorsas (un des auteurs des journées de Versailles) et Narbonne (ministre imposé à Louis XVI), ayant été avertis par un reste de sagesse d'avoir à enrayer la Révolution, un hasard ayant trahi (à Varennes) le plus grand de France et sa belle épouse, la ville révolutionnaire ne voudra point consentir à ce départ du roi qui, vêtu de gris, sera arrêté vers la frontière du Nord. Cette fuite lui arrachera la vie.

Ce quatrain ne semble susceptible d'aucune interprétation sérieuse. On y trouve quatre noms de villes fort rapprochées les unes des autres : GOURSAN, NARBONNE, TUCHAN (dép. de l'Aude), PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales), et des mots jetés çà et là sans liaison apparente. Cependant, comment renoncer à l'interpréter quand, après cinq quatrains qui précèdent et qui traitent de la Révolution, on trouve dans celui-ci ces mots : LA VILLE ROUGE N'Y VOUDRA CONSENTIR, PAR HAUTE VOL DRAP GRIS VIE FAILLIE, si semblables à ceux-ci sur Louis XVI : VOLTORTE... LE MOYNE NOIR EN GRIS DEDANS VARENNES, ESLEU CAP. CAUSE TEMPESTE, FEU, SANG TRANCHE (17e). — Paris, LA VILLE ROUGE, LA CITÉ AU GLAIVE (5e), n'a point consenti au voyage, du roi vêtu de gris, arrêté à VARENNES; et ce vol vers la frontière du Nord a causé la mort de Louis XVI.

Le SEL est l'emblême de la sagesse. La sagesse avertit aussi bien les villes que les individus; mais comme le mot NARBONNE est interprété au quatrain 25e, du ministre NARBONNE, je suppose qu'il est ici encore question de lui... Si le mot NARBONNE désigne un homme, GORSAN doit aussi naturellement en désigner un qui, lui aussi, sera averti par le SEL... Le nom qui se rapproche le plus de GORSAN est GORSAS, dans Feller. J'apprends alors que ce GORSAS a joué dans la Révolution un rôle des plus importants qui cadre merveilleusement avec la prophétie... Deux quatrains plus bas je lis : ASSOMMERA LE GRAND DE PARPIGNAN; ces mots me donnent la valeur du mot PARPIGNAN de ce quatrain... LE GRAND DE PARPIGNAN est Louis XVI, comme LE GRAND D'AUXERRE est Charles X (215e), LE PLUS GRAND DU RHÔNE, Napoléon Ier (132e), etc., etc. M. Thiers m'apprend qu'un hasard (Τυχη, *hasard*) a trahi le roi et sa belle épouse, et j'ai ainsi, sans grand travail, l'explication d'un quatrain jugé d'abord indéchiffrable.

Gorsan, Narbonne par le sel advertir...

GORSAN. — « *Gorsas* (Antoine-Joseph), conventionnel, né à Limoges, en 1752, tenait un pensionnat à Versailles, et, dès le commencement de la Révolution, s'en montra un zélé partisan. Il rédigeait le *Courrier de Versailles*, qui prêchait l'insurrection et l'anarchie : le compte inexact qu'il rendit du repas des gardes-du-corps amena les malheureuses journées des 5 et 6 octobre 1789; cependant, lorsqu'il fut député à la Convention, il se montra parmi les plus modérés. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la détention et l'appel au peuple. Lié avec les Girondins, il partagea leur proscription, et fut condamné le 7 octobre 1793. » (*Feller.*)

On tomberait facilement dans un étonnement exagéré si on ne remarquait qu'il n'est pas plus difficile au fond à un prophète de nommer les acteurs des évènements que les lieux où ces évènements doivent se passer. Seulement on se demande si Nostradamus a connu les noms de tous les acteurs des évènements. Pour le fait de 1830, il nomme deux fois PHILIPP. (221e, 222e); il nomme FERDINAND, fils de ce roi (220e); il nomme deux fois ANTOINE, duc d'Angoulême (218e, 219e). Les premiers mots de sa prophétie à Henri II sont : PAV, NAY, LORON, ou NAPAVLAION ROI, par anagramme. VIII. 1.

NARBONNE. — « *Narbonne* (le comte Louis)... quoiqu'il fut attaché à la maison de Bourbon, autant par devoir que par reconnaissance, il adopta plusieurs des idées nouvelles... Nommé maréchal-de-camp à son retour d'Italie, sa popularité qui croissait, tandis que tant d'autres perdaient la leur, lui fit donner, le 6 décembre 1791, le portefeuille de la guerre... Il travaillait à rétablir la discipline dans ses régiments; mais il fut contrarié dans ses vues par les démagogues; et les modérés de l'Assemblée, qui l'avaient secondé jusqu'alors, n'osèrent plus le défendre. A ces contrariétés du dehors se joignirent celles qu'il éprouva bientôt dans le conseil, et il s'apprêtait à quitter le ministère, lorsque son portefeuille lui fut retiré, le 10 mars 1792. M. de Narbonne alla se réfugier à l'armée; mais, rappelé par le roi, il était à Paris depuis trois jours, lorsque éclata le 10 août. Décrété d'accusation, il parvint à s'échapper par les bons offices de Mme de Staël, et se rendit en Angleterre. Lorsqu'il apprit que Louis XVI venait d'être mis en jugement, il réunit les anciens ministres du roi, qui se trouvaient à Londres, et leur proposa de demander en commun à la Convention un sauf-conduit pour être admis à la barre et y réclamer, pendant la durée du procès, la responsabilité des actes de leur ministère. Ce dévouement leur promettait une mort certaine, mais glorieuse.... Narbonne parut décidé à la braver. Il demanda seul un sauf-conduit, qui lui fut refusé, malgré ses vives instances. » (*Feller.*)

« M. de Narbonne et la fille de Necker, Mme de Staël, imaginèrent aussi un projet de fuite (1792). L'émigration, de son côté, proposa le sien : c'était de transporter le roi à Compiègne, et de là sur les bords du Rhin, par la forêt des Ardennes... » (*Thiers*, II. 227.)

Nous retrouverons bientôt NARBONNE sous ces mots : BASTARD DE LUSIGNAN, dans le quatrain où Louis XVI est désigné comme dans celui-ci par le mot PARPIGNAN.

PAR LE SEL ADVERTIR. — *Sel*, symbole de l'amitié, parce que le SEL empêche la corruption et la destruction (*N. Landais*). *Sal*, sel, finesse, prudence, sagesse (*Wailly*). On lit dans la proclamation du prince Milosch :

« Noble nation, mes frères !... Tu m'as institué récemment prince dynastique de Servie, et j'ai reçu des mains de la Skuptchina le SEL et le pain national, pour que j'en mange et le conserve pour vous et me lie aussi intimément à la nation que le pain et le SEL. J'ai reçu aussi du VIN des mains de la nation en signe que j'aurai soin de la prospérité nationale... » (*Constitutionnel*, 19 février 1859).

On a vu, dans la note placée à la suite du quatrain précédent, le mot SEL employé deux fois pour exprimer la *sagesse*.

Tucham la grace et Parpignan trahie...

TUCHAM. — *Tucham*, bourg de l'Aude. — Le mot AGDE du quatrain précédant a été *traduit* avec le sens de Αγαθος; ici TUCHAM est pour Τυχαιος, du hasard; Τυχη, cas fortuit, hasard; Τυχων, la Fortune (*Lexique*). Le quatrain 32e fera admettre ce secret d'interprétation.

« Tel fut ce voyage (de VARENNES) dont la fatale issue ne peut être justement attribuée à aucun de ceux qui l'avaient préparé. *Un accident le fit manquer, un accident pouvait le faire réussir.* Si, par exemple, Drouet (LE LIEUTENANT, 13e) avait été joint et arrêté par ceux qui le poursuivaient, la voiture était sauvée. Peut-être le roi manqua-t-il d'énergie lorsqu'il fut reconnu. Quoiqu'il en soit, ce voyage ne doit être reproché à personne, ni à ceux qui l'ont conseillé, ni à ceux qui l'ont exécuté; il était le résultat de cette *fatalité* qui poursuit la faiblesse au milieu des crises révolutionnaires. » (*Thiers*, I. 322.)

LA GRACE. — « La reine fut encore applaudie une fois à l'Opéra; comme dans les jours de son éclat et de sa puissance, elle revint toute joyeuse dire à son époux qu'on l'avait accueillie comme autrefois; mais c'étaient les derniers témoignages qu'elle recevait de ce peuple jadis idolâtre de *ses grâces royales*. On était à la fin de l'année 1791. » (*Id.*, II. 47.) — « Elle promenait un regard indifférent sur ce peuple qui tant de fois avait applaudi à *sa beauté et à sa grâce*, et qui aujourd'hui applaudissait à son supplice avec le même empressement. » (*Id.* V. 390.)

PARPIGNAN. — Lorsque Nostradamus, employant *la partie pour le tout*, désigne le souverain de France par un nom emprunté à la géographie de ce pays, il a soin d'en choisir un qui rappelle un mot grec ou un fait propre à développer sa prophétie : Napoléon Ier est nommé LE PLUS GRAND DU RHÔNE (132e) : Ρυω, couler, traîner (*Lexique*); et Malte-Brun

Digitized by Google

dit (VIII. p. 406) : Le RHÔNE, emblème de la guerre et des discordes civiles, est un torrent fougueux que ne brave pas toujours impunément la témérité de l'homme ; Charles X est désigné ainsi : UN GRAND D'AUXERRE MOURRA BIEN MISÉRABLE, CHASSÉ DE CEUX QUI SOUS LUY ONT ESTÉ (215) : Αυξη, augmentation, accroissement (*Lexique*) ; et le *manifeste* du comte de Chambord (*voir p.* 39) fait naître cette réflexion : C'est au moment même où Charles X agrandit la France qu'il part pour l'exil. J'ai écrit dans mon *Dictionnaire*, au mot *Calais :* CALAIS, VIII. 45, Καλος, beau, bon, doux; Καλον, bois, javelot, trait (*Lexique*), et Moréri est venu développer la valeur de ce mot en m'apprenant qu'en 1558, année même où Nostradamus livra au public le quatrain qui renferme ce mot, la ville de Calais fut reprise sur les Anglais après 210 ans, et qu'on donna alors à son territoire le nom de *pays reconquis ;* le mot PARPIGNAN ne me rappelant aucun mot grec, j'ai dû chercher dans le même Moréri l'histoire de cette ville, et j'ai pu établir le parallèle suivant :

PARALLÈLE.

PARPIGNAN (1558).

« Les habitants de Perpignan ont un privilége qui leur est commun avec ceux de Barcelonne : c'est de pouvoir tous les ans ennoblir quelques-uns d'entre eux. On les nomme alors *honorables bourgeois* ou *bourgeois nobles*. Le privilége de ces bourgeois nobles est qu'eux et leurs descendants, à perpétuité, jouissent de toutes les libertés, immunités, faveurs et prérogatives des nobles, comme s'ils avaient été armés chevaliers par le roi lui-même.

» L'antipape Pierre de Lune dit Benoist XIII, célébra en 1408 un concile à Perpignan (*Moreri*, Perpignan).

« Benoist XIII, antipape, étant cardinal avait affecté de parler continuellement contre le schisme et de protester que s'il était à la place de l'un des papes, il n'y aurait jamais de considération assez puissante pour l'empêcher de travailler à la réunion des fidèles sous un même chef.

« Cependant après la mort de Clément VII, les cardinaux de son obéissance élurent Pierre de Lune, qui prit le nom de Benoist XIII.

« Avant cette élection ils firent un acte qu'ils signèrent tous, par lequel ils promettaient que celui qui serait élu renoncerait au pontificat, lorsqu'il en serait requis par le sacré Collége, pour finir le schisme.

« Benoist oublia bientôt cette promesse et fut inébranlable à toutes les instances qu'on lui fit de s'en souvenir.

« Lorsque le roi Charles VI, le clergé de Paris, l'université de France et divers princes de l'Europe lui proposèrent la voie de cession, il éluda cette proposition et il promit ensuite d'y donner la main, pour avoir le temps de prendre des mesures contraires.

« Enfin il leva le masque et refusa ouvertement de tenir ce qu'il avait promis.

« On l'arrêta à Avignon.

« Mais il trouva moyen d'en sortir déguisé, en 1402, et il se retira dans le château Renard, dans le comté de Provence, où il trouva quelques troupes de sa garde.

« Dans le concile de Pise, tenu en 1409, Benoist et Grégoire XII furent déclarés schismatiques, violateurs de leur foi et déchus du droit qu'ils prétendaient au pontificat.

« Les cardinaux élurent Alexandre V.

« Benoist, loin de céder, créa de nouveaux cardinaux après qu'il eût été abandonné par la plupart de ceux qui l'avaient élu.

« C'est de lui que le célèbre Jean Gerson, chancelier de l'université de Paris, dit hautement qu'il n'y avait que l'*éclipse* de cette *lune* fatale qui pût donner la paix à l'Eglise.

« Il faisait allusion au nom de Benoist (Pierre de Luna), lequel, en 1417, fut encore une fois excommunié et déposé dans le concile de Constance. (*Moreri*, Benoist XIII).

PARIS (1789).

En 1789 les habitants de Paris eurent un privilége qui leur fut commun avec ceux de Perpignan, en usurpant le droit qu'a le roi d'ennoblir les bourgeois ; en déclarant que les bourgeois jouiraient à perpétuité de toutes les libertés, immunités, faveurs et prérogatives des nobles.

Le Tiers-Etat força le roi à convoquer les Etats-Généraux à Paris, et ne tarda pas à se montrer anti-royaliste.

Le Tiers, avant la réunion des Etats-Généraux, avait affecté de parler continuellement contre toute tendance à séparer la nation du roi, et de protester que s'il était à la place des deux ordres privilégiés il n'y aurait jamais de considération assez puissante pour l'empêcher de travailler à la réunion des trois ordres dans les mêmes vues et sous un même chef.

Cependant lorsque Louis XVI se fut démis de ses pouvoirs en convoquant les Etats-Généraux, les trois ordres, jusque là soumis aux ordres du roi, se fondirent malgré lui en celui du Tiers qui devint *tout*.

Avant de prendre le nom d'*Assemblée nationale*, les ordres avaient pourtant, par leur pouvoir clairement défini et par les cahiers de leurs commettants, pris l'engagement d'obéir à l'injonction royale de se séparer, lorsqu'ils en seraient requis, pour éviter une révolution radicale.

Le Tiers oublia bientôt cette promesse et fut inébranlable à toutes les instances qu'on lui fit de s'en souvenir (Voir à *tierce résistance*, p. 40).

Lorsque le roi Louis XVI, le clergé de Paris, les parlements de France (*voir* p. 40, le 5 octobre 1790) et divers princes de l'Europe lui proposèrent la voie de cession, il éluda cette proposition ; il fit enfin cette Constitution de 1791, avec la pensée de prendre des mesures contraires, *Pache arrestée* (10e) ; *Accord rompu* (122e) ; *Et seront faces de leurs manteaux couverts* (29e).

Enfin le Tiers leva le masque, l'*Etat des masques et des seuls bien changé* (96e).

Bonaparte l'arrêta au 18 brumaire.

Mais il trouva moyen de reparaître déguisé en 1814, et se retira à l'ombre de la charte du comte de Provence (Louis XVIII), dans les sociétés secrètes.

Au 2 décembre 1852 on lui déclara que depuis 1789 il était une occasion de schisme entre les Français, qu'il était violateur de sa foi et déchu de ses droits au souverain pouvoir.

Les conservateurs élurent Napoléon III.

Le Tiers, loin de céder, chercha de nouveaux défenseurs en voyant que ceux qui l'avaient élevé étaient passés dans le camp de Napoléon III.

Le parti terroriste a dit en 1793 que l'éclipse seule de la royauté donnerait la paix à la France. Cette prophétie sur Louis XVI s'est accomplie : *Et precedera devant une eclipse solaire le plus obscur et le plus tenebreux qui soit esté depuis la création du monde jusques à la mort et passion de J. C., et de là jusques ici*, et le monde entier est bouleversé....

Ce parallèle s'est offert de lui-même, et c'est ce qui le rend supportable et curieux. On a vu au mot MACEDON (*Vie de L.-Philippe*, p. 15) et on verra au mot TARASC que le Prophète a amené son Traducteur à ne plus s'étonner de rien.

La ville rouge n'y voudra consentir.
Par haute vol drap gris vie faillie...

LA VILLE ROUGE EST LA CITÉ AU GLAIVE. — « Le jeune Romeuf emporta avec lui le décret de l'Assemblée qui confirmait les ordres déjà donnés par le général et enjoignait à tous les fonctionnaires publics *d'arrêter*, par tous les moyens possibles, *les suites dudit enlèvement, et d'empêcher que la route fût continuée.* » (*Thiers*, I. 312.)

On trouvera l'explication du dernier vers plus loin à ces mots : VAULTORTE, VARENNES... NOIR EN GRIS... SANG TRANCHE, du quatrain 17e.

13e

Le lieutenant à l'entrée de l'huis,
Assommera le grand de Parpignan,
En se cuidant sauver à Montpertuis,
Sera deçeu bastard de Lusignan.

VIII. 24.

Drouet à la place de Sausse, commissaire de Varennes, arrêtera le roi arrivé à l'entrée de la porte située après le pont de cette ville. Il fera ainsi tomber du trône, pour être décapité, le maître de Paris, ville qui rappellera alors PARPIGNAN ; le grand de France se sera perdu en pensant se mettre en sûreté à Montmédy ; Narbonne, bâtard de Louis XV, sera déçu dans l'espoir de faire évader son roi.

Ce quatrain est séparé de celui qu'on vient d'expliquer par un autre qui prédit la découverte de *l'armoire de fer*. Cette découverte, dont les ennemis de Louis XVI ont tiré le plus grand parti dans le procès fait à ce roi, a été opérée le 20 novembre 1792. Après l'arrestation de Louis XVI, annoncée dans les vers du quatrain précédent, et deux mois avant l'accomplissement, au 21 janvier 1793, du dernier mot de ce même quatrain : VIE DÉFAILLIE. — Je crois, cependant, rentrer dans les vues du Prophète en intervertissant l'ordre de ces deux quatrains de huit qu'on interprète des premiers jours de la Révolution. Ces deux quatrains *s'adaptent* l'un à l'autre par les mots PARPIGNAN, et le dernier n'est que le développement du premier. Nostradamus a dû les séparer, parce que le fait d'un homme qui en en remplaçant un autre dans ses fonctions cause, par une arrestation à l'entrée d'une porte de ville, la mort d'un grand qui pensait s'enfuir à Montpertuis, arrivant dans les Centuries après ces mots GORSAN (Gorsas), NARBONNE (Narbonne), noms d'individus alors vivants et agissants, et ces autres : LA VILLE ROUGE N'Y VOUDRA CONSENTIR, PAR HAUTE VOL DRAP GRIS VIE FAILLIE, ce fait aurait frappé la personne qui, en 1792 tenait à Paris un *Nostradamus* toujours ouvert aux regards des curieux et qui interprétait assez bien le quatrain sur l'arrestation à Varennes. — L'exemplaire des Centuries qui se trouve à la bibliothèque Ste-Geneviève a les quatrains 23 et 24 marqués, et depuis cette époque peut-être. Le moment de traduire les Centuries n'était pas arrivé. Dieu a son jour et son heure que l'homme ne peut avancer : ON ATTENDRA QUE TERME SOIT COULÉ, V. 40.

Le lieutenant à l'entrée de l'huis
Assommera le grand de Parpignan...

LIEUTENANT. — Du latin *locus*, lieu, place, et *tenere*, tenir, qui tient le lieu, la place (*N. Landais*). HUIS, vieux mot qui signifie *porte* (*id.*). ASSOMMERA, du vieux mot *sommeton* ou *sommeron*, qui signifiait le sommet de la tête ; car assommer c'est proprement frapper au sommet de la tête (*id.*).

« Cependant le roi arriva à Sainte-Menehould. Là, montrant toujours la tête à la portière, il fut aperçu par Drouet, fils du maître de poste, et chaud révolutionnaire. Aussitôt ce jeune homme, n'ayant pas le temps de faire *arrêter* la voiture à Sainte-Menehould, court à Varennes. Un brave maréchal-des-logis, qui avait aperçu son empressement et qui soupçonnait ses motifs, vole à sa suite pour l'arrêter, mais ne peut l'atteindre. Drouet fait tant de diligence qu'il arrive à Varennes avant la famille infortunée ; sur-le-champ il avertit la municipalité et *fait prendre sans délai toutes les mesures nécessaires pour l'arrestation*. Varennes est bâtie sur le bord d'une rivière étroite, mais profonde ; un détachement de hussards y était de garde;

Digitized by Google

mais l'officier ne voyant pas arriver le trésor qu'on lui avait annoncé avait laissé sa troupe dans les quartiers. *La voiture arrive enfin et passe le pont. A peine est-elle engagée sous une voûte qu'il fallait traverser, que Drouet*, aidé d'un autre individu, *arrête* les chevaux : *Votre passeport!* s'écrie-t-il, et avec un fusil il menace les voyageurs s'ils s'obstinent à avancer. *On obéit à cet ordre et on livre le passeport. Drouet s'en saisit et dit que c'est au procureur de la commune à l'examiner.* Et la famille royale est conduite chez ce procureur, nommé SAUSSE. » (*Thiers*, I. 316.)

Voir le quatrain 25e où ce procureur, Sausse de nom, est nommé SAULCE.

En se cuidant sauver à Montpertuis...

CUIDER, croire, s'imaginer (*N. Landais*). MONTPERTUIS. Ce mot ne se trouve pas en géographie; le roi cherchant un refuge à Montmédy a passé par ou près Maupertuis (Seine-et-Marne); mais cette remarque est de minime importance; celle-ci l'est davantage : Montmédy (*mons, medius*, d'après Moreri) est un nom synonyme de MONTPERTUIS. La première partie de ces deux mots est la même MONT et la dernière a la même signification : *Pertuis*, trou, passage étroit; en géographie, détroit entre une île et la terre ferme (*N. Landais*); MEDY, *medius*, qui flotte entre deux opinions, indécis, irrésolu, qui s'interpose; *Medium*, milieu, espace, juste milieu; *Medio tutissimus ibis*. OV. (*Wailly*). On n'a point donné sans cause à une localité le nom de Montmédy, *Mons medius*, l'étude du terrain montrera peut-être davantage encore combien ces mots MONTPERTUIS et Montmédy peuvent être, dans un style voilé et plein de figures, employés l'un pour l'autre.

« Louis XVI, devant Sausse, proteste de ses bonnes intentions ; il assure qu'il n'allait à Montmédy que pour écouter plus librement le vœu des peuples, en s'arrachant à la tyrannie de Paris. Il demande enfin à continuer sa route, et à être conduit au but de son voyage. Le malheureux prince, tout attendri, embrasse Sausse, et lui demande le salut de son épouse et de ses enfants; la reine se joint à lui, et prenant le Dauphin dans ses bras, conjure Sausse de les *sauver*. Sausse est touché; mais il résiste, et les engage à retourner à Paris, pour éviter une guerre civile. Le roi, au contraire, effrayé de ce retour, persiste à vouloir marcher vers Montmédy. » (*Thiers*, I. 317).

Sera deceu bastard de Lusignan.

Le mot BASTARD qui se trouve huit fois dans les Centuries, ayant déjà été interprété six fois de gouvernement de droit de *fait* et non de droit de *naissance*, j'avais cherché, mais bien inutilement, à interpréter ce vers du gouvernement de 1792, dont il est dit : LE GRAND BASTARD ISSU DU GRAND DU MAINE (*Voir* 16e), Enfin, un mot de Montgaillard ouvre la voie à une interprétation fort savante, fort curieuse, fort inattendue, mais bien acceptable :

« Le ministère de Narbonne fut signalé par une légèreté et une incohérence de principes (GORSAN, NARBONNE PAR LE SEL ADVERTIR 12e), dont ce courtisan était seul capable : aussi l'appela-t-on le ministre *Linotte*. *Bâtard de Louis XV*. M. de Narbonne était à la fois homme de cour, d'intrigue et de plaisir; il avait de l'esprit, de la vivacité, de la grâce, un excellent ton et beaucoup de fatuité. Cet étourdi essaya de se faire nommer commandant général des gardes nationales du Jura, et forma le dessein de se mettre à la tête de trois mille Franc-Comtois et de la garde du roi, se flattant de tirer à force ouverte Louis XVI de sa captivité. » (*Montgaillard*, III. 90).

Si Montgaillard appelle franchement Narbonne, *bâtard de Louis XV*, Feller ne paraît guère éloigné d'attacher cette tache à la naissance du même personnage.

« Narbonne Lara (le comte *Louis*), ministre de la guerre, né à Colorno, dans le duché de Parme, *au mois d'août* 1755, était fils du premier gentilhomme de la Chambre et *d'une dame d'honneur de Mesdames de France. Amené à Versailles en* 1760, il y fut accueilli avec empressement. Le Dauphin daigna lui donner les premières leçons de grec... il accompagna Mesdames de France sur le point de partir pour Rome... » (*Feller*. Narbonne).

Près des villes de GORSAN, TUCHAN et PARPIGNAN, il y a NARBONNE, et à quelques kilomètres de cette ville LÉSIGNAN. Pourquoi le Prophète qui a désigné deux fois le ministre NARBONNE par la ville du même nom, le désigne-t-il ici par le nom d'une autre ville fort rapprochée de Narbonne? C'est que ce mot *Lésignan* lui a fait songer à LUSIGNAN, et que ce mot veut dire *fils de Louis*. LUSI, prononcez *Lousi*, est l'anagramme de *Louis*, et GNAN vient de γινομαι, naître, comme *gène* dans *Eugène*, nom qui signifie *bien né*. Je cherche LUSIGNAN dans Moréri, et je vois que le fondateur du château de LUSIGNAN est Hugues II, dit le *bien-aimé*; le fondateur de la maison de Louis XV, dit *le bien-aimé*, est Hugues!

Je me demande maintenant si Nostradamus n'a pas été amené à mettre PARPIGNAN à la place de PARIS, en cherchant un anagramme au mot *Paris*, dont il a fait ailleurs RAPIS, VI. 23 et RAYPOS, IX. 44; dans PARPIGNAN il y a PARI et GNAN, né à Paris. On sait que dans un anagramme on peut doubler des lettres, *Merry* a fait MERMYRE (*Vie de L.-Philippe*, p. 77), ou ne prendre qu'une lettre de deux ou trois répétées. SILENE, pour *Isle Elène*. 192e.

SERA DECEU. — « En 1792, M. de Narbonne et la fille de Necker, Madame de Staël, imaginèrent aussi un projet de fuite; l'émigration, de son côté, proposa le sien. » (*Thiers*, II. 272).

En terminant son quatrain par ce vers, Nostradamus annonce que toutes les tentatives pour réparer l'arrestation à Varennes seront inutiles. Dans les Centuries, ce vers est le dernier de trente-deux, dont le premier est celui-ci : LES BIENS AISEZ SUBIT SERONT DESMIS!

14e

Lettres trouvées de la Royne les coffres,
Point de subscrit sans aucun nom d'autheur,
Par la police seront cachez les offres,
Qu'on ne scaura qui sera l'amateur.

VIII. 23.

Des pièces du gouvernement auquel la Reine prendra la plus grande part seront trouvées dans l'*armoire de fer*, qui ne portera ni écriteau ni nom de fabricant. La Convention cachera les offres faites par la police à ses membres. Une de ces pièces dira : *Tous ces gens-là sont à vendre, et sûrement il n'y en a pas un à louer*. En effet, on ne saura quel homme aime la Révolution pour elle-même.

Lettres trouvées de la Royne les coffres, Point de subscrit sans aucun nom d'autheur..

LETTRES. — *Litteræ*. 1° lettre, épître, missive, dépêches; 2° papiers, pièces qui font foi de quelque chose; 3° lettres officielles, ordonnances, circulaires, lettres patentes, proclamations, ordres émanés de l'autorité, etc. (*Wailly*). — SUBSCRIT. *Inscriptio*, inscription mise au bas d'une statue..., état, cadastre. (*Idem*).

Le Prophète dit que les COFFRES de la ROYNE seront sans SUBSCRIT, SANS NOM D'AUTHEUR, pour faire observer que ces COFFRES seront cachés : Un ouvrier ne met pas son nom sur un objet dont personne ne doit soupçonner l'existence, et le possesseur de cet objet ne le recouvre d'aucun écrit. Si Nostradamus a mis ROYNE et non ROY. C'est encore pour faire observer que cette ROYNE sera alors accusée d'avoir gouverné à la place du ROY.

« Ce fut le 14 octobre que Marie-Antoinette parut devant ses juges... Fouquier lui imputa ensuite de s'être emparée de son époux, de s'être mêlée du choix des ministres, d'avoir conduit elle-même les intrigues avec les *députés gagnés à la cour*, d'avoir préparé le voyage à Varennes, d'avoir amené la guerre, et livré aux généraux ennemis tous nos plans de campagne... Valazé ne put s'empêcher de déclarer que, membre de la commission des Vingt-Quatre, et chargé avec ses collègues de vérifier les *papiers trouvés* chez Septeuil, trésorier de

Digitized by Google

la liste civile, il avait vu des bons pour diverses sommes, signés *Antoinette*, ce qui était fort naturel ; mais il ajouta qu'il avait vu une lettre où le ministre priait le roi de transmettre à la reine la copie du plan de campagne qu'il avait entre les mains. Ces deux faits : la demande de l'état des armées et la communication du plan de campagne, furent interprétés sur-le-champ d'une manière funeste, et on conclut que c'était pour les envoyer à l'ennemi ; car, on ne supposait pas qu'une jeune princesse s'occupât seulement par goût, d'administration et de plans militaires. » (*Thiers*, V. 385-389).

Marie-Antoinette est LA ROYNE ERGASTE ou *Estrange*, par anagramme, la Reine qui, entre toutes les reines, s'est vu reprocher d'être restée étrangère en France, et d'avoir voulu sacrifier sa patrie adoptive à sa patrie natale. Mais Nostradamus lave cette Reine d'une accusation aussi grave, en l'appelant ÉPOUSE LOYALE (40e) ; il est vrai qu'il ne parle dans ce quatrain que de la conduite privée de l'ÉPOUSE, mais la loyauté est une vertu habituelle qui apparaît dans tous les actes de l'être loyal, et le patriotisme du Prophète lui aurait fait trouver un mot de blâme sévère, si elle aussi eut FAIT DU BON VALET. (*Voir Vie de L.-Philippe*, p. 65).

LES COFFRES DE LA ROYNE. — « Au 20 juin 1792, toutes les armoires de l'appartement de la reine ont été brisées, les serrures enlevées, les panneaux enfoncés, les crochets cassés. L'épouvante est partout avec l'appareil du meurtre. » (*Montgaillard*, III. 95).

« 20 novembre 1792. Roland annonce la découverte de l'*armoire de fer*. Cette armoire pratiquée dans un mur du château des Tuileries, renferme des papiers qui fourniront des sujets d'accusation contre Louis XVI. « Ces pièces étaient dans un lieu si particulier (affirme Roland), si secret, que si la seule personne de Paris qui en avait connaissance ne l'eût indiqué, il eut été impossible de les découvrir. Elles étaient derrière un panneau de lambris, dans un trou pratiqué dans le mur, et fermé par une porte de fer. C'est l'ouvrier qui l'avait faite qui m'en a fait la déclaration... le serrurier Gamin qui a fait la cachette, qui seul la connaissait et l'avait révélée .. » — Ces papiers, dont on fera si malheureusement valoir l'importance, contiennent divers fragments de la correspondance passive de ce prince avec La Fayette, Mirabeau, Laporte, intendant de la liste civile, et avec quelques hommes d'intrigue, Talon, Sainte-Foy, Bertrand-Molleville, le littérateur Rivarol, etc. Ils font connaître une foule de détails sur les moyens que la cour crut devoir employer pour détourner les attaques dont elle était l'objet. » (*Montgaillard*, III. 264).

Par la police seront cachez les offres...

On croit, en lisant cè quatrain, qu'une reine perdra ses coffres de voyage n'ayant ni adresse ni nom de fabricant ; que ces coffres renfermeront des lettres de la plus haute importance, puisqu'elles font l'objet d'une prophétie, et qu'alors la police n'ayant point fait connaître au public la récompense promise à qui rapportera les lettres, le voleur ne se dessaisira pas de sa prise. Mais si telle était la pensée de Nostradamus, le TOUT serait-il ÉCRIT SOUS FIGURE NÉBULEUSE PLUS QUE DU TOUT PROPHÉTIQUE (*Lettre à César*) ? Obligeons toujours le Prophète à tenir sa promesse, de prophétiser de la manière la plus précise, mais de façon à rester incompris durant des siècles. Ce vers : PAR LA POLICE SERONT CACHEZ LES OFFRES rappelle celui-ci par sa construction : PAR CHEF CAPTIF L'AMY ANTICIPÉ (*Vie de L.-Philippe*, 47e), et signifie : *les offres par la police seront cachées.*

« 3 décembre 1792. Ruhl fait son rapport sur les pièces qu'il prétend trouvées dans l'armoire de fer. Barrère, Kersaint, Mirabeau, La Fayette et seize membres de l'Assemblée législative désignés sans être nommés sont compromis. Barrère, que l'on venait d'élever à la présidence, joue la comédie et la douleur. Une main infâme a placé son nom dans les pièces trouvées aux Tuileries. Tant que le soupçon planera sur sa tête, il refusera d'occuper le fauteuil. On lui fait violence ; l'Assemblée le trouve digne de la présider : elle va reprendre la discussion sur le jugement de Louis XVI. » (*Journal de l'Anarchie*, III. 1243).

« Quand Roland remit à la Convention les papiers trouvés aux Tuileries dans la fameuse armoire de fer, on l'accusa d'en avoir détourné les pièces qui pouvaient compromettre les députés *girondins*. » (*Feller*, Roland.)

La Convention, en apprenant qu'un grand nombre de ses membres se sont vendus à la Cour, pousse des cris d'indignation, voile le buste de Mirabeau, proscrit la mémoire et fait jeter aux quatre vents les cendres de cet homme déifié l'année précédente, mais elle juge à propos de garder le silence sur la conduite des survivants.

Qu'on ne sçaura qui sera l'amateur.

AMATEUR. — *Amator*, celui qui témoigne de l'affection ; *amator* indique la disposition à aimer (*Wailly.*)

Combien ce vers m'a coûté de recherches ! Presque tous les quatrains se terminent par un fait saillant, et quelque chose me disait que ce dernier vers n'était pas là pour rappeler ces mots de Desèze : *Je cherche parmi vous des juges et je ne vois que des accusateurs.* Pas un homme n'aurait osé alors se dire AMATEUR de la royauté, moins encore de la personne de Louis XVI, et Nostradamus fait connaître cette disposition des esprits dans le quatrain 26e. VINGT MOIS APRÈS TOUS ET RECORD LEUR ROY TRAHY SIMULANT HAINE FEINCTE ; la marche du quatrain obligeait le Traducteur à chercher le sens de ce vers dans le résultat des offres faites par la police.

« On lit dans une pièce officielle datée du 2 janvier 1792 : «...Cette pièce, dont on demande instamment la restitution, exprime une fois pour toutes que seize membres, les plus forts de l'Assemblée, sont inviolablement coalisés, qu'ils vont être acquis pour trois mois, et par suite pour tout le temps de la législature, au moyen d'une solde mensuelle qui ne *coûtera rien au roi*, et qui sera prise sur des fonds extraordinaires qui sont étrangers à son trésor personnel... (POLICE) La somme actuelle paraît forte, sans doute ; mais, après tout, elle n'est à peu près que la moitié du revenu annuel qui va être économisé par la liste civile... Deux millions suffisent en ce moment... » — On lit dans une autre pièce officielle : « ... L'affaire des pensions doit être rapportée ce matin... On estime que cet arrangement déchargera la liste civile des quatre cinquièmes des pensions au moins ; mais il coûte cher, et le roi a dû vous en parler hier, et vous prévenir qu'il faudra demain, si le décret passe, un million cinq cent mille livres... » (*Troisième Recueil des papiers trouvés dans l'armoire de fer, nº XV, p.* 33. — Recueil des pièces justificatives comprises au second inventaire, nº XXXII, p. 117.) M. Chambonas écrit au roi le 18 juin 1792, pour l'informer que ses agents viennent d'être mis en mouvement ; qu'on va faire des tentatives pour corrompre divers particuliers qu'il nomme ; que celles qui déjà ont été faites ne sont pas sans succès. « Tous ces gens-là (dit-il) sont à vendre, et sûrement il n'y en a pas un à louer. » (*Recueil des pièces justificatives, nº VIII, p.* 37.) ... Et le ministre Chambonas écrivait ces choses à Louis XVI deux jours avant la déplorable journée du 20 juin ! » (*Montgaillard*, III. 66.)

Ici encore, en terminant, on peut demander au lecteur si ce fait de la découverte de l'armoire de fer est assez rare en lui-même, assez rare dans ces détails, assez important, assez populaire pour faire l'objet d'une prophétie, et si le Prophète pouvait le placer mieux qu'à la fin de 32 vers sur les premiers évènements de la Révolution ?...

Ces papiers trouvés peuvent être dits appartenant plutôt à la reine qu'au roi. On les a trouvés cachés dans une armoire cachée. L'Assemblée cache autant qu'elle le peut les offres faites à ses membres, et d'après l'homme le plus à même de juger cette assemblée, puisque c'est lui qui fait les offres, il n'y a pas un seul de ses membres qui ne soit plus amateur de l'argent et des belles promesses que du succès de la Révolution.

Après cette explication donnée à chaque mot, à chaque vers de huit quatrains pris séparément, si le lecteur reprend la lecture suivie des 32 vers, il y trouvera de grands sujets d'admiration. Ne s'arrêtant plus aux mots que pour en approuver l'heureux choix, il admirera cette poésie sublime, cette étendue incomparable du don prophétique, cet enchaînement merveilleusement naturel de tant de faits, cette philosophie de l'Histoire qui participe du prodige de l'œuvre révélée, car elle est *une*, et jamais le Prophète ne sera vu, comme tout historien, blâmant ici par mégarde ce qu'il

Digitized by Google

aura approuvé ailleurs sans réflexion. L'esprit qui lui dicte sa prophétie n'a point la faiblesse de l'esprit humain.

La poesie de Corneille, par la verve, la concision, le nombre et la force des figures, l'emporte sur celle de Racine, qui s'étend languissamment dans une élocution musicale et limpide invitant au sommeil ; la poésie de Nostradamus a plus de verve encore, plus de concision que celle de Corneille ; chez lui encore les figures sont plus nombreuses et plus fortes que chez le premier de nos poètes.

Dans ces 32 vers, on trouve tous les évènements vraiment importants des premiers jours de la Révolution, depuis la convocation des trois ordres de l'Etat : AU PORT DE AGDE TROIS FUSTES ENTRERONT... LES BIENS AISEZ SUBIT SERONT DESMIS jusqu'à la mort de Louis XVI : DE FLORE ISSUE DE SA MORT SERA CAUSE... DE MORT FAMILLE SERA PRESQUE ACCABLÉE... Et dans ce récit, il y a des noms propres et des détails uniques dans l'Histoire : GORSAN, NARBONNE, LES TROIS FRÈRES, LE LIEUTENANT A L'ENTRÉE DE L'HUIS, DRAP GRIS VIE FAILLIE... LES ROUGES ROUGES LE ROUGE ASSOMMERONT, etc., etc.

Ces 32 vers fourniraient la matière d'un volume, et quel chapitre on pourrait faire avec un seul de ces vers ! celui-ci, par exemple : DE FLORE ISSUE DE SA MORT SERA CAUSE, ne dit-il pas que Louis XVI n'a pu s'en prendre qu'à lui de sa condamnation à mort ? S'il est mort sur l'échafaud, c'est qu'il a eu trop de bonté royale, et sa mort est la punition de cet excès de bonté, qui, en politique surtout, est une faute, et une faute en politique c'est souvent plus qu'un crime. Un crime n'aurait point fait tomber la France entre les mains des hommes de sang, et l'excès de bonté, cette faute habituelle du bon roi, a causé des malheurs dont Dieu seul et son Prophète peuvent connaître exactement le nombre, l'étendue et la durée. — Le vers suivant nécessiterait également un chapitre : UN TEMPS DEVANT PAR JEUNE ET VIEILLE BUEYRE. M. de Tocqueville, dans son livre *l'Ancien régime et la Révolution*, p. 261, et M. Prévost-Paradol, si on en juge par le texte de la condamnation de son livre (*la Gironde*, 25 juin 1860), ont développé cette matière longuement et ne l'ont certainement pas épuisée ; peut-être n'ont-ils rien dit d'aussi profond que le Prophète par ces simples mots : DE FLORE ISSUE DE SA MORT SERA CAUSE, UN TEMPS DEVANT PAR JEUNE ET VIEILLE BUEYRE...

La philosophie de l'Histoire est *une* chez le Prophète, parce qu'il l'appuie sur des principes invariables et qu'il ne reconnaît pas un milieu entre les honnêtes gens, et les coquins (DE CUISINE, 1e). Il n'y a pour lui que deux partis : les BLANCS et les ROUGES, et tout homme logique reconnaît cela comme lui. Béranger a dit :

Monsieur Judas est un drôle
Qui soutient avec chaleur
Qu'il n'a joué qu'un seul rôle
Et n'a pris qu'une couleur.
Nous qui détestons les gens
Tantôt rouges, tantôt blancs,
Parlons bas,
Ici près j'ai vu Judas.

Le Prophète seul peut dire où s'arrête le *blanc* et où commence le *rouge*. Combien de gens qui sont plus *blancs* qu'ils ne croient ! Combien d'autres, au contraire, qui sont *rouges* et qui se croient *blancs* ! L'étude de Nostradamus leur apprendra au juste de quelle couleur ils sont.

Le Prophète reprend la parole ; il va raconter les malheurs de la famille royale durant la Révolution (1789-1814). Son récit se trouve encore dans une des trois dernières Centuries qui, d'après sa lettre à César, SONT COMPOSÉES TOUT AU LONG, *in solutâ oratione*, LIMITANT LES LIEUX, TEMPS ET LE TERME PERFIX. J'ai cité déjà plusieurs fois ces paroles, mais on les entend toujours avec un nouveau plaisir, parce qu'elles renferment les plus étranges promesses qu'on est toujours heureux de voir remplir au-delà de son attente.

15e

Le tiers premier pis que ne fit Néron,
Vuidez vaillant que sang humain respandre,
Réédifier sera le forneron,
Siècle d'or mort, nouveau Roy grand esclandre

IX. 17.

Le Tiers-Etat devenu le premier des trois ordres fera pis que Néron. Emigrez, nobles qui portez l'épée, on en veut à vos jours ! La fournaise où Dieu laisse éprouver ses saints (*Tanquam aurum in fornace probavit electos Dominus*) sera élevée au lieu où existèrent des fours à tuiles. Le temps de la prospérité, de la païx est passé, Dieu envoie un de ses fléaux, l'exterminateur des peuples !

Le tiers premier pis que ne fit Néron...

LE TIERS. — « En 1576, aux Etats-Généraux de Blois un député dit : ... Bientôt les biens distraits du domaine seraient remplacés aux dépens du pauvre Tiers, et non aux dépens des deux autres ordres. (*Mag. Pitt.*, 1837, 187).

NÉRON. — « Et son nom deviendra dans la race future
Aux plus cruels tyrans une cruelle injure. » *Racine.*

Le nom de Néron est trois fois dans les Centuries et toujours pour désigner le Tiers au pouvoir durant la Révolution de 1789. On l'a déjà vu désigné par ces mots : FILS AGRIPPE (4e).

« 12 novembre 1793. Sergent offre à la Convention une agate qu'il estime cent mille francs : elle représente Agrippine et Néron. Un mérite particulier la distingue : elle est aux trois couleurs nationales. Il est reconnu qu'elle a été soustraite du dépôt des offrandes faites de toutes parts à la commune de Paris. » (*Journal de l'Anarchie*, III. 1220.)

« Lyon fut habité trois ans par Auguste ; sept somptueux édifices y furent élevés par Caligula. Devenu la proie des flammes, ce fut de Néron même qu'il reçut une splendeur nouvelle... Il trouva des bienfaiteurs dans les Néron et les Caligula de Rome, et sa ruine éternelle fut l'œuvre des Caligula et des Néron de la Convention. » (*Id.*, II. 967.)

« 11 mars 1793. Un tribunal criminel, extraordinaire, révolutionnaire est décrété... Les greffes de Néron et de Domitien ne présentent, il faut en convenir, rien d'aussi atrocement barbare. » (*Montgaillard*, IV. 11.)

Rome n'eut à la fois qu'un Néron ; en dehors de la Convention, la France en eut autant que de proconsuls.

Vuidez vaillant que sang humain respandre...

L'histoire dit comme le Prophète que la Révolution fut consommée le jour où le TIERS devint PREMIER en forçant les deux autres ordres à se confondre avec lui (*voir* ET LE PONT ROMPRE A TIERCE RÉSISTANCE, p. 40, *article de M. Thiers*). Le même historien avait dit avant :

« Dès le lendemain de l'ouverture des Etats-Généraux, il fut prescrit aux députés de chaque ordre de se rendre dans le local qui leur était destiné... Les députés du Tiers demandaient la vérification des pouvoirs en commun... Le clergé dans cette lutte montrait un caractère bien différent de la noblesse... Il offrit une espèce de médiation... La noblesse, au contraire, s'y refusa en ne voulant pas nommer de commissaires ; moins prudente que le clergé, doutant moins de ses droits, ne se croyant pas obligée à la modération, mais à la *vaillance*, elle se répandait en refus et en menaces... » (*Thiers*, I. 51.)

« 16 juillet 1789. On apprend le départ très précipité du comte d'Artois et de ses deux fils, les ducs d'Angoulême et de Berry, du prince de Condé, du duc de Bourbon son fils et du duc d'Enghien son petit-fils, du prince de Conti, d'un certain nombre de hauts personnages tenant à la Cour, parmi lesquels sont les Polignac et de tous les courtisans les plus en butte à l'animadversation populaire. Les princes du sang se portent à cette démarche extrême en voyant le ressentiment d'une multitude aigrie par leur opposition à la mesure conciliatrice que vient de prendre le roi (faire vérifier en commun les pouvoirs des trois ordres), et de plus soulevée, dit-on, par les partisans du duc d'Orléans ; ils quittent la France pour fuir des dangers réels en partie, mais qu'on grossit à leurs yeux afin de les éloi-

Digitized by Google

guer. Ils sont en outre déterminés par l'idée chevaleresque de rendre à Louis XVI les prérogatives du trône de Louis XIV... Le roi se voit alors isolé, sans cour... » (*Montgaillard*, II. 98.)

Le Prophète, loin de blâmer l'émigration l'encourage par ces cris. Ainsi il dit ailleurs pour le clergé et la noblesse d'Italie : VUIDEZ, VUIDEZ DE TOUS LES DEUX COTÉS, IX. 2, et il regrette qu'on ne fuie pas un danger certain, TROP GRANDE FOY PAR JEU VIE PERDUE, VIII. 100.

Réédifier sera le forneron...

FORNERON. — *Fourniron*, garçon boulanger (*Glossaire*). *Fornax*, fornel, fournaise, four, fourneau, furnas, en bas breton, forn (*Id.*). L'échafaud, dès les premiers jours de la Révolution, a été dressé en face des Tuileries et y est resté longtemps. C'est là que Louis XVI est mort, et le Prophète a connu le lieu même de cette exécution, puisqu'il a dit : LE JUSTE A MORT A TORT L'ON VIENDRA METTRE PUBLIQUEMENT ET DU MILIEU ESTEINT (42e). Des fours à tuiles existaient là de son temps; il les avait vus de ses yeux et sa vue prophétique lui avait montré là l'échafaud de Louis XVI au MILIEU de ce lieu ESTEINT, au centre de la place des Tuileries. Cette vue prophétique lui avait montré également Louis XVI revenant de VARENNES et passant sur ce lieu RETOUR CONFLICT PASSERA SUR LE THUILE (25e). Alors, pour développer sa prophétie, il a employé ici fort heureusement le mot FORNERON, qui rappelle et les fours à tuile existant autrefois en ce lieu et la fournaise où Dieu éprouve les saints.

« *Tuileries (Palais des)*. Nicolas de Neuville, sieur de Villeroi, secrétaire des finances, possédait hors de Paris une maison avec cour et jardin, dans un lieu voisin de celui où l'on fabriquait de la tuile, lieu que, dans les titres du XIVe siècle, on nommait la Sablonnière. En 1518, François Ier fit l'acquisition de cette propriété pour la donner à sa mère, Louise de Savoie, qui ne garda que peu de temps l'Hôtel des Tuileries, et le donna en 1525, pour en jouir durant sa vie, à Jean Tiercelin, maître d'hôtel du Dauphin. C'est sur l'emplacement de cette propriété que s'éleva dans la suite, par les soins de Catherine de Médicis, le vaste et magnifique château des Tuileries, après que Charles IX, par son édit du 28 janvier 1564 eut ordonné la démolition du palais des Tournelles. » (*Dict. des Origines.*)

En renvoyant son Traducteur au texte de l'Ecriture qui renferme le mot *Fornace*, Nostradamus n'ignorait pas sans doute qu'il lui donnait ainsi l'intelligence de plusieurs quatrains. Voici l'épitre et l'Evangile du commun de plusieurs martyrs pontifes, d'après la traduction qu'en donne le *Paroissien romain approuvé par S. Em. le cardinal Donnet* :

Lecture du livre de la sagesse, ch. 3. — « Les âmes des justes sont dans la main de Dieu, et les angoisses de la mort ne les toucheront point. Ils ont paru mourir aux yeux des insensés; leur sortie du monde a paru le comble du malheur, et leur séparation d'avec nous une ruine entière : cependant ils sont en paix. Dans le temps même où ils souffraient les plus rudes supplices devant les hommes, ils avaient une pleine espérance d'arriver à l'immortalité. Leur affliction a été légère et leur récompense sera grande, parce que Dieu les a éprouvés et les a trouvés dignes de lui. *Il les a éprouvés comme l'or dans la fournaise*, il les a reçus comme des victimes qui se sont sacrifiées en *holocauste*, et quand le temps sera venu, il les regardera favorablement. *Les justes brilleront comme les étincelles* qui consument les roseaux. Ils jugeront les nations, ils domineront sur les peuples, et le Seigneur règnera *éternellement* sur eux. »

Suite du saint Evangile selon saint Luc, ch. 21. — « En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Lorsque vous entendrez parler de guerre et de séditions, ne vous étonnez pas, car il faut que cela arrive d'abord; mais la fin ne viendra pas sitôt. Alors, ajouta-t-il, on verra se soulever peuple contre peuple et royaume contre royaume. Et il y aura en divers lieux de grands tremblements de terre, des pestes et des famines (*pestilentiæ et fames*) : des signes extraordinaires et effrayants paraîtront dans le ciel. Mais avant toutes ces choses, ils se saisiront de vous, vous persécuteront, vous traînant dans les synagogues et dans les prisons, et vous amèneront par force devant les rois et les gouverneurs à cause de mon nom : et cela vous arrivera pour que vous rendiez témoignage à la vérité. Gravez donc cette pensée dans vos cœurs, de ne point préméditer ce que vous devez répondre, car je vous donnerai moi-même une bouche et une sagesse à laquelle tous vos ennemis ne pourront résister, et qu'ils ne pourront contredire. Vous serez même trahis et livrés aux magistrats par vos pères et vos mères, par vos frères, par vos parents, par vos amis; on mettra à mort plusieurs d'entre vous, et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom; cependant il ne se perdra pas un cheveu de votre tête. *C'est par votre patience que vous posséderez vos âmes.* »

Citons aussi l'office d'un martyr non pontife (St-Math. ch. 10) : « En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Il n'y a rien de caché qui ne doive être révélé, rien de secret qui ne doive être connu. Dites en plein jour ce que je vous dis dans les ténèbres, et prêchez sur les toits ce qui vous aura été dit à l'oreille. Ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui ne peuvent tuer l'âme : mais craignez plutôt celui qui peut précipiter dans l'enfer le corps et l'âme. N'est-il pas vrai qu'on a deux passereaux pour une obole? Néanmoins il n'en tombe aucun sur la terre sans la permission de votre Père. Les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés. Ainsi ne craignez point : vous valez beaucoup mieux qu'un grand nombre de passereaux. *Quiconque donc me confessera et me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaîtrai aussi devant mon Père qui est dans le ciel.* »

Nostradamus appelle Louis XVI, LE JUSTE (42e) ; sa mort, L'ABOMINATION DU PREMIER HOLOCAUSTE (*Lettre à Henry II*) (le décret de mort contre les prêtres et les nobles a été porté le 13 mars 1793, après le supplice de Louis XVI); il dit des prêtres exilés : SERONT MEURTRIS ET MIS D'EUX LES SCINTILLES, QUI DE PARLER NE SERONT ESTÉ PARQUE (*Voir* les 12 quatr. 115e à 126e). *Fulgebunt justi et tanquam scintillæ in arundineto discurrent*, et *par leur patience ils ont possédé leurs âmes;* il termine les cinq quatrains 94e à 99e sur la persécution religieuse de la Révolution par ces mots : LE CORPS SANS AME PLUS N'ESTRE EN SACRIFICE, JOUR DE LA MORT MIS EN NATIVITÉ, L'ESPRIT DIVIN FERA L'AME FELICE, VOYANT LE VERBE EN SON ÉTERNITÉ, et ces mots sont la traduction du dernier évangile cité plus haut. Voilà entre autres choses ce que le mot FORNERON a fait découvrir.

Siècle d'or mort, nouveau Roy grand esclandre.

A Louis XVI succède le CASTULON MONARQUE (33e) ou la *Liberté;* mais comme il est dit de Napoléon Ier, SUCCEDERA A SACRÉE MONARCHIE (44e), on peut croire que ces mots NOUVEAU ROY désigne ce Roi d'une race nouvelle.

16e

Dans le milieu de la forest Mayenne,
Sol au Lyon la fouldre tombera,
Le grand bastard issu du grand du Maine,
Ce jour Fougères pointe en sang entrera.

IX. 19.

Le 1er août 1793, quand le Soleil est au signe du Lion, et dans le temps où les droits de Louis XVI (SOLEIL) seront passés à son frère (LYON) comme régent, la Convention, qui aura le pouvoir par le droit de *fait* et non de *naissance*, issue de la lutte du TIERS furieux contre les deux ordres privilégiés, portera un même décret qui frappera de la foudre la reine de France, citée au tribunal révolutionnaire, et les bois où l'armée royaliste cherchera un refuge. A cette époque, 2 novembre 1793, cette armée s'arrêtera à Mayenne, et le lendemain entrera dans Fougères par une ouverture qu'un des canons aura faite dans les ouvrages des Républicains.

Nostradamus sépare ce quatrain de celui qu'on vient d'expliquer, par un autre sur le règne de Louis XIII, pour éloigner ce vers facile à interpréter : LE TIERS PREMIER TIS QUE NE FIT NÉRON, de ceux-ci : CE JOUR FOUGÈRES POINTE EN SANG ENTRERA.., LE MOYNE NOIR EN GRIS DEDANS VARENNES.., et de ces mots : LE PÈRE ROY AU TEMPLE..., LES DEUX PETITS ROYAUX..., DENIS CLOISTRES; il l'a fait aussi pour rapprocher deux évènements dont l'examen fournit la leçon déjà renfermée dans ces vers : L'ÆMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS, L'ISLE BRITANNE PAR VIN, SEL EN SOLCY. (*Voir* p. 42, *la Note*). Louis XIII a vu des partis se former contre lui;

Digitized by Google

il a laissé exécuter le GRAND MONTMORENCY, et il est mort sur le trône; Louis XVI, de qui il est dit : TARD LE MONARQUE SE VIENDRA REPENTIR, DE N'AVOIR MIS A MORT SON ADVERSAIRE (41e), a plié devant la RÉSISTANCE du TIERS (44e), et il est mort sur l'échafaud. Nostradamus a connu l'un et l'autre règne (1).

Dans le milieu de la forest Mayenne
Sol au Lyon la fouldre tombera...

SOL AU LYON. — « 20 juillet, le Soleil au signe du Lion; 4 août, lever du milieu du Lion; 20 août, le Soleil au signe de la Vierge. (*Moréri*. Calendes).

(1) Le lys Dauffois portera dans Nancy,
Jusques en Flandres électeur de l'Empire :
Neufve obturée au grand Montmorency,
Hors lieux prouvez delivre à claire peine.
IX. 20.

Le roi de France, Louis XIII (le titre de Dauphin ne se donne qu'au lys de France), s'emparera de Nancy en 1633. Les Espagnols, irrités contre la France protégeant les Hollandais, surprendront Trèves le 26 mars 1635, égorgeront la garnison française, et arrêteront prisonnier l'Electeur de l'Empire, qui se sera mis sous la protection du roi de France, au mépris de ses devoirs envers l'Empereur et le corps Germanique. Sur le refus de rendre la liberté à l'Electeur, Louis XIII déclarera la guerre à l'Espagne, et, en 1639, il aura six armées sur pied, dont une en Flandre. Le grand Montmorency, amiral de France à dix-huit ans, lieutenant-général dans le Piémont, maréchal de France, gouverneur du Languedoc, le Montmorency par excellence de l'histoire, après une courte prison, aura subi une mort publique et retentissante hors des lieux fixés d'abord pour l'exécution (1632).

« Est condamné à estre *deslivré* es mains de l'exécuteur de la haute justice qui lui tranchera la teste sur un échafaud dressé à la place de Salin. » (*Texte de la condamnation de Montmorency*).. Soit clémence, soit prudence, le roi accorda que l'échafaud serait dressé dans la cour intérieure du palais. Sur l'échafaud de Toulouse, dit Henri Martin, XI. 380, finit la postérité directe des *grands Montmorency*.

LYS DAUFFOIS. — Louis XIII a régné en minorité. NEUFVE OBTURÉE. *Obturatus*, fermer, boucher, *s. ent. domus*. On dit que la prison venait d'être remise à neuf. — CLAIRE PEINE. *Clarus*, clair, manifeste, illustre. L'ablatif absolu qui ressert de la phrase rétablit l'ordre chronologique de la construction : Une prison neuve s'étant refermée sur le grand Montmorency qui sera délivré à claire peine hors lieux prouvez, le lys Dauffoy, etc.

Le plus grand des crimes aux yeux du Prophète est l'insurrection contre les pouvoirs établis par Dieu; si ce quatrain ne renferme aucun blâme contre la condamnation d'un insurgé pris les armes à la main, c'est que dans les quatrains suivants il sépare la personne inviolable du roi de celle de son ministre. Il met au pilori le cardinal qui, dans ses ennemis personnels, n'a voulu voir que des ennemis du roi.

Vieux cardinal par le jeune deceu,
Hors de sa charge se verra désarmé,
Arles ne monstres double soit aperceu,
Et Liqueduct et le Prince embaumé.
VIII. 68.

Auprès du jeune le vieux Ange baisser,
Et le viendra surmonter à la fin,
Dix ans égaux aux plus vieux rabaisser
De trois deux l'un huitième Séraphin.
VIII. 69.

Il entrera vilain méchant infame,
Tyrannisant la Mésopotamie,
Tous amis faict d'adulterine dame,
Terre horrible, noir de physionomie.
VIII. 70.

Richelieu (à l'âge de cinquante-sept ans et cardinal depuis vingt), dans les derniers jours de sa vie, sera déçu par le jeune Cinq-Mars, âgé de vingt-et-un ans, qu'il aura placé trois ans auparavant comme espion auprès de Louis XIII. Il se verra enlever sa charge du commandement de l'armée que recevra Gaston, son plus mortel ennemi. Arles, si tu ne montres de façon qu'il soit aperçu, le double du traité passé entre Gaston et le roi d'Espagne, le vieux Cardinal est perdu! Il retournera tout puissant d'Arles à Paris, où il mourra à peine arrivé, et sera embaumé. Le Prince (Louis XIII) suivra au tombeau quelques mois après celui qui éclairait chacun de ses pas.

Richelieu, chargé du gouvernement de la France, et le premier après le roi, comme *Lucifer* était le premier après Dieu, baissera devant la faveur du jeune Cinq-Mars placé auprès de lui; il le surmontera dans les derniers instants de sa vie (1642); et de trois, Gaston, de Thou et Cinq-Mars, deux subiront les supplices égaux à ceux des plus vieux conjurés, pris les armes à la main, dix ans auparavant. (1632). Ces diverses conspirations auront été découvertes par le Père Joseph, de l'ordre séraphique de saint François d'Assise. (La hiérarchie des anges étant formée de sept chœurs, dont le premier est celui des Séraphins, l'ordre séraphique de saint François fait rentrer ses membres dans un HUITIÈME chœur. HUITIÈME SÉRAPHIN).

De petite noblesse, cruel, peu jaloux de sa réputation, il pénétrera fort avant dans l'Eglise et l'Etat. Il tyrannisera la France, et en particulier Paris. (CITÉ LIBRE, CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MÉSOPOTAMIE. *Lettre à Henry II*), située entre la Seine et la Marne. Il poursuivra tous les partisans de la reine-mère, qu'il exilera à Bruxelles; la France sera difficile à habiter sous cet homme qui prendra les airs de roi (Louis XIII auprès du LIQUEDUCT n'est qu'un PRINCE. *Voir plus haut*).

Le mot LIQUEDUCT (*Lux*, lumière; *ducere*, conduire, porter; en grec, *Lukè*, lumière, tous les mots grecs qui commencent par *Luk*, sont traduits *lique*, *lyc*; *Lukaïon*, Lycée; *Lukourguos*, Lycurgue, etc...). Ce mot est le même que *Lucifer*, *porte-flambeau*, nom de l'ange déchu. Cette remarque fait qu'on applique de suite au VIEUX CARDINAL le quatrain suivant, dont le premier vers AUPRÈS DU JEUNE LE VIEUX ANGE BAISSER, ne dirait rien de plus que celui-ci, VIEUX CARDINAL PAR LE JEUNE DECEU, si le mot ANGE n'entraînait avec lui l'idée du commandement : on dit *Ange gardien*, *Ange de la France*, et le Prophète a dit : SI LA LUNE CONDUITE PAR SON ANGE (121e).

Un de ces souvenirs tout à coup évoqués, dont je parle dans l'*Introduction de la Vie de L.-Philippe*, m'a renvoyé à une citation que le lecteur ne lira pas sans étonnement :

BOUCHAVANNES. Meure le Richelieu qui déchire et qui flatte!
L'homme à la main sanglante à la robe écarlate! (CARDINAL)
ROCHEBARON. — A quoi donc sert le roi? (PRINCE)
BRICHANTEAU. Les peuples dans la nuit
Vont marchant l'œil fixé sur un flambeau qui fait,
Il est le flambeau lui; le roi, c'est la lanterne (LIQUEDUCT)
Qui le sauve du vent sous sa vitre un peu terne...
BOUCHAVANNES. Oh! puissions-nous un jour et ce jour sera beau
Du vent de notre épée éteindre ce flambeau! ..
LANGELY. Un complot! jeunes gens, songez à Marcillac!... (DIX ANS ÉGAUX)
. . . . . .
LE ROI, vivement. ... L'Etat marche au gouffre et se hâte à grands pas.
LE DUC. Ah! sire, il est guidé d'une main forte et large. (ANGE)
LE ROI. Oui, le Cardinal-*Duc* porte une lourde charge (CHARGE)
LE DUC. Sire!
LE ROI. A ses vieilles mains, je devrais l'épargner (VIEUX)
Mais Duc, j'ai bien assez de vivre sans régner!
LE DUC. Sire, le Cardinal n'est pas vieux...
LE ROI. Bellegarde,
Franchement, nul ici n'écoute et ne regarde,
Que pensez-vous de lui?
LE DUC. De qui, Sire?
LE ROI. De lui?
LE DUC. De l'Eminence?
LE ROI. Eh! oui.
LE DUC. Mon regard ébloui
Peut se fixer à peine .. Est-ce votre franchise?
LE ROI. Pourtant, point d'Eminence ici, rouge ni grise! (SÉRAPHIN)
Pas d'espion; parlez, que craignez-vous? — Le Roi
Veut votre avis tout franc sur le Cardinal.
LE DUC. Quoi
Tout franc, Sire?
LE ROI. Tout franc
LE DUC, hardiment. Eh bien, c'est un grand homme!
LE ROI. Au besoin, n'est-ce pas, vous l'iriez dire à Rome?
Entendez-vous, l'Etat souffre, entendez-vous bien!
Entre lui qui fait tout et moi qui ne suis rien. (PRINCE)
LE DUC. Ah! ..
LE ROI. Règle-t-il pas tout, paix, guerre, états, finances?
Fait-il pas lois, édits, mandements, ordonnances?
Il est le roi, dis-je! il a dissout par trahison (NOIR)
La ligue catholique... Il frappe la maison
D'Autriche qui me veut du bien, dont est la reine...
LE DUC. Sire, il sauve la France...
LE ROI. Oui, duc, il perd mon âme :
D'un bras il fait la guerre à mes parents, l'infame! (INFAME)
De l'autre, il signe un pacte aux huguenots Suédois...
Puis, si j'osais compter les têtes sur mes doigts. (TYRANNISANT)
Les têtes qu'il a fait tomber en Grève, toutes (LA MÉSOPOTAMIE)
De mes amis! Sa pourpre est faite avec des gouttes (TOUS AMIS)
De leur sang! C'est lui qui m'habille de deuil!
LE DUC. Traite-t-il mieux les siens? Epargne-t-il Saint-Prouil?
LE ROI. S'il a pour ceux qu'il aime une tendresse amère; (MÉCHANT)
Certes, il m'aime ardemment
(Brusquement, après un silence, en se croisant les bras)
Il m'exile ma mère. (DAME)
(*V. Hugo*, Marion Delorme).

Le Prophète emploie les mêmes mots et exprime les mêmes idées que le poète! et ceci plutôt pour donner la mesure de sa vue prophétique qu'un jugement trop sévère peut être du Cardinal par excellence dans l'*Histoire*.

Nostradamus a dit de la mère de Louis XIII :

La Dame grecque de beauté laïdique,
Heureuse faicte de procès innumérable,
Hors translatée en regne Hispanique,
Captive prinse mourir mort misérable.
IX. 78.

Née en ce monde par concubine furtive,
A deux haut mise par les tristes nouvelles,
Entre ennemis sera prinse captive,
Et amenée à Malings et Bruxelles.
X. 54. *Voir* VI. 74-75.

Marie de Médicis d'Italie (*Græcia major*), belle comme Laïs (la beauté de Marie de Médicis était célèbre, *Mag. Pitt.*, 1833, 289), gagnera sur Henri IV d'être sacrée; sur le prince de Condé et le duc de Soissons d'être régente; elle conservera la couronne à son fils au milieu des intrigues et des guerres de religion; se brouillera avec son fils, sera exilée, reparaîtra toute puissante à la cour. Exilée de nouveau, elle cherchera un refuge sur les terres de la monarchie espagnole. Et la veuve d'Henri-le-Grand, la mère d'un roi de France, retenue malgré elle en exil, mourra à Bruxelles, manquant de son nécessaire.

Le second quatrain s'adapte au premier par les mots PRINSE CAPTIVE, et au dernier des trois sur le VIEUX CARDINAL, par les mots NÉE PAR CONCUBINE FURTIVE et D'ADULTÉRINE DAME.—Régente après la mort d'Henri IV, puis exilée à Angoulême; puis par la mort du connétable de Luynes, replacée à la tête du conseil, elle se retirera en exil chez les Espagnols, en guerre avec la France, et elle ira à Malines et à Bruxelles.

Le Traducteur remet l'explication de ce qui est dit de la naissance de Marie de Médicis à son volume sur les rois de France, de Henri II à Louis XVI; il explique les quatrains VI. 74 et 75, de Richelieu et de Marie de Médicis.

Digitized by Google

« Le 1er août 1793, Barrère fait à la Convention un rapport sur les mesures que le Comité de Salut-Public a cru devoir prendre au milieu de ces circonstances difficiles. Ces mesures consistent dans quatre lois principales et dans des dispositions concernant le *procès de la Reine*, l'exil des princes de Bourbon, *l'entretien des enfants de Louis XVI, et les tombeaux de ses ancêtres.*

» 1° Marie-Antoinette est renvoyée au tribunal révolutionnaire ; elle sera transférée sur-le-champ à la Conciergerie. (*Cette prison est le premier degré de l'échafaud*). Tous les individus de la famille des Capets (*Bourbons*), seront déportés, à l'exception des deux enfants de Capet et de ceux qui sont sous *le glaive* de la loi. Elisabeth ne sera déportée qu'après le jugement de Marie-Antoinette. La dépense des deux enfants de Louis Capet sera réduite à ce qui est nécessaire pour l'entretien et la nourriture de deux individus. Les tombeaux des ci-devant rois qui sont à Saint-Denis ou dans les autres églises seront détruits *le 10 août*.

» 2° *La garnison* de Mayence *sera transportée en poste* dans la Vendée. Il y sera envoyé par le ministère de la guerre des matières combustibles de toute espèce pour incendier les bois, les taillis, les genêts ; les forêts seront abattues ; les repaires des brigands seront détruits ; les récoltes seront coupées par des compagnies d'ouvriers pour être portées sur les derrières de l'armée, et les bestiaux seront saisis ; les enfants et les vieillards seront conduits dans l'intérieur.

» 3° Les biens de toutes les personnes qui ont été ou qui seront hors la loi, appartiennent à la République.

» 4° Tous les parcs, jardins, enclos, maisons et édifices qui porteraient des armoiries, seront confisqués au profit de la nation.

» 5° Les étrangers des pays avec lesquels la République est en guerre, et non domiciliés en France avant le 14 juillet 1789, seront mis sur-le-champ en état d'arrestation, et le scellé sera apposé sur leurs papiers, caisses et effets. » (*Montgaillard*, IV. 65).

FOULDRE. — Cette figure était employée avec complaisance dans ce moment là même par les terroristes.

« Collot d'Herbois et Fouché écrivent de Lyon à la Convention, 12 octobre : « Les démolitions sont trop lentes, il faut des moyens plus rapides à la vengeance républicaine. L'explosion de la mine et l'activité de la flamme peuvent seules exprimer la toute puissance du peuple : sa volonté ne peut être arrêtée comme celle des tyrans ; elle doit avoir les effets du *tonnerre*. » (*Montgaillard*, n° 104). « Fouché à Collot d'Herbois, en mission à Toulon : « Exerçons la justice à l'exemple de la nature ; vengeons-nous en peuple ; frappons comme *la foudre*, et que la cendre même de nos ennemis disparaisse du sol de la Liberté... Nous envoyons ce soir 213 rebelles sous le feu de *la foudre*. » (*Idem*, 108). « Les représentants du peuple envoyés dans Commune-Affranchie (Lyon), pour y assurer le bonheur des peuples, etc., au Comité de Salut-Public, 11 mars 1794 : « Citoyens collègues, la justice aura bientôt achevé son cours terrible dans cette cité rebelle. Il existe encore quelques complices de la révolte lyonnaise : nous allons les lancer sous la *foudre*. » (*Idem*, 109).

Le Traducteur, dans ces mots SOL AU LYON, voit le pouvoir qui passe du frère SOLEIL au frère LYON, des TROIS FRÈRES DE FRANCE ayant LUNE, LYON, SOLEIL EN MARQUE (32e–33e). Nostradamus emploie l'astronomie ou l'astrologie moins qu'on ne croit, et ces mots SATURNE, MARS, LYON, etc., etc., désignent souvent les plus hauts personnages historiques. Ces mots entre autres : SOL MARS CONJOINCT AU LYON, puis MARMANDE, VIII. 2, et L'AN QUE SATURNE EN EAU SERA CONJOINCT AVEC SOL, IV. 86, ne s'interprètent pas par l'astronomie. Le Prophète a pu cependant faire, comme on dit, d'*une pierre deux coups*. C'est ce qu'il semble avoir fait ici : SOL AU LYON.

Le grand bastard issu du grand du Maine...

BASTARD. — Voir *Vie de L.-Philippe*, p. 23 et 76, ce qui est dit de ce mot pris six fois sur huit dans Nostradamus, pour désigner un gouvernement de *fait* et non de droit de *naissance*. — ISSU DU GRAND DU MAINE, Μηνις, colère, Μαινη, de Μαινομαι, être saisi de fureur, s'agiter avec fureur, être fou, délirer, être insensé (*Lexique*). L'Assemblée nationale a été insensée, colère, et la Convention, née d'elle, a tenu de sa mère, comme en peut faire juger le décret : DANS LE MILIEU DE LA FOREST MAYENNE, SOL AU LYON LA FOULDRE TOMBERA, et le fait de FOUGÈRES, résultat de ce décret. La Convention est LE GRAND BASTARD ; en proclamant la République, elle a consommé l'usurpation de pouvoirs. Le Prophète appelle la France de cette époque LA DAME INSENSÉE (194e), il la dit d'EAU AFFOLÉE (93e), et il emploie le mot MESNIE, Μηνις, *colère*, pour la colère de Napoléon Ier contre les Anglais : MERVEILLEUX FAICTS PAR CELLE GRAND MESNIE (130e).

Ce jour Fougères pointe en sang entrera.

« Le 3 novembre 1793, en approchant de Fougères, nous sûmes que la ville avait été prise après un combat qui avait été meurtrier pour les Républicains. Ils avaient fait quelques remparts en terre devant l'entrée, et nos gens avaient fait dans ces fortifications *une ouverture* où un seul cheval pouvait passer. Ainsi, il y avait beaucoup d'encombrement à notre arrivée. On nous dit qu'il fallait bien deux heures avant que la voiture pût entrer dans la ville, il était même presque impossible de passer à cheval. On me supplia de m'en aller à pied. » (*Mém. de M. de La Rochejaquelin*, p. 318).

Dans cette voiture était le corps du généralissime de l'armée vendéenne, du brave Lescure. — Ce mot FOUGÈRES seul répand le plus grand jour sur tout le quatrain.

17e

De nuict viendra par la forest de Reines,
Deux pars vaultorte Herne la pierre blanche,
Le moyne noir en gris dedans Varennes,
Esleu cap cause tempeste, feu, sang tranche.
IX. 90.

De nuit, par la porte que la reine aura fait garder, sortiront deux époux en fuite : la reine souche et pierre fondamentale du parti blanc, et le monarque, roi légitime, vêtu de gris. Ils seront arrêtés dedans Varennes. Le Capétien, élu roi constitutionnel, causera une tempête terrible par sa fuite ; le feu de la sédition plus vif que jamais lui fera trancher la tête.

De nuict viendra par la forest de Reines...

FOREST DE REINES. — Il n'existe pas de forêt de ce nom. Nostradamus qui vient d'employer dans le quatrain précédent le mot MAINE dans le sens du mot grec Μαινη, emploie ici le mot FOREST dans le sens du mot latin *fores*, porte, *fores cœcæ*, porte secrète. (*Wailly*).

« La reine s'était chargée des préparatifs depuis Paris jusqu'à Châlons, et M. de Bouilly depuis Châlons jusqu'à Montmédy... La reine s'était assurée une *porte dérobée* pour sortir du château. La famille royale devait voyager sous un nom étranger, et avec un passeport supposé. Tout était prêt pour le 20 ; cependant une crainte fit retarder le voyage jusqu'au 21, délai qui fut fatal à cette famille infortunée... Le 20 juin, *vers minuit*, le roi, la reine, Madame Elisabeth, Madame de Tourzet, gouvernante des enfants de France, *se déguisent* et sortent successivement du château. (*Thiers*, I. 309).

Deux pars vaultorte Herne la pierre blanche...

DEUX PARS. — Mari et femme. Le mot PARS a son équivalent en français dans le mot *moitié* pour *épouse*. La racine du mot PARS est sans doute *pario*, *partum*, engendrer. Nostradamus a dit de Louis XVI : LE PART SOLUZ MARRI SERA MILTRÉ (24e). — VAULTORTE. Ce mot a la même signification que *vau-de-route*, en désordre, précipitamment : fuir à vau-de route (*N. Landais*). *Voltor*, vautour (*Glossaire*). Le quatrain (12e) expliqué plus haut, et qui renferme ces mots : PAR HAUTE VOL DRAP GRIS VIE FAILLIE, dans son récit de cette même arrestation de Louis XVI à Varennes, donne la valeur de ce mot. Les deux époux en fuite ont pris un VOL semblable à celui de l'oiseau subitement effrayé, et qui va par bonds et en tous sens ; VOL TORTE, *torte*, 1° de travers ; 2° *fig.*, d'une manière embarrassée. Le plus grand nombre des éditions ont VOLTORTE et non VAULTORTE. — HERNE. Ce mot est l'anagramme de REINE, comme ERGASTE est celui de *Estrage*, *estrange*, et NOIR celui de *Roi* par le changement d'une lettre en une autre, ou le retranchement ou l'adjonction d'une seule lettre, et toujours en formant un nouveau mot. HERNE est pour REINE et pour Ερνος, plante,

Digitized by Google

branche (*Lexique*). Les sept enfants de Henri II sont dits LES SEPT RAMEAUX, VI. 11. Louis XVI est dit DE FLORE ISSU (8e), et le duc de Bordeaux : L'HÉRITIER ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LIS (*Vie de L.-Philippe*, p. 34). La Reine est la souche de la famille, Ερνος.

LA PIERRE BLANCHE. — « A la décoration du pont Notre-Dame, à Paris, pour l'entrée de Charles IX, en 1571, on remarquait une pierre carrée, signifiant stabilité et fermeté très assurée. » (*Mag. Pitt.*, 1846, 342).

Nostradamus a dit de l'Eglise, dépouillée pendant treize ans, de son pouvoir temporel, mais conservant un pouvoir spirituel plus respecté que jamais : DEMOURRA ASSIS SUR LA PIERRE CARRÉE (*Voir* V. 73 à 82). Jésus-Christ a dit à Pierre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre j'établirai mon Eglise. » Et il est dit du juste : « Ce saint a combattu jusqu'à la mort pour la loi de son Dieu, il n'a point tremblé devant les paroles des impies parce qu'il avait pour fondement une pierre inébranlable (*Commun d'un martyr*). On pourrait tirer de la vie et de la mort de Marie-Antoinette l'explication de ces mots : LA PIERRE BLANCHE ; mais leur position dans ce quatrain, et en particulier après le mot HERNE, Ερνος, *souche*, leur fait exprimer ceci : La Reine, le fondement de la légitimité. (Le mot BLANC, dans Nostradamus, est toujours entendu de la légitimité).

Le moyne noir en gris dedans Varennes...

MOYNE. — Ce mot a la même racine que le mot *monarque*, Μονος, seul, et Nostradamus par ce vers : D'HÉROIC SANG DE MOYNE VETUSTIQUE, I. 85, désigne le monarque Louis XIII, devenu dans sa vieillesse père de Louis XIV et du Masque de Fer (*Voir* p. 42), et par cet autre : MOYNE MOINESSE, D'ENFANT MORT EXPOSÉ, il désigne encore un monarque et son épouse.

NOIR. — On voit, *Vie de L.-Philippe*, p. 13, que cette anagramme du mot ROI est employée souvent par Nostradamus.

EN GRIS. — Le quatrain 12e sur le même évènement dit : PAR HAULTE VOL DRAP GRIS VIE FAILLIE. Le gris était la couleur la plus ordinaire des habits à cette époque, et les gravures représentent Louis XVI à Varennes avec un vêtement de couleur fort claire (*Voir Histoire de la Révolution*, par M. Thiers). Mais comme le Prophète a dit de la reine : HERNE LA PIERRE BLANCHE, en employant le mot BLANCHE, non pour les couleurs des vêtements de la reine, mais pour exprimer qu'en elle repose l'espoir de la légitimité ; peut-être que le mot GRIS est ici, comme dans tous les autres quatrains, pour *roi de France*. En effet, Louis XVIII est désigné par le mot GRIS : GRIS ET BUREAU DEMIE OUVERTE GUERRE, DE NUICT SERONT ASSAILLIS ET PILLEZ (180e) ; le duc de Bordeaux, *le roi sans conteste en* 1830 (voir *Vie de L.-Philippe*, p. 29 et 35) est appelé GRIS OYSEAU ; le NOIR BLANC du quatrain VII. 2 est encore un roi de France. Il est dit qu'au moment de la Révolution, les églises de la monarchie très chrétienne changeront leurs couleurs de NOIR ET BLANC DES DEUX ENTREMELÉE (*gris*) contre les couleurs de la Révolution : ROUGES ET JAUNES LEUR EMBLERONT LES LEURS (93e). — Victor-Emmanuel est le NOIR ROUGE ou le roi démocrate des quatrains sur Napoléon III, VI. 20. — Tous les quatrains où se trouvent le mot GRIS ou des expressions équivalentes sont interprétés déjà et tous de faits concernant la légitimité.

DEDANS VARENNES. — Les trois dernières Centuries doivent LIMITER LES LIEUX (*fin de la lettre à César*).

ESLEU CAP. — Le Capétien de LA GRAND CAPPE TROUBLÉE, *Roi de France* dans la première partie de son règne : APRÈS LE FAICT SERA FÉLICITÉ (3e), est ESLEU *Roi des Français* dans la seconde partie : AU CHEF MENÉE LE SECOND FAICT TRAHY (5e), et alors TRAHY SERA TILTRÉ (25e).

« Le 14 juillet 1790, anniversaire de la prise de la Bastille, à la fête de la Fédération, Louis XVI debout, la main étendue vers l'autel dit : Moi, *Roi des Français*, je jure d'employer le pouvoir que m'a délégué l'acte constitutionnel de l'Etat, à maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale, et acceptée par moi. » (*Thiers*, I. 265.)

CAUSE TEMPESTE. — On a vu : DE SA MORT SERA CAUSE (8e) ; PAR LES TROIS FRÈRES LE MONDE MIS EN TROUBLE (7e) ; voir RETOUR CONFLICT PASSERA SUR LE THUILE (15e), ou le retour de Varennes.

FEU, SANG TRANCHE. — Le mot FEU est employé souvent dans les Centuries pour l'effervescence, l'ardeur des esprits. Deux autres quatrains déclarent comme celui-ci que la fuite à Varennes a causé la mort de Louis XVI : PAR HAULTE VOL DRAP GRIS VIE FAILLIE (12e), DE SON SANG PORTANT LONG NOM PAR FUITE INJUSTE RECEVRA SON SUPPLICE (27e). Les quatrains donnent tous les détails de cette fuite et de cette mort (*Voir le quatrain* 27e).

18e

Au temple haut de Bloys sacre Salonne,
Nuict pont de Loyre prelat, Roy pernicant,
Curseur victoire aux marests de la Lone,
D'où prelature de blancs abormeant.

IX. 21.

En France, du côté de Blois, une sainte insurrection se terminera par le passage de la Loire à gué la nuit, le roi de France se tuant lui-même. La victoire de la Liberté dans les marais de la Vendée, que le flux et le reflux entretiennent, aura déterminé cette marche en avant des blancs abattus et déconcertés, cherchant un refuge hors de leur pays.

Au temple haut de Bloys sacre Salonne...

TEMPLE HAUT. — On a vu, *Vie de L.-Philippe*, p. 13 et 80, que les Augures appelaient *Templum* la partie du ciel qu'ils désignaient pour y chercher leurs oracles et que Nostradamus, prophétisant sous le ciel de la France et pour la France, désigne ce pays par le mot TEMPLE.

« Les Augures donnaient le nom de TEMPLE aux endroits du ciel qu'ils désignaient pour observer le vol des oiseaux, et leur formule était celle-ci : *Templa tesqua sunto.* » (*Dict. de Trévoux.*)

« *Templum* accipi solet pro regione in terris aut agro qui certo carmine ab augure lituo finitus et notatus consecratusque esset, unde in omnes cœli partes liber erat aspectus. » (*Lexicon Jacobi Facciolati.*)

BLOYS. — Du temps de Nostradamus la cour se tenait le plus souvent à Blois, « ville nommée, dit Moréri, la *ville des rois*, et dont les premiers comtes étaient de la famille de Hugues Capet. » Le Prophète ici désigne la France par ces mots : AU TEMPLE HAUT DE BLOYS. Il a dit par deux fois : LE ROY DE BLOYS DANS AVIGNON REGNER, VIII. 38 et VIII. 52, et d'un souverain de France : MOURANT VOUDRA COUCHER EN TERRE BLÉSIQUE, IV. 77. — *Blesia*, Blois (*Wailly*).

SACRE SALONNE et deux quatrains plus bas SAINCT SALONNE. — Le tombeau de Nostradamus porte : *Obiit Salone*, il mourut à Salon. On verra (32e) le nom TARASC (*Tarascon*) employé pour Ταραξις, agitation, trouble (*Lexique*). Ici SALONNE (*Salon*) est pour Σαλος, *au fig.* trouble, agitation (*Lexique*). — Le Sénat romain était nommé le *Sacre Sénat* (*Moréri*, Rome) ; SACRE, de *sacer, sacra*, sacré (*Wailly*) ; la Ligue s'est nommée la Sainte-Ligue, la Sainte-Union. Il y a eu la Guerre-Sainte, la Sainte-Alliance ; M. Guy, historien de Napoléon III, parlant de l'affaire de Strasbourg a dit : « Rien n'avait échappé à la sainte contagion, » p. 62 ; et Mazzini a écrit en 1852 aux comités propagandistes : « Les discoureurs ont perdu la France, ils perdront l'Europe, si une sainte réaction ne s'opère pas contre eux dans le sein du parti. » (*Guy*, p. 519.) — Le Prophète employant les noms de lieux

Digitized by Google

pour la signification du mot grec qu'ils rappellent, oppose à la Révolution TARASC (32e) la Sainte Insurrection SACRE SALONNE; sans proclamer pourtant que l'insurrection est le plus saint des devoirs. Les villes de Tarascon (*Tarasc* sur la carte de Strabon) et de Salon, qui ont reçu leur nom grec d'une colonie phocéenne, sont dans le même département et fort rapprochées l'une de l'autre.

Le lecteur sera émerveillé du développement que prend la Prophétie par l'explication du mot TARASC; ce qu'on lit dans Moréri à la suite du mot SALONE est déjà propre à le frapper, quoique SALONE ne soit pas SALON de France.

« SALONE, *Salona*, ville ruinée de la Dalmatie, est renommée dans les écrits des anciens et célèbre par la retraite de l'empereur Dioclétien. *Salone tenait le parti de César dans la guerre civile...* Les habitants assiégés par Octavius pour Pompée se défendirent avec tant d'opiniâtreté, que ne voulant point se rendre, ils mirent leurs esclaves en liberté, et leur firent prendre les armes. Des cheveux de leurs femmes ils firent des cordes pour servir aux machines de guerre; et après avoir mis toutes les femmes sur les remparts pour faire montre, ils firent une sortie, dans laquelle ils contraignirent les ennemis de lever le siége. »

Nuict pont de Loyre prelat, Roy pernicant..

NUICT. — Dans ce quatrain la construction de la phrase est latine et presque tous les mots sont ou latins ou grecs : NUICT est pour *dans la nuit*.

PONT DE LOYRE pour *pont naturel de la Loire* ou *un gué* qui permet comme un pont d'aller d'une rive à l'autre.

PRELAT comme PRELATURE, d'un des vers suivants, est pour *prælatus*, porté devant (*Wailly*). Il est dit : LE COUP VOULANT PRELAT CREVERA L'ŒIL, III. 41 (quatrain sur le prince de Condé tué de sang-froid d'un coup de pistolet à la tête par Montesquiou après la bataille de Jarnac).

PERNICANS, de *pernecans, perneco*, tuer. Il a été dit de Louis XVI : DE FLORE ISSUE DE SA MORT SERA CAUSE (8e), et il est dit du même roi deux quatrains plus bas : SACRIFIANT, SACRERA FUM. DE FESTE, Louis XVI au Temple en se vouant à la mort y vouera son fils, FUM. φυμα, rejeton (*Lexique*).

Curseur victoire aux marests de la Lone...

CURSEUR, *cursor*, conducteur de char (*Wailly*). La liberté étant représentée par une femme vêtue de la *Castula* et ayant auprès d'elle un *char* à joug brisé, Nostradamus qui a désigné l'époque révolutionnaire de 1792 à 1804 par ces mots : LA COURSE DU CASTULON MONARQUE (33e), SAULT CASTALLON (56e), SAULT CASTULUM (*Lettre à Henry II*), désigne ici le même gouvernement par le mot CURSEUR, *qui conduit un char*.

MARESTS. —La Vendée proprement dite ou la Vendée insurgée comprend la Plaine, le Bocage et le Marais.

« En se rapprochant de la mer, le terrain s'abaisse, se termine en *marais salins* et se trouve coupé partout d'une multitude de petits canaux qui en rendent l'accès presque impossible. C'est ce qu'on appelle le *Marais*. » (*Thiers*, IV. 175.)

On introduit l'eau dans les *marais salants* lorsque la mer est haute, et on attend que la mer soit basse pour renouveler l'eau qui a déposé le sel; or le soleil et la *Lune* par leur attraction, est-il dit dans la *Connaissance des Temps*, occasionnent les marées.

LONE est pour *Lune*, afin de rimer avec SALONNE. RÉPONDRA QUELQU'UN QUI AURAIT BIEN BESOIN DE SOY MOUCHER, LA RITHME ÊTRE AUTANT FACILE, COMME L'INTELLIGENCE DU SENS EST DIFFICILE (*Lettre à Henry II*).

D'où prélature de blancs abormeant.

PRÉLATURE. — La marche des royalistes a été indiquée déjà par les mots SACRE SALONNE PRELAT NUICT PONT DE LOYRE. Le Prophète insiste pour faire connaître que la cause de cette marche des BLANCS est la VICTOIRE de la *Liberté* dans le *Marais*.

BLANCS. — Durant la Révolution, BLANCS ET ROUGES JUJERONT A L'ENVERS (29e). Ce mot est dix-sept fois dans les Centuries et toujours pour la Légitimité.

ABORMÉANT.—*Abormeant*, triste, accablé, déconcerté (*Glossaire*). Ce mot vient de απο, du côté de, hors de, et de ορμεω, aborder, mouiller dans une rade, être en station (*Lexique*.) Le double sens qu'offre ce mot peint l'état des esprits en Vendée. Les blancs désolés laissent leur pays, pensant trouver de l'autre côté de la Loire un abri contre les républicains; ils y trouveront FOUGÈRES POINTES EN SANG ENTRERA (*Voir plus haut*, 16e.)

« Une autre révolte bien plus générale avait éclaté dans le *Marais* et le département de la Vendée... L'insurrection s'étendait dans le *Marais* depuis les environs de Nantes jusqu'aux Sables, et dans l'Anjou et le Poitou jusqu'aux environs de Viviers et de Parthenay... *Tout le Marais* voulut être commandé par Charette... » (*Thiers*, IV. 182-185.)

« Décret du 1er août : La garnison de Mayence sera transportée en poste dans la Vendée. » (On a vu dans un des quatrains qui précède celui-ci et qui fait partie du même récit : SOL AU LYON (1er août) ....CE JOUR FOUGÈRES, etc.)

« La garnison de Mayence arriva dans la Vendée, mais comme la colonne qui posséderait les Mayençais devait prendre *une offensive plus décisive* et refouler les Vendéens sur les autres colonnes, il s'agissait de savoir sur quel point il était le plus utile de rejeter l'ennemi (V. 244). Les Mayençais furent attachés à l'armée de Brest et la principale attaque dut être dirigée de la Basse sur la Haute-Vendée (*du Marais sur le Bocage*). Le plan de campagne fut signé (2 septembre) et on promit de partir à un jour donné de Saumur, Nantes, les Sables et Niort (247). Canclaux, général de l'armée de Brest, partant de Nantes devait descendre la rive gauche de la Loire, tourner autour du vaste lac de Grand-Lieu, balayer la Vendée inférieure, remonter vers Mâchecoul, et se trouver à Léger le 11 ou le 13. Son arrivée sur ce point était le signal du départ pour les colonnes de l'armée de La Rochelle, chargées d'assaillir le pays par le midi et l'est... Le 9, Canclaux se mit en mouvement; la colonne de Mayence dont Kléber commandait l'avant-garde, et Auber-Duboyet le corps de bataille, chassa tous les ennemis devant elle (269). (Les colonnes de La Rochelle n'ayant pas opéré à temps, les succès de Canclaux furent compromis.)

» La Convention réunit les deux armées de Brest et de La Rochelle en une seule. *La Convention nationale à l'armée de l'Ouest* : Soldats de la Liberté! (CURSEUR) Il faut que les brigands de la Vendée soient exterminés avant la fin du mois d'octobre! le salut de la patrie l'exige; l'impatience du peuple français le commande, son courage doit l'accomplir. La reconnaissance nationale attend à cette époque tous ceux dont la valeur et le patriotisme auront affermi sans retour la *Liberté* et la République (299).

Après quelques engagements, Charette se retira dans l'île de Noirmoutiers. « Les malheureux chefs de la Haute-Vendée étaient pressés de tous les côtés. Les colonnes républicaines qui devaient se réunir à Bressuire, s'y trouvaient à l'époque fixée. Le 9, prise de Chatillon par les républicains, le 11, reprise de cette ville par les royalistes... le 15 au soir, toutes les troupes républicaines bivouaquent devant Cholet. Le 18, bataille de Cholet, défaite des royalistes. Elbée, Bonchamp tombent blessés à mort. 80,000 individus, femmes, enfants, vieillards, hommes armés, étaient au bord de la Loire avec les débris de ce qu'ils possédaient... La Vendée, signalée par vingt combats héroïques, est aujourd'hui vaincue, fugitive et désolée... les représentants écrivent à la Convention : *La Vendée n'est plus.* » (*Thiers*, V. 349-360.)

« MM. de Talmont et d'Autichamp avaient réussi dans leur entreprise sur Varades; ils en avaient chassé les Bleus, et le passage de la Loire était assuré. Dès le 17, une foule de soldats s'étaient enfuis sans s'arrêter jusqu'à Saint-Florent. Pendant toute la NUIT, les Vendéens s'étaient portés sur ce point. Ainsi, lorsque le 18 au matin les officiers arrivèrent, le passage était commencé... M. d'Autichamp trouva les Vendéens maîtres d'Ancenis. L'armée de M. de Lyrot, *après avoir passé la rivière à gué* en face de cette ville, l'avait courageusement attaquée et emportée. Ce fut là qu'on fit passer les canons et les caissons; on emmena aussi les bestiaux. Le passage s'acheva pendant la NUIT. » (*Mémoires* de M. de Larochejaquelein, 277-287.)

Digitized by Google

19e

Roy et sa cour au lieu de langue halbe,
Dedans le temple vis à vis du palais,
Dans le jardin Duc de Mantor et d'Albe,
Albe et Mantor poignard langue et palais.

IX. 22.

Louis XVI et sa cour se fixeront au lieu où règneront déjà des hâbleurs. Ceux-ci, comme Albion, qui voulut empêcher Hercule, privé de ses flèches, de passer le Rhin, voudront empêcher Louis XVI, privé de toute défense, de passer ce même fleuve, et le renfermeront dans la tour du Temple, vis-à-vis le palais des Templiers. Dans le jardin de cette prison, il y aura le Duc Normant ou de Normandie, le Duc blanc par excellence. Les décrets de l'Assemblée et l'état de la prison causeront des douleurs poignantes à ce Normant blanc.

Roy et sa cour au lieu de langue halbe...

Le Prophète, qui a vu la cour de France demeurer à Blois, a su que Louis XVI, entraîné de Versailles à Paris, se fixerait dans cette capitale : A SOUSTENIR LA GRAND CAPPE TROUBLÉE, POUR L'ESCLAIRCIR LES ROUGES MARCHERONT (9e); qu'au retour de Varennes il irait aux Tuileries : RETOUR CONFLICT PASSERA SUR LE THUILE (25e), et que le pouvoir tomberait aux mains d'hommes habiles à discourir, mais non à gouverner : REGNES LIVREZ A PRUDENS INCAPABLES (100e à 106e). *Prudens in disserendo. Cic,* qui discute habilement (*Wailly*).

Le mot HALBE est certainement pour *hâble,* hâbler, parler beaucoup avec vanterie; *hâbleur,* celui qui *hâble* (*N. Landais*).

« 14 juillet 1789, prise de la Bastille. 16 juillet, Necker est rappelé avec ses trois collègues démissionnaires. Le maréchal de Broglie, le duc de la Vauguyon, ministres depuis cinq jours, se retirent. 17 juillet, Louis XVI se rend à Paris. Arrivé à l'Hôtel-de-Ville, il fut harangué par M. Bailly, qui, entre autres phrases académiques, s'écria : « Sire, Henri IV avait reconquis son peuple ; ici, c'est le peuple qui a reconquis son roi. » La citation manquait à la fois d'esprit, de justesse et de convenance ; car le peuple de Paris n'avait rien conquis : le roi avait tout livré, et s'était remis lui-même entre les mains de la Révolution, qu'il n'avait su prévoir, ni prévenir, ni diriger, ni combattre. M. de Lally-Tollendal trouvait une belle occasion d'exercer son éloquence ; il ne l'évita pas, et se mit promptement en devoir de haranguer le roi, ou plutôt le peuple ; il s'écria : « Eh bien, citoyens! êtes-vous contents, satisfaits? Le voilà ce roi que vos cœurs appelaient ; le voilà ce roi qui vous a rendu vos Assemblées nationales ; le voilà ce roi-citoyen !... » M. de Lally-Tollendal ne pouvait, ce semble, avoir une sensibilité plus malheureuse dans le choix de ses expressions, et cette paraphrase de l'*Ecce homo* dans la passion de Jésus-Christ, était peu propre à porter la consolation dans le cœur du vertueux et si infortuné monarque... » (*Montgaillard,* IV. 101).

A la suite des journées des 5 et 6 octobre 1789, le roi et sa cour se fixèrent à Paris. Le pouvoir resta longtemps à la LANGUE HALBE.

» Eh bien! Lefebvre, dit Bonaparte, faisant le *dix-huit brumaire,* vous l'un des soutiens de la République, voulez-vous la laisser périr dans les mains de ces *avocats*? Unissez-vous à moi pour m'aider à la sauver... » « Oui, reprit Lefebvre, tout ému, jetons les *avocats* à la rivière! » (*Thiers,* X. 481).

« Pourquoi, au contraire, dit Napoléon III (29 mars 1852), en 1851, la France applaudit-elle à la chute de ce même régime parlementaire? C'est que les Chambres avaient abusé de l'influence qui leur avait été donnée, et que voulant tout dominer, elles compromettaient l'équilibre général. »

Nostradamus tient trop peu à la rime pour avoir mis HALBE à la place de *hâble* sans autre raison. De *hâble* il a fait l'anagramme HALBE, qui rappelle le nom Albion.

« Albion et Bergion, fameux géants, enfants de Neptune. Ils eurent l'audace d'attaquer Hercule, parce qu'il n'avait point ses flèches, et voulurent l'empêcher de passer le Rhin; mais Jupiter les accabla d'une grêle de pierres. » (*Chompré*).

Paris n'a point consenti à la fuite de Louis XVI, et le Prophète l'a su, car il a dit : LA VILLE ROUGE N'Y VOUDRA CONSENTIR (12e) ; les rapprochements que le mot HALBE fait naître sont continués pour les évènements qui amenèrent la Restauration à la suite des maux dont Dieu accabla la France. Le Prophète a dit : PIERRES PLOUVOIR (197e) et LA PIERRE EN L'ARBRE (203e).

Dedans le temple vis à vis du palais...

TEMPLE. — Nostradamus, avons-nous dit, désigne la France par le mot TEMPLE; mais ici, en ajoutant après TEMPLE ces mots, VIS A VIS DU PALAIS, et en disant dans le quatrain suivant LE PERE ROY AU TEMPLE, et dans le quatrain qui vient après : SUR LE PALAIS AU ROCHIER DES FENESTRES SERONT AVIS LES DEUX PETITS ROYAUX, il amène le lecteur le moins crédule à avouer que le mot TEMPLE pourrait bien désigner ici la maison du Temple, après d'autres quatrains encore où l'on a vu : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON... CE JOUR FOUGÈRES POINTES EN SANG ENTRERA... VIENDRA DEDANS VARENNES... ESLEU CAP. CAUSE TEMPESTE, FEU, SANG TRANCHE, etc., etc.

« TEMPLE (le), édifice situé rue de ce nom, à Paris, servait d'abord de demeure au grand-prieur des Templiers. Au treizième siècle, l'enclos du Temple s'était considérablement accru par des acquisitions de terrain, et embelli par des bâtiments magnifiques pour le temps. On nommait l'ensemble et ses dépendances *Ville neuve du Temple.* La tour du Temple, bâtie en 1212, par frère Hubert, trésorier des Templiers, se composait d'un édifice carré, formé de très épaisses murailles, et dont les quatre angles étaient munis de tourelles... Le 11 août 1792, Louis XVI fut enfermé dans cette tour avec sa famille... Elle fut abattue en 1811. L'enclos du Temple était vaste ; le prieur y avait un *palais* et jouissait dans cet enclos d'une juridiction indépendante... Dans les années 1812 et 1813, il fut embelli et magnifiquement disposé pour le ministère des cultes ; mais les évènements de 1814, ont fait changer la destination de cet édifice... » (*Dict. des Origines*).

VIS A VIS DU PALAIS. — On vient de lire que dans l'enclos de la tour du Temple il y avait un PALAIS; il est parlé encore de ce palais dans le quatrain suivant : SUR LE PALAIS AU ROCHIER DES FENESTRES SERONT AVIS LES DEUX PETITS ROYAUX.

Dans le jardin Duc de Mantor et d'Albe...

DANS LE JARDIN. — « Louis XVI se fit le législateur de sa prison... Le lever de la famille royale était fixé à six heures... A une heure, quand le temps le permettait, le roi et sa famille se promenaient dans le jardin. » (*Proyart,* IV. 345).

DUC DE MANTOR ET D'ALBE. — Aucun Duc n'a porté les deux titres de Mantoue et d'Albe, villes fort éloignées l'une de l'autre. La première de ces villes est nommée MANTOUE et non MANTOR dans un quatrain (69e), et ses habitants GENT MANTUANE, III. 42. Le Prophète a donc connu le vrai nom de Mantoue. En répétant coup sur coup le mot MANTOR, ce qu'il ne fait nulle part pour aucun mot, et malgré ce qu'il a dit de son style, N'Y MESLANT RIEN DE SUPERFLU (*Lettre à Henri II*), MOINS ATTEINCT D'INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ (*Lettre à César*), il a exprimé clairement que cette expression est très étudiée, et que le Traducteur devra s'y arrêter.

MANTOR est l'anagramme de NORMANT, en redoublant l'N.

« Louis XVII, fils de Louis XVI, né à Versailles le 27 mars 1785, reçut à sa naissance le titre de duc de Normandie. » (*Feller*).

« En 1786, Louis XVI allant en Normandie, après avoir embrassé son épouse et ses autres enfants au milieu des acclamations de la multitude, prit entre ses bras le jeune duc de Normandie, et dit à l'enfant qui lui souriait : « Embrasse-moi aussi, mon petit *Normand,* je vais voir ton pays. » (*Proyart,* I. 236).

ALBE. — Nostradamus qui vient de jouer sur le nom de Mantoue, joue ici sur le nom d'Albe. *Albus, alba,* blanc (*Wailly*).

« Les Romains portaient en public une robe dont la couleur était ordinairement *blanche* (*albus color*), différente du blanc qu'ils appe-

Digitized by Google

laient *candidus*... Les jours de fêtes, ils portaient des robes plus blanches qu'à l'ordinaire, et on disait alors qu'ils étaient *albati*... On disait *homo albus*, pour signifier un honnête homme. » (*Coutumes des Romains*, 304).

Les mots ALBE et ALBANOIS sont répétés huit fois dans les Centuries, sans doute pour désigner les BLANCS et le BLANC TERRITOIRE (199e) ou la France des Lys.

Albe et Mantor poignard langue et palais.

POIGNARD. — Se dit figurément, dans plusieurs façons de parler : cette nouvelle fut pour lui un coup de poignard; tourner à quelqu'un le poignard dans le cœur, aiguiser le poignard de la trahison (*N. Landais*). Nostradamus a dit déjà dans un style figuré : POIGNON POYSON ET LETTRES AU COLLET, pour l'assassinat du prince de Bourbon-Condé (*Voir Vie de L.-Philippe*, p. 28 et 66, et dans ce volume les quatrains 223e, 228e et 229e); Mme de Feuchères obsédait ce prince pour qu'il fît son testament :

« Oui, Madame, s'écria le vieillard, c'est une chose épouvantable, atroce, que de mettre ainsi *le couteau* sur la gorge pour me faire faire un acte pour lequel vous me connaissez tant de répugnance. » Et, saisissant la main de Mme de Feuchères, il ajouta en accompagnant ces paroles d'un geste expressif : « Eh bien! enfoncez-le donc tout de suite *ce couteau*, enfoncez-le! » (*Louis Blanc*, Hist. de Dix ans, I. 57).

Les quatrains qui suivent dans la Centurie vont parler encore des souffrances de Louis XVII; d'autres quatrains encore feront voir que c'est avec connaissance de cause que Nostradamus a employé au figuré le mot POIGNARD pour les douleurs *poignantes* que la LANGUE HALBE et l'état de la prison du TEMPLE VIS A VIS DU PALAIS ont fait endurer au PUISNAY, fils du BOUR. (Bourbon) FORT BON (27e) et de la ROYNE ERGASTE, au frère de la duchesse d'ANGOLESME.

Dans les quatrains où il est question de Louis XVII au Temple, les expressions sont choisies de façon à laisser du doute sur sa mort; ce qui prépare à l'interprétation du quatrain (24e), où il est dit : LE SUBLEVÉ NE COGNOISTRA SON SCEPTRE. LE SUBLEVÉ, ou Louis XVII, sera enlevé de DESSOUS LA TONNE, mais il ne régnera pas.

20e

Puisnay jouant au fresch dessous la tonne,
Le haut du toict du milieu sur la teste,
Le Père Roy au temple sainct Salonne,
Sacrifiant sacrera fum. de feste.

IX. 23.

Le duc Normant devenu Dauphin par la mort d'un frère aîné, et le dernier des enfants survivants de Louis XVI, trop jeune pour connaître ce qui menace sa tête sous l'abri du Temple aux tours rondes, jouera avec le danger dans l'appartement du milieu de la tour du milieu de sa prison. Le roi son père, renfermé au Temple, se sera opposé à la lutte légitime des Royalistes contre les Républicains et, en s'immolant lui-même, il vouera son fils à une mort certaine.

Puisnay jouant au fresch dessous la tonne...

PUISNAY. — En 1778, Marie-Antoinette avait donné le jour à une princesse qui reçut le titre de duchesse d'Angoulême; le 22 octobre 1781, au Dauphin qui mourut en 1789; le 27 mars 1785, à un second prince qui devint roi sous le nom de Louis XVII; enfin le 9 juillet 1786, la reine eut une seconde fille qui mourut au berceau. » (*Feller*, Marie-Antoinette.)

JOUANT AU FRESCH. — En choisissant le nom d'un jeu fort ancien et qui rappelle le mot *fresus*, *part. pas.* de *frendeo*, brisé, froissé, moulu (*Wailly*), Nostradamus avoulu user dans sa NUBILEUSE OBSCURITÉ d'une FIGURE DE NATURELLE FACTION. On dit *fig.* : *Vous jouez à perdre la vie* (*id.*), et il met sur la voie de l'interprétation de ce mot en disant ailleurs : PAYSANS FRESEZ POUSSERONT TOST FAUGNARDS; les paysans froissés (*fresi*), menaceront promptement de la faux, *fauchar* (*Glossaire*). *Fresque*, soudain, subit; *cas de fresque*, querelle survenue sur-le-champ et sans dessein prémédité (*id.*).

« A une heure, quand le temps le permettait, le roi et sa famille se promenaient dans le *jardin du Temple*... Madame Elisabeth présidait à la récréation du Dauphin et de sa sœur qui *jouaient* au volant, au siam ou à quelque autre jeu d'exercice. » (*Proyart*, IV. 345.)

« Ce fut le 11 décembre 1792 que Louis XVI, sans qu'aucun avis l'y eût préparé, fut tiré de sa prison pour être conduit devant l'Assemblée conventionnelle. Dès cinq heures du matin on avait battu la générale dans tous les quartiers de Paris, et la cour du Temple s'était successivement remplie de troupes et d'artillerie. Le roi questionna en vain les municipaux de garde sur ce qui se préparait autour de lui; ils gardèrent un silence obstiné. A neuf heures le prince se rendit chez la reine avec le Dauphin pour le déjeuner; mais il ne prit rien. Quoique obsédé par ses gardes, il s'entretint de ce qui se passait avec sa famille, mais sans pouvoir s'épancher comme il l'eût voulu sur ce que leur présageait l'appareil hostile qui frappait leurs oreilles. Le roi étant rentré dans son appartement, le Dauphin le pria avec tant d'instances de *jouer* une partie de siam, qu'il y consentit. L'enfant perdit, et comme plusieurs fois de suite il n'avait pu passer le nombre 16 : « Toutes les fois, dit-il, que j'ai ce point de 16, il faut que je perde. » Louis XVI, sans être superstitieux, releva la réflexion de son fils et dit : « Il est vrai que ce nombre ne vous est pas favorable. » Après que le Dauphin eut pris sa récréation, son père, suivant l'ordre établi, se mit à lui donner sa leçon, et il vaquait à cette occupation, lorsque deux officiers municipaux vinrent lui enlever cet enfant sans autre raison de ce rapt que l'ordre du nouveau maire qui allait arriver... Celui-ci commença par se déclarer porteur d'un décret rendu par la Convention, et se mit à lire : « Louis Capet sera conduit à la barre de l'Assemblée nationale... »

» Louis XVI partit aussitôt; au bas de l'escalier et avant de monter dans la voiture du maire, il leva *les yeux vers la fenêtre de la prison* où il laissait sa famille en proie à la désolation et incertaine si jamais elle le reverrait. » (*Proyart*, 384-386.)

Nostradamus marque la différence d'âge du frère et de la sœur : La duchesse d'ANGOLESME EST BLESME PAR UN REGRET, le PUISNAY NORMANT JOUE avec le danger.

DESSOUS LA TONNE. — Le mot TONNE est pour *tour* dans le style imagé du Prophète. On lit au milieu de 14 quatrains sur la révolution italienne (VIII. 1 à 14) : PRÈS DE LINTERNE DANS DE TONNES FERMEZ; François II s'est renfermé avec les siens dans Gaëte, comme le marquent ces mots interprétés depuis trente mois!

« LINTERNE. — On en voit les ruines près de la *Torre de Patria*, qui est une tour bâtie sur le golfe de Gajette, entre la ville de Pouzzol et l'embouchure du Volturne. » (*Moréri.*) — Une vue de *Mola di Gaëta* représente cinq tours rondes (*Monde illustré*, 1860, p. 341).

François II à la garnison de Gaëte : « Soldats! accablés par le nombre et non par la valeur des ennemis, après de nombreux combats, nous nous trouvons *enfermés* depuis un mois déjà dans cette place. » (18 *décembre* 1860, *Ami de la Religion.*)

Le haut du toict du milieu sur la teste...

« Le Temple, cet édifice considérable, était composé d'une grosse tour haute de 150 pieds sans les combles, flanquée de quatre autres tourelles rondes et accompagnée du côté du nord d'un massif surmonté de deux autres tourelles beaucoup plus basses. Il se divisait en quatre étages, à chacun desquels se trouvait une pièce de 30 pieds carrés et trois autres plus petites pratiquées dans trois tourelles. La quatrième renfermait un bel escalier. Les murs avaient dans leur moyenne proportionnelle *neuf pieds d'épaisseur*, et tout l'édifice était en pierre de taille. » (*Mag. univ.* I. 515.)

» La tour qu'occupèrent d'abord les prisonniers était composée de quatre étages, mais dont le quatrième leur fut interdit, ainsi que le rez-de-chaussée. Le premier était divisé en trois pièces : salle à manger, bibliothèque et cabinet; *au second* étaient deux chambres, dans l'une desquelles étaient les lits de la reine et du Dauphin, et dans l'autre ceux de Madame Royale et de Madame Elisabeth. Le roi

Digitized by Google

avait sa chambre au troisième à côté de laquelle était un cabinet et une petite cuisine. » (*Proyart*, IV. 33.)

SUR LA TESTE. — Gilbert, dans la tour de Londres (1553), s'écrie : « Une voûte s'appuie sur ma tête et l'écrase... J'ai besoin d'air, je meurs ici, fuyons vite. » (*V. Hugo*, Marie Tudor.)

Le Père Roy au temple sainct Salonne...

On n'a pas pu voir dans ce quatrain un enfant jouant sous une *tonne* placée dans l'appartement du milieu d'une maison fort élevée; on a dû y voir un jeune enfant retenu dans une tour. Ce quatrain ajoute que le père est roi, qu'il a eu d'autres enfants, puisque celui dont il est fait mention est un PUISNAY (*puîné*, cadet). Ce roi est au TEMPLE; or le quatrain précédent montre un ROY DEDANS LE TEMPLE VIS A VIS DU PALAIS et un DUC DANS LE JARDIN; Comment n'a-t-on pas vu là le récit suivi du même évènement? comment ces mots qu'on lit dans le quatrain suivant : DEUX PETITS ROYAUX, DENIS CLOISTRES, n'ont-ils pas, en 1793, frappé les personnes qui interprétaient le quatrain sur VARENNES que rien ne sépare de ceux-ci? En vérité, il y a là quelque chose de plus extraordinaire que la Prophétie.

On a démontré à l'explication du quatrain 18e que ces expressions SACRE SALONNE, SAINCT SALONNE doivent être entendues de la Sainte-Réaction des Royalistes.

Sacrifiant sacrera fum. de feste.

Il est temps que Nostradamus voile sa prophétie trop claire jusqu'ici, pour que l'interprétation n'en soit pas donnée avant le temps voulu. Un vers suffit pour cela; il semble qu'il n'est plus question de Louis XVI, mais d'un ROY SACRIFIANT AU TEMPLE un jour DE FESTE et élevant vers Dieu la FUMÉE de l'encens. Ce quatrain ne sera ESCLAIRCY que lorsqu'on aura le secret d'interprétation : *Sed quando submovenda erit ignorantia*, le CAS SERA PLUS ESCLAIRCY (*Lettre à César*). Ce quatrain a SAINCT SALONNE, même expression que SACRE SALONNE, d'un quatrain interprété de Louis XVI; donc il est bien question ici de Louis XVI, et ces expressions de ces mêmes quatrains : ROY PERNICANT (se tuant) et ROY SACRIFIANT (s'immolant) s'appliquent au même évènement.

« La victime résignée et soumise se laisse lier et conduire à l'échafaud. Tout à coup Louis fait un pas, se sépare des bourreaux, et s'avance pour parler au peuple : « Français, dit-il d'une voix forte, je meurs innocent des crimes qu'on m'impute; je pardonne aux auteurs de ma mort, et je demande que mon sang ne retombe pas sur la France. » (*Thiers*, III. 421.)

SACRERA, *Sacro*, consacrer, vouer.— *Caput cum bonis alicujus*, prononcer peine de mort et confiscation des biens contre quelqu'un (*Wailly*).

FUM. — Ce mot suivi d'un point est écrit en abrégé, et il n'est pas pour *fumée*, mais pour φυμα, rejeton, provin (*Lexique*). Dans le quatrain IX. 14 : SEPT FUM. EXTAINT AU CANON DES BORNEAUX, le mot FUM. sera expliqué sans doute de SEPT enfants dont la vie aura été éteinte, et non de SEPT fumées. Plusieurs quatrains disent ce que Napoléon Ier a fait pour un fils bien-aimé (136e, 138e, 171e, 211e), et l'on trouve au milieu de 16 vers sur l'Empereur, ces mots : FITINE AMOUR FASCHÉ (156e), Napoléon meurt loin de son fils. FITINE vient de φυτον, race (*Lexique*), et a la même racine que φυμα, φυω.

FUM. DE FESTE. — L'image commencée par les mots : TEMPLE, SAINCT SALONNE, SACRIFIANT, SACRERA, se continue. Le mot FESTE n'entraîne pas toujours avec lui l'idée de réjouissance : il y a la fête de l'Expiation, la fête de la Commémoration des morts; mais ici ce mot, placé à la suite d'un mot grec, reprend la signification qu'il avait en grec : *Fête*, dérive du grec Εστια, foyer, maison, lares, pénates. (*N. Landais et Lexique*). LE PÈRE ROY AU TEMPLE a sacrifié son propre fils, l'enfant de sa maison.

21e

Sur le palais au rochier des fenestres,
Seront avis les deux petits royaux,
Passer aurelle Luthèce Denis cloistres,
Nonnain Mallods avaller verts noyaux.

IX. 21.

Par dessus la toiture du palais des Templiers seront vus les deux jeunes enfants de Louis XVI, aux embrasures profondes des fenêtres du haut de la tour du Temple. On fera passer un décret à Paris qui enlèvera à ces enfants leur mère, réglera leur nourriture et portera la dévastation dans les caveaux de l'abbaye de Saint-Denis. La Convention maudite ne se déclarera la mère des deux petits royaux que pour aggraver leur sort; ils mourront sans laisser de postérité.

Sur le palais au rochier des fenestres...

PALAIS. — Les quatrains qui précèdent celui-ci ont, comme l'Histoire, signalé dans l'enclos du Temple une tour ou prison et un palais : LE PÈRE ROY AU TEMPLE était DEDANS LE TEMPLE VIS-A-VIS DU PALAIS, ou dans la tour du TEMPLE placée en regard du PALAIS.

« Les Templiers vinrent vers l'année 1128 établir à Paris le siége de leur puissance... Leur maison ou plutôt leur PALAIS occupait au treizième siècle un emplacement si considérable, que dans plusieurs actes du temps, il est appelé la ville neuve du Temple. Ses bâtiments étaient plus magnifiques que ceux des habitations royales, puisque Henri III, roi d'Angleterre, le choisit pour sa demeure dans le séjour qu'il fit à Paris en 1254, de préférence à celui qui lui avait été offert par saint Louis. » (*Th. Muret*, Histoire de Paris, 173.)

On a vu que la tour du Temple était haute de 150 pieds sans les combles, et qu'elle avait des murs solides d'une épaisseur moyenne de neuf pieds. La baie des fenêtres qui va s'élargissant du côté de l'appartement fait que chaque fenêtre de ces vieilles constructions semble elle-même un appartement creusé dans le rocher.

Seront avis les deux petits royaux...

AVIS. — L'édition de 1566 a SERONT RAVIS; c'est une faute que le contexte fait reconnaître et qui se trouve corrigée dans une ancienne édition imprimée à Troyes, chez Chevillot. AVIS, *aviser*, fam., apercevoir, découvrir : *Je l'aviserai dans la foule* (*N. Landais*).

LES DEUX PETITS ROYAUX. — L'un de ces petits royaux est le duc de Normandie, DUC DE MANTOR, le PUISNAY JOUANT AU FRESCH DESSOUS LA TONNE, LE HAUT DU TOICT DU MILIEU SUR LA TESTE, LE PÈRE ROY AU TEMPLE... L'autre est la duchesse d'ANGOLESME, FILLE DE LA ROYNE ERGASTE et du ROY DESROBÉ, dont elle conserve UN REGRET DANS L'ESTOMACH ENCLOS. Ces deux enfants sont jeunes : Louis XVII, né en 1785, a 8 ans; Madame Royale, née en 1778, a 15 ans.

Etant aux fenêtres du troisième étage d'une tour de 150 pieds de haut qui, n'avait que quatre étages, ces enfants pouvaient être vus de la rue par dessus le toit du palais. Ces deux vers forment tableau. Au premier plan sont des spectateurs tournés en face d'un palais; VIS-A-VIS la façade opposée à celle que l'on voit (c'est-à-dire par derrière celle que l'on voit), s'élève une tour dont on n'aperçoit que le haut et, par dessus, la toiture du PALAIS; les yeux des spectateurs sont fixés sur DEUX PETITS ENFANTS royaux que l'on avise AUX FENESTRES de cette tour massive, large et haute comme un ROCHIER.

Passer aurelle Luthèce Denis cloistres...

AURELLE, de *aura*, *aura assentionis*, ombre, apparence d'assentiment, *ferre sub auras*, mettre au jour, révéler (*Wailly*). Le diminutif d'*asina* est *asella* (*id.*); le diminutif de *aura* est *aurella*.

Digitized by Google

« Sous la Constitution de 1793, le *décret* différait des *lois* proprement dites, en ce que l'objet en était d'un intérêt moins grand ou moins général. » (*N. Landais*, Décret.)

PASSER. — Ce mot a bien son importance, car c'est un mot technique. PASSER, en terme du palais : *Cette affaire a passé à l'avis* ou *contre l'avis du rapporteur*, a été jugée suivant ou contre l'opinion du rapporteur (*N. Landais*).

LUTHÈCE, *Lutetia*, Paris (*Wailly*).

DENIS CLOISTRES. — Le Prophète a promis de LIMITER LES LIEUX ; voici *Paris* et Saint-DENIS, il ajoute le mot CLOISTRES et ce seul mot définit clairement lui-même l'évènement annoncé (Voir page 48 le décret qui a passé le 1er août 1793) : SOL AU LYON LA FOUDRE TOMBERA.

« 1er août 1793. Barère, ce même Barrère, implacable persécuteur de Louis XVI, fait à la Convention un rapport sur les mesures que le comité de Salut public a cru devoir prendre au milieu de ces circonstances difficiles. Ces mesures consistent dans *quatre lois principales*, et dans des *dispositions* (AURELLE) concernant le procès de la reine, l'exil des princes de Bourbon, l'entretien des enfants de Louis XVI, et les tombeaux de ses ancêtres.

« 1° Marie-Antoinette est renvoyée au tribunal révolutionnaire ; elle sera transférée sur-le-champ à la Conciergerie... La dépense des deux enfants de Louis Capet sera réduite à ce qui est nécessaire pour l'entretien et la nourriture de deux individus. Les tombeaux des ci-devant rois, qui sont à Saint-Denis ou dans les autres églises, seront détruits le 10 août... 2° etc. » (*Montgaillard*, IV. 65.)

Dans deux phrases qui se touchent d'un même rapport, il est parlé dans la première des *deux enfants de Louis Capet*, et dans la seconde des *tombeaux des ci-devant rois qui sont à Saint-Denis*. Dans deux vers qui se touchent d'un même quatrain, il est parlé dans le premier des *deux petits royaux*, et dans le second de *Denis cloistres*.—Il est question ailleurs de l'ouverture des tombeaux, au milieu de huit vers sur la même époque révolutionnaire : SERONT LES CRUCHES DES MONUMENTS OUVERTES (86e).

Nonnain Mallods avaller verts noyaux.

NONNAIN. — *Nonnain* ou nonne, subst. fém. dont les auteurs latins du bas siècle se sont servis pour désigner d'abord une *pénitente*, et ensuite une religieuse (*N. Landais*). *Nonnus*, 1° religieux, religieuse ; 2° père et mère, nourriciers, celui ou celle qui élève (*Wailly*).

« Quelques jours après, Louis XVI n'était plus ! La Convention avait promis au roi martyr que la *nation française, toujours grande, toujours juste, s'occuperait du sort de sa famille ;* on s'en occupa, mais pour aggraver encore ses malheurs. » (*Feller*, Marie-Antoinette.)

La France aurait nourri les *Enfants de France*, la Convention s'en chargea, et cette mère nourricière, par son décret du 1er août, mérita bien l'épithète que Nostradamus joint au mot NONNAIN qui la désigne.

MALLODS, *malois, maloit, malooit*, méchant, maudit, mauvais ; *O maloite créature ! Qu'ont-ils à faire de la semblance de celle science ?* (Saint Bernard, *Glossaire*).

AVALLER. *Avallé*, abaissé, soumis, humilié (*Glossaire*). *Avaller*, aller en descendant, suivre le courant de la rivière, en parlant d'un bateau. L'*Académie* dit encore que ce mot a le sens d'*abaisser, faire descendre*, et elle donne pour exemple dans ce sens : *Avaller du vin dans la cave* (*N. Landais*).

« Devenu roi, le jeune prince ne s'aperçut du titre auguste qui venait de lui échoir, que par un redoublement de surveillance et de barbarie de la part de ses impitoyables geôliers. Sur un rapport de Saint-Just à la Convention, le jeune prince fut séparé de sa mère, qu'il ne devait plus revoir, et remis entre les mains du cordonnier Simon, officier de la commune, le 3 juillet 1793. Ce misérable, livré aux habitudes les plus crapuleuses, et sa femme, aussi féroce et aussi corrompue que lui, reçurent l'infâme mission d'altérer par tous les moyens possibles les forces physiques et morales du royal enfant. » (*Feller*, Louis XVII.)

VERTS NOYAUX. — *Vert*. Les boulangers disent que le levain est *vert*, lorsqu'il n'a point achevé de fermenter ; fig. et fam. : *La verte jeunesse*, les premiers temps de la jeunesse, de la grande jeunesse ; ferme et résolu (*N. Landais*). *Noyau*, partie dure et ligneuse renfermée au milieu de certains fruits et qui en contient la semence (*N. Landais*). Les quatrains et l'Histoire disent que les royalistes portaient les cocardes BLANCHES, ou NOIRES, ou VERTES (86e) ; la devise de la maison de Bourbon est : *Espoir*, et le VERT est la couleur de l'espérance. On trouverait dans ces remarques la matière de plus d'une interprétation satisfaisante de ces mots VERTS NOYAUX. Cependant, comme le Prophète a dit que la duchesse d'ANGOLESME a fait un MARIAGE FORCLOS, et que, bien que Louis XVII ait été enlevé du Temple, le duc de Bordeaux est HÉRITIER ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS (*Vie de L.-Philippe*, p. 34), il semble avoir voulu déclarer par cette expression : VERTS NOYAUX, que les deux enfants de Louis XVI, par la situation qui leur a été faite dans le monde, ont été comme des noyaux tombés en terre avant la maturité et qui ne produisent pas.

22e

Passant les ponts venir près des rosiers,
Tard arrivé plustost qu'il cuydera
Viendront les noves Espagnols à Bésiers
Qu'icelle chasse emprinse cassera.

IX. 25

Louis XVIII, passant de l'Angleterre, maîtresse des quatre mers, en France, viendra près de Paris, où la Révolution sera encore florissante. Il se retrouvera tout à coup au milieu de ses sujets, alors qu'il ne pensera plus à un retour prochain. Les Espagnols, abaissés depuis longtemps, s'animeront d'un nouveau courage, sortiront de nouveau de leurs frontières, s'avanceront jusqu'à Toulouse et Bésiers, chassant devant eux les aigles impériales, et cette chasse arrachera l'empire au SOLDAT SIMPLE.

Passant les ponts venir près des rosiers...

PASSANT LES PONTS. — *Pontus*, ποντος, la mer, l'Océan (*Wailly*). La mer Noire était nommée le PONT-EUXIN ; il est dit dans un quatrain sur Napoléon Ier, revenant de l'île d'Elbe : PRÈS D'UN GRAND PONT DE PLAINE SPACIEUSE (162e), *à peine sorti de la vaste mer*, etc. Racine a dit : « Cependant sur le dos de la plaine liquide. » Marie Tudor, qui vivait du temps de Nostradamus, se déclarait :

« Dame et Reine d'Angleterre, fille de Henri VIII et maîtresse des quatre mers. » (*V. Hugo*, Marie Tudor).

L'Angleterre revendique la souveraineté des mers ; et en raison de ses forces maritimes, elle est désignée dans les quatrains par le nom de NEPTUNE (*Voir* 3e, 142e. II. 78, III. 1, II. 78 et X. 100).

VENIR PRÈS DES ROSIERS.—Il est dit de Paris durant l'époque révolutionnaire : PAR TERRE ATTIQUE ET CHEF DE LA SAPIENCE QUI DE PRÉSENT EST LA ROSE DU MONDE, V. 34 (*de présent*, c'est-à-dire au moment où l'interprétation des Centuries est trouvée), et SUR LE MILIEU DU GRAND MONDE LA ROSE. V. 96, et TON SANG VIENDRAS AUPRÈS DE LA CRACHER, TOY ET LES TIENS QUAND FLEURIRA LA ROSE. (*Mort de Pie VI à Valence*, 105e).

En France, si on en croit Nostradamus, il n'y a que deux partis : les BLANCS et les ROUGES. En Angleterre, il y a eu également deux partis : celui de la ROSE BLANCHE et celui de la ROSE ROUGE. Ce rapprochement a décidé le Prophète à désigner par le ROSIER ou la ROSE l'opposition à l'*Empire des Lys*. Louis XVI a été dit : DE FLORE ISSUE, et le duc de BORDEAUX : DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS ISSU.

Louis XVIII s'est arrêté à Compiègne et à Saint-Ouen avant de pénétrer dans Paris. Le quatrain qui suit dans la Centurie dit que c'est malgré lui, et pour donner satisfac-

Digitized by Google

tion, selon le désir des Alliés, aux révolutionnaires encore puissants à Paris, que Louis XVIII a octroyé une Charte fatale à sa famille : LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN (23e).

« 24 avril 1814, Louis XVIII débarque à Calais. 28 avril, le roi arrive à Compiègne : une députation du Corps législatif vient l'y complimenter : « ... Venez, descendant de tant de rois, montez sur ce trône où nos pères placèrent autrefois votre illustre famille... Votre Majesté ne peut rentrer que dans l'exercice des droits qui suffisent à l'autorité royale ; l'exécution de la volonté générale, confiée à ses paternelles mains, n'en deviendra que plus respectable et plus assurée. » 2 mai, le roi donne à Saint-Ouen, près de Paris, la déclaration suivante : « Rappelé par l'amour de notre peuple au trône de nos pères, éclairé par les malheurs de la nation que nous sommes destiné à gouverner, notre première pensée est d'invoquer cette confiance mutuelle, si nécessaire à notre repos, à son bonheur. Après avoir lu attentivement le plan de Constitution proposé par le Sénat, dans sa séance du 6 avril dernier, nous avons reconnu que les bases étaient bonnes, mais qu'un grand nombre d'articles portant l'empreinte de la précipitation avec laquelle ils ont été rédigés, ne peuvent dans leur forme actuelle, devenir loi fondamentale de l'Etat. Résolu d'adopter une Constitution libérale..... » Le Sénat persévère à défendre son travail du 6 avril..... Louis XVIII fait son entrée solennelle à Paris, 3 mai. » (*Montgaillard*, VIII. p. 12-16).

Tard arrivé plustost qu'il cuydera...

CUYDERA. — *Cuider*, penser, croire, s'imaginer (*N. Landais*). L'antithèse que présente ce vers semble d'un accomplissement impossible; l'objet du désir sera rempli plus tôt qu'on eut osé l'espérer, et cependant ce sera tard. Une antithèse à peu près semblable se rencontre encore pour le retour de Louis XVIII, au milieu de seize vers sur Napoléon Ier : PAR MORT TROP TARD GRAND PEUPLE RECRÉE, TARD ET TOST VIENT LE SECOURS ATTENDU (195e), et la France à cette époque sera TARD DU SECOURS POURVEU (104e).

Entrevue de Martin et de Louis XVIII. — « Je continuai à lui dire : « Souvenez-vous de votre détresse dans l'adversité ; du temps de votre exil vous avez pleuré sur la France, et il fut un temps où vous n'aviez pas d'espoir d'y rentrer, voyant la France alliée avec tous ses voisins. » — « Oui, il a été un temps où je n'avais aucun espoir. » (*E. Bareste*. La Fin des Temps).

« Après vingt-trois ans d'exil, le roi toucha ce sol français, dont la Révolution semblait l'avoir banni à jamais. » (*Feller*. Louis XVIII).

Viendront les noves Espagnols à Bésiers...

NOVES. — *Novus*, nouveau, inaccoutumé, novice, non habitué à (*Wailly*). Dans sa lettre à Henri II, et dans un grand nombre de quatrains, Nostradamus, d'accord avec les historiens, déclare que la résistance des Espagnols durant SEPT ANS (*Lettre à Henri II*, 630e) aux armées de l'Empereur, a été une des grandes causes de sa chute (*Voir* 135e, 138e, 146e, 147e, 153e, 155e, 157e, 158e, 159e).

« 24 avril 1808, Napoléon se fait présenter par son ministre un rapport sur la situation de l'Espagne. « ... Il faut pour l'intérêt de l'Espagne comme pour celui de la France, qu'une main ferme vienne rétablir l'ordre dans son administration, dont le désordre a avili son gouvernement, et prévenir la ruine vers laquelle elle marche à grands pas. » (p. 321). Ces farouches Espagnols que Napoléon assimile à des Italiens *dégénérés* et toujours flexibles sous un joug étranger, il ne courbera jamais leur volonté !... La fortune les accablera de ses coups redoublés, ils redoubleront d'efforts ; ils apprendront enfin à l'Europe qu'on peut résister à ce colosse de gloire militaire et d'ambition politique. Comment ! ce peuple qui lutta pendant plus de sept siècles contre les Maures, depuis la bataille de Xérès, en 712, jusqu'à la prise de Grenade en 1492, ne persévérerait pas *sept années* dans sa résistance à Napoléon ?... » (*Montgaillard*, VI. 328).

Qu'icelle chasse emprinse cassera.

CHASSE. — Les mots CHASSE et CHASSER se trouvent dans les quatrains 129e, 147e, 158e, 178e et 194e pour les défaites qui ont ramené jusqu'en France les aigles impériales, et qui ont abouti au renversement de l'Empire.

EMPRINSE. — La chute de L.-Philippe est annoncée ainsi : DE LA SICILE VIENDRA L'ÉMOTION TROUBLER L'EMPRINSE A PHILIP. TRIBUTAIRE (*Vie de L.-Philippe*, p. 63). — EMPRINSE, entreprise (*Glossaire*). Nostradamus n'emploie ce mot que deux fois et toujours pour les chefs de dynastie nouvelle, qui ont vu leur entreprise ruinée. Napoléon sachant quelle force on puise dans l'hérédité, disait : « Si j'avais été mon petit-fils, je ne serais point tombé. »

« Wellington (le quatrain 146e nomme ce généralissime) dirige les opérations sur toute la ligne des Pyrénées... Le maréchal Soult, depuis la bataille d'Orthez, cotoie les Pyrénées, et se trouve actuellement entre Saint-Gaudens et Toulouse avec vingt-huit mille hommes que Wellington suit pesamment... Il l'a tenu six mois entiers en échec, lui faisant très péniblement acheter ses progrès dans un *pays tout ouvert*... 10 avril 1814, bataille de Toulouse, le maréchal Soult commence dans la seconde nuit à se replier vers le département de l'Aude (BESIERS est sur la limite de ce département), emmenant avec lui toute son artillerie, ses bagages et les blessés transportables. » (*Montgaillard*, VIII. 283. 446).

Le lendemain de la bataille de Toulouse, et dans le temps où les Espagnols chassaient devant eux jusqu'à BESIERS les aigles impériales, l'Empereur abdiquait à Paris (11 avril 1814). Cette chasse, commencée DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE (157e), poursuivie BIEN CONTIGUE DES GRANDS MONTS PYRENNÉES, UN CONTRE L'AIGLE GRAND COPIE ADRESSER, OUVERTES VEINES FORCES EXTERMINÉES QUE JUSQU'A PAU (Orthez) LE CHEF VIENDRA CHASSER (147e) s'achève A BESIERS.

« Les prodigieux succès de Napoléon avaient presque achevé la soumission de l'Europe à la France... Depuis quatorze ans, des destinées de ce seul homme dépendaient les destinées de tous les peuples civilisés. Parmi les causes extérieures de sa ruine, la première ou la plus ancienne cause se trouve dans l'usurpation d'Espagne (1808). Cet acte fut aussi mal combiné qu'injuste ; car, il jouissait, par le fait, de tous les avantages que pouvait lui donner la possession réelle de ce royaume. Le cabinet de Madrid suivait aveuglément l'impulsion de celui de Paris : les flottes et les armées espagnoles étaient livrées ; le commerce de cet allié profitait à la France ; ses colonies, tout en s'appauvrissant, venaient augmenter les ressources de Napoléon, afin de soutenir l'exécution du système continental. Eh bien ! l'usurpation transforme subitement une nation dépendante et soumise sans murmures, en un peuple d'ennemis implacables. L'usurpation offre à l'Angleterre le seul moyen d'attaquer avec avantage son formidable adversaire ! Ce nombre immense d'excellents soldats français, sacrifiés dans la guerre de la Péninsule, eût été plus que suffisant pour contenir, en 1813, les armées des trois grandes cours alliées, et pour reprendre la supériorité en Allemagne. » (*Montgaillard*, VII. 475).

23e

Nice sortie surnom de lettres aspres,
La grande Cappe fera présent non sien,
Proche de Vultry aux murs des vertes câpres,
Après plombin le vent à bon essien.

IX. 26.

Après que la victoire aura abandonné celui dont le prénom signifiera *exterminateur* (Appollyon), l'illustre famille Capétienne fera un présent qui sera funeste à elle-même, la Charte que les alliés l'auront obligé d'octroyer à la France. L'Empereur s'embarquera proche de Voltri, où naissent les vertes câpres, et après l'échange de tant de balles homicides, un vent favorable à la paix du monde le portera devant Piombino, à l'île d'Elbe. Une manifestation raisonnée du peuple aura acclamé les Bourbons.

Nice sortie surnom de lettres aspres...

NICE. — Ce quatrain, le dernier de huit qui se suivent et qu'on interprète des malheurs de la famille royale, de 1789 à 1814, suit immédiatement ces vers : VIENDRONT LES NOVES ESPAGNOLS A BÉSIERS, QU'ICELLE CHASSE EMPRINSE CASSERA. Cette victoire des alliés arrache l'Empire à Napoléon. Louis XVIII, TARD ARRIVÉ PLUS TOST QU'IL CUYDERA, chef de LA GRANDE CAPPE, est au moment d'octroyer la Charte, PRÉSENT

Digitized by Google

NON SIEN; le Traducteur ainsi préparé à l'interprétation des mots : NICE SORTIE SURNOM DES LETTRES ASPRES, a vu que Nostradamus jouait ici encore sur le nom de lieu : NICE est pour *Victoire* (Νικη, victoire, *Lexique*). On verra, au milieu de dix quatrains sur Louis XVIII et les évènements des *Cent-Jours*, ce mot NICE employé encore pour *Victoire* (187e). Le quatrain III. 14 dit : HONNEURS, RICHESSES, TRAVAIL EN SON VIEIL AGE, POUR AVOIR CREU LE CONSEIL D'HOMME NICE, ou d'homme victorieux.

« *Nice*, ville de Provence ; les anciens auteurs latins l'ont nommée diversement *Nicea*, *Nica*, etc., et les grecs *Nicaia*. Les Italiens l'appellent aujourd'hui *Nizza*. Son nom primitif, qui veut dire *victoire*, lui fut donné par les Marseillais qui en sont les fondateurs, et qui, selon toutes les apparences, la bâtirent après avoir remporté quelque victoire sur les Liguriens. » (*Moréri.*)

NICE SORTIE SURNOM DE LETTRES ASPRES. — Ces mots signifient : La victoire étant sortie d'un surnom de lettres aspres. En 1814 la victoire ne resta pas attachée au nom de Napoléon. — SURNOM, *nom* qui vient après le *nom* propre; le nom de famille. C'est en quelque sorte une épithète ajoutée au *nom* : *Scipion l'Africain*, *Charles-le-Téméraire* (*N. Landais*). Bonaparte, devenu Empereur, a laissé son nom de famille pour prendre le nom de Napoléon, qui était son prénom, mais qui est devenu son SURNOM ou son nom historique. Ce nom a une signification qui en fait une épithète :

« Une flatterie qui lui plaisait beaucoup (en Egypte), fut celle qui fit dériver son nom de baptême de deux mots grecs signifiant : *Le lion du désert* (*Walter-Scott*, Hist. de Napoléon, IV. 103). *Napos*, vallée pleine de bois ou de broussailles, forêt ; *Léôn*, lion (*Lexique*).

Nostradamus désigne Napoléon par le mot TERAX, θηρ, bête farouche, lion; θηρα, gibier (*Lexique*), dans les quatrains 127e à 133e : DE SOLDAT SIMPLE... S'ESTOUFFER SANS RESPIT; il le désigne par le mot L'OLESTANT (146e), d'ολεων participe d'ολλυμι, causer la perte, faire perdre, racine d'απολλυμι, απολλεων (*id.*), même nom que celui de l'Ange de l'abîme dans l'Apocalypse.

« Elles avaient pour roi l'Ange de l'abîme, appelé en hébreu *Abbadon*, et en grec *Appollyon*, c'est-à-dire l'*Exterminateur*. » (Chap. IX, v. 11.)

Nostradamus dit de ce prénom de Bonaparte : D'UN NOM FAROUCHE TEL PROFERÉ SERA (141e et 142e), et TOUS LES AMIS QU'AURONT TENU PARTI POUR RUDE EN LETTRES (170e, 171e, 172e, 173e, 174e). Il dit de son RÈGNE EN QUERELLE : SON ASPRE GLOIRE UN CHACUN LA CRAINDRA (97e, voir 94e à 99e), ASPRE ET CRUEL ET SE FAISANT TANT CRAINDRE (44e). Enfin le Prophète nomme ce nom DE LETTRES ASPRES, en disant par anagramme, au début de sa prophétie à Henri II et dans 14 quatrains sur le temps présent : PAU, NAY, LORON, NAPAVLAION ROI; et c'est de ce nom encore qu'il dit : L'ASPRE PAR LETTRES EERA SI HORRIBLE COCHE, X. 65. Toutes ces expressions, qui sont synonymes, ne sont employées dans les Centuries que pour le même mot, Napoléon.

La grande Cappe fera présent non sien...

LA GRANDE CAPPE. — On a vu : A SOUSTENIR LA GRAND CAPPE TROUBLÉE (9e), ESLEU CAP. CAUSE TEMPESTE, FEU SANG TRANCHE (17e), ce mot se trouve huit fois dans les Centuries et toujours pour la famille des Capétiens. Il est dit du même roi, refusant de renoncer à ses droits au trône : CONTRE LA CAPPE DE LA GRAND'HIÉRARCHIE (134e).

FERA PRÉSENT NON SIEN. — Ces mots expriment que le présent ne vient pas de la personne qui l'offre, et en même temps que ce présent est fait à contre-cœur. Il est parlé de cette Charte dans un des quatrains sur Louis XVIII et Charles X : LA NATURELLE A SI HAULT, HAULT NON BAS (184e).

« Rien ne nous coûte, dit la *Gazette de France*, de reconnaître que la Restauration est venue au milieu de l'invasion étrangère, non que les Bourbons aient été cause de cette invasion.

« Les étrangers ne combattaient pas pour rétablir Louis XVIII ; ils se souciaient peu de la légitimité. Ils combattaient pour eux-mêmes, pour se conserver et se venger. La légitimité leur a fourni un dénouement, ils l'ont accepté dans l'embarras où ils étaient d'en choisir un autre. Ce dénouement n'est sorti ni de leurs influences, ni de leur volonté ; il est sorti de la situation de la France.

« Mais s'ils n'ont pas rétabli Louis XVIII, ils ont *imposé* à ce prince *les conditions de son gouvernement* : ils ont exigé de lui qu'il octroyât à la France une constitution étrangère, celle de l'Angleterre. C'est l'empereur Alexandre, à l'instigation de lord Wellington et de M. de Talleyrand, qui *a dicté la Charte*. Un monument authentique, une lettre autographe du Czar prouve qu'*il n'a pas voulu partir de Paris avant que la Charte ne fût promulguée*.

» Plus tard, quand les armées étrangères occupèrent encore le territoire, une note des souverains alliés, note provoquée par les amis du *Siècle*, obligea Louis XVIII à casser la Chambre légitimiste qui voulait réviser la Charte, et à s'engager irrévocablement dans cette logique de la révolution anglaise, qui devait amener en France une usurpation de famille comme elle en avait amené une en Angleterre.

» Il est donc vrai, dans ce sens, que ce sont les étrangers qui ont fait la Constitution de la Restauration, d'accord avec les grands hommes de la révolution, avec M. de Talleyrand et le SENAT. C'est là un très grand malheur, car sans cette influence, la Restauration aurait repris les traditions de la monarchie représentative où l'usurpation de pouvoirs de la Constituante les avait laissées, à l'édit de Louis XVI du 25 juin, reconnaissant les principes de 1789, et sanctionnant les vœux de la nation, consignés dans les cahiers des Assemblées primaires.

» Mais encore une fois, ce fait de la Restauration à la suite d'une invasion étrangère ne saurait être un sujet de honte pour la cause monarchique. Car cette cause aurait triomphé par la liberté dix-huit ans avant l'invasion, sans le coup d'Etat de Fructidor, qui cassa les élections de soixante collèges, déporta des journalistes, onze membres du Conseil des Anciens et deux électeurs... Si ce coup d'Etat n'eût pas interrompu violemment le mouvement national, et substitué le despotisme armé à l'action des principes, les deux invasions eussent été évitées, ainsi que cette *Charte anglaise*, *élément hétérogène dans notre histoire nationale devant produire l'usurpation et la révolution de* 1830.

» Voilà l'histoire vraie du passé ! Rien ne servira au *Siècle* de la fausser ou de la nier. Cette histoire, nous en conviendrons, a été désastreuse pour la cause des principes et du droit national français. *Nous y avons tout perdu... hors l'honneur !* et cet évènement nous le défendrons contre les écrivains du *Siècle* sur le terrain des faits historiques, comme sur le terrain des théories. » (*H. de Lourdoueix*, *La Vérité*, 17 fév. 1856.)

Il est dit du Sénat qui a exigé la Charte : LE GRAND SÉNAT DÉCERNERA LA POMPE A UN QU'APRÈS SERA VAINCU CHASSÉ (178e, 179e), et de la Chambre *introuvable* et de la Pairie qui voulaient réviser la Constitution : TOUT LE SÉNAT SERA DESSOUS SA MAIN (189e, de 181e à 190e).

Proche de Vultry aux murs des vertes câpres...

VULTRY, pour *Voltri*, p. v. des Etats-Sardes (Gênes), au pied des Apennins et au fond du golfe de Gênes (*Mac-Carthy*). Cette ville est proche Saint-Rapheau, ou s'embarqua Napoléon. Nostradamus, qui a nommé plus haut VARENNES, aurait pu nommer ici *Saint-Rapheau* ou de nouveau *Antibes*, qui touche Saint-Rapheau, comme il l'a fait dans trois quatrains et toujours pour le retour si important de l'île d'Elbe (voir 173e et 174e, 175e et 176e, 177e). S'il dit ici : PROCHE DE VULTRY, c'est que ce mot VULTRY ainsi changé un peu, rappelle le mot *vultur*, vautour, au fig. homme rapace (*Vailly*), et qu'il a dit de Napoléon Ier : AVEC LE NOIR RAPAX ET SANGUINAIRE ISSU DU PEAULTRE DE L'INHUMAIN NÉRON (45e).

AUX MURS DES VERTES CAPRES. — Nostradamus craint que ce mot VULTRY, rapproché du mot NICE, qu'on ne doit entendre que de *Victoire*, ne soit entendu lui-même que de *vautour*, et alors pour montrer qu'il faut l'entendre en particulier dans le sens propre, il ajoute : AUX MURS DES VERTES CAPRES (*id.*). *Voltri*, bâti où croissent les vertes câpres.

CAPRE. — Fruit que l'on confit pour les ragoûts (*N. Landais*). *Gênes*. On y recueille toute espèce de fruits et de légumes, des olives, des oranges, des limons, des figues, etc. (*Mac-Carthy*).

Digitized by Google

Après plombin le vent à bon essien.

APRÈS PLOMBIN. — Nostradamus vient de jouer sur les noms de NICE et VULTRY, il joue encore ici sur le nom de PIOMBINO.

Piombin ou *Piombino*, ville sur la côte de Toscane... Les auteurs latins la nomment *Piumbinum* (*Moréri*). — *Elbe*, vis-à-vis de Piombino, dont elle n'est séparée que par le canal du *même nom*, qui a environ une lieue et demie de large (*Mac-Carthy*). — *Toscane* : il existe des mines d'argent, de *plomb*, de fer, entre autres *dans l'île d'Elbe* (*Idem*).

Le mot *Piombino*, *Piombin*, *Piumbinum*, qui désigne une ville et un golfe joignant l'île d'Elbe, vient, à n'en pas douter des mines de *plomb* qui se trouvent dans le voisinage.

Plomb, en latin *plumbum*, balle de plomb dont on charge les armes à feu : *Cette ville s'est rendue faute de plomb et de poudre.* » (*N. Landais*).

« 4 novembre 1793, Saint-Just et Lebas, envoyés extraordinaires près de l'armée du Rhin, répondent à un trompette de l'armée ennemie : « La République française ne reçoit de ses ennemis et ne leur envoie que du plomb. » (*Journal de l'Anarchie*, III. 1051).

LE VENT. — Le mot VENT est pris parfois dans Nostradamus pour *la voix*, *le souffle*. On a VU AURELLE, de *aura*, pour *décret* (21e); *aura*, 1° vent; 2° vent propice, *fig.*, protection, faveur; *fugere auras*, fuir le grand jour, c'est-à-dire les hommes; *aurœ popularis homo*, homme qui cherche la faveur du peuple (*Wailly*). — *Souffler : l'Esprit souffle où il veut*, Dieu communique ses grâces à qui il lui plaît; *fig.* : *souffler une chose*, l'inspirer à quelqu'un (*N. Landais*). Il est dit du cardinal du Bois (*Du Bois*. Feller), ne soufflant mot contre l'immoralité du Dauphin et du duc d'Orléans : DE BOIS LA GARDE VENT CLOS, etc. (*Voir la note*, p. 30).

A BON ESSIEN. — *Escient*, du latin *sciente* de *scire*, savoir. On a dit dans la basse latinité : *suo sciente*, à son escient, de sa connaissance : *faire une chose à son escient*, sciemment; *à bon escient*, adv., tout de bon, sans feinte (*N. Landais*).

La citation empruntée à la *Gazette de France* a rappelé que le mouvement national de 1814 en faveur des Bourbons a été spontané et réfléchi. Il est dit du second retour de Louis XVIII, après *le siècle des Cent-Jours* : LE TARD RETOUR FERA MARRIS CONTENTS (184e, de 181e à 190e). Des quatrains sur la défaite de Waterloo disent : LA PARTIE FOIBLE TIENDRA PAR BON AUGURE (167e); PAR BON AUGURE LA CITÉ ASSIÉGÉE (Paris, 202e); QUAND BRUIT DE CYMBES TUBES ET SONNAILLONS RENDRONT LE SENS A LA DAME INSENSÉE (à la France, 194e à 197e).

Nostradamus a promis de prophétiser EN LIMITANT LES LIEUX, ET LE TERME PERFIX (*Lettre à César*), et ses Centuries renferment, en effet, un très grand nombre de noms de lieux; il n'a pu LIMITER LES LIEUX et cependant laisser sa prophétie voilée pour longtemps, qu'en employant parfois un moyen fort étrange sans doute, mais qui devait être reconnu et accepté au moment de la révélation de sa Prophétie.

Le Prophète pouvait-il dire : « Napoléon, vaincu après des combats de plus en plus meurtriers et toujours renouvelés, s'embarquera à Saint-Rapheau pour l'île d'Elbe? — Non. — Il a vu près de Saint-Rapheau les villes de Nice (*Victoire*) et de Voltry (*Vautour*), et devant l'île d'Elbe, Piombino (*Plomb*), et il a employé ces mots comptant pour faire reconnaître son secret d'interprétation sur les autres mots : SORTIE SURNOM DE LETTRES ASPRES, LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN, d'un quatrain qui arrive après trente-six vers sur les malheurs de la grande famille Capétienne, de 1789 à 1814.

Nostradamus a dit dans huit vers (II. 27, 28) en quel style est écrite sa Prophétie, à quelle époque elle sera révélée, quel sort l'attend, et quel effet elle produira dans le monde. Voici le vers qui dévoile la nature du style que le Prophète a choisi, et qui donne la raison de ce choix :

Le penultième du surnom de Prophète
Prendra Diane pour son jour et repos. II. 28.

Lui, qu'on a surnommé le Prophète, et qui est presque le dernier des Prophètes, PRENDRA DIANE pour répandre sur sa Prophétie le plus grand JOUR et conserver en même temps SON REPOS (QUELQUES-UNS DE LA CENSURE TROUVERONT DIFFICULTÉ, QUI SERA CAUSE DE RETIRER MA PLUME A MON REPOS NOCTURNE. *Lettre à Henri II*). — DIANE, *Diane*, appelée *Lune* ou Phœbé au ciel (*Gradus*). — *Dianœa* (Διανοια), 1° entendement, intelligence; 2° figure de pensée (*Wailly*). Il emploiera des *figures de pensée* pour éclaircir (JOUR) sa Prophétie et n'être pas inquiété, l'intelligence de ce style ne devant être trouvée que longtemps après sa mort.

Nostradamus donne le précepte et l'exemple, en jouant sur ce mot DIANE, qui signifie à la fois *Lune* et *figure de pensée;* il jouera de même sur les noms de lieux qu'il emploiera, et pour le lieu même, selon ce principe : *la partie pour le tout*, et pour la signification de ces noms en grec (AGDE, CALAIS, AUXERRE, TARASC, SALON, etc., etc., villes de France, employées pour la France et pour Αγαθος, Καλος, Αυξη, Ταραξις, Σαλος, etc.).

J'invite le lecteur à relire ces trente-six vers sur les malheurs de la famille royale durant la première Révolution. Trente-deux vers expliqués avant : LES BIENS AISEZ SUBITS SERONT DESMIS, etc., ont parlé déjà de cette famille, mais en tant que mêlée aux évènements politiques, ceux-ci en parlent d'une manière plus intime, toute personnelle. Ce récit commence au premier jour de la Révolution : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON, et s'achève au premier jour de la Restauration : TARD ARRIVÉ PLUS TOST QU'IL CUYDERA. LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN.

On s'étonnera peut-être de voir le Prophète parler autant de la famille royale. Le temps n'est plus où « en renvoyant un ministre on ôtait tout prétexte de révolte à un peuple las de la guerre et qui aimait la royauté, » comme cela eut lieu à la fin de la Fronde (*Voltaire*, Siècle de Louis XIV). Le peuple demanderait au Prophète de s'occuper moins de la tête et plus du reste du corps social; mais le Prophète a pour mission de rappeler au monde que tant que Dieu ne reconnaîtra pas à l'homme le droit de lui faire abdiquer son souverain domaine; à l'enfant, celui de se refuser à l'autorité paternelle; il ne reconnaîtra à aucun peuple le droit de se choisir un maître!

Le peuple d'Israël, gouverné par des Juges, ayant demandé un roi, Dieu lui exposa les mauvais côtés de la royauté, et ajouta :

« Vous crierez alors contre votre roi que vous vous serez élu, et le Seigneur ne vous exaucera point, parce que c'est vous qui avez demandé d'avoir un roi. » (*Les Rois*, VIII. 18. *Le Maistre de Sacy*).

Mais le peuple insista, et Dieu choisit lui-même Saül.

« En même temps, Samuel prit une petite fiole d'huile qu'il répandit sur la tête de Saül, et il le baisa et lui dit : « C'est le Seigneur qui par cette onction vous sacre pour prince de son héritage, et *vous délivrerez son peuple* de la main de ses ennemis qui l'environnent. » (*Idem*, X. 1). (DELIVRERA LE PEUPLE UNIVERS, *Lettre à Henri II*.... DESLIVRANT UN GRAND PEUPLE D'IMPOTS, *impositus*, de ce qu'on lui a imposé. II. 28).

Et Samuel donna à Saül des signes pour qu'il eût foi en sa mission; et ce ne fut qu'après que Saül eût été oint et qu'il fût assuré par un miracle qu'il était bien l'élu de Dieu, qu'il devint enfin l'élu du peuple assemblé tout entier à Maspha.

« Samuel ayant jeté le sort sur toutes les tribus d'Israël, le sort tomba sur la tribu de Benjamin. Il jeta ensuite le sort sur la tribu de Benjamin et sur ses familles, et il tomba sur la famille de Metri, et enfin jusque sur la personne de Saül, fils de Cis. On le chercha donc, mais il ne se trouva point. Ils consultèrent ensuite le Seigneur pour savoir s'il viendrait en ce lieu là; et le Seigneur leur répondit : « Vous le trouverez caché dans sa maison. » (*Idem*, 20 à 22).

Un sage de la Grèce disait qu'il ne se fierait pas à sa mère de peur qu'elle ne prît une fève noire pour une blanche. Personne aujourd'hui n'oserait faire dépendre son salut ou la

Digitized by Google

conservation de ses biens de la décision du suffrage populaire, et cependant c'est à cette décision que l'on confie le sort d'une nation et du monde. Heureusement que le suffrage restreint ou universel est dirigé par Dieu, et que le peuple ne fait que révéler sans s'en douter ce que Dieu avait déjà résolu dans sa bonté ou sa justice. C'est ainsi que la voix du peuple devient la voix de Dieu. On ne saurait s'expliquer autrement comment à la suite du vote le moins éclairé apparaît précisément l'homme de la situation, celui qui peut le mieux rassurer la société ou la ramener à l'ordre en la punissant. Dès que cet homme est élevé sur le pavois, il peut compter sur des années de vie, il achèvera sa mission, et jusque là Dieu le rendra invulnérable. Quel peuple, au lendemain d'une révolution, a dû refaire coup sur coup une seconde élection par la mort naturelle ou violente de son élu?

C'est Dieu seul qui élève les trônes et qui les abaisse. Dieu seul a ôté la couronne à Saül, et il a attendu la mort de ce roi pour mettre à la place David, choisi depuis longtemps et contraint d'errer de tous côtés.

« Jonathan dit à David : Ne craignez point : car Saül mon père, quoiqu'il fasse, ne vous trouvera point. Vous serez roi d'Israël; et je serai le second après vous; et mon père le sait bien lui-même. » (*Les Rois*, XXIII. 17.)

« David dit à Saül : Que le Seigneur soit le juge entre vous et moi. Que le Seigneur me venge lui-même de vous : mais pour moi je ne porterai jamais la main sur vous. » (*Id.*, XXIV. 13.)

« David et Abisaï allèrent donc la nuit parmi les gens de Saül, et ils trouvèrent Saül couché et dormant dans sa tente : sa lance était à son chevet fichée en terre, et Abner avec tous ses gens dormaient autour de lui. Alors Abisaï dit à David : Dieu vous livre aujourd'hui votre ennemi entre les mains : je m'en vais donc avec ma lance le percer jusqu'en terre d'un seul coup, et il n'en faudra pas un second. David répondit à Abisaï : ne le tuez point; car qui étendra la main sur l'oint du Seigneur et sera innocent? » (*Id.*, XXVI. 7, 8, 9.)

Voilà la sublime morale des Saints Livres et des Prophétics.

C'est Dieu seul qui a sauvé Joas, le dernier de la race de David, dont l'arbre paraissait desséché jusque dans ses racines. C'est lui qui remplace des dynasties légitimes par d'autres dynasties légitimes; mais cela bien rarement, de crainte que la pauvre raison de l'homme ne s'autorise de l'exception pour en faire une règle générale. Les Stuarts ont disparu pour toujours, et les Bourbons ont perdu des trônes qu'ils n'ont aucune chance humaine de recouvrer. Mais, même après que la sévérité des jugements de Dieu semble s'être prononcé d'une manière irrévocable, le peuple doit conserver encore le culte des souvenirs, comme la famille après la mort de son chef est tenue d'en honorer la mémoire. Et ceux qu'une élection souvent inattendue et toujours providentielle a porté tout à coup sur les vieux trônes vides ou abandonnés, doivent reconnaître que toute autorité vient de Dieu; qu'il entre dans leur mission et qu'il est de leur intérêt de détruire, par l'exemple du respect pour l'autorité en général, l'esprit de révolte qui porte les peuples à s'insurger contre tout droit, soit humain, soit divin.

23e

Le sublevé ne cognoistra son sceptre,
Les enfants jeunes des plus grands honnira,
Oncques ne fut un plus ord cruel être,
Pour leurs épouses à mort noir bannira.

X. 57.

Louis XVII enlevé de DESSOUS LA TONNE (prison du Temple), ne portera jamais le sceptre qui lui revient de droit. Il s'indignera contre les fils et les petits-fils de ses parents, qui devront occuper un jour sa place au trône. Le roi, Louis XVIII, instruit par Martin de l'existence de cet enfant, descendrait du trône et ses oncles le reconnaitraient, mais leurs épouses protesteront, et le roi laissera pour toujours dans l'oubli le prisonnier du Temple.

Il y a peu de mots dans ce quatrain qui aient besoin d'être étudiés.—SUBLEVÉ, de *sublevare*, mot composé de *sub*, *sous*, et de *levare*, élever, lever en haut. *Sub* en composition indique une action faite en cachette, comme dans *subornare*, corrompre secrètement; il indique un mouvement de bas en haut; substitution, *subreptus*, mis à la place (*Vailly*). — Le mot SUBLEVÉ dit plus que *enfant enlevé*, et l'on a vu que le fils de Louis XVI au Temple était DESSOUS LA TONNE, LE HAUT DU TOICT DU MILIEU SUR LA TESTE, LE PÈRE ROY AU TEMPLE, et que le décret du 1er août, portant la dévastation dans les DENIS CLOISTRES, a AVALLÉ VERTS NOYAUX OU LES DEUX PETITS ROYAUX; c'est-à-dire a plongé dans une prison basse et sombre l'enfant devenu roi, et qui se trouva ainsi dans les conditions pour être dans la suite le SUBLEVÉ. — ORD, misérable, sale, dégoûtant (*Glossaire*). — NOIR. Ce mot est l'anagramme de ROI; il est employé souvent par Nostradamus, et on l'a vu plus haut : LE MOYNE NOIR EN GRIS DEDANS VARENNES (17e).

Si on ne conservait aucun doute sur la mort de Louis XVII dans la prison du Temple, si aucun prétendant n'avait revendiqué le trône de Louis XVIII; si l'apparition de ce prétendant n'avait préoccupé Louis XVIII, si un jugement public n'avait privé de la vie civile un prétendant quelconque, il faudrait encore étudier avec soin ce quatrain; car il témoigne de l'importance que le Prophète reconnaît au principe d'hérédité, base de l'édifice social. L'héritier légitime a été enlevé, il vient redemander son sceptre et on le replonge dans la vie privée. Il n'y aura pas de guerre, pas même de graves préoccupations, ce fait sera presque inaperçu, et cependant il figurera dans le miracle de la prophétie, parce qu'il est bon que le Prophète proteste contre la violation du droit, de quelque côté qu'elle vienne.

« Deux aventuriers se sont présentés sous le nom de Louis XVII, l'un en 1802, le second en 1818 (1816); tous deux ont été condamnés par les tribunaux. » (*Feller*, Louis XVII.)

Un prétendant à vécu longtemps à Paris sous le nom de baron de Richemond.

« On a annoncé hier que le Dauphin de France, le malheureux fils de Louis XVI, n'était pas mort le 9 juin 1795, dans la prison du Temple, mais qu'il venait de mourir dans une rue de Londres.... » (*L'Univers du 20 mai 1859.*)

« Un imposteur avait paru, qui se disait Charles de Navarre, fils de Louis XVI, et, à ce titre, revendiquait le trône de Louis XVIII. N'avait-on pas déjà vu, quand l'ordre social était ébranlé jusque dans ses fondements, un premier faux Dauphin forcer les tribunaux de lui arracher le masque à l'aide duquel il faisait des dupes et des prosélytes? Lorsqu'en 1816, la renommée d'un second faux Dauphin s'étendit dans tout le royaume... l'ordre fut donné de le transférer dans la maison de détention de Rouen. Une correspondance téméraire sortit de la plume de deux détenus, qu'il fit ses conseillers; ces misérables cherchèrent à émouvoir la sensibilité et à surprendre la religion de l'auguste orpheline du Temple, de la fille adoptive de Louis XVIII... Louis XVIII avait d'abord souri de pitié en apprenant les détails d'une fourberie si impertinente; mais quand il eut la certitude que cet ignoble travestissement de la royauté tenait à des projets qui menaçaient la tranquillité publique, il s'étonna que ses ministres n'eussent pas ordonné une enquête pour démasquer l'aventurier qui, du fond d'une prison, se faisait proclamer Louis XVII.... Le faux Charles de Navarre fut jugé en présence, pour ainsi dire, de toute une ville, devant un public qui, toujours avide de merveilleux, se précipitait en foule aux débats, qui se prolongèrent pendant dix audiences; plus de soixante témoins furent entendus. La justice, arrachant enfin le masque à l'imposteur, découvrit dans le prétendu rejeton de Louis XVI l'aventurier Mathurin Bruneau, fils d'un sabotier... Par jugement rendu le 19 février 1818, Bruneau fut condamné à sept années de prison et à 3,000 fr. d'amende envers le gouvernement, comme coupable de s'être attribué publiquement des titres royaux, en se disant Charles de Navarre, fils de Louis XVI, et par conséquent Louis XVII. (*Vie de Louis XVIII*, par Alph. de Beauchamp, II. p. 234).

« Le 13 mars 1816, le nommé Martin (Ignace-Thomas), âgé de 33 ans, né et demeurant à Gaillardon, près de Chartres (Eure-et-Loire), cultivateur marié, fut envoyé à la maison royale de Charenton, par le ministre de la police (M. Decazes), comme malade... Le 2 avril,

Digitized by Google

une personne vint prendre Martin pour le conduire à Paris. Voici dans quels termes Martin rapporte son entrevue avec Louis XVIII, qui eut lieu le même jour :

« ....Enfin, lui ayant dit toutes les particularités des apparitions (de l'Ange Raphaël), le roi me dit : « Je sais tout cela : l'archevêque de Reims (le grand-aumônier) m'a tout dit. Mais il me semble que vous avez quelque chose à me dire en particulier et en secret. » Et alors je sentis venir à ma bouche les paroles que l'ange m'avait promises, et je dis au roi : « Le secret que j'ai à vous dire, c'est que vous occupez une place... » (*Nous ne finissons point la phrase ; il n'est pas encore temps de le faire.*) Le roi alors m'interrompit en disant : « Comment ! mon frère et ses enfants étant morts... » (Fin de phrase supprimée par la même raison que ci-dessus.) Et moi alors je lui dis : « Je ne connais rien à tout cela ; mais je sais bien que... » (Nouvelle suppression motivée comme ci-dessus.) « Et c'est si vrai ce que je vous dis, qu'il est vrai qu'un jour, étant à la chasse avec le roi Louis XVI, votre frère, dans la forêt de Saint-Hubert... » (Nous n'achèverons point la phrase ; il suffit pour le moment d'avertir nos lecteurs qu'ici Martin raconte au roi, dans tous ses détails, un fait qui était personnel à Louis XVIII, et qui avait eu lieu dans le temps où la reine Marie-Antoinette était grosse, tandis que Louis XVIII ne savait pas encore sa grossesse. C'est à ce récit que le roi, frappé d'étonnement et profondément ému, dit : « O mon Dieu ! ô mon Dieu ! cela est bien vrai ; il n'y a que Dieu, vous et moi qui sachions cela ; promettez-moi de garder *sur toutes ces communications le plus grand secret.* » — Et moi je le lui promis. »

« Sa mission terminée, Martin s'est rendu dans sa famille à Gallardon, où il est arrivé le 4 avril 1816. Il a repris de suite, et a toujours continué son ancien train de vie, sans la moindre émotion, sans le plus petit étonnement de ce qui lui était arrivé, n'ayant plus aucune espèce d'apparition, mais gardant sur tous ces évènements *le plus profond silence.* » (*Eug. Bareste.* La Fin des Temps).

L'auteur termine sa citation du prétendu récit de Martin, par la promesse que cet homme fit au roi de ne rien dire *sur toutes ces communications,* et lui-même ajoute qu'il a gardé *le plus profond silence.* Il y a là un mystère que j'admire sans chercher à le pénétrer. Ce qui est bien digne d'admiration encore, c'est l'habileté de l'auteur, qui révèle, tout en gardant un silence presque profond, l'assassinat projeté par Louis XVIII sur la personne sacrée de son frère et de son roi, et qui dévoile de la même façon une usurpation du trône sur un neveu.

Il était nécessaire de citer ce récit absurde, parce qu'il fait voir que le peuple regardait Martin comme chargé de réclamer au nom de Dieu, pour Louis XVII, un trône que le SUBLEVÉ plongé *alors* dans une nouvelle prison revendiquait vainement.

Le Prophète emploie dans tous les quatrains sur Louis XVII au Temple des expressions qui laissent du doute sur sa mort dans cette prison, et ceci est fort remarquable. Les expressions sont tellement étudiées dans les Centuries, que ce doute semble alors calculé pour amener l'interprétation du quatrain sur le SUBLEVÉ.

1° Deux quatrains X. 76 et 77, parlent de la Convention jugeant son roi, faisant condamner à mort par des jurés la reine, et déniant la vie à l'enfant de cette reine, devenue veuve (45e, 46e) : LA VIE A ROYNE FILS ON DESNIERA. Si Louis XVII est sorti du Temple, on lui a dénié la vie comme on l'a déniée au frère de Louis XIV en niant son existence, comme on dénie à une personne les talents qu'elle possède en refusant de les lui reconnaître.

2° Ce vers : DE MORT FAMILLE SERA PRESQUE ACCABLÉE (9e) paraît suffisamment accompli par le supplice du roi, de la reine et de la sœur du roi, c'est-à-dire par la mort de trois personnes sur cinq retenues au Temple, si l'enfant, le seul héritier du nom, passe pour mort et perd à jamais la vie civile.

3° Les quatrains IX. 22, 23, 24, qui nomment le duc de Normandie DUC DE MANTOR (19e, 20e, 21e), et racontent sa captivité au TEMPLE avec sa sœur (LES DEUX PETITS ROYAUX), se terminent par ces mots : AVALLER VERTS NOYAUX ; or ces mots sont entendus au figuré par rapport à la sœur qui est sortie de prison ; mais le Prophète a dit : L'INJURE DU TEMPS, Ô SERENISSIME ROY, REQUIERT QUE TELS SECRETS EVENEMENS NE SOYENT MANIFESTEZ QUE PAR ENIGMATIQUE SENTENCE, N'AYANT QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE, SANS Y AVOIR RIEN MIS D'AMBIGUE D'AMPHIBOLOGIQUE CALCULATION... (*Lettre à Henri II*) ; comment aurait-il alors, dans le même temps et par les mêmes mots, exprimé les dernières souffrances du frère, se terminant au Temple par la mort, et les dernières souffrances de la sœur se terminant hors du Temple par la liberté et les honneurs ? Peut-être ces mots ne doivent-ils représenter que le redoublement de tortures physiques et morales qui ont suivi pour LES DEUX PETITS ROYAUX le décret du 1er août 1793 ? Alors Nostradamus, qui ne laisse jamais sa prophétie incomplète, reviendra ailleurs sur le destin de l'enfant-roi.

Si l'enlèvement a eu lieu, le Prophète n'a pu le passer sous silence, car il raconte des faits bien moins importants, pour peu qu'ils soient personnels à la famille royale. S'il a eu lieu, le Prophète a dû l'annoncer sans citer, pour le faire reconnaître, ces détails que le Tribunal a déclarés de pure invention et auxquels aujourd'hui on n'attacherait aucune valeur, mais des circonstances uniques qui établissent clairement l'état du SUBLEVÉ et de ceux qui lui refusent son trône.

En ne considérant que le quatrain en lui-même, je remarque d'abord qu'il est dans les trois dernières Centuries où Nostradamus a promis de placer ses prophéties les plus claires et les plus précises : LIMITANT LES LIEUX, TEMPS ET LE TERME PERFIX.... PARLANT PLUS CLAIREMENT.... (*Lettre à César*), et que ce quatrain précisément ne renferme aucun nom de lieu ; or, Nostradamus, qui ne prophétise guère que pour la France, a dit simplement : LE SUCCESSEUR DE LA DUCHÉ..., parce que le lecteur doit comprendre que LA DUCHÉ par excellence est la DUCHÉ de France, dont Hugues-Capet était Duc ; il a dit simplement : PAR LES TROIS FRÈRES LE MONDE MIS EN TROUBLE..., pensant bien que le lecteur reconnaîtrait dans ces TROIS FRÈRES les TROIS FRÈRES DE FRANCE, etc., etc. (*Voir Vie de L.-Philippe, p.* 52). Je remarque que Nostradamus a annoncé la fin du monde comme prochaine (en 1999), que peu de rois se succèderont au trône de France, L'OGMION ou la République devant succéder au DERNIER HONORÉ ENTRE GAULOIS (*voir* III. 99, 100 et VI. 42) ; ainsi la connaissance que j'ai de la manière du Prophète et la connaissance de l'avenir que les quatrains révèlent, m'ont amené à conclure que LE SUBLEVÉ est *un enfant de France*, et qu'il a existé.

Le sublevé ne cognoistra son sceptre...

LE SUBLEVÉ. — Ce mot convient très bien à Louis XVII s'il est sorti du Temple, car ça n'a pu être que par enlèvement ; il aurait été tiré subrepticement du fond d'une prison basse. On croit voir dans le choix de ce mot l'intention du Prophète de rappeler ces vers des quatrains sur Louis XVII au TEMPLE : PUISNAY JOUANT AU FRESCH *dessous* LA TONNE, LE HAUT DU TOICT DU MILIEU *sur* LA TESTE (20e).

NE COGNOISTRA SON SCEPTRE. — Ce qui suit montre que le SUBLEVÉ a connu sa naissance, mais qu'il n'a pu prendre son sceptre. (*Cognoscere*, connaître, prendre. *Wailly.*)

Les enfans jeunes des plus grands honnira...

Honnir est le cri du soulèvement et de l'indignation (*N. Landais*). Si LE SUBLEVÉ honnit les enfants des plus grands, c'est qu'il les voit à sa place ou prêts à succéder au chef de famille monté au trône qu'il regarde comme sa propriété. Louis XVII a vu Napoléon-le-GRAND et son JEUNE ENFANT Napoléon II, Louis XVIII et les fils du comte d'Artois : le duc d'Angoulême et le duc de Berry et les ENFANTS JEUNES de ce dernier. Le duc de Berry, marié le 24 avril 1816, a eu

Digitized by Google

quatre enfants, dont les deux aînés sont morts peu après leur naissance, et dont les derniers qui survivent sont la duchesse régente de Parme et le duc de Bordeaux, regardé à sa naissance comme l'héritier du trône de Louis XVI, alors que Louis XVII vivait encore.

Pour que Louis XVII soit bien LE SUBLEVÉ du quatrain, il faut déjà qu'il ait vu rétabli le trône renversé par la République, qu'il ait vu la naissance du fils de Napoléon, arrivée en 1811, dix-sept ans après la sortie du Temple, qu'il ait vu encore la Restauration et la naissance de nouveaux héritiers, il faut plus d'un grand ayant des espérances au trône, il faut aussi plusieurs ENFANTS JEUNES.

Oncques ne fut un plus ord cruel être...

Le Prophète parle moins ici des souffrances qui ont précédé l'enlèvement, que de celles qui ont suivi la revendication du sceptre. Voici Louis XVII errant par le monde, repoussé de tous, jeté dans une nouvelle prison parmi les malfaiteurs, méprisé de ses sujets comme usurpant un nom sacré qui est le sien, renié par sa propre famille toute-puissante et qui occupe sa place au trône... Jamais SUBLEVÉ n'a eu un sort plus cruel !

Pour leurs espouses à mort noir bannira.

Il faut donc que LE SUBLEVÉ se révèle lorsqu'un roi occupera sa place; que ce roi ouvre une enquête et qu'il repousse enfin le prétendant, non pas parce que lui-même tient à rester sur le trône, non pas même parce qu'il désire laisser le trône à son propre enfant, non pas parce qu'il est obsédé par son épouse, la reine, mais parce qu'il a auprès de lui, non pas une seule épouse de grand, mais plusieurs. Le roi sans épouse et sans enfants bannira à mort LE SUBLEVÉ à cause des épouses des plus grands. Est-ce assez précis? Le mot LEUR montre en effet que les ÉPOUSES sont celles des PLUS GRANDS; s'il n'est pas question de celle du roi, qui devrait être la plus intéressée dans l'affaire, c'est qu'elle n'existe plus.

Louis XVIII, marié le 14 mai 1771 à Joséphine de Savoie, était sans enfants et veuf lorsqu'il monta au trône. Le comte d'Artois, son frère, marié le 14 novembre 1778 à Marie-Thérèse de Savoie, décédée en 1805, avait deux enfants: le duc d'Angoulême, marié le 10 juin 1799 à Madame, fille de Louis XVI, qui était sans enfants (MARIAGE FORCLOS); et le duc de Berry, marié le 24 avril 1816 à Caroline-Ferdinande-Louise, qui l'a rendu père de quatre enfants.

Louis XVII et ses parents sont dans les conditions du SUBLEVÉ et de la famille royale du quatrain. Il y a deux épouses des plus grands et plusieurs jeunes enfants. Montrons que ces épouses sont dans des conditions telles, qu'elles doivent protester contre le prétendant.

La duchesse d'Angoulême, fille infortunée de Louis XVI, était effrayée encore au souvenir de tant de révolutions. Elle s'était habituée depuis des années à la mort d'un jeune frère, qui n'aurait pu échapper que par miracle aux souffrances si grandes et si longues de la prison. On comprend qu'elle ait protesté contre une réclamation invraisemblable, qui remettait tout en question, compromettait un trône de famille renversé déjà deux fois, et que des armées étrangères étaient obligées de protéger contre la révolution.

La duchesse de Berry, entrée en France lorsqu'on ne donnait point d'importance à ces bruits, s'était flattée ainsi que son époux de donner des héritiers au trône de France. Celui-ci, complimenté sur son mariage par la chambre des députés, avait répondu : « J'aurai, je l'espère, des enfants qui, comme moi, porteront dans leur cœur l'amour des Français. » (*Feller*, Berry.) — La duchesse, que l'histoire et les quatrains (*Vie de L.-Philippe*, p. 30 et 32) nous représentent de caractère à prendre un parti dans les circonstances les plus difficiles, s'est prononcée contre le prétendant et a imposé sa volonté au roi et au reste de la famille royale.

Cette famille aurait alors commis une grande faute? — Assurément; mais dans la mesure que Dieu seul connaît; dans la mesure du doute... Et qui peut dire que les derniers malheurs de cette famille ne proviennent pas de cette faute?

Dieu a fait des miracles en faveur du principe d'hérédité. Il a arraché l'enfant-roi des mains de ses bourreaux, il a envoyé Martin avertir Louis XVIII; Louis XVIII et Charles X ont résisté à cette voix de Dieu, et le principe d'hérédité a été frappé de nouveau : L'HÉRITIER DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS ISSU A ÉTÉ MIS ET LOGÉ D'ETRURIE (*Vie de L.-Philippe*, p. 34).

Rien n'est mieux prouvé que la mission de Martin et son entretien secret avec Louis XVIII. L'intervention de Dieu ne se manifeste d'une manière aussi sensible que pour un fait de la plus haute importance à ses yeux. Or, les circonstances au milieu desquelles elle s'est produite a fait dire naturellement à tous que Dieu parlait en faveur de Louis XVII, alors détenu en prison.

25e

Le part soluz mari sera mitré,
Retour conflict passera sur le thuille,
Par cinq cens un trahy sera tiltré,
Narbon et Saulce par couteaux avons d'huille.

IX. 34.

Des deux époux, le mari seul sera coiffé du bonnet phrygien. De retour de Varennes la famille royale, au milieu d'une populace hostile, passera sur la place des Tuileries pour rentrer au palais du même nom. Cinq cents Marseillais attaqueront ce palais et détruiront la monarchie. Parmi le grand nombre de traîtres qui entoureront Louis XVI, titré *roi des Français*, le ministre Narbonne et Sausse, commissaire de Varennes, seront cause entre tous que le roi, rendu plus vénérable par l'huile du sacre, sera au milieu des gardes révolutionnaires.

Le part soluz mari sera mitré,

LE PART. — Dans le quatrain sur l'arrestation du roi et de la reine à VARENNES, on a vu : DEUX PARS... Ces expressions, entendues dans le sens de *moitié* (épouse), ne se retrouvent pas ailleurs dans les Centuries, et *adaptent* l'un à l'autre deux quatrains sur les mêmes évènements.

SOLUZ. — C'est à dessein que Nostradamus met ici un mot latin dont tout le monde voit la valeur; il a mis le mot grec TERAX à la suite du mot MESNIE (130e) pour indiquer que cet autre mot aussi est grec; ici il met le mot latin SOLUS pour préparer le lecteur à voir d'autres mots latins dans COUTEAUX et AVONS qui suivent. *Solus*, seul (*Wailly*),

MARI. — Toutes les éditions ont bien MARI (époux), mais l'ensemble du quatrain, où on ne voit que conflit et trahison, fait supposer qu'il y a une faute et que ce mot est pour MARRI (chagrin). LE TARD RETOUR FERA MARRIS CONTENTS (184e). Ce qui le fait croire encore, c'est que ce mot, joint à LE PART, fait un pléonasme, et Nostradamus ne veut pas d'INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ. Peut-être par cette insistance a-t-il voulu dire le fils aussi sera mitré, mais des deux époux le mari seul aura la coiffure révolutionnaire.

MITRÉ, *mitre*, du grec *mitra*, nom d'une coiffure à laquelle la *mitre* des évêques ressemble beaucoup. En terme d'antiquité, espèce de coiffure des dames romaines qu'elles avaient empruntée des dames grecques (*N. Landais*). Le bonnet rouge ou de la Liberté est une coiffure grecque, et on lui a conservé le nom de bonnet phrygien.

« Le 20 juin 1792, le peuple envahit les Tuileries.... Louis XVI n'hésite pas et ordonne d'ouvrir. Au même instant le panneau de la porte vient tomber à ses pieds sous un coup violent. On ouvre enfin,

Digitized by Google

et on aperçoit une forêt de piques et de baïonnettes. — Me voici dit Louis XVI en se montrant à la foule déchaînée. Au milieu du tumulte et des cris, on entend ces mots souvent répétés : *Point de veto! point de prêtres! point d'aristocrates! le camp sous Paris!* Le boucher Legendre s'approche, et demande en un langage populaire la sanction du décret. — Ce n'est ni le lieu ni le moment, répond le roi avec fermeté ; je ferai tout ce qu'exigera la Constitution. — Cette résistance produit son effet. *Vive la nation! vive la nation!* s'écrient les assaillants. — Oui, répond Louis XVI, *vive la nation!* je suis son meilleur ami. — Eh bien! faites-le voir, lui dit un de ces hommes, en lui présentant un bonnet rouge au bout d'une pique. Un refus était dangereux, et certes la dignité pour le roi ne consistait pas à se faire égorger en repoussant un vain signe, mais, comme il le fit, à soutenir avec fermeté l'assaut de la multitude. Il met le bonnet sur sa tête, et l'approbation est générale.

» Pendant ce temps, Madame Elisabeth, qui aimait tendrement son frère, et qui *seule* de la famille avait pu arriver jusqu'à lui, le suivait de fenêtre en fenêtre, pour partager ses dangers. Le peuple en la voyant la prit pour la reine. Les cris : *Voilà l'Autrichienne!* retentissent d'une manière effrayante. Les grenadiers nationaux qui avaient entouré la princesse voulaient détromper le peuple. — Laissez-le, dit cette sœur généreuse, laissez-le dans son erreur, et sauvez la reine!

« La reine, entourée de ses enfants, n'avait pu joindre son royal époux... Rangée derrière la table du conseil avec quelques grenadiers, elle voyait défiler le peuple, le cœur plein d'effroi, et les yeux humides des larmes qu'elle retenait. A ses côtés, sa fille versait des pleurs ; son jeune fils, effrayé d'abord, s'était rassuré bientôt, et souriait avec l'heureuse ignorance de son âge. On lui avait présenté un bonnet rouge, que la reine avait mis sur sa tête...

» Le roi, la reine, sa sœur, ses enfants, se réunirent en versant un torrent de larmes. Le roi, étourdi de cette scène, avait encore le bonnet rouge sur sa tête ; il s'en aperçut pour la première fois depuis plusieurs heures, et il le rejeta avec indignation... » (*Thiers*, II. 148-152.)

Retour conflict passera sur le thuile...

RETOUR. — Le vers précédent ne parle point de départ ; il faut alors que ce quatrain réveille le souvenir d'un autre sur les mêmes évènements. En effet, le mot SAULCE de ce quatrain est le nom même du commissaire qui a arrêté le roi à VARENNES, et l'a fait *retourner* à Paris. Ces deux quatrains sont déjà *adaptés* l'un à l'autre par les mots DEUX PARS et LE PART.

CONFLICT, en terme de droit, une contestation élevée entre plusieurs autorités dont chacune veut s'attribuer la connaissance d'une affaire ; combat, choc, fig. : *Le conflit des passions* (*N. Landais*).

THUILE. — On a vu que Louis XVI a été enlevé de Versailles : A SOUSTENIR LA GRAND CAPPE TROUBLÉE, POUR L'ESCLAIRCIR LES ROUGES MARCHERONT (p. 35) ; qu'il s'est fixé à Paris : ROY ET SA COUR AU LIEU DE LANGUE HALBE (p. 53) ; Le Prophète nomme ici le lieu sur lequel a été bâtie la demeure du roi.

« *Le château des Tuileries*. Cet édifice, qui tire son nom de fabriques à tuiles ou tuileries, situées originairement sur l'emplacement qu'il occupe, ne date que du temps de Catherine de Médicis... » (*Th. Muret*, Histoire de Paris, 207.)

« C'était à la capitale qu'il était réservé de mettre le comble au supplice des voyageurs ; et Paris, en ce jour, rivalisa dignement avec la coupable Varennes. Le général et sa milice sortit pompeusement à la rencontre de son roi, et n'omit rien pour empêcher que le spectacle de son RETOUR ne réveillât une étincelle d'amour dans le cœur de ses sujets révoltés. Le long des faubourgs et des boulevards, depuis la barrière de Saint-Martin *jusqu'à la place Louis XV*, une canaille effrénée ne cessa de vomir les injures et les imprécations contre la famille royale. On crut un instant qu'elle allait être massacrée à la porte *du jardin des Tuileries*, et les cris de mort retentissaient jusque sous les fenêtres du Manège. » (*Proyart*, IV. 182.)

Par cinq cens un trahy sera tiltré...

CINQ CENS UN. — On trouve le nombre CINQ CENS deux fois dans les Centuries et toujours pour un nombre indéterminé : DE CINQ CENS ANS PLUS COMPTE L'ON TIENDRA, III. 94. (On ne tiendra aucun compte de l'ancienne Constitution française.) SERONT TUÉS DES SIENS PLUS DE CINQ CENS, III. 11. Mais en disant CINQ CENS UN, Nostradamus a voulu que ce nombre fut pris comme déterminé exactement. On croit voir un homme qui en conduit cinq cents.

« Enfin le 30 (juillet 1792), les Marseillais arrivèrent. Ils étaient *cinq cents*, et comptaient dans leurs rangs tout ce que le Midi renfermait de plus exalté, et tout ce que le commerce amenait de plus turbulent dans le port de Marseille. Barbaroux se rendit au-devant d'eux à Charenton. A cette occasion, un nouveau projet fut concerté avec Santerre. Sous prétexte d'aller au-devant des Marseillais, on voulait réunir les faubourgs, se rendre ensuite en bon ordre au Carrousel, et y camper sans tumulte, jusqu'à ce que l'Assemblée eût suspendu le roi, ou qu'il eût volontairement abdiqué... » (*Thiers*, II. 235.)

Nuit du 9 au 10 août. — « Dans ce moment, un coup de fusil est tiré dans la Cour du Commerce ; le cri : *Aux armes!* devient bientôt général et l'insurrection est proclamée. Il était onze heures et demie. Les Marseillais se forment à la porte des Cordeliers, s'emparent des canons et se grossissent d'une foule nombreuse qui se range à leurs côtés... Le 20 juin avait été la menace, le 10 août devait être le coup décisif. On n'en doutait plus, en effet. Le roi, la reine, leurs deux enfants, leur sœur Madame Elisabeth, ne s'étaient pas couchés. Il restait au roi huit ou neuf cents suisses et un peu plus d'un bataillon de la garde nationale. Les pièces étaient malheureusement confiées aux canoniers de la garde nationale, et l'ennemi se trouvait ainsi dans la place... Santerre hésitait au faubourg Saint-Antoine ; Danton seul et les Marseillais avaient osé se rassembler aux Cordeliers, et ils attendaient avec impatience, au pont Saint-Michel, l'arrivée des autres assaillants. Une sortie vigoureuse aurait pu les dissiper ; et, dans ce moment d'hésitation, un mouvement de terreur aurait infailliblement empêché l'insurrection. Les Marseillais marchaient en tête des colonnes avec les fédérés bretons et ils avaient pointé leurs pièces sur le château... Louis XVI voit les bataillons défiler devant lui, parcourir le jardin, et en sortir sous ses yeux pour aller se réunir aux assaillants sur la place du Carrousel.

« Cette désertion, celle des canonniers, les cris *à bas le veto*, avaient ôté toute espérance au roi... Il est certain, comme on l'a souvent dit, que s'il fût monté à cheval, et qu'il eût chargé à la tête des siens, l'insurrection aurait été dissipée... Le roi se décida à se retirer dans l'Assemblée... L'Assemblée rend ce décret célèbre, d'après lequel Louis XVI est provisoirement suspendu de la royauté. (*Thiers*).

TRAHY. — On a déjà vu ce mot pour les mêmes circonstances dans des quatrains interprétés de Louis XVI : AU CHEF MENÉE LE SECOND FAICT TRAHY (p. 30) ; TUCHAM LA GRACE ET PARPIGNAN TRAHIE (p. 43) ; on le verra encore dans un quatrième quatrain sur le même roi : LEUR ROY TRAHY SIMULANT HAINE FAINTE (p. 66).

TITRÉ. — Ce vers doit se lire ainsi : TITRÉ TRAHY SERA PAR CINQ CENS UN. Ce vers rappelle encore le quatrain où l'on voit le mot VARENNES et qui se termine par ce vers : ESLEU CAP. CAUSE TEMPESTE, FEU, SANG TRANCHE (p. 50). Capétien, élu roi constitutionnel, il a laissé son titre de roi de France et de Navarre pour le titre de *roi des Français*.

« 14 juillet 1790. C'est le jour anniversaire de la prise de la Bastille ; la fête de la Fédération a lieu au Champ-de-Mars.

» ... Les fédérés et les députés ayant prêté le serment civique, le roi prononce la formule suivante : « Moi, roi des Français, je jure à la nation d'employer tout le pouvoir qui m'est délégué par la loi constitutionnelle de l'Etat à maintenir la Constitution et à faire exécuter les lois. » (*Montgaillard*, II. 253.)

Narbon et Saulce par couteaux avons d'huille.

NARBON ET SAULCE. — On a déjà vu le mot NARBON dans un quatrain interprété de Louis XVI : GORSAN, NARBONNE PAR LE SEL ADVERTIR, TUCHAM LA GRACE ET PARPIGNAN TRAHIE (p. 43), et ce mot a été interprété du ministre *Narbonne*, ainsi que ce vers qu'on lit deux quatrains plus bas : SERA DECEU BASTARD DE LUSIGNAN (p. 44). On a remarqué que le mot NARBONNE, nom d'une ville placée auprès de *Goursan*, *Tuchan* et *Perpignan*, avait donné au Prophète le moyen de nommer, tout en restant fort obscur, deux personnages importants de la Révolution, *Gorsas* et *Narbonne*, et de développer sa prophétie par la valeur des mots TUCHAM (en grec *tuchè*, hasard) et PARPIGNAN (signifiant *né à*

Digitized by Google

Paris, etc., etc.). Ici le nom de cette même ville, très rapprochée de la ville de SAULCE, lui a permis encore de nommer les deux personnages qui ont eu la plus grande part aux évènements annoncés dans ce quatrain : NARBON, ministre, du 6 décembre 1791 au 10 mars 1792, a préparé le 20 juin 1792 : LE PART SOLUZ MARI SERA MITRÉ; et le commissaire de VARENNES, SAULCE, a causé le RETOUR CONFLIT PASSERA SUR LE THUILE.

NARBON. — « Des divisions existaient dans le ministère entre Bertrand de Molleville et Narbonne. Bertrand était jaloux de la popularité du ministre de la guerre et blâmait ses condescendances pour l'Assemblée. Narbonne se plaignait de la conduite de Bertrand de Molleville, de ses dispositions inconstitutionnelles et voulait que le roi le fît sortir du ministère... On prétendit que le parti constitutionnel voulait porter Narbonne à la dignité de premier ministre; il parait même que le roi fut trompé, qu'on l'effraya de la popularité et de l'ambition de Narbonne, qu'on lui montra en lui un jeune présomptueux qui voulait gouverner le cabinet. Les journaux furent instruits de ces divisions; Brissot et la Gironde défendirent ardemment le ministre menacé de disgrâce et attaquèrent vivement ses collègues et le roi. Une lettre écrite par les trois généraux du Nord à Narbonne, et dans laquelle ils lui exprimaient leurs craintes sur sa destitution qu'on disait imminente, fut publiée : le roi le destitua aussitôt; mais, pour combattre l'effet de cette destitution, il fit annoncer celle de Bertrand de Molleville. Cependant, l'effet de la première n'en fut pas moins grand; *une agitation extraordinaire* éclata aussitôt, et l'Assemblée voulut déclarer, d'après la formule employée autrefois pour Necker, que Narbonne emportait la confiance de la nation et que le ministère entier l'avait perdue. Séparé des ministres que les Feuillants lui avaient donnés et ne sachant sur qui s'appuyer au milieu de cet orage, Louis XVI, qui avait renvoyé Narbonne parce qu'il était trop populaire, songea à se lier à la Gironde, qui était républicaine... » (*Thiers*, II. 58.)

Trois mois après, Louis XVI renvoie les ministres qui ont succédé à Narbonne.

« 12-13 juin 1792. Le roi, trahi par trois de ses ministres, Servan, Roland, Clavières, les a renvoyés. L'Assemblée nationale, dirigée par le parti de la Gironde, déclare qu'ils emportent les regrets de la nation... Louis XVI chassa Narbonne du ministère. Voilà les hommes et les intrigues dont l'infortuné monarque était environné! (L'historien fait cette réflexion à l'occasion des successeurs de Narbonne, puis il poursuit.) Le parti de la Gironde, déterminé à venger la disgrâce des trois ministres de son choix, a recours à une insurrection 20 juin... » (*Montgaillard*, III. 89, 92.)

SAULCE. — « La famille royale est conduite chez le procureur de la commune (de VARENNES), nommé Sausse... Le malheureux prince, tout attendri, embrasse Sausse et lui demande le salut de son épouse et de ses enfants; la reine se joint à lui, et, prenant le Dauphin dans ses bras, conjure Sausse de les sauver. Sausse est touché, mais il résiste et les engage à *retourner* à Paris... » (*Thiers*, I. 316.)

NARBONNE et SALCES. — *Narbonne*, ville de France (Aude). On y recueille de *l'huile* (*Mac-Carthy*). — *Salces* ou *Salses*, bourg de France (Pyrénées-Orientales); à peu de distance sont les ruines de l'ancienne *Salsulæ*, à trois lieues et demie nord de Perpignan (*id.*). Pyrénées-Orientales, ce département fournit *du lin*, *des olives* (*id.*). — Le nom de ce lieu est écrit SAUSSE, même orthographe que SAUSSE, nom du procureur de VARENNES, sur la carte *Galliæ* du *Theatrum orbis terrarum*, publié en 1570, un peu après la mort de Nostradamus.

PAR COUTEAUX AVONS D'HUILE. — Toutes les éditions antérieures à 1792 ont COUTEAUX et non QUARTEAUX, qu'on a mis à cette époque dans le vers afin de lui donner un sens en affirmant que *Saulce* était épicier; ce qui est faux. Ce changement sans pudeur était en outre maladroit, car ces derniers mots se rapportent à NARBON aussi bien qu'à SAULCE.

Nostradamus, pour nommer par leur propre nom deux individus, s'est servi de deux noms de lieux où l'on récolte l'huile, et afin que son Traducteur reconnût facilement que ces noms étaient là pour des noms d'homme, il leur a joint des mots qui ne présentent aucun sens si on cherche à y voir les produits du sol de NARBON et SAULCE; en effet, on ne peut dire : *Nous avons d'huile par couteaux.*

Mais ce mot COUTEAUX se trouve une autre fois dans les Centuries, au milieu de 40 vers sur Louis XVIII : CRIS, PLEURS, LARMES, VIENDRONT AVEC COUTEAUX; et ce mot est entendu en cet endroit de *Custos*, garde. (Les cris, les pleurs, les larmes viennent pour les familles avec les gardes de Napoléon, qui s'élancent de l'île d'Elbe, 182e.) — La trahison a mis Louis XVI PAR COUTEAUX (PAR pour *per*, au milieu de gardes).

COUTEAUX. — Ce mot est pour *Custos*, prononcez *Coustos;* l'*u* en latin prend le son de *ou : nutrire* a fait nourrir; *Custos*, garde, gardien, sentinelle; *custos corporis*, garde-du-corps (*Wailly*). — Les hommes chargés de la police dans une église se nomment aujourd'hui encore *Custos*. Le mot COUTEAUX est latin comme le mot SOLUZ de ce même quatrain; il en est de même du mot AVONS.

AVONS. — Ce mot est pour *avum*, prononcez *avon*, accusatif de *avus*. Une foule de mots français terminés en *on* viennent des mots latins terminés en *o*, formés des supins en *um*. Ce qui prouve que *um* se prononçait *on :* action, de *actio*, *actum;* ablution, d'*ablutio*, *ablutum*, etc. — *Avus*, 1° aïeul, 2° au fig. homme âgé (*Wailly*). Ce mot rappelle le mot *presbyter*, qui signifie homme âgé et prêtre.

D'HUILE. — 48 vers sur Louis XVI et Napoléon Ier (115e à 126e) disent que le premier de ces rois a été décapité et que sa tête ointe au sacre a nagé dans le sang. Cette expression AVONS D'HUILE désigne le même sacre en signifiant : *homme rendu respectable au moyen de l'huile du sacre.* C'est ainsi que le jeune homme consacré par l'huile est dit prêtre : *presbyter*, 1° vieillard, personne vénérable, 2° prêtre (*Wailly*). Le mot HUILE, dans l'expression AVONS D'HUILE, est au génitif (génitif, *genitus*, engendrer, produire, causer, *Wailly*), et ce cas indique la cause. On est AVONS à cause D'HUILE.

Ces mots PAR COUTEAUX AVONS D'HUILE, en français, déroutent le Traducteur tout pénétré de *trahisons* et de *conflicts;* traduits en latin, ils ont le double mérite de concorder avec le quatrain et de rentrer dans la manière du Prophète. SOLUZ est bien latin, et aucun mot n'a plus d'analogie avec COUTEAUX et AVONS que les mots latins *Coustos*, *Custos* et *avons*, *avum*. — Nostradamus, qui vient de jouer si heureusement sur les noms propres de lieux, NARBON ET SAULCE, joue aussitôt avec le même bonheur sur les noms communs COUTEAUX et AVONS.

Deux ans après avoir interprété le mot AVONS, comme je viens de le faire, c'est-à-dire d'*avum*, j'ai trouvé que ce mot AVONS s'écrivait autrefois *avum!*

On lit dans *la Presse*, 27 juin 1860 : « L'insubordination populaire éclatait dans le chant du *Roman de Rou*, cette Marseillaise rustique, prélude menaçant de la Jacquerie. »

Nos sumes homes cum il sunt,
Tex membres avum cum il unt,
Et altresi grans cors avum,
Et altretant sofrir poum...

L'Assemblée nationale a donné des gardes à Louis XVI après le RETOUR de VARENNES (SAULCE) et de nouveau peu après le renvoi de NARBON.

« Dès le matin de son arrivée, l'Assemblée avait pourvu à tout par un décret. Louis XVI était suspendu de ses fonctions; une garde était donnée à sa personne, à celle de la reine et du dauphin; cette garde était chargée d'en répondre... Le roi était provisoirement détrôné. La responsabilité imposée à la garde nationale la rendit sévère et souvent importune dans son service auprès des personnes royales. Des sentinelles veillaient continuellement à leur porte et ne les perdaient jamais de vue. Le roi, voulant un jour s'assurer s'il était réellement prisonnier, se présente à une porte; la sentinelle s'oppose à son passage : Me reconnaissez-vous? lui dit Louis XVI. — Oui, sire, répond la sentinelle. » (*Thiers*, I. 323.)

Lorsque les CINQ CENS UN Marseillais eurent fait la journée du 10 août, l'Assemblée nationale rendit ce décret : « Louis XVI est provisoirement suspendu de la royauté, » et dès-lors il ne cessa jusqu'à sa mort d'être entouré de gardes (COUTEAUX).

Digitized by Google

L'explication de ce dernier vers indique pourquoi Nostradamus a interverti l'ordre des évènements. Le quatrain tout entier est une énumération de faits. A *Narbonne*, nommé avant *Sausse*, on doit l'accomplissement du premier vers : LE PART SOLUZ MARI SERA MITRÉ (20 juin 1792); à *Sausse*, qui vient après, on doit l'accomplissement du vers suivant : RETOUR CONFLICT PASSERA SUR LE THUILE (25 juin 1791); et à tous les deux ce que renferme la fin du quatrain : l'attaque des CINQ CENS UN Marseillais (10 août 1792) qui livre la personne sacrée du roi à des gardes révolutionnaires. Tous ces évènements ont eu lieu en moins de quatorze mois et forment une lugubre tragédie qui a l'unité de lieu, tout se passe à Paris; l'unité de temps, première phase de la Révolution; l'unité de faits, trahisons et conflits qui naissent les uns des autres.

Il y a une réflexion fort importante à faire à l'occasion de ce quatrain : au milieu de 32 vers sur la révolution de 1789, on a trouvé ces mots : GORSAN, NARBONNE PAR LE SEL ADVERTIR, la marche du récit a fait reconnaître dans ces mots le conventionnel Gorsas et le ministre Narbonne; maintenant on a sous les yeux un nouveau quatrain que plusieurs séparent du premier, mais, comme le premier, il est interprété de la Révolution de 1789, et comme le premier il a le mot NARBON. Or, voilà que le contexte pousse violemment le Traducteur à voir encore dans ce mot le même ministre Narbonne; et chose vraiment merveilleuse, il s'agit toujours du même fait, et il n'y a point là de remplissage; car ces deux quatrains qui s'*adaptent* l'un à l'autre par ce mot NARBON se complètent l'un l'autre. Le Prophète a dit : GORSAN, NARBONNE PAR LE SEL ADVERTIR, ce que le Traducteur traduit ainsi d'après l'Histoire : Gorsas et Narbonne, après avoir trahi Louis XVI, se sont enfin montrés plus sages en embrassant sa défense. Les quatrains avaient annoncé la conduite première de ces mêmes personnages, car Nostradamus a nommé ce même NARBON dans un quatrain où il n'est question que de trahison : NARBON ET SAULCE... etc.

Le lecteur fera cent fois cette réflexion dans le courant de la traduction de quatrains qui n'ont chacun QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE, mais qui en *s'adaptant* les uns aux autres par des MARQUES, se complètent et s'expliquent mutuellement.

26e

Trois cents seront d'un vouloir et accord,
Que pour venir au bout de leur attainte,
Vingt mois après tous unis et record,
Leur Roy trahy simulant haine fainte.

V. 37.

A la suite du retour de Varennes, 290 royalistes de l'Assemblée constituante ne se refuseront, d'un commun accord, à prendre part aux délibérations n'ayant pas pour objet la défense de la personne et de l'autorité royales, que pour arriver à leur fin, faire rétrograder la Révolution. Vingt mois après, 286 défenseurs de la royauté, unis dans la Convention aux membres de l'Assemblée législative qui, après s'être saisie de la personne de Louis XVI, les aura appelés à prendre part à son exécution, trahiront leur roi en simulant tellement la haine contre lui, que tout le monde y sera trompé, et il y aura unanimité à déclarer Louis XVI coupable.

Trois cents seront d'un vouloir et accord,
Que pour venir au bout de leur attainte...

TROIS CENTS. — Ce chiffre n'est pas un nombre indéterminé, car il doit reparaître vingt mois après; et il n'est pas non plus un nombre rigoureusement exact, car il s'agit dans le quatrain d'une assemblée délibérante, et la prophétie ne peut porter sur ce fait sans importance d'un nombre revenant exactement le même, à vingt mois de distance. On emploie tous les jours un nombre rond pour un nombre qui en diffère peu.

« Au retour de Varennes, des mécontentements contre la démagogie percent déjà dans toutes les provinces, et n'attendent qu'un appui pour éclater plus fortement. » (*Montgaillard*, III. 14.)

« Le jour et le lendemain du départ de Louis XVI, les deux côtés de l'Assemblée se sont observés avec beaucoup d'attention. Le parti populaire est étonné sans être confondu; les royalistes de l'ancien régime éprouvent de vives inquiétudes : la moindre démonstration de leur part pouvant éveiller la fureur de la populace, tous ils gardent le silence. Les chefs du parti contraire n'élèvent la voix que pour proposer des mesures de police et de sûreté, qui passent sans opposition. A l'instant où la nouvelle de l'arrestation du roi parvient à Paris, les membres du côté droit, ou les aristocrates qui se trouvent dans les comités, se récusent pour voter, et *tous* refusent de prendre part aux délibérations générales : ils se vouent à l'inaction quand leur appui fortifierait les constitutionnels, dont une grande majotité désire des moyens de conciliation, et lorsque les dispositions de l'Assemblée sont en général favorables à Louis XVI. En vain Malouet représente à ceux-là que tant que la session durera, tant qu'ils assisteront aux séances, il est de leur devoir et de leur intérêt de s'opposer activement à toutes les mesures nuisibles à l'ordre public ou aux principes fondamentaux de la monarchie. Aucun argument ne peut ébranler leur résolution. Ces royalistes si purs, si dévoués au roi, s'abstiennent de prendre part aux délibérations de l'Assemblée, lorsqu'ils peuvent être d'un si grand poids pour sauver la prérogative royale... Persévérant dans cette fausse démarche bien susceptible d'amener des suites fatales, 290 d'entre eux se préparent à signer une protestation secrète contre tout ce qui se fera. » (*Id.*, II. 376.)

« 30 *juin* 1791. — 290 députés, *dans la vue de rendre la Constitution odieuse*, et de frapper de nullité les opérations de l'Assemblée, déclarent protester contre les décrets rendus ou à rendre, annonçant qu'ils ne prendront dorénavant aucune part aux délibérations n'ayant pas pour objet les seuls intérêts qu'il leur reste à défendre, la personne et l'autorité sacrée du roi. La fatalité veut qu'au moment où les constitutionnels désirent remédier aux excès qu'amena leur conduite quelquefois inconsidérée, les aristocrates, par un aveuglement d'obstination à peine croyable, refusent de les appuyer; en conséquence, les premiers qui voulaient transiger avec le roi, en revenant sur quelques dispositions, afin d'établir une forme de gouvernement moins défectueuse, qui sentent l'importance de rehausser la prérogative royale, désespérant de ramener les nobles et les prêtres à ces idées conciliatrices si bien recommandées par les circonstances, prennent la résolution de traiter sans ménagement des hommes si peu raisonnables. Ainsi les anarchistes recueilleront tout l'avantage d'une scission devenue éternelle. » (*Id.*, II. 380.)

Ainsi, l'historien donne à ce fait l'importance que le Prophète lui avait reconnue, et déclare comme le Prophète que ce VOULOIR ET ACCORD a eu lieu, de la part de 290 royalistes, moins dans le but de sauver le roi que POUR VENIR AU BOUT DE LEUR entreprise, commencée déjà par le décret rendu le 16 mai précédent.

« 16 mai 1791. — Un décret porte que les membres de l'Assemblée nationale ne pourront être réélus à la prochaine Législative... La non-réélection des membres de l'Assemblée contituante est nécessaire aux projets de domination exclusive des Jacobins qui dirigent le Conseil de la commune de Paris, projets qui tendent à fonder un gouvernement démocratique républicain. La non-réélection plaît de même à ces royalistes, si fervents adorateurs de l'ancien régime, et qui ne cessent d'invoquer le retour de cet arbitraire à l'ombre duquel ils jouissaient des grâces et des honneurs... Les aristocrates disent : plus la nation deviendra malheureuse, plus elle approchera du terme de ses malheurs. Maintenant le pessimisme devient l'ancre de miséricorde de ces faux esprits, de ces mauvais citoyens. » (*Montgaillard*, II. 322-324.)

Si, comme on l'affirme, ces royalistes ont appliqué à Louis XVI, qu'ils vouaient à la mort, cette parole : *Il est avantageux qu'un homme périsse pour le salut de tous*, le Prophète ne les a point jugés trop sévèrement lorsqu'il a dit des trois ordres de l'Etat en 1789 : PORTANT L'INFECT NON FOY ET PESTILENCE (p. 39). Il est inutile d'avertir le lecteur qu'on ne doit pas chercher dans toutes les citations l'opinion du Traducteur ou le jugement même du Prophète, les citations, le plus souvent, sont pour constater seulement les faits.

Digitized by Google

Vingt mois après tous unis et record, Leur Roy trahy simulant haine fainte...

VINGT MOIS APRÈS. — Ces expressions : *Tous les huit jours, d'aujourd'hui en huit,* exigent que l'on compte dans la supputation des jours les deux termes extrêmes. En comptant le mois de juin 1791, où commence cette trahison, et le mois de janvier 1793, où elle a tout son effet, on trouve VINGT MOIS.

TOUS UNIS. — Ces mots désignent évidemment les TROIS CENTS royalistes D'UN VOULOIR ET ACCORD.

ET RECORD. — La conjonction *et* indique que ces TROIS CENTS TOUS UNIS entre eux seront UNIS et conjoints A RECORD. — *Record,* terme de palais, attestation. *Recors,* celui qu'un huissier mène avec lui pour servir de témoin dans les exploits d'exécution, et pour lui prêter main-forte en cas de besoin ; *se recorder avec quelqu'un,* se concerter avec lui (*N. Landais*). L'Assemblée législative, après avoir décrété de prise de corps la personne du roi, n'osa assumer sur elle seule la responsabilité d'une exécution capitale.

« Un seul homme, Théodore de Lameth, ose élever la voix et dénoncer les assassins en face d'eux-mêmes ; un seul homme ose tonner contre les assassinats qui se commettent au moment même (10 août), et une assemblée entière garde le silence de la complicité ou de la lâcheté, et, dans cette assemblée, sont plus de quatre cents membres qui se disent constitutionnels, amis du roi... Ces députés laissent froidement, tranquillement, emprisonner et assassiner la famille royale ; ils insultent à l'humiliation du roi, et délibèrent contre lui et devant lui !... Assemblée nationale, dite législative, oui, tu fus cent fois, mille fois plus coupable que la Convention ! Tu détrônas Louis XVI, tu le livras au bourreau, tu bouleversas la France de fond en comble. Assemblée nationale tu donnas le signal des crimes ; la Convention ne fit que les exécuter !... Des hommes hideux, couverts de haillons, teints de sang, noircis de fumée, se succèdent sans interruption à la barre. Encouragés par les hurlements des tribunes, par le sourire infernal des députés jacobins, ils demandent, ordonnent la déchéance du roi. Un décret rendu en sa présence le suspend de ses fonctions, et indique une Convention nationale « qui » prononcera sur les mesures nécessaires pour assurer la souveraineté du peuple et le règne de la liberté et de l'égalité. L'Assemblée nommera un gouverneur pour le prince royal. Le roi et sa » famille demeureront dans l'enceinte du Corps législatif jusqu'à ce » que le calme soit rétabli. Le département leur fera préparer un » logement au Luxembourg. Le paiement de la liste civile demeure » suspendu. Tout fonctionnaire civil ou militaire qui, dans ces jours » d'alarmes, abandonnera son poste, est déclaré infâme et traître à » la patrie. » — Tous ces décrets sont rendus, toutes ces mesures sont prises par 284 députés seuls présents. » (*Id.*, III. 154.)

Convention. « Les Girondins, même les plus odieux aux agitateurs de Paris, étaient nommés à cause de leurs talents reconnus. *Presque tous les membres de l'Assemblée actuelle étaient réélus.* Beaucoup de constituants, que le décret de non-réélection avait exclus de la première législature, furent appelés à faire partie de cette Convention. » (*Thiers,* III. 141.)

« Enfin le 20 septembre, les députés à la Convention se réunirent aux Tuileries pour constituer la nouvelle Assemblée. Pétion fut presque à l'unanimité proclamé président. Brissot, Condorcet, Rabaud Saint-Etienne, Lassource, Vergniaud et Camus, furent élus secrétaires. Ces choix prouvent quelle était dans l'Assemblée l'influence du parti girondin. *L'Assemblée législative, qui depuis le 10 août avait été en permanence,* fut informée le 21, par une députation, que la Convention nationale était formée et que la législature était terminée. Les deux assemblées n'eurent qu'à se confondre l'une dans l'autre, et la Convention alla occuper la salle de la législature. » (*Id.*, III. 186.)

Le même historien avait dit à l'occasion du ministère nommé après le renvoi de Narbonne : « La Gironde, qui n'était républicaine que par méfiance du roi, cessa de l'être alors, et Vergniaud, Gensonné, Guadet, entrèrent en correspondance avec Louis XVI, ce qui plus tard fut contre eux un chef d'accusation. » (II. 69.)

« 14 *janvier* 1793. — La Convention renferme toutes les questions dans les trois suivantes :

» Louis Capet est-il coupable de conspiration contre la liberté de la nation et d'attentat contre la sûreté générale de l'Etat ? — Le jugement, quel qu'il soit, sera-t-il envoyé à la sanction du peuple ? — Quelle peine lui sera-t-il infligée ?

» Le 15 janvier, 8 membres sont absents pour cause de maladie, 20 par commission de l'Assemblée ; 37, en motivant leurs votes de diverses manières, reconnaissent Louis XVI coupable, mais se déclarent incompétents pour prononcer un jugement, et ne demandent contre lui que des mesures de sûreté générale ; enfin 683 membres déclarent sans explication Louis XVI coupable. L'Assemblée se composait de 748 membres. » (8+20+37+683 = 748. TOUS UNIS ET RECORD, tous les membres présents ont déclaré Louis XVI coupable.)

» Sur la seconde question, 29 membres sont absents, 4 refusent de voter, 1 se récuse, 11 donnent leur opinion avec différentes conditions, 281 votent pour l'appel au peuple, 423 le rejettent. » (281+11=292.)

» Le 16 janvier. — La séance du 16 avait excité un concours encore plus considérable que les précédentes. C'était la séance décisive ; car la déclaration de la culpabilité n'était rien si Louis XVI était condamné au simple bannissement, et le but de ceux qui voulaient son salut était rempli, puisque tout ce qu'ils pouvaient attendre dans le moment, c'était de l'arracher à l'échafaud... Dans ce moment l'intérêt qu'avait inspiré Louis XVI était arrivé à son comble, et *beaucoup de membres étaient arrivés avec l'intention de voter en sa faveur ;* mais d'autre part aussi l'acharnement de ses ennemis s'était accru, et le peuple avait fini par identifier la cause de la république avec la mort du dernier roi, et regardait la république comme condamnée et la royauté comme rétablie si Louis XVI était sauvé. Effrayés de la fureur que soulevait cette conviction populaire, beaucoup de membres redoutaient la guerre civile, et, quoique fort émus du sort de Louis XVI, étaient épouvantés des suites d'un acquittement. Cette crainte devenait plus grande à la vue de l'Assemblée et de la scène qui s'y passait. A mesure que chaque député montait l'escalier du bureau, on se taisait pour l'entendre ; après son vote les mouvements d'approbation ou d'improbation s'élevaient aussitôt et accompagnaient son retour. Les tribunes accueillaient par des murmures tout vote qui n'était point pour la mort ; souvent elles adressaient à l'Assemblée elle-même des gestes menaçants. Les députés y répondaient de l'intérieur de la salle, et il en résultait un échange tumultueux de menaces et de paroles injurieuses. Cette scène sombre et terrible avait ébranlé toutes les âmes et changé bien des résolutions. Lecointre, de Versailles, dont le courage n'était pas douteux, et qui n'avait cessé de gesticuler contre les tribunes, arrive au bureau, hésite et laisse tomber de sa bouche le mot inattendu et terrible : la mort. Vergniaud, qui avait paru profondément touché du sort de Louis XVI, et qui avait déclaré à des amis que jamais il ne pourrait condamner le malheureux prince, Vergniaud, à l'aspect de cette scène désordonnée, croit voir la guerre civile en France, et prononce un arrêt de mort, en y ajoutant néanmoins l'amendement de Mailhe. On l'interroge sur son changement d'opinion, et il répond qu'il a cru voir la guerre civile prête à éclater, et qu'il n'a pas osé mettre en balance la vie d'un individu avec le salut de la France. Presque tous les Girondins adoptèrent l'amendement de Mailhe. Un député dont le vote excita surtout une vive sensation, fut le duc d'Orléans. Obligé de se rendre supportable aux Jacobins ou de périr, il prononça la mort de son parent, et retourna à sa place au milieu de l'agitation causée par son vote. Cette triste séance dura toute la nuit du 16 et toute la journée du 17, jusqu'à sept heures du soir...

» L'Assemblée était composée de 749 membres : 15 étaient absents par commission, 8 par maladie, 5 n'avaient pas voulu voter, ce qui réduisait le nombre des députés présents à 721, et la majorité absolue à 361 voix. 286 *avaient voté pour la détention ou le bannissement avec différentes conditions ;* 2 *avaient voté pour les fers ;* 46 pour la mort avec sursis, soit jusqu'à la paix, soit jusqu'à la ratification de la constitution ; 26 s'étaient prononcés pour la mort, mais comme Mailhe, ils avaient demandé qu'il fut examiné s'il ne serait pas utile de surseoir à l'exécution, leur vote était néanmoins indépendant de cette dernière clause ; 361 avaient voté pour la mort sans condition...

» Le président (Vergniaud), avec l'accent de la douleur, déclare au nom de la Convention que la peine portée contre Louis Capet est la mort. » (*Thiers,* III. 397-406.)

Ce n'est pas par crainte de la guerre civile que les TROIS CENTS n'ont pas embrassé plus ouvertement la cause de Louis XVI, c'est par lâcheté ! il faut le dire, quoique ce mot sonne mal à nos oreilles françaises : oui, c'est par lâcheté ! Ils ont eu juste assez de courage pour répondre aux gestes et aux menaces des tribunes, et jusqu'au moment du vote ils n'ont pas redouté la guerre civile ; mais quand il a fallu se séparer des collègues, afficher un vote consciencieux et indépendant, seuls au bureau, seuls sous les yeux de leurs ennemis, seuls à montrer du courage, ils ont été troublés par ce silence même qui se faisait autour d'eux à leur occasion, et ils n'ont plus vu dans le vote qu'une question per-

Digitized by Google

sonnelle, la leur, et ils ont trahi leur roi... Ils ont osé mettre en balance la vie d'un individu avec le salut de la France, et ils ont perdu la France pour sauver leur propre vie...

Lanjuinais avait, dans cette même séance, déclaré l'état des esprits, lorsque après avoir inutilement réclamé que l'arrêt fût rendu avec les deux tiers de voix, comme dans les tribunaux criminels, il s'écria : « Nous votons sous le poignard et le canon des factieux. » (*Thiers*, III. 401.) Ce poignard et ce canon avaient changé la résolution de *beaucoup de membres qui*, dit M. Thiers, *étaient arrivés avec l'intention de voter en faveur du roi.*

Le vrai courage affronte de sang-froid les situations les plus redoutables. On l'a vu dans Louis XVI, dans sa noble épouse, dans sa sœur, dans les nobles et leurs femmes, dans les prêtres, dans les vierges du Seigneur, qui tous sont montés à l'échafaud sans forfanterie, mais sans crainte (6e). Avec un courage égal les TROIS CENTS *royalistes* de la Convention n'auraient point SIMULÉ HAINE FAINTE et auraient sauvé leur roi.

Ce quatrain parle de ROY TRAHY; le Traducteur a cru qu'il en trouverait l'interprétation dans ces trahisons dont parlent trois quatrains sur la Révolution de 1789 : AU SECOND FAICT TRAHY (5e); ET PARPIGNAN TRAHIE (12e); PAR CINQ CENS UN TRAHY SERA TILTRÉ (25e). Tous les mots de ce quatrain sont si précis, qu'il ne fallait qu'un instant pour reconnaître si on pouvait ou non l'interpréter de la Révolution. Un instant, en effet, a suffi pour faire retrouver tous les évènements annoncés, et montrer la valeur à peine soupçonnée de ces expressions : TROIS CENTS... SERONT D'UN VOULOIR ET ACCORD... QUE POUR VENIR AU BOUT DE LEUR ATTAINTE... VINGT MOIS APRÈS... TOUS UNIS... ET RECORD... LEUR ROY... TRAHY... SIMULANT... HAINE FAINTE.

On devra remarquer d'autant plus la force et la vérité de ces expressions : SERONT D'UN VOULOIR ET ACCORD... SIMULANT HAINE FAINTE, que Nostradamus n'a pas l'habitude de délayer sa pensée.

27e

Alors qu'un Bour. sera fort bon,
Portant en soy les marques de justice,
De son sang lors portant long nom,
Par fuite injuste recevra son supplice.
VII. 44.

Alors qu'un Bourbon sera fort bon et qu'il marquera chacune de ses actions au coin de la justice, par sa fuite à VARENNES il recevra un injuste supplice qui répandra, au cri de : *A bas Capet!* son sang, portant alors un nom, maître du trône de France depuis plus de huit siècles.

On lit dans la *Vie de L.-Philippe*, p. 86, imprimée il y a six mois :

« L'édition de 1566 n'a que quarante-deux quatrains à la septième Centurie. Le quatrain qu'on explique ici n'y figure pas non plus que le 44e sur la mort de Louis XVI; mais on voit ces quatrains dans les éditions de 1668, 1669, 1697, et sans nul doute dans d'autres antérieures. Nostradamus ayant dit que ses trois dernières Centuries parachevaient la milliade, on doit supposer que la Centurie VIIe a été complétée comme les autres. Mais où retrouver les cinquante-six quatrains qui manquent ? Le Traducteur a confiance qu'on les trouvera s'ils existent, ou mieux, s'ils ont jamais existé. Une prophétie ne peut se perdre avant d'avoir été connue. »

Ma confiance ne sera point trompée; déjà une édition de 1568, qu'on me remet dans le temps où le présent volume s'imprime, renferme douze quatrains que Nostradamus a dû retrancher des autres éditions parce qu'ils étaient trop clairs. On les trouvera plus loin dans ce volume. Dieu les a fait découvrir au moment même où ils étaient appelés à produire le plus grand effet. Il en sera ainsi des quarante-quatre derniers qui PARACHEVERONT LA MILLIADE.

Le quatrain IX. 32 annonce qu'on trouvera des écrits capitolins dans un tombeau, et il s'adapte par plusieurs expressions à d'autres qui auront leur accomplissement dans un temps peu éloigné. Or les écrits capitolins étaient les livres sibyllins, semblables au livre prophétique de Nostradamus. La tradition rapporte que le tombeau de Nostradamus renferme des prophéties et que le Prophète même continue encore son travail.

Alors qu'un Bour. sera fort bon...

La traduction donnée au quatrain pourrait dispenser de toute explication, et ce qu'il renferme est si connu, qu'il n'est pas nécessaire d'apporter des preuves historiques. Cependant, je vais insister sur l'heureux choix de chaque expression et montrer comment ce quatrain complète les prophéties renfermées dans plusieurs autres, car il entre dans l'esprit de mon travail d'encourager le lecteur à étudier chaque expression du vieux texte. Cette étude seule l'amènera à interpréter une foule de quatrains qu'on ne peut introduire dans ce volume.

BOUR. — Ce mot est bien pour *Bourbon;* Nostradamus a écrit beaucoup de noms propres en abrégé : CAR BOURD. THOULOUZE BAY. METTRA EN RUYNE, I. 79 (Bordeaux, Bayonne); et il a dit dans le présage, 44 : LES TROIS GRANDS HORS LE BON-BOUR SERA LOIN. (Lorsque les trois frères de France, derniers Valois, seront descendus du trône, le *bour-Bon*, chef d'une nouvelle maison de France, sera longtemps tenu loin du trône par ses sujets). — La Cabale, « système, dit Napoléon Landais, qui attribue la toute-puissance au verbe et suppose une vertu occulte aux mots; philosophie hermétique, » la Cabale opère en général sur les mots, comme Nostradamus le fait en particulier pour le mot BOUR...BON, BON...BOUR.

« ...La troisième espèce (de Cabale) s'appelle תבונרת qui signifie *changement*, et consiste à changer un mot et les lettres dont il est composé, ce qui se fait en plusieurs manières; car : 1° on les sépare, et de *breschit* (1), par exemple, qui veut dire *in principio*, on fait *bres... chit, posuit fundamentum.* C'est ainsi que dans certains jeux de mots on a quelquefois séparé des mots latins : *sum... mus, ter... minus, sus... tinea... mus.* » *(Dict. de Trévoux, art. Cabale.)*

On a fait ce vers : Deficiente *pecu* deficit omne *nia.*

Ainsi le mot BOURBON peut être regardé comme écrit en abrégé ou comme coupé en deux, ainsi qu'en usait la Cabale, et alors le Prophète se sert fort heureusement de la dernière syllabe pour voiler sa pensée, ce qui était, on le comprend, une nécessité. Il a dit :

« *Les regnes, sectes et religions feront changes si opposites, voire au respect du présent diamétralement, que si je venois à referer ce que l'avenir sera, ceux du regne, secte, religion et foy, trouveroient si mal accordant à leur fantaisie auriculaire, qu'ils viendroient à damner ce que par les siècles à venir on connoistra estre vû et aperçû. (Lettre à César).*

SERA FORT BON. — Il est dit du même roi : TROP DE BONTÉ ROYALE... LUY MIS A MORT PAR SA BÉNEVOLENCE (40e); BONTÉ DISTANT PLUS DE FÉLICITÉ (47e). On ne trouve que trois fois le mot BONTÉ dans Nostradamus, et toujours pour un BOURBON : SERA EN REGNE ET BONTÉ SOUVERAINE, V. 41. Ainsi donc, par cette expression FORT BON, le Prophète déclare que Louis XVI sera bon entre les Bourbons.

« Faisait-il donc ou disait-il mieux que le *bon* Louis XVI, ce *bon* Henri, dont on a tant célébré la courtoisie ? Et que manqua-t-il au petit-fils pour être aussi constamment cher à la nation que le fut l'aïeul, sinon d'être né à la même époque de la monarchie ? Parmi les qualités de ce prince, il en était une d'un genre unique, qui lui était exclusivement propre. Elle consistait dans un je ne sais quoi d'indéfinissable et de prévenant qui était moins une vertu que le charme attirant d'un assemblage de vertus présidées par la *bonté.* Il était si puissant, ce charme, qu'il dissipait d'abord la prévention et désarmait la malveillance dans tous ceux qui pouvaient approcher le monarque et le juger d'après eux-mêmes... Parmi cette nuée de ministres plus ou moins travaillés de la fièvre révolutionnaire, qui se succédèrent dans le conseil de Louis XVI pendant les dernières années de son règne, si l'on en excepte le monstrueux triumvirat de Roland, Clavière et Servan, les autres, arrivés Jacobins auprès de Louis XVI, le quittèrent, sinon royalistes, du moins admirateurs de ses ver-

(1) בר אשית בראשית

Digitized by Google

tus royales. De ce nombre fut Narbonne qui, ministre contre le gré du roi et par lui justement destitué, offrira dans une lettre écrite de Londres à l'Assemblée conventionnelle de venir répondre en personne à toutes les inculpations dont on charge le monarque. » (*Proyart*, I. 180.)

« Tout Paris applaudit au mot heureux tracé par une main française au pied de la statue de Henri IV, *resurrexit !* Dès-lors encore on trouvait dans tous les cabinets une ingénieuse allégorie qui faisait de Louis XVI un composé de deux de nos rois les plus chers à la nation. L'estampe offrait les médaillons du *bon* Henri et de Louis XII, *le père du peuple*, au-dessous desquels paraissait le portrait de Louis XVI avec l'inscription XII et IV font XVI. » (*Id.*)

« Charles X n'était même pas capable de s'élever jusqu'à la tyrannie. Il disait souvent : « On pilerait tous les princes de la maison de Bourbon dans un mortier, qu'on n'en tirerait pas un grain de despotisme. » Il disait vrai. » (*L. Blanc, Hist. de dix ans*, I. 147.)

Portant en soy les marques de justice...

Il est dit du même roi : HEUREUX DE VIE, IGNORANT SANG, MORT, FUREURS ET RAPINES (2e), et il est désigné par le mot LE JUSTE dans les quatrains sur sa mort (42e-43e).

« Jamais aucun ministre, ni dans les discussions politiques, ni dans les détails d'administration, ne lui surprit la pensée d'une injustice. Sa maxime favorite était celle de Louis IX : *Tout ce qui est injuste est impossible.* Il s'annonça en montant sur le trône pour ne vouloir régner que par la justice, et l'on a défié ses plus ardents ennemis de citer une seule injustice de son règne qui lui ait été personnelle. » (*Proyart*. I. 137.)

De son sang lors portant long nom,
Par fuite injuste recevra son supplice...

Ces deux vers renferment une inversion qui n'ôte rien à la clarté de la phrase, le mot INJUSTE étant entendu d'*injustè* en latin, injustement, comme dans ce vers sur Napoléon Ier : ROY FAICT INJUSTE NE FERA CONDAMNER (132e); ce roi de fait ne sera pas condamné injustement.

PAR FUITE. — Grand nombre de quatrains parlent de cette fuite.

« Le voyage de VARENNES fut décisif pour la famille royale ; les moindres circonstances relatives à cet évènement méritent donc une grande attention ; ce motif nous a engagés à rapporter les particularités qu'on vient de lire... » (*Montgaillard*, II. 370.)

Le Prophète aussi avait connu que ce voyage de Varennes serait décisif pour la famille royale; et lui aussi a consigné dans son histoire les moindres circonstances relatives à cet évènement : DE NUICT (17e) CAPTIF ESCHAPPÉ DE L'AISNÉ DANS LA BASTE (4e), *Baste*, lourde voiture de transport pour un camp; EN SE CUYDANT SAUVER A MONTPERTUIS (13e), à Montmédy; LA VILLE ROUGE N'Y VOUDRA CONSENTIR (12e); DEDANS VARENNES (17e); arrêté par Drouet, LE LIEUTENANT A L'ENTRÉE DE L'HUIS, ASSOMMERA LE GRAND DE PARPIGNAN (13e); RETOUR CONFLICT PASSERA SUR LE THUILE, NARBON ET SAULCE PAR COUTEAUX AVONS D'HUILE (25e), PAR FUITE INJUSTE RECEVRA SON SUPPLICE (27e).

Le Prophète ne se déjuge pas; il a dit que l'arrestation opérée sous la porte du pont de Varennes ASSOMMERA Louis XVI. Ici, il redit que cette fuite causera son supplice, et il l'avait donné à entendre en plaçant ce vers : ESLEU CAP. CAUSE TEMPESTE, FEU, SANG TRANCHE, aussitôt après le mot VARENNES (17e).

INJUSTE. — Ce mot semble inutile, car un BOUR. FORT BON PORTANT EN SOY LES MARQUES DE JUSTICE ne peut être condamné qu'injustement. Cette expression est pour adapter ce quatrain à deux autres sur Louis XVI.et qui commencent ainsi : LE JUSTE A TORT A MORT L'ON VIENDRA METTRE (42e-43e), et à un troisième : LE SANG DU JUSTE, VIII. 40.

SUPPLICE DE SON SANG. — On montrera plus loin que le Prophète n'a oublié aucun des détails de ce supplice.

SANG LORS PORTANT LONG NOM. — Nostradamus a dit de L.-Philippe : ROUGE, LONG, SEC FAISANT DU BON VALET; de Victor-Emmanuel : ROY DE LONGUE, et d'un PUÎNÉ de France : LONG PUISNÉ DE CALAIS (*voir Vie de L.-Philippe*, p. 65, 71 et 78), employant toujours ce mot LONG pour désigner *une longue race*.

28e

Quel advenir ! quel fascheux temps approche !
Les morts seront troublez dans leurs tombeaux
Frère, german, l'ami, le proche au proche,
Pour rouge et blanc causera bien des maux.
X. 96.

29e

Quand la lictière du tourbillon versée,
Et seront faces de leurs manteaux couverts :
La République par gens nouveaux vexée,
Lors blancs et rouges jugeront à l'envers.
I. 3.

30e

Par l'univers sera faict un monarque,
Qu'en paix et vie ne sera longuement ;
Lors se prendra la piscature barque,
Sera régie en plus grand détriment.
I. 4.

31e

Chassez seront pour faire long combat,
Par les pays seront plus fort grevez :
Bourg et cités auront plus grand débat,
Carcas. Narbone auront cœur esprouvez.
I. 5.

Quel avenir ! quel malheureux temps nous menace ! Les sépultures des rois, des saints, de tous en général seront violées. Il y aura division entre le frère et le frère, le parent et le parent, l'ami et l'ami, le voisin et le voisin; et cela pour le *rouge* ou le *blanc* qu'arboreront deux partis qui se partageront la France entière. Cette division causera bien des maux.

Quand le Tiers, le dernier des trois ordres, qui dira n'être *rien*, sera devenu *tout* ou le premier par une révolution, en voilant sa marche vers le pouvoir, et en ne se démasquant que lorsqu'on ne pourra plus revenir en arrière; la chose publique souffrira du gouvernement de gens nés pour obéir. Il n'y aura en présence que deux partis, les blancs et les rouges, et ces deux partis se succèderont au pouvoir en commettant de grandes fautes.

En France, on fera par élection un monarque (Napoléon Ier) dont le règne se passera en des guerres presque continuelles, et dont la vie politique sera abrégée par une abdication forcée. Celui qui prendra en ce temps-là le gouvernement de la barque de Pierre (Pie VII) compromettra, par des concordats avec le monarque élu, le pouvoir temporel et spirituel de l'Eglise.

Les Français, ayant soulevé contre eux-mêmes toute l'Europe pour les longues guerres de la République et de l'Empire, seront chassés des territoires envahis et repoussés jusque dans l'intérieur de leur patrie. Déjà grevés par tant de guerres, ils se verront imposer par les pays étrangers des charges plus lourdes encore. La France, appelée alors à prendre part au gouvernement, tournera son activité vers les débats des Chambres et préparera de nouvelles révolutions; elle aura le cœur cruellement éprouvé par l'occupation étrangère, et plus tard par *la paix à tout prix* (PHILIP. FAISANT DU BON VALET. VIII. 81-82.)

Quel advenir ! quel fascheux temps approche !

Ce quatrain est un de ceux qu'on ne trouve que dans l'édition de 1568. Ce qu'il renferme se voit dans d'autres quatrains, mais seul il LIMITE LE TEMPS où ces prophéties doivent avoir lieu. En effet, celui où il est question du décret sur la dévastation des tombeaux de Saint-Denis : PASSER AURELLE LUTHÈCE DENIS CLOISTRES (21e), et cet autre sur la dévastation des tombeaux en général : SERONT LES CRUCHES DES MONUMENTS OUVERTES (86e), ne disent pas que

Digitized by Google

ce sera dans le temps où deux partis en lutte terrible s'efforceront de faire triompher ou le ROUGE ou le BLANC; ils ne disent pas qu'alors les opinions politiques armeront non pas province contre province, mais le FRÈRE contre le frère, le parent contre le parent, l'AMI contre l'ami, le voisin contre le voisin.

Ce quatrain, rejeté à la fin des Centuries, fournit une nouvelle preuve que toute la prophétie encadrée ainsi entre ces mots du premier quatrain prophétique : LORS BLANCS ET ROUGES JUGERONT A L'ENVERS, et ceux-ci d'un des derniers : POUR ROUGE ET BLANC CAUSERA BIEN DES MAUX, que toute la prophétie, dis-je, n'est faite que pour éclairer le monde à la fin de cette trop longue révolution. — Les quatrains 1 et 2 de la première Centurie disent en quel état se place le Prophète pour composer sa prophétie, et les quatrains 98, 99 et 100 de la dernière parlent de la fin du monde et de la ruine de la toute-puissance de l'Angleterre sur mer, après DES ANS PLUS DE TROIS CENS (de 1558 à 186...). Le patriotisme du Prophète se repose en cette espérance.

Nostradamus prodigue peu les exclamations, qui occupent dans la phrase une place précieuse; cependant il en a plusieurs au sujet de la grande révolution : DIEU ETERNEL QUELLES MUTATIONS! LAS QU'ON VERRA GRAND PEUPLE TOURMENTÉ ET LA LOY SAINTE EN TOTALE RUYNE (116e); O QUELLE CALAMITEUSE AFFLICTION SERA PAR LORS DES FEMMES ENCEINTES. (*Lettre à Henry II.*) C'est qu'à cette époque : SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION A L'ÉGLISE CHRÉTIENNE QUE N'A ÉTÉ FAICTE EN AFFRIQUE... L'AN MIL SEPT CENS NONANTE-DEUX... etc.

GERMAN vient de *germanus*, de *germen*, lignée (*Wailly*).

PROCHE, proche, prochain, voisin, *Syn.* (*N. Landais*). Ce mot, entendu de parent, ne dirait rien de plus que GERMAN et FRÈRE. Le Prophète suit une gradation bien marquée : le frère, le parent, l'ami, le voisin.

Les mots ROUGE et BLANC ne se trouvent que dans les quatrains sur la révolution et avec la valeur que les partis leur donnent aujourd'hui. Les *hommes rouges* de la révolution italienne sont désignés par le mot ROUGE. DU SANG DES ROUGES SERA L'IRE ASSOVIE, IX. 2. (*Voir 1 à 5*); JEUNE NOIR ROUGE PRENDRA LA HIÉRARCHIE, VI. 25. (*Voir* 20 à 29), etc.

Quand la lictière du tourbillon versée...

LICTIÈRE, paille qu'on jette sous les animaux (*N. Landais*).

TOURBILLON, en latin *turbo*, mouvement de l'air, subit, rapide, impétueux, et qui se fait en tournant. Fig., tout ce qui entraîne les hommes : *le tourbillon du monde, des affaires, des plaisirs* (*id.*). La racine de ce mot est *turba*, foule, confusion, trouble, *seditiones turbæque populares* (*Wailly*).

VERSÉE, du latin *vertere*, ou plutôt de son fréquentatif *versare*, tourner; parce que c'est en *tournant* ou inclinant un vase, un sac, qu'on *verse* ce qu'il contient (*N. Landais*).

Lorsqu'un tourbillon se forme dans une aire ou sur une meule, la paille s'élève au centre et bientôt est portée dans les airs. Alors on a une magnifique image de ces révolutions où l'on voit dans le tourbillon, comme dit Nostradamus pour la révolution italienne : LE HAUT MIS BAS ET LE BAS MIS EN HAUT, X. 48; ET LE HAUT EN BAS PAR LE BAS AU PLUS HAUT, VIII. 100; DE BAS EN HAULT ÉLEVÉ PROMPTEMENT, I. 12. On a dit en 1848 : Quand le pot bout, l'écume monte à la surface.

Nostradamus, dans sa lettre, commence le récit des événements de 1789 par ces mots : LA PLEBE SE LÈVERA SOUSTENANT DÉCHASSERA LES ADHÉRANS DES LÉGISLATEURS... LES ROUGES NE LES BLANCS SANS YEUX NE SANS MAINS PLUS N'EN JUGERONT (41e). C'est la paraphrase de ces mots : QUAND LA LICTIÈRE DU TOURBILLON VERSÉE.

« Necker rentra au ministère (août 1788), la confiance l'y suivit, le crédit fut rétabli sur-le-champ, les difficultés les plus pressantes furent écartées. Il pourvut, à force d'expédients, aux dépenses indispensables, en attendant les Etats-Généraux qui étaient le remède invoqué par tout le monde. On commençait à agiter de grandes questions relatives à leur organisation. On se demandait quel y serait le rôle du Tiers-Etat : s'il y paraîtrait en égal ou en suppliant; s'il obtiendrait une représentation égale en nombre à celle des deux premiers ordres; si on délibèrerait par tête ou par ordre, et si le Tiers n'aurait qu'une seule voix contre les deux voix de la Noblesse et du Clergé.

» La première question agitée fut celle du nombre des députés. Jamais controverse philosophique du dix-huitième siècle n'avait excité une pareille agitation. Les esprits s'échauffaient par l'importance toute actuelle de la question. Un écrivain concis, énergique, amer, prit dans cette discussion la place que les grands génies du siècle avaient occupés dans les discussions philosophiques. L'abbé Sieyès, dans un livre qui donna une vive impulsion à l'esprit public, se demanda : *Qu'est-ce que le Tiers-Etat?* et il répondit : *Rien.* — *Que doit-il être? Tout.* (*Thiers*, I. 27.)

Le *Tiers*, ou le troisième ordre de l'Etat, allait donc devenir le premier, et Nostradamus a dit : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (15e).

Et seront faces de leurs manteaux couverts...

L'image que présente ce vers ne se trouve qu'une autre fois dans Nostradamus, et c'est au milieu de 24 vers sur Napoléon Ier, arrêtant cette révolution et replaçant *la pyramide sur sa base* : L'ÉTAT DES MASQUES (ou des hommes du Tiers au pouvoir) ET DES SEULS (ou des prêtres et des moines, μονοι, seuls) BIEN CHANGÉ (96e). — MASQUE, au fig., prétexte, voile, fausse apparence dont on se couvre à dessein : *Sous le masque* du zèle; *lever le masque*, ne plus dissimuler, agir ouvertement, sans retenue (*N. Landais*). Cette figure est aussi naturelle que celle-ci sur Bonaparte, ne parvenant pas à saisir le sceptre par une marche au grand jour, mais par une marche voilée : JAMAIS PAR LE DECOUVREMENT DU JOUR, NE PARVIENDRA AU SIGNE SCEPTRIFÈRE (134e).

MANTEAUX. — « Le 4 mai 1789 (veille de l'ouverture des Etats-Généraux), une procession solennelle eut lieu. Le roi, les trois ordres, tous les dignitaires de l'Etat se rendirent à l'église Notre-Dame. La cour avait déployé une magnificence extraordinaire. Les deux premiers ordres étaient vêtus avec pompe... Les députés du Tiers, vêtus de simples *manteaux* noirs, venaient ensuite, et malgré leur extérieur modeste semblaient forts de leur nombre et de leur avenir. » (*Thiers*, I. 47.)

« 23 juin 1789. Après son discours, le roi ordonne à l'Assemblée de se séparer sur-le-champ. La Noblesse le suit avec une partie du Clergé. Le plus grand nombre des députés ecclésiastiques demeurent,; les députés des communes, immobiles, gardent un profond silence. Mirabeau, qui toujours s'avançait le premier, se lève : Messieurs, dit-il, j'avoue que ce que vous venez d'entendre pourrait être le salut de la patrie, si les présents du despotisme n'étaient pas toujours dangereux... l'appareil des armes, la violation du temple national, pour vous commander d'être heureux!... Où sont les ennemis de la nation?... Catilina est-il à nos portes? Je demande qu'en vous *couvrant* de votre dignité, de votre puissance législative, vous vous renfermiez dans la religion de votre serment; il ne vous permet de vous séparer qu'après avoir fait la constitution. » (*Thiers*, I. 73.)

« La Révolution qui s'avance détruira *tous les masques*, et alors il restera plus que jamais démontré que la puissance monarchique, constamment combattue pendant le règne de Louis XVI par ses conseils extérieurs, les magistrats, ne fut pas moins constamment trahie par ses conseils domestiques, les ministres. » (*Proyart*, III. 332.)

« Le *masque* est donc enfin tombé, et ils se montrent *à découvert* les boute-feux qui ont fait le complot de renverser le trône et d'embraser l'autel. » (*Id.*, IV. 7.)

« 3 octobre 1793. Aymar faisant décréter d'accusation les Girondins, s'écrie : « Ils ont levé *leurs masques* à mesure qu'ils ont vu croître leur puissance. Leur politique est d'imputer d'avance aux amis de la patrie tous les forfaits qu'ils méditaient ou qu'ils avaient commis. » (*Le Journal de l'Anarchie*, II. 479.)

Aymar et ceux de la Montagne avaient encore LA FACE DE LEURS MANTEAUX COUVERTS.

La République par gens nouveaux vexée...

RÉPUBLIQUE. — Toute sorte de gouvernement : *Le mépris des lois est la perte des républiques* (*N. Landais*). Le com-

Digitized by Google

mentateur des ordonnances d'Orléans faites par Charles IX du temps de Nostradamus, dit :

« Chose ne sçauroit estre de plus grand profit à la république que si les enfants nobles sont conduits par précepteurs vertueux. » (*Mag. Pitt.*, 1837).

Le Prophète cependant n'emploie ce mot que pour le gouvernement populaire; trois fois pour la République de 1793 (29e, 83e, 126e); pour celle de Venise (V. 29); pour la république italienne (II. 39); et pour le gouvernement insurrectionnel de Paris sous Henri III (III. 50).

GENS NOUVEAUX. — *Homme nouveau*, le premier de sa race qui parvient aux honneurs, qui se fait remarquer (*N. Landais*). Le Prophète dit au milieu de 24 vers sur cette époque : PEU TROUVERONT QU'A SON RANG VEUILLE ÊTRE (94e à 99e); et il nomme encore ces mêmes parvenus : GENS DE NOUVEAU LEVAIN (100e, 101e).

« Une révolution silencieuse dans le monde moral, devança la révolution politique et la prépara. Il n'était plus question des grands et de la populace : les classes mitoyennes s'étaient accrues bien au-delà de leur ancienne proportion. Comme tout ce qui est effectivement riche et grand dans la société, ces classes devinrent le siège de la politique active, et le poids prépondérant pour en décider. Là se trouvaient toute l'énergie qui fit acquérir la fortune, et tous les succès qui en proviennent. Là se faisaient remarquer tous les talents, avec l'impatience de se mettre à la place que la société leur assigne. Ces *hommes nouveaux* s'interposaient entre les nobles et la classe inférieure, et agissaient presque seuls sur elle. Ils sentaient l'importance de leur position. » (*Lettre sur la Révolution française par Burke*, citée par *Montgaillard*, I. 223).

« Les hommes de l'Empire furent préférés aux royalistes, ceux-ci étaient peu aptes aux affaires. Lorsqu'on invoquait les précédents de toutes ces capacités révolutionnaires, objet d'une prédilection si étrange, Louis XVIII répondait : « Foin des souvenirs! » L'abbé de Montesquiou ajoutait « que le roi ne connaissait point de révolutionnaires; qu'il était venu non pour punir la révolution, mais pour la faire oublier ; que l'oisiveté avait épuisé les forces de l'ancien régime, et que le gouvernement n'emploierait jamais assez d'*hommes nouveaux*. » (*Hist. de la Restauration*, Lubis, I. 128.)

Voilà une des fautes que Nostradamus signale dans ses quatrains sur Louis XVIII (181e à 190e), et qui lui ont fait dire que les BLANCS aussi JUGERONT A L'ENVERS. L'ancienne monarchie a employé des GENS NOUVEAUX, mais avec discrétion, le plus souvent ceux-ci passent au pouvoir VIVANT PAIN D'ORGE, VIII. 41. Les hommes d'Etat ne s'improvisent pas, et la noblesse d'épée et de robe formaient des dynasties qui perpétuaient dans les familles l'apprentissage et l'exercice des mêmes professions. La Révolution a LIVRÉ LE RÈGNE A PRUDENS INCAPABLES (102e à 108e).

Lors blancs et rouges jugeront à l'envers...

L'édition de 1566 a JUREront, mais les autres éditions ont JUGERONT, ce qui est conforme à ces mots de la lettre à Henry II : LES ROUGES NE LES BLANCS SANS YEUX NE SANS MAINS PLUS N'EN JUGERONT.

A L'ENVERS. — Dans un sens contraire à celui qu'il faut; fig. : *Avoir l'esprit, la tête à l'envers*, ne savoir ni ce qu'on dit ni ce qu'on fait (*N. Landais*). — On a vu : LE SEL ET VIN LUY SERONT A L'ENVERS (p. 42). — Dans son impartialité, le Prophète a condamné les deux partis qui sont arrivés aux Etats-Généraux PORTANT L'INFECT NON FOY ET PESTILENCE (11e), et qui, maîtres du pouvoir à diverses reprises, n'ont pas su encore satisfaire les exigences légitimes de l'époque : DE CINQ CENS ANS PLUS COMPTE L'ON TIENDRA, CELUY QU'ESTOIT L'ORNEMENT DE SON TEMPS : PUIS A UN COUP GRAND CLARTÉ DONNERA, QUE PAR CE SIÈCLE LES RENDRA TRÈS CONTENS, III. 94. C'est là que gît la difficulté : abandonner complètement l'ancien régime, sans le condamner, car il était le mieux approprié aux besoins du temps; donner une constitution lumineuse qui, pour longtemps, rende le peuple heureux. Je suppose que cela viendra, et que le décret du 24 novembre est un acheminement vers la loi FRANCHE annoncée dans les quatrains V. 80 et 81.

Ce magnifique quatrain reçoit une nouvelle beauté de la place qu'il occupe dans les Centuries, dont voici le début :

1.

Estant assis de nuict secret estude,
Seul reposé sur la selle d'airain;
Flambe exigue sortant de solitude,
Fait proférer qui n'est à croire vain.

2.

La verge en main mise au milieu des Branches,
De l'onde il mouille et le limbe et le pied;
Un peur et voix frémissent par les manches,
Splendeur divine. Le Divin près s'assied.

« Etant assis de nuit, me livrant à la science occulte qui révèle l'avenir, seul, assis sur le trépied d'airain, une flamme exigue, née de la solitude, me pénètre, et me fait prophétiser parce que j'ai la foi.

» La plume entre les doigts, je vais couvrir de prophéties une page entière depuis le haut jusqu'en bas; une sainte horreur me fait frissonner, l'éclat de Dieu m'environne; Dieu s'assied près de moi et me dicte :

Quand la lictière du tourbillon versée... etc.

Que c'est beau!... Toute la prophétie n'a été faite que pour amener enfin les BLANCS et les ROUGES à s'entendre, pour le plus grand bien de la chose publique. Dieu le demande par son Prophète, et la France, puis le monde entier, entendront cette voix (1).

Par l'univers sera faict un monarque...

Après l'interprétation donnée au quatrain : QUAND LA LICTIÈRE DU TOURBILLON VERSÉE, etc., les deux qui suivent immédiatement reçoivent, des faits les plus connus, une interprétation à la fois et si naturelle et si positive, que le Traducteur n'a plus qu'à donner aux mots toute leur valeur, et montrer que chaque détail de ce récit sommaire de la première phase de la Révolution se trouve consigné et singulièrement développé dans d'autres quatrains sur la même période historique.

PAR L'UNIVERS. — Il serait impossible d'employer un mot plus inutile et plus malheureux que celui-ci, s'il signifiait : *En un endroit de toute l'étendue de la terre on fera un monarque*, etc. Ce mot est trois autres fois dans Nostradamus : PRESQUE L'EUROPE ET L'UNIVERS VEXÉS, VIII. 15; QUI DÉLIVRERA LE PEUPLE UNIVERS... TELLE SECTE FERA SON ENTENDUE PAR L'UNIVERS (*Lettre à Henry II*), et il est toujours pris pour la France, objet constant des prophéties de Nostradamus, DÉLIVRANT UN GRAND PEUPLE D'IMPOTS, II. 28.

Ce mot a le sens d'*universitas* : 1° universalité; 2° corporation à qui il était permis d'avoir un trésor et un gérant; 3° *l'Etat*; 4° *universitas rerum*, l'univers (*Wailly*). Il a le sens d'*orbis*, univers; *in Africano orbe*, en Afrique; *Crete, quæ meus est orbis* (*Ov.*), la Crête, qui est mon univers, mon pays, ma patrie (*id.*). — Le mot *templum*, temple, désigne, avons-nous vu (p. 51), la partie du ciel et de la terre que l'œil peut embrasser. La voûte qui repose de toutes parts sur un horizon borné, forme un *temple* dont l'homme occupe le centre (*Orbis*, rond, disque, univers, *Wailly*). Nostradamus augurant sous le ciel de France, a nommé la France TEMPLE et UNIVERS.

On lit dans le *Recueil des Révélations* de sainte Brigide, saint Cyrille, etc. : « Il est de nature chose bien ordonnée qu'en toute

(1) On lit dans le *Bulletin du Bibliophile* (1860, p. 1711.) Le premier quatrain nous montre comment Nostradamus se préparait à l'inspiration. Il répond à ce que Jamblique a dit du Prophète (*Des mystères*, de Jamblique, traduction de Marcile Ficin) : Propter sequestrationem a rebus humanis, sincerum se reddit, aptumque ad Deum suscipiendum. Le second y oppose les pratiques matérielles de l'antiquité pour atteindre au même but : Fœmina in *Brancis* (oracle de Branchus, l'un des plus célèbres de l'antiquité) fatidica, vel redet in axe, vel *manu tenet virgam* ab aliquo deo datam, vel *pedes aut limbum tingit in aquam*, vel ex aqua quadam *vaporem* haurit; et his modis impletur splendore divino, deumque nacta vaticinatur. Nam ex his omnibus fit accomodata Deo, quem extrinsecus accipit. — Nostradamus fait certainement allusion à ce texte, mais uniquement pour montrer que le genre de sa prophétie est emprunté à celui des oracles anciens. Ces mots : *La Verge mise au milieu des branches* (ou BRANCHES, comme on le lit dans plusieurs éditions), indiquent qu'il joue sur les mots; ici BRANCHES ne peut être entendu de l'oracle de Branches. Le début et plusieurs fragments de sa lettre à César, sont empruntés à l'abbé Joachim. Il fait allusion à une prophétie de la Pythie : CELUI QU'EN SPARTE CLAUDE NE PEUT RÉGNER, etc. (*Vie de L.-Philippe*, p.).

Digitized by Google

université y ayt un chef, pour garder l'unité d'icelle : et par ce moyen chascun est plus loin de danger » (p. 16).

SERA FAICT. — Plusieurs quatrains disent comment Bonaparte a été *fait* empereur, et au milieu de la vie écrite TOUT AU LONG du SOLDAT SIMPLE parvenu EN EMPIRE, on lit : ROY FAICT INJUSTE NE FERA CONDAMNER.

MONARQUE. — Il est dit du même : LE GRAND MONARQUE CHATIERA LEUR FRÉNAISIE (98e); PREMIER SUR TOUS MONARQUE RENOMMÉ (113e).

Qu'en paix et vie ne sera longuement...

PAIX. — Il est dit de cette paix : SOUS UN LA PAIX PARTOUT SERA CLAMÉE, MAIS NON LONG TEMPS (54e); et du règne de ce monarque : REGNE EN QUERELLE (128e), etc., etc.

VIE. — Il est dit de cette vie abrégée par une abdication : QUELQUES ANS ENTIER VIVRA (123e); SANS PIED NE MAIN DENT AIGUE ET FORTE (208e); TUÉ PAR UN BEAUCOUP PLUS DÉBONNAIRE (95e).

Lors se prendra la piscature barque...

La barque de saint Pierre figure dans plusieurs quatrains : GAULE BRANSLER, PÉRICLITER LA BARQUE (Louis XIV, Jansénisme, p. 42); EN NAVIGEANT CAPTIF PRINS GRAND PONTIFE (Pie VI, 160e); LORS SE PRENDRA LA PISCATURE BARQUE (Pie VII, 30e); ROY RETIRANT A LA RAME ET A L'AIGLE (Pie VII, 163e); La barque alors deviendra schismatique (déchirée, Pie IX, VI. 25); La monarchie du grand pescheur en trouble ruyneux (Pie IX, VI. 25); Nautique Rame invitera les umbres (Pie IX, V. 95); La barque neufve recevra les hostages (2e successeur de Pie IX, X. 93, 94); Qu'un bénira la barque et sa cappe (2e *id.*, V. 72 à 81), etc., etc.

Sera régie en plus grand détriment...

Les quatrains sur Pie VII parlent du Concordat : DIMINUANT LES SACRÉES ORAISONS (110e); de la spoliation du Saint-Siége : DU VATICAN LE SANG ROYAL TIENDRA (138e), HERCULE ROY DE ROME ET DANNEMARK (113e); de l'exil du Pape à Fontainebleau : UN JUSTE SERA EN EXIL RENVOYÉ (163e); de ses dernières concessions : SECOND ESLEU ABSENT SON BIEN DEBIFFE (160e); QUI SERA DIT QUE SON BIEN DEBIFFE (161e), Cette expression DEBIFFE, *gâter le tempérament*, qui peint l'état de la barque RÉGIE EN PLUS GRAND DÉTRIMENT, ne se trouve que deux fois dans Nostradamus et deux fois pour le Pontificat de Pie VII. Les quatrains parlent des derniers rapports de ce Pape avec l'Empereur : PAR EUX NAISTRA PESTILENCE SI AMPLE (Concordat de 1813, 132e), et un vers analyse cette persécution d'un nouveau genre : EN EGLISE OU PLUS PYRE, VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE (127e), etc., etc.

Chassez seront pour faire long combat...

Le quatrain précédent parle de ce LONG COMBAT : QU'EN PAIX ET VIE NE SERA LONGUEMENT. On trouve dans Nostradamus toutes les guerres de la République et de l'Empire sur terre et sur mer : en Egypte, en Italie, en Espagne, en Autriche, en Russie, etc., à Aboukir, à Trafalgar...; les sept coalitions européennes formées par les Anglais : SEPT FOIS CHANGEZ VERREZ GENT BRITANNIQUE, TAINTS EN SANG EN DEUX CENTS NONANTE ANS (192e). Il est dit des Français et de l'Empereur reculant à la fin devant le nombre : QU'ICELLE CHASSE EMPRINSE CASSERA (22e); FUREUR GRINÇANT CHASSERA GENT LIBIQUE (158e); PAR AUTRES OYSEAUX D'ENTOUR SERA CHASSÉ (194e); QUE JUSQU'A PAU LE CHEF VIENDRA CHASSER (147e); PAR MER CHASSE AU BESOIN FAILLIRA (129e); A UN QU'APRÈS SERA VAINCU, CHASSÉ (178e), etc., etc.

Par les pays seront plus fort grevez...

Tous les maux que la France a soufferts par suite de l'invasion, de l'occupation du sol et des traités, sont racontés dans la suite des quatrains et dans la lettre : VIOLENT TERAX PERDRA LE NORLARIS (130e); TROUBLES PASSANT AUPRÈS DU PONT DE LAIGNES (157e); FOUDRE EN BOURGOGNE FERA CAS PORTENTEUX (150e); ONC NUL TEMPS SI AMER (188e), etc., etc.

Ce mot GREVEZ ne se rencontre qu'une autre fois dans Nostradamus, et encore au milieu des quatrains sur l'invasion des Alliés : LES CITADINS DEDANS LEUR FORT GREVEZ (35e à 38e).

Bourg et citez auront plus grand débat...

DÉBAT. — Différend, contestation (*N. Landais*). Forcés de renoncer au LONG COMBAT, les Français tournèrent toute leur activité à faire prévaloir des opinions personnelles. Alors se joua la *comédie de quinze ans*. Les bourgs et les cités prirent part aux DÉBATS politiques, et durant les années de paix extérieure, de 1815 à 1852, bien des révolutions agitèrent le pays. Et alors on vit l'accomplissement de ce quatrain sur le temps qui devait suivre la chute du ROY GAULOIS (Napoléon Ier. *Voir* 134e, 135e et 136e) :

> Regne gaulois tu seras bien changé
> En lieu estrange est translaté l'Empire
> En autres mœurs et loix sera rangé
> Rouen et Chartres te feront bien du pire.

Ayant à annoncer la participation directe de la nation au gouvernement de Louis XVIII, Nostradamus, d'après son principe : *la partie pour le tout*, devait désigner la France de cette époque par des noms de villes propres à préciser et à développer sa Prophétie. CHARTRES lui fournit le nom même de la loi, et comme il a employé plusieurs fois le mot RHONE, venant de *Ruó*, *Ruón*, traîner, entraîner; *Roos*, le cours (*Lexique*), pour le torrent révolutionnaire en France, ainsi qu'on va le voir au quatrain suivant, il nomme ROUEN, dont le nom est celui d'entre les villes qui offre le plus d'analogie avec le même mot *Ruón*. La Révolution et la Charte ont renversé le gouvernement venu après celui du ROY GAULOIS. En effet, en 1830, ce sont les Républicains (ROUEN) et les Constitutionnels (CHARTRES) qui, au cri de *vive la Charte!* ont renversé de nouveau le trône dit de l'ancien régime. Un quatrain sur la même époque renferme ce vers : LE FRÈRE A CHARTRES, ORL. ROUEN TRAHIRA. Celui qui est nommé deux fois PHILIPP. et CHEF D'ORLÉANS, NORMAND DE FRANCE ET PICARDIE (*Vie de L.-Philippe*, p. 52, 63, 73), a trahi au moyen de la CHARTE et de la Révolution (ROUEN), le dernier FRÈRE DE FRANCE FRÈRES TROIS.

Carcas. Narbone auront cœur esprouvez...

Les Français ont été CHASSEZ pour avoir fait LONG COMBAT; ils ont été PLUS FORT GREVEZ que jamais PAR LES PAYS de l'Europe; désarmés, ils ne purent plus que débattre (PLUS GRAND DÉBAT) leurs affaires intérieures; ces RENOMMÉS SOULDARDS (84e), peuple VIF à la guerre (182e), GENT ENDURÉE (VI. 20), ont eu ainsi le CŒUR ESPROUVEZ.

CŒUR. — « Fig., courage : *Il a du cœur*. Dans cette acception, le *cœur* qui bannit la crainte et la surmonte, qui ne permet pas de reculer et tient ferme dans l'occasion, diffère : 1° du *courage* qui, impatient d'attaquer, ne s'embarrasse pas de la difficulté, et entreprend hardiment; 2° de la *valeur*, qui agit avec vigueur, ne cède pas à la résistance, et continue l'entreprise malgré les oppositions et les efforts contraires; 3° de la *bravoure* qui, ne connaissant pas la peur, court au danger de bonne grâce, et préfère l'honneur au soin de la vie; 4° de l'*intrépidité*, qui affronte et voit de sangfroid le péril le plus évident, et n'est pas même effrayée d'une mort présente » (*N. Landais*).

Pour nommer la France de cette époque (1815 à 1852), et peindre en même temps de la façon la plus énergique son état malheureux, le Prophète cherche encore parmi les villes celles qui, par l'étymologie de leur nom ou par leur histoire, peuvent développer sa Prophétie; il trouve NARBONNE.

NARBONNE. — *Narbonne, Narbo, Narbona, Narbo Martius, Civitas Atacinorum, Colonia Decumanorum* (ville de France en Lan-

Digitized by Google

guedoc) a été le siége d'une colonie que les Romains y établirent, comme dans la capitale de la Gaule narbonnaise. » (*Moréri*). — « Narbonne, antique cité, a donné son nom à toute la contrée qui s'étend depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées. L'an de Rome 346, Narbonne reçut le surnom de *Martius*, probablement à cause du culte qu'on y rendait au dieu Mars, ou du consul *Martius*, qui avait commandé une armée dans la Gaule. » (*Mag. Univ.*, IV. 348).

Nostradamus a dit : PLUS MARS NARBON., II. 59; EN MARS NARBONNE, IX. 64, et il a même désigné par le mot NARBON, I. 99, II. 59, III. 92, VI. 56, un personnage qu'il nomme habituellement MARS. Le nom de la ville de NARBONNE peut donc dans les quatrains être employé mieux qu'aucun autre pour la France guerrière. Maintenant, assez ordinairement le Prophète, pour ôter toute amphybologie, nomme deux villes pour tout le territoire d'un pays : ROUEN et CHARTRES (139e) pour la France; RHODES, BYSANCE, pour l'Empire turc (II. 49, VI. 21); il joint ici au mot NARBONE le mot CARCASSONNE, qui rappelle le mot grec *Carcairo, Carcairôn*, résonner, retentir, vibrer (*Lexique*), et qu'on voit dans cinq autres quatrains.

Le Prophète partage le deuil de tous, et en particulier des vieux soldats de la République et de l'Empire, lorsqu'il s'écrie au milieu de seize vers sur la chute de Napoléon et sa captivité : TROP DU CIEL PLEURE L'ANDROGIN PROCRÉE (194e à 197e).

« Androgée, mon frère, ayant remporté le prix de la lutte sur les habitants d'Athènes et de Mégare, les lâches l'assassinèrent pour se venger de sa gloire. » (*Lettre sur la Mythologie.* Demoustier, XL).

32e

Pol mensolée mourra trois lievres du rosne,
Fuis les deux prochain tarasc de trois,
Car Mars fera le plus horrible trosne,
De coq et d'aigle de France frères trois.

VIII. 46.

La tombe sera ouverte pour longtemps. Trois frères de France songeront à une fuite secrète et précipitée. Deux de trois parviendront à fuir une révolution imminente et pleine de périls. Car la guerre civile fera alors du trône de France le plus horrible trône, sous les gouvernements du coq de la République et de L.-Philippe, de l'aigle de l'Empire et des trois frères de France, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

Ce quatrain se trouve au milieu de plusieurs qu'on interprète de l'époque révolutionnaire (*Voir* VIII. 40 à 50). Plusieurs de ces quatrains sont expliqués dans la *Vie de L.-Philippe* : le VIII. 42 du règne du CHEF D'ORLÉANS et de sa chûte, le suivant de cette chûte encore et de celle de la République de 1848, et de l'avènement au trône du NEVEU DU SANG (Napoléon III), le suivant du successeur de l'OGMION (Hercule gaulois dont l'effigie est sur les pièces de la République de 1848), qui a renversé PHILIPP., ou de ce même NEVEU DE SEPT A NEUF DU CHEMIN DESTORNER, AMY A ROY DE LONGUE (race) ET AMY AU MYHOM., etc., etc. (*Voir Vie de L.-Philippe*, p. 71).

Ce quatrain est assez concluant par lui-même pour que je ne fasse pas ressortir davantage la force qu'il acquiert de ceux qui le précèdent et le suivent, et cela d'ailleurs me conduirait à en dire trop pour le moment.

Pol mensolée mourra trois lievres du rosne...

POL MENSOLÉE MOURRA. — Pour expliquer ces mots, je vais donner un article de mon *Dictionnaire de concordance*. Que le lecteur ne se laisse pas rebuter par ce qu'il présente d'ardu, il reconnaîtra bientôt que les difficultés les plus grandes en apparence ne sont rien.

« MANSOL. — Salon, Mansol, Tarascon de Sex. l'arc (Révolution française), IV. 27 (112e). — De Sex Mansol faillir la renommée (Rév. franç.), V. 57 (162e). — Lyon, Ulmes à Mansol, mort, tombe (Rév. franç.), VIII. 34 (65e). — Pol Mansolée mourra trois lievres du rosne (Rév. franç.), VIII. 46 (32e). — De Pol Mansol dans caverne Caprine (Rév. franç.), X. 29 (65e). — Conflict auprès Sainct Pol de Mauseole (Rév. franç.), IX. 85.

« MANSOL. — L'ensemble du quatrain VIII. 46 m'avait fait trouver la valeur du mot TARASC, Tarascon, en grec, *Tarassô, Taraxis, Tarakè*, révolution. J'avais observé les rapprochements fort curieux qui existent entre la *Tarasque* et la Révolution de 1789 à 1860; l'ensemble des quatrains IX. 21 ( ) et IX. 23 ( ) où l'on voit le mot SALONE, et le contexte des sept quatrains qui suivent ou précèdent ces deux, m'avaient donné la valeur de ce mot SALONE, en grec *Salos*, agitation. Je fus bientôt amené à voir dans MANSOL, POL MANSOL, POL MANSOLÉE, POL DE MAUSEOLE, une autre expression consacrée par le Prophète pour désigner la Révolution. — POL, placé devant un mot grec, exprime le grand nombre : *Polus*, nombreux, fréquent, *Poluandreô*, être rempli d'hommes. R. *Polus* et *Anèr* (*Lexique*); d'où POL MAUSOLÉE, qui est rempli de mausolées. En latin, *Polleo*, pouvoir beaucoup, avoir de la puissance, de la capacité (*Wailly*).

« POL MENSOLÉE MOURRA et A MANSOL MORT TOMBE sont des expressions étranges sans doute, mais qui rappellent l'emphase des Prophètes, et en particulier cette parole de Dieu à Adam : *Vous mourrez de mort*. Ces expressions ont leur explication dans ces mots de la lettre prophétique à Henry II sur l'époque de la Terreur : « *Et demeurera le sépulchre de tant grande vénération par l'espace de longtemps sous le serain*, à l'universelle vision des yeux du Ciel, du Soleil et de la Lune. » Ces mots, en effet, ne sont que la paraphrase de ceux-ci : POL MENSOLÉE MOURRA, la tombe sera pour longtemps ouverte.

« Comme Nostradamus a cherché autour de lui des noms de lieux dont la signification en grec rendait sa pensée en la voilant; je cherche moi-même autour de Salon et proche de Tarascon, un nom de lieu rappelant SAINCT POL DE MAUSEOLE. Je trouve Saint-Pol-trois-Chasteaux (ce nom est écrit ainsi : Saint-Pol, dans Moréri, *art. Gaule*, p. 812). Nostradamus a parlé de ce lieu au quatrain III. 93 sous le nom de TRICAST, Tria-Castra. — Le *Magasin Pittoresque* (1835, p. 168) me donne l'explication de ces mots : MANSOL DE SEX, et de MANSOL, TARASCON DE SEX L'ARC. « St-Remi, patrie des frères Michel et Jean Nostradamus, le premier auteur des fameuses Centuries... Notre gravure représente un ARC-de-triomphe et un MAUSOLÉE fort élégant... l'inscription du monument est ainsi conçue : SEX. L. M. JULIÆ. I. C. F. PARENTIBUS. SUIS. *Sextus Lucius, mari de Julie, éleva ce cénotaphe à ses parents.* » — Ces mots SALON, MANSOL, TARASCON DE SEX L'ARC, POL MENSOLÉE, SAINCT POL DE MAUSEOLE, représentent la lutte des partis et les affreux malheurs qui en furent la suite. — MANSOL, formé de *mansum, manere*, demeurer, rappelle, ainsi que *mausolée*, l'inscription : *Cy-gît*.

Le *Mag. Pitt.* (1839) parle de ce tombeau et de cet arc (p. 126 et 165), et de trois autres tombeaux de la ville d'Aix (Aquæ Sextiæ), p. 126. L'un d'eux portait cette inscription : SEX. ACVTIVS VOL AQVILA PRÆTOR ACVTO PATRI, INGENVÆ MATRI SEVER SORORI RVRO FRATRI. H. M. H. N. S. Il avait été consacré par le fondateur de la ville aux membres de sa famille. — Le *Mag. Pitt.* (1845, p. 296) cite des vers de Du Bellay, qui vivait du temps de Nostradamus : La mesme Grèce encor vanteuse publiera, De son grand Jupiter l'image olympienne; Le Mausole sera la gloire carienne, Et le vieux Labyrinth' la Crête n'oublira.

» On ne peut douter que Nostradamus n'ait fait allusion à cet ARC et à ce MAUSOLÉE de sa ville natale, situés à trois lieues du Rhône, entre Tarascon et Orgon, qui figurent dans les Centuries pour désigner la France en révolution.

Le lecteur est perdu, peut-être, au milieu de toutes ces citations; il se retrouvera dans l'explication de ce quatrain, et de ceux où se voit le mot MANSOL.

L'édition de 1566 a seule TROIS LIEVRES DU ROSNE, les autres ont A TROIS LIEUES DU RHÔNE; ils ont le mot PROCHAIN au pluriel et DESTROIS au lieu de DE TROIS. Quelques-unes de ces éditions ont MENSOLÉE écrit par un *a*. — POL MANSOLÉE est l'anagramme de NAPOSLEOM, mais on ne peut guères s'arrêter à cela, parce que le mot MAUSOL, POL MAUSOL se trouve dans des quatrains accomplis dès les premiers jours de la Révolution. Le quatrain de l'édition de 1566, la première que j'ai possédée et que je suis toujours, s'explique très bien tel qu'il est; cependant je crois qu'il faut mettre PROCHAIN au pluriel et lire DESTROIS.

TROIS LIÈVRES DU ROSNE. — Aucune expression ne pouvait mieux peindre l'état des TROIS FRÈRES DE FRANCE dont il est question dans ce même quatrain. Inquiets dès le début de

Digitized by Google

la Révolution, ils disposent tout pour émigrer secrètement. D'autres quatrains parlent de cette fuite des trois frères. Le quatrain III. 4 (35e) dit que deux sont partis l'un après l'autre, et on a vu l'arrestation du troisième à VARENNES.

RHÔNE. — De *Ruó, Ruón,* traîner, entraîner, couler (*Lexique*). On trouve ce nom de fleuve dans douze quatrains sur l'époque révolutionnaire : Napoléon Ier est nommé LE PLUS GRAND DU RHOSNE (*Voir* DE SOLDAT SIMPLE.... S'ESTOUFFER SANS REPIT. (127e à 133e.)

« *Rhône.* — Lyon est arrosé par la Saone et le Rhône. La lenteur de la première, la rapidité du second, forment un contraste frappant : la Saone offre l'emblème de la paix, favorable aux arts, au commerce, à l'industrie; des bateaux la descendent et la remontent sans cesse, 17 ports s'étendent sur ses rives, qui présentent l'image du mouvement perpétuel; le Rhône, emblème de la guerre et des discordes civiles, est un torrent fougueux que ne brave pas toujours impunément la témérité de l'homme. Ses bords sont déserts et silencieux, ses flots seuls retentissent. » (*Malte-Brun,* VIII. 406.)

» Le seul malheur du parti républicain, représenté du côté visible par la société des *Amis du peuple,* était l'ignorance historique. Pour eux la France datait de 1789; leur regard ne voyait pas au-delà de la fumée du canon de la Bastille; pour eux la démocratie n'était pas un cours d'eau immense et régulier ayant sa source aux Communes, se faisant ruisseau avec la Jacquerie, rivière avec la Ligue, fleuve avec la Fronde, lac avec la Révolution, et devant se faire océan quand toutes les phases du pouvoir monarchique seraient épuisées, mais seulement alors; non, c'était un torrent qui avait jailli tout à coup d'un rocher, et qui, comme le Rhône, s'était perdu dans les sombres cavernes de l'Empire. » (*Hist. de L.-Philippe,* I. 317, Al. Dumas.)

Nostradamus n'a vu, comme les *Amis du peuple,* qu'un torrent semblable au Rhône dévastateur dans la Révolution datant du canon de la Bastille. Il ne restait plus le moindre filet d'eau du fleuve de la Fronde, Louis XIV ayant dit : *L'Etat, c'est moi.* (L'ÆMATHIEN DIRA : TOUT JE SOUBMETS.)

Fuis les deux prochains tarasc destrois...

FUIS. — Ce mot est latin, *fugati erunt : fugo* 1° mettre en fuite, en déroute; 2° repousser; 3° envoyer en exil (*Wailly*).

PROCHAINS. — Un passage de la lettre à Henry II me fait croire que le Prophète marque le premier jour de la Révolution au jour de l'ouverture des Etats-Généraux (4 mai 1789), si ce n'est au jour du serment du *Jeu-de-Paume* (20 juin 1789). A cette époque le second des trois frères n'avait pas encore émigré. La Révolution n'était plus *prochaine,* elle était consommée lorsque Louis XVI et le comte de Provence s'échappèrent secrètement de Paris. Le mot PROCHAINS se rapporte au mot DEUX. *Prochain,* en latin *proximus,* chaque homme en particulier (*N. L.*). *Proximus,* 1° le plus proche... 5° parent, ami, *proximus genere* (*Cic*), proche parent (*W.*). Ces DEUX PROCHAINS sont deux des TROIS LIÈVRES c'est-à-dire des DE FRANCE FRÈRES TROIS.

TARASC. — Le *Magasin Pittoresque* (1846, p. 140) donne la carte de Strabon où la ville de Tarascon, située sur le Rhône, est nommée Tarasck. Ce nom est grec, comme le plus grand nombre des noms de la Narbonnaise. Ταραξις, agitation, trouble, tumulte; Ταρασσω, *au fig.*, mettre en désordre, en confusion; inquiéter, effrayer, vexer; faire peur; Ταραφη, désordre, confusion (*Lex.*).

« Les Phocéens, colonie grecque, s'établirent à Marseille. La nécessité d'établir des comptoirs, dans les pays avec lesquels ils entretenaient des relations commerciales, les conduisit encore à établir des colonies, soit *dans l'intérieur des Gaules,* soit sur les côtes, depuis le Var en Gaule, jusqu'à l'Ebre en Espagne. On leur attribue la fondation de Nemausus, Avenio, Caballio (Nîmes, Avignon, Cavaillon). On ne leur a jamais contesté celle d'*Agatha,* Olbia, *Antipolis Nicæa,* Emporias (Agde, Hières ou Eoube, Antibes, Nice, Ampurias). Sur la côte où ils élevèrent Emporias, les habitants de l'île de Zante avaient antérieurement fondé Sagonte. Les Marseillais propagèrent la religion, la langue, la civilisation grecques partout où ils pénétrèrent, et devinrent les bienfaiteurs des Gaulois, avec lesquels leur négoce les mit en rapport » (*Précis de l'H. Anc.,* Poirson et Cayx, 235.)

TARASC, SALON, noms de lieux situés entre *Avenio* et Marseille, sont donc des noms grecs qui ont une signification aussi bien que ceux d'Agathe, d'Antipolis, de Nice, etc.

DESTROIS. — *Destrois,* adj., oppressé, dans l'affliction, contraint, poussé, triste, mélancolique, troublé, chagrin, abattu, embarrassé, pressé, agité, gêné (*Glossaire*). — Les mots SALONE et TARASC sont synonymes. Σαγος, agitation, Ταραξις, agitation. Employant le premier mot pour l'agitation royaliste, le Prophète y a joint les épithètes SACRE et SAINCT, employant le second pour l'agitation révolutionnaire, il a joint au mot TARASC l'épithète DESTROIS. (*Voir* p. SACRE SALONNE.)

Le mot TARASC a évoqué tout à coup un de ces souvenirs perdus depuis 15 ans, dont je parle dans l'introduction de la *Vie de L.-Philippe;* je vis passer devant moi cette procession de la Tarasque, telle que je l'avais vue dans un livre illustré; bientôt je retrouvai le seul article qui m'ait jamais parlé de la Tarasque.

PARALLÈLE.

LA TARASQUE de TARASCON.

TARASQUE. — « Quel délire et quel enthousiasme exaltent ces imaginations méridionales, quand on leur crie que *la tarasque va courir !* Il semblerait que c'est hier qu'ils ont été délivrés du monstre antédiluvien qui ravageait le littoral des Bouches-du-Rhône...; dont l'appétit ne pouvait se satisfaire qu'avec de petits enfants, voire même avec des adultes. Le monstre a existé, vous avez au moins une de ses vertèbres dans les fossiles de Cuvier; sans croire pieusement à tous les détails de la légende de sainte Marthe, je crois au monstre avec tous les géologues modernes, et je ne consens nullement à partager l'opinion de ces savants archéologues qui voient dans les jeux de la tarasque une allégorie mystique, où le paganisme est représenté par un dragon et le christianisme par une vierge armée de l'aspersoir. Le roi René arrangea en roi littérateur ces divertissements populaires; il y ajouta quelques scènes et les remit en faveur, comme fit Shakespeare pour les vieilles pièces du théâtre anglais; il rappela la tradition et n'inventa rien; il n'inventa pas surtout la tarasque, serpent de l'espèce de celui que le chevalier Gozon détruisit à Rhodes, qui avait réellement habité les environs de Tarascon et qui, d'après une légende manuscrite, fut tué par un chasseur *arlésien,* appelé Bronzet, dont la statue brandit encore sa pique sur la tour de l'Hôtel-de-Ville d'Arles...

» En tête marchent les héros du jour, les Tarascaïres ou chevaliers de la Tarasque, sur deux rangs; ils sont trente environ, précédés de leur chef, qui porte le bâton de commandement, et suivis de leur drapeau sur lequel est representée la tarasque. Leur costume brille par la dentelle et la soie; à leur écharpe en sautoir pend l'image de la tarasque, dont ils sont plus glorieux qu'un grand d'Es-

LA RÉVOLUTION (Ταραξις, Ταραχη, Ταρασσω).

RÉVOLUTION. — « Paris offrait alors un spectacle nouveau et extraordinaire. Les Electeurs, réunis en soixante districts, n'avaient pas voulu se séparer après les élections et étaient demeurés assemblés, soit pour donner des instructions à leurs députés, soit par le besoin de se réunir, de s'agiter, qui est toujours dans le cœur des hommes et qui éclate avec d'autant plus de violence qu'il a été plus longtemps comprimé. Ils avaient eu le même sort que l'Assemblée nationale; le lieu de leur séance ayant été fermé, ils s'étaient rendus dans un autre; ensuite ils avaient obtenu l'ouverture de *l'Hôtel-de-Ville,* et là ils continuaient de se réunir et de correspondre avec leurs députés... » (*Thiers,* I. 86.)

« Le 12 et le 13 juillet (1789) on se répand dans la ville en criant aux armes. La multitude court à *l'Hôtel-de-Ville* pour en demander; les Electeurs composant l'Assemblée générale y étaient réunis. Ils livrent les armes qu'ils ne pouvaient plus refuser et qu'on pillait déjà à l'instant où ils se décidaient à les accorder. Ces électeurs composaient en ce moment la seule autorité établie. Privés de tout pouvoir actif, ils prennent ceux que la circonstance exige et ordonnent la convocation des districts. » (*Id.,* I. 96.)

« 30 juillet (1789). L'Assemblée des électeurs de Paris, qui, le 14 juillet, s'investit de pouvoirs sans limites, fait place à une administration municipale composée de 120 membres envoyés par les districts sous le nom de représentants de la commune. » (*Montgaillard,* II. 109).

« Le 12 et 13 juillet (1789), le prince de Lambesc ayant chargé le peuple au jardin des Tuileries... les Electeurs des députés aux Etats-Généraux accourent à l'Hôtel-de-Ville et, se réunissant au corps

Digitized by Google

pagne de l'image de la Toison-d'Or ; *leur cocarde est rouge et bleue : c'est la couleur de la tarasque.* A la grande satisfaction des fabricants de Nîmes et de Saint-Etienne, il s'est débité, depuis la veille, je ne sais combien de mètres de rubans de cette nuance. Chaque tarascaïre en décore le nerf de bœuf et la longue fusée qui arment ses mains ; il en distribue à ses amis et à ses hôtes, aussi prodigue de ces faveurs tricolores que tel ministre du ruban de la Légion-d'Honneur.

» A une heure de l'après-midi a lieu la *première course de la tarasque*... Une explosion d'artifice annonce bientôt la tarasque elle-même *sur la place de la Mairie, où la foule frémissante l'appelle par ses cris. A son aspect, les acclamations redoublent, les mères montrent à leurs enfants cet animal extraordinaire, masse informe abritée sous une carapace d'où sort une tête de dragon jetant par les naseaux des gerbes de feu.* Quelques tarascaïres cachés dans les entrailles de la tarasque ont soin d'entretenir ce souffle infernal avec leurs fusées, d'autres, poussant le monstre, lui prêtent *une agilité extraordinaire;* mais il faut se garder surtout de *sa queue*, longue poutre qui se meut en tous sens et qui a plus d'une fois cassé bras et jambes, car ce jeu est sérieux pour ceux sur qui la tarasque se retourne tout à coup à l'improviste, et c'est alors que la tarasque a bien fait (*a ben fà*), comme on dit du bœuf qui blesse ou tue le toréador. C'est alors qu'on crie plus haut : la gadéou, la tarascou !... Heureusement, cette année, le nombre des bolteux et des manchots de Tarascon ne s'est pas augmenté. La tarasque a décrit toutes ses évolutions avec toute la *fureur traditionnelle;* mais *les fuyards ont couru plus vite qu'elle.* Ceux qui l'ont poursuivie se sont toujours écartés à propos, ou ils en ont été quittes pour quelques contusions.

» La *bouto embriagou* n'a pas non plus envoyé beaucoup d'estropiés à l'hôpital. Pendant que la tarasque se repose de sa première sortie, des hommes aux sacs et aux barres, qui sont des portefaix, courent avec leur tonnelet suspendu à la corde ; ils renversent tous ceux qui se laissent toucher par leurs barres et par la *bouto embriagou*, dont l'oscillation continuelle rend cette course assez originale.

» Un épisode invite tout à coup au recueillement, au milieu du tumulte : *Notre-Dame des Pâtres* vient en personne assister à la fête, escortée de plusieurs... Admirez-les sans profane indiscrétion, car dans le cortége des bergers il en est un dont il faut vous défier, celui qui porte la provision d'huile visqueuse dont on goudronne la laine des moutons hargneux. Pendant que vous êtes là à vous ébahir, le nez au vent, il trempe une baguette dans son huile et vous la passe sur la lèvre supérieure, de manière à y laisser *une sale et puante* moustache ; les rieurs ne seront pas de votre côté si vous êtes la victime de cette grossière malice.

» Tenez-vous aussi à une distance prudente des ouvriers qui viennent piocher la terre et y planter leurs ceps : il en est deux qui traînent chacun un bout de la corde dont ils se sont servis pour délimiter le champ du travail ; au moment où la foule se serre autour de ces vignerons, la corde se déploie et ses replis tendus s'ouvrent pour fouetter les jambes des badauds, qui se renversent les uns sur les autres.

» La musique annonce une autre scène. C'est l'Enfant-Jésus qui a voulu lui aussi, comme sa Mère, venir voir les jeux de la tarasque. En l'absence de l'ânesse, il accepte l'offre du robuste personnage à qui sa complaisance pour l'Enfant divin a valu le nom grec de Christophe et le titre de patron des portefaix. L'Enfant-Jésus bénit les fidèles ; mais saint Christophe, armé d'un balai terminé par une touffe d'orties, sous prétexte d'approprier la voie publique pour son divin fardeau, s'adresse aux jambes des curieux... Les jardiniers, avec leurs arrosoirs et leurs pompes, font tomber au loin une pluie d'orage... A l'averse de terre succède la *trombe marine*, lorsqu'un autre char en forme de bateau, connu sous le nom d'Esturgeon, signale la présence des mariniers du *Rhône* dans la fête. Les pompes des bateaux lancent leur déluge plus haut que les pompes des jardins. Si vous n'avez été qu'arrosés une première fois, vous êtes noyés une seconde... Les malices des ménagers sont plus innocentes et dignes de l'âge d'or ; il en est bien parmi eux qui feignent de prendre votre *soif* en pitié, vous invitent à donner l'accolade à leur calebasse, et, l'approchant eux-mêmes de vos lèvres, vous ondoient au lieu de vous désaltérer ; mais la plupart se contentent de figurer sur leurs mules dans la promenade de Saint-Sébastien, distribuant çà et là de petits pains...

» Gardez-vous bien de médire de la tarasque (à Tarascon), qui a fourni *ses trois courses*, outre les scènes d'intermèdes, vous seriez traités de sacrilége et expulsés de la ville, si vous n'y étiez pendu ; car la tarasque est à la fois pour Tarascon ce qu'était le *Palladium* pour la ville de Priam, le veau d'or pour Israël idolâtre, le dieu Bel pour les Babyloniens. Attaquer la tarasque, c'est attaquer le Tarasconnais dans ses affections, son honneur, sa religion même (*Illustration*, journal universel, 4 juillet 1846, p. 279).

municipal, ils créent sur-le-champ la milice parisienne. 48,000 citoyens s'enregistrent dans un seul jour ; les soixante assemblées des districts les forment en bataillons, en compagnies. Enfin l'assemblée de l'Hôtel-de-Ville établit un comité de sûreté permanent qui prend l'arrêté suivant : « Les désordres... ayant déterminé à rétablir la milice parisienne, il a été décidé : Le fond de cette milice sera de 48,000 hommes, formant seize légions... tous les officiers seront nommés par le comité permanent... *Les couleurs de la ville ayant été adoptées par l'assemblée générale des Electeurs, chacun portera la cocarde bleue et rouge.* » Tel est le premier acte d'autorité qui a constitué la force publique.

» Suivant un second arrêté, on envoie une députation à Versailles demander au roi la confirmation de l'établissement de cette milice, l'éloignement des troupes, la responsabilité des ministres. Le roi refusa tout ; mais dans trois jours (le 16) il approuvera tout : la formation de la milice parisienne, ainsi que sa dénomination de garde nationale. Les provinces s'empresseront d'imiter Paris ; peu de jours suffiront pour que des villes situées aux frontières prennent les armes, prononcent le serment de maintenir les décrets de l'Assemblée et la liberté de ses membres, en offrant de marcher à sa défense. Trois millions de Français vont être sous les armes pour soutenir la cause du Tiers-Etat et les motifs de la Révolution... Plusieurs centaines de mille hommes, subitement mis sous les armes, viendront demander des ordres à l'Assemblée nationale universellement regardée comme la suprême autorité. » (*Id.*, II. 69).

» 14 juillet 1789 : Prise de la Bastille.

» 15 id. Le roi se rend à l'Assemblée nationale.

» 16 id. Rappel de Necker avec ses trois collègues démissionnaires. *On apprend le départ très précipité du comte d'Artois* et de ses deux fils, le duc d'Angoulême et de Berry, du prince de Condé, du duc de Bourbon.

» 17 juillet 1789 : Le roi se rend à Paris ; arrivé à l'Hôtel-de-Ville, il fut harangué par M. Bailly... Louis XVI confirma MM. Bailly et Lafayette dans leur place de maire et de commandant ; *arbora la cocarde rouge et bleue, couleurs de la ville*, et se plaçant aux croisées de l'Hôtel-de-Ville, salua pendant sept à huit minutes l'immense foule de spectateurs entassés au péril de leur vie jusque sur les toits des maisons. A la chute du jour, Louis XVI reprit la route de Versailles ; il avait reconnu, approuvé, légitimé la Révolution. (*Idem*, II. 101).

» Le signe distinctif de la milice devait être au lieu de la cocarde *verte*, la cocarde parisienne *rouge* et *bleue* (Thiers, I. 97). La milice prit le nom de garde nationale, revêtit l'uniforme, et ajouta aux deux couleurs *rouge* et *bleue* de la cocarde parisienne, la couleur *blanche* qui était celle du roi. » (*Idem*, I. 122).

Décoration de Juillet : On adopta le ruban bleu et rouge. A l'instant même, plusieurs mètres de ruban *bleu* et *rouge* furent jetés sur le bureau du président ; chacun en coupa une parcelle qu'il mit à sa boutonnière, et l'on sortit en bon ordre. (*Vie de L.-Philippe*, I. 319, Al. Dumas).

TARASQUE, monstre.	**TARACHE**, Révolution.
Couleurs adoptées par les Tarascaïre : ROUGE et BLEUE.	Couleurs adoptées par les Révolutionnaires parisiens : ROUGE et BLEUE.
Domicile de la Tarasque à Tarascon : HÔTEL-DE-VILLE.	Lieu où s'organise la Révolution à Paris (1789, 1830, 1848) : HÔTEL-DE-VILLE.
Le peuple accueille sa sortie sur la place avec des cris de joie.	Le peuple accueille sur la place, avec des cris de joie, la proclamation des gouvernements provisoires et des constitutions révolutionnaires.
Elle a une COURSE RAPIDE.	Elle s'introduit rapidement dans les esprits. Les armées de la Liberté parcourent l'Europe au pas de course. (Outre la course du Castulon monarque. Saut Castulon. Curseur victoire).
Souffle le feu, que les Tarascaïres cachés dans ses flancs entretiennent ; s'est nourrie de sang humain.	Souffle le feu des guerres civiles et étrangères, que des sociétés secrètes entretiennent ; a répandu le sang humain sur l'échafaud et les champs de bataille.
Sa queue blesse.	Sa queue, dite de Robespierre, continue la révolution après son passage.
Elle fournit TROIS COURSES.	La Révolution française fournit TROIS COURSES : de 1789 à 1830, de 1830 à 1848, de 1848 à 186... Car les trois lys lui feront telle pause...
Répand une grande puanteur.	Par eux naistra pestilence si ample... Portant l'infect non foy et pestilence.... Puanteur grande sortira de Lausanne.
Blesse ceux qui ne peuvent la fuir.	Condamne à mort ceux qui ne peuvent émigrer.
Est tuée par un habitant d'Arles.	Vuidez vaillant que sang humain respandre.
La Religion figure dans la fête de la Tarasque, mais pour y être en quelque sorte bafouée. Celui-là même qui porte le *Christ* blesse les assistants.	Par Mars ouvert Arles le donra guerre...
Maux qui accompagnent la Tarasque : feignant de désaltérer les assistants, les Tarascaïres les inondent ; on distribue çà et là seulement des petits pains ; barre et corde qui renversent, eau, déluge, trombe, mariniers du Rhône.	A Reims et Aix sera recen et oingt...
Amour des Tarasconais pour la Tarasque.	La Religion, appelée à consacrer la Révolution, perd en considération et en respect, et elle est bientôt persécutée. Des prêtres assermentés blessent les âmes qu'ils devaient sauver.
	Nus, affamés de froid, soif, foy bander. VI. 69. Contre les rouges sectes se banderont... Feu, eau, fer corde par paix se minera... Guillotine, pendaison, invasion des peuples. Quand la lictière du tourbillon versée... Par grand discord la trombe tremblera..... Plus grand du Rhône leur sacrez prophaner... La trombe fausse dissimulant folie...
	Amour des Parisiens pour la Révolution de 1789 et pour ses œuvres.

Digitized by Google

Deux amis, toujours ensemble dans les salons, se faisaient remarquer par leur conversation pétillante d'esprit; on sut qu'ils préparaient à l'avance les demandes et les réponses qui les faisaient mutuellement valoir. Ne dirait-on pas que Nostradamus s'est entendu avec les acteurs des évènements et leurs historiens pour faire valoir sa Prophétie, et leur assurer la renommée des Erostrates et des Cyrus?

D'autres quatrains parlent du même monstre de la Tarasque : SUR LE PLEIN JOUR LE MONSTRE SERA VEU (34e); QUAND MONSTRE HIDEUX NAISTRA PRÈS DE ORGON (52e).

Car Mars fera le plus horrible trône
De Coq et d'Aigle de France frères trois.

MARS. — Ce nom, qui s'entend de la guerre en général, est ici pour la guerre civile. Charles IX ayant terminé la guerre des partis en France, on a représenté à son entrée à Paris (1571), le dieu Mars enchaîné.

« ... De l'autre côté se montrait le dieu Mars avec un visage félon et cruel. Ce dieu était attaché par une grosse chaîne de fer contre le pied d'un très beau laurier; il avait son épée, sa cuirasse, toutes ses armes près de lui, ce qui voulait dire qu'elles lui devenaient maintenant inutiles, à cause de la piété, de la douceur et de la débonnaireté du roi. Il faut se rappeler, en effet, que ce prince avait en ce temps accordé une amnistie générale et terminé la guerre en France (Edit de Saint-Germain, août 1570). (*Mag. Pitt.*, 1846. 342).

FERA LE PLUS HORRIBLE TRÔNE. — Ainsi, on le voit, il ne s'agit pas de guerre extérieure, mais bien de guerre civile ou bien d'un trône rendu le plus horrible de tous par Mars, durant une succession de symboles ou de dynasties au pouvoir. Un autre quatrain s'*adapte* à celui-ci par ce vers : QUI NE FUT ONC UN PLUS HORRIBLE TRÔNE (60e).

DE COQ, — Le Coq de la République est nommé dans les quatrains 52e, 77e, 78e, 79e, 84e, 134e, 159e, et plus de cent quatrains parlent de cette République. Le Coq de L.-Philippe est nommé dans les quatrains 33e et V. 68. Voir ce dernier dans la *Vie de L.-Philippe;* plus de quarante quatrains parlent de ce roi.

D'AIGLE. — L'Aigle des Napoléons est nommée dans les quatrains 33e, 147e, 152e, 163e, 194e, 198e, 207e, 33e, VIII. 4, VIII. 8, VIII. 9, VI. 71, X. 27, VI. 78. Plus de deux cents quatrains parlent des Napoléons.

DE FRANCE FRÈRES TROIS. — Il est dit de ces TROIS FRÈRES DE FRANCE : PAR LES TROIS FRÈRES LE MONDE MIS EN TROUBLE (p. 34); CAR LES TROIS LYS LUY FERONT TELLE PAUSE (p. 36); LORS LES GRANDS FRÈRES MORT ET DISSENTION (103e); LE FRÈRE A CHARTRES ORL. ROUEN TRAHIRA (204e); SON FRÈRE PASSE DE COULEUR FERRUGINE (39e), etc. Plus de cent quatrains parlent de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X.

Où trouver un vers plus précis et renfermant plus de choses? De 1789 à 186., on a vu sur le trône le COQ, l'AIGLE et TROIS FRÈRES DE FRANCE, rien de plus, rien de moins. Louis XVII ne figure pas dans ce vers et avec raison, car la République (COQ) a été proclamée lorsque Louis XVI était encore roi, et le SUBLEVÉ n'a point connu SON SCEPTRE (p. 60). A aucune autre époque les partis ne se sont disputé autant le trône que sous les gouvernements de COQ et d'AIGLE de FRANCE FRÈRES TROIS, et à aucune autre époque les gouvernants n'ont eu un sort plus HORRIBLE : Louis XVI, de la *Maison de France,* meurt guillotiné; les Républicains se déciment entre eux ou sont déportés; Napoléon Ier meurt en exil, après s'être vu arraché deux fois du trône; Louis XVIII, de la *Maison de France,* porte en exil durant vingt ans son titre de roi, monte au trône et bientôt part pour un second exil; il revient régner jusqu'à son dernier jour, mais, dit le Prophète : ONC NUL TEMPS SI AMER (188e); Charles X, le dernier des trois frères de la *Maison de France,* retourne pour la troisième fois en exil, où il meurt. Louis-Philippe, porté au trône par un parti qui a relevé le COQ, est chassé par ce même parti qui fait place à l'AIGLE d'un second Empire...

33e

Tant d'ans en Gaule les guerres dureront,
Outre la course du Castulon monarque,
Victoire incerté trois grands couronneront
Aigle, Coq, Lune, Lyon, Soleil en marque.
I. 31.

Tant d'ans en France les guerres dureront que, outre la République ou la liberté au char sans frein, elles couronneront par le triomphe momentané des partis trois dynasties : celle de l'Aigle des Napoléons, celle du Coq de L.-Philippe Ier, et celle des trois frères de France, ayant pour marque, dans les quatrains, les mots : LUNE (Charles X), LYON (Louis XVIII), SOLEIL (Louis XVI).

Tant d'ans en Gaule les guerres dureront...

Nostradamus fixe expressément le commencement de ces guerres à l'année 1789 dans la suite des quatrains I. 50 à I. 61 (*Voir* 115e à 126e), et l'époque de la PLUS GRANDE PERSECUTION A L'EGLISE CHRESTIENNE À L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX (*Voir la Lettre à Henry II*, p.26). La durée de ces guerres est fixée dans la même lettre; plusieurs quatrains en annoncent le terme, et celui-ci, en particulier, dit qu'elles ne dureront qu'autant que le triomphe des partis y désignés.

Outre la course du Castulon monarque...

CASTULON. — *Castula* (*Castus*), habillement dont les filles romaines se couvraient depuis le sein jusqu'aux pieds (*Wailly*). Les statues de la Liberté et de la République ont ce vêtement.

« Liberté, divinité allégorique. On la représentait sous la figure d'une femme vêtue de blanc, tenant un sceptre d'une main et un bonnet de l'autre, et ayant auprès d'elle un char avec un joug brisé. » (*Chompré,* Dict. de la Fable).

« Le Directoire adopte pour timbre cette composition : « La République française sous la figure d'une jeune femme revêtue d'une tunique. » (*Journal de l'Anarchie,* II. 669).

« La pièce *One Dime* (50 centimes) des Etats-Unis est à l'effigie de la Liberté. La Liberté est représentée par une jeune femme vêtue de la CASTULA, qui la couvre depuis le sein jusqu'aux pieds; elle tient d'une main un bâton (sceptre), surmonté du bonnet phrygien, et de l'autre, une banderolle sur laquelle on lit : LIBERTY. Cette banderolle recouvre en partie un écusson sans armoiries. » (Voir *Vie de L.-Philippe,* les figures).

Moréri dit : « Rome... avec un habit long... tient d'une main son sceptre et de l'autre un globe. » (Rome, p. 576).

COURSE. — Ce mot, placé auprès du CASTULON comme le *char à joug brisé* auprès de la Liberté, aide à l'interprétation, et peint en même temps la rapidité des marches des armées républicaines ou de la Liberté. Le Prophète a dit : SAULT CASTALLON (56e), CURSEUR VICTOIRE (18e), SAULT CASTULON (55e), LE SAUT CASTULUM *(Lettre à Henry II)*, pour désigner ce même gouvernement.

MONARQUE. — Il est dit du Tiers-Etat au pouvoir : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (15e); AU CHANGEMENT D'UN PLUS CRUEL MONARQUE (124e).

« 17 novembre 1793 : Un décret ordonne que le sceau de l'Etat représentera la statue colossale du *Peuple français,* par David, avec cette légende : « *Le peuple seul est souverain.* » (*Journal de l'Anarchie,* III. 1156).

« De quel éclat brillaient dans la bataille
» Ces habits bleus par la victoire usés!
» La *Liberté* mêlait à la mitraille
» Des fers rompus et des sceptres brisés.
» Les *nations reines* par nos conquêtes
» Ceignaient de fleurs le front de nos soldats.
» Heureux celui qui mourut dans ces fêtes!..
» Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas!
(*Béranger.* Le Vieux Sergent).

Ces citations montrent que la Liberté (CASTULON) tenant le sceptre et ayant en main tous les pouvoirs, peut être dite MONARQUE : *Monè*, seul; *Archè*, souveraineté, pouvoir, charge (*Lexique*).

Digitized by Google

Victoire incerte trois grands couronneront...

VICTOIRE INCERTE. — Construction latine. Le nom d'instrument, de moyen, se met à l'ablatif sans préposition : il mourut de faim, *fame interiit*.

TROIS GRANDS COURONNERONT. — La Liberté, CASTULON, a le sceptre comme les rois; mais, ennemie des couronnes, signe de la royauté, elle ne porte qu'un bonnet, et c'est pour cela que Nostradamus la sépare des trois grands que les guerres doivent couronner.

Aigle, Coq, Lune, Lyon, Soleil en marque.

Ces trois grands désignés par cinq marques différentes ne peuvent être trois souverains : ce sont les trois dynasties dont il est parlé dans le quatrain précédent, les dynasties du PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS. On vient de voir que des quatrains nombreux parlent du Coq de la République et de L.-Philippe, de l'Aigle celtique; on verra Louis XVI sous la marque du Soleil dans le quatrain suivant : QUAND LE DEFFAUT DU SOLEIL LORS SERA, SUR LE PLEIN JOUR LE MONSTRE SERA VEU, et dans la lettre : « ET PRECEDERA DEVANT UNE ÉCLYPSE SOLAIRE LE PLUS OBSCUR ET LE PLUS TÉNÉBREUX QUI SOIT ESTÉ DEPUIS LA CRÉATION DU MONDE JUSQUES A LA MORT ET PASSION DE J.-C. ET DE LA JUSQUES-ICY. » Louis XVIII dans le 186e : LE GRAND LYON PAR FORCES CŒSARÉES; et Charles X dans le 39e : LUNE OBSCURCIE AUX PROFONDES TENEBRES, SON FRÈRE PASSE DE COULEUR FERRUGINE.

On trouve dans Nostradamus, avons-nous dit déjà, la solution de toutes les vraies difficultés que renferme son œuvre : ici il dévoile le plus grand de ses secrets d'interprétation (*Sed quando submovenda erit ignorantia*, LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY) en disant qu'il donne des MARQUES à ses personnages; en effet, le plus grand nombre sont désignés par des expressions qui leur sont toujours conservées. On verra plus loin (228e) ces mots : PAR TROIS L'EMPIRE SUBROGÉ EXANCLÉ, interprétés des trois partis : légitimiste, bonapartiste et républicain sous le gouvernement usurpateur de L.-Philippe. Ce qui a déterminé Nostradamus à désigner les trois frères Rois sous les emblèmes LUNE, LYON, SOLEIL, c'est sans doute parce que deux de ces frères, Louis XVI et Charles X ont, comme le SOLEIL et la LUNE, subi une éclipse, et que ces deux astres sont frères : *Fratris radiis obnoxia Luna* (*Virg.*), *Fratris soror obvia flammis* (*Sen.*) (*Gradus*). En outre, Nostradamus a connu les derniers Valois. Henri II, auquel il écrit : « MES YEUX FURENT SI PROCHES DE VOTRE SPLENDEUR SOLAIRE » mit sur ses monnaies la LUNE, et François II, son successeur, le LYON. Plusieurs quatrains parlent de la triste destinée des trois derniers Valois, frères Rois comme les trois derniers Bourbons (*Voir*, dans ce volume, la note des règnes qui se sont succédé de Henri II à Henri IV).

A la suite de ce quatrain viennent dans la Centurie plusieurs autres sur la même époque historique. Le premier dit la chute de Napoléon, son exil à l'île d'Elbe, comme souverain, et son retour; le second, sa rentrée à Grenoble; le troisième, la bataille de Waterloo. Après un quatrain sur la mort de Henri II et un autre sur la mort de Louis XVI, le Prophète revient, dans les deux suivants, sur le fait important du désastre de Waterloo, et dit la mort de Napoléon Ier. Les trois quatrains qui viennent après annoncent l'assassinat du duc de Bourbon-Condé, dans le temps que TROIS revendiquent le pouvoir usurpé par un quatrième parti, la révolution de 1830, les évènements d'Egypte dans le même temps, et de nouveau, avec les détails les plus circonstanciés, l'assassinat du Prince par une FEMME DE JOYE.

La présence de ces neuf quatrains à la suite de celui qu'on interprète ici, ne peut que lui ajouter une nouvelle force comme annonçant LES GUERRES des partis.

34e

Quand le deffaut du Soleil lors sera,
Sur le plein jour le monstre sera veu,
Tout autrement on l'interprètera,
Cherté n'a garde nul n'y aura pourveu.

(*Voir* 35.) III. 34.

Lorsque Louis XVI, le SOLEIL des trois frères rois, aura disparu dans la tempête la plus noire, le monstre de la Révolution (TARASC) apparaîtra au grand jour. On croira qu'il amène à sa suite le bonheur et la prospérité, et ce sera au contraire le deuil et la ruine. Il ne prendra garde à la cherté des denrées à laquelle nul n'aura pourvu de ceux qui le montreront à découvert.

Quand le deffaut du Soleil lors sera, Sur le plein jour le monstre sera veu...

Le Prophète dit très-clairement qu'il n'est point question ici d'une éclipse, car un monstre ne peut apparaître en plein jour dans le moment même où le soleil fait défaut. Or on vient de voir que les TROIS FRÈRES DE FRANCE ont pour MARQUE dans les quatrains, la LUNE, le LYON et le SOLEIL, que la Révolution est nommée TARASC du nom d'un monstre; Nostradamus a donc amené lui-même son Traducteur à reconnaître le vrai sens de ces vers. — Le mot MONSTRE est douze fois dans les Centuries, et il est interprété déjà plusieurs fois de révolutions. Celle d'Italie est nommée MONSTRE VAPIN (*Voir Vie de L.-Philippe*, p. 78). Ce vers sur la fin du monde : TOUT PESLE MESLE MONSTRE UNIVERSEL (X. 98) suffit à démontrer que dans le style figuré du Prophète, le mot MONSTRE a le sens qu'on lui donne en latin et en français : *Monstrum*, toute chose prodigieuse, bonne ou mauvaise (*Wailly*); *monstre*, prodige qui est contre l'ordre de la nature (*N. Landais*).

« Du tombeau de la monarchie française est sorti un spectre informe, hideux, plus effrayant que tous ceux qui ont jamais épouvanté l'imagination et triomphé du courage de l'homme. » (*Burke*, Montgaillard, I. 223.)

« Monseigneur, je l'avais toujours prévu et je l'ai dit une fois à V. A., que la plupart des députés nationaux seraient des *loups affamés* qui, las de pousser des hurlements, chercheront une victime, et que cette victime serait la haute noblesse. On sapera le clergé jusque dans ses fondements, parce qu'on le méprise ; on cherchera à nous déprivilégier, parce qu'on nous craint; vous verrez s'élever sous l'ombre de la liberté une *Hydre terrible* qui nous attaquera, et il est à craindre que nous ne soyons pas des Alcides pour la combattre. » (*Lettre du maréchal de Broglie, publiée en* 1789, II. 64).

« Voyez-les, ces fameux conspirateurs! ils se promettaient la plus riche moisson de l'anarchie qu'ils avaient décidée, et l'*anarchie les dévore* les premiers. Ce ne sont que factions qui se poursuivent, se combattent et s'effacent comme les flots d'une mer en furie. Le complice devient odieux à son complice, le scélérat suspect à un plus scélérat que lui. Ils ont fait un enfer de leur patrie; et, pour être les premiers démons de cet enfer, ils n'y sont pas les moins suppliciés, *A peine ont-ils déchiré le manteau royal*, qu'on les voit acharnés à se déchirer les uns les autres. » (*Proyart*, V. 83.)

Tout autrement on l'interprètera...

Ce vers encore dit clairement qu'il s'agit bien ici d'une révolution et non d'un monstre qu'on ne saurait interpréter, et qui paraît d'abord tel qu'il paraîtra toujours. La Révolution aujourd'hui encore, après 70 ans de malheurs, est jugée TOUT AUTREMENT qu'il convient par l'immense majorité.

« La Révolution, partout approuvée des peuples selon le degré de leurs lumières, partout odieuse aux gouvernements selon le degré de leurs craintes, venait cependant de produire des sensations toutes nouvelles sur l'opinion du monde, par les terribles évènements du 12 août, des 2 et 3 septembre, et du 21 janvier. Moins dédaignée depuis qu'elle s'était si énergiquement défendue, mais moins estimée depuis qu'elle s'était souillée par des crimes, elle avait cessé d'intéresser aussi vivement les peuples, et d'être considérée avec autant de mépris par les gouvernements. » (*Thiers*, IV. 6.)

Digitized by Google

« 1795. Les Jacobins étaient dispersés, les principaux agents ou chefs du gouvernement révolutionnaire poursuivis... On se portait aux spectacles avec fureur ; on y applaudissait tous les passages qui pouvaient faire allusion à la Terreur ; on y chantait l'air du *Réveil du Peuple ;* on y proscrivait la *Marseillaise*... Le Lycée, où Laharpe avait célébré tout récemment la philosophie et la liberté en bonnet rouge, le Lycée, fermé pendant la Terreur, venait d'être rendu au public... Là, on entendait Laharpe déclamer contre l'anarchie, la Terreur, l'avilissement de la langue, la *philosophie,* et tout ce qu'il avait vanté autrefois, avant que cette liberté, qu'il célébrait sans la connaître, eût effrayé sa petite âme. » (*Id.*, VII. 229-232.)

Cherté n'a garde nul n'y aura pourveu.

Ce MONSTRE, qui N'A GARDE à la CHERTÉ à laquelle NUL N'AURA POURVEU avant qu'il apparaisse SUR LE PLEIN JOUR, ne peut être encore que le monstre révolutionnaire.

CHERTÉ. — « 1793. Cependant on ne connaîtrait pas encore tous les maux qui affligeaient alors la République, si on se bornait à considérer seulement les cinq ou six champs de bataille sur lesquels ruisselait le sang humain. L'intérieur offrait un spectacle tout aussi déplorable. *Les grains étaient toujours chers et rares.* On se battait à la porte des boulangers pour obtenir une modique quantité de pain. On se disputait en vain avec les marchands pour leur faire accepter les assignats en échange des objets de première nécessité. La souffrance était au comble. Le peuple se plaignait des accapareurs qui retenaient les denrées, des agioteurs qui les faisaient renchérir, et qui discréditaient les assignats par leur trafic. Le gouvernement, tout aussi malheureux que le peuple, n'avait pour exister aussi que les assignats, qu'il fallait payer en quantité trois ou quatre fois plus considérable pour payer les mêmes services, et qu'on n'osait plus émettre, de peur de les avilir encore davantage. On ne savait donc plus comment faire vivre ni le peuple ni le gouvernement.

» La production générale n'avait pourtant pas diminué. Bien que la nuit du 4 août n'eût pas encore produit ses immenses effets, la France ne manquait ni de blé, ni de matières premières, ni de matières ouvrières ; mais la distribution égale et paisible en était devenue impossible par les effets du papier-monnaie... » (*Thiers,* V. 130.)

N'A GARDE. — Ce sont les assignats qui ont créé cette CHERTÉ; il en existait, au 1er février 1793, deux milliards trois cent dix-huit millions, et on en émet de nouveaux !

« Le 1er février 1793, un décret porte création de huit cents millions d'assignats ;.... le 8 mai 1793, douze cent millions ;.... 28 septembre 1793, deux milliards ;.... 19 juin 1794, douze cent cinq millions... 1er décembre 1795, des documents publiés établissent le montant des assignats en circulation à dix-neuf milliards ; 25 décembre 1795, une loi porte que les assignats émis ou à émettre ne pourront excéder la somme de quarante milliards, et que, leur fabrication terminée, les planches seront brisées... 18 juillet 1796. Les assignats, entièrement décrédités, cessent d'avoir cours. On croit que la somme émise s'élève à quarante milliards, dont trente-deux restent dehors. » (*Montgaillard,* IV. et V. *passim.*)

« Si pendant ces deux années (1793 et 1794) de la plus extraordinaire oppression qu'on ait jamais vue, les Français ont fait preuve de la plus extraordinaire soumission que le monde puisse voir, les cultivateurs auront aussi montré jusqu'à quel degré peut aller cette sorte de perversité, produit de l'égoïsme et de la cupidité. Ces hommes des champs, de qui les écrivains du dix-huitième siècle célébraient à l'envie les mœurs simples, la bienveillance naturelle et les agrestes vertus, préféraient donner aux bestiaux leurs grains et leurs denrées végétales, ou les laisser pourrir en terre, à les vendre au prix du maximum, à recevoir des assignats : peu leur importe que les habitants des villes souffrent d'inanition et meurent de faim ! Ils ne se défont de leurs productions que pour éteindre des dettes, pour faire des remboursements à peu près illusoires à l'égard de ceux qui reçoivent ; des fermiers n'hésitent pas à donner aux propriétaires des assignats perdant 80, 90 pour cent, et paient ainsi de hauts fermages avec quelques boisseaux de grains ou quelques livres de beurre. Jamais on ne vit, jamais sans doute on ne verra cet excès de déprédation, d'improbité, de filouterie, dans un pays anciennement civilisé. » (*Montgaillard,* IV. 286.)

NUL N'Y AURA POURVEU. — La disette existait en 1789, mais Louis XVI y pourvut ; elle reparut au moment même où le monstre de la Révolution se chargea de pourvoir aux besoins de la nation ; et comme nous venons de le voir, l'émission toujours répétée des assignats amena alors une CHERTÉ sans exemple.

« 1789. La difficulté de donner une constitution n'était pas la seule qu'eût à vaincre cette Assemblée. Entre un gouvernement mal disposé et un peuple affamé qui exigeait de prompts soulagements, il était difficile qu'elle ne se mêlât pas de l'administration... L'Assemblée à peine formée nomma un comité de subsistances, demanda au ministère des renseignements sur cette matière, proposa de favoriser la circulation des denrées de province à province, de les transporter d'office sur les lieux où elles manquaient, de faire des aumônes, et *d'y pourvoir* par des emprunts. *Le ministère fit connaître les mesures efficaces qu'il avait prises,* et que Louis XVI, administrateur soigneux, avait favorisées de tout son pouvoir. » (*Thiers,* I. 85.)

« 6 octobre 1789. Le peuple se procure difficilement un pain de mauvaise qualité et très cher, malgré l'abondance de la récolte nouvelle. Cette disette provient-elle des accaparements faits à grands frais, ou bien les différents partis la souhaitent-ils, la provoquent-ils même, afin d'y trouver des moyens d'agiter le peuple ? (149). Paris offre déjà l'apparence du calme. Le 5 la disette y était, le 7 l'abondance y régnera. Il est assez remarquable que Paris ne manquera pas de pain jusqu'au commencement de 1793, règne de la Convention. (163) » (*Montgaillard,* II.)

Relisons maintenant le quatrain... Il faut qu'un homme ayant pour MARQUE le mot SOLEIL fasse DEFFAUT (*défaut,* manque, absence, *N. L.*), qu'aussitôt apparaisse aux yeux de tous une révolution désastreuse, qui jusque-là avait eu la FACE DE SON MANTEAU COUVERTE (p. 29e) ; il faut que cette Révolution ait un aspect séduisant, et qu'elle commence à se faire bien connaître par une CHERTÉ effrayante, propre à engendrer tous les maux et à laquelle NUL N'AURA POURVEU...

Ce quatrain fort remarquable par le nombre, l'importance, la simultanéité des détails qu'il renferme, l'est bien davantage par la manière à la fois simple, énergique et exacte avec laquelle le Prophète exprime, dans l'*Histoire prédite et jugée,* le jugement qu'il porte sur le BOURBON FORT BON, Louis XVI, et sur le monstre TARASC ou de la Révolution. (1)

Ce quatrain tire une nouvelle force de celui qui le suit (*Voir* 140e). Nostradamus a fait suivre plusieurs quatrains sur la chute de Louis XVI, de quatrains sur l'avènement de Napoléon Ier, dont il a dit : SUCCÉDERA A SACRÉE MONARCHIE (44e), *voir* 29e et 30e, 122e et 123e, etc.

---

(1) Je prie le lecteur de prendre note des secrets d'interprétation qu'il a reconnus et acceptés ; les mêmes mots (ÆMATHIEN, NÉRON, etc.), ou les expressions synonymes (NÉRON, FILS AGRIPPE ; TARASC, MONSTRE, etc.), désignent les mêmes personnages, les mêmes gouvernements ; des noms de villes (NARBON, SAULCE, GORSAN, etc.), sont pris pour des noms d'hommes ; d'autres (TARASC, AGDE, etc.) pour la signification du mot grec qu'ils rappellent.

Le lecteur objecte peut-être au sujet des *parallèles* qu'un mot a fait établir (TARASC, PARPIGNAN, MACÉDON, etc.), et des allusions qu'on a retrouvées, le lecteur objecte que c'est supposer à notre auteur une connaissance impossible de l'histoire, de la géographie, des langues, de littératures sacrées et profanes, etc.

Je réponds : Rien n'est impossible à Dieu parlant par son Prophète... Nostradamus a fait certainement ses quatrains avec une facilité que n'égale pas celle que je mets à les expliquer... ; les allusions ont dû se présenter d'elles-mêmes à son esprit, comme la connaissance de ces allusions m'arrive à propos de tout et à propos de rien...

Ce qui surprend avec plus de raison, c'est de voir un même article (Lettre de L.-Philippe *Vie de L.-Philippe,* p. 42 ; Portrait de Richelieu, par *V. Hugo. Dans ce volume,* p. 49, etc.) offrir tant de rapprochements avec les quatrains, renfermer les figures mêmes, les expressions mêmes que le Prophète emploie !

Plus d'un auteur en jetant sur le papier *ce qui lui passe par la tête* écrit, sans s'en douter, sous la dictée de Dieu. Lorsque Voltaire écrivait à d'Alembert, le 25 février 1758 : « *Dans vingt ans Dieu verra beau jeu !* » il ne pensait pas écrire que vingt ans après jour par jour, Dieu le frapperait à mort au milieu de son plus beau triomphe dans Paris. *La Providence passe à l'ordre du jour* moins qu'on ne le pense ; ceci soit dit entre parenthèses. Dieu, je le répète, a pu dicter les termes mêmes qu'il avait révélés à son Prophète.

On a dit sensément quoique d'une manière plaisante : « *En fait de miracles, il n'y a que le premier pas qui coûte...* Aujourd'hui que j'ai reconnu le miracle de la Prophétie, je vais jusqu'à croire que Nostradamus a fait ses quatrains en raison de la science et de l'esprit d'investigation de son Traducteur, en raison des livres que je possède ; qu'il a puisé ses quatrains dans mes livres. Cette réflexion paraîtra absurde à plusieurs, mais je compte sur l'ensemble de mon travail et en particulier, plus tard, sur l'interprétation des quatrains qui parlent et du Traducteur et de son œuvre, pour en faire reconnaître la justesse par tous les esprits sérieux.

LEGIS CANTIO CONTRA INEPTOS CRITICOS.

Qui legent hosce versus, mature censunto :
Prophanum vulgus et inscium ne attrectato :
Omnesque Astrologi, Bienni, Barbari procul sunto.
Qui aliter facit, is ritè sacer esto. VI. 100.

On lit dans le *Bulletin du Bibliophile,* décembre 1860, p. 1715 : « Cela signifie dans la pensée de l'Oracle : « Que ceux qui liront ces vers les critiquent sans réflexion, car je m'y attends ; que le vulgaire profane et ignorant n'y touche pas ; que tous les astrologues, les sots et les gens sans latin n'en approchent pas. *Que celui qui fera autrement soit sacré selon la coutume, soit ecclésiastique.* Les profanes sont les laïques. »

Voir les autres quatrains sur le Traducteur et son œuvre : IX, 1, IX. 81, II. 27 et 28, II. 36, I. 26, etc.

Digitized by Google

35e

Quand seront proches le défaut de lunaires,
De l'un à l'autre ne distant grandement,
Froid, siccité, dangers vers les frontières,
Même où l'oracle a prins commencement.

III. 4.

36e

Près loing défaut de deux grands luminaires,
Qui surviendra entre l'Avril et Mars ;
O quel cherté ! mais deux grands débonnaires,
Par terre et mer secourront toutes parts.

III. 5.

37e

Dans Temple clos le foudre y entrera,
Les citadins dedans leur fort grevez ;
Chevaux, bœufs, hommes, l'onde murtouchera
Par faim, soif, soubs les plus foibles armez.

III. 6.

38e

Les fugitifs, feu du Ciel sus les piques,
Conflict prochain des corbeaux s'esbatans,
De terre on crie ayde secours ecliques,
Quand près des murs seront les combattans.

III. 7.

Quand les deux frères, qui se tiendront auprès du trône comme des satellites autour d'une planète, et qui tireront tout leur éclat de leur frère aîné SOLEIL, seront près d'émigrer l'un après l'autre, à vingt-trois mois de distance, l'hiver (1788-1789) sera des plus cruels et la sécheresse causera la famine ; les puissances voisines menaceront les frontières, même du côté de Saint-Remy, où Nostradamus est né, et de Salon, où il a écrit ses oracles.

Ces mêmes deux grands luminaires (LUNAIRES) ou frères rois rentrés (PRÈS) en France au mois d'AVRIL (1814), s'éloigneront (LOING) de nouveau au mois de MARS suivant ; mais après les Cent-Jours, qui coûteront si cher à la France ! ces deux grands débonnaires reviendront et délivreront leur pays des attaques de l'Europe par terre et par mer.

Dans la France, dont l'entrée lui aura été fermée, Napoléon entrera, s'élançant de l'île d'Elbe l'épée à la main. Les Français s'imposeront alors eux-mêmes de lourdes charges. Bientôt l'invasion des alliés leur enlèvera des terrains agricoles, des populations entières, des places fortifiées, à la suite du dessous que, plus faibles en nombre et exténués de besoin, ils essuieront à Waterloo.

Les fugitifs, contre qui le Ciel aura combattu, sembleront la proie prochaine de corbeaux joyeux. Il s'élèvera des cris implorant le secours de Dieu, quand près des murs de Paris seront les vainqueurs, et Dieu alors ramènera les deux grands débonnaires, qui par terre et par mer secourront toutes parts.

Le mot DÉBONNAIRE au milieu de quarante vers sur Louis XVIII (181e à 190e) désigne ce roi remplaçant au trône Napoléon : MIS A SON LIEU SÇAVANT ET DÉBONNAIRE ; alors ce même mot qui se trouve dans deux autres quatrains doit, d'après le grand secret d'interprétation, désigner deux autres fois ce roi. Le Traducteur étudie le quatrain 36e, il voit que ces mots DEUX GRANDS DÉBONNAIRES ne peuvent désigner ici Louis XVIII qu'à la condition de désigner également Charles X ; que ces DEUX GRANDS DÉBONNAIRES doivent être les DEUX GRANDS LUMINAIRES du même quatrain, et que le mot DEFAUT, interprété déjà de la disparition (mort) de Louis XVI (34e), doit s'interpréter ici de l'émigration des deux frères, car ce défaut précède un retour, et qu'il faut que cette émigration commence au mois d'AVRIL et se termine au mois de MARS suivant.

L'Histoire consultée confirme de nouveau le secret d'interprétation d'un Prophète qui LIMITE LE TEMPS ET TERME PERFIX. Les deux quatrains suivants sont alors interprétés couramment ; ils renferment les détails des maux (O QUEL CHERTÉ !) dont la France devra la délivrance au retour des DEUX GRANDS LUMINAIRES DÉBONNAIRES éloignés ENTRE L'AVRIL ET MARS.

Le quatrain précédent parle lui aussi de DEFAUT ou d'absence de LUNAIRES. Ce mot DEFAUT *adapte* déjà l'un à l'autre deux quatrains qui se suivent : les DEUX GRANDS LUMINAIRES sont alors les deux LUNAIRES ; car il n'y a bien que deux LUNAIRES, puisqu'ils sont DE L'UN A L'AUTRE NE DISTANT GRANDEMENT. L'un de ces deux frères a précisément pour MARQUE le mot LUNE, le Prophète nomme LUNAIRE Louis XVIII uni à Charles X, parce que ce dernier a pour MARQUE le mot LUNE, comme il vient de nommer Charles X uni à Louis XVIII DÉBONNAIRE, parce que ce dernier a pour MARQUE le mot DÉBONNAIRE.

Ceci montre bien encore dans quel cercle étroit je me renferme. Le mot DÉBONNAIRE est dans trois quatrains, l'un est interprété de Louis XVIII ; donc d'après le secret d'interprétation, les deux autres quatrains doivent être interprétés également de ce Prince. En définitive, je trouve que ce mot est au milieu de 40, de 16 et de 24 vers sur Louis XVIII ! Ce secret d'interprétation ne permet pas au Traducteur de s'écarter à droite ou à gauche. Mais comme les quatrains n'ont QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE, il doit s'estimer fort heureux d'avoir un moyen infaillible de reconnaître ce SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE ; loin de feuilleter toute l'Histoire devant chaque quatrain, il ne l'ouvre qu'à la page où le quatrain le renvoie.

Quand seront proches le défaut de lunaires, De l'un à l'autre ne distant grandement...

DÉFAUT. — *Défaut*, manque, absence (*N. L.*). Ce mot vient d'exprimer la disparition de Louis XVI : QUAND LE DEFFAUT DU SOLEIL LORS SERA (34e) ; ici et au quatrain suivant il est pour l'émigration des deux frères de Louis XVI ; dans ce premier pour la première émigration, dans le second pour la seconde.

SERONT PROCHES. — Ces mots sont au pluriel bien que se rapportant à un mot au singulier, LE DÉFAUT, parce qu'il devait y avoir autant de DÉFAUT que de LUNAIRES, ou deux, comme le marque le vers suivant : DE L'UN A L'AUTRE...

LUNAIRE. — *Lunaire*, qui appartient à la Lune (*N. L.*). Nostradamus nomme la France TEMPLE DU SOLEIL (*Voir Vie de L.-Philippe*, p. 84), Paris, CITÉ SOLAIRE, I. 8, V. 81, etc. ; on comprend qu'il ait nommé LUNAIRES ou satellites les deux grands qui devaient approcher le plus près du roi ayant pour MARQUE, dans ses prophéties, le mot SOLEIL, l'un d'eux ayant lui-même pour MARQUE le mot LUNE. Voir le quatrain 33e qui donne une MARQUE particulière à chacun des trois frères de France : LUNE, LYON, SOLEIL en MARQUE, et le 39e : LUNE OBSCURCIE, SON FRÈRE PASSE.

DE L'UN A L'AUTRE. — Ces mots précisent le nombre des LUNAIRES qui devaient faire DÉFAUT. Ils sont deux, et leur éloignement s'effectue à deux époques différentes, mais peu distante l'une de l'autre.

NE DISTANT GRANDEMENT. — « Le départ très précipité du comte d'Artois a lieu le 16 juillet 1789. » (*Montg.*) — « L'évasion de Monsieur s'est effectuée dans la nuit du 21 juin 1791, ce prince ayant quitté Paris une heure après Louis XVI. » (*Id.*)

Froid, siccité, dangers vers les frontières, Même où l'oracle a prins commencement.

FROID (1788-1789). — « Et puis l'hiver approchait avec cet allié terrible de la faim, le *froid*, et quel *froid*, dix-sept degrés ! Le port gela à Marseille, la mer gela à Calais ; pendant deux lieues on put marcher sur les glaces de la Manche comme sur celles d'un Océan polaire. La Loire déborda ; le Rhône emplit sa vallée ; sur les côtes de Nantes les poissons moururent ; à Lille on trouva des vieillards

Digitized by Google

et des enfants gelés dans leur lit ; à Paris les fontaines tarirent ; partout les puits se changèrent en glaçons ; partout les moulins à eau s'arrêtèrent immobiles comme si, n'ayant plus rien à moudre, il était inutile qu'ils continuassent leur mouvement. » (*Al. Dumas, Vie de L.-Philippe*, I. 30.)

« Depuis le cruel hiver qui suivit les désastres de Louis XIV et qui immortalisa la charité de Fénélon, on n'en avait pas vu de plus rigoureux que celui de 88 à 89. La bienfaisance, qui alors éclata de la manière la plus touchante, ne fut pas suffisante pour adoucir les misères du peuple. » (*Thiers*, I. 39.)

SICCITÉ. — *Siccitas*, sécheresse, syn. *Ariditas*, aridité, sécheresse (*Gradus*). *Aride*, sec ; avec cette différence qu'un lieu est *aride* lorsque le défaut d'humidité lui a ôté la faculté de produire, et qu'il est sec quand il est momentanément privé d'humidité. *La terre est sèche partout au mois d'août ; les déserts de l'Afrique sont arides* (*N. L.*). La sécheresse n'est un fléau que parce qu'elle entraîne à sa suite la famine. Nostradamus a dit : PAR QUARANTE ANS L'IRIS N'APPARAISTRA (pas d'arc-en-ciel, pas de pluie), PAR QUARANTE ANS TOUS LES JOURS SERA VEU (quarante ans de pluie), LA TERRE ARIDE EN SICCITÉ CROISTRA (la terre aride par la sécheresse redonnera des récoltes), ET GRANDS DÉLUGES QUAND SERA APPERCEU (par le retour des pluies abondantes) (1).

SICCITÉ. — 1788-1789. « Et puis l'hiver approchait avec cet allié terrible de la faim... Quelques paysans essayèrent de manger du son, d'autres de l'herbe bouillie... Le froid cessa avec le printemps, mais la famine continua... Un jour, les habitants de Versailles détournèrent un convoi destiné à Paris. « Si vous ne nous restituez pas les farines que vous nous avez prises, écrivait M. Bailly à M. Necker, trente mille hommes iront les chercher demain. » Et les farines arrivèrent. Tous ces défauts d'arrivages étaient mis sur le compte de la cour. Le convoi de farine détourné par Versailles avait fait grand bruit ; c'était donc pour le roi, pour la reine, pour le Dauphin et pour la cour, que Versailles détournait les grains ; que pouvaient-ils faire de tant de farines qu'ils absorbaient, le boulanger, la boulangère et le petit mitron ? C'était ainsi qu'on appelait le roi, la reine et le pauvre petit dauphin, qui, un jour aussi, lui, devait apprendre ce que c'est que la faim. Si le roi, si la reine, si le dauphin habitaient Paris au lieu d'habiter Versailles, cela n'arriverait point. Pourquoi ne les irait-on pas chercher à Versailles, et ne les amènerait-on pas à Paris ? Dans la soirée du 4 octobre, il y avait peut-être à Paris cent mille personnes qui n'avaient pas mangé depuis vingt-quatre heures et cinq ou six mille depuis quarante-huit. (*Al. Dumas*, Vie de L.-Philippe, I. 30).

DANGERS VERS LES FRONTIÈRES. — *Danger*, mal qui peut arriver (*N. L.*). On voit ce mot deux autres fois dans Nostradamus : PAR GRANDS DANGERS LE CAPTIF ESCHAPPÉ (Napoléon Ier s'échappant de l'île d'Elbe, 202e), ESCHAPPÉ EN DANGIÉ (L.-Philippe en 1848, 223e). CES DANGERS VERS LES FRONTIÈRES sont donc plutôt des menaces que des combats ; en ajoutant MÊME OU L'ORACLE A PRINS COMMENCEMENT, le Prophète donne à entendre que ces dangers seront naturellement imminents vers les frontières les plus rapprochées de Paris, que si on les voit MESME proche de Salon et de Saint-Rémy, ce ne sera que par contre-coup.

« 16 juillet 1789 : On apprend le départ très précipité du comte d'Artois et de ses deux fils, les ducs d'Angoulême et de Berry, du prince de Condé, du duc de Bourbon son fils et du duc d'Enghien son petit-fils, du prince de Conti, d'un certain nombre de hauts personnages tenant à la cour, parmi lesquels sont les Polignac, et de tous les courtisans les plus en butte à l'animadversion populaire. Les princes du sang se portent à cette démarche extrême, en voyant le ressentiment d'une multitude aigrie par leur opposition à la mesure conciliatrice que vient de prendre le roi, et de plus soulevée, dit-on, par les partisans du duc d'Orléans ; ils quittent la France pour fuir des dangers réels en partie ; mais qu'on grossit à leurs yeux afin de les éloigner. Ils sont en outre déterminés par l'idée chevaleresque de rendre à Louis XVI les prérogatives du trône de Louis XIV avec ses entourages féodaux ; ils se flattent d'en trouver les moyens au dehors : chez les rois qui, ennemis du nom français, désapprouvent les désirs des peuples d'intervenir dans les soins de leurs propres destinées. Le roi se voit alors isolé, sans cour, sans conseil ; il ne reste auprès de lui, de sa famille, que Monsieur (Louis XVIII), décidé à rester, à voir et attendre, parce que son nom est couvert d'une popularité spécieusement ménagée. » (*M.*, II. 98).

» 1er août 1789 : Partout circule l'assurance du prochain effet : ralliement des aristocrates aux princes, récits mensongers de leur marche insultante à la tête des armées des rois conjurés, pour détruire les prémices de la liberté chez les Français, de même que chez les Hollandais et les Belges. Il n'est pas un châtelain qui ne se prenne au piége ; troublés, ils désertent leurs donjons héréditaires sans apercevoir qu'en se dérobant avec cette précipitation ils brisent eux-mêmes le talisman de la féodalité. Au nord, à l'est, au centre, au midi, à l'ouest même, dans les villes, les bourgs et les manoirs isolés, les femmes nobles précipitent le départ des maris, les mères embrassent leurs fils, en disant un brusque adieu même à celui dont la joue se couvre à peine du premier duvet de l'adolescence. L'orgueil de tous se repaît de l'agréable perspective du retour ; les absents reviendront dans peu de semaines reprendre la plénitude des titres et des droits dévolus de temps immémorial aux familles patriciennes... La saisie de dix-sept canons trouvés à l'île Adam, château du prince de Conti, fortifièrent les défiances populaires qu'a produites une foule de brochures et d'affiches touchant les princes et les nobles qui ont abandonné la France. » (*Idem*, II. 113).

» 28 janvier 1791 : L'Assemblée nationale prévenue par le roi que les émigrés fomentent les dispositions hostiles de quelques princes Allemands, voisins de la France, et que ces émigrés trouvent des facilités pour s'armer eux-mêmes, ordonne de porter tous les régiments au pied de guerre, de lever cent mille soldats auxiliaires destinés à être répartis dans les régiments. » (*Idem*, II. 281).

« 26 mai 1791 : Un décret ordonne une levée de soixante-quinze mille auxiliaires destinés à compléter l'armée de terre, et de vingt-cinq mille autres pour la marine. » (*Idem*, II. 327).

« 18 mai 1791 : Dans une déclaration datée de Pavie, l'empereur Léopold II annonce l'intention d'agir de concert avec d'autres puissances, contre les desseins à redouter de la politique française. » (*Idem*, II. 325). Les principales puissances sont invitées à s'unir à lui pour déclarer à la France : Que les souverains regardent tous la cause du roi très chrétien, comme la leur propre ; qu'ils demandent que ce prince et sa famille soient mis sur-le-champ en pleine liberté... ; qu'ils se réuniraient pour venger avec le plus grand éclat tous les attentats ultérieurs quelconques... ; qu'enfin, ils ne reconnaîtraient comme lois constitutionnelles, légitimement établies en France, que celles qui seront munies du consentement volontaire du roi, jouissant d'une liberté parfaite ; mais qu'au contraire, ils emploieront de concert tous les moyens qui sont en leur puissance pour faire cesser le scandale d'une usurpation de pouvoirs qui porterait le caractère d'une révolte ouverte, et dont il importerait à tous les gouvernements de l'Europe de réprimer le funeste exemple. » (*Idem*, II. 382).

« 1er juin 1791 : *L'inquiétude est générale touchant la sûreté des frontières ;* de graves symptômes d'agitation s'y manifestent et s'accroissent de jour en jour. » (*Idem*, II. 334).

« 11 et 13 juin 1791 : Tous les officiers de terre et de mer signeront une déclaration d'obéissance et de fidélité à la Constitution. Les régiments destinés à couvrir la frontière du royaume seront portés sur-le-champ au pied de guerre, et les arsenaux seront approvisionnés de munitions suffisantes pour en fournir même aux gardes nationales en proportion du besoin... C'est avec des mesures de vigueur que l'Assemblée se dispose à repousser l'agression préparée par les émigrés. Plus ils exhalent de menaces et font de bruit de leurs desseins, plus elle montre qu'inaccessible à la crainte, elle portera des coups à leur cause. » (*Idem*, II. 346).

« 21 juin 1791 : L'évasion de Monsieur s'est effectuée. » (*Idem*, II. 346).

Ainsi, avant le départ du second des deux frères (LUNAIRES), il y a eu DANGERS *prochains* sur les frontières du nord et de l'est. M. Thiers fait connaître qu'il y a eu dans le même temps dangers du côté de Salon et de Saint-Remy, car il ajoute aussitôt son récit de l'arrestation de Louis XVI à Varennes :

MÊME OU L'ORACLE A EU COMMENCEMENT. — « La cour d'Espagne appréhendant que la moindre démonstration n'irritât les esprits et n'exposât la famille royale à de plus grands dangers, empêcha une tentative préparée sur la frontière du midi, et à laquelle les chevaliers de Malte devaient concourir avec deux frégates. Elle déclara ensuite au gouvernement français que ses bonnes dispositions n'étaient pas changées à son égard. Le Nord se conduisit avec beaucoup moins de mesure. De ce côté, les puissances excitées par les émigrés étaient menaçantes... » (*Thiers*, I. 325).

(1) « Mesmement le vénérable Bede met et dit qu'Iris (c'est-à-dire l'Arc du ciel ou l'Arc de paix), ne sera point veu l'espace de quarante ans devant icelle cremation, à cause de la grande sécheresse des influences et Astres célestes, de la Sapience et Providence divine dependentes... » (*Roussat. Livre de l'Estat et mutation des temps*, p. 1550). Dans l'*Explication de la Lettre à César*, je dirai comment j'interprète ces mots.

Digitized by Google

27 août 1791 : Léopold II, empereur d'Allemagne et Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, ont une entrevue à Pilnitz... Les contre-révolutionnaires de l'intérieur tressaillent de joie ; ils voient enfin se décider cette formidable coalition si positivement annoncée par les émigrés : « Les armées entreront en France (disent ceux-ci) avant la fin de septembre ; cinquante mille Autrichiens marchent en Flandres ; cinquante mille Prussiens s'avancent vers le Rhin ; dans quelques jours, quarante mille Sardes pénétreront en Dauphiné *et en Provence ;* quarante mille Espagnols franchiront les Pyrénées, etc. » (*Montg.*, II. 396-400).

Près loing défaut de deux grands luminaires, Qui surviendra entre l'avril et mars...

Ce quatrain suit dans les Centuries celui qu'on vient d'interpréter de la première émigration des deux frères (LUNAIRES) des deux frères de Louis XVI (SOLEIL).

PRÈS, LOING. — Antithèse : PRÈS EN AVRIL, LOING EN MARS. On conviendra que cette antithèse a bien sa valeur.

DEFAUT. — Ici, il n'est pas dit comme dans le quatrain précédent : SERONT... LE DÉFAUT DE L'UN A L'AUTRE NE DISTANT, la première émigration des deux frères s'est faite à vingt-trois mois de distance l'une de l'autre ; la seconde s'opère pour les deux frères dans le même moment.

LUMINAIRES. — *Luminare,* lumière, jour, *fig.*, éclat, ornement, *luminaribus tot exstinctis,* après la mort de tant de citoyens illustres (*Wailly*). « Si les deux grands luminaires, ou lumières, à sçavoir le Soleil et la Lune... » (*Roussat,* 173). Le mot LUMINAIRES désigne de grands personnages et en même temps des astres, lunes ou LUNAIRES. Ces DEUX GRANDS LUMINAIRES sont bien les DEUX LUNAIRES du quatrain précédent.

PRÈS. — « Bientôt le nom des Bourbons retentit de toutes parts. Enfin la déchéance de Bonaparte fut prononcée, et Louis XVIII rappelé au trône par un sénatus-consulte du 6 AVRIL 1814. Après vingt-trois ans d'exil, le roi toucha ce sol français, dont la Révolution semblait l'avoir banni à jamais. Il débarqua à Calais... ; le 2 mai, il reçut à Saint-Ouen, les félicitations des premiers corps de l'Etat. » (*Feller.* Louis XVIII).

« *Après* les stipulations du 31 mars 1814, le comte d'Artois s'avança sans obstacle et revêtu du titre de lieutenant-général du royaume, il proclama au nom de son frère, retenu encore en Angleterre, le rétablissement de la paix, la fin du despotisme, l'abolition de la conscription, etc... Monsieur fit son entrée à Paris le 12 AVRIL » (*Idem.* Charles X).

LOING. — « Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis le retour de Louis XVIII, Bonaparte fait son entrée à Paris le 20 MARS 1815. Le roi, qui en était parti précipitamment quelques heures auparavant, se rendit à Gand avec sa famille. » (*Idem.* Louis XVIII).

« Le roi ayant quitté son palais dans la nuit du 19 au 20, Monsieur le suivit quelques heures après... » (*Idem.* Charles X).

O quel cherté ! mais deux grands débonnaires Par terre et mer secourront toutes parts.

CHERTÉ. — Ce mot n'est que deux fois dans Nostradamus : la première fois pour les maux qui ont suivi la disparition de Louis XVI : QUAND LE DÉFAUT DU SOLEIL... CHERTÉ N'A GARDE... ; la seconde fois pour les maux qui ont suivi la disparition des deux frères de ce roi.

« L'usurpation de Napoléon a duré cent jours, pendant lesquels il a dépensé six cent millions et fait périr soixante mille braves. La France va s'inonder d'un million de soldats étrangers. Plusieurs de ses belles provinces seront ravagées. Paris n'échappera que par une sorte de prodige à la destruction. Les sacrifices imposés aux Français seront des plus rigoureux, ils seront innombrables... Ce traité est le plus désastreux de tous les traités désastreux dont nos annales offrent la nomenclature, depuis celui de Bretigny, en 1360 ; il est bien plus humiliant que celui de 1763... » (*Montg.*, VIII. 224-302).

DÉBONNAIRES. — Ce mot, avons-nous dit, est employé trois fois par Nostradamus, et toujours pour Louis XVIII (*Voir* 95e, 189e).

« Nos roys nous ont montré qu'ils estoient perpétuellement débonnaires. » (*Etienne Pasquier.*)

On verra au 189e quatrain les singuliers rapprochements que présentent la vie de Louis Ier, dit *le Débonnaire* par l'Histoire, et celle de Louis XVIII, dit LE DÉBONNAIRE par le Prophète.

« S'il est extraordinaire que Bonaparte ait pu façonner à son joug les hommes de la République, il n'est pas moins étonnant que Louis XVIII ait soumis à ses lois les hommes de l'Empire ; que la gloire, que les intérêts, que les passions, que les vanités même se soient tues devant lui. On éprouvait en sa présence un mélange de confiance et de respect ; la bienveillance de son cœur se manifestait dans sa parole, la grandeur de sa race dans son regard ; il rassurait ceux qui pouvaient avoir des torts à se reprocher ; toujours calme et raisonnable, on pouvait tout lui dire ; il savait tout entendre ; pour les délits politiques le pardon chez les Français lui semblait moins sûr que l'oubli, sorte de pardon dépouillé d'orgueil, qui guérit les plaies sans faire d'autres blessures » (*Chateaub.*, Feller, art. Louis XVIII).

« .... Ainsi finit ce monarque infortuné (Charles X) qui, dans des temps ordinaires, eût pu être sur le trône un autre Henri IV. Religieux, affable, bienfaisant, d'une dignité aimable, d'une piété tolérante, et d'une générosité sans bornes, il parut réunir toutes les qualités qui font l'honnête homme... » (*Feller*, Charles X.)

DEUX GRANDS DÉBONNAIRES. — Ce n'est pas sans raison que le Prophète unit les deux frères dans cette expression.

« Quand il reçut la nouvelle de la mort de Louis XVI, Monsieur prit le titre de régent et donna à son frère celui de lieutenant-général du royaume... Le comte d'Artois, revêtu du titre de lieutenant-général du royaume, fit son entrée à Paris le 12 août 1814 (*Feller*, Charles X).

Par terre et mer secourront toutes parts.

« En 1814 on a frappé une médaille de Louis XVIII : au revers la France accourt tendant les bras vers un vaisseau ; l'exergue a ces mots : Il porte la paix du monde (*Lubis*, Hist. de la Restauration.)

« *Dépêches des Commissaires au baron Bignon* : On dit qu'on ne prétend point s'opposer au choix d'aucun autre chef de gouvernement que Napoléon II. L'on répète à chaque occasion que les puissances de l'Europe ne prétendent point intervenir dans ce choix ; mais on assure que, si le prince choisi était dans le cas, par la nature même de sa situation, d'alarmer la tranquillité de l'Europe, en mettant en problème celle de la France, il serait nécessaire aux puissances alliées d'avoir des garanties, et nous sommes fondés à croire que ces garanties seraient des cessions de territoire. » Un seul (Louis XVIII) leur semblait réunir toutes les conditions qui empêcheraient l'Europe de demander des garanties pour sa sécurité. Déjà, disent-ils, il réside à Cambrai, Le Quesnoy lui a ouvert ses portes. Ces places et d'autres villes sont en sa puissance, soit qu'elles se soient données, ou qu'elles lui aient été remises par les alliés... » (*Lubis*, III. 445.)

« 21 juillet 1815. Les hostilités cessent sur les côtes de France. L'ordre en est donné par le gouvernement anglais, d'après l'information que Napoléon Bonaparte s'est rendu à ses forces navales. » (*Montg.*, VIII. 256.)

« Louis XVIII envoya 300,000 fr. aux officiers et soldats français faits prisonniers à Waterloo. Le prince de Condé fit remettre une pièce d'or à chacun des soldats du 10e. » (*Lubis*, id., III. 456.)

« Invasion non particlle, mais générale, qui couvrait les deux tiers du territoire français, qu'on ne perde pas de vue le misérable état du royaume. Plus de 1,100,000 soldats étrangers inondant le pays, sans compter les réserves russes et autrichiennes, qui s'avançaient de l'autre côté du Rhin, et menaçaient d'en accroître le nombre (un million cent quarante mille, selon les états vérifiés et confirmés par lord Wellington) » (*Lubis*, id., III. 386.)

« Le 7 octobre 1815, le roi dit devant les Chambres : « Lorsque l'année dernière je convoquais pour la première fois les Chambres, je me félicitais d'avoir par un traité honorable rendu la paix à la France. Elle commençait à en goûter les fruits ; toutes les sources de la prospérité publique se rouvraient. Une entreprise criminelle, secondée par la plus inconcevable défection, est venue en arrêter le cours. Les maux que cette usurpation éphémère a causés à notre patrie m'affligent profondément ; cependant, je dois déclarer ici que, s'il eût été possible qu'ils n'atteignissent que moi, j'en bénirais la Providence... Les marques d'amour que mon peuple m'a données dans les moments mêmes les plus critiques m'ont soulagé dans mes peines personnelles ; mais celles de mes sujets, de mes enfants, pèsent sur mon cœur... J'ai ordonné que cette année il fut versé, du trésor de ma liste civile dans celui de l'Etat, une portion considérable de mon revenu. Ma famille, à peine instruite de ma résolution, m'a offert un don proportionné. J'ordonne de semblables diminutions sur les traitements et les dépenses de tous mes serviteurs sans exception. Je serai toujours prêt à m'associer aux sacrifices que de douloureuses circonstances imposent à mon peuple. » (*Lubis*, id., III. 388.)

Digitized by Google

Voici des faits vigoureusement accusés et dans l'Histoire et dans ces deux quatrains. Mais le récit n'est pas terminé. A quelle occasion ces deux grands débonnaires secourront-ils la France de toutes parts par terre et par mer? D'autres quatrains le disent : LE TARD RETOUR FERA MARRIS CONTENTS (184e); TARD ET TOST VIENT LE SECOURS ATTENDU (195e); TARD DU SECOURS POURVEU (104e); et le Prophète le dit encore ici avec les détails les plus circonstanciés en continuant son récit.

Dans Temple clos le foudre y entrera...

TEMPLE CLOS. — On a prouvé, page 54, que les Augures appelaient TEMPLUM le pays qu'ils avaient sous les yeux et la partie du ciel qui était sur leur tête, et que l'Augure français a plusieurs fois désigné la France par le mot TEMPLE. Dans les quatrains sur Napoléon on voit : LES CINQ ESTRANGES ENTREZ DEDANS LE TEMPLE, 212e (les alliés en 1815); SON TEMPLE OUVERT, 140e; LE TEMPLE OUVRIR, 184e. Ces deux derniers quatrains parlent du retour de l'île d'Elbe comme celui qu'on explique ici. LE FOUDRE s'élançant de l'île d'Elbe ENTRERA DANS LE TEMPLE CLOS, dont on lui avait fermé l'entrée, et alors la France de Louis XVIII sera OUVERTE, SON TEMPLE OUVERT.

LE FOUDRE. — Il est dit de Napoléon : JAMAIS NE FUT UN FOUDRE SI CRAINTIF (135e); FOUDRE EN BOURGOGNE FERA CAS PORTENTEUX (150e).

Y ENTRERA. — Le Prophète insiste pour que l'on reconnaisse bien que c'est dans le TEMPLE CLOS que LE FOUDRE ENTRERA. Napoléon est entré en France l'épée à la main, comme les alliés devaient y entrer : LES CINQ ESTRANGES ENTREZ DEDANS LE TEMPLE; comme on y entrera encore d'après ce quatrain X. 27 : VIENDRONT LE TEMPLE OUVRIR DE MAIN BELLIQUE.

« Beugnot, ministre de la marine, n'a même pas su faire observer, par deux ou trois frégates, les côtes de l'île d'Elbe! Ces cinq ministres (Dambray, Blacas, Montesquiou, Dupont et Beugnot) sont les grands conducteurs de la foudre partie de l'île d'Elbe... Napoléon observe de son rocher les dispositions des esprits; son audace fera le reste! Il voit que d'imprudentes mains ont couvert la France de matières inflammables; il ira l'embraser... » (*Montg.*, VIII. 134.)

Les citadins dedans leur fort grevez...

CITADINS. — Comment douter que Nostradamus *n'adapte* continuellement ses quatrains les uns aux autres, quand on voit les expressions de celui-ci : TEMPLE et CITADINS répétés en tête de 40 vers sur Louis XVIII et toujours pour la rentrée de Napoléon.

Mis thresor temple citadins Hesperiques,
Dans iceluy retiré en secret lieu,
Le temple ouvrir les liens fameliques,
Reprens ravis, proye horrible au milieu. X. 80.

La France (TEMPLE) et les Français (GAULOIS DE L'HESPÉRIE, V. 40), trésors que les Bourbons regarderont comme leur propriété, seront gouvernés par Napoléon, retiré à l'île d'Elbe (*Secretus*, séparé, retiré, désert, *Wailly*). La France s'ouvrira devant l'Empereur et reformera avec lui ses liens qui dévorent les populations. Ces liens renoués seront brisés de nouveau, après qu'ils auront dévoré à Waterloo une proie horrible.

DEDANS LEUR FORT GREVEZ. — Ainsi ce n'est pas un FOUDRE étranger qui entre en France et grève le pays de lourdes charges; les citoyens sont maîtres chez eux, ils se possèdent encore lorsque le FOUDRE leur impose, ou plutôt lorsqu'ils s'imposent eux-mêmes de lourdes charges; bientôt PAR LES PAYS SERONT PLUS FORT GREVEZ (34e). Cette expression GREVEZ n'est employée par Nostradamus que pour ces deux faits historiques qui se suivent, et dont l'un est la conséquence de l'autre : GREVEZ par Napoléon, les Français SERONT PLUS FORT GREVEZ par les étrangers. — LEUR FORT. Le Prophète désigne la France de Louis XIV, dans son style figuré, par le même mot : LES ENNEMIS DU FORT BIEN ESLOIGNEZ (p. 41), celle de Louis XVIII par le mot PARC : DU PARC SERONT CONTRAINTS DE SORTIR HORS (183e); il a dit de la République renversant L.-Philippe : JEUNE OGMION ABISMERA SON FORT.

« L'usurpation de Napoléon a duré cent jours, pendant lesquels il a dépensé six cents millions et fait périr soixante mille braves. La France va *s'inonder* d'un million de soldats étrangers. Plusieurs de ses belles provinces seront ravagées... » (*Montg.*, VIII. 224.)

Chevaux, bœufs, hommes, l'onde mur touchera,
Par faim soif soubs les plus faibles armez.

L'ONDE. — Ce mot est pour l'*invasion*, le *débordement* des armées ennemies. Le Prophète a dit des Français accourant de Paris au secours des Piémontais, attaqués par les Autrichiens, dans le temps où l'insurrection de Toscane renversait le Grand-Duc : COURIR PAR SEINE EAU, SANG FEU PAR FLORENCE, VIII. 7. L'Ecriture Sainte désigne également les peuples envahisseurs par cette expression : *les eaux*. Il est dit de Louis XVIII ramené par l'invasion : PRINCE GERMAIN (frère) PAR EAU RENCONTRÉ (164e), et des alliés dévastant tout en 1815 à leur entrée en France : FERONT ENTRÉE VASTANT TOUT PAR LA MER (188e), etc.

TOUCHERA. — *Toucher*, mettre la main sur quelque chose, prendre, ôter quelque partie d'une chose : *Je n'ai point touché à cette somme* (*N. L.*).

CHEVAUX, BŒUFS, HOMMES, MUR. — Par le traité de 1815 l'invasion des alliés a enlevé à la France une partie de sa richesse agricole, de sa population et de sa défense aux frontières.

PAR FAIM ET SOIF SOUBS LES PLUS FOIBLES ARMEZ — La cause de cette spoliation vient du *dessous* qu'ont subi les plus faibles en nombre sous les armes, et éprouvant la faim et la soif. — FOIBLES. Dans un autre quatrain sur la bataille de Waterloo, on lit AVANT CONFLICT, comme au quatrain suivant CONFLICT PROCHAIN, et la PARTIE FOIBLE, comme ici LES PLUS FOIBLES.

« 20 novembre 1815. Un traité de paix est signé à Paris. Les articles 1, 2, 3, 4, resserrent le territoire français sur les frontières du nord et de l'est, non-seulement en dépouillant la France des annexations résultant du traité du 30 mai 1814, et qui régularisaient ses limites, mais encore en détachant plusieurs cantons importants dans lesquels se trouvent tout le duché de Bouillon, les forteresses de Philippeville, Mariembourg, Sarre-Louis, Landau. Une partie du pays de Gex est cédée à la république Helvétique. La partie du département du Mont-Blanc restée à la France en vertu du traité du 30 mai 1814, est remise au roi de Sardaigne. Les fortifications de Huningue seront démolies... l'Alsace est ouverte et en quelque sorte démantelée.... Les pertes de population qui dérivent de ce traité sont évaluées à 834,000 âmes. » (*Montg.*, VIII. 300-303.)

« Trente mille Prussiens ou Anglais furent immolés dans cette fatale journée; et quand on pense que cet horrible carnage fut l'ouvrage de cinquante mille hommes (plus de dix mille hommes de la garde ne prirent point part à l'action) *mourant de faim et de besoin*, et luttant sur un terrain bourbeux contre une position inexpugnable et cent trente mille combattants, on est saisi d'une douloureuse admiration, et l'on décerne aux vaincus la palme de la victoire... » (*Fleury de Chaboulon*, cité par *Montg.*, VIII. 212.)

« Wellington lui-même donne des éloges à leur bravoure et à leur persévérance. « Je ne dis pas cela pour en retirer quelque mérite personnel, car la victoire doit être attribuée à la supériorité des forces physiques des Anglais et à leur constance invincible. » (*Id.*, VIII. 213.)

Les fugitifs, feu du ciel sus les piques,
Conflict prochain des corbeaux s'esbattans...

Ce quatrain, dont on ne chercherait pas l'interprétation parce qu'il semble, mais à tort, s'appliquer à plusieurs désastres, est placé heureusement à la suite des trois quatrains précédents et renferme heureusement encore des expressions qui l'adaptent à d'autres sur la bataille de Waterloo.

LES FUGITIFS. — CONFLICT PROCHAIN... DE TERRE ON CRIE AYDE SECOURS CELIQUES. Dans un quatrain sur cette même bataille, on lit : CONFLICT DONNÉ GRAND PEUPLE DUBITEUX.

Digitized by Google

Ces mots sont au milieu de 44 vers sur des évènements accomplis entre 1789 et 1830.

Feu du ciel sur ses piques. — Il est dit, dans des quatrains où il est question de cette même bataille : Les dieux feront aux humains apparence, Ce qu'ils seront autheurs de grand conflict Avant ciel veu serain espèce et lance, etc. (53e); Le dard du ciel (203e); Près de ce ciel sang humain respandu (197e). Et pour l'ensemble des dernières années de l'Empire : Le divin mal surprendra le grand Prince (145e); et pour sa chute, à la suite du Concordat de 1813 : Roy faict injuste ne fera condamner.

S'esbatant. — Le mot s'esbatre n'est qu'une autre fois dans Nostradamus, et c'est pour cette même bataille : Léopard (anglais) laissé extend son œil, Un aigle autour du soleil voir s'esbattre (198e). Cet aigle et ces corbeaux s'esbattant rappellent ces vers de A. de Musset :

Nous l'avons bu votre Rhin allemand,
Il a tenu dans notre verre...
S'il est à vous votre Rhin allemand,
Lavez-y donc votre livrée;
Mais parlez-en moins fièrement :
Combien au jour de la curée
Etiez-vous de corbeaux contre l'Aigle expirant?
(*Almanach Prophétique*, 1842, p. 97).

Mur. — Enfin ce quatrain qui s'*adapte* à tant d'autres, s'*adapte* encore au précédent par ce mot mur qu'on y voit, comme les deux premiers de ces quatre se sont *adaptés* l'un à l'autre par le mot défaut : L'onde mur touchera... Quand près des murs seront les combattants.

« On peut croire, dit l'Anglais Scott, que la Providence se prononça en notre faveur. Si Bonaparte, à cette époque (bataille de Ligny, avant-veille de celle de Waterloo), eût mené toutes ses forces contre les Anglais, ils eussent pu être tous taillés en pièces, Bruxelles eût été pris, et les Prussiens auraient ensuite essuyé une défaite complète. » (*Montg.*, VIII. 202).

« Si la nuit du 17 au 18, dit l'Anglais Scott, Bonaparte eût suivi ses avantages, il eût pu remporter la victoire. Un déluge de pluie fut ce qui l'en empêcha. » (*Id.*, 209).

« J'avais compté racheter ces inconvénients par la rapidité des opérations générales; j'avais compté surprendre mes adversaires et les battre partiellement. Je sus l'arrivée de Bulow à onze heures, mais je n'y fis pas attention; j'avais en ma faveur quatre-vingts chances sur cent. » (*Napoléon dans l'exil, par* O'Méara. *Mém. de Sainte-Hélène.* II, p. 649).

« Le sort de la France semble tenir aux chances d'une bataille. Que de bons Français ne savent, à cet instant, s'ils doivent désirer le triomphe ou la défaite de Napoléon! Si la fortune le seconde, il redevient despote; si la victoire trahit sa brave armée, qui garantira la France du sort de la Pologne, de l'Allemagne et de l'Italie? » (*Montg.*, VIII. 20)

Qui? Dieu seul et c'est assez. De terre on crie ayde secours celiques (*Cælicus*, céleste), et Dieu ramène les deux grands debonnaires qui Par terre et mer secourront toutes parts; la France tard du secours sera pourveu (104e).

Que voit-on dans ce quatrain? Des fugitifs (les plus foibles armez du quatrain précédent) poursuivis par la colère de Dieu. A la place des Aigles qui celebroient leurs festes (123e), ce sont les Corbeaux qui se réjouissent à la pensée d'un conflict prochain, peu dangereux sans doute pour eux-mêmes, car ils se mettent en nombre pour s'abattre sur des cadavres. Enfin l'Aigle posée entour des pavillons par autres oyseaux d'entour sera chassée (Waterloo. 194e). De terre on crie vers le ciel, quand déjà les vainqueurs sont près des murs de Paris. Puis, plus rien... En effet, tout s'est arrêté subitement, le conflit n'a pas eu lieu, Paris a été protégé et la France sauvée.

Ces seize vers renferment assez de traits caractéristiques pour qu'on accepte l'interprétation que le Traducteur leur a donnée dès la première étude qu'il en a faite, après avoir découvert le secret d'interprétation et avoir connu toute la manière du Prophète. Jusqu'à ce moment-là, ces seize vers avaient été plus que de l'hébreu pour lui comme pour tout le monde.

39e

Lune obscurcie aux profondes tenebres
Son frère passe de couleur ferrugine
Le grand caché longtemps sous les tenebres
Tiendra le fer dans la playe sanguine.
I. 84.

Le dernier des trois frères rois (Lune) disparaîtra comme son frère (Soleil), au milieu des troubles et des noires machinations de son entourage; mais son frère aura passé baigné dans son propre sang.

Lune. — Les deux frères rois qui ont disparu du trône, Louis XVI et Charles X, sont désignés par les mots Lune et Soleil, parce que ces astres sont frères, et qu'ils subissent des éclipses : *Fratris radiis obnoxia Luna* (*Virg.*); *Fratris soror obvia flammis* (*Sen.*) (*Gradus*).

Couleur ferrugine. — *Ferrugo*, sorte de couleur rouge pourpre, *ferrugine clarus iberâ*, vêtu d'une robe de pourpre (*Wailly*),

L'image que présentent ces deux vers est celle d'une éclipse totale; la lune au milieu de profondes ténèbres ne recevant aucune lumière passe devant le soleil. Ici, on se demande comment le Soleil peut être de couleur pourpre dans une éclipse; la lune s'éclipsant dans l'ombre de la terre, prend une couleur rougeâtre; mais le soleil disparaît peu à peu sans que la partie qui se montre perde de son éclat. Nostradamus a dit que dans le temps où le Soleil (Louis XVI) serait éclipsé, on verrait en plein jour le Monstre; s'il dit ici que le soleil caché par la lune est couleur de sang, c'est que ce soleil est encore Louis XVI, le frère qui a disparu baigné dans le sang.

La manière du Prophète ne permet pas de faire rapporter ces mots de couleur ferrugine à la Lune, déjà suffisamment dépeinte par ces mots : Obscurcie aux profondes tenebres Ce que les vers suivants renferment, confirment l'interprétation donnée à ceux-ci, comme on le démontrera plus tard.

40e

Le trop bon temps trop de bonté royale
Fais et deffais, prompt, subit, négligence
Legier croira faux d'espouse loyale
Luy mis à mort par sa bénévolence.
X. 43.

Le trop bon temps dont jouira la France l'amènera à désirer un meilleur temps encore par une Révolution à laquelle aidera la bonté trop grande d'un roi, qui ne défendra ni sa couronne ni sa vie. Celui-ci fera et défera des ministres, prendra des résolutions promptes sur lesquelles il reviendra subitement, laissera par négligence la Révolution suivre son cours, croira légèrement les calomnies dirigées contre sa loyale épouse, son désir même de faire le bonheur de son peuple causera sa mort.

Le trop bon temps, trop de bonté royale...

Le trop bon temps. — *Temps*, il se dit par rapport aux circonstances générales qui influent sur le bonheur, sur le malheur, sur les mœurs des peuples, etc. : *Nous vivons dans un bon temps* (*L. Land.*).

« Louis XV disait un jour à ses confidents : « Cette monarchie a quatorze cents ans de durée; elle est bien vieille; cela n'ira pas loin. Lorsqu'un monarque absolu se voit obligé, comme Louis XVI, d'appeler lui-même une Révolution, on doit juger qu'elle était inévitable. La voie d'eau était trop ancienne et trop large, pour que le bâtiment si fort endommagé, si mal manœuvré, pût se tenir à la fleur de la lame par le jeu des pompes remises à des mains que le repos d'un long calme avait énervées. Il fallait se résigner au naufrage, en travaillant avec une grande intelligence pour échapper à ses dernières extrémités, puisqu'on n'avait pas agi quand il en était temps encore. Une grande crise était inévitable. Nierait-on par exemple que les re-

Digitized by Google

montrances de la Cour-des-Aides, à l'époque de la présidence de Malesherbes, que les lettres de Mirabeau sur les lettres de cachet, que les témoignages d'indignation donnés par des écrivains et des orateurs anglais, que les mémoires sur la Bastille, de Linguet, en 1782, n'aient contribué au renversement de cette forteresse de l'arbitraire ministériel, en accoutumant les esprits à l'idée qu'elle devait être renversée? S'il y a eu une Révolution que le temps ait préparée, c'est sans contredit la Révolution de 1789. » (*Montg.*, I. 280).

La licence de la presse : DU LAC LÉMAN LES SERMONS FASCHERONT (85e), FAUX EXPOSER (86e), avait en effet préparé cette Révolution.

TROP DE BONTÉ ROYALE. — « Mirabeau avait dit : « Pourquoi des troupes? Jamais le peuple n'a dû être plus calme, plus tranquille, plus confiant. Notre présence est la caution de la paix publique. De quel œil ce peuple verra-t-il cette foule de soldats oisifs lui disputer le reste de sa substance? » Un nombre de députés, dont les intentions n'étaient pas suspectes se laissèrent prendre à ce leurre, concoururent au perfide décret par lequel le roi devait être instamment supplié d'éloigner les troupes de la capitale. Des cœurs simples applaudirent au discours où l'Assemblée, mariant l'astuce et l'hypocrisie à de touchantes vérités, allait elle-même dire à Louis XVI : « Les mouvements de votre cœur, Sire, voilà le vrai salut des Français. Que veut dire cet appareil menaçant? où sont les ennemis de l'État ou du roi qu'il faut subjuguer? où sont les rebelles, les ligueurs qu'il faut réduire? Une voix unanime répond dans la capitale et dans toute l'étendue du royaume : Nous chérissons notre roi, nous bénissons le ciel du don qu'il nous a fait dans son amour. Et comment s'y prend-on, Sire, pour vous faire douter de l'attachement de vos sujets? Avez-vous prodigué leur sang? êtes-vous cruel, implacable? avez-vous abusé de la justice? le peuple vous impute-t-il ses malheurs? vous nomme-t-il dans ses calamités? a-t-on pu vous dire que le peuple est impatient de votre joug? qu'il est las du sceptre des Bourbons? Non, non : La calomnie du moins n'est point absurde : elle cherche un peu de vraisemblance pour colorer ses noirceurs. La France ne souffrira pas qu'on abuse le meilleur des rois, et qu'on l'écarte par des vues sinistres du plan qu'il lui a lui-même tracé. L'Assemblée nationale vient vous déclarer solennellement que les pièges, les difficultés, les terreurs ne retarderont point sa marche, et n'intimideront point son entourage. Le danger, Sire, est pressant, est universel, est au-delà de tous les calculs de la prudence humaine. Jugez de son étendue par les alarmes qui nous amènent devant vous : de grandes Révolutions ont eu des causes bien moins éclatantes... Sire, nous vous conjurons au nom de la patrie, au nom de votre bonheur et de votre gloire, renvoyez vos soldats aux postes d'où vos conseillers les ont tirés : renvoyez surtout les troupes étrangères. Votre Majesté n'en a pas besoin. Et pourquoi un monarque adoré de vingt-cinq millions de Français ferait-il accourir à grands frais autour du trône quelques milliers d'étrangers? Au milieu de vos enfants soyez gardé par leur amour. — Ah! l'autorité que tous les cœurs vous défèrent est la seule pure, la seule inébranlable, elle est le juste retour de vos bienfaits, et l'immortel apanage des princes dont vous serez le modèle. »

« Quel touchant assemblage de qualités et de vertus réunies sur la tête d'un même prince! Voilà donc le portrait de Louis XVI tracé de main non suspecte ; et s'il faut en croire des hommes qui conspirent déjà, et qui vont continuer à conspirer contre lui, ce monarque, au mois de juillet 1789, est « *un roi chéri, un don du ciel dans son amour*, etc. » (*Proyart*, IV. 25.)

Le bon roi Henri IV aurait châtié sévèrement le langage de l'Assemblée ; le VIF GASCON (IX. 39, *voir* plus loin la note sur les règnes d'Henri III et d'Henri IV) se serait écrié : Ventre-saint-gris! je suis BON, mais je n'ai pas TROP DE BONTÉ ROYALE, c'est un défaut!

Fais et deffais prompt, subit, négligence...

FAIS ET DEFFAIS. — Ces mots sont pour *facta*, faites, et *infecta*, défaites (*Wailly*), en sous-entendant *negotia*, choses. On a vu : CHOSES BASTARDS (*Vie de L.-Philip.*, p. 76).

« Le scandale avait été poussé à son comble, lorsque Louis XVI, prince équitable, modéré dans ses goûts, négligemment élevé, mais porté au bien par un penchant naturel, monta fort jeune sur le trône. Il appela auprès de lui un vieux courtisan pour lui donner le soin de son royaume, et partagea sa confiance entre Maurepas et la reine, jeune princesse autrichienne, vive, aimable, et exerçant sur lui le plus grand ascendant. Maurepas et la reine ne s'aimaient pas; le roi cédant tantôt à son ministre, tantôt à son épouse, commença de bonne heure la longue carrière de ses incertitudes... Louis XVI renvoya Turgot avec regret. Pendant sa vie, qui ne fut qu'un long martyre, il eut toujours la douleur d'entrevoir le bien, de le vouloir sincèrement, et de manquer de la force nécessaire pour l'exécuter. Le roi, placé entre la cour, les parlements et le public, exposé aux intrigues et aux suggestions de tout genre, changea tour à tour de ministres : cédant encore une fois à la voix publique et à la nécessité des réformes, il appela aux finances Necker... » (*Thiers*, I. 7-8.)

« Jamais l'existence des ministres ne fut aussi éphémère que sous les deux successeurs de Louis XIV. A dater de la paix des Pyrénées, pendant 55 ans de règne, ce roi avait eu 26 ministres de tout genre; Louis XV, pendant 60 ans de règne, a eu 40 ministres; Louis XVI, pendant ses 15 années de pouvoir aristocratique, a eu 27 ministres, dont 10 pour les finances. » (*Montg.*, I. 282.)

« Chacun en ce moment se croyait appelé à conseiller son roi, et Louis XVI, à toutes les heures du jour, se voyait en butte à un flux et reflux d'avis divers, qui sans cesse se succédaient et sans cesse se détruisaient. » (*Proyart*, IV. 14.)

PROMPT. — *Prompt* 1° actif, diligent : *Il est prompt en tout ce qu'il fait* ; 2° colère : *Il est prompt* (*N. Landais*). Chavigny a dit de Nostradamus : Au reste vigilant, prompt et soudain, choléré, patient au labeur, etc.

« Malgré le vain étalage d'érudition dont Maurepas savait envelopper un sophisme d'administration, il n'était pas rare que Louis XVI l'entrevit, et qu'une observation courte, mais énergique, indiquât une faute commise ou prête à l'être ; et c'était ces précieux élans de l'âme droite et du bon esprit, que le ministre, dans le cercle de ses adulateurs, avait l'insolence d'appeler les *coups de boutoir* du roi. » (*Proyart*, II. 12.)

« Nous vîmes le parlement de Dijon, au mépris de la défense qu'il en avait reçue, arriver à Versailles où Louis XVI après l'avoir écouté lui disait : « Je vous avais dispensé de venir ; retournez-vous-en dans les vingt-quatre heures sans passer par Paris. » (*Id.*, III. 149.)

« Les mécontentements que le ministre Narbonne ne cessait de donner à Louis XVI, avaient forcé le prince à lui signifier sa destitution par ce billet : Je vous préviens, Monsieur, que je viens de nommer M. de Graves au département de la guerre : vous lui remettrez votre portefeuille. LOUIS. » (*Id.*, I. 398.)

SUBIT. — *Subit*, prompt, soudain, qui arrive tout à coup (*N. Landais*). *Subitus*, inattendu (*Wailly*). Nostradamus ne peut donner à ce mot la même acception qu'au mot PROMPT qui le joint ; il est pour les déterminations inattendues, prises subitement dans les circonstances les plus graves.

Louis XVI après s'être opposé vivement à la réunion au Tiers des ordres privilégiés, « fait appeler le président de la Chambre de la noblesse, c'était le duc de Luxembourg, pour lui demander à quoi se déterminait sa Chambre? « Sire, répond le brave chevalier, à mourir. Elle a même la certitude qu'accablée par le nombre elle mourra, mais en tombant sous le fer des assassins elle frappera de nullité leurs opérations, et par là peut-être sauvera la monarchie. Telle est, Sire, sa dernière résolution. » Louis XVI qui n'était jamais plus décisif que quand il était mû par son cœur, répliqua vivement : « Et moi, M. de Luxembourg, j'ai pris ma résolution : je ne veux pas qu'un seul homme périsse pour ma querelle ; dites-donc à ma brave noblesse que je la prie de se réunir aux autres ordres; et, s'il faut quelque chose de plus, je le lui ordonne comme son roi, je le veux. » Là finit ce combat de générosité... les annales de la monarchie n'offrent rien de plus admirable... Notre admiration, au reste, ne dit point ici approbation : car elle était évidente cette illusion du sentiment qui faisait oublier à Louis XVI que la querelle du chef est encore celle des membres, et que la noblesse, en se dévouant ici pour son roi, se fût aussi dévouée pour la patrie.

« Le même ordre que Louis XVI intimait à la noblesse par le duc de Luxembourg, il l'adressait à la Chambre du clergé par son président... L'Assemblée des factieux accueillit dans son sein ceux qu'elle n'avait tant d'impatience d'y voir réunis que pour les y étouffer. » (*Proyart*, IV. 15-17.)

« Le 14 juillet 1789, prise de la Bastille... Dans cette même nuit du 14 au 15, la cour prépare une contre-révolution, et le 17, Louis XVI se rend de lui-même à l'Hôtel-de-Ville et reconnaît et approuve tout ce que la révolution a fait jusqu'à ce moment... Le 10 août 1792, Louis XVI passe la revue des troupes pour se défendre dans son palais, et tout-à-coup se rend à l'Assemblée nationale qui le retient prisonnier, etc. » (*Montgaillard, passim*).

NÉGLIGENCE. — « 15 juillet 1789. Qu'on se figure donc Louis XVI placé entre les factieux qui conspirent ouvertement dans sa ville royale et les brigands qui triomphent dans sa capitale, n'ayant pour soutien qu'une armée séduite et pour conseil que des ministres de trois jours ; et qu'on dise ce qu'il devait faire. Voici ce qu'il fit : sans s'abandonner lui-même, dans cet abandon général, il se porte à une

Digitized by Google

mesure trop extraordinaire pour qu'on ait osé la lui suggérer. Après avoir fait expédier l'ordre de la retraite aux commandants de ses troupes, il sort de son palais, à pied, seul, sans suite et sans gardes, et va se jeter au milieu d'une Assemblée où il sait que ses ennemis font la loi. La plus extrême confusion y régnait en ce moment; et depuis qu'on y avait reçu la nouvelle de la prise de la Bastille, les plus fougueux orateurs du côté gauche n'avaient cessé d'occuper la tribune, où ils se transmettaient l'emploi de maudire la cour, à laquelle ils imputaient tous les malheurs du jour qu'eux-mêmes avaient commandés.

« Quand on annonce le roi, un silence d'étonnement succède à l'instant au plus affreux tumulte. Sa présence rassure les uns, inquiète les autres, fixe l'attention générale. Tout son extérieur portait l'empreinte de la douleur profonde. Il n'avait pas encore proféré une parole que son visage abattu avait raconté les chagrins dont son âme était déchirée. « Messieurs, dit-il, le chef de la nation vient avec confiance au milieu de ses représentants, leur témoigner sa peine sur les plus tragiques évènements, et les inviter à trouver les moyens de ramener l'ordre et le calme dans Paris. Je sais qu'on a donné d'injustes préventions; je sais qu'on a osé publier que vos personnes n'étaient pas en sûreté. Serait-il donc nécessaire que je vous rassurasse sur des bruits aussi coupables, et démentis d'avance par mon caractère connu? Eh bien! c'est moi, Messieurs, moi, qui ne suis qu'un avec ma nation, c'est moi qui me fie à vous! Aidez-moi donc, dans cette circonstance, à assurer le salut de l'Etat : je l'attends de l'Assemblée nationale. (C'est la première fois que Louis XVI qualifie de ce nom les Etats-Généraux.) Le zèle des représentants de mon peuple, réunis pour le salut commun, m'en est un sûr garant; et, comptant sur l'amour et la fidélité de mes sujets, j'ai donné ordre aux troupes de s'éloigner de Paris et de Versailles. Je vous autorise, je vous invite même à faire connaître mes dispositions à la capitale. » (*Proyart*, IV. 45.)

L'historien Montgaillard fait suivre ce discours de ces réflexions :

« On voit ici Louis XVI tel qu'on ne cessera de le voir. Guidé sans doute par le désir du bien, il s'ôte lui-même, presqu'en toute circonstance, l'avantage de le faire. En invitant les députés à trouver les moyens de ramener l'ordre, il déclare fort imprudemment son impuissance; de son aveu il se met au-dessous d'eux, il leur cède la première place dans l'Etat. Avec une égale imprudence il consent à ce qu'ils entrent en rapport direct avec le peuple et avec les autorités qui ne doivent prendre d'ordre que du chef de l'Etat. Mais depuis le 23 juin jusqu'à ce jour 15 juillet, Louis XVI avait laissé l'Assemblée délibérer tout à son aise, sans rien changer à ses occupations ordinaires. Vivant au milieu de ses courtisans avec autant de cérémonial et d'étiquette que s'il n'eût pas été question du plus léger trouble, de la moindre fermentation dans la capitale et les provinces de son royaume, il rassemblait une armée, et ne se montrait pas aux soldats. Les subsistances devenaient plus rares de jour en jour, le peuple se voyait à la veille de manquer de pain, et les dépenses, le faste et toutes les formalités de la cour étaient soigneusement maintenues... La terre tremblait sous ses pas et Louis XVI allait tous les jours à la chasse!... Il était difficile de s'exécuter plus complétement que ne le fit Louis XVI dans la journée du 15. Satisfaite de tant de condescendance, l'Assemblée nationale se leva tout entière au moment où le roi sortit de la salle, et l'accompagna jusque dans l'intérieur du château. Dès cet instant Versailles fut dans l'ivresse et la joie, et le château dans la consternation et le deuil : les jours suivants devaient mettre le comble à ce deuil, à cette joie. » (*Montg.*, II. 87 à 93.)

« 5 octobre 1789, Maillard et les femmes venues de Paris envahissent l'Assemblée... Tout ce que le président put obtenir de cet essaim de harpies, c'est que seulement six l'accompagneraient chez le roi. Il était à la chasse pendant que ces scènes de tumulte et d'anarchie se passaient à l'Assemblée. Un exprès envoyé par M. de Saint-Priest courut l'en instruire. » (*Journal de l'Anarchie*, II. 773).

« Pendant que les premiers flots de la populace parisienne arrivent à la grande avenue de Versailles, Louis XVI, plongé dans la sécurité malgré le nombre infini d'indices et d'avis qui lui sont parvenus depuis plusieurs jours, et la veille même, prend le divertissement de la chasse aux environs de Meudon. Il revient et se hâte d'ordonner à ses gardes et à d'autres corps rangés en avant du château de se replier dans les cours ou de se retirer dans leurs quartiers. Ces dispositions encouragent la multitude... » (*Montg.*, II. 159.)

Legier croira faux d'espouse loyale...

LEGIER, construction latine, pour *légèrement*. On a vu : PAR FUITE INJUSTE (*injustement*) RECEVRA SON SUPPLICE.

CROIRA FAUX D'ESPOUSE LOYALE. — « Si on se représente une jeune princesse assise au premier rang dans le temple des illusions et de la mollesse, si on songe que reine à dix-huit ans, réunissant les agréments de l'esprit aux graces de la beauté, assurée par son propre cœur du cœur de son époux, Marie-Antoinette était alors en butte et aux amorces de l'adulation, et aux manœuvres de la perfidie, loin de lui reprocher d'avoir donné dans quelques écueils, on lui saura gré d'avoir échappé aux plus dangereux, et de n'avoir eu besoin que d'indulgence où tant d'autres femmes, en sa place, eussent eu besoin d'un pardon. Toutes les personnes attachées à la reine, et dignes de quelque confiance, la vengent hautement des imputations de la perversité au détriment de sa vertu, et toutes conviennent que, si elle se donna quelques torts, il n'est aucun de ces torts qui approchât du crime. » (*Proyart*, I. 255.)

« Un trait qui est devenu notoire, devrait seul suffire pour détruire le préjugé trop généralement accrédité de la déférence de Louis XVI aux volontés de son épouse. Lorsque depuis longtemps, le philosophisme était parvenu à ériger en ridicule auprès des grands la subordination entre époux, qui est d'institution divine, Louis XVI usant de tout son droit, commandait à son épouse de garder son appartement pendant quinze jours, et l'épouse de Louis XVI n'hésitait pas à lui obéir. Mais ce qui dut paraître, dans ce temps, un trait de vertu surannée, c'est que lorsqu'une indigne servante objectait le fait à la reine, en présence de ses juges et d'une nombreuse assemblée, la princesse, sans se croire humiliée d'un acte de soumission, qui n'était qu'un devoir à ses yeux, se contenta, en l'avouant, d'en nier le sujet. « Il se peut, répondit-elle, que j'aie reçu de mon époux l'ordre de rester quinze jours dans mon appartement; mais ce n'était pas pour une cause pareille. » (*Id.*, I. 259.)

Ce trait, ajouté aux nombreux traits bien caractéristiques que renferme ce quatrain, est des plus propres à faire reconnaître un roi qui, seul de tous les rois peut-être, ne s'est pas porté aux extrémités les plus fâcheuses, après avoir suspecté un moment la fidélité de son épouse. Ce trait, plus qu'aucun autre montre que ces mots PROMPT, SUBIT, NÉGLIGENCE conviennent à Louis XVI, qui subitement et dans un mouvement de vivacité a pris légèrement le parti inoui de renfermer son épouse, en négligeant, à tort, les commentaires attentatoires à son propre honneur comme à celui de son épouse, qui naturellement devaient suivre une pareille mesure. — Ces mots : CROIRA FAUX D'ESPOUSE LOYALE, proclament hautement la vertu de Marie-Antoinette.

Le Prophète est impartial, on l'a vu dire d'une GRANDE DAME...: A FOY FERA OUTRAGE, pour avoir le droit de proclamer son fils HÉRITIER ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS. (*Voir Vie de L.-Philippe*, p. 30 et 34.)

Luy mis à mort par sa bénévolence.

BÉNÉVOLENCE. — *Bénévolence*, désir de faire du bien (*N. Landais*). C'est, en effet, pour avoir voulu faire le bien de son peuple que Louis XVI ayant TROP DE BONTÉ ROYALE a été mis à mort.

« 23 juin 1789 : Une séance royale a lieu. Les trois ordres se réunissent dans la salle du Tiers-Etat... « Messieurs, dit le roi, je croyais avoir fait tout ce qui était en mon pouvoir pour le bien de mes peuples, lorsque j'avais pris la résolution de vous rassembler, lorsque j'avais surmonté toutes les difficultés dont votre convocation était entourée, lorsque j'étais allé, pour ainsi dire, au devant des vœux de la nation, en manifestant à l'avance ce que je voulais faire pour son bonheur. Il semblait que vous n'aviez qu'à finir mon ouvrage, et la nation attendait avec impatience le moment où, par le concours des vues bienfaisantes de son souverain et du zèle éclairé de ses représentants, elle allait jouir des prospérités que cette union devait leur procurer. Les Etats-Généraux sont ouverts depuis près de deux mois, et ils n'ont point encore pu s'entendre sur les préliminaires de leurs opérations. Je dois au bien commun de mon royaume, je me dois à moi-même de faire cesser ces funestes divisions. C'est dans cette résolution, Messieurs, que je vous rassemble de nouveau autour de moi; c'est comme le père commun de tous mes sujets, c'est comme le défenseur des lois de mon royaume, que je viens en retracer le véritable esprit et réprimer les atteintes qui ont pu y être portées. »

» Ce discours est suivi d'une déclaration précise et impérative concernant la présente tenue des Etats-Généraux. Il est statué que l'ancienne distinction des ordres sera conservée en son entier, comme essentiellement liée à la Constitution...

Digitized by Google

» Le roi reprend la parole : « J'ai voulu vous faire remettre sous les yeux les différents bienfaits que j'accorde à mes peuples. Ce n'est pas pour circonscrire votre zèle dans le cercle que je vais tracer, car j'adopterai avec plaisir toute autre vue de bien public qui sera proposée par les Etats-Généraux. Je puis dire, sans me faire illusion, que jamais roi n'a autant fait pour aucune autre nation ; mais quelle autre nation peut l'avoir mieux mérité par ses sentiments que la nation française ? »

» Le roi fait la clôture de la séance par le discours suivant :

« Vous venez, Messieurs, d'entendre le résultat de mes dispositions et de mes vues ; elles sont conformes au vif désir que j'ai d'opérer le bien public ; et si, par une fatalité loin de ma pensée, vous m'abandonniez dans une si belle entreprise, seul je ferais le bien de mes peuples ; seul, je me considérerais comme leur véritable représentant... C'est moi, jusqu'à présent, qui fais tout pour le bonheur de mes peuples, et il est rare, peut-être, que l'unique ambition d'un souverain soit d'obtenir de ses sujets qu'ils s'entendent pour accepter ses bienfaits... » (*Mongt.* II. 40-45).

Le lecteur ne doute pas que le Prophète parle ici de Louis XVI, le BOURBON FORT BON, et de son épouse LA ROYNE ERGASTE.

41e

Tard le monarque se viendra repentir,
De n'avoir mis à mort son adversaire ;
Mais viendra bien à plus haut consentir,
Que tout son sang par mort fera deffaire.

I. 36.

Louis XVI se repentira trop tard de n'avoir pas dissout par la force les Etats-Généraux, et la démonstration des officiers au 1er octobre contre l'Assemblée sera suivie du consentement pur et simple que le roi donnera à tous les articles émis de la Constitution ; et ce qui est plus encore, il consentira à suivre à Paris une populace ameutée, qui un jour fera répandre tout son sang sous le couteau de la guillotine.

Immédiatement au-dessus de ce quatrain, on voit dans les Centuries celui qui a fait la grande réputation de Nostradamus de son vivant, le fameux quatrain sur la mort de Henri II (*Vie de L.-Philippe*, Introduction, p. x). — Le Prophète avait ses raisons pour faire suivre ce quatrain sur la mort d'un roi de France d'un autre sur la mort d'un autre roi de France, car le quatrain sur la mort d'Henri II interrompt un récit en 40 vers d'évènements accomplis, de 1789 à 1830 (*Voir* 33e, 165e, 166e, 167e, 168e, 152e, 228e, 229e, 230e).

On vient de voir Louis XVI MIS A MORT PAR SA BÉNÉVOLENCE ; il a dû bien des fois, avant son dernier jour, SE REPENTIR DE N'AVOIR MIS A MORT SON ADVERSAIRE ou l'Opposition. Il s'agit, en effet, ici, de l'Opposition qui renverse un roi : ces mots : TARD SE REPENTIR... MAIS VIENDRA BIEN A PLUS HAUT CONSENTIR... indiquent des concessions faites à contre-cœur, toujours renouvelées et de plus en plus préjudiciables. — Cet ADVERSAIRE est l'Assemblée nationale, le GRAND DU MAINE (16e), le GRAND dont est né le FILS AGRIPPE, Néron (4e). Une foule formant un être collectif peut être désignée par un mot au singulier : la Convention terroriste est nommée NÉRON, et le peuple français se gouvernant lui-même OGMION (Hercule Gaulois).

« Au 17 juin (1789) les lois cessent d'émaner de la volonté royale ; au 14 juillet, l'action exécutive n'appartient plus au gouvernement ; au 4 août disparaît la puissance de la noblesse et du clergé...

» 4-5 août. — Voir p. 34 : LES BIENS AISEZ SUBIT SERONT DESMIS.

» 12 août : Un décret porte la suppression de la dîme ecclésiastique sans rachat. — 23 août : Un décret proclame que « nul homme ne doit être inquiété dans ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

» 31 août : Une ordonnance du roi supprime les gardes françaises.

» 9 septembre : Par un décret constitutionnel, l'Assemblée nationale se déclare permanente.

» 10 septembre : Un décret porte que le Corps législatif ne sera composé que d'une seule Chambre.

» 11 septembre : Un décret constitutionnel statue : « Le refus suspensif du roi cessera à la seconde des législatures qui suivra celle qui aura proposé la loi.

» 18 septembre : Le roi adopte les décrets du 4-5 août. S'abandonnant au système de ses conseillers secrets, qui consiste à le faire regarder comme en état de contrainte, Louis XVI a résolu de sanctionner indistinctement tous les décrets de l'Assemblée nationale ; il y mêle cependant quelques observations que l'on interprétera de façon à s'en faire contre lui un moyen de préparer un mouvement populaire. Le Tiers-Etat sent sa force ; les ordres privilégiés n'ont pas encore le sentiment de leur faiblesse ; malgré leurs continuelles défaites, ils ne savent qu'être opiniâtres, et ne veulent céder en rien... Tandis que la nation reconnaît son intérêt, la cour méconnaît le sien. La cour fait et elle fera beaucoup plus de sacrifices qu'il n'en aurait fallu les deux années précédentes et à l'ouverture de l'Assemblée, pour éviter les agitations et la mésintelligence ; mais ces sacrifices faits tardivement, de mauvaise foi, quand ils ne peuvent s'éviter, n'ayant pas même des apparences de sincérité, seront toujours inefficaces.

» 1er octobre : L'Assemblée émet la déclaration des droits de l'homme en société.

» 1er-3 octobre : Des fêtes sont données à Versailles par les gardes-du-corps et les officiers du régiment de Flandre... Les résultats décisifs de la journée du 14 juillet, ceux de la nuit du 4 août, les décrets du 12 août, des 10 et 11 septembre n'ayant pas satisfait les *adversaires de l'ancien ordre de choses*, ils veulent renverser tout ce qui reste debout, parce qu'en même temps le parti de la cour compte tout replacer.. Au milieu de tant d'irritations populaires, au milieu de ces craintes générales, les gardes-du-corps donnent un splendide repas aux officiers de Flandre et à cette foule d'officiers de toutes armes que l'on voit depuis plusieurs jours affluer à Versailles. On leur dépeint le roi et la famille royale comme des victimes que les scélérats du côté gauche de l'Assemblée nationale veulent immoler à leur ambition, à leur cupidité. On y porte avec une sorte de fanatisme les santés du roi et de la reine, et l'on refuse avec dédain de porter la santé de la nation. Le roi et la reine se rendent dans la salle du festin, où leur présence excite des transports de joie qui vont jusqu'au délire. La presque totalité des convives, l'épée nue à la main, boivent à la santé du roi et à celle de la reine, qui fait le tour de la salle en portant le dauphin dans ses bras. Cette scène terminée, la cour se retire : alors les convives ne gardent plus de mesure ; ils entonnent l'ariette de Richard Cœur-de-Lion : *O Richard ! ô mon roi ! l'univers t'abandonne....* ; et, comme s'ils craignaient encore que l'Assemblée nationale et l'opinion publique pussent se méprendre sur le véritable but de ce festin anti-national, les conjurés escaladent les loges de la salle, figurent le siége de cette place, et se distribuent des cocardes blanches...

» Aux premières nouvelles des orgies du 1er octobre, une sorte de terreur panique se répandit dans la capitale, et l'exaspération des esprits fut portée à son comble. L'immense majorité des citoyens ne douta pas un instant de l'existence d'un complot formé par la cour pour dissoudre l'Assemblée nationale, livrer au supplice les membres connus par leur dévouement aux libertés nationales, et rétablir les abus de l'ancien régime. Les hommes les plus modérés disaient « qu'il était temps d'assurer la tranquillité publique, et que puisque les ennemis de la nation ne cessaient d'abuser du nom du roi, et voulaient l'enlever pour le mettre à leur tête, il fallait prendre le devant et amener le roi à Paris... »

» 4-5 octobre : Louis XVI alarmé de la fermentation qui s'annonce dans Paris, et pressé par l'Assemblée, accepte les dix-neuf articles de la Constitution décrétés avec les droits de l'homme ; il joint à son adhésion des observations... Le 5, à neuf heures du soir, Louis XVI, intimidé, répond à de nouvelles instances de l'Assemblée : « J'accepte purement et simplement les articles de la Constitution et la déclaration des droits de l'homme que l'Assemblée nationale m'a présentés. »

« 5-6 octobre : Louis XVI et sa famille sont amenés de force à Paris (*Montg.*, II. 119-161). (A SOUSTENIR LA GRAND CAPPE TROUBLÉE, POUR L'ESCLAIRCIR LES ROUGES MARCHERONT) (p. 37). »

Des écrivains que le passé n'a point instruits, injurient les officiers du repas de Versailles, et rendent Louis XVI responsable des tristes journées qui ont suivi. Le Prophète, au contraire, regrette que ce monarque n'ait pas fait plus tôt appel à la force armée. Les officiers restaient fidèles à leur serment, et demeuraient zélés défenseurs de l'ordre public. Les membres de l'Assemblée avaient dépassé leur mandat et ruinaient chaque jour l'édifice social sans savoir comment ils le rétabliraient.

Digitized by Google

42e

Le juste à tort à mort on viendra mettre,
Publiquement et du milieu esteint :
Si grande peste en ce lieu viendra naistre,
Que les jugeans fuyr seront contraint.

IX. 12.

43e

Dans siècle ou deux se verra chose estrange,
Rixe intestine et Trosne mis à bas,
Roy trucidé plus digne de louange,
Que d'expirer soubs large coustelas.

IX. 12 (*bis*).

Louis XVI sera mis à mort publiquement sans qu'on ait pu trouver contre lui un chef d'accusation de quelque valeur. Il mourra en face des Tuileries, au milieu de la place où s'allumèrent autrefois des fours à tuile. Le règne de la Terreur fera périr en ce lieu là même tant de victimes que les juges de ce roi n'éviteront que par la fuite la mort qui aura frappé un grand nombre d'entre eux.

Dans un avenir plus ou moins éloigné on verra une chose bien étrange en raison de la civilisation du moment : la querelle d'un peuple contre son souverain, un trône renversé et la mort d'un roi plus digne d'être loué, que d'expirer sous le large couteau de la guillotine.

Le juste à tort à mort on viendra mettre,
Publiquement et du milieu esteint...

Le juste. — Le Prophète a déjà dit de Louis XVI : Alors qu'un Bour. sera fort bon, Portant en soy les marques de justice (p. 67), et c'est sans doute ce même roi qu'il désigne encore par le mot juste dans le quatrain VIII. 40. En faisant allusion dans ses quatrains à un passage des livres saints, le Prophète a confirmé le jugement que Pie VI a porté du roi-martyr (*voir* p. 33).

« 1. Mais les âmes des justes sont dans les mains de Dieu et le tourment de la mort ne les touchera point.

» 2. Ils ont paru morts aux yeux des insensés, leur sortie du monde a passé pour un comble d'affliction,

» 3. Et leur séparation d'avec nous pour une entière ruine ; mais cependant ils sont en paix ;

» 4. Et s'ils ont souffert des tourments devant les hommes, leur espérance est pleine de l'immortalité (Dressant la tête au ciel 122e).

» 5. Leur affliction (afflict. 53e) a été légère et leur récompense sera grande, parce que Dieu les a tentés et les a trouvés dignes de lui.

» 6. Il les a éprouvés comme l'or dans la fournaise (Rédifier sera le forneron 15e), il les a reçus comme une hostie d'holocauste (Neufve Babylone, fille misérable augmentée par l'abomination du premier holocauste, *Lettre à Henry II*), et il les regardera favorablement quand leur temps sera venu.

» 7. Les justes brilleront et étincelleront comme des feux qui courent à travers des roseaux (*Tanquam scintillæ in arundineto discurrent.* Et mis deux les scintilles, 124e).

» 19. La race injuste aura une fin funeste. » (*Sagesse*, III).

A tort a mort on viendra mettre. — C'est toujours à tort que l'on met un juste a mort. Le Prophète s'exprime ainsi pour *adapter* ce quatrain au 27e et montrer que l'iniquité du jugement sera reconnue par tous.

« Je regardais Louis XVI avec admiration parce qu'il a des vertus. J'aimais personnellement Louis XVI, mais la monarchie ne m'était pas moins odieuse. J'avais la fièvre de la haine de la royauté. » (*Camille Desmoulins*. La France libre, p. 7).

« Henri La Rivière, apostrophant Vergniaud et plusieurs autres de ses collègues, leur disait : « Malheureux ! puisque vous avez besoin de trouver des crimes à Louis XVI, sachez au moins lui en forger, et ne lui donnez pas les vôtres, ceux dont vous avez si indignement revendiqué la gloire : la guerre actuelle et les forfaits du 10 août. » (*Proyart*, V. 21).

Publiquement. — « Cependant aucune démonstration hostile n'eut lieu depuis le Temple jusqu'à la place de la Révolution. Une multitude armée bordait la haie : la voiture s'avançait lentement et au milieu d'un silence universel. *Sur la place de la Révolution*, un grand espace avait été laissé vide autour de l'échafaud. Des canons environnaient cet espace ; les fédérés les plus exaltés étaient placés autour de l'échafaud, et la vile populace, toujours prête à outrager le génie, la vertu, le malheur, quand on lui en donne le signal, se pressait derrière les rangs des fédérés, et donnait seule quelques signes extérieurs de satisfaction, tandis que partout on ensevelissait au fond de son cœur les sentiments qu'on éprouvait. A dix heures dix minutes, la voiture s'arrête ; Louis XVI, se levant avec force, descend sur la place. Trois bourreaux se présentent ; il les repousse et se déshabille lui-même. Mais voyant qu'ils voulaient lui lier les mains, il éprouve un mouvement d'indignation, et semble prêt à se défendre. M. Edgeworth, dont toutes les paroles furent alors sublimes, lui adresse un dernier regard, et lui dit : « Souffrez cet outrage comme une dernière ressemblance avec le Dieu qui va être votre récompense. » A ces mots, la victime résignée et soumise se laisse lier et conduire à l'échafaud. Tout à coup Louis fait un pas, se sépare des bourreaux et s'avance pour parler au peuple : « Français, dit-il d'une voix forte, je meurs innocent des crimes qu'on m'impute ; je pardonne aux auteurs de ma mort, et je demande que mon sang ne retombe pas sur la France. » Il allait continuer, mais aussitôt l'ordre de battre est donné aux tambours ; leur roulement couvre la voix du prince, les bourreaux s'en emparent, et M. Edgeworth lui dit ces paroles : « *Fils de saint Louis, montez au ciel !* » (*Thiers*, III. 420).

Et du milieu esteint. — Le Prophète a parlé de Louis XVI arraché à Versailles (9e), fixé à Paris (19e), passant sur la place des Tuileries au retour de Varennes : Retour conflict passera sur le thuile (25), il le montre maintenant mis à mort sur cette même place.

« Tuileries (*palais des*). — Nicolas de Neuville possédait hors de Paris une maison avec cour et jardin, dans un lieu voisin de celui où l'on fabriquait de la tuile, lieu que dans les titres du XIVe siècle on nommait la Sablonnière. En 1518, François Ier fit l'acquisition de cette propriété pour la donner à sa mère, Louise de Savoie, qui ne garda que peu de temps l'*hôtel des Tuileries*. C'est sur l'emplacement de cette propriété que s'éleva dans la suite, par les soins de Catherine de Médicis, le vaste et magnifique château des Tuileries, après que Charles IX, par son édit du 28 janvier 1564, eût ordonné la démolition du palais des Tournelles. » (*Dict. des Origines*).

Lorsque Nostradamus écrivait ses Centuries (1558), le palais des Tuileries n'existait pas et les fours à tuile étaient encore allumés. Il a dit que Louis XVI et sa famille seraient renfermés au Temple, dans la tour du milieu de ce donjon : Le père Roy au Temple... le haut du toict du milieu sur la teste (p. 54) ; ici, il dit qu'il mourra au milieu de la place des Tuileries, à l'endroit même où on a élevé depuis l'obélisque de Louqsor.

Si grande peste en ce lieu viendra naistre,
Que les jugeans fuyr seront contraints.

Peste. — Ce mot est souvent dans les Centuries avec le sens de *mortalité*, malheur : Peste a l'église par le nouveau Roy (117e) ; Faim, feu, sang, peste et de tous maux le double (7e).

« Ces massacres de chaque jour s'appellent des *fournées* (le forneron, p. 48), des charretées. D'abord les bourreaux avaient placé douze à quinze personnes dans chacune des charrettes mortuaires, ensuite ils en mirent vingt-cinq ; enfin, ils en pressèrent quarante. La populace environnait et suivait chaque jour les lugubres convois. Une charretée n'est pas plutôt sortie de la prison, que des femmes du peuple, principalement des portières, crient à tue-tête : « La guillotine ! la guillotine ! citoyennes, citoyennes à vos fenêtres ! vive la République ! » Et les habitants dans la crainte de passer pour aristocrates, se mettent à leurs croisées ! (p. 233)... Les exécutions ayant lieu d'abord à la place Louis XV, les promenades adjacentes sont délaissées ; les habitants des rues que suit le cortége de la mort se renferment au fond de leurs maisons ; c'est l'heure de la solitude et du silence. Ce morne silence qui règne dans les rues voisines de la *place Louis XV, appelée place de la Révolution*, n'est interrompu que par les crieurs de la fatale liste. » (*Montgaillard*, IV. 236).

« 3 octobre 1793 : Une scène inouïe de terreur, d'audace et de despotisme, étonne, effraie et confond tous les membres de la Convention. Le farouche Amar monte à la tribune, et avant de s'expliquer, il propose de décréter à l'instant que personne ne puisse sortir de la salle ni des tribunes, et que toutes les issues restent soigneusement

Digitized by Google

gardées. Chacun se regarde et se lève en silence pour l'adoption de ce décret. Dès qu'il est rendu et que Amar est certain qu'il n'y a plus de fuite possible pour ses victimes présentes, il les nomme et demande un décret d'accusation contre quarante-six de ses collègues. Ducos, Fonfrède et Vigée, compris dans cette proscription veulent parler ; Albitte, Billaud de Varennes et Bentabole s'y opposent, et leur crient : « Vous parlerez au tribunal révolutionnaire. » On invoque l'appel nominal pour une décision aussi importante. Robespierre fait rejeter cette forme trop lente. « On ne doit pas croire, dit-il, qu'il y ait dans l'Assemblée d'autres conspirateurs que ceux désignés dans le rapport. » Ces mots terribles ne trouvent pas une réponse ; le décret est adopté. Alors appelés tour à tour, les accusés quittent leurs bancs, sont entraînés à la barre, et l'on voit défiler un à un devant leurs collègues, Brissot, Vergniaud, Gensonné, etc., etc., en tout vingt-un ; *les autres s'étaient échappés d'avance.* Quelques-uns survécurent à ces temps de tyrannie ; plusieurs, tels que Buzot, Péthion, Condorcet, périrent de misère ou sur les grands chemins. On tua Cambon en l'arrêtant, et Perrin mourut dans les fers. Aubry et Vigée n'avaient pas été compris dans la première liste, on demanda qu'ils y fussent placés ; ce n'était pas le jour de refus pour le meurtre ; celui de M. le duc d'Orléans fut accordé. Tant de crimes ne suffisaient pas ; la soif du sang dévorait ces monstres. Ils réclamèrent encore le plus précieux, le plus pur, et cette épouvantable séance fut terminée par la plus exécrable résolution, provoquée par l'atroce Billaud de Varennes. « La Convention, osa-t-il dire, vient de donner un grand exemple ; il lui reste un décret solennel à rendre : *la femme de Capet n'est pas punie ;* il est temps enfin que la Convention appesantisse le glaive de la loi sur cette femme coupable... Après avoir fait décréter d'accusation quarante-six de ses collègues, Amar propose encore l'arrestation des soixante-treize députés signataires des protestations des 6 et 19 juin, contre les évènements de ce mois et du 31 mai... Ce second décret fut adopté comme le premier. Robespierre ainsi débarrassé de cent dix-neuf opposants, se mit en possession de cette puissance absolue qu'il ambitionnait depuis longtemps, et, de réduction en réduction, maître enfin d'une Assemblée qui ne serait plus que le squelette hideux de la représentation nationale, il se flattait de régner seul avec et par les membres choisis de son Comité de Salut-Public sur la France aveugle, soumise, tremblante et dépeuplée. » (*Journal de l'Anarchie*, II. 744-750).

« 16 octobre 1793. Enfin, à midi sonnant, l'affreux cortége se trouva rendu *sur la placè Louis XV.* La reine ne semble émue que par le souvenir des parjures de respect et d'amour que *la vue des Tuileries* lui rappelle. » (*Id.*, II. 934.)

« 31 octobre 1793. Le tribunal révolutionnaire, docile aux ordres de la Convention, condamne à mort et fait exécuter vingt-deux représentants du peuple. De ce nombre était Vergniaud, président de la Convention le jour de la destruction du trône. Brissot, Gensonné, Ducos, Valazé, Boyer-Fonfrède et La Source avaient, comme lui et les autres, contribué au renversement de la monarchie, et ne survécurent qu'environ quatorze mois à sa chute. » (*Id.*, II. 1029.)

« 21 janvier 1794. La Convention en corps se joint aux membres des sociétés populaires de la Commune, et à tous les sans-culottes de Paris, pour célébrer sur la place de la Révolution (de Louis XV) l'anniversaire de la mort de Louis XVI. Au milieu des chants et des danses, le bourreau fait tomber quatre têtes sous la hache de la guillotine. » (*Montg.*, IV. 177.)

« 28 juillet 1794. Enfin, ce même jour 28, à six heures du soir, les deux Robespierre, Couthon, Saint-Just, Henriot, Dumas, président du tribunal révolutionnaire, Fleuriot-Lescot, maire, Payan, procureur de la commune et membre du tribunal, Vihiers, président des Jacobins, avec douze autres scélérats subalternes, sont exécutés, aux acclamations de ces mêmes Parisiens qui, depuis un an, ont regardé d'un œil sec le supplice de quatre mille victimes de ce tribunal, dont le Comité de Salut-Public dictait la sentence. » (*Montgaillard*, IV. 257.)

« L'échafaud avait été élevé à la *place de la Révolution.* Un peuple immense encombrait la rue Saint-Honoré, *les Tuileries* et la grande place. De nombreux parents des victimes suivaient les charettes en vomissant des imprécations ; beaucoup s'approchaient en demandant à voir Robespierre... on croyait le règne de la Terreur fini avec Robespierre. Telle fut cette heureuse catastrophe, qui termina la marche ascendante de la Révolution. » (*Thiers*, VI. 472.) (*Voir* 49e, 50e, 51e.)

« 8 décembre 1794. Soixante-treize députés proscrits après le 31 mai 1793 rentrent dans la Convention. » (*Montg.*, IV. 301.)

« Soixante-douze députés à la Convention ont fini de mort violente, par suite de motions révolutionnaires. » (*Id.*, III. 387.)

JUGEANS. — *Decimo,* 1° décimer, prendre le dixième ; 2° offrir la dîme en sacrifice ; 4° — *legionem,* décimer une légion (sur dix soldats en punir un désigné par le sort) ; 2° — *messem,* offrir la dîme de la moisson (*Wailly*). — Lorsqu'on voit ce nombre *dix* consacré par la législation de Dieu et celle des peuples, on se demande si Dieu, qui fait tout avec *nombre, mesure et poids* (1), n'a point permis la mort des *72* conventionnels sur l'échafaud de Louis XVI que le vote des *721* (*voir* p. 29) avait élevé, pour montrer que le crime ici-bas même ne reste pas impuni.

Une étude approfondie des douze quatrains, qu'on ne voit que dans l'édition dont je parle, en tête de la pag. 31, me fait douter de leur authenticité, bien que toutes les personnes qui ont examiné ce livre l'aient déclaré antérieur à la Révolution de 1793. — Le quatrain suivant est un de ces douze.

Dans siècle ou deux se verra chose estrange...

DANS SIÈCLE OU DEUX. — Nostradamus a dit dans sa lettre à César : « LES REGNES, SECTES ET RELIGIONS *feront changes si opposites, voire au respect du présent diamétralement, que si je venois à référer ce que l'avenir sera, ceux de* REGNE, SECTE, RELIGION ET FOI *trouveroient si mal accordant à leur fantaisie auriculaire, qu'ils viendraient à damner ce que par les siècles avenir on connoistra être vu et aperçu.* » Il a pu dire cependant : SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION A L'EGLISE CHRESTIENNE QUE N'A ÉTÉ FAICTE EN AFRIQUE... et préciser même l'année de cette persécution : L'AN MIL SEPT CENT NONANTE-DEUX, il a pu dire : SÉNAT DE LONDRES METTRONT A MORT LEUR ROY, p. 42, mais on comprend qu'il ne pouvait, dans sa prophétie sur le supplice d'un roi de France, ni nommer la France, ni LIMITER LE TEMPS ; il ne pouvait laisser deviner son secret que par les précautions mêmes qu'il paraîtrait prendre pour le garder, et c'est ce qu'il a fait. On verra qu'il a fixé par la description du ciel l'époque de cet évènement ESTRANGE (*voir* quat. 115e à 126e).

CHOSE ESTRANGE. — On retrouve cette expression dans les Centuries : EN L'AN CINQ CENS OCTANTE (1580) PLUS ET MOINS ON ATTEND LE SIÈCLE BIEN ESTRANGE, VI. 2. Ce fut le temps de la LIGUE. — *Une affaire étrange,* dit Nap. Landais, est celle qui nous offre un concours de circonstances auquel nous ne nous attendions pas, moins parce qu'elles sont rares, que parce qu'elles ont une apparence de contradiction. — Cette CHOSE ESTRANGE est celle d'un roi : HEUREUX AU REGNE DE FRANCE, HEUREUX DE VIE, IGNORANT SANG, MORT, FUREUR ET RAPINE, PAR NON FLATEURS SERA MIS EN ENVIE, ROY DESROBÉ TROP DE FOY EN CUISINE (p. 29).

« Ce supplice d'un roi, au sein d'un pays qui, trois années auparavant, était par les mœurs, les usages et les lois, une monarchie absolue, paraissait encore douteux, et ne devenait croyable qu'après l'évènement. » (*Thiers*, III. 412.)

Rixe intestine et Throsne mis à bas,
Roy trucidé plus digne de louange...

Je me borne à faire remarquer que ce THROSNE MIS A BAS, ce ROY TRUCIDÉ sont le trône et le roi par excellence, puisque le quatrain ne les détermine pas autrement. On a vu *Vie de L.-Philippe,* p. 34, que c'est une règle d'interprétation.

« Boniface Vitallius, jurisconsulte italien, assure après Suidas, que quand on nomme simplement le *Roi,* on entend celui des Français, qui l'est *par excellence.* » (*Moréri*, France, 691.)

« *S. M, le Roi,* disions-nous pompeusement dans les cercles allemands en désignant le roi de France (Louis XVIII), car c'était ou ce devait être là, selon nous, son titre par excellence dans toute l'Europe. L'abbé Maury nous disait que c'était là son droit et sa prérogative. » (*Mém. de Ste-Hélène,* II. 12.)

Roy trucidé plus digne de louange,
Que d'expirer soubs large coustelas.

ROY TRUCIDÉ. — *Trucido*, tailler en pièces, égorger,

(1) Du monde où nous passons heureux qui sait les lois !
Tout fut créé par la main qu'on adore,
Avec nombre, mesure et poids. *(M. l'abbé Rainguet.)*

Digitized by Google

tuer (*Wailly*). Ce Roy est bien LE JUSTE A TORT A MORT ON VIENDRA METTRE du quatrain précédent. Charles Ier est mort sous la hache, Louis XVI sous le large couteau de la guillotine (*Voir* le quatrain 87e, JUGULEZ PAR CENTAINES.)

« Le décret qui supprime les autres genres de supplice et les remplace par la guillotine, est du 21 janvier 1791. Le docteur Guillotin n'a fait que perfectionner un instrument destiné au même usage, connu depuis longtemps en Ecosse sous le nom de *Maiden*. Les Ecossais appellent ainsi une pièce de fer, large d'environ un pied carré, dont le tranchant est extrêmement affilé ; sa partie supérieure est couverte d'un morceau de plomb si considérable qu'il est presque impossible de le remuer. Au moment de l'exécution, on l'enlève en haut d'un cadre de bois de dix pieds, qui est disposé de façon qu'il puisse couler sans obstacle ; au-dessous est élevé, à quatre pieds de terre, le bloc sur lequel le criminel doit poser la tête entre deux espèces de barres assez serrées pour la tenir immobile (JUGULEZ). Longtemps avant la Révolution, les Parisiens ont pu voir cette machine dans une pantomime d'Audinot, qui avait pour titre : *Les quatre fils Aymon.* » (*Dict. des Origines*, Guillotine.)

Ce n'est pas dans le passé, mais bien dans l'avenir que le Prophète a vu l'instrument du supplice de Louis XVI. La suite de cet ouvrage montrera qu'il a prédit les grandes inventions, les grands travaux, aussi bien que les grands évènements.

44e

Celuy qu'estoit bien avant dans le règne,
Ayant chef rouge proche à hiérarchie,
Aspre et cruel et se fera tant craindre,
Succédera à sacré monarchie.

VI. 57.

Possédant un pouvoir presque absolu sous le titre de Premier Consul, Bonaparte, qui aura porté le bonnet rouge mais qui n'aura jamais compris un pouvoir exercé par le peuple même, voudra se saisir du trône. Il fera taire toute opposition par la mort de Georges Cadoudal et de ses complices, par celle du duc d'Enghien, et succédera aussitôt à la monarchie très chrétienne des rois de France.

Celuy qu'estoit bien avant dans le règne...

Nostradamus a raconté dans ses quatrains et sa lettre à Henry II toute la vie de Napoléon Ier. En disant : PAR QUATORZE ANS TIENDRA LA TYRANNIE (57e) (1800-1814), il a montré qu'il le regardait comme BIEN AVANT DANS LE RÈGNE, avant qu'il montât au trône. — Cromwel ayant le pouvoir absolu sans le titre de roi, est désigné par ces mots : QUE LE BASTARD SERA DEMY RECEU (p. 42). — Les quatrains 51e, 75e, 82e parlent du dix-huit brumaire et de ses suites, le 185e y fait allusion.

« On se décida pour un Premier Consul à décision suprême, ayant la nomination à tous les emplois, et deux Consuls accessoires à voix délibératives seulement. Le Premier Consul était un vrai président d'Amérique, gazé sous des formes que commandait encore l'esprit ombrageux du moment ; aussi l'Empereur dit-il que son règne commença réellement dès ce jour-là. » (*Mémorial de Sainte-Hélène*, I. 177.)

« Voici le pouvoir de l'unité et de la concentration : ce sont des faits propres à frapper même le dernier vulgaire. La France, livrée aux tiraillements de plusieurs, allait périr sous les coups de l'Europe réunie ; elle met le *gouvernail* aux mains d'un seul, et aussitôt, moi, Premier Consul, je donne la loi à toute l'Europe.

« Ce fut un singulier spectacle que de voir les vieux cabinets de l'Europe ne pas juger l'importance d'un tel changement, et continuer à se conduire avec l'unité et la concentration, comme ils l'avaient fait avec la multitude et l'éparpillage. Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que Paul, qui a passé pour un fou, fut le premier qui, du fond de sa Russie, apprécia cette différence ; tandis que le ministère anglais, réputé si habile et de tant d'expérience, fut le dernier. « Je laisse de côté les abstractions de votre révolution, m'écrivait Paul, je me tiens à un fait, il me suffit : à mes yeux vous êtes un gouvernement, et je vous parle, parce que nous pouvons nous entendre et que je puis traiter. »

« Quant au ministère anglais, il me fallut vaincre et forcer partout à la paix, l'isoler absolument du reste de l'Europe pour parvenir à m'en faire écouter ; et encore n'entra-t-il en pourparler avec moi qu'en se traînant dans les ornières de la vieille routine. Il essayait de m'amuser par des longueurs, des protocoles, des formes, des étiquettes, des antécédents, des incidents, que sais-je ? Je ne fis qu'en rire, je me sentais si puissant !!!

« Un terrain tout nouveau demandait des procédés tout nouveaux. Mais les négociateurs anglais ne semblaient se douter ni du temps, ni des choses, ni des hommes. Ma manière les déconcerta tout à fait. Je débutai en diplomatie comme j'avais fait ailleurs dans les armes. Voici mes propositions, leur dis-je tout d'abord : nous sommes maîtres de la Hollande, de la Suisse, je les abandonne contre les restitutions que vous aurez à faire à nous ou à nos alliés ; nous sommes maîtres aussi de l'Italie : j'en abandonne une partie et conserve l'autre, afin de pouvoir diriger et garantir l'existence et la durée de tout : voilà mes bases ; à présent édifiez autour ce qu'il vous plaira, peu m'importe, mais le but et le résultat doivent demeurer tels ; je n'y changerai rien. Je ne prétends point acheter de vous des concessions, mais faire des arrangements raisonnables, honorables et durables ; voilà mon cercle. Vous ne vous doutez, à ce que je vois, ni de vos situations, ni de nos moyens respectifs ; je ne crains ni vos refus, ni vos efforts, ni tous les embarras que vous pourriez me créer ; j'ai les bras forts, je ne demande qu'à porter.

« Ce langage inusité, continuait l'Empereur, eut son effet ; on n'avait prétendu que nous amuser à Amiens, et l'on y traita sérieusement. Ne sachant par où me toucher, ils m'offrirent de me faire roi de France. J'en levai les épaules de pitié. Ils s'adressaient bien. Roi par la grâce de l'étranger !... Moi qui me trouvais déjà souverain par la volonté du peuple !...

« L'ascendant que je m'étais donné était tel, que durant les négociations mêmes je me fis adjuger par les Italiens la présidence de leur République, et que cet acte, qui, dans la diplomatie ordinaire de l'Europe, eût enfanté tant d'incidents, n'interrompit, n'arrêta rien : on n'en conclut pas moins, tant ma brusque franchise m'avait plus servi que n'eussent pu faire toutes les finasseries d'usage. Bien des pamphlets et bien des manifestes qui ne valent guère mieux m'ont accusé de perfidie, de manquer de foi et de parole dans mes négociations : je ne les méritai jamais ; les autres cabinets toujours. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 414.) — SANS FOY SANS LOY (95e).

Ayant chef rouge proche à hiérarchie...

AYANT CHEF ROUGE. — C'est du même qu'il est dit : RÉPONCE AU ROUGE LE FERA DESVOYÉ (163e). Napoléon se nommait : *La Révolution fait homme.*

« Au seul geste de sa main, au froncement de son sourcil, les trônes tombent ; ils se relèvent pour d'obscurs plébéiens ! Il ordonne à la renommée de transformer ses défaites en victoires. La fuite d'Egypte (LE CHEF FUYANT SAUVÉ EN MARINE GRANGE, 73e) amène son triomphe ! Le monde croira longtemps que rien n'est impossible en voyant l'étendard d'un homme obscur (140e), d'un petit noble sans fortune, flotter sur les tours des plus orgueilleuses capitales du continent. Le merveilleux n'aura plus rien que d'ordinaire aussi, pour celui qui dispose, en se jouant, des provinces, des Etats, des couronnes, qui met à ses pieds un peuple de rois, qui marche suivi d'un cortége de courtisans et d'esclaves couronnés. Aujourd'hui les soldats l'admirent au bivouac, demain les hommes les plus polis des anciennes cours le contemplent avec extase dans les salons. *Couvert d'abord du bonnet jacobin*, il l'a remplacé par la couronne de laurier de Charlemagne, et par la couronne de fer de Didier. » (*Montg.*, VII. 468.)

PROCHE A HIÉRARCHIE. — Il y a antithèse de pensée dans ces mots : AYANT CHEF ROUGE PROCHE A HIÉRARCHIE. — *Prope*, proche, étant sur le point (*Wailly*). — *Hiérarchie*, se dit par extension en parlant des établissements où l'on reconnaît divers degrés d'autorité ou de pouvoirs subordonnés les uns aux autres : *La hiérarchie des pouvoirs* (*N. Landais*). Il est dit de Napoléon III, qui a même ESPRIT DE RÈGNE, VI. 23, que son oncle : EN HIÉRARCHIE N'EN FUT ONC UN PAREIL, VIII. 53 (*Vie de L.-Philippe*, p. 83) ; et de Louis XVIII protestant contre le titre d'empereur héréditaire que prenait CELUY QU'ESTOIT BIEN AVANT DANS LE RÈGNE : CONTRE LA CAPPE DE LA GRAND' HIÉRARCHIE (134e).

« Cette journée du dix-huit brumaire fut une journée de dupes, en ce sens, que le pouvoir passa dans les mains qu'on n'avait pas assez redoutées. Le général affirmait qu'il ne voulait être que l'exé-

Digitized by Google

cuteur des volontés des représentants de la nation et du gouvernement qu'ils établiraient. Les uns voulaient la révolution monarchique et royale... les autres rêvaient une république à la romaine, et songeaient à ramener sur la scène du monde des consuls, un sénat, un tribunat ; mais Bonaparte n'a jamais connu et entendu que le pouvoir absolu. » (*Cornet*, Notice historique, *Montg.*, V. 278.)

« L'Empereur Napoléon tenait beaucoup à l'étiquette. Des écrivains superficiels le lui ont reproché comme un ridicule et un travers. C'est une question en général ; et pour un lieutenant d'artillerie parvenu au premier trône de l'Europe reconstruit par l'ordre, et que le mépris de l'étiquette avait contribué à renverser, cette question n'en pouvait être une. Napoléon regardait l'étiquette comme la première barrière du trône ; sa politique s'appuie dessus et n'en reçoit pas ses limites ; en conséquence il se faisait rendre un compte exact et minutieux de tout le cérémonial usité aux cours de Louis XV et de Louis XVI ; il exigeait que l'on s'y conformât scrupuleusement ; il ajoutait quelquefois, et il faisait fouiller jusques dans les plus anciennes archives de la précédente monarchie, pour éclaircir les points qui lui paraissaient douteux. » (*Hist. popul. de l'Emp.*, p. 289.)

« J'épurai une révolution en dépit des factions déçues. J'avais bien réuni en faisceau tout le bien épars qu'on devait en conserver ; mais j'étais obligé de les couvrir de mes bras nerveux pour les sauver des attaques de tous ; et c'est dans cette attitude que je répète encore que véritablement la chose publique, *l'Etat, c'était moi.* » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 197.)

Aspre et cruel et se fera tant craindre...

ASPRE. — Ce mot se trouve dans six quatrains, dont trois sur Napoléon Ier (23e, 97e).

« L'Empereur a caractérisé sa première enfance par ces mots dans le *Mémorial de Ste-Hélène* : « Je n'étais qu'un enfant obstiné et curieux. » Sa mère exerça une grande influence sur son humeur querelleuse et son caractère indomptable, si ce n'est pour l'ascendant maternel. Un de ses oncles, qui était archidiacre d'Ajaccio, disait à son lit de mort : « Il est inutile de songer à la fortune de Napoléon, il la fera lui-même ; Joseph est l'aîné de la famille, mais Napoléon en est le chef... Corse de nation et de caractère, il ira loin si les circonstances le favorisent, disait M. de l'Eguille, son professeur d'histoire. C'est du granit chauffé au volcan, s'écriait Demaison, son maître de belles-lettres... Le 10 août 1792 éclata comme un coup de foudre ; la royauté fut abolie et la République proclamée. Témoin de cette terrible lutte du monde nouveau contre le monde ancien, Bonaparte eut une révélation de son avenir, car il écrivit à son oncle Paladini, le lendemain de la prise des Tuileries par le peuple : Ne soyez pas inquiet de vos neveux, ils sauront se faire place. Après la prise de Toulon, Dugommier écrivit au comité de Salut-Public, pour lui signaler le mérite supérieur de Bonaparte : « Citoyens, dit-il aux membres de ce comité, récompensez et avancez ce jeune homme, car si on était ingrat envers lui, il s'avancerait tout seul. » (*Hist. popul. de l'Emp.*, 2 à 7.)

« Siéyès, qui était un des consuls provisoires avec Napoléon, et qui, à la première conférence, le vit discuter tout à la fois les finances, l'administration, l'armée, la politique, les lois, sortit déconcerté et courut dire à ses intimes, en parlant de lui : « Messieurs, vous avez un maître ! Cet homme sait tout, veut tout, et peut tout. » (*Mémorial de Ste-Hélène*, I. 148.)

CRUEL ET SE FERA TANT CRAINDRE. — Des quatrains parlent du sang répandu à flot sur les champs de bataille (15e, 95e, 189e, etc.) ; ici ces mots placés avant ceux-ci : SUCCÉDERA A SACRÉE MONARCHIE rappellent les actes sanglants qui n'ont précédé que de quelques jours l'avènement à l'Empire.

« J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple français, lorsque le comte d'Artois entretenait, de son aveu, soixante assassins à Paris. Dans une semblable circonstance j'agirais encore de même. » (Testament de Napoléon. *Mém. de Ste-Hélène*, II. 859).

« Si je n'avais pas eu pour moi, contre les torts du coupable, les lois du pays, au défaut de condamnation légale, il me serait resté les droits de légitime défense. Lui et les siens (LES DEUX GRANDS DÉBONNAIRES) n'avaient d'autre but journalier que de m'ôter la vie ; j'étais assailli de toutes parts et à chaque instant : c'étaient des coups de fusil à vent, des machines infernales, des complots, des embûches de toute espèce. Je m'en lassai ; je saisis l'occasion de leur renvoyer la terreur jusque dans Londres, et cela me réussit. A compter de ce jour les conspirations cessèrent (*Idem*, 476).

« Le duc d'Enghien fut pris le 15 mars 1804 ; le 20 mars il arriva au château de Vincennes... Vers les quatre heures du matin une explosion se fit entendre dans les fossés du château : le dernier rejeton de la maison de Condé mourait pour la cause royale... Le lendemain, au milieu de la violente agitation dont le procès de Moreau et de Pichegru enflammait les esprits, on apprit tout à coup que le duc d'Enghien avait été fusillé à Vincennes. Une morne stupeur s'étendit sur la capitale ; les prisonniers du Temple furent oubliés pendant cette journée envahie par un deuil inconnu ; et ce qui rendit cette émotion si sombre, si sinistre, c'était le caractère mystérieux imprimé à l'effroi général. En effet, le crime et la victime étaient également inconnus.

» Un des plus actifs instigateurs de la conspiration royaliste, ou plutôt le principal sur lequel l'émigration avait fondé ses plus grandes espérances, ainsi que l'avaient prouvé les débats de ce grand procès, était le général Pichegru. Le 6 avril, le gardien de sa prison le trouva mort dans son cachot ; il s'était suicidé.

» Après de longs débats, Moreau fut condamné à deux années de prison, commuées sur son consentement en un exil perpétuel. Des quarante-sept accusés impliqués dans ce procès, une vingtaine furent acquittés, quelques-uns condamnés à des peines légères, vingt furent condamnés à mort. De ces derniers huit eurent leur peine commuée. »

« Je ne pouvais pas devenir roi, c'était un titre usé, dit Napoléon dans ses *Mémoires ;* il portait avec lui des idées reçues ; mon titre devait être nouveau, comme la nature de mon pouvoir. Je pris le nom d'Empereur, parce qu'il était plus grand et moins défini. » Ce changement dans la forme gouvernementale fut proposé par le tribun Curée à l'Assemblée qu'il présidait, le 30 avril 1804 ; la proposition passa ensuite au Sénat...

» Le 18 mai 1804, le Sénat décréta le sénatus-consulte qui déférait le titre d'Empereur au premier consul, en établissant dans sa famille l'hérédité au trône impérial. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 69).

Succédera à sacrée monarchie.

« Les monarques Français portent le titre de *rois très chrétiens* et de *fils aînés de l'Eglise*. Saint Grégoire-le-Grand disait en écrivant à Childebert, que le royaume des Français est autant élevé au-dessus des autres, que la dignité royale est par dessus les hommes privés. Grégoire IX ajoute que Dieu a choisi ce royaume pour exécuter ses divines volontés (*Gesta Dei per Francos*)... Non seulement Charles-*Martel*, Pepin-*le-Bref*, Charlemagne, etc., ont donné au Saint-Siége presque tous les biens dont il jouit aujourd'hui ; mais même ils n'ont jamais balancé à passer les Alpes, quand ils ont jugé nécessaire d'aller en personne lui conserver ce même bien qu'ils lui avaient donné, ou secourir les papes et les délivrer de la tyrannie de leurs persécuteurs. » (*Moréri*, France, 691).

« *Par lors le tiers Roy aquilonnaire entendant la plainte du peuple* (Rome) *de son principal titre* (roi très chrétien, fils aîné de l'Eglise) *dressera si grande armée, et passera par les détroits* (routes) *de ses derniers avites et bisaieuls qui remettra la pluspart en son état, et le grand Vicaire de la Cappe sera remis en son pristin état.* » (Nostradamus. *Lettre à Henry II*).

Napoléon Ier s'est déclaré héritier des droits et des titres des monarques très chrétiens.

« 17 mai 1809 : Un décret impérial porte réunion des Etats-Romains à l'Empire français : « Considérant que lorsque Charlemagne, Empereur des Français et notre auguste prédécesseur, fit don aux Evêques de Rome de diverses contrées, il les leur céda à titre de fief :

» Art. 1er. — Les Etats du Pape sont réunis à l'Empire français.

» Art. 2. — La ville de Rome, premier siège du Christianisme, et si célèbre par le souvenir qu'elle rappelle et les monuments qu'elle conserve, est déclarée ville impériale et libre ; son gouvernement et son administration seront réglés par un décret impérial. » (*Montgaillard*, VI. 40e).

On lit dans la brochure *Rome et les Evêques de France :*

» S'inspirant du testament de l'empereur Charlemagne et fidèle à la cause sacrée dont il avait seul pris la défense en 1849, l'Empereur Napoléon III déclarait, au début de la campagne d'Italie, sa ferme volonté non-seulement de sauvegarder l'indépendance du Saint-Siége, mais encore d'agrandir son autorité morale... Le Vicaire de Jésus-Christ a refusé d'écouter les pieux avertissements et d'accueillir les conseils désintéressés du *Fils aîné de l'Eglise* » (*Ami de la Religion*, 16 janvier 1861).

Ces quatre vers renferment assez de coups de pinceau franchement accusés pour faire un portrait unique dans l'Histoire. Ce quatrain s'*adapte* à une foule d'autres, et en particulier à ceux du SOLDAT SIMPLE parvenu EN EMPIRE (127e, 133e).

Digitized by Google

45e

Avec le noir Rapax et sanguinaire
Issu du peaultre de l'inhumain Néron
Emmy deux fleuves main gauche militaire
Sera meurtry par joyne Chaulveron.

IX. 76.

46e

Le règne prins le roy conjurera,
La dame prinse à mort jurés à sort
La vie à Royne fils on desniera
Et la pellix au fort de la consort.

IX. 77.

Paris, situé entre les deux fleuves Seine et Marne, donnera le signal des guerres les plus longues et les plus désastreuses. Cette ville sera meurtrie par le NÉRON JEUNE ou LE TIERS qui fera disparaître dans la chaux les restes de ses victimes frappées du glaive; elle sera meurtrie encore par un roi qui aspirera sur les champs de bataille à la monarchie universelle, après être sorti du gouvernement de la République ou du TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON.

Le Tiers ayant pris le pouvoir jugera son roi, enverra à la mort ou au tribunal révolutionnaire formé de jurés désignés par le sort LA ROYNE ERGASTE, refusera les moyens de vivre au fils de cette reine restée veuve, et au fort de la Terreur, lorsque tout le monde redoutera de partager le sort du roi et de la reine, la femme publique la Dubarry subira même supplice.

Avec le noir Rapax et sanguinaire...

Ce quatrain a le mot NÉRON; donc il parle du gouvernement du TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (voir p. 47). Le secret d'interprétation nous renferme dans ce cercle étroit d'où nous ne pouvons sortir. Cherchons la valeur des autres mots du quatrain, et restons assurés qu'ils cadreront avec l'histoire.

NOIR. — On a vu que ce mot est employé souvent pour *roi*, par anagramme, p. 51. — RAPAX, *Rapax*, ravisseur (*Wailly*). — SANGUINAIRE. Il est dit de Napoléon Ier : PUIS IL CHERRA EN SOIF SI SANGUINAIRE (95e). — PEAULTRE, *peaultre*, gouvernail d'un bateau ou vaisseau (*N. Landais*). Ce mot ne se trouve que dans un autre quatrain et encore pour le gouvernement de la Terreur (47e). — EMMY, *emmy*, entre (*Glossaire*). — EMMY DEUX FLEUVES. Quel peut-être cet *entre deux fleuves?* On lit dans un quatrain : ENTRE DEUX FLEUVES MAIN MILITAIRE, VI. 33; et dans un autre : ENTRE DEUX FLEUVES... HUICTS PONTS ROMPUS, VIII. 55; Paris est désigné par ces mots : OU SEINE ET MARNE AUTOUR VIENT ARROUSER, VI. 43; et ceux-ci : NEUFVE BABYLONE... CITÉ LIBRE, CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MÉSOPOTAMIE (*Lettre à Henry II*). Ce mot *Mésopotamie* signifie *entre deux fleuves* (Μεσος, milieu, Ποταμος, fleuve (*Lexique*). La ruine de la prépondérance de la capitale est annoncée ainsi : MÉSOPOTAMIE DÉFAILLIRA EN FRANCE, III. 99. Tout cela montre qu'on doit voir *Paris* dans ces mots : EMMY DEUX FLEUVES. — MAIN GAUCHE MILITAIRE. *Manus*, troupe, poignée de soldats (*Wailly*). — *Sinister*, gauche; *sinistra Canensis pugna*, la funeste bataille de Cannes (*Wailly*). — JOYNE CHAULVERON. Cette expression rappelle cette autre : JEUNE OGMION, jeune République de 1848 (*Vie de L.-Philippe*, p. 61), et celle-ci LE NÉRON JEUNE, jeune République de 1792. Ces expressions indiquent la naissance ou les premiers jours de ces gouvernements. Le mot CHAULVERON est composé de CHAUL, *chauler*, passer du blé à l'eau de chaux (*N. Landais*), ou de *Chal-ybs*, χαλυψ, acier, fer trempé (*Wailly*), et de VÉRON, *vero, veronis*, fleuret (*Wailly*). Paris, en 93, est nommé LA CITÉ AU GLAIVE, p. 33. Les deux autres quatrains, où l'on voit le mot NÉRON parlent de fournaise : RÉÉDIFIER SERA LE FORNERON, p. 47. LE NÉRON JEUNE DANS LES TROIS CHEMINÉES FERA DES PAIGES VIFS POUR ARDOIR JETER (51e). On a vu que DANS LA CITÉ AU GLAIVE (5e) le LARGE COUSTELAS (43e) serait élevé sur le MILIEU ESTEINT (place des Tuileries, 42e), et que la tête du roi serait brûlée dans la chaux, DE FOUDRE FACE ADUSTE, p. 33.

En rétablissant les inversions du quatrain et en donnant aux mots leur valeur, on a la traduction qu'on a lue. Tout homme impartial reconnaîtra la justesse des épithètes qu'emploie ici le Prophète de *l'Histoire prédite et jugée*.

Il est inutile d'insister davantage sur un quatrain qui se révèle subitement de lui-même par le mot NÉRON, et qui reçoit une nouvelle lumière du quatrain qui le suit. — On voit son importance : il annonce qu'après un gouvernement qui, à peine né, menacera toutes les têtes d'un glaive bien trempé, il viendra un roi RAPAX ET SANGUINAIRE, issu de ce même gouvernement, et que ces évènements auront lieu à Paris, EMMY DEUX FLEUVES. C'est à Paris encore qu'auront lieu les évènements annoncés dans le quatrain suivant. Le Prophète, dédiant ses Centuries à un roi de France, ne pouvait pas LIMITER davantage LES LIEUX et TEMPS dans un récit de pareils malheurs pour la famille royale et le royaume.

Le règne prins le roy conjurera...

CONJURERA. — *Conjurare in mortem alicujus*, se liguer pour causer la mort (*Wailly*). — Plusieurs éditions, ont CONVIERA; ce mot détermine davantage le fait de la mort du roi. *Convoi*, du latin barbare *conviare*, faire ensemble le même chemin, transport d'un corps au lieu de sa sépulture, cortége qui l'accompagne (*N. Landais*).

On a vu, au milieu de trente-deux vers sur les évènements de 1789 à 1793, ces mots : DE SANG CHAPELLE TEINTE, ET A UN AUTRE L'EMPIRE CONTRACTÉ; après le massacre des prêtres dans la chapelle des Carmes (2-6 septembre 1792), la Convention se saisit du pouvoir (LE RÈGNE PRINS), proclame la République (21 septembre 1792), et ne tarde pas à juger son roi, à le condamner à mort et à le faire conduire au lieu du supplice (4 décembre 1792.... 21 janvier 1793).

La Dame prinse à mort jurés à sort...

Le mot DAME est bien pour *reine*. « *Toutes les fois que la Royne s'escrioit, il disoit : Dame n'aiès garde; car je suis ci.* » (*Joinville*, Vie de Saint Loys.) — Ces mots JURÉS A SORT désignent bien le tribunal révolutionnaire de 1793.

« Dans la nuit du 10 au 11 mars 1793, le décret suivant est rendu : « Il sera établi à Paris un tribunal criminel extraordinaire révolutionnaire... Les membres du *jury* sont choisis par la Convention. Les juges, l'accusateur public et ses deux substituts sont aussi nommés par elle, *à la pluralité relative des suffrages.* » (*Montg.*, IV. 10.)

Ce tribunal est institué après la mort du roi; il juge la reine, et du temps du Prophète il n'existait pas de jury!

« 16-17 septembre 1791. Le décret suivant règle ce qui concerne la justice criminelle et l'institution des jurés. — La procédure devant les tribunaux criminels admet un jury d'accusation composé de huit membres, *pris au sort* sur une liste de trente... le reste des noms sera mis dans le vase pour être *tiré au sort*, et former le tableau de douze jurés... — L'institution des jurés commencera au premier janvier 1792... Le despotisme féodal avait fait disparaître de la France cette institution. » (*Montg.*, II. 431.)

« 10 mars 1793. — Décret : il sera établi à Paris un tribunal criminel extraordinaire révolutionnaire. »

« 1er août 1793. — Marie-Antoinette est renvoyée au tribunal révolutionnaire... 12 octobre, elle subit un interrogatoire... Le 15, à huit heures du matin, elle comparaît à l'audience publique du tribunal... L'arrêt de mort est prononcé à quatre heures et demie du matin. Le 16, Marie-Antoinette rentre à la Conciergerie. Le 17, sa tête tombe sous la hache! (*Id.*)

« 6 mai 1795. Fouquier-Tinville, accusateur, et quinze juges ou jurés de l'ancien tribunal révolutionnaire, sont exécutés en place de Grève, à Paris. » (*Id.*, IV. 326.)

Digitized by Google

La vie à Royne fils on desniera...

« 8 juin 1795. Louis Charles de France, en naissant duc de Normandie (MANTOR), puis Dauphin, et destiné au trône sous le nom de Louis XVII, meurt à l'âge de dix ans, deux mois, douze jours. Il était renfermé dans la tour du Temple depuis le mois d'août 1792... Le défaut d'air et d'exercice dans un âge si tendre, est un poison lent dont l'action suffisait pour amener le résultat tant souhaité, et sans doute si bien prévu par les chefs de la faction régnante. » (*Montg.*, IV. 336.)

La Convention n'a point condamné à mort par un décret Louis XVII, mais en lui *déniant* les choses nécessaires à la vie, elle lui a DESNIÉ LA VIE. Comme on l'a vu, p. 64, cette expression DESNIER LA VIE, qui peint parfaitement la conduite de la Convention à l'égard de Louis XVII, laisse du doute sur la mort de cet enfant roi. Dénier à une personne des talents qu'elle possède, c'est refuser de les lui reconnaître, mais ce n'est pas les détruire. Si Louis XVII est bien le SUBLEVÉ des Centuries, la Convention a été cause que la VIE civile et politique a toujours été DESNIÉE à ce prince.

Et la pellix au fort de la consort.

PELLIX, de *pellex, pellicis,* courtisane (*Wailly*). On retrouve ce mot dans le quatrain X. 53 : LES TROIS PELLICES DE LOING S'ENTREBATTRONT. — CONSORT, de *consors,* qui a droit ou part au même lot ; *consors casus,* péril commun (*Wailly*).

Il y aura même péril pour tous, et *au fort* du danger une courtisane éprouvera le même sort que le roi et la reine. — La courtisane par excellence du moment est la Dubarry.

« Barry (Marie-Jeanne *Gomart* de Vaubernier, comtesse du), naquit à Vaucouleurs, en 1744. Elle souilla sa première jeunesse par ces désordres honteux qui flétrissent à jamais une femme... En 1769 elle fut présentée à Louis XV... Elle abusait de la faiblesse et de l'aveuglement du monarque pour puiser à son gré dans le trésor public. On fit d'énormes dépenses pour elle : on bâtit et on meubla à grands frais le pavillon de Luciennes pour lui servir de maison de plaisance. Après la mort du roi (Louis XV) elle fut reléguée dans l'abbaye de Pont-aux-Dames, où elle vécut, dit-on, avec beaucoup de décence, témoignant un grand respect pour la religion. Sa conduite adoucit bientôt pour elle cette espèce d'exil ; le pavillon de Luciennes lui fut rendu avec une pension pour subsister. Elle ne parut plus à la cour, contente d'embellir sa retraite où elle demeura jusqu'à ce que la Révolution vint l'en arracher. L'attachement qu'elle avait conservé pour la cause royale lui fit porter ses diamants à Londres, pour les vendre, et en consacrer le prix à secourir les débris dispersés de la monarchie. *Ce dévouement lui mérita la mort ;* elle fut accusée par le tribunal révolutionnaire comme conspiratrice, et *comme ayant porté* à Londres *le deuil du tyran.* Elle fut menée à l'échafaud le 6 décembre 1793. » *(Feller.)*

On a vu p. 30 que le Prophète, dans tous ses quatrains sur Louis XV, parle de l'immoralité de ce roi et qu'il dit que cette VIE ILLICITE ET LUBRIQUE amènera le règne de la *Liberté* : QU'A LA PARFIN FAUDRA LA LOY SALIQUE. — Les désordres de Louis XV et de sa cour ont été, en effet, une des grandes causes de la Révolution. Dieu poursuit jusqu'à la septième génération les fautes du père, et la Dubarry est peut-être ici auprès du roi et de la reine suppliciés comme la faute à côté du châtiment. En voyant figurer dans le miracle de la Prophétie cette pécheresse repentante, dévouée à une cause sainte, on se rappelle involontairement ces paroles de J.-C. au sujet de la courtisane Madeleine : « En vérité, je vous le dis, partout où sera prêché cet évangile on parlera de cette femme. » Le Prophète a comparé la mort de Louis XVI à celle de J.-C. : ET PRÉCÈDERA DEVANT UNE ÉCLYPSE SOLAIRE (Louis XVI a pour MARQUE le SOLEIL, *voir* p. 75), LE PLUS OBSCUR ET LE PLUS TÉNÉBREUX QUE SOIT ESTÉ DEPUIS LA CRÉATION DU MONDE JUSQUES A LA MORT ET PASSION DE J.-C., ET DE LA JUSQUES ICY. (*Lettre à Henry II.*) Si la Dubarry a eu comme la Madeleine les emportements de l'amour divin après les emportements de l'amour charnel, elle a pu entendre elle aussi cette parole : Il vous sera beaucoup pardonné parce que vous avez beaucoup aimé. Comme Madeleine suivant son maître au Calvaire et recevant son pardon dans le sang qui efface les péchés du monde, la Dubarry gagnée au repentir par la douce sévérité de Louis XVI, réhabilitée déjà en quelque sorte par les ménagements dont LE JUSTE (A MORT A TORT ON VIENDRA METTRE) a usé à son égard, la Dubarry a répandu un parfum bien cher sur les débris de la royauté, dont les défenseurs les plus dévoués se cachaient ; elle a porté le deuil de son roi et mérité de le suivre à l'échafaud, où elle a reçu peut-être son pardon. *Persévérer dans le mal est d'un démon, persévérer dans le bien est d'un homme, se relever après une chute est d'un ange.*

Le grand Prophète, qui développe étrangement sa prophétie par l'allusion, et qui fait ressortir la moralité de son œuvre par des rapprochements frappants, n'a pas mis sans dessein ce vers : ET LA PELLIX AU FORT DE LA CONSORT, à la suite de ceux où l'on voit la mort de Louis XVI, de Marie-Antoinette et le malheureux sort de Louis XVII.

Ces deux quatrains parlent de l'époque révolutionnaire (de l'INHUMAIN NÉRON), et d'évènements accomplis à Paris (EMMY DEUX FLEUVES). Les détails de ce dernier suivent l'ordre chronologique : LE RÈGNE PRINS (21 septembre 1792) ; LE ROY CONJURERA (4 décembre 1792. — 21 janvier 1793) ; LA DAME PRINSE A MORT JURÉS A SORT (17 octobre 1793) ; LA VIE A ROYNE FILS ON DESNIERA, on ne s'occupe du fils que lorsqu'il est devenu roi par la mort de son père, et qu'il n'est plus que le FILS de la ROYNE (1792-1795) ; ET LA PELLIX AU FORT DE LA CONSORT (6 décembre 1793).

Chaque quatrain en rappelle une foule d'autres : celui-ci ne rappelle-t-il pas entre autres : LE ROY DESROBÉ, LA ROYNE ERGASTE et le DUC DE MANTOR ?

47e

Au grand empire parviendra tost un autre,
Bonté distant plus de felicité,
Régi par un issu non loing du peautre,
Corruer règnes grande infélicité.

VI. 67.

Bonaparte, d'une autre race que celle des rois de France, parviendra en peu de jours à s'emparer entièrement du pouvoir chez une nation qui fera la loi à l'Europe. La bonté du régime paternel de Louis XVI sera mise de côté ; on ne connaîtra plus la félicité des beaux jours de ce règne. L'homme qui régira l'Empire sera issu du Directoire, qui aura pris le gouvernail des mains de la Convention. Après avoir renversé bien des trônes, Bonaparte aura le sort le plus déplorable.

Comme ce quatrain renferme des expressions qu'on retrouve dans des quatrains interprétés de Napoléon Ier, qu'on ne voit même que dans ces quatrains, le secret d'interprétation va en faire découvrir le sens.

AU GRAND EMPIRE. — Il est dit du gouvernement passant des mains de Louis XVI en celles de la Convention : ET A UN AUTRE L'EMPIRE CONTRACTÉ (VIII. 17 à 24, p. 39) ; du pouvoir sanglant de la Convention : BARBARE EMPIRE PAR LE TIERS USURPÉ (48e). On voit les mots EMPIRE, GRAND EMPIRE dans plusieurs quatrains sur Napoléon Ier, 125e, 127e, 138e, 139e, 165e. Ce mot est pris pour les gouvernements de la France dans un grand nombre d'autres quatrains ; et on a vu, *Vie de L.-Philippe,* p. 63, que le mot EMPIRE signifie commandement, autorité, puissance (*Wailly*).

« Quel spectacle que celui d'un grand Empire (*la France en* 1793) où les principaux édifices de ses villes suffisent à peine pour contenir les captifs qu'on y transporte. » (*Montgaillard,* IV. 24).

PARVIENDRA. — Il est dit de Napoléon Ier : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE, DE ROBE COURTE PARVIENDRA A LA LONGUE (127e) ; PARVIENDRA AU SIGNE SCEPTRIFÈRE (131e) ; LE PROCHAIN FILS DE LASNIER PARVIENDRA TANT ESLEVÉ JUSQU'AU RÈGNE DES FORS (97e).

Digitized by Google

Tost. — Il est dit du dix-huit brumaire : Les gouvernants tost décheoir de hault grade (82e); et le Prophète a dit de Bonaparte aussitôt après ce coup d'Etat : Celuy qu'estoit bien avant dans le règne (44e), comme il a dit des d'Orléans en 1830 : Et tost au règne seront faits partiaux (*Vie de L.-Philippe*, p. 25).

Un autre. — Un homme d'une *autre race*. Napoléon Ier est nommé ailleurs nouveau Roy, dans un quatrain où le Tiers est nommé Néron (15e). C'est dans ce sens que Nostradamus a dit : Aura changé et mis un autre au règne; Tost tard venu a si haut et bas age, IV. 14.

Bonté. — Ce mot n'est que trois fois dans les Centuries, et deux fois pour Louis XVI : Le trop bon temps trop de bonté royale (46e).

Distant. — *Distans* : 1° distant; 2° éloigné (*Wailly*). Il est dit du règne de Louis XVI : Siècle d'or mort, nouveau Roy grand esclandre.

Plus de félicité. — Le mot félicité n'est que deux fois dans les Centuries, et deux fois pour le même règne de Louis XVI : Après le faict sera félicité (p. 28).

Regi par un issu non loing du peautre. — *Peautre*, gouvernail (*N. Landais*). De quel *peautre* peut-il être question ici? Ce mot convient à tous les gouvernements; mais Nostradamus ne l'a employé qu'une autre fois : Issu du peaultre de l'inhumain Néron; s'il le répète ici sans le déterminer, c'est que le secret d'interprétation le détermine on ne peut mieux. *Les mêmes mots désignant toujours les mêmes choses ou les mêmes individus*, ce mot peautre désigne donc encore ici le gouvernement de l'inhumain Néron.

« La France met le gouvernail (peautre) aux mains d'un seul (sous un 54e), et *aussitôt* (tost), moi, Premier Consul (autre), je donne la loi à toute l'Europe (grand Empire). » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 414).

Non loing. — Napoléon succède au Directoire, qui remplace depuis peu le Tiers au pouvoir, ou le Néron jeune sous Robespierre.

Corruer règnes. — *Corruo*, jeter ensemble, entasser, précipiter. *Corruunt ædes* (*Cic.*), la maison croûle (*Wailly*). Il est dit de ce même gouvernement : Premier en Gaule, premier en Romanie (130e), qu'il aura un bras en quatre royaumes : Deux têtes et quatre bras (123e), et qu'il opprimera tous les chefs de gouvernements : Quelle grande oppression qui par lors sera faite sur les princes et gouverneurs de royaumes, même de ceux qui seront maritimes et Orientaux (*Lettre à Henri II.* 60e).

Grande infélicité. — Le Prophète ayant dit que lorsque Au grand Empire parviendra tost un autre, Bonté sera distant, et qu'il n'y aura plus de félicité, que les regnes seront corrués, il a décrit suffisamment l'état du monde sous ce gouvernement, et il ne peut, sans invéréconde loquacité (*honteux verbiage*), ajouter grande infélicité pour les malheurs du moment; en outre, son quatrain serait incomplet et sans morale aucune s'il ne faisait pas connaître le sort du principal acteur. Ces mots grande infélicité, *infelicitas*, infortune, disgrâce (*Wailly*), se rapportent au Parvenu tost au regne... Issu non loing du peaultre, corruant regnes et qui est mort exilé, s'estouffant sans respit (133e), l'Anglais ayant failli au besoing (129e), sort infortuné sur le rocher noilleux (214e) de Sainte-Hélène (Silène, 208e), que le Prophète déplore ainsi : Trop du ciel pleure l'Androgin procrée (195e).

Ce quatrain a son importance, car il limite le temps d'événements annoncés dans plusieurs autres. Il dit que le Soldat simple parviendra en Empire après le gouvernement de la Terreur, peaultre de l'inhumain Néron venu après la félicité du règne de Louis XVI, succédant à l'honnissement puant abominable du règne de Louis XV.

D'autres quatrains diront qu'avant de *parvenir en empire le soldat simple* a renversé cinq directeurs (111e), et gouverné comme Premier des trois Consuls (213e).

48e

Barbare empire par le tiers usurpé,
La plus grand part de son sang mettra à mort,
Par mort senile, par luy, le quart frappé,
Pour peur que sang par le sang ne soit mort.

III. 59.

Le pouvoir devenu barbare par l'usurpation qu'en fera le Tiers-Etat, mettra à mort la famille royale, le clergé, la noblesse et des milliers de gens du peuple. Le plus grand nombre des victimes de la Terreur appartiendra au Tiers-Etat, et cette persécution sanglante contre le quart de la nation, sans égard au sexe et à l'âge, sera faite de peur que le règne du sang ne soit détruit par le triomphe des bons prêts à verser leur sang.

Barbare empire par le tiers usurpé...

Le Prophète a dit que le Tiers premier ferait pis que ne fit Néron (15e); ici, il dit encore que le pouvoir du Tiers sera un pouvoir barbare; mais, de plus, il ajoute que ce pouvoir sera usurpé. Encore une fois, le Prophète ne reconnaît pas la souveraineté du peuple. Lafontaine a dit de la queue conduisant la tête :

Droit aux ondes du Styx, elle mena sa sœur.
Malheureux les Etats tombés dans son erreur!

Et Robespierre : « Les véritables conspirateurs contre la République, ce sont les rois de l'Europe et les passions des républicains. Pour repousser les rois de l'Europe et leurs régiments, nos armées suffisent et de reste; pour empêcher nos passions de nous dévorer, il y a un moyen, mais il est unique : hâtez-vous d'organiser un gouvernement qui ait de la force et qui mérite de la confiance. Dans l'état où vos querelles laissent le gouvernement, une démocratie même de vingt-cinq millions d'anges serait bientôt en proie à toutes les fureurs et à toutes les dissensions de l'orgueil, comme l'a dit Jean-Jacques, il faudrait vingt-cinq millions de dieux, et personne ne s'est avisé d'en imaginer tant. » (*Thiers*, VI. 321).

La plus grand part de son sang mettra à mort...

Sang. — *Sang*, race, lignée (*Wailly*). — Le Prophète a dit : Du Vatican le sang royal tiendra, en parlant du *Roi de Rome* du sang de l'Empereur et Roi; il a dit : Le sang royal sera si tresmeslé, V. 40, pour exprimer la succession au trône de diverses dynasties, de 1789 au temps présent. Ici le sang du Tiers est la race plébéienne. Comme on lit plus bas : par luy le quart frappé, il est évident que ces mots : La plus grand part de son sang, ne peuvent s'entendre ainsi : le Tiers mettra à mort plus de la moitié de ses membres; mais bien de cette sorte : de ceux que le Tiers mettra à mort la plus grand part sera de son sang.

« On ne saurait trop reproduire les chiffres significatifs, empruntés au lugubre catalogue que le révolutionnaire Prudhomme a dressé.

« Sur les 18,613 guillotinés de la Terreur, pour lesquels on a retrouvé un simulacre de jugement, il y a 13,633 hommes non nobles, de divers états... Plus des deux tiers!

« Pour les victimes noyées, fusillées, mitraillées, massacrées en masse dans la Vendée, à Nantes, à Lyon, à Toulon, à Bédoin, ce bourg du Comtat-Venaissin dont la population périt presque tout entière, c'est par centaines de mille qu'il faut les compter; et presque toutes appartiennent à la classe plébéienne.

« Parmi les 13,633 roturiers et gens du peuple immolés par la guillotine, toutes les professions ouvrières sont représentées, même les plus humbles. » (*Th. Muret*, Démocratie blanche, 1850.)

Par mort sénile par luy le quart frappé...

Sénile. — *Sénile*, qui est dû à un vieillard (*N. Landais*).

Le quart. — Ce mot est deux autres fois dans les Centuries, d'abord pour *quatrième* : Au quart pilier, VIII. 29, puis comme ici pour *un grand nombre indéterminé* : Peuple infiny par la mer passera sans échapper le quart d'un million (102e).

Digitized by Google

Ce vers signifie : Une partie considérable de la nation subira la mort que la vieillesse seule n'a pas le droit d'éviter.

« Ni la caducité, ni l'adolescence ne sauvent un proscrit ; on immole un grand nombre de septuagénaires, et aussi plusieurs octogénaires : Bardy, conseiller au parlement de Toulouse, périt à quatre-vingt-cinq ans ; on conduit au supplice un enfant de quinze ans (Sainte-Amaranthe). Il n'y a plus d'âge dans les prisons ; les détenus se disent : *Mes amis, nous avons tous quatre-vingts ans.* » (*Montg.*, IV. 232.)

De peur que sang par le sang ne soit mort.

« 30 août 1792. La terreur régnait dans Paris, elle était chez les républicains menacés par les armées prussiennes, et chez les royalistes menacés par les républicains... On parla de se retirer à Saumur, pour mettre entre l'ennemi et les autorités dépositaires de la souveraineté nationale de nouveaux espaces et de nouveaux obstacles. Vergniaud, Guadet, combattirent l'idée de quitter Paris. Après eux Danton prit la parole :

« On vous propose, dit-il, de quitter Paris; vous n'ignorez pas que dans l'opinion des ennemis, Paris représente la France, et que *leur céder ce point, c'est leur abandonner la Révolution*, reculer, c'est nous perdre. Il faut donc nous maintenir ici par tous les moyens, et nous sauver par l'audace. Parmi les moyens proposés aucun ne m'a semblé décisif. Il faut ne pas se dissimuler la situation dans laquelle nous a placés le 10 août : *il nous a divisés en républicains et en royalistes, les premiers peu nombreux et les seconds beaucoup.* Dans cet état de faiblesse, nous, républicains, nous sommes exposés à deux feux, celui de l'ennemi placé au dehors, et celui des royalistes placé au dedans. Il est un Directoire royal qui siège secrètement à Paris, et correspond avec l'armée prussienne. Vous dire où il se réunit, qui le compose, serait impossible aux ministres. *Mais pour le déconcerter et empêcher sa funeste correspondance avec l'étranger, il faut... il faut faire peur aux royalistes...* »

» A ces mots, accompagnés d'un geste exterminateur, l'effroi se peignit sur les visages. « *Il faut, vous dis-je*, reprit Danton, *faire peur aux royalistes...* C'est dans Paris surtout qu'il vous importe de vous maintenir, et ce n'est pas en vous épuisant dans des combats incertains que vous réussirez... » La stupeur se répandit aussitôt dans le conseil. Aucun mot ne fut ajouté à ces paroles, et chacun se retira sans prévoir précisément, sans oser même pénétrer ce que préparait le ministre.

» Il se rendit immédiatement après au comité de surveillance de la commune... Là, dans la nuit du jeudi 30 août au vendredi 31, furent médités d'horribles projets contre les malheureux détenus dans les prisons de Paris. » (*Thiers*, III. 57.) (Voir les massacres de septembre : DE SANG CHAPELLE TEINCTE, p. 39).

« Juillet 1793. — Depuis deux mois, la situation s'était expliquée, et le danger, moins universel, moins étourdissant, était mieux déterminé et plus grave. A l'ouest, c'était la plaie dévorante de la Vendée ; à Marseille, une sédition obstinée ; à Toulon, une trahison sourde ; à Lyon, une résistance ouverte et un siège. Au Rhin et au Nord, c'était la perte des deux boulevards qui avaient si longtemps arrêté la coalition et empêché l'ennemi de marcher sur la capitale. En septembre 1792, lorsque les Prussiens marchaient sur Paris et avaient pris Longwy et Verdun ; en avril 1793, après la retraite de Belgique, après la défaite de Nerwinde, la défection de Dumouriez, et le premier soulèvement de la Vendée ; au 31 mai 1793, après *l'insurrection universelle des départements*, l'invasion du Roussillon par les Espagnols, et la perte du camp de Famars ; à ces trois époques les dangers avaient été effrayants, sans doute, mais jamais peut-être aussi réels qu'à cette époque d'août 1793. C'était la quatrième et la dernière crise de la Révolution. La France était moins ignorante et moins neuve à la guerre qu'en septembre 1792, moins effrayée de trahisons qu'en avril 1793, moins embarrassée d'insurrections qu'au 31 mai et 12 juin ; mais, si elle était plus aguerrie et mieux obéie, elle était envahie à la fois sur tous les points, au nord, au Rhin, aux Alpes, aux Pyrénées. » (*Thiers*, V. 149.)

La Convention use de nouveau du moyen indiqué par Danton, *elle fait peur aux royalistes;* (1er août), décret contre Marie-Antoinette, la famille des Bourbons et la Vendée; guerre d'extermination à Lyon, Marseille, Toulon, Bordeaux; condamnation des Girondins; fort de la Terreur.

Le TIERS ne s'est emparé qu'une fois du pouvoir depuis la prophétie, et il a accompli le quatrain au moment même où l'abolition des trois ordres rendait cet accomplissement impossible dans l'avenir.

49e

Contre les rouges sectes se banderont,
Feu, eau, fer, corde par paix se minera,
Au point mourir ceux qui machineront,
Fors un que monde surtout ruynera.

IX. 51.

50e

La paix s'approche d'un côté et la guerre,
Oncques ne fut la poursuite si grande,
Plaindre homme femme sang d'innocent par terre
Et ce sera de France à toute bande.

IX. 52.

51e

Le Néron jeune dans les trois cheminées,
Fera des paiges vifs pour ardoir jetter :
Heureux qui loing sera de tels menées,
Trois de son sang le feront mort guetter.

X. 53.

Les partis se coaliseront pour mettre fin au règne des Terroristes, et les Sections elles-mêmes embrasseront la cause de la Convention contre Robespierre et la Commune. La paix dont la France jouira au dedans et au dehors fera négliger l'incendie, les noyades, la guillotine, la corde de la lanterne, à ce point que ceux-là seuls mourront qui conspireront contre le nouvel état de choses, excepté Bonaparte qui portera la ruine dans le monde entier.

Dans cette lutte des partis, la plus longue qu'on ait jamais vue, il y aura d'un côté ceux qui ne reculeront devant aucun sacrifice pour avoir la paix, et de l'autre ceux qui voudront à tout prix le triomphe de plus en plus complet d'idées subversives de toute société. Le sang des hommes, des femmes, des enfants, couvrira la terre dans ces guerres qui armeront le Français contre le Français.

Dès son arrivée au pouvoir, LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON fera creuser des fosses pleines de chaux pour y consommer les chairs vives de ses victimes, prises dans les trois ordres de l'Etat. Heureux ceux que l'émigration tiendra loin de telles menées ! Trois hommes du gouvernement de ce Néron, Robespierre, Couthon et Saint-Just lui feront attraper tout à coup la mort par l'excès même de leur tyrannie.

Le secret d'interprétation va faire lire couramment ces douze vers : le premier a le mot ROUGES, donc il s'agit de l'époque révolutionnaire ; un des derniers a le mot NÉRON JEUNE, donc il est question du début de la révolution de 93 : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON.

Contre les rouges sectes se banderont...

ROUGES. — On a vu que ce mot est toujours dans les Centuries pour le parti révolutionnaire : LORS BLANCS ET ROUGES JUGERONT A L'ENVERS (29e).

SECTES. — Terme collectif qui se dit de plusieurs personnes qui suivent les mêmes opinions (*N. Landais*). — Nostradamus a nommé, trente ans à l'avance, LIGUEURS, (*Note sur le règne d'Henri III*), les hommes de *la Ligue*, et cette faction LIGURE, en jouant sur un nom de lieu. Ici il désigne par le mot SECTES les partis et les *sections* unis contre LES ROUGES.

SE BANDERONT. — *Se bander*, s'opposer, se roidir opiniâtrement contre quelqu'un, lui être tout à fait contraire (*N. Landais*).

« Les Jacobins (LES ROUGES) étaient la société principale, et la seule avouée par le gouvernement. Elle en avait constamment suivi les principes et les intérêts, et s'était, comme lui, prononcée également contre les Hébertistes et les Dantonistes. Le comité de Salut-Public aurait voulu qu'elle absorbât presque toutes les autres dans son sein, et qu'elle concentrât en elle-même toute la puissance de l'opinion, comme il avait concentré en lui toute la puissance du gouvernement. Ce vœu flattait singulièrement l'ambition des Jacobins,

Digitized by Google

et ils firent les plus grands efforts pour l'accomplir... Toutes les *sociétés sectionnaires*, intimidées ou averties, vinrent l'une après l'autre à la Convention et aux Jacobins, déclarer leur dissolution volontaire... les Jacobins restèrent, avec le cortége de leurs sociétés affiliées, seuls maîtres et régulateurs de l'opinion...

» Les membres du comité de Salut-Public, chefs de la Montagne, ne devaient pas s'isoler d'elle et de la Convention... Déjà on s'était ravisé, et l'étendue de leur puissance frappait les esprits, même dans leur propre parti. Déjà on voyait en eux des dictateurs, et c'était Robespierre surtout dont la haute influence commençait à offusquer les yeux. On s'habituait à dire, non plus *le Comité le veut*, mais *Robespierre le veut*. Fouquier-Thinville disait à un individu qu'il menaçait du gouvernement révolutionnaire : *Si Robespierre le veut, tu y passeras*. Les agents du pouvoir nommaient sans cesse Robespierre dans leurs opérations, et semblaient rapporter tout à lui, comme à la cause de laquelle tout émanait. Les victimes ne manquaient pas de lui imputer leurs maux, et dans les prisons on ne voyait qu'un oppresseur, *Robespierre*. Les étrangers eux-mêmes dans leurs proclamations appelaient les soldats français, *soldats de Robespierre*.

» *Le Comité tout entier voulait le règne de la Terreur*. Il n'y avait qu'*un soulèvement général* qui pût arrêter les auteurs de cet affreux système. Dans ce soulèvement devaient entrer les membres des *comités*, jaloux du pouvoir suprême, et les *Montagnards* menacés, et la *Convention* indignée, et *tous les cœurs* révoltés de cette horrible effusion de sang. Mais pour arriver à cette *alliance* de la jalousie, de la crainte, de l'indignation, il fallait que la jalousie fît des progrès dans les *comités*, que la crainte devînt extrême à la Montagne, que l'indignation rendît le courage à la Convention et au public. *Il fallait qu'une occasion fît éclater tous ces sentiments à la fois;* il fallait que les oppresseurs portassent les premiers coups, pour qu'on osât les leur rendre. (Mot GUETTER, guetter, observer à dessein de surprendre, fig. : *Guetter l'occasion de faire une chose* (*N. Landais*).

» L'opinion était disposée, et le moment arrivait où un mouvement au nom de l'humanité contre la violence révolutionnaire était possible....

» Tout était préparé, et les premiers mouvements commencèrent le 3 thermidor aux Jacobins.

» Le 8 thermidor, Robespierre se décida à prononcer son fameux discours. Tous ses agents étaient disposés, et Saint-Just arrivait dans la journée. La Convention, en le voyant paraître à cette tribune où il ne se montrait que rarement, s'attendait à une scène décisive. On l'écouta avec un morne silence... Il termine par ce résumé : « Disons qu'il existe une conspiration contre la liberté publique, qu'elle doit sa force à une *coalition* criminelle qui intrigue *au sein même de la Convention;* que cette coalition a des complices *au sein du Comité de Sureté-Générale*, et dans les bureaux de ce Comité qu'ils dominent ; que les ennemis de la République ont opposé ce Comité au Comité de Salut-Public, et constitué ainsi deux gouvernements ; que des membres du Comité de Salut-Public entrent dans ce complot ; que la coalition ainsi formée cherche à perdre les patriotes et la patrie. Quel est le remède à ce mal ? Punir les traîtres... » (La Convention terrifiée vote l'impression de ce discours.)

» Les adversaires de Robespierre allaient avoir le désavantage ; mais Vadier, Cambon, Billaud-Varennes, Panis, Amar, demandent la parole pour répondre aux accusations de Robespierre. Les courages sont ranimés par le danger et la lutte commence. Tous veulent parler à la fois. On fixe le tour de chacun... Enfin la Convention révoque sa décision et déclare que le discours de Robespierre, au lieu d'être imprimé, sera renvoyé à l'examen de deux comités.

» Cette séance était un évènement vraiment extraordinaire. Tous les députés, habituellement si soumis, avaient repris courage. Robespierre, qui n'avait jamais eu que de la morgue et point d'audace, était surpris, dépité, abattu. Il avait besoin de se remettre ; *il court chez ses fidèles Jacobins* pour retrouver des amis, et leur emprunter du courage...

» On se sépara en se promettant pour le lendemain, Robespierre d'être à la Convention, les Jacobins dans la salle, les magistrats municipaux à la commune, et Henriot à la tête des *sections*...

» Tandis que les conjurés se concertaient entre eux, les Montagnards qui, jusqu'ici, s'étaient bornés à se communiquer leurs craintes, mais qui n'avaient pas formé de complot, couraient les uns chez les autres, et se promettaient pour le lendemain d'attaquer Robespierre d'une manière plus formelle, et de le faire décréter s'il était possible. Il leur fallait pour cela le concours des députés de la Plaine, qu'ils avaient souvent menacés, et que Robespierre, affectant le rôle de modérateur, avait autrefois défendus. Ils avaient donc peu de titres à leur faveur. Ils allèrent cependant trouver Boissy-d'Anglas, Durand-Maillasse, Palasne-Champeaux, tous trois constituants, dont l'exemple devait décider les autres. Ils leur dirent qu'ils seraient responsables de tout le sang que verserait encore Robespierre, s'ils ne consentaient à voter contre lui. Repoussés d'abord, ils revinrent à la charge jusqu'à trois fois, et obtinrent enfin la promesse désirée. On courut encore toute la matinée du 9 ; Tallien promit de livrer la première attaque, et demanda seulement qu'on osât le suivre.

» Chacun courait à son poste...

» Robespierre à la tribune se tourne vers la Montagne, et n'y trouve que des amis glacés ou des ennemis furieux ; il dirige ensuite ses yeux vers la Plaine : « C'est à vous, dit-il, hommes purs, hommes vertueux, c'est à vous que je m'adresse, et non aux brigands. » On détourne la tête, ou on le menace. Enfin, il se reporte encore vers le président, et s'écrie : « Pour la dernière fois, président des assassins, je te demande la parole. » Aux voix ! aux voix ! s'écrie Loseau. L'arrestation tant proposée est enfin mise aux voix, et décrétée au milieu d'un tumulte épouvantable. A peine le décret est-il rendu que de *tous les côtés de la salle* on se lève en criant : Vive la liberté ! vive la République ! les tyrans ne sont plus ! (Mot DU NÉRON JEUNE.)

(La Convention fait conduire en prison Robespierre et ses complices, mais la Commune les délivre. — Henriot pointe des canons contre la salle de la Convention. Un décret le met hors la loi, et il est abandonné des siens ; il court à la commune.)

« On choisit des représentants pour aller éclairer les sections, et leur demander le secours de leurs bataillons... Dans ce moment la plupart étaient incertaines ; *très-peu tenaient pour la Commune et pour Robespierre*. Chacun avait horreur de ce système atroce qu'on imputait à Robespierre, et désirait un évènement qui en délivrât la France. Cependant la crainte paralysait encore tous les citoyens. On n'osait pas se décider. *La Commune, à laquelle les sections étaient habituées à obéir*, les avait mandées, et quelques-unes n'osant résister, avaient envoyé des commissaires, non pas pour adhérer au projet de l'insurrection, mais pour s'instruire des évènements.... Les députés, répandus dans les sections, n'avaient pas eu de peine à l'emporter sur les obscurs envoyés de la Commune. Les sections qui avaient acheminé leurs bataillons à l'Hôtel-de-Ville les rappelaient, les autres dirigeaient les leurs vers le Palais-National... La place de la Commune reste déserte...

» La fin de cet affreux régime était arrivée ; la Convention était partout obéie... Le lendemain les coupables sont conduits à l'échafaud. » (*Thiers*, VI. 238-472.)

Feu, eau, fer, corde par paix se minera...

FEU, EAU, FER, CORDE. — Je me borne à faire remarquer que des décrets du gouvernement de Robespierre ont porté jusqu'au dernier moment le fer et la flamme dans les départements insurgés, créé les noyades, couvert la France d'échafauds, et que le cri révolutionnaire a toujours été : *les aristocrates à la lanterne !*

Le Prophète dit qu'un changement subit et complet suivra la défaite des ROUGES, et que la PAIX aidera à ce changement ; on va le trouver d'accord avec l'histoire :

SE MINERA. — « Les évènements des 9 et 10 thermidor répandirent une joie que plusieurs jours ne purent calmer. L'ivresse était générale. Une foule de gens qui avaient quitté leur province pour se cacher à Paris se jetaient dans les voitures publiques pour aller annoncer chez eux la nouvelle de la commune délivrance. On les arrêtait partout pour leur demander des détails... *Le tribunal révolutionnaire était suspendu*, la loi du 22 prairial rapportée, les comités de salut public et de sûreté générale recomposés en partie, les principaux agents de la dernière dictature arrêtés et poursuivis. Le caractère de la dernière Révolution se prononçait ; l'essor était donné aux espérances et aux réclamations de toute espèce... Le temps des terreurs était passé... *On demanda dans toutes les sections la liberté des détenus*, et on se rendit à la Convention pour l'obtenir d'elle... On élargit comme on avait enfermé, c'est-à-dire en masse. La joie moins bruyante devint alors plus réelle ; elle se répandit dans les familles... Il y eut plus d'une surprise faite au comité de sûreté générale chargé de statuer sur le sort des prisonniers. Les ducs d'Aumont et de Valentinois furent élargis sous des noms supposés, et il y eut un grand nombre d'autres qui se sauvèrent au moyen des mêmes subterfuges... Il y avait peu de mal à cela, comme l'avait dit Barrère, *la victoire avait marqué l'époque où la République pouvait devenir facile et indulgente.* » (*Thiers*, VII. 2-13).

PAR PAIX. — Le gouvernement français après avoir pacifié l'intérieur ne tarde pas à être en paix avec la plus grande partie de ses ennemis extérieurs.

« 24 janvier 1795 : La salle des Jacobins est définitivement close. — 9 février : Un traité de paix est signé entre la France et la Tos-

Digitized by Google

cane. Cet acte introduit la République française dans le système politique de l'Europe (*Montgaillard*, IV. 312).

» 5 avril 1795. — Traité de paix avec la Prusse. — 15 mai : avec la Sardaigne. — 16 mai : avec les Provinces-Unies. — 22 juillet : avec l'Espagne. — 18 août : alliance offensive et défensive avec l'Espagne, qui déclare la guerre à l'Angleterre le 8 octobre. — 10 octobre : traité de paix avec Naples. — 9 février 1796 : avec le Pape. — 5 avril : alliance avec le roi de Sardaigne. — 15 avril : préliminaires de la paix avec l'Autriche. — 17 octobre : conclusion de cette paix à Campo-Formio (*Montgaillard*).

Au point mourir ceux qui machineront...

Ainsi, le Prophète loin de dire que le nouveau gouvernement ne sera point inquiété après son triomphe, dit formellement qu'il devra repousser par les armes des machinations. Le mot PAIX, dans ce quatrain, a le sens qu'on lui donne forcément encore au 95e. Tous les grands partis restent unis; ils acceptent le gouvernement qui jouit ainsi en PAIX du pouvoir, et n'a qu'à punir ceux qui tentent inutilement de l'inquiéter.

« 27-28 juillet 1794 : Fameuses journées des 9 et 10 thermidor an II. La Convention expulse et renverse les terroristes (Robespierre, Saint-Just, Couthon)... Première victoire de la Convention.

» 1er avril 1795 : Journée du 12 germinal an III. Irruption de la populace armée dans la salle de la Convention, demandant du pain et la Constitution de 1793. Seconde victoire de la Convention.

» 20 et 22 mai : Journées des 1er et 3 prairial an III. Nouvelle irruption de la populace armée, qui assassine dans la Convention le représentant Ferraud. Troisième victoire de la Convention.

» 21 septembre : Deux Constitutions de l'an III (1795), votées et promulguées. Deux conseils, les Anciens (40 ans) et les Cinq cents (30 ans). Un Directoire exécutif de cinq membres; mais les deux tiers des conseils devant être pris dans la Convention; murmures et MACHINATIONS contre-révolutionnaires à ce sujet.

» 18 octobre : Journée du 13 vendémiaire an IV. Mouvement contre-révolutionnaire des sections de Paris, soulevées par des agents royalistes. Quatrième victoire de la Convention-Bonaparte. » (*Napoléon et son époque*. Tableau).

Fors un que monde surtout ruynera...

« J'appris que Bonaparte avait donné pour instruction à ses frères de se tenir toujours en opposition avec le Directoire, les assurant qu'il reparaîtrait en temps opportun. » (*Montgaillard*, V. 181).

« Le Directoire songeait à s'adresser à Bonaparte; mais lui intervenait dans la querelle d'une manière foudroyante pour les contre-révolutionnaires, et au moins embarrassante pour le Directoire. Il choisit l'anniversaire du 14 juillet, répondant au 26 messidor, pour donner une fête aux armées et faire rédiger des adresses sur les événements qui se préparaient... Quand le Directoire reçut ces adresses, il fut extrêmement embarrassé. Elles étaient en quelque sorte illégales, car les armées ne pouvaient pas délibérer... Il eût bien voulu cacher ces adresses et ne pas les publier à cause du mauvais exemple; mais il aurait horriblement blessé le général, et l'eût peut-être rejeté vers les ennemis de la République. Il fut contraint de les imprimer et de les répandre. Elles jetèrent l'effroi dans le parti Clichyen... Frappé de ce chaos, M. de Lavalette écrivit à Bonaparte de manière à l'engager à rester indépendant. Dès-lors, celui-ci satisfait d'avoir donné l'impulsion, ne voulut pas s'engager davantage, et résolut d'attendre le résultat. Il n'écrivit plus. » (*Thiers*, IX. 291).

Du moment qu'il est démontré que Bonaparte seul a pu machiner impunément la ruine du Directoire, on reconnaît que ce dernier vers tout entier parle de lui.

Ce quatrain plein de détails les plus précis et les plus rares dans l'histoire, est suivi de deux autres qui le développent en précisant davantage encore les faits qu'il renferme.

La paix s'approche d'un côté et la guerre...

Ce quatrain est clair, et les faits qu'il renferme sont connus. Je n'ai qu'à ajouter cette réflexion à la traduction que j'en donne : le Prophète rappelle ici un de ses quatrains sur la lutte des partis en France : TANT D'ANS EN GAULE LES GUERRES DURERONT (33e), et ceux qui parlent de la fin de ces guerres.

Qu'on ne voie pas d'emphase prophétique dans ce vers : PLAINDRE HOMME, FEMME, SANG D'INNOCENT PAR TERRE sur le gouvernement des ROUGES.

« Le 21 février 1794, Carrier a développé la scélératesse de son âme à la Convention, alors qu'on applaudissait aux scélérats qui venaient se glorifier de leurs crimes : « Les femmes de la Vendée, disait-il, sont toutes des monstres. Les enfants ont aussi servi contre la République; ceux de treize à quatorze ans portent les armes, et ceux d'un bas âge encore servent d'espions. Plusieurs de ces petits scélérats ont été jugés et condamnés par la commission militaire. » N'épargnez pas les femmes, répétait-il à ses agents, elles engendreraient trop si on les laissait vivre. Quant aux petits enfants, bah! ce sont des louveteaux qu'il faut étouffer. Carrier fit fusiller un escadron de Vendéens qui s'étaient rendus sur la foi d'un armistice solennellement proclamé. Il fit condamner à mort, dans un espace de vingt jours, plus de quatre mille personnes. » (*Voir* quatrain 64e). (*Montgaillard*, IV. 302).

Le Néron jeune dans les trois cheminées, Fera des paiges vifs pour ardoir jeter...

NÉRON. — Ce mot NÉRON est trois fois dans les Centuries, où l'on trouve aussi l'expression FILS AGRIPPE, qui est pour NÉRON, fils d'Agrippine. Or, on a vu ce FILS AGRIPPE désignant le parti révolutionnaire au milieu de seize vers sur la Révolution; le mot NÉRON une première fois à la tête de trente-six vers sur cette même Révolution (15e); une seconde fois au milieu de huit, et encore sur la Révolution (45e); le voici une troisième fois au milieu de douze sur la Révolution encore, et toujours ce mot NÉRON, comme l'expression FILS AGRIPPE, est pris pour le parti révolutionnaire.

LE NÉRON JEUNE. — Cette expression est certainement pour les débuts du *Néron* moderne. Le Prophète a dit de L-Philippe, renversé par la République née de l'émeute : PHILIPP... JEUNE OGMION ABISMERA SON FORT (*Vie de L.-Philippe*, p. 61); il a dit LE JEUNE ÆMATHIEN et le GRAND ÆMATHIEN, pour deux époques différentes de la vie de Louis XIV, p. 42.

« En Angleterre, la mort de Charles Ier donna naissance à la République; en France, au contraire, ce fut la naissance de la République qui causa la mort de Louis XVI. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 340).

LE NÉRON JEUNE est LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON; à sa naissance les trois ordres de l'Etat existaient encore. Le TIERS rougit DE SANG DE NOBLE ET PRESTRE l'échafaud (6e), et fait monter sur le même échafaud grand nombre de victimes prises dans son propre sein : BARBARE EMPIRE PAR LE TIERS USURPÉ, LA PLUS GRAND PART DE SON SANG METTRA A MORT (48e). Ainsi le NÉRON JEUNE a immolé des membres des trois ordres de l'Etat.

DANS LES TROIS CHEMINÉES. — *Cheminée*, du latin barbare *caminata*, fait de *caminus*, dérivé du grec χαμινος, fourneau (*N. Landais*); χαμινος, cheminée, fournaise, four (*Lexique*). Dans le premier quatrain, où l'on voit le mot NÉRON, il y a RÉEDIFIER SERA LE FORNERON, *fornax*, fournaise (p. 47); dans le second, au mot NÉRON, est jointe l'épithète JOYNE CHAULVERON, mot formé de CHAUL, *chauler*, passer à l'eau de chaux, et de VERON, *vero*, *veronis*, glaive. Dans le quatrain sur le FILS AGRIPPE, le corps mutilé du ROY est jeté dans la chaux : DE POUDRE FACE ADUSTE. Les TROIS CHEMINÉES, *four*, *fournaise* de ce quatrain, où l'on voit encore le mot NÉRON, représentent trois fosses pleines de chaux pour consumer, ainsi que le marque le vers suivant, les restes des victimes prises dans les trois ordres de l'Etat. Ces trois ordres ont déjà été représentés par TROIS FUSTES, p. 47. *Fuste*, sorte de vaisseau de bas-bord (*N. Landais*).

FERA DES PAIGES VIFS POUR ARDOIR JETER. — PAIGES, pour plaies; ARDOIR, *arder*, brûler (*N. Landais*). — A peine l'instrument du supplice a-t-il séparé le corps de la tête, que ces membres saignants sont jetés pour y être brûlés dans les trois fosses pleines de chaux.

Heureux qui loing sera de tels menées...

Les quatrains sur le FILS AGRIPPE ont ces mots : AU CHEF MENÉE... LA CITÉ AU GLAIVE DE POUDRE FACE ADUSTE, p. 39, et l'un de ceux où l'on voit le mot NÉRON invite, comme ce-

Digitized by Google

lui-ci, à l'émigration : RÉEDIFIER SERA LE FORNERON, VUYDEZ VAILLANT QUE SANG HUMAIN RESPANDRE, p. 47.

Trois de son sang le feront mort guetter...

Le Prophète a fixé le nombre des cinq membres du Directoire (111e), et celui des quatre assassins de la conspiration d'Orsini (*Vie de L.-Philippe*, p. 48). J'ai dit, à l'occasion de ce dernier nombre : « Lorsque la Prophétie est précise en ces détails, il faut bien que les détails soient reconnus précis lors de son accomplissement. » Le nombre TROIS du quatrain est aussi exactement déterminé dans l'histoire que dans la Prophétie.

« Au milieu de ces luttes, les Jacobins étaient toujours dévoués à Robespierre ; ils n'établissaient pas encore de distinction entre les divers membres du Comité, entre *Couthon*, *Robespierre*, *Saint-Just* d'un côté, et Billaud-Varennes, Collot, Barrère de l'autre. » (*Thiers*, VI. 368).

« Elie Lacoste poussa la hardiesse jusqu'à dire que Couthon, Saint-Just et Robespierre formaient un comité dans les comités, et osa même prononcer le mot de *triumvirat*. » (*Idem*, 401).

« Ce qui venait de se passer aux Jacobins prouvait que le maire et Henriot soutiendraient les *triumvirs*, et que le lendemain on aurait à lutter contre toutes les forces de la Commune. » (*Idem*, 443).

« Collot à Saint-Just : « N'es-tu pas le complice de Robespierre ? N'avez-vous pas combiné ensemble tous vos projets ? Je le vois, vous avez formé un infâme *triumvirat* ; vous voulez nous assassiner. » (*Idem*, 444).

« C'était le signal de la chute des *triumvirs*. » (*Idem*, 447).

« A peine le décret est-il rendu, que de tous les côtés de la salle on se lève en criant : *Vive la liberté ! Vive la République ! Les tyrans ne sont plus !* Une foule de membres se lèvent, et disent qu'ils ont entendu voter pour l'arrestation des complices de *Robespierre*, *Saint-Just* et *Couthon*. Aussitôt on les ajoute au décret. » (*Id.* 453).

Le règne de la Terreur ou du NÉRON JEUNE est mort par la faute de TROIS DE SON SANG, qui étaient la plus haute personnification de ce régime.

Entre ce premier vers : CONTRE LES ROUGES SECTES SE BANDERONT (les partis se coalisent contre les *triumvirs*), et ce dernier : TROIS DE SON SANG LE FERONT MORT GUETTER (les *triumvirs* font que l'on guette l'occasion de tuer le NÉRON JEUNE), il y a un tableau fidèle du règne de la Terreur et des suites du coup d'Etat qui y mit fin.

Le lecteur reconnaît encore que c'est bien là de l'*Histoire prédite et jugée*.

52e

Bourdeaux, Poictiers au son de la campane,
A grande classe ira jusqu'à Langon,
Contre Gaulois sera leur tramontane,
Quand monstre hideux naistra près de Orgon.

I. 90.

53e

Les Dieux feront aux humains apparence,
Ce qu'ils seront autheurs de grand conflict,
Avant ciel veu serain espée et lance,
Que vers main gauche sera plus grand afflict.

I. 91.

54e

Sous un la paix partout sera clamée,
Mais non longtemps, pille et rebellion,
Par refus ville, terre et mer entamée,
Morts et captifs le tiers d'un million.

I. 92.

55e

Terre Italique près des monts tremblera,
Lyon et Coq non trop confederez,
En lieu de peur l'un l'autre s'aydera,
Seul Castulon et Celtes moderez.

I. 93.

Au son du tocsin, Bordeaux conduira l'avant-garde de son armée jusqu'à Langon, et dans le même temps les Vendéens s'avanceront en grand nombre jusqu'à le Langon (près Fontenay). Bordeaux représentera alors par les Girondins le parti républicain modéré, et la Vendée le parti royaliste. Ces deux partis combattront la prépondérance de Paris, qui ne voudra en France que les Gaulois ; ils succomberont dans la lutte, et aussitôt la *grande terreur* apparaîtra.

Dieu fera voir clairement qu'il intervient dans les événements du monde ; il punira par le Tiers les scandales de la royauté et des ordres privilégiés ; puis brisera l'instrument de sa colère. Avant que le ciel sourie à la terre, il y aura de nombreuses guerres civiles, et la Vendée, située à main gauche, souffrira plus qu'aucune autre contrée de la France.

A un gouvernement de plusieurs, sous lequel il y aura eu des guerres européennes, succédera le gouvernement d'un seul, et la paix sera proclamée partout ; mais pour moins d'un an. Bonaparte, durant cette paix, agrandira le territoire et l'influence de son gouvernement, malgré le traité d'Amiens ; il tentera inutilement de comprimer la rébellion de Saint-Domingue. La conduite de la France envers ses voisins et le refus de l'Angleterre de rendre Malte, rallumera partout une guerre qui transformera la carte de l'Europe. Le tiers de la multitude armée périra ou sera faite prisonnière.

Des combats meurtriers seront livrés dans la Haute-Italie et près des Alpes (1796) (Montenotte, Millesimo, Arcole, Lodi, Rivoli, etc.). Les Français (COQ) forceront les Italiens (LYON) à faire alliance avec eux contre les Autrichiens, et les Italiens se révolteront à diverses reprises. La faiblesse de l'armée française et la crainte que les Italiens auront des Autrichiens resserrera cette alliance. Le gouvernement de la République et les soldats français auront seuls montré la plus grande modération durant cette guerre.

Le secret d'interprétation a donné tout à coup l'intelligence de ces seize vers qui se suivent.

La Révolution a été nommée monstre : QUAND LE DEFFAUT DU SOLEIL (Louis XVI) LORS SERA, SUR LE PLEIN JOUR LE MONSTRE SERA VEU (34e) ; elle a été nommée TARASC (Ταραχη, Révolution) (32e), du mot Tarascon, ville située à vingt kilomètres de ORGON ; donc ce MONSTRE HIDEUX, qui NAISTRA PRÈS DE ORGON, est la TARASC ou la Révolution.

Le règne de la Liberté est désigné par ces mots : OUTRE LA COURSE DU CASTULON MONARQUE (33e), le dernier de ces seize vers a le mot CASTULON, donc il est parlé là encore du règne de la Liberté, donc ces quatrains renferment un récit suivi d'une même époque historique, et cette époque est celle du règne de la Liberté, de 1792 à 1800.

Si le lecteur ne peut s'habituer à un pareil raisonnement, qu'il s'habitue au moins à reconnaître que plus je m'ôte de chances pour une interprétation satisfaisante des quatrains (je ne m'en réserve qu'une sur le nombre indéfini des faits accomplis ou à accomplir), plus je suis heureux en trouvant sans effort une interprétation sans réplique.

Bourdeaux, Poictiers au son de la campane
A grande classe ira jusqu'à Langon...

BOURDEAUX, capitale de la Guienne (*Moréri*), chef-lieu du département da la Gironde. — POICTIERS, capitale de la province du Poitou, qui a le Berri, le Limosin et la Touraine au levant ; l'Angoumois et la Saintonge au midi ; l'Anjou et la Bretagne au septentrion ; et au couchant la mer Océane (*Moréri*). — La Vendée tout entière fait partie du Poitou. POICTIERS.

AU SON DE LA CAMPANE. — *Campana*, cloche (*Wailly*) ; au son du tocsin. Ce mot indique ici la guerre civile.

Début de l'insurrection vendéenne. — « Cathelineau laissant l'ouvrage... fait sonner le tocsin, rassemble les habitants, leur répète ce qu'il a persuadé à leurs voisins. Bientôt sa troupe est de plus de cent hommes. » (*Mém. de M. de La Rochejaquelein*, p. 57).

A GRANDE CLASSE IRA. — En latin, après un nom collectif, le verbe se met au singulier ou au pluriel : *Turba ruit*

Digitized by Google

ou *ruunt*. Ces mots se rapportent bien et à BOURDEAUX et à POICTIERS, car il y a au vers suivant LEUR TRAMONTANE.

JUSQU'A LANGON. — *Langon*, p. v. de France (Gironde). — *Langon* (le), b. de France (Vendée), à deux lieues et demie O. S. O. de Fontenay-le-Comte (*M. Carthy*).

BOURDEAUX, POICTIERS, 1793. — « A Lyon, les sections en armes étaient prêtes à réprimer la municipalité, et à empêcher l'établissement du sanglant tribunal que les Girondins n'avaient pu épargner à la capitale. Dans cet état de choses, les agents secrets du royalisme, répandus à Lyon, attendaient le moment favorable pour profiter de l'indignation des Lyonnais, prête à éclater.... Dans tout le reste du Midi, jusqu'à Marseille, l'esprit républicain modéré régnait d'une manière plus égale, et les Girondins possédaient l'attachement général de la contrée. Marseille jalousant la suprématie de Paris, était irritée des outrages faits à son député chéri Barbaroux, et prête à se soulever contre la Convention si on attaquait la représentation nationale... Le député Moïse-Bayle, assez mal reçu, avait trouvé là beaucoup d'ardeur pour le recrutement, mais *un dévouement absolu pour la Gironde*. A partir du Rhône, et de l'est à l'ouest, jusqu'aux bords de l'Océan, cinquante ou soixante départements manifestaient les mêmes dispositions; *à Bordeaux enfin, l'unanimité était complète*. Là, les sections, la municipalité, le club principal, tout le monde était d'accord pour combattre la violence montagnarde et pour soutenir cette glorieuse députation de la Gironde, à laquelle on était si fier d'avoir donné le jour. Le parti contraire n'avait trouvé d'asile que dans une seule section, et partout ailleurs il se trouvait impuissant et condamné au silence. Bordeaux ne demandait ni taxe, ni denrées, ni tribunal révolutionnaire, et préparait à la fois des pétitions contre la Commune de Paris et des bataillons pour le service de la République.

» Mais le long des côtes de l'Océan, en tirant de la Gironde à la Loire, et de la Loire aux bouches de la Seine, se préparaient des opinions bien différentes et des dangers bien plus grands. Là, l'implacable Montagne ne rencontrait pas seulement pour obstacle *le républicanisme clément et généreux*, mais *le royalisme constitutionnel de 89*, qui repoussait la République comme illégale, et le fanatisme des temps féodaux, qui était armé contre la Révolution de 93, contre la Révolution de 89, et qui ne reconnaissait que l'autorité temporelle des châteaux et l'autorité spirituelle des églises. Dans la Normandie, et particulièrement à Rouen, qui était la principale ville, on avait voué un grand attachement à Louis XVI, et la Constitution de 1790 avait réuni tous les vœux qu'on formait pour la liberté et pour le trône. Depuis l'abolition de la royauté et de la Constitution de 1790, c'est-à-dire depuis le 10 août, il régnait en Normandie un silence improbateur et menaçant. La Bretagne offrait des dispositions encore plus hostiles, et le peuple y était dominé par l'influence des prêtres et des seigneurs. Plus près des rives de la Loire, cet attachement allait jusqu'à l'insurrection, et enfin sur la rive gauche de ce fleuve, dans le Bocage, le Loroux, la Vendée, l'insurrection était complète, et de grandes armées de dix à vingt mille hommes tenaient la campagne. » (*Thiers*, IV. 170-173.)

« Le 15, le 16 et le 17 mai (1793) se passent en agitations, et tout devient une occasion de querelle et de tumulte dans l'Assemblée. Les Bordelais envoient une adresse dans laquelle ils annoncent qu'ils vont se lever pour soutenir leurs députés; ils déclarent qu'une partie d'entre eux marchera sur la Vendée, pour combattre les rebelles, tandis que l'autre marchera sur Paris pour exterminer les anarchistes qui oseraient attenter à la représentation nationale.... Dans l'Assemblée, dans les tribunes, on semble prêt à en venir aux mains. Cependant le côté droit s'animant par le danger, communique son courage à la Plaine, et on décrète, à une grande majorité, que la pétition des Bordelais est un modèle de patriotisme; on casse tout tribunal révolutionnaire érigé par des autorités locales, et on autorise les citoyens qu'on voudrait y traduire à repousser la force par la force. Ces décisions exaltent à la fois l'indignation de la Montagne et le courage du côté droit. Le 18, l'irritation est portée au comble... Guadet (Girondin) s'élance à la tribune pour provoquer au milieu de ce danger une détermination courageuse. Il rappelle tous les troubles dont Paris est le théâtre, les propos tenus dans les assemblées populaires, les affreux discours proférés aux Jacobins : « Le mal, dit-il, est dans les autorités anarchiques de Paris; je vous propose donc de les casser, et de les remplacer par tous les présidents de section. La Convention n'étant plus libre, il faut réunir ailleurs une autre Assemblée et décréter que tous les suppléants se réuniront à Bourges et seront prêts à s'y constituer en Convention au premier signal que vous leur donnerez, ou au premier avis qu'ils recevront de la dissolution de la Convention... » (*Thiers*, IV. 206-211.)

« 28 mai 1793. La Vendée, en feu et en sang, allait vomir au-delà de la Loire une colonne formidable. Nous avons laissé les Vendéens enflammés par des succès inespérés, maîtres de la ville de Thouars, qu'ils avaient prise sur Quétineau, et commençant à méditer de plus grands projets. Au lieu de marcher sur Doué et Saumur, ils s'étaient rabattus au sud du théâtre de la guerre, et avaient voulu dégager le pays du côté de Fontenay et de Niort. MM. de Lescure et de Larochejaquelein, chargés de cette expédition, s'étaient portés sur Fontenay, le 16 mai. Repoussés d'abord par le général Sandos, ils se replièrent à quelque distance; bientôt profitant de la confiance aveugle que le général républicain venait de concevoir d'un premier succès, ils reparurent au nombre de quinze à vingt mille, s'emparèrent de Fontenay, malgré les efforts que le jeune Marceau déploya dans cette journée, et obligèrent Chalbos et Sandos à se retirer à Niort dans le plus grand désordre. » (*Thiers*, V. 45.) (Fontenay est près LE LANGON.)

2 juin. Décret rendu contre les députés girondins. « A Bordeaux, la sensation fut extrêmement vive. Toutes les autorités constituées se réunirent en assemblée, dite *commission populaire de salut public*, déclarèrent que la Convention n'était plus libre, et qu'il fallait lui rendre la liberté; en conséquence, elles arrêtèrent qu'une force armée serait levée sur-le-champ, et qu'en attendant une pétition serait adressée à la Convention nationale, pour qu'elle s'expliquât et fît connaître la vérité sur les journées de juin. Elles dépêchèrent ensuite des commissaires à tous les départements pour les inviter à une coalition générale. » (*Idem*, 14.)

« On prépara des subsistances et des armes; on détourna les fonds publics, et *une avant-garde fut portée à* LANGON, en attendant le corps principal qui devait partir sous peu de jours. Ceci se passait encore dans les derniers jours de juin et les premiers de juillet. » (*Idem*, 24.)

« Les Bordelais ne se soumirent pas formellement, mais ils firent rentrer leur avant-garde, et cessèrent d'annoncer leur marche sur Paris. Deux autres évènements importants vinrent terminer les dangers de la Convention dans l'Ouest et dans le Midi : ce fut la défense de Nantes et la dispersion des rebelles de la Lozère. On a vu les Vendéens à Saumur, maîtres du cours de la Loire, et pouvant, s'ils avaient apprécié leur position, faire sur Paris une tentative qui eût peut-être réussi... » (*Idem*, 67.)

« Près de deux mois s'étaient écoulés depuis le 2 juin (car on touchait à la fin de juillet), Valenciennes et Mayence étaient toujours menacées; mais la Normandie, la Bretagne et *presque tous les départements de l'Ouest étaient rentrés sous l'obéissance; Nantes venait d'être délivrée des Vendéens, les Bordelais n'osaient pas sortir de leurs murs;* la Lozère était soumise; les Pyrénées se trouvaient garanties pour le moment; Grenoble était pacifiée; Marseille était isolée de Lyon par les succès de Carteaux, et Lyon, quoique refusant d'obéir aux décrets, n'osait cependant pas déclarer la guerre. L'autorité de la Convention était donc à peu près rétablie dans l'intérieur. » (*Idem*, V. 77.)

Contre Gaulois sera leur tramontane...

CONTRE GAULOIS.— On a vu, dans un quatrain sur Louis XIV, le Français insurgé contre le pouvoir légitime désigné par le mot GAULOIS : NON LOING D'AGEN ATTENDRA LE GAULOIS, p. 42. On verra Napoléon Ier appelé GAULOIS, ROY GAULOIS, et son gouvernement RÈGNE GAULOIS, 134e, 135e, 136e, 137e, 139e. — Les Montagnards, en 1793, ont chassé ou fait périr les Francs et réclamé pour eux-mêmes le nom de GAULOIS. En 1814, Béranger faisant appel au dévouement de tous les partis, s'écriait : *Nobles Francs et bons Gaulois... en avant Gaulois et Francs!*

« Que si les aristocrates, dit Siéyès dans la fameuse brochure du Tiers-Etat, que si les aristocrates entreprennent de retenir le peuple dans l'oppression, il osera demander à quel titre. Si l'on répond à titre de conquête, il faut en convenir, ce sera vouloir remonter un peu haut; mais le Tiers ne doit pas craindre de remonter dans les temps passés : il se reportera à l'année qui a précédé la conquête, et puisqu'il est aujourd'hui assez fort pour ne pas se laisser conquérir, sa résistance sans doute sera plus efficace. Pourquoi ne renverrait-il pas dans les forêts de la Franconie toutes ces familles qui conservent la folle prétention d'être issues de la race des conquérants, et d'avoir succédé à des droits de conquête? La nation alors épurée pourra se consoler, je pense, d'être réduite à ne se plus croire composée que de descendants des Gaulois et des Romains... Le Tiers redeviendra noble en devenant conquérant à son tour. »

« ...Enquête signée Ducallé... L'original se trouve dans les archives de l'Hôtel-de-Ville :

« Citoyens administrateurs, jusques à quand souffrirez-vous que nous portions l'infâme nom de Français!... Quoi! une troupe de bri-

Digitized by Google

gands vient nous ravir tous nos biens... Sommes-nous donc descendus de leur sang impur? A Dieu ne plaise, citoyens; nous sommes du sang pur des Gaulois... Vous concourrez avec moi à obtenir de la Convention nationale qu'elle nous rende le nom de Gaulois. » (*Mag. Pitt.* 1848, p. 22.)

SERA LEUR TRAMONTANE. — *Tramontane,* de l'italien *tramontana,* fait du latin *trans,* au-delà, et de *mons, montis,* mont; parce que *le nord* est au-delà des monts (des Alpes) par rapport à Rome et à Florence. Il se prend dans la Méditerranée pour le vent du *nord.* Le côté du nord: *Aller vers la tramontane.* L'étoile du *nord* ou l'étoile polaire (*N. Landais*). — BOURDEAUX (les Girondins) et POICTIERS (les Vendéens) combattant la tyrannie de Paris, ville du *nord,* avaient LEUR TRAMONTANE CONTRE les GAULOIS de cette ville.

Quand monstre hideux naistra près de Orgon...

« 2 juin 1793. Les Girondins sont proscrits. « Dès cet instant, les convulsions démagogiques passeront pour des prodiges de vertu républicaine, et, de cette crise, datera le règne de la *grande Terreur.* » (*Montg.,* IV. 40).

« Maintenant toute légalité étant vaincue, toute réclamation étouffée avec la suspension des Girondins, et le péril devenant plus effrayant que jamais par l'insurrection même qui s'efforcera de venger la Gironde, la violence va se déployer sans obstacle et sans mesure, et la terrible dictature du tribunal révolutionnaire et du comité de Salut-Public va se compléter. Ici commencent des scènes plus grandes et plus horribles cent fois que toutes celles qui ont indigné les Girondins. Pour eux leur histoire est finie; il ne reste plus à y ajouter que le récit de leur mort héroïque. Leur opposition a été dangereuse, leur indignation impolitique... » (*Thiers,* IV. 291).

Aucun mot ne pouvait désigner mieux le parti Girondin ou de la République modérée sans acception de Francs ou de GAULOIS que BOURDEAUX, chef-lieu de la *Gironde;* aucun mot ne pouvait désigner mieux le parti royaliste insurgé dans plusieurs départements de l'ancienne province du Poitou que POICTIERS; aucun mot ne pouvait désigner mieux les Terroristes que GAULOIS.

Les deux partis sont à la veille de se rendre maîtres des destinées de la France. La Vendée envahit des territoires voisins; elle porte la guerre jusque près LE LANGON; BOURDEAUX, en insurrection ouverte, envoie ses soldats JUSQU'A LANGON; c'est la seule démonstration armée de cette ville, et l'histoire, pas plus que le quatrain, ne dit qu'à LANGON il y ait eu combat. Ce fait est certainement unique dans l'histoire de Bordeaux.

Tout ce que ce quatrain renferme d'action se produit à la fois et au moment où la Révolution va rentrer dans une nouvelle phase, la plus hideuse de toutes.

On a vu : QUAND LE DEFFAUT DU SOLEIL LORS SERA SUR LE PLEIN JOUR LE MONSTRE SERA VEU, TOUT AUTREMENT ON L'INTERPRETERA (p. 76); Louis XVI a disparu, le MONSTRE de la Révolution trône au pouvoir, on l'interprète tout autrement; moins de cinq mois après la mort du roi, il se montre tel qu'il est, HIDEUX.

Les Dieux feront aux humains apparence,
Ce qu'ils seront autheurs de grand conflict...

Ce quatrain, n'a comme tous les autres, QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE; mais comme il ne renferme aucun nom propre, aucune époque, aucun fait saillant, qu'il paraît, au contraire, plein de généralités, on ne trouverait certainement pas son SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE, si la place qu'il occupe au milieu des vers sur la Révolution et des expressions qui l'*adaptent* à d'autres quatrains, ne mettaient sur la voie de son interprétation.

LES DIEUX. — Nostradamus emploie DIEUX pour *Dieu;* il écrivait sous la Renaissance, à une époque où la mythologie se glissait jusque dans la chaire. Il a dit : UN BRAGAMAS AVEC SA LANGUE TORTE, VIENDRA DES DIEUX PILLER LE SANCTUAIRE, AUX HÉRÉTIQUES IL OUVRIRA LA PORTE, EN SUSCITANT L'EGLISE MILITAIRE, VIII. 78.

Depuis soixante-dix ans les évènements montrent d'eux-mêmes que Dieu intervient :

> Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles?
> Quand Dieu par plus d'effets montra-t-il son pouvoir?
> Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir,
> Peuple ingrat?...
>
> (Voir *Vie de L.-Philippe.* Conclusion, p. 92).

Un autre quatrain complète la prophétie renfermée dans celui-ci : (*Si Deus pro nobis, quis contrà nos?*) LE GRAND PUISNAY FERA FIN DE LA GUERRE, AUX DIEUX ASSEMBLÉ AVEC LES EXCUSEZ... VIII. 12.

CE. — *Par cela.* Ce mot lie le présent quatrain au précédent. L'opposition royaliste et girondine couvre la France entière, menace Paris, Dieu veut que la Révolution suive son cours, et l'armée girondine ne va que JUSQU'A LANGON.

GRAND CONFLICT. — Le Prophète a dit de la Révolution de 1830 : PAR CONFLICT ROY RÈGNE ABANDONNERA (217e); ici, il dit GRAND CONFLICT pour toutes les commotions intérieures de la France durant l'époque révolutionnaire, c'est-à-dire à partir du début de la *grande Révolution* au temps présent.

Avant ciel veu serain, espée et lance...

AVANT CIEL VEU SERAIN... TANT D'ANS EN GAULE LES GUERRES DURERONT ! ! (33e) — Le mot SERAIN ne se trouve qu'une autre fois dans les Centuries, et il *adapte* les quatrains où on le voit X. 80e, etc., à celui qu'on interprète ici.

Que vers main gauche sera plus grand afflict...

AFFLICT. — *Afflictus,* choc, collision (*Wailly*).

VERS MAIN GAUCHE. — Ces mots ne peuvent désigner qu'une direction. Il est dit que le siège de l'Eglise sera transporté pour treize ans VERS LE MIDY POSÉ A SA SENESTRE, QU'EN LIEU LIBRE TENDRA SON PAVILLON, ET NE VOUDRA EN CITÉ PRENDRE PLACE... (*Voir* V. 73 à 84). — On a dit (*Vie de L.-Philippe,* p. 13) : L'augure se tournait du côté de l'*Orient,* et désignait avec son bâton une partie du ciel : cette partie s'appelait *Templum* (*Coutumes des Romains,* p. 198). Si Nostradamus s'était tourné comme l'augure ancien du côté de l'Orient, il aurait eu, en se supposant à Rome, le *nord* de l'Italie à sa gauche, et certes le successeur de Pie IX ne TENDRA pas SON PAVILLON de ce côté, s'il doit le tendre EN LIEU LIBRE et non EN CITÉ. Mais on voit déjà qu'il ne se tournait pas du côté de l'Orient, puisqu'il avait LE MIDY et non le *nord* POSÉ A SA SENESTRE (*Sinistra manu,* main gauche).

Le ciel de la France est le TEMPLE (*Templum*) de Nostradamus (*voir* p. 54); de Salon, pour embrasser de son regard la France entière, objet de sa prophétie, il se tournait vers le *nord,* et avait ainsi VERS MAIN GAUCHE la Vendée. (Le LIEU placé VERS LE MIDY POSÉ A SA SENESTRE pour le Pape, tourné vers le TEMPLE de France, est une des îles Baléares).

Nostradamus veut que sa prophétie ne laisse aucun doute lorsque sa véritable interprétation est trouvée; aussi il a placé dans ces mots : QUE VERS MAIN GAUCHE SERA PLUS GRAND AFFLICT, la preuve de tout ce que j'avance ici. On a ces mots dans un quatrain sur le règne de L.-Philippe (p. 54), à l'occasion des guerres civiles : TREMBLER DU RHÔNE ET PLUS FORT CEUX DE LOYRE. Il y a eu AFFLICT pour ceux du RHÔNE, mais PLUS GRAND AFFLICT pour CEUX DE LOYRE, et cela non seulement sous L.-Philippe, mais aussi et surtout pendant la grande Révolution. On sait que le Prophète a connu tous les malheurs de la Vendée : CE JOUR FOUGÈRES POINTE EN SANG ENTRERA (16e); NUICT PONT DE LOYRE, PRÉLAT, ROY PERNICANT, CURSEUR VICTOIRE AUX MARETS DE LA LONE, D'OU PRÉLATURE DE BLANCS ABORMEANT (18e), etc., etc. Le quatrain précédent auquel celui-ci renvoie par le

Digitized by Google

mot CE ne parle-t-il pas de cette insurrection royaliste ? POICTIERS AU SON DE LA CAMPANE, A GRANDE CLASSE... CONTRE GAULOIS SERA LEUR TRAMONTANE, QUAND MONSTRE HIDEUX NAISTRA PRÈS DE ORGON... C'est ce monstre hideux qui a causé PLUS GRAND AFFLICT VERS MAIN GAUCHE.

Roussat déclare que l'*Occident* est la *gauche* du monde :

« Au lieu d'où est venue la lumière de nostre Foy, elle retournera ; c'est-à-dire en la partie d'Orient ou Levant, nommée *dextre* position du monde, par les doctes et bien inspirés (*Livre de l'estat et mutation des Temps*, p. 89).

Sous un la paix partout sera clamée...

SOUS UN. — Le pouvoir avant appartenait donc à *plusieurs?* — LA PAIX PARTOUT SERA CLAMÉE. — La *guerre* était donc *partout* sous le gouvernement de *plusieurs*, et l'avènement de cet UN au pouvoir a donc pour résultat de rendre tout à coup LA PAIX au monde entier ?

SOUS UN. — « La France met le gouvernail aux mains d'un seul, et aussitôt, moi, Premier Consul, je donne la loi à toute l'Europe. » (*Mémorial de Sainte-Hélène*, II. 414). (Voir CELUY QU'ESTOIT BIEN AVANT DANS LE RÈGNE, p. 88).

« *Note, écrivez*... C'est ainsi que s'exprimait soudainement l'Empereur, quand il lui venait une idée. Voici ce qu'il dicta littéralement en ce moment ; il n'y a rien eu de changé ; il ne l'a jamais relu.

» *Note.* — La campagne d'Italie se trouvant finie, *Las-Cases*, d'ici à huit jours, entreprendra l'époque depuis la rupture du traité d'Amiens jusqu'à la bataille d'Iéna.

» *En 1802, toute l'Europe est pacifiée. Bientôt après toute l'Europe se met en guerre.* La République change et devient Empire. La question maritime devient la question dominante dans la rupture de la paix d'Amiens. *Las-Cases* commencera, etc. (*Idem*, II. 273).

Mais non longtemps, pille et rebellion...

MAIS NON LONGTEMPS. — « 25 mai 1802 : Un traité de paix est signé à Amiens entre les Républiques française, batave et l'Espagne, d'une part, l'Angleterre de l'autre. « Les îles de la Trinité et de Ceylan restent aux Anglais ; l'île de Malte doit être remise à l'ordre reconstitué, et rester indépendante. » (*Montgaillard*, V. 457).

« 13-20 mai 1803. — Lord Witworth, ambassadeur d'Angleterre, quitte Paris. L'Europe est replongée pour de longues années encore dans les malheurs dont elle sort à peine. » (*Idem*, VI. 9).

PILLE. — « Le cabinet de Saint-James reproche au Consul d'avoir incorporé le Piémont, l'île d'Elbe ; d'avoir, en disposant de la Toscane, gardé les Etats de Parme, dont la réunion prochaine est annoncée ; d'avoir imposé de nouvelles lois aux Républiques ligurienne, helvétique ; d'avoir réuni dans sa main le gouvernement de la République italienne ; d'avoir laissé ses troupes en Hollande, traitée comme une province française, etc. » (*Idem*, VI. 13).

REBELLION. — « Ajoutons que l'Angleterre avait vu dans le principe avec une certaine inquiétude l'expédition de Saint-Domingue, expédition commencée sous des auspices favorables... Le gouvernement français accuse, et certes avec des motifs bien fondés, le cabinet de Saint-James d'avoir secrètement aidé les noirs insurgés ; mais Bonaparte ne devait-il pas s'y attendre ? » (*Idem*, VI. 17).

« 27 mars 1803. — Toussaint-Louverture, chef des noirs, enlevé de Saint-Domingue le 10 juin 1802, meurt... » (*Idem*, VI. 7).

« 30 novembre 1803. — La partie française de Saint-Domingue est évacuée... Ainsi finit la déplorable expédition de Saint-Domingue. Cette expédition a consommé plus de 40,000 hommes de troupes de terre, auxquels il faut ajouter 10 à 12,000 matelots de la marine militaire ou marchande... colons et noirs massacrés... on a un total de près de 80,000 hommes, qui ont fini de mort violente, dans un espace de vingt-deux mois... *La perte de cette colonie est le premier désastre amené par la rupture avec l'Angleterre*... En 1789, dernière année de sa prospérité, Saint-Domingue employa 515 gros bâtiments français, jaugeant 158,000 tonneaux, employant près de 20,000 matelots. Le commerce d'importation et d'exportation nationales s'éleva, cette même année, à six cent-vingt millions, ce qui fait plus de la moitié de l'importation et de l'exportation générales, qui furent de onze cent millions. » (*Idem*, VI. 25).

Par refus ville, terre et mer entamée,
Morts et captifs le tiers d'un million...

PAR REFUS. — « *Le seul motif spécieux qu'ait produit la diplomatie du consul, et qu'il n'a cessé de représenter, consiste dans le* REFUS *des Anglais de rendre Malte.* Les Anglais répondent que, depuis le traité d'Amiens, il est survenu des circonstances qui rendent cette restitution impossible sans quelques explications et arrangements préalables. Elle devait se faire à l'ordre reconstitué ; or, l'ordre a été de plus en plus décomposé ; il est presque anéanti. » (*Id.* VI. 15).

VILLE, TERRE ET MER ENTAMÉE. — « L'Europe est replongée pour des années encore dans les malheurs dont elle sort à peine. Les perfidies d'une politique plus développée vont aggraver les maux de la guerre ; elles porteront la confusion aux lointaines contrées où n'atteindront point les armes. Non-seulement elles menaceront les vieilles dynasties, mais elles mettront en problème jusqu'à l'existence des nations diverses qui constituent la chrétienté. Tout ce qui ne sera pas un champ de bataille sera un champ de discorde. Des souverains revêtus de titres secondaires, et regardés par les grands potentats comme de simples patriciens, profiteront du désordre général pour ceindre le diadème et *formeront leurs trônes des décombres de vingt républiques.* Cinq millions d'hommes périront dans un espace de dix ans... » (*Idem*, VI. 9).

« 30 juin 1803. — Dès la rupture du traité d'Amiens, Bonaparte fait reprendre en Italie toutes les positions occupées avant la pacification... Il s'empresse d'assurer la défense des côtes et de prévenir les Anglais en leur fermant les ports de la Méditerranée et de l'Adriatique... Un mois s'est à peine écoulé depuis la reprise des *hostilités maritimes*, et les rivages de la Hollande, de la France et de l'Italie sont garantis, tous les points fortifiés ; tous les postes d'observation y sont sous le commandement d'officiers français... De l'embouchure de l'Elbe aux bouches du Pô, le pavillon britannique n'est admis que dans les hâvres du Portugal. » (*Idem*, VI. 20).

MORTS ET CAPTIFS LE TIERS D'UN MILLION. — « 22 mai 1803. Un arrêté des consuls prescrit d'arrêter tous les Anglais commerçant ou voyageant en France, et de les constituer prisonniers de guerre.

» L'histoire des nations civilisées n'offre point d'exemple d'une semblable atteinte au droit des gens... Bonaparte justifie une mesure aussi violente, aussi étrange, car elle est nouvelle et n'est pas plus dans nos mœurs que dans nos maximes politiques, en déclarant qu'il se donne des ôtages pour les français qui seraient pris par les Anglais sur des bâtiments naviguant dans l'ignorance de la rupture. » (*Idem*, VI. 18).

LE TIERS D'UN MILLION. — Il y a eu plus de 333,333 victimes de cette nouvelle guerre. Le Prophète ne précise un nombre que lorsqu'on peut le constater, ce qui est impossible pour l'époque où on a fait ce proverbe : *Menteur comme un bulletin ;* il dit : De cette multitude qui prendra part à cette guerre, le TIERS périra ou sera prisonnier.

Ce quatrain renferme des faits qui naissent les uns des autres, des faits nombreux, tranchés, intéressant le monde entier ; l'Histoire ne lui donnera jamais une autre interprétation.

Terre Italique près des monts tremblera...

Ce quatrain se termine par ces vers : SEUL CASTULON ET CELTES MODEREZ. Le mot CASTULON (*Castula*, vêtement de la Liberté) est interprété dans la *Lettre à Henry II* (p. 27) et dans les quatrains 33e et 56e du règne de la Liberté. — Le CASTULON n'a été MODÉRÉ que sous le Directoire : CONTRE LES ROUGES SECTES SE BANDERONT, FEU, EAU, FER, CORDE PAR PAIX SE MINERA, AU POINT MOURIR CEUX QUI MACHINERONT, FORS UN QUE MONDE SURTOUT RUYNERA (49e) ; et sous le Directoire, établi le 20 novembre 1795 et renversé le 10 novembre 1799, il y a eu des guerres en Italie et PRÈS DES MONTS, dans le Piémont, nom qui signifie au *pied des monts*.

« 26 mars 1796. Bonaparte arriva au quartier-général à Nice... Les Piémontais campaient à Céva, sur les revers des monts. Les Autrichiens s'avançaient par les routes de la Lombardie vers Gênes... Les victoires de Montenotte, de Millesimo, de Dégo, permirent à l'armée française d'arriver jusqu'aux hauteurs de Monte-Zemote : « Soldats ! s'écria Bonaparte, en leur montrant la chaîne gigantesque des Alpes, derrière et autour d'eux ; soldats, Annibal franchit les Alpes, nous les avons tournées. »

« 23 avril 1796. Le Piémont tremblant signe un armistice à Chérasco. Bonaparte adresse à ses soldats la proclamation suivante :

» Soldats ! vous avez remporté en quinze jours six victoires, pris vingt-et-un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon, plusieurs places fortes, et conquis la partie la plus riche du Piémont ; vous avez fait quinze mille prisonniers, tué ou blessé plus de dix mille hommes... »

Digitized by Google

Lyon et coq non trop conféderez...

On voit un LYON *d'argent* dans les armoiries du Piémont, qui ont pour support deux LYONS au naturel ; Venise a le LYON de St-Marc ; les LYONS FURIEUX, COURONNÉS, TENANS LES PATTES DESSUS LES ARMES INTRÉPIDES, désignent dans la lettre à Henry II (p. 25) l'Italie au temps de Sixte V.

« Les armes du Pape Pie IX représentent deux LYONS COURONNÉS debout et tournés à gauche. Le LION est un emblême fréquent dans le blason pontifical... Parmi les papes qui placèrent le LION dans leurs armoiries, Sixte V, de glorieuse mémoire, a, plus que tout autre, droit d'être cité. Pour Sixte V c'étaient là des armes parlantes, et elles exprimaient bien sa terrible énergie... » (*Constitutionnel*, 19 octobre 1858.)

Nostradamus a désigné Pie IX par le mot LYON dans les quatrains VIII. 2, VIII. 3, VIII. 6, V. 99, III. 52, III. 93, et par le mot LIEPART, léopart, ou *lion* en *part*, dans le quatrain VI. 20, le premier du récit suivi du règne de Napoléon III. (Les deux lions sur les armes de Pie IX sont dans deux parties distinctes de l'écu divisé au moyen de lignes droites que l'on nomme *partitions, parti*).

Ici le mot LYON est pour la TERRE ITALIQUE, et le COQ pour le CASTULON ou la France républicaine.

NON TROP CONFÉDEREZ. — « Soldats ! vous vous êtes précipités comme un torrent du haut de l'Apennin ; vous avez culbuté, dispersé tout ce qui s'opposait à votre marche. Le Piémont, délivré de la tyrannie autrichienne, s'est livré à ses sentiments naturels de paix et d'amitié pour la France. Milan est à vous, et le pavillon républicain flotte dans toute la Lombardie. Les ducs de Parme et de Modène ne doivent leur existence qu'à votre générosité... » Bonaparte n'était resté que huit jours à Milan ; il en partit le 2 prairial (21 mai) pour se rendre à Lodi, et s'avancer vers l'Adige. Tandis que Bonaparte poursuivait sa marche, un évènement inattendu le rappela tout à coup à Milan : les nobles, les moines, les domestiques des familles fugitives, une foule de créatures du gouvernement autrichien y préparaient une révolte contre l'armée française... Des paysans armés se transportèrent à Milan pour s'en emparer. Mais la division que Bonaparte avait laissée pour bloquer le château, ramena vivement la garnison dans ses murs, et chassa les paysans qui se présentaient. Dans les environs de Pavie, les révoltés eurent plus de succès... Bonaparte fit sabrer une grande quantité des révoltés. Cette prompte répression amena la soumission partout, et en imposa au parti qui en Italie, était opposé à la liberté et à la France. » (*Thiers*, VIII. 275-281.)

En lieu de peur l'un l'autre s'aydera...

« L'issue que venait d'avoir la campagne d'Allemagne était fâcheuse pour la République... » (*Thiers*, VIII. 431.)

« Notre situation devenait périlleuse en Italie, malgré les triomphes de Roveredo, de Bassano et de Saint-Georges. L'Autriche redoublait d'efforts pour recouvrer la Lombardie...Toutes les réserves de l'armée autrichienne étaient dirigées vers l'Italie... Bonaparte ne cessait de demander des secours et de conseiller des négociations avec les puissances italiennes qui étaient sur ses derrières... Il pressait le Directoire de traiter avec Naples, de renouer les négociations avec Rome, de conclure avec Gênes, et de négocier une alliance offensive et défensive avec le roi de Piémont, pour lui procurer du secours en Italie, si on ne pouvait pas lui en envoyer de France. Il voulait qu'on lui permît de proclamer l'indépendance de la Lombardie et celle des Etats du duc de Modène, pour se faire des partisans et des auxiliaires fortement attachés à sa cause. Ses vues étaient justes, et la détresse de son armée légitimait ses vives instances... » (*Idem*, 446-448.)

« On nous compte, écrivait-il au Directoire ; le prestige de nos forces disparaît... Des troupes ou l'Italie est perdue. » (*Id.*, 450). (*Voir* 69e).

« Toute la Haute-Italie était fort exaltée : le Milanais arraché à l'Autriche, les provinces de Modène et de Reggio, les légations de Bologne et de Ferrare, demandaient à grands cris leur indépendance et leur organisation en République... Bonaparte chassa la régence, déclara le duc de Modène déchu, et les provinces de Reggio et de Modène libres. L'enthousiasme des Reggiens et des Modenais fut extraordinaire. Bonaparte organisa un gouvernement municipal pour administrer provisoirement le pays, en attendant qu'il fût constitué. Bologne et Ferrare s'étaient déjà constituées en république, et commençaient à lever des troupes. Bonaparte voulait réunir ces deux légations aux Etats du duc de Modène pour en faire une seule république qui, située tout entière en deçà du Pô, s'appellerait République Cispadane... Il ne pensait pas que l'affranchissement de l'Italie pût se faire d'un seul coup ; il croyait le gouvernement français trop épuisé pour l'opérer maintenant... L'Assemblée nationale, réunie à Modène, constitua la République Cispadane... Les Reggiens montrèrent le plus grand dévouement. Un détachement autrichien étant sorti de Mantoue, ils coururent aux armes, l'entourèrent, le firent prisonnier et l'amenèrent à Bonaparte.

» Bonaparte s'était ménagé ainsi autour de lui des gouvernements amis, qui allaient faire tous leurs efforts pour l'appuyer... Il usait ainsi de toutes les ressources de la politique, pour suppléer aux forces que son gouvernement ne pouvait pas lui fournir ; et, en cela, il faisait son devoir envers la France et l'Italie, et le faisait avec toute l'habileté d'un vieux diplomate. » (*Idem*, 454-458.)

Seul Castulon et Celtes moderez...

LE CASTULON MODERÉ est le Directoire, et les CELTES MODEREZ, les soldats de ce gouvernement.

« Le 23 avril 1796, Bonaparte dit à ses troupes : « Je ne souffrirai pas que des brigands souillent vos lauriers. Je ferai exécuter à la rigueur le règlement que j'ai fait mettre à l'ordre : les pillards seront impitoyablement fusillés ; déjà plusieurs l'ont été ; j'ai eu lieu de remarquer avec plaisir l'empressement avec lequel les bons soldats de l'armée se sont portés pour faire exécuter les ordres.

« Peuples de l'Italie ! l'armée française vient pour rompre vos chaînes : le peuple français est l'ami de tous les peuples. Venez avec confiance au-devant de nos drapeaux : votre religion et vos usages seront religieusement respectés.

» Nous faisons la guerre en ennemis généreux, et nous n'en voulons qu'aux tyrans qui vous asservissent. »

« 2 février 1797. Le général Wurmser, enfermé depuis cinq mois dans Mantoue, est réduit à capituler. »

« Soldats ! la prise de Mantoue vient de finir une campagne qui vous a donné des titres éternels à la reconnaissance de la patrie. Vous avez été victorieux dans quatorze batailles rangées et dans soixante-dix combats ; vous avez fait cent mille prisonniers, pris cinq cents pièces de campagne, deux mille pièces de gros calibre, quatre équipages de pont... Vous avez conquis à la République les plus belles contrées de l'Europe. Les républiques Transpadane et Cispadane vous doivent leur liberté... Les rois de Sardaigne, de Naples, le pape, le duc de Parme, se sont détachés de la coalition de vos ennemis, et ont brigué votre amitié... *Le Directoire exécutif n'a rien épargné pour donner la paix à l'Europe ; la modération de ses propositions ne se ressentait pas de la force de ses armées ;* il n'avait pas consulté votre courage, mais l'humanité et l'envie de vous faire rentrer dans vos familles ; il n'a pas été écouté à Vienne...»

« 24 mars 1797. Combat de Tarvis ; l'archiduc Charles perd 20,000 hommes et 50 pièces de canon. Bonaparte lui écrit :

« Monsieur le général en chef, les braves militaires font la guerre et désirent la paix. Cette guerre ne dure-t-elle pas depuis six années? Avons-nous tué assez de monde, fait assez de mal à la triste humanité?... Le Directoire de la République française fait connaître à S. M. l'Empereur le désir de mettre fin à la guerre qui désole les deux peuples... »

« 31 mars. Bonaparte n'était plus qu'à vingt lieues de Vienne ; il reçut les parlementaires de l'Empereur... Bonaparte répondit :

« Dans la position militaire des deux armées, une suspension d'armes est toute contraire à l'armée française ; mais si elle doit être un acheminement à la paix tant désirée, et si utile aux peuples, je consens sans peine à vos désirs. La République française a manifesté souvent à S. M. le désir de mettre fin à cette lutte cruelle ; elle persiste dans les mêmes sentiments...»

« L'armistice de Léoben était à peine conclu, lorsque Bonaparte apprit qu'une insurrection contre les Français se préparait à Venise.. Bonaparte au Doge (avril 1797) :

« Dans toute la terre ferme, les sujets vénitiens sont tous sous les armes. Leur cri de ralliement est : *Mort aux Français!* Le nombre des soldats d'Italie qui en ont été victimes se monte déjà à plusieurs centaines. Vous affectez en vain de désavouer les attroupements que vous-même, avez préparés... Si malgré la bienveillance que vous a montrée le gouvernement français, vous me réduisiez à vous faire la guerre, ne pensez pas que le soldat français, comme les brigands que vous avez armés, aille ravager les champs du peuple innocent et malheureux de la terre ferme ; non, je le protégerai, et il bénira jusqu'aux forfaits qui auront obligé l'armée française de l'arracher à votre tyrannique gouvernement. »

« Cinq cents de nos soldats furent impitoyablement massacrés à Vérone, la seconde fête de Pâques, et cette atroce exécution reçut le nom de *Pâques véronaises*. Les mêmes excès furent commis à Castiglione, à la Chiusa, à Velaggio, à Chiari. L'insurrection, qui n'at-

Digitized by Google

tendait que l'arrivée du général Laudon pour prendre des proportions gigantesques, fut tout à coup comprimée par la nouvelle du traité de Léoben... Un vaisseau français fut écrasé dans le port de Venise, et le capitaine Laugier mourut héroïquement à son bord. » (*Hist. populaire de l'Empereur*).

« Bonaparte publia sur-le-champ un manifeste de guerre contre Venise... fit abattre le lion de Saint-Marc dans toutes les provinces de la terre ferme... » (*Thiers*, IX. 130).

Pour l'interprétation de ce quatrain, il a suffi de suivre l'Histoire feuille par feuille, depuis la rentrée de Bonaparte en Italie, en 1796, jusqu'à sa sortie en 1797. Il aurait fallu tout citer pour montrer toute la force des expressions employées par le Prophète. Le quatrain 56e, qui *s'adapte* à celui-ci par le mot CASTULON, et les 69e et 79e feront voir que le Prophète, dans son impartialité, a pu nommer ici CASTULON MODÉRÉ le gouvernement qu'il nomme ailleurs NÉRON et MONSTRE HIDEUX; il a signalé lui-même le changement radical que le supplice de Robespierre, Saint-Just et Couthon (TROIS DE SON SANG, 51e) a produit dans la Convention; il a été jusqu'à dire que le supplice de ces TROIS causerait la MORT du NÉRON JEUNE.

Le lecteur peut dire maintenant en relisant ces 16 vers, si le Traducteur, renfermé dans le cercle étroit du secret d'interprétation (ORGON... CASTULON), a été heureux dans l'interprétation qu'il a trouvée sans effort, et si cette interprétation est, en effet, sans réplique. — J'avais toujours interprété le mot LANGON du Le LANGON près de Fontenay; aujourd'hui seulement, en transcrivant mes notes pour la dernière fois et en cherchant de nouvelles citations, j'ai écrit sans m'en apercevoir ces mots empruntés à M. Thiers : BORDEAUX... *une avant-garde fut portée à* LANGON.

Les deux quatrains qui précèdent ceux-ci dans les Centuries sont interprétés de Napoléon Ier; ils *s'adaptent* par des expressions à plusieurs autres, et leur interprétation est des plus faciles. Leur présence en tête de ces 16 vers est à remarquer. C'est donc 24 vers sur la même période historique; 24 vers où le même personnage domine! (*Voir* 145e, 146e).

55e (*bis*)

Le tremblement de terre à Mortara,
Cassich Sainct George à demy perfondrez,
Paix assoupie la guerre esveillera,
Dans temple à Pasque abysme enfondrez.

IX. 31.

La Haute-Italie tremblera sous les pas des armées victorieuses de la France. Le Piémont, après des combats à mort, se retirera de la lutte avant la fin de la campagne, qui continuera contre les Autrichiens. La haine assoupie par la paix se réveillera lorsque la guerre aura été portée au loin. Les *Pâques véronaises*, excitées par les passions religieuses, en précipitant dans l'Adige les cadavres des Français, causeront la ruine complète du gouvernement de Venise.

Ces mots : LE TREMBLEMENT DE TERRE A MORTARA, CASSICH (Casale) SAINCT-GEORGE, villes du Piémont, rappellent ceux-ci du quatrain précédent : TERRE ITALIQUE PRÈS DES MONTS TREMBLERA. Dans l'un et l'autre ce tremblement de terre est causé par la marche d'armées ennemies : dans le premier ce sont les armées du LYON et COQ NON TROP CONFEDEREZ, et d'un troisième peuple que les deux autres repoussent en s'entr'aidant : EN LIEU DE PEUR L'UN L'AUTRE S'AYDERA; dans celui-ci, les villes de MORTARA, CASSICH, SAINCT-GEORGE ne sont à DEMY PERFONDREZ que parce qu'elles ont pris part à la guerre. — Mais qui les combat? Ces mots : LE TREMBLEMENT DE TERRE A MORTARA, ont rappelé la guerre de 1796 à 1797, TERRE ITALIQUE PRÈS DES MONTS TREMBLERA; ceux-ci : DANS TEMPLE A PASQUE ABYSME ENFONDREZ, nomment les Français en rappelant les *Pâques véronaises* dont ils furent victimes durant cette même campagne, comme ils l'avaient été dans les *Pâques* ou *Vêpres siciliennes*.

Le Prophète, par ces mots : MORTARA, CASSICH, SAINCT-GEORGE, villes fort rapprochées les unes des autres et appartenant au Piémont, désigne le Piémont tout entier, comme il a désigné la France entière par les mots : CARCAS. NARBONE (p. 68), et la Turquie par les mots : RHODES, BYSANCE (*id.*). — Il a encore choisi les noms les plus propres à développer sa prophétie. — MORTARA, p. v. des Etats-Sardes (Novare), le climat y passe pour malsain (*Mac-Carthy*). Ce mot est pour *combat à mort, mortalité*. — SAINCT-GEORGE, Georges (Saint), martyr. « Les gens de guerre, dit Feller, avaient beaucoup de dévotion pour saint Georges, principalement fondée sur ce que l'on disait qu'il avait été lui-même guerrier, au rapport de Métaphraste. Il est présentement premier patron de la république de Gênes. » — CASSICH. Ce nom ne se trouve pas en géographie. Près de MORTARA, et à toucher SAINCT-GEORGE, on trouve *Casale*. Nostradamus a changé un peu ce nom pour rappeler, comme il l'a déjà fait souvent, un mot grec CASSICH, de χασσαμενος, qui recule, de χαξω, χασω, reculer, se mettre à l'écart (*Lexique*).

« 1796. L'aristocratie génoise était fort indisposée, et méditait de mauvais projets sur nos derrières. Le ministre autrichien Gérola était l'instigateur secret de tous ces projets. L'Etat de Gênes était rempli de petits fiefs relevant de l'Empire. Les seigneurs génois revêtus de ces fiefs réunissaient les déserteurs, les bandits, les prisonniers autrichiens qui avaient réussi à s'échapper, les soldats piémontais qu'on avait licenciés, et formaient des bandes de partisans connus sous le nom de *Barbets*. Ils infestaient l'Apennin par où l'armée française était entrée; ils arrêtaient les courriers, pillaient nos convois, massacraient les détachements français... » (*Thiers*, VIII. 299).

« Les Barbets saisis les armes à la main furent impitoyablement fusillés. » (*Idem*, 304). — « Bonaparte écrivit une lettre vigoureuse au roi de Piémont, qui souffrait les Barbets dans ses Etats, et fit partir une colonne de douze cents hommes avec une commission militaire ambulante, pour saisir et fusiller les Barbets trouvés sur les routes. » (*Idem*, 393).

« 1797. Avril. — Le général Balland, qui commandait à Vérone la garnison française, se vit séparé des autres commandants placés dans les environs. Plus de vingt mille montagnards inondaient la campagne. Les détachements français étaient attaqués sur les routes, des capucins prêchaient la populace dans les rues... C'était dans les journées des 15 et 16 avril que tout ceci se passait. On n'avait aucune nouvelle de Léoben, et le moment paraissait en effet des mieux choisis pour une explosion (PAIX ASSOUPIE LA GUERRE ESVEILLERA). — Le 17 avril, *jour de la seconde fête de Pâques*, une agitation extraordinaire se manifesta dans Vérone; des bandes de paysans y entrèrent en criant : Mort aux *Jacobins!* Balland fit retirer ses troupes dans les forts, ne laissa que des détachements aux portes, et signifia qu'au premier acte de violence il foudroierait la ville. Mais vers le milieu du jour, des coups de sifflet furent entendus dans les rues; on se précipita sur les Français, des bandes armées assaillirent les détachements laissés à la garde des portes, et massacrèrent ceux qui n'eurent pas le temps de rejoindre les forts. De féroces assassins couraient sur les Français désarmés que leurs fonctions retenaient dans Vérone, les poignardaient et les jetaient dans l'Adige. Ils ne respectaient pas même les hôpitaux, et se souillèrent du sang d'une partie des malades... Déjà plus de quatre cents malheureux avaient péri, et la garnison française frémissait de rage en voyant les Français égorgés et leurs cadavres flottant au loin sur l'Adige. Le général Balland ordonna aussitôt le feu, et couvrit la ville de boulets. Il pouvait la mettre en cendres.. On parlementa.. Les coups de fusils recommencèrent contre le fort. Alors le général Balland fit de nouveau mettre le feu à ses pièces et tira sur la ville à toute outrance. Le feu éclata dans plusieurs quartiers... On parlementa de nouveau, on convint de ne plus tirer, mais la convention n'en fut pas mieux exécutée par les insurgés, qui ne cessèrent de tirer sur les forts. Les féroces paysans qui couvraient la campagne se jetèrent sur la garnison du fort de la Chiusa, placé sur l'Adige, et l'égorgèrent. Ils en firent de même à l'égard des Français répandus dans les villages autour de Vérone. Mais l'instant de la vengeance approchait... Tels furent les massacres connus sous le nom de *Pâques véronaises*. » (*Thiers*, IX. 118-124).

« ... Les commissaires, munis de nouveaux pouvoirs, suivirent Bonaparte à Milan pour aller mettre l'orgueilleuse constitution à ses pieds... Le 12 mai, le grand conseil rendit la souveraineté à la nation vénitienne tout entière... Le 22 mai, le parti patriote obligea l'aristocratie génoise à abdiquer, comme avait fait celle de Venise... Ainsi

Digitized by Google

après avoir en deux mois soumis le pape, passé les Alpes Juliennes, imposé la paix à l'Autriche, repassé les Alpes et puni Venise, Bonaparte était à Milan (40 kilomètres de MORTARA), exerçant une autorité suprême sur toute l'Italie. » (*Idem*, IX. 148).

« *Vêpres siciliennes.* C'est le nom qu'on a donné au massacre qui se fit en Sicile de tous les Français, en l'année 1282, le jour de Pâques, et dont le signal fut le premier coup de cloche qui sonna les vêpres. » (*Dict. des Origines*).

Ce dernier vers : DANS TEMPLE A PASQUE ABYSME ENFONDREZ, d'un quatrain sur les guerres du nord de l'Italie, a réveillé de suite le souvenir des *Pâques véronaises*. Nostradamus a dit : AU SAINT BARBARE SERONT LES GARNISONS, désignant Paris qui, au temps de la *Sainte-Ligue*, avait des régiments de prêtres et de moines (*Voir la note sur les règnes d'Henri III et d'Henri IV*), et par cette expression il a rappelé les passions politiques et religieuses de cette époque; ici, par ce vers, il rappelle également les passions politiques et religieuses de la guerre d'Italie en 1797.

56e

Saturne en Cancer Jupiter avec Mars,
Dedans Février Chaldondon saluterre
Sault Castallon assailly de trois pars,
Près de Verbiesque conflict mortelle guerre.
VIII. 48.

Saturne étant dans le signe du Cancer, et Jupiter conjoint à Mars, au mois de Février, le traité de Tolentino conclu avec le Pape sera le présage heureux du rétablissement du culte. Quelques jours après, la République, assaillie jusque là de trois côtés, mettra fin à la première guerre continentale par les préliminaires de Léoben, près Verbicze. Le traité définitif ne sera conclu qu'après des séances orageuses. Jamais on n'aura livré en aussi peu de temps un aussi grand nombre de combats.

Ce quatrain a les mots : SAULT CASTALLON, donc il parle de la République désignée par ces mots : SAULT CASTULUM (*Lettre à Henri II*), COURSE DU CASTULON (33e), SEUL CASTULON (55e), CURSEUR VICTOIRE (18e); il a les mots : ASSAILLY DE TROIS PARS, qui rappellent un passage de la lettre prophétique sur les premières guerres de la République (1793-1797); donc il est question ici de ces guerres et des traités qui y mirent fin.

Saturne en Cancer, Jupiter avec Mars...

Je laisse à un astronome le soin de démontrer qu'en 1797 Saturne était dans le signe du Cancer durant une conjonction de Jupiter et de Mars. L'explication des quatrains 115e à 126e fournira la preuve que Nostradamus a connu l'état du ciel au moment des évènements qu'il annonce.

Dedans Février Chaldondon saluterre.

DEDANS FÉVRIER. — « Bonaparte arriva à Tolentino le 13 février 1797, et s'y arrêta pour attendre l'effet que produiraient sa marche rapide et le renvoi des prisonniers... Le traité fut arrêté en quelques jours, et signé à Tolentino le 19 février... Avant de quitter Tolentino, il fit un acte assez remarquable, et qui déjà prouvait sa politique personnelle. L'Italie et particulièrement les Etats du Pape regorgeaient de prêtres français bannis... Eloignés depuis longtemps de leur patrie, exposés à tous les dédains de l'étranger, ils pleuraient en voyant nos soldats; ils en reconnurent même quelques-uns dont ils avaient été les curés dans les villages de France. Bonaparte était facile à émouvoir; d'ailleurs, il tenait à se montrer exempt de toute espèce de préjugés révolutionnaires ou religieux : il ordonna par un arrêté, à tous les couvents du Saint-Siége, de recevoir les prêtres français, de les nourrir et de leur donner une paie. Il améliora ainsi leur état, loin de les mettre en fuite. Il écrivit au Directoire les motifs qu'il avait eus en commettant cette infraction à ses arrêtés. « En faisant, dit-il, des battues continuelles de ces malheureux, on les oblige à rentrer chez eux. Il vaut mieux qu'ils soient en Italie qu'en France; ils nous y seront utiles. Ils sont moins fanatiques que les prêtres italiens, ils éclaireront le peuple qu'on excite contre nous. D'ailleurs, ajoutait-il, ils pleurent en nous voyant; comment n'avoir pas pitié de leur infortune? » Le Directoire approuva sa conduite. Cet acte et sa lettre publiés, produisirent une sensation très grande. » (*Thiers*, IX. 60). (CASTULON ET CELTES MODEREZ, p. 100).

CHALDONDON. — De *Chaldæus*, devin (*Wailly*), ou mieux de χαλδαιος, astrologue et de διδωμι, donner (*Lexique*). Ce mot est pour *présage*, tiré de l'état du ciel.

« *Chaldéens*, philosophes de Chaldée, faisaient profession de connaître les mouvements des astres, la vicissitude des saisons, et de prédire les choses à venir.... Ils se vantaient que depuis plus de quarante-trois mille ans leurs ancêtres s'adonnaient à l'étude des astres qu'ils s'étaient communiquée de père en fils... On ne sait pas si Abraham apprit d'eux l'arithmétique, la géométrie et l'astrologie, ou s'il les leur enseigna à eux-mêmes. » (*Moréri*).

Nostradamus a dit dans sa lettre à César : « *La parole héréditaire de l'occulte prédiction sera dans mon estomach intercluse,* » et dans la lettre à Henri II : « *Abraham, lequel a esté souverain astrologue selon aucun, il inventa premier les lettres chaldaïques... Tout a été calculé par le cours céleste par association d'émotion infuse à certaines heures délaissées par l'émotion de mes antiques progéniteurs.* »

SALUTERRE. — De *Salutaris*, avantageux, de salut (*Wailly*). Le Prophète devait signaler de la manière la plus précise le moment où l'on commença à prévoir le rétablissement du culte.

Sault Castallon assailly de trois pars...

SAULT CASTALLON. — On doit supposer que Nostradamus n'a écrit diversement le nom du vêtement de la Liberté (*Castula, castus*, habillement dont les filles romaines se couvraient depuis le sein jusqu'aux pieds *Wailly*), que pour mettre sur la voie de son interprétation. Ce mot ayant pour racine l'adjectif *castus, casta, castum*, le Prophète a dit : CASTULON, CASTALLON, CASTULUM, pour *castula* ou *casta longa*, sous entendu *vestis; vestis longa* (*Quintil.*), robe longue (*Joubert*); il appelle l'Hercule gaulois : OGMION, OGMIUS et OGMIUS dans ses quatrains, ses présages et sa lettre.

ASSAILLY DE TROIS PARS. — La lettre à Henri II nomme les trois peuples qui ont assailli la France au début de la Révolution :

« *Seront trois régions par l'extrême différence des lignes, c'est à sçavoir la Romanie, la Germanie et l'Espagne qui feront diverses sectes par main militaire, délaissant les 50 et 52 degrez de hauteur.* » (p. 25.)

Jusqu'au traité de Léoben la France, assaillie seulement du côté de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Espagne, n'a porté la guerre que dans ces contrées qui, par divers traités faits séparément (EXTRÊME DIFFÉRENCE DES LIGNES), avaient armé presque toute l'Europe contre elle.

« *Traité d'alliance* entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, pour comprimer les troubles de la France et de la Pologne (1792). — *Convention* entre l'Autriche et la Prusse, pour faire rendre à la couronne de France ses droits et ses prérogatives (1792). — *Traité d'alliance* entre l'Angleterre et la Russie, qui s'engagent à troubler le commerce de la France (1793). » (*Montgaillard*. Table).

On a vu que Bonaparte eut d'abord à combattre en Italie les Piémontais unis à l'empereur d'Allemagne.

« *Guerre.* — GERMANIE. — 16 octobre : La France déclare la guerre à François Ier, roi de Hongrie et de Bohême, élu empereur d'Allemagne le 7 juillet suivant, et dirige contre lui les trois armées d'Alsace, de Moselle et de Sambre. Bataille de Valmy. Prise de Mayence, Francfort. Première campagne de Belgique. Victoire de Jemmapes. Occupation de Bruxelles, Anvers, Namur, Bréda. Victoires de Hondchoot, de Turcoing, de Fleurus. Occupation de Trèves, Aix-la-Chapelle, Cologne, Amsterdam, Dusseldorf... Moreau pénètre en Bavière... »

« ROMANIE. — 16 octobre 1793 : Naples déclare la guerre à la France, déjà maîtresse de la Savoie et de plusieurs villes du Piémont. Campagne d'Italie. Montenotte, Millesimo, Mondovi, Lodi. Traité de Tolentino, conclu avec le Pape (13 février 1797). Rivoli. Prise de Venise, etc. »

« ESPAGNE. — 7 mars 1793 : La Convention déclare la guerre à l'Espagne. L'Espagne envahit le Roussillon (avril 1793), s'empare du

Digitized by Google

Fort de Bellegarde, de Saint-Elme, de Collioure, de Port-Vendres. Fontarabie (Biscaye) est pris le 1er août 1794; Saint-Sébastien le 4 août. Victoire de Roncevaux. La bataille d'Escola, livrée en Catalogne, se termine après cinq jours de combats acharnés par la retraite des Espagnols.

« *Résumé.* — Le 1er mars 1793, la France a huit armées : Nord, Ardennes, Moselle, Bas-Rhin, Alpes, Italie, Pyrénées, des côtes. Le 9 mars 1793, une première coalition réunit contre la France : l'Autriche, la Prusse, l'Empire d'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, les Deux-Siciles, l'Etat Ecclésiastique et le roi de Sardaigne. » (*Montgaillard*, IV. 8 et *passim*).

On a vu dans les vers sur les premières années de la Révolution : DANGERS VERS LES FRONTIÈRES, MÊME OU L'ORACLE A PRINS COMMENCEMENT (35e à 38e).

« 1er octobre 1795 : Un décret porte que tous les pays conquis en deçà du Rhin, ainsi que la Belgique, l'Etat de Liège et le Luxembourg, sont réunis au territoire de la République. » (*Montgaillard*, IV. 377). Ces pays sont situés au 50 *et* 52 *degrés de hauteur.*

« 15 avril 1797 : Les préliminaires de paix entre la France et l'Autriche sont signés à Léoben. — 17 octobre 1797 : Le traité de paix de Campo-Formio est conclu... L'empereur consent que la frontière de France s'étende jusqu'au Rhin. » (*Id.*, V. 7 et 75). *Délaissant le* 50 *et* 52 *degrés de hauteur.* « C'est ainsi que finit avantageusement pour la France la première guerre continentale de la Révolution; qu'expire, à trente lieues de Vienne, cette formidable coalition des principales puissances du continent contre la France déchirée par les factions, et qui semblait à ces puissances, en 1793, une proie aussi facile à saisir que la Pologne. » (*Idem*, V. 79).

Près de Verbiesque conflict mortelle guerre...

VERBIESQUE. — Ce mot ne se trouve pas en géographie. Les mots qui en approchent le plus sont dans Mac-Carthy : *Verbicze*, en hongrois *Wribica*, b. de Hongrie (Liptau), près et au S. E. de St-Miklos; et *Verbitsk*, ville de Russie (Moscou), à 17 l. N. de Moscou. S'il n'y a point d'orthographe pour les noms propres, c'est surtout pour ceux d'une langue étrangère; en outre, presque tous les noms de lieux ont changé avec le temps: de *Rupellensis* on a fait Rochelle. On ne peut donc pas exiger que le Prophète écrive les noms propres comme nous les écrivons aujourd'hui. Tout le monde voit dans ce vers : PAR ARNANI, THOLOSER, VILLEFRANQUE, les trois villes espagnoles d'Ernani, Tolosa et Villafranca, fort rapprochées les unes des autres, et près des frontières de France. VERBIESQUE est pour *Verbicze*, situé à quelques lieues de Léoben. Mais pourquoi précisément ce nom? Le Prophète a dit dans la *Guerre de la succession d'Espagne* (*voir* p. 44) : PROCHE DES MONTS où SAGONTE S'ASSIED, pour la bataille d'Almanza, qu'il ne pouvait nommer; il a choisi SAGONTE dont le nom rappelle les mots Σαγος, *sagum*, vêtement militaire; ici, il met VERBIESQUE, parce que ce mot rappelle le mot *verbigero*, se quereller, se prendre de paroles (*Wailly*), et le mot allemand qui veut dire alliance, comme le montre le journal que je reçois à l'instant :

« L'alliance intime (*innidhe Verbindung*) de la Prusse avec une Autriche régénérée serait, croyez-le bien, la plus forte garantie pour le maintien de l'Allemagne et de l'équilibre européen. » (*Ami de la Religion*, 12 février 1861).

CONFLICT MORTELLE GUERRE. — Il y a eu conflit et mortelle guerre durant cinq ans, jusqu'aux préliminaires de Léoben, qui amenèrent le traité de Campo-Formio.

« Les conférences languirent d'abord beaucoup. M. de Cobentzel, suivant la coutume du cabinet autrichien, se montra fort habile à traîner les choses en longueur. Cependant le général français résolut d'en finir. *La conférence qu'il s'était dit devoir être la dernière fut des plus vives;* il en arriva à mettre le marché à la main, et fut refusé. Se levant alors dans une espèce de fureur, il s'écria très-énergiquement : « Vous voulez la guerre? eh bien! vous l'aurez; » et saisissant un magnifique cabaret de porcelaine que M. de Cobentzel répétait chaque jour avec complaisance lui avoir été donné par la grande Catherine, il le jeta de toutes ses forces sur le plancher, où il vola en mille éclats, « Voyez! s'écria-t-il : eh bien! telle sera votre monarchie autrichienne avant trois mois, je vous le promets! » Et il s'élança précipitamment hors de la salle. (La paix se fit). » (*Mém. de Sainte-Hélène*, II. 305).

« Le Directoire donna, à la fin de la campagne, à l'armée d'Italie, un drapeau admirable; c'était la nouvelle oriflamme de la République. Il était chargé d'innombrables caractères d'or, et ces caractères étaient les suivants : *L'armée d'Italie a fait cent cinquante mille prisonniers, elle a pris cent soixante-dix drapeaux, cinq cent cinquante pièces d'artillerie de siége, six cents pièces de campagne, cinq équipages de pont, neuf vaisseaux, douze frégates, douze corvettes, dix-huit galères. — Armistice avec les rois de Sardaigne, de Naples, le Pape, les ducs de Parme, de Modène. — Préliminaires de Léoben. — Convention de Montebello avec la République de Gênes. — Traités de paix de Tolentino, de Campo-Formio. — Donné la liberté aux peuples de Bologne, de Ferrare.... — Envoyé à Paris les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, du Guercin, du Titien.... — Triomphé en dix-huit batailles rangées.... — Livré soixante-sept combats.* » (Thiers, IX. 382.)

Le mot CASTULON, CASTALLON, CASTULUM, est quatre fois dans Nostradamus, et le voici interprété quatre fois de la République (1792-1804)! Combien, en effet, LE CAS EST PLUS ESCLAIRCY, grâce au secret d'interprétation! Quelle Histoire de quel peuple aurait jamais rappelé ce quatrain! Le Traducteur, guidé par le secret d'interprétation, aborde sans sourciller les mots les plus barbares, et bientôt l'Histoire leur donne la seule signification qu'ils peuvent recevoir. — Cette *déclaration formelle du Traducteur* est toujours vraie :

« Ce n'est pas la connaissance de l'Histoire qui a fait traduire la plupart des quatrains, ce sont les quatrains qui ont fait étudier l'Histoire. » (*Vie de L.-Philippe*, p. 1).

Que le lecteur jette maintenant un coup-d'œil sur les quatrains 33e et 55e et sur le passage 49e de la lettre à Henry II, et il connaîtra la valeur de ces mots à César : *Sed quando submovenda erit ignorantia*, LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY.

57e

De la cité marine et tributaire,
La teste raze prendra la satrapie,
Chasser sordide qui puis sera contraire,
Par quatorze ans tiendra la tyrannie.

VII. 13.

Bonaparte n'appartenant pas à la race des rois chevelus, devant la CITÉ MARINE, dont se seront saisis les ENNEMIS, prendra, malgré son rang inférieur dans l'armée, la direction du siége pour chasser l'Anglais sordide (LA PILLE), pillant tout ce qu'il pourra emporter. L'Anglais, dans la suite, sera l'ennemi mortel de Bonaparte qui, comme consul et empereur, gouvernera despotiquement de 1800 à 1814.

De la cité marine et tributaire...

C'est de cette même CITÉ MARINE qu'il est dit dans trente-deux vers sur les premiers évènements de la Révolution : CITÉ MARINE SAISIRONT ENNEMIS (*Voir* p. 35). Cette expression, qu'on ne retrouve pas ailleurs dans Nostradamus, *adapte* l'un à l'autre ces deux quatrains. L'un dit la prise de Toulon par les Anglais, l'autre l'occupation de cette ville TRIBUTAIRE par les mêmes ennemis et sa reprise par Bonaparte.

CITÉ MARINE. — « *Toulon* : son port est l'un des plus vastes de l'Europe; il est divisé en deux parties : le vieux port, terminé sous Henri IV, et le neuf, construit par Louis XIV. *(Malte-Brun.)*

TRIBUTAIRE. — *Tributarius*, tributaire, imposable... ville soumise à une contribution (*Vailly*). — Toulon fut TRIBUTAIRE de la race SORDIDE.

La teste raze prendra la satrapie...

LA TESTE RAZE. — Cette expression est trois fois au singulier dans les Centuries, et toujours pour désigner Bonaparte (*voir* 143e, 145e). — Nostradamus, par ces mots : LES LONGS CHEVEUX DE LA GAULE CELTIQUE (176e, 177e) désigne Louis XVIII, le compétiteur de Bonaparte, LA TESTE RAZE. Louis XVIII portait les cheveux longs comme les derniers rois de France depuis Louis XIII, et comme les premiers dits *Rois chevelus;* Bonaparte au trône portait au contraire les cheveux courts. Mais par cette expression : TESTE RAZE, le Prophète veut montrer que celui qui devait PAR QUATORZE

Digitized by Google

ANS TENIR LA TYRANNIE appartiendrait à une autre race que celle des *Rois chevelus*, ou des Rois Francs. Il a nommé GAULOIS les Français révolutionnaires : CONTRE GAULOIS SERA LEUR TRAMONTANE (52e), le NOUVEAU ROY (45e) qu'ils se sont donné : ROY GAULOIS (cette expression est trois fois dans les Centuries et trois fois pour Bonaparte); ce règne : RÈGNE GAULOIS (139e); et GAULOIS, ce même ROY GAULOIS se préparant à monter au trône (137e). — La Corse a été conquise par la France le 15 juin 1768, et Bonaparte est né le 15 août 1769.

« Chlodion, roi des *Francs*, dit *le Chevelu*... Ce prince reçut ce surnom parce qu'il fit couper les cheveux aux *Gaulois* pour les distinguer des *Francs*, qui les portaient très longs... Les seuls membres des familles princières avaient le privilége de laisser croître leurs cheveux. Le roi continuait à les porter très longs, et ses parents de même; la noblesse à proportion de son rang et de sa naissance. Le peuple était plus ou moins rasé; l'homme serf l'était tout à fait. » (*Mag. Pitt.*, 1843, 221. *Voir idem*, 1846, 272).

PRENDRA LA SATRAPIE. — *Satrape*. Ce mot, persan d'origine, a d'abord signifié amiral, général d'armée navale; il fut ensuite étendu à tous les gouverneurs de province et même aux principaux ministres de Perse. Des Persans il passa chez les Grecs, qui dirent SATRAPAS dans la même signification; les Latins l'employèrent aussi dans le même sens; il se trouve même des Chartes d'Angleterre sous le roi Ethelrède, où *les seigneurs qui signent après les ducs prennent le titre de satrapes du roi.* » (*Dict. des Origines*).

Bonaparte, placé sous un général en chef (*Dux*), prend le commandement (SATRAPIE), au sujet DE (*de*, toucbant au sujet de, *Wailly*) LA CITÉ MARINE et TRIBUTAIRE des Anglais pour CHASSER cette race SORDIDE...

« C'est au représentant Gasparin que Napoléon dut de voir son plan, celui qui donna Toulon, triompher des objections des consuls de la Convention. Il en conservait un souvenir reconnaissant : *C'était Gasparin*, disait-il, qui avait ouvert sa carrière. » (*Mém. de Sainte-Hélène*, I. 77).

« Le commandant d'artillerie était à tout et partout. Son activité, son caractère, lui avaient créé une influence positive sur le reste de l'armée. Toutes les fois que l'ennemi tentait quelques sorties ou forçait les assiégeants à quelques mouvements rapides et inopinés, les chefs des colonnes et des détachements n'avaient tous qu'une même parole : « Courez au commandant d'artillerie, disait-on, demandez-lui ce qu'il faut faire; il connaît mieux les localités que personne. » Et cela s'exécutait sans qu'aucun s'en plaignît... Napoléon, de simple commandant de l'artillerie de l'armée de Toulon, eût pu en devenir le général en chef avant la fin du siége. Le jour même de l'attaque du Petit-Gibraltar, le général Dugommier, qui la retardait depuis quelques jours, voulait la retarder encore; sur les trois ou quatre heures après-midi, les représentants envoyèrent chercher Napoléon : ils étaient mécontents de Dugommier, surtout à cause de son nouveau délai; et, voulant le destituer, ils offrirent le commandement au chef de l'artillerie, qui s'y refusa, et alla trouver son général, qu'il estimait et aimait, lui fit connaître ce dont il s'agissait, et le décida à l'attaque. Sur les huit ou neuf heures du soir, quand tout était en marche, au moment de l'exécution, les choses changèrent, les représentants interdisaient alors l'attaque; mais Dugommier, toujours poussé par le commandant d'artillerie, y persista. S'il n'eût pas réussi, il était perdu, sa tête tombait; tels étaient le train des affaires et la justice du temps. » (*Idem*, 79).

Chasser sordide qui puis sera contraire...

« Les députés de la Convention voulaient attaquer et incendier la ville; mais je leur démontrai qu'elle était très forte, et que nous perdrions beaucoup de monde; que ce qui était convenable était de s'emparer des forts qui commandaient la rade, et que les Anglais seraient pris ou forcés de brûler la plus grande partie de la flotte et de *se sauver*. Cet avis fut suivi, et les Anglais devinant quelle en serait la suite, mirent le feu aux vaisseaux et abandonnèrent la ville. S'il était venu un *libeccio* (vent du sud), ils auraient été tous pris. *Ce fut Sidney-Smith qui incendia la flotte*, et elle eût été entièrement brûlée si les Espagnols eussent fait leur devoir. Ce fut le plus beau feu d'artifice possible. — Pensez-vous, lui demandai-je, que sir *Sidney* ait montré beaucoup de talent et de courage à *Acre*. — Oui : la principale cause de la non réussite, c'est qu'il prit tout mon train d'artillerie à bord de plusieurs petits vaisseaux. Sans cela, j'aurais pris Acre malgré lui... Il était impossible qu'il réussît contre le grand nombre de Français qui étaient devant *Acre*. » (*Idem*, II. 598-599). — *(Voir la lettre à Henry II : Et icelle cité d'Achem* sera environnée et assaillie de toutes parts en très grande puissance de gens d'armes, 51e).

» Les Anglais se décidèrent sur le champ à évacuer la place... Avant de se retirer, ils résolurent de brûler l'arsenal, les chantiers et les vaisseaux qu'ils ne pourraient pas prendre... Chaque vaisseau anglais vint à son tour s'approvisionner à l'arsenal. Les forts furent ensuite tous évacués, excepté le fort Lamalgue, qui devait être le dernier abandonné. *Cette évacuation se fit même si vite* (CHASSER), que deux mille Espagnols, prévenus trop tard, restèrent hors des murs, et ne se sauvèrent que par miracle. Enfin, on donna l'ordre d'incendier l'arsenal. Vingt vaisseaux ou frégates parurent tout à coup en flammes, au milieu de la rade, et excitèrent le désespoir chez les malheureux habitants et l'indignation chez les Républicains, qui voyaient brûler l'escadre sans pouvoir la sauver. Aussitôt, plus de vingt mille individus, hommes, femmes, vieillards, enfants, portant ce qu'ils avaient de plus précieux, vinrent sur les quais, tendant les mains vers les escadres, et implorant un asile pour se soustraire à l'armée victorieuse... Pas une seule chaloupe ne se montrait à la mer pour secourir ces imprudents Français, qui avaient mis leur confiance dans l'étranger, et qui leur avaient livré *le premier port de leur patrie*. Cependant l'amiral Langara, plus humain, ordonna de mettre les chaloupes à la mer et de recevoir sur l'escadre espagnole tous les réfugiés qu'elle pourrait contenir. L'amiral Hood n'osa pas résister à cet exemple, et aux imprécations qu'on vomissait contre lui. Il ordonna à son tour, mais fort tard, de recevoir les Toulonnais. Les forçats avaient arrêté l'incendie et empêché qu'il ne se propageât. De cinquante-six vaisseaux ou frégates, il ne restait que sept vaisseaux et onze frégates; le reste avait été pris ou brûlé par les Anglais. » (*Thiers*, VI. 55).

« ... Pour l'Angleterre, c'est à l'animosité de ses ministres que je suis redevable de tout. » (*Mém.*, I. 454). « Napoléon accusa dans le temps les Anglais d'être la première cause de toutes les intrigues, et il les en accusait encore à Sainte-Hélène, tant il était habitué à les trouver au fond de tout ce qui se tramait contre lui. » (*Idem*, I. 607).

Nostradamus a dit des sept coalitions formées par les Anglais contre l'Empereur : SEPT FOIS CHANGEZ VERREZ GENT BRITANNIQUE, TAINTS EN SANG EN DEUX CENT NONANTE AN (192e); il a dit de ce peuple *emmenant* LE PETIT GRAND à Sainte-Hélène (208e) : AUX ANTIPOLES... PAR MER LA PILLE TOUT ESVANOUIRA (187e, de 181e à 190e), et SON ADVERSAIRE APRÈS PLUSIEURS COMBATS PAR MER CHASSE AU BESOIN FAILLIRA (129e, de 127e à 133e).

Par quatorze ans tiendra la tyrannie...

TYRANNIE. — *Tyran* (en grec τυραννος), autrefois, prince qui avait usurpé la puissance souveraine dans son pays : *Denis-le-Tyran* (*N. Landais*). Nostradamus emploie souvent le mot TYRAN dans l'acception qu'il avait autrefois : homme qui possède un pouvoir absolu (*Voir les quatrains* I. 94, II. 36, II. 42, IV. 55). Il a dit de Napoléon Ier : CENT FOIS MOURRA LE TYRAN INHUMAIN (189e). On a vu que le Prophète a reconnu comme Napoléon, que le Premier Consul, CELUY QU'ESTOIT BIEN AVANT DANS LE RÈGNE (44e), a possédé le pouvoir absolu avant de prendre le titre d'Empereur.

« Depuis quatorze ans, des destinées de ce seul homme dépendaient les destinées de tous les peuples civilisés (1800-1814). » (*Montgaillard*, VII. 475).

Ce quatrain est suivi dans les Centuries du 86e qu'on interprète de la même époque.

Lire la seconde partie de l'Etude d'interprétation qui se trouve *Vie de L.-Philippe*, p. 101 : Des quatrains n'ont pas seulement une expression qui les *adapte* à un second; ils en ont plusieurs qui les adaptent à un grand nombre...

58e

Du tout Marseille des habitans changée,
Course et poursuite jusqu'au près de Lyon,
Narbon, Thoulouse par Bourdeaux outragée,
Tuez captifs presque d'un million.

I. 72.

Bordeaux, outragé par l'emprisonnement de ses députés, les Girondins, invitera les départements à une coalition générale. Bientôt Marseille, Lyon, Narbonne et Toulouse

Digitized by Google

seront occupés par les armées de la Liberté. Marseille saccagé, sera déclaré rebelle et sans nom, et des massacres nombreux et sans cesse renouvelés ensanglanteront ces villes après leur reddition.

A la première lecture de ce quatrain, on voit qu'il s'agit de guerre civile, car aucun ennemi extérieur n'est nommé ou seulement indiqué; que le plus grand nombre des victimes doivent périr en dehors de la lutte (TUEZ CAPTIFS); que Marseille, entre toutes les villes nommées, doit éprouver un changement radical (DU TOUT : *Il y a la différence du tout au tout*, se dit des choses que l'on veut comparer ensemble, et qui sont très différentes *N. Landais*. Voir *Vie de L.-Philippe :* QUAND GRAND PONTIFE CHANGERA DE TERROIR, p 54); on voit que le mot COURSE rappelle LA COURSE DU CASTULON (33e), CURSEUR VICTOIRE (18e); que ces mots : PAR BOURDEAUX OUTRAGÉE, qui indiquent la cause de tous ces malheurs, rappellent le quatrain : BOURDEAUX... A GRANDE CLASSE IRA JUSQU'A LANGON; il faut alors ouvrir l'histoire à cette même page.

« Du 8 au 10 mai (1793), des nouvelles alarmantes se succèdent... Des citoyens de Bordeaux, indignés des accusations portées contre leurs députés, et montrant l'attitude la plus menaçante, ont désarmé une section où s'étaient retirés les Jacobins. A Marseille, les sections sont en pleine insurrection. Révoltées des excès commis sous le prétexte du désarmement des suspects, elles se sont réunies, ont destitué la Commune. » (*Thiers*, IV. 198),

« Le 13, le 16 et le 17 mai se passent en agitation, et tout devient une occasion de querelle et de tumulte dans l'Assemblée. Les Bordelais envoient une adresse, dans laquelle ils annoncent qu'ils vont se lever pour soutenir leurs députés. Une lettre de Marseille annonce que les sections de cette ville persistent dans leur résistance. Une pétition de Lyon réclame du secours pour 1,500 détenus, enfermés sous le nom de suspects, et menacés du tribunal révolutionnaire par Chalier et les Jacobins. » (*Idem*, 206).

« A Bordeaux, la sensation fut extrêmement vive (*voir* 52e). Les autorités dépêchèrent des commissaires à tous les départements, pour les inviter à une coalition générale. *Toulouse*, ancienne ville parlementaire, où beaucoup de partisans de l'ancien régime se cachaient derrière les Girondins, avait déjà institué une force départementale de 1,000 hommes. Ses administrations déclarèrent, en présence des commissaires envoyés à l'armée des Pyrénées, qu'elles ne reconnaissaient plus la Convention... Les départements supérieurs du Tarn, de Lot-et-Garonne, de l'Aveyron, du Cantal, du Puy-de-Dôme, de l'*Hérault*, suivirent l'exemple de *Toulouse et de Bordeaux*. Nîmes se déclara en état de résistance; Marseille rédigea une pétition foudroyante, remit en activité son tribunal populaire, commença une procédure contre les *tueurs*, et prépara une force de 6,000 hommes. A Grenoble, les sections furent convoquées, et leurs présidents, réunis aux autorités constituées, s'emparèrent de tous les pouvoirs, envoyèrent des députés à Lyon, et voulaient faire arrêter Dubois-Crancé et Gauthier, commissaires de la Convention à l'armée des Alpes. Le département des Alpes adopta la même marche. Celui du *Jura*, qui avait déjà levé un corps de cavalerie et une force départementale de 800 hommes, protesta de son côté contre l'autorité de la Convention. A Lyon enfin, où les sections régnaient en souveraines depuis le combat du 29 mai, on reçut et on envoya des députés pour se concerter avec Marseille, Bordeaux et Caen; on instruisit sur le champ une procédure contre Chalier, président du club des Jacobins et contre plusieurs autres montagnards. Il ne restait donc sous l'autorité de la Convention que les départements du Nord et ceux qui composaient le bassin de la Seine. Les départements insurgés s'élevaient à soixante ou soixante-dix, et Paris devait avec quinze ou vingt résister à tous les autres et continuer la guerre avec l'Europe. » (*Idem*, V. 13, 15)

« ... Toulouse chercha à se justifier. Les Bordelais, plus prononcés, ne se soumirent pas formellement, mais ils firent rentrer leur avant-garde (LANGON), et cessèrent d'annoncer leur marche sur Paris (67e). Dubois-Crancé s'occupa de faire exécuter les décrets de la Convention contre Lyon et Marseille... Il fit partir le général Carteaux avec quelques mille hommes d'infanterie et avec la légion levée en Savoie sous le nom de légion des Allobroges, pour se rendre à Valence, y occuper le cours du Rhône, et *empêcher la jonction des Marseillais avec les Lyonnais*. Carteaux, parti dans les premiers jours de juillet, se *porta rapidement* (COURSE) sur Valence, et de Valence sur le Pont Saint-Esprit, où il enleva le corps des Nîmois, dispersa les uns, s'incorpora les autres, et s'assura les deux rives du Rhône. Il se jeta immédiatement après sur Avignon, où les Marseillais s'étaient établis quelque temps auparavant (75e). Dubois-Crancé commença le feu du côté de la Croix-Rousse (à Lyon). Pendant ce temps, Carteaux avait marché sur Marseille et avait franchi la Durance dans le mois d'août. Les Marseillais s'étaient retirés d'Aix sur leur ville, et avaient formé le projet de défendre les gorges de Septèmes, à travers lesquelles passe la route d'Aix à Marseille. Le 24, le général Doppet les attaqua avec l'avant-garde de Carteaux; l'engagement fut assez vif, mais une section qui avait toujours été en opposition avec les autres passa du côté des Républicains et décida le combat en leur faveur. Les gorges furent emportées et, le 25, Carteaux entra dans Marseille avec sa petite armée. Cet évènement en décida un autre, le plus funeste qui ait encore affligé la République. La ville de Toulon ouvrit son port aux Anglais. CITÉ MARINE (7e, 57e). » (*Thiers*, V. 236).

« 16 janvier 1794 : Une loi révolutionnaire a déclaré la ville de Marseille *rebelle et sans nom*, pour la punir d'avoir voulu s'opposer aux excès du jacobinisme. Barras et Fréron y paraissent, après avoir assouvi les fureurs de la vengeance à Toulon. Ils rendent un arrêté portant que tous les lieux qui servirent de rassemblement aux sections seront rasés. Aussitôt le marteau frappera le portique de Saint-Ferréol, et cette ville verra détruire plusieurs de ses beaux édifices, après avoir vu tomber les têtes de ses plus riches armateurs. On forme une compagnie qui, fouillant les bois et les rochers (DANS CAVERNE CAPRINE, 65e) entre Toulon et Marseille, fait la chasse aux hommes ainsi qu'on fait la chasse aux sangliers et aux loups. Les deux proconsuls iront ensuite dans une bastide se livrer aux débauches; et Barras régnera six mois entiers sur les décombres des cités et sur les échafauds de ses compatriotes! » (*Montgaillard*, IV. 175).

Les troupes de la Liberté (COURSE DU CASTULON) n'entrèrent dans Marseille qu'après avoir formé le siége de Lyon (COURSE ET POURSUITE JUSQU'AUPRÈS DE LYON), dont elles s'emparèrent un mois et demi après (10 octobre). Le nom de la ville de Narbonne ne figure pas dans les citations qu'on vient de lire. Mais on a vu que tous les départements situés entre Bordeaux, Lyon et Marseille, prirent part à ce soulèvement contre la Convention. Aucun mot ne pouvait désigner mieux cette partie de la France que NARBONNE, ville capitale de la Narbonnaise, qui s'étendait de l'Aquitaine (BOURDEAUX) à la Lyonnaise (LYON).

TUEZ CAPTIFS PRESQUE D'UN MILLION. — Ce vers, si précis, si énergique, si vrai, trouve son développement dans les quatrains qu'on a vus et ceux qu'on va voir sur les malheurs des pays insurgés contre la Convention.

Nostradamus parle de Marseille dans onze quatrains. On a vu cette ville sous le nom de PHOCEN au milieu des vers sur Louis XIV (p. 42); elle a encore ce nom ailleurs : D'OUVRIR PAR FOY PAR TOY PHOCEN TIENDRA SON TRÔNE, IX. 85... QUI PRENDRA TERRE AU TYRREN PHOCEAN. Marseille, colonie des Phocéens, est sur la mer Tyrrhénienne.

59e

Par le trafic du grand Lyon changé,
Et la plus part tourné en pristine ruine,
Proye aux soldats par pille vendangé :
Par Jura mont et Suève bruine.

II. 74.

Le commerce que Nostradamus a vu naître dans la grande ville de Lyon sera changé tout à coup, et la plupart des métiers seront détruits. Le général conventionnel décidera de laisser périr les Lyonnais par la famine; mais un représentant arrivant avec de nouveaux soldats fera attaquer la ville de tous les côtés, afin que ses soldats aillent faire leurs vendanges. Les Lyonnais auront compté vainement sur les diversions des Piémontais dans le Jura et des Allemands.

CHANGÉ. — On vient de voir : DU TOUT MARSEILLE DES HABITANS CHANGÉ (58e), et on verra dans un des quatrains suivants sur Lyon pour le même évènement : QUE DE SON CHANGE SUBIT S'APPROCHE L'AGE (62e). — GRAND LYON. Il faut que cette ville, grande du temps du Prophète, le soit encore 250 ans après. Il est dit de Paris dans l'avenir : NAISTRA DU GOUFFRE ET CITÉ IMMESURÉE, V. 84. — PRISTINE, *pristinus*, qui a été auparavant (*Wailly*). — BRUINE, *bruine*, petite

Digitized by Google

pluie dont les gouttes sont très multipliées ; elle survient ordinairement après un brouillard (*N. Landais*). — *Brouillard ;* on dit par plaisanterie : *Assigner une rente, etc... sur les brouillards de la rivière*, en parlant d'une rente dont rien ne garantit le paiement, ou que l'on ne veut pas payer (*Id.*) — SUÈVE. Les Suèves habitaient cette partie de l'Europe qu'on a depuis appelée Allemagne (*Id.*, Germain).

Par le trafic du grand Lyon changé...

« La prospérité commerciale de Lyon remonte au règne de François Ier. Elle dut aux Génois ses manufactures de soieries. Il y a 40 ans elle renfermait 180,000 âmes, elle employait 18,000 métiers, qui consommaient annuellement 12,000 quintaux de matière première. Après le coup funeste que lui porta la Convention, sa population fut considérablement réduite, et en 1802 on n'y comptait que 700 métiers. » (*Malte-Brun*, VIII. 410).

Et la plus part tourné en pristine ruine...

« A peine entré dans Lyon, Couthon réintégra l'ancienne municipalité montagnarde, et lui donna mission de chercher et de désigner les rebelles. Il chargea une commission populaire de les juger militairement. Il écrivit ensuite à Paris qu'il y avait à Lyon trois classes d'habitants : 1° les riches coupables ; 2° les riches égoïstes ; 3° les *ouvriers ignorants*, détachés de toute espèce de cause, et incapables de bien comme de mal (NE POUR SON BIEN NE POUR SON MALÉFICE, LYON, 62e). Il fallait guillotiner les premiers et détruire leurs maisons, faire contribuer les seconds de toute leur fortune, *dépayser les derniers* et les remplacer par une colonie républicaine. » (*Thiers*, V. 327).

Proye aux soldats par pille vendangé...

« L'avis de Dubois-Crancé, qui agissait systématiquement et en savant militaire, était de ne pas s'exposer aux chances d'un nouvel assaut ; et voici ses raisons : Il savait que les Lyonnais, réduits à manger de la farine de pois, n'avaient de vivres que pour quelques jours encore, et qu'ils allaient être obligés de se rendre. Il les avait trouvés très braves à la défense de la Mulatière et du pont Morand ; il craignait qu'une attaque sur les hauteurs de Fourvières ne réussît pas et qu'un échec ne désorganisât l'armée, et n'obligeât à lever le siège. « Ce qu'on peut faire, disait-il, de plus heureux pour des assiégés braves et désespérés, c'est de leur fournir l'occasion de se sauver par un combat. Laissons-les périr par l'effet de quelques jours de famine. »

» Couthon arrivait dans ce moment, 2 octobre, avec une nouvelle levée de 25,000 paysans de l'Auvergne. « J'arrive, écrivait-il, avec mes rochers de l'Auvergne, et je vais les précipiter dans le faubourg de Vaise. » Il trouva Dubois-Crancé au milieu d'une armée dont il était le chef absolu, où il avait rétabli les règles de la subordination militaire, et où il portait plus souvent son habit d'officier supérieur que celui de représentant du peuple. Couthon fut irrité de voir un représentant remplacer l'égalité par la hiérarchie militaire, et ne voulut pas surtout entendre parler de guerre régulière. « Je n'entends rien, dit-il, à la tactique ; j'arrive avec le peuple ; sa sainte colère emportera tout. Il faut inonder Lyon de nos masses, et l'emporter de vive force. D'ailleurs, j'ai promis congé à mes paysans pour lundi, et *il faut qu'ils aillent faire leur vendange.* » Le 9, l'armée entra, ayant les représentants en tête. » (*Thiers*, V. 325).

« Les vainqueurs, plus terribles que la flamme et la faim, s'empressent de livrer au pillage les propriétés des notables, de dévaster les ateliers, d'achever la ruine des édifices. Les jours suivants, les habitants seront mitraillés par masses, hommes, femmes, enfants, riches, pauvres. » (*Montgaillard*, IV. 98).

Par Jura mont et Sueve bruine...

« Les Marseillais... formèrent une armée... qui devait se coaliser avec les Lyonnais et avec les montagnards de l'Ain et du Jura... Dubois-Crancé, avec l'armée désorganisée des Alpes... avait sur ses côtés la Suisse, où les émigrés s'agitaient, et où Berne voulait de nouveau envoyer garnison à Genève ; et sur ses derrières enfin, Lyon, qui interceptait sa correspondance avec le comité de Salut-Public. » (*Thiers*, V. 25).

» Les Lyonnais n'en résistaient pas moins avec la plus grande opiniâtreté. On avait répandu parmi eux la nouvelle que cinquante mille Piémontais allaient déboucher sur leur ville ; *l'émigration les comblait de promesses, sans venir cependant se jeter au milieu d'eux*, et ces braves commerçants, sincèrement républicains, étaient par leur fausse position réduits à désirer le secours funeste et honteux de l'émigration et de l'étranger... Kellermann obligea le duc de Montferrat à remonter jusqu'à Saint-Maurice et à Saint-Germain, et enfin il le rejeta le 4 octobre au-delà des Alpes. Ainsi la campagne courte et heureuse qu'auraient pu faire les Piémontais en débouchant avec une masse double, et en descendant par une seule vallée sur Chambéry et Lyon, manqua ici par les mêmes raisons qui avaient fait manquer toutes les tentatives des coalisés, et qui avaient sauvé la France. » (*Idem*, V. 321).

Nostradamus a dit : LEUR GRAND AMAS D'EXIL MALÉFICE FERA SUEVE RAVIR LEUR GRAND CONTRAT (126e), et PAR LES SUEVES ET LIEUX CIRCONVOISINS (209e). Ce mot SUEVE, qui se trouve trois fois dans les Centuries, et toujours pour l'époque révolutionnaire de 1792 à 1815, est le seul, comme on le prouvera au quatrain 126e, qui pût désigner les divers peuples qu'on a compris sous cette appellation : *les Alliés*. Pendant le siège même de Lyon, Condé, Mayence, Valenciennes et Quesnoy se rendirent aux Allemands (SUÈVES).

60e

Du mont Aymar sera noble obscurcie,
Le mal viendra au joint de Saone et Rhône ;
Dans bois cachez soldats, jour de Lucie,
Qui ne fut onc un si horrible throsne.

IX. 66.

Amar, de la Montagne, après avoir dénoncé *les machinations de l'aristocratie*, votera la mort de Louis XVI (SOLEIL) ; il portera la désolation dans le département de l'Ain, entouré de trois côtés par la Saône et le Rhône, qui se joignent à sa frontière. A la tête de soldats il arrêtera lui-même Rabaud Saint-Etienne, caché derrière une boiserie. Ces faits auront lieu lorsque la Révolution se sera entièrement démasquée ; la France n'aura jamais eu un trône si horrible.

Le dernier vers de ce quatrain rappelle LE PLUS HORRIBLE TROSNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e) ; ce quatrain alors a trait à la Révolution. — JOUR DE LUCIE. Un quatrain a ce vers : AUX HANIX D'AQUILON NANAT HOSTERA LUX ; *Hanix*, d'Ανισχυς, sans force (*Lexique*) ; *Lux*, de *lux, lucis*, lumière, jour, grand jour, vie (*Wailly*). JOUR DE LUCIE est donc pour *le plein jour ;* et cette expression rappelle ces autres mots : SUR LE PLEIN JOUR LE MONSTRE SERA VEU. Or, le quatrain où l'on voit ces mots dit que LE DEFFAUT DU SOLEIL LORS SERA (34e, et le présent quatrain dit : JOUR DE LUCIE... SERA NOBLE OBSCURCIE. Le Traducteur a cent raisons de croire qu'il trouvera l'interprétation de ce quatrain dans les premiers jours qui ont suivi le supplice de Louis XVI. Il porte son intention sur les mots MONT AYMAR ; il sait que Nostradamus a dit : MONT GAULFIER pour le nom de l'inventeur des *Montgolfières ;* qu'il a nommé *Gorsas*, *Narbonne*, *Sausse*, etc., par des noms de lieux ; il croit voir le farouche *Amar*, de la Montagne, dans ce MONT AYMAR. Il ouvre Feller, et trouve ceci :

« AMAR (J.-P.), se fit remarquer dès le commencement de la Révolution par la violence de ses déclamations : aussi fut-il nommé à la Convention, en 1792, et il y débuta en dénonçant les *machinations de l'aristocratie du Bas-Rhin* (ces mots sont en italiques dans Feller), et en combattant Lanjuinais, qui contestait à la Convention le droit de juger Louis XVI. Il vota la mort sans appel au peuple, et l'exécution dans les vingt-quatre heures. Envoyé à Bourg au mois de mars 1793, il y commit les vexations les plus injustes et les plus atroces ; elles devinrent si criantes et si nombreuses, qu'une députation se présenta à la Convention pour le dénoncer. Il n'en fut pas moins nommé le 8 août 1793, secrétaire, et le 14 septembre suivant, il entra dans le Comité de sûreté générale, dont il devint un des rapporteurs habituels et le provocateur ordinaire des mesures d'arrestation. Il fut un des premiers et des plus violents antagonistes du parti de la Gironde (*voir* p. 86) ; et après avoir réclamé la mise en accusation de Buzot, l'arrestation de Mainvielle, de Lecointre de Puyraveau et d'une infinité d'autres, on le vit successivement accuser de conspiration contre la République et conduire à l'échafaud le capucin Chabot, Bazire, Fabre d'Eglantine, Danton, Camille Desmou-

Digitized by Google

lins, Hérault de Séchelles. Voyant enfin que Robespierre voulait perdre les membres des comités, il se réunit aux autres députés que menaçait le tyran, et contribua ainsi au succès de la journée du 9 thermidor ; mais toujours féroce et avide de sang humain, il fit comprendre dans la proscription tous les membres de la Commune... Décrété d'accusation, il fut conduit au château de Ham, où il resta plusieurs mois. Amnistié par la loi du 4 brumaire 1796, il renoua ses liaisons avec le parti jacobin et se trouva compromis dans la conspiration de Drouet et de Babœuf. Il parvint d'abord à se dérober à toutes les poursuites ; mais il fut enfin arrêté dans une maison voisine de celle où il avait arrêté lui-même, quelque temps auparavant, son collègue Rabaud Saint-Etienne. *Dans son activité meurtrière, il n'avait dédaigné aucun rôle,* si avilisant qu'il fût. C'est ainsi que pour s'assurer de la personne de ce député, *il s'était mis à la tête des sbires* chargés de visiter la maison où on lui avait dit que Rabaud s'était réfugié, et qu'*il l'avait découvert derrière une boiserie pratiquée pour lui servir de retraite.* Amar fut transféré à Vendôme... Il fut acquitté. Il vécut dans l'obscurité, et mourut subitement à Paris en 1816. » (*Feller*). — (Rabaud Saint-Etienne, ministre du culte protestant, vota, dans le procès de Louis XVI, pour la détention et le bannissement à la paix. *Montg.*, III. 363).

Le quatrain qui précède celui-ci dans les Centuries renferme huit noms de lieux qui avoisinent Lyon. Il y a entre autres : VALENT (Valence)... CONTRE LE CREST ROMANS FOY ASSEMBLEZ (Crest, Romans); ce quatrain sera peut-être interprété de Pie VI, Pontife romain, chef des chrétiens, qui est mort à VALENCE, comme le marquent les quatr. 104e et 105e.

Les deux qui viennent après celui-ci dans les Centuries ont chacun les mots LYON et VIENNE. Le premier de ces deux commence par ces mots : SUR LE MONT DE BAILLY (Bailly!), celui qu'on interprète ici commence par ces mots : DU MONT AYMAR (Amar!), et celui qui le précède par ceux-ci : DU HAULT DES MONTS (ultra-révolutionnaires, LES ROUGES ROUGES?). Ceux qui le suivent sont interprétés du temps de la Terreur (*Voir* 100e, 101e), et après trois autres quatrains qui, eux aussi, ont des MARQUES qui les feront sans doute interpréter de la même époque, arrivent les quatrains 45e et 46e qui résument tous les malheurs des premières années de la grande Révolution.

Ces onze quatrains renferment peut-être un récit suivi, ÉCRIT TOUT AU LONG, LIMITANT LES LIEUX, TEMPS ET LE TERME PERFIX. Leur présence dans une des trois dernières Centuries est bien propre encore à encourager dans leurs recherches les interprètes de Nostradamus. Pour moi, qui ai déjà l'interprétation de cinq, je me promets bien d'étudier les autres plus tard.

61e

Par la fureur d'un qui attendra l'eau,
Par la grand rage tout l'exercice esmeu,
Chargé de nobles a dix-sept bateaux,
Au long du Rhosne tard messager venu.

V. 71.

La Convention tout entière sera émue au récit des atrocités commises à Lyon par un ivrogne toujours en fureur et en rage, mais les massacres n'en continueront pas moins, aux cris de : *A bas les Aristocrates!* Le Rhône charriera des cadavres, et ce ne sera qu'après de grands et de longs malheurs qu'un décret apportera aux Lyonnais la sécurité.

ATTENDRE. — Différer de faire quelque chose (*N. L.*).

UN QUI ATTENDRA L'EAU. — *Eau : Il a mis de l'eau dans son vin,* il a modéré son emportement, ses prétentions (*Id.*).

EXERCICE. *Exercice,* fonction d'un emploi (*Id.*).

Par la fureur d'un qui attendra l'eau...

« Collot-d'Herbois (Jean-Marie), conventionnel, était comédien, et avait joué dans plusieurs villes, notamment à Lyon, où plus tard il se vengea cruellement de l'affront d'y avoir été sifflé. Il devint ensuite directeur d'un spectacle à Genève, et c'est là sans doute qu'il puisa ses premiers principes républicains, qui dégénérèrent plus tard en une *démence furieuse.* Dans le fameux *Noël* de la Gironde, il est ironiquement appelé le *sobre Collot,* parce que dans les dernières années de sa vie *il était presque continuellement ivre.* Il se déclara un des ennemis les plus acharnés de Louis XVI. Il figura au 10 août... il vota la mort du roi. Il seconda Robespierre dans tous ses projets, fut un des plus ardents persécuteurs des Girondins, et, devenu membre du comité de Salut-Public, contribua peut-être plus que personne aux excès qui signalèrent le règne de la Terreur. On délibérait un jour dans ce comité sur le parti à prendre pour se délivrer des personnes suspectes, et quelques-uns étaient d'avis de les déporter : « Il ne faut rien déporter, dit Collot, il faut détruire tous les conspirateurs ; que les lieux où ils sont détenus soient minés ; que la mèche soit toujours allumée pour les faire sauter, si eux ou leurs partisans osent encore conspirer contre la République, » et il osa répéter le même vœu à la Convention. La manière dont il remplit les missions qui lui avaient été confiées, dans les départements du Loiret et de l'Oise, le fit juger digne d'être, avec Fouché, l'exécuteur des vengeances que la Convention se proposait de faire peser sur Lyon. Il y fit périr plus de 1,600 personnes par les mains du bourreau, la fusillade et le canon. Un décret lui imposa le nom de *Commune-Affranchie,* et Collot écrivit à la Convention que le voyageur verrait avec satisfaction, sur les débris de cette ville superbe et rebelle, des chaumières éparses que les amis de l'égalité s'empresseraient de venir habiter. Il insulta par une proclamation à la désolation générale, qu'il appelait une *faiblesse anti-républicaine,* et déclara qu'on traiterait comme suspects tous ceux qui laisseraient apercevoir quelque signe de compassion... Il fut déporté à la Guyane, où il fut attaqué d'une fièvre chaude. Dans un moment de délire, il but une bouteille de rhum qui lui brûla les entrailles... Il expira dans les angoisses du remords, à l'âge de 45 ans. » (*Feller*).

Par la grand rage tout l'exercice esmeu...

« Les flots de sang dont les ruines de Lyon étaient inondées, les massacres journaliers dont cette malheureuse ville était le théâtre, et qui menaçaient d'exterminer le dernier de ses habitants, réveillèrent l'énergie de trois hommes du peuple et leur firent prendre la détermination d'apporter les plaintes, les larmes et les vœux de leurs concitoyens à la barre de la Convention. Elle daigne les admettre, elle les écoute et s'étonne elle-même de l'impression que lui cause une pétition non moins adroite que véhémente. Le petit nombre de députés qu'un peu d'instruction rendaient supérieurs à leurs collègues, crurent entendre *le paysan du Danube* retraçant au Sénat de Rome les cruautés de ses prêteurs, et lui disant, avec l'autorité du désespoir, *retirez-les!* Les autres, en cherchant quel orateur éloquent et courageux avait prêté sa voix à des hommes si vulgaires, ne pouvaient résister à l'*émotion* qu'ils éprouvaient. Tous les journaux de cette époque rendent compte de l'effet étonnant que produisirent les paroles des députés lyonnais...

» Dans ce premier moment, les vœux des Lyonnais, si heureusement exprimés, ne furent pas déçus ; leur pétition fut renvoyée, pour en faire un prompt rapport, aux comités réunis de Salut-Public et de Sûreté-Générale, et Collot-d'Herbois fut rappelé : il était en route... Collot-d'Herbois ne s'effraya ni du décret qui ordonnait son rappel, ni des succès obtenus par les trois députés lyonnais. Il se fait précéder à la Convention par des affidés qui se présentent comme une autre députation de *Commune-Affranchie ;* elle est admise à la barre, elle y paraît avec l'effigie de Challier, avec l'urne qui renferme ses cendres... Couthon demande et obtient pour Challier les honneurs du Panthéon. Dès que cette scène a fait présumer à Collot-d'Herbois que les esprits sont mieux disposés en sa faveur, il s'élance comme un furieux à la tribune, il fait ordonner que les trois pétitionnaires comparaissent, et, dès qu'ils sont amenés sous ses yeux, loin de répondre à leurs accusations, c'est lui qui les accuse et les interpelle. « Que faites-vous ici, leur dit-il en répétant avec dérision leurs paroles, que faites-vous ici, *députés d'une section humiliée et repentante* d'un peuple de proscrits? Que faites-vous à la barre, pendant que les patriotes fêtent chaque jour le martyre de Challier? Est-ce le remords ou la honte qui vous éloignent de ces fêtes religieuses? » Et tout à coup s'adressant à l'Assemblée, il conclut par ces mots : « Représentants, vous ne découragerez point vos collègues quand ils continuent avec fermeté une mission difficile ; vous ne les abandonnerez pas aux coups des ennemis de la liberté, parce qu'ils ont été impassibles et stoïques en remplissant leurs devoirs. Je vous le déclare, s'il restait dans Lyon une population de plus de trente mille individus, la patrie serait blessée à mort. » Ces phrases de démagogue avaient trop d'analogie avec les idées de la Convention pour ne pas l'entraîner. Un décret d'enthousiasme approuva la conduite de Collot-d'Herbois pour le passé et ses plans de destruction pour l'avenir. Les trois députés lyonnais, si bien accueillis la veille, furent arrêtés et restèrent longtemps détenus. » (*Journal de l'Anarchie,* III. 1350-1357).

Digitized by Google

Chargé de nobles à dix-sept bateaux,
Au long du Rhosne tard messager venu.

Ce quatrain renferme un détail que je n'ai pas encore trouvé. Je compte sur son ensemble pour faire accepter l'interprétation que j'en donne. CHARGÉ DE NOBLES... Ces mots indiquent que LA FUREUR et LA RAGE se tourneront contre un des premiers ordres de l'Etat.

CHARGÉ DE NOBLES. — « Les commissaires envoyés pour punir Lyon, entraînés, enivrés par l'effusion du sang, croyant, à chaque cri de douleur, voir renaître la révolte, écrivaient à la Convention que les aristocrates n'étaient pas réduits. »

AU LONG DU RHOSNE. — « Le 4 décembre, les édifices en ruine de Lyon seront ébranlés par le retentissement des décharges d'artillerie qui foudroient sur une levée, aux Broteaux, soixante de ses habitants fugitifs et saisis à Roanne... Les proconsuls écrivent à la Convention : « Nos ennemis ont besoin de grands exemples, de leçons terribles, pour les forcer à respecter la cause de la justice et de la liberté. La partie méridionale de la République est enveloppée, par leur perfidie, d'un poison destructeur ; il faut en former le tonnerre pour les écraser ; il faut que tous les correspondants, tous les alliés qu'ils avaient à *Commune-Affranchie* tombent sous les foudres de la justice, et que leurs cadavres ensanglantés, précipités dans le Rhône, offrent sur les deux rives, à son embouchure, sous les murailles de l'infâme Toulon, aux yeux des lâches et féroces Anglais, l'impression de l'épouvante et l'image de la toute-puissance du peuple français. Signés : Fouché, Collot-d'Herbois, Laporte. » (*Montg.* IV. 134-136).

TARD MESSAGER VENU. — « 7 octobre 1794. Un décret rend à Commune-Affranchie son ancien nom de Lyon, et rapporte plusieurs mesures révolutionnaires prises à son égard. » (*Id.*, IV. 294).

62e

Le ciel (de Plancus la cité) nous présage
Par clairs insignes et par estoilles fixes,
Que de son change subit s'approche l'age,
Ne pour son bien, ne pour ses malefices.

III. 46.

Le ciel, par des marques certaines et par les étoiles fixes, nous présage que le moment arrive où la cité de Lyon, fondée par Plancus, perdra son nom, où elle sera subitement ruinée, et cela à la suite d'une insurrection où elle n'aura embrassé franchement ni la bonne cause ni la mauvaise.

LA CITÉ DE PLANCUS. — « Lyon a été fondé l'an de Rome 712, 41 ans avant l'ère chrétienne, par Lucius-Munatius Plancus, qui était consul avec Æmilius Lepidus. » (*Mac-Carthy*).

Lyon devant perdre son nom en 1793, Nostradamus, qui ne peut la nommer *Commune-Affranchie*, lui donne pour ce temps son nom primitif. Ce n'est plus Lyon, mais c'est toujours la cité que Plancus a fondée. C'est ainsi que pour le séjour de Napoléon à l'île d'Elbe le Prophète ne pouvant nommer *Porto-Ferrajo* une ville qui de son temps se nommait *Cosmopolis*, la nomme *Elbipolis*, ville d'Elbe (177e).

PAR CLAIRS INSIGNES ET PAR ESTOILLES FIXES. — *Insignia*, marques, preuves, témoignages (*Wailly*).

SON CHANGE. — On a vu plus haut : PAR LE TRAFIC DU GRAND LYON CHANGÉ. Le décret suivant est rendu :

« ART. 1er. Il sera nommé par la Convention nationale, sur la présentation du Comité de Salut-Public, une commission de cinq représentants du peuple, qui se transporteront à Lyon *sans délai*, pour faire saisir et juger militairement tous les contre-révolutionnaires qui ont pris les armes dans cette ville.

» ART. 2. Tous les Lyonnais seront désarmés ; les armes seront données à ceux qui seront reconnus n'avoir point trempé dans la révolte et aux défenseurs de la patrie.

» ART. 3. La ville de Lyon sera détruite.

» ART. 4. Il n'y sera conservé que la maison du pauvre, les manufactures, les ateliers des arts, les hôpitaux, les monuments publics et ceux de l'instruction.

» ART. 5. Cette ville cessera de s'appeler Lyon. Elle s'appellera *Commune-Affranchie*.

» ART. 6. Sur les débris de Lyon sera élevé un monument où seront lus ces mots : *Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus !* » (*Thiers*, V. 328).

NE POUR SON BIEN NE POUR SES MALEFICES. — « Lyon affectant toujours la plus grande fidélité à la République, promettant de maintenir son *unité*, son *indivisibilité*, n'obéissait pourtant pas au décret de la Convention... » (*Thiers*, V. 76). « Lyon, quoique refusant d'obéir aux décrets, n'osait cependant pas déclarer la guerre. » (*Id.*, 77). « Leurs sentiments éclatèrent plus d'une fois d'une manière non équivoque. Précy ayant voulu arborer le drapeau blanc, en avait bientôt senti l'impossibilité. Un papier obsidional ayant été créé pour les besoins du siége, et des fleurs de lis se trouvant sur le filigrane de ce papier, il fallut le détruire et en fabriquer un autre. Ainsi les Lyonnais étaient républicains ; mais la crainte des vengeances de la Convention et les fausses promesses de Marseille, de Bordeaux, de Caen, et surtout de l'émigration, les avaient entraînés dans un abîme de fautes et de malheurs. » (*Id.*, 318).

Voilà encore de *l'Histoire prédite et jugée !* L'insurrection des Lyonnais est légitime contre un pouvoir oppresseur qui n'a aucun droit, mais elle n'est pas sainte comme celle des Vendéens SACRE SALONNE (18e).

63e

Après victoire du Lyon au Lyon
Sus la montaigne de JURA Secatombe,
Delves et brodes septième million,
Lyon, Ulmes à Mansol mort et tombe.

VIII. 34.

Après que le monstre dévorant de la Révolution aura triomphé de Lyon, il y aura sur la montagne du Jura une hécatombe des défenseurs de cette ville. L'armée des Alpes, une des sept que la Convention aura mises sur pied par des levées en masse, et une levée exceptionnelle faite en Auvergne auront livré Lyon aux vengeances du gouvernement terroriste qui en fera le sépulcre de ses habitants.

Ce quatrain a le mot MANSOL ; donc, il parle de la Révolution : POL MENSOLÉE MOURRA TROIS LIEVRES DU RHOSNE (p. 72). Les mots LYON et JURA montrent qu'il est question ici de *Lyon*, bâti sur une montagne de la chaîne du Jura. LYON, *Lugdunum*, de *Lugens dunum*, la montagne pleurante.. *Lucis dunum*, mont luisant ou éminence (*Moréri*). — SÉCATOMBE est sans doute pour *Hécatombe*, mot que Nostradamus emploie dans divers quatrains avec le sens de grande mortalité ; il dit qu'au dernier jour du monde APPAROISTRA EN TEMPS JEU D'HÉCATOMBE, X. 74. — DELVES est pour *de Elves. Helvii*, ppl. du Vivarais (Ardèche) (*Wailly*). — BRODES est pour *Embrun, Ebrodunum* (Hautes-Alpes), c'était la principale cité des Caturiges (*Mac-Carthy*). On retrouve ce mot dans les quatrains qui annoncent que le siége du gouvernement français sera transporté de Paris à Avignon :

Saturne encor tard sera de retour,
Translat empire devers nation Brode,
L'œil arraché à Narbon par autour... III. 92.

Dans Avignon tout le chef de l'empire
Fera arrest pour Paris désolé... III. 93.

SEPTIÈME MILLION. — On a vu que cette expression MIL MILLE (un million) est employée pour un grand nombre (11e).

« 1er mars 1793. — Voici la situation militaire à cette époque : La France a *huit* armées : du Nord, des Ardennes, de la Moselle (ces deux armées-ci se trouvent sous la direction supérieure de Dumouriez), du Bas-Rhin, des Alpes, d'Italie, des Pyrénées, des Côtes. Excepté l'armée des Côtes et des Pyrénées, qui n'offrent guère que des états-majors, les armées sont en pleine activité. » (*Montg.* IV. 6).

Ces deux armées, sous un même chef, ont fait réduire à *sept* par le Prophète le nombre des *huit* armées de la Convention. Ces armées étaient des *levées en masse* (MILLION). On a vu que celle des Alpes (BRODES) assiégeait seule *Lyon* lorsque Couthon est arrivé avec 25,000 paysans de l'Auvergne (DELVES).

« On allait se préparer à l'assaut, quand une députation vint négocier au nom des Lyonnais. Il paraît que le but de cette négociation était de donner à Précy et à deux mille des habitants les plus compromis le temps de se sauver en colonne serrée. Ils profitèrent en effet de cet intervalle et sortirent par le faubourg de Vaise pour se retirer vers la Suisse. Les pourparlers étaient à peine commencés,

Digitized by Google

qu'une colonne républicaine pénétra jusqu'au faubourg Saint-Just. Il n'était plus temps de faire des conditions, et d'ailleurs la Convention n'en voulait pas... Pendant ce temps, Précy, avec ses deux mille fugitifs, marchait vers la Suisse. Mais Dubois-Crancé, prévoyant que ce serait là son unique ressource, avait depuis longtemps fait garder tous les passages. Les malheureux Lyonnais furent poursuivis, dispersés et tués par les paysans; il n'y en eut que quatre-vingts qui, avec Précy, parvinrent à atteindre le territoire helvétique. » (*Thiers*, V. 326).

Nostradamus rassemble toutes les expressions propres à peindre les maux dont Lyon fut accablé : MANSOL, ou comme on lit dans plusieurs éditions MAUSOL, employé toujours pour l'époque révolutionnaire (*voir* 32e 112e) a la signification de *ci-gît : manere, mansum*, ou de *Mausolée;* MORT ET TOMBE, qui rappellent POL MENSOLÉE MOURRA (32e); enfin ULMES de *Ulmeus*, d'orme, *pigmentis ulmeis pingere* (*Plaut.*), étriller d'importance ; *ulmitriba*, grenier à coups, dont le dos fait grande consommation de verges (*Wailly*).

Si le lecteur admet qu'un des quatrains précédents parle des malheurs de Lyon en 1793 (58e, 59e, 61e, 62e), il peut croire que Nostradamus revient ici sur cet évènement pour en LIMITER LE TEMPS par le mot MANSOL, et en rapporter de nouveaux détails : SUS LA MONTAGNE DE JURA SECATOMBE DELVES ET BRODES... etc. Dans ULMES A MANSOL, la préposition *a* exprime point de départ, origine, cause (*Wailly*).

Mais pourquoi le Prophète nomme-t-il ici LYON la Convention qu'il désigne ailleurs par les mots NÉRON, TARASC, MONSTRE? — Dans ce quatrain où les mots HÉCATOMBE, ULMES, MANSOL, MORT, TOMBE, présentent le tableau le plus lugubre; Le LYON qui remporte la VICTOIRE ne peut être que le *lion* dont il est dit dans l'*office des Morts*.

« Seigneur mon Dieu, c'est en vous que j'ai espéré : sauvez-moi de tous ceux qui me persécutent et délivrez-moi, de peur qu'enfin il ne ravisse mon âme comme un lion, lorsqu'il n'y a personne qui me tire d'entre ses mains et qui me sauve. Seigneur mon Dieu, si j'ai fait ce qu'on m'impute ; si mes mains se trouvent coupables d'iniquité (NE POUR SON BIEN, NE POUR SES MALEFICES, 62e); si j'ai rendu le mal à ceux qui m'en avaient fait, je consens de succomber sous mes ennemis, frustré de mes espérances. Que l'ennemi poursuive mon âme et s'en rende maître ; qu'il me foule aux pieds sur la terre en m'ôtant la vie ; et qu'il réduise toute ma gloire en poussière. Levez-vous, Seigneur, dans votre colère, et faites éclater votre grandeur au milieu de mes ennemis... *L'ennemi a ouvert une fosse, et l'a creusée ; et il est tombé dans la même fosse qu'il avait faite...* » (*Le Maistre de Sacy*, Ps. V).

Nostradamus a employé cette même allusion dans son quatrain sur la mort d'Henri II (*Voir Vie de L.-Philippe*, Introduction, p. X : LE LYON JEUNE LE VIEUX SURMONTERA).

64e

Des principaux de cité rebellée,
Qui tiendront fort pour liberté ravoir,
Destrencher masses, infelice meslée,
Crys, heurlements à Nantes piteux voir.

V. 38.

Spectacle lamentable des principaux de la ville de Nantes, révoltée contre la tyrannie de Paris, qui, après s'être fédérés et armés pour ravoir la liberté, périront sous le fer de la guillotine! Nantes retentira des cris, des hurlements de victimes frappées en masse, réunion infortunée de personnes de tout âge et de tout sexe, qui mourront ensemble.

A la première lecture de ce quatrain, on songe involontairement aux malheurs de Nantes sous le règne de la Liberté, et on soupçonne qu'il parle des victimes du fédéralisme (LES PRINCIPAUX DE CITÉ) et du royalisme (MASSES, INFELICE MESLÉE). — DESTRANCHER, couper, trancher par morceaux (*Glossaire*). — MASSES, des éditions ont MASLES, mais on trouve MASSES dans celle de Rouen, 1691. — INFÉLICE, *infelix*, infortuné (*Wailly*). — MESLÉE, mêler les races (*N. Landais*).

« Aussitôt l'arrestation des députés girondins, plusieurs députés vinrent dans les départements pour opérer « un mouvement général contre les oppresseurs de la Convention. » Dès le 13 juin (1793), le département de l'Eure s'assembla et donna le premier le signal de l'insurrection. *La Convention*, disait-il, *n'étant plus libre, et le devoir de tous les citoyens étant de lui rendre la liberté*, il arrêtait qu'une force de quatre mille hommes serait levée pour marcher sur Paris, et que des commissaires envoyés à tous les départements voisins iraient les engager à imiter leur exemple et à concerter leurs opérations... Tous les départements de la Bretagne, tels que ceux des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne, de la *Loire-Inférieure*, prirent des arrêtés semblables et députèrent des commissaires à Rennes, pour y établir l'autorité centrale de la Bretagne. » (*Thiers*, V. 12). « Les départements de la Bretagne, qui s'étaient d'abord confédérés à Rennes, décidèrent qu'ils se joindraient à l'Assemblée centrale de Caen, et qu'ils y dépêcheraient des députés. Le 30 juin, en effet, les envoyés du Morbihan... de la Loire-Inférieure, réunis à ceux du Calvados, de l'Eure et de l'Orne, se constituent en *Assemblée centrale de résistance à l'oppression*, promettant de maintenir l'égalité, l'unité, l'indivisibilité de la république, mais jurent haine aux anarchistes, et s'engagent à n'employer leurs pouvoirs que pour assurer le respect des personnes, des propriétés et de la souveraineté du peuple. Après s'être ainsi constitués, ils décident qu'il sera fourni par chaque département des contingents destinés à composer une force armée suffisante pour aller à Paris rétablir la représentation nationale dans son intégrité. Félix Wimpffen, général de l'armée qui devait s'organiser le long des côtes de Cherbourg, est nommé commandant de l'armée départementale. Il accepte et se revêt aussitôt du titre qu'il vient de recevoir. Mandé à Paris par le ministre de la guerre, il répond qu'il n'y a qu'un moyen de faire la paix, c'est de révoquer tous les décrets rendus depuis le 31 mai ; qu'à ce prix, les départements fraterniseront avec la capitale, mais que, dans le cas contraire, il ne peut aller à Paris qu'à la tête de soixante mille Normands et Bretons. » (*Id.*, V. 20).

« Carrier avait été envoyé à Nantes pour y punir la Vendée. Il débuta par dire, en arrivant à Nantes, qu'il fallait tout égorger, et que, malgré la promesse de grâce faite aux Vendéens qui mettraient bas les armes, il ne fallait accorder quartier à aucun d'entre eux... Cet insensé ne croyait avoir d'autre mission que celle d'égorger. Il voulait punir à la fois et les Vendéens *rebelles* et les Nantais *fédéralistes*, qui avaient essayé un mouvement en faveur des Girondins, après le siége de leur ville (par les Vendéens). Chaque jour, les malheureux qui avaient échappé au massacre du Mans et de Savenay arrivaient en foule, chassés par les armées qui les pressaient de tous côtés. Carrier les faisait enfermer dans les prisons de Nantes, et en avait accumulé là près de dix mille... Il faisait fusiller les Vendéens et guillotiner les Nantais suspects de fédéralisme ou de royalisme. » (*Id.*, VI. 381).

« Un décret de la Convention approuve le récit qu'on va lire, en ordonne l'insertion au Bulletin des lois ; c'est l'infâme Carrier qui parle : « La guillotine est trop lente pour les brigands, et comme en les fusillant c'est aussi trop long et qu'on use de la poudre et des balles, on a pris le parti de les mettre en certain nombre dans de grands bateaux, de les conduire au milieu de la rivière, à demi-lieue de la ville, et là on coule le bateau à fond. Cette opération *se fait continuellement*. C'est par principe d'humanité que je purge de ces monstres la terre de la liberté. » (*Journal de l'Anarchie*, III. 1425).

« Carrier fit condamner à mort, dans un espace de vingt jours, plus de 4,000 personnes. Un grand nombre de détenus périrent sans jugement. On attachait nus un jeune homme et une jeune fille, et on les jetait dans la Loire ; le monstre appelait ces exécutions des mariages républicains, et ils furent nombreux. On noyait même des femmes enceintes. Ce représentant du peuple entassa plusieurs fois des hommes, des petits enfants dans des bateaux qu'au moyen de soupapes l'on submergeait au milieu du fleuve. La quantité de cadavres engloutis dans la Loire a été telle, et l'eau en a été infectée au point qu'une ordonnance de police en a interdit l'usage aux habitants de Nantes, interdisant aussi de manger du poisson. Jamais les hommes n'avaient été épouvantés par la révélation de semblables horreurs. C'est cet exécrable député que Lanjuinais a nommé le tigre de l'Ouest, tigre qui a dévoré trente mille Français ; et Lanjuinais, quoique toujours impétueux et violent dans sa haine aux êtres malfaisants, n'exagère jamais les faits à leur charge : il est aussi fidèle à la vérité que passionné pour la justice. » (*Montgaillard*, IV. 302).

Je répète ici ce que j'ai dit pour le quatrain sur l'arrestation de Madame à Nantes (ET DAME EN BRAISE PLUS NE SERA EN VEUE, *Vie de L.-Philippe*, p. 32); je crois n'avoir rien de mieux à faire que de laisser le lecteur à ses réflexions.

Digitized by Google

65e

De Pol MANSOL dans caverne caprine,
Caché et prins extrait hors par la barbe ;
Captif mené comme beste mastine,
Par Begourdans amenée près de Tarbe.
X. 29.

Un des Terroristes sera découvert dans une caverne des Pyrénées, où il se sera tenu longtemps caché, et entraîné par sa barbe inculte hors de sa retraite, il sera mené en laisse comme un chien par les habitants des environs de Tarbes et conduit près de cette ville.

Les quelques livres que je possède ne donnent pas l'interprétation de ce quatrain ; mais comme une MARQUE (POL MANSOL) fixe le temps de son accomplissement, qu'il est d'une intelligence facile et que le théâtre de l'évènement est désigné, j'ai cru devoir le livrer aux recherches des lecteurs. On consultera l'Histoire depuis la fuite des Girondins, qui peuvent être compris dans POL MANSOL (au moins comme victimes d'un pouvoir usurpateur dont ils ont fait partie), jusqu'à la réaction royaliste du Midi en 1815. Ces mots : SALON, MANSOL, TARASCON DE SEX L'ARC VIENDRONT LIVRER LE GRAND PRINCE (112e), sont interprétés de tous les partis qui s'entendirent en 1814 pour livrer Napoléon-le-Grand.

CAVERNE CAPRINE, *caprinus*, de bouc de chèvre (*Wailly*). BEGOURDANS, *Tarbes*, ville de France (Hautes-Pyrénées), paraît avoir été bâtie sur les ruines de l'anc. *Begora*, détruite, comme la plupart des villes de la Gascogne, par les Barbares (*Mac-Carthy*).

« Octobre 1793. C'est à cette époque même que les députés fugitifs, qui s'étaient embarqués en Bretagne pour la Gironde, arrivaient à Bordeaux. Ils allèrent tous chercher un asile chez une parente de Guadet, dans les grottes de Saint-Emilion. On savait confusément qu'ils étaient cachés de ce côté, et Tallien faisait les plus grands efforts pour les découvrir. Il n'y avait pas réussi encore, mais il parvint malheureusement à saisir Biroteau, venu de Lyon pour s'embarquer à Bordeaux. Ce dernier était hors la loi. Tallien fit aussitôt constater l'identité et consommer l'exécution. Duchâtel fut aussi découvert... etc. » (*Thiers*, V. 371).

« Janvier 1794. On forme une compagnie qui, fouillant les bois et les rochers entre Toulon et Marseille, fait la guerre aux hommes ainsi qu'on fait la chasse aux sangliers et aux loups. » (*Montg.*, IV. 176).

« 1814. Un seul préfet a couru quelques risques : c'est M. le marquis de Villeneuve-Villeneuve, préfet de Tarbes... La multitude se fût, sans doute, portée contre lui aux derniers excès ; mais ce préfet eut le bonheur de s'évader et de gagner Toulouse, où il fut arrêté. Bientôt mis en liberté... etc. » (*Montg.*, VIII. 298).

Après les *Cent-Jours*, la réaction royaliste, dite *terreur blanche*, a dû poursuivre les chefs de cette émeute. Le Prophète pour réduire à leur juste valeur les accusations portées contre cette réaction signalerait un fait où elle se contente d'entraîner un assassin et de le tenir enchaîné comme un chien enragé.

66e

Dans la Sardaigne un noble Roy viendra,
Qui ne tiendra que trois ans le Royaume,
Plusieurs couleurs avec soy conjoindra,
Luy même après soin sommeil marrit scome.
VIII. 88.

Charles-Emmanuel, de la vieille maison de Savoie, transportera dans l'île de Sardaigne le siége d'un gouvernement qu'il ne tiendra que trois ans et six mois (10 décembre 1798-4 juin 1802). Il verra son entourage arborer dans son propre palais les couleurs de divers partis politiques. Il abdiquera de lui-même pour se livrer à la douleur de la mort de son épouse. En se tenant en dehors des affaires européennes durant ces trois ans, conduite que son successeur tiendra aussi, il donnera lieu à un mot piquant.

SARDAIGNE. — « L'île de *Sardaigne*, appelée par les Grecs *Sardon*, et par les Romains *Sardinia*... Au XIVe siècle, Jacques II, roi d'Aragon, s'en empara ; elle resta soumise à l'Espagne jusqu'en 1708, que les Anglais s'en rendirent maîtres au nom de l'empereur d'Allemagne, qui la céda au duc de Savoie en échange de la Sicile. Depuis le moyen-âge les Sardes étaient regardés comme des espèces de sauvages, peu susceptibles de civilisation ; mais, *à force de soins*, la maison de Savoie améliora leur sort... Peut-être même les malheurs de cette maison n'ont-ils pas peu contribué à ces améliorations : lorsque les conquêtes de la France eurent réduit la monarchie sarde à la seule possession de cette île, la présence du souverain dut y faire plus que les gouverneurs les mieux intentionnés. Il y a 40 ans, les revenus de la Sardaigne atteignaient à peine le quart de leur terme moyen actuel. » (*Malte-Brun*, VII. 630).

« C'est vers le Ve siècle que le pays voisin du lac Léman prit le nom de Savoie. Ce ne fut qu'au XVe siècle que cette principauté, augmentée de divers domaines, reçut de l'empereur Sigismond le titre de duché. La maison de Savoie est considérée à juste titre comme l'une des plus anciennes de l'Europe... elle peut prouver une antiquité de 800 ans. Le fondateur de la monarchie sarde est Victor-Emmanuel II ; il abdiqua en 1730. » (*Idem*, 619).

« Charles-Emmanuel IV, roi de Sardaigne, épousa Marie-Adélaïde de France, sœur de Louis XVI, et resserra encore par cette alliance les liens qui existaient entre la maison de France et celle de Savoie, depuis l'union de ses deux sœurs avec Monsieur, depuis Louis XVIII, et le comte d'Artois, depuis Charles X... Le roi de Sardaigne mourut le 16 octobre 1796, et Charles-Emmanuel monta sur le trône, sans aucun moyen de résister à ses ennemis. Dans l'épuisement total où se trouvait le trésor, on lui conseillait de ne pas reconnaître les dettes de l'Etat. Il s'y refusa *noblement* ; mais forcé de faire des réformes considérables dans toutes les parties de l'administration, il augmenta le nombre des mécontents. Les mesures sévères qu'il adopta pour étouffer l'esprit de révolte acheva d'irriter les partisans des idées nouvelles. Cependant, la même année, le monarque conclut avec la République, le 5 avril, un traité qui lui garantissait sa couronne, sous la condition qu'il fournirait un corps de dix mille hommes au gouvernement français, dont les troupes auraient un libre passage dans ses Etats (LYON ET COQ NON TROP CONFÉDÉREZ, 55e). Quelques révolutionnaires sardes s'étant réfugiés à Gênes, sur le refus de les lui livrer, le 18 juin 1798 il déclara la guerre à la république ligurienne. Le Directoire à son tour déclara la guerre au roi de Sardaigne, qui fut obligé de recevoir garnison française dans la citadelle de Turin. Forcé d'abdiquer (8-10 décembre 1798, le roi de Sardaigne cède à la France tous ses droits sur le Piémont ; il se retire dans son île. *Montg.*, V. 147) ; il s'embarqua pour la Sardaigne, et à son arrivée devant Cagliari, protesta solennellement contre l'acte que lui avait arraché la violence. Le 4 juin 1802, il abdiqua de nouveau en faveur de son frère, le duc d'Aoste, et retiré à Rome, s'y livra uniquement à des exercices de piété. Il eut la consolation d'entendre Pie VII, le 10 avril 1808, proclamer *vénérable* son épouse, dont la mort l'avait vivement affligé. Il lui survécut cependant dix ans et mourut le 6 octobre 1819, dans les sentiments d'un véritable chrétien. Depuis quelque temps il était aveugle et souffrait ce nouveau malheur avec résignation ; on l'inhuma, sans pompe, comme il l'avait prescrit, dans l'église de Saint-André du Quirinal. » (*Feller*).

Du temps du Prophète le nom de *Sardaigne* n'était donné qu'à l'île, et le titre de *Roi de Sardaigne* n'existait pas. — Charles-Emmanuel le premier habita comme roi l'île de Sardaigne, qui devînt tout son royaume ; il donna ses soins aux choses de l'île et abdiqua, n'*ayant tenu* que trois ans un gouvernement qu'il aurait pu garder jusqu'à sa mort. Seul il a eu pour dernier titre celui de *roi de l'île de Sardaigne*, son successeur ayant recouvré les Etats de terre-ferme et y ayant transporté de nouveau le siége du gouvernement. Il a eu les sentiments les plus nobles comme roi et comme chrétien, et il ne dégénéra pas de sa maison, la plus vieille de l'Europe après celle de France. C'est parce que Victor-Emmanuel est de cette maison que Nostradamus le nomme ROY DE LONGUE *race* (*Vie de L.-Philippe*, p. 79), mais il ne le dit pas NOBLE ROY, parce qu'il n'a de NOBLE que sa naissance, se prêtant avec complaisance aux machinations des traîtres (*proditores*) et des VILAINS (*hommes du peuple*).

Par Mars contraire sera la monarchie
Du grand pescheur en trouble royneux,
Jeune noir rouge prendra la hiérarchie
Les prediteurs iront jour bruyneux. (VI. 25, *voir* 20-29).

Ce quatrain et ceux qui le suivent et le précèdent sont

Digitized by Google

interprétés depuis trois ans avec le sens que leur donnent les évènements du jour, du moins quant à l'ensemble et à la moralité des faits.

Charles-Emmanuel a vécu au milieu des partis que le Prophète désigne toujours par les COULEURS : LORS BLANCS ET ROUGES JUGERONT A L'ENVERS (29e); POUR NOIRE ET BLANCHE ET POUR ANTIQUE VERTE (86e); UN PEU DE TEMPS LES TEMPLES DE COULEURS, DE BLANC ET NOIR DES DEUX ENTREMELÉES, ROUGES ET JAUNES LEUR EMBLERONT LES LEURS (93e).

Maintenant, quel sens donner à ces mots du quatrain : SOMMEIL...MARRIT...SCOME... rejetés à la fin comme pour indiquer une chose arrivée en dernier lieu, APRÈS SOIN, après l'abdication peut-être? — MARRIT, *marri*, être triste, affligé, *marritio*, chagrin, tristesse (*N. Landais*). — SCOME, *Scomma*, raillerie, moquerie, mot piquant (*Wailly*).

Un de mes bons amis me prêta chez lui, un soir, uniquement pour m'endormir, *la Guerre d'Italie* (*Charles Adam, Paris*, 1859); au haut de la quatrième page je lus ces mots :

« Lorsque Victor-Emmanuel Ier (successeur du NOBLE ROY) rentra, en 1814, en possession de ses Etats, il dit un jour à l'ambassadeur de Russie : « Je n'ai eu qu'à reprendre les rênes du gouvernement, *après un sommeil de quinze ans*, et à agir comme *au lendemain de mon départ*. — Sire, répondit le diplomate, rendons grâce au ciel que l'empereur de Russie n'ait pas *dormi*, car sans cela vous couriez grand risque de ne pas vous *réveiller* sur le trône. »

Victor-Emmanuel était roi depuis moins de douze ans; il dit : *Après un sommeil de quinze années... lendemain de mon départ*, en s'identifiant avec le roi son prédécesseur. *Le roi ne meurt pas.* Le Prophète a donc pu dire : APRÈS SOIN, SOMMEIL MARRIT SCOME.

Cette allusion évidente de Nostradamus me tint éveillé et bientôt j'en découvris une autre dans le même livre.

« L'empereur d'Autriche, qui se trouvait à Cavriana le jour de la bataille (de Solferino), disait, en voyant les crêtes de trente collines couvertes de soldats et la plaine regorgeant de Croates, de Uhlans et de Hongrois : Ce sera ici le tombeau des Français. » (*Id.*, 203).

Le grand sepulchre du peuple Aquitannique
S'approchera auprès de la Toscane :
Quand Mars sera près du coing Germanique,
Et au terroir de la gent Mantuane.
III. 32.

Non loin des frontières de la Toscane, il y aura une bataille sanglante où le peuple français sera vainqueur, lorsque Napoléon III sera sur le territoire de Mantoue, que la partie de ses troupes débarquée en Toscane se rapprochera de lui et qu'il aura une armée à Strasbourg prête à repousser les Prussiens.

Ce combat ne peut être que meurtrier, car MARS est toujours vainqueur sur terre. On a vu, p. 31, que MARS est le dieu des combats sur terre et NEPTUNE celui des combats sur mer.

Mais le lecteur demande ici comment le Traducteur a été amené à voir le peuple français sous cette désignation de PEUPLE AQUITANNIQUE. Le nom d'*Aquitaine* a été donné par les Latins à une partie considérable de la Gaule baignée par l'Océan (*aqua*, eau), et comme *les eaux*, dans le style des prophètes sacrés représentent l'*inondation*, l'*invasion* des peuples, Nostradamus a désigné le peuple français qui inonde l'Italie par cette expression PEUPLE AQUITANNIQUE, d'après ce principe : *la partie pour le tout*, comme il l'a fait encore pour le même évènement dans cet autre quatrain :

Verceil, Milan donra intelligence,
Dedans Tycin sera faite la playe,
Courir par Seine, eau, sang, feu par Florence,
Unicque cheoit d'hault en bas faisant maye. VIII. 7.

Verceil du Piémont sera durant la guerre d'intelligence avec Milan, ville soumise aux Autrichiens; le passage du Tésin (*Ticino*) sera le *Casus belli* et fera accourir de Paris une partie de l'armée française. Aussitôt, l'insurrection dans Florence fera tomber le seul qui, au temps du Prophète portait le titre de Grand-Duc; cela aura lieu le 29 avril, dans les calendes de mai.

Ce quatrain est au milieu d'un récit suivi en 48 vers placé au début de la prophétie dédiée à Henri II; il commence par ces mots : PAV NAY LORON, anagramme de NAPAVLAION.ROI, et il finit par ceux-ci :

Apparoistra auprès de Buffalorre,
L'hault et procere entré dedans Milan,
L'abbé de Foix avec ceux de Sainct Morre,
Feront la forbe habillez en vilain.

L'ABBÉ DE FOIX est l'abbé par excellence, l'*abbas*, *papa*, dont il est dit : TROP GRANDE FOY PAR JEU VIE PERDUE, VIII. 100, et l'ABBÉ MOURRA... II. 56-57. — CEUX DE SAINT MORRE sont ceux de Saint-Maurice, les Piémontais, dont il est dit : SARDON, MAURIS TRAITERA DECEVANTE, les Piémontais abandonneront la Savoie (*Saint-Maurice*), comme les Légations ont abandonné Rome : PAR LÉGATION ROMAIN SERA DECEU, VIII. 4 et 6.

Je prouverai plus tard, non en invoquant des témoignages et en produisant de vieilles copies, mais, ce qui est plus fort, par l'interprétation donnée aux quatrains, je prouverai qu'il m'était impossible en retrouvant le passé dans Nostradamus de ne pas y voir le présent et l'avenir.

La beauté du quatrain sur le NOBLE ROY de la petite île de SARDAIGNE m'a peut-être entraîné trop loin. Reprenons la suite de *L'Histoire prédite et jugée*.

67e

Avant l'assaut l'oraison prononcée,
Milan prins d'Aigle par embusches deceus,
Muraille antique par canons enfoncée,
Par feu et sang à mercy peu receus.
III. 37.

68e

La gent Gauloise et nation estrange,
Outre les monts, morts, prins et profugez :
Au mois contraire et proche de vendange,
Par les Seigneurs en accord redigez.
III. 38.

Bonaparte fera une proclamation à son armée avant de s'approcher de Milan, tombée au pouvoir de l'aigle autrichienne, dont les défenseurs n'éviteront pas les piéges qu'il leur tendra. L'antique Pavie sera foudroyée par l'artillerie française, après une révolte; elle sera livrée au pillage, et le plus grand nombre des insurgés sera sabré.

Les Autrichiens, qui seront toujours *les étrangers* pour les Italiens, et les Français passeront les monts et se livreront des combats sanglants avec chances diverses. Après vingt années de lutte, ils ouvriront un congrès à Châtillon, au mois néfaste de février, lorsque la guerre sera au moment de devenir une guerre d'extermination par les exigences des rois unis par un traité contre l'ennemi commun.

Avant l'assaut l'oraison prononcée, Milan... etc.

Ces mots rappellent une proclamation de Bonaparte : *Ni Turin ni Milan ne sont à vous!* et dans ce temps Milan était au pouvoir de l'aigle d'Autriche. Or les premiers vers du quatrain suivant nomment les deux peuples en guerre : LA GENT GAULOISE ET LA NATION ESTRANGE, ce dernier est dit dans les quatrains sur les évènements actuels de l'Italie : L'ON METTRA HORS TOUTE LA GENT LOINGTAINE, VIII. 10. L'Histoire fait connaître que les Autrichiens, qui occupaient MILAN par droit de conquête (PRINS D'AIGLE), ont été DECEUS PAR EMBUSCHES; que dans le même temps *l'antique* Pavie (la fondation de Pavie est si ancienne, que les plus doctes historiens n'en disent rien que d'incertain, *Moréri*) a été foudroyée par les Français irrités, qui cependant étaient à cette époque SEUL CASTULON ET CELTES MODEREZ (55e). Ce fait significatif : AVANT L'ASSAUT L'ORAISON PRONONCÉE, MILAN... a si bien guidé le Traducteur, qu'il n'est pas tenté de chercher une autre explication à ce quatrain.

« *Armistice de Chérasque*, le 28 *avril* 1796. Bonaparte adresse à l'armée la proclamation suivante : Soldats!

» Vous avez remporté, en quinze jours, six victoires, pris vingt-

Digitized by Google

un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon, plusieurs places fortes et conquis la partie la plus riche du Piémont... Mais, soldats, il ne faut pas vous le dissimuler, vous n'avez rien fait, puisqu'il vous reste à faire : ni Turin ni *Milan* ne sont à vous...

» Cette campagne, si rapidement et si glorieusement accomplie, décupla le courage de l'armée ; Bonaparte, qui avait reçu cinq fois dans la dernière semaine d'avril, de la part de la Législative, l'expression de la reconnaissance nationale, songeait déjà à attaquer la maison d'Autriche au cœur de l'Allemagne .. Il établit aussitôt son quartier-général dans Plaisance, d'où il écrivit aux membres du Directoire la lettre suivante, dictée par la prévision de nouvelles victoires :

» Nous avons passé le Pô ; la seconde campagne est commencée. Beaulieu est déconcerté ; *il donne dans tous les piéges qu'on lui tend* ; peut-être voudra-t-il donner une bataille...

» Quelques jours après, la brillante victoire de Lodi rendait les Français maîtres de la Lombardie. Beaulieu, découragé, effrayé, laissait sans défense la ville de Milan, dont la reddition fut annoncée à Bonaparte par une députation des Etats lombards et de la municipalité milanaise. Milan fut investi le 13 mai, et deux jours après Bonaparte fit son entrée solennelle dans cette place, aux acclamations de tous les habitants, heureux de se voir délivrés du joug autrichien... Bonaparte quitta bientôt Milan et se dirigea vers l'Adige, pour organiser partout les gardes nationales. Tout à coup on apprit que les prêtres, les moines et quelques nobles amis de l'Autriche fomentaient une révolte à Milan. Les paysans sonnèrent le tocsin et s'approchèrent de la ville, dans le dessein de s'en emparer. Les Français, qui bloquaient le château, y refoulèrent les Autrichiens. Les paysans, effrayés, se dispersèrent, et cette tentative de révolte n'eut pas de suite. Il n'en fut pas ainsi à Pavie, où l'on n'avait laissé que trois cents hommes, dont plusieurs étaient malades. Le général Hacquin ayant commis l'imprudence de traverser la ville, fut forcé, le poignard sur la gorge, d'ordonner à ses soldats d'ouvrir les portes du fort. Bonaparte apprit ces tristes nouvelles à Lodi ; aussitôt il courut vers Milan, suivi de trois cents chevaux, de six pièces d'artillerie et d'un bataillon de grenadiers ; il y rétablit l'ordre et se dirigea ensuite vers *Pavie, dont il trouva les portes fermées.* Huit mille paysans défendaient les remparts. Il fit immédiatement placarder la proclamation suivante sur les portes de la ville :

« Une multitude égarée, sans moyens réels de résistance, se porte aux derniers excès dans plusieurs communes, méconnaît la République et brave l'armée triomphante des rois. Ce délire inconcevable est digne de pitié. L'on égare le pauvre peuple pour le conduire à sa perte. Le général en chef, fidèle aux principes qu'a adoptés sa nation de ne pas faire la guerre aux peuples, veut bien laisser une porte ouverte au repentir. Mais ceux qui sous vingt-quatre heures n'auront pas déposé les armes, seront traités comme rebelles ; leurs villages seront brûlés. Que l'exemple terrible de Binasco leur fasse ouvrir les yeux ! Son sort sera celui de toutes les communes qui s'obstineront dans la révolte.

» Aux premiers rayons du jour, l'artillerie française foudroya les remparts ; les portes furent brisées à coups de hache, et Pavie fut pendant quelques heures à feu et à sang. Bonaparte se laissa enfin toucher par les supplications des magistrats et du clergé : le carnage et le pillage cessèrent, et on se contenta d'envoyer en France des ôtages choisis dans les premières familles lombardes. Le capitaine qui commandait la garnison française fut condamné à mort et fusillé. » (*Histoire populaire de l'Empereur*, p. 20...25).

« Les insurgés avaient poussé une avant-garde jusqu'au bourg de Binasco... Bonaparte fit mettre le feu à ce bourg, afin d'effrayer Pavie par la vue des flammes. Arrivé devant cette ville, il s'arrêta. Elle renfermait trente mille habitants ; elle *était entourée d'un vieux mur* et occupée par sept ou huit mille paysans révoltés. Ils avaient fermé les portes et couronnaient les murailles... Bonaparte lança ensuite dans la campagne ses trois cents chevaux et fit sabrer une grande quantité de révoltés. Cette prompte répression ramena la soumission partout. » (*Thiers*, VIII. 279).

La gent Gauloise et nation estrange,
Outre les monts, morts, prins et profugez...

La NATION ESTRANGE par excellence pour l'Italie est la nation autrichienne, celle qui dans le quatrain précédent a PRINS D'AIGLE MILAN, celle dont il est dit au milieu des quatrains sur les évènements actuels : L'ON METTRA HORS TOUTE LA GENT LOINGTAINE, VIII. 10, celle que le refrain de l'*Hymne à Garibaldi* désigne par le mot *l'étranger :*

Va, fuori d'Italia!
Va, fuori o stranier!
Va, sors de l'Italie, va, pars étranger.

LA GENT GAULOISE pour cette guerre de 1859 est dite *amie,* dans un quatrain où l'Autrichien est dit encore *l'étranger :* COPIE ESTRANGE GRAND PAYS GASTERA, AUX MONTS ET ALPES LES AMIS PASSERONT, et ce quatrain suit celui sur la bataille de Solferino, VIII. 32-33, où les Français étaient commandés par Napoléon III, AMY A ROY DE LONGUE ET AMY AU MYHOM (*Vie de L.-Philippe*, p. 78).

Ces deux peuples se sont livré avec chances diverses des combats sanglants au-delà des monts en Italie, et après vingt années de lutte, ils ont ouvert un congrès à Châtillon, au mois de février.

MOIS CONTRAIRE. — « On voulut que le total des jours de l'année ne fût pas un nombre pair, d'après la persuasion que *les nombres impairs étaient plus heureux*, plus agréables à la divinité. Tel fut aussi le motif de la bizarre répartition des jours entre les divers mois : il y en avait quatre de 31 jours, sept de 29, *le mois de février en comptait* 28. Ce mois avait un double défaut : il était le plus court, et, chose autrement grave, il se composait d'un nombre pair de jours. » (*Almanach astrologique*, 1852, p. 178).

« *Februalia.* Cette cérémonie consistait dans une purification générale de tout le peuple au mois de février, qui était le dernier de l'année, temps où il convenait d'expier toutes les fautes du peuple. Ces sacrifices étaient à peu près les mêmes que les expiatoires. » (*Coutumes des Romains*, p. 228).

PROCHE DE VENDANGE. — Le mois de février est suivi du mois de mars ou du dieu de la guerre, et le mot VENDANGE est employé par Nostradamus pour le fléau de la guerre : PUIS LES BARBARES SANS VIN FERONT VENDANGES. Après les préliminaires de Châtillon, au mois de février, la guerre d'extermination commence.

« ...*Le sang des vrays ecclésiastiques nagera partout, et un des horribles rois temporels* (dont il est dit : PAR LA PUISSANCE DE TROIS ROYS TEMPORELS, EN AUTRE LIEU SERA MIS LE SAINT SIEGE, VIII, 98e, 99e, 100e) *par ses adhérants luy seront données tels loüanges qu'il aura plus répandu de sang des innocens ecclésiastiques, que nul ne sçauroit avoir de vin.* » (*Lettre à Henry II*).

« ...Jetez votre faux tranchante et vendangez les raisins de la vigne de la terre, parce qu'ils sont mûrs. Alors l'ange jeta sa faux tranchante sur la terre et vendangea la vigne de la terre ; et il en fit jeter les raisins dans la grande cuve de la colère de Dieu. Et la cuve fut foulée hors de la ville ; et le sang sorti de la cuve monta jusqu'aux brides des chevaux par l'espace de mille six cents stades. » (*Apocalypse*, ch, XIV, 18, 19, 20). « C'est environ 67 lieues communes ; exagération qui représente la grande quantité de sang répandu et l'étendue des pays ravagés ; ce qui convient parfaitement au temps d'Attila. » (*Migne*, XXV, p. 1351).

Campagne de 1814. « 25 janvier. Napoléon porte son quartier-général à Châlons-sur-Marne. Le 29, l'Empereur attaque à Brienne les corps russes. Le 30, Murat, roi de Naples, joint ses armes à celles des puissances alliées. Le 1er février, bataille de la Rothière. Le 4, le prince Eugène, commandant l'armée franco-italienne, hors d'état de garder l'offensive avec les Autrichiens, depuis la défection de Murat, recule de l'Adige sur le Mincio... s'engage à faire cause commune avec Joachim contre Napoléon (voir 137e, 151e). *Le 5 février*, un Congrès s'ouvre à Châtillon, entre les quatre grandes puissances alliées et la France. Le 10 février, victoire à Champaubert. Le 11, victoire à Montmirail. Le 12 et le 13, victoires aux environs de Château-Thierry. Le 14, victoire à Vauchamp. Ainsi, dans cinq jours, l'Empereur écrase successivement les cinq corps de l'armée de Silésie, s'avançant avec confiance sur Paris, et leur fait essuyer une perte d'au moins 25,000 tués, blessés ou prisonniers, etc., etc.

» 17 février. Voici l'état des négociations au Congrès de Châtillon. De part et d'autre les conférences se suivent sans bonne foi. Si Napoléon les admet, s'il les prolonge, c'est dans l'espoir que des victoires signalées ne tarderont pas d'en rompre le cours. Les cabinets alliés occupent, avec des armées tellement supérieures en nombre, une portion si considérable de l'empire, qu'ils croient toucher au but de leurs opérations ; rejetant à ce jour les bases qu'eux-mêmes proposèrent à Francfort, bases fondées sur ce qu'eux-mêmes appelaient les limites naturelles de la France, ils se refusent à lui laisser une consistance analogue au rang qu'elle doit occuper dans le système politique : ils donnent un projet de traité...

» Napoléon, qui provoqua tant de fois l'armement des puissances, et les punit si durement de leurs défaites et de leurs perfidies, reçoit d'elles, à son tour, les plus dures conditions...

» 1er mars. Par un traité conclu à Chaumont (Haute-Marne), l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse, la Russie s'engagent, dans le cas où la France refuserait d'accepter les conditions de la paix pro-

Digitized by Google

posée *le 17 février*, de consacrer *tous leurs moyens* à poursuivre avec vigueur la guerre contre elle et à *les employer dans un parfait concert*, afin de procurer une paix générale. Chaque puissance continentale tiendra constamment en campagne active cent cinquante mille hommes au complet. *Aucune négociation séparée n'aura lieu avec l'ennemi commun.* L'Angleterre fournit un subside annuel de cent vingt millions de francs, à répartir entre ses trois alliées. Le présent traité d'alliance, ayant pour but de maintenir l'équilibre en Europe et de prévenir les envahissements qui depuis tant d'années ont désolé le monde, sera en vigueur pendant vingt ans. C'est ainsi que s'expriment les puissances...

» 5 mars. Napoléon, toujours résolu de sacrifier la France, publie des décrets impériaux, datés de Fismes (quatre lieues ouest de Rheims), par lesquels *il proclame une guerre d'extermination*, et enjoint de désobéir aux autorités empressées de diminuer les ravages. « Tous les citoyens français sont non-seulement autorisés à courir aux armes, mais requis de le faire ; de sonner le tocsin aussitôt qu'ils entendront le canon des troupes s'approcher d'eux ; de se rassembler, de fouiller les bois, de couper les ponts, d'intercepter les routes et de tomber sur les flancs et sur les derrières de l'ennemi. Tout citoyen français pris par l'ennemi et qui serait mis à mort, sera sur-le-champ vengé par la mort, en représailles, d'un prisonnier ennemi. Tous les maires, fonctionnaires publics et habitants qui, au lieu d'exciter l'élan patriotique du peuple, le refroidissent ou dissuadent les citoyens d'une légitime défense, seront considérés comme traîtres et traités comme tels. » (*Montgaillard*, VII. 334-339). *Voir* TOUS CEUX DE ILER SERONT DANS LA MOSELLE, METTANT A MORT TOUS CEUX DE LOYRE ET SEINE (145e, 146e) et VIOLENT TERAX PERDRA LE NORLARIS (127e, 133e et 108e, 192e, etc.).

Le secret d'interprétation va nous servir à rendre encore LE CAS PLUS ESCLAIRCY. Le mot SEIGNEURS, qui convient très bien aux rois alliés, ne se trouve pas ailleurs dans les Centuries, mais on le voit une fois dans la lettre prophétique et précisément à la fin du récit suivi de la Révolution de 1789-1814, et pour deux de ces rois alliés, ceux de Suède et de Russie : ET SERONT LORS LES SEIGNEURS DEUX EN NOMBRE D'AQUILON VICTORIEUX. (*Voir Lettre à Henri II*, 40e à 66e).

69e

A cité neuve pensif pour condamner,
Loisel de proye au ciel se vient offrir :
Après victoire à captif pardonner,
Crémone et Mantoue grands maux aura souffert

I. 24.

A Villa-Nova, Bonaparte inquiet sur l'avenir de sa conquête et sur le sort de son armée, condamnera l'abandon où le Directoire semble le laisser, et dans cette bataille, pour sauver son armée par une victoire, il s'exposera à la mort sur le *pont d'Arcole*. Vainqueur, il traitera aussitôt avec la plus grande générosité le défenseur de Mantoue réduit à l'extrémité. Le nord de l'Italie aura cruellement souffert durant cette première guerre.

A cité neuve pensif pour condamner,
Loisel de proye au ciel se vient offrir...

CITÉ NEUVE, pour Villa-Nova, située à 6 kilomètres d'Arcole (*Thiers*, carte du volume, VIII). C'est à Villa-Nova que s'est livrée *la bataille* dite *d'Arcole*.

PENSIF POUR CONDAMNER. — « Pendant ce temps, notre situation devenait périlleuse en Italie, malgré les récents triomphes de Roveredo, de Bassano, et de Saint-George. L'Autriche redoublait d'efforts pour recouvrer la Lombardie... On espérait que cette troisième armée serait plus heureuse que les deux précédentes, et qu'elle finirait par arracher l'Italie à son jeune conquérant. Dans cet intervalle, Bonaparte ne cessait de demander des secours, et de conseiller des négociations avec les puissances italiennes qui étaient sur ses derrières... Au milieu des plus riches pays de la terre, l'armée commençait à éprouver des privations, mais son plus grand malheur était le vide de ses rangs, éclaircis par le canon autrichien... Bonaparte se plaignait qu'on ne l'eût pas chargé de négocier avec Rome, parce qu'il aurait attendu pour signifier l'ultimatum le paiement de la contribution. « Tant que votre général, disait-il, ne sera pas le centre de tout en Italie, tout ira mal. Il serait facile de m'accuser d'ambition ; mais je n'ai que trop d'honneur ; je suis malade, je puis à peine me tenir à cheval ; il ne me reste que du courage, ce qui est insuffisant pour le poste que j'occupe. On nous compte, ajoutait-il ; le prestige de nos armes disparaît. Des troupes ou l'Italie est perdue !... » Bonaparte était donc fort compromis ; car, pour résister à soixante mille hommes, il n'en avait que trente-six mille, fatigués par une triple campagne, et diminués tous les jours par les fièvres qu'ils gagnaient dans les rivières de la Lombardie. Il l'écrivait avec chagrin au Directoire, et lui disait qu'il allait perdre l'Italie...

» La chaussée qui conduit de la Brenta à Vérone passe par Vicence, Montebello, *Villa-Nova* et Caldiero. Alvinzy s'arrêta sur les hauteurs de Caldiero... Bonaparte résolut d'attaquer sur-le-champ... L'action fut vive... Alvinzy fit marcher sa réserve et reprit tous ses avantages. Bonaparte voulut en vain renouveler ses efforts, il ne put réussir... Bonaparte rentra à Vérone (13 novembre). La situation de l'armée devenait désespérante. Après avoir inutilement poussé l'ennemi au-delà de la Brenta, et sacrifié sans fruit une foule de braves ; après avoir perdu à la gauche le Tyrol et quatre mille hommes ; après avoir livré une bataille malheureuse à Caldiero (8 kilomètres de *Villa-Nova*), pour éloigner Alvinzy de Vérone, et s'être encore affaibli sans succès, toute ressource semblait perdue. Que pouvaient quatorze ou quinze mille soldats contre près de quarante mille ? L'artillerie, qui nous avait toujours servi à contre-balancer la supériorité de l'ennemi, ne pouvait plus se mouvoir au milieu des boues ; il n'y avait donc aucun espoir de lutter avec quelque chance de succès. L'armée était dans la consternation. Ces braves soldats éprouvés par tant de fatigues et de dangers, commençaient à murmurer. Comme tous les soldats intelligents, ils étaient sujets à de l'humeur, parce qu'ils étaient capables de juger. — Après avoir détruit, disaient-ils, deux armées dirigées contre nous, il nous a fallu détruire encore celles qui étaient opposées aux troupes du Rhin. A Beaulieu a succédé Wurmser, à Wurmser succède Alvinzy : la lutte se renouvelle chaque jour. Nous ne pouvons pas faire la tache pour tous. Ce n'est pas à nous à combattre Alvinzy, ce n'était pas à nous à combattre Wurmser. Si chacun avait fait sa tache comme nous, la guerre serait finie. Encore, ajoutaient-ils, si on nous donnait des secours proportionnés à nos périls ! mais on nous abandonne au fond de l'Italie, on nous laisse seuls aux prises avec deux armées innombrables. Et quand, après avoir versé notre sang dans des *milliers de combats*, nous serons ramenés sur les Alpes, nous reviendrons sans honneur et sans gloire, comme des fugitifs qui n'auraient pas fait leur devoir. — C'étaient là les discours des soldats dans leurs bivouacs. Bonaparte, *qui partageait leur humeur et leur mécontentement*, écrivait au Directoire le même jour, 24 brumaire (14 novembre 1796) : « Tous nos officiers supérieurs, tous nos généraux d'élite sont hors de combat ; l'armée d'Italie, réduite à une poignée de monde, est épuisée. Les héros de Millesimo, de Lodi, de Castiglione, de Bassano, sont morts pour leur patrie ou sont à l'hôpital. Il ne reste plus aux corps que leur réputation et leur orgueil. Joubert, Lannes, Lamare, Victor, Murat, Charlot, Dupuis, Rampon, Pigeon, Ménard, Chabrand, sont blessés. *Nous sommes abandonnés au fond de l'Italie :* ce qui me reste de braves voit la mort infaillible, au milieu de chances si continuelles, et avec des forces si inférieures. Peut-être l'heure du brave Augereau, de l'intrépide Masséna, est près de sonner... *Alors ! alors que deviendront ces braves gens ?* Cette idée me rend réservé ; je n'ose plus affronter la mort, qui serait un sujet de découragement pour qui est l'objet de mes sollicitudes. Si j'avais reçu la 83e, forte de 3,500 hommes connus à l'armée, j'aurais répondu de tous ! Peut-être, sous peu de jours, ne sera-ce pas assez de 40,000 hommes ! — Aujourd'hui, ajoutait Bonaparte, repos aux troupes ; demain, selon les mouvements de l'ennemi, nous agirons. »

« L'armée attendait avec anxiété les ordres du général, et espérait à chaque instant qu'il commanderait un mouvement. Cependant *la journée du 24* s'était écoulée, et, contre l'usage, l'ordre du jour n'avait rien annoncé. Mais Bonaparte n'avait point perdu de temps ; et après avoir médité sur le champ de bataille, *il venait de prendre une de ces résolutions que le désespoir inspire au génie.* Vers la nuit, l'ordre est donné à toute l'armée de prendre les armes ; le plus grand silence est recommandé... On sort de Vérone par la porte qui conduit à Milan. L'armée croit qu'on bat en retraite, et qu'on renonce à garder l'Italie : la tristesse règne dans les rangs. Cependant à quelque distance de Vérone, on fait un à gauche ; au lieu de continuer à s'éloigner de l'Adige, on se met à le longer... Le plan du général était extraordinaire ; il allait étonner les deux armées... Bonaparte arrive à Ronco, où il avait fait jeter un pont de bateaux au milieu de vastes marais ; ces marais étaient traversés par deux chaussées, dont l'une, à gauche, allait rejoindre Vérone ; dont l'autre, à droite, passait sur une petite rivière qu'on appelle l'Alpon, au village d'Arcole, et allait rejoindre la route de Vérone vers *Villa-Nova*, sur les derrières de Caldiero...

» Bonaparte dirigea Augereau à droite pour déboucher sur *Villa-Nova*. On était à la pointe du jour... Augereau avait à franchir l'Al-

Digitized by Google

pon sur le pont d'Arcole. (Deux fois Augereau tente le passage, deux fois il est repoussé.) Augereau saisit un drapeau et le porte sur le pont ; ses soldats le suivent, mais un feu épouvantable les ramène en arrière. Les généraux Lannes, Verne, Bon, Verdier, sont gravement blessés. La colonne se replie, et les soldats descendent à côté de la digue, pour se mettre à couvert du feu. Bonaparte voyait de Ronco s'ébranler toute l'armée ennemie, qui, avertie du danger, se hâtait de quitter Caldiero pour n'être pas prise par derrière à *Villa-Nova*. Il voyait avec douleur de grands résultats lui échapper. Il avait bien envoyé Guyeux avec une brigade pour essayer de passer l'Alpon au-dessous d'Arcole ; mais il fallait plusieurs heures pour l'exécution de cette tentative ; et cependant il était de la dernière importance de franchir Arcole sur-le-champ, afin d'arriver à temps sur les derrières d'Alvinzy, et d'obtenir un triomphe complet : *le sort de l'Italie en dépendait ; il n'hésite pas*, il s'élance au galop, arrive près du pont, se jette à bas de cheval, s'approche des soldats qui s'étaient tapis sur le bord de la digue, leur demande s'ils étaient encore les vainqueurs de Lodi, les ranime par ses paroles, et, saisissant un drapeau, s'écrie : Suivez votre général ! A sa voix un certain nombre de soldats remontent sur la chaussée et le suivirent ; malheureusement le mouvement ne peut se communiquer à toute la colonne, dont le reste demeure derrière la digue. Bonaparte s'avance, le drapeau à la main, au milieu d'une grêle de balles et de mitraille. Tous ses généraux l'entourent. Lannes, blessé déjà de deux coups de feu dans la journée, est atteint d'un troisième. Le jeune Muiron, aide-de-camp du général, veut le couvrir de son corps, et tombe mort à ses pieds. Cependant la colonne est prête de franchir le pont lorsqu'une dernière décharge l'arrête, et la rejette en arrière. La queue abandonne la tête. Alors les soldats restés auprès du général le saisissent, l'emportent au milieu du feu et de la fumée et veulent le faire remonter à cheval. Une colonne autrichienne, qui débouche sur eux, les pousse en désordre dans le marais. Bonaparte y tombe, et y enfonce jusqu'au milieu du corps. Aussitôt les soldats s'aperçoivent de son danger : En avant ! s'écrient-ils, pour sauver le général. Ils courent à la suite de Béliard et Vignolles pour le délivrer. On l'arrache du milieu de la fange, on le remet à cheval, et il revient à Ronco. » (*Thiers*, VIII. 466-478).

Après trois jours de combats acharnés, la victoire se décida pour la France.

« ... Bonaparte, en passant par *Villa-Nova*, laissa à la cavalerie seule le soin de poursuivre l'ennemi, et songea à rentrer à Vérone par la route de *Villa-Nova*... Cette nouvelle victoire causa en Italie et en France une joie extrême. On admirait de toutes parts ce génie opiniâtre (Loysel de Proye) qui, avec quatorze ou quinze mille hommes, devant quarante mille, n'avait pas songé à se retirer... On célébrait surtout l'héroïsme déployé au pont d'Arcole, et partout on représentait le jeune général, un drapeau à la main, au milieu du feu et de la fumée. » (*Idem*, 483).

Après victoire à captifs pardonner,
Crémone et Mantoue grands maux aura souffert

« Batailles d'Arcole, 24-27 novembre ; de Rivoli, 14 janvier ; de la Favorite devant Mantoue, le 16 du même mois.

» Ainsi, en trois jours encore, Bonaparte avait pris ou tué une moitié de l'armée ennemie, et l'avait comme frappée d'un coup de foudre. L'Autriche avait fait son dernier effort, et maintenant l'Italie était à nous. Wurmser, rejeté dans Mantoue, était sans espoir ; il avait mangé tous ses chevaux, et les maladies se joignaient à la famine pour détruire sa garnison. Une plus longue résistance eût été inutile et contraire à l'humanité. Le vieux maréchal avait fait preuve d'un noble courage et d'une rare opiniâtreté, il pouvait songer à se rendre. (Il y était renfermé depuis 5 mois, 8 septembre 1796).

Il envoya un de ses officiers à Serrurier pour parlementer ; c'était Klenau. Serrurier en référa au général en chef, qui se rendit à la conférence. Bonaparte, enveloppé dans son manteau, et ne se faisant pas connaître, écouta les pourparlers entre Klenau et Serrurier. L'officier autrichien dissertait longuement sur les ressources qui restaient à son général, et assurait qu'il avait encore pour trois mois de vivres... Bonaparte se découvrant s'approche de Klenau : « Tenez, lui dit-il, voilà les conditions que j'accorde à votre maréchal. S'il avait seulement pour quinze jours de vivres, et qu'il parlât de se rendre, il ne mériterait aucune capitulation honorable. Puisqu'il vous envoie, *c'est qu'il est réduit à l'extrémité*. Je respecte son âge, sa bravoure et ses malheurs. Portez-lui les conditions que je lui accorde ; qu'il sorte de la place demain, dans un mois ou dans six, il n'aura des conditions ni meilleures ni pires. Il peut rester tant qu'il conviendra à son honneur. » A ce langage, à ce ton, Klenau reconnut l'illustre capitaine et courut porter à Wurmser les conditions qu'il lui avait faites. Le vieux maréchal fut plein de reconnaissance en voyant la générosité dont usait envers lui son jeune adversaire. Il lui accordait la permission de sortir librement de la place avec tout son état-major ; il lui accordait même deux cents cavaliers, cinq cents hommes à son choix, et six pièces de canon, pour que sa sortie fût moins humiliante. La garnison dut être conduite à Trieste, pour y être échangée contre des prisonniers français. Wurmser se hâta d'accepter ces conditions. » (*Id.*, 537).

29 juillet 1796). « Bonaparte apprit que Joubert venait de se replier sur le plateau de Rivoli... Des coureurs ennemis se faisaient déjà voir sur toutes les routes qui de Brescia vont sur Milan, *Crémone et Mantoue*, annonçant partout qu'une armée de 80,000 hommes avait débouché par Brescia, en même temps qu'une autre de 100,000 débouchait par Vérone. » (*Mém. de Saint-Hélène*, I. 489).

« Mantoue rendue, l'Italie était définitivement conquise, et cette campagne terminée à Rivoli, *reprenant son vol* vers le Bas-Adige, il enveloppe tout entière la colonne qui l'avait franchi. Ainsi en dix mois, outre l'armée piémontaise, trois armées formidables, trois fois renforcées, avaient été détruites par une armée qui, forte de trente et quelques mille hommes à l'entrée de la campagne, n'en avait guère reçu que vingt pour réparer ses pertes. Ainsi cinquante mille Français avaient battu plus de deux cent mille Autrichiens, en avaient pris plus de quatre-vingt mille, tué ou blessé plus de vingt mille ; ils avaient livré douze batailles rangées, plus de soixante combats, etc. » (*Thiers*, VIII. 539).

Cremone, Mantoue, ces mots comme Carcas. Narbonne et Rhodes, Bysance (*voir* p. 71) sont *la partie pour le tout*, et désignent l'Italie du Nord ; en outre le nom de Mantoue est là pour la ville qui a le plus souffert durant ces guerres ; ce quatrain, par ces mots : Cremone, Mantoue grands maux aura souffert, *s'adapte* à un récit suivi en 28 vers sur la même époque (1796), et qui commence ainsi : Grand Po grand mal pour Gaulois recevra (102e à 108e).

J'ai tenu à entourer de longues citations ce quatrain, non pas précisément pour en faire ressortir toute la force, mais pour montrer que le Prophète s'attache aux faits les plus populaires et que son patriotisme se réjouit de tous les triomphes de la France, même de la France en république ; cela devra faire accepter les jugements sévères qu'il porte ailleurs.

70e

Naufrage à classe près d'onde Adriatique,
La terre esmeue sur l'air en terre mis,
Egypte tremble augment mahometique,
L'héraut se rendre à crier est commis.

II. 86.

Dans la Méditerranée, près du port d'Alexandre-le-Grand, la flotte française sera détruite par les Anglais. L'armée de débarquement sera émue en apprenant que le vaisseau amiral a sauté en l'air, et que les débris de la flotte couvrent le rivage. L'Egypte, première conquête des Arabes mahométans, sera forcée d'obéir à de nouveaux vainqueurs. La défaite d'Aboukir et la résistance de Saint-Jean-d'Acre, qui ne se rendra pas malgré les sommations, feront échouer cette entreprise.

Ce quatrain est placé dans les Centuries entre deux autres qui parlent de Napoléon Ier (207e, 164e) ; le suivant commence par ces mots : Après viendra..., ce qui établit pour ces derniers une liaison et pour les évènements qu'ils renferment un ordre chronologique ; deux autres quatrains sur l'expédition d'Egypte ont comme celui-ci les mots Adriatique et Mahomet : Mahomet contraire plus mer Adriatique (71e, 72e) ; et cette expression : Augment mahometique, en rappelle une autre de la *Lettre à Henry II* pour l'annonce bien plus précise de ce même évènement ; le Traducteur a donc été mis encore sur la voie de l'interprétation.

« ... *Et sera faicte nouvelle incursion par les maritimes plages, voulant le sault Castulum délivrer de la première* prinse mahumetane. *Et ne seront de leurs assaillemens vains, et au lieu que jadis fut l'habitation d'Abraham, sera assaillie par personnes qui auront en vénération les Jovialistes. Et icelle cité d'Achem sera environnée et assaillie de toutes parts en très grande puissance de gens d'armes. Seront affoyblis leurs forces maritimes par les Occidentaux.* » (Voir p. 27).

Digitized by Google

NAUFRAGE. — Fig., toute sorte de revers, de disgrâces (*N. Landais*). — Nostradamus emploie toujours ce mot au figuré, dans les quatrains II. 33 et II. 56-57 pour la chûte d'un même gouvernement, et dans les quatrains V. 30, 31, 32, 33, pour la ruine de la prépondérance de Paris.

ADRIATIQUE. — Les quatrains 71e, 72e vont faire admettre que ce mot est ici pour la mer Méditerranée, *la partie pour le tout*. La bataille n'aura pas lieu dans l'ADRIATIQUE, car il est dit : PRÈS D'ONDE ADRIATIQUE, mais sur les côtes de l'Egypte, ce que déterminent les mots EGYPTE TREMBLE, les passages de la *Lettre à Henry II* et les nombreux quatrains sur cette expédition. On peut croire que le Prophète a choisi ce nom (en grec Αδριας) parce qu'il emploie le mot ADRIE, d'Αδρος, Αδρι, abondant, fort, robuste, pour désigner cinq fois Henri-le-Grand, et que la bataille d'Aboukir a été livrée PRÈS D'ONDE de la ville (en grec Αλεξανδριας) fondée par Alexandre-le-Grand en mémoire de nombreuses victoires.

« L'amiral Brueys s'était embossé dans la rade d'Aboukir. Cette rade est un demi-cercle très régulier. Nos treize vaisseaux formaient une ligne demi-circulaire parallèle au rivage. L'amiral, pour assurer sa ligne d'embossage, l'avait appuyée d'un côté vers une petite île, nommée l'îlot d'Aboukir. Il ne supposait pas qu'un vaisseau pût passer entre cet îlot et sa ligne pour le prendre par derrière...

» Nelson, après avoir parcouru l'archipel, après être retourné dans l'*Adriatique*, à Naples, en Sicile, avait obtenu enfin la certitude du débarquement des Français à Alexandrie .. Nelson manœuvra aussitôt vers Aboukir. Il y arriva le 14 thermidor (1er août), vers les six heures du soir. L'amiral Brueys était à dîner ; il fit aussitôt donner le signal du combat. Mais on s'attendait si peu à recevoir l'ennemi, que le branle-bas n'était fait sur aucun vaisseau, et qu'une partie des équipages était à terre. L'amiral envoya des officiers pour faire rembarquer les matelots... Nelson attaqua vers huit heures du soir... Plusieurs vaisseaux anglais réussirent à se placer entre notre ligne et le rivage... Les autres s'avancèrent par le dehors de la ligne, et la mirent entre deux feux. L'infortuné Brueys fut blessé... Un boulet le tua sur son banc de quart. Vers onze heures le feu prit au magnifique vaisseau l'*Orient ; il sauta en l'air*. Cette épouvantable explosion suspendit pour quelque temps cette lutte acharnée. Toute notre escadre, excepté les vaisseaux et les deux frégates emmenés par Villeneuve, fut détruite. Nelson était si mal traité qu'il ne put pas poursuivre les vaisseaux en fuite.

» Telle fut la célèbre bataille navale d'Aboukir, la plus désastreuse que la marine française ait encore soutenue, et celle dont les conséquences militaires devaient être les plus funestes... La nouvelle de ce désastre circula rapidement en Egypte, et causa un instant de *désespoir* à l'armée. Bonaparte reçut cette nouvelle avec un calme impassible. — Eh bien ! dit-il, il faut mourir ici, ou en sortir grands comme les anciens. » (*Thiers*, X. 136).

EGYPTE TREMBLE. — Il est dit de Napoléon Ier : TREMBLANT L'ITALIE, L'ESPAGNE ET LES ANGLAIS (135e). Le verbe *trembler* est très souvent dans Nostradamus pour exprimer l'état de guerre. On a vu : TERRE ITALIQUE PRÈS DES MONTS TREMBLERA (55e).

AUGMENT MAHOMETIQUE. — La lettre à Henry II dit qu'au temps du *Castulum* (République française) *la première prinse mahumétane* n'aura pas cessé *au lieu que jadis fut l'habitation d'Abraham*. On conviendra que dans les 250 ans écoulés depuis Nostradamus, ce pays aurait pu passer en d'autres mains. Ces mots : RHODES, BYSANCE, qu'on lit dans les quatrains sur le règne de Napoléon III (VI. 20), offrent quelque chose de bien remarquable encore. Le Prophète s'en sert pour désigner le territoire turc, précisément parce que Rhodes, qu'il avait vu tomber en 1523 au pouvoir des Turcs, devait leur appartenir encore en 1854.

AUGMENT MAHOMETIQUE. — *Population de l'Egypte.* « ... Les Arabes formaient la masse presque entière de la population ; ils descendaient des compagnons de Mahomet. Leur condition était extrêmement variée ; quelques-uns de haute naissance, faisant remonter leur origine jusqu'à Mahomet lui-même, grands propriétaires, ayant quelques traces du savoir arabe, réunissant à la noblesse les fonctions du culte et de la magistrature, ils étaient, sous le titre de scheiks, les véritables grands de l'Egypte. Dans les divans, ils représentaient le pays. » (*Thiers*, X. 100).

L'HÉRAUT SE RENDRE A CRIER EST COMMIS. — Un héraut est envoyé crier à une ville de se rendre ; mais à quelle ville ? Rien ne le marque dans le quatrain, et rien ne dit non plus quel doit être le résultat de cette démarche. Si le Prophète laisse dans le vague cette partie de son quatrain, c'est que cette prophétie est complétée ailleurs, et précisément à l'endroit de la Lettre à Henry II où renvoie cette expression : AUGMENT MAHOMETIQUE. A la suite de ces mots : *Première prinse mahometane*, on voit la bataille d'Aboukir : *Seront affoyblis leurs forces maritimes par les Occidentaux*, et la résistance de Saint-Jean-d'Acre : *Et icelle cité d'Achem* (en arabe Akka) *sera environnée* (*Voir* p. 27).

Les quatrains 71e, 72e, 73e, 74e, 115e, 140e, 129e, etc., prouveront que Nostradamus a prédit l'expédition d'Egypte, et lorsque la manière du Prophète sera plus connue, on ne doutera pas que la traduction donnée à ce quatrain ne soit la véritable.

« On escalade la brèche, mais on ne peut la dépasser. Il y avait toute une armée gardant la place et défendant toutes les rues. Il fallut y renoncer.

« Il y avait deux mois qu'on était devant Acre ; on avait fait des pertes irréparables... Il se décida enfin à lever le siége. Mais son regret fut tel, que malgré sa destinée inouïe, on lui a entendu répéter souvent en parlant de Sidney-Smith : *Cet homme m'a fait manquer ma fortune.* » (*Thiers*, X. 409).

71e

Si France passes outre mer Lygustique,
Tu te verras en isles et mers enclos ;
Mahomet contraire, plus mer Adriatique,
Chevaux et d'asnes t'y rongeras les os.

III. 23.

72e

De l'entreprinse grande confusion,
Perte de gens, thrésor innumérable ;
Tu n'y dois faire encore extension,
France à mon dire, fais que sois recordable.

III. 24.

France, lorsque tu te gouverneras toi-même, si ta flotte sortie de Toulon, passant devant Gênes, traverse la mer Lygustique, entre la Corse et l'Italie, et va bien au-delà, tu te verras renfermée dans l'île de Malte et l'île d'Alexandrie par la destruction de cette flotte à Aboukir. Les Mahométans, jusque-là tes alliés, s'opposeront à ton entreprise ; mais tu auras un ennemi plus redoutable dans les Anglais, qui croiseront depuis longtemps dans la Méditerranée. Avant de capituler à Malte et à Alexandrie, tu éprouveras une famine des plus cruelles.

Cette entreprise, en te faisant perdre ton influence séculaire dans l'Orient, tournera à ta confusion, car tu n'auras combattu que pour le plus grand avantage de tes ennemis, les Anglais. Le quart à peine de tes enfants reverra leur patrie ; des sommes immenses auront été dépensées. Le moment ne sera pas encore arrivé où tu dois t'agrandir de ce côté. France, n'oublie pas ce que je te dis ici, car tu puiseras de l'espoir dans ma prophétie.

SI. — Cette conjonction conditionnelle ne dit pas que le fait annoncé peut ne pas avoir lieu (*Voir* GARDE TOY Ô NATION SPARTAINE. *Vie de L.-Philippe*, p. 21).

Le mot FRANCE répété dans deux quatrains qui se suivent, le discours direct et la marche du récit, montrent que ces deux quatrains parlent du même évènement. C'est ainsi que le mot BAYONNE, répété dans des quatrains qui se suivent, aide à y faire reconnaître un récit suivi (VIII. 85-87). La France se gouvernait elle-même au temps de l'expédition d'Egypte.

LYGUSTIQUE. — *Lygusticum mare*, mer de Gênes (*Wailly*).

MAHOMET... ADRIATIQUE. — Ces mots *adaptent* ce quatrain à celui qu'on vient d'interpréter de la même expédition : PRÈS D'ONDE ADRIATIQUE... AUGMENT MAHOMÉTIQUE. Nostradamus, pour voiler une prophétie des plus claires,

Digitized by Google

s'est servi du mot ADRIATIQUE, où l'on voit naturellement Venise, la ville maritime la plus puissante de son temps.

CHEVAUX ET D'ASNES. — Ces animaux, fort nombreux en Egypte, servent à désigner ce pays.

« Bonaparte choisit deux mille cinq cents cavaliers des meilleurs, les fit embarquer sans chevaux, parce qu'il se proposait de les équiper aux dépens des Arabes. » (*Thiers*, X. 72).

« Les ânes, seules bêtes de somme qu'on puisse se procurer facilement en Egypte. » (*Mém. de Sainte-Hélène*).

RECORDABLE. — *Recordabilis*, qu'il faut se rappeler (*W.*).

Si France passes outre mer Lygustique...

« L'Egypte était, selon Bonaparte, le véritable point intermédiaire entre l'Europe et l'Inde. C'est là qu'il fallait s'établir pour ruiner l'Angleterre... Bonaparte arriva à Toulon le 9 mai 1798... L'escadre de l'amiral Brueys se composait de treize vaisseaux de ligne, dont un de 120 canons (c'était *L'Orient*, que devaient monter l'amiral et le général en chef), deux de 80 et dix de 74. Il y avait, de plus, deux vaisseaux vénitiens de 64 canons, six frégates vénitiennes et huit françaises, soixante-douze corvettes, cutters, avisos, chaloupes canonnières, petits navires de toute espèce. Les transports réunis tant à Toulon qu'à Gênes, Ajaccio, Civita-Vecchia, s'élevaient à quatre cents. C'étaient donc cinq cents voiles qui allaient flotter à la fois sur la Méditerranée. La flotte portait environ 40,000 hommes de toutes armes et 10,000 marins. Elle avait de l'eau pour un mois et des vivres pour deux... La flotte vogua d'abord vers Gênes, pour rallier le convoi réuni dans ce port ; elle cingla ensuite vers la Corse, rallia le convoi d'Ajaccio et s'avança dans la mer de Sicile pour se réunir au convoi de Civita-Vecchia. » (*Thiers*, X. 81).

Tu te verras en isles et mers enclos...

« Bonaparte faisait de grands efforts pour rejoindre la division de Civita-Vecchia ; il ne put la joindre qu'à Malte même... Les chevaliers abandonnèrent à la France la souveraineté de Malte et des îles en dépendant... La France entra en possession du premier port de la Méditerranée et de l'un des plus forts du monde... Bonaparte laissa Vaubois à Malte avec 3,000 hommes de garnison (*Id.* X. 86-88).

« 5 septembre 1800. Le général Vaubois capitule et remet la place de Malte aux Anglais. La garnison, réduite à 2,000 hommes, est depuis plusieurs mois *en proie à tous les besoins* et aux plus cruelles maladies... Les Anglais transportent à Marseille la garnison française de Malte. » (*Montgaillard*, V. 403).

« 27 juin 1801. D'après une convention, l'armée française ayant essuyé des revers évacue le Caire. Le général Belliard obtient des conditions honorables. La garnison est renvoyée en France. Six mille et quelques cents Français qui la composent, militaires ou non militaires, valides ou malades, n'ayant presque plus de munitions ni de *subsistances*, privés de *communications* avec la France et même avec le général en chef Abdallah-Menou, chrétien qui s'est fait mahométan, *renfermé* dans Alexandrie, ne pourraient suffire à contenir plus longtemps une population nombreuse et féroce, comme à soutenir les efforts d'une armée d'Européens (*Anglais*) de deux armées *mahométanes* renforcées de *mamelucks* et d'une multitude d'Asiatiques que l'espoir du pillage a poussés en Egypte. » (*Id.*, V. 435).

« 30 août 1801. *Alexandrie*, dernier poste occupé par l'armée d'Egypte, se rend. La convention est signée par Abdallah-Menou, Hutchinson, commandants français, anglais, et par le Capitan-Pacha. Les puissances ennemies s'engagent à ramener en France la garnison. A peine reste-t-il sur pied *cinq mille soldats* (CINQ MILLE EN CRETE ET THESSALE FINY, 73[e]) ; les maladies retiennent dans les hôpitaux la moitié des hommes capables de porter les armes ; *les vivres* et les médicaments finissent ; l'eau douce est devenue si rare, qu'on ne la distribue que par ration. » (*Id.*, 446).

« *Alexandrie*. On n'y remarque d'autre édifice moderne qu'un palais avec des dépendances assez considérables, que le pacha actuel, Mohamed-Ali, a fait bâtir dans l'*île de Pharos*, laquelle renferme une partie de la ville actuelle d'Alexandrie, et où s'élève aussi un château médiocrement fortifié. » (*Mac-Carthy*).

Mahomet contraire, plus mer Adriatique...

« Il fallait d'abord arracher cette contrée à ses véritables maîtres, c'est-à-dire aux Mamelouks... Quant à la Porte, il fallait paraître ne pas attaquer sa souveraineté et affecter au contraire de la respecter. Telle qu'elle était devenue, cette souveraineté était peu importante. On pouvait traiter avec la Porte soit pour la cession de l'Egypte, en lui faisant certains avantages ailleurs, soit pour un partage d'autorité qui n'aurait rien de fâcheux ; car en laissant le Pacha au Caire, comme il y avait été jusqu'ici, et en héritant de la puissance des mamelucks, on n'avait pas grand chose à regretter. Quant aux habitants, il fallait, pour se les attacher, gagner la véritable population, c'est-à-dire celle des Arabes. Bonaparte écrivit au Pacha : « La république française (SAULT CASTULUM) s'est décidée à envoyer une puissante armée pour mettre fin aux brigandages des beys d'Egypte. Tu es sans doute déjà instruit que je ne viens point pour rien faire contre l'Alcoran ni le Sultan ; tu sais que la nation française est la seule et unique alliée que le Sultan ait en Europe. Viens donc à ma rencontre, et maudis avec moi la race impie des beys... » (*Thiers*, X. 104).

« Bonaparte visita les principaux scheiks, les flatta, leur fit espérer le rétablissement de la domination arabe, leur promit la conservation de leur culte et de leurs coutumes, et réussit complètement à les gagner par un mélange de caresses adroites et de paroles imposantes empreintes d'une grandeur orientale. L'essentiel était d'obtenir des scheiks de la mosquée de Semil-Azar une déclaration en faveur des Français. C'était comme un bref du pape chez les chrétiens. Bonaparte y déploya tout ce qu'il avait d'adresse, et il y réussit complètement. Les grands scheiks firent la déclaration désirée et engagèrent les Egyptiens à se soumettre à l'envoyé de Dieu, qui respectait le prophète, et qui venait venger ses enfants de la tyrannie des mameluks.... Les Arabes l'appelaient le digne enfant du prophète, le favori du grand Allah... Le jeune général, aussi profond politique que grand capitaine, parvint à s'attacher l'esprit du pays.

» La conquête des provinces de la basse et moyenne Egypte s'était faite sans peine et n'avait coûté que quelques escarmouches avec les Arabes. Il avait suffi d'une marche forcée sur Belbeys pour rejeter Ibrahim-Bey en Syrie. Desaix attendait l'automne pour enlever la haute Egypte à Mourad-Bey, qui s'y était retiré avec les débris de son armée.

» Mais, pendant ce temps, la fortune venait d'infliger à Bonaparte le plus redoutable de tous les revers... Nelson, après avoir parcouru l'Archipel, après être retourné dans l'Adriatique, à Naples... détruisit la flotte française à Aboukir. La flotte qui avait porté les Français en Egypte, qui pouvait les secourir ou les recruter, qui devait seconder leurs mouvements sur les côtes de Syrie, s'ils en avaient à exécuter, qui devait en imposer à la Porte, la forcer à se payer de mauvaises raisons et l'obliger à souffrir l'invasion de l'Egypte, qui devait enfin, en cas de revers, ramener les Français dans leur patrie, cette flotte était détruite.

» La malheureuse bataille d'Aboukir vint, non pas détruire le prestige de l'entreprise, mais réveiller toutes les espérances des ennemis de la France... La bataille d'Aboukir priva les Français de tout leur ascendant dans le Levant et donna à l'Angleterre une prépondérance décidée. La Porte déclara solennellement la guerre à la France, et, pour une province perdue depuis longtemps, se brouilla avec son amie naturelle et se lia avec ses ennemis les plus redoutables, la Russie et l'Angleterre. Le Sultan ordonna la réunion d'une armée pour aller reconquérir l'Egypte. Cette circonstance rendait singulièrement difficile la position des Français. Séparés de la France et privés de tout secours par les flottes victorieuses des Anglais, ils étaient exposés en outre à voir fondre sur eux toutes les hordes de l'Orient. Ils n'étaient que 30,000 environ pour lutter contre tant de périls.

« Nelson victorieux vint à Naples radouber son escadre abîmée et recevoir les honneurs du triomphe. Le roi et la reine vinrent le recevoir à l'entrée du port, et l'appelèrent le *héros libérateur* de la Méditerranée. On se mit à dire que le triomphe de Nelson devait être le signal du réveil général ; que les puissances devaient profiter du moment où la plus redoutable armée de la France et son plus grand capitaine *étaient enfermés en Egypte*, pour marcher contre elle, et refouler dans son sein ses soldats et ses principes. Les suggestions furent extrêmement actives auprès de toutes les cours. » (*Thiers*, X. 148).

Chevaux et d'asnes t'y rongeras les os...

On a vu plus haut, à l'explication de ce vers : TU TE VERRAS EN ISLES ET MERS ENCLOS, que les deux parties de l'expédition ont souffert d'une longue et cruelle famine.

De l'entreprise grande confusion,
Perte de gens thrésors innumérables...

« Sans doute ce spectacle tient de la féerie et ces exploits ajoutent encore à la gloire française déjà si radieuse ; sans doute il n'est pas un ami de la civilisation qui ne regrette que le *seul fruit* recueilli par d'aussi vaillantes troupes soit la connaissance moins inexacte de quelques-unes de ces ruines qui ravissent et passionnent les antiquaires dédaigneux de ce qui est moderne ; car l'expédition n'aura

Digitized by Google

été profitable qu'aux savants, aux dessinateurs de cartes, de monuments anciens, de vues inconnues et de perspectives curieuses, qui orneront la magnifique édition de la *Description de l'Egyte*, ouvrage qui est lui-même, et restera toujours, un monument des beaux-arts et de l'esprit humain.

« Une armée incomparable presque détruite, une belle flotte prise ou brûlée, le trident de l'Angleterre s'appuyant à jamais sur le rocher de Malte, voilà pour la France les déplorables conséquences d'une expédition inconsidérée autant que perfide... Afin de suffire aux frais de cette expédition, fallait-il donc saccager la Suisse et les Etats-Romains, prolonger les agitations de la France, et la commettre avec une seconde coalition ?

» Le cabinet de Londres prodigua sans mesure aussi ses vastes ressources pour expulser les Français des rives du Nil. On croit que les dépenses de l'expédition directe en Egypte, du siége de Malte et de l'armée envoyée de l'Inde, coûtent à cette puissance plus de huit millions quatre cent mille livres sterlings, ou plus de deux cent dix millions de francs. » (*Montg.*, V. 449).

Tu n'y dois faire encore extension,
France à mon dire fais que sois recordable.

« Bonaparte soutenait que *l'entreprise* d'Egypte étant tout à fait imprévue, ne rencontrerait pas d'obstacles ; que quelques mois suffiraient pour *l'établissement* des Français ; qu'il reviendrait de sa personne en automne pour exécuter la descente en Angleterre. » (*Thiers*, X. 67).

Le Prophète, dans 8 vers de dix pieds, a trouvé le moyen de signaler : 1° la France ; 2° la marche détournée et anormale de sa flotte à travers la MER LYGUSTIQUE ; 3° la situation étrange des envahisseurs à la fin de la guerre EN ISLES ET MERS ENCLOS ; 4° les deux ennemis qui s'opposent à son extension et la valeur respective de leur opposition : MAHOMET CONTRAIRE PLUS MER ADRIATIQUE ; 5° le fait par trop singulier de la famine pour les deux parties de l'expédition, tenues assiégées dans les îles par les ennemis et enfermées par la mer ; 6° le pays par le genre de monture, les chevaux et les ânes n'étant nulle part plus nombreux qu'en Egypte ; 7° le triste résultat de l'entreprise qui, pour la plus grande confusion des Français, livre aux Anglais Malte pour toujours et le Caire ou l'Egypte pour quelque temps (Le Caire, dit Mac-Carthy, pris par les Français en 1798 et par les Anglais en 1802, a été rendu à la Porte-Ottomane en 1803), lorsqu'on ne faisait cette entreprise que pour ruiner le commerce de cette nation rivale ; 8° la grandeur de l'expédition par la grandeur de sa ruine... Le Prophète a trouvé en outre le moyen d'annoncer qu'un jour une seconde expédition aurait un tout autre succès, que sa prophétie serait interprétée entre ces deux expéditions, et que la France, avant la seconde, aurait appris à se fier aux paroles du Prophète. On a hâte de lire dans les Centuries les quatrains qui annoncent cette nouvelle conquête de l'Egypte par les Français.

Les vieux chemins seront tous embellis,
L'on passera à Memphis somentrées,
Le grand Mercure d'Hercule fleur de lys,
Faisant trembler terre et mer contrées. X. 79.

Au regne grand du grand regne regnant,
Par force d'armes les grands portes d'airain
Fera ouvrir, le Roi et Duc joignant,
Port demoly, nef à fons, jour serain. X. 80.

On n'interprète pas un quatrain sur l'avenir avec la même facilité qu'un quatrain sur le passé. Cependant on voit qu'il est question ici des chemins de fer qui couvrent le monde et du canal de l'isthme de Suez qui permettra de passer à Memphis par la plus grande des entrées (*Summa*, grande), que cela aura lieu sous le gouvernement d'un roi de France qui, comme Hercule et Louis XIV, réunira les eaux de deux mers : QUAND HERCULE BASTIRA L'ŒMATHION, p. 42. Maintenant Nostradamus, qui a la rime trop facile : *Répondra quelqu'un qui aurait bien besoin de soy moucher, la rithme être autant facile comme l'intelligence du sens est difficile* (Lettre à Henry II), désigne la France, qui de son temps était l'*Empire des lys*, par le mot FLEUR DE LYS. Les Lys ont occupé d'autres trônes que celui de France, mais le VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS est de France. On voit déjà que ce canal de Suez se creuse sous le gouvernement de Napoléon III, dont il est dit : FERA GRANDES PROUESSES, FERA CHOSES SI HAUTES (*Voir Vie de L.-Philippe*, p. 82-84). Le Prophète a donc connu que la France sous cet empereur serait assez puissante pour refaire avec succès cette expédition. D'autres quatrains, qui s'adaptent à ceux-ci, ne laissent aucun doute sur l'époque de cet évènement : LA LOY MORICQUE ON VERRA DÉFAILLIR, III. 95. SERONT ARABES AUX POLONS RALLIEZ, (au giron de l'Eglise, V. 73, etc.).

Ce vers FAISANT TREMBLER TERRE ET MER CONTRÉE peut s'allier avec LA SERVITUDE BENIGNE ET VOLONTAIRE de Napoléon III, car s'il est dit QUE TERRE ET MER FAUDRA QUE ON LE CRAIGNE, IV. 14 ; il est dit encore : PLUS OUTRE APRÈS, AYMÉ CRAINT REDOUTÉ, VI. 70.

Le lecteur trouve que le Traducteur patauge ici ; il ne peut en être autrement toutes les fois qu'on touche aux quatrains sur l'avenir, il y a toujours quelques expressions dont on ne peut reconnaître toute la vérité, mais mon but est rempli si j'ai démontré que Nostradamus promet aux Français la conquête de l'Egypte dans un avenir prochain.

73e

Le chef qu'aura conduit peuple infiny,
Loing de son ciel de mœurs et langue estrange,
Cinq mille en Crête et Thessale finy,
Le chef fuyant sauvé en marine grange.
I. 98.

Bonaparte, général d'une république, conduira une flotte nombreuse portant une armée de débarquement et tous les éléments de colonisation sous le ciel tropical de l'Egypte, loin du ciel tempéré de la France, chez un peuple étranger et par sa langue et par ses mœurs. Les Turcs de Constantinople, maîtres de la Crète et de la Thessalie, unis aux Anglais, ramèneront les restes de cette expédition. Il n'y aura plus à la fin que 5,000 hommes en état de porter les armes. Le chef aura laissé longtemps auparavant son armée sans la prévenir et sera arrivé en France sur un vaisseau, après avoir échappé dans sa fuite à la flotte anglaise.

Il est dit de cette même expédition : PEUPLE INFINY PAR LA MER PASSERA (102e à 108e), et Bonaparte est dit : PRINCIPAL CHEF ORIENTAL (*Lettre à Henry II*), CHEF LIBIQUE... PROCHE DE MALTE, HERODDE PRINSE VIVE... (159e), pour la même époque. — CRÈTE ET THESSALE. Ces noms grecs ont une signification qui développe la prophétie ; Κρητη, Crète ; Κρητηρ, pour Κρατηρ, Κρατος, force, puissance, supériorité, victoire ; ανα κρατος, de vive force (*Lexique*) ; Θεσσαλια, att., Θετταλια, Thessalie ; Θεσσαν, s'attribuer, revendiquer, intenter un procès (*Id.*). En outre, dans le même temps, le Pachalik de Janina, dont la Thessalie fait partie, était en guerre ouverte contre nos possessions en Albanie et massacrait la garnison française et les habitants de Prévesa. — MARINE GRANGE, expression figurée pour construction marine toute en bois comme une grange.

Les citations à l'appui de l'interprétation donnée aux quatrains précédents ont montré que Bonaparte était seul CHEF de l'expédition, que la flotte même était sous ses ordres, que cette expression PEUPLE INFINY n'a rien d'exagéré, puisque l'historien a dit : *Jamais pareil armement n'avait couvert la mer*, et que le CHEF n'était pas seulement à la tête d'une flotte et d'une armée, mais de tous les éléments d'une colonisation.

LOING DE SON CIEL DE MŒURS ET LANGUE ESTRANGE. — Les peuples chrétiens habitent sous différents cieux et ils ont différentes langues, mais ils ont les mêmes mœurs ; les MŒURS ESTRANGES appartiennent à un pays que les mots CRÈTE et THESSALE du vers suivant font connaître.

« L'armée sortit d'Alexandrie le 6 juillet (1798). Quand les soldats se virent engagés dans cette plaine sans bornes, avec un sable mou-

Digitized by Google

vant sous les pieds, un *ciel* brûlant sur la tête, point d'eau, point d'ombre, n'ayant pour reposer leurs yeux que de rares bouquets de palmiers, ne voyant d'être vivants que de légères troupes de cavaliers arabes, qui paraissaient et disparaissaient à l'horizon, et quelquefois se cachaient derrière des dunes de sable pour égorger les traînards, ils furent remplis de tristesse. Déjà le goût du repos leur était venu, après les longues et opiniâtres campagnes d'Italie. Il fallut s'enfoncer de nouveau dans le désert. Bonaparte vit les braves Lannes et Murat eux-mêmes saisir leurs chapeaux, les jeter sur le sable, les fouler aux pieds. Cependant il imposait à tous... » (*Thiers*, X. 111).

« Bonaparte s'occupa ensuite du bien-être et de la santé des soldats. Ils s'habituaient aux *mœurs singulières* du pays, et en faisaient un sujet continuel de plaisanteries. Mais devinant l'intention du général avec leur sagacité accoutumée, ils jouaient aussi le respect pour le Prophète, et riaient avec lui du rôle que la politique les obligeait à jouer. » (*Idem*, 128).

CINQ MILLE EN CRÈTE ET THESSALE FINY. — « 30 août 1801. Alexandrie, dernier poste occupé par l'armée d'Egypte, se rend. La convention est signée par Abdallah-Jacques-Menou, commandant français, Hutchinson, anglais, et par le capitan-pacha. Les puissances ennemies s'engagent à ramener en France la garnison. *A peine reste-t-il sur pied* CINQ MILLE *soldats.* » (*Montg.*, V. 446).

LE CHEF FUYANT SAUVÉ EN MARINE GRANGE. — On a vu (p. 88, 2e col.) *la fuite d'Egypte amène son triomphe!* Le quatrain suivant (74e) va donner la raison de cette *fuite*.

« Lorsque son départ est irrévocablement fixé (22 août 1799), Bonaparte écrit à Kléber, alors à Damiette, et lui donne rendez-vous sur les bords du Delta, du côté de Rosette ; Kléber arrive trop tard. Pressé par les vents et par la nécessité de profiter de l'absence de la croisière anglaise... Bonaparte abandonne furtivement son armée ; il y aurait eu de la grandeur à la prévenir de son départ... Le soldat s'était attaché à la fortune de Bonaparte, ne devait-il pas à son tour s'attacher à celle du soldat?... On verra Napoléon abandonner son armée après les désastres de Moscou, et l'abandonner encore après le désastre de Waterloo. En quittant l'Egypte, Bonaparte laisse l'armée française réduite de plus d'un tiers ; l'administration du pays est dans un grand désordre, le trésor est à peu près vide, les contributions s'acquittent mal ; mais l'armée n'est pas précisément dans le dénûment, les munitions de guerre sont encore assez abondantes, les provisions de bouche suffisent à une consommation régulière. Kléber établit l'ordre dans toutes les parties. » (*Montg.*, V. 229).

« Cet homme voguait tranquillement sur les mers, au milieu des flottes anglaises. La traversée n'était pas heureuse, et les vents contraires la prolongeaient. Plusieurs fois on avait vu les Anglais, et on avait craint de devenir leur proie. Lui seul, se promenant sur le pont de son vaisseau avec un air calme et serein, se confiait à son étoile, apprenait à y croire et à ne pas s'agiter pour des périls inévitables... On allait arriver, lorsque tout à coup au coucher du soleil on vit sur le flanc gauche du navire trente voiles ennemies : on les voyait au milieu du soleil couchant. On proposait de mettre un canot à la mer pour aborder furtivement à terre. Se confiant toujours dans le destin, Bonaparte dit qu'il fallait attendre. L'ennemi, en effet, disparut, et le 9 octobre 1799, à la pointe du jour, les frégates *le Muiron* et *la Carrère*, les chebecks *la Revanche* et *la Fortune*, vinrent mouiller dans le golfe de Fréjus. » (*Thiers*, X. 458).

Nostradamus a dit : SI JE VOULOIS A CHAQUE QUATRAIN LE DÉNOMBREMENT DU TEMPS SE POURROIT FAIRE. Or ce quatrain l'expédition d'Egypte faite sous Bonaparte, en 1798, est le 98e de la 1re Centurie.

74e

L'Oriental sortira de son siége,
Passer les monts Appenons voir la Gaule,
Transpercera le ciel, les eaux et neige,
Et un chacun frappera de sa gaule.

H. 29.

Apprenant l'état des choses dans le nord de l'Italie et en France, Bonaparte sortira d'un pays oriental qu'il aura administré après l'avoir conquis ; il s'emparera aussitôt du pouvoir en France, et aussitôt escaladera le Grand-Saint-Bernard et le Simplon, traversant les nuages du ciel, les neiges fondues et les neiges éternelles. Il reconquerra l'Italie, et tout cédera à la force de son épée en France et à l'étranger.

L'ORIENTAL. — Ce mot, qu'on ne retrouve pas dans les Centuries, se voit une seule fois dans la lettre prophétique à Henry II (57e), et il désigne encore Bonaparte à la suite du récit de l'expédition d'Egypte. Le Prophète, qui a dit que Napoléon voudra PRENDRE LES ARMES ET LE NOM BRITANNIQUE (128e) comme vainqueur des Anglais, l'appelle L'ORIENTAL, comme vainqueur de l'Orient : L'ORIENT AUSSI L'OCCIDENT AFFOYBLIRA (129e).

SIÉGE. — *Siéger*, résider d'habitude (*N. Landais*). Il est dit de Bonaparte, faisant dans diverses situations gouvernementales sa marche vers le sceptre : QUE TOUS SES SIÉGES NE SOYENT EN CE SÉJOUR (131e).

APPENONS. — *Apennin*, montagnes qu'on peut regarder comme une branche des Alpes (*N. Landais*).

SA GAULE. — Un quatrain V. 34 donne la signification de ce mot : ET DANS BYSANCE LAIRRA SANGLANTE GAULE. — *Gaule* signifie le fût d'un dard, d'une pique (*N. Landais*).

« Bonaparte ignorait encore ce qui se passait en France ; aucune des dépêches du Directoire ni de ses frères ne lui était arrivée ; il était dévoré d'inquiétude. Pour tâcher d'obtenir quelques nouvelles, il faisait croiser des bricks avec ordre d'arrêter les vaisseaux de commerce et de s'instruire par eux des évènements qui se passaient en Europe. Il envoya un parlementaire à la flotte turque, qui, sous le prétexte de négocier un échange de prisonniers, devait tâcher d'obtenir quelques nouvelles. Sidney-Smith arrêta ce parlementaire, l'accueillit fort bien, et, voyant que Bonaparte ignorait les désastres de la France, se fit un malin plaisir de lui donner un paquet de tous les journaux. Le parlementaire revint et remit le paquet à Bonaparte. Celui-ci passa une nuit entière à dévorer ces feuilles et à s'instruire de tout ce qui se passait dans sa patrie. Sur-le-champ sa résolution fut prise : il résolut de s'embarquer secrètement... » (*Thiers*, X. 423).

« Voici les instructions qu'il laissa à Kleber :

» Vous trouverez ci-joint, général, un ordre pour prendre le commandement en chef de l'armée... Vous trouverez ci-joint les papiers anglais et de Francfort jusqu'au 10 juin. Vous y verrez que nous avons perdu l'Italie (APPENONS) ; que Mantoue, Turin et Tortone sont bloqués. J'ai lieu d'espérer que la première tiendra jusqu'à la fin de novembre. J'ai l'espérance, si la fortune me sourit, d'arriver en Europe avant le commencement d'octobre.

» Vous trouverez ci-joint un chiffre pour correspondre avec le gouvernement et un autre chiffre pour correspondre avec moi... J'abandonne avec le plus grand regret l'Egypte. L'intérêt de la patrie, *sa gloire*, l'obéissance, les évènements extraordinaires qui viennent de se passer me décident seuls à passer au milieu des escadres ennemies pour me rendre en Europe. Je serai d'esprit et de cœur avec vous. Vos succès me seront aussi chers que ceux où je me trouverai en personne, et je regarderai comme mal employés tous les jours de ma vie où je ne ferai pas quelque chose pour l'armée dont je vous laisse le commandement et pour *consolider le magnifique établissement dont les fondements viennent d'être jetés* (SIÉGE)... — Bonaparte. » (*Hist. popul. de l'Emp. Napoléon*, p. 44).

« Au moment de s'embarquer, il dit au général Menou : « Si je mets le pied en France, le règne du bavardage est fini. » (*Hist. de Napoléon Bonaparte*, p. 41).

« Bernadotte, ministre du 2 juillet au 14 septembre, sut dans le court espace de deux mois et demi donner une impulsion rapide à tous les préparatifs, retremper le moral des soldats, ramener la confiance des généraux... On lit dans le compte-rendu de son administration, lorsqu'il entra au ministère : « L'armée d'Italie avait été forcée d'abandonner le Mantouan, la Cisalpine, le Piémont ; le matériel de son artillerie était perdu ;... l'armée qui, deux ans auparavant, menaçait les murs de Vienne, était maintenant retranchée sur les *Apennins* liguriens. » (*Montgaillard*, V. 243).

« 21 août 1799. Bonaparte remet le commandement de l'armée à Kleber. Le 9 octobre, il débarque à Fréjus. Le 18, il arrive à Paris. Les évènements du 18 brumaire (11 novembre) changent la face de la France. Napoléon, proclamé premier consul, est à la tête du gouvernement. 6 mai 1800, Napoléon se rend à l'armée d'Italie. 16, *Passage du mont Saint-Bernard*. Napoléon et ses généraux s'emparent d'Ivrie, de Suze, de la Brunette, de Nice, de Novare, de Turbigo, de Milan, de Pavie, de Lodi, de Crémone. 6 juin, passage du Pô. 25, l'armée est placée sous le commandement en chef de Massena. 2 juillet, arrivée de Napoléon à Paris. » (*Almanach de Napoléon*, 1849, 36).

« De Saint-Pierre au sommet du Saint-Bernard, on ne trouve plus qu'un sentier étroit, capable à peine de recevoir un seul homme de

Digitized by Google

front ; les transports se font à dos de mulets... Le voyageur en s'élevant s'éloigne de tout ce qui respire : *les nuages se forment à ses pieds*, il n'aperçoit autour de lui que d'énormes masses de *neiges* se perdant dans les airs ; il n'entend que le bruit des avalanches se précipitant dans les abîmes avec un fracas épouvantable, tandis que la Durance et la Doria roulent leurs *eaux* dans les sinuosités de ces montagnes... C'est sur ces monts escarpés, au milieu de ces précipices que s'avance l'armée de l'Annibal français... Au couvent, d'après les ordres du premier consul, l'armée trouva des tables dressées sur la neige ; les soldats y prirent un repas inattendu... De ce plateau glacé on dominait l'Italie et l'ancienne Gaule. » (*Hist. de Napoléon Bonaparte*, p. 61).

Les quatrains 75e et 111e, qui parlent du 18 brumaire, et le 44e qui y fait allusion, disent la valeur de ce vers : ET UN CHACUN FRAPPERA DE SA GAULE.

75e

Quand les colonnes de bois grande tremblée,
D'auster conduicte couverte de rubriche,
Tant vuidera dehors une assemblée
Trembler Vienne et le païs d'Autriche.

I. 82.

Quand la France, agitée par les partis et menacée par les ennemis extérieurs, couverte de décrets de sang, reposera sur cinq Directeurs trop faibles, Bonaparte, ramené par le vent du Midi, videra si complètement l'assemblée des Cinq-Cents, que, seul maître, il renverra la terreur chez les Autrichiens, redevenus maîtres de l'Italie après les victoires qui l'auront conduit lui-même jusqu'aux portes de Vienne.

COLONNES. — On appelle, fig., *colonnes de l'Eglise, de l'Etat*, les grands personnages qui soutiennent l'Eglise et l'Etat (*N. Landais*). — BOIS. *Il est du bois dont on le fait ;* il a les qualités nécessaires pour cela (*id.*). — AUSTER. Vent du Midi très chaud (*id.*). — RUBRICHE. *Rubriche*, rouge, rougeâtre, vermillon (*Glossaire*) ; *rubrica*, vermillon, titre de loi écrit en rouge, loi, rubrique (*Wailly*).

Les deux derniers vers de ce quatrain réveillent le souvenir du dix-huit brumaire et des guerres d'Italie qui suivirent aussitôt. Lorsqu'on a vu que L'ORIENTAL est sorti d'Egypte pour PASSER LES APPENINS (74e), qu'il est arrivé en France SAUVÉ EN MARINE GRANGE (73e), on soupçonne la valeur de ces mots CONDUICTE D'AUSTER. Bientôt on donne une interprétation à des *mots sans liaison*, au moyen desquels Nostradamus, prophétisant PAR FRÉNÉTIQUE TEXTE (II. 28), a certainement annoncé un évènement important.

« Bonaparte défendait d'inquiéter les prêtres réfugiés dans les provinces qu'il avait conquises... Il écrivait aux directeurs : « ...Ils pleurent en nous voyant ; comment n'avoir pas pitié de leurs infortunes ? » — L'opinion du vainqueur de l'Italie n'avait pas été sans influence sur le Directoire, et il était à la veille de rapporter les mesures de rigueur décrétées contre les prêtres insermentés... lorsque le coup d'Etat du 18 fructidor (4 septembre 1788) vint remettre tout en question. Cette révolution eut pour la religion le contre-coup le plus funeste ; la persécution recommença presque aussi violente que sous la terreur... Et pour combler toutes les mesures d'iniquité, le Directoire, qui faisait déporter les prêtres et emprisonner les fidèles pour cause d'obéissance aux lois de l'Eglise, faisait enlever de Rome le vicaire de Jésus-Christ... La captivité du Pape Pie VI ne porta pas bonheur au Directoire, pas plus que la captivité de son successeur ne fut favorable à Napoléon. Alors, comme dans toutes les circonstances que l'histoire nous rappelle, on put se convaincre de cette vérité, qui pour les bons chrétiens est presque un dogme, et pour la masse du peuple une superstition, que la Providence ne bénit pas ceux qui font la guerre au Pape. Quelques mois après la mort de Pie VI, arrivée le 29 août 1799, le Directoire s'écroulait à la suite de l'heureux et habile coup d'Etat du 18 brumaire. Ce gouvernement était tombé si bas par sa corruption, sa lâcheté et son impiété systématique, que sa chute fut acceptée comme une délivrance. Le mépris universel en avait fait justice avant les baïonnettes des grenadiers de Bonaparte. *Il ne fallut que presser un peu cette institution déjà vermoulue pour la faire tomber en poussière*, et les membres des Cinq-Cents qui se sauvèrent par les fenêtres de Saint-Cloud, en laissant les lambeaux de leur toque accrochés à tous les buissons du parc, parurent si ridicules, qu'on ne songea pas à les plaindre... A dater du 18 brumaire commencèrent des mesures réparatrices qui faisaient pressentir la réconciliation de l'Eglise avec l'Etat... » (*Ami de la Religion*, 6 décembre 1860). — « La France se reconstitua sur d'autres bases, et Napoléon Ier aurait pu dire comme Napoléon III, « qu'en donnant satisfaction aux exigences du moment par une forte reconstitution du principe d'autorité, il entendait *jeter les bases du seul édifice capable de supporter plus tard une liberté sage et bienfaisante.* » (*Id.*)

Voir au quatrain précédent quel était l'état de la France au moment du dix-huit brumaire, et comment à la suite de cet évènement Bonaparte fit TREMBLER VIENNE ET LE PAYS D'AUTRICHE.

76e

De l'aquilon les efforts seront grands
Sur l'Océan sera la porte ouverte,
Le règne en l'isle sera reintegrand,
Tremblera Londres par voile descouverte.

II. 68-69.

La France préparera à Boulogne les plus grands armements pour pénétrer chez sa rivale, qui fera de suprêmes efforts pour fermer la porte que l'Océan tient ouverte. Alors, dans l'île, le pouvoir royal un moment diminué sera réintégré dans tous ses droits. Londres tremblera à la vue des deux mille voiles qui la menaceront ; mais elle en sera quitte pour la peur. Bonaparte dans ce temps montera au trône comme le marque le quatrain qui vient après dans la Centurie (*Voir* 134e).

De l'aquilon les efforts seront grands,
Sur l'Océan sera la porte ouverte...

AQUILON. — Ce mot est pris souvent pour la guerre :

Chez vos voisins vous portez l'incendie,
L'aquilon souffle, et vos toits sont brûlés. (*Béranger.*)

En disant : AUX HANIX D'AQUILON (Ανισχυς, sans force), Nostradamus fixe une saison de l'année, les jours caniculaires ; ici LES EFFORTS DE L'AQUILON sont pour de grands armements maritimes.

« Après la rupture du traité d'Amiens (84e), Bonaparte conçut le projet d'aller attaquer l'Angleterre dans ses propres foyers, et ordonna l'établissement de six camps sur les côtes de l'Océan : les camps d'Ostende, de Saint-Omer, de Boulogne, de Bruges, de Compiègne et de Bayonne. Le plus important de tous, celui d'où devait partir les ordres et où se faisaient les principaux préparatifs de l'expédition, fut établi sous les murs de Boulogne. Le Premier-Consul y réunit une armée de cent cinquante à cent soixante mille hommes, l'élite de ses troupes, bien aguerris, bien armés et parfaitement équipés. En même temps, une flotte considérable, un grand nombre de transports et d'autres bâtiments de diverses dimensions se réunissaient dans les ports situés sur la côte, depuis Cherbourg jusqu'à Calais. Les départements, les villes, les bourgs, les villages, les différents corps de l'Etat, les corps militaires, diverses associations et de simples particuliers concoururent avec empressement, par des dons patriotiques, à la construction des vaisseaux de haut rang, des bricks, des chaloupes canonnières et des embarcations nécessaires à cette *expédition nationale*. En peu de mois, les ports et les rives des fleuves, des rivières navigables, furent couvertes de chantiers et de cales, et peu de temps après les plages de la Manche se couvrirent d'une multitude de transports construits avec une étonnante rapidité. Dès le mois de juin 1803, le Premier-Consul alla présider, à Boulogne, aux préparatifs de descente, il y fit un second voyage deux mois après, pour y passer en revue les différents corps de l'armée et les divisions de la flottille, déjà réunies dans ce port. Dans son troisième voyage à Boulogne, en août 1804, Bonaparte, alors proclamé empereur, fit aux troupes de terre et de mer une distribution solennelle de croix de la Légion-d'Honneur. Il put alors se convaincre de l'enthousiasme de l'armée, qui dans son impatiente ardeur, lui demandait à grands cris le départ pour l'Angleterre...

» Cependant les préparatifs de descente, considérés d'abord en Angleterre comme une vaine manifestation, ne tardèrent pas à y porter l'épouvante ; et le ministère anglais sentant le besoin de détourner l'orage qui le menaçait, réveilla le génie des coalitions et suscita une nouvelle guerre à la France. Le camp de Boulogne fut levé vers la fin d'août 1805, et les troupes qui le composaient se

Digitized by Google

rendirent à marches forcées sur le Rhin... » (*Mag. universel*, I. 42).

« 8 mars 1803. Le roi d'Angleterre adresse un message au parlement où il fait connaître que, d'après l'étendue des préparatifs qui ont lieu dans les ports de France et de Hollande, il a jugé convenable d'adopter des mesures de précaution pour la sûreté de ses Etats, et que des discussions d'une grande importance, mais dont l'issue est douteuse, divisent les deux gouvernements. Les dispositions prises par le roi sont unanimement (*nemine dissentiente*) approuvées dans les deux chambres. » (*Montg.*, VI. 6).

Le règne en l'isle sera reintegrand...

RÈGNE. — Ce mot est pour le pouvoir; on a vu : CELUY QU'ESTOIT BIEN AVANT DANS LE RÈGNE (44e), et : LE RÈGNE PRINS, LE ROY CONJURERA (46e). — REINTEGRAND, *réintégrer*, rétablir quelqu'un dans la possession d'une chose dont il avait été dépouillé (*N. Landais*).

« Georges III, roi d'Angleterre et de Hanovre... La paix conclue à Paris le 10 février 1763 fut avantageuse à l'Angleterre, qui obtint avec le Canada tout le continent de l'Amérique septentrionale jusqu'au Mississipi, excepté la ville de la Nouvelle-Orléans, les îles de la Grenade, de Saint-Vincent, la Dominique, etc. Quoique ce traité augmentât la puissance des Anglais dans les Deux-Mondes, ils en furent mécontents. Lord Butte, principal auteur du traité, fut exposé à l'animosité générale, et *le roi commença à perdre de sa popularité*... La guerre des Etats-Unis dura 8 ans, et le résultat en fut la séparation des colonies d'avec la métropole, et *l'affaiblissement momentané du pouvoir monarchique en Angleterre*. Pendant que l'Amérique secouait le joug du vieux continent, les esprits fermentaient en Angleterre. En 1769 une sédition éclata dans Londres, après l'arrestation du fameux Wilkes, écrivain populaire que le gouvernement fut obligé de relâcher, et qui fut ensuite nommé lord-maire, et député de Westminster. Les *lettres de Junius*, qui parurent à la même époque et qui attaquaient de la manière la plus vive le gouvernement du roi Georges, causèrent aussi une grande agitation. En 1783, la séparation des colons de l'Amérique de la métropole fut définitivement prononcée. En 1789 la révolution française éclata. Georges III s'en déclara l'adversaire, et ses ministres partagèrent ses dispositions hostiles... La marine anglaise parvint au plus haut degré de sa gloire. La paix d'Amiens ne fut pas de longue durée : les hostilités recommencèrent et l'Angleterre ne fournit pas seulement ses flottes et ses troupes, elle recourut aussi à la puissance de l'or... *L'autorité royale prit une grande extension*. Parmi les mesures qui furent suggérées au roi pour la fortifier, on doit citer l'augmentation des membres de la chambre des lords; à son avènement au trône, il n'existait que 181 pairs; leur nombre fut porté à près de 500. Le pouvoir royal fit aussi un usage fréquent de la suspension de l'*Habeas corpus* et de l'*Alien-Bill*... En 1810 Georges III devint si complètement fou, que le prince de Galles fut nommé régent sans opposition. La mort mit, le 29 janvier 1820, un terme à sa déplorable existence. » (*Feller*).

Tremblera Londres par voile descouverte...

«Pitt n'en riait pas dans Londres; il eut bientôt mesuré l'étendue du danger; aussi me jeta-t-il une coalition sur le dos au moment où je levais le bras pour frapper. Jamais l'oligarchie anglaise ne courut de plus grand danger. Je m'étais ménagé la possibilité du débarquement; je possédais la meilleure armée qui fut jamais, celle d'Austerlitz, c'est tout dire. Quatre jours m'eussent suffi pour me trouver dans Londres. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 360).

Il n'était pas nécessaire d'être prophète pour dire que tôt ou tard on tenterait une descente en Angleterre; mais il fallait l'être pour parler du plus grand armement qui fut jamais, et affirmer qu'il ne serait point suivi de combats et que Londres en serait quitte pour la peur; pour dire, en outre, que le roi d'Angleterre à cette époque, après avoir vu décroître son pouvoir royal, le *réintégrerait* dans ses anciennes prérogatives. Ce roi, père de 12 enfants (*Feller*), a eu son fils aîné pour régent, et Nostradamus a dit que Napoléon Ier, SANS PIED NE MAIN.... (en 1815) écrirait à L'AISNE NAY (*voir* 208e). Enfin, lorsque la terreur envahit Londres, Bonaparte monta au trône de France comme le marque le quatrain qui vient après celui-ci dans la Centurie : LE ROY GAULOIS PAR LA CELTIQUE DEXTRE, VOYANT DISCORDE DE LA GRAND'MONARCHIE, SUR LES TROIS PARS FERA FLEURIR SON SCEPTRE, CONTRE LA CAPPE DE LA GRANDE HIÉRARCHIE (134, et ce quatrain s'adapte à deux autres sur Napoléon Ier par les mots ROY GAULOIS, et à une foule d'autres par plusieurs expressions; en outre il est suivi lui-même d'un nouveau quatrain sur l'Empereur (*Voir* 203e).

77e à 84e

Note critique sur les douze quatrains qu'on ne voit que dans une édition sans date (*Voir* p. 13).

On a vu (p. 34) comment une personne inconnue m'envoya un exemplaire des Centuries sans date et sans nom d'éditeur, avec le *Livre de l'estat et mutations des temps*, de Roussat, imprimé en 1550; comment cet exemplaire me tomba en main précisément lorsque les compositeurs en étaient à la page 30, où se trouvent trois quatrains qui, dans cette édition seule, sont suivis d'un quatrain sur la même époque. J'ai dit, dès-lors, que ce volume renfermant douze quatrains qu'on ne voit dans aucune autre édition était à mes yeux d'une importance moins grande pour mon travail que celui de Roussat, qu'il ne me ferait pas remanier mon manuscrit et qu'il n'était pas nécessaire pour l'interprétation des autres quatrains. Cependant ce fait d'un exemplaire, aujourd'hui unique peut-être, qui est remis ainsi et dans les circonstances que je rapporte au TRADUCTEUR désigné par le Prophète, me parut des plus extraordinaires. Le merveilleux joue, chaque jour, le plus grand rôle dans mon travail d'interprétation. Déjà, en ouvrant au hasard et pour la première fois les Centuries, j'étais tombé sur le seul passage propre à me frapper, celui de la conspiration d'Orsini dont je venais d'être témoin, je crus que ces douze quatrains étaient du nombre de ceux qui manquent pour compléter le mille (CES TROIS CENTURIES DU RESTANT DE MES PROPHÉTIES PARACHEVANT LA MILLIADE. *Lettre à Henry II*). N'avais-je pas imprimé ceci quelques mois auparavant (*Vie de L.-Philippe*, p. 86) :

« Nostradamus ayant dit que ses trois dernières Centuries parachevaient la milliade, on doit supposer que la Centurie VIIe a été complétée comme les autres; mais où retrouver les 56 quatrains qui manquent? Le Traducteur a confiance qu'on les retrouvera s'ils existent, ou mieux, s'ils ont jamais existé. Une prophétie ne peut se perdre avant d'avoir été connue. »

J'avais même confiance qu'on retrouverait ces quatrains au moment où la prophétie doit produire son plus grand effet, que ces quatrains seraient des plus clairs, que ce qu'ils renfermeraient serait très populaire, et tout cela pour entraîner la conviction de l'homme du peuple, le savant ayant été convaincu par l'étude des quatrains connus jusqu'à ce jour.

L'étude de ces douze nouveaux me démontre qu'ils sont l'œuvre d'un faussaire. On les a interpolés dans une édition postérieure à l'année 1804, où Toussaint-Louverture fut soumis A LA GRAND RÉPUBLIQUE (83e). — M. F. Buget déclare dans un article sur Nostradamus (*Bulletin du Bibliophile*, décembre 1860) qu'il possède 34 éditions des Centuries, et qu'on lui en a montré plus de cinquante; il ne parle pas de celle-ci et personne jusqu'à présent n'en avait parlé. Pour expliquer la rareté de cette édition, qui n'a pu être tirée à un seul exemplaire, il faut supposer que l'imprimeur d'une édition en tout semblable aux autres n'a introduit de changement que dans le tirage des derniers exemplaires. C'était facile. Pour ces derniers, on a fait un autre titre sans date, sans nom d'éditeur, avec ces mots : *A Salon, chez l'imprimeur de Nostradamus*.

Le faussaire pourrait bien être Jacques Garrigan, imprimeur-libraire à Avignon, qui a imprimé, en 1791, *Les Prophéties de M. Michel de Nostradamus*. L'exemplaire de l'édition supposée imprimée à Salon et l'exemplaire imprimé à Avignon en 1791 ont le papier semblable portant même marque de fabrique, leurs caractères sont les mêmes, et dans les pages de la *Lettre à Henry II* et de la *Préface* la composition est absolument la même, elle a été faite ligne

Digitized by Google

par ligne. Ces deux éditions ont été faites l'une sur l'autre, ou toutes les deux sur une même; elles ont l'une et l'autre des fautes de typographie que l'on ne voit que chez elles. Onze ans après avoir fait l'édition d'Avignon (1794), Garrigan ou l'un de ses successeurs a réimprimé cette édition en introduisant les douze quatrains dans quelques exemplaires seulement. Mais pourquoi cette interpolation? Serait-ce par esprit de parti? L'auteur n'embrasse aucune opinion; il dit de Bonaparte : SUBIT RETOURNE AU GRAND HEUR DES GALLOIS (82e); de Louis XVI : PLUS DIGNE DE LOUANGE QUE D'EXPIRER SOUBS LARGE COUSTELAS (43e); s'il condamne les excès de la Terreur, la plupart de ses quatrains sur la Révolution ne renferment ni blâme, ni louange. Ce n'est nulle part *l'Histoire jugée*.

Comme il est plus important de démontrer que ces quatrains ne peuvent être de Nostradamus que de chercher dans quel but on les a introduits dans son livre, je dirai d'abord qu'ils sont pleins de *verbiage* et que Nostradamus se défend d'INVÉRECONDE LOQUACITÉ. Après avoir dit : D'ARCOLE ET DE LODI, Nostradamus n'aurait point ajouté : EN PAYS ITALIQUE, et surtout ces mots qui suivent : AU TEMPS FUTUR. Les deux derniers vers de ce même quatrain répètent ce qui est dit dans le second, et l'ensemble ne renferme que ceci : A Arcole et à Lodi les Français battront l'armée de l'empire d'Allemagne. Ces douze quatrains ont la rime fort riche et Nostradamus a dit des siens : RÉPONDRA QUELQU'UN QUI AURAIT BIEN BESOIN DE SOY MOUCHER LA RITHME ÊTRE AUTANT FACILE COMME L'INTELLIGENCE DU SENS EST DIFFICILE. Dans ces quarante-huit vers on ne trouve pas une seule fois l'*e* muet au quatrième pied sans qu'il soit élidé, et rien n'est plus commun dans Nostradamus, qui a dit :

De soldat simpl *e* parviendra en empire,
De robe court *e* parviendra à la longue,
Vaillant aux arm *es*, en Eglise où plus pyre... VIII. 37.

Je ne tire pas de la clarté de plusieurs de ces quatrains une preuve qu'ils ne sont pas de Nostradamus, car il suffit de lire les sept premiers d'un récit suivi de la Centurie IV (10 à 21) pour reconnaître que Nostradamus a des vers extrêmement clairs, des vers où le peuple suivra les évènements jour par jour, aussi bien que le savant, lorsqu'ils auront lieu. J'ai dit (*Vie de L.-Philippe*, p. XI) :

« Les quatrains, sur les évènements accomplis du vivant de Nostradamus, ou qui devaient s'accomplir peu après, sont bien moins clairs, bien moins précis que ceux sur l'époque actuelle, et ils sont toujours isolés. Le style même des derniers diffère essentiellement du style des premiers. Les premiers sont obscurs afin de faire RETIRER LE FRONT au lecteur, jusqu'au temps fixé pour l'interprétation. Ces derniers sont clairs, pour que le peuple les comprenne bien; qu'en les comprenant, il reconnaisse que Nostradamus a été inspiré de Dieu, et qu'il se prête alors à ce qui est annoncé. »

A quelque chose malheur est bon! Ce livre ne m'aura pas seulement fourni l'occasion de donner une nouvelle preuve de ma bonne foi (tous ceux qui ont vu ce livre l'ont déclaré antérieur aux évènements de 1793) il m'a fait découvrir les derniers mots d'un quatrain inachevé. Seule cette fin de vers m'aurait empêché de douter de l'authenticité des douze quatrains. Les éditions que je possède ont ces vers :

Le Roy de Blois dans Avignon régner,
D'Amboise et semer viendra le long de Lyndre,
Ongle à Poictiers, sainctes aisles ruyner,
Devant Boni. VIII. 52.

L'édition des douze quatrains et celle de 1794 ajoutent : DEVANT BONIEUX VIENDRA LA GUERRE ESTEINDRE. Je déclare, moi qui connais la manière du Prophète et qui ai interprété plus de 600 quatrains, dont près de 300 sur l'avenir et la *Lettre à Henry II*, je déclare que je n'aurais jamais pu compléter ce vers avec autant de bonheur. Cent fois j'ai cherché à expliquer cette suspension, à connaître ce nom de lieu qui commence par BONI, et j'ai dû y renoncer. Aujourd'hui voici que les recherches faites pour établir que les douze quatrains en question n'appartiennent pas à Nostradamus font découvrir dans une édition authentique ce même hémistiche : VIENDRA LA GUERRE ESTEINDRE. Oui, je le déclare formellement, à moins que de savoir mieux que moi l'avenir, et c'était impossible en 1802, on ne pouvait inventer cette fin de vers; on l'a donc trouvée dans une édition ancienne. BONIEUX est DEVANT ALLEIN ET VARNEIGNE, et les quatrains III. 99 et 100 disent qu'à la suite d'un combat AUX CHAMPS HERBEUX D'ALLEIN ET DU VAREIGNE... MÉSOPOTAMIE DÉFAILLIRA EN FRANCE; il est dit ailleurs : MOURRA TOST GRAND ET FINIRA LA GUERRE, I. 100, et encore : LE GRAND PUISNAY FERA FIN DE LA GUERRE, VII. 12, etc., etc.

Ces derniers mots d'un quatrain ont une si grande valeur que je m'explique pourquoi *l'exemplaire aux douze quatrains* m'est tombé en main de cette façon. Je ne regrette plus de les avoir joints à ceux du GRAND PROPHÈTE qui a dit : TANT D'ANS EN GAULE LES GUERRES DURERONT (p. 75), puisqu'ils m'ont conduit à dire au lecteur :

DEVANT BONIEUX VIENDRA LA GUERRE ESTEINDRE.

84e

Du lac Leman les sermons fascheront,
Des jours seront réduicts par des semaines,
Puis moys, puis an, puis tous défailliront,
Les magistrats damneront leurs loix vaines.
I. 47

Les écrits de Rousseau, né sur le bord du lac Leman, et de Voltaire, qui habitera vingt ans auprès de ce même lac, prépareront la révolution politique et religieuse qui éclatera dix ans après leur mort. Dans cette révolution, les jours, les semaines, les mois prendront d'autres noms et leur division sera changée; puis l'abdication du catholicisme complètera la ruine de toutes les institutions premières. Les auteurs de ces changements en revenant au principe de la légitimité (en 1815) condamneront leurs utopies.

Du lac Leman les sermons fascheront...

LEMAN ou lac de Genève (*Lemanus lacus*) (*Mac-Carthy.*) — « Rousseau, né à Genève le 28 juin 1712, mourut près de Paris le 3 juillet 1778. » (*Feller*). — « Ferney-Voltaire, bourg célèbre par la résidence que Voltaire, qui l'a fondé et en était seigneur, y fit pendant vingt ans. On y remarque encore le modeste château de ce grand homme, des fenêtres duquel la vue plane sur la plaine, la ville et le lac de Genève. » (*Mac-Carthy*). « Voltaire mourut à Paris, le 30 mai 1778, âgé de 84 ans. » (*Feller*).

SERMONS. — *Sermo*, langue, langage, parole, discours, conversation, entretien. (*Wailly*).

« Cependant, de tous les conjurés pour la propagation des principes révolutionnaires, il n'en était aucun qui égalât dans son zèle et son activité le patriarche de la secte. Un homme alors engagé sous les drapeaux de la philosophie, quoiqu'il ne fût pas initié aux derniers de ses secrets, La Harpe, nous apprend que la plume infatigable du *philosophe de Ferney* enfantait toutes les semaines, sa brochure, l'aliment attendu et aussitôt dévoré de ses nombreux sectateurs... Déjà la licence de la presse avait décidé, sous le règne de Louis XV, la révolution morale qui devait éclater en révolution politique sous le règne suivant, lorsque le célèbre avocat-général Séguier, dans un réquisitoire du 18 août 1770, disait : « La religion compte aujourd'hui presque autant d'ennemis déclarés que la littérature se glorifie d'avoir produit de prétendus philosophes; et le gouvernement doit trembler de tolérer dans son sein une secte ardente d'incrédules, qui semble ne chercher qu'à soulever les peuples sous prétexte de les éclairer. » (*Proyart*, II. 138-144).

« On ne peut mettre en doute que les doctrines de Voltaire n'aient accéléré la révolution; ses admirateurs eux-mêmes l'ont avoué. Voici comme ils s'exprimaient dans le *Mercure de France*, du 7 août 1790, en rendant compte de sa vie par Condorcet : L'historien s'est appliqué surtout à représenter sa *toute puissante influence* sur son siècle, et bien loin qu'à cet égard on ne puisse lui reprocher aucune exagération, peut-être n'a-t-il pas assez approfondi la matière, peut-être, quoique son pinceau ne manque pas de

Digitized by Google

force, eût-il pu rendre les touches plus vives et plus marquées. Il me semble du moins qu'il était possible de développer davantage les obligations éternelles que le genre humain doit avoir à Voltaire. Les circonstances actuelles en fournissent une belle occasion. *Il n'a point vu tout ce qu'il a fait, mais il a fait tout ce que nous voyons.* Les observateurs éclairés, ceux qui sauront écrire l'histoire, prouveront à ceux qui savent réfléchir que *le premier auteur de cette grande révolution* qui étonne le monde et répand de tous côtés l'espérance chez les peuples et *l'inquiétude dans les cours*, c'est sans contredit Voltaire, c'est lui qui, le premier, a fait tomber la barrière et la plus formidable barrière du despotisme, le pouvoir religieux et sacerdotal; s'il n'eût pas brisé le joug des prêtres, jamais on n'eût brisé celui des tyrans... L'esprit humain ne s'arrête pas plus dans son indépendance que dans sa servitude et, c'est Voltaire qui l'a affranchi en l'accoutumant à juger sous tous les rapports ceux qui l'asservissent; c'est lui qui a rendu la *raison* populaire; et si le peuple n'eût pas appris à penser, jamais il ne se serait servi de sa force. C'est la pensée des sages qui prépare les révolutions politiques; mais c'est toujours le bras des peuples qui les exécute... Il a tant répété au peuple : Savez vous quel est votre plus grand malheur ? C'est d'être sot et poltron; il l'a tant redit de mille manières, qu'enfin il n'a été ni l'un ni l'autre. » (*Feller, Voltaire*).

« *J.-J. Rousseau jugé par Bonaparte.* Il dit une autre fois en parlant de J.-J. Rousseau : — C'est pourtant lui qui a causé la révolution. Du reste, ajouta-t-il en riant, je ne dois pas m'en plaindre, car j'y ai gagné un trône. » (*Hist. popul. de l'Emp.* 263).

« Avec plus d'apparence de droiture et plus de prétention à la gloire de vrai philosophe, J.-J. Rousseau eut comme Voltaire la manie d'écrire sur les matières qui importent le plus soit au bonheur de l'homme, soit au repos des sociétés; et sur les objets sacrés, (SERMONS), *le sophiste de Genève* rivalisa d'ignorance avec le *sophiste de Ferney*, sans qu'il soit facile de décider lequel des deux contribua le plus à la propagation des ténèbres morales et religieuses qui se confondirent dans la nuit de la révolution. Les deux rivaux se partagèrent l'empire de la philosophie; ils en furent appelés les dieux, et l'un et l'autre se piqua d'être, à la tête de son parti, un vrai Jupiter assemble-nues. Incrédule par orgueil, comme Voltaire l'était par fanatisme, mais avec plus de force que lui dans le génie et plus de méthode dans le raisonnement, Rousseau consomma l'œuvre de la perversion dans les cœurs déjà réduits par les leçons libertines de son précurseur; ennemi moins emporté, et par là même plus dangereux de la religion qu'il veut détruire, le sophiste encense souvent, divinise même la victime que dans son cœur il a dévouée à l'immolation. Ecoutez J.-J. Rousseau parlant de la religion : c'est presque le grand Bossuet d'abord qui fait briller à vos yeux des traits de lumière ravissants; puis à l'instant même ce n'est plus que le sombre Rousseau qui se hâte de les éteindre dans un gouffre de ténèbres. » (*Proyart.* II. 229).

DU LAC LEMAN. — « Tandis qu'un roi, son aveugle disciple, menait le branle philosophique à Berlin, Voltaire, de son château de *Ferney*, calculait la danse des trois, et la *ville de Genève*, endoctrinée par ses leçons, plus savamment encore que par celles de Rousseau, préparait à Louis XVI et à son peuple les *Necker* et les *Clavière*, les Roland et les Marat. Ce que ce chef des Cacouacs raconte à d'Alembert des progrès philosophiques des *Genèvois* est digne de remarque : « Il n'y a plus, dit-il, dans la ville de Calvin que quelques gredins qui croient encore au consubstantiel. Figurez-vous que neuf à dix philosophes qui à peine se connaissent, vinrent ces jours passés dîner chez moi. L'un d'eux, en regardant la compagnie dit : Je crois que le Christ se trouvera mal de cette séance. — Ils saisissent tous ce texte; je les prenais pour des conseillers du prétoire de Pilate. La philosophie fait de merveilleux progrès à Genève; il y a dans cette ville une assemblée qui s'appelle cercle, où l'on ne reçoit pas un seul homme qui croie au Christ. « (Lettres du 18 janvier 1763 et du 7 septembre 1764 (*Proyart.* II. 273).

30 mars 1791. — « L'assemblée déclare Voltaire *libérateur de la pensée* et ordonne que ses restes soient transférés dans l'église Sainte-Geneviève de Paris, appelée désormais Panthéon. »

27 août 1791. — « L'assemblée nationale décerne à J.-J. Rousseau les honneurs des grands hommes, et envoie ses restes au Panthéon avec ceux de Voltaire. » (*Montg.* II. 328 et 395.)

Des jours seront réduicts par des semaines, Puis moys, puis an, puis tous défailliront...

« La terreur générale grondait sur toutes les têtes même innocentes... C'est dans cet instant, où l'on ne craignait pas de faire violence à toutes les idées reçues, à toutes les habitudes établies, que le projet de renouveler le système des poids et mesures et de changer le calendrier fut exécuté. Le goût de la régularité et le mépris des obstacles devaient signaler une révolution qui était à la fois philosophique et politique. Elle avait divisé le territoire en quatre-vingt-trois portions égales (VIENDRA TOPOGRAPHIE, 85e); elle avait uniformisé l'administration civile, religieuse et militaire; elle avait égalisé toutes les parties de la dette publique. Elle ne pouvait manquer de régulariser les poids, les mesures et la division du temps... Le nouveau système des poids et mesures, l'une des plus belles créations du siècle, fut le résultat de cet audacieux esprit d'innovation... La même régularité devait être appliquée à la division du temps; et la difficulté de changer les habitudes d'un peuple dans ce qu'elles ont de plus invincible, ne devait pas arrêter des hommes aussi résolus que ceux qui présidaient alors aux destinées de la France. *Déjà il avaient changé l'ère grégorienne en ère républicaine, et fait dater celle-ci de l'an premier de la liberté.* Ils firent commencer l'année de la nouvelle ère au 21 septembre 1792... Le mois fut de 30 jours, il se divisa en trois dizaines de jours, nommées *décades*, et remplaçant les quatre SEMAINES. Le dixième jour de chaque décade fut consacrée au repos, et remplaça l'ancien dimanche. L'année commençant en automne les trois premiers mois appartenaient à cette saison, on les nomma : le 1er, *vendémiaire;* le 2e, *brumaire;* le 3e, *frimaire;* les trois suivants, correspondant à l'hiver s'appelaient *nivôse, pluviôse, ventôse;* les trois autres, répondant au printemps, *germinal, floréal, prairial;* les trois derniers enfin, comprenant l'été, furent nommés *messidor, thermidor, fructidor.* Les douze mois, de 30 jours chacun, ne faisaient que 360 jours en tout. Il restait cinq jours pour compléter l'année, il furent appelés *complémentaires*, et on eut la belle idée de les réserver pour des fêtes nationales, sous le nom de *Sans-Culotides*, nom qu'il faut accorder au temps, et qui n'est pas plus absurde que beaucoup d'autres adoptés par les peuples. La première dut être consacrée au *génie;* la seconde au *travail;* la troisième aux *belles actions;* la quatrième aux *récompenses;* la cinquième enfin, à l'*opinion*... Tous les quatres ans, l'année bissextile amenant six jours complémentaires au lieu de cinq, cette sixième sans-culotide devait s'appeler fête de la *révolution*, et être consacrée à une grande solennité, dans laquelle les Français viendraient célébrer l'époque de leur affranchissement et l'institution de la république. Le *jour* fut divisé, suivant le système décimal, en dix parties ou heures, celles-ci en dix autres, et ainsi de suite. De nouveaux cadrans furent ordonnés pour mettre en pratique cette nouvelle manière de calculer le temps; cependant, pour ne pas tout faire à la fois, on ajourna à une année cette dernière réforme.

« La dernière révolution, la plus difficile, la plus accusée de tyrannie, fut celle qu'on essaya à l'égard du culte... La Convention, plus sévère enfin, à mesure que leur conduite devenait plus séditieuse, condamna à la déportation tous les prêtres réfractaires .. Quant à tout le reste, elle ne voulut rien prendre sur elle, et garda le silence, laissant la France prendre l'initiative de l'abolition des cultes... La commune de Paris, moins réservée, saisit cette occasion importante d'une grande réforme, et s'empressa de donner le premier exemple de l'abjuration du catholicisme » (*Thiers*, V. 428-435).

Les magistrats damneront leurs loix vaines.

Voir page 36 la citation empruntée à Montgaillard pour le vers : CAR LES TROIS LYS LUY FERONT TELLE PAUSE; l'historien continue :

« ... Dans cette suite de constitutions disparates comme elles sont, on observe néanmoins deux tendances opposées d'après les dates. De 1790 à 1795, les principes favorisent l'anarchie démocratique contre l'établissement de tout pouvoir régulier capable de faire respecter les lois; au contraire, en 1795, l'impression des temps horribles dont on sort favorise l'action du gouvernement... En 1795 encore, une nombreuse assemblée délibérante forçait l'adoption de ses propres actes; en 1800, un fonctionnaire élu fait recevoir et sanctionner ses lois par des tribuns, des députés, des sénateurs, qui figurent une représentation nationale, et lui seul mettra en action ces lois dictées par lui. Il faut donc avouer que les Français n'ont fait que traverser le gouvernement représentatif... Neuf fois, en moins de sept ans, depuis la chute de l'autorité royale, la nation vit le *gouvernail* changer de mains et l'Etat se jeter sur des écueils nouveaux... Plus ces convulsions ont agi violemment, moins la royauté a pu s'oublier; elle est restée au fond des cœurs comme un besoin vague, importun, indéfini, par conséquent impérieux... Les anciennes impressions renaissent en foule. La nation, avec cette fougueuse inconstance, cette mobile inconsidération qui signalèrent les écarts de 1790 à 1795, se complaît à rétrograder vers 1790, en franchissant d'un seul bond tout l'espace intermédiaire... Elle se précipite dans les bras de Bonaparte, elle le presse, le conjure de fixer les destinées de la France... » (*Montg.* V. 223-330).

Digitized by Google

Tout n'est pas dit encore ; la morale de ce quatrain n'est pas assez déterminée. Les historiens vont représenter les fiers républicains devenus les courtisans les plus souples du maître, et l'on croira que LES MAGISTRATS ont damné suffisamment LEURS LOIX VAINES (*Damno*, condamner, rejeter, *Wailly*). Le Prophète veut auparavant que ces républicains, devenus impérialistes, se fassent légitimistes (en 1815), alors DU LEMAN FAUTES SERONT BIEN DESNUÉES (*voir* 209e).

Quel quatrain ! Nostradamus a connu les progrès du calvinisme (*Lettre à Henry II*, p. 25) ; ici il dit la grande part morale de Genève dans la Révolution française. On sera moins surpris de le voir appeler GENEVOIS PEUPLE, X. 92, le peuple de Paris en 1830 ; GENEVE, Paris dans l'avenir, IX. 44 ; GENT GENEVOISE, les habitants de cette même capitale, qui se sera encore, comme au temps d'Henri III et d'Henri IV, donné des LOIX BARBARES ET VAINES (*Voir la note sur ces règnes*).

L'Ogmion grande Bysance approchera,
Chassée sera la barbarique ligue,
Des deux loix l'une l'ethinique laschera,
Barbare et franche en perpetuelle brigue. V. 80-84.

La République (OGMION) venue du dehors s'emparera de la grande ville de Paris (les quatrains 210e, 219e, 229e feront voir Paris dans le mot BYSANCE). La ligue formée pour la ruine de la société sera chassée, et des deux lois qui se disputent la capitale depuis des siècles, la loi païenne et barbare cèdera la place à la loi franche : FRANC EDIT RÉDIGÉ, V. 18 (*Voir* III. 93-94). (ETHINIQUE, en grec *Ethnixoi*, païens).

85e

Faux exposer viendra Topographie,
Seront les cruches des monuments ouvertes
Pulluler Secte, saincte Philosophie,
Pour blanche et noire et pour antique verte.
VII. 14.

On multipliera les écrits contre la Religion et la Royauté. Les Provinces feront place aux départements divisés en arrondissements, cantons, communes. Jamais on n'aura vu autant de partis politiques. Dans le siècle des philosophes il n'y aura de vraie philosophie chrétienne que du côté de ceux qui combattront pour la cocarde ou blanche ou noire ou verte de l'ancienne maison de Bourbon.

Faux exposer viendra Topographie...

FAUX EXPOSER. — On vient de voir : DU LAC LEMAN LES SERMONS FASCHERONT.

TOPOGRAPHIE. — De Τοπος, pays, et de Γραφω, peindre ; Γραφη, écrit, carte de géographie (*Lexique*).

« 15 janvier 1790. Un décret divise le territoire en 86 départements. La division de la France en départements est une disposition du premier intérêt, *un événement qui fait époque* dans l'histoire de la nouvelle législation... Chaque département se divise en districts, chaque district se subdivise en cantons, qui comprennent sept ou huit communes. » (*Monty.*, II. 186).

« 15 janvier 1790. L'Assemblée, prudente et pleine de ménagements pour les personnes, traitait audacieusement les choses et se montrait beaucoup plus hardie dans les matières de constitution. On avait fixé les prérogatives des grands pouvoirs : il s'agissait de diviser le territoire du royaume. Il avait toujours été partagé en provinces, successivement unies à l'*ancienne France*. Ces provinces différant entre elles de lois, de priviléges, de mœurs, formaient l'ensemble le plus hétérogène. Sieyès eut l'idée de les confondre par une nouvelle division qui anéantît les démarcations anciennes, et ramenât toutes les parties du royaume aux mêmes lois et au même esprit. C'est ce qui fut fait par la division en départements. » (*Thiers*, I. 210).

Seront les cruches des monuments ouvertes...

CRUCHES, pour *urne*, sorte de vase antique qui servait à conserver les cendres des morts (*N. Landais*).

MONUMENTS. — *Monument*, tombeau (*Id.*). On a vu : PASSER AURELLE LUTHÈCE DENIS CLOISTRES (21e).

« Les princes français de trois races reposaient sous la basilique de Saint-Denis, dans des caveaux... Le 31 juillet 1793, la Convention rendit un décret qui ordonnait la destruction des tombeaux des rois dans l'église de Saint-Denis et dans toute l'étendue de la République. Une commission fut nommée aussitôt pour présider à cette opération... » (*Mag. univ.*, IV. 169).

« Les tombeaux ne furent pas respectés, les cendres royales de Saint-Denis furent jetées au vent, la patronne de Paris ne put trouver grâce aux yeux de ces forcenés, et la châsse de sainte Geneviève fut brûlée sur la place de Grève. » (*Hist. gén. de l'Eglise*, Darras, IV. 502).

Pulluler Secte, saincte Philosophie,
Pour blanche et noire et pour antique verte.

PULLULER SECTE. — Comme la SAINCTE PHILOSOPHIE adopte les couleurs BLANCHE, NOIRE ET VERTE qui ne peuvent être que des couleurs politiques, on doit voir dans ces mots : PULLULER SECTE, tous les partis, et l'on a déjà vu : CONTRE LES ROUGES SECTES SE BANDERONT (49e).

« Les désignations employées par les partis les uns contre les autres, furent tellement multipliées à cette époque, que nous croyons devoir en donner ici la nomenclature. En 1791 : *Aristocrates, Monarchiens, Constitutionnels, Démocrates, Hommes du 14 juillet, Membres du côté gauche, du côté droit, Feuillans, Fayettistes, Orléanistes, Cordeliers, Jacobins.* En 1792 et 1793 : *Ministériels, Partisans de la liste civile, Chevaliers du poignard, Hommes du 10 août, Septembriseurs, Girondins, Brissotins, Fédéralistes, Hommes d'Etat, Hommes du 31 mai, Modérés, Suspects, Membres de la Plaine, Crapauds du Marais, Montagnards.* En 1794 : *Alarmistes, Apitoyeurs, Avilisseurs, Endormeurs, Emissaires de Pitt et Cobourg, Hebertistes, Sans-Culottes, Maratistes, Habitants de la Crète, Terroristes, Egorgeurs, Thermidoriens, Patriotes de 1789.* » (*Mag. Pitt.*, 1835, 366).

PHILOSOPHIE. — « De φιλεω, j'aime, et σοφια, sagesse, connaissance claire et distincte des choses naturelles et divines. — *Philosophie naturelle*, fondée sur les lumières naturelles. — *Philosophie chrétienne*, fondée sur les maximes du christianisme. » (*N. Landais*).

SAINCTE PHILOSOPHIE. — Le Prophète dit pour la même époque : HUMAINE FLAMME POUR DIVINE VOIR LUIRE (109e). Cette expression désignant un parti religieux et politique, rappelle l'expression qui par deux fois désigne les Vendéens de 93. La SAINCTE PHILOSOPHIE était alors SAINCT et SACRE SALONNE (18e et 20e).

« Au point du jour, dit Mme de Larochejaquelein, je reçus un billet de M. de Lescure ; il me mandait qu'il allait arriver avec Henri, à la tête de 80 cavaliers. On fit des préparatifs pour les recevoir... Tous les cavaliers qui vinrent avec ces Messieurs n'avaient point une tournure militaire, ni distinguée. Leurs chevaux étaient de toutes tailles et de toutes couleurs. On voyait beaucoup de bâts au lieu de selles, de cordes au lieu d'étriers, de sabots au lieu de bottes. Ils avaient des habits de toutes les façons, des pistolets à la ceinture, des fusils et des sabres attachés avec des ficelles. *Les uns avaient des cocardes* BLANCHES, *d'autres en avaient de* NOIRES, *ou de* VERTES. *Tous avaient un sacré-cœur cousu à leur habit et un chapelet à leur boutonnière.* Ils avaient attaché à la queue de leurs chevaux des *cocardes tricolores* et des épaulettes enlevées à des Bleus. Les officiers étaient un peu mieux équipés que les soldats, mais n'avaient point de marques distinctives... Les Vendéens surent qui nous étions et se mirent à crier : Vive le roi ! Nous le répétions avec eux en pleurant d'attendrissement. J'en aperçus une cinquantaine au pied d'un calvaire, rien ne pouvait les distraire de leurs prières... Sur le soir, je fus bien surprise et édifiée de voir tous les soldats qui logeaient dans la même maison que nous se mettre à genoux, répéter le chapelet qu'un d'entre eux disait tout haut... La diversité des conditions était oubliée. Un brave paysan, un bourgeois d'une petite ville était le frère d'armes d'un gentilhomme. Ils couraient les mêmes dangers, menaient la même vie, étaient presque vêtus des mêmes habits, et parlaient des mêmes choses qui étaient communes à tous. Cette égalité n'avait rien d'affecté, elle était réelle par le fait, elle l'était de cœur aussi pour tout honnête gentilhomme qui avait du sens. Les différences d'opinions politiques étaient effacées. » (*Mém. de M. de Larochejaquelein*, 101 à 120).

« Cathelineau fut nommé général en chef... C'était une démarche politique, de nommer un simple paysan pour général en chef, au moment où l'esprit d'égalité et un vif sentiment de jalousie contre la noblesse contribuaient en grande partie au mouvement révolu-

Digitized by Google

tionnaire... L'égalité régnait bien plus dans l'armée vendéenne que dans la république. » (*Id.*, 169).

« Le signe distinctif devait être (pour la milice parisienne formée le 13 juillet 1789) au lieu de la cocarde VERTE, la cocarde parisienne *rouge et bleue.* » (*Thiers*, I. 97). — « Le 2 octobre, les gardes-du-corps imaginèrent de donner un repas aux officiers de la garnison; ce repas est servi dans la salle du théâtre. Les loges sont remplies de spectateurs de la cour. *Des cocardes* BLANCHES *ou* NOIRES, *mais toutes d'une couleur*, sont partout distribuées. Les jeunes femmes, les jeunes hommes, s'animent de souvenirs chevaleresques. C'est dans ce moment que la cocarde nationale (*rouge, blanc, bleu*) est, dit-on, foulée aux pieds. » (*Id.*, 180).

POUR BLANCHE ET NOIRE ET POUR ANTIQUE VERTE. — Une phrase d'une citation où le GRAND PROPHÈTE renvoie nomme ces trois cocardes du parti légitimiste en 1793. L'expression ANTIQUE VERTE est pour rappeler l'ancienneté de la famille des Bourbons, dont la devise est *espoir*.

« *Portrait de Henri de Navarre, depuis Henri IV.* Cet enfant, dont la mine éveillée, hardie et fine à la fois semble sourire à l'avenir, sera Henri IV un jour. Déjà l'arc bourbonnien se dessine sur ce nez mignon (NEZ DE MILVE, V. 39-45), et l'œil du petit Béarnais donne toutes les espérances que tiendra le *Diable à quatre* de la chanson; sur cette tête espiègle reposent à cette heure les destinées de la maison qui, pendant plusieurs siècles, sera la plus puissante de l'Europe. L'histoire de l'enfant n'est pas longue encore, mais elle a son intérêt : elle donne les origines de la maison de Bourbon (BON-BOUR, BOUR...BON).

» Antoine de Bourbon, duc de Vendôme et roi de Navarre (Nostradamus appelle un de ses successeurs VENDOSME, X. 18, et MENDOSUS, par anagramme, IX. 45, 50), descendait en droite ligne de Saint-Louis, par neuf générations de mâle en mâle. Robert, comte de Clermont, cinquième fils du saint roi, figure en tête de l'embranchement, sur l'arbre généalogique de la famille. En épousant Béatrix, fille de Jean de Bourgogne, baron de Bourbon par sa femme Agnès, Robert prit le nom de Bourbon, qu'il transmit aux siens; mais il garda les armes de France, sage précaution qui maintint sa maison en ligne et devait un jour en faire la fortune. Du reste, un choix sévère dans ses alliances, qui furent toutes illustres et puissantes, sauva cette lignée princière de la déchéance qui en atteignit tant d'autres d'égale origine. On eût dit qu'elle avait un pressentiment secret du sort qui l'attendait. Elle avait pris pour devise ce mot ambitieusement modeste : *Espoir.* » (*Mag. Pitt.*, 1848, 33).

« *Espérance* (*Spes*). On la représente sous la figure d'une déesse vêtue de *vert*, couronnée d'une guirlande de fleurs... » (*Moréri*).

La première insurrection de la Vendée éclata le 22 août 1792 (SACRE SALONNE ROY PERNICANT, 18e), et elle se termina le 22 décembre 1793 par le combat de Savenay. Trois jours avant, Bonaparte reprit Toulon sur les Anglais, ainsi que le marque le quatrain qui précède celui-ci dans la Centurie : DE LA CITÉ MARINE ET TRIBUTAIRE (57e). Quelle force ce quatrain puise encore dans sa place à la suite d'un autre sur le même temps, et qui *s'adapte* à plusieurs par les expressions CITÉ MARINE (57e, 7e) et TESTE RAZE (57e, 143e, 145e)!

Les Vendéens doivent être contents du Prophète de *l'Histoire prédite et jugée.*

87e

Les habitans des deux bords de la Seine,
Dans la saison que meurit le raisin,
Seront occis jugulez par centaine,
Et le voisin craindra pour son voisin.

VIII. 79.

88e

Des innocens le sang de veufve et vierge,
Tant de maux faits par moyen ce grand Roge;
Saincts simulachres trempez en ardent cierge,
De frayeur crainte ne verra nul que boge.

VIII. 80.

Les Parisiens, dans le mois de septembre (1792), mourront par centaine sur l'échafaud, et l'on ne croira personne à l'abri de cette persécution.

Le règne de la Terreur causera tant de maux, que l'on n'épargnera ni les épouses des suppliciés, ni leurs filles, ni leurs plus jeunes enfants. Les statues, les tableaux et les ornements des églises seront livrés aux flammes. La frayeur sera si grande que personne n'osera conspirer la ruine de ce gouvernement.

Le premier de ces deux quatrains fait partie des douze qu'on a introduits dans le texte vers 1802. Nostradamus a dit : LORS BLANCS ET ROUGES JUGERONT A L'ENVERS, et le faussaire a reconnu que ces mots BLANCS et ROUGES désignent les grands partis politiques de la Révolution, car il a dit lui-même : POUR ROUGE ET BLANC CAUSERA BIEN DES MAUX (28e). Il a vu que GRAND ROGE était pour *grand Rouge*, comme NUL QUE BOGE pour *nul que bouge;* il a bien interprété le quatrain, et il a jugé convenable de le faire précéder d'un autre de sa façon. Il a eu tort, mais il fournit l'occasion d'examiner deux quatrains sur les mêmes évènements, l'un fait après coup et l'autre 250 ans à l'avance; profitons-en pour apprécier un quatrain prophétique à sa juste valeur.

D'abord on peut objecter au faussaire que les victimes de septembre n'étaient pas, pour la plupart, HABITANTS DES DEUX BORDS DE LA SEINE ou des Parisiens; puis que l'échafaud n'a été dressé que l'année suivante et que son quatrain cependant dit qu'à la SAISON QUE MEURIT LE RAISIN on a tué par l'épée et par la guillotine. On objecte encore avec raison que ce vers : DANS LA SAISON QUE MEURIT LE RAISIN, limite la durée de la Révolution au mois de septembre. Enfin, le dernier vers présente l'image la plus grotesque : tout le monde craint pour le voisin, personne ne tremble pour soi.

Le GRAND ROGE du quatrain de Nostradamus est LE GRAND BASTARD ISSU DU GRAND DU MAINE (16e); c'est la personnification du gouvernement révolutionnaire. Les 30 quatrains où le mot ROUGE est toujours interprété du parti révolutionnaire, ne permettent pas de donner un autre sens à cette expression GRAND ROGE. Le Prophète s'est promis de dire plus de choses que de mots; chez lui les liaisons, les verbes manquent. Quel tableau déjà nous présentent les deux premiers vers! Quel tableau ils laissent soupçonner! L'artiste, qui ne peut exprimer le dernier degré de la douleur et qui veut cependant que l'imagination du spectateur se la représente, laisse sa statue voilée. TANT DE MAUX FAITS! s'écrie Nostradamus, que la Terreur ne peut plus verser que le sang de la veuve, de la fille et des innocents au berceau; voici pour le côté politique. Pour le côté religieux, on brûle les statues, les tableaux et les ornements d'église. Les prêtres ont disparu ou ont été massacrés, il n'en n'est plus question. Ici *le voisin* ne *craindra* pas *pour son voisin,* chacun a assez de craindre et de trembler pour soi.

Le Prophète, ennemi du pléonasme, joint parfois les mots FRAYEUR et CRAINTE pour exprimer la plus grande des frayeurs. Il a dit du Grand Turc en 1854 : EN ORIENT GRAND EFFRAYEUR ET CRAINTE (Napoléon III, quatr. VI. 20, 21, etc.).

Les citations placées à la suite des mots : NERON, FILS AGRIPPE, MONSTRE, TARASC, etc., etc., dispensent d'en apporter ici pour les deux premiers vers d'un quatrain sur le GRAND ROGE. Voici pour le troisième : SAINCTS SIMULACHRES TREMPEZ EN ARDENT CIERGE.

« On ne rencontrait partout que des bûchers où brûlaient des livres d'église, les chaires, les confessionnaux, les ornements sacrés, les tableaux, les reliques des saints, et l'on voyait autour de ce feu la populace, ivre de vin et d'impiété, danser en blasphémant le Dieu de ses pères. On mutila les statues des saints, on brisa les croix, on enleva le *fer des grilles, on fondit les cloches,* on abattit même quelques clochers sous prétexte que, par leur élévation, ils contrariaient l'égalité républicaine. » (*Darras*, IV. 502).

Voici la paraphrase du dernier vers de ce quatrain : DE FRAYEUR CRAINTE NE VERRA NUL QUE BOGE :

« Quel spectacle que celui d'un grand empire où les principaux édifices de ses villes suffisent à peine pour contenir les captifs qu'on y transporte, en confondant tous les âges et toutes les conditions, comme dans de vastes sépulcres; où celui qui arrête, qui garde, *craint* d'être arrêté et gardé à son tour; où des milliers d'individus, pour n'être pas victimes des dénonciateurs, commencent par dénoncer; où chacun s'examine en *tremblant;* où le maître se défie de son serviteur; où le propriétaire, posant le pied sur le seuil de sa porte, *craint* de sortir et *craint* de rentrer; où toute la famille *tremble* au plus léger bruit; où l'on n'use s'épancher dans le sein de l'amitié; où la prudence étouffe toutes les affections... » (*Montg.* IV. 243).

Digitized by Google

89e

La pitié grande sera sans loing tarder,
Ceux qui donnoyent seront contraints de prendre
Nuds affamez de froid, soif foy bander,
Les monts passer commettant grand esclandre.

VI. 69.

La Révolution dès les premiers jours fera du clergé un objet de pitié. Les séculiers et les réguliers qui secouraient tant de misères seront contraints de recevoir un traitement pour vivre. Leur costume sera proscrit, et ceux qui par grande foi refuseront le serment à la constitution civile du clergé seront privés de leur traitement, on leur refusera le *feu* et l'*eau*, et ils passeront les monts exposant leur état au monde entier, stupéfait d'une telle persécution.

LA PITIÉ GRANDE, etc. — Ce vers et le suivant rappellent le premier vers de 32 sur la Révolution : LES BIENS AISEZ SUBIT SERONT DESMIS (7e).—NUDS, AFFAMEZ. Ces mots expriment une spoliation complète. — FROID, SOIF. Les anciens interdisaient aux criminels le feu et l'eau et ils étaient forcés d'émigrer. Défendre l'*eau* et le *feu* à quelqu'un, *alicui aquâ et igne interdicere* (*Wailly*). — FOY BANDER. *Bander*, soulever, roidir contre (*N. L.*) Il s'agit d'une persécution religieuse qui n'atteint que ceux qui mourraient plutôt que d'abandonner leur foi. — LES MONTS PASSER. Au plur., *les monts*, ordinairement les Alpes (*N. L.*). Comme ce quatrain ne renferme aucun nom de pays le Prophète a eu en vue sa patrie.

« Le Galiléen l'emporte sur Julien le philosophe. Aujourd'hui enfin (le comte de Maistre écrivait ceci en 1796) l'expérience se répète avec des circonstances encore plus favorables. Rien n'y manque de tout ce qui peut la rendre décisive. Soyez donc bien attentifs vous tous que l'histoire n'a pas assez instruits. Vous disiez que le sceptre soutenait la tiare : eh bien! il n'y a plus de sceptre dans la grande arène, il est brisé et les morceaux sont jetés dans la boue. Vous ne savez pas jusqu'à quel point l'influence d'un sacerdoce riche et puissant pouvait soutenir les dogmes qu'il prêchait ; je ne crois pas trop qu'il y ait une puissance de faire croire, mais passons. *Il n'y a plus de prêtres*, on les a chassés, égorgés, avilis, on les a *dépouillés ;* et ceux qui ont échappé à la guillotine, aux bûchers, aux poignards, aux fusillades, aux noyades, à la déportation, *reçoivent aujourd'hui l'aumône qu'ils donnaient jadis.* Vous craignez la force de la coutume, l'ascendant de l'autorité, les illusions de l'imagination : il n'y a plus rien de tout cela ; il n'y a plus de coutume, il n'y a plus de maître, l'esprit de chaque homme est à lui. La philosophie ayant usé le ciment qui unissait les hommes, il n'y a plus d'agrégations morales. L'autorité civile favorisant de toutes ses forces le renversement du système ancien, donne aux ennemis du christianisme tout l'appui qu'elle lui accordait jadis. L'esprit humain prend toutes les formes imaginables pour combattre l'ancienne religion nationale. Ces efforts sont applaudis et payés, et les efforts contraires sont des crimes. Vous n'avez plus rien à craindre de l'enchantement des yeux qui sont les premiers trompés. Un appareil pompeux de vaines cérémonies n'en impose plus à des hommes devant lesquels on se joue de tout depuis sept ans. Les temples sont fermés ou ne s'ouvrent plus qu'aux délibérations bruyantes et aux bacchanales d'un peuple effréné. Les autels sont renversés, on a promené dans les rues des animaux immondes sous les vêtements des pontifes ; les coupes sacrées ont servi à d'abominables orgies ; et, sur les autels que la foi antique environne de chérubins éblouis, on a fait monter des prostituées nues. Le philosophisme n'a donc plus de plainte à faire. Toutes les chances humaines sont en sa faveur. On fait tout pour lui et tout contre sa rivale. S'il est vainqueur il ne dira pas comme César : « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. » Mais enfin il aura vaincu. Il peut battre des mains et s'asseoir fièrement sur une croix renversée. Mais si le christianisme sort de cette épreuve terrible, plus pur et plus vigoureux ; si, Hercule chrétien, fort de sa seule force, il soulève le fils de la terre et l'étouffe dans ses bras, *patuit Deus.* » « Le Dieu ne s'est-il pas manifesté quand, au lendemain des saturnales de la Révolution, Napoléon a conclu avec Pie VII le concordat de 1801, et quand de nos jours l'épée de la France a relevé le trône de Pie IX ? Le Christ commande, il règne, il est vainqueur. » (*Joseph de Maistre*).

LES MONTS PASSER COMMETTANT GRAND ESCLANDRE. — « Trois évêques et plus de 300 prêtres furent égorgés dans les journées du 2 et 3 septembre 1792. Tout ce qui put échapper au fer des bourreaux et des assassins était déporté ou se condamnait à un exil volontaire. L'Europe fut couverte de prêtres réfugiés ; plus de 4,000 reçurent l'hospitalité dans les Etats-Romains, où Pie VI les accueillit avec la charité d'un pasteur et les larmes d'un père. » (*Feller*, Pie VI).

90e

En bref seront de retour sacrifices,
Contrevenans seront mis à martyre :
Plus ne seront Moynes, Abbés ne Novices,
Le miel sera beaucoup plus cher que cire.

I. 44.

Les églises seront sans sacrifices, mais pour dix-huit mois seulement. On abolira les vœux monastiques, on décrétera une constitution civile du clergé et un serment sera exigé. Les contrevenants seront persécutés et mis à mort pour leur foi. On abjurera le christianisme. Plus de culte, la cire pour cierge devenue sans emploi sera moins chère que le miel.

Nostradamus prend les plus grandes précautions pour annoncer la ruine de la Religion dans sa patrie. Il ne dit pas où l'évènement qu'il annonce aura lieu, et il promet le retour en bref délai du sacrifice de la messe (MOYNES, ABBÉS, NOVICES) avant d'en laisser soupçonner l'abolition. Ces précautions mêmes trahissent sa pensée et l'on a déjà eu occasion de remarquer que Nostradamus, le Prophète de la France, prophétisant presque toujours pour sa patrie, parle précisément d'elle lorsqu'il ne nomme aucun nom de lieu (*Vie de L.-Philippe*, p. 34, 2e col.).

« 13 février 1790. D'après un décret constitutionnel, la loi ne reconnaîtra plus de vœux monastiques solennels de personnes de l'un ni de l'autre sexe ; en conséquence, les ordres de congrégations réguliers, dans lesquels on fait de pareils vœux, sont et demeurent supprimés en France, sans qu'il puisse en être établi de semblables à l'avenir. — 27 novembre 1790. La constitution civile du clergé est décrétée. Il est enjoint aux ecclésiastiques en exercice de prêter publiquement le serment de remplir leurs fonctions avec exactitude, d'être fidèles à la nation, à la loi et au roi, de maintenir de tout leur pouvoir la constitution. *Les contrevenants seront censés renoncer à leurs offices et remplacés aussitôt ;* et, au cas qu'ils s'immiscent dans leurs anciennes fonctions, ils seront poursuivis comme perturbateurs de l'ordre public... » (*Montg.*, II. 201-270).

« 26 août 1792. Une loi révolutionnaire adoptée porte : Tous les ecclésiastiques qui étant assujettis au serment prescrit ne l'ont pas prêté, ou qui l'ont rétracté, sortiront sous huit jours de leur département, et dans quinzaine hors du royaume, sous peine de déportation à la Guyane. Ils recevront six sous (assignats) par lieue jusqu'à la frontière.

» Tous autres ecclésiastiques non sermentés, séculiers et réguliers, prêtres, simples clercs, minorés ou frères lais, sans exception ni distinction, quoique non assujettis au serment, seront soumis à toutes les dispositions d'exil ou de déportation sur la demande de six citoyens. Sont exceptés : les sexagénaires, lesquels seront réunis au chef-lieu du département, dans une maison commune placée sous la surveillance de la municipalité. — 18 mars 1793. Une loi révolutionnaire ordonne l'exécution, dans les vingt-quatre heures, de tout individu convaincu d'être émigré ou prêtre sujet à la déportation. » (*Id.*, III-IV, 14-182). — « 7 novembre 1793. L'abjuration du culte catholique et du christianisme est faite, au sein de la Convention, par l'évêque de Paris, accompagné d'une partie de son clergé, plusieurs autres évêques *constitutionnels*, et Julien, dit de Toulouse, ministre du culte protestant, tous conventionnels... Les abjurations à la tribune, à la barre ou par écrit se succèderont en si grand nombre pendant plusieurs jours, que Robespierre et Danton, s'élevant contre cet autre genre de momeries, feront décréter qu'elles ne seront plus reçues qu'au comité d'instruction publique. Ce comité est chargé de présenter un projet de décret tendant à substituer un culte raisonnable et civique au culte catholique. » — « 10 novembre 1793. La Convention décrète : Le culte catholique sera remplacé par le culte de la Raison. » (*Id.*, IV. 158).—« 30 mai 1795. Un décret autorise la célébration du culte dans les édifices qui y étaient ordinairement destinés. »

Le dernier vers de ce quatrain indique l'absence complète de culte. D'autres quatrains fixent l'époque de cette persécution, le 98e par le contexte, le 118e par l'état du ciel, etc. ; et le grand Prophète a dit dans sa *Lettre à Henry II* : SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION A L'ÉGLISE CATHOLIQUE QUE N'A ÉTÉ FAICTE EN AFRIQUE... L'AN MIL SEPT CENS NONANTE-DEUX. Ce quatrain ne peut s'appliquer à toute persécution ; il faut que le culte cesse et seulement pour un temps bref ; qu'on ne persécute pas indistinctement tout prêtre ; les CONTREVENANS seuls SERONT MIS A MARTYRE, et le mot CONTREVENANT est celui du décret !

Digitized by Google

91e

Ceux qui estoient au règne pour sçavoir,
Au Royal change deviendront appouvris,
Uns exilez sans appuy or n'avoir
Lettrez et lettres ne seront à grand pris.

VI. 8.

92e

Aux sacrez temples seront faict escandales,
Comptez seront par honneurs et louanges,
D'un que on grave d'argent d'or les médalles,
La fin sera en tourmens bien estranges.

VI. 9.

93e

Un peu de temps les temples des couleurs :
De blanc et noir des deux entremeslée,
Rouges et jaunes leur embleront les leurs,
Sang, terre, peste, faim, feu, d'eau affolée.

VI. 10.

Ceux qui dominaient tout par le savoir et qui recevaient de puissants encouragements du gouvernement royal, protecteur des lettres et des sciences, seront délaissés et persécutés au changement du gouvernement monarchique en un gouvernement républicain. Les uns, sans appui, sans fortune, prendront en exil un métier pour vivre. Les études dirigées vers un but pratique en rapport avec les besoins de la Révolution, seront seules comptées pour quelque chose.

Des hommes consacrés à Dieu professeront des principes anarchiques, ce qui leur vaudra d'être promus aux plus hautes dignités civiles et religieuses. Deux jours après que la constitution civile du clergé aura été adoptée par l'Assemblée nationale (12 juillet 1790), un évêque et des prêtres concourront à la solennité de la fête de la Fédération. Des médailles commémoratives de la messe du Champ-de-Mars seront frappées, et tout cela se terminera par la ruine du trône et de l'autel.

Les temples qui revêtaient les couleurs de la monarchie chrétienne (NOIR, BLANC, GRIS) en seront dépouillés par le gouvernement révolutionnaire, qui leur donnera les siennes (celles des ROUGES et d'un clergé asservi, JAUNES). La France perdra la raison au milieu du sang des échafauds, de la guerre civile, de la peste libérale et anti-religieuse, de la famine, de l'incendie et des noyades.

A la première lecture de ces douze vers on reconnaît qu'ils renferment un récit suivi. Dès le commencement il est parlé d'un ROYAL CHANGE; cette circonstance fixe l'époque et dit la cause des maux annoncés. Vers la fin on voit les mots : BLANC, NOIR, *gris* ou DES DEUX (NOIR, BLANC) ENTREMESLÉE, et ces couleurs ont été reconnues celles de la légitimité : LE MOYNE NOIR EN GRIS DEDANS VARENNES (p. 54). Le NOIR BLANC est le roi légitime (VII. 2), et le NOIR ROUGE le roi démocrate et usurpateur, Victor-Emmanuel s'emparant du pouvoir temporel du pape (VI. 25). Le mot ROUGES a toujours été interprété du parti révolutionnaire qui se dit *rouge*, et l'ensemble du quatrain établit l'antagonisme de ces diverses couleurs. Le dernier vers de ce récit rappelle celui-ci des 32 vers sur la Révolution : FAIM, FEU, SANG, PESTE ET DE TOUS MAUX LE DOUBLE (7e à 14e), et le mot AFFOLÉE (*Affoler*, rendre passionné jusqu'à la folie, *N. Landais*) rappelle ce vers : RENDRONT LE SENS A LA DAME INSENSÉE, sur la Restauration (1815), et qui se trouve parmi 16 vers sur la chute de Napoléon Ier (194e à 197e).

Ceux qui estoient au règne pour sçavoir,
Au royal change deviendront appouvris...

« 10 août 1792. Déchéance de Louis XVI. Un décret convoque une Assemblée nationale pour assurer la souveraineté du peuple, le règne de la liberté et de l'égalité. » (*Journal de l'Anarchie*, II. 454).

« 18 août 1792. L'Assemblée nationale considérant qu'un Etat vraiment libre ne doit souffrir dans son sein aucune corporation, pas même *celles qui, vouées à l'enseignement public, ont bien mérité de la patrie*, décrète ce qui suit : Les sociétés de Sorbonne et de Navarre, les frères des écoles chrétiennes, les prêtres de l'Oratoire, de la doctrine chrétienne, de Saint-Sulpice, de la mission de France... sont éteintes et supprimées. » (*Idem*, 498).

« Le 8 août 1793, un décret est ainsi conçu : Toutes les académies et sociétés littéraires patentées ou dotées par la nation sont supprimées ; les jardins botaniques et autres, les cabinets, muséums, bibliothèques et autres monuments des sciences et des arts attachés aux académies et sociétés supprimées, sont mis sous la surveillance des autorités constituées. » (*Idem*, 425).

« Le 8 mai 1794, le célèbre Lavoisier est condamné à mort. Il demande un sursis de 15 jours « afin de pouvoir terminer des expériences salutaires pour l'humanité ; alors je ne regretterai point la vie. » Le président du tribunal révolutionnaire, Coffinhal, répond froidement : « *La République n'a pas besoin de savants et de chimistes ; le cours de la justice ne peut être suspendu.* » (*Montg.*, IV. 198).

« Robespierre s'est proposé, il l'a dit, on le sait, d'extirper la triple *aristocratie* (RAGNE) de la naissance, de la fortune, *des talents ou du savoir*. « Au nombre de nos plus cruels ennemis sont les riches et les écrivains. Comment imposer silence à ceux-ci ou les rallier à la cause du peuple, puisqu'ils appartiennent à ceux qui les paient, aux riches, ennemis naturels de la liberté et de l'égalité ? Il faut donc *proscrire les uns et les autres.* » (*Idem*, IV. 232).

« 25 octobre 1795 (veille de la clôture de la Convention nationale). Un décret forme un institut des sciences et des arts. Le choix de ses membres ne se terminera que l'année suivante. Sa première séance aura lieu le 4 avril 1796. » (*Idem*, IV. 391).

Uns exilez sans appuy or n'avoir,
Lettrez et lettres ne seront à grand pris.

« Après le 9 thermidor, le vertueux et savant bénédictin Dom Despaulx donne pour subsister des leçons de mathématiques à raison de 24 sous par leçon, et fait ses 6 à 8 lieues chaque jour à pied pour gagner sa nourriture et ses vêtements. » (*Montg.*, V. 193).

« Le 1er mai 1802, une loi crée pour l'instruction publique des écoles primaires établies par les communes, des écoles secondaires à la charge aussi des communes ou tenues par des instituteurs particuliers, des lycées et des écoles spéciales dont le trésor public fait les frais.

» Bonaparte a le projet de *retirer l'instruction publique du néant*, mais en la faisant servir à ses vues politiques. Il en confie d'abord la direction au chimiste Fourcroy, républicain prononcé, qui pense avec raison qu'une éducation uniforme et nationale est la première garantie de la liberté politique et civile. Fourcroy ne tardera pas à être remplacé par le poète Fontanes, qui entrera plus complaisamment dans les desseins du chef de l'Etat, en dirigeant l'instruction dans un *système presque entièrement militaire ;* car ce que veut surtout le consul, général bien plus que magistrat, *c'est une nation de soldats.* » (*Montg.*, V. 468).

Aux sacrez temples seront faits escandales,
Comptez seront pour honneurs et louanges...

Ces *scandales* qui font obtenir HONNEURS ET LOUANGES, et dont le souvenir de l'UN sera conservé par des MÉDAILLES, ne sont point les fautes ordinaires contre la morale. Le quatrain précédent (ROYAL CHANGE) et tout l'ensemble du suivant obligent le Traducteur à chercher l'interprétation de celui-ci dans la conduite du clergé au début de la Révolution. Il sait déjà que les trois ordres sont arrivés aux Etats-Généraux PORTANT L'INFECT NON FOY ET PESTILENCE (14e).

« 12 juillet 1790. Voici les décrets adoptés sur la constitution civile du clergé. — Un siége épiscopal par département, c'est-à-dire 83 évêchés répartis dans dix arrondissements métropolitains. — Une seule paroisse par commune, même dans les villes ou bourgs qui ne comprendront pas plus de 6,000 âmes. — L'élection des évêques et des curés faite, suivant l'usage de la primitive Eglise, par le peuple à la pluralité des suffrages... L'institution de l'évêque élu est donnée par le métropolitain ou par le plus ancien évêque de l'arrondissement... » (*Montg.*, II. 244).

« Le 4 janvier 1791 avait été fixé aux ecclésiastiques de l'Assemblée nationale pour la prestation du serment de défection et de schisme... Le président dit alors : « Que ceux des ecclésiastiques qui n'ont pas encore prêté le serment se lèvent et s'avancent pour le

Digitized by Google

prêter. » Pas un seul ne répond à cet appel schismatique, et pourtant les cris de mort retentissaient plus furieux aux portes de l'Assemblée. Honneur au clergé de France ! Il n'y a pas une plus noble page dans l'histoire de l'Eglise. Sur-le-champ, l'Assemblée décréta que le roi ferait nommer de nouveaux évêques et de nouveaux curés à la place de ceux qui n'avaient pas prêté le serment. Sur 300 députés à l'Assemblée nationale, il n'y en eut environ que 70 qui adhérèrent à la constitution schismatique du clergé. Les évêques dispersés dans les provinces suivirent l'exemple de leurs collègues, réunis à Paris, et de 135 évêques français, 4 seulement s'enrôlèrent sous les étendards du schisme. Ce furent le cardinal de Brienne, archevêque de Sens, et les évêques de Viviers, d'Orléans et d'Autun. La conduite subséquente de ces prélats ne parut guère propre à justifier leur démarche en cette occasion. De Brienne, qu'on avait déjà su apprécier, renvoya ce même chapeau de cardinal qu'il avait brigué peu auparavant, fut déclaré déchu de sa dignité par le Pape et mourut misérablement en 1794. Les évêques d'Orléans et d'Autun, Jarente et Talleyrand, malheureusement lancés dans une carrière pour laquelle ils étaient bien peu faits, renoncèrent à leur état, prirent des fonctions civiles et contractèrent même des mariages. Quant à M. de Savines, évêque de Viviers, qui donna sa démission et fut élu de nouveau, il fit dans la suite des démarches si extravagantes qu'on ne sait si sa prévarication ne fut pas un effet de la folie...

» Pie VI, le 10 mars et le 13 avril 1791, adressa deux brefs, le premier aux évêques de l'Assemblée constituante, le second à tout le clergé et aux fidèles de France, pour déclarer la nullité radicale de la constitution civile du clergé. Les élections des nouveaux évêques étaient à ses yeux illégitimes, sacriléges et contraires aux canons. » (*Hist. de l'Eglise*, Darras, IV. 493),

« Trois évêques étant nécessaires pour sacrer un nombre suffisant d'évêques constitutionnels, et leur conférer ainsi la faculté d'ordonner des prêtres, l'évêque d'Autun, M. de Talleyrand, se présente comme premier consécrateur. » (*Montg.*, II. 273).

D'un que on grave d'or d'argent les médalles.

Tous les numismates possèdent des médailles ou d'or ou d'argent commémoratives de la fête de la Fédération. Le clergé ne frappera jamais des médailles pour perpétuer le souvenir d'UN de ses SCANDALES. Ce vers implique donc encore la participation scandaleuse du clergé à un fait politique dont le gouvernement voudra conserver la mémoire.

« 14 juillet 1790. *Fête de la Fédération.* — On craignait que le Champ-de-Mars ne pût être achevé le 14 juillet, jour irrévocablement fixé pour la cérémonie, parce que c'était l'époque fameuse de l'insurrection de Paris et de la prise de la Bastille... On voit des séminaristes, des écoliers, des sœurs du pot, des chartreux vieillis dans la solitude quitter leurs cloîtres et courir au Champ-de-Mars, une pelle sur le dos, portant des bannières ornées d'emblèmes patriotiques.... Enfin tout le cortége étant entré au Champ-de-Mars, la danse cesse ; chaque fédéré va rejoindre sa bannière. L'évêque d'Autun se prépare à célébrer la messe à un autel à l'antique dressé au milieu du Champ-de-Mars. Trois cents prêtres vêtus d'aubes blanches, coupées de larges ceintures tricolores, se rangent aux quatre coins de l'autel. L'évêque d'Autun bénit l'oriflamme et les quatre-vingt-trois bannières ; il entonne le *Te Deum*. Douze cents musiciens exécutent ce cantique. Lafayette monte à l'autel, et jure au nom des troupes et des fédérés, d'être fidèle à la nation, à la loi, au roi... Le président répète le même serment. Le peuple et les députés y répondent par : *Je le jure*. Alors le roi se lève et prononce d'une voix forte : Moi, roi des Français, je jure d'employer le pouvoir que m'a délégué l'acte constitutionnel de l'Etat, à maintenir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par moi... Le temps s'était éclairci ; le soleil se montrait dans tout son éclat ; il semblait que l'Eternel même voulait être témoin de ce mutuel engagement et le ratifier par sa présence... Oui, il le vit, il l'entendit ; et *les maux affreux qui depuis ce jour n'ont cessé de désoler la France*, ô Providence toujours active et toujours fidèle ! sont le juste châtiment d'un parjure. Tu as frappé et le monarque et les sujets qui ont violé leur serment ! » (*Ferrières*, II. 89, cité par *Thiers*, I. 414).

La fin sera en tourment bien estrange.

L'auteur qu'on vient de citer se trompe quand il attribue *les maux affreux qui depuis* la fête de la Fédération *n'ont pas cessé de désoler la France* à la violation du serment prêté sur *l'autel de la patrie*, un serment qu'on ne peut prêter n'engage pas, et il fait parjurer s'il est contraire à un serment sacré.

Un peu de temps les temples de couleurs De blanc et noir des deux entremeslée...

UN PEU DE TEMPS. — On vient de voir : EN BREF SERONT DE RETOUR SACRIFICES (90e).

« 26 novembre 1793. Sur un réquisitoire de Chaumette, le conseil-général de Paris arrête : 1° Que les édifices sacrés de tous les cultes seraient fermés à l'instant ; 2° que tous les ministres d'autels demeureraient personnellement responsables des troubles qui dériveraient d'opinions religieuses ; 3° que tout individu qui demanderait l'ouverture d'une église serait arrêté comme suspect ; 4° que la Convention serait invitée à rendre un décret pour exclure des fonctions publiques tout homme *souillé* par le sacerdoce. Tout ce que proposa Chaumette fut exécuté. » (*Journ. de l'Anarchie*, III. 1200).

Le mois suivant « Chaumette résolut de faire interpréter l'arrêté qui fermait tous les temples, et il proposa à la commune de déclarer qu'elle ne voulait pas gêner la liberté religieuse... L'arrêté proposé par Chaumette, et fortement appuyé par le maire Pache, fut enfin adopté après quelques murmures bientôt couverts par de nombreux applaudissements. La Convention déclara de son côté qu'elle n'avait jamais entendu par ses décrets gêner la liberté religieuse, et elle défendit de toucher à l'argenterie qui restait encore dans les églises, vu que le trésor n'avait pas besoin de ce genre de secours. Dès ce jour, les farces indécentes que le peuple s'était permises cessèrent dans Paris, et les pompes du culte de la Raison, dont il s'était tant diverti, furent abolies. » (*Thiers*, VI. 24).

LES TEMPLES DE COULEURS, etc. — Une femme coiffée du bonnet ROUGE avait figuré un moment la déesse *Raison* dans les temples sans SACRIFICES ; EN BREF le culte fut rétabli ; mais durant UN PEU DE TEMPS ces TEMPLES restèrent dépouillés des COULEURS de la monarchie chrétienne : NOIR, BLANC et GRIS (*voir* p. 51), et ils prirent au contraire les couleurs de la Révolution, ROUGE, et de l'asservissement, JAUNE.

Rouges et jaunes leur embleront les leurs...

EMBLER, prendre, ôter (*Glossaire*). Ce verbe est deux fois dans les Centuries, deux fois pour le même point historique. Il est dit des Etats-Généraux dépouillant le trône et l'autel : MIL MILLE EMBLERONT, p. 40.

ROUGES. Ce mot est 30 fois pour le parti révolutionnaire.

JAUNES. — « Le jaune, qui paraissait un affaiblissement de la lumière, échut aux races dégradées et asservies... Dans la maison de Néron les chambres des maîtres étaient peintes en rouge, celles des esclaves en jaune ; et il n'y a pas longtemps que dans la Rome chrétienne les juifs étaient encore contraints à porter un bonnet jaune comme un signe de leur infériorité. (Couleurs symboliques, *Mag. Pitt.*, 1845, 295).

« *A Londres.* « Fabiani. — Cette lanterne éclaire mal. Mais tu as un bonnet jaune, il me semble, un bonnet de juif. Est-ce que tu es un juif ? — L'homme. — Oui, un juif. » (*V. Hugo*, Marie Tudor).

Il est inutile d'apporter ici des citations pour montrer l'asservissement du clergé assermenté sous le régime des ROUGES. La liberté du Christ n'existait certainement pas, *ubi Christus ibi libertas*, ce que Nostradamus traduit ainsi pour les premiers jours de la Restauration, en 1815 : *Et les contrées, villes, citez, règnes et provinces qui auront laissé les premières voyes pour les délivrer se captivant plus profondément* (JAUNES), *seront secrettement faschez de leur liberté et parfaite religion perdue* (*Lettre à Henry II*, p. 26).

Sang, terre, peste, faim, feu, d'eau affolée.

Je répète ici ce que j'ai dit à l'occasion de ce vers sur la même époque : FAIM, FEU, SANG, PESTE ET DE TOUS MAUX LE DOUBLE (7e) ; les citations historiques restent en arrière des souvenirs du lecteur, et en disent moins que l'étude de ce vers. Voilà ce que le Prophète annonçait par le dernier vers du quatrain précédent : LA FIN SERA EN TOURMENS BIEN ESTRANGE. Les douze vers qu'on vient d'interpréter s'enchaînent les uns aux autres et s'*adaptent* à un grand nombre de quatrains sur la Révolution. Le Prophète a connu le moment où la France AFFOLÉE recouvra la raison : TUBES ET SONNAILLONS RENDRONT LE SENS A LA DAME INSENSÉE (194e).

Digitized by Google

94e

Temples sacrez prime façon Romaine,
Rejetteront les goffres fondements :
Prenant leurs loix premières et humaines,
Chassant non tout des saints le cultement.
II. 8.

Les saints temples, à l'occasion d'un culte renouvelé de l'ancienne Rome, seront dédiés à l'Être suprême. On rejettera les mystères, vrais fondements de la Religion, en la replaçant dans l'état où elle fut autrefois entre les mains des Philosophes, et l'on dira que ce culte est la pratique des devoirs de l'homme. Le jour même où l'on décrétera que le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême, on proclamera la liberté des cultes.

Le mot DÉBONNAIRE d'un des quatrains suivants (95e), est la MARQUE de Louis XVIII (36e, 189e). Ce débonnaire succède dans ce quatrain à un roi SANGUINAIRE, et Napoléon est appelé déjà NOIR RAPAX ET SANGUINAIRE (45e); en voilà plus qu'il n'en faut pour interpréter ce quatrain avec facilité. Ce qui suit et ce qui précède parle d'une persécution religieuse dans le temps d'une révolution politique. Le secret d'interprétation oblige le Traducteur à limiter ses recherches à la persécution religieuse et à la révolution que le DÉBONNAIRE Louis XVIII a vu comme prince et comme roi. Bientôt 24 vers qui se suivent (94e-99e) sont interprétés d'une même période historique et d'évènements accomplis dans le même pays, la patrie du Prophète!

Les persécutions religieuses et les révolutions politiques sont si nombreuses et se ressemblent en tant de points, que le GRAND PROPHÈTE a dû peser les termes de son quatrain et choisir les détails uniques pour que, selon sa promesse, tout quatrain n'ait *qu'un seul sens et unique intelligence*. En réunissant dans le même récit les faits politiques et les faits religieux, il a rendu sa promesse facile et sa prophétie évidente.

TEMPLES SACREZ. — Nostradamus ne peut désigner par ces mots que les Églises catholiques dont il a dit : AUX SACREZ TEMPLES SERONT FAICTS ESCANDALES. (92e). Au milieu de 12 vers sur Louis XIV, il a dit : TEMPLES ET SECTES CHANGÉES PAR FANTAISIE (*Voir* p. 42).

PRIME FAÇON ROMAINE.— *Le nom de la cause* pour laquelle on fait quelque chose se met à l'ablatif sans préposition. (*Braud.* 255).—La construction de ces deux vers est latine : LES TEMPLES SACREZ REJETTERONT LES GOFFRES FONDEMENTS, *à cause de la* PRIME FAÇON ROMAINE; *à cause* d'un retour à la religion des premiers Romains.

GOFFRES FONDEMENTS. — « Si l'on retranche du symbole chrétien le *mystère* de la sainte Trinité, tout l'*édifice* de notre Religion *s'écroule*... De quoi serviroit la Religion sans ces augustes objets de croyance. Bientôt elle seroit réduite au même point où elle fut *autrefois* entre les mains des Philosophes. C'est par ces mystères que Dieu l'a mise à couvert de leur atteinte... Ils ne prêchent la morale que pour détruire le dogme. » (*Bergier*, Mystère).

« Le 18 floréal (7 mai 1794), Robespierre monta à la tribune : « Citoyens, dit-il en débutant, c'est dans la prospérité que les peuples, ainsi que les particuliers, doivent pour ainsi dire se recueillir pour écouter dans le silence des passions la voix de la sagesse. » Il observe avec raison que ce n'est pas comme auteurs de systèmes que les représentants de la nation doivent poursuivre l'Athéisme et proclamer le Déisme, mais comme des législateurs cherchant quels sont les principes les plus convenables à l'homme réuni en société. « Que vous importent à vous, législateurs, s'écrie-t-il, que vous importent les hypothèses diverses par lesquelles certains philosophes expliquent les phénomènes de la nature? Vous pouvez *abandonner tous ces objets* à leurs disputes éternelles; ce n'est ni comme métaphysiciens ni comme théologiens que vous devez les envisager : aux yeux du législateur tout ce qui est utile au monde et bon dans la pratique est la vérité. L'idée de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme est un rappel continuel à la justice; elle est donc *sociable* et républicaine.... »

« Robespierre, s'attachant toujours à saisir le côté politique de la question, ajoute ces observations remarquables : « Prenons ici, dit-il, des leçons de l'histoire. Remarquez, je vous prie, comment les hommes qui ont influé sur la destinée des États furent déterminés vers l'un ou l'autre des deux systèmes opposés par leur caractère personnel et par la nature même de leurs vues politiques. Voyez-vous avec quel art profond César, plaidant dans le sénat romain en faveur des complices de Catilina, s'égare dans une digression contre le dogme de l'immortalité de l'âme, tant ces idées lui paraissaient propres à éteindre dans le cœur des juges l'énergie de la vertu, tant la cause du crime lui paraît liée à celle de l'athéisme! Cicéron, au contraire, invoquait contre les traîtres et le glaive des lois et la foudre des Dieux. Socrate, mourant, entretient ses amis de l'immortalité de l'âme. Léonidas aux Thermopyles, soupant avec ses compagnons d'armes au moment d'exécuter le dessein le plus héroïque que la *vertu humaine* ait jamais connu, les invite pour le lendemain à un autre banquet pour une vie nouvelle... Caton ne balança pas entre Epicure et Zénon. Brutus et les illustres conjurés qui partagèrent ses périls et sa gloire appartenaient aussi à cette *secte sublime* des stoïciens, qui eut des idées si hautes de la dignité de l'homme, qui poussa si loin l'enthousiasme de la vertu et qui n'outra que l'héroïsme. Le stoïcisme enfanta des émules de Brutus et de Caton jusque dans les siècles affreux qui suivirent la perte de la liberté romaine. Le stoïcisme sauva l'honneur de la nature humaine, dégradée par les vices des successeurs de César, et surtout par la patience des peuples...

» Qu'y a-t-il de commun entre les prêtres et Dieu? Les prêtres sont à la morale ce que les charlatans sont à la médecine. Combien le *Dieu de la nature* est différent du Dieu des prêtres!... Le véritable temple de l'Être suprême, c'est l'univers; son culte, la vertu; ses fêtes, la joie d'un grand peuple rassemblé sous ses yeux pour resserrer les nœuds de la fraternité universelle et pour lui présenter l'hommage des cœurs sensibles et purs...

» Robespierre dit ensuite qu'il faut des fêtes au peuple. « L'homme, dit-il, est le plus grand objet qui soit dans la nature; et le plus magnifique de tous les spectacles, c'est celui d'un grand peuple assemblé. » En conséquence, il propose des plans de réunion pour tous les jours de décadis. Son rapport s'achève au milieu des plus vifs applaudissements. Il présente enfin le décret suivant, qui est adopté par acclamation :

« Art. 1er. *Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.*

» Art. 2. *Il reconnaît que le culte le plus digne de l'Être suprême est la pratique des* DEVOIRS DE L'HOMME.

» D'autres articles portent qu'il sera institué des fêtes pour rappeler l'homme à la pensée de la Divinité et à la dignité de son être. Elles empruntent leurs noms des évènements de la révolution ou des *vertus les plus utiles à l'homme*. Outre les fêtes du 14 juillet, du 10 août, du 21 janvier et du 31 mai, la République célèbrera, tous les jours de décadis, les fêtes suivantes : — à l'Être suprême, — au genre humain, — au peuple français, — aux bienfaiteurs de l'humanité, — aux martyrs de la liberté, — à la liberté et à l'égalité, — à la république, — à la liberté du monde, — à l'amour de la patrie, — à la haine des tyrans et des traîtres, — à la vérité, — à la justice, à la pudeur, à la gloire, — à l'amitié, — à la frugalité, — au courage, — à la bonne foi, — à l'héroïsme, — au désintéressement, — au stoïcisme, — à l'amour, — à la foi conjugale, — à l'amour paternel, — à la tendresse paternelle, — à la piété filiale, — à l'enfance, — à la jeunesse, — à l'âge viril, — à la vieillesse, — au malheur, — à l'agriculture, — à l'industrie, — à nos aïeux, — à la postérité, — au bonheur.

» Une fête solennelle est ordonnée pour le 20 prairial, et le plan en est confié à David. *Il faut ajouter que dans ce décret, la liberté des cultes est proclamée de nouveau.* » (*Thiers*. VI. 250-258).

« Dès ce jour, les mots de vertu et d'Être suprême furent dans toutes les bouches. *Sur le frontispice des temples, où l'on avait écrit : A la Raison, on écrivit : A l'Être suprême,* » (*Id.* 261).

Je demande au lecteur s'il était possible de résumer mieux toute cette citation que ne l'a fait Nostradamus? Robespierre rejette le *Dieu des prêtres* pour *celui de la nature*, REJETTERONT LES GOFFRES FONDEMENTS; son Dieu est celui de *Romains* : *Cicéron*, *Brutus*, *Caton*, PRIME FAÇON ROMAINE; sa religion est *le culte de l'Être suprême* qui *est la pratique des devoirs de l'homme*, PRENANT LEURS LOIX PREMIÈRES ET HUMAINES. On écrit sur les TEMPLES SACREZ : *A l'Être suprême*. N'oubliez pas, lecteur, qui êtes en face du plus grand des miracles, en face d'une prophétie, n'oubliez pas ce fait unique, étrange, inexplicable, on prend les TEMPLES SACREZ, on REJETTE la loi chrétienne et l'on proclame dans le même temps la liberté des cultes CHASSANT NON TOUT DES SAINTS LE CULTEMENT.

Digitized by Google

95e

Neuf ans le règne le maigre en paix tiendra,
Puis il cherra en soif si sanguinaire,
Pour luy grand peuple sans foy, sans loy mourra,
Tué par un beaucoup plus débonnaire. II. 9.

Bonaparte, d'une maigreur excessive jusqu'en 1805, gouvernera en maître durant neuf ans (1800-1809) sans que les partis ou les ennemis cherchent à le renverser du trône; puis il commencera des guerres si meurtrières, que le peuple qu'il aura nommé LE GRAND PEUPLE mourra aveuglement pour lui, qu'on accusera de manquer à sa parole et de ne reconnaître aucun droit des gens. La nouvelle du retour d'un roi ami de la paix le précipitera du trône.

Neuf ans le règne le maigre en paix tiendra...

LE MAIGRE. — « Quoique Bonaparte se fût déjà fait connaître à l'armée d'Italie, on le trouvait bien jeune pour la commander. PETIT (PETIT GRAND, 207e, 208e), MAIGRE, sans autre apparence que des traits romains et un regard fixe et vif, il n'avait dans sa personne et sa vie passée rien qui pût imposer aux esprits. On le reçut sans beaucoup d'empressement. » (*Thiers*. VIII. 227). « Son visage était devenu plus sec, son teint plus foncé. Il portait depuis son retour (d'Egypte), une petite redingote grise et un sabre turc attaché à un cordon de soie » (*Id*. X. 456). « A votre départ pour l'Égypte, étiez-vous aussi *mince* qu'on le disait? — Oui, très fluet...; à trente-six ans j'ai pris de l'embonpoint. » (*Mém. de Sainte-Hélène*. II. 626). « Le Premier-Consul MAIGRE, pâle, défait, semblait toucher au terme de sa carrière. » (*Id*. 764).

Bonaparte, né le 15 août 1769, a pris part aux évènements annoncés dans le quatrain précédent, et le Prophète le déclare ROUGE (44e, 163e); MAIGRE, il commença à prendre de l'embonpoint à l'âge de 36 ans, c'est-à-dire dans l'année 1805, alors qu'il possédait le RÈGNE depuis six ans, car le Prophète, en disant : CELUI QU'ESTOIT BIEN AVANT DANS LE RÈGNE (44e), PAR QUATORZE ANS TIENDRA LA TYRANNIE (57e), fait commencer son règne au premier jour du Consulat.

NEUF ANS LE RÈGNE EN PAIX TIENDRA. — « Bonaparte revenant d'Orient, fut salué comme souverain et appelé au pouvoir. » (*Thiers*. X. 505). « La Constitution porte : Les fonctions des membres soit du Sénat, soit du Corps législatif, soit du Tribunal, celles des *Consuls* et des conseillers d'État, ne donnent lieu à *aucune responsabilité*. Les ministres sont responsables. » (*Montg*. V. 308).

EN PAIX. — « Avec un peu de modération, il pouvait établir lui et sa race sur le premier trône de l'univers. Personne ne lui disputait ce trône. Les générations nées depuis la Révolution ne connaissaient point nos anciens maîtres, et n'avaient vu que des troubles et des malheurs. La France et l'Europe étaient lassées; on ne soupirait qu'après le repos; on l'eût acheté à tout prix. » (*Châteaubriand*).

NEUF ANS EN PAIX. — La citation qui précède donne la valeur de ces mots; le Prophète a dit déjà pour le Directoire possédant en PAIX la direction des affaires de la France : FEU, EAU, FER CORDE PAR PAIX SE MINERA, AU POINT MOURIR CEUX QUI MACHINERONT, FORS UN QUE MONDE SURTOUT RUYNERA (49e). Cet UN est Bonaparte lui-même; durant NEUF ANS, malgré les guerres du Consulat et les premières guerres de l'Empire, il voit les trois ordres de l'Etat accepter son pouvoir protecteur; le capétien Louis XVIII proteste seul en exil : SUR LES TROIS PARTS FERA FLORIR SON SCEPTRE, CONTRE LA CAPPE DE LA GRAND'HIÉRARCHIE (134e).

Puis il cherra en soif si sanguinaire...

« Napoléon quitta l'Espagne, où il avait obtenu de brillants succès, et revint à Paris le 23 janvier 1809, pour prendre le commandement de l'armée du Nord (Il y avait NEUF ANS et deux mois que, proclamé Premier Consul le 24 décembre 1799, Bonaparte tenait EN PAIX LE RÈGNE). Bientôt il ouvrit une nouvelle *campagne plus sanglante, plus acharnée* qu'aucune des précédentes. Trois victoires successives, celle d'Eckmulh, celle d'Essling et celle de Wagram, le rendirent de nouveau l'arbitre de la paix qui fut signée à Vienne le 14 octobre. Quelques mois auparavant, les États Romains avaient été envahis, et le souverain pontife, enlevé de son palais, s'était vu conduire en France, où on le retint captif pendant que ses possessions étaient réunies à l'Empire français... L'agrandissement de l'Empire ne se borna pas à Rome et à l'Italie; Bonaparte réunit encore à la France la Hollande, qui, ruinée par le blocus, témoignait hautement son mécontentement. » (*Feller*, Bonaparte).

Actes rendus sous le gouvernement impérial relatifs à la conscription et à la levée des troupes :

17 janvier.....	1805.....	60,000	hommes.	
24 septembre.	—	80,000		
4 décembre..	1806.....	80,000		
7 avril.....	1807.....	80,000		
21 janvier.....	1808.....	80,000		
10 septembre.	—	160,000	240,000	
18 avril.....	1809.....	30,000		
Id.....	—	10,000	76,000	
5 octobre.....	—	36,000		
13 décembre..	1810.....	120,000		
Id. ..	—	40,000	160,000	
20 décembre..	1811.....	120,000	120,000	
13 mars.....	1812.....	100,000		
1er septembre.	—	137,000	237,000	
11 janvier.....	1813.....	250,000		
3 avril.....	—	180,000		
24 août.....	—	30,000	1,040,000	
9 octobre.....	—	280,000		
15 novembre..	—	300,000		
		2,173,000		

« Si cependant quelque apologiste invétéré de ces temps de conquêtes et d'illusions s'étonnait encore de la modicité des contingents, il aurait à considérer que dans ce total général de deux millions cent soixante-treize mille recrues, *officiellement constatées*, ne sont point compris les enrôlements volontaires, ni les douaniers qui formaient d'excellents régiments-frontières et qui servirent utilement en 1813 et 1814, ni plusieurs corps de formation accidentelle... Dans les totaux ci-dessus, on ne comprend pas non plus les levées en masse, organisées en 1814, dans plusieurs départements de la France actuelle, ni les gardes nationaux de Paris et de quelques autres villes considérables (Strasbourg, Metz, Lille, etc.)... » (*Montg*. VII. 439-442).

Les actes relatifs à la conscription montrent que l'appel des conscrits n'eut rien d'*exagéré* jusqu'à la fin de l'année 1808, où après l'appel normal de 80,000 hommes, un second de 160,000, mis sur pied en 1809 (NEUF ANS) 240,000 nouveaux soldats.

Pour luy grand peuple sans foy sans loy mourra.

POUR LUY GRAND PEUPLE MOURRA. — « *J'ai passionné des multitudes qui mouraient pour moi*.... mais il fallait ma présence, l'électricité de mon regard, mon accent, une parole de moi; j'allumais le feu sacré dans les cœurs. » (*Migne*, Hist. Ecclésiast. IX. 189).

GRAND PEUPLE. — « Napoléon dit au Sénat, le 24 septembre 1809, mon peuple continuera de mériter le nom de GRAND PEUPLE, dont je le saluai au milieu des champs de bataille. » (*Montg*. VI. 160).

SANS FOY SANS LOY. — Le Prophète ne parle pas ici du GRAND PEUPLE *français* qui est naturellement *franc*. Napoléon a dit :

« Bien des pamphlets et bien des manifestes, qui ne valent guère mieux, m'ont accusé de perfidie, de manquer de foi et de parole dans mes négociations : je ne le méritai *jamais;* les autres cabinets *toujours*. (*Mém. de Sainte-Hélène*, II. 414).

« Arrivé à la guerre d'Espagne, il a dit : Cette malheureuse guerre m'a perdu; elle a divisé mes forces, multiplié mes efforts, *attaqué ma moralité;* et pourtant on ne pouvait laisser la Péninsule aux machinations des Anglais, aux intrigues, à l'espoir, au prétexte des Bourbons. Du reste, ceux d'Espagne méritaient bien peu qu'on les craignît : nationalement, ils nous étaient et nous leur étions tout à fait étrangers; au château de Marrach, à Bayonne, j'ai vu Charles IV et la reine ne pas savoir la différence de Madame de Montmorency aux dames nouvelles... » (*Mém. de Sainte-Hélène*, I. 542).

Le Sénat de Napoléon Ier encensa trop le maître tout-puissant pour qu'on attache grande importance aux injures qu'il déversa sur lui après sa chute. Cependant les voici :

« Un décret du Sénat conservateur déclara Napoléon déchu du trône, le droit d'hérédité aboli dans sa famille, le peuple français et l'armée déliés du serment de fidélité.

» Le Sénat conservateur, considérant que dans une monarchie constitutionnelle le monarque n'existe qu'en vertu de la Constitution ou du pacte social; que Napoléon Bonaparte, pendant quelque temps d'un gouvernement ferme et prudent, avait donné à la nation

Digitized by Google

des sujets de compter, pour l'avenir, sur des actes de sagesse et de justice ; mais qu'ensuite il a déchiré le pacte qui l'unissait au peuple français, notamment en levant des impôts (11 novembre 1813), en établissant des taxes autrement qu'en vertu de la loi, contre la teneur expresse du serment qu'il avait prêté à son avènement au trône, conformément à l'article 53 des Constitutions du 28 floréal an XII (18 mai 1814)...

« Considérant que la presse établie et consacrée comme l'un des droits de la nation, a été constamment soumise à la censure arbitraire de la police, et qu'en même temps il s'est toujours servi de la presse pour remplir la France et l'Europe de faits controuvés, de maximes fausses, de doctrines favorables au despotisme et d'outrages contre les gouvernements étrangers ;

» Que des actes et rapports entendus par le Sénat ont subi des altérations dans la publication qui en a été faite...

» Le Sénat déclare et décrète...

» L'acte du Sénat qui délie les Français de leurs serments à Napoléon est à peine connu, et le nom de Louis XVIII frappe à peine les airs, que des adresses sans nombre applaudissent aux nouvelles dispositions. » (*Montg.* VII. 414).

Tué par un beaucoup plus débonnaire.

CE DÉBONNAIRE ne peut TUER que moralement. La Révolution de 1848 a *tué* L.-Philippe, et Lamartine a dit de ce roi : « *Vivant* je ne l'ai point flatté... exilé et *mort* pour l'Empire, je ne l'offenserai pas. » Et le Prophète a dit de L.-Philippe : MORT DANS SA TENTE DIRONT QU'IL DORT LÉANS. (*Vie de L.-Philippe*, p. 75) ; il a dit de Napoléon Ier, pour les mêmes évènements de 1814 : SON FAVORY BASTARD A MORT TUÉ (160e). Reste à démontrer que l'opposition dynastique commença après que Napoléon eut tenu NEUF ANS LE RÈGNE en paix,

« Napoléon, au milieu de son expédition d'Espagne, est contraint de quitter inopinément ce pays, et reparaît tout à coup aux Tuileries le 23 janvier 1809 ; il devenait urgent pour lui d'accourir à la défense de l'*Empire, menacé du péril le plus imminent*.

» Quelque rapide qu'eût été l'incursion de l'Empereur dans la Péninsule, ce court intervalle avait suffi aux intrigues du ministère anglais et à la malveillance des cabinets du continent pour accomplir une nouvelle coalition.

» La Prusse avait armé furtivement, et s'engageait à se déclarer dans l'occasion ; l'enthousiasme d'Alexandre pour Napoléon s'était éteint. Un voyage du roi et de la reine de Prusse, à Pétersbourg, avait opéré ce changement : la Russie épiait le moment favorable, se concertant déjà en secret avec la Prusse, et liant des intelligences mystérieuses avec Vienne. Quant à l'Autriche, elle n'avait d'autre sentiment que de dévorer ses peines en multipliant les protestations d'amitié, d'autres occupations que de songer à recouvrer ses pertes. Enfin, toute l'Allemagne, et surtout le nord de ce pays, était rempli d'associations secrètes dirigées contre la France. La masse démocratique, conduite par des publicistes et des professeurs exaltés, rêvait la régénération politique, besoin du siècle... Ainsi la cinquième coalition se présentait tout à la fois guerrière et conspiratrice...

» A l'aide de toutes ces attaques des armées et des nations étrangères, des machinations peut-être plus terribles encore se tramaient dans l'intérieur de la France. Il est reconnu maintenant que le conventionnel Fouché, réunissant les ministères de l'intérieur et de la police, servait depuis longtemps la famille des Bourbons... Au printemps de 1809, toutes les chances de la guerre et de la politique étaient donc contre la France. » (*Mém. de Ste-Hél.*, II. 62-65).

TUE. — « Mais tandis que, s'aveuglant sur sa position, il court d'une armée ennemie à l'autre, épuise et fatigue ses troupes par de nouvelles victoires, de plus dangereux ennemis paraissent sur l'horizon : les Bourbons et la liberté ; c'est par eux qu'il doit succomber. Le 12 mars, la ville de Bordeaux a reçu avec enthousiasme le duc d'Angoulême ; le comte d'Artois a été accueilli avec les plus vifs transports à Vezoul, et les belles proclamations de Louis XVIII, qui promettait à la France un régime libéral, sont répandues avec profusion dans la capitale... » (*Hist. de Napoléon Bonaparte*, 135).

DÉBONNAIRE. — Le Prophète désigne toujours Louis XVIII par ce mot DÉBONNAIRE. (Le Prophète le désigne par ce mot ici au milieu de 24 vers, ailleurs au milieu de 16 (36e), une troisième fois au milieu de 40 (189e), dans le récit de son règne écrit TOUT AU LONG.) Louis le DÉBONNAIRE acclamé A BON ESCIENT (23e) par la France détrône Napoléon Ier, forcé d'abdiquer parce que *les Alliés* ne voient en lui qu'un NOIR RAPAX ET SANGUINAIRE. Nostradamus poursuit son récit :

96e

Avant longtemps le tout sera rangé,
Nous espérons un siècle bien senestre :
L'estat des masques et des seuls bien changé.
Peu trouveront qu'à son rang veuille être.

II. 10.

Après un petit nombre d'années d'anarchie, le Premier Consul rétablira l'ordre dans tout et partout, mais le SIÈCLE D'OR (15e) sera passé, et le gouvernement nouveau préparera un siècle plein de malheurs. L'état du Tiers ou du peuple qui s'était emparé du pouvoir sera bien changé sous ce maître ; l'état du clergé séculier et régulier sera tout autre qu'avant la révolution. L'amour de l'Egalité aura fait que dans la noblesse, le clergé et le peuple, peu d'hommes voudront conserver leur rang.

Avant longtemps le tout sera rangé...

« Trois mois ne sont pas écoulés depuis que les Jacobins ont perdu leur domination et déjà l'aspect de la France a CHANGÉ. Les propriétaires retournent sans inquiétude dans leurs domaines, les transactions recommencent, les biens-fonds haussent de prix... Le tiers consolidé, coté la veille du 18 brumaire (8 novembre) 11 fr. 30 c., l'est aujourd'hui (6 février) 18 fr. 50 c., les ateliers se repeuplent, le numéraire reparaît ; ainsi que le danger de la chose publique, l'intérêt a baissé de moitié... » (*Montg.*, V. 362).

« 1er avril 1800. Le gouvernement consulaire s'efforce sans relâche de rallier à lui tous ceux qui sans relâche ayant manifesté leurs vœux pour la réforme de la monarchie, ont refusé de prendre part à son renversement... Lorsqu'en prairial ou en juin dernier, des Jacobins opéraient la réforme du Directoire, en opposition à d'autres Jacobins, aurait-on prévu que, cinq mois après, un nouveau gouvernement deviendrait tel, qu'il s'empresserait de rendre les honneurs à la cendre d'un pontife tombé sous les coups de la haine irréligieuse et de l'inhumanité réfléchie du Directoire (104e. 105e, etc.) ; que les *temples s'ouvriraient* en vertu d'une loi contre laquelle personne n'oserait proférer un murmure ; que *les prêtres relevés de l'interdiction* seraient rappelés de l'exil et rendus à leurs fonctions ; qu'on ne leur imposerait qu'une formule de soumission, qu'une déclaration sans serment, purement civile et non attentatoire au for intérieur ? (*Je promets fidélité à la Constitution*). Depuis l'avènement du Premier Consul, les prisons restent vides, les échafauds sont abattus, la peine de mort contre les émigrés est suspendue ; les réclamations contre l'inscription sur cette liste fatale sont reçues, examinées, jugées ; on en efface les noms de plusieurs royalistes constitutionnels ; cette liste est close ; les victimes de fructidor sont rappelées, et plusieurs d'entre elles aussitôt admises à des fonctions publiques ; enfin, les usages et les mœurs ont, ainsi que les institutions, pris un aspect monarchique, et cela sans violence, sans secousse, sans murmure. Maximes d'état, lois, formules, style, hommes en place, TOUT CHANGE à la fois ; l'unité s'est rétablie entre les diverses autorités qui trouvent dans la puissance du chef suprême un centre commun et une direction dont ils s'écarteraient difficilement. » (*Id.*, V. 377).

Nous espérons un siècle bien senestre.

Le Prophète ne se laisse pas tromper par ce mieux. Il a dit : SIÈCLE D'OR MORT NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE (15e).

« Le navigateur longtemps battu de la tempête force de voile vers le hâvre inattendu qui s'offre à sa vue, remerciant le ciel de mettre un terme à ses épreuves ; le sentiment qui remplit son âme lui dérobe toute crainte des incertitudes ou des maux qu'il pourrait essuyer sur une plage inconnue ou peut-être inhospitalière. De même les Français, miraculeusement soustraits aux plus terribles fléaux ne prévoient pas d'autres adversités. Cette constitution, qui recèle les principaux germes du despotisme, viciée dans ses éléments, et si menaçante pour la suite des temps, leur semble si rassurante contre le retour des Jacobins et des partisans de l'ancien régime, qu'elle obtient aussitôt l'assentiment général. » (*Idem*, V. 363).

Nostradamus ne perd pas de vue que LA PISCATURE BARQUE SERA RÈGIE EN PLUS GRAND DÉTRIMENT (30e), que le moment arrive où l'on se demandera : EN EGLISE OU PLUS PYRE VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE (127e), il voit que LE MAIGRE tombera EN SOIF SANGUINAIRE (95e), etc., etc., il voit quelle influence aura sur son siècle celui qui s'est nommé : *La Révolution fait homme!*

Digitized by Google

L'estat des masques et des seuls bien changé...

MASQUES. — Ce mot désigne les GENS NOUVEAUX qui se sont emparés du pouvoir en voilant leur marche, et de qui il est dit : ET SERONT FACES DE LEURS MANTEAUX COUVERT (*voir* 29e).

« La Révolution qui s'avance détruira tous les *masques*... Le *masque* est donc enfin tombé, et ils se montrent à *découvert* les boute-feux qui ont fait le complot de renverser le trône et l'autel... Ils ont levé *leurs masques*... (*voir* p. 69).

SEULS. — Ce mot désigne toutes les personnes consacrées à Dieu et que leur vœu de chasteté oblige à vivre seules. On voit deux quatrains plus bas dans le même récit suivi : L'HABIT DES SEULS SERA MIS A NÉANT (98e)

L'ESTAT DES MASQUES ET DES SEULS BIEN CHANGÉ. — Il est remarquable que Nostradamus ne parle pas de la noblesse. Après le coup d'Etat du dix-huit brumaire qui comprima la Révolution, on ne vit que le clergé à côté du peuple ; la noblesse en perdant ses biens, son influence, ses priviléges avait cessé d'être pour toujours. Ce coup d'Etat n'amena donc de changement que pour le peuple et le clergé.

« La constitution de l'an VIII, œuvre de dol et d'artifice, rédigée pour la circonstance et pour le dominateur de la circonstance, ne constitue en réalité que le gouvernement ; elle ne donne aux autres pouvoirs qu'une existence nominale : *le peuple* s'y voit dépossédé de toutes les prérogatives et même privé de toute influence... On dépouille *le peuple* des droits civiques élémentaires dont plusieurs monarchies même lui laissèrent l'exercice. Il n'y a qu'un seul pouvoir dans ce système, c'est le pouvoir exécutif, et il se trouve investi d'une autorité absolue, illimitée... » (*Montg.*, V. 325).

« Je souhaitais établir une liberté de conscience universelle. Mon système était de n'avoir point de religion prédominante, mais de tolérer tous les cultes ; je voulais que chacun pensât à sa manière, et que tous les hommes, protestants, catholiques, mahométans, déistes, etc., fussent égaux, de sorte que la religion ne pût avoir aucune influence dans la distribution des emplois du gouvernement; qu'elle ne pût contribuer à les faire accueillir ou repousser par un solliciteur ; et que pour donner un emploi à un homme, on ne pût faire aucune objection tirée de sa croyance, pourvu que d'ailleurs il fût capable. *Je rendis donc tout* indépendant de la religion : les tribunaux, les mariages, les cimetières même ne furent plus à la disposition des prêtres, et ils ne pouvaient plus refuser d'enterrer le corps d'une personne d'un culte différent. Mon intention était de rendre purement civil tout ce qui appartenait à l'Etat et à la constitution, sans égard pour aucune religion. Je ne voulais accorder aux prêtres aucune influence et aucun pouvoir sur les affaires civiles ; mais les obliger à s'en tenir à leurs affaires spirituelles, sans se mêler d'autres choses. » Je lui demandai si les oncles et les nièces pouvaient se marier en France. Il répondit : « Oui ; mais il faut qu'ils en obtiennent la permission spéciale. » Je lui demandai si cette permission devait être accordée par le pape. « Par le pape ? dit-il ; non. « Puis me pinçant le bout de l'oreille en souriant, il ajouta : « Je vous dis que ni le pape, ni aucun de ses prêtres n'ont le pouvoir de rien accorder. Par le souverain... » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 561).

L'ESTAT DES MASQUES ET DES SEULS était donc BIEN CHANGÉ ! Au lieu de chercher d'autres citations pour faire connaître en particulier L'ESTAT du clergé séculier et régulier à la suite de la Révolution de 93, je renvoie à ces vers : LES BIENS AISEZ SUBIT SERONT DESMIS (7e), DIMINUANT LES SACRÉES ORAISONS (110e). Le premier dit que le clergé perdra ses biens et ses priviléges ; le second qu'un concordat diminuera le nombre des fêtes d'obligation.

Peu trouveront qu'à son rang veuille être.

Le Prophète a dit dans sa *Lettre* pour la même époque : DE NATURE SERONT ÉGAUX (p. 25) ; il signale ici la plaie de l'époque et la cause première de la Révolution. Les trois ordres de l'Etat, PORTANT L'INFECT NON FOY ET PESTILENCE, proclamèrent le règne de l'*Egalité ;* les deux ordres privilégiés se démirent eux-mêmes de leurs droits et priviléges (7e), et Philippe-Egalité « déclara qu'il renoncerait plutôt à ses droits de prince du sang qu'à ceux de citoyen français. » (p. 37). Le TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (15e) courba bientôt sous un niveau meurtrier la naissance, la fortune et les talents ; LA LICTIÈRE DU TOURBILLON fut VERSÉE (*voir* p. 69), et un homme parti d'en bas vint s'asseoir sur le trône le plus élevé du monde (143e). Ce dernier vers de trois quatrains où la figure de Napoléon domine, amène, en effet, le quatrain suivant, où l'on voit le triomphe de l'ambition.

97e

Le prochain fils de Lasnier parviendra,
Tant eslevé jusqu'au règne des fors :
Son aspre gloire un chacun la craindra,
Mais ses enfans du règne gettez hors.

II. 11.

Le propre fils d'un homme plein de courage parviendra au trône de sa patrie et jusqu'au trône des étrangers. Chacun tremblera devant sa gloire désireuse d'acquérir, mais son propre enfant et son enfant d'adoption perdront l'un le trône de France, l'autre celui d'Italie, et ils mourront hors de leur patrie.

Le prochain fils de Lasnier parviendra, Tant eslevé jusqu'au règne des fors...

LE PROCHAIN FILS. — *Madame*, lors de la guerre de la liberté en Corse, partagea souvent les périls de son mari, qui s'y montra fort chaud. Elle le suivit parfois à cheval dans ses expéditions, spécialement durant sa grossesse de Napoléon. Madame avait un grand caractère, de la force d'âme, beaucoup d'élévation et de fierté. Elle a eu treize enfants... De ces treize enfants, cinq garçons seulement et trois filles ont survécu, et tous ont joué un grand rôle sous le règne de Napoléon... Napoléon, dans sa toute petite enfance, était turbulent, adroit, vif, preste à l'extrême ; il avait, dit-il, sur Joseph, son aîné, un ascendant des plus complets. Celui-ci était battu, mordu ; des plaintes étaient déjà portées à la mère, la mère grondait, que le pauvre Joseph n'avait pas encore eu le temps d'ouvrir la bouche. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I, 57-61).

« Il est inutile de songer à la fortune de Napoléon, disait un de ses oncles, il la fera lui-même : Joseph est l'aîné de la famille, mais Napoléon en sera le chef. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 2).

Ces citations m'ont fait croire un moment que LE PROCHAIN FILS était un enfant rapproché de son père entre plusieurs par son âge et son intelligence ; mais j'ai vu bientôt que Nostradamus n'avait employé cette expression étrange que pour préparer à l'interprétation du dernier vers de ce même quatrain où il est parlé de plusieurs ENFANS, de deux au moins. Napoléon a eu un UNIC FILS (136e) et un enfant d'adoption : L'ENFANT DU GRAND N'ESTANT A SA NAISSANCE (144e). — LE PROCHAIN FILS est un FILS charnel et non un fils d'adoption. *Proximus*, le plus près, le plus proche, parent ; *proximus genere*, proche parent (*Wailly*).

LASNIER. — « On tire surtout de Hongrie le *faucon lanier*, espèce un peu plus grande que le *faucon ordinaire* du Nord, et qui paraît venir de l'Orient... Nos fauconniers en faisaient grand cas pour *voler* le gibier dans la plaine, et les oiseaux aquatiques... » (*Mag. Pitt.*, 1835, 175).

« Le gerfaut, le sacre, le lanier, l'émerillon, le hobereau, étaient appelés faucon parce qu'on les employait à la fauconnerie. (*Idem*, 1843, 276).

Nostradamus a dit du Duc de Bordeaux en 1830 : LORS LE PUISNAY FILERA L'AUBEREAU, IV. 85. Ici par le mot LASNIER il désigne un homme de guerre.

« Charles Bonaparte, patriote ardent, orateur distingué, et un des chefs de l'indépendance de la Corse..... n'oublia pas dans cette lutte terrible que ses ancêtres avaient combattu pour l'indépendance de l'Italie dans la guerre des Guelfes et des Gibelins ; que le sang des Colonna, des Durazzo et des plus illustres familles de Gênes coulait dans ses veines ; il se battit en héros à côté de Paoli. Sa digne compagne, quoique enceinte, le suivait à cheval comme une intrépide amazone, et plus d'une fois les balles françaises sifflèrent à ses oreilles sans l'épouvanter... La dernière heure de la nationalité corse avait sonné. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, p. 1).

PARVIENDRA. — Il est dit du même : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE, DE ROBE COURTE PARVIENDRA A LA

Digitized by Google

LONGUE (127e), PARVIENDRA AU SIGNE SCEPTRIFÈRE (131e), AU GRAND EMPIRE PARVIENDRA TOST UN AUTRE (47e).

TANT ESLEVÉ JUSQU'AU RÈGNE DES FORS. — Napoléon s'élève d'abord au règne de France : CELUY QU'ESTOIT BIEN AVANT DANS LE RÈGNE (44e), et il est dit de lui dans ce même récit : NEUF ANS LE RÈGNE LE MAIGRE EN PAIX TIENDRA (95e), bientôt il prend la couronne d'Italie : PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE (130e), et il a un bras dans quatre royaumes donnés à ses frères (123e, 128e), etc. — Le mot FORS (*Forain*, du latin *foras*, dehors, qui est dehors, qui n'est pas du lieu, *N. Landais*) rappelle le mot FORAINS. Ces deux mots ne sont qu'une fois dans les Centuries, le premier pour annoncer l'élévation de Napoléon au trône des nations étrangères, le second pour annoncer la seconde chute de cet empereur sous les efforts des alliés : PAR GRAND EFFORT DES FORAINS SURVAINCU, à la fin d'un récit suivi sur les évènements de 1811 à 1815 (170e-174e).

Son aspre gloire un chacun la craindra...

Ces vers : ASPRE ET CRUEL ET SE FAISANT TANT CRAINDRE, SUCCÈDERA A SACRÉE MONARCHIE (44e), ont été interprétés du caractère et de la conduite du Consul à l'intérieur. Ce dernier est sur le caractère et la conduite de l'Empereur dans ses rapports avec les étrangers, FORS. Aussi les étrangers se vengent :

Mais ses enfants du règne gettez hors.

Premier ENFANT. — « *Beauharnais* (Eugène)... Napoléon avait déclaré au Sénat qu'il adoptait le prince Eugène et qu'à défaut de descendant direct, il entendait placer la couronne d'Italie sur la tête de son *fils adoptif*... Il mourut le 21 février 1824, retiré auprès du roi de Bavière... L'Italie retira plusieurs avantages de son *règne*. » (*Feller*).

Second ENFANT. — « *Bonaparte* (Napoléon) reçut à sa naissance le titre de roi de Rome que son père crut pouvoir lui donner par suite de la spoliation du chef de l'Eglise. La déchéance de l'empereur lui enleva le magnifique héritage de la monarchie française ; il mourut à Vienne. » (*Id.*).

« Le 11 avril 1814, Napoléon signe la déclaration suivante : « Les puissances alliées ayant déclaré que l'Empereur était le seul obstacle au rétablissement de la *paix* en Europe, l'Empereur fidèle à son serment déclare qu'il renonce pour lui et SES ENFANS aux trônes de France et d'Italie, et qu'il n'est aucun sacrifice, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire aux intérêts de la France. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 147).

Plusieurs quatrains parlent de ces deux ENFANTS GETTEZ HORS DU REGNE de France et DES FORS : Eugène, 144e, 151e, 133e, Napoléon II, 133e, 136e, 138e, 156e, 171e, 211e. La *Lettre à Henry II* a ce passage sur les mêmes évènements :

« *Et sera par lors du principal chef Oriental la plus part esmeu par les Septentrionaux et Occidentaux vaincu et mis à mort, profligez et le reste en fuite; et ses enfants de plusieurs femmes emprisonnez...* » (57e)

98e

Yeux clos ouvert d'antique fantaisie,
L'habit des seuls seront mis à néant,
Le grand monarque chatiera leur frénaisie,
Ravir des temples le trésor par devant.

H. 12.

On refusera de voir la beauté, la divinité du christianisme ; l'éducation sera toute païenne et il n'y aura de beau que ce qui rappellera les fêtes antiques de Sparte ou de Rome. On proscrira l'habit des personnes consacrées à Dieu. Napoléon-le-Grand châtiera la démence furieuse des persécuteurs de la religion, mais ils auront auparavant pillé le trésor des églises.

Yeux clos ouvert d'antique fantaisie...

YEUX CLOS OUVERT. — Antithèse, CLOS sur la religion chrétienne, les YEUX sont OUVERT sur les religions de Sparte et de Rome, œuvres de l'imagination. Nostradamus a dit de L.-Philippe : CELUY QU'EN SPARTE CLAUDE NE PEUT RÉGNER (*Vie de L.-Philippe*, p. 20), et l'on vient de voir : TEMPLES SACREZ PRIME FAÇON ROMAINE (94e).

« Le Directoire met une grande importance à solemniser les *fêtes nationales* dédiées aux jeunes gens, aux vieillards, à l'amour conjugal, à l'agriculture, à la souveraineté du peuple, etc., solennités qui ne sauraient avoir de sens que dans le paganisme revêtu de tous ses mystères. En vain la fête de la *Jeunesse* retrace la fête d'*Hébé*, la fête de la *Vieillesse* reproduit l'adoration de *Saturne*, la fête de l'*Agriculture* représente le culte de *Cérès*, la fête des *époux* doit-elle imiter celle du dieu *Hyménée!* Que signifie cela pour des Français du dix-huitième siècle?... Ces parodies renouvelées ou plutôt travesties des Grecs, expirent sous le ridicule dont les couvre le bas peuple... Dans un pays où la religion catholique est universelle, puisqu'on n'y compte pas un million de dissidents, ces républicains, qui n'ont parlé que d'indépendance absolue et d'entière liberté des cultes, devenus les plus fanatiques et les plus intolérants sectaires, *prohibent la célébration* des fêtes de cette religion. Réprouvant le jour du Dimanche, ils enjoignent aux marchands et aux chefs d'ateliers d'ouvrir leurs boutiques et de suivre leurs travaux sous peine de fortes amendes et d'emprisonnement, et aussi de cesser toute vente et toute occupation le jour du décadi, devenu le Dimanche des Jacobins. » (*Montg.*, IV. 443-445).

L'habit des seuls seront mis à néant...

SEULS. — Il est dit plus haut : L'ESTAT DES MASQUES ET DES SEULS BIEN CHANGÉ. Cette expression commune à deux quatrains d'un même récit les *adapte* l'un à l'autre. Ce mot désigne les personnes consacrées à Dieu qui, par vœu, doivent vivre *seules*. La racine du mot *moine* est Μονος, seul.

« 6 avril 1792. Un décret prohibe tout costume ecclésiastique et supprime toutes les congrégations d'hommes et de femmes ecclésiastiques et laïques. » (*Montg.*, III. 74).

« 18 août 1792. Il est interdit aux individus de l'un et de l'autre sexe de porter le costume ecclésiastique ; une amende pour la première fois, et en cas de récidive, les peines pour délit contre la *sûreté générale* suivront la contravention au présent décret. » (*Journ. de l'Anarchie*, II. 499).

Le grand monarque chatiera leur frénaisie...

LE GRAND MONARQUE. — Celui dont il vient d'être dit : PARVIENDRA TANT ESLEVÉ JUSQU'AU RÈGNE DES FORS (97e), celui qu'on a vu plus haut dans ce même récit suivi sous ces mots : NEUF ANS LE RÈGNE LE MAIGRE EN PAIX TIENDRA (95e), celui qui est nommé : PREMIER SUR TOUS MONARQUE RENOMMÉ (113e), et dont il a été dit : PAR L'UNIVERS SERA FAICT UN MONARQUE (30e), etc.

FRÉNAISIE. — L'Assemblée nationale a été nommée : GRAND DU MAINE, de Μαινειν, être fou (16e) ; la France révolutionnaire est dite : DAME INSENSÉE (194e), AFFOLÉE (93e).

« La vieille société française du XVIIIe siècle, si polie mais si mal ordonnée, finit dans un orage épouvantable, une couronne tombe avec fracas, entraînant la tête auguste qui la portait. Aussitôt et sans intervalle, sont précipitées les têtes les plus précieuses et les plus illustres : génie, héroïsme, jeunesse succombent sous la *fureur* des factions, *qui s'irritent de tout ce qui charme les hommes*. Les partis se suivent, se poussent à l'échafaud, jusqu'au terme que Dieu a marqué aux passions humaines ; et de ce chaos sanglant sort tout à coup un génie extraordinaire qui saisit cette société agitée, l'arrête, lui donne à la fois l'ordre, la gloire, *réalise le plus vrai de ses besoins, l'égalité civile* (PEU TROUVERONT QU'A SON RANG VEUILLE ÊTRE, 96e), ajourne la liberté qui l'eût gêné dans sa marche et court porter à travers le monde les vérités puissantes de la Révolution française. Un jour sa bannière à trois couleurs éclate sur les hauteurs du Mont-Thabor, un jour sur le Tage, un dernier jour sur le *Borysthène* (107e). Il tombe enfin laissant le monde rempli de ses œuvres, l'esprit humain plein de son image, et le plus actif des mortels va mourir d'inanition dans une île du grand Océan! » (S'ESTOUFFER SANS RESPIT). (*Thiers* à l'Académie, *Hist.*, X. XVI).

« 11 novembre 1799. Le lendemain de la révolution du dix-huit brumaire, par un arrêté des consuls provisoires : 1° trente-six Jacobins bien connus, dont plusieurs septembriseurs, sont condamnés à la déportation, etc.

« 5 janvier 1800. Une loi condamne, par mesure d'Etat, 133 indi-

Digitized by Google

vidus à la déportation ; la plupart sont d'obscurs révolutionnaires inculpés de crimes publics...

« 24 décembre 1800. Explosion d'une machine infernale. Fouché, ministre de la police, fait une liste de 130 individus pris dans les rangs des Jacobins, des conventionnels montagnards, des septembriseurs ; il ne les désigne pas comme coupables, mais comme pouvant le devenir... « Ce ne sont pas là de ces brigands contre lesquels la justice et ses formes sont instituées ; c'est une guerre atroce qui ne peut être terminée que par un acte de haute police extraordinaire, qu'en mettant ces hommes dangereux en surveillance hors du territoire européen. » Par un sénatus-consulte, 71 de ces proscrits sont déportés aux îles Séchelles. » (*Montg.*, V. 414).

Ravir des temples le trésor par devant.

Ces TEMPLES sont les TEMPLES SACREZ dont il est parlé au début de ce récit en 24 vers. On a vu : ROUGES ET JAUNES LEUR EMBLERONT LES LEURS (93e), SAINCTS SIMULACHRES TREMPEZ EN ARDENT CIERGE (88e), et l'on verra : EN AUTRES LOIX TOUTE LA CHRÉTIENTÉ, QUAND D'OR D'ARGENT TROUVE NOUVELLE MINE (118e).

« Des ordres furent donnés pour le pillage de toutes les églises et la suppression du culte catholique en France. Les églises possédaient huit cents millions, tant en vases sacrés qu'en ornements précieux ; il n'en revint pas deux cents au trésor public ; le reste fut la proie des spoliateurs. » (*Hist. de l'Eglise*, Darras, IV. 501).

Si le lecteur pèse les termes de ce quatrain et compte les traits qu'il renferme, il reconnaîtra, même en ne tenant aucun compte de la force qu'il acquiert par sa place à la suite de seize vers sur la même époque, il reconnaîtra que ce quatrain, qui a reçu des faits une interprétation, ne pourra en recevoir jamais une seconde. On a pillé les églises, on pourra les piller encore ; on a proscrit l'habit ecclésiastique, on pourra le proscrire encore ; mais peut-on supposer que ce soit encore par amour du paganisme : ANTIQUE FANTAISIE ? Peut-on espérer qu'un GRAND MONARQUE vienne non-seulement arrêter mais punir les crimes de cette persécution pleine de démence : CHATIERA LEUR FRÉNAISIE ?

« Bonaparte, quand il fut consul et quand il fut empereur, voulut aussi le despotisme. Mais il fit autrement. Il y entra de front et de plein-pied ; il n'employa aucune des misérables petites précautions avec lesquelles on escamote aujourd'hui une à une toutes nos libertés, les aînées comme les cadettes, celles de 1830 comme celles de 1789. Napoléon ne fut ni sournois ni hypocrite ; Napoléon ne nous filouta pas nos droits l'un après l'autre à la faveur de notre assoupissement, comme on fait maintenant ; Napoléon prit tout à la fois, d'un seul coup et d'une seule main. Le lion n'a pas les mœurs du renard. » (*Voir* VIII. 41).

« Alors, Messieurs, c'était GRAND ! L'Empire, comme gouvernement et comme administration, fut assurément une époque d'intolérable tyrannie, mais souvenons-nous que notre liberté nous fut largement payée en gloire. La France d'alors avait, comme Rome sous César, une attitude tout à la fois soumise et superbe. Ce n'était pas la France comme nous la voulons, la France libre, la France souveraine d'elle-même ; c'était la France esclave d'un homme et maîtresse du monde. Il n'y a eu, dans ce siècle, qu'un grand homme, Napoléon, et une grande chose, la liberté. Nous n'avons plus le grand homme, tâchons d'avoir la grande chose. » (*V. Hugo*, en 1832).

99e

Le corps sans âme plus n'estre en sacrifice,
Jour de la mort mis en nativité,
L'esprit divin fera l'âme felice :
Voyant le verbe en son éternité.

II. 13.

Sous cet Empereur l'ère des martyrs sera passée ; on honorera la mémoire des victimes de la Révolution, et le jour de leur mort sera regardé comme le jour de leur entrée dans la véritable vie (*dies natalis*). Dieu donnera le bonheur à ces âmes qui contempleront le Verbe durant l'éternité.

Ce quatrain ne renferme aucun nom de lieu ; rien ne détermine l'époque où il aura son accomplissement. A la persécution religieuse qu'il annonce ne se mêle dans le quatrain aucun évènement étranger propre à la faire reconnaître entre toutes ; ce quatrain peut donc s'appliquer à toute persécution religieuse.

Nostradamus se départ ici (c'est à ma connaissance la seule fois) de cette déclaration solennelle au sujet de ses quatrains : N'AYANT QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE, sans doute pour montrer que ce quatrain ne doit pas être séparé des précédents. *Cinq* viennent de parler de l'abjuration du culte : TEMPLES SACREZ PRIME FAÇON ROMAINE REJETTERONT LES GOFFRES FONDEMENTS (94e), de l'abolition des priviléges du clergé : L'ESTAT... DES SEULS BIEN CHANGÉ (96e), de la proscription du vêtement ecclésiastique : L'HABIT DES SEULS SERA MIS A NÉANT (98e), de la spoliation des églises : RAVIR DES TEMPLES LE TRÉSOR PAR DEVANT (98e) ; mais ils ne renferment pas un seul mot de la persécution sanglante. Le Prophète lui consacre ce dernier quatrain. Ce vers : LE CORPS SANS AME PLUS N'ESTRE EN SACRIFICE est précédé de celui-ci : RAVIR DES TEMPLES LE TRÉSOR PAR-DEVANT ; cette liaison si bien marquée indique déjà clairement que le Prophète a dans son œuvre des quatrains qui se suivent sur un même évènement écrit TOUT AU LONG.

Ce quatrain, en apparence si indéterminé, devient très précis et réellement prophétique par la place qu'il occupe et par la manière bien connue du Prophète. Jamais Nostradamus ne paraît plus vague que lorsqu'il veut que l'on comprenne qu'il parle de sa patrie et de choses prises *par excellence* (*voir Vie de L.-Philippe :* LE SUCCESSEUR DE LA DUCHÉ, p. 34) ; cette persécution si indéterminée, mais placée après cinq quatrains sur la révolution politique et religieuse de 1792, est la grande persécution française dont il est dit : SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION A L'EGLISE CHRESTIENNE, QUE N'A ÉTÉ FAICTE EN AFRIQUE.,. L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX. (*Lettre à Henri II*, p. 26).

LE CORPS SANS AME PLUS N'ESTRE EN SACRIFICE. — L'homme qui meurt pour Dieu ne sacrifie que son corps. Antiochus fait mourir sept frères juifs et leur mère :

« Et le second étant prêt de rendre l'esprit, il dit au roi : Vous nous faites perdre, ô très méchant prince, la vie présente ; mais le roi du monde nous ressuscitera un jour pour la vie éternelle, après que nous serons morts pour la défense de ses lois... Le troisième dit : J'ai reçu ces membres du ciel, mais je les méprise maintenant pour la défense des lois de Dieu, parce que j'espère qu'il me les rendra un jour... Le plus jeune dit : Et quant à mes frères, après avoir supporté une douleur passagère, ils sont entrés maintenant dans la vie éternelle. » (*Les Machabées*, VIII).

JOUR DE LA MORT MIS EN NATIVITÉ. — Le jour de la mort fait entrer le saint dans la *vie éternelle*, et l'Eglise appelle ce jour *dies natalis*.

L'ESPRIT DIVIN FERA L'AME FELICE : VOYANT LE VERBE EN SON ÉTERNITÉ. — Ces vers sur la même persécution religieuse : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON... RÉÉDIFIER SERA LE FORNERON ont renvoyé le Traducteur à des passages des saints livres qui développent ces derniers. (*Voir* p. 48).

Nostradamus rejette le quatrain sur la *persécution sanglante* à la fin de son récit, et avant d'en avoir parlé il annonce qu'elle cessera. Lorsqu'on remarque que ce quatrain vient à la suite de ces vers : NEUF ANS LE RÈGNE LE MAIGRE EN PAIX TIENDRA... LE PROCHAIN FILS DE LASNIER PARVIENDRA TANT ESLEVÉ JUSQU'AU RÈGNE DES FORS, SON ASPRE GLOIRE UN CHACUN LA CRAINDRA... LE GRAND MONARQUE CHATIERA LEUR FRÉNAISIE..., on se rappelle ces paroles de Napoléon à l'abbé d'Astros, qui avait fulminé à la porte de l'église de Notre-Dame l'excommunication lancée contre lui :

« Dès que Napoléon l'aperçut, il s'avança vers lui et dit d'une voix tremblante de colère :

» C'est donc vous qui voulez allumer dans mes Etats le feu de la sédition ; qui trahissez votre souverain pour exécuter les ordres d'un prêtre étranger ? Je ne veux ni révolte, ni fanatisme, ni martyr. Je suis chrétien... chrétien comme Bossuet, comme Fénélon, et non comme l'infâme Grégoire VII. Je saurai soutenir les droits de ma

Digitized by Google

couronne contre ceux qui lui ressemblent... Dieu m'a armé du glaive; que vous et vos pareils ne l'oublient pas!

» L'abbé voulut répliquer. Un geste impératif de Napoléon l'obligea de se retirer. Il se rendit chez lui, et deux heures après il fut arrêté et conduit en prison. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, p. 269).

A peine la persécution sanglante est-elle terminée : LE CORPS SANS AME PLUS N'ESTRE EN SACRIFICE, qu'une autre commence, celle qui a fait dire : EN EGLISE OU PLUS PYRE VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE (127e). — Le lecteur peut revoir l'ensemble de ces 24 vers à la pag. 14.

100e

Aux lieux sacrez animaux veu à trixe,
Avec celuy qui n'osera le jour,
A Carcassonne pour disgrâce propice,
Sera posé pour plus ample séjour.

IX. 71.

101e

Encore seront les saints temples pollus,
Et expillez par Sénat Tholosain,
Saturne deux trois siècles révolus
Dans Avril, May gens de nouveau levain.

IX. 72.

Dans le lieu saint changé en écurie et en étable, on verra des animaux couverts de poil (θριξ, poil), et on y honorera publiquement ce qui révolte la pudeur. La Religion aura perdu toute joie (Χαρα, joie, Χαςων, reculant); mais cette disgrâce momentanée lui sera favorable, elle reparaîtra plus respectée que jamais et son pouvoir sur les âmes sera plus durable.

Après les guerres de religion, en 1558, on reverra encore les églises profanées et pillées par décret de la Convention. Cette révolution religieuse et sociale aura commencé dans les idées après deux siècles révolus (1758) et ne se terminera qu'après trois siècles (1858). C'est dans les mois d'AVRIL et de MAY 1789 que, par la convocation et la réunion des Etats-Généraux, LA RÉPUBLIQUE PAR GENS NOUVEAUX commencera à être VEXÉE.

Ces quatrains se lient l'un à l'autre par les mots LIEUX SACREZ et SAINTS TEMPLES et surtout par leur ensemble, car il n'est question dans l'un et l'autre que de la profanation des Eglises. Ils font peut-être partie d'un récit suivi qui, commençant au 67, s'étendrait jusqu'au 77. Dans les trois dernières Centuries il y a, selon la promesse de Nostradamus, plus d'un récit ÉCRIT TOUT AU LONG, LIMITANT LES LIEUX, etc. Tous ces quatrains parlent de la France, de guerre civile, de persécution religieuse, et déjà cinq sont interprétés de l'époque révolutionnaire : 68 (60e), 71 et 72 (100e et 101e), 76 et 77 (45e et 46e). Deux vers plus bas que celui-ci : SATURNE DEUX TROIS SIÈCLES RÉVOLUS, on lit cet autre : ET RÈGNERA MOINS ÉVOLU SATURNE, qui en rappelle plusieurs sur la même époque (V. 41 et 45, III. 91 et 92, IX. 44, etc.). Le Traducteur est déjà à peu près certain que le 71 se rapporte aux années 1793-1799.

Ne regardons pour le moment que les deux quatrains qu'on interprète ici. Le théâtre des évènements est fixé par les mots CARCASSONNE et SÉNAT THOLOSAIN, c'est la France, *la partie pour le tout;* l'époque par ceux-ci : APRÈS DEUX TROIS SIÈCLES RÉVOLUS, et enfin ce dernier hémistiche : GENS DE NOUVEAU LEVAIN rattache l'ensemble de ces deux quatrains à la Révolution française, car on a vu : LA RÉPUBLIQUE PAR GENS NOUVEAUX VEXÉE (29e). Ces expressions GENS DE NOUVEAU LEVAIN, GENS NOUVEAUX ne se retrouvent pas ailleurs dans Nostradamus.

Aux lieux sacrez animaux veu à trixe...

TRIXE, de θριξ, poil, cheveu, soie (*Lexique*). La *Lettre à Henri II* dit pour la même époque :

« *Et sera converty le saint lieu en ébergement de troupeaux menu et grand, et adapté en substances profanes.* » (55e).

Aujourd'hui encore, à La Rochelle, on voit, et cela existe dans bien d'autres lieux en France, des entrepôts de douanes et des casernes de cavalerie dans des chapelles où le saint sacrifice a été célébré.

Avec celuy qui n'osera le jour...

La fin de la citation de la *Lettre à Henri II* ferait croire que ce dernier vers doit être entendu des *substances profanes* qui ne peuvent être conservées qu'à l'abri du grand *jour;* mais le Prophète a dit :

« *Déclarant pour le commun avènement par obstruses et perplexes sentences, les causes futures, mêmes les plus urgentes, et celle que j'ai apperçu, quelque humaine mutation qu'advienne ne scandaliser l'auriculaire fragilité, et le tout écrit sous figure nubileuse, plus que du tout prophétique.* » (*Lettre à César*).

Ce vers renvoie à un texte de l'Ecclésiastique :

« Les principales choses pour la vie de l'homme sont l'eau, le pain, le vêtement et une maison qui couvre ce que la pudeur veut être caché. » (Ch. XXIX. v. 28).

On a vu au quatrain TEMPLES SACREZ PRIME FAÇON ROMAINE (94e) que la Convention a dédié des fêtes à l'amour, à la foi conjugale, à l'agriculture.

« Il y avait dans le temple deux tribunes, l'une pour les vieillards l'autre pour les femmes enceintes, avec ces mots : Respect à la vieillesse et soins aux femmes enceintes. » (*Thiers*, V. 447).

« Beauregard (l'abbé), prédicateur, appelé à la cour en 1789 pour y prêcher le carême; il y fit la plus grande sensation. On remarqua surtout ces paroles prophétiques qu'il prononça dans un moment d'inspiration : Oui, vos temples, Seigneur, seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit. Mais, qu'entends-je? grand Dieu! que vois-je? Aux saints cantiques qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur, succèdent des chants lubriques et profanes? Et toi! divinité infâme du paganisme, impudique Vénus! tu viens ici même prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du saint des saints et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs. » (*Feller*).

Tout le monde admire cette prévision, mais on ne remarque pas que les causes étaient posées depuis longtemps, que les effets de ces causes étaient imminents; le prédicateur parlait un mois avant l'ouverture des Etats-Généraux, où le Tiers (GENS DE NOUVEAU LEVAIN) prétendait déjà se poser en maître en se disant *tout*. Eh bien! comme on va le voir, le prédicateur n'a pas annoncé les faits avec autant de précision que le Prophète placé DEUX TROIS SIÈCLES avant les évènements.

A Carcassonne pour disgrâce propice,
Sera posé pour plus ample séjour.

CARCASSONNE. — On a déjà vu la France révolutionnaire désignée par ces mots : CARCAS. NARBONE AURONT CŒUR ESPROUVEZ (29e, 30e, 31e). — CARCASSONNE, comme THOLOSAIN du quatrain suivant, comme TARASC, SALON, AGDE, etc., etc., rappelle des mots grecs : Χαρα, joie, et Χαςω, reculer, se mettre à l'écart (*Lexique*), Χαρ Χαςων, la joie se retirant POUR DISGRACE PROPICE. Le Prophète annonce par ces vers que les crimes du clergé auront amené cette persécution et que le culte rétabli montrera aux yeux de tous un clergé plus pur, plus saint, plus respecté. C'est ce que la *Lettre à Henry II* dit de l'Eglise de France en 1848 : « *Elle sera à sa plus haute et sublime dignité.* » Pie IX pense comme le Prophète et il affirme qu'en Italie aussi la Religion POUR DISGRACE PROPICE SERA POSÉ POUR PLUS AMPLE SÉJOUR :

« Je sais que nos ennemis viendront ici : Dieu le permettra à cause des crimes qui se commettent dans le sanctuaire; sans doute il y a dans l'Italie de saints prêtres, mais vous le savez aussi, il y en a de coupables... Lorsque les scories seront nettoyées, l'œuvre des méchants sera brisée... Ne soyez pas tristes, il viendra un secours, je le sais; il viendra du côté où on l'attend le moins. » Et cette confiance resplendit sur le front du Pontife. » (*Ami de la Religion*, 28 février 1861).

Digitized by Google

C'est le cas de rappeler ces autres vers de Joas :

LE GRAND PRÊTRE : Dieu pourra vous montrer par d'importants bienfaits,
Que sa parole est stable et ne trompe jamais...
ABNER : Quel sera ce bienfait que je ne comprends pas?

Le Saint-Siège a si peu de protecteurs aujourd'hui que, même en cherchant de tous les côtés, on est exposé à ne pas rencontrer la pensée de l'illustre Pontife (GRAND PONTIFE, V. 44). Elle est peut-être dans les saints Livres :

« Beaucoup de tyrans ont été sur le trône, et tel a porté le diadème auquel on n'aurait jamais pensé. Beaucoup de puissants princes ont été entièrement ruinés; et ceux qui étaient dans la gloire ont été livrés entre les mains des autres. » (*L'Ecclésiastique*, ch. X, 5-6. *Traduction de Le Maistre de Sacy*).

Encore seront les saints temples pollus
Et expillez par senat Tholosain...

POLLUS. — *Polluer*, profaner, souiller, en parlant des temples. (*N. L*). Ce mot ne se retrouve pas dans Nostradamus.

EXPILLEZ. — *Expilo*, piller, dépouiller (*Wailly*). Ce mot n'est qu'une autre fois dans Nostradamus, au milieu des vers sur le SOLDAT SIMPLE parvenu EN EMPIRE : LORSQU'ON VERRA EXPILLER LE SAINT TEMPLE (132e).

ENCORE. — Le Prophète voyait les disciples de Luther et de Calvin *polluer et expiller les saints temples* lorsqu'il écrivait ce quatrain (en 1558). Les églises ont été traitées, en 1793, comme aux plus mauvais jours des guerres de Religion, mais à cette époque à la suite des décrets d'un SENAT THOLOSAIN.

SÉNAT THOLOSAIN. — « Θολος, *Tholus* ou *Tholos*, bâtiment où résidaient les Prytanes, à Athènes. On l'appelait ainsi à cause de sa forme extérieure, qui était celle d'un *temple rond*, d'une rotonde. » (*Lexique*). — « Πρυτανις, Prytane; on appelait Prytane, à Athènes, la dixième partie du *Conseil des Cinq-Cents*. » (*Idem*). — « Prytanes, à Athènes, magistrats temporaires, tirés mois par mois, au nombre de cinquante, des *sénateurs* appartenant à chaque tribu, pour rendre la justice. » (*Wailly*).

Puisqu'il a été reconnu que Nostradamus prend un nom de lieu pour le mot grec qu'il rappelle, on est obligé de convenir qu'aucun nom de lieu ne pouvait désigner mieux la Convention que Θολος, *Tholos*, SÉNAT THOLOSAIN; il est dit du Sénat de Paris, en 1814 : AUX THOULOUSAINS SERA BIEN DUR EXEMPLE D'UN QUI VIENDRA SES LOIX EXTERMINER (212e). Après cela le Prophète trouve naturel d'appeler Paris THOLOSE et GENEVE dans douze vers qui se suivent : MIGRÉS, MIGREZ DE GENEVE TRESTOUS, SATURNE D'OR EN FER SE CHANGERA... VUYDEZ, FUYEZ DE THOLOSE LES ROUGES DU SACRIFICE FAIRE PIATION (IX. 44-46).

Le Prophète, dans sa *Lettre à Henry II*, rend Paris responsable de la Révolution :

« Neufve Babylone, fille misérable, augmentés par l'abomination du premier holocauste, et ne tiendra tant seulement que septante-trois ans sept mois... Spoliant Jupiter de tous ses honneurs et dignitez, pour la cité libre, constituée et assise dans une autre exigue Mésopotamie. »

Saturne deux trois siècles révolus...

SATURNE. — Nostradamus a dit au milieu de 48 vers sur la même époque (1789-1814) : DEUX RÉVOLTS FAITS DU MALIN FALCIGÈRE (119e), et Roussat : « Jupiter estant en tel estre et estat, ne sçauroit la malice du *falciger* (porteur de faulx) Saturne repoulser, ni à icelle resister, sinon quand il est fort, comme de Mars, Venus. » (p. 155). « Saturne a son influence sur choses ordes et salles. » (*Id.* 60). Nostradamus a employé ce mot pour le SIÈCLE D'OR ou de Saturne, mais alors il a eu soin que le contexte révélât sa pensée; il en fait un homme : CRON... PRINCE PIED ESTACHÉ... SATURNE ENCORE TARD SERA DE RETOUR (III. 91-92), ou bien il affirme les influences de cette planète dans un vers où *Saturne* est également un haut personnage : SATURNE D'OR EN FER SE CHANGERA (IX. 44). — On verra au quatrain 192e que le mot ARIÈS est pour rappeler ce proverbe : *Ariete albo occupare*, s'emparer sous un faux prétexte (*Wailly*). Nous savons que LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON..., SIÈCLE D'OR MORT NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE (15e); le mot SATURNE isolé de tout autre terme d'astronomie est donc ici pour la maligne influence du MALIN FALCIGÈRE.

DEUX TROIS SIÈCLES RÉVOLUS. — Ce quatrain fait partie des trois dernières Centuries dédiées à Henry II en 1558. Après DEUX SIÈCLES RÉVOLUS, en 1758, on est dans les dernières années de Louis XV : L'HONNISSEMENT PUANT ABOMINABLE (3e), la Révolution commence dans les idées : DE FLORE ISSUE DE SA MORT SERA CAUSE, UN TEMPS DEVANT PAR JEUNE ET VIEILLE BUEYRE (8e). Après TROIS SIÈCLES RÉVOLUS, en 1858, la Révolution dure encore, les *septante trois ans et sept mois* de la prépondérance de Paris sont à la veille de finir; espérons que la maligne influence de SATURNE va changer.

Dans Avril, May gens de nouveau levain.

GENS DE NOUVEAU LEVAIN. — Ces derniers mots de 8 vers jettent la plus vive lumière sur le tout. On connaît la manière du Prophète : *in caudâ venenum*. Cette expression, avons-nous dit, rappelle celle-ci : LA RÉPUBLIQUE PAR GENS NOUVEAUX VEXÉE (29e), du premier quatrain prophétique, et qui se trouve au milieu de 12 vers sur la Révolution. Cette Révolution, commencée après DEUX SIÈCLES, à partir de Nostradamus, doit durer encore après le troisième SIÈCLE; il faut donc chercher la valeur de ces mots : AVRIL, MAY, au moment où les GENS DE NOUVEAU LEVAIN ont décidé la marche de cette Révolution...

« 24 janvier 1789. Les lettres du roi aux baillages, portant convocation des Etats-Généraux, sont publiées. » (*Montg.*, I. 459).

« 15 mars et suiv. Les élections de Mars et d'AVRIL voient rentrer les Français dans une carrière que, depuis près de deux siècles, leur avait fermé le pouvoir absolu. » (*Id.*, 465). — « Le premier pas et le plus hardi qu'on puisse faire en ce moment, c'est d'énoncer dans les cahiers de bailliages : Que la puissance législative appartient à la nation. Ce premier coup annonce seul une révolution; il sape dans leurs fondements le despotisme royal ou de droit divin (PORTANT L'INFECT NON FOY ET PESTILENCE, 11e), le despotisme monacal ou clérical, le despotisme ministériel, le despotisme féodal... Ce premier pas fait vers la liberté, l'on pouvait faire plus ou moins de chemin; mais il était impossible de reculer! » (*Id.*, 470).

« 7 AVRIL. La maison et la manufacture de papiers peints de Réveillon, dans le faubourg Saint-Antoine, sont pillées et incendiées par le bas peuple. » (*Id.*, 474).

« 5 MAI. Ouverture des Etats-Généraux à Versailles, après cent soixante-quinze ans d'interruption. » (*Id.*, II. 2).

« 10 MAI. Les électeurs du Tiers-Etat de Paris se déclarent en séance permanente. » (*Id.*, 19). (*Voir* ET LE PONT ROMPRE A TIERCE RÉSISTANCE, 11e).

Voici les trois quatrains qui séparent ceux-ci de deux autres (45e, 46e), interprétés de la même époque :

Dans Fois entrez Roy cerulée Turban,
Et regnera moins evolu Saturne,
Roy Turban blanc et Bysance cœur ban,
Sol, Mars, Mercure ensemble près la hurne. IX. 73.

Dans la cité de Fertsod homicide,
Fait et fait multe Bœuf arant ne macter,
Retours encores aux honneurs d'Artemide,
Et à Vulcan corps morts sépulturer. IX. 74.

De l'Ambraxie et du pays de Thrace,
Peuple par mer, mal et secours Gaulois
Perpétuelle en Provence la trace,
Avec vestige de leurs coustumes et loix. IX. 75.

Avec le noir Rapax et sanguinaire (*voir* p. 90).

FOIS. — L'expression PAR FOY, PAR FOIX se trouve dans trois quatrains qui *s'adaptent* les uns aux autres : IX. 85, IX. 10, III. 25. — L'ABBÉ DE FOIX est pour L'ABBÉ DE GRANDE FOY, VIII. 12, VIII. 100, I. 70. Le quatrain VIII. 39 a ces mots : PRINCE BYSANTIN... LA FOY DE FOIX. — CERULÉE TURBAN... TURBAN BLANC. *Cœruleus*, de couleur bleue (*W.*). Le quatrain II. 2 a LA TESTE BLEUE FERA SA TESTE BLANCHE. — BYSANCE est pour Paris, dans les quatrains V. 80, V. 86, IX. 30. — BAN. *Bannus*, bannissement, exil; ban, proclamation (*W.*). *Liban* signifie le Mont-Blanc (St-Jérôme). — HURNE est pour *Urna*, signe du Verseau (*W.*).

FERTSOD. — Mot composé de *Fertus*, rempli, riche (*W.*) et de *So-*

Digitized by Google

dome, pour vice. Il est dit de Paris en 1792 : *Avec pullulation de la neufve Babylone fille misérable, augmentée par l'abomination du premier holocauste*, p. 26. — HOMICIDE. Paris, à cette époque, est LA CITÉ AU GLAIVE (5e). — FAIT ET FAIT MULTE, pour *facta et facta multa*, s. ent. *negotia*. Cette expression est pour les nombreuses constitutions révolutionnaires. — BOEUF ARANT NE MACTER. « C'était une loi dans Athènes de ne point immoler de bœuf qui laboure : *boves ne mactato.* » (*Moréri*, Bœuf). — ARTEMIDE. Arthemise éleva un tombeau superbe à son époux Mausole, et la Convention dédia le Panthéon *aux grands hommes*. Ce mot *adapte* ce quatrain à un autre (112e). — VULCAN, ou le feu. « *En ay fait après la lecture* (des livres de magie) *présent à Vulcan, qui cependant qu'il les venoit à devorer la flamme...* » (*Lettre à César*). — 1793. « Une partie du cortége accompagne l'urne cinéraire des Français morts pour la patrie dans un TEMPLE destiné à la recevoir. » (*Thiers*, V. 184).

AMBRAXIE. — *Ambracia*, v. d'Epire, aujourd'hui *Arta* (*W.*). Il est dit : LE GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST COMMENCERA DANS LA ARDA ET ZERSAS (*Lettre à Henry II*, p. 26). L'ARDA coule en Thrace, ZERSAS est une ville de Dacie (Turquie). — PEUPLE PAR MER. Il est dit : PEUPLE INFINY PAR LA MER PASSERA (102e). — MAL ET SECOURS GAULOIS. On a vu : L'ORIENTAL SORTIRA DE SON SIÈGE....VOIR LA GAULE (74e). — PERPÉTUELLE EN PROVENCE... Les Mamelucks venus à la suite de Bonaparte sont massacrés à Marseille après la seconde chute de l'Empire : DEDANS LE POIL ENTRERA DE MARSEILLE (188e). Ce quatrain semble s'adapter au I. 18.

102e

Grand Po, grand mal pour Gaulois recevra,
Vaine terreur au maritin Lyon :
Peuple infiny par la mer passera,
Sans échapper le quart d'un Million.

II. 94.

103e

Les lieux peuplez seront inhabitables :
Pour champs avoir grande division :
Règnes livrez à prudens incapables,
Lors les grands frères mort et dissension.

II. 95.

Les rives du Pô sur tout son parcours seront ensanglantées à l'occasion des Français, qui en feront leur champ de bataille contre les Autrichiens. Le vainqueur, effrayé de la présence de la flotte anglaise dans le golfe de Lyon, n'en tentera pas moins de faire passer par mer, jusqu'en Egypte, le plus grand armement qui ait couvert les mers; sa terreur sera vaine, car les Anglais le poursuivront de tous les côtés sans pouvoir l'atteindre. Pas même le quart de cette multitude ne reverra sa patrie.

Les châteaux et les presbytères habités depuis des siècles seront désertés à la suite de décrets qui, pour morceler la grande propriété, dépouilleront de ses biens le clergé et de son droit d'aînesse la noblesse. Louis XVI livrera tout pouvoir à l'Assemblée nationale, composée d'hommes comprenant la nécessité de réformer la Constitution, mais qui seront incapables de fixer des bornes à la Révolution. L'un des trois frères de France mourra sur l'échafaud; les autres règneront au milieu des guerres civiles.

Encore un récit suivi! Il comprend 28 vers, 28 vers qu'il faut interpréter d'une même période historique! 28 vers dont le secret d'interprétation nous empêche de torturer les expressions : on leur a donné un sens naturel dans tel quatrain, il faut ici, bon gré mal gré, leur conserver ce sens naturel; bien plus, il faut appliquer ces mêmes expressions aux mêmes évènements!

Grand Po, grand mal pour Gaulois recevra...

GRAND PO. — *Pô*, fleuve d'Italie, prend sa source près de la frontière de France et se jette, après un cours d'environ 150 lieues, dans le golfe de Venise... Sa navigation a lieu sur une étendue d'environ 140 lieues (*Mac-Carthy*).

GRAND MAL POUR GAULOIS RECEVRA. — Le nord de l'Italie que le Pô arrose souffrira beaucoup, non de la part des GAULOIS (Nostradamus a appelé GAULOIS les Français en révolution, 52e à 55e); car il est dit d'eux : TERRE ITALIQUE PRÈS DES MONTS TREMBLERA... SEUL CASTULON ET CELTES MODERES (55e), mais à cause des GAULOIS qui déclareront la guerre à tous les peuples et choisiront l'Italie pour champ de bataille contre les Autrichiens (67e, 68e). On a vu (69e) CRÉMONE (sur le Pô), MANTOUE (près du Pô) GRANDS MAUX AURA SOUFFERT; le vainqueur dans ces longues guerres sera plus tard PREMIER EN GAULE PREMIER EN ROMANIE (130e); l'Europe marchera contre lui : CONTRE L'ITALIE ET GAULE CONTENDRA (148e), et pendant vingt-cinq ans, GAULE ET ITALE QUELLES ÉMOTIONS! (116e, *voir* 115e à 126e).

« François II, empereur d'Allemagne, ou François Ier, empereur d'Autriche... En 1788 il accompagna son oncle, Joseph II, dans sa campagne contre les Turcs; mais il ne montra aucun goût pour les armes, ne prévoyant nullement que ce serait sous son règne que l'Autriche ferait *le plus de guerres*. Le 1er mars 1792, il succéda à son père, Léopold II...La campagne de 1793 eut pour résultat d'attirer tout le poids de la guerre sur l'Autriche. La perte de la bataille de Jemmapes, qui livra la Belgique aux Français, lui fit comprendre sa position, et, assisté des conseils du vieux Kaunitz, il se décida à faire les plus grands efforts pour soutenir *une lutte* qui devait être *si longue et si terrible*. » (*Feller*). — « Bonaparte enlève à l'Autriche toutes ses possessions d'Italie, et, par le traité de Campo-Formio, lui donne en échange l'Etat de Venise, avec la Dalmatie, l'Istrie et les îles vénitiennes. A l'aide des Russes, l'Autriche reconquiert bientôt ses Etats d'Italie, en l'absence de Bonaparte. Celui-ci, devenu Premier-Consul, chasse de nouveau de toute l'Italie les Autrichiens. Par le traité de Presbourg (22 décembre 1805), la France conserve le Piémont, Parme et Plaisance, et l'Autriche reconnaît le royaume d'Italie et lui cède toutes les possessions de l'ancienne République de Venise, qu'elle avait reçues par les traités antérieurs. A la suite des évènements de 1814, le sort de l'Italie fut de nouveau changé. La Toscane et le Parmesan furent rendus aux princes de la maison d'Autriche. Celle-ci recouvra les Etats de Venise et la Lombardie, et devint ainsi maîtresse d'une grande partie de l'Italie du nord, et l'Italie entière obéit à son influence... » (*Feller*, extrait du règne de François II).

Napoléon III a essayé de réparer le GRAND MAL fait au GRAND PO par les GAULOIS en déchirant le traité de 1815 : LE NEVEU GRAND PAR FORCE PROUVERA LE PACHE FAIT DE CŒUR PUSILLANIME. IV. 73 (*Voir Vie de L.-Philippe*, p. 12).

Vaine terreur au maritin Lyon...

MARITIN LYON. — Lyon (golfe de) partie de la Méditerranée qui s'étend depuis le cap Creuse, en Espagne, jusqu'au cap Sicles, dans le golfe de Gênes (*Mac-Carthy*).

« Bonaparte arriva à Toulon le 20 floréal an VI (9 mai 1778). Sa présence réjouit l'armée qui commençait à murmurer, et à craindre qu'il ne fût pas à la tête de l'expédition. *C'était l'armée d'Italie*..... On mit à la voile le 30 floréal (19 mai). Des vents violents causèrent quelque dommage à une frégate à la sortie du port. Les mêmes vents avaient causé de telles avaries à Nelson, qui croisait avec trois vaisseaux, qu'il fut obligé d'aller au radoub dans les îles Saint-Pierre. Il fut ainsi éloigné de l'escadre française, et ne la vit pas sortir... Prise de Malte. Il fallait l'audace de Bonaparte pour oser y perdre quelques jours, ayant les Anglais à sa poursuite... Il leva l'ancre le 1er messidor (19 juin) après une relâche de dix jours. L'essentiel maintenant était de ne pas rencontrer les Anglais. Nelson, radoubé aux îles Saint-Pierre, avait reçu du lord Saint-Vincent un renfort de dix vaisseaux de ligne et de plusieurs frégates, ce qui lui formait une escadre de treize vaisseaux de haut bord, et quelques vaisseaux de moindre importance. Il était revenu le 13 prairial (1er juin) devant Toulon; mais l'escadre française en était sortie depuis douze jours. Il avait couru de Toulon à la rade de Tagliamon, et de la rade de Tagliamon à Naples, où il est arrivé au moment même où Bonaparte quittait Malte. Apprenant que les Français avaient paru vers Malte, il les suivit, disposé à les attaquer s'il parvenait à les joindre. Sur toute l'escadre française, on était prêt au combat... Un instant, l'escadre anglaise ne fut qu'à quelques lieues de l'*immense convoi français* (PEUPLE INFINY), et de part et d'autre on l'ignora. Nelson, commençant à supposer que les Français s'étaient dirigés sur l'Egypte, fit voile pour Alexandrie, et les y devança; mais, ne les ayant pas trouvés, il vola vers les Dardanelles, pour tâcher de les y rencontrer. Par un bonheur singulier, l'expédition française n'arriva en vue d'Alexandrie que le surlendemain, 13 messidor (1er juillet). Il y avait un mois et demi à peu près qu'elle était sortie de Toulon. Bonaparte envoya chercher aussitôt le consul français. Il apprit que les Anglais avaient paru l'avant-veille; *et les jugeant dans les parages voisins, il voulut tenter le débarquement à l'instant même*. On ne pouvait pas entrer dans le port d'Alexandrie, car la place paraissait disposée

Digitized by Google

à se défendre ; il fallait descendre à quelque distance, sur la plage voisine, à une anse dite du Marabout. Le vent soufflait violemment, et la mer se brisait avec furie sur les récifs de la côte. C'était vers la fin du jour. Bonaparte donna le signal et voulut aborder sur-le-champ. *Il descendit le premier dans une chaloupe ;* les soldats demandaient à grands cris à le suivre à la côte. On commença à mettre les embarcations à la mer, mais l'agitation des flots les exposait à chaque instant à se briser les unes contre les autres. Enfin, après de grands dangers, on toucha le rivage. A l'instant une voile parut à l'horizon ; on crût que c'était une voile anglaise : « *Fortune*, s'écria Bonaparte, *tu m'abandonnes ! Quoi ! pas seulement cinq jours !* » La fortune ne l'abandonnait pas, car c'était une frégate française qui rejoignait. » (*Thiers*, X. 81-90).

Peuple infiny par la mer passera,
Sans échapper le quart d'un million.

PEUPLE INFINY.—Cette expression n'est qu'une autre fois dans Nostradamus, et précisément pour cette même expédition d'Egypte. Ces deux quatrains qui s'*adaptent* ainsi l'un à l'autre se complètent mutuellement et l'explication de ces deux vers se trouvent dans ceux-ci : LE CHEF QU'AURA CONDUIT PEUPLE INFINY, LOING DE SON CIEL DE MŒURS ET LANGUES ÉTRANGES, CINQ MILLE EN CRÈTE ET THESSALE FINY, LE CHEF FUYANT SAUVÉ EN MARINE GRANGE (73e) (Le CHEF qui *le premier descendit dans une chaloupe* pour aborder au rivage d'Egypte, le premier abandonna ce rivage, FUYANT).

MILLION. — On a vu MIL MILLE EMBLERONT (41e) de ce grand nombre qui passera la mer, de ce PEUPLE INFINY un *quart* n'échappera.

« Les puissances ennemies s'engagent à ramener en France la garnison. A peine reste-t-il sur pied *cinq mille soldats*... De près de cinquante mille Français, combattans, les *deux tiers* ne revirent pas leur patrie... Une armée incomparable presque détruite, une belle flotte prise ou brûlée, le trident de l'Angleterre s'appuyant à jamais sur le rocher de Malte, voilà, pour la France, les déplorables conséquences d'une expédition inconsidérée autant que perfide, faite pour l'intérêt et l'orgueilleuse satisfaction de son CHEF. » (*Montg.* V. 446-449).

Deux autres quatrains sur la même expédition ont déjà dit : DE L'ENTREPRISE GRANDE CONFUSION, PERTE DE GENS TRÉSORS INNUMÉRABLES (71e, 72e). De ce PEUPLE INFINY pas même UN QUART n'échappera au fer de l'ennemi, au désastre d'Aboukir : LA TERRE ESMEUE SUR L'AIR EN TERRE MIS (70e), à la famine : CHEVAUX ET D'ASNES T'Y RONGERAS LES OS (71e). La *Table des matières* montre quelle grande place occupe dans la prophétie « *l'expédition la plus mémorable des temps modernes.* » (*Montg.* V. 446).

« Cette expédition (dit éloquemment l'auteur de l'introduction des *Victoires et Conquêtes*), cette expédition, qui semble être le roman de notre histoire militaire, a une couleur particulière, et forme à elle seule un épisode complet où la guerre et son théâtre, les arts et la politique, les sciences et l'administration, les découvertes du génie et l'ignorance profonde des barbares, l'*opposition et les mœurs* (DE MŒURS ET LANGUES ESTRANGES, 73e), les avantages et les revers, le départ et l'élévation subite du premier général, l'héroïsme inutile et la mort cruelle du second, la possibilité des plus grands résultats, *et la funeste issue de l'*ENTREPRISE, présentent au lecteur tout l'intérêt d'un ouvrage d'imagination dans un récit qui n'a rien de fictif, ni les lieux, ni les personnes, ni les choses. » (*Id.* 447).

Que le lecteur veuille bien peser maintenant chaque mot de ce premier quatrain. — Les rives du Pô ont-elles été jamais plus ensanglantées à l'occasion des Français que sous Bonaparte en 1796-1797 ? (*voir* p. 103). Le peuple que le même général, aussitôt après, a fait PASSER PAR MER des rivages du MARITIN LYON en Egypte, peut-il être dit PEUPLE INFINY ? (« *Jamais pareil armement n'avait couvert les mers.* » *Thiers*, X. 83). Ce PEUPLE INFINY, étant au MARITIN LYON, et pendant qu'il PASSAIT PAR MER a-t-il eu sujet raisonnable de la plus grande TERREUR, et cette TERREUR, par *cas fortuits*, a-t-elle bien été toujours VAINE ? Jamais expédition accomplie dans des circonstances semblables a-t-elle eu un résultat aussi désastreux : SANS ÉCHAPPER LE QUART ? — Dans le temps où ces quatre vers recevaient leur accomplissement, tous les faits renfermés dans les vingt-quatre vers suivants venaient d'avoir lieu, ou se passaient alors, ou se préparaient pour un avenir prochain, et le CHEF des GAULOIS, sur les rives du Po, le CHEF du PEUPLE INFINY qui passa en Egypte, y a joué le plus grand rôle !

Les lieux peuplez seront inhabitables,
Pour champ avoir grande division...

L'émigration du clergé, de la noblesse et des proscrits du peuple se trouve annoncée aussi pour la même époque dans la *Lettre à Henry II* :

« *Naistra la pestilence si grande que trois pars du monde plus que les deux défaudront. Tellement qu'on ne sçaura connaître ne les appartenants des champs et maisons.* » (*Voir* p. 27, 44e-46e).

« Lorsque dans la séance du 12 juillet 1814, l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur, exposa la situation du royaume à la chambre des pairs et à celle des députés, il dit : « ... Plusieurs causes concouraient à réparer les pertes immenses faites par la nation pendant les vingt-deux années antérieures ; *le sort des habitants des campagnes, amélioré par la division des grandes propriétés ; l'égalité des partages dans les successions*, et la propagation de la vaccine, ont été sans doute les plus puissantes... » Cela est d'une incontestable vérité. Il n'y a qu'un jugement aussi faux, un esprit aussi médiocre que celui de M. de Villèle qui puisse voir la prospérité de l'Etat dans les grandes propriétés. » (*Montg.*, II. 462).

« C'est à l'Assemblée constituante (1789-1791) que la France rapporte l'origine d'une foule d'améliorations. — *La division des propriétés du clergé* a soustrait à l'indigence une très nombreuse classe de la société ; — *l'abolition du droit d'aînesse* et celle des substitutions : deux bienfaits qui doivent mériter à l'Assemblée constituante l'éternelle reconnaissance des Français. Cet odieux droit d'aînesse condamnait, en faveur d'un seul enfant, tous les autres enfants à la pauvreté et au célibat. » (*Id.*, II. 460).

Le Prophète ne prend parti ni pour l'abbé de Montesquiou, ni pour M. de Villèle, ni pour l'abbé de Montgaillard ; il constate seulement ce fait que LES LIEUX PEUPLEZ furent INHABITABLES (1789-1799) lorsqu'on voulut la GRANDE DIVISION DES PROPRIÉTÉS. Comme il le dit, ces mesures furent prises par des hommes auxquels on avait livré le pouvoir.

Règnes livrez à prudens incapables.

RÈGNES LIVREZ. — Nostradamus a dit de Louis XVI : MAIS VIENDRA BIEN A PLUS HAUT CONSENTIR, QUE TOUT SON SANG PAR MORT FERA DÉFAIRE (41e), et : LE TROP BON TEMPS TROP DE BONTÉ ROYALE, FAIS ET DEFFAIS, PROMPT, SUBIT, NÉGLIGENCE, LEGIER CROIRA FAUX D'ESPOUSE LOYALE, LUY MIS A MORT PAR SA BÉNEVOLENCE (40e). L'historien dit du même roi :

« 15 juillet 1789. En invitant les députés à trouver les moyens de ramener l'ordre, il déclare fort imprudemment son impuissance ; de son aveu il se met au-dessous d'eux, il leur cède la première place dans l'Etat. » (*Montg., voir dans ce volume*, p. 84).

PRUDENS INCAPABLES. — *Prudens in disserendo* (*Cic.*), qui discute habilement (*Wailly*). Il est dit de Louis XVI et de l'Assemblée nationale : ROY ET SA COUR AU LIEU DE LANGUE HALBE (19e, *voir* 15e à 24e). Montgaillard qui, comme tout historien, ne peut avoir comme le Prophète *l'unité* de jugement, a dit (*voir* LES BIENS AISEZ SUBIT SERONT DESMIS) :

« Ils procèdent avec une jalouse fureur au renversement de toutes les institutions ; ils détruisent tous les appuis de la morale, de l'ordre public ; ils ébranlent le respect dû à la propriété, en attaquant sans ménagement toutes les anciennes propriétés... A leurs yeux la possession n'est rien : ils réprouvent absolument la doctrine de la prescription que le célèbre jurisconsulte Domat regarde comme une partie de la loi de nature, en disant que la fixation certaine de ses limites et de sa sécurité contre l'invasion était une des principales causes pour lesquelles la société civile elle-même avait été établie. Quand on ébranle une fois la prescription, il n'est plus aucune espèce de propriété qui puisse être assurée, dès qu'elle devient assez considérable pour exciter la cupidité d'un pouvoir indigent. *Si détruire les abus est un grand bien* (PRUDENS), *c'est un grand mal que de le faire par des injustices* (INCAPABLES).

Lors les grands frères mort et dissension.

Ce vers nous reporte au PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e, *voir* p. 75). — Des

Digitized by Google

trois frères Bourbons, c'est le premier qui est mort de mort violente, les deux autres ont régné au milieu des guerres civiles. Des trois derniers Valois, frères rois aussi régnant au milieu des troubles qui affaiblissaient l'autorité royale, c'est le dernier qui a été victime d'un meurtre. Nostradamus a mis l'ordre des faits dans ses vers sur les frères Valois et les frères Bourbons; il a dit des Valois : LORSQUE TROIS FRÈRES SE BLESSERONT ET MEURTRE (*Voir la note sur les règnes de Henri III et de Henry IV*); et des Bourbons : LORS LES GRANDS FRÈRES MORT ET DISSENSION.

Il faudrait citer ici grand nombre de quatrains pour rendre toute la force de chaque mot de celui-ci; mais les bornes de cet ouvrage nous obligent à marcher. Seulement faisons remarquer que l'émigration suit immédiatement les décrets POUR la GRANDE DIVISION des CHAMPS : A peine le premier acte de la Révolution est-il consommé PAR TIERCE RÉSISTANCE (p. 40), que LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON, VUYDEZ VAILLANT QUE SANG HUMAIN RESPANDRE (17e); que TROIS LIÈVRES DU RHÔNE, FUIS LES DEUX PROCHAINS TARASC DES-TROIS (32e); bientôt les RÈGNES sont LIVREZ, et alors LE RÈGNE PRINS LE ROY CONJURERA (46e).

104e

Flambeau ardent à ciel soir sera veu,
Près de la fin et principe du Rosne,
Famine, glaive : tard du secours pourveu,
La perse tourne envahit Mécedoine.

II. 96.

105e

Romain Pontife garde de t'approcher,
De la cité que deux fleuves arrouse,
Ton sang viendra auprès de là cracher,
Toy et les tiens quand fleurira la rose.

II. 97.

106e

Celuy de sang reperse le visage,
De la victime proche sacrifiée,
Tonant en Leo, augure par présage,
Mis estre à mort lors pour la fiancée.

II. 98.

Pie VI, vicaire de J.-C., qui porte en main le flambeau de la foi, sera vu au soir de sa vie à Valence entre la source et l'embouchure du Rhône. L'Italie aura éprouvé de bien grands maux : la famine et la guerre. Dieu pourvoira enfin aux besoins de l'Eglise; les ennemis attaquant les Français au centre de leurs opérations les repousseront, et l'on pourra procéder à l'élection du nouveau pape.

Pie VI, tu seras enlevé de Rome et conduit prisonnier en divers lieux de l'Italie, et enfin en France. Garde d'approcher de Lyon, ville arrosée par le Rhône et la Saône. C'est là que toi et les prêtres de ton Eglise, retenus prisonniers, vous mourrez lorsque le pouvoir des rouges sera florissant.

Pie VI, pour avoir honoré publiquement Louis XVI, victime sacrifiée peu avant dans un royaume voisin et dont le visage aura baigné dans le sang, tirera un augure funeste de la guerre portée dans le nord de l'Italie par les républicains. Les mauvais traitements amèneront sa mort par haine de l'Eglise, épouse de J.-C., dont les noces mystiques n'auront lieu que dans le ciel.

Le PONTIFE ROMAIN, Pie VI, est mort à Valence, ville située sur le Rhône, à égale distance de la source (PRINCIPE) et de l'embouchure (FIN) de ce fleuve, à quelques lieues de la cité de Lyon que les DEUX FLEUVES RHONE et Saône arrosent, et cela pendant l'expédition d'Egypte, dans le temps où les deux quatrains précédents recevaient leur accomplissement. Cherchons alors à interpréter ceux-ci de Pie VI, de son enlèvement de Rome, de sa mort à Valence et des vengeances que Dieu a dû tirer des persécuteurs de l'Eglise. Le Prophète nous a habitué à reconnaître le châtiment à côté de la faute. (*Voir Vie de L.-Philippe*, p. 19, 63, 66, 71, 77).

Flambeau ardent au ciel soir sera veu,
Près de la fin et principe du Rosne...

FLAMBEAU ARDENT. — Comme une comète placée au plus haut du CIEL est vue de la plus grande partie de la terre, et qu'un météore peu élevé est un phénomène trop commun et trop peu remarqué pour figurer dans une prophétie, ce FLAMBEAU VEU PRÈS DU ROSNE est le PONTIFE ROMAIN du quatrain suivant. On dit : *La lumière de la foi, de l'Evangile; c'est la lumière de son siècle* (*N. Landais*); et le pape est le représentant visible de Jésus-Christ, *vraie lumière, éclairant tout homme venant dans le monde* (*Saint Jean*). Nostradamus a désigné les deux frères Louis XVIII et Charles X par ces mots : LES DEUX GRANDS LUMINAIRES. Au reste, le quatrain 110e confirmera l'interprétation que l'on donne ici à cette expression : FLAMBEAU ARDENT, car le corps ecclésiastique tout entier est dit : CORPS SUBLIMES SANS FIN A L'ŒIL VISIBLES, OBNIBULER VIENDRA PAR CES RAISONS. Pie VI, plus heureux que Pie VII, QUI SERA DIT QUE SON BIEN DEBIFFE (161e), a conservé tout son éclat jusqu'au dernier jour de sa vie.

AU CIEL SOIR SERA VEU. — Mots inutiles s'il s'agissait d'un astre; mais utiles, parce qu'il s'agit bien ici du PONTIFE ROMAIN qui, traîné misérablement de ville en ville au SOIR de sa vie, a fixé encore sur lui les yeux du monde entier. — Poét., *le soir de la vie*, la vieillesse (*N. Landais*).

« Le 14 juillet 1799, jour de sanglante mémoire, Pie VI arrive à Valence... Il expira le 29 août suivant. Il était âgé de 81 ans, 8 mois et 2 jours, et avait gouverné l'Eglise pendant 24 ans, 6 mois et 14 jours. » (*Feller*).

Le règne de L.-Philippe a été comparé à *un jour* : PUIS SON MIDY PERPLEXE (*Vie de L.-Philippe*, p. 58); et son exil à *une nuit* : LE GROS MASTIN TOUTE NUICT HURLERA (*id.* p. 54).

PRÈS DE LA FIN ET PRINCIPE DU ROSNE. — Il est impossible d'être plus PRÈS à la fois et du commencement et de la fin d'une ligne droite qu'en se plaçant sur cette ligne à égale distance des deux extrémités. *Valence, sur la rive gauche du Rhône* (*Mac-Carthy*), est à peu près au milieu du parcours de ce fleuve. Cette ville est encore précisée davantage par ces vers du quatrain suivant : ROMAIN PONTIFE GARDE DE T'APPROCHER DE LA CITÉ QUE DEUX FLEUVES ARROUSE. Parti de Rome, Pie VI, s'approchant de Lyon, arrosé par le Rhône et la Saône, s'arrêta à Valence, où il mourut.

Les citations historiques trouveront leur place au quatrain suivant.

Famine, glaive : tard du secours pourveu...

FAMINE, GLAIVE. — Pie VII a été amené à Fontainebleau PAR PESTILENCE (163e). C'est par suite des guerres qui ont porté partout le *fer* et la désolation que Pie VI a été amené à Valence; ce qui suit, comme ce qui précède ces mots dans le quatrain, leur donne ce sens. Nostradamus a prédit avec détails ces guerres d'Italie. On vient de voir, en tête de ce récit suivi, un vers qui les résume : GRAND PO, GRAND MAL POUR GAULOIS RECEVRA; on avait vu auparavant cet autre : CRÉMONE MANTOUE GRANDS MAUX AURA SOUFFERT (69e).

« 1799. Pendant ce temps, de nouveaux évènements se préparaient en Italie. Suwarow, obligé par la cour de Vienne d'achever le siége de toutes les places, avant de pousser ses avantages, n'avait nullement profité de la victoire de la Trebbia. Il aurait même pu, tout en se conformant à ses instructions, se réserver une masse suffisante pour disperser entièrement nos débris. Il consumait donc le temps à faire des siéges : Peschiera, Pizzighétone, la citadelle de Milan, étaient tombées. La citadelle de Turin avait eu le même sort; les deux places célèbres de Mantoue et d'Alexandrie tenaient encore et faisaient prévoir une longue résistance... L'éloignement de nos armées actives, repliées sur *l'Apennin*, désespérait singulièrement

Digitized by Google

les courages. Mantoue, la principale de ces places, ne méritait pas la réputation que les campagnes de Bonaparte lui avaient value. Ce n'était pas sa force, mais la combinaison des évènements qui avait prolongé sa défense. Bonaparte, en effet, avec une dizaine de mille hommes en *avait réduit quatorze mille à y mourir des fièvres et de la misère.* » (*Thiers*, X. 359).

TARD DU SECOURS POURVEU. — « On fut obligé de laisser Pie VI à Valence. Le 13 août, une amélioration trompeuse se manifesta dans la santé de l'auguste vieillard. Une foule immense aux fenêtres du pape implorait la faveur d'une dernière bénédiction. Les officiers voulaient écarter la foule, mais, craignant une révolte, ils supplièrent le Pontife de se montrer au peuple. Pie VI, plus sûr de sa docilité que de ses forces, se fit porter sur le balcon, vêtu des ornements pontificaux, et, en présence de la multitude attendrie, il cria d'une voix sonore : *Ecce homo;* et il donna avec amour cette dernière bénédiction. Le 29 août 1799, Pie VI expirait en priant pour la France. « Ne pourrait-on pas croire, dit Ranke, que c'en était fait pour toujours de la papauté? » Sans doute, à juger des choses humainement; mais Dieu, au milieu même des circonstances les plus désastreuses et les plus menaçantes, veillait, selon sa promesse infaillible, sur les immortelles destinées de son Eglise. *Jamais la barque de saint Pierre n'est plus près du port que quand elle semble submergée par la tempête.*

« La Révolution n'avait pas encore vaincu toute l'Europe catholique; la mort du Pape martyr arriva *précisément* à une époque où la coalition remporta de nouvelles victoires sur la République française. *Cette circonstance rendit possible* la réunion des cardinaux à Venise : (EN NAVIGEANT CAPTIF PRINS GRAND PONTIFE, GRAND APRÈS FAILLIR LES CLERCS TUMULTUEZ, SECOND ESLEU ABSENT SON BIEN DESIFFE, SON FAVORY BASTARD A MORT TUÉ, 160e). Quelques mois après, la France et le monde entier apprirent l'étonnante nouvelle de l'élection d'un Pape. L'incrédulité, le schisme, l'hérésie disaient tout haut que la papauté avait fait son temps et que Pie VI n'aurait pas de successeur. Et cependant au milieu de tant de révolutions, de guerres, d'animosités, de haines, le cardinal Chiaramonti, évêque d'Imola, fut élu à l'unanimité, et prit le nom qu'il a illustré, de Pie VII. Deux mois plus tard, le nouveau Pape faisait son entrée à Ancône, au bruit d'une salve d'artillerie. *Les vaisseaux russes* qui stationnaient dans le port donnèrent le salut impérial par ordre de Paul Ier. Six cents habitants d'Ancône, qui se relayaient tour à tour, dételèrent les chevaux de la voiture, et ayant attaché des cordes garnies de rubans de diverses couleurs, ils la traînèrent jusqu'au Cardinal-Evêque. Le 3 juillet 1800, au milieu d'indicibles transports de joie de la part du peuple romain, Pie VII prenait possession de la capitale du monde chrétien... » (*Hist. gén. de l'Eglise*, Darras, IV. 506-509).

Dieu a POURVEU l'Eglise d'un SECOURS inespéré et ce SECOURS bien que venu TARD a sauvé l'Eglise. Des *Barbares* sont accourus du fond de l'Europe; à la voix de Dieu ils ont repoussé de l'Italie les Français victorieux jusque-là, ils ont donné le temps aux cardinaux de faire une élection libre, puis ils ont reculé devant les Français redevenus vainqueurs La Révolution continua depuis son œuvre dans le monde; elle persécuta de nouveau l'Eglise, mais sans pouvoir encore la renverser.

La perse tourne envahit Mecedoine.

Tous les mots de ce quatrain doivent avoir une liaison cachée; jusqu'à présent il a été parlé du pape, des maux de l'Italie et du secours que Dieu a accordé à son Eglise aussitôt la mort de Pie VI. Comment rattacher à tout cela la Perse et la Macédoine? (L'édition de 1566 a PERSE sans majuscule et MECEDOINE). Le Prophète a dit HOMME NICE pour homme victorieux (p. 58); il a dit dans un quatrain sur Napoléon Ier : PAR TESTE PERSE... (210e). Du moment qu'on a reconnu qu'il emploie souvent un nom de pays qui rappelle un mot grec pour la signification de ce mot, on voit que le mot PERSE est ici pour Περσις, sac, destruction d'une ville. R. Περθω, piller, détruire, ravager (*Lexique*), et que MECEDOINE est pour Μεσος, qui est au milieu (*id.*) et δοιοι pour δυσιν, δυω, deux (*id.*). Ce vers a donc cette signification : *La destruction se retourne* contre ceux qui l'ont portée; *elle fait une pointe entre deux.*

«... Ainsi se termina cette mémorable campagne de 1799. La République, entrée trop tard en action, et commettant la faute de prendre l'offensive sans avoir auparavant concentré ses forces, avait été battue à Stokach et Magnano, et avait perdu ainsi, par ces deux défaites, l'Allemagne et l'Italie. Masséna, resté seul en Suisse, formait un saillant dangereux entre deux masses victorieuses. Il s'était replié sur le Rhin, puis sur la Limmat, et enfin sur l'Albis. Là, il s'était rendu inattaquable durant quatre mois. *Pendant ce temps, l'armée de Naples, tâchant de se réunir à l'armée de la Haute-Italie*, avait été battue à la Trebbia. Réunie plus tard à cette armée par derrière l'Apennin, ralliée et renforcée, elle avait perdu son général à Novi, avait été battue de nouveau, et avait définitivement perdu l'Italie. L'Apennin était même envahi et le Var menacé. Mais là avait été le terme de nos malheurs. La coalition, revirant ses forces, avait porté l'archiduc Charles sur le Rhin et Suwarow en Suisse. Masséna, saisissant ce moment, avait détruit Korsakoff, privé de l'archiduc, et mis en fuite Suwarow, privé de Korsakoff. Il avait ainsi réparé nos malheurs par une immortelle victoire... La France était sauvée, mais elle n'était que sauvée; elle n'avait point encore recouvré son rang, et elle courait même des dangers sur le Var. » (*Thiers*, X. 444).

C'est alors que L'ORIENTAL SORTIRA DE SON SIÉGE, PASSER LES MONTS APENNONS VOIR LA GAULE (74e). Mais revenons encore sur ces mots PERSE ET MECEDOINE dont on ne saurait trop faire remarquer la force.

« 23 *janvier* 1799. *Naples* est occupé par Championnet. En deux mois, l'Etat romain est repris sur les troupes napolitaines : ces troupes sont détruites. Un gouvernement démocratique se forme à Naples; il prend le nom de République parthénopienne.

» 13 *Juillet*. Le roi des Deux-Siciles rentre à Naples.

» 14 *juillet*. Le Pape Pie VI, prisonnier du Directoire, arrive à Valence.

» 30 *juillet*. Mantoue capitule après soixante-douze jours de siége, vingt de blocus, quatorze de tranchée ouverte et de bombardement. Cette place est remise par le général Latour-Foissac à l'autrichien Kray... Ce succès des Austro-Russes assure entièrement leur position dans la Haute-Italie. » (*Montg.*, V. 150, 218, 220, 222).

M. Thiers avait dit pour la prise de cette même ville par Bonaparte (2 *février* 1797).

« La reddition de Mantoue vint mettre le comble à la satisfaction. Dès cet instant, on crut la conquête de l'Italie définitive. » (X. 543).

Ainsi, une fois encore, on a vu l'accomplissement de cette parole des saints livres : *Celui qui frappera du* GLAIVE *périra par le* GLAIVE. La morale de ce quatrain est la même que celle des quatrains 108e, 132e, etc., etc. L'Eglise peut bien être TARD DU SECOURS POURVEU, mais ce secours arrive toujours.

Romain Pontife garde de t'approcher,
De la cité que deux fleuves arrouse...

Le quatrain précédent montre ce PONTIFE ROMAIN PRÈS DE LA FIN ET PRINCIPE DU ROSNE (à Valence), il est donc ici question de Lyon arrosé par le Rhone et la Saône.

« ... Restait à faire la conquête de l'Italie; et Bonaparte en fut chargé au commencement de l'année 1796... La paix ou plutôt la trêve de Tolentino (19 février 1797) porta la désolation et l'anarchie dans les murs de Rome... Le 27 décembre 1797, le général français Duphot fut tué d'une balle à Rome...; le général Berthier prit le commandement de l'armée que Bonaparte avait laissée dans la marche d'Ancône, et le 29 janvier 1798, vint camper sous les murs de Rome. Il se fit précéder d'une proclamation, menaçante contre le pape, flatteuse pour le peuple... Le 15 février l'armée française entra dans Rome... On eut néanmoins l'air de vouloir conserver au pape une ombre d'autorité; on lui fit proposer, par le général Cervoni, de prendre la cocarde tricolore. Pie VI la repoussa avec dignité : « Je ne connais point, dit-il, d'autre uniforme que celui dont l'Eglise m'a honoré. » On était bien assuré d'avance de ce refus; et tout était préparé pour l'exécution des *grandes mesures*. Ce fut le commissaire Haller qui fut chargé de lui annoncer, et de presser le départ du pape. Le S. P. alléguait son grand âge et ses infirmités : « Je suis à peine convalescent, dit-il, je ne puis abandonner mon peuple ni mes devoirs; je veux mourir ici. — Vous mourrez partout, répliqua Haller : si les voies de douceur ne vous persuadent pas de partir, on emploiera les moyens de rigueur pour vous y contraindre. » Pie VI resté seul avec ses domestiques, parut pour la première fois accablé de douleur. Il entra dans son oratoire, se recueillit un instant dans le sein de Dieu, et reparut au bout de quelques moments : « Dieu le veut, dit-il, en reprenant sa sérénité ordinaire; préparons-nous à recevoir tout ce que sa Providence nous destine! » Et pendant les 48 heures qu'il passa encore à Rome, il ne cessa de s'occuper des

Digitized by Google

affaires de l'Eglise et de ses devoirs religieux. Le 20 février, le commissaire, qui avait devancé le jour, le trouva prosterné au pied du crucifix. « Dépêchez-vous, » s'écria l'impatient exécuteur de cette violence sacrilége ; et, le pressant de descendre l'escalier du Vatican, il ne le perdit point de vue qu'il ne fût monté dans la voiture qui l'attendait... Les commissaires lui firent prendre le chemin de Viterbe. Il demeura à Sienne trois mois et fut transféré, le 2 juin, dans la Chartreuse, près Florence... Au commencement de l'année 1799, les hostilités recommencèrent. Les armées russes et autrichiennes menaçaient l'Italie, où la garde de l'illustre prisonnier devenait plus incommode et pouvait gêner les opérations militaires. Le Directoire prit donc le parti de le faire transporter en France. Mais la maladie du pontife avait fait des progrès alarmants. La paralysie s'était établie sur une de ses jambes, qu'on avait couverte de vésicatoires. Ce fut en cet état qu'on l'enleva, le 1er avril, pour le transférer à Parme ; mais le 13 des ordres plus rigoureux lui intimèrent un nouveau départ... Le 14, conduit à Plaisance, il en partit le 15 pour Lodi, d'où il devait être transporté de Milan à Turin. Mais à peine avait-il passé le Pô que la crainte d'être surpris par les ennemis saisissant ses gardes, il fut ramené à Plaisance, pour regagner Turin par une autre route. Arrivé le 24 dans la capitale du Piémont... il apprit le lendemain qu'il allait être transporté en France... Le 30 au soir, il entre dans Besançon... Il y passa vingt-cinq jours... Les rapides progrès de Souvarow en Italie inspirèrent de nouvelles frayeurs au Directoire, qui se détermina à faire transporter le pape à Valence. Pendant que le Directoire et ses odieux satellites cherchent encore à multiplier les outrages contre leur victime, les habitants du pays multiplient sur ses pas les témoignages d'amour, de douleur et de vénération. A Gap, à Vizille, à Grenoble surtout, un même sentiment a électrisé tous les cœurs. Les personnes de tout âge, les calvinistes même, expriment hautement leur admiration et leur religieuse piété... Le 14 juillet, jour de sanglante mémoire, *Pie VI arrive à Valence...* » (*Feller*).

Ton sang viendra auprès de la cracher
Toy et les tiens quand fleurira la rose.

CRACHER LE SANG. — Cette expression s'entend en particulier d'un vomissement de sang, et en général de la mort; le sang décomposé s'échappe de la bouche des mourants.

QUAND FLEURIRA LA ROSE. — On a vu (p. 56) que les mots ROSIER et ROSE sont quatre fois dans Nostradamus et toujours pour le temps où le BLANC des *lys* a fait place au ROUGE de la *rose*.

« ... *Pie VI arrive à Valence, accompagné de ses fidèles amis,* qu'on lui avait rendus à Grenoble. Il fut logé à la citadelle, dans l'appartement du gouverneur, près le couvent des Cordeliers, qui servait de *prison à trente-deux prêtres,* dont plusieurs avaient éprouvé la bienfaisance du pape pendant leur séjour en Italie. Il fut sévèrement défendu à ces infortunés de communiquer avec leur bienfaiteur, et à celui-ci de sortir de l'enclos du jardin... « Mes souffrances corporelles ne sont rien, disait-il, en comparaison des peines de mon cœur... Les cardinaux et les évêques dispersés... Rome, mon peuple! l'Eglise! ah! l'Eglise!... Voilà ce qui, nuit et jour, me tourmente. En quel état vais-je donc les laisser? » A ces pensées si amères, si douloureuses, se joignaient de nouvelles persécutions. Le Directoire, effrayé de plus en plus des progrès de Souvarow, avait ordonné, le 4 août, que le pape serait transféré à Dijon : « Bien entendu, ajoutait-il, que le voyage se fera aux dépens du Saint-Père. » Il défendait même expressément qu'on s'arrêtât à *Lyon;* mais la maladie avait fait de tels progrès que le moindre mouvement extraordinaire pouvait hâter l'instant fatal. Le 20 août, *un vomissement violent* annonça que la paralysie s'était jetée sur les entrailles : cet accident fut suivi d'un profond évanouissement dont les secours de l'art le tirèrent avec peine. Ces symptômes décidèrent le pape à demander le Saint-Viatique, qu'il reçut placé dans un fauteuil, et revêtu de ses ornements pontificaux. La connaissance lui resta jusqu'à la fin ; il expira le 29 août 1799. » (*Idem*).

Nostradamus par ces mots : GARDE DE T'APPROCHER, semble indiquer les marches et contre-marches que le ROMAIN PONTIFE fit avant d'arriver au lieu où il mourut. Pie VI avait auprès de lui à Valence *ses fidèles amis,* et près de sa prison *trente-deux prêtres* étaient retenus également prisonniers; plusieurs sans doute de ces prêtres (LES TIENS) moururent en prison. Cette expression CRACHER LE SANG, entendue en général de la mort, doit être prise ici en particulier pour le *vomissement violent* du pape. Le quatrain suivant parle encore de cette mort.

106e

Celuy de sang reperse le visage,
De la victime proche sacrifiée,
Tonant en Leo, augure par présage,
Mis estre à mort lors pour la fiancée.

II. 98

Pie VI, pour avoir honoré publiquement Louis XVI, victime sacrifiée peu avant dans un royaume voisin et dont le visage aura baigné dans le sang, tirera un augure funeste de la guerre portée dans le nord de l'Italie par les Républicains. Les mauvais traitements amèneront sa mort par haine contre l'Eglise, épouse de J.-C., dont les noces mystiques n'auront lieu que dans le ciel.

REPERSE, de *Respergo, respersus,* arroser. — *Sanguine,* inonder de sang (*Wailly*). — DANS LA CITÉ AU GLAIVE (5e), le BOURBON FORT BON (27e), LE JUSTE A TORT A MORT ON VIENDRA METTRE (42e), DRESSANT LA TÊTE AU CIEL BOUCHE SANGLANTE DANS LE SANG NAGERA, AU SOL SA FACE OINGTE DE LAICT ET MIEL (122e, *voir* 115e, 126e).

VICTIME. — La victime par excellence, celle qui a fait appeler Paris : *Neufve Babylone, fille misérable augmentée par l'abomination du premier holocauste* (*Lettre à Henry II,* p. 26), est Louis XVI.

PROCHE. — Ce mot indique que l'évènement a eu lieu depuis peu de temps et dans un royaume voisin.

TONANT EN LEO. — *Leo,* lion (*Wailly*). Les armées françaises et italiennes ont été désignées par les mots COQ et LYON pour la durée des guerres qui ont eu lieu entre la mort de Louis XVI et celle de Pie VI : TERRE ITALIQUE PRÈS DES MONTS TREMBLERA, LYON ET COQ NON TROP CONFEDEREZ (55e, *voir* p. 100, le LYON désigne l'Italie). Il a été dit figurément : DANS LA FOREST MAYENNE... LA FOUDRE TOMBERA (p. 48).

AUGURE PAR PRÉSAGE. — Le canon révolutionnaire *tonnant en terre italique* (LEO, LYON), Pie VI tire de ce présage un augure funeste.

« Les Romains distinguaient deux sortes de foudres, celles du *jour* qu'ils attribuaient à Jupiter ; et celles de la *nuit,* dont ils faisaient le dieu Summan le maître. *Dium fulgur,* dit Festus, *appellabant Diurnum, quod putabant Jovis, ut nocturnum Summi.* Les unes servaient à prendre les augures de l'avenir... Les unes étaient appelées par eux *fatidica,* qui promettaient du bien et du mal ; *monitoria,* qui avertissaient de ce qu'il fallait éviter ; *pestifera,* qui menaçaient de quelque mal ou de quelque danger. » (*Moréri,* Foudre).

Nostradamus, qui appelle Dieu le GRAND JOVIALISTE (X. 73), lui met souvent la foudre en main, et on ne peut douter que pour voiler et développer sa prophétie il n'ait pas fait allusion aux croyances des augures du paganisme. Il a dit : SOMMET DU CIEL FRAPPÉ, II. 56-57; FRAPPÉ DU HAUT NAY FAIT CAS MERVEILLEUX, II. 92. LE GRAND DU FOUDRE TOMBE D'HEURE DIURNE, MAL ET PRÉDIT PAR PORTEUR POSTULAIRE (par celui qui tient les LETTRES, II. 36, IX. 1, 81), SUYVANT PRÉSAGE TOMBE D'HEURE NOCTURNE, CONFLIT, REIMS, LONDRES, ETRUSQUE PESTIFÈRE, I. 25, 26. LE DIVIN VERBE SERA DU CIEL FRAPPÉ, II. 27, 28, etc., etc.

FIANCÉE. — L'église est l'épouse de J.-C.

« Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur, parce que le mari est le chef de la femme, comme J.-C. est le chef de l'Eglise, qui est son corps dont il est aussi le sauveur. Comme donc l'Eglise est soumise à J.-C., les femmes doivent aussi être soumises en tout à leurs maris. — Et vous maris, aimez vos femmes comme J.-C. a aimé l'Eglise, et s'est livré lui-même à la mort pour elle. » (*S. Paul* aux Ephésiens. V. 22-25).

« Réjouissons-nous, soyons dans la joie, et donnons-lui gloire, parce que les noces de l'agneau sont venues, et que son épouse s'y est préparée. » (Apocalypse, XIX. 7). « ... Alors un des sept anges... me dit : Venez et je vous montrerai l'épouse qui a l'agneau pour époux. Et il me transporta en esprit sur une grande et haute montagne, et il me montra la ville, la sainte Jérusalem, qui descendait du ciel venant de Dieu. » (*Id.,* XXI. 9-10).

Digitized by Google

Une seule citation historique va maintenant expliquer ce quatrain tout entier.

« De tous les souverains qui se sont élevés contre l'assassinat de Louis XVI, il n'en est aucun, sans contredit, qui l'ait fait avec autant de persévérance et de dignité que le Souverain-Pontife. Tout ce que l'on pouvait attendre du prince le moins redoutable de l'Europe en moyens coactifs, mais le plus marquant en considération morale, Pie VI l'avait fait, depuis trois ans, pour la défense des principes qui appuient le trône des rois sur la conscience des peuples; et, sans se départir de la modération qui convient au père commun des fidèles, ce pontife, d'après la loi divine dont il était le dépositaire suprême et le premier interprète, avait condamné les systèmes philosophiques qui avaient bouleversé à la fois et la France monarchique et la France religieuse. Mais son crime irrémissible aux yeux des Jacobins, ce fut surtout le jugement solennel qu'il porta sur la mort de Louis XVI. Dès-lors Pie VI fut inscrit sur leurs tablettes comme le personnage dont il importait le plus à leurs desseins d'anéantir l'influence et d'effacer le nom du tableau des souverains.

« Il n'est pas de notre sujet de détailler ici les outrages et les persécutions dirigées contre sa personne et sa dignité. On se rappelle l'époque où les Jacobins brûlaient en effigie, au milieu de Paris, le pontife qui jugeait leurs forfaits à Rome. Leurs écrits apprendront à la postérité avec quelle grossière jactance les insensés chantèrent leur odieuse conquête et ce triomphe éphémère, par lequel ils se flattèrent d'avoir renversé pour jamais la chaire impérissable de Pierre. On n'a pas oublié avec quelle barbarie ils emmenèrent en captivité le vénérable octogénaire. Il était naturel que les Jacobins, en puissance de le faire, signalassent leur animosité et contre le juge le plus imposant de leur forfait, et contre le chef suprême d'une religion qui leur en reprochait l'énormité. Mais de tous les griefs de Pie VI, celui qui tenait le plus au cœur à la faction régicide, c'était moins encore le jugement que le souverain pontife avait porté que la manière dont il l'avait énoncé, en montrant à l'univers chrétien un martyr à honorer dans le monarque que des sujets parricides avaient mis à mort comme un tyran détestable... en déclarant en plein consistoire que son sentiment était que les meurtriers du prince, en faisant tomber de sa tête la couronne des rois, lui avaient assuré la palme des martyrs. » (*Proyart*, V. 75).

Les trois quatrains qui précèdent disent d'abord la mort de Louis XVI: LORS LES GRANDS FRÈRES MORT ET DISSENTION, et ensuite la captivité et la mort de Pie VI: FLAMBEAU ARDENT... ROMAIN PONTIFE. Celui-ci rappelle à la fois ces deux morts illustres causées par les mêmes évènements; elles ont eu les mêmes bourreaux, poursuivant à la fois de leur haine le trône et l'autel, ainsi qu'ils le répétaient sans cesse avec complaisance. Ce quatrain montre donc le trône toujours poursuivi dans la personne des Bourbons, et l'autel toujours poursuivi dans la personne des souverains Pontifes; les 2 quatrains suivants renferment la morale de ce récit sublime.

107e

Terroir romain qu'interprétoit augure,
Par gent gauloise par trop sera vexée :
Mais nation Celtique craindra l'heure,
Boreas classe trop loing l'avoir poussée. II. 99.

108e

Dedans les isles si horrible tumulte,
Rien on n'orra qu'une bellique brigue,
Tant grand sera des prédateurs l'insulte,
Qu'on se viendra ranger à la grand'ligue. II. 100.

Les Etats de l'Eglise qui étaient le *templum* de l'augure romain, par des envahissements successifs seront totalement soustraits au pouvoir du souverain Pontife Pie VII; mais le peuple français, à un moment, tremblera d'avoir poussé son armée trop loin vers le nord-est, et dans une région glaciale. Un froid précoce et des plus pénétrants détruira cette armée.

A la suite de cette campagne désastreuse où Napoléon n'aura eu à combattre que les Russes, les îles Britanniques feront de tous côtés appel aux armes pour achever la ruine de l'ennemi commun. L'esprit de conquête de l'Empereur, son attitude hostile, ses paroles fières, ses refus de conclure la paix réuniront contre lui tous les peuples dans une coalition continentale.

LA NATION GAULOISE *vexe le* TERROIR ROMAIN, et cette occupation du sol dure longtemps. Or, les Français occupaient les Etats de l'Eglise, lorsque le ROMAIN PONTIFE mourait à Valence, et ils l'occupèrent de nouveau quelques années après lorsque le général, de qui il a été dit plus haut: GRAND PO GRAND MAL POUR GAULOIS RECEVRA, fut DE SOLDAT SIMPLE parvenu en EMPIRE et qu'on put se demander EN EGLISE OU PLUS PYRE, VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE? Ce même quatrain annonce, qu'à la fin, la nation française se repentira d'avoir été trop avant, et le quatrain qui suit nous dit que l'INSULTE DES PRÉDATEURS SERA TANT GRAND qu'on formera une coalition générale.

Ainsi, ces deux quatrains se lient l'un à l'autre par leur ensemble, et le premier se lie aux précédents par son ensemble aussi et par des expressions : TERROIR ROMAIN et ROMAIN PONTIFE, GAULOIS et GAULOIS, AUGURE et AUGURE.

Terroir Romain qu'interprétoit augure,
Par gent gauloise par trop sera vexée...

TERROIR ROMAIN QU'INTERPRÉTOIT AUGURE. — Dans le quatrain précédent le ROMAIN PONTIFE Pie VI AUGURE PAR PRÉSAGE; ce vers lie entre eux deux quatrains et explique l'expression SAINT TEMPLE d'un des sept sur le règne du SOLDAT SIMPLE... S'ESTOUFFER SANS RESPIT. Le quatrain où l'on voit cette expression et celui qu'on interprète ici se complètent l'un l'autre.

Lorsqu'on verra expiler le saint temple,
Plus grand du Rhosne leur sacrez profaner,
Par eux naistra pestilence si ample,
Roy faict injuste ne fera condamner (132e).

Lorsqu'on verra dépouiller le Saint-Siége, le plus grand de France retenir loin de Rome Sa Sainteté, par eux, Napoléon Ier et Pie VII, sera fait un acte si préjudiciable à l'Eglise (le dernier concordat de 1813), qu'il fera condamner le Soldat simple parvenu en Empire.

Nostradamus veut ici que l'on remarque que ce TERROIR ROMAIN QU'INTERPRÉTOIT AUGURE est le *templum* de l'augure romain comme la France est le *templum* de l'augure français (*voir* p. 51, AU TEMPLE HAUT DE BLOIS), et que, désignant la France par le mot TEMPLE, il nomme SAINT TEMPLE le TERROIR ROMAIN ou les Etats de l'Eglise.

PAR GENT GAULOISE PAR TROP SERA VEXÉE. — Ce vers en rappelle un autre du récit TOUT AU LONG du règne de Napoléon Ier :

De soldat simple parviendra en Empire,
De robe courte parviendra à la longue,
Vaillant aux armes en Eglise où plus pyre,
Vexer les prestres comme l'eau fait l'esponge (127e).

De soldat simple, en entrant à Brienne, Napoléon parviendra à l'Empire; vêtu de l'habit court du soldat, il parviendra à revêtir la longue robe du sacre. Il sera le plus grand capitaine des temps modernes. Où trouver dans l'Eglise, dont il sera membre, un homme qui, peu à peu, ait pénétré plus avant que lui dans le spirituel et le temporel des prêtres absolument comme l'eau pénètre peu à peu, dans toutes ses parties, l'éponge qui en souffre le moindre contact.

Ces deux quatrains sur le même sujet s'accordent à dire qu'on VEXE *les prêtres* et le *terroir Romain*, et ils ne parlent ni de combats, ni de persécution sanglante; seulement, l'un unit les deux questions du temporel et du spirituel de l'Eglise, et l'autre, celui qu'on interprète ici, ne parle que de la spoliation du pouvoir temporel. Séparons donc ces deux questions; c'est assez à l'ordre du jour. S. A. I. le prince Napoléon vient de citer au Sénat les paroles de son oncle sur la conduite qu'il a tenue à l'égard du pouvoir temporel de l'Eglise.

TERROIR ROMAIN... PAR GENT GAULOISE PAR TROP SERA VEXÉE. — « 1805... Rome devint le foyer de tous les complots tramés contre nous. J'essayai vainement de le (Pie VII) ramener à la raison; il ne m'était plus possible d'arriver jusqu'à ses sentiments. Les torts devinrent si graves, les insultes si patentes, qu'il me fallut bien agir à mon tour. Je me saisis donc de ses forteresses, je m'emparai de quelques provinces, je finis même par occuper Rome, tout en lui décla-

Digitized by Google

rant et en observant strictement *qu'il demeurait sacré pour moi dans ses attributions spirituelles, ce qui était loin de faire son compte.* (En effet, le Pape pouvait bien se croire VEXÉ).

» Cependant, il se présenta une crise ; on crut que la fortune m'abandonnerait à Essling, et aussitôt on fut prêt à Rome pour soulever la population de cette grande capitale. L'officier qui y commandait ne crut pouvoir échapper au danger qu'en se défaisant du Pape, qu'il mit en route pour la France. Un tel évènement s'était opéré sans ordre et même il me contrariait fort.

» Jusque-là, la querelle n'avait été que temporelle ; les meneurs du Pape, dans l'espoir de relever leurs affaires, la compliquèrent de tout le mélange du spirituel. » (*Mém. de Sainte-Hélène*).

» Voici enfin deux lettres, l'une de 1807, l'autre de 1808, écrites par l'Empereur au prince Eugène.... La cause première était loin d'avoir rapport à la religion. Les biens temporels perdus par le Saint-Siége, les légations dont la cour de Rome s'était flatté d'obtenir la restitution pour prix de la condescendance du Pape à se rendre à Paris afin d'y *sacrer* lui-même *un soldat parvenu à force de victoires* et de génie *sur le premier trône du monde* : tels étaient les motifs du mauvais vouloir des cardinaux à l'égard de Napoléon... (*Moniteur*, 3 *mars* 1861).

Mais nation Celtique craindra l'heure, Boreas classe trop loing l'avoir poussé.

CELTIQUE. — « La population de la France appartient à trois races principales : *la race Celtique*, qui forme près des quatre cinquièmes de ses habitants, etc. » (*Malte-Brun*, VIII. 55).

BOREAS. — *Boreas*, Borée, *vent du nord-est ou du nord.* SYN. Aquilo, EP. Gelidus, Scythicus. PHR. Aut Boreæ penetrabile frigus adurat. *Virg.* Frigidus ut Boreas obstupefecit aquas. *Ovid.* (*Gradus*)... *Borysthènes*, Borysthènes ou Dnieper, grand fleuve de la Sarmatie (*Russie*), qui se jette dans la mer Noire (*id.*). — Le mot BORÉE rappelle donc le vent du nord-est, le froid glacial, la direction du nord-est et un fleuve de Russie, qui a reçu des Grecs son nom de Borysthènes, comme coulant au nord-est. Βορηας, Borée, nord (*Lexique*); Τιθημι, εθην, poser, placer (*id.*).

CLASSE. — *Classis*, toute sorte d'armée, de corps d'armée (*Wailly*).

La nation française après avoir VEXÉ le TERROIR ROMAIN CRAINDRA L'HEURE pour son armée de l'AVOIR POUSSÉE TROP LOING du côté du nord-est... On s'écrie ici douloureusement Moscou ! Les jugements de Dieu sont terribles, et LE GRAND PROPHÈTE n'a écrit l'*Histoire prédite et jugée* que pour nous les faire connaître. Le Prophète fait de ce grand désastre le châtiment d'un grand crime. On ne peut en douter, la conjonction MAIS établit entre les faits la liaison qu'elle établit entre les deux parties si distinctes de ce quatrain, et le Prophète a dit pour le même fait, dans les vingt-huit vers sur le SOLDAT SIMPLE : LORSQU'ON VERRA EXPILER LE SAINT TEMPLE... ROY FAIT INJUSTE NE FERA CONDAMNER. Le *Siècle* proteste contre cette morale ; il publiait en octobre 1859 :

« Le sort des légations n'est pas encore fixé, et les louables efforts de la France et des autres puissances pour obtenir du Pape des concessions libérales n'ont servi jusqu'à ce jour qu'à soulever la fureur du parti ultramontain. C'est une levée en masse ; les déclamations des feuilles légitimistes de Paris et des départements font chorus avec les mandements épiscopaux. Les vieux rétrogrades, qui sont toujours les mêmes, qui n'ont *rien oublié ni rien appris*, vont chercher des armes dans le passé, et ils ont tiré des œuvres du héros de l'absolutisme clérical, du comte Joseph de Maistre, une lettre qu'ils ont soin de reproduire, avec des indications typographiques dont le sens n'échappera à personne.

» En 1810, étant ambassadeur du roi de Sardaigne à la cour de Russie, J. de Maistre lui écrivait :

« AU ROI.

» Sire, nous recevons dans ce moment la nouvelle de la convocation du Concile de Paris, avec la lettre menaçante de Napoléon, qui a cassé la glace, et menace ouvertement de déposer le pape ! Voilà un autre ordre de choses et qui sait ce que nous verrons ? Il me paraît impossible que, d'un côté ou d'un autre, il ne s'élève pas quelque opposition, quelque protestation sublime. Quoiqu'il en soit, Votre Majesté *assiste avec nous à l'une des plus grandes expériences qui puisse avoir lieu sur ce sujet.* JAMAIS AUCUN SOUVERAIN N'A MIS LA MAIN SUR UN PAPE QUELCONQUE (avec ou sans raison, c'est ce que je n'examine point), ET A PU SE VANTER ENSUITE D'UN RÈGNE LONG ET HEUREUX.

« Henri V a souffert tout ce que peut souffrir un homme et un prince. Son fils dénaturé mourut de la peste à quarante-quatre ans, après un règne fort agité. Frédéric II fut empoisonné par son fils, après s'être vu déposé. Philippe-le-Bel mourut d'une chute de cheval à quarante-sept ans. Ma plume se refuse aux exemples moins anciens. — Cela ne prouve rien, dira-t-on. — A la bonne heure ! Tout ce que je demande, c'est qu'il en arrive autant à un autre, *quand même cela ne prouverait rien*, et c'est ce que nous verrons.

» En attendant, Votre Majesté voit combien nous sommes malades. Tous les principes sont attaqués à la fois ; et qu'elle daigne m'en croire, les bons sont bons, mais personne n'est converti. »

« Quel esprit évangélique ! quelle admirable charité ! continue le *Siècle*, si vous touchez au pape vous descendrez du trône ; vous passerez par toutes sortes de catastrophes ; vous tomberez de cheval ; vous mourrez de la peste ; vous serez empoisonné par vos enfants.

» N'a-t-on pas déjà, quand le roi de Sardaigne fut cruellement éprouvé dans ses affections de famille, représenté les pertes qu'il avait subies comme une juste punition du ciel ?

» Quiconque, prince ou simple citoyen, rêve des institutions libérales pour les Etats-Romains, un remaniement quelconque du pouvoir pontifical, est hors la loi aux yeux de ces Hébertistes de la sacristie, de ces terroristes blancs. Ils menacent les empereurs et les rois du jour, comme de Maistre menaçait Napoléon Ier, comme les Jésuites menaçaient Henri IV. Nous avons parlé de Croisades ; soyez certains qu'ils en susciteraient une s'ils le pouvaient, et qu'à la suite de ces processions où toutes les pompes du culte sont étalées, où les prêtres, parés d'imposants costumes, défilent à la clarté des cierges, aux sons de l'orgue retentissant, les fidèles pourraient bien rougir de se borner à des prières en faveur du pape, et se demander s'il n'y a pas quelque vengeance temporelle à exercer contre des gens qu'on leur désigne comme menteurs, hérétiques, schismatiques, félons, aventureux, lâches, impies et dévoyés ; contre ceux que leur dénoncent simultanément les mandements épiscopaux et les organes de la presse cléricale. — E. de la Bédollière. » (*Univers*, 8 octobre 1859).

J'en suis fâché pour le *Siècle*, qui ne paraît pas le jour du Mardi-Gras et qui ne devrait paraître que ce jour-là, la tradition et la prophétie établissent contre lui que JAMAIS SOUVERAIN N'A MIS SA MAIN SUR UN PAPE QUELCONQUE ET A PU SE VANTER ENSUITE D'UN RÈGNE LONG ET HEUREUX. Le *Siècle*, lui aussi, n'a *rien oublié ni rien appris ;* s'il redemande les jours de 93, sans oublier l'échafaud de Louis XVI, c'est qu'il n'a pas appris que les ROUGES ont fait monter 72 ROUGES sur l'échafaud royal.

Le Prophète l'a dit : en Révolution, LORS BLANCS ET ROUGES JUGERONT A L'ENVERS. Tout le monde, indistinctement, BLANCS ET ROUGES, ont donc des fautes graves à se reprocher dans la manière de juger les faits ; et cependant personne ne se reconnaît coupable. Ces votes qui ont entraîné contre la pensée des votants la chute de Louis XVI, celle de Napoléon Ier, celle de Charles X, celle de L.-Philippe, ne sont-ils pas des fautes ? *Les votes de confiance ne sont pas toujours des votes de conscience.*

Revenons au quatrain de Nostradamus.

Mais nation celtique craindra l'heure, Boreas classe trop loing l'avoir poussée.

« ... C'est ce même principe qui m'a fait courir malheureusement si vite à Moscou. Avec plus de lenteur j'eusse paré à tout ; mais je m'étais mis dans l'obligation de ne pas laisser le temps de commenter ; avec ma carrière déjà parcourue, avec mes idées pour l'avenir, il fallait que ma marche et mes succès eussent quelque chose de surnaturel... Sont-ce les efforts des Russes qui m'ont anéanti ? Non, la chose n'est due qu'à de purs accidents, qu'à de véritables *fatalités ;* c'est une capitale incendiée en dépit de ses habitants, et par des intrigues étrangères ; *c'est un hiver, une congélation dont l'apparition subite et l'excès furent un espèce de phénomène ;* ce sont de faux rapports, de sottes intrigues, de la trahison, de la bêtise, bien des choses enfin qu'on saura peut-être un jour, et qui pourront atténuer ou justifier *les fautes grossières en diplomatie et en guerre que l'on a le droit de m'adresser* (LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE, 145e) ; celle de m'être livré à une telle entreprise, en laissant sur mes ailes, devenues bientôt mes derrières, deux cabi-

Digitized by Google

nets dont je n'étais pas le maître, et deux armées alliées que le moindre échec devait rendre ennemies (Qu'on se viendra ranger a la grand' ligue, *quatr. suivant*). Mais pour tout conclure enfin sur ce point, et même annuler tout ce qui précède d'un seul mot, c'est que *cette fameuse guerre, cette audacieuse entreprise, je ne l'avais pas voulue;* je n'avais pas eu l'envie de me battre ; Alexandre ne l'avait pas davantage, mais une fois en présence, les circonstances nous *poussèrent* l'un l'autre : la *fatalité* fit le reste. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 419).

« L'Empereur *trop longtemps abusé*....., s'arrêta enfin, mais trop tard, à l'idée de battre en retraite. Le 18 octobre (1812), l'armée commença son mouvement rétrograde... Déjà, *un ennemi plus terrible* que les hordes de barbares se déchaînait sur les soldats : *l'hiver* de la Moscovie avait commencé son règne ; *les vents du nord* soufflaient avec violence, et des tourbillons de neige enveloppaient les régiments, les chevaux et l'artillerie. Le thermomètre de Réaumur marquait 20 *degrés* (au-dessous de zero) : ce fut le signal d'un désastre sans exemple... L'armée fut en peu de jours démoralisée par la souffrance, décimée par la faim et par le *froid*... Le 7 novembre, on atteignit Smolenck... A ce point, de la grande armée.... il ne restait plus que 800 cavaliers et 36,000 fantassins sous les armes et leurs souffrances commençaient à peine !... Peut-être la *rigueur du froid* eût-elle sauvé l'armée, en lui permettant de franchir la Bérézina et de vastes marécages sur les glaces (la Bérézina se jette dans le *Borysthènes*). Et voilà... que la température s'étant, pour un moment, adoucie, le dégel vient offrir aux Français une nouvelle chance de destruction... Le 5 décembre, Napoléon part pour sa capitale, après avoir confié le soin de la retraite à Murat, qui, démoralisé lui-même, s'enfuit vers son royaume de Naples. Il abandonna Wilna et d'immenses magasins. Pour surcroît d'épreuves, la température s'adoucit de nouveau, 28 dégrés au-dessus de zéro, en Russie, au mois de novembre ; et 40,000 hommes périrent en quatre jours... Eugène de Beauharnais succéda à Murat, et soutenu des généraux Gérard et Ney, ramena les débris informes de cette formidable armée derrière le Niémen, derrière la Vistule, derrière la Warta, derrière l'Oser... Quatre cent mille familles prenaient le deuil (290). Et le prince Eugène se rappelait les expressions de la lettre que lui écrivait Napoléon six ans auparavant (22 juillet 1807). Que veut faire Pie VII, en me dénonçant à la chrétienté ? Mettre mon trône en interdit ? M'excommunier ? Pense-t-il alors *que les armes* tomberont des mains de nos soldats ? » (*Hist. de Napoléon*, Amédée Gabourd.)

« Après *l'excommunication* du 11 juin 1809, Napoléon répéta souvent au cardinal Caprara, qu'il s'en moquait, qu'elle ne *faisait pas tomber les armes des mains de ses soldats*. Et voici ce que dit, pour 1812, M. le comte de Ségur, un des généraux témoin oculaire de cette grande catastrophe : Les armes des soldats parurent un insupportable poids à leurs bras glacés. Dans leurs chutes fréquentes, les armes s'échappaient de leurs mains, se brisaient e se perdaient dans la neige.... *Ils ne les jettaient pas; la faim et le froid les leur arrachaient* (Hist. de Napoléon). M. de Salgue, dans ses *Mémoires : Le soldat ne put tenir ses armes; elles s'échappaient des mains des plus braves..., les armes tombaient des bras glacés* qui les portaient. » (*Mém. du cardinal Pacca*. Ch. IV., p. 221.)

Qu'est-ce que tout cela prouve, dira encore le *Siècle*, après que les évènements sont venus donner raison aux déductions du comte Joseph de Maistre ? Les faits, la prophétie, l'intervention incessante de Dieu dans les affaires du monde ne prouvent rien, en effet, pour ceux qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni sentir. Le Prophète ajoute :

Dedans les isles si horrible tumulte,
Rien on n'orra qu'une bellique brigue.
Tant grand sera des prédateurs l'insulte,
Qu'on se viendra ranger à la grand ligue.

Isles. — Les Iles Britanniques sont les *îles* par excellence dans le monde. — Horrible tumulte. Ces mots ne peuvent être entendus d'une sédition, car le vers suivant dit expressément que toutes les voix seront d'accord pour demander une brigue bellique. — Orra, de *ouïr*, entendre. — Bellique, belliqueux (*N. Landais*). — Brigue, poursuite vive de quelque chose, par le moyen de plusieurs personnes qu'on engage dans ses intérêts (*N. Landais*). — Prédateurs. *Prædator*, pillard, usurpateur qui envahit (*Wailly*). Napoléon est nommé Noir Rapax (45e). — Insulte. *Insultatio*, action de sauter sur, saut, bravade (*Wailly*). — Grand ligue. Il est parlé ailleurs de cette ligue : Sept fois changer verrez gent Britannique taints en sang en deux cents nonante ans (1525-290, 1815), Franche non point par appuy Germanique, Ariès doubte fon. pole Bastarnan (*Voir* 192e).

« 14 février 1813. L'ouverture de la session du Corps législatif a lieu. Après avoir fait, à sa manière, le résumé de la dernière campagne, Napoléon continue : « ..... J'ai fait de grandes pertes ; elles auraient brisé mon âme si, dans ces grandes circonstances, j'avais dû être accessible à d'autres sentiments qu'à l'intérêt, à la gloire et à l'avenir de mes peuples... Les agents de l'Angleterre propagent chez tous nos voisins l'esprit de révolte contre les souverains ; l'Angleterre voudrait voir le continent entier en proie à la guerre civile et à toutes les fureurs de l'anarchie ; mais la Providence l'a elle-même désignée pour être la première victime de l'anarchie et de la guerre civile... Je désire la paix ; elle est nécessaire au monde. Quatre fois, depuis la rupture qui a suivi le traité d'Amiens, je l'ai proposée, dans des démarches solennelles. Je ne ferai jamais qu'une paix honorable et conforme à la grandeur de mon empire. » (*Montg.* VII. 184).

« *Campagne de Saxe ou de* 1813. — ... Ainsi Napoléon admettait bien de la haine chez ses ennemis, et de l'humeur, de la malveillance peut-être dans ses alliés ; mais il ne pouvait supposer aux uns ni aux autres le désir de le détruire tout à fait, tant il se sentait nécessaire à tous ; et il marchait en conséquence.

» Voilà l'idée dominante de Napoléon dans toute cette grande circonstance ; elle est la clef constante de sa conduite jusqu'au dernier moment, à celui même de sa chute. Il ne faut pas la perdre de vue ; elle explique bien des choses, peut-être tout, *son attitude hostile, ses paroles fières*, ses refus de conclure, *sa détermination de combattre, etc.* Ses premiers succès sont surprenants, admirables ; mais ce qui lui semblait infaillible fut précisément ce qui lui manqua : *ses alliés naturels le trahirent et le précipitèrent.* » (*Mém. de Sainte-Hélène*, II. 179).

« 1er mars 1813. La sixième coalition continentale se forme contre la France. » (*Montgaillard*, VII. 188).

« 20 avril 1814. Louis XVIII fait son entrée solennelle à Londres et reçoit de grands honneurs en qualité de roi de France. Complimenté par le prince régent, il lui répond :... « C'est aux conseils de V. A., à ce glorieux pays et à la confiance de ses habitants, que j'attribuerai toujours, après la divine Providence, le rétablissement de notre maison sur le trône de ses ancêtres, et cet heureux état de choses qui promet de fermer les plaies, de calmer les passions et de rendre la paix, le repos et le bonheur à tous les peuples. »

» Les remerciements offerts au régent par Louis XVIII sont d'autant plus expressifs, que le monarque n'ignore pas, 1° que c'est d'après les instantes sollicitations de l'*Angleterre* que l'invasion de la France a été décidée ; l'Autriche, la Prusse, et surtout la Russie, avaient exprimé l'intention de ne point passer le Rhin. Le cabinet de Saint-James les a forcés, en quelque sorte, à porter leurs armes sur le territoire français ; 2° le ministre Castlereagh a déterminé, par son inflexible persistance, les puissances alliées à rompre le congrès de Châtillon et à rejeter toutes les propositions de Napoléon, quelles qu'elles fussent ; 3° le cabinet anglais a décidé à Paris même la reconnaissance des droits de la maison de Bourbon au trône de France. » (*Id.*, VIII. 8).

On sent percer un reproche amer dans ces lignes de l'historien. Hélas ! la politique a des exigences auxquelles il faut céder parfois. Avant que le Sénat n'entendît ces paroles : « Le vainqueur de l'Autriche dans les plaines lombardes est le vaincu de l'Angleterre sur le champ de bataille de la diplomatie, » Nostradamus avait dit : Neveu a Londres par paix feincte meurtry (VI. 20-28). Napoléon Ier, Premier en Gaule, premier en Romanie, Par mer et terre aux Anglois et Paris, a fait la guerre durant tout son règne sur terre et sur mer aux Anglais qui ont mis fin à ce règne sous les murs de Paris. On comprend qu'on essaie d'une autre politique. (*Voir* 128e, 130e, 57e, 187e. 192e, etc., etc.).

Ces sept quatrains qui se suivent embrassent toute la première phase de la Révolution. Le premier, dit les guerres de la République en Italie (1796-1797) et l'expédition d'Egypte (1798-1801) ; le second, l'émigration, la vente des biens du clergé, la confiscation de ceux de la noblesse, l'établissement du gouvernement représentatif, la mort de Louis XVI et les guerres civiles sous les derniers Bourbons (1789-1830) ; le troisième, la captivité de Pie VI à Valence, la victoire des ennemis au centre des pays occupés par les

Digitized by Google

Français, l'élection de Pie VII (1799-1800); le quatrième, la mort de Pie VI à Valence et de quelques prêtres détenus dans cette ville (1799); le cinquième, la mort de Louis XVI, la prise de Rome, la mort de Pie VI en haine de l'Eglise (1793-1799); le sixième, la prise de Rome et la campagne de Russie (1809-1812); le septième, la coalition continentale qui se fait à l'instigation de l'Angleterre (1813-1814). — Les évènements annoncés par les quatrains 96e, 97e et 98e de la IIe Centurie ont eu lieu en 1796, 1797 et 1798. Le Prophète a dit : SI JE VOULOIS A CHAQUE QUATRAIN LE DÉNOMBREMENT DU TEMPS SE POURROIT FAIRE. (*Let. à Henri II*).

109e

Ouy sous terre sainte d'âme voix sainte,
Humaine flamme pour divine voir luire,
Fera des seuls de leur sang terre tainte,
Et les saints temples pour les impurs détruire.

IV. 24.

110e

Corps sublimes sans fin à l'œil visibles,
Obnubiler viendra par ces raisons,
Corps, front comprins, sens chefs et invisibles,
Diminuant les sacrées oraisons.

IV. 25.

111e

Lou grand essayme se levera d'abelhos,
Que non scauran donte siegen venguddos,
De nuech l'embousq; lou gach dessous les treillos
Ciutad trahido per cinq lengos non nudos.

IV. 26.

112e

Salon, Mansol, Tarascon de SEX l'arc,
Où est debout encor la pyramide:
Viendront livrer le Prince Danemarc,
Rachapt honny au prince d'Arthamide.

IV. 27.

La voix du roi-martyr se fera entendre sous la terre sainte du cimetière de la Madeleine. Le flambeau de la Raison, pour éteindre celui de la Révélation, couvrira la terre du sang des personnes consacrées à Dieu; et sur le tabernacle vide des églises s'asseoira l'impure déesse de la Raison.

Le corps sublime du clergé que l'œil de l'homme verra sur la terre jusqu'au dernier jour du monde perdra de son éclat à la suite de cette persécution faite pour le triomphe de la Raison. Les fidèles ou le corps de l'Eglise unis au chef, le souverain Pontife, les prêtres qui veillent à la conservation du corps et pourvoient à ses besoins, les chefs invisibles de l'Eglise ou les trois personnes de la Sainte Trinité consentiront à un concordat supprimant des fêtes d'obligation.

Alors on verra s'élever la famille nombreuse des Bonaparte dont on ne saura pas l'origine; les abeilles de l'Empire auront commencé à paraître à la suite d'une embûche dressée la nuit du dix-huit brumaire. Leur chef, après s'être emparé de lui-même du pouvoir des cinq directeurs, se sera établi en permanence au lieu où siégea la force de la France en la personne royale. La ville révolutionnaire aura été trahie par les cinq membres du Directoire, avocats couverts de toge, mettant peu la main aux affaires.

Tous les partis, celui de la Légitimité (SACRE SALONNE), de la Terreur (POL MANSOLÉE MOURRA), de la République (FUIS... TARASC), sur lesquels UN seul aura établi la large base de son pouvoir HIÉRARCHIQUE (44e, 54e), s'uniront pour livrer aux *Alliés* le persécuteur de l'Eglise (DAN, ANTECHRIST). Ce rachat de la France sera reproché à Louis XVIII qui, comme l'époux d'Arthémise, qui se joignit aux *alliés* dans la *guerre sociale* contre Athènes, se sera uni aux *Alliés* de la *sainte alliance* contre Paris.

Abordons sans préambule le commentaire de ces seize vers qui se suivent. Leur traduction offre déjà un ensemble séduisant; le commentaire, les citations historiques et surtout les liens que le grand secret d'interprétation établit entre ces quatrains et d'autres qui ont les mêmes expressions vont leur donner une tout autre valeur.

Ouy sous terre sainte d'âme voix sainte...

Le Prophète ne parle dans ce premier vers que d'une victime, et cette victime n'appartient pas au clergé, car le martyre des personnes consacrées à Dieu se voit deux vers plus bas. L'ensemble de ces seize vers qui se suivent dans Nostradamus, en déterminant l'époque de l'évènement, indique que cette âme qui ne peut être que celle d'un mort illustre entre tous, est celle du roi de France, désignée déjà excellemment par ces mots de la *Lettre à Henry II* : ABOMINATION DU PREMIER HOLOCAUSTE (p. 26) et par ces vers : LE SANG REPERSE LE VISAGE DE LA VICTIME PROCHE SACRIFIÉE (106e), etc. etc.

AME SAINTE. — « Pourquoi, dit Pie VII, ne serions-nous pas de l'avis de Benoist XIV, en reconnaissant le martyre de Louis XVI? — Et peut-il y avoir le moindre doute que ce prince ait été particulièrement mis à mort en haine de la foi et pour son attachement aux dogmes catholiques? » (*Proyart*, I. 378, *voir* p. 33).

TERRE SAINTE. — « Le corps et la tête du roi... sont à l'instant même portés au *cimetière de la Madeleine.* » (*Montg.*, III. 415).

« 18 janvier 1815. Les restes de la reine Marie-Antoinette et de Louis XVI sont exhumés... Des fosses on retire de très faibles fragments d'ossements en calcination presque achevée. » (*Id.*, VIII. 96).

Humaine flamme pour divine voir luire...

« Nous fûmes témoins qu'il régnait à cette époque (règne de Louis XVI) une coupable collision entre les ignorants apôtres des doctrines de l'impiété et la foule de leurs disciples, avides d'y être initiés. « Accourez à nos leçons, criaient ces philosophes; *venez voir la lumière;* c'est nous seuls qui la montrons. En nous écoutant, vous écoutez les fidèles interprètes de la *Raison* et les prêtres *éclairés* de la *nature.* Apprenez-donc de nous que la *raison* et la *nature* sont les *Dieux* du monde et de la Philosophie; sachez de plus que votre esprit n'est qu'un corps et votre âme une forme, que le vice dans vos cœurs est le frère de la vertu; croyez que le ciel qu'on vous promet n'est qu'une chimère, et l'enfer dont on vous menace un vain épouvantail; que les prêtres sont des fourbes quand ils tonnent contre le crime, et les rois des tyrans quand ils osent le punir. Vous élevez-vous jusqu'à ces conceptions hardies? entendez-vous ce langage de l'homme libre? Si cela est, applaudissez-vous; vous êtes dignes de nous, et comme nous des philosophes accomplis. A quoi un immense troupeau de courageux hébétés répondait : « Oui, sages et sublimes docteurs, vos disciples vous entendent et vous suivent. Au sein de l'obscurité où vous les conduisez, *votre lumière les éclaire encore; et le flambeau de votre philosophie répand un jour merveilleux sur la nuit qui fait leurs délices.* » (*Nox illuminatio mea in deliciis meis*, Ps. 138, ℣ 11).

» C'est ainsi que s'entendaient les maîtres et les disciples. Mais cette complicité des cœurs n'ôtait rien, sans doute, de sa difformité à l'ignorance qui abrutissait les esprits; et, tandis que le philosophe de Rome païenne excitait la pitié, le philosophe de la France chrétienne n'inspirait que l'horreur. Le premier, abandonné aux faibles ressources de sa *raison* malade, était resté dans les *ténèbres* de l'ignorance; l'*autre s'y plongeait de gaité de cœur, en éteignant le flambeau divin qui luisait pour l'éclairer.* Ce fut un scandale *sans exemple* dans la longue série de nos annales chrétiennes que celui dont nous fûmes témoins, d'une nombreuse secte d'apôtres infatigables des plus humiliantes folies; *aveugles obstinés pour qui le soleil de la Révélation brillait en son midi*, et qui étaient parvenus à amonceler sur cette école de plus épaisses *ténèbres* encore que celles qui couvraient *la nuit du paganisme.* Ils inondaient le monde de leurs livres; et le premier comme le plus sublime des livres, celui qui renferme éminemment toute sagesse et tout savoir, était pour eux un livre fermé. Ils avaient sous la main, et leur dédaigneuse ignorance refusait de saisir ce fil précieux qui unit le ciel à la terre, ce pacte antique du créateur avec sa créature, où celle-ci retrouve, avec les titres de sa noblesse originelle, la double histoire de sa déchéance et de sa réintégration. A entendre ces vains sophistes, ils étaient pleins de tout savoir de l'antiquité, et à peine connaissaient-ils de nom, et seulement pour nous les signaler par les sarcasmes

Digitized by Google

d'une brutale ignorance, ces génies divins, les peintres miraculeux et les historiens contemporains de l'avenir le plus reculé; organes également majestueux et précis du Dieu de vérité qui les inspirait, soit qu'ils racontassent ses grandeurs essentielles ou la gloire future de son Christ, soit qu'ils montrassent de loin le bras visible de cette puissance qui se joue au milieu de ses œuvres, en semant les couronnes et brisant les sceptres, créant les Empires et les effaçant de la terre, confiant à l'iniquité même le succès de ses justices, appelant le crime contre le crime, et des nations dépravées contre des nations apostates; *suscitant* et *désignant*, pour l'exécution de ses profonds desseins, des instruments qui les servent et les ignorent, nommant des siècles d'avance, et le prince qui doit fonder et le prince encore qui détruira le vaste Empire des Perses; conduisant également par la main, à travers tous les obstacles, et les héros réparateurs, les ministres infaillibles de ses miséricordes, et les héros dévastateurs, les verges inévitables de son indignation. *Dan.*, V. 28. — *Isaïe*, XXI. 9; XLIV. 28; XLV. 1 et seq.—*Math.*, III. 1 et seq. » (*Proyart*, II. 258-261).

Traducteur du Grand Prophète, c'est avec une satisfaction bien vive que j'ai copié cette citation. Rien n'est plus propre à confondre la *Raison* (humaine flamme) et à faire briller d'un nouvel éclat la *Révélation* que le miracle de la prophétie; comme aussi rien n'est plus propre à faire adorer Dieu que l'étude de son action dans le monde.

Fera des seuls de leur sang terre teincte...

Seuls. — Au milieu de 24 vers (94e-99e) sur cette même révolution politique et religieuse, on a vu ce mot interprété déjà deux fois des personnes consacrées à Dieu : L'estat... des seuls bien changé (96e); L'habit des seuls sera mis a néant (98e). L'idée me vient ici de regarder le *Dictionnaire de Concordance*, et je vois que ce mot ne peut être interprété que quatre fois avec le sens qu'on lui donne ici (partout ailleurs il a la signification de *un*); je vois que tous les quatrains où il se trouve avec le premier sens *s'adaptent* les uns aux autres, et que le Prophète a consacré ce mot pour désigner le clergé durant la persécution de 1789-1799. Voici le quatrain dont le *Dictionnaire de Concordance* vient de donner à l'instant l'interprétation :

Devant le peuple sang sera respandu,
Que du haut ciel ne viendra eslongner,
Mais d'un longtemps ne sera entendu,
L'esprit d'un seul le viendra tesmoigner. IV. 49.

Le juste à tort à mort l'on viendra mettre publiquement et du milieu esteint (42e) : Devant le peuple sang sera respandu; cette mort d'un criminel que Louis XVI subira le conduira au ciel (*Fils de saint Louis, montez au ciel!*) : Que du haut ciel ne viendra eslongner. Il dira : *Je demande que mon sang ne retombe pas sur la France* : Mais d'un longtemps ne sera entendu; la *neufve Babylone* continuera une révolution qui doit durer *septante-trois ans et sept mois*. Pie VI, L'esprit d'un seul le viendra tesmoigner, Pie VI, non comme souverain Pontife, mais comme docteur particulier, rendra témoignage de la sainteté de Louis XVI, *celuy de sang reperse le visage de la victime proche sacrifiée* (106e).

Ce quatrain *s'adapte* en particulier à celui qu'on interprète ici : Ouy sous terre sainte d'ame voix sainte, Mais d'un longtemps ne sera entendu. La voix du roi-martyr se fait entendre du fond du tombeau, mais Dieu reste sourd à cette prière, et le triomphe de la Raison couvre la terre du sang des prêtres.

Les citations ici sont inutiles; on se rappelle que le Prophète a dit au milieu de 32 vers sur les premiers évènements de la Révolution : De sang chapelle teincte (10e), pour le massacre des seuls dans la chapelle des Carmes.

Et les saints temples pour les impurs destruire.

« 21 août 1789. Le préambule et différents articles de la première déclaration des droits de l'homme sont décrétés, en présence et sous les auspices, non pas de Dieu, mais de l'Etre suprême; ingénieuse et philosophique périphrase que l'Assemblée constituante légua si heureusement à Robespierre, pour désigner la douce et républicaine divinité. » (*Journal de l'Anarchie*, II. 507).

« 10 novembre 1793. La Convention décrète que le culte catholique sera remplacé par le culte de la Raison, auquel l'église Notre-Dame de Paris est dédiée. » (*Montgaillard*, IV. 158).

« 10 novembre 1793. La première fête de la Raison fut célébrée avec pompe le 20 brumaire. Toutes les sections s'y rendirent avec les autorités constituées. Une jeune femme représentait la déesse Raison; elle était vêtue d'une draperie blanche; un manteau bleu céleste flottait sur ses épaules : ses cheveux épars étaient recouverts du bonnet de la liberté. Elle était assise sur un siége antique entouré de lierre et porté par quatre citoyens. Des jeunes filles, vêtues de blanc et couronnées de roses, précédaient et suivaient la déesse. Puis venaient les bustes de Lepelletier et de Marat, des musiciens, des troupes et toutes les sections armées. Des discours furent prononcés, et des hymnes chantés dans le temple de la Raison (église de Notre-Dame). On se rendit ensuite à la Convention; Chaumette prit la parole en ces termes :

« Législateurs, *le fanatisme a cédé la place à la Raison. Ses yeux louches n'ont pu soutenir l'éclat de la lumière.* Aujourd'hui un peuple immense s'est porté sous ces voûtes gothiques qui, pour la première fois, ont servi d'écho à la vérité. Là les Français ont célébré *le seul vrai culte, celui de la liberté, celui de la Raison*; là nous avons formé des vœux pour la prospérité des armes de la République; là nous avons abandonné des idoles inanimées, pour *la Raison*, pour *cette image animée*, chef-d'œuvre de la nature. En disant ces mots, Chaumette montrait la déesse vivante de la Raison. La jeune et belle femme qui la représentait descend de son siége et s'approche du président, qui lui donne l'accolade fraternelle au milieu des bravos universels et des cris de : Vive la République! Vive la Raison! A bas le fanatisme!.... La Convention, qui n'avait encore pris aucune part à ces représentations, est entraînée et obligée de suivre le cortége, qui retourne une seconde fois au temple de la Raison, et va y chanter un hymne patriotique. » (*Thiers*, V. 447).

Aucun peuple n'avait encore proclamé le règne et le culte de la Raison; aucun peuple chrétien n'avait affiché un pareil mépris de toute morale, et aucun gouvernement chrétien n'avait encore tenté de réaliser ce vœu des vrais philosophes : étrangler le dernier prêtre avec les boyaux du dernier roi. Le quatrain suivant fixe le terme de ces folies et déclare qu'après la persécution le clergé ne recouvra pas son premier éclat.

Corps sublimes sans fin à l'œil visibles, Obnubiler viendra par ces raisons...

Obnubiler. — *Obnubilo*, couvrir de nuages (*Wailly*).

Par ces raisons. — Ces mots montrent déjà que le Prophète continue dans ce quatrain un récit commencé dans le précédent, puisque ces corps sublimes... qui sont obnubilés par tout ce qui précède sont les prêtres, dont il vient d'être dit : Fera des seuls de leur sang terre teincte, ils montrent en outre que Nostradamus joue encore sur les mots. La mort de Louis XVI, le triomphe de la *Raison*, la persécution sanglante, la profanation des temples, furent autant de *raisons* qui empêchèrent le clergé de reprendre, dans la suite, tout son éclat. — *Ratio*, raison, sens, jugement... cause, motif (*Wailly*).

Corps sublimes sans fin a l'œil visibles. — « Si je voulais envisager le sacerdoce par son côté le plus sublime, je dirais que le sacrificateur de la loi nouvelle, le prêtre, est appelé à offrir cette victime ineffable qui, par sa dignité même, rend à l'infinie Majesté des hommages dignes d'elle... Et certes, pour le dire en passant, on sent bien qu'*un ministère qui s'élève si haut, s'il est au pouvoir des hommes de l'appauvrir et de le persécuter, il n'est pas en leur pouvoir de le dégrader ni de l'avilir*. Mais je consens à l'envisager par un côté plus accessible à notre faible humanité, dans ses rapports avec les intérêts de la vie présente. Ainsi envisagé, qu'est-ce donc que le sacerdoce? C'est un ministère de zèle universel, généreux, héroïque, qui embrasse tous les besoins de l'homme, et qui *n'élève le prêtre au-dessus de tous par la dignité* que pour en faire le serviteur de tous par la charité...

» Déjà les plus beaux génies avaient illustré Rome et la Grèce... et la *nuit de l'idolâtrie*, avec toutes ses superstitions, tous les maux monstrueux qu'elle enfante, n'en couvrait pas moins l'univers... Jésus-Christ vient, qui, en fondant une loi nouvelle, fonde un sacerdoce pour la perpétuer; l'apostolat de ses premiers disciples passe à leurs successeurs, et là commence *cette chaîne* de pontifes et de prêtres qui, de génération en génération, de siècle en siècle, est descendue jusqu'à nous. Oui, c'est aux apôtres, c'est aux héritiers de leur mission, répandus d'âge en âge au milieu des nations, qu'appar-

Digitized by Google

tient la gloire de les avoir *éclairées*. Si le monde romain, si les peuples policés ou barbares placés hors de sa domination, si notre Europe en particulier sont enfin *sortis des ténèbres du paganisme*, ce n'est ni à des philosophes, ni à des orateurs, ni à des législateurs, mais à des évêques et à des prêtres qu'ils ont dû la lumière; et les peuples anciens, ainsi que ceux du Nouveau-Monde, n'ont été successivement *éclairés* qu'à mesure que l'Evangile y a pénétré. Pour parler de ce qui nous touche davantage, des Gaules, de ces pays dont se compose notre France, ils virent fuir l'idolâtrie devant l'Evangile, *comme la nuit devant les clartés du jour;* mais cet Evangile, de qui l'ont-ils reçu, sinon de ces ministres de Jésus-Christ qui lui apparurent il y a seize siècles? (*Frayssinous*, Conférence sur le sacerdoce chrétien).

SANS FIN A L'ŒIL VISIBLES. — Jésus-Christ a-t-il établi une *société religieuse* qui dût être *perpétuellement visible jusqu'à la fin des temps*?... Le culte mosaïque n'était que l'image passagère de *l'éternelle réalité du christianisme*... L'ange dit à Marie au sujet de Jésus : Son règne n'aura point de fin... Jésus-Christ s'adresse-t-il au collége des apôtres qu'il envoie évangéliser les peuples, et en leur personne aux héritiers de leur apostolat? Il promet d'être avec eux, non par intervalles, mais sans cesse, mais tous les jours, *omnibus diebus;* non pour un temps, mais pour tous les temps jusqu'à la fin des siècles, *usque ad consummationem sæculi*. S'adresse-t-il en particulier à saint Pierre? Il présente son Eglise comme un édifice bâti sur un roc, que toutes les puissances ne sauraient renverser : *portæ inferi non prævalebunt adversus eam*. De quelles expressions plus énergiques pouvait-il se servir pour exprimer *l'éternelle durée de son Eglise*? (*Id.*, Conférence sur l'autorité de l'Eglise).

OBNUBILER VIENDRA PAR CES RAISONS. — « *Le flambeau de la foi*, trop longtemps *obscurci*, reparaîtra plus *radieux* comme l'astre du jour après la noire tempête.

» Et qui ne serait consterné, Messieurs, à la vue de cette effrayante multitude d'églises qui demeurent sans pasteurs, de ce grand nombre de prêtres qui succombent sous le poids des années, sans être remplacés?... Il faut le dire, depuis que l'Eglise dépouillée n'offre plus, je ne dirai pas de richesses aux familles, mais d'honorables ressources, que le sort du sacerdoce est si précaire, si incertain, et qu'il est à la merci du caprice des hommes ou des évènements; depuis qu'il a été environné de soupçons odieux, fatigué d'une inquiète surveillance, poursuivi par la haine, couvert de ridicule et de mépris, livré à la dérision, toléré plutôt qu'honoré; depuis qu'on a regardé comme un chef-d'œuvre de la politique de le *dépouiller de toute prérogative*, qu'on a osé lui reprocher l'esprit d'envahissement, parce qu'il cherche à se perpétuer, et l'esprit de cupidité, parce qu'il demande du pain; au milieu de tant d'outrages et de ce délaissement, qu'avons-nous vu? Les familles, non-seulement dans les hautes conditions, mais dans les plus médiocres, se sont alarmées de tout ce qui semblait annoncer dans leurs enfants une vocation naissante pour le sanctuaire... Les peuples demanderont vainement le pain qui donne la vie, parce qu'il ne se trouvera personne pour le leur distribuer; et c'est alors qu'assis sur les ruines de nos temples renversés, le génie de l'impiété pourra s'applaudir de ses triomphes.

» *O Eglise gallicane, quelles mains sacrilèges t'ont ravi ton éclat et ta beauté!* Dans quel abîme de désolation je te vois plongée! Tu portes bien sur ton *front* de nobles cicatrices qui font ta gloire, mais ces marques de ton courage le sont aussi de tes malheurs; et qui pourrait ne pas s'attendrir de tes longues et cruelles infortunes?... » (*Id.*, Conf., Craintes et espérances de la Religion).

Corps, front comprins, sens chefs et invisibles.

CORPS, FRONT COMPRINS. — Ces mots sont pour l'Eglise entière le corps et la tête comprise, c'est-à-dire pour l'assemblée des fidèles et le Pape.—SENS. Les sens veillent à la conservation du corps et pourvoient à ses besoins. Ce mot est pour tout le clergé en général.—CHEFS. Les prêtres, les évêques, le souverain Pontife. — INVISIBLES. Les trois personnes de la sainte Trinité sont les CHEFS INVISIBLES de l'Eglise.

« L'autorité religieuse réside dans un CORPS *de pasteurs* établis par J.-C. C'est ce que nous appelons l'Eglise enseignante; le CORPS *épiscopal* uni à son CHEF le Pontife romain, voilà pour nous catholiques le tribunal suprême... J.-C. dit à ses disciples : Ce n'est pas vous qui m'avez choisi pour CHEF, mais c'est moi qui vous ai choisis... *Enseignez tous ces peuples, les baptisant au nom du père et du fils et du Saint-Esprit*, leur apprenant à garder toutes les choses que je vous ai commandées; et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des siècles... L'esprit de vérité assiste l'Eglise aujourd'hui comme dans l'origine... » (*Frayssinous, id.*).

Diminuant les sacrées oraisons.

Le 16 juillet 1801, le concordat fut signé à Paris par le premier Consul, et, un mois après, il était ratifié à Rome par le Pape. Le 29 novembre 1801, Pie VI publiait la bulle *Qui Christi Domini*, pour l'exécution du concordat. Il déclarait déroger, en vertu de son autorité apostolique, au consentement des évêques et des chapitres réfractaires. Il leur interdisait l'exercice de leur juridiction, et déclarait nuls tous les actes d'administration qu'ils pourraient faire. Il anéantissait toutes les églises épiscopales alors existantes en France, et créait, à leur place, soixante siéges nouveaux partagés en dix métropoles... Le Corps législatif adopta le concordat comme la loi de l'Etat, le 8 avril 1802... Le 9 avril, le cardinal Caprara commença ses fonctions... Enfin, le jour de Pâques, 18 avril 1802, à Notre-Dame de Paris, la nouvelle Église de France, rétablie par la grâce de Dieu (INVISIBLES) et l'autorité du Saint-Siége (A L'ŒIL VISIBLE) célébra sa propre résurrection au milieu des chants de triomphe et des larmes de joie des fidèles (CORPS, FRONT COMPRINS, SENS, CHEFS ET INVISIBLES). (*Hist. générale de l'Eglise*, Darras, IV. 510-514).

» Fêtes supprimées (9 avril 1802) : Circoncision de N.-S., la Purification, l'Annonciation, la seconde et la troisième Ferie après Pâques, la seconde après la Pentecôte, la Nativité de saint Jean-Baptiste, la Nativité de la Sainte-Vierge, l'Immaculée Conception, la fête de saint Etienne, la fête de saint Jean, apôtre et évangéliste. »

Un passage de la lettre à Henry II fixe l'époque de ces évènements et continue les images de ce quatrain :

« Sera faicte plus grande persécution à l'Eglise chrétienne, que n'a été faicte en Afrique, et durera c'est icy jusques à l'an mil sept cent nonante deux que l'on cuydera être une rénovation de siècle : après commencera le peuple Romain (clergé) de se redresser et de chasser quelques obscurs ténèbres, recevant quelque peu de leur pristine clarté. non sans grande division, et continuels changemens. » (*Divers concordats*),

Lou grand essayme se lèvera d'abelhos, Que non scauran donte siegen venguddos...

Le grand essaim d'abeilles se lèvera qu'on ne saura d'où il est venu. — Ce quatrain et le IV. 44 appartiennent au patois du pays de Nostradamus; on en a facilement l'intelligence. Le mot ABEILLES n'est qu'une autre fois dans les Centuries pour la chute définitive de l'Empire à Waterloo. Les ABEILLES apparaissent ici avec Bonaparte, elles disparaîtront avec lui (174ᵉ, 170ᵉ–174ᵉ).

ABELHOS. — « On préparait tout aux Tuileries pour l'arrivée de Napoléon (1815). En examinant l'immense tapis qui couvrait la salle du trône, une des dames s'aperçut qu'une *fleur-de-lis* paraissait détachée; elle l'enleva, et bientôt l'*abeille* parut. A l'instant, toutes ces dames se mirent à l'ouvrage, et en moins d'une demi-heure, aux éclats de rire de toute l'assemblée, le tapis redevint impérial. » (*Mém. du comte Lavalette*).

LOU GRAND ESSAYME. — « Madame a eu treize enfants... Cinq garçons seulement et trois filles ont vécu, et tous ont joué un grand rôle sous le règne de Napoléon. » (*Mém. de Sainte-Hélène*, I. 58).

QUE NON SCAURAN DONTE SIEGEN VENGUDDOS.— « Lamartine a dit :

> Ta tombe et ton berceau sont couverts d'un nuage,
> Mais pareil à l'éclair tu sortis d'un orage
> Tu foudroyas le monde avant d'avoir un nom .. (*Bonaparte*).

« Napoléon, au temps de sa puissance, s'est constamment refusé à toute espèce de travail ou même de conversation sur cet objet (l'origine de sa famille). Sous son consulat il découragea trop bien la première tentative de ce genre, pour que personne essayât d'y revenir. Quelqu'un publia une généalogie dans laquelle on rattachait sa famille à d'anciens rois du Nord; Napoléon fit persiffler cet essai de la flatterie dans un papier public, où l'on finissait par conclure que la noblesse du Premier Consul ne datait que de *Montenotte* ou du *dix-huit brumaire*. » (*Mém. de Sainte-Hélène*, I. 53).

Le Prophète a dit de Bonaparte : DE PAUVRES GENS UN JEUNE ENFANT NAISTRA (140ᵉ), et il ne donne pas une autre origine que celle du *dix-huit brumaire* à ce nombreux essaim d'abeilles.

De nuech l'embousq;lou gach dessous les treilhos Ciutad trahido per cinq lengos non nudos.

De nuit l'embûche; le geai sous la treille, la ville trahie par cinq langues vêtues de toge et s'occupant peu des affaires. L'embûche du 18 brumaire fut tendue la nuit. Bonaparte (*le geai*

Digitized by Google

se pare des plumes du paon, fig. *N. L.*) prend le pouvoir des cinq directeurs et se met en permanence aux Tuileries, dans la demeure du pouvoir (ARC MONECH. 173e). — TREILHOS. Dans le mot *Thuileries* on trouve TREILHUS par anagramme. Ce mot est pour *vin*. Le vin désigne la *force* (*voir* p. 42) : *Vinum aliqui volunt dictum* avivi *quòd vim inferat menti.* (Polyanthea. *Joseph Lange*). — CIUTAD. Ciotat (la) p. v. à 5 lieues de Marseille (*Mac-Carthy*), ce mot est pour *civitas*, cité. La cité par excellence est Paris, LA CITÉ AU GLAIVE (5e). — LENGOS. *Lingua* (*lingo*), langue (*Wailly*). On met *la partie pour le tout*, et ce mot rappelle la LANGUE HALBE qui a renversé Louis XVI (19e). — CINQ LENGOS NON NUDOS. *Nudus : nudus ara, sere nudus* (*Virg.*), pour labourer, pour semer, quitte ta toge ; comme nous disons en français mettre habit bas (*Wailly*).

« Au moment de s'embarquer, Bonaparte dit au général Menou : « Si je mets le pied en France, le règne du bavardage est fini. »(*Hist. de Napoléon Bonaparte*, 41).

» Gohier et Moulins se rendirent aux Tuileries. Ils trouvèrent Bonaparte entouré de Sieyès, Ducos, d'une foule de députés et d'un nombreux état-major. Bottot, le secrétaire de Barras, venait d'être fort mal accueilli. Bonaparte, élevant la voix, lui avait dit : « Qu'a-t-on fait de cette France que j'avais laissée si brillante? J'avais laissé la paix, j'ai retrouvé la guerre ; j'avais laissé des victoires, j'ai retrouvé des revers ; j'avais laissé les millions de l'Italie, et j'ai retrouvé des lois spoliatrices et la misère. Que sont devenus cent mille Français que je connaissais, tous mes compagnons de gloire, ils sont morts! » L'envoyé Bottot s'était retiré atterré ; mais dans ce moment la démission de Barras était arrivée et avait calmé le général. Il dit à Gohier et à Moulins qu'il était satisfait de les voir ; qu'il comptait sur leur démission, parce qu'il les croyait trop bons citoyens pour s'opposer à une révolution inévitable et salutaire. Gohier répondit avec force qu'il ne venait avec son collègue Moulins que pour travailler à sauver la République. — Oui, répartit Bonaparte, la sauver et avec quoi? Avec les moyens de la constitution, qui croule de toutes parts? (QUAND LES COLONNES DE BOIS GRANDE TREMBLÉE... TANT VUYDERA DEHORS GRANDE ASSEMBLÉE, 78e) (*Thiers*, .X 487).

» Dupe ou complice, Barras résigne sa dignité en déposant son costume théâtral, inventé pour la représentation du rôle de directeur, mélange bizarre de l'habit grec ou romain et de la casaque avec la chaussure des preux de la chevalerie... Gohier s'esquive toque bas, aussi confus qu'un avocat que vient d'exclure le conseil de discipline. Moulins s'évade sous une redingote bourgeoise... On dirait des acteurs se déshabillant au baisser de la toile, tant les rôles de ces directeurs finissent paisiblement. » *Montg.* V. 266).

Peu de quatrains renferment autant de faits que celui-ci. Son étude ajoute une nouvelle force à l'interprétation donnée aux quatrains qui le précèdent ou le suivent et par contre-coup à tous ceux qui s'*adaptent* à cet ensemble. Il est donc nécessaire de revenir encore sur lui et de montrer que les frères de Bonaparte (ESSAIM) ont pris part au 18 brumaire, qu'une embûche a été tendue la nuit, que Bonaparte s'est déclaré en permanence aux Tuileries et que la révolution ou Paris a été trahie par la majorité des cinq directeurs.

« Le 9 octobre 1799. Bonaparte aborda dans le golfe de Fréjus (L'ORIENTAL, 74e.. LE CHEF FUYANT SAUVÉ EN MARINE GRANGE, 73e).. Il descendit sur-le-champ à terre, et le jour même voulut monter en voiture pour se rendre à Paris... Bonaparte, qui voulait arriver incognito, prit une autre route que celle qu'il avait indiquée à ses courriers. *Ses frères et sa femme*, trompés sur sa direction, couraient à sa rencontre, tandis qu'il arrivait à Paris. Le 24 vendémiaire (16 octobre), il était déjà dans sa maison de la rue Chantereine, sans que personne se doutât de son arrivée. Deux heures après, il se rendit au Directoire. La garde le reconnut, et poussa en le voyant le cri de *Vive Bonaparte!* Il courut chez le président du Directoire, c'était Gohier. Il fut convenu qu'il serait présenté le lendemain au Directoire. Le lendemain, 25, il se présenta en effet devant cette *magistrature suprême*. Il dit, qu'après avoir consolidé l'établissement de son armée en Egypte par les victoires du mont Thabor et d'Aboukir, et confié son sort à un général capable d'en assurer la prospérité, il était parti pour voler au secours de la république qu'il croyait perdue. Il la trouvait sauvée par les exploits de ses frères d'armes, et il s'en réjouissait.—Jamais, ajoutait-il en mettant la main sur son épée, jamais il ne la tirerait que pour la défense de cette république. Le président le complimenta sur ses triomphes et sur son retour, et lui donna l'accolade fraternelle. L'accueil fut en apparence très flatteur, mais, au fond, les craintes étaient maintenant trop réelles et trop justifiées par la situation pour que son retour fît plaisir aux *cinq magistrats républicains...* »

« Ce n'étaient seulement pas les disgraciés, les mécontents qui se rendaient chez Bonaparte, les chefs actuels du gouvernement se montrèrent avec le même empressement. *Tous les directeurs* et tous les ministres *lui donnèrent des fêtes*, comme au retour d'Italie. Les ministres et les directeurs lui donnèrent un hommage bien plus flatteur, ils vinrent le consulter à chaque instant sur ce qu'il y avait à faire... Il y avait à peine huit jours que le général était à Paris, et déjà le gouvernement des affaires lui arrivait presque involontairement...

» Les partis étaient tous représentés au Directoire. Les patriotes avaient Moulins et Gohier ; les pourris avaient Barras ; les politiques ou modérés avaient Sieyès et Roger-Ducos... Bonaparte était décidé à agir avec Sieyès et Roger-Ducos. Il montrait toujours le même éloignement pour Barras, les mêmes égards pour Gohier et Moulins, et gardait une égale réserve avec les trois... Bonaparte vint déclarer à Sieyès, d'une manière expresse, qu'il voulait marcher avec lui seul, et qu'ils n'avaient plus qu'à convenir des moyens d'exécution. L'alliance fut scellée dans cette entrevue, et on convint de tout préparer pour le 18ou le 20 brumaire... Barras courut chez Bonaparte lui offrir son dévouement et sa coopération à tout ce qu'il voudrait tenter.

» Bonaparte se rendit chez Sieyès pour faire avec lui ses derniers arrangements. Là, on convint d'abord du gouvernement qu'on substituerait à celui qui existait. Il fut arrêté qu'on suspendrait les conseils pour trois mois, qu'on substituerait *aux cinq directeurs* trois consuls provisoires qui, pendant ces trois mois, auraient une espèce de dictature, et seraient chargés de faire une constitution. Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos devaient être les trois consuls. Il s'agissait ensuite de trouver les moyens d'exécution. Sieyès avait la majorité assurée dans les Anciens. La commission des inspecteurs des Anciens devait proposer de transférer le Corps législatif à Saint-Cloud... de confier le soin de protéger la translation à un général de son choix, c'est-à-dire à Bonaparte. Les Anciens devaient lui déférer en même temps le commandement de la 17e division militaire et de toutes les troupes cantonnées dans Paris. Bonaparte avec ces forces devait conduire le Corps législatif à Saint-Cloud. Là, on espérait devenir maître des Cinq-cents, et leur arracher le décret d'un consulat provisoire. Sieyès et Roger-Ducos devaient donner ce jour-même leur démission de directeurs. On se proposait d'emporter celle de Barras, Gohier ou Moulins. Alors le Directoire était désorganisé par la dissolution de la majorité ; on allait dire aux Cinq-cents qu'il n'y avait plus de gouvernement, et on les obligeait à nommer les trois consuls (L'EMBOUSQ).

» On fixa le 18 brumaire pour provoquer le décret de translation, et le 19, pour la séance décisive à Saint-Cloud. On se partagea la tâche. Le décret de translation, le soin de l'obtenir, fut confié à Sieyès et à ses amis ; Bonaparte se chargea d'avoir la force armée et de conduire les troupes aux Tuileries (TREILHOS)...

» La Commission des Anciens, que présidait le député Cornet, eut la mission de tout préparer dans la NUIT du 17 au 18, pour faire rendre le décret de translation. On ferma les volets et les rideaux des fenêtres, pour que le public (CIUTAD) ne fut pas averti par les lumières du travail de NUIT qui se faisait dans les bureaux de la Commission. On eut soin de convoquer le conseil des Anciens pour sept heures, et celui des Cinq-cents pour onze. De cette manière, le décret de translation devait être rendu avant que les Cinq-cents fussent en séance ; et comme toute délibération était interdite par la constitution à l'instant où le décret de translation était promulgué, on fermait par cette promulgation la tribune des Cinq-cents, et on s'épargnait toute discussion embarrassante. On eut un autre soin, ce fut de différer pour certains députés l'envoi des lettres de convocation. On fut certain par là que ceux dont on se défiait n'arriveraient qu'après la décision rendue (L'EMBOUSQ).

« Le 18 au matin, Sieyès et Roger-Ducos se rendirent aux Tuileries... A huit heures, le décret était rendu par les Anciens... Un messager d'Etat fut chargé de porter sur-le-champ le décret au général. Le messager d'Etat, qui était Cornet lui-même, trouva les boulevards encombrés d'une nombreuse cavalerie ; la rue du Mont-Blanc, la rue Chantereine remplies d'officiers et de généraux en grand uniforme ; tous accouraient se rendre à l'invitation du général Bonaparte... Le député Cornet lui présentant le décret, il s'en saisit, le leur lut et leur demanda s'il pouvait compter sur leur appui. Tous répondirent, en mettant la main sur leurs épées, qu'ils étaient prêts à le seconder... Eh bien ! Lefebvre, dit Bonaparte, vous, l'un des soutiens de la République, voulez-vous la laisser périr dans les mains de ces *avocats*? Unissez-vous à moi pour m'aider à la sauver... Oui, reprit Lefebvre, jetons les *avocats* à la rivière! — *Joseph* avait amené Bernadotte ; mais celui-ci, voyant de quoi il s'agissait, se retira pour aller avertir les patriotes... Bonaparte monta aussitôt

Digitized by Google

à cheval pour se rendre aux Tuileries et prêter serment devant le conseil des Anciens... Après le serment et la revue des troupes, Bonaparte était rentré aux Tuileries... Bonaparte y siégea en permanence. Déjà le ministre de la justice, Cambacérès, s'y était rendu. Fouché y vint de son côté. Sieyès et Roger-Ducos venaient d'y donner leur démission... On promit à Barras repos et fortune, et il consentit à donner sa démission... Gohier et Moulins répondirent qu'ils ne déserteraient pas leur poste. Ils retournèrent au Luxembourg, où ils furent dès ce moment consignés, séparés l'un de l'autre et privés de toute communication par les ordres de Bonaparte transmis à Moreau.

» Aux Cinq-Cents, les patriotes furieux demandent la mise hors la loi... *Lucien* demande auparavant qu'on écoute son frère ; il lutte longtemps au milieu d'un tumulte épouvantable. Enfin, déposant sa *toque* et sa *toge* : — Misérables, s'écrie-t-il, vous voulez que je mette hors la loi mon propre frère ! Je renonce au fauteuil et je vais me rendre à la barre pour défendre celui qu'on accuse... Bonaparte envoie dix grenadiers pour l'arracher de la salle. Il se décide à faire marcher les grenadiers sur l'Assemblée... En un instant la salle est évacuée et Bonaparte reste maître de ce déplorable champ de bataille (TANT VUYDERA DEHORS GRANDE ASSEMBLÉE).

» Le conseil des Cinq-Cents était dissout ; mais il restait une cinquantaine de députés, partisans du coup d'Etat. On les réunit et on leur fit rendre le décret, objet de la révolution qu'on venait de faire. Le décret est ensuite porté aux Anciens, qui l'adoptent vers le milieu de la nuit. Bonaparte, Roger-Ducos, Sieyès, sont nommés consuls provisoires et revêtus de toute la puissance exécutive (DU TRIUMVIR).» (*Thiers*, X. 451-503).

Bonaparte a pu seul *machiner* impunément la ruine du Directoire : FORS UN QUE MONDE SURTOUT RUYNERA (49e) ; il a chassé les Cinq-cents : TANT VUYDERA DEHORS GRANDE ASSEMBLÉE (75e), et il a formé un triumvirat avec ceux des CINQ directeurs qui avaient trahi les premiers la ville révolutionnaire ; aussi le Prophète a dit de lui : DU TRIUMVIR SERONT TROUVEZ LES OS (213e). Le premier quatrain qui suit appartient à ce même récit en 16 vers.

112e

Salon, Mansol, Tarascon de Sex l'arc,
Où est debout encor la pyramide :
Viendront livrer le Prince Danemarc,
Rachapt honny au prince d'Arthamide.

IV. 27.

113e

Hercules roy de Rome et Danemarc
De Gaule trois le guion surnommé,
Trembler l'Italie et l'onde de saint Marc
Premier sur tous monarque renommé.

IX. 33.

114e

Le second chef du règne Danemarc
Par ceux de Frize et l'Isle Britannique
Fera despendre plus de cent mille marc,
Vain exploiter voyage en Italique.

VI. 41.

Tous les partis, celui de la Légitimité (SACRE SALONNE), de la Terreur (POL MENSOLÉE MOURRA), de la République (FUIS... TARASC), sur lesquels UN (54e) seul aura établi la large base de son pouvoir HIÉRARCHIQUE (44e), s'uniront pour livrer aux *Alliés* le persécuteur de l'Eglise (DAN:.. ANTECHRIST). Ce rachat de la France sera reproché à Louis XVIII qui, comme l'époux d'Arthémise qui se joignit aux *Alliés* dans la *guerre sociale* contre Athènes, se sera uni aux *Alliés* de la *Sainte-alliance* contre Paris.

Napoléon, après avoir étouffé le monstre de l'anarchie, se fera *roi de Rome* et persécuteur de l'Eglise. Souverain de France, il aura alors trois bras dans les royaumes d'Espagne, de Naples et de Westphalie, donnés à ses frères. Il possèdera l'Italie et les deux rives de l'Adriatique. Les rois se presseront dans ses antichambres et jamais monarque n'aura eu une plus grande renommée.

Le continuateur de celui qui se sera dit *la Révolution fait homme* sera poussé à nuire à l'Eglise par les Anglais et ceux de Frise. Le roi d'Angleterre aura été en même temps roi de Frise (Hanovre) de 1714 à 1837. Alors une femme, en montant au trône d'Angleterre, aura perdu ses droits au trône de Frise, que son oncle occupera. LE SECOND CHEF DU RÈGNE DANEMARC dépensera une somme énorme pour un voyage en Italie dont il ne retirera qu'un profit funeste.

Le premier de ces quatrains suit dans les Centuries ceux qu'on vient d'interpréter de la Révolution de 1793. On le reconnaît de suite bien propre à mettre sur la voie du style figuré du Prophète, car trois petites villes de France ne livreront jamais le PRINCE DANEMARC pour un rachat qui sera reproché à Mausole, époux d'Arthémise,

Le quatrain suivant parle d'un prince DANEMARC, roi de Rome, et surnommé TROIS LE GUION DE FRANCE, faisant trembler l'Italie et Venise, étant le premier monarque de son temps. Ce prince DANEMARC est peut-être bien le même que celui du quatrain précédent, car dans le premier il est parlé de villes de France, et dans celui-ci le prince est nommé TROIS LE GUION DE FRANCE.

Le troisième quatrain ne peut être entendu que du successeur du premier PRINCE DANEMARC, car il débute ainsi : LE SECOND CHEF DU RÈGNE DANEMARC. Ce nom de pays ne se retrouve pas ailleurs dans Nostradamus.

Abordons franchement l'étude de ces quatrains :

Salon, Mansol, Tarascon de Sex l'arc,
Où est debout encor la pyramide...

SALON. — σαλος, au fig. trouble, agitation (*Lexique*). On a vu SAINCT et SACRE SALONNE (18e, 20e) pour la sainte insurrection royaliste des Vendéens.—MANSOL. Ce mot se trouve dans six quatrains sur la révolution (*voir* POL MENSOLÉE MOURRA, p. 72) ; il a la signification de *Mansum*, ci-gît, et il est pour SAINT POL DE MAUSOLE.— TARASCON DE SEX L'ARC. Un quatrain dit : DE SEX MANSOL (162e). On a vu, p. 72, que Saint-Remi, patrie de Nostradamus, possède encore un ARC de triomphe et un MAUSOLÉE ayant cette inscription : SEX. L. M. JULIÆ, etc... Le mot TARASCON ou TARASC se trouve dans un autre quatrain pour le monstre de la révolution (32e).

Nostradamus a dit : TARASCON DE SEX L'ARC, parce qu'il existe une autre ville de ce nom (Ariège), et qu'il a voulu désigner expressément Tarascon, proche de l'arc et du mausolée de Saint-Remi, la Révolution de 93 offrant les plus curieux rapprochements aveo la Tarasque qui a dépeuplé cette ville. Le secret d'interprétation nous oblige d'interpréter ce quatrain de l'époque révolutionnaire, et les 12 vers qui le précèdent ont été interprétés de cette époque !

OU EST DEBOUT ENCOR LA PYRAMIDE. — Le *Mag. pittor.* (1839, 125) représente le tombeau pyramidal de St-Remi et la pyramide la Sène dans le même département. Ce vers, inutile pour fixer les lieux suffisamment déterminés par le nom de trois villes, montre que ce quatrain aura son accomplissement avant la ruine de la pyramide et il exprime l'esprit hiérarchique de l'époque impériale : LA LICTIÈRE DU TOURBILLON VERSÉE n'était plus au plus haut (29e) ; LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON ne commandait plus (45e), car CONTRE LES ROUGES SECTES s'étaient bandées (49e), et Bonaparte AYANT CHEF ROUGE PROCHE A HIÉRARCHIE (44e) sur LES TROIS PARTS faisait FLORIR SON SCEPTRE (134e). *La pyramide se retrouvait encore sur sa base.*

« Depuis trop longtemps la société ressemblait à une pyramide qu'on aurait retournée et voulu faire reposer sur son sommet : je l'ai replacée sur sa base... L'autorité reconquit son ascendant... Pourquoi, en 1814, a-t-on vu avec satisfaction, en dépit de nos revers, inaugurer le régime parlementaire ? C'est que l'Empereur, ne craignons pas de l'avouer, avait été, à cause de la guerre, entraîné à un exercice trop absolu du pouvoir... » (*Louis-Napoléon*, 29 mars 1852, aux grands corps de l'Etat).

Le GRAND PROPHÈTE qui parle en figures, et dans ce quatrain plus que partout ailleurs ; le GRAND PROPHÈTE qui rap-

Digitized by Google

pelle tous les mots historiques, a par ces mots : OU EST DEBOUT ENCOR LA PYRAMIDE, rappelé ceux-ci : *La pyramide était encore sur sa base.*

Viendront livrer le Prince Danemarc...

Quel est ce prince? Est-ce bien l'Empereur? Le quatrain suivant le donnerait à penser; il a été ROY DE ROME, il a fait trembler l'Italie et Venise, on a dit de lui : TREMBLANT L'ITALIE, L'ESPAGNE ET LES ANGLAIS (135e) et comme le marque ce vers interprété de lui : PLUS QUE NUL AUTRE AURA BRUIT ET RENOM (144e), il a bien été PREMIER SUR TOUS MONARQUE RENOMMÉ.

Mais pourquoi l'appeler PRINCE DANEMARC? — Nostradamus dit : PRINCE DANEMARC, ROY DE ROME ET DANEMARC, SECOND CHEF DU RÈGNE DANEMARC. On croit voir dans cette persistance à ne point dire *de* ou *du Danemarck*, l'intention du Prophète de faire remarquer que ce mot est ici comme qualificatif. Des villes de France pourraient bien alors livrer LE PRINCE DANEMARC, et l'Empereur de GAULE, ROY DE ROME, pourrait bien être DANEMARC, quoiqu'il n'ait pas été maître du royaume de ce nom.

DANEMARC. — *Danus*, Danois (*Wailly*). Quelques auteurs danois croient que le nom de leur pays est tiré de celui de DAN, fils de Jacob, dont ils font descendre leurs rois (*Moréri*). Chavigny, l'élève de Nostradamus, a dit dans son livre des *Pléiades : l'Antechrist doit naistre de la tribu de Dan.* Dans sa *Lettre à Henry II*, après avoir tracé à grands traits l'histoire de la Religion et de la France à partir du commencement du XVIe siècle jusqu'à la fin de la Terreur et l'expédition d'Egypte, Nostradamus dit : PUIS LE GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST COMMENCERA (*Voir* p. 26), et les faits les plus importants du règne de Napoléon Ier se trouvent à la suite de ces mots; plus loin il est question d'un SECOND ANTECHRIST et les Centuries parlent d'un troisième (VIII.77).

Nostradamus n'a nommé Napoléon Ier ANTECHRIST et DANEMARC (*Danus*, Danois, Dan) que parce que ces mots développent considérablement sa prophétie en faisant retrouver dans le premier Empereur ce que la tradition attendait de l'Antechrist.

« ANTECHRIST. Ce terme est formé de la préposition grecque *Anti* et de *Christos*. Il signifie en général un ennemi de J.-C. On trouve parmi les écrits de Raban-Maur, d'abord abbé de Fulde, puis archevêque de Mayence, auteur fort célèbre du IXe siècle, un traité sur la vie et les mœurs de l'*Antechrist*. Nous n'en citerons qu'un endroit singulier; c'est celui où l'auteur, après avoir prouvé par S. Paul, que la ruine totale de l'empire Romain, qu'il suppose être celui d'Allemagne, précédera la venue de l'*Antechrist*, conclut de la sorte : « Ce terme fatal pour l'empire Romain n'est pas encore » arrivé. Il est vrai que nous le voyons aujourd'hui extrêmement » diminué, et pour ainsi dire détruit dans sa plus grande étendue, » mais il est certain que son éclat ne sera jamais entièrement éclipsé, » parce que, tandis que les Rois de France, qui en doivent occuper » le trône, subsisteront, ils en seront toujours le ferme appui. Quel- » ques-uns de nos Docteurs assurent que ce sera un Roi de France » qui, à la fin du monde, dominera sur tout l'empire Romain. » (*Bergier* Théologie).

Si Bergier, qui publiait son livre en 1788, trouve l'endroit qu'il cite singulier, le lecteur le trouvera aujourd'hui plus singulier encore, et ce ne sera sans doute pas au même point de vue. Napoléon a détruit l'empire romain.

« Le 6 août 1806, François II renonce expressément au titre, à la dignité, aux prérogatives et aux droits d'Empereur électif d'Allemagne; il légitime la suppression de la Constitution germanique et se proclame Empereur héréditaire d'Autriche sous le nom de François Ier. Ainsi finit l'empire Germanique, appelé dans le style diplomatique *le saint empire Romain*, mille six ans après que Charlemagne eut été couronné par le pape Léon III... Le 17 mai 1809, un décret impérial porte la réunion des Etats-Romains à l'empire Français. » (*Montg.*, VI. 218, 400).

« Malvenda, théologien espagnol, a donné un long et savant ouvrage sur l'*Antechrist*... L'auteur prétend qu'il sera juif et de la tribu de DAN; et il se fonde sur l'autorité des Pères, et sur le ŷ 17 du chap. 49 de la Genèse, où Jacob mourant dit à ses fils : DAN est un serpent dans le chemin, et un céraste dans le sentier; et sur le chap. 8, ŷ 16 de Jérémie, où il est dit que les armées de DAN dévoreront la terre. (*Expectavimus pacem et non erat bonum; tempus medelæ, et ecce formido.* Il semble que Nostradamus a traduit ce verset : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON... SIÈCLE D'OR MORT NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE, 17e). LA PAIX S'APPROCHE D'UN COTÉ ET LA GUERRE (50e).

« 15. Nous attendions la paix, et il n'est venu rien de bon; nous espérions la guérison, et nous nous voyons dans la frayeur.

« 16. Le bruit de la cavalerie de l'ennemi s'entend déjà de Dan; toute la terre retentit des hennissements de leurs chevaux de bataille; ils viendront en foule et ils dévoreront tout le pays, tous les fruits de la terre, toutes les villes et les habitants.

» 17. J'enverrai contre vous des serpents, des basilics contre lesquels les enchanteurs ne pourront rien, et ils vous déchireront par leurs morsures, dit le Seigneur, etc... (*Jérémie*, VIII).

» Malvenda s'appuie encore sur le chap. VII de l'Apocalypse, où St Jean a omis la tribu de Dan dans l'énumération qu'il fait des autres tribus. » (*Bergier*, Antechrist).

VIENDRONT LIVRER. — Le Prophète dit de Napoléon Ier : SUR LES TROIS PARTS FERA FLORIR SON SCEPTRE, CONTRE LA CAPPE DE LA GRAND HIÉRARCHIE (134e); tous les partis ont accepté l'Empire, le Capétien seul proteste du fond de l'exil; bientôt : SON APPUY ET CREDIT A UN COUP VIENDRA MINCE, CONSEIL MOURRA POUR LA TESTE RAZÉE au dernier jour de l'Empire, l'Empereur reste seul, tous les partis pour se racheter le livrent aux *Alliés* de la *Sainte-Alliance.*

Rachapt honny au prince d'Arthamide.

ARTHAMIDE est pour Arthémise, Αρτεμις, ιδος. Mausole est l'époux d'Arthémise, et le Prophète a désigné ainsi la France : CONFLICT AUPRÈS SAINCT POL DE MAUSOLE, IX. 85.

« *Mausole*, roi de Carie, époux d'Arthémise... Il avait été attaché au parti des rois de Perse contre les Grecs et avait été ligué avec les peuples de Bysance, Rhodes, Cos et Chio contre les Athéniens, dans cette guerre qu'on nomma *Sociale Bellum.* » (*Moréri*).

Le RACHAPT forcé de la France a été reproché à Louis XVIII, né roi de cette France si bouleversée; on l'a accusé d'avoir fait cause commune avec les ennemis de la France et en particulier de Paris (PAR TERRE ALTIQUE CHEF DE LA SAPIENCE, V. 34). Le Prophète a dit pour ce même temps : EN GRAND REGRET SERA LA GENT GAULOISE (169e), et AU PEUPLE INGRAT FAICTES LES REMONTRANCES (173e).

Avant de passer au quatrain suivant qui confirmera l'interprétation donnée à celui-ci, remarquons l'ordre chronologique de ces seize vers, dont le premier dit la mort de Louis XVI et le dernier la restauration des Bourbons : 1er quatrain, début de la persécution politique et religieuse, triomphe de l'impiété; 2e quatrain, concordat ou restauration incomplète de la religion; 3e quatrain, début des Bonapartes, leur triomphe au 18 brumaire; 4e quatrain, union des partis ou restauration incomplète des Bourbons.

On peut revenir souvent sur ces seize vers, les étudier à fond, repasser devant eux tout ce que les historiens ont écrit de ces évènements, et peut-être qu'une dernière lecture y fera découvrir encore une nouvelle beauté.

Hercules roy de Rome et Danemarc...

HERCULES. — Discours de M. de Chateaubriand à la Chambre des pairs, sur les droits du duc de Bordeaux.

«... Une république aurait d'abord contre elle les souvenirs de la république. Ces souvenirs ne sont nullement effacés; on n'a pas oublié le temps où la mort, entre la liberté et l'égalité, marchait appuyée sur leurs bras. Quand vous seriez tombés dans une nouvelle anarchie, pourriez-vous réveiller sur son rocher l'HERCULE qui fut seul capable d'étouffer le monstre? (TARASC). De ces hommes fastiques, il y en a cinq ou six dans l'histoire. Dans quelques mille ans, votre postérité pourra voir un autre Napoléon; quant à vous, ne l'attendez pas. » (*Marcel*, Tribune, 282).

Il est plus facile en effet de lâcher les monstres, au risque même d'en être dévoré, que de les étouffer.

ROY DE ROME. — Le 17 mai 1809, Napoléon, roi d'Italie, en réunissant Rome à l'Empire français devint ROY DE

Digitized by Google

ROME. Il a donné ce titre à son fils, le seul qui depuis le temps du Prophète l'ait porté. Des quatrains disent de cet enfant : DU VATICAN LE SANG ROYAL TIENDRA (138e). LE PÈRE ROY AU FILS VOULANT NOBLESSE POINDRE, FAIT COMME A PERSE JADIS FEIRENT LES MAGES (*voir* 171e). Napoléon est nommé le ROY ROMAIN BELGIQUE (158e).

DANEMARC. — On a vu au quatrain précédent que le Prophète joue sur ce nom de lieu qui vient de *Dan*, de qui doit descendre l'*Antechrist*. Ce nom, placé après ces mots : ROY DE ROME, déclare le jugement que le Prophète porte sur le fait de la spoliation du pouvoir temporel du Pape.

De Gaule trois le guion surnommé.

DE GAULE. — Napoléon est dit : PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE (130e); il vient d'être dit ROY DE ROME; il est le ROY GAULOIS (134e, 135e, 136e), etc.

TROIS LE GUION. — Le mot GUION est grec : γυιον, τὸ, membre (*Lexique*). γυια, ων, les pieds, les mains (*Id.*) Il est dit de Napoléon : TRENCHÉ LE VENTRE NAISTRA AVEC DEUX TESTES ET QUATRE BRAS (123e), pour le temps où dans son règne, qui devait être coupé en deux, il avait les deux couronnes de France et d'Italie et un bras dans quatre royaumes donnés à ses frères : Espagne, Naples, Wesphalie, Hollande; il est dit de son fils : NAY DE TROIS BRAS PREDICT BELLIQ IMAGE, PAR TROIS COURONNES AU GRAND ENDYMION (211e). En ajoutant aux deux couronnes de France et d'Italie une troisième, celle de Hollande, l'Empereur réduisit à trois ses quatre bras, et c'est alors que le *Roi de Rome* naquit.

« 1er-9 juillet 1810. Louis Bonaparte, roi de Hollande, abdique en faveur de son fils. Le maréchal Oudinot s'empare d'Amsterdam. L'abdication est rejetée. Un décret impérial ordonne l'incorporation de la Hollande à l'empire Français. » (*Montg.*, VII, 17).

« 20 mars 1811. Naissance du *Roi de Rome*. « Le titre pompeux de roi de Rome, titre enfermé dans le tombeau des Ostrogoths, est exhumé pour cet enfant... » (*Id.*, VII, 45).

Trembler l'Italie et l'onde de saint Marc, Premier sur tout monarque renommé.

TREMBLER L'ITALIE. — Il a été dit de lui : TERRE ITALIQUE PRÈS DES MONTS TREMBLERA (55e), et l'on verra sur lui encore : TREMBLANT L'ITALIE, L'ESPAGNE ET LES ANGLAIS (135e), etc., etc.

L'ONDE DE SAINT MARC. — « *Venise* a choisi saint Marc pour principal protecteur. Venise possède en souveraineté la mer Adriatique... La côte de Dalmatie appartient à plusieurs princes; les Vénitiens ont la meilleure part, car ils possèdent Zara, Zebenico, Spalatro, Calaro, etc., avec les îles voisines. » (*Moréri*).

« 26 décembre 1805. Un traité de paix est signé à Presbourg, entre la France et l'Autriche. Les anciens Etats de Venise, y compris la Dalmatie et l'Albanie sont cédés au royaume d'Italie. » (*Montg.*, VI, 103).

PREMIER SUR TOUS MONARQUE RENOMMÉ. — Il est dit de lui : PLUS QUE NUL AUTRE AURA BRUIT ET RENOM (141e).

« 26 mai 1812. Placé si haut sur la terre et fatigué d'hommages secondaires, il n'admet plus pour courtisans que des rois : on en compte jusqu'à huit qui sont accourus à Dresde, jaloux d'approuver une guerre dont le succès assurerait la domination du grand monarque, ainsi que leur dépendance; ils s'empressent de coopérer à l'asservissement complet et définitif de l'Europe... On dirait qu'il ne séjourne à Dresde que pour jouer le rôle d'Agamemnon, le roi des rois, et *planer sur tous* ces chefs d'anciennes dynasties... » (*Montg.*, VII, 88.

«... Nous nous sommes tous récriés fortement que quant à son nom, il n'était pas de ville et de village en Europe, peut-être même dans le monde, où il n'eût été prononcé, etc. (*Voir Mém. de Ste-Hélène*, I, 411).

Le second chef du règne Danemarc, Par ceux de Frise et l'isle Britannique...

Le temps du RÈGNE DANEMARC doit être marqué par les plus grands malheurs pour l'Eglise; LE SECOND CHEF de ce RÈGNE ne peut venir qu'après le PRINCE DANEMARC, HERCULES ROY DE ROME ET DANEMARC. Le premier CHEF a possédé LE GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST, d'après la *Lettre à Henri II* (*voir* p. 26); LE SECOND CHEF alors doit être LE SECOND ANTECHRIST de cette même lettre :

« ... *Commençant icelle année sera faicte plus grande persécution à l'Eglise chrétienne que n'a été faicte en Afrique, et durera c'est icy jusques à l'an mil sept cens nonante deux, que l'on cuydera estre une renovation de siècle : après commencera le peuple Romain de se redresser et de chasser quelques obscures ténèbres, recevant quelque peu de leur pristine clarté, non sans grande division et continuels changemens. — Venise en apres en grande force et puissance levera ses aisles si très haut, ne duisant gueres aux forces de l'antique Rome. Et en iceluy temps grandes voyles Bysantines[1] associées aux Lygustiques par l'appuy et puissance Aquilonnaire, donnera quelque empeschement que des deux crétenses[2] ne leur sera la Foy tenuë. Les arcs[3] édifiez par les antiques Martiaux s'accompagneront aux ondes de Neptune.[4] En l'Adriatique sera faicte discorde grande ce que sera uny sera séparé, approchera des maisons ce que paravant estoit et est grande cité, comprenant le Pempotam[5] la Mesopotamie[6] de l'Europe à quarante-cinq, et autres de quarante-un, quarante-deux et trente-sept. Et dans iceluy temps, et en icelles contrées la puissance infernalle mettra à l'encontre de l'Eglise de Jésus-Christ la puissance des adversaires de sa loy, qui sera le second Antechrist, lequel persécutera icelle Eglise et son vray vicaire, par moyen de la puissance des Roys temporels, qui seront par leur ignorance séduicts par langues, qui trancheront plus que nul glaive entre les mains de l'insensé. Le susdict regne de l'Antechrist ne durera que jusques au definement de ce nay près de l'âge et de l'autre à la cité de Plancus[7] accompagnez de l'eslen de Modène Fulcy[8] par Ferrare, maintenu par Liguriens Adriatiques, et de la proximité de la grande Trinacrie[9]... »*

[1] Paris est appelé *Grande Bysance* V. 80 pour le temps présent. — [2] *Deux des rois temporels* qui se diront chrétiens. — [3] Vaisseaux, VI. 20. — [4] *Voir* II. 59 à 64. — [5] *Le grand empire sera par Angleterre le pempotan des ans plus de trois cens*, X. 100; en grec *pan*, en latin *præ potens*, suprématie. — [6] Paris. — [7] Lyon. — [8] Du grec *phuxios*, adj. qui détourne les maux; épithète de Jupiter; qui met en fuite (*Lexique*). — [9] *Voir* V. 95-100.

La persécution de 1792 a précédé le règne du premier Antechrist siégeant à Paris PROCÉDANT DU 48 DEGRÉ (p. 26). Après avoir rappelé ainsi l'époque où vécut le premier, la *Lettre* parle du second, et elle déclare que son effort se tournera du côté de l'Italie, car tout ce qui se trouve entre ces mots : VENISE... ET DANS ICELUY TEMPS ET EN ICELLES CONTRÉES... etc., concerne l'Italie. Puis elle dit la persécution de l'Eglise par le second Antechrist. Cette persécution différera de toutes les autres par son début; ce sont des écrits qui séduiront les ROIS TEMPORELS, et ces écrits feront plus de mal (*trancheront*, démoliront) que *nul glaive* entre les mains d'un furieux. Plus tard, ainsi qu'on le voit dans la suite de cette lettre :

« *Tout ordre de religion sera grandement persécuté et affligé tellement que le sang des vrays ecclésiastiques nagera partout, et un des horribles Roys temporels, par ses adhérans lui seront données telles loüanges, qu'il aura respandu plus de sang humain des innocens ecclésiastiques, que nul ne sçauroit avoir de vin.* »

C'est alors que PAR LA PUISSANCE DE TROIS ROYS TEMPORELS EN AUTRE LIEU SERA MIS LE SAINT-SIÈGE (VIII. 98-100).

PAR CEUX DE FRISE ET L'ISLE BRITANNIQUE. — « *Frise* orientale, pays du Hanovre, formant le gouvernement d'Aurich. » (*Mac-Carthy*). — « *Hanovre*, petit royaume d'Allemagne sous la souveraineté du roi d'Angleterre. La couronne est héréditaire dans la maison de Brunswick-Luneburg par ordre de primogéniture, mais dans la ligne masculine seulement; en cas d'extinction de la famille régnante, la couronne passera dans la maison de Brunswick. Jean-Frédéric fut élevé, en 1698, à la dignité d'électeur de Hanovre. Ayant épousé Sophie, fille de l'électeur Palatin et petite-fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre, il eut pour fils Georges-Louis, qui se trouva ainsi être le plus proche héritier protestant du trône de la Grande-Bretagne, et qui succéda à la reine Anne, en 1714, sous le nom de Georges Ier. » (*Id.*).

« Guillaume IV, roi d'Angleterre et de Hanovre, est mort le 20 juin 1837. La couronne est échue à Alexandrine-Victoire Ire, née le 24 mai 1819, d'Edouard-Auguste, fils de Georges III et de Marie-Louise-Victoire de Saxe-Cobourg. Le trône de Hanovre ne pouvant pas être occupé par une femme est revenu, par la mort du roi, au duc de Cumberland, oncle de la reine. » (*Feller*).

Digitized by Google

« Les Brunswick occupent le trône d'Angleterre depuis Georges Ier (1714). (*Feller*, Chronologie).

Du temps du Prophète aucun rapport n'existait entre la Frise et l'Angleterre. Deux cents ans après, ces deux états ont été réunis ; s'ils sont séparés aujourd'hui, depuis la fin du dernier règne ils sont gouvernés par la même famille : la nièce occupe le trône de L'ISLE BRITANNIQUE, et l'oncle celui de FRISE. Le Prophète ne pouvait donc désigner mieux l'époque de l'influence anglaise dont il parle que par ces mots : PAR CEUX DE FRISE ET L'ISLE BRITANNIQUE.

Fera despendre plus de cent mille marc.
Vain exploiter voyage en Italique...

DESPENDRE. — *Dépendre*, dépenser, prodiguer (*Glossaire*).

MARC. — *Marc*, l'unité de poids était la *livre*, composée de deux marcs (*Million de faits*, 591). — Nostradamus, qui a dit : LES TRAHIRONT PAR OR SOIXANTE MARC (IV. 42), parle ici du *marc* d'or ; mais en disant ici *plus de cent mille marc*, il n'a pas voulu fixer la somme comme il l'a fait en disant PAR OR SOIXANTE MARC.

VAIN EXPLOITER. — On se rappelle involontairement ces paroles du psaume 126 : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.* — *Vanus*, vide, creux, sans réalité, qui trompe, fourbe, menteur (*Wailly*).

VAIN EXPLOITER VOYAGE EN ITALIQUE. — Ces mots indiquent que LE SECOND CHEF demeurera en dehors de l'Italie, qu'il cherchera à tirer tout le parti possible de son voyage en ce pays, mais qu'il n'en retirera rien de bon.

Et maintenant, en supposant que ce quatrain et la partie citée plus haut de la *Lettre à Henry II* reçoivent aujourd'hui leur accomplissement, il y a tant de personnes qui dirigent les affaires du jour, que je dis avec Corneille :

Devine si tu peux et choisis si tu l'oses.

C'est ici le lieu de rappeler un passage de la *Vie de L.-Philippe* (p. 47), imprimée au mois d'avril 1860 :

« Le Prophète a dit au milieu de quatorze quatrains sur les évènements actuels de l'Italie : PENDANT QUE L'AIGLE ET LE COQ A SAVONNE SERONT UNIS, MER LEVANT ET ONGRIE, L'ARMÉE A NAPLES, PALERME, MARQUE D'ANCONE, ROME, VENISE PAR BARBE HORRIBLE CRIE. VIII. 9. »

En disant *évènements actuels*, je déclarais que les évènements non accomplis allaient avoir lieu incessamment. J'avoue que j'ignorais alors la valeur du mot LEVANT de ce quatrain et celle de quelques autres des deux qui le précèdent. Voici ces trois quatrains :

Verceil, Milan donra intelligence,
Dedans Tycin sera faicte la playe,
Courir par Seine eau, sang feu par Florence,
Unique cheoit d'hault en bas faisant maye. VIII. 7.

Près de Linterne dans de tonnes fermez,
Chivas fera pour l'Aigle la mesnée,
L'esleu chassé luy ses gens enfermez,
Dedans Turin rapt espouse emmenée. VIII. 8.

Pendant que l'Aigle et le Coq à Savonne
Seront unis, mer, Levant et Ongrie,
L'armée à Naples, Palerme, Marque d'Ancône,
Rome, Venise par Barbe horrible crie. VIII. 9.

Verceil du Piémont sera durant la guerre d'intelligence avec Milan, ville soumise aux Autrichiens ; le passage du Tésin (TICINO) sera le *casus belli* et fera accourir de Paris une partie de l'armée française. Aussitôt l'insurrection dans Florence fera tomber le seul qui, au temps du Prophète, portait le titre de Grand-Duc ; cela aura lieu le 29 avril, dans les calendes de mai.

Le roi de Naples se retirera dans les tours de Gaëte, bâties près des ruines de Linterne. Aussitôt le Piémont agira conformément aux vues de l'AIGLE, et le roi, enfermé avec les siens, sera chassé de ses Etats. En emmenant de Turin une épouse par un mariage conclu tout à coup, la France aura fait connaître son union avec le Piémont (CHIVAS est à 6 lieues N. de Turin. Ce mot rappelle le mot grec *Kubeia, as*, jeu de dés, jeu de hasard ; les hasards de la vie ; finesse, fraude, *Lexique*. Le *b* se change en *v* : RIBE a fait *Rive*, 173e ; la syllabe *Ku* en grec se traduit *Chi* : *Kupros* a fait Chypre. Il n'y a pas loin de *Kubeias, Chiveias*, fraude, à CHIVAS. — RAPT, de *raptim*, à la hâte, *Wailly*).

Pendant que l'Aigle de France sera uni au Coq du nord de l'Italie, des socialistes passeront par mer et dans le temps où les chrétiens seront massacrés dans le LEVANT (Syrie), et qu'une insurrection se préparera en Hongrie ; la défection de l'armée à Naples causera le triomphe des rouges, qui feront pousser d'horribles cris à Palerme, à Naples, aux Marches d'Ancône, à Rome et à Venise. (COQ. Le Piémont est la *Gaule cispadane*, et Nostradamus, en disant GAULOIS DE L'HESPERIE, V. 40, a donné à entendre qu'il conservait le nom de GAULOIS, *Gallus*, Gaulois et COQ aux habitants du nord de l'Italie. Le Piémont est désigné par le mot COQ plusieurs fois dans cette suite de quatrains, VIII. 4, 4, 5, 6, 9, et ailleurs III. 52, VI. 28.

115e

De l'aquatique triplicité naistra,
D'un qui fera le jeudy pour sa Feste :
Son bruit, loz, regne sa puissance croistra,
Par terre et mer aux Oriens tempeste. I. 50.

116e

Chef d'Ariès, Jupiter, et Saturne,
Dieu éternel quelles mutations ?
Puis par long siècle son malin temps retourne,
Gaule et Italie quelles esmotions ? I. 51.

117e

Les deux malins de Scorpion conjoinct,
Le Grand Seigneur meurdry dedans sa salle :
Peste à l'Eglise par le nouveau Roy joinct,
L'Europe basse et septentrionale. I. 52.

Bonaparte tiendra de la Réforme de Luther, commencée sous *la triplicité aquatique* dont l'influence planétaire devait donner naissance à l'Antechrist ; il tiendra aussi de la Révolution qui proscrira le Dimanche ou le jour du Seigneur pour rétablir le culte païen (JEUDI, de *jovis dies*, jour de Jupiter). Sa renommée, sa gloire, son pouvoir, son empire croîtra par sa conquête d'Orient que les flottes anglaises et les armées mahométanes ruineront complètement.

En 1702-1703, lorsque Jupiter et Saturne seront conjoints à la tête d'Ariès (Bélier), grand Dieu quels changements par la guerre de la succession d'Espagne ! Puis après un long siècle (1802) la maligne influence de cette conjonction recommencera et, alors, pour la France et l'Italie, quelles révolutions politiques et religieuses !

Lorsque la grande conjonction dont tous les astrologues nous menacent pour les années 1789 à 1814 aura lieu par Saturne et Mars au Scorpion, le grand roi de France sera mis à mort par les siens, et un roi d'une autre race persécutera l'Eglise et soumettra à son empire la partie de l'Europe qui joint la France au midi et au nord.

Depuis trois ans je n'avais pu compléter l'interprétation des 7 premiers quatrains de 12 qui se suivent dans la Ire Centurie (50-61) sur la révolution politique et religieuse commencée en 1789 et arrêtée un moment en 1814 (CAR LES TROIS LYS LUY FERONT TELLE PAUSE, 8e) ; je ne connais de l'astronomie que les premiers éléments, et je ne sais pas même le premier mot des influences des astres au point de vue de l'astrologie. S'il ne m'en coûtait point de confesser une fois de plus mon ignorance, il m'en coûtait fort de livrer tout tronqué au public ce qui m'apparaissait déjà un récit suivi, merveilleux, la partie la plus extraordinaire peut-être de l'œuvre de Nostradamus, et certainement la plus propre à faire reconnaître jusqu'à quel point le GRAND PROPHÈTE peut être classé parmi les astrologues que l'Eglise et l'Etat ont condamnés. Mon manuscrit était entre les mains

Digitized by Google

de l'imprimeur, la composition était commencée lorsqu'une personne inconnue me fit remettre le seul livre d'astrologie que j'aie encore eu en main.

Le grand Prophète qui a renvoyé son Traducteur au passage si extraordinaire de Plutarque (*De l'Oracle de la Pythie*) par son quatrain : Celuy qu'en Sparte Claude ne peut régner (*Vie de L.-Philippe*, p. 20), l'a renvoyé aussi au volume de Roussat publié cinq ans avant les premières Centuries (1550). Ce volume, arrivé tout à point, répand le plus grand jour sur des quatrains interprétés depuis longtemps, et confirme l'interprétation donnée dès les premiers jours à l'œuvre prophétique.

De l'aquatique triplicité naistra...

« *Il y a quatre triplicité des planètes : la triplicité igneique, terrestre, aérique, aquatique...*

« *Ja est heure de dire plus oultre de la triplicité aquatique, soubs laquelle à présent nous vivons en assez grande fascheries, souffrances et angoisses : mesmement nous chrestiens. Laquelle* triplicité *commencea soubs le* Scorpion, *mil quatre cens et deux* (1402) : *et de sa durée, de l'année mil cinq cens quarante et huict* (1548) *restent quatre vingt et quatorze ans* (94 + 1548 = 1642). *Et pource que, comme escrit le Philosophe, au livre de la nature et propriété des éléments, les fertilités et stérilités des années viennent et se font par la mutation des estoiles en signes divers, et contraires, sur les sept climats, aussi de là vient la mortalité des gens, et la destruction, ou tuition et défension des royaumes : le tout suyvant (pour la plus grande part) la conjonction des deux estoilles et planètes* Saturne et Jupiter. *Car par leurs permutations, advient de grands et merveilleux effects et accidens, comme iceux Astrologiens disent. Certes depuis le très renommé et universel Déluge, j'ay regardé et fuilleté la plupart des conjonctions de* Saturne et Jupiter, *avec permutation de* triplicité : *mais je n'en ay point trouvé de plus durables, plus grandes, divisives, instables et schismatiques en Eglise, ne plus adversantes et nuisibles à religion, ny aussi nulles plus effusives de sang humain et chrestien : pource que la* triplicité aquatique *entre les autres, est plus* Septentrionale, *où la plus grand part des chrestiens incolent et habitent. Dont est besoing et très nécessaire prier Dieu qu'il nous adrèce et conduise à paix, iceluy suppliant en toute humilité deüe par larmes, oraisons, abstinence et ausmônes, chacer, avec grandissime confusion la mauldicte, damnable et pernicieuse hérésie Scorpioniste* (de Luther) : *laquelle est de la nature du* Scorpion, *doulce, applaudissante et gracieuse au devant : toutes foys très aspre, mordante, fort cuisante, et poignante à la queüe, et au derrière, ayant aussi égard à la nature d'iceluy, qui est de tromper, singulièrement mentir, baver, applaudir, et avec grande dissimulation et feintise decepvoir. Aussi n'a point esté de conjonctions grande plus corruptive d'humaine lignée et propagation que la grande, faicte et permuée au* Scorpion *en la face vénérienne : qui signifie guerres, ébriétés, violences, fornication et fureur. Qu'il soit ainsi, il appert par sa stabilité : car le* Scorpion *est ferme comme Taurus, Léo et Aguarius... des aultres douze signes, qui restent huict, sont quatre* mobiles : *A scavoir Aries, Cancer,* Libra *et Capricornus : et le reste qui est de quatre, qui sont : Gémini, Virgo, Sagittarius, et Pisces est commune : c'est-à-dire qu'une partie du temps en iceulx est muable, et en l'autre non... icelle conjonction Scorpioniste signifie schismatiques, hérétiques, infidèles, menteurs, lubriques, trompeurs, et gens tous effrontez : lequel signe est appelé de Ptolémée le signe de mensonges : et jadis, comme récite Albumasar, icelle conjonction, avec permutation de triplicité, signifie le faux et menteur prophète Magmed qui de vil et basse condition et d'abjectes personnes debvoit naistre.* (Que non scauran donte siegen venguddos, 111e. De pauvres gens un jeune enfant naistra, 140e).

« *OR SVS DONQVES, Germains, Scorpionistes, attentement, ou avec meure délibération, regardez, et considerez voz folles sectes, si elles sont miraculeuses ou naturelles : Mais non : ains sont plustot causées du malin esprit... On peut aussi prouver beaucoup d'aultres choses, par la nature et condition dudict signe de* Scorpion : *lequel est domicile de Mars, détriment de Vénus, la ruine et malheur des luminaires, la voye bruslée, la joye des* maulvais Planètes qui sont Saturne et Mars, *la tristesse des bons qui sont* Jupiter et Vénus, *et, entre les aultres signes célestes, très contraire et répugnant à religion, et principalement à cause qu'il signifie au corps humain les parties de génération...* Iceluy signe ce jourd'huy règne et domine. *Dont si la nature des estoilles fixes, auxquelles se fait ladite conjonction, est de mesure complexion (Comme dit Ptolémée, primo Quadripartiti), il s'ensuit qu'icelle conjonction, faicte au signe du* Scorpion, *grandement augmente et accroit la future vertu effusive de sang, et quasi excessivement, sans mesure aulcune, la fera acroistre et pululer, et principalement pource que ceste* triplicité aquatique *regarde le Septentrion (comme par cydevant a esté récité et dict), ceste effusion se pourra faire la dessus... Se peut ensuyvre qu'*icelle fortunée conjonction de Saturne et Jupiter, faicte en Scorpion, signifie, ou signifiera (*proh dolor*) d'une grande partie de la chrestienté dépopulation, abolition, désolation et perdition, *si Dieu par son immense, infinie et incomparable bonté et miséricorde, n'y contrevient* : pource qu'icelle triplicité aquatique est fort contraire à la religion chrestienne, *qui est signifiée par la terrestre. Car Alkabice et tous Astrologues m'ont dit que le signe de Pisces est contraire à Virgo, le Scorpion à Taurus, et Cancer à Capricorne.* » (Roussat de l'Estat et mutation des temps, 144-151).

« *...Il semble donc probable, en lumière naturelle, qu'*il faut attendre l'Antechrist (*si jà n'est venu*) par l'influence de la triplicité aquatique... *Sçachez doncques, amys lecteurs, que prochain est le royaume de Dieu : c'est à sçavoir au septième miliaire ou jà de présent nous sommes : auquel la huictième sphère (qui est le hault altitudinaire firmament et la beaucté de Dieu) accomplira une révolution : et les corps celestes, là où ils ont commencé à eulx mouvoir, retourneront et cesseront.* » (Id., 138).

Nostradamus a copié ces dernières lignes à Roussat, car il a dit dans sa *Lettre à César* :

« *Qu'encores que nous soyons au septiesme nombre de mille qui paracheve le tout, nous approchant au huictiesme, où est le firmament de la huitiesme sphere, qui est en dimension latitudinaire, où le grand Dieu éternel viendra parachever la révolution, où les images celestes retourneront à se mouvoir, et le mouvement supérieur qui nous rend la terre stable et ferme, « non inclinabitur in sæculum sæculi ; » hors mis que son pouvoir sera accomply, mais non point autrement...* »

L'aquatique triplicité a duré jusqu'en 1642, et, dit Roussat, « *il faut attendre l'Antechrist par l'influence de la triplicité aquatique* ». Or les 48 vers qui, dans Nostradamus, suivent ces mots : De l'aquatique triplicité naistra... sont interprétés depuis trois ans de l'homme dont il est dit : Puis le grand empire de l'Antechrist commencera (p. 26). On était déjà préparé à reconnaître cette origine, car on a vu que Louis XVI De Flore issue de sa mort sera cause, Un temps devant jeune et vieille bueyre (8e).

« L'esprit philosophique avait ébranlé le trône de Louis XV. Son souffle plus furieux renversera le trône de Louis XVI. Mais cet esprit de révolte était lui-même soufflé de plus loin, et le philosophisme eut pour père immédiat le protestantisme. » (*Proyart*, III. 145).

D'un qui fera le jeudi pour sa feste...

Ceux qui ont écrit sur l'Antechrist disent qu'il naîtra d'un juif de la tribu de Dan ou d'un sectaire de Mahomet. Le Juif a pour jour de feste le *samedi*, et le Mahométan, le *vendredi*.

« Mahomet a fait transférer l'observance du septième jour de chaque semaine au *vendredi*, au lieu que les juifs la mettent au *samedi* et les chrétiens au *dimanche*. « (*Le Livre de toutes les Prophéties*, Paris, 1848, 275).

Nostradamus ici rompt avec la tradition pour montrer qu'il ne fait pas de l'Empereur le véritable Antechrist. Jeudi, par contraction du lat. *Jovis dies*, le jour de Jupiter (*N. Landais*). Il est dit de Bonaparte et de ses soldats en Egypte (*Lettre à Henry II*, 50e) :

« *Au lieu que jadis fut l'habitation d'Abraham, sera assaillie par personnes qui auront en vénération les Jovialistes.* »

« C'était au moment que le corps politique, tout maculé des taches de la corruption, tombait en une dissolution générale, qu'une race d'hommes, se levant tout à coup (gens de nouveau levain, 101e), se met, dans son vertige, à sonner l'heure de Sparte et d'Athènes. Au même moment, un cri de liberté se fait entendre ; le vieux Jupiter, réveillé d'un sommeil de quinze cents ans dans la poussière d'Olympie, s'étonne de se trouver à Sainte-Geneviève ; on coiffe la tête du badaud de Paris du bonnet du citoyen de Laconie. » (*Châteaubriand*, Essai historique, *Montgaillard*, III. 432).

Digitized by Google

Son bruit, loz, regne, sa puissance croîtra,
Par terre et mer, aux Oriens tempeste...

Ces vers rappellent celui-ci : SON BRUIT AU RÈGNE D'ORIENT PLUS CROISTRA (140e), qu'on interprète du même personnage, dont il est dit encore : PLUS QUE NUL AUTRE AURA BRUIT ET RENOM (141e).

« Bonaparte soutenait que L'ENTREPRISE d'Egypte ne rencontrerait pas d'obstacles... L'oisiveté de Paris lui était insupportable ; il ne voyait rien à tenter en politique ; il craignait de s'user ; *il voulait se grandir encore.* Il avait dit : *Les grands noms ne se font qu'en Orient.* » (*Thiers*, X. 67).

LOZ, REGNE, SA PUISSANCE. — « Les dépêches contenant le récit de l'expédition de Syrie, des batailles du mont Thabor et d'Aboukir produisirent un effet extraordinaire et confirmèrent cette idée que le héros de Castiglione et de Rivoli resterait vainqueur partout où il se montrerait. Son nom se retrouva aussitôt dans toutes les bouches, et la question *que fait-il? quand vient-il?* se renouvela de toutes parts. S'il allait revenir! disait-on... Par un instinct singulier le bruit qu'il était arrivé courut deux ou trois fois. » (*Id.*, 449).

« Lorsque après une longue apathie les hommes se réveillent et s'attachent à quelque chose, c'est avec passion. Dans ce néant où étaient tombés les opinions, les partis et toutes les autorités, on était demeuré quelque temps sans s'attacher à rien. Le dégoût des hommes et des choses était universel. Mais à l'apparition de l'individu extraordinaire que l'Orient venait de rendre à l'Europe d'une manière si imprévue, tout dégoût, toute incertitude venaient de cesser. C'est sur lui que se fixèrent sur-le-champ les regards, les vœux et les espérances. » (*Id.*, 483).

BRUIT, c'est la grande renommée, bonne ou mauvaise ; LOZ, c'est la louange (*Laus, Wailly*) ; REGNE, c'est le pouvoir devenant absolu durant une expédition sans contrôle ; PUISSANCE, c'est le prestige qui grandit et qui lui soumettra tous les partis.

PAR TERRE ET MER AUX ORIENS TEMPESTE. — Il est dit de la flotte française à Aboukir : SERONT AFFOYBLIS LEURS FORCES PAR LES OCCIDENTAUX (*Lettre à Henry II*, 52e), et LA TERRE ESMEUE SUR L'AIR EN TERRE MIS (70e). Mais ce vers du quatrain est pour la ruine entière de cette expédition attaquée PAR TERRE ET MER : MAHOMET CONTRAIRE, PLUS MER ADRIATIQUE (71e). (*Voir les deux quatrains* 71e, 72e).

L'ensemble des 48 vers qu'on interprète ici rend inutile toute réflexion sur chaque quatrain.

Chef d'Ariès, Jupiter et Saturne,
Dieu éternel, quelles mutations !

CHEF D'ARIÈS, JUPITER ET SATURNE. — « *En apres, la tres fameuse approximation et union de* SATURNE ET JUPITER *qui se fera près la teste d'*ARIÈS, *l'an de nostre Seigneur mil sept cens et deux, monstrera universellement sus terre insignes, admirables, et plus que très grandes altérations et mutations, ainsi que Lupoldes d'Austriche, en son introductoire, au cinquième traicté nous a laissé par escript. Et en ceste merveilleuse conjonction, certes lors Mars, au commencement de Capricorne (qui est son exaltation) jouxte sa première station, et aussi par six moys, ou environ, par retrogradation et par station, regardera par maulvais et malin aspect ladicte conjonction de* SATURNE ET JUPITER. *Et sçachez que jay veu par experience (et est telle la vérité) le quart aspect des* maulvais et infortunez Planetes (qui sont SATURNE ET MARS) *pire, plus dommageable, et plus facheux que l'opposition et conjonction. Et derechef, environ le commencement de l'an subsequent, ledict Mars se viendra joindre avec* SATURNE ET JUPITER, *retrogradez corporellement, environ la teste d'*ARIÈS *et Mouton, estant Mercure avec le Souleil, dateur de vie, soubs la teste du Capricorne, avec un aspect dommageable d'icelles Planetes conjoinctes ensemble. Puys après tant que ceste conjonction sera dessoubs* ARIÈS, JUPITER, ET SATURNE, *presque par un an entier, par station et retrogradation, seront appliquez ensemble, lorsque* MARS *au* SIGNE *de* LIBRA *(qui est son détriment) par foys arresté et retrocedé, ou retrogradé, s'appliquera (application et dicte regard ou aspect de Planete à Planete, soit de tiers, de quart d'opposition ou des aultres regards) par opposition ausdicts* SATURNE ET JUPITER : *qui est une très malheureuse habitude, congression, et assemblée très maulvaise. Car il se retrograde cadent et tombant en lieux peregrinaulx et contraires à sa nature, sans dignité ny puissance quelconque,* ainsi comme ARIÈS est la seure demeurance et maison, LIBRA est la spoliation et detriment. *Parquoy nulles créatures ne pourront vaincre ny oster sa maligne signification, n'icelle reprimer : voyre qu'il n'y a que Dieu qui le puisse faire.* Mais, s'il se fera, qui est ce qui le sçait et de ce est certain? *Et sera ceste constellation à la dernière station du Firmament : lequel accomplira lors une revolution : et cecy sera de la durée du monde le septième miliaire. Et comme ainsi soit qu'il n'y ait en ce siecle mutations, ny alterations plus générales que celles des revolutions de titubation, et octave Sphère,* si le monde ne périt alors du tout, sera chose merveilleuse et espouventable des *mutations* qui seront et adviendront... Laquelle influence n'est subjecte ny à libéral Arbitre, ny à humain artifice, mais à la voulonté de nostre seul Dieu, créateur de toutes choses : qui, dès le commencement, l'a ainsi prévenu et ordonné : duquel le conseil est permanent, et non muable.., Comme à la revolution du monde (mesmement à la première) estoit requise une benigne constellation, augmentative d'humaine propagation et du genre humain, maintenant est au contraire et opposite : pour autant que tant les presentes que futures constellations, presque nécessairement, de leurs propres natures, signifient, démonstrent, et induisent destruction, et qu'il n'y a rien qui les empesche, si ce n'est le vouloir de Dieu... *car par ceste néphandissime, très malheureuse, et infortunée conjonction au commencement d'*ARIÈS, *et par l'accomplissement du mouvement de titubation de l'octave sphere, ou Firmament, le Ciel doibt cesser.* » (*Roussat*, 132-136).

La conjonction de *Saturne et de Jupiter à la teste d'Ariès*, dit Roussat, aura lieu en 1702-1703, et *ce sera chose merveilleuse et espouventable des mutations ;* Nostradamus dit ici : CHEF D'ARIÈS, JUPITER ET SATURNE, DIEU ÉTERNEL QUELLES MUTATIONS ! Il a dit ailleurs : EN L'AN SEPT CENS ET TROIS (1703) CIEUX EN TESMOINS... QUE PLUSIEURS REGNES UN A CINQ FERONT CHANGE. La guerre de la *succession d'Espagne* (*voir* p. 43) apporte des changements pour cinq états (1700-1713). (*Voir* la note sur les règnes d'Henri III et d'Henri IV).

Puis par long siècle son malin temps retourne
Gaule et Italie quelles esmotions !

Un SIÈCLE après la conjonction de SATURNE ET JUPITER au CHEF D'ARIÈS (en 1702-1703), on se trouve au fort de la Révolution française commencée en 1789, et ne devant s'arrêter un moment qu'après LONG SIÈCLE, 1814, ainsi que le marque le quatrain suivant. Juste un SIÈCLE après (1802), Bonaparte était premier Consul en France et président de la République italienne (*voir* p. 88), et il allait devenir PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE (130e) ; à la fin, FLAMANS, ANGLOIS, ESPAGNE AVEC ASPIRE, CONTRE L'ITALIE ET FRANCE CONTENDRA (138e).

Les deux malins de Scorpion conjoints...

La citation de Roussat sur *la très fameuse approximation et union de* SATURNE ET JUPITER *qui se fera près de la teste d'*ARIES *l'an de Nostre Seigneur* 1702 *montre qu'en ceste merveilleuse conjonction* MARS... *regardera par maulvais et malin aspect la dicte conjonction de Saturne et Jupiter, etc.* On a vu plus haut que le même auteur dit : *On peut aussi prouver beaucoup d'aultres choses, par la nature et condition du dict signe du* SCORPION : *lequel est domicile de* MARS... *la joye des maulvais Planètes qui sont* SATURNE ET MARS (149), et : *icelle fortunée conjonction de Saturne et Jupiter, faicte en Scorpion, signifie ou signifiera (proh dolor) d'une grande partie de la chrestienté dépopulation, abolition, désolation et perdition* (151).

Le quatrain précédent dit que le MALIN TEMPS de JUPITER ET SATURNE RETOURNE APRÈS LONG SIÈCLE (1702-1802) et les trois derniers vers de celui-ci ont été interprétés de Louis XVI en 1789 et de Napoléon en 1800-1814, avant d'avoir eu en main le livre de Roussat. Or, ce livre a un singulier passage sur cette même époque de 1789-1814.

« *Pour autant changeons propos, et venons à parler de la grande et merveilleuse conjonction que Messieurs les Astrologues disent estre à venir environ les ans de Nostre Seigneur* mil sept cens octante et neuf (1789) *avec dix révolutions Saturnales : et oultre, environ* vingt-cinq ans après (1814), *sera la quatrième et dernière*

Digitized by Google

station de l'altitudinaire Firmament. Toutes ces choses imaginées et calculées, concluent les susdictz Astrologues que, si le monde jusques à ce et tel temps dure (*qui est à Dieu seul congnu*) *de très grandes, merveilleuses et espouvantables mutations et altérations seront en cestuy universel monde: mesmement quand aux* SECTES ET LOIX. *Et la raison est: car lors avec les révolutions Saturnales, ensemble la dicte maxime conjonction, sera la révolution du supérieur ciel, qui est le neufvieme, dict le Firmament: par laquelle* (*comme appert*) *les choses devant dictes signifient mutation de sectes. Ce que par mon dire et escript susdict et notoire, et par trop cognu. D'aventage met et racompte plus diffusément Albumazar, ce fameux et très renommé Astrologue*, Libro de magnis conjunctionibus tractatus secundi differentia octava, quæ ultima habetur, *de toutes ces choses devant dictes: ou probablement conclud* (*au moins il le affirme*) *que* environ le temps devant dict, l'ANTECHRIST, avec sa LOIX damnable, et misérable secte, à la LOIX DES CHRÉTIENS répugnante et TOTALEMENT contraire, viendra : *et, combien qu'il ne soit point de son temps déterminé, et préfix, ny aussi qu'humaine certitude, ne la vray vérité n'en peut estre congneue, toutefois, en parlant indeterminement, peut estre probable suspicion, du moins a verité semblable conjecture, par ingenieux et spirituelz Astronomiques, qu'*environ le temps devant dict regnera, ou sera en estre, l'Antechrist: *veu que selon iceulx Astrologues*, après Magmed doibt venir un homme puissant et de *bon crédit* : lequel constituera une loy deshoneste, menteuse et magique. *Pour ce, pour semblable induction ou demonstration, l'on peut opiner, imaginer, et conjecturement conclure que, après la secte de Magmed, n'en viendra point d'aultre que celle du pernicieux, mauldict, et venimeux Antechrist* (*Id.*, 162).

Les trois derniers vers de ce quatrain semblent être l'analyse de toute cette citation :

Le grand Seigneur meurtry dedans sa salle,
Peste à l'Eglise par le nouveau Roy joinct,
L'Europe basse et septentrionale.

LE GRAND SEIGNEUR n'est pas le *Grand Turc*, mais le Roi par excellence, le roi du pays dont Grégoire-le-Grand disait : « *Le royaume des Français est autant élevé au-dessus des autres que la dignité royale est par dessus les hommes* » (*Voir* p. 89); le roi dont le supplice est décrit dans les moindres détails dans une foule de quatrains et en particulier dans un de ce récit suivi (122e); le roi dont il est dit : NARBON ET SAULCE PAR COUTEAUX AVONS D'HUILE (25e). — SALLE. Chez le roi, *salle des gardes*, lieu où se tenaient les gardes du corps (*N. Landais*).

NOUVEAU ROY. — Celui dont il est dit : SIÈCLE D'OR MORT, NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE (15e), etc., etc. — PESTE A L'EGLISE. Il est dit de lui : EN EGLISE OU PLUS PYRE (127e), PAR PESTILENCE AUX CONFINS DE NONSEGLE (Pie VII à Fontainebleau, 163e), etc., etc. — JOINCT L'EUROPE BASSE ET SEPTENTRIONALE. Napoléon Ier est nommé LE ROY ROMAIN BELGIQUE (158e), et dans la suite de ces 48 vers on le verra AVEC DEUX TESTES ET QUATRE BRAS (123e); il a réuni à sa couronne les Etats de l'Eglise et la partie de l'Europe qui joint la France au *bas* et au *septentrion*: le Portugal et l'Espagne, l'Italie et les provinces Illyriennes; la Belgique et la Hollande.

118e

Las! qu'on verra grand peuple tourmenté,
Et la loy saincte en totale ruine,
Par autres loix toute la chrestienté,
Quand d'or, d'argent trouve nouvelle mine.

I. 53.

Hélas! comme on verra le peuple français tourmenté par la tyrannie des révolutionnaires; comme la loi sainte alors sera complètement proscrite; comme la chrétienté tout entière proclamera la souveraineté du peuple à la place du *droit divin* des rois, et établira des Constitutions nouvelles quand on exploitera les biens du clergé devenus une véritable mine d'or et d'argent.

GRAND PEUPLE. — Nostradamus emploie six fois cette expression et toujours pour la France; cinq fois pour la France au temps de Napoléon Ier, qui « disait avoir été celui qui, le premier, avait salué la France du nom de *la grande nation* » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 353, (95e, 118e, 141e, 168e, 195e), et une sixième fois pour la France au temps où sa prophétie doit produire son effet : DESLIVRANT UN GRAND PEUPLE D'IMPÔTS (II. 28).

TOURMENTÉ. — On a vu : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (17e), BARBARE EMPIRE PAR LE TIERS USURPÉ (48e), etc.

ET LA LOY SAINCTE EN TOTALE RUINE. — Alors : SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION A L'EGLISE CHRESTIENNE QUE N'A ÉTÉ FAITE EN AFRIQUE... L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX *voir* 92e, 93, 94e, etc.).

PAR AUTRES LOIX TOUTE LA CHRESTIENTÉ. — Le Prophète a parlé du concordat : DIMINUANT LES SACRÉES ORAISONS (110e) et chaque peuple aujourd'hui impose un concordat à l'Eglise. Mais à moins que le Prophète n'ait voulu dire : « Tous les peuples catholiques feront des concordats, et chez le peuple français seul ce concordat aura été précédé de la ruine totale de la loi sainte, » on doit croire qu'il parle de l'esprit révolutionnaire qui pénètre partout et change les anciennes lois. Cette interprétation ressort des expressions mêmes du quatrain LA LOY SAINTE est la loi religieuse, les AUTRES LOIX sont les lois civiles. — Bergier disait en 1788 :

« DROIT DIVIN POSITIF. Par là on n'entend pas le droit de Dieu, ou son souverain domaine sur les créatures, mais les *droits* qu'il a donnés aux hommes les uns envers les autres, par les *lois positives* qu'il leur a intimées, soit dans les premiers âges du monde, soit par le ministère de Moïse, soit par la bouche de J.-C. et des Apôtres. Ainsi, la soumission des enfants à l'égard de leurs parents, n'est pas seulement de *droit* naturel, elle est encore de *droit divin positif*, puisqu'elle est formellement commandée par cette loi : Honore *ton père et ta mère*. L'autorité des Pasteurs sur les fidèles est de *droit divin positif*, ou établi par J.-C. lui-même, puisqu'il a établi ses Apôtres *juges* et conducteurs du troupeau... Quels hommes, pour fixer les droits des Rois et des peuples! Suivant leur avis, les Souverains ne sont que les représentants de la nation, la royauté n'est qu'une simple commission, et sans doute elle est révocable à volonté. Bientôt cependant on nous dira : *Dieu par qui les Rois règnent;* ils sont donc les représentants de Dieu, et non de la nation... » (*Dict. théolog.*, Droit).

QUAND D'OR D'ARGENT TROUVE NOUVELLE MINE. — Il est dit pour la même époque : RAVIR DES TEMPLES LE TRÉSOR PAR DEVANT (98e).

« L'argent, l'or, les pierres précieuses et les diamants volés aux Eglises affluaient de toutes parts à Paris, soit à la commune, soit à la Convention. La seule ville de Bordeaux, épurée par les désorganisateurs, fait passer à l'hôtel des monnaies vingt mille marcs d'argent provenant de ses églises, en substituant à son siége métropolitain un temple de la Raison. Les administrateurs de la ville de Lille venaient d'envoyer à Paris, en deux fois, près de vingt-trois mille marcs d'argent et de vermeil, quatorze cents en or et deux cent soixante et dix carrats de diamants enlevés à la tunique des vierges saintes ou au soleil des ostensoirs. Les riches produits de cette MINE *sacrée* engagèrent bientôt les grands déprédateurs de la révolution à l'exploiter dans les règles » (*Journ. de l'Anarchie*, 16 nov. 1793).

Ce quatrain placé au milieu de ce récit suivi sur l'époque révolutionnaire de 1789-1814 s'interprète lui-même de ce temps et s'*adapte* à d'autres qui, eux aussi, font partie de divers récits suivis sur cette époque; en outre, il prépare déjà le lecteur à reconnaître que Nostradamus a fait ce quatrain et le suivant, le livre de Roussat en main. Cette découverte a son importance, car elle démontre que Nostradamus renvoie bien à ce livre et qu'il fixe les années de 1789 à 1814 pour les évènements qu'il annonce. On vient de voir :

« *Grande et merveilleuse conjonction que messieurs les Astrologues disent estre à venir environ les ans de Nostre Seigneur mil sept cens octante et neuf* (1789) *avec dix révolutions Saturnales, environ vingt cinq ans après* (1814) *sera la quatrième et dernière station...* (Une citation du sieur de Pavillon éclaircira plus loin ces derniers mots) : ... *De très grandes, merveilleuses et espouvantables mutations et alterations seront en cestuy universel monde mesmement quand aux sectes et* LOIX... *environ le temps devant dict, l'*ANTECHRIST, *avec sa* LOIX *damnable et miserable secte à la* LOIX DES CHRESTIENS *répugnante et* TOTALEMENT CONTRAIRE (162). »

Digitized by Google

119e

Deux revolts faits du malin falcigere,
De règne et siècles fait permutation,
Le mobil signe en son endroit s'ingere
Aux deux égaux et d'inclination.

I. 54.

Durant 73 ans et 7 mois, pendant que Saturne, dont l'influence est maligne, armé de la faux du temps accomplira deux fois sa révolution de 30 ans, il y aura changement pour les gouvernements; l'on abandonnera l'ère chrétienne pour l'ère républicaine et l'esprit du siècle sera tout autre, Saturne étant dans un des quatre signes mobiles, celui de Libra, c'est-à-dire de la Balance dont les plateaux sont ou égaux d'élévation ou inclinés.

« *Albumazar, ce fameux et bien renommé astrologue, enseigne et nous monstre, en son livre des grandes conjonctions*, secundi tractatus differentia octava, *que les* SECTES *et la* DURÉE DES ROYAUMES, ET LEURS PERMUTATIONS, *viennent et durent selon le mouvement et durée de dix révolutions Saturnales : mesmement* QUAND LA PERMUTATION ESCHET EN SIGNES MOBILES : *C'est à sçavoir comme en Ariès, Cancer,* LIBRA *ou Capricorne : qui sont seuls de telles natures (ce que par cy devant a desja esté recité) mais que Jupiter soit cadent aultrement dict infortuné. Car estant en tel estre et estat, ne sçauroit* LA MALICE DU FALCIGER (*porteur de faulx*) *Saturne repoulser, n'y a icelle resister, sinon quand il est fort, comme de Mars, Venus. Et se font ces dix susdictes revolutions en l'espace de temps, ou environ troy cens ans. Car la revolution et decours de Saturne, ne son circuit, n'est d'un poinct à iceluy même reddition* : LEQUEL CIRCUIT s'accomplit environ l'espace de trente ans. *Ainsi que nous enseigne Thebit, Joannes de sacro bosco, Abatheny et tous les aultres Sphéristes.* » (*Roussat*, 155).

Nostradamus dit : MALIN FALCIGERE, et Roussat : *la malice du falciger* (SATURNE). — Nostradamus dit : DEUX REVOLTS (*revolutus, de revolvi*, accomplir sa révolution, rouler, *Wailly*), et Roussat : *La revolution de Saturne... lequel circuit.* — Nostradamus dit : FAIT PERMUTATION DE RÈGNE ET SIÈCLES, et Roussat : *Les sectes et durée des royaumes viennent et durent selon le mouvement et durée de dix revolutions saturnales.* — Nostradamus dit : LE MOBIL SIGNE EN SON ENDROIT S'INGERE (*ingero*, mettre, jeter dans, *Wailly*), et Roussat : *La permutation eschet en signes mobiles.* — Nostradamus dit : AUX DEUX EGAUX ET D'INCLINATION (la Balance est un des quatre signes mobiles; on la représente avec *deux* plateaux qui sont *égaux* d'élévation ou *inclinés*), et Roussat : *La permutation eschet en signes mobiles : c'est à sçavoir comme en Ariès, Cancer,* LIBRA *ou Capricorne.* Cet auteur ajoute (p. 99) : *La Lune avec le signe de* LIBRA *préside aux Chrestiens,* ce que Nostradamus dit aussi au quatrain 121e.

En faisant ce quatrain, placé au milieu de onze autres qui tirent une grande valeur des pages de Roussat, Nostradamus n'aurait-il eu pour but que de prouver qu'il renvoie son Traducteur au livre tombé en ses mains d'une manière si providentielle, que cela aurait déjà son importance; mais ce quatrain, en outre, fixe la durée de cette révolution qui verra PERMUTATION DE REGNE (*permutatio rerum. Cic.*, bouleversement, *Wailly*). Il a été dit pour le même temps : CORRUER REGNES (47e), et QUELLE GRANDE OPPRESSION QUE PAR LORS SERA FAICTE SUR LES PRINCES (*Lettre à Henry II*, 60e). Ce quatrain, avons-nous dit, fixe la durée de cette révolution : SATURNE fera DEUX REVOLTS; or chacun est de 30 ans, la révolution durera donc de 60 ans à moins de 90. La *Lettre* dit de Paris : LA VILLE ROUGE (12e), ET NE TIENDRA TANT SEULEMENT QUE SEPTANTE-TROIS ANS ET SEPT MOIS, p. 26. Ce quatrain dit de plus : FAIT PERMUTATION DE SIECLES, et il est dit : SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION... L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX, QUE L'ON CUYDERA ESTRE UNE RENOVATION DE SIÈCLE (p. 26), et LE GRAND MOTEUR LES SIECLES RENOUVELLE (195e). On a vu par le quatrain 85e : DU LAC LEMAN LES SERMONS FASCHERONT... PUIS MOYS PUIS AN, PUIS TOUS DÉFAILLIRONT, que l'ère ancienne devait être abandonnée en 1792 (1). (*Voir ci-contre*).

120e

Sous l'opposite climat Babylonique,
Grande sera de sang effusion,
Que terre et mer, air, ciel sera inique,
Sectes, faim, regnes, pestes, confusion. I. 55.

La Babylone moderne, placée sous un autre climat que la Babylone ancienne, versera si abondamment le sang, et à la suite il y aura des combats tellement meurtriers sur terre et sur mer que l'air sera empesté et le ciel défavorable; les partis seront nombreux; la famine désolera la terre; diverses dynasties se disputeront le trône; la peste libérale et anti-religieuse empoisonnera les esprits; le monde sera dans la plus grande confusion.

Les quatrains interprétés déjà de la Révolution et la *Lettre à Henry II* donnent promptement l'intelligence de ces quatre vers.

SOUS L'OPPOSITE CLIMAT BABYLONIQUE. — Ce CLIMAT BABYLONIQUE, qui n'est pas celui de Babylone (*à l'opposite*, vis-à-vis, *N. Landais*), est celui de Paris, NEUFVE BABYLONE, FILLE MISÉRABLE, AUGMENTÉE PAR L'ABOMINATION DU PREMIER HOLOCAUSTE (*Lettre à Henry II*). — Louis XVI meurt : SIÈCLE D'OR MORT, NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE (15e), un roi d'une autre race apparaît, et c'est le ROY DE BABYLON (186e, 181e-190e).

« BABYLONE, ville de l'Orient sur l'Euphrate. On prétend que c'est dans *Babylone* que l'idolâtrie prit naissance. Les israélites de Juda furent emmenés captifs à *Babylone* par Nabuchodonosor. C'est ce qu'on appelle *la captivité de Babylone*, qui dura 70 ans, jusqu'à la première année du règne de Cyrus à Babylone (CHYREN). — *Babylone* est prise dans l'Écriture pour un lieu de désordre et de crimes : de là, nous disons *c'est une Babylone*, en parlant d'un lieu plein de troubles, de désordres, de débauches, de crimes, de confusion » (*N.E.*).

GRANDE SERA DE SANG EFFUSION. — Paris est LA CITÉ AU GLAIVE (5e), LA VILLE ROUGE (12e), TANT DE MAUX FAITS PAR MOYEN CE GRAND ROGE (88e).

QUE TERRE ET MER, AIR, CIEL SERA INIQUE. — TERRE ET MER. On a vu : SANG, TERRE, PESTE, FAIM FEU D'EAU AFFOLÉE (93e). Les victimes de la Révolution ont été déportées, comme le marque un des quatrains de ce long récit : LES EXILEZ DÉPORTEZ DANS LES ISLES (124e). Bonaparte porte la guerre de tous les côtés : PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS ET PARIS (130e), à la fin DEUX GRANDS DÉBONNAIRES PAR TERRE ET MER SECOURRONT TOUTES PARTS (36e). — AIR INIQUE. Des maladies inconnues jusqu'à cette époque désolent le monde : le *choléra-morbus*, la VIGNE MASTINÉE (*Vie de L.-Philippe*, p. 105), etc. Durant les SEPT ET CINQUANTE ANNÉES PACIFIQUES qui commenceront bientôt, il y aura SANTÉ, GRANDS FRUITS, JOYE ET TEMPS MELLIFIQUES (X. 89). — CIEL INIQUE. *Iniquus*, ennemi, contraire (*Wailly*). Il est dit pour le même temps : AVANT CIEL VEU SERAIN ESPÉE ET LANCE (53e), et AU REGNE GRAND DU GRAND REGNE REGNANT... JOUR SERAIN (X. 80).

SECTES, FAIM, REGNES, PESTES CONFUSION. — SECTES. On a vu pour la même époque : PULLULER SECTES (86e), CONTRE LES ROUGES SECTES SE BANDERONT (49e). — FAIM : FAIM, FEU SANG PESTE ET DE TOUS MAUX LE DOUBLE (7e, 93e), etc. — REGNES : REGNES LIVREZ A PRUDENS INCAPABLES (103e), CORRUER REGNES GRANDE INFELICITÉ (47e), MARS FERA LE PLUS HORRIBLE TRONE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e). — PESTES. Ce mot, au quatrain 7e, a été interprété de *la peste libérale*, p. 35, et Mgr d'Orléans vient de lui donner ce sens dans sa lettre à M. de La Guéronnière : « ...Et parmi tous ces Italiens malades de *la peste révolutionnaire.* » — CONFUSION. Il est dit pour l'époque qui a vu Louis XVI, Louis XVIII et Charles X : LORS LES GRANDS FRÈRES MORT ET DISSENSION (103e).

(1) Voici un quatrain que je livre aux astronomes :

Faux à l'etang, joint vers le Sagittaire
En son haut auge de l'exaltation,
Peste, famine, mort de main militaire,
Le siècle approche de renovation. I. 16.

Les mots PESTE, FAMINE, MAIN GAUCHE MILITAIRE (45e), RENOVATION semblent adapter celui-ci à plusieurs quatrains sur la Révolution.

Digitized by Google

Les quatrains précédents, pleins de termes astrologiques, fixent l'époque des évènements qu'ils ne font qu'indiquer. Celui-ci n'a qu'un mot précis (BABYLONE) au milieu de généralités fort nombreuses, mais ce mot suffit pour déterminer le lieu de ces évènements. La suite de ce récit va les raconter enfin de la façon la plus nette et la plus circonstanciée, après cependant qu'un nouveau quatrain nous aura donné en deux vers l'ensemble de cette révolution, quant au gouvernement, aux maux de la société, à l'état des esprits, et décrit en deux autres vers le seul phénomène du ciel toujours subsistant durant cette période historique.

121e

Vous verrez tost et tard faire grand change,
Horreurs extrêmes et vindications,
Que si la Lune conduite par son Ange,
Le ciel approche des inclinations.

I. 56.

On verra croûler tout à coup le trône séculaire des Bourbons, et ce trône ne sera rétabli que longtemps après. Ce sera le temps du PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e). Chaque réaction exercera des vengeances terribles. Ceci aura lieu avant que la lune et son ange (Gabriel), qui gouverne le monde depuis 1533 ou 1535, n'ait achevé son règne en 1887 ou 1889, le monde approchant de la fin des temps.

VOUS VERREZ TOST ET TARD FAIRE GRAND CHANGE. — Ce vers renferme toute l'époque révolutionnaire : LE CHANGE FAIT TOST est celui de Louis XVI, le ROY DESROBÉ (1er *voir* p. 29), dont il est dit : AU ROYAL CHANGE (94e). TARD pourrait être interprété de Louis XVIII, car il est dit de lui : TARD ARRIVE PLUS TOST QU'IL CUYDERA (22e); mais la révolution alors n'a subi qu'une PAUSE momentanée (8e). Si l'on se reporte jusqu'à l'époque où renvoie ce vers : PAR SON FRUICT SAUVE COMME CHAIR CRUE MUEYRE (8e), on trouve : LA MORT SUBITE DU PREMIER PERSONNAGE, AURA CHANGÉ ET MIS UN AUTRE AU REGNE : TOST, TARD VENU A SI HAUT ET BAS AGE, QUE TERRE ET MER FAUDRA QUE ON LE CRAIGNE... LE ROY CHANGÉ A EUX NON SI PROTERVE... LE CHANGEMENT SERA FORT DIFFICILE, CITÉ, PROVINCE AU CHANGE GAIN FERA...(*Voir* 10 à 21).

HORREURS EXTRÊMES ET VINDICATIONS. — Il est inutile de rappeler ici les réactions et les vengeances des partis, la *terreur rouge* et la *terreur blanche;* aucun homme politique n'est exempt d'animosité, et le Prophète a dit du meilleur de tous : OCCUPER REGNE SOUS OMBRE DE VENGEANCE, X. 26-27; PUIS TOUT A COUP LA VENGEANCE ON VERRA, II. 59-64; TRICAST TIENDRA L'ANNIBALIQUE IRE, III. 90-95.

QUE SI LA LUNE CONDUICTE PAR SON ANGE.— Roussat vient encore une fois tirer d'embarras le Traducteur.

« Il y a sept Planètes et autant d'Anges, qui par foys conduisent et gouvernent le Monde, l'un après l'autre, l'espace de troys cens cinquante quatre ans et quatre moys (354) *et sont ainsi avec leurs noms : Saturne, premier Planète, est avec Caffiel... Jupiter avec Satkiel... Mars avec Samael, le Souleil avec Michael... Vénus avec Annael... Mercure avec Raphael... et pour fin est* LA LUNE, *avec Gabriel : ...* LA LUNE, *qui de present gouverne, a pris le règne et le Souleil après elle jusques à l'an sept mille quarante et un : et après le Souleil, deburoit aussi regner, pour la quatrième fois, Saturne, si cependant le Monde ne se terminoit ou prenoit sa fin. Mais par les choses susdictes, appert que nous sommes maintenant soubs le septieme militaire, qui fait la dernière station, après laquelle doibt advenir mutation merveilleuse : et des ceste année cy, mil cinq cens quarante huict* (1548), *selon Jacques de Bourgogne et aultres, Mars a finy sa menée et gouvernement, il y a treize* ans et huict moys : *et, selon* Eusebe Cesarien, *et ses sequaces, en son livre* De temporibus, *il y a quinze ans et huict mois : dont au temps de present* LA LUNE *gouverne et meine le Monde, avec l'Ange Gabriel, c'est à dire Puissance de Dieu. Vrayment, messieurs les liseurs, je vous asseure que, si Gabriel n'ayde au pauvre Monde, je ne scay que ce sera, sinon que toute perplexité, angoisse et désolation... Maintenant, revenant à la duction, regne et gouvernement de la* LUNE, *qui à présent est en vigueur, nous disons que soubs icelle doibvent venir choses de grandes merveilles, inaudites, et non accouttumées : pource qu'elle, avec le signe de* LIBRA *préside aux Chrestiens, comme dit le cardinal Aliaco, en son livre* De concordantia discordantium Astronomorum : *et signifie aussi entre les hommes, merveilleuse variété, inconstance, diversité, instabilité, fraction de Foy, violence et difformité : à cause qu'il naistra moult de monstres, et ne seront les créatures de si belle forme, stature et spéciosité que le temps jadis... Et par ainsi ceulx qui mettent le Monde debvoir estre terminé, estiment que soit, et sera soubs la duction et gouvernement de* LA LUNE. » (p. 88 à 100).

Ainsi, en 1548, la Lune avait son gouvernement du monde depuis 13 ans et 8 mois selon plusieurs, ou depuis 15 ans et 8 mois selon Eusèbe; ce règne a donc commencé en 1535 ou 1533. Il doit durer 354 ans et 4 mois, par conséquent jusqu'en 1889 ou 1887. La Révolution prédite dans ces quatrains aura commencé et fini sous ce règne de la Lune.

LE CIEL APPROCHE DES INCLINATIONS. *Inclinatio rerum et temporum* (*Cicéron*), changements des choses et des temps (*Wailly*). Nostradamus fixe la fin du monde à L'AN MIL NEUF CENS NONANTE NEUF SEPT MOIS (X. 72-74); il dit au milieu de quatrains dont l'accomplissement est imminent : LE MONDE PROCHE DU DERNIER PÉRIODE (III. 90-95). De plus, en supposant que la Révolution finirait aujourd'hui pour demain, ce vers en préciserait encore assez bien la fin puisqu'elle doit arriver sous le règne de la Lune et que ce règne de 354 ans ne doit plus durer que 25 environ.

Un quatrain dit que la fin du monde aura lieu sous le règne du Soleil et que la prophétie de Nostradamus s'étend jusqu'à ce moment là.

Vingt ans du règne de la Lune passez,
Sept mille ans autre tiendra sa Monarchie :
Quand le Soleil prendra ses jours lassez,
Lors accomplir et mine ma prophétie. I. 48.

Le règne de la Lune finira en 1889 ou 1887. Vingt ans après un autre tiendra la monarchie. Si on ne peut plus dire sur la terre : *Le roi est mort, vive le roi!* on peut toujours le dire pour les corps célestes, et le Soleil succède sans interrègne à la Lune. Il y a ici quelque chose de caché.

Le GRAND CHYREN (*Cyrus*, roi des Perses, dont le nom signifie Soleil, *Feller*), est dit CHYREN SELIN (VI. 27, VIII. 54); SELIN est pour *Selêné*, Lune. Or, il est dit : A L'OGMION SERA LAISSÉ LE RÈGNE DU GRAND SELIN, VI. 42, IV, 77. On doit croire que l'année 1909 ou 1907 verra la mort du GRAND CHYREN SELIN et l'avènement de la République qui continuera les SEPT ET CINQUANTE ANNÉES PACIFIQUES, X. 89, PUIS LES FLEURS PASSEZ DIMINUE LE MONDE, LONGTEMPS LA PAIX... PUIS DE NOUVEAU LES GUERRES SUSCITEZ (I. 63), les dernières guerres du monde.

122e

Par grand discord la trombe tremblera,
Accord rompu, dressant la tête au ciel,
Bouche sanglante dans le sang nagera,
Au sol sa face oingte de laict et miel.

I. 57.

123e

Trenché le ventre, naistra avec deux testes,
Et quatre bras, quelques ans entier vivra,
Jour qu'Aquilloye celebrera ses festes,
Fossen, Turin, chef Ferrare fuyra.

II. 58.

A la suite d'un grand dissentiment entre la nation et le roi, le tourbillon révolutionnaire s'ébranlera; la Constitution décrétée par l'Assemblée et acceptée par le roi ayant été déchirée peu après, le *fils de saint Louis* dressant la tête au ciel sera mis à mort, sa bouche sanglante nagera dans le sang et sa face, ointe au jour du sacre, roulera à terre.

Napoléon, par une première abdication, coupera son règne par le milieu; il portera dès le commencement les deux couronnes de France et d'Italie; il aura un bras dans quatre royaumes donnés à ses frères et conservera entier ce pouvoir durant quelques années dans le temps où ses aigles se donneront fêtes. Après avoir possédé Fossano et Turin unis à l'Empire français, et Ferrare uni au royaume d'Italie, il fuira devant ses ennemis.

Digitized by Google

Par grand discord la trombe tremblera...

PAR GRAND DISCORD. — *Discord;* différent, démélé, contrariété de sentiments: qui est toujours d'avis contraire, opposé (*Glossaire*). Il est dit de Napoléon montant sur le trône de Louis XVI : LE ROY GAULOIS... VOYANT DISCORDE DE LA GRANDE MONARCHIE SUR LES TROIS PARTS FERA FLORIR SON SCEPTRE (134e).

LA TROMBE TREMBLERA. — *Trombe*, tourbillon ou nuage creux qui descend sur la mer en forme de colonne, ou plutôt de *cône renversé* (*N. Landais*). Le premier quatrain prophétique de Nostradamus est sur ces mêmes évènements, et il commence ainsi : QUAND LA LIGTIÈRE DU TOURBILLON VERSÉE (29e). Le mot TROMBE n'est qu'une autre fois dans les Centuries, et pour un épisode de cette même révolution qui, après une PAUSE où se joua la *comédie de quinze ans*, reprit sa marche en 1830 : LA TROMBE FAUSSE DISSIMULANT FOLIE (229e).

« Napoléon disait à M. de Narbonne : « Vous même vous avez été embabouiné de toutes ces idées là; vous avez cru à *la Constitution de l'an* 1791, au roi-citoyen, à l'assemblée souveraine faisant la paix et la guerre. Je ne vous en veux pas; le plus honnête homme se trompe, le plus habile a besoin d'expérience; mais vous vouliez l'impossible, et vous avez eu ce *tremblement de terre* où a péri mon pauvre oncle Louis XVI. » (*Villemain, La Patrie*, 14 fév. 1854).

Accord rompu, dressant la tête au ciel...

ACCORD ROMPU. — C'est de cet ACCORD entre le roi et la nation, après le GRAND DISCORD qui a tout bouleversé, que le Prophète a dit au milieu de 32 vers sur les premiers jours de la révolution : ROMPUE PACHE ARRESTÉ, VOIX ACHEPTÉES, DE SANG CHAPELLE TEINCTE, ET A UN AUTRE L'EMPIRE CONTRACTÉ (10e, *voir* p. 127).

« 14 juillet 1790. Lafayette vient recevoir les ordres du roi, qui lui confie la formule du serment. Lafayette la porte à l'autel, et dans ce moment toutes les bannières s'agitent, tous les sabres étincellent. Le général, l'armée, le président, les députés crient : *Je le jure !* Le roi debout, la main étendue vers l'autel, dit : *Moi, roi de France, je jure d'employer le pouvoir que m'a délégué l'acte constitutionnel de l'Etat, à maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par moi.* Dans ce moment la reine, entraînée par le mouvement général, saisit dans ses bras l'auguste enfant, héritier du trône, et du haut du balcon où elle est placée le montre à la nation assemblée. A cette vue, des cris extraordinaires de joie, d'amour, d'enthousiasme, se dirigent vers la mère et l'enfant, et tous les cœurs sont à elle. C'est dans ce même instant que la France tout entière, réunie dans les 83 chefs-lieux des départements, faisait le même serment d'aimer le roi qui les aimerait. Hélas! dans ces moments la haine même s'attendrit, l'orgueil cède, tous sont heureux du bonheur commun et fiers de la dignité de tous. Pourquoi ces plaisirs si profonds de la concorde sont-ils sitôt oubliés! » (*Thiers*, I. 265).

« Le 1er octobre 1791, l'Assemblée législative reçoit avec un profond recueillement ce livre sacré (*la Constitution*)... Eh bien! au 10 août suivant, cet évangile est *mis en pièces*... La première Assemblée nationale, évoquée du néant par Louis XVI, le dépouille de son autorité; la seconde lui ravit sa couronne avec la liberté; la troisième l'envoie à l'échafaud au cri de vive la République ! » (*Montg.*, V. 320).

DRESSANT LA TÊTE AU CIEL. — « Nous ne pouvons nous défendre de mettre sous les yeux du lecteur la traduction littérale du psaume troisième, le premier de ceux qui entrent dans la composition de la prière des mourants que Louis XVI récita en allant sur l'échafaud. On croirait que ce cantique fut inspiré au Prophète-roi pour la situation d'un roi mourant par le crime de ses sujets révoltés. » (1. *Psalmus David cùm fugeret à facie Absalon filii sui.* 2 *Reg.* 15. 14.).

2. *Domine quid multiplicati sunt qui tribulant me? Multi insurgunt adversùm me.*	Seigneur, pourquoi mes persécuteurs se sont-ils multipliés? Il est grand le nombre de ceux qui sont en insurrection contre moi.
3. *Multi dicunt animæ meæ : non est salus ipsi in Deo ejus*	Je les entends qui disent : le Dieu qu'il sert ne l'arrachera pas de nos mains.
4. *Tu autem, Domine susceptor meus es, gloria mea et* EXALTANS CAPUT MEUM.	Et pourtant Seigneur vous me tendez les bras; oui vous serez ma gloire, et *ma tête qu'ils vont abattre vous la relèverez.*
5. *Vox mea ad Dominum clamavit, et exaudivit me de monte sancto suo.*	Ma prière s'est élevée jusqu'à la montagne sainte, et le Seigneur m'a exaucé.
6. *Ego dormivi et soporatus sum : et exsurrexi quia Dominus suscepit me.*	Le même instant me verra fermer la paupière, m'endormir et ressusciter parce que le Seigneur m'a pris sous sa protection.
7. *Non timebo millia populi circumdantis me. Exurge, Domine, Salvum me fac Deus meus.*	Non, je ne craindrai point ce peuple innombrable qui m'environne. Montrez-vous, Seigneur, et sauvez-moi parce que vous êtes mon Dieu.
8. *Quoniam tu percussisti omnes adversantes mihi sine causâ : dentes peccatorum contrivisti.*	Déjà vous avez appesanti votre bras sur ceux qui sans raison se sont tournés contre moi; vous avez brisé l'orgueil de ces méchants, mon salut est votre ouvrage.
9. *Domini est salus : et super populum tuum benedictio tua.* (Fin).	Seigneur, cela me suffit : que votre bénédiction se répande sur ce peuple qui est encore le vôtre. (*Proyart*, V. 149).

Ces mots *exaltans caput meum* traduits ainsi : DRESSANT LA TÊTE AU CIEL, le seront plus littéralement que ne l'a fait l'abbé Proyart, et rappelleront le geste qui dut suivre, de la part de Louis XVI, ces paroles de son confesseur : *Fils de sain' Louis, montez au ciel !*

Nostradamus, dans sa *Lettre à Henry II*, appelle ses prophéties : UNE SUPPUTATION ASTROLOGIQUE CONFÉRÉE AUX SAINTES ECRITURES. Le développement que prend la prophétie des quatrains et de la *Lettre* par la recherche du texte des saintes Ecritures auquel elle est CONFÉRÉE est toujours surprenant.

David que le peuple a acclamé avec tant d'amour, David oint de l'huile sainte voit la famille royale et par suite le peuple dans le plus GRAND DISCORD; son fils se révolte contre lui, et cherche à le détrôner. Reconnaissant le doigt de Dieu dans ces évènements, David abandonne la demeure des rois et ne veut pas permettre à ceux qui l'accompagnent de punir la main qui le maudit et lui jette des pierres.

« David dit à ses officiers qui étaient avec lui à Jérusalem : Allons-nous-en, fuyons hors d'ici, car nous ne trouverons aucun moyen de nous sauver de la fureur d'Absalon. Hâtons-nous de sortir, de peur qu'il ne nous prévienne, qu'il ne nous accable de maux, et qu'il ne fasse passer toute la ville au fil de l'épée.. Cependant David montait la colline des Oliviers, et pleurait en montant, il allait nus-pieds et la tête couverte; et le peuple qui était avec lui montait la tête couverte et en pleurant. » (*Rois*, II. ch. XV, vers. 14-30. *Traduct. de Le Maistre de Sacy*).

C'est alors qu'il s'écrie : Seigneur, pourquoi mes persécuteurs se sont-ils multipliés...

Louis XVI que le peuple a acclamé avec tant d'amour, Louis XVI oint de l'huile sainte, voit la famille royale et par suite le peuple dans le plus GRAND DISCORD; son parent le trahit et cherche à le détrôner, et reconnaissant le doigt de Dieu dans ces évènements, Louis XVI abandonne la demeure des rois, sans permettre à ses gardes de repousser ceux qui l'insultent et le maltraitent. Il veut fuir pour éviter un crime à la nation et sauver sa patrie de l'anarchie... Bientôt il disparaîtra dans une passion qui rappelle celle de J.-C., dont David était l'image... Il emprunte les paroles du plus saint des rois, et monte les degrés de l'échafaud dressant la tête au ciel par la force qu'il puise en Dieu, son appui et sa gloire : *Susceptor meus es, gloria mea et exaltans caput meum.*

Bouche sanglante dans le sang nagera, Au sol sa face oingte de laict et miel.

BOUCHE SANGLANTE... Paris, NEUFVE BABYLONNE AUGMENTÉE PAR L'ABOMINATION DU PREMIER HOLOCAUSTE (*Lettre à Henry II*, p. 26), est dit : LA CITÉ AU GLAIVE DE POUDRE FACE ADUSTE, PAR TROP GRAND MEURTRE LE CHEF DU ROY HAY (5e). Le GLAIVE de la guillotine a séparé du tronc LE CHEF DU ROY HAY et la BOUCHE SANGLANTE nage DANS LE SANG. — Il est inutile de rappeler ici que le Prophète a raconté dans les moindres détails les premiers jours de la Révolution, l'arrestation à VARENNES, la prison du TEMPLE et la mort du ROY DESROBÉ (*Voir la Table des matières*).

AU SOL SA FACE OINGTE DE LAICT ET MIEL. — Cette tête ointe au jour du sacre roule à terre ! — LAICT ET MIEL. Il est dit de Napoléon Ier : DE MIEL FACE OINGT, ET DE LAICT SUBSTANTÉ (155e 156e). Nostradamus dit de sa *Lettre* prophétique : TOUTES CES FIGURES...; et de ces quatrains : qu'il PRENDRA DIANE POUR SON JOUR ET REPOS (*Dianœa*, Διανοια, figure de pensée, *Wailly*); il emploie des figures alors même qu'elles ne peuvent voiler sa pensée, uniquement pour montrer qu'on doit entendre au figuré tout ce qui peut être pris dans ce sens.

Digitized by Google

« *Huile.* Dans l'Ecriture sainte, ce nom est souvent pris dans un sens figuré... L'*huile* a désigné la fertilité et l'abondance... Une personne *ointe*, est une personne *sacrée*; l'*huile* a signifié l'onction même, et la personne qui l'avait reçue, un Roi, un Prêtre, un Prophète. » (*Bergier.* Huile).

« MIEL. — Dans plusieurs endroits de l'Ecriture, *le beurre* (LAICT) *et le* MIEL *sont joints ensemble*, pour exprimer ce qu'il y a de plus gras et de plus doux; mais dans Isaïe, c. 7, ℣ 15, où il est dit que l'enfant qui naîtra d'une Vierge, et qui sera nommé Emmanuel, mangera du *beurre et du miel*, afin qu'il sache choisir le bien et rejeter le mal, il paroit que c'est une expression figurée pour signifier que cet enfant recevra une excellente éducation. » (*Id.*, MIEL).

Trenché le ventre naistra avec deux testes
Et quatre bras quelques ans entier vivra...

Le lecteur est assez familiarisé avec la manière et le style figuré du Prophète pour reconnaître Napoléon Ier dans ces vers. Nostradamus a fait suivre plusieurs fois des quatrains sur la chute de Louis XVI de quatrains sur l'avènement de Napoléon Ier, dont il a dit : SUCCÉDERA A SACRÉE MONARCHIE (44e), et SIÈCLE D'OR MORT NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE (47e) (*Voir* 34e et 140e, 29e et 30e). Napoléon ayant eu son règne coupé par le milieu : PAR DEUX FOIS HAUT, PAR DEUX FOIS MIS A BAS (129e), a porté deux couronnes : PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE (130e); il a eu un bras dans quatre royaumes donnés à ses frères : REGNE EN QUERELLE AUX FRÈRES DIVISÉ (128e); il a vécu ENTIER QUELQUES ANS avant d'avoir LE VENTRE TRENCHÉ par une première abdication qui le réduisit à n'être plus que ROY de L'ISLE (172e). ELBIPOLIQUE (177e) OU AU MILIEU VIENDRA POSER SON SCEPTRE (175e). On dit : « *Il a bien des bras à son service; étendre un bras protecteur.* » (*N. Landais*).

« Il est sûr, continuait l'Empereur, que j'ai été peu secondé des miens... Nommais-je un roi, il se le croyait tout aussitôt *par la grâce de Dieu*, tant le mot est épidémique. Ce n'était plus un lieutenant sur lequel je devais me reposer, c'était un ennemi de plus dont je devais m'occuper... Pauvres gens! qui, quand j'ai succombé, ont pu se convaincre qu'ils n'avaient pas même l'honneur de voir leur destitution exigée ou mentionnée par l'ennemi... Leur chute a dû leur être bien sensible; ils s'étaient faits promptement aux douceurs du poste; ils ont tous été réellement rois. Tous, à l'abri de mes travaux, ont joui de la royauté; moi seul n'en ai connu que le fardeau. Tout le temps j'ai porté le monde sur mes épaules, et ce métier, après tout, ne laisse pas que d'avoir sa fatigue, etc. » (*Mém. de Sainte-Hélène*, II. 262).

Jour qu'Aquilloye celebrera ses festes...

JOUR. — On se sert du mot *jour* pour marquer une époque ainsi que pour déterminer l'étendue d'une durée (*N. Landais*).

AQUILLOYE.— Ce mot, qui précède dans ce quatrain trois noms de villes d'Italie, rappelle *Aquileia*, Aquilée, v. d'Italie (*Wailly*), et s'entend d'*Aquila*, aigle (*id.*). On a observé que le Prophète joue très souvent avec les noms de lieu; il a dit : LECTOYRE, moins pour Lectoure que pour *lecto*, dans le lit. AQUILLOYE est pour l'AIGLE CELTIQUE du PETIT GRAND (207e), pour l'AIGLE du PLUS HORRIBLE TRONE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e), l'AIGLE de Napoléon Ier.

AQUILLOYE CELEBRERA SES FESTES. — Béranger a dit dans le même sens :

> Les nations, reines par nos conquêtes,
> Ceignaient de fleurs le front de nos soldats,
> Heureux celui qui mourut dans ces fêtes!
> Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas! (*Le vieux sergent*).

Fossen, Turin, chef Ferrare fuyra.

FOSSEN. — *Fossano*, petite ville des Etats-Sardes, à 5 l. N.-E. de Coni (*Mac-Carthy*). — TURIN, cap. des Etats-Sardes (*id.*) — FERRARE; depuis 1598 cette ville fait partie des Etats de l'Eglise (*id.*) Fossano et Turin ont été réunis à l'Empire français, et Ferrare au royaume d'Italie; Napoléon, PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE sera le CHEF de ces deux Etats jusqu'au moment où l'Europe CONTRE L'ITALIE ET FRANCE CONTENDRA (138e), UN CONTRE L'AIGLE GRAND COPIE ADRESSER (147e), alors LE GRAND CAPITAINE VAINCU FUYRA 151e, LE PRINCIPAL CHEF ORIENTAL, VAINCU ET MIS A MORT, PROFLIGEZ ET LE RESTE EN FUITE (*Lettre à Henry II*, 57e).— Nostradamus, pous désigner des Etats, choisit encore des noms de lieux qui rappellent des mots grecs. φοσσα (*fossa*) fosse (*Lexique*). — *Fossa*, retranchement, tranchée (*Wailly*) (*voir* 182e). —Τυραννος, tyran. Le Prophète a dit : LA MÈRE A TOURS (VIII. 73-75), pour l'épouse d'un souverain français. — Turin est pour le Piémont, dans les quatrains II. 15. V. 99, VIII. 3 et 8, sur les évènements contemporains.— φηρ pour θηρ, θηρα, lion, monstre. Nostradamus nomme Napoléon, VIOLENT TERAX (130e). *Fera*, bête fauve (*Wailly*). On n'attache quelque importance à ces étymologies que parce qu'elles font connaître de plus en plus la manière du Prophète.

124e

Les exilez deportez dans les Isles,
Au changement d'un plus cruel Monarque
Seront meurtris et mis d'eux les scintiles,
Qui de parler ne seront étés parque.

I. 59.

Les prêtres condamnés à l'exil seront déportés à l'île d'Aix, à l'île Madame, à l'île de Rhé, à l'île du Paté de Blaye lorsqu'une révolution aura porté au pouvoir le plus cruel des tyrans, le Peuple souverain. Ils souffriront, mais ils brilleront comme des feux (*Tanquam scintillæ*), parce que s'ils endurent la persécution c'est qu'ils ont refusé de se taire.

Les exilez deportez dans les Isles,
Au changement d'un plus cruel Monarque...

On doit chercher à interpréter ce quatrain de l'époque où les 44 vers qui l'entourent ont reçu leur accomplissement (1789-1814). Déjà un quatrain, en précédant deux autres sur la persécution religieuse de 1792 a dit l'exil des savants AU ROYAL CHANGE (91e, 92e, 93e) un autre a dit l'exil des prêtres PASSANT LES MONTS (89e). Ici les EXILEZ sont DEPORTEZ, DEPORTEZ DANS LES ISLES; ces détails sont très précis, et cela aura lieu AU CHANGEMENT D'UN PLUS CRUEL MONARQUE. Comme ce n'est pas *le renversement d'un plus cruel monarque* qui peut aggraver le sort des exilés (SERONT MEURTRIS), on reconnaît que le Prophète emploie ici une construction analogue à celle qui lui a fait dire : LA MORT SUBITE DU PREMIER PERSONNAGE AURA CHANGÉ ET MIS UN AUTRE AU RÈGNE (IV. 14); c'est l'arrivée au pouvoir d'un plus cruel monarque par une révolution (CHANGEMENT) qui fait que des exilés sont déportés dans les îles. Or, après le ROYAL CHANGE ou la chute de Louis XVI, on a vu au trône le CASTULON MONARQUE (33e) ou le *Peuple souverain*. La Convention ou LE GRAND BASTARD ISSU DU GRAND DU MAINE (16e) a fait succéder le *règne de la Terreur* à celui des assemblées constituante et législative. Le Prophète l'a dit : QUAND LE DEFFAUT DU SOLEIL (Louis XVI) LORS SERA, SUR LE PLEIN JOUR LE MONSTRE SERA VEU (34e)... MONSTRE HIDEUX (TARASC, 32e) NAISTRA PRÈS DE ORGON (52e). Avant de chercher dans l'Histoire de quels EXILEZ le Prophète parle ici, examinons les derniers vers de ce quatrain; ils nous les feront peut-être reconnaître.

Seront meurtris et mis d'eux les scintiles,
Qui de parler ne seront étés parque.

SCINTILES. — *Scintilla*, étincelle (*Wailly*). Ce mot, en renvoyant à un texte de l'Ecriture-Sainte, fait reconnaître et développe la prophétie de ce quatrain. *Tanquam scintillæ in arundineto discurrent*, dit la Sagesse, chap. III. ℣. 7.

« *Les justes brilleront et étincelleront comme des feux qui courent à travers les roseaux;* ils jugeront les nations et ils domine-

Digitized by Google

vont les peuples, et leur Seigneur règnera éternellement. Ceux qui mettent leur confiance en lui auront l'intelligence de la vérité, et ceux qui lui seront fidèles dans son amour demeureront attachés à lui, parce que le don de la paix est pour les élus. » (*Voir* le commencement de cette citation, p. 86)... « Ils ont paru morts aux yeux des insensés; leur sortie du monde a passé pour un comble d'affliction, et leur séparation d'avec nous pour une entière ruine; mais cependant ils sont en paix... »

Il s'agit donc de confesseurs de la foi; le dernier vers ne laisse aucun doute : QUI DE PARLER NE SERONT ÉTÉS PARQUE. *Parcus*, qui épargne; *parco*, s'abstenir, cesser, se désister (*Wailly*). Ils sont exilés pour n'avoir pas voulu garder le silence.

« 24 mai 1792. On adopte une loi révolutionnaire par laquelle les autorités locales sont autorisées à *déporter* hors de France tout prêtre non assermenté, que vingt pétitionnaires dénonceront comme troublant le repos public... Le roi refuse de sanctionner ce décret. » (*Montg.*, 85).

« Mais d'autres scènes captivent notre attention. Qu'elles sont lugubres aux yeux de l'homme!... Qu'elles sont glorieuses aux yeux du chrétien! L'île d'Aix appelle nos souvenirs.

» Des hommes d'extermination pesaient de tout le poids de leur tyrannie sanguinaire sur la France asservie. Le règne de la Convention fut l'apogée des crimes de tous genres... « Jamais, dit le vicomte de Conny, une puissance plus terrible ne pesa sur la terre... Sophistes à la fois et chefs des meurtriers, les hommes de ces temps ont inscrit sur leur étendard ces mots terribles : Souveraineté du Peuple! Affreuse et incompréhensible énigme qui, semblable au Sphinx de la fable, dévore tout ce qui tente de l'expliquer; épouvantable théorie qui marque son invasion par toutes les destructions, légitime les plus odieux attentats et fait peser sur la tête des peuples la plus horrible complicité. C'est une fédération de crime qui unit, par des nœuds sanglants, toutes les parties d'un vaste royaume. Des milliers de Tibères et de Nérons croissent tout à coup; ils couvrent la France entière; la terre tremble jusque dans ses fondement... » (p. 85).

« Sans doute que les bras des bourreaux étaient las de frapper, le jour où des prisons flottantes devinrent de nouveaux sépulcres pour les prêtres insermentés. De toutes parts, au commencement de 1794, on les vit par centaines traversant les provinces sur des charriots couverts qu'escortaient la gendarmerie et les gardes civiques. Rochefort était le lieu du rendez-vous... A la Rochelle, des femmes arrachèrent la langue à des prêtres; — *cette langue*, disaient-elles, *qui avait fanatisé tant de personnes*. Fin digne d'envie pour des prédicateurs de l'Evangile! (p. 96)... Qui peut dire de combien de généreux confesseurs de la foi cette *île d'Aix*, si resserrée dans son enceinte, recèle les précieux ossements? O terre trop fortunée, *heureuse île des saints*, au grand jour de la résurrection il se lèvera de ton sein, pour la vie éternelle, un plus grand nombre de morts que du sein des plus vastes contrées! (p. 131)... Déjà plus de 600 prêtres étaient morts depuis que les *Deux-Associés* et le *Washington* étaient devenus leur prison... L'affreux Robespierre et la plupart des grands scélérats de cette époque, la honte et l'effroi de notre histoire, avaient enfin, en punition de leurs forfaits, porté leur tête sur l'échafaud; la France commençait à respirer après tant de jours d'oppression et de tyrannie! On permet alors aux prisonniers de descendre à terre. Ceux qui étaient encore malades ou convalescents furent déposés à l'*île Madame*... C'est à peu près à cette époque que de nouveaux vaisseaux vinrent jeter l'ancre sur la même rade; ils contenaient un grand nombre de prêtres qui avaient d'abord été emprisonnés au Pâté de Blaye (*île*) et en réclusion à Bordeaux. Les bourreaux se montraient un peu moins acharnés après leurs victimes. On permit aux prêtres de se voir de temps en temps. Les arrivants, qui avaient également beaucoup souffert, avouaient, en apprenant les tortures de leurs frères de l'*île d'Aix*, que leurs maux leur paraissaient très légers, et ils ne pouvaient, en voyant ces glorieux confesseurs exténués, d'une maigreur extrême, couverts de haillons, retenir leurs larmes et leurs sanglots (p. 132-135).

» *L'île de Rhé* avait reçu, comme l'île d'Aix, de nombreux confesseurs de la foi. La citadelle de Saint-Martin fut le lieu de leur captivité. Si la prison n'offrit pas le même aspect, les bourreaux s'y montrèrent également barbares. » (p. 155, *Hist. de l'Eglise Santone*, par l'abbé Briand, III).

Le Premier-Consul est à peine porté au pouvoir que les temples s'ouvrent, que les prêtres sont relevés de l'interdiction et rappelés de l'exil (*voir* p. 130. AVANT LONGTEMPS LE TOUT SERA RANGÉ, 96e). Dans le Premier-Consul on voyait naître déjà l'Empereur, dont le Prophète a dit à la suite du présent quatrain :

125e

Un Empereur naistra près d'Italie,
Qui à l'Empire sera vendu bien cher,
Diront avec quels gens il se ralie,
Qu'on trouvera moins prince que boucher.

I. 60.

126e

La République miserable infelice,
Sera vastée du nouveau magistrat,
Leur grand amas d'exil malefice,
Fera Sueve ravir leur grand contract.

I. 61.

Bonaparte naîtra dans l'île de Corse, près de l'Italie, et il coûtera cher à la France devenue Empire; en lui voyant donner pour gage à la Révolution, au moment d'être Empereur, le sang d'un Bourbon, on trouvera qu'il est moins prince que boucher.

La France, qui aura été en République à l'avènement de cet Empereur d'une race nouvelle, sera épuisée par la conscription. Le retour dans la patrie ayant été fermé aux malheureux débris de la *grande armée*, tous les peuples d'origine Suève ou *les Alliés* briseront le contrat qui unissait la France à l'Empereur.

A la première lecture de ces deux quatrains on voit qu'ils se lient l'un à l'autre, et que le NOUVEAU MAGISTRAT du second est l'EMPEREUR VENDU A L'EMPIRE du premier. On entrevoit de suite leur interprétation; mais il faut revenir sur chaque vers, sur chaque mot pour en avoir toute la valeur, car ils renferment plus de choses encore que de mots.

Un Empereur naistra près d'Italie,
Qui à l'Empire sera vendu bien cher...

Cet EMPEREUR ne naît point en Italie, mais bien PRÈS D'ITALIE; la Corse est PRÈS D'ITALIE, et il est dit de Napoléon Ier : DU PLUS PROFOND DE L'OCCIDENT D'EUROPE DE PAUVRES GENS UN JEUNE ENFANT NAISTRA (140e). Nostradamus a désigné des Empereurs par le mot ROY, mais il n'a jamais appelé des rois EMPEREUR. Le second vers : QUI A L'EMPIRE SERA VENDU BIEN CHER, montre déjà que cet EMPEREUR n'est point héréditaire, c'est l'homme qui DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE. Le Prophète a connu tous les maux de la France sous le premier Empire; il suffit de rappeler ces vers : O QUEL CHERTÉ! MAIS DEUX GRANDS DEBONNAIRES PAR TERRE ET PAR MER SECOURRONT TOUTES PARTS (36e); et c'est précisément cette CHERTÉ qui cause la ruine de l'EMPIRE, comme le marque le quatrain suivant : LEUR GRAND AMAS D'EXIL MALEFICE, etc...

Diront avec quel gens il se ralie
Qu'on trouvera moins prince que boucher.

Ces vers placés à la suite de ceux qui annoncent l'arrivée de Napoléon Ier au trône rappellent ceux-ci : CELUY QU'ESTOIT BIEN AVANT DANS LE RÈGNE, AYANT CHEF ROUGE PROCHE A HIÉRARCHIE, ASPRE ET CRUEL ET SE FERA TANT CRAINDRE, SUCCÉDERA A SACRÉE MONARCHIE (44e).

Des auteurs prétendent que la mort du duc d'Enghien a été un gage que Bonaparte a dû donner aux révolutionnaires avant de franchir les marches du trône de Louis XVI. Le 21 mars 1804, mort du duc d'Enghien; le 3-4 mai 1804, le tribunal adopte la proposition de conférer à Bonaparte le titre d'Empereur.

« En France, des Jacobins obstinés qui retiennent encore une certaine influence dans les affaires, désiraient que le Consul élevât un mur d'airain entre les Bourbons et la France. Ces Jacobins ont à redouter la retaliation du 21 janvier. Bonaparte n'ayant pris part qu'à un seul des actes sanguinaires de la Convention (au 13 vendémiaire), ce gage ne suffit pas pour les rassurer; tandis qu'un meurtre solennellement exécuté, bravant l'opinion de la France et le jugement de l'Europe, rendra le consul complice, du moins implicitement approbateur, de tous les meurtres révolutionnaires... Eh bien!

Digitized by Google

qu'un signe éclatant, qu'un coup de foudre le mette dans l'impossibilité de s'attacher les anciens courtisans de Versailles. Soit que le Consul ait écouté les insinuations de ces acteurs de 1793, ou qu'il ait seulement suivi son impulsion, ou qu'on ne lui ait pas laissé le temps de la réflexion dans la précipitation du supplice du duc d'Enghien, on ne saurait s'empêcher d'apercevoir qu'une prétendue nécessité parle tout haut à l'oreille de ses ambitieux ministres. La justice, le véritable intérêt, la raison, le respect de soi-même dans une situation élevée, rien n'est entendu ; et c'est du sang d'un prince royal que se teindra la pourpre impériale... Les Français doivent tout craindre, puisque Bonaparte a calculé qu'un crime aussi détestable lui servira si les partisans des formes républicaines y trouvent la preuve manifeste qu'il ne pactisera jamais avec les royalistes, et que, loin de s'engager dans les voies de Monck, il s'élance autant qu'il lui est donné sur les traces de Cromwel. » (*Montg.*, VI. 44-46).

Nostradamus a dit de Cromwel : PLUS MACELIN QUE ROY EN ANGLETERRE (*voir* p. 42. *Macellum*, marché, *macellarius*, boucher, *Wailly*).

« L'Empereur Alexandre fait élever, dans l'église principale de Pétersbourg, un monument funéraire en l'honneur du duc d'Enghien ; l'inscription latine exprime la plus forte indignation contre le meurtre de ce prince : *Quem corsica bellua immaniter trucidavit.* » (*Montg.*, VI. 41).

L'impartialité nous oblige a rappeler que Napoléon a soumis ce fait au jugement de la postérité.

« J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple français, lorsque le comte d'Artois entretenait, de son aveu, soixante assassins à Paris. Dans une semblable circonstance j'agirais encore de même. » (*Testament de Napoléon*) (*voir* p. 89).

La République misérable infelice
Sera vastée du nouveau magistrat...

RÉPUBLIQUE. — Ce mot est pris souvent pour la *chose publique ;* mais il est remarquable que l'EMPEREUR du quatrain précédent, le NOUVEAU MAGISTRAT de celui-ci est PARVENU EN EMPIRE dans le temps où la France se trouvait pour la première fois en RÉPUBLIQUE, et que sur les pièces de monnaie où l'on voit d'un côté *Napoléon Ier Empereur*, on lit de l'autre *République française*. — MISÉRABLE. Assez de quatrains ont fait connaître l'état *misérable* de la France sous la République et l'Empire. — INFELICE. *Infelix*, infortuné, qui porte malheur, stérile (*Wailly*). Il est dit de Louis XVI et de Napoléon : AU GRAND EMPIRE PARVIENDRA TOST UN AUTRE, BONTÉ DISTANT, PLUS DE FÉLICITÉ (47e). — SERA VASTÉE. *Vasto*, ravager, dévaster, désoler (*Wailly*). — DU NOUVEAU MAGISTRAT. *De par* signifie par ordre (*N. Landais*). Ce *nouveau magistrat* est l'EMPEREUR du quatrain précédent dont il est dit dans ce même récit : PESTE A L'EGLISE PAR LE NOUVEAU ROY JOINCTS L'EUROPE BASSE ET SEPTENTRIONALE (117e), et SIÈCLE D'OR MORT, NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE (17e). Le Prophète observe dans ce quatrain la même marche que dans un autre d'un récit en 24 vers où la figure de Napoléon Ier domine encore ; il a dit : PUIS IL CHERRA EN SOIF SI SANGUINAIRE... TUÉ PAR UN BEAUCOUP PLUS DÉBONNAIRE (95e, 94e-99e), ici il dit :

Leur grand amas d'exil malefice,
Fera Suève ravir leur grand contract.

Les quatrains 148e et 149e parlent avec détails de la campagne de Moscou. On a déjà vu dans un récit en 28 vers ces mots : MAIS NATION CELTIQUE CRAINDRA L'HEURE, BOREAS CLASSE TROP LOING L'AVOIR POUSSÉE (107e) ; la France craindra d'avoir poussé son armée trop loin vers le nord glacial, et ces mots sont suivis de ceux-ci : DEDANS LES ISLES SI HORRIBLE TUMULTE... QU'ON SE VIENDRA RANGER A LA GRAND LIGUE. Aussitôt la nouvelle du désastre de Moscou, les îles Britanniques coalisent toute l'Europe contre la France, les frimas ayant fermé le retour de la patrie aux survivants de la *grande armée* : LEUR GRAND AMAS D'EXIL MALEFICE. Nostradamus a dit : LA GRESLE ET GLACE FERA GRAND MALEFICE ; en employant *malefice* pour *malfaisant*.

« Louis XVIII pressentit que le renversement de la puissance impériale pouvait lui rouvrir le chemin du trône ; mais, français avant tout, il pleura sur les malheurs de sa patrie et refusa de prendre part à une fête brillante donnée par le prince régent à l'occasion de la destruction de l'armée de Bonaparte. « J'ignore, dit-il, si ce désastre est un des moyens que la Providence, dont les vues sont impénétrables, veut employer pour rétablir l'autorité légitime en France ; mais jamais ni moi, ni aucun prince de ma famille ne pourrons nous réjouir d'un évènement qui a fait périr deux cent mille français. » Profondément affecté de la catastrophe qui termina la campagne de Moscou, il écrivit à l'Empereur : « Le sort des armes a fait tomber dans les mains de Votre Majesté plus de 150,000 prisonniers ; ils sont pour la plus grande partie malheureux ; je ne vois parmi eux que mes enfants. Je les recommande à la bonté de Votre Majesté Impériale ; qu'elle daigne considérer combien un grand nombre d'entre eux a déjà souffert, et adoucir la rigueur de leur sort ! Puissent-ils apprendre que leur vainqueur est l'ami de leur père ! Votre Majesté ne peut me donner une preuve plus touchante de ses sentiments pour moi. » (*Feller*, Louis XVIII).

FERA SUEVE RAVIR LEUR GRAND CONTRACT.—J'ai dit, page 406, à l'explication de ce vers : PAR JURA MONT ET SUEVE BRUINE, que ce mot SUEVE se trouve trois fois dans les Centuries, et toujours pour l'époque révolutionnaire de 1792 à 1815 ; qu'il est le seul qui pût désigner les divers peuples compris sous cette appellation : *les Alliés*. — *Suevi*, Suèves, ppl. de l'anc. Germanie ; *Suevia*, la Souabe, contrée d'Allemagne ; *Suevicum mare*, mer Baltique ; *Suevonia*, la Suède propre ; *Suevus*, l'Oder, fl. de Silésie (*Wailly*).

« Les *Suevi* s'étendaient depuis les bords de l'Elbe jusque vers les bords de l'Oder... Ils étaient nomades, et les anciens désignaient sous le nom de *Suevi* divers peuples appartenant à la même souche... Ptolémée place dans les mêmes contrées les *Longobardi*, les *Suevi*, les *Angli* et les *Semnones*... Vers le Ve siècle, les *Suevi* se rapprochèrent du Rhin... Ce sont les descendants des *Celti* et des *Suevi* qui, sous le nom de *Saxons*, acquirent dans le moyen-âge une si grande réputation par leurs mœurs guerrières. » (*Malte-Brun*, VII. 248).

« Les *Bourguignons*, les *Suèves* et les *Vandales* quittent leurs rives natales de la mer Baltique au commencement du cinquième siècle, et dirigeant leur course vers le midi, ils recrutent dans leur marche les *Alains*, gravissent les Alpes et débordent en Italie... Les *Suèves*, pénètrent en Espagne, où ils fondent une monarchie. » (*Atlas élémentaire de Lesage*).

Dans ce mot SUEVE on voit la Suède, *Suevonia ;* la Russie, *Suevicum mare*, mer Baltique ; la Prusse, *Suevus*, l'Oder fl. de Silésie ; l'Allemagne, *Suevi*, et *Suevia*, l'Espagne et l'Italie, les *Suèves* ayant occupé cette contrée ; on y voit l'Angleterre, dont la race *Saxonne* appartient aux Suèves. Quel autre nom pourra mieux désigner tous les peuples *alliés*, et en particulier les Russes qui ont *quitté*, comme les Suèves, *leurs rives natales de la mer Baltique ?* Tous ces peuples se sont unis au dernier moment pour briser le contrat qui unissait la France à l'Empereur.

« 2 avril 1814. Alexandre, empereur de Russie, adresse à une députation du Sénat l'allocution suivante : « Un homme qui se disait mon allié est arrivé dans mes Etats en injuste agresseur ; c'est à lui que j'ai fait la guerre et non à la France. Je suis l'ami du peuple français. Ce que vous venez de faire (l'établissement d'un gouvernement provisoire) redouble encore ce sentiment. Il est juste, il est sage de donner à la France des institutions fortes et libérales qui soient en rapport avec les lumières actuelles. Mes alliés et moi, nous ne venons que pour protéger la liberté de vos décisions. Pour preuve de cette alliance durable que je veux contracter avec votre nation, *je lui rends tous les prisonniers français qui sont en Russie.* Le gouvernement provisoire me l'avait demandé, je l'accorde au Sénat, d'après la résolution qu'il a prise aujourd'hui. »

« Le gouvernement provisoire adresse aux armées françaises la proclamation suivante : « Soldats, la France vient de *briser* le joug sous lequel elle gémit avec vous depuis tant d'années...

« Un décret du Sénat conservateur déclare Napoléon déchu du trône, le droit d'hérédité aboli dans sa famille, le peuple français et l'armée *déliés* envers lui du serment de fidélité.

« Le Sénat conservateur considérant que, dans une monarchie constitutionnelle, le monarque n'existe qu'en vertu de la constitution, ou du pacte social... Que Bonaparte a *déchiré le pacte* qui l'unissait au peuple français, notamment en levant des impôts... » (*Montg.*, VII. 409-411).

Digitized by Google

« Avril 1815. Après avoir proclamé le dogme de la démocratie, que Napoléon avait reconnu lui-même en soumettant sa nomination à l'approbation du peuple, le Conseil d'Etat démontrait que l'abdication de Napoléon, non consacrée par le vœu de la nation, ne pouvait détruire LE CONTRAT formé entre elle et l'Empereur. » (*Hist. pop. de l'Emp. Napoléon*, p. 155).

J'ignorais donc ce que pouvaient signifier ces mots : TRIPLICITÉ AQUATIQUE..., CHEF D'ARIES, JUPITER ET SATURNE..., LES DEUX MALINS DE SCORPION CONJOINTS..., etc.; lorsqu'il y a trois ans bientôt j'ai interprété à demi des évènements accomplis de 1789 à 1814, tout ce long récit suivi en 48 vers; et voici, je l'ai déjà dit, que le seul livre d'Astrologie qui me soit jamais tombé en main m'arrive durant l'impression de mon volume; que ce livre, qui n'a pas plus de 179 pages, parle d'une conjonction pleine de menaces pour le temps qui s'écoulera de 1789 à 1814; qu'il explique, on ne peut mieux, les termes d'Astrologie de ces 48 vers; qu'il rapporte les croyances traditionnelles de l'Antechrist auxquelles Nostradamus fait allusion; qu'il offre enfin des passages que ce dernier a certainement copiés.—Le Prophète a donc voulu renvoyer son TRADUCTEUR à ce livre; mais il n'a pu le vouloir s'il n'a su que ce livre fort rare lui parviendrait, et que celui-ci, peu soucieux de se lancer dans l'astrologie, serait amené cependant à le lire fort attentivement. En effet, j'ai refusé de prendre ce livre lorsqu'on me l'a présenté; mais l'instant d'après, l'ayant ouvert par désœuvrement et étant tombé sur ce début d'un chapitre : *IA EST HEURE DE DIRE plus oultre de la triplicité aquatique* (p. 144), force fut bien de le dévorer. C'est encore l'histoire du Nostradamus ouvert au hasard et pour la première fois, présentant au TRADUCTEUR les quatrains sur la conspiration d'Orsini, dont il venait d'être témoin. Il y a souvent plus d'orgueil que de modestie à se dire aidé de Dieu; aussi je garderai sur tout cela un silence facile, qui ne prêterait pas au ridicule si mes aveux ne devaient faire reconnaître de plus en plus que Dieu intervient. Plusieurs personnes m'ont écrit : « Le surnaturel nous enveloppe de toutes parts »; et encore : « Je suis de ceux qui croient à l'intervention directe et prochaine de la Providence divine dans les affaires humaines. Dieu brisant les instruments humains va, comme dit Bossuet, apparaître lui-même sur la scène du monde... »

Ce livre n'a pas fait seulement étudier à fond le passage le plus extraordinaire peut-être de l'œuvre de Nostradamus, il a montré combien un Astrologue diffère d'un Prophète. Roussat a dit :

« *Puys après tant que cette conjonction sera dessoubs* ARIES, JUPITER ET SATURNE... *Nulles créatures ne pourront vaincre n'y oster sa maligne signification, n'icelle réprimée : voyre qu'il n'y a que Dieu qui le puisse faire. Mais s'il le fera, qui est-ce qui le scait, et de ce est certain.* » (p. 133).

« *Pour autant que tant les présentes que futures constellations, presque nécessairement de leurs propres natures, signifient, demonstrent et induisent destruction, et qu'il n'y a rien qui les empêche, si n'est le vouloir de Dieu.* » (p. 135).

L'Astrologue sait les influences bonnes ou mauvaises des astres et l'époque où elles se font sentir; l'histoire lui dit que la masse des hommes cède librement à ces influences, et il déduit alors des vues d'ensemble qui, au premier abord, ressemblent à de véritables récits prophétiques. Avant de pousser plus avant ces réflexions, citons un passage des *Contredicts à Nostradamus, par le sieur de Pavillon* (p. 4) :

« *Aucuns Astrologues prédisent semblablement (par le cours et révolutions des sphères et planètes) la paix, la guerre, la peste, la famine et cent mille autres rêveries, pour couvrir lesquelles (et afin qu'ils ne puissent estre reprens de cette espèce d'hérésie) ils remettent le tout soubs la grandissime puissance et conduicte de Dieu. Mais soub cet ombrage ils inventent nombre infiny de malheureux présages tant faulx et erronnez, que a les oir il semble que tout soit desia abismé ou consommé, brûlé et péry : car ils descripvent (en cry piteux et lamentable) la fin de tout estre quasy présente. Prochaine ou présente (dis-je) pource que ils ne donnent vie à nos successeurs que* 235 *ans ou environ* à compter de ce présent an mil cinq cens cinquante cinq (1555). *Cela certes fait trembler les pusillanismes d'une terrible paour et craincte future et les plonge en flots et troubles d'ennuyeuses passions ; combien que de nostre temps et à leur dire même, ce ne puisse advenir : car puisqu'ils nous promettent une* grande et merveilleuse conjonction environ les ans de Nostre Seigneur mil sept cents octante neuf (1789) avec dix révolutions saturnales; *cela est aisé à entendre que nous en serons exempts : ils calculent aussi que* vingt-cinq ans après (1814) *sera la quatrième et dernière station de l'altitudinaire firmament* : et néantmoins font un doute merveilleux si le monde pourra tant durer. *O folie grande : ô curieuse et insatiable affection humaine de cuyder s'avancer de prophétiser si haultement. Joinct encore que telles prophéties ne servent et ne proffictent à quelque chose que ce soit : mais plustôt rapportent jugements vains et ineptes. Pour ce que si nous espérons ce que n'entendons point (dict saint Paul au huictième chapitre aux Romains) nous l'attendons par patience.* »

Ces *Contredicts à Nostradamus* sont de l'an 1555, et c'est le 1er mars de cette même année que Nostradamus avait publié les sept premières Centuries où l'on voit le récit suivi qu'on vient d'interpréter. Le sieur de Pavillon avait donc bien compris que notre auteur parle de *la grande et merveilleuse conjonction environ les ans de Nostre Seigneur* 1789-1814, et voilà les *crys piteux et lamentables* dont il se moque : CHEF D'ARIES, JUPITER ET SATURNE, DIEU ÉTERNEL QUELLES MUTATIONS ! PUIS PAR LONG SIÈCLE SON MALING TEMPS RETOURNE, GAULE ET ITALIE QUELLES ÉMOTIONS?... LAS ! QU'ON VERRA GRAND PEUPLE TOURMENTÉ, ET LA LOY SAINTE EN TOTALE RUINE...

De Pavillon, comme Roussat dans son livre publié en 1550 avant les Centuries, déclare que les Astrologues sont d'accord pour annoncer une conjonction désastreuse en 1789-1814, et comme Roussat, il ajoute : « *Et néantmoins ils font doute merveilleux si le monde pourra tant durer.* »(1).

Ce doute fixe des limites fort restreintes à l'astrologie, et, loin de prouver contre cette science, dispose à la faire admettre. L'Astronome annonce les éclipses, les marées... qui n'auront lieu que dans plusieurs siècles, et il ignore cependant *si le monde pourra tant durer.*

Pourquoi ces planètes qui n'apparaissent que comme un point n'auraient-elles pas quelque influence sur la nôtre? Placé entre Jupiter, Saturne et la Terre, l'homme s'écrierait :

« Que la terre est petite à qui la voit des cieux ! »

Et il chercherait vainement auprès d'elle cette Lune dont personne ne méconnaît les influences. Le Soleil fait les saisons, donne la vie à toutes les productions de la Terre et avec la Lune soulève une partie considérable des eaux de la mer. Les fleurs s'étiolent à la gelée blanche et s'épanouissent au Soleil; les métaux mêmes les plus durs se dilatent ou se resserrent en raison de la chaleur et du froid; comme tous les autres corps, le corps de l'homme subit l'influence du Soleil et de la Lune, et son âme reçoit le contre-coup de ces influences. Ne souffre-t-elle pas quand le corps souffre? Des lésions du corps n'enlèvent-elles pas à l'âme des facultés, et les passions de l'âme ne naissent-elles pas des passions du corps?

Celui qui a créé le tonnerre, les vents et la grêle, le serpent et le poison a placé dans des conjonctions de planètes ces influences fâcheuses que l'homme a reconnues dès les premiers jours du monde, alors que son œil était toujours tourné vers le ciel, comme celui de l'exilé vers la patrie. Il faut bien que cette science de l'Astrologie repose sur quelque fondement sérieux pour que, durant des siècles, elle ait été l'unique étude de castes nombreuses de savants. On a annoncé d'abord avec précision le plus grand nombre des phénomènes célestes et bientôt d'une manière générale les maladies, les pestes, les famines, les grandes pluies, la

(1) Tout l'article de Roussat cité au bas de la page 153, 2me colonne, commençant ainsi : « *Pour autant changeons propos...* » et se terminant ainsi : « *venimeux Antechrist* », est copié on peut dire mot à mot du livre de Turrel, *Le Période*, publié en 1531.

Digitized by Google

sécheresse, les tremblements de terre, les agitations civiles et religieuses; plus tard la vanité des Astrologues, la curiosité de tous, les encouragements et les menaces des grands ont fait élargir indéfiniment les limites fort restreintes de cette science que les lois divines et humaines ont alors proscrite.

J'ai dit dans l'Introduction de la *Vie de L.-Philippe :*

« Il me paraît impossible d'admettre que les astres aient la plus grande influence sur les individus perdus sur un point perdu lui-même dans l'immensité de la création; les rayons du soleil sur notre petite terre sont regardés comme parallèles, et la multitude des globes énormes qui roulent sur nos têtes ont les mêmes conjonctions ou oppositions, occupent les mêmes places vis-à-vis les uns des autres pour un bien grand nombre d'hommes, et les enfants de conditions diverses ou de même condition, nés le même jour dans la même demeure, n'ont pas la même destinée. L'Astrologie, prise comme science prophétique, m'a toujours paru une des plus grandes folies de l'esprit... » (p. XII).

Je ne me fais point aujourd'hui le champion de l'Astrologie; mais en présence des paroles de Roussat et du sieur de Pavillon, on est amené à faire d'autres réflexions qui ne

---

Après ce récit en 48 vers où le Prophète donne les détails les plus précis sur la mort de Louis XVI, annoncée déjà en tant de quatrains, je dois rappeler ce que j'ai dit Vie de L.-Philippe (p. XI) : « *Le quatrain qu'on interprète ici de la mort de Henri II paraîtra encore s'appliquer mieux à cet événement, dès que les autres quatrains sur la mort des rois de France auront été interprétés.* » *Nostradamus a dit en effet la mort violente de Henri III et de Henri IV.*

HENRI III (Sept en marque), HENRI IV (Hadrie en marque).

De maison sept par mort mortelle suite.
(*Présage du mois de juin* 1559).
De sept rameaux à trois seront réduicts,
Les plus aisnez seront surprins par mort,
Fratricider les deux seront séduicts,
Les conjurez en dormant seront morts.
VI. 44.

Les sept en trois seront mis en concorde,
Pour subjuguer les Alpes Apennines,
Mais la tempeste et Ligure couarde,
Les profligent en subites ruynes.
III. 39.

Les sept enfants en hostage laissez,
Le tiers viendra son enfant trucider;
Deux par son fils seront d'estoc percez :
Gênes, Florence, lors viendront circonder.
IV. 60.

Quand chef Pérouse n'osera sa tunique,
Sans au couvert tout nud s'expolier,
Seront prins sept, fait aristocratique,
Le père et fils mort par pointe au collier.
V. 67.

Serpens transmis en la cage de fer,
Où les enfans septains du Roy sont prins,
Les vieux et pères sortiront bas d'enfer,
Ains mourir voir de son fruict mort et cris.
I. 40.

Dedans les isles les enfants transportez,
Les deux de sept seront en désespoir,
Ceux du terrouer en seront supportez,
Non pelle prins des ligues fuy l'espoir.
VIII. 64.

Nouvelle brume et pluye impétueuse,
Empeschera subit deux exercites,
Pierre, ciel feux, faire la mer pierreuse,
La mort de sept terre et marin subites.
II. 18.

Libra verra régner les Hesperies,
De ciel et terre tenir la monarchie,
D'Asie forces nul ne verra péries
Que sept ne tiennent par rang la hiérarchie.
IV. 30.

En l'an cinq cens octante plus et moins.
On attend le siècle bien estrange :
En l'an sept cens et trois cieux en témoings,
Que plusieurs règnes un à cinq feront change.
VI. 2.

La République de la grande cité
A grand rigueur ne voudra consentir.
Roy sortir hors par trompette cité,
L'escbello au mur la cité repentir.
III. 50.

Paris conjure un grand meurtre commettre,
Blois le verra sortir en plein effet,
Ceux d'Orléans voudront leur chef remettre,
Angers Troyes et Langre leur feront un meffait
III. 51.

Henri II mourra au mois de juin 1559; il laissera sept enfants, et à leur mort la maison de Valois s'éteindra.

Lorsque les enfants d'Henri II, de sept à sa mort seront réduits à trois par la mort des quatre aînés, les trois plus jeunes seront une sœur et deux frères. Ces deux frères, Henri III et le duc d'Alençon, seront entraînés à se faire mutuellement la guerre, et le plus grand fait de la vie de ces sept rameaux sera la mort des conjurés durant leur sommeil, la nuit de la saint Barthélemy. (*Voir* III. 55, 56 et IV. 47).

Lorsque des sept enfants il n'en restera plus que trois, les deux frères d'abord armés l'un contre l'autre, s'entendront pour s'emparer des Pays-Bas, malgré les armées commandées par le duc de Parme, dont les possessions seront entre les Alpes et les Apennins. Le duc d'Alençon sera couronné duc de Brabant et comte de Flandre en 1582; mais l'année suivante ayant voulu asservir le pays, il soulèvera une tempête qui l'obligera à retourner en France, où la Ligue, lâche et sans but franchement accusé, achèvera promptement la ruine de son frère et de sa maison

Henri II laissera ses sept enfants au milieu des partis hostiles à sa maison. Le Tiers ou le Conseil des Seize armera le bras d'un assassin qui tuera Henri III, le dernier des enfants d'Henri II, auteur du meurtre des deux Guises à coups de poignard et de hallebarde. Alors des armées du nord de l'Italie, appelées par la Ligue contre Henri IV, entreront en France et pénétreront de toutes parts jusque dans l'intérieur du royaume.

Quand le souverain de Pérouse, Sixte V, n'osera, malgré sa violence, rompre entièrement avec Henri III de crainte que l'Eglise, déjà dépouillée de l'Angleterre à la suite de l'excommunication lancée contre Henri VIII ne soit dépouillée encore de la France, la portion qu'elle a le plus à cœur de conserver, et qu'il excommuniera Henri III pour le meurtre des deux Guises, mais sans délier les sujets du serment de fidélité, ainsi qu'il l'aura fait en 1585, par une excommunication contre le prince de Condé et le roi de Navarre, déclarés incapables de succéder à la couronne de France, le dernier des sept enfants royaux mourra frappé d'un fer pointu ainsi que l'aura été son père.

Les hauts personnages, couchés derrière la porte de fer des caveaux de Saint-Denis, où les sept enfants du roi Henri II descendront sans laisser de postérité, se lèveront vieux guerriers et rois du fond du sépulcre pour voir expirer le dernier des Orléans-Valois, frappé par un assassin.

Lorsque Marie-Stuart, épouse de François II, un des sept enfants, sera retournée dans les îles Britanniques et que le duc d'Alençon se sera transporté dans les mêmes îles avec la pensée d'épouser la reine Elisabeth, les deux derniers des sept enfants seront au désespoir en reconnaissant que leurs sujets vont passer en un des partis qui se formeront dès-lors pour se disputer l'héritage des Valois. En manquant de faire prisonnier le fourbe Mayenne après le meurtre des deux autres Guises, Henri III perdra l'espoir d'anéantir les Ligues.

Les rois de France et de Navarre feront un traité qui n'aura nul effet. Il faudra de nouveaux troubles, les soulèvements qui éclateront de toutes parts à la suite du meurtre des Guises (1588) pour empêcher subitement les armées des deux rois d'en venir aux mains et pour leur faire confondre tout à coup leurs intérêts. Le Pape lancera, au nom du ciel, les foudres de l'excommunication contre les deux rois, qui auront tout contre eux. La mort achèvera aussitôt la ruine prématurée de la maison des sept enfants en couchant sous la tombe, à l'âge de 38 ans, Henri III, le dernier des enfants mâles. Tous ces malheurs seront nés de la journée des Barricades.

Le signe de la Balance qui préside aux chrétiens verra les Français (Gaulois de l'Hespérie. V. 40), sous la monarchie très chrétienne de leurs rois, accomplir l'action de Dieu dans le monde (*Gesta Dei per Francos*). Aucun homme ne verra tomber les forces du Grand Soliman prises aux champs de Mède, d'Arabe et d'Arménie (*Voir le quatrain III. 34 sur la bataille de Lépante, en* 1571) avant qu'un roi de France ne laisse sept enfants qui occuperont successivement le trône.

Henri III règnera de 1574 à 1589. En 1576 se formera la Ligue, événement le plus singulier qu'on ait jamais vu dans l'Histoire. Les défenseurs de l'autorité du roi seront les ennemis de sa religion, et les défenseurs de sa religion seront les ennemis de sa personne. Comme le marque l'état du ciel, la succession au règne d'Espagne, ouverte en 1700, amènera après treize ans de guerre des changements pour cinq états.

En 1588, Henri III voudra se saisir des carrefours de Paris pour arriver à détruire le pouvoir de Guise on de la Ligue. Paris fera la journée des Barricades et le roi sortira de sa capitale qu'il reviendra assiéger en forme. Paris aura le temps de se repentir avant qu'Henri IV vainqueur ait recouvert les membres décharnés de ses habitants. (1)

C'est à Paris qu'Henri III prendra la résolution de faire périr le duc de Guise, mais c'est à Blois que ce grand meurtre aura tout son effet. Orléans abandonnera le parti du roi pour celui de la Ligue, dont le nouveau chef, le duc de Mayenne, sera proscrit. « Toutes les places du royaume autres que Blois, Beaugency, Amboise, Tours et Saumur seront contre le roi. » (*Sully*, I. 294). (2)

EXPLICATIONS ET JUSTIFICATIONS.

Voir le quatrain sur la mort d'Henri II (*Vie de L.-Philippe*, Introduction, p. x). — Tous les ans Nostradamus publiait des présages pour l'année suivante.

Sept rameaux. — François II mort à 17 ans, Elisabeth à 23, Claude à 28, Charles IX à 24, François d'Alençon à 30, Henri III à 38, Marguerite à 63. — Est-il possible d'imaginer une précision plus grande que celle de ce quatrain? — Un vieux religieux m'a dit : « Nous avons dans notre maison de Lyon l'interprétation de quelques quatrains sur les anciens Valois; cela a suffi pour nous donner foi en Nostradamus. »

Marguerite, épouse du prince de Béarn (Henri IV) se conduisit en courtisane... Charles IX la soumit à un traitement ignominieux pour la faire rentrer en elle-même... Elle fit casser son mariage avec Henri IV (Voir *Feller*, art François d'Alençon et Marguerite). — Le Prophète, chose remarquable! obligé de compter cette princesse au nombre des sept enfants, n'en parle pas autrement et semble la déclarer morte civilement avant la mort d'Henri III (*Voir plus bas le quatrain* I. 40).

Ligure. — Ce mot est l'anagramme de *Ligueur*. On le revoit plus bas, X. 44. Dans deux quatrains sur Henri III on voit les mots Ligues, VIII. 64 et Ligueurs, VI. 62.

Hostage, de *hostis*, ennemi. — *Villes d'otage*. On appelloit ainsi les villes qu'on laissoit aux huguenots, par les traités de paix (*Joubert*, Otage). — Le tiers. Requeste des Seize au Parlement « *Qu'il plut à la Cour s'unir avec les Prévots des Marchands, Eschevins et bons Bourgeois de Paris pour la défense de la Religion et de la Ville.* » Voir le tiers premier pis,que ne fit Néron, p. 47. — Gênes, Florence. *La partie pour le tout.* — Circonder, de *circumdo*, mettre tout autour, enfermer, resserrer (*Wailly*).

Pérouse. *Perosus*, 1° qui hait beaucoup; 2° qui est beaucoup haï (*W.*) Il est dit de ce Pape : Qui onc ne fut si maling (*Vie de L.-Philippe*, p. 114). — Tunique. Persécuté sera de Dieu l'Eglise, Et les saints temples seront expoliez, L'enfant la mère mettra nu'd en chemise, V. 73 (Révolution Italienne). — Seront prins sept, fait aristocratique, vers qui *adapte* ce quatrain au suivant : Ou les enfans septains du Roy sont prins, sont la proie de la mort.— Collier. On dit : il lui a mis le couteau sous la gorge.

Serpens, et plus loin, VI. 62 : Contre la loy serpent ne voudra faire. *Séraphis*, serpent; *Séraphins*, séraphins (*W.*) — Vieux. Ce mot est pris souvent pour les vieux guerriers. *Voir* 185e, 207e, etc. — Enfer. *Libera animas omnium fidelium defunctorum de pœnis inferni* (Office des Morts). — Fruict. Il est dit du duc de Bordeaux. Par son fruict sauve... p. 37.

Supportez. *Sub.*, sous l'empire de (*W*). *porto*, transporter (*Id.*). — Pelle. *Pellis*, apparence, masque (*W.*).

Pierre, ciel, feux. *Voir* 203e. — Mer pierreuse. « Brissac est celuy de tous les Ligueurs qui agit avec plus d'ardeur dans cette fatale journée. Le Roy lui avoit refusé l'Admirauté en disant qu'il ne valloit rien ni sur terre ni sur mer... *Au moins le Roy sçaura qu'aujourd'huy j'ay trouvé mon élement, et que si je ne suis bon ni sur terre ni sur mer, je vaux quelque chose sur le pavé.* » (*Maimbourg*, la Ligue, p. 226).

Libra. — « Le signe de Libra préside aux chrestiens. » (*Roussat*, p. 99).

Plusieurs règnes un a cinq feront change. — 1° l'Empereur, à la paix, acquiert Naples; 2° le duc de Savoie, la Sicile, avec le titre de roi; 3° la Prusse devient royaume avec agrandissement; 4° les Provinces-Unies s'augmentent de tout ce que possédait Charles II; 5° la France perd des colonies et ses possessions d'Italie.

---

(1) La République. — « Le Roi, poussé à bout par les Seize, laisse échapper des menaces qui leur firent peur. Ils pressent le duc de Guise de revenir à Paris; le roi lui fait défense d'y rentrer : ce duc y vient. Journée des Barricades, le 12 mai 1588... Le roi quitte Paris. » (*Hist. de France*, Paris 1774).

« La reine conseilla elle-même de sortir promptement de Paris... Au-dessus de Chaillot il s'arresta pour regarder Paris. On dit que reprochant alors à cette grande ville, qu'il avoit toujours honorée et enrichie par sa présence, son ingratitude, il jura qu'il n'y rentreroit jamais que par la bresche, pour la mettre en estat de ne pouvoir plus jamais s'élever contre son roy » (*Maimbourg*, p. 230). Nostradamus a dit : Tricast tiendra l'Annibalique ire. III. 93.

(2) Paris. Blois. — Ce meurtre est annoncé dans un quatrain précédent, IV. 60 : Deux par son fils seront d'estoc percez. « Cependant le Roy qui avait appris avec une extrême colère cette soudaine arrivée du duc à Paris, délibérait sur la vie et sur la mort de ce prince... » (*Maimbourg*, p. 217).

« Cependant il fut bien surpris lorsque tandis qu'il perdait le temps à écrire et à continuer les Estats (à Blois), il apprit qu'Orléans s'estoit soulevé contre luy; que le duc de Mayenne, qui fut averti à Lyon de la mort de ses frères, avant qu'Alfonse d'Ornano, qu'on y envoyoit ou pour l'arrester ou pour le tuer, y fust arrivé, s'estoit sauvé dans son gouvernement de Bourgogne, où il estoit maistre de la plupart des villes, et surtout que Paris avoit fait renaistre la Ligue avec plus d'ardeur que jamais, pour venger la mort des deux frères. » *Id.* 270.

Digitized by Google

détruisent pas les premières, mais qui les modifient.

Les rayons du soleil sont parallèles sur notre petite terre, mais ils n'ont pas partout la même influence; la balle de plomb que j'approche d'un brasier se pénètre d'une chaleur égale à son équateur et à ses pôles. Il n'en est pas ainsi de la terre, qui a les chaleurs tropicales et les glaces polaires; la terre dans les mêmes zônes n'a pas la même température: dans un kilomètre carré, mille causes modifient le degré de chaleur de mille manières. — Les influences des autres planètes ne seront donc pas partout les mêmes; elles pourront être locales, en outre, elles n'auront pas les mêmes effets sur tous les individus. — Une épidémie mortelle ne tue pas tout le monde; le médecin qui connaîtrait à fond la nature de cette épidémie et le tempérament de ses clients, leur état de santé, leurs habitudes, etc., pourrait dire à l'avance un tel échappera, un tel succombera; mais il fera bien d'ajouter: si cependant une tuile en leur tombant sur la tête ou tout autre accident, ou un acte de leur libre arbitre ne les tue point avant l'accomplissement de ma *prophétie*, si un changement dans leurs habitudes, un voyage au loin ne contrarient point mes prévisions, si..., si..., je n'en finirais pas. — Nombre d'astrologues ont dit que la conjonction de 1789-1814 était propre à amener de grandes perturbations dans le monde, mais aucun n'a pu définir que le monde durerait à cette époque, bien loin de pouvoir annoncer qu'alors le roi de France mourrait sur l'échafaud: BOUCHE SANGLANTE DANS LE SANG NAGERA, AU SOL'SA FACE OINGTE DE LAICT ET MIEL, que son successeur au trône serait un EMPEREUR né PRÈS D'ITALIE, venu après une RÉPUBLIQUE MISÉRABLE INFELICE, un Empereur devant porter deux cou-

HENRI III (SEPT en MARQUE), HENRI IV (HADRIE en MARQUE).

Par lors qu'un Roy sera contre les siens,
Natif de Bloys subjuguera Ligures,
Mammel, Cordube et les Dalmatiens;
Des sept puis l'ombre à Roy estrennes et lemures.
X. 44.

L'ombre du règne de Navarre non vray,
Fera la vie si fort illégitime,
La veu promis incertain de Cambray,
Roy Orleans dona mur légitime.
X. 45.

Trop tard tous deux les fleurs seront perdues,
Contre la loy serpent ne voudra faire,
Des ligueurs forces par Gallots confondues,
Savone, Albinge par Monech grand martyre.
VI. 62.

La dame seule au règne demeurée,
L'unic esteint premier au lict d'honneur,
Sept ans sera de douleur explorée,
Puis longue vie au règne par grand heur.
VI. 63.

Amour alègre non loing pose le siége,
Au saint barbare seront les garnisons,
Ursins Hadrie pour Gaulois feront plaige,
Pour peur rendus de l'armée aux Grisons.
X. 38.

Dans le conflict le grand qui peu valloit,
A son dernier fera cas merveilleux:
Pendant qu'Hadrie verra ce qu'il falloit,
Dans le banquet pongnale l'orgueilleux.
II. 55.

Combien de fois prinse cité solaire,
Seras changeant les lois barbares et vaines,
Ton mal s'approche. Plus seras tributaire,
Le grand Hadrie recouvrira tes veines.
I. 8.

De l'Orient viendra le cœur Punique
Fascher Hadrie et les hoirs Romulides
Accompagner de la classe libique,
Trembler Melites et proches isles vuides.
I. 9.

Les armes battre au ciel longue saison,
L'arbre au milieu de la cité tombé:
Vermine, rongne, glaive en face tyson,
Lors le monarque d'Hadrie succombé.
III. 44.

Un grand Roy prins entre les mains d'un jeune
Non loing de Pasques, confusion coup cultre,
Perpet. captifs foudre en la husne,
Lorsque trois frères se blesseront et meurtre.
IX. 36.

En Arbissel à Veront et Carcari,
De nuict conduicts par Savonne attraper.
Le vif Gascon Turbi et la Scerri,
Derrier mur vieux et neuf palais gripper.
IX. 39.

Alors qu'Henri III de la cour de Blois, en lutte contre ses sujets, se déclarera chef de la Ligue pour la tenir en bride, il se formera trois ligues: la ligue catholique ou de l'Eglise-Mère, la ligue huguenote soutenant l'Edit de pacification qui légitime le mariage des prêtres et des moines apostats, et la ligue royaliste. Le dernier des sept rameaux sera détaché du tronc alors que le roi n'aura plus que l'ombre du pouvoir. La France expiera aussitôt le crime du meurtre commis sur la personne royale.

L'ombre du pouvoir passera au roi de Navarre qui aura perdu, comme huguenot, ses droits à la couronne de France. Il fera la vie si fort illégitime, que la vue de la femme de Montluc lui fera promettre, en 1593, à l'époux, gouverneur de Cambrai et zélé partisan de la Ligue, de lui reconnaître la souveraineté de son gouvernement s'il se décide à embrasser son parti. En 1594, il nommera Montluc maréchal de France. La même année, Henri IV étant devenu roi légitime par son abdication, Orléans, la première des villes qui se seront déclarées contre le roi excommunié après le meurtre des Guises, sera la première à ouvrir ses murs au roi légitime.

Les deux rois de France et de Navarre s'uniront trop tard; on déclarera les fleurs-de-lys déchues de leur droit à la couronne. Henri III jusqu'au dernier moment ne voudra rien faire de contraire à la loi catholique. Les forces des Ligueurs seront confondues par les forces réunies des deux rois français. Dans ce temps, la Savoie, unie à la Ligue, s'emparera sur la France du marquisat de Saluces (1588), comprenant Savone et Albenga. Un moine frappera à mort le roi de France. — MONECH, *monaco*, moine. (1)

Catherine de Médicis, restée seule à quarante ans à la tête du gouvernement, le monarque Henri II, ayant été le premier des souverains, frappé à mort dans un tournoi, conservera toujours sa douleur et se refusera à un second mariage. Elle mourra à l'âge de 70 ans (15 janvier 1589) après avoir gouverné l'État durant douze ans avec son époux et durant trente autres années avec ses trois enfants rois. Trois fois régente, elle n'aura point compromis, au milieu des circonstances les plus critiques, un pouvoir qui passera en une autre famille sept mois après sa mort, par l'assassinat de Henri III (2 août 1589).

Le *Vert-Galant* n'ira pas loin pour faire un siége; il assiégera Paris, qui aura pour garnison des régiments composés de prêtres et de religieux défenseurs de la barbare Sainte-Ligue. Les ducs de Parme et de Savoie descendront des Alpes pour déchirer la France. Les Grisons alliés d'Henri III resteront alliés d'Henri IV par peur du duc de Savoie.

Dans le temps de la guerre civile, le duc de Mayenne, *qui ne saura bien faire ni la paix ni la guerre*, vers la fin de sa puissance fera cas merveilleux: pendant qu'Henri IV verra à surmonter, en s'instruisant de la foi catholique, le seul obstacle qu'il lui faillait détruire pour arriver au trône, Mayenne trompera par un banquet la faction orgueilleuse des Seize, et la nuit suivante fera pendre les principaux d'entre eux.

Paris, capitale de la France et lumière du monde, combien de fois tomberas-tu aux mains des factions? Combien de fois par des révolutions remplaceras-tu la loi franche et séculaire du pays par des lois empruntées à d'autres temps, à d'autres peuples et sans rapport avec tes besoins. Dans trente-quatre ans tu perdras ta liberté, mais Henri-le-Grand nourrira tes enfants décharnés. — LOIS BARBARES ET VAINES. Les quatrains V, 80, 81 disent de Paris, assiégé de nouveau par un roi de France: DEUX LOIX... BARBARE ET FRANCHE EN PERPETUELLE BRIGUE.

Philippe II d'Espagne, fort mécontent de ce que les protestants auront soutenu les Hollandais révoltés contre lui, fera rentrer par l'Orient de la France le duc de Parme, qui fâchera Henri IV, obligé de lever le siége de Paris et de Rouen, et Sixte V, ennemi de l'Espagne et plus partisan d'Henri IV que de la Ligue. Le duc de Savoie, maître de la Provence, de Marseille et d'Arles passera en Espagne. La flotte de Gênes et de Malte menacera le château d'If et les petites îles inhabitées qui sont peu éloignées du rivage. — LIBIQUE. *Libicii*, pl. de la Gaule transpadane *(Wailly)*. — MELITE. *Melita*, Malte (*id.*).

Lorsque la guerre planera sur une partie de l'Europe, au milieu même des préparatifs d'une longue guerre, le tronc de la maison de Bourbon sera renversé au milieu de Paris. Un reste gangrené de la Ligue frappera de son couteau comme de la foudre, en face, Henri-le-Grand, qui succombera aussitôt.

Henri-le-Grand, à l'âge de 57 ans, tombera entre les mains de Ravaillac, âgé de 34 ans, le 14 mai, non loin de Pâques, au milieu de la confusion de voitures. Un coup de couteau achèvera l'œuvre commencée par Jean Châtel. Les deux assassins seront pris. Ce coup de foudre, en ce qu'il y a de plus élevé, en ce qui porte les destinées de la France, arrivera lorsque trois frères auront régné au milieu des troubles en perdant l'affection de leurs sujets et que le dernier aura été assassiné.

Le vif Gascon, Henri IV, *le Diable-à-Quatre*, trompant les espérances du duc de Savoie, qui aura pris le marquisat de Saluces sur la France (Savonne et les villes adjacentes), se saisira, la nuit, à l'aide de Vitri (et de la Scerri?) des deux Chatelets et du palais neuf des Tuileries après être resté longtemps derrière le mur de Paris, tenu assiégé. (*Voir*, p. 86, le palais des Tuileries a été commencé en 1564). (2)

EXPLICATIONS ET JUSTIFICATIONS.

LIGURES, anagramme de *Ligueurs*. — MAMMEL, en grec *Mamma, Mammé*, grand'mère, *maman*; mamelle (*Lexique*). — CORDUBE. *Cordus, danse (W.) Chordax*, danse lascive; *chordé*, corde, intestins, boyau (*Lexique*); *chordapsum*, de *chordé* et d'*aptesthai*, passion iliaque (*W.*) Nostradamus, *p.* 26 *fin*, et Roussat, *p.* 149, donnent pour origine au protestantisme la *passion iliaque*. — ESTRENNES, de *Strenua*, déesse de la force, parce que les branches coupées dans un bois consacré à cette déesse furent présentées le 1er jour de l'an à Tatius, roi des Sabins (*V. L.*). — LEMURES, âmes des morts. La fête *Lemuria* fut d'abord nommée *Remuria*, du nom de Remus, parce qu'elle fut instituée pour l'expiation du meurtre de ce prince, tué par son frère Romulus ou par son ordre (*V. L.*)

L'OMBRE. — Ce mot *adapte* ce quatrain au précédent. — VIE ILLÉGITIME. Le même est dit AMOUR ALÉGRE (*plus loin*). Ce détail, le plus propre à faire reconnaître *le roi de Navarre* Henri IV, se lit dans *Feller*, art. Montluc. — ORLÉANS. *Voir* plus haut, III. 51: CEUX D'ORLÉANS VOUDRONT LEUR CHEF REMETTRE.

LICT D'HONNEUR. Voir *Vie de L.-Philippe*, p. X, le quatrain sur la mort d'Henri II. SEPT ANS, pour un grand nombre d'années (*Id.* p. 50).

AMOUR ALÉGRE. Cette expression et les deux premiers vers de ce quatrain font entrevoir Henri IV sous le mot HADRIE de ce quatrain. Or ce mot se retrouve dans quatre autres et toujours pour le même roi. HADRIE, du grec *Adros, Adri*, gros, robuste, abondant (*Lexique*); sorte d'anagramme de *Anri*. — URSINS, de *Ursus*, ours. La famille des Ursins est une des plus grandes de l'Italie au temps de la Ligue. Un de ses membres épousa la petite nièce de Sixte V. En 1608, un autre fut créé chevalier du Saint-Esprit par Henri IV

CE QU'IL FALLOIT. — « Il y avait déjà plus de neuf ans, qu'encore qu'il fust Chef et protecteur des Huguenots, il avoit cherché les moyens de se réunir avec tout son parti à l'Eglise catholique... François de Nouilles lui avait dit:

« Qu'il ne FALLOIT pas que Sa Majesté prétendist s'appuyer sur un parti qui, quelque puissant qu'il parust, seroit toujours trop foible pour le porter malgré les Catholiques, infiniment plus forts, jusques où sa naissance et la fortune le pourroient un jour élever. Que quelque miracle qu'il fist, il n'avanceroit jamais rien qu'il ne se fust reconcilié de bonne foy avec l'Eglise catholique; et qu'il seroit impossible, se furent là ses propres termes, qu'il pût jamais rien édifier de solide pour l'avancement de sa fortune dedans et dehors ce royaume, s'il ne bastissoit sur ce fondement. » (MAIMBOURG, p. 417).

LES ARMES BATTRE AU CIEL (*voir Vie de L.-Philippe*: BRUIT D'ARMES AU CIEL, p. 100). — L'ARBRE. Il est dit de ce même arbre: L'ARBRE QU'ESTOIT PAR LONGTEMPS MORT SÉCHÉ, DANS UNE NUIT VIENDRA A REVERDIR, III. 94. — VERMINE, ROGNE, TYSON. On lit dans le parallèle de César et d'Henri IV:

> Mais le sanglant dessein des esprits infernaux,
> Dont la premiere envie engendra tous nos maux,
> Pousserent un Démon qui ravit notre gloire,
> Meurtrissant ce grand Roy d'eternelle memoire;
> Aussi le Tout-Puissant, comme juste vengeur
> Des horribles forfaits, espandra sa fureur
> Tant sur les conjurez à ce sanglant désastre
> Que sur les vrays François dont les vrays roys sont l'astre
> L'oracle et le vrayon, en la fatalité
> Desquels seule l'Estat trouve félicité.
>
> (MÉM. DE SULLY, col. de Michaud, XVII, 401).

ARBISELLE, VERONT, CARCARI. — Des éditions ont VEZAME et CREVARI. *Arbizolla, Vezame, Crevari* et *l'archero* sont des villes proches SAVONNE. Le duc de Savoie prit sur la France, durant la Ligue (1588) le marquisat de Saluces dont SAVONNE faisait partie. (*Moréri*, Saluces, Savonne).

TURBI, LA SCERRI. — Des éditions ont GIRVY, et la CHARRY. — TURBI est pour *turba*, foule, et l'anagramme de BUTRI ou *Vitri*; mais on ne sait encore quel sens donner au mot LA SCERRI. — SAVONNE. Ce mot *adapte* ce quatrain au VI. 62 interprété plus haut d'Henri III et d'Henri IV.

(1) LES FLEURS PERDUES. — « La Déclaration des deux Rois qui s'estoient unis contre la Ligue détermine Sixte V à lancer un monitoire contre Henri III... Ce monitoire fut affiché dans Rome le 24 may 1589 et les Ligueurs le firent imprimer à Paris. Le roy de Navarre dit d'une manière aussi agréable que forte qu'il y avoit à cela un fort bon remède. *Et c'est, Sire*, ajouta-t-il avec sa prompitude ordinaire, *que nous vainquions, et au plutost; car si cela est, vous aurez assurement vostre absolution: mais si nous sommes batus, nous serons toujours excommuniez, aggravez et réaggravez* (PERDUES) *(Maimbourg*, Hist. de la Ligue, p. 314-316). Le 2 août 1589, Henri III, frappé à mort, reçoit l'absolution. *Je suis*, dit-il sans hésiter, *le premier fils de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et veux mourir tel. Je promets devant Dieu et devant tous que mon désir n'est autre que de contenter Sa Sainteté en tout ce qu'elle peut désirer de moy.* » (*Id.*, 324).

(2) « Le 22 mars 1594, le roy s'étant avancé jusqu'à deux cens pas de la ville, vers le bas de la rivière, près des Tuileries, avec l'élite de sa cavalerie, on fit entrer de *bon matin* par les Portes neuve et de Saint-Denis l'infanterie, qui se saisit sans résistance et sans tumulte des *remparts*, des principales places, des deux Chastelets, du Palais et des avenues des Ponts.. Cela étonna tellement les plus passionnez Ligueurs et les estrangez, que pas un d'eux n'osa plus paroistre. » (*Maimb.* 458). Vitri s'empara de la personne des Seize, et en 1594 rendit Meaux au roi. (*Voir le P. Daniel*).

Digitized by Google

ronnes, avoir un bras dans quatre royaumes, un règne coupé par le milieu etc., etc. Le GRAND PROPHÈTE a pu être *grand astrologue*, mais tous les astrologues réunis n'auraient pu affirmer un seul des cent détails prophétiques de ce récit.

Le libre arbitre de l'homme n'est point détruit par des planètes. L'homme est forcé de subir le chaud et le froid, de vivre dans un air empesté; on peut enchaîner son corps, mais son âme demeure libre. Durant une épidémie, la mortalité est toujours plus grande, et dans le temps des influences malignes des planètes, toujours un plus grand nombre d'hommes s'abandonnent librement au mal. Voilà comment l'astrologie, qui est une science exacte, permet de pronostiquer à coup sûr sous cette seule condition, que le monde n'aura pas pris fin auparavant.

Pourquoi n'admettrait-on pas des influences générales produisant des effets variés en raison des tempéraments, de l'âge, du sexe, de l'éducation, du milieu dans lequel on vit? (1) A diverses époques on a reconnu une exaltation dans les esprits, que rien n'expliquait, on a vu même la folie, dont les caractères sont d'ordinaire si variés, se présenter à la fois chez plusieurs avec les mêmes caractères...

Il est d'autres influences que l'homme subit, influences bien plus tyranniques et qui ne lui font cependant pas douter de sa liberté. Nostradamus a dit : DU LAC LEMAN LES SERMONS FASCHERONT (85e), et les contemporains de Voltaire et de Rousseau se sont soumis à la maligne influence de ces astres, qui plus encore que JUPITER et SATURNE au CHEF D'ARIÈS ont amené la révolution. Aujourd'hui la société subit d'autres influences également pernicieuses.

« *Et dans iceluy temps, et en icelles contrées la puissance infernalle mettra à l'encontre de l'Eglise de Jésus-Christ la puissance des adversaires de sa loy, qui sera le second Antechrist, lequel persécutera icelle Eglise et son vray Vicaire, par moyen de la puissance des Roys temporels, qui seront par leur ignorance séduicts par langues, qui trancheront plus que nul glaive entre les mains de l'insensé.* » (*Lettre à Henry II*).

On affirme qu'une brochure a fait perdre au pape la moitié de ses Etats, et l'on se demande si une seconde ne lui enlèvera pas le reste. Après le discours de S. A. I. le prince Napoléon, le cardinal Mathieu a dit : « On nous a donné un discours que je puis appeler à mon sens le renversement de tous les principes reconnus jusqu'à ce jour. » Personne ne se fait illusion, on sent que la majorité des catholiques applaudit au discours du prince, et désire que les évènements répondent à ses conclusions. Le Prophète l'a dit : LORS BLANCS ET ROUGES JUGERONT A L'ENVERS. Mais n'est-on pas libre de protester contre de pareilles conclusions! — Oui dira un malin, mais en demeurant dans les limites de la loi. — Ce n'est pas ainsi que je l'entends. Je demande si chaque homme dans son for intérieur ne se reconnaît pas libre d'avoir des sentiments tout opposés!

(1) Si vous voyez une planète, c'est que, malgré son éloignement, la lumière qui l'a frappée a eu assez de force pour revenir impressionner votre œil. Mais cette lumière ne frappe pas que votre œil, elle vous enveloppe tout entier, et partout où vous portez vos pas, c'est dans elle que vous vous promenez. — La lumière la plus vive ne révèle son existence qu'autant qu'elle frappe un corps, le soleil luit la nuit aussi bien que le jour, mais sa lumière ne rencontrant pas la partie du globe que nous habitons, est pour nous comme si elle n'existait pas. Elle ne nous sera révélée et ne produira encore quelque effet pour nous qu'autant qu'elle rencontrera un autre corps (la lune, les planètes) qui nous la renverra. Il en est de même du calorique. La chaleur si brûlante du soleil ne peut se manifester qu'en raison de la densité des corps, et c'est ce qui fait que sous le tropique, une montagne de quelques kilomètres d'élévation est couverte de neiges éternelles. Puisque le même rayon qui tombe d'aplomb sur le milieu du globe impressionne si diversement tous les points qu'il rencontre en traversant notre atmosphère, on s'explique comment les rayons obliques qui ne font en quelque sorte que toucher la terre, développent si peu de calorique vers les pôles. La lumière placée au milieu de glaces parallèles les unes aux autres est renvoyée continuellement de l'une à l'autre. — Le rayon qui frappe d'aplomb la terre, rebondit, trouve dans l'air de nouveaux corps qui le renvoient pour le recevoir de nouveau.

On comprend alors comment les astrologues peuvent dire que telle partie du globe est spécialement sous l'influence de telle constellation; que telle planète ou conjonction de planètes produira plus d'effets dans telle région que dans telle autre. Cette constellation, cette planète, cette conjonction, ne sont perpendiculaires que pour un point du globe.

127e-133e

LE SOLDAT-EMPEREUR.

2me ÉTUDE D'INTERPRÉTATION.

Voici une suite de quatrains que l'on offre avec un égal plaisir aux amis et aux ennemis de Nostradamus. C'est mon grand cheval de bataille alors qu'il me faut rompre une lance pour sa cause... Je ne tire pas tout le parti possible des armes que me fournit LE GRAND PROPHÈTE, et cependant je triomphe toujours. Si le lecteur rencontre par hasard un sceptique qui, après l'interprétation sommaire de ces 28 vers, ne se déclare pas vaincu et exige de nouveaux développements, d'autres preuves historiques, il pourra appeler à son aide les nombreux passages de ce volume, où la vie, qui est racontée ici brièvement en 28 vers, se trouve détaillée en plus de 400!

Lorsque j'ai affaire à un incrédule, je lui donne d'abord à examiner différentes éditions des Centuries (1566, 1668, 1694, etc., etc.); dès qu'il m'a déclaré qu'elles sont certainement antérieures aux évènements accomplis de 1800 à 1815, je lui fais lire ces mots de la fin de la *Lettre à César* :

« *Plus à plain ay rédigé par écrit aux miennes autres prophéties qui sont composées tout au long*, in soluta oratione, *limitant les lieux, temps et le terme perfix que les humains après venus verront, connaissant les aventures advenues infailliblement, comme avons noté par les autres parlant plus clairement, nonobstant que soubs nuées seront comprinses les intelligences* : Sed quando submovenda erit ignorantia, *le cas sera plus esclaircy. Faisant fin, mon fils... etc. De Salon, ce 1er mars 1555.* »

Je lui fais lire ensuite ces mots du commencement de la *Lettre à Henry II* :

« *J'ay été en doute longuement à qui je voudrois consacrer ces trois Centuries du restant de mes Prophéties, parachevant la miliade, et après avoir eu longuement cogité d'une téméraire audace, ay prins mon addresse envers Votre Majesté... etc. De Salon, ce 27 de juin 1558.* »

Il me déclare qu'il ne doute pas que ces *trois* dernières *Centuries du restant des prophéties*, publiées en 1558, ne soient les *autres prophéties composées tout au long* et annoncées dès 1555; d'autant mieux, que la *Lettre à César* précède les sept premières Centuries, et la *Lettre à Henry II*, les *trois* dernières *parachevant la milliade*.

J'ouvre alors une de ces trois dernières Centuries à ces mots : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE, et j'expose ainsi mon affaire en abrégeant considérablement les citations :

127e

De soldat simple parviendra en Empire,
De robe courte parviendra à la longue,
Vaillant aux armes en Eglise où plus pyre,
Vexer les prestres comme l'eau fait l'esponge.
VIII. 57.

De soldat simple en entrant à Brienne, Napoléon parviendra à l'Empire. Vêtu de l'habit court du soldat, il parviendra à revêtir la longue robe du sacre. Il sera le plus grand capitaine des temps modernes. Où trouver dans l'Eglise, dont il sera membre, un homme qui peu à peu ait pénétré plus avant que lui dans le spirituel et le temporel des prêtres, absolument comme l'eau pénètre peu à peu, dans toutes ses parties, l'éponge qui en souffre le moindre contact?

DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE.— Napoléon Ier a dit :

« La condescendance du Pape à se rendre à Paris afin d'y sacrer lui-même le *soldat parvenu* à force de victoires et de génie *sur le premier trône du monde...* » (*Moniteur*, 3 mars 1861).

« Le 1er juin 1815, Napoléon dit au Champ-de-Mai : « *Empereur*, consul, *soldat*, je tiens tout du peuple. » (*Hist. pop. de l'Empereur*, p. 157).

Digitized by Google

DE ROBE COURTE PARVIENDRA A LA LONGUE. — Nostradamus ne veut pas d'INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ (de *honteux verbiage*); il fait sa prophétie N'Y MESTANT RIEN DE SUPERFLU. Ce vers qui par une antithèse en tout semblable à celle du précédent paraît avoir la même signification, a pourtant un sens qui lui est propre. V. Hugo a dit dans *Hernani :*

Venez donc recevoir et le sceptre et le globe,
Le Saint-Empire, ô Roi, vous revêt de la robe.

Napoléon a laissé l'habit court du soldat pour prendre la longue robe du sacre.

VAILLANT AUX ARMES. — Tout homme qui DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE aura une bravoure au moins ordinaire. Le Prophète tomberait donc dans l'INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ en disant VAILLANT AUX ARMES, s'il ne parlait d'une bravoure signalée. Napoléon est le premier capitaine des temps modernes et peut-être bien de tous les âges.

« En 1769, le 15 août, naquit, à Ajaccio, un enfant qui, plus qu'Alexandre-le-Grand, César et Charlemagne, devait remplir l'univers du bruit de son nom et de l'éclat de ses victoires. (*Hist. pop. de l'Empereur*, p. 1).

EN EGLISE OU PLUS PYRE. — L'Eglise est l'assemblée des fidèles. Napoléon appartenait à l'Eglise et il l'a persécutée; mais peut-on bien dire de lui : EN EGLISE OU PLUS PYRE? Oui, si on ajoute avec le Prophète :

VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE. — Il ne s'agit point ici de persécution sanglante. Où trouver en Eglise, dit Nostradamus, un homme qui ait fait plus de mal en vexant les prêtres comme l'eau vexe une éponge? Comparaison admirable! Prenez l'éponge la plus puissante, tenez-là au-dessus d'un vase plein d'eau, si le liquide la touche tant soit peu elle est perdue. En effet, voici que l'eau la pénètre peu à peu jusque dans ses parties les plus élevées. Napoléon Ier a dit :

« Je me saisis donc de ses forteresses (de Pie VII), je m'emparai de quelque province, je finis même par occuper Rome, tout en lui déclarant et en observant strictement qu'il demeurait sacré pour moi dans ses attributions spirituelles, ce qui était loin de faire son compte. » (*Moniteur*, 3 mars 1861).

Il a donc pénétré peu à peu dans le temporel de l'Eglise comme l'eau pénètre dans une éponge. Il a agi de même pour le spirituel : à un premier concordat il a joint, malgré les protestations du Pape, les *Articles organiques*.

« D'envahissement en envahissement la puissance séculière s'arrogea une autorité exclusive sur les Eglises dépendantes du Saint-Siége. » (*Feller*, Pie VII).

Par un dernier concordat (1813), l'Empereur s'empara des derniers restes du pouvoir spirituel.

« Je lui demandai si cette permission devait être accordée par le Pape. « Par le Pape, dit-il? Non. » Puis, me pinçant le bout de l'oreille en souriant, il ajouta : « Je vous dis que ni le Pape, ni aucun de ses prêtres n'ont le pouvoir de rien accorder. Par le souverain... » (*Mém. de Sainte-Hélène*, II. 561).

Le Prophète a donc pu dire du *Soldat-Empereur :* EN EGLISE OU PLUS PYRE VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE. Ces mots ne pourraient-ils pas signifier ceci encore : Les idées napoléoniennes nuiront plus à l'Eglise que la persécution la plus sanglante. Depuis 60 ans la loi est athée et le Code de Napoléon menace de devenir la loi des Etats de l'Eglise.

Ce quatrain cadre parfaitement avec l'histoire; ses événements nombreux, tranchés, ne se sont jamais rencontrés en un autre personnage que Napoléon, et on ne peut pas supposer qu'un autre *Soldat-Empereur*, sacré, vaillant entre tous, persécute l'Eglise d'une manière désastreuse par des envahissements successifs dans son temporel et son spirituel; ce qui se trouve d'accord avec cette déclaration du Prophète sur ces quatrains N'AYANT QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE; aucun de ses quatrains ne s'interprétera de deux événements. Une autre déclaration du Prophète porte que dans les trois dernières Centuries les *prophéties sont composées tout au long*. Voyons alors le quatrain qui vient après celui-ci :

128e

Regne en querelle aux frères divisé,
Prendre les armes et le nom Britannique,
Tiltre Anglican sera tard advisé,
Surprens de nuict mener à l'air Gallique.

VIII. 58.

Le gouvernement qu'il acquerra par les guerres sera divisé par lui entre ses frères. Son idée fixe sera de soumettre la puissance anglaise et de prendre comme triomphateur le nom de *Britannique;* à la fin, mais trop tard, son seul désir sera de vivre en Angleterre sous la protection des lois anglaises, comme un anglais, et cela parce que, surpris de nuit à Waterloo par l'arrivée de Blucher, pris pour Grouchy, il aura été mené de l'étranger (Belgique) à l'air de France, où il abdiquera quatre jours après sa défaite.

REGNE EN QUERELLE AUX FRÈRES DIVISÉ. — Il faut qu'un règne soit toujours en guerre, que le souverain ait plusieurs frères, et que ce règne soit partagé entre ses frères. Le règne de Napoléon n'a été qu'une longue guerre. Napoléon avait plusieurs frères, et il leur a bien divisé les états que la guerre lui a donnés : à Joseph, l'Espagne; à Jérôme, la Westphalie; à Louis, la Hollande, et au beau-frère Murat, le royaume de Naples. — Certes, voilà un vers bien frappé! Continuons :

PRENDRE LES ARMES ET LE NOM BRITANNIQUE, TILTRE ANGLICAN SERA TARD ADVISÉ. — *Il avise de prendre les armes et le nom Britannique, tard il avise de prendre le titre Anglican.* L'Empereur Claude a pris le nom de *Britannicus*, comme vainqueur de l'île Britannique. Ici le mot BRITANNIQUE est placé auprès du mot ARMES, comme l'effet auprès de la cause, et il rappelle que Napoléon a voulu soumettre la puissance anglaise et alors PRENDRE comme vainqueur LE NOM de BRITANNIQUE. Le vers suivant confirme cette interprétation, car celui qui n'a pu prendre le NOM BRITANNIQUE, a voulu TARD LE TILTRE ANGLICAN en demandant à vivre en Angleterre comme un Anglais (*voir* 207e).

« 11 juin 1811. Napoléon dit au Corps législatif, en parlant de la guerre d'Espagne : « L'Angleterre s'est trouvée contrainte à en changer la nature, et d'auxiliaire elle est devenue partie principale. Cette lutte contre Carthage, qui paraissait devoir se décider sur le champ de bataille de l'Océan ou au-delà des mers, le sera donc désormais dans les plaines des Espagnols! Lorsque l'Angleterre sera épuisée, qu'elle aura enfin ressenti les maux qu'avec tant de cruauté elle verse depuis vingt ans sur le continent, que la moitié de ses familles seront couvertes du voile funèbre, un coup de tonnerre mettra fin aux affaires de la Péninsule et vengera l'Europe et l'Asie en terminant cette seconde guerre punique. » (*Hist. pop.*, 119).

« 13 juillet 1815. Napoléon adressa au prince régent cette lettre : Altesse royale, en butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et je viens comme Thémistocle, m'asseoir au foyer britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse, comme le plus puissant, le plus constant, et le plus généreux de mes ennemis. (*Id.*, 178).

« J'avais l'intention, en demandant l'hospitalité du *Bellerophon*, de vivre en Angleterre en simple particulier. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 229).

Comment un pareil revirement de fortune et d'idées a-t-il pu se faire? Le GRAND PROPHÈTE le dit :

SURPRENS DE NUICT MENER A L'AIR GALLIQUE. — C'est qu'il y a eu surprise, surprise opérée la nuit, surprise qui a eu pour résultat de ramener à l'air de France un homme qui était par conséquent hors de France au moment de cette surprise. L'histoire est aussi précise que ce vers.

« Soult écrit à Grouchy : « En ce moment, la bataille est gagnée sur la ligne de Waterloo... Manœuvrez pour joindre la droite. » Grouchy dit, en réponse à la relation du général Gourgaud : « D'ailleurs la nuit tombait, il était sept heures et demie et mes troupes ne pouvaient être rendues à Waterloo avant onze heures du soir. » On entend une fusillade à droite : « Voilà Grouchy, dit l'empereur; la victoire est à nous. » Ce n'était point Grouchy; c'était Bulow; c'était Blucher! » (*Hist. pop. de l'Emp.*, p. 144). — « Sur les huit heures et demie... le jour finissait... Dans un instant, l'armée ne fut

Digitized by Google

plus qu'une masse confuse; toutes les armes étaient mêlées, et il était impossible de reformer un corps. L'ennemi s'apercevant de ce déplorable désordre, fit déboucher des colonnes de cavalerie; la confusion augmenta, et *l'obscurité de la nuit* empêcha de rallier les troupes et de leur montrer leur erreur. Ainsi une bataille terminée, une journée de fausses mesures réparée, de plus grands succès assurés pour le lendemain, tout fut perdu par un moment de terreur panique. » (*Rapport officiel*).

« Il est constant, même de l'aveu des ennemis, que, sans l'arrivée du général Blucher, l'armée Anglo-Hollandaise aurait perdu son champ de bataille entre huit et neuf heures du soir. Sans l'arrivée du maréchal Blucher, à huit heures du soir, avec ses premier et deuxième corps, la marche sur Bruxelles, sur deux colonnes, pendant la journée du 17, avait plusieurs avantages. » (*Mém. de Sainte-Hélène*, II. 156).

« Ah ! qu'il (Wellington) doit un beau cierge au vieux Blucher; sans celui-là, je ne sais pas où serait *sa Grâce*, ainsi qu'ils l'appellent; mais moi, bien sûrement, je ne serais pas ici... Et ce que peut la fatalité quand elle s'en mêle ! En trois jours, j'ai vu trois fois les destins de la France, celui du monde, échapper à mes combinaisons. (*Id.*, II. 484).

Le 18 juin (1815), Napoléon perd la bataille de Waterloo; ramené en France par sa défaite, il abdique au palais de l'Elysée, le 22 juin, quatre jours après !

Le quatrain suivant nous invite de lui-même a poursuivre cette étude :

129e

Par deux fois haut par deux fois mis à bas,
L'Orient aussi l'Occident affoyblira,
Son adversaire après plusieurs combats,
Par mer chasse au besoing faillira.

VIII. 59.

Monté deux fois par lui-même au trône impérial, il en sera renversé violemment deux fois. Il aura affaibli l'Orient par la campagne d'Egypte, et l'Occident par vingt années de guerres. L'Anglais, après sept coalitions, le chassera par mer et ne pourvoira pas à ses besoins.

Ce quatrain vous paraît si clair que vous ne prenez pas garde à toute sa force. On ne dira point d'un roi que son droit de naissance fait arriver de plein-pied au trône : PAR DEUX FOIS HAUT, etc., il s'agit bien ici du SOLDAT SIMPLE qui d'abord s'élève et puis tombe, se relève et retombe pour toujours. Vous ne savez pas encore que Nostradamus a raconté dans ses moindres détails la campagne d'Egypte et toutes les guerres d'Occident; que l'ANGLOIS que vous allez voir nommer dans le quatrain suivant est désigné dans un autre sur la prise de Toulon par Bonaparte comme devant mettre fin au règne du SOLDAT simple : CHASSER SORDIDE QUI PUIS SERA CONTRAIRE, PAR QUATORZE ANS TIENDRA LA TYRANNIE (1800-1814) (57e); que le Prophète a dit au milieu de 40 vers sur la dernière chute de l'Empereur : PAR MER LA PILLE TOUT ESVANOUIRA (187e); qu'il nomme l'île d'Elbe (177e) et l'île Sainte-Hélène (208e); qu'il déplore les grandes souffrances de l'Empereur sur le ROCHER NOILLEUX (214e, 195e, etc.) et qu'il fixe l'époque de ces évènements (1789-1814. *Voir* 115e, 126e) : SEPT FOIS CHANGER VERREZ GENT BRITANNIQUE TAINTS EN SANG EN DEUX CENS NONANTE ANS, FRANCHE NON POINT PAR APPUY GERMANIQUE (192e). Les Anglais s'unissant à des peuples tantôt alliés, tantôt ennemis de Napoléon, ont formé contre lui sept coalitions dont la dernière en 1815, 290 ans après l'année 1525 où Nostradamus vivait. Les derniers mots de ce quatrain : AU BESOING FAILLIRA, n'ont rien d'exagéré.

« Les ministres anglais, en violant les droits de l'hospitalité auxquels nous nous étions abandonnés avec tant de confiance, semblaient n'avoir rien épargné pour rendre cette violation plus amère et plus sensible. En nous reléguant au bout de la terre, au milieu des privations, des mauvais traitements, des *besoins* de toute espèce, ils avaient voulu nous faire boire le calice jusqu'à la lie. Sainte-Hélène est une véritable Sibérie; la différence n'en est que du froid au chaud, et dans son peu d'étendue.

« L'Empereur Napoléon, qui possédait tant de puissance et disposait de tant de couronnes, s'y trouve réduit à une méchante petite cahute de quelques pieds en carré, perchée sur un rocher stérile; sans rideaux, ni volets ni meubles. Là, il doit se coucher, s'habiller, manger, travailler, demeurer; il faut qu'il sorte s'il veut qu'on le nettoie. Pour sa nourriture on lui apporte de loin quelques mauvais mets, comme à un criminel dans son cachot. *Il manque réellement des premiers besoins de la vie* : le pain, le vin, ne sont point les nôtres, ils nous répugnent; l'eau, le café, le beurre, l'huile et les autres nécessités y sont rares ou à peine supportables; un bain si nécessaire à la santé, ne se trouve pas; il ne peut prendre l'exercice du cheval... » (*Mém. de Sainte-Hélène*, I. 141).

« *Le Fronton du Panthéon.* «... Cette figure est celle du général qui a discipliné le génie militaire de la révolution française, et qui, après avoir fait *agenouiller* l'ORIENT et l'OCCIDENT devant son incomparable fortune, a été s'éteindre dans les solitudes de l'Océan, comme un météore auquel l'infini rouvre son sein, lorsqu'il a étonné et bouleversé le monde. » (*Mag. Pitt.*, 1837, 250).

130e

Premier en Gaule, premier en Romanie,
Par mer et terre aux Anglois et Paris,
Merveilleux faits par celle grand mesnie,
Violent terax perdra le NORLARIS.

VIII. 60.

Empereur de France et roi d'Italie, son règne auquel mettra fin la capitulation de Paris, se passera tout entier à faire la guerre aux Anglais : sur mer, par ses flottes et ses corsaires; sur terre, par ses armées et le blocus continental. Cette haine vouée aux Anglais causera tous les grands évènements de l'Empire. Ce lion farouche laissera la Lorraine perdue par deux invasions des Alliés.

PREMIER EN GAULE. — Nostradamus appelle trois fois ROY GAULOIS Napoléon monté au trône de France dans le temps ou le *Roi Franc* et les nobles *Francs* étaient exilés (*voir* p. 97).

PREMIER EN ROMANIE. — *Romania*, Romagne; *Romani*, les Romains (*Wailly*). *Romagne*, prov. d'Italie dans l'Etat Ecclésiastique; ses villes sont : Ravenne, Faenza, Imola, Forli, Rimini, etc. (*Moréri*). Celui qui est PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE doit naturellement être maître de tout le territoire qui sépare la *Romanie* de la *Gaule;* et la *Romanie* et ce territoire forment le royaume d'Italie de Napoléon Ier, qui ne comprenait ni Rome, unie dans la suite à l'Empire français (PREMIER EN GAULE), ni le royaume de Naples donné à Murat. Aucun mot ne pouvait donc désigner mieux le royaume d'Italie de l'*Empereur et Roi* que le mot ROMANIE. On retrouve ce mot dans un autre quatrain sur Napoléon Ier (149e).

PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS ET PARIS. — Tout le règne de l'Empereur est dans ce vers. Lui qui est PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE, fait la guerre PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS.... ET PARIS. L'Empereur a fait bien d'autres guerres, et l'on a vu plus haut : RÈGNE EN QUERELLE AUX FRÈRES DIVISÉ; mais l'adversaire qu'il a toujours poursuivi sans pouvoir l'abattre est l'ANGLOIS; SON ADVERSAIRE APRÈS PLUSIEURS COMBATS, PAR MER CHASSE AU BESOING FAILLIRA. Les deux invasions : PAR DEUX FOIS HAUT PAR DEUX FOIS MIS A BAS amènent deux fois les Alliés à Paris.

« Napoléon, dans un moment de dépit contre la malveillance et les murmures de Paris, demandait après tout ce qu'il avait accompli, ce qu'on attendait de lui ! « Sire, se permit-on de lui répondre, on voudrait que Votre Majesté arrêtât son cheval. — Arrêter mon cheval ? c'est bientôt dit... Il est vrai que j'ai les bras assez forts pour arrêter d'un seul coup de bride tous les chevaux du continent; mais je n'ai pas de brides pour arrêter les voiles anglaises, et c'est là que gît tout le mal. Comment n'a-t-on pas l'esprit de le sentir ? » (*Mém. de Sainte-Hélène*, II. 468).

MERVEILLEUX FAICTS PAR CELLE GRAND MESNIE. — Μηνις, courroux, colère (*Lexique*). Ce mot est le premier de l'Iliade où Nostradamus renvoie pour développer sa prophétie : Μηνιν αειδε θεα Πηληιαδεω Αχιλησς... *Muse, chante la colère*

Digitized by Google

d'Achille fils de Pélée qui causa des maux innombrables aux Grecs, fit descendre chez Pluton tant d'âmes de héros et livra leurs corps aux chiens et aux animaux de proie. Ainsi le voulait Jupiter. C'était à qui l'emporterait d'Agamemnon, chef des guerriers et du divin Achille. C'était à qui l'emporterait de Napoléon et des Anglais.

« Poussé par *une seule idée fixe*, Napoléon commit des fautes qu'aurait évitées un esprit moins ardent, une âme faiblement sensible aux maux de l'espèce humaine : *Son but unique, invariable était l'Angleterre*, formidable barrière à sa domination universelle ; c'est l'Angleterre qu'il voulait atteindre à Lisbonne, à Madrid ; à laquelle il voulait faire perdre sa dernière ancre sur le continent lorsqu'il portait la guerre en Russie. » (*Montg.*, VII. 305).

« Permettez-moi de faire observer que le déchirement qui eut lieu, lors des évènements de Savone et de Fontainebleau, entre la France et le Saint-Siége, n'eut pour cause que des faits qui s'étaient passés à l'occasion du blocus continental : l'Empereur reprochait au Pape de n'avoir pas empêché un débarquement de marchandises anglaises qui avait été opéré à Porto-d'Anzio, sous la protection de deux frégates anglaises. » (*M. Granier de Cassagnac*, Moniteur, 23 mars 1861).

Comme il est dit de Napoléon : GRAND PEUPLE PAR LANGUE ET FAIT DUIRA (141e), on doit voir dans les MERVEILLEUX FAITS dont parle ce quatrain, non-seulement toutes les guerres, y comprises celles d'Orient, mais toutes les grandes choses que cette haine a fait entreprendre.

« Dès que j'eus pris le timon des affaires... je prononçai que l'exhaussement de la digue (de Cherbourg) serait repris en toute hâte et à toute force... Cela ne se pouvait absolument pas, prétendaient plusieurs ; je n'en tins pas compte, j'insistai, je voulus, et cela fut fait. En moins de deux ans on vit surgir, comme par magie, une île véritable, sur laquelle se montra une batterie de gros calibre... J'ai la satisfaction d'avoir laissé ce bel ouvrage accompli. Ma défensive pourvue, je n'avais à m'occuper que de l'offensive qui consistait à pouvoir réunir à Cherbourg la masse de nos flottes. Or, la rade ne pouvait contenir que quinze vaisseaux. Pour en accroître le nombre, je fis creuser un port nouveau ; jamais les Romains n'entreprirent rien de plus fort, de plus difficile, qui dût durer davantage ! Il fut fouillé dans le granit à cinquante pieds de profondeur ; j'en fis solenniser l'ouverture par la présence de Marie-Louise, lorsque j'étais moi-même sur les champs de bataille de la Saxe.

» J'obtenais ainsi de pouvoir placer quinze vaisseaux de plus. Ce n'était point assez encore ; aussi, comptais-je m'étendre bien autrement. J'étais résolu de renouveler à Cherbourg les merveilles de l'Egypte : j'avais élevé déjà dans la mer ma pyramide ; j'aurais eu aussi mon lac Mœris. Mon grand objet était de pouvoir concentrer à Cherbourg toutes nos forces maritimes ; et avec le temps, au besoin, elles eussent été immenses, afin de pouvoir porter le grand coup à l'ennemi. J'établissais mon terrain de manière à ce que les deux nations tout entières eussent pu, pour ainsi dire, se prendre corps à corps ; et l'issue ne devait pas être douteuse, car nous aurions été plus de quarante millions de Français contre quinze millions d'Anglais ; j'eusse terminé par une bataille d'Actium... » (*Mém. de Sainte-Hélène*, I. 790).

VIOLENT TERAX PERDRA LE NORLARIS. — TERAX est un mot grec comme MESNIE qu'on vient de voir : θηρ, bête farouche, lion ; centaure, monstre ; θηρα, chasse, capture, gibier (*Lexique*). NORLARIS est l'anagramme du mot LORRAINS. Le Prophète a plusieurs anagrammes, et le plus souvent, elles sont écrites en majuscules comme celles-ci. Ainsi, il écrit CHYREN (IV. 34) pour HENRYC. J'ai toujours soin de montrer ici à mon auditeur les premiers mots de la première des trois Centuries dédiées à Henri II ; en voyant dans ces trois noms de villes PAV, NAY, LORON écrits en majuscules le nom de NAPAVLAION ROI, l'auditeur, stupéfait, est tout disposé à voir LORRAINS dans NORLARIS.

« Les trois armées d'invasion occupent une ligne qui s'étend de Langres à Namur, sur un développement de soixante-dix lieues. Leurs masses, portées sur la Meuse et la Marne, sont en mesure d'agir sur *Paris*. Tandis que les corps très considérables du prussien Bulow, en Belgique, et de l'autrichien Bubna, dans le bassin du Rhône, sont destinés à favoriser l'*opération principale* par des entreprises sur les flancs. » (*Montg.*, VII. 331).

Les maux de l'invasion ont été représentés au peuple dans une pièce qui a pour titre : *Les Prussiens en Lorraine*.

« 1814. Comment, par quel prodige nouveau a pu s'anéantir lui-même, s'abîmer tout entier, celui qui, au premier jour de sa domination, disposait de la France ; celui qui, à peine consul par élection, pouvait tout sur les Français ?

» Il trouve le royaume de Louis XVI, plus la Savoie, Nice, Avignon, plus les neuf départements de la Belgique, plus les quatre départements du Rhin : quel premier degré ! » (*Mongt.*, VII. 469).

« Chose inouïe ! De ce trône immense il ne reste pas un débris. Il s'est englouti tout entier ; et l'histoire de Napoléon n'est, le lendemain de son renvoi, qu'une tradition... Ses prodigieux succès avaient presque achevé la soumission de l'Europe à la France ; sa chute ramène la France dans ses anciennes limites et l'Europe à son ancien système politique. » (*Id.*, 475).

L'historien exprime la même peine que le Prophète ; mais combien celle-ci est autrement énergique dans sa concision ! elle renferme même plus de choses ! PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE... VIOLENT TERAX PERDRA LE NORLARIS.

131e

Jamais par le decouvrement du jour
Ne parviendra au signe sceptrifère,
Que tous ses siéges ne soyent en séjour
Portant au Coq don du TAG armifère.

VIII. 61.

Jamais, par une marche au grand jour, il ne parviendra à saisir le sceptre. Il fera le dix-huit brumaire au cri de *Vive la République !* il se fera nommer consul pour dix ans ; après deux ans, consul pour dix autres années, consul à vie ; il attendra dans diverses situations gouvernementales d'avoir préparé les esprits à l'avènement de l'Empire, offrant au Coq de la République de nouvelles chances de guerres plus meurtrières.

JAMAIS PAR LE DECOUVREMENT DU JOUR, NE PARVIENDRA AU SIGNE SCEPTRIFÈRE. — *Sceptrifer*, qui porte un sceptre (*Wailly*). On accepte bien facilement l'interprétation donnée à ces deux vers, qui rappellent celui-ci : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE ; il y PARVIENDRA, mais NON PAR LE DECOUVREMENT DU JOUR. Et cependant on ignore que le Prophète a dit à la suite d'un quatrain sur le concordat et au milieu de seize vers sur la révolution : DE NUECH L'EMBOUSQ (111e), pour le coup-d'état du dix-huit brumaire qui se prépara effectivement la nuit.

QUE TOUS CES SIÉGES NE SOYENT EN CE SÉJOUR. — *Sedes*, siége, habitation ; *séjour*, lieu, place ; *sedes imperii*, le siége de l'Empire (*Wailly*). Il est dit de Bonaparte revenant de l'Orient après un *séjour* de plusieurs mois : L'ORIENTAL SORTIRA DE SON SIÉGE (74e). Napoléon n'est arrivé à l'Empire que par *étapes*. Plusieurs années après la proclamation de l'Empire, on a frappé des pièces de monnaie ayant d'un côté : *Napoléon empereur des Français*, et de l'autre : *République française ;* l'Empereur n'osant encore se déclarer seul maître.

PORTANT AU COQ DON DU TAG ARMIFÈRE. — Ici, je fais une pause pour montrer à mon auditeur les deux derniers vers du quatrain VIII. 46 : CAR MARS FERA LE PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e). Quand je lui ai fait reconnaître que, depuis 1789 au temps présent 1861, on a vu sur le trône le COQ *de la République* et de L.-Philippe, l'AIGLE des deux Empires et le règne des TROIS FRÈRES DE FRANCE, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, rien de plus et rien de moins, et que durant cette période, la lutte des partis ou la guerre civile MARS a bien fait du TRÔNE DE FRANCE LE PLUS HORRIBLE TRÔNE, je le trouve tout disposé à admettre que le Prophète a su que le COQ de la République dominerait les drapeaux de la France lorsque Bonaparte, DE SOLDAT SIMPLE, ferait son chemin vers le trône, et que ce COQ serait remplacé aussitôt par l'AIGLE CELTIQUE (207e).

Digitized by Google

TAG ou TAC. — *Tac*, maladie contagieuse des moutons (*N. Landais*). *Tac*, maladie contagieuse qui régnait à Paris au commencement du XV^e^ siècle (*Glossaire*). — ARMIFER. *Armifer*, qui porte des armes, guerrier, belliqueux (*Wailly*).

« Depuis la paix d'Amiens, les prospérités de Napoléon furent des crimes contre la France ; ses triomphes, des malheurs européens ! Il débuta par le langage des Brutus, et finit en agissant comme Tarquin et Octave. Pour arriver au despotisme et s'y maintenir, il suivit trois idées principales : *... présenter à la nation, comme but de ses efforts, la guerre au lieu de la liberté!!!* Au seul geste de sa main, au froncement de son sourcil, les trônes tombent ; ils se relèvent pour d'obscurs plébéiens ! » (*Mongt.*, VII. 467, *voir* 95^e^ : PUIS IL CHERRA'EN SOIF SI SANGUINAIRE, p. 129).

Quand secourai-je la poussière
Qui ternit ses nobles couleurs?
Son Aigle est resté dans la poudre,
Fatigué de lointains exploits,
Rendons-lui le Coq des Gaulois;
Il sut aussi lancer la foudre.
(*Le vieux drapeau*, Béranger).

132^e^

Lorsqu'on verra expiler le saint temple,
Plus grand du Rhosne leur sacrez prophaner,
Pour eux naistra pestilence si ample,
Roy faict injuste ne fera condamner.

VIII. 62.

Lorsqu'on verra dépouiller le Saint-Siége, le plus grand de France retenir loin de Rome Sa Sainteté, par eux, Napoléon I^er^ et Pie VII, sera fait un acte si préjudiciable à l'Eglise (le dernier concordat de 1813), qu'il fera condamner le SOLDAT SIMPLE parvenu EN EMPIRE.

LORSQU'ON VERRA EXPILER LE SAINT TEMPLE. — *Expilo*, piller, dépouiller (*Wailly*). Les augures appelaient TEMPLE, *templum* la partie du ciel sous laquelle ils auguraient ; et le Prophète a dit : TERROIR ROMAIN QU'INTERPRÉTOIT AUGURE, PAR GENT GAULOISE PAR TROP SERA VEXÉE (107^e^), précisément pour ce même fait historique. — Le SAINT TEMPLE est donc le Saint-Siége.

« 27 mars 1808. Un bref comminatoire d'excommunication est adressé nominativement par le pape Pie VII à Napoléon : «... Depuis » longtemps le domaine du Saint-Siége a dû supporter la charge » énorme de vos troupes, en sorte que, depuis 1807 jusqu'à présent, » elles ont consommé à peu près cinq millions d'écus romains... Vous » nous avez dépouillé des duchés de Benevent et de Porto-Corvo... » enfin, vous avez envahi hostilement la capitale même... et vous » nous avez constitué nous-même prisonnier dans notre résidence » apostolique, en pesant militairement sur notre peuple... Vous nous » forcerez ainsi à ce que nous fassions, dans l'humilité de notre » cœur, usage de cette force que le Dieu tout puissant a mise dans » nos mains, si... » (*Montg.*, VI. 314).

« 11 juin 1809. Une bulle d'excommunication est émise par le pape Pie VII contre Napoléon et ses coopérateurs à l'envahissement de Rome : « Pie VII, pape, à l'Empereur des Français : par l'autorité du » Dieu tout puissant, des saints apôtres, Pierre et Paul, et par la » nôtre, nous déclarons que vous et tous vos coopérateurs, d'après » l'attentat que vous venez de commettre (la réunion des Etats du » Pape à l'Empire français), avez encouru l'excommunication dans » laquelle (selon la forme de nos bulles apostoliques qui, dans des » occasions semblables, s'affichent dans les lieux accoutumés de cette » ville), nous déclarons être tombés tous ceux qui, depuis la der- » nière invasion violente de cette ville, qui eût lieu le 2 février de » l'année dernière, ont commencé soit dans Rome, soit dans l'Etat » ecclésiastique, les attentats contre lesquels nous avons réclamé...» (*Id.*, VI. 407).

Les souverains Pontifes font usage bien rarement des armes terribles de l'excommunication, et le Prophète n'en parle expressément que dans les quatrains II. 15 et 16, sur la révolution italienne : PISE, AST, FERRARE, TURIN, TERRE INTERDICTE.

PLUS GRAND DU RHOSNE LEUR SACREZ PROPHANER. — Le Rhône est ici pour la France, c'est *la partie pour le tout ;* Nostradamus a dit : TOUS CEUX DE ILER SERONT DANS LA MOZELLE, METTANT A MORT TOUS CEUX DE LOYRE ET SEINE (146^e^). Le Rhône dont le nom vient du mot grec Ρυω (*Ruó, Ruón*), traîner, entraîner, couler (*Lexique*), emblème de la guerre et des discordes civiles, dit Malte-Brun, est un torrent fougueux que ne brave pas toujours impunément la témérité de l'homme » (*voir* p. 73). Ce nom de fleuve est dans douze quatrains sur l'époque révolutionnaire. Saint Hilaire est nommé *le Rhône de l'éloquence*. LE PLUS GRAND DU RHOSNE est *le plus grand de France* et en même temps *le plus haut représentant de la révolution*, celui qui s'est dit : *la Révolution fait homme !*

LEUR SACREZ PROFANER. — On ne peut douter que le mot SACREZ ne soit au singulier. Nostradamus a dit : L'ANTECHRIST TROIS BIENTOST ANNICHILEZ, VIII. 77 ; DANS FOIS ENTREZ ROY CERULÉE TURBAN, IX. 73, etc., en remplaçant par le z l'accent d'un mot au singulier. Le Pape nommé *Sa Sainteté*, est la personne *sacrée* entre toutes. — *Profano*, profaner, méconnaître *ou* ôter le caractère religieux.

« Il y eut une trame anglaise pour l'enlever (Pie VII) de Savone ; elle me servait. Je le fis transporter à Fontainebleau ; mais là devait être le terme de ses misères et la régénération de sa splendeur. Toutes mes grandes vues s'étaient accomplies sous le déguisement et le mystère ; j'avais amené les choses au point que le développement en était infaillible, sans nul effort et tout naturel : aussi voit-on le Pape le consacrer dans le fameux concordat de Fontainebleau, en dépit même de mes revers de Moscou. Qu'eût-ce donc été si je fusse revenu victorieux et triomphant ? J'avais donc enfin obtenu la séparation tant désirée du spirituel d'avec le temporel, dont le mélange est si préjudiciable à la sainteté du premier, et porte le trouble dans la société au nom et par les mains mêmes de celui qui doit en être le centre d'harmonie ; et dès-lors, j'allais relever le Pape outre mesure, l'entourer de pompes et d'hommages. Je l'eusse amené à ne plus regretter son temporel, j'en aurais fait une idole ; il fut demeuré près de moi. Paris fut devenu la capitale du monde chrétien, et j'aurais dirigé le monde religieux ainsi que le monde politique : c'était un moyen de plus de resserrer toutes les parties fédératives de l'empire, et de contenir en paix tout ce qui demeurait en dehors. J'aurais eu mes sessions religieuses comme mes sessions législatives. Mes conciles eussent été la représentation de la chrétienté, les Papes n'en eussent été que les présidents. J'eusse ouvert et clos les assemblées, approuvé et publié leurs décisions, comme l'avaient fait Constantin et Charlemagne ; et si cette suprématie avait échappé aux empereurs, c'est qu'ils avaient fait la faute de laisser résider loin d'eux les chefs spirituels, qui ont profité de la faiblesse des princes, ou de la crise des évènements, pour s'en affranchir et les soumettre à leur tour.

« Mais, reprenait l'Empereur, pour en arriver là, j'avais dû manœuvrer avec beaucoup d'adresse, déguiser surtout ma véritable pensée, et donner tout à fait le change à l'opinion ; présenter à la pâture publique des petitesses vulgaires, afin de lui mieux dérober l'importance et la profondeur du but secret. Aussi était-ce avec une espèce de satisfaction que je me voyais accusé de barbarie envers le Pape, de tyrannie en matière religieuse... » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 118) (*voir le Moniteur*, 23 mars 1861).

« Tels étaient, en général, notre travers d'esprit, notre manière singulière de juger, d'interpréter l'Empereur, bien que sans malveillance, mais seulement par légèreté, par inconséquence ou par mode, qu'au lieu de chercher à le rendre populaire, nous sommes peut-être ceux qui lui avons fait le plus de mal. Je me souviens très bien que précisément pour ce fameux concordat de Fontainebleau, le matin qu'il parut inopinément dans *le Moniteur*, on se disait confidentiellement dans les salons de Saint-Cloud que rien n'était moins vrai que cette pièce ; qu'elle était fausse et controuvée. D'autres disaient à l'oreille que le fond en était vrai sans doute, mais qu'il avait été arraché au Pape par la frayeur que lui avait causée la colère de l'Empereur et sa violence ; si bien que je ne serais pas étonné que cet heureux épisode, si dramatique, de Napoléon à Fontainebleau, *traînant le père des fidèles par ses cheveux blancs*, ne fut pas sorti précisément de l'imagination du prosateur poétique, mais qu'il l'eût en effet recueilli de la bouche des courtisans, des serviteurs mêmes de l'Empereur. Et pourtant voilà comme on écrit l'histoire ! » (*Id.*, II. 121).

Nostradamus n'écrit pas ainsi l'*Histoire prédite et jugée* ; ces mots : PLUS GRAND DU RHOSNE LEUR SACREZ PROPHANER reçoivent des aveux de l'Empereur un commentaire suffisamment complet. La violence n'est qu'un détail qui expliquerait la faiblesse momentanée d'un pape jusqu'alors si ferme, et qui recouvra aussitôt cette grande fermeté ; elle

Digitized by Google

expliquerait ces autres mots du quatrain sur ce même concordat : RESPONSE AU ROUGE LE FERA DESVOYE (163e); mais cette profanation matérielle disparaît au milieu des évènements, et chercher à la constater c'est vouloir apporter une goutte d'eau à la mer.

PAR EUX NAISTRA PESTILENCE SI AMPLE, ROY FAICT INJUSTE NE FERA CONDAMNER. — Pestilence : *Etre assis dans la chaire de pestilence*, enseigner une mauvaise doctrine. C'est une expression tirée de l'Ecriture-Sainte (*N. Landais*). Le Prophète a dit de Napoléon et de Pie VII pour ce même concordat de Fontainebleau : UN JUSTE SERA en exil renvoyé par PESTILENCE AUX CONFINS DE NONSEGLE (*voir* 163e); et il a employé souvent le mot PESTE pour les principes révolutionnaires; on dit la *peste libérale* (*voir* p. 35).

« Il y avait cinq mois que le Pape était détenu à Fontainebleau, lorsque Napoléon apporta lui-même à Paris la nouvelle de son épouvantable défaite. La *grande armée* était réduite à vingt mille hommes errants, fugitifs, sans vivres, sans vêtements, sans armes. Occupé à réparer, avec son incroyable activité, des désastres immenses, il sentit combien lui serait favorable une réconciliation vraie, ou du moins apparente, avec le Saint-Siége. Il se rendit à Fontainebleau. Le Pape et l'Empereur ne s'étaient pas revus depuis le couronnement. Que les temps et les situations étaient changés ! Napoléon fut tour à tour caressant, hostile, froid, empressé, menaçant. Il remit au souverain Pontife un nouveau concordat, « qui devait, disait-il, tout pacifier. » Pie VII était âgé de soixante-onze ans. Sa santé, épuisée par les fatigues et la douleur; sa sensibilité, excitée par le désir de revoir les cardinaux qu'on retenait prisonniers; les instances opportunes du prélat Bertazzoli, qui le pressait de tout accorder; les supplications de ceux des cardinaux italiens qui traitaient cette importante affaire, et qui le fatiguaient de prévisions menaçantes; le silence absolu de toute voix sage, noble, amie, qui vint relever cette âme abattue par la souffrance; enfin, les approches de la mort, tout contribuait à décourager le Pontife ! Il ne restait plus, en ce moment, à Pie VII, que la faculté de ce mouvement de la main qui peut encore machinalement tracer un nom. Ce nom fut apposé, le 25 janvier 1813, sur un papier que l'Empereur signa sur le champ. Le Pape s'engageait à donner l'institution canonique aux évêques nommés dans un délai de six mois, après lequel l'institution serait conférée par le métropolitain, ou le plus ancien évêque suffragant. Il renonçait à la souveraineté de Rome, et s'engageait à résider où il plairait à Napoléon... A ces conditions, les cardinaux virent se terminer leur captivité ou leur exil; ils se hâtèrent de se rendre près du Pape. Pie VII voulait surtout revoir le cardinal Pacca, son ange consolateur.

« L'entrevue entre le Pontife et son ancien ministre fut touchante. » Pie VII, dit l'illustre cardinal, était courbé, pâle, amaigri, les yeux enfoncés, presque éteints et immobiles. » *Le souvenir de la concession qu'il s'était laissé arracher lui pesait comme un remords.* Pacca l'assura qu'aidé du conseil des cardinaux fidèles, « *il pourrait réparer le mal qui avait été fait.* » A ces mots, l'auguste captif parut reprendre ses sens; sa physionomie s'anima un peu. « Vous croyez, dit-il, qu'on puisse y remédier ? — Oui, très saint Père, à tous les maux, lorsqu'on le veut bien, on trouve quelque remède. » Le 24 mars, Pie VII envoyait à l'Empereur une lettre autographe, où il rétractait explicitement et dans les termes les plus formels, sa concession du 25 janvier (*voir* 160e). « C'est en présence de Dieu, » dit-il, auquel nous serons bientôt obligé de rendre compte de l'u» sage de la puissance à nous confiée, comme Vicaire de J.-C. pour » le gouvernement de l'Eglise, que nous déclarons, dans toute la » sincérité apostolique, que notre conscience s'oppose invinciblement » à l'exécution des articles contenus dans notre écrit du 25 janvier. » Nous reconnaissons avec douleur et confusion que ce ne serait » pas pour *édifier*, mais pour *détruire*, que nous ferions usage de » notre autorité, si nous avions le malheur d'exécuter ce que nous » avons imprudemment promis, non par aucune mauvaise intention, » comme Dieu nous en est témoin, mais par pure faiblesse, comme » cendre et poussière. Il ne nous reste plus qu'à dire à Votre Majesté » les paroles que notre prédécesseur Pascal II, adressait à l'Empe» reur Henri V : « Notre conscience reconnaissant notre écrit mau» vais, nous le confessons mauvais, et, avec l'aide du Seigneur, nous » désirons qu'il soit complètement annulé, afin qu'il n'en résulte au» cun dommage pour l'Eglise, ni aucun préjudice pour notre âme. » Cette humilité sublime ne toucha point Napoléon; il fit entendre des menaces de mort contre les cardinaux fidèles; mais les évènements, plus prompts que sa volonté, le dominaient de toutes parts, et ne lui laissèrent pas le temps de se livrer à de nouvelles violences...

« Le 23 janvier 1814, Pie VII était encore une fois enlevé par ordre de l'Empereur, et prenait la route du midi de la France. Napoléon voulait empêcher les puissances alliées de se saisir du Pape et de le remettre en liberté. Mais Fontainebleau, à peine abandonné du souverain Pontife, attendait qu'un autre personnage y vint donner en sa personne, à l'univers étonné, le spectacle de la fragilité, du néant des choses humaines. Napoléon, repoussé par les armées alliées, dans le palais où le Pape avait été si longtemps captif, y apprend que les empereurs de Russie et d'Autriche, le roi de Prusse, sont entrés à Paris, que sa déchéance a été prononcée le 1er avril au Sénat, par l'influence de Taleyrand, son ancien ministre, comblé de ses bienfaits. Le 4 avril, pressé, contraint par ses confidents les plus intimes, les maréchaux Ney et Berthier, qu'il avait faits princes, il signa sa propre abdication pour satisfaire aux exigences de son beau-père François d'Autriche, et de l'Empereur Alexandre, qui lui disait, six ans auparavant, à Tilzitt : « L'amitié d'un grand homme est un bienfait des Dieux. » (*Darras*, IV. 531-534).

Le Prophète, prononçant le jugement de Dieu a dit : PAR EUX NAISTRA PESTILENCE SI AMPLE, ROY FAICT INJUSTE NE FERA CONDAMNER.— Ailleurs il a fait du désastre de Moscou la punition de la spoliation du Saint-Siége (*voir* 107e). On pourrait croire ce long récit terminé, mais le premier mot du quatrain suivant nous invite a poursuivre encore cette étude.

133e

Quand l'adultère blessé sans coup aura
Meurtry la femme et le fils par despit,
Femme assommée l'enfant estranglera,
Huict captifs prins s'estouffer sans respit.

VIII. 63.

Quand cet époux d'une seconde femme du vivant de la première, tombé du trône sans blessure aura meurtri Joséphine et Eugène Beauharnais, son fils d'adoption, par dépit de n'avoir pas d'héritier, fait tomber ras-terre Marie-Louise, la fille des Césars! Privé de la vie politique, Napoléon II, son fils, laissé entre les mains de la Sainte-Alliance les huit autres membres de sa famille, sa mère, ses trois sœurs et ses quatre frères, il étouffera jusqu'à son dernier jour, privé d'air et d'espace, sur le rocher de Sainte-Hélène.

QUAND L'ADULTÈRE. — « *Marie-Louise à Vienne en* 1814... Ce fut en vain qu'une auguste personne chercha à alarmer sa délicatesse et à faire naître dans son esprit des scrupules sur la légitimité de son mariage, que le Pape persistait à ne pas reconnaître. Tout ce qu'on put en obtenir fut la promesse de se refuser à un rapprochement jusqu'à ce que son mariage eût été reconnu. » (*Hist. pop. de l'Empereur*, p. 247).

BLESSÉ SANS COUP.—Le Prophète avertit par cette expression que ce qui suit dans ce quatrain doit être entendu comme elle au figuré. Napoléon a voulu mourir à Waterloo, et il n'a pas même été *blessé*.

« Ce n'était plus une bataille, mais un égorgement. Napoléon, l'épée à la main au milieu d'un carré formé par un bataillon de la garde, voulait se précipiter sur l'ennemi et trouver un tombeau sur son dernier champ de bataille. « Retirez-vous, lui dirent les grenadiers; la mort ne veut pas de vous! « Il fallut l'arracher à ces horribles scènes de destruction. » (*Id.*, p. 164).

Le Prophète a dit de l'Empereur, pour la même bataille : PAR GRANDS EFFORTS DES FORAINS SURVAINCU, SAUF COUP DE FEU (174e, *voir* 174e, 174e).

AURA MEURTRY LA FEMME ET LE FILS PAR DESPIT.—Ce mot DESPIT n'est qu'une autre fois dans Nostradamus, et pour le même fait historique, le divorce de l'Empereur (*voir* 174e).

« Un fils de Joséphine m'eût été nécessaire et m'eût rendu heureux, continuait l'Empereur, non-seulement comme résultat politique, mais encore comme douceur domestique.

» Comme résultat politique, je serais encore sur le trône; car les Français s'y seraient attachés comme au roi de Rome, et je n'aurais pas mis le pied sur l'abîme couvert de fleurs qui m'a perdu... Comme douceur domestique, ce gage eût fait tenir Joséphine tranquille et eût mis fin à une jalousie qui ne me laissait aucun repos... Elle employa tous les secours de la médecine; elle feignit souvent d'en avoir obtenu des succès. Quand elle dut enfin renoncer à tout espoir, elle mit souvent son mari sur la voie d'une grande supercherie politique;

Digitized by Google

elle finit même par oser la lui proposer directement. » (*Mém. de Sainte-Hélène*, I. 578).

» Madame de Staël interpella, au milieu d'un grand cercle, Bonaparte, lui demandant quelle était, à ses yeux, la première femme du monde, morte ou vivante. « Celle qui a fait le plus d'enfants, » répondit Napoléon avec beaucoup de simplicité. Madame de Staël, d'abord un peu déconcertée, essaya de se remettre en lui observant qu'il avait la réputation d'aimer peu les femmes. « Pardonnez-moi, reprit Napoléon, j'aime beaucoup la mienne, Madame. » (*Id.*, II. 106).

Eugène Beauharnais, fils de Joséphine, devenu par l'adoption fils de Napoléon, fut choisi pour décider sa mère à un divorce qui la *meurtrissait* et qui lui faisait perdre à lui-même la couronne d'Italie, que Napoléon lui avait assurée, à défaut d'heritier direct.

« Le prince Eugène Beauharnais fut chargé d'annoncer la fatale nouvelle à l'impératrice, qui la reçut avec résignation. » (*Hist. pop. de l'Empereur*, p. 111).

« Napoléon avait déclaré au Sénat qu'il adoptait le prince Eugène, et qu'à défaut de descendant direct, il entendait placer la couronne d'Italie sur la tête de son *fils adoptif*. » (*Feller*, Beauharnais).

Le Prophète parle de CE FILS MEURTRY PAR DESPIT dans les quatrains 97e, 151e et 144e, où il est dit : L'ENFANT DU GRAND N'ESTANT A SA NAISSANCE.

FEMME ASSOMMÉE L'ENFANT ESTRANGLÉRA.—Nostradamus, au milieu de 20 vers, parlant de ce second mariage et des évènements de 1814-1815, déclare que la seconde femme est à ses yeux MOINDRE que la première (174e).

« La nécessité de sauver ce qui survit de la puissance autrichienne, mutilée par des guerres et des traités également funestes, a conduit le chef d'une maison altière à proposer et à conclure un mariage qui n'est pas même *morganatique*... L'orgueil autrichien se résigne à donner à un *soldat couronné* la fille des Césars! » (*Montg.*, VII. 3).

Le Prophète comme l'historien rappelle dans ce récit que la fille des Césars a épousé celui dont il a dit : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE; mais ce qui abaisse Marie-Louise, c'est que ce mariage n'est pas même *morganatique*, ayant eu lieu avec L'ADULTÈRE.

« En arrivant à Vienne, la tristesse de Marie-Louise et ses chagrins ne diminuèrent pas : le froid accueil de son père lui perçait l'âme ; elle n'avait d'autre tort avec lui qu'une lettre peu respectueuse, à la vérité, qu'elle lui avait écrite sous la dictée de Napoléon,.. Elle fut reléguée à Schœnbrünn, où elle recevait assez souvent la visite de ses sœurs, mais rarement celle de son père et de l'impératrice. » (*Hist. pop. de l'Empereur*, 247).

L'ENFANT ESTRANGLÉRA.— « La déchéance de l'Empereur lui enleva le magnifique héritage de la monarchie française qui lui semblait destinée par sa naissance, et son titre de Roi de Rome fut changé par le traité de Fontainebleau en celui de prince de Parme, de Plaisance et de Guastalla... Le congrès de Vienne enleva au fils de Napoléon le titre de duc de Parme, qui fut remplacé par celui de duc de Reichstadt; son nom même de Napoléon fut supprimé dans les actes publics. » (*Feller*, Bonaparte, *voir* le quatr. 211e, qui dit le sort de Napoléon II et nomme ses divers titres).

« Napoléon, sur son lit de mort, exhale sa trop juste indignation contre ses bourreaux... « Ma femme, mon fils n'ont plus vécu pour moi; vous m'avez tenu six ans dans les tortures du secret. Dans cette île inhospitalière, vous m'avez donné pour demeure l'endroit le moins fait pour être habité, celui où le climat meurtrier des tropiques se fait le plus sentir; il a fallu me renfermer entre quatre cloisons, moi qui parcourais à cheval toute l'Europe!... » (*Hist. pop.*, 212).

Plusieurs quatrains parlent de Marie-Louise et de l'UNIC FILS de Napoléon (135e, 136e, 138e, 156e, 171e, 214e). La *Lettre à Henry II*, en disant : *Ses enfants de plusieurs femmes emprisonnées* (57e), rappelle les deux femmes, Joséphine, FEMME MEURTRIE, et Marie-Louise, FEMME ASSOMMÉE, et les deux enfants, Eugène Beauharnais, FILS MEURTRY, et Napoléon II, L'ENFANT ESTRANGLÉRA.

HUICT CAPTIFS PRINS S'ESTOUFFER SANS RESPIT. — Ce quatrain n'a parlé jusqu'à présent que de la famille impériale. Cette remarque fait que l'on découvre de suite la valeur de ces mots entendus au figuré : HUICT CAPTIFS PRINS. Madame-mère est morte en 1836; Joseph est mort en 1844; Lucien, en 1840; Louis, en 1846; Jérôme, en 1860; Elisa, en 1820; Pauline, en 1825; Marie-Caroline, en 1839.

« La trahison, l'ingratitude des hommes qui lui devaient le plus précipitent la chute de Napoléon : non-seulement on le proscrit lui-même; mais encore tout ce qui tient à lui par les liens du sang. Tous les membres de la famille impériale, hommes, femmes, vieillards, enfants, tous vont expier dans l'exil le crime glorieux de cette parenté... » (*Hist. complète de Napoléon III*, par M. Guy, p. 18).

Le Prophète, en nommant les chefs de famille, les parents les plus proches : la mère, les frères et les sœurs de l'Empereur, a rendu possible une interprétation qu'une nomenclature plus étendue eût fait regarder comme arbitraire.

S'ESTOUFFER SANS RESPIT. — « En voyant s'acheminer vers ce misérable rocher de la mer de Toscane, celui qui se trouvait gêné sur le continent, et disait qu'*il y étouffait*, l'Europe croit son repos consolidé. Fausse persuasion. Dans quelques mois, l'Europe retentira du fracas des armes. » (*Montg.*, VIII. 8).

« Si, comme on l'a dit, Napoléon *étouffait en Europe* lorsqu'il en était le maître, comment aurait-il trouvé assez d'espace et d'air pour respirer en cette étroite île d'Elbe! C'était pour lui la cage de l'aigle. Belle prison cependant si on veut la comparer au rocher de Sainte-Hélène. » (*Mag. pitt.*, 1846, 22).

«... Il meurt sans secours sur cet affreux rocher; son agonie est effroyable... » Montholon terminait à peine cette lettre, lorsque commença *la crise qui ne devait se terminer qu'à la mort.*

» *Là, c'est là*, disait-il en montrant sa poitrine au docteur Antomarchi. » Celui-ci lui présenta un flacon d'alcali. « *Eh non! ce n'est pas faiblesse*, s'écria-t-il; *c'est la force qui m'étouffe, c'est la vie qui me tue...* » Puis, s'élançant à une fenêtre et regardant le ciel :

« 17 *mars*, dit-il, *à pareil jour, il y a six ans* (nous étions à Auxerre, venant de l'île d'Elbe), *il y avait des nuages au ciel. Ah! je serais guéri si je revoyais ces nuages.* »

« Saisissant ensuite la main du docteur et l'appuyant sur sa poitrine :

« *C'est un couteau de boucher qu'ils ont mis là, et ils ont brisé la lame dans la plaie.* » (*Hist. pop. de l'Empereur*, p. 200).

Dans une des trois dernières Centuries on trouve donc TOUT AU LONG, LIMITANT LES LIEUX, le récit de la vie politique de Napoléon Ier, depuis le premier jour DE SOLDAT SIMPLE jusqu'au dernier S'ESTOUFFER SANS RESPIT. On compte dans ces 28 vers plus de quatre-vingts traits caractéristiques. J'ai dit (*Vie de L.-Philippe*, p. VI) : Un homme bien haut placé par sa dignité et sa science m'a dit que pas un Français ne pourrait aujourd'hui renfermer la conspiration d'Orsini en douze vers de dix pieds d'une manière plus complète que Nostradamus, qui, en en racontant tous les détails sans exception, n'y mêle rien d'étranger. Tout le monde est d'accord pour porter sur ces 28 vers le même jugement. Je m'étais promis de les interpréter succinctement ici comme je le fais lorsque je prends l'engagement de transformer en cinq minutes un sceptique déclaré en un chaud partisan de Nostradamus; mais je n'ai pu me décider à retrancher, ni même à écourter le plus grand nombre de preuves. Cela m'engage à dire au lecteur comment je m'y suis pris pour faire crier *au miracle*, tout-à-coup, un homme qui, depuis soixante ans, déclarait le miracle impossible.

J'étais en wagon; des préoccupations personnelles me rendaient complètement étranger à ce qui se passait autour de moi, lorsque le voyageur que j'avais en face crut m'aiguillonner en m'interpellant ainsi : « Monsieur l'abbé, ça va bien mal à Rome? » — Hélas! il ne m'apprenait rien et depuis longtemps j'en savais sur ce chapitre beaucoup plus long que lui. Il fallait répondre, et je répondis : « C'est vrai » pensant bien en rester là. Mais le voyageur voulait parler. Il ne comprenait pas, disait-il, pourquoi on fait de la question romaine, une question européenne, une question de vie et de mort pour la société...; il n'y a pas dix Français sur mille qui se soient occupés du Pape plus d'un quart d'heure dans leur vie...; si le Pape est roi qu'il règne, gouverne et tombe comme les autres sans qu'on s'occupe plus de lui qu'on ne s'occupe des autres.—Il parla longtemps ainsi sans épuiser toutes les sottises qui ont été débitées depuis cette parole célèbre : Plus le royaume sera petit, plus le souverain sera grand. Enfin le voyageur comprit que

Digitized by Google

ce langage avait au moins le défaut d'être adressé à un prêtre, et il me dit avec la plus grande franchise : « Je vous fais de la peine, monsieur l'abbé; veuillez me le pardonner; je n'ai pas été élevé dans le même milieu que vous, et je ne crois même pas avoir été baptisé ! » Bientôt je sus toute l'histoire du personnage : Il a beaucoup voyagé; il a vu des prêtres de toutes les religions, mais il n'a jamais vu de miracle. Je disais dernièrement, ajouta-t-il, au curé de L...., avec lequel je suis fort bien, faites-moi un miracle et je donne devant vous aux pauvres les 2,600 fr. que j'ai sur moi. — Les avez-vous encore, lui dis-je ? — Non, pourquoi ? — C'est que pour 2,600 fr. je vous aurais fait un miracle. — Son sourire me piqua plus au jeu que tout son argent n'eût pu faire, et, tirant de ma poche le vieux Nostradamus, je lui demandai si ce livre était vieux. Il me dit, après l'avoir examiné un moment, qu'il pouvait bien avoir 150 ans. — Mettez près de 300, lui dis-je en lui montrant le millésime 1566. — Il avait vu le titre : *Les prophéties de M. Michel Nostradamus.* Que voulez-vous faire de ce livre, me dit-il ? — Vous y faire lire l'histoire de Napoléon Ier. — Vous plaisantez. — Non, monsieur, vous demandez un miracle, et je m'offre de vous montrer le plus grand de tous, celui de la Prophétie. — La Prophétie est impossible. — Croyez-le toujours; mais regardez ceci; et je lui fis voir les dernières lignes de la *Lettre à César* et les premières de la *Lettre à Henry II* (celles qui sont citées plus haut, p. 164, 2e c.). Quand il eut bien compris que Nostradamus a promis de raconter dans les 3 dernières Centuries les évènements TOUT AU LONG, LIMITANT LES LIEUX... je lus ce vers : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE. Eh bien ! me dit-il, ce vers convient à Napoléon; mais d'autres soldats sont devenus empereurs, d'autres peuvent le devenir. Ce vers ne prouve rien.—Sans doute, ce vers ne prouve rien, repris-je aussitôt, mais si à la suite de ce vers, Nostradamus, en LIMITANT LES LIEUX, nous raconte TOUT AU LONG la vie de Napoléon Ier, cela prouvera peut-être quelque chose ? Si, par exemple, à la suite de ce vers : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE, il disait : il PARVIENDRA à laisser l'*habit* COURT du soldat pour LA LONGUE ROBE du sacre, il sera VAILLANT AUX ARMES, il VEXERA LES PRESTRES EN pénétrant peu à peu dans le spirituel et le temporel de l'EGLISE COMME L'EAU dans L'ESPONGE. Son RÈGNE toujours EN QUERELLE sera DIVISÉ par lui entre ses FRÈRES; il aura voulu PRENDRE LE NOM BRITANNIQUE en réussissant à PRENDRE LES ARMES de la puissance anglaise; TARD en réclamant l'hospitalité du *Bellérophon* il se contenterait du TILTRE ANGLICAN ayant été SURPRENS DE NUICT à Waterloo par l'arrivée de Blucher et MENER tambour battant A L'AIR *de France.* Il sera PAR DEUX FOIS HAUT PAR DEUX FOIS MIS A BAS, il AFFOYBLIRA L'ORIENT par la campagne d'Egypte, et L'OCCIDENT par vingt années de guerres; l'Anglais, SON ADVERSAIRE APRÈS PLUSIEURS COMBATS le CHASSERA PAR MER et FAILLIRA à pourvoir AUX BESOINS du martyr de Sainte-Hélène. PREMIER EN FRANCE, PREMIER EN *Italie*, après avoir fait la guerre PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS il tombera sous les murs de PARIS. MERVEILLEUX FAITS PAR CETTE GRANDE *colère* contre les ANGLOIS, à la fin ce VIOLENT *chasseur* PERDRA *la LORRAINE* par l'invasion des Alliés. JAMAIS PAR *une marche au grand* JOUR, il NE PARVIENDRA AU *sceptre* QU'auparavant *toutes ses positions* dans le monde NE SOYENT l'acheminement a CE *poste fixe* PORTANT AU COQ de la République le DON *d'une épidémie guerrière.* LORSQU'ON VERRA *dépouiller* LE SAINT-*Siége,* le PLUS GRAND *de France* PROPHANER *le Saint-Père,* PAR EUX, Napoléon et Pie VII NAISTRA *le concordat* de 1813, SI PESTILENTIEL pour l'Eglise qu'il NE FERA CONDAMNER INJUSTEMENT ce ROY FAIT par élection. QUAND *cet* ADULTÈRE *tombé* SANS *blessure* AURA MEURTRY *sa* FEMME Joséphine ET *son* FILS Eugène Beauharnais PAR DESPIT de n'avoir pas d'héritier, ASSOMMÉ SA FEMME Marie-Louise, *privé de la vie politique son* ENFANT Napoléon II, *laissé entre les mains* des Alliés les HUIT autres membres de sa famille, sa mère, ses trois sœurs et ses quatre frères, il n'aura plus à Sainte-Hélène qu'à S'ESTOUFFER SANS RESPIT. S'il disait tout cela, cela prouverait bien quelque chose ?

Le voyageur m'avait écouté avec intelligence; il avait compris que mon récit n'était aussi embarrassé que parce qu'il reproduisait celui de Nostradamus. « Oh ! si je vois cela, dit-il en saisissant le livre, je crie *au miracle!* » Criez donc, lui dis-je. Un premier regard sur l'ensemble de ces vingt-huit vers le frappe. Il lit en silence le vieux texte et reste longtemps sans lever les yeux, le sang, qui lui monte au visage, dénote le combat qui se livre entre sa raison et l'évidence...

Je suis habitué à interpréter ces émotions; j'ai vu les yeux les plus secs rouler de grosses larmes à l'explication de mots que Nostradamus seul pouvait trouver sous l'inspiration divine; j'ai vu des hommes en apparence sans vie se lever tout à coup, saisir un crayon et, sur les objets les plus chers, tracer rapidement ces mots pour ne jamais les perdre de vue.

Mon voyageur me dit enfin : « Monsieur, ceci est sérieux. » — Oui Monsieur, très sérieux. Dieu parle lui-même en ce moment. Ce livre ne renferme le passé et le présent que nous connaissons que pour donner foi en l'avenir qu'il annonce. L'Eglise et la société vont passer par des épreuves si terribles, que dans son infinie bonté Dieu vient lui-même nous rassurer en nous rappelant une fois de plus ses promesses. Il est bon aussi que le jugement si faussé des hommes du jour soit enfin redressé. Nostradamus appelle un chat, un chat et... Rolet un fripon.

Le voyageur était pendu à mes lèvres; il m'écoutait dans un religieux silence et l'émotion me gagnait : Monsieur, lui dis-je avec abandon, vous avez les vertus humaines, vous me l'avez dit tout à l'heure; eh bien ! c'est pour vous en récompenser et vous rapprocher plus encore de lui que Dieu nous a mis en présence. Pour la première fois depuis de longues années vous reconnaissez que Dieu s'occupe activement des affaires de l'homme et qu'il juge sévèrement ceux que les sujets n'osent juger. Ce grand Dieu est celui des catholiques, celui de Nostradamus, c'est le vrai Dieu, le seul Dieu; il ne peut être l'auteur que d'une religion, et cette religion est celle où il se manifeste.

La conversation toujours sur ce sujet m'amena à lui montrer le volume de la *Vie de L. Philippe;*—il me le demanda. — Je n'ai que cet exemplaire, lui dis-je, et je cherche à le faire parvenir à M. D.... de votre ville. — Mais je connais très particulièrement ce monsieur, et si vous voulez bien me confier ce volume je le lui remettrai moi-même.

Huit jours après, j'étais chez M. D.... Eh bien ! mon livre a paru, lui dis-je en l'abordant, vous l'avez lu ? — Non, je ne l'ai pas et je suis resté bien inquiet à votre sujet. — Comment, M. C.... ne vous l'a pas remis? — Non. — Il y a huit jours que je le lui ai donné pour vous... Je lui contai l'histoire du voyageur. — Il me rendra ce livre, soyez-en sûr, mais après l'avoir lu et relu. C'est un excellent homme, il ne lui manque comme à bien d'autres que de penser aux seules choses vraiment sérieuses.

On prouve donc en un instant, par ce récit TOUT AU LONG sur le *Soldat-Empereur*, que Nostradamus est le GRAND PROPHÈTE moderne. On le prouve encore en un instant par le grand secret d'interprétation : les mêmes personnages sont désignés par les mêmes expressions.

L'expression ROY GAULOIS, trois fois dans Nostradamus, s'interprète trois fois de Napoléon Ier. Les révolutionnaires se sont dits GAULOIS lorsque les nobles Francs étaient en exil (*voir* CONTRE GAULOIS SERA LEUR TRAMONTANE, p. 97), et dans ce temps le ROY GAULOIS, DE SOLDAT SIMPLE parvint EN EMPIRE, il fut PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE, il a dit lui-même qu'il règnait sur des GAULOIS :

« Assurément la campagne de Russie est la plus glorieuse, la plus difficile et la plus honorable pour les Gaulois, dont l'histoire ancienne et moderne fasse mention. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 340).

Digitized by Google

134e

Le Roy Gaulois par la celtique dextre,
Voyant discorde de la grande Monarchie :
Sur les trois parts fera florir son sceptre,
Contre la cappe de la grand' Hiérarchie.
II. 69.

135e

Du nom qui oncque ne fut au Roy Gaulois,
Jamais ne fut un foudre si craintif :
Tremblant l'Italie, l'Espagne et les Anglois,
De femme estrange grandement attentif.
IV. 54.

136e

Garde toy Roy Gaulois de ton nepveu,
Qui fera tant que ton unic fils,
Sera meurtry à Vénus faisant vœu,
Accompagné de nuict que trois et six.
VIII. 32.

Bonaparte, d'une autre race que celle des rois Francs, par la force de son épée se fera empereur, en voyant la discorde régner dans la grande monarchie... Son sceptre réunira les trois ordres de l'Etat si divisés alors. Le Capétien Louis XVIII, représentant du vrai pouvoir hiérarchique, protestera en exil.

Bonaparte se fera nommer, comme empereur, Napoléon, nom qu'aucun roi de France n'aura porté. Jamais foudre de guerre n'aura été vu si craintif en dehors de la vie militaire. L'Italie, l'Espagne et les Anglais seront tremblants durant tout son règne. Pour entrer dans le concert des rois, il cherchera une femme dans une cour étrangère et l'aimera grandement.

Roy Gaulois, ton neveu sera si entreprenant, que ton fils unique Napoléon II, contraint de vivre dans l'inaction au milieu des Autrichiens, prendra la vie en dégoût. Dans le temps où le neveu deviendra l'espoir du parti Napoléonien (1834), le fils prendra les germes d'une maladie de langueur qui amènera sa fin à l'âge de 21 ans et 4 mois. Ton neveu sera l'Empereur pacifique.

Le Roy Gaulois par la celtique dextre, Voyant discorde de la grande Monarchie...

Celtique dextre. — *Celtica*, Gaule celtique (*Wailly*); *Dextra*, 1° main droite; 2° force, puissance, courage; 3° *par ext.*, troupes (*id.*). Il est dit du même : Gaulois qu'empire par guerre occupera (137e). — Discorde. C'est la *discorde* qui a amené la mort de Louis XVI.

Par grand discord la trombe tremblera,
Accord rompu dressant la tête au ciel
Bouche sanglante dans le sang nagera,
Au sol sa face oingte de laict et miel. (122e)

« La révolution française n'a pas été produite par le choc de deux familles se disputant le trône; elle a été un mouvement général de la masse de la nation contre les privilégiés. En France les nobles représentaient les Francs et les Bourguignons, le reste de la nation les Gaulois. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 205).

« Ce terrible évènement (2 septembre 1792), continuait l'Empereur, était dans la force des choses et dans l'esprit des hommes. Point de bouleversement politique sans fureur populaire... Règle générale : jamais de révolution sociale sans terreur..... Comment dire à tous ceux qui remplissent toutes les administrations, possèdent toutes les charges, jouissent de toutes les fortunes : Allez-vous-en ! Il est clair qu'ils se défendraient ; il faut donc les frapper de terreur, les mettre en fuite, et c'est ce qu'ont fait la lanterne et les exécutions populaires. La terreur en France a commencé le 4 août, lorsqu'on a aboli la noblesse, les dîmes, les féodalités, et qu'on a jeté tous ces débris au peuple. Il se les est partagés, n'a pas voulu les perdre, et a tué. » (*Id.*, II. 185).

Sur les trois parts fera florir son sceptre...

Le Prophète a dit ailleurs l'état du peuple, du clergé et de la noblesse sous le sceptre de l'Empereur : Avant long-temps le tout sera rangé... L'estat des masques et des seuls bien changé (96e); Le père au fils voulant noblesse poindre (171e).

« Les plaies que la révolution à faites, l'Empereur les a cicatrisées. Tous les émigrés rentrèrent, et cette liste de proscription fut anéantie. Ce prince eut la gloire la plus douce, celle de rappeler ainsi dans leur patrie et de réorganiser plus de vingt mille familles ; leurs biens non vendus leur furent rendus ; et, passant entièrement l'éponge sur le passé, les individus de toutes les classes, quelle qu'eût été leur conduite, furent également appelés à tous les emplois. Les familles qui devaient leur illustration aux services qu'elles avaient rendus aux Bourbons, celles qui leur avaient été les plus dévouées occupèrent des places à la cour, dans l'administration et dans l'armée. » (*Mém. de Ste-Hélène*, 200-205).

Contre la cappe de la grand'Hiérarchie.

« Le 6 juin 1804 Louis XVIII adressa la protestation suivante à toutes les cours de l'Europe :

« En prenant le titre d'Empereur, en voulant le rendre héréditaire dans sa famille, Bonaparte vient de mettre le sceau à son usurpation. Ce nouvel acte d'une révolution où tout, dans l'origine, a été nul, ne peut sans doute infirmer mes droits ; mais, comptable de ma conduite à tous les souverains, dont les droits ne sont pas moins lésés que les miens, et dont les trônes sont tous ébranlés par les principes dangereux que le Sénat de Paris a osé mettre en avant ; comptable à la France, à ma famille, à mon propre honneur, je croirais trahir la cause commune en gardant le silence en cette occasion. Je déclare donc (après avoir au besoin renouvelé mes protestations contre tous les actes illégaux qui, depuis l'ouverture des Etats-Généraux de France, ont amené la crise effrayante dans laquelle se trouvent la France et l'Europe), je déclare, en présence de tous les souverains que, loin de reconnaître le titre impérial que Bonaparte vient de se faire déférer par un corps qui n'a pas même d'existence légale (le Sénat), *je proteste contre ce titre* et contre tous les actes subséquents auxquels il pourrait donner lieu. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, p. 72).

Les derniers Capétiens devaient protester contre la violation de leurs droits (*voir* p. 39, le manifeste du comte de Chambord); mais ils ont vu avec bonheur la patrie arrachée à l'anarchie. Louis XVIII écrivit au général Bonaparte devenu Premier-Consul :

« ... Vous avez accepté une place éminente, et je vous en sais gré. Mieux que personne vous avez ce qu'il faut de force et de puissance pour faire le bonheur d'une grande nation. Sauvez la France de ses propres fureurs, et vous aurez rempli le vœu de mon cœur. Rendez-lui son roi...., etc. » (*Id.*, 60).

L'héritier de Napoléon Ier a, comme son oncle, proclamé l'amnistie; mais des exilés se refusent encore à reconnaître son sceptre. Le Prophète invite toujours à la concorde; il a dit : Sur les trois parts fera florir son sceptre, et ailleurs :

Le blonde au nez force viendra commettre,
Par le duelle et chassera dehors,
Les exilez dedans fera remettre,
Aux lieux marins commettant les plus forts. II. 67.

Pourquoi donc des Français restent-ils encore hors de la France ! Ma faible voix ne serait pas entendue, j'emprunte celle de l'un d'eux. Que V. Hugo reconnaisse donc la voix de son souverain, comme le vieux révolutionnaire Job a reconnu celle de Frédéric :

Frédéric.

J'ai vingt ans au désert pleuré, gémi, prié,
Vivant de l'eau du ciel et de l'herbe des roches ;
Fantôme dont le pâtre abhorrait les approches,
Le monde entier m'a cru descendu chez les morts,
Mais j'entends mon pays qui m'appelle, je sors
De l'ombre où je songeais exilé volontaire.
Il est temps de lever ma tête hors de terre,
Me reconnaissez-vous ?..
Vous me reconnaissez, Burgraves, — c'est le maître,
Celui qui subjugua l'Europe et fit renaître
L'Allemagne d'Othon, reine au regard serein,
Celui que choisissaient pour juge souverain,
Comme bon empereur, comme bon gentilhomme,
Trois rois dans Merseburg et deux papes dans Rome,
Et qui donna, touchant leurs fronts du sceptre d'or,
La couronne à Suénon et la tiare à Victor.
Celui qui des Hermann renversa le vieux trône,

Digitized by Google

Qui vainquit, tour à tour, en Thrace et dans Icône
L'empereur Izaac et le calife Arslan;
Celui qui comprimant Gênes, Pise, Milan,
Etouffant guerres, cris, fureurs, trahisons viles,
Prit dans sa large main l'Italie aux cent villes;
Il est là qui vous parle, il surgit devant vous!
J'ai su juger des rois, je sais traquer les loups...
Ah! vous n'attendiez pas ce réveil, n'est-ce pas?
Vous chantiez, verre en main, l'amour, les longs repas;
Vous poussiez de grands cris et vous étiez en joies;
Vous enfonciez gaiement vos ongles dans vos proies;
Vous déchiriez mon peuple, hélas! qui m'est si cher,
Et vous vous partagiez les lambeaux de sa chair!
Tout à coup..., tout à coup dans l'antre inaccessible,
Le vengeur indigné, frissonnant et terrible,
Apparaît; l'Empereur met le pied sur vos tours,
Et l'Aigle vient s'abattre au milieu des vautours!...

MAGNUS, *saisissant sa hâche.*

Ah! tu sors du sépulcre! Eh bien! je t'y repousse,
Afin qu'au même instant, tu comprends, Barberousse,
Où le monde entendra cent voix avec transport
Crier: Il est vivant! l'écho dise: Il est mort!
Tremble donc, insensé qui menaçais nos têtes!

Les Burgraves, l'épée haute, pressent Barberousse avec des cris formidables. Job sort de la foule et lève la main. Tous se taisent.

JOB, *à l'Empereur.*

Sire, mon fils Magnus vous a dit vrai, vous êtes
Mon ennemi. C'est moi qui, soldat irrité,
Jadis portai la main sur Votre Majesté.
Je vous hais. — Mais je veux une Allemagne au monde.
Mon pays plie et penche en une ombre profonde,
Sauvez-le. Moi je tombe à genoux en ce lieu,
Devant mon empereur que ramène mon Dieu!

Il s'agenouille devant Barberousse, puis se tourne à demi vers les princes et les Burgraves.

A genoux tous! — jetez à terre vos épées!

Tous jettent leurs épées et se prosternent, excepté Magnus.

Job, à genoux, à l'Empereur.

Vous êtes nécessaire aux nations frappées;
Vous seul! Sans vous l'Etat touche aux derniers moments,
Il est en Allemagne encor deux Allemands:
Vous et moi. — Vous et moi, cela suffira, Sire
Règnez... » (V. Hugo. *Les Burgraves*).

On me pardonnera, je l'espère, en faveur du motif, cette longue citation. Elle permet de faire une remarque importante. Le mot *Barberousse* est un *surnom*, et Nostradamus en disant : NEVEU ET SANG DU SAINT NOUVEAU VENU, PAR LE SURNOM.. X. 30, a montré qu'il donne lui aussi des *surnoms*. ŒNOBARBE, en effet, à une signification comme *Barberousse*, et signifie *barbe blonde*. L'origine de ce surnom offre quelque chose de bien singulier. Moréri dit à l'article Domitiens :

« Cette famille fut distinguée en deux branches, qui furent celles des Calvinus et des Enobarbus. L'une et l'autre a fourni plusieurs magistrats à la république... Celle des Enobarbus tire son origine de L. Domitius. On dit que comme il revenait des champs, deux jeunes hommes dont la beauté avait quelque chose d'auguste, apparurent à lui, et lui commandèrent d'apprendre au Sénat et au peuple Romain une victoire de laquelle on n'était pas encore bien assuré; et que pour preuve de leur divinité, ils lui frottèrent doucement les joues, de sorte que son poil changeant de couleur, de noir qu'il était devint fort roux. » (ŒNOBARBUS, d'*OEneus*, d'airain, de bronze de cuivre. *Wailly*).

Ce miracle fit une singulière position dans le monde à cet homme. Partout en regardant sa *barbe blonde*, on devait dire *voilà l'homme de Dieu!* Ceux qui verront l'ŒNOBARBE du GRAND PROPHÈTE, qui developpe sa prophétie par les allusions, rechercheront tout ce qu'on a dit de l'*Œnobarbe* ancien; mais nous qui sommes déjà trop loin de notre sujet, nous ne pouvons nous y arrêter davantage. Cependant, ces réflexions ne sont pas précisément des *écarts*, elles reposent le lecteur et l'initient à la manière du Prophète.

Ce quatrain, où l'on voit l'expression ROY GAULOIS, tire une bien grande force de l'interprétation donnée aux deux autres où cette même expression est interprétée encore du même personnage, et aussi de sa place entre deux quatrains dont l'un, celui qui le précède (*voir* 76), dit les préparatifs d'une descente en Angleterre par le Premier-Consul au moment où il allait devenir ROY GAULOIS, et l'autre, celui qui le suit, dit la fin de ce règne à Waterloo (*voir* 203ᵉ).

Du nom qui oncques ne fut au Roy Gaulois...

« Alors, l'Empereur m'a demandé ce que nous disions, dans l'émigration, de sa naissance et de sa personne, etc. Je répondais qu'il nous avait apparu pour la première fois à la tête de l'armée d'Italie: aucun de nous ne savait ce qui précédait; il nous était tout à fait inconnu. Nous ne pouvions jamais prononcer son nom de *Buonaparte*; cela l'a beaucoup fait rire, etc.

» La conversation alors l'a conduit à dire qu'il s'était souvent arrêté et avait réfléchi maintes fois sur le concours singulier des circonstances secondaires qui avaient amené sa prodigieuse carrière... Enfin, terminait-il en riant, il n'est pas même jusqu'au nom de *Napoléon*, peu connu, poétique, redondant, qui ne soit venu ajouter quelques petites choses à la grande circonstance. » (*Mém. de Sainte-Hélène*, I. 545).

Jamais ne fut un foudre si craintif...

Il est dit de Napoléon : DANS TEMPLE CLOS LE FOUDRE Y ENTRERA (37ᵉ), et FOUDRE EN BOURGOGNE FERA CAS PORTENTEUX (150ᵉ).

» Lors du dix-huit brumaire, Bonaparte dit aux Anciens : « .. Si quelque orateur, soldé par l'étranger, ose prononcer contre votre général les mots *hors la loi*, que la foudre de la guerre l'écrase à l'instant! Souvenez-vous que je marche accompagné du Dieu de la guerre et de la fortune... Il se rend auprès des Cinq-Cents... on crie à bas le tyran! Hors la loi le nouveau Cromwel!... Bonaparte, cet homme habitué aux périls de la guerre, hésite et tremble à l'aspect des représentants de l'autorité souveraine; il ne reste pas plus de trois minutes dans la salle; il sort effrayé, pâle, chancelant; il a perdu la tête; il adresse quelques mots entrecoupés à ses grenadiers et se jette dans leurs bras; la contenance de ses soldats le ranime, il monte à cheval et marche vers le pont de Saint-Cloud, en répétant cinq à six fois : « Ils veulent m'assassiner, les brigands; ils ont voulu me tuer, mais je suis invulnérable; je suis le Dieu de la FOUDRE. » Le général Murat, honteux de tant de faiblesse, l'intrépide Murat (SUR CHEVAL RUDE VOLTIGEANT TRAÎNERA, 137ᵉ), lui fait sentir la nécessité de marcher sur les Cinq-Cents; il le ramène. » (*Montg.*, V, 270).

« Chose inexplicable! Bonaparte ne redouta jamais les dangers de la guerre, et hors de la scène des combats il *craint* tout danger; l'idée positive de la mort lui est insupportable; il faut qu'il voie la mort dans un nuage de gloire, à travers la fumée du canon. Et à cette occasion, l'on peut se rappeler une circonstance dans laquelle il montra toute l'appréhension qu'il ressent à l'idée nue ou à l'idée brute de la mort, de la mort, considérée uniquement comme la privation de l'existence, d'une mort vulgaire et dépouillée de brillants accessoires: c'est quand un jeune allemand, exalté par l'amour de sa patrie, fut près de l'assassiner, le 14 octobre 1809, à la parade, dans la cour du château de Schœnbrünn. On sait combien fut vive et profonde l'impression de cet évènement sur son esprit; souvent il en parlait, et le soin qu'il mettait à ne pas avoir l'air d'y attacher de l'importance, montrait précisément à quel point il en avait été frappé. A cet égard il ne ressemblait nullement à César, dont l'esprit trop généreux, dédaignant de sinistres avis, le porta sans précaution aux lieux même où l'attendaient les assassins. » (*Id.*, VIII. 253).

« Napoléon était dans un état de stupéfaction que je ne lui ai jamais vu, » disait Rapp, racontant cet horrible épisode (de l'assassin de Schœnbrünn).

» La paix s'acheva en une nuit sous de tristes auspices.

» La terrible naïveté de ces réponses, dit un autre narrateur, témoin et acteur de tous ces drames (le ministre Champigny, duc de Cadore), la froide et inébranlable résolution qu'elles annonçaient et le fanatisme si fort au-dessus de toutes les craintes humaines, firent sur Napoléon une impression que je jugeai d'autant plus profonde, qu'il montrait plus de sang froid. Il fit retirer tout le monde, et je restai seul avec lui. Après quelques mots sur un fanatisme aussi aveugle et aussi réfléchi, il me dit : « Il faut faire la paix, retournez à Vienne, appelez auprès de vous les plénipotentiaires autrichiens; vous êtes convenus des points les plus importants; la contribution seule vous arrête, vous différez de 50 millions, partagez le différent; amenez-les à vous donner 75, si vous ne pouvez avoir mieux, et concluez la paix. »

« Et le lendemain Napoléon demandait à son ministre avec anxiété : « Qu'avez-vous fait cette nuit? — La paix, sire, répondit Champigny. — Quoi, la paix? Et le traité est signé? — Oui, sire, le voilà. Sa figure s'épanouit, continue Champigny; il témoigna franchement sa satisfaction. A peine examina-t-il le traité, la joie le dominait, et trois jours après il était sur la route de Munich.

» Je suis bien loin, ajoute le ministre, de vouloir imputer à un si grand homme, qui dans sa vie à jamais célèbre par des succès et des malheurs inouïs, eut tant d'occasion de faire preuve de tous les genres de courage, un sentiment de crainte indigne de lui; mais il avait une imagination très vive. » (*Hist. de France*, La Laurentie, VII. 262.

Digitized by Google

Tremblant l'Italie, l'Espagne et les Anglois...

Il est dit de Napoléon : TERRE ITALIQUE PRÈS DES MONTS TREMBLERA (55e); TREMBLER L'ITALIE ET L'ONDE DE SAINT-MARC (113e); PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE (130e), etc., etc.; DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE ENSEIGNE (157e); ESPAGNE CAPTIVE (159e), etc., etc.; PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS ET PARIS (130e); FLAMANS, ANGLOIS, ESPAGNE AVEC ASPIRE (138e), etc., etc.

De femme estrange grandement attentif.

Il ne s'agit point ici de la conduite privée de l'Empereur. — ESTRANGE est souvent employé pour *étranger* (*voir* LES CINQ ESTRANGES (212e),

« Sire, on voulait que la postérité de Votre Majesté ne se bornât pas au roi de Rome; la chronique secrète lui donnait deux aînés : l'un venu de la belle étrangère que vous auriez fort aimée en pays lointain; l'autre, fruit d'une occupation plus voisine, au sein même de votre capitale... L'Empereur riait beaucoup de tant de sciences, disait-il; et, une fois en gaieté, il se mit à repasser franchement et dans un entier abandon ses premières années, et m'a raconté force aventures de cœur et d'esprit. » (*Mém. de Sainte-Hélène*, I. 182).

Le Prophète a dit : LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE, UN PEU DEVANT AURA FEMME ESPOUSÉE, SON APPUY ET CRÉDIT A UN COUP VIENDRA MINCE, CONSEIL MOURRA POUR LA TESTE RAZÉE (145e). En effet, le second mariage de Napoléon ne précéda que de quelques jours le commencement de ses revers; après avoir fait TREMBLER L'ITALIE, L'ESPAGNE ET LES ANGLOIS, il s'est montré GRANDEMENT ATTENTIF DE FEMME ESTRANGE. La *Lettre à Henry II* (58e) et plusieurs quatrains (133e, 145e, 171e, etc.) parlent de Marie-Louise.

« Dès que le divorce fut prononcé, toute l'Europe eut les yeux fixés sur la France, et l'on formait mille conjectures pour savoir quelle serait la souveraine qui viendrait y régner. Le duc de Rovigo fut envoyé en Russie pour faire la demande d'une des sœurs de l'Empereur Alexandre. Cette négociation paraissait même sur le point de réussir quand l'impératrice douairière la fit échouer en déclarant formellement que jamais elle ne consentirait à cette alliance. Le public cherchait encore dans les diverses cours de l'Europe quelle princesse pouvait être destinée à porter la couronne de France, quand on apprit que Napoléon avait obtenu celle à qui personne n'avait songé, une princesse du sang d'Autriche, une petite-nièce de Marie-Antoinette... La nouvelle impératrice marchait à petites journées, et une fête lui était préparée dans chaque ville où elle passait. A Munich on lui remit une lettre de Napoléon, et les choses avaient été arrangées de manière que tous les matins, à son lever, un page, arrivant de Paris, lui en apportait une nouvelle. Elle y répondait... Napoléon, de son côté, brûlait du désir de voir sa jeune épouse; sa fierté était plus flattée de ce mariage que de la conquête d'un empire, et ce qui le charmait encore davantage, c'est qu'il savait que Marie-Louise y avait consenti volontairement, et non en princesse qui se sacrifie à des intérêts politiques. On l'entendit plusieurs fois maudire le cérémonial et les fêtes qui retardaient cette entrevue si désirée. Cette entrevue devait avoir lieu à Soissons, où un camp avait été formé pour la réception de la nouvelle impératrice. Ne pouvant modérer son impatience, l'Empereur s'y rendit vingt-quatre heures avant l'arrivée de son épouse; et dès qu'il apprit qu'elle n'en était plus qu'à dix lieues, il partit avec le roi de Naples pour aller au-devant d'elle. Les deux voitures se rencontrèrent à quatre lieues de Soissons. L'Empereur descendit de la sienne; on ouvrit la portière de celle de l'impératrice, et il s'y précipita plutôt qu'il n'y monta... Napoléon dit hautement à tout le monde qu'il la trouvait charmante... » (*Mém. pour servir à un homme célèbre, attribués à Mounier, un des secrétaires de l'Empereur, Hist. pop. de l'Empereur*, 112).

« Quant à sa femme, il n'était pas de jour où elle ne reparut ici dans ses conversations privées; pour peu qu'elles se prolongeassent, elle finissait tôt ou tard, de manière ou d'autre, par y être pour quelque chose ou par en devenir tout l'objet. Il n'est point de circonstance, de plus petits détails relatifs à elle, qu'il ne m'ait répétés cent fois. Pénélope, après dix ans d'absence, croit ne pouvoir s'assurer de la vérité qu'en faisant à Ulysse des questions auxquelles lui seul pouvait répondre; eh bien! je crois que je ne serais pas embarrassé de présenter mes lettres de créance à Marie-Louise. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 236).

« Je souhaite que vous preniez mon cœur, que vous le mettiez dans l'esprit-de-vin, et que vous le portiez à Parme, à ma chère Marie-Louise. Vous lui direz que je l'ai tendrement aimée, que je n'ai jamais cessé de l'aimer; vous lui raconterez tout ce que vous avez vu, tout ce qui se rapporte à ma situation et à ma mort. » (*Id.*, II. 829).

Garde toy Roy Gaulois de ton nepveu...

Ce quatrain, où l'expression ROY GAULOIS consacrée par Nostradamus à Napoléon Ier se retrouve pour la troisième fois, a ceci de fort remarquable qu'on y voit aussi NEVEU, consacré à Napoléon III (*Vie de L.-Philippe*, p. 76 et 86).

GARDE TOY. — L'oracle de la Pythie commence ainsi : *Garde toy bien, ô nation Spartaine* (*Vie de L.-Philippe*, p. 21) et l'on a dit : « Ces mots *garde toy* ne peuvent signifier *fais en sorte d'éviter*, car un oracle ne peut être conditionnel. Il annonce un évènement déjà accompli aux yeux du Prophète; il ne peut donc pas ne pas avoir lieu. Cette expression est ici pour rappeler les rapports intimes du ROY GAULOIS avec LE NEVEU DU SANG (*Vie de L.-Philippe*, p. 86).

« L'Empereur n'avait point encore divorcé. N'espérant plus avoir d'enfant de Joséphine, il avait adopté pour héritiers ceux de son frère Louis et de la reine Hortense, cette digne fille de la bonne impératrice. Un plébiscite de l'an XII avait associé la nation à cette pensée. Déjà Louis-Bonaparte avait eu deux fils. L'aîné mourut en Hollande, en 1807, à l'âge de six ans; le second succomba en Italie pendant la révolution de 1831; son troisième fils (né le 10 avril 1808) *Louis-Napoléon, fut inscrit le premier sur le registre de famille destiné aux enfants de la famille impériale, et confié au Sénat. Le roi de Rome y fut seul porté après lui* : singulier exemple de la fragilité des grandeurs humaines. » (*Alm. de Napoléon*, 1849).

« Louis-Napoléon fut baptisé au Palais de Fontainebleau, le 10 novembre 1810, par le cardinal Fesch; il eut pour parrain l'Empereur, pour marraine l'Impératrice Marie-Louise, et toutes les illustrations de cette époque contribuèrent par leur présence à l'éclat de cette solennité... Napoléon aimait beaucoup les enfants, et surtout ceux de son frère Louis. Il ne cessa jamais de les chérir, même lorsque plus tard Marie-Louise l'eut rendu père et lui eut donné à lui-même un héritier direct... Il les perdit de vue à l'époque de son départ pour l'île d'Elbe, et des témoins oculaires racontent qu'à son retour en France il les revit avec un véritable transport de joie, et remarqua avec émotion leur croissance physique et les progrès de leur esprit. Hélas! à cette époque, Napoléon était séparé de son propre fils, le roi de Rome, que les Autrichiens venaient d'emmener avec eux à Vienne. Les deux fils de son frère le consolèrent de l'absence du sien!

« Nous voici arrivés au désastre de Waterloo... La reine Hortense partit donc pour la terre étrangère, accompagnée de ses deux fils... » (*Hist. complète de Napoléon III*, par M. Guy, p. 16-18).

« A mon retour de l'île d'Elbe, en 1815, Louis m'écrivit une longue lettre de Rome, et m'envoya une ambassade : C'était son traité, disait-il, ses conditions pour revenir auprès de moi. Je répondis que je n'étais nullement dans le cas de faire des traités avec lui; que s'il revenait, il était mon frère, il serait bien reçu. Croirait-on bien qu'une de ses conditions était qu'il aurait la liberté de divorcer avec Hortense. Je maltraitai fort le négociateur, pour avoir osé se charger d'une telle absurdité, avoir pu croire qu'une pareille chose fut négociable. Nos statuts de famille le défendaient formellement, faisais-je rappeler à Louis; la politique, la morale et l'opinion ne s'y opposaient pas moins encore, lui faisais-je dire; l'assurant de plus, qu'à cause de tous ses titres réunis, si ses enfants venaient, par lui, à perdre leur état, je m'intéresserais bien plus à eux qu'à lui-même, bien qu'il fût mon frère. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 360).

Qui fera tant que ton unic fils...

QUI FERA TANT. — « Louis-Napoléon avait alors vingt-deux ans; il habitait Rome avec sa mère pendant l'hiver de 1830. La Révolution de Juillet, on le sait, eut son contre-coup en Italie, etc... (*Voir Vie de L.-Philippe* : DEDANS BOLOGNE VOUDRA LAVER SES FAUTES, IL NE POURRA, p. 80).

« En 1830, comme aujourd'hui, les patriotes italiens se levèrent pour secouer le joug de l'Autriche. *Les deux neveux de l'Empereur* se mirent sans hésiter avec les indépendants. Louis-Napoléon, à la tête de quelques braves volontaires, était sur le point de s'emparer de Civita-Catellane; mais le gouvernement provisoire, incapable de comprendre *tant d'audace*, lui ordonna de suspendre ses attaques et de revenir à Bologne. Cependant, la victoire se déclarait encore une fois pour les gros bataillons. A Forli, l'aîné des princes expira dans les bras de son frère désespéré. Ce n'était pas le moment de

Digitized by Google

s'abandonner à la douleur, et Louis-Napoléon surmontant héroïquement la sienne, continua à défendre pied à pied le terrain contre les forces absolutistes. Il ne consentit à rentrer dans Ancône que sur les ordres réitérés du gouvernement insurrectionnel... De retour en Suisse au mois d'août 1831, Louis-Napoléon y reçut une députation secrète que les habitants de Varsovie lui envoyaient pour le prier de se mettre à leur tête. Il refusa d'abord, craignant que son nom ne fût une raison pour le gouvernement français de sacrifier la cause de la Pologne ; cependant, vaincu par les instances des généraux polonais, il s'était encore une fois dérobé à la tendresse de sa mère lorsque la chute de Varsovie rendit inutile son dévouement à la cause de la liberté. » (*Alm. de Nap.*, 1849).

TON UNIC FILS. — « Sa constitution était faible ; le développement rapide et excessif de sa taille altéra sa santé. *La Révolution de* 1830 émut fortement l'imagination du duc de Reichstadt et fit naître dans son esprit une fermentation de pensées qu'il était difficile de maîtriser. Il devint triste, préoccupé... Les exercices militaires auxquels il se livra avec passion, achevèrent d'épuiser ses forces ; et bientôt on désespéra de sa vie... Le duc de Reichstadt mourut à Schœnbrunn, le 22 juillet 1832, anniversaire du jour où il avait appris la mort de son père. Il était âgé de 21 ans et 4 mois. » (*Feller*. Bonaparte).

D'après le *Mémorial de Sainte-Hélène*, Napoléon a eu plusieurs enfants, mais il n'en a reconnu qu'un seul, l'enfant légitime ; ceci suffit pour que le Prophète ait pu dire : TON UNIC FILS. — Ainsi, dans le temps où le NEVEU portait partout ses pas, qu'il fixait les yeux de tous les peuples et en particulier de ceux qui aspiraient à la liberté, l'UNIC FILS retenu en Autriche tentait vainement de rompre les barreaux de sa prison. La conduite du NEVEU devait donc exciter en l'UNIC FILS les plus vifs regrets, et lui faire prendre la vie en dégoût. Ces deux premiers vers amènent ainsi les deux derniers.

Sera meurtry à Venus faisant vœu,
Accompagné de nuict que trois et six.

En sacrifiant à la Déesse des plaisirs, et cela durant un temps bien court (neuf nuits), l'UNIC FILS sera atteint de ce mal qui affaiblit l'organisme et cause souvent la mort. — Je n'ai pas voulu faire de recherches pour constater le genre de mort de Napoléon II, et je ne tiens pas à ce que le lecteur regarde ce quatrain comme bien et dûment interprété. Voilà cependant une réflexion qui se présente d'elle-même : Le fils de l'Empereur, condamné au repos, à l'âge des passions et au centre des plus fortes séductions, meurt d'une maladie de langueur juste à l'âge où la prophétie, telle qu'elle est, a pu s'accomplir en lui. Mort à dix ou quinze ans, on ne soupçonnerait même pas la cause que le Prophète donne à cette mort ; à trente ans et au-delà, le nombre déterminé de neuf nuicts empêcherait d'ajouter foi à la prophétie, sans les plus grandes preuves historiques.

Si le ROY GAULOIS de ce quatrain est bien le ROY GAULOIS des quatrains précédents, 134e, 135e ; si ce NEVEU est bien le NEVEU d'une foule de quatrains ; si cet UNIC FILS est bien le fils de Napoléon Ier dont il est parlé en divers lieux, on n'est point surpris de voir le GRAND PROPHÈTE réunir dans un même quatrain tous ces personnages qui ont vécu ensemble, car un même quatrain réunit le ROY DESROBÉ, la ROYNE ERGASTE et le duc de MANTOR (*voir* 46e).

137e

Gaulois qu'empire par règne occupera,
Par son beau frère mineur sera trahy
Sur cheval rude voltigeant trainera,
Du fait le frere sera longtemps hay.

X. 34.

Bonaparte parvenu à l'empire par suite de combats heureux, sera trahi par son beau-frère Murat, époux de sa plus jeune sœur. Ce frère, célèbre par ses charges de cavalerie, l'aura suivi en Orient, en Espagne, en Italie, en Russie, sur tous les champs de bataille ; sa trahison le fera longtemps haïr, et l'Empereur refusera le secours de son épée qu'il lui offrira au moment de la bataille de Waterloo.

Ce GAULOIS QU'EMPIRE PAR REGNE OCCUPERA, est le ROY GAULOIS PAR LA CELTIQUE DEXTRE (134e), l'homme qui de SOLDAT SIMPLE *parvint* EN EMPIRE (127e), l'homme dont il est dit dans le quatrain suivant : DRESSER COPIES POUR MONTER A L'EMPIRE (138e).

PAR SON BEAU FRERE MINEUR SERA TRAHY. — Napoléon eut trois beaux-frères : 1° Félix Bacciochi, qui épousa en 1797 Marie-Elisa, née le 8 janvier 1777, veuve du général Leclerc ; 2° Murat, né en 1771, qui épousa en 1800 Caroline-Marie, née en 1782 ; 3° Borghèse, né en 1775, qui épousa en 1803 Marie-Pauline, née en 1780. Le dernier mariage est celui de Borghèse, le plus jeune des beaux-frères ; il semble que Borghèse doit être alors le BEAU FRERE MINEUR. Cependant, comme c'est le mariage qui donne le titre de beau-frère, n'est-ce pas l'époux de la plus jeune des sœurs qui sera dit le BEAU FRERE MINEUR, chez un Prophète qui s'étudie à voiler sa pensée ? Cette expression BEAU FRERE MINEUR entraîne nécessairement l'existence d'une seconde ou de plusieurs sœurs également mariées. Le lecteur trouvera dans ce quatrain assez de traits bien précis pour voir Murat dans le BEAU FRERE MINEUR.

« 30 janvier 1814. Joachim Murat, roi de Naples, adresse de Bologne une proclamation à ses soldats. — « Soldats, aussi longtemps que j'ai pu croire que l'empereur Napoléon combattait pour la gloire et la paix de la France, *j'ai combattu à ses côtés ;* mais aujourd'hui il ne m'est plus permis de conserver aucune illusion : l'Empereur ne veut que la guerre. Je trahirais les intérêts de mon ancienne patrie, ceux de mes Etats et les vôtres, si je ne séparais pas sur-le-champ mes armes des siennes pour les joindre à celles des puissances alliées dont les intentions magnanimes sont de rétablir la dignité des trônes et l'indépendance des nations. Je sais qu'on cherche à égarer le patriotisme des français qui sont dans mon armée, par de faux sentiments d'honneur et de fidélité, comme s'il y avait de l'honneur et de la fidélité à assujétir le monde à la folle ambition de l'empereur Napoléon. Soldats, il n'y a plus que deux bannières en Europe ; sur l'une vous lisez : religion, morale, justice, modération, paix et bonheur ; sur l'autre vous lisez : persécutions, artifices, tyrannie, guerre et deuil dans toutes les familles. Choisissez ! « (*Montg.*, VII. 336).

« Murat, aide-de-camp de Bonaparte (1796) se distingue à Mondovi,.. à Rivoli. — De l'expédition d'Egypte il commande la cavalerie dans l'entreprise sur la Syrie ; revient en France avec Bonaparte ; le seconde au 18 brumaire. — Un des généraux déjà célèbres (1799), commande l'armée de réserve (1800). — Nommé maréchal de l'Empire (1804). — Commande la cavalerie en 1805, vainqueur à Wertingen, à Langeneau, à Trochtelfingen, à Amsteltem, à Vienne, à Austerlitz. — Commande la grande réserve de cavalerie en 1806, décide l'action d'Iéna, Napoléon lui attribue la victoire d'Eylau. Il combat à Friedland à la tête de la cavalerie de réserve. — Commande en chef en Espagne. Est déclaré roi de Naples. Commande la réserve de cavalerie dans la campagne de Russie. Reprend le commandement de la cavalerie dans la campagne de 1813. Il trahit son bienfaiteur, sa patrie... » (*Montg.* Table analytique).

« En 1814, son courage, son audace, pouvait nous tirer de l'abîme ; sa trahison nous y précipita ; il neutralisa le vice-roi sur le Pô ; il l'y combattit, lorsque, réunis ensemble, ils eussent pu forcer les gorges du Tyrol, descendre en Allemagne et venir sur Bâle et les rives du Rhin, détruire, saisir les derrières des Alliés, et leur couper toute retraite en France. L'Empereur, à l'île d'Elbe, dédaigna toute communication avec le roi de Naples ; mais, partant pour la France, il lui écrivit qu'allant prendre possession de son trône, il se plaisait à lui déclarer qu'il n'était plus de *passé entre eux...* « Je l'eusse amené à Waterloo, nous disait Napoléon, mais l'armée française était tellement patriotique, si morale, qu'il est douteux qu'elle eût voulu supporter le dégoût et l'horreur qu'avait inspirés celui qu'elle disait avoir *trahi*, perdu la France. Je ne me crus pas assez puissant pour l'y maintenir, et pourtant il nous eût valu peut-être la victoire ; car, que nous fallait-il dans de certains moments de la journée ? Enfoncer trois ou quatre carrés anglais. Or, Murat était admirable pour une telle besogne ; il était précisément l'homme de la chose ; *jamais, à la tête d'une cavalerie, on ne vit quelqu'un de plus déterminé, de plus brave, d'aussi brillant.* » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 337).

« Murat aurait dit au colonel que la bataille de Waterloo avait été perdue parce qu'on y avait fait un mauvais usage de la cavalerie, et que s'il l'eût commandée ce jour-là, les Français auraient battu les Anglais. « Je crois cela aussi, dit Napoléon ; Murat était le meilleur

Digitized by Google

général de cavalerie de l'Europe. Il eût donné plus d'impétuosité aux charges. Il fallait enfoncer deux ou trois bataillons, et je crois que Murat serait parvenu à le faire. C'était un officier unique; il entraînait tout. Dans l'artillerie, Drouot laissait voir le même mérite, la même intrépidité, la même décision. Murat avait environ vingt-quatre ans, et était capitaine lorsque je le choisis pour aide-de-camp; il m'adorait malgré ce qu'il a pu faire. *J'ai eu tort de le laisser dans le Midi en* 1815. Il n'était rien sans moi; *mais à mes côtés* c'était un admirable officier. Je disais à Murat d'aller culbuter quatre ou cinq mille hommes sur un point, il y volait : exécuter cet ordre n'était pour lui que l'affaire d'un moment; si je l'abandonnais à lui-même, ce n'était plus le même; il était toujours au fort du feu. Des plumes magnifiques surmontaient son bonnet, étincelant de diamants et de broderies; son costume entier était couvert d'or. Les soldats ennemis ne voyaient et n'admiraient que lui. Je ne puis expliquer comment il a échappé mille fois à la mort. Il est vrai que les ennemis, et les Cosaques surtout, poussaient des cris de joie en l'apercevant. Chaque jour il engageait quelque combat singulier avec eux; il ne revenait jamais sans avoir teint son sabre de leur sang; c'était un véritable paladin. » (*Mém. de Sainte-Hélène*, II. 671).

138e

Dresser copies pour monter à l'Empire, Du Vatican le sang royal tiendra Flamans, Anglois, Espaigne avec Aspire, Contre l'Italie et France contendra.

VI. 12.

Bonaparte, par ses victoires remportées avec les troupes qu'il aura disciplinées lui-même, montera à l'Empire. Le Vatican sera le palais du *Roi de Rome*, son fils. Flamands, Anglais, Espagnols, unis aux Allemands, combattront Napoléon, empereur de France et roi d'Italie.

DRESSER COPIES POUR MONTER A L'EMPIRE. — *Copiæ*, soldats, troupes, armées (*Wailly*).

« A son élévation au consulat, dit le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, Napoléon trouva l'armée aussi républicaine qu'il l'avait laissée à son départ pour l'Egypte; mais n'aspirant d'abord qu'à rétablir la royauté, en attendant qu'il pût mettre en pratique les idées qui l'avaient séduit dans l'Orient, il sentit qu'il n'y parviendrait qu'après avoir changé son esprit. Il s'appliqua dès-lors à la corrompre, et quoique les principes républicains y eussent jeté de plus profondes racines que parmi les citoyens, il y parvint en peu d'années, en introduisant dans les corps un luxe effréné et en excitant tous les genres d'ambition. Les troupes, par leur composition, ne pouvaient conserver longtemps un esprit qui n'était pas partagé par la nation. Ainsi, les décorations qui, en 1802, avaient failli être repoussées, ou qui, du moins, avaient été accueillies plus que froidement, furent reçues plus tard avec transport; et enfin, en 1809, on était très mécontent, en Catalogne, de n'en point obtenir, quand on savait les avoir méritées. » (*Montg.*, VIII. 498).

« 1er décembre 1804. Napoléon dit au Sénat : « Je monte au trône où m'ont appelé les vœux unanimes du Sénat, du peuple et de l'*armée*, le cœur plein du sentiment des grandes destinées de ce PEUPLE *que du milieu des camps j'ai le premier salué du nom de* GRAND. » (*Id.*, VI. 141).

DU VATICAN LE SANG ROYAL TIENDRA. — *Vaticin*, palais du Pape à Rome, la cour de Rome (*N. Landais*); *sang*, race, lignée (*Wailly*). Le Prophète a dit : LE SANG ROYAL SERA SI TRESMELÉ, V. 40, pour les diverses dynasties qui ont occupé le trône de 1789 à 1861; il a dit : NEVEU ET SANG dans le même sens qu'ici le SANG ROYAL. Les quatrains 171e et 211e sont tout entiers sur la naissance du *Roi de Rome*.

« J'allais relever le Pape outre mesure, l'entourer de pompes et d'hommages. Je l'eusse amené à ne plus regretter son temporel; j'en aurais fait une idole; il fût demeuré près de moi. Paris fût devenu la capitale du monde chrétien, et j'aurais dirigé le monde religieux ainsi que le monde politique. » (*Moniteur*, 23 mars 1861).

Le SANG ou l'enfant de l'Empereur et Roi, PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE, est devenu *Roi de Rome;* le Pape ne possède plus le Vatican; tous ses droits sont passés à un autre (TIENDRA, de *teneo*, tenir, être maître, jouir de; — *mare*, avoir l'Empire des mers, *Wailly*); Napoléon est au moment de réaliser ses grands projets (*voir* p. 168); mais, FLAMANS, ANGLOIS, ESPAGNE AVEC ASPIRE, CONTRE L'ITALIE ET FRANCE CONTENDRA. C'est toujours la même morale, celle que le *Siècle* reproche *aux vieux rétrogrades*, n'osant la reprocher à Dieu même : LE ROY GAULOIS qu'on a vu TREMBLANT L'ITALIE, L'ESPAGNE ET LES ANGLOIS (135e) ne succombe que parce qu'il est abandonné de Dieu : LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE, UN PEU DEVANT AURA FEMME ESPOUSÉE (145e); Dieu l'abandonne tout à fait au moment où il nomme son fils *Roi de Rome!*

FLAMANS. — 1° appartenant au comte de Flandre, 2° appartenant à la Belgique. *Flandre :* 1° une des provinces de Belgique, 2° pris en général pour la Belgique (*Wailly*).

« 24 novembre 1813. La Hollande est enlevée à la France... Le gouvernement provisoire, établi à Amsterdam, proclame l'indépendance des *Provinces unies* et rappelle le prince d'Orange. En arrivant à Anvers, à la fin de décembre 1813, Maison trouva tout le pays en alarmes; des partis ennemis s'avançaient jusqu'aux portes de Bruxelles, et les frontières de la vieille France étaient menacées... Il parvint à couvrir les départements du Nord et du Pas-de-Calais. » (*Montg.*, VII, 333).

« 30 mai 1814. L'article 6 du traité de Paris porte : la Hollande, placée sous la souveraineté de la maison d'Orange, recevra un accroissement de territoire. 17 mars 1815. Par une proclamation, le prince d'Orange se constitue roi des Pays-Bas. » (*Id.*).

« A Waterloo, Wellington présente 90,000 hommes de troupes anglaises, hanovriennes ou brunswickoises, hollandaises et *belges*... Les corps hollandais et belges, sous le commandement immédiat du prince d'Orange, éprouvent un vide de 4,000 hommes. » (*Id.*, VIII. 208).

ANGLOIS, ESPAGNE. — On a vu et on verra encore que le Prophète nomme les Anglais et les Espagnols dans les quatrains sur les guerres du premier Empire et en particulier sur ceux de sa chute.

ASPIRE. — Des éditions ont *Spire*, ville d'Allemagne dans le palatinat du Rhin (*Moréri*). Du vivant de Nostradamus, en 1529, la diète de l'Empire se tint à Spire. V. Hugo a dit :

— Où vont se rassembler les électeurs d'Empire?
— Ils ont choisi, je crois, Aix-la-Chapelle, ou Spire,
Ou Francfort. (*Hernani*).

... Je lègue au monde un souverain
Tout à l'heure là-haut le héraut de l'Empire
Vient annoncer qu'enfin les princes ont à Spire
Elu mon petit-fils Frédéric empereur. (*Les Burgraves*).

« 8 juin 1815. Un acte signé à Vienne fixe la constitution fédérative de l'Allemagne. Les princes souverains et les villes libres d'Allemagne, en comprenant l'empereur d'Autriche, les rois de Prusse, de Danemark et des Pays-Bas, établissent entre eux une Confédération perpétuelle pour le maintien de la sûreté, de l'indépendance et de l'inviolabilité des Etats admis à la Confédération, laquelle se compose de *tous les pays* qui, en 1792, appartenaient à l'Empire. » (*Montg.*, VIII. 173).

La Confédération germanique, constituée quatre jours avant l'ouverture des hostilités, envoie contre l'Empereur et roi 729,000 soldats autrichiens, prussiens, hollandais, allemands, belges (*voir Montg.*, VIII. 191).

CONTRE L'ITALIE ET FRANCE CONTENDRA. — *Contendo*, tendre ensemble, tendre avec effort, combattre, diriger sa course vers (*Wailly*). Tous ces peuples marchent comme un même homme. Le Prophète met le verbe CONTENDRA au singulier, d'après la règle *Turba ruit* ou *ruunt;* il a dit pour le même évènement : UN CONTRE L'AIGLE GRAND COPIE ADRESSER (147e).

Ces deux derniers vers parlent des guerres de 1814 et de 1815, qui ont amené les deux chutes de Napoléon : PAR DEUX FOIS HAUT PAR DEUX FOIS MIS A BAS; Napoléon avait conservé, à l'île d'Elbe, son titre d'Empereur et roi : PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE.

« *Traité du* 11 *avril* 1814. — Art. 1er. S. M. l'Empereur Napoléon renonce, pour lui et les siens, à tout droit de souveraineté et de domination, tant sur l'Empire français et sur le royaume d'Italie, que sur tout autre pays. — Art. 2. LL. MM. l'Empereur Napoléon et Marie-Louise conserveront leurs titres et rang pour en jouir durant leur vie. » (*Montg.*, VIII. 457).

Digitized by Google

139e

Règne Gaulois tu seras bien changé,
En lieu estrange est translaté l'Empire,
En autres mœurs et loix seras rangé,
Roüen et Chartres te feront bien du pire.

III. 49.

Ce règne du Roy Gaulois sera bien changé, l'Empereur sera transporté au-delà des mers; Louis XVIII octroiera la Charte à la France; à un gouvernement absolu succèdera un gouvernement libre. Les villes, par leurs députés, prendront part au gouvernement. Bientôt une révolution, faite au nom de la Charte, portera au trône le Gros mastin qui fera destruction de tout.

Règne Gaulois.—Cette expression n'est qu'une fois dans Nostradamus, et c'est dans un quatrain qu'on interprète de Napoléon, désigné trois fois par cette autre : Roy Gaulois. Plusieurs expressions de ce quatrain se rencontrent dans d'autres interprétés du même souverain, porté au trône par une révolution : Avant longtemps le tout sera rangé... L'estat des masques et des seuls bien changé (96e), Napoléon est renversé par une révolution : Règne Gaulois tu seras bien changé... En autre mœurs et loix seras rangé. Il est dit de la première chute : Le grand Empire sera tost translaté en lieu petit (165e), et de la seconde : En lieu estrange est translaté l'Empire, et pour le même fait : Pont et sépulcre en deux estranges lieux (168e).

Règne Gaulois tu seras bien changé. — Nostradamus a dit : *Les règnes sectes et religions feront changes si opposites, voire au respect du présent diamétralement* (*Lettre à César*), employant le mot changer pour les révolutions d'Etat, les transformations sociales.

En lieu estrange est translaté l'Empire. — Des quatrains donnent les plus grands détails sur la déportation au-delà de l'équateur (Aux Antipoles, 187e) du petit grand emmené à Silène (île Elène, 208e).

En autres mœurs et loix seras rangé. — La France est tenue en échec par l'Europe entière ; elle est contrainte de transformer ses mœurs guerrières en des mœurs pacifiques : Sera uni le royaume du Rabieux qui contrefera le sage (*Lettre à Henry II*, 31e). De nouvelles loix régissent la France : La grande cappe fera présent non sien (23e) ; La naturelle a si hault, hault non bas (184e) ; Genevois peuple sera esvertué (190e). Les alliés forcent le Capétien Louis XVIII à octroyer la *Charte;* cette nouvelle loi, basée sur la loi naturelle, ne tombe pas en 1815 avec celui qui l'a donnée. Napoléon la conserve; elle causera la ruine de Charles X. Ce vers amène le dernier du quatrain :

Rouen et Chartres te feront bien du pyre. — Rouen rappelle le mot grec *Ruón*, entraîner, couler (*Lexique*) ; il est ici comme plusieurs fois le mot *Rhône*, pour le torrent révolutionnaire. Chartres est le nom même de la nouvelle loi. En 1814, comme en 1848, on a voulu faire l'*ordre avec du désordre* (paroles de Caussidière) ; mais cet ordre apparent n'était propre qu'à séduire. La quasi-légitimité est la pire des usurpations, et Dieu a dit : « Parce que vous n'avez été ni chaud ni froid, je vous ai vomi de ma bouche.

« Libres penseurs, libres faiseurs (on n'est l'un que pour devenir l'autre), je reproche à la bourgeoisie libre penseuse d'avoir haï Dieu, et par une conséquence naturelle et prévue, méprisé l'homme. Voilà son crime si elle le veut connaître. Ce crime, elle l'a fait partager, elle l'a imposé,—oui, *imposé* par son exemple, par ses ruses, par ses lois, — à une partie du peuple ; et c'est là son péril et sa punition.

» Lettrés, hommes d'Etat, docteurs de la bourgeoisie, depuis que vous règnez, quel a été votre effort ? Vous avez trouvé que l'Eglise était de trop dans le monde. Non-seulement vous avez ravi ses richesses, détruit ses institutions, rejeté ses lois, mais on vous a vus sans cesse prêcher, enseigner, ordonner le même mépris et la même révolte à tout le pauvre peuple ; et certes, il ne vous demandait pas l'impiété, car l'impiété le dépouille et le tue. Vous avez fait des livres et des journaux; vous avez entretenu de noirs pédants et d'obscènes baladins, afin qu'ils aidassent *vos lois* à dissoudre plus vite ce reste de puissance que le catholicisme exerçait encore sur les masses ; et vous n'avez pas compris, insensés, que chacun de leurs succès était une pierre arrachée au frêle rempart de vos trésors et de votre pouvoir. Quand une sourde rumeur montant du sein des multitudes, un coup de vent précurseur des orages déjà formés dans ces régions profondes, apportaient jusque sous vos yeux quelque fragment des dogmes nouveaux qu'on y enseignait encore à voix basse, vous éclatiez de rire et vous disiez : « Cela est fou ! » Et si quelqu'un vous criait : « Prenez garde ! cela est fou ; mais vous avez affaire à des barbares, et Dieu seul peut vous sauver ! » Alors, vous montriez vos polices, vos armées, vos codes pleins de chaînes, vos tribunaux dociles, et vous répondiez : « Qu'est-ce que Dieu ? »

» Au milieu de vous et couverts de vos livrées se sont dressés plusieurs apôtres de ces évangiles de la vengeance et du délire. Vous les avez entourés, applaudis, caressés. « C'est un poète, il nous dit du nouveau ; c'est un énergumène, et sa rage nous amuse ; c'est un sophiste, mais il est éloquent ! » Et vous leur faisiez presque la même fortune qu'à un habile danseur.

« Tout était bien reçu, venant de ces bouffons, prophètes à quelques degrés plus bas de l'échelle sociale. Ils vous accusaient et vous maudissaient, ils jetaient l'injure au Christ éternel. C'était assez, vous reconnaissiez les vôtres. Qu'un prêtre vint nous dire les mêmes choses avec les lumières de la foi et les ménagements de la charité, vous le lapidiez. Combalot, le serviteur de Dieu, le missionnaire du peuple, qui a passé sa vie à porter partout le pardon, la concorde, l'espérance, Combalot, pour avoir dépeint l'enseignement universitaire, fut condamné à l'amende et à la prison. Qui le condamna ? Cette même bourgeoisie, au nom et pour le compte de laquelle un entrepreneur de journal payait cent mille francs par an l'enseignement communiste d'Eugène Sue.

» Est-ce vrai cela ? ou fais-je une accusation injuste ? Les « penseurs, » depuis Voltaire jusqu'à M. Sue ; les hommes d'Etat, depuis M. de Choiseul jusqu'à M. Thiers ; les législateurs et les administrateurs, depuis les derniers Parlements et les derniers intendants de la monarchie absolue jusqu'aux dernières Chambres et aux derniers préfets de la monarchie constitutionnelle (je ne dis rien du reste) ont-ils été autre chose que des bourgeois ou des séides de la bourgeoisie ? N'ont-ils pas haï l'Eglise, entravé son action, calomnié sa doctrine, et à pleines mains versé l'incrédulité dans le sein du peuple ?

» Eh bien ! ils ont réussi ! Le peuple, — non pas tout le peuple, grâce à Dieu, mais une portion notable du peuple, le peuple ouvrier, le peuple des villes, le peuple liseur et politique, — ce peuple-là est devenu incrédule. Ce n'est qu'une minorité. On aurait voulu, on avait espéré davantage ; mais, enfin, voilà toujours un million et demi d'hommes pourvus de bons bras, qui en sont venus à le penser librement, c'est-à-dire à ne plus croire en Dieu.

» L'Eglise, privée de ses institutions et de sa liberté, ne les instruit plus ; privée de ses richesses, elle ne les assiste plus ; déshonorée dans leur conscience par la calomnie philosophique, ridiculisée dans leur esprit par le rire voltairien, elle ne les ramène plus. Ainsi, tout lien chrétien est brisé, toute habitude chrétienne est perdue. Ce peuple est hors du giron de la mère de charité ; il a cessé de boire à ses deux mamelles, où il puisait la foi et l'espérance. C'est bien ce que l'on voulait.

» Par malheur, parallèlement à ce grand succès du plan bourgeois, se développent des phénomènes imprévus. Le peuple souffre, il devient méchant, il devient sauvage. L'infériorité de sa condition, qu'il acceptait jadis comme une loi de la Providence, moyennant tous les adoucissements que cette même Providence avait préparés et dont l'Eglise était la dispensatrice, il ne s'y résigne plus, depuis qu'elle est la loi brutale d'un hasard qui n'adoucit rien. Il se fait des questions terribles ; il se demande si tous les hommes ne naissent pas égaux, et pourquoi il y a des riches et des pauvres ? On lui dit qu'il est souverain, il montre ses maîtres ; on lui dit que sa condition s'améliore, il répond qu'il a faim ; on lui jette des livres pleins de beaux raisonnements et de beaux chiffres sur la nécessité de l'inégalité des conditions humaines, il ne les lit pas. Il aime mieux écouter les doctrines folles qui s'agitent dans les recoins les plus sombres de sa misère et de son immensité. A la place de l'Evangile de Dieu, qui le consolait et qu'on lui a ravi, il en accepte d'autres qui le rendent fou. Comme un chien devenu furieux à la chaîne, il menace de briser l'ordre matériel, de se ruer sur la société, de la mettre au pillage. Quelles clameurs, plus formidables que le roulement du tonnerre ! quels bras nus, plus irrésistibles que l'ouragan ! Tout l'éclat, toute la gloire, toute la force de la société politique tombe en une heure. Ces *fétus* qui s'envolent et qui disparaissent, c'est le roi, c'est la *Charte*, c'est le Parlement, c'est la magistrature, c'est l'armée. Le vainqueur, après ce coup, s'arrête, étonné lui-même de sa victoire. Il n'avait point cru combattre ; il s'était seulement impatienté. » (*Louis Veuillot*, les Libres penseurs, p. 6).

Digitized by Google

On a vu dans les quatrains sur L.-Philippe : ROY PERDRA LA BATAILLE... ET L'ENNEMY SURPRINS (p. 26), et JEUNE OGMION ABISMERA SON FORT (p. 61). Le Prophète a dit de ce règne de la CHARTRE et de la *paix à tout prix :*

« *Après le grand chien sortira le plus gros mastin, qui fera destruction de tout, mesme de ce qu'auparavant sera esté perpétré.* » (*Lettre à Henry II*, 33e).

Un quatrain isolé, lors même que le Prophète y multiplie les détails, les traits uniques, les noms propres, ne frappe pas le lecteur comme un long récit suivi qui se développe en un grand nombre de quatrains ; pourtant, si on observe que ces quatrains isolés s'adaptent par des MARQUES certaines à d'autres sur les mêmes faits et les mêmes individus, ils peuvent acquérir bien vite une importance égale, sinon supérieure, à celle des autres. Que le lecteur relise (p. 17) ces six derniers quatrains isolés les uns des autres, mais que le grand secret d'interprétation et la manière bien connue du Prophète a fait *adapter* les uns aux autres, et les nombreux traits caractéristiques qu'ils renferment et qu'on interprète du même personnage lui paraîtront avoir une tout autre force.

140e

Du plus profond de l'Occident d'Europe,
De pauvres gens un jeune enfant naistra,
Qui par sa langue séduira grande troupe
Son bruit au regne d'Orient plus croistra.

III. 35.

Dans l'île de Corse, au bas de l'Europe occidentale, Napoléon naîtra de parents pauvres. A vingt-trois ans, sans fortune, il dirigera le siége de Toulon ; bientôt il sera commandant en chef de l'armée d'Italie ; ses proclamations électriseront ses troupes. Sa renommée grandira davantage par sa campagne d'Orient qu'il fera avec un pouvoir absolu.

DU PLUS PROFOND DE L'OCCIDENT D'EUROPE. — Nostradamus a dit dans un quatrain sur Napoléon : DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE ENSEIGNE (157e), pour l'insurrection espagnole excitée par les Cortès de Cadix. (*Cadix*, situé à l'extrémité occ. d'une langue de terre formée par l'île de Léon, *Mac-Carthy*) ; il a dit : DU PLUS PROFOND DE L'OCCIDENT ANGLOIS, V. 34, pour le port de Plymouth (au *fond* de la vaste baie du même nom, *id.*) ; il a dit pour l'Empereur à Sainte-Hélène : *Demeurera attaché au plus profond barathre le suscitateur et promoteur de la martiale faction* (*Lettre à Henry II*, 30e). Cette expression DU PLUS PROFOND que le Prophète emploie toujours pour la terre baignée par la mer ou pour une île, est pour l'île de Corse, patrie de l'Empereur, dont il a été dit vers la fin d'un récit en 48 vers (115e-126e) : UN EMPEREUR NAISTRA PRÈS D'ITALIE.

DE PAUVRES GENS UN JEUNE ENFANT NAISTRA. — Il est dit de cet enfant : LE PROCHAIN FILS DE LASNIER PARVIENDRA TANT ESLEVÉ (97e) ; DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE (127e) ; QUE NON SCAURAN DONTE SIEGEN VENGUDDOS (141e).

« Si j'avais été maréchal, j'aurais disait-il, j'aurais embrassé le parti de la cour ; mais sous-lieutenant et sans fortune ; j'ai dû prendre la voie qui m'était ouverte. » (*Hist. de Napol.*, p. 4).

« Si même ma famille eût été plus connue ; si nous eussions été plus riches, plus en évidence, ma qualité de noble, même en suivant la route de la Révolution, m'eût frappé de nullité ou de proscription. Jamais je n'eusse obtenu la confiance ; jamais je n'eusse commandé une armée ; ou si je l'eusse commandée, je n'eusse jamais osé tout ce que j'ai fait. Supposant même tous mes succès, je n'aurais pu suivre le penchant de mes idées libérales à l'égard des prêtres et des nobles, et je ne fusse jamais parvenu à la tête du gouvernement. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 345).

« Me Raguideau dit à Madame de Beauharnais... « Comment pouvez-vous épouser un soldat qui n'a que la cape et l'épée... Huit années plus tard, le 2 décembre 1804, jour de son couronnement, Bonaparte tire Me Raguideau à l'écart, et, lui montrant d'un côté le manteau impérial parsemé d'abeilles d'or, et de l'autre la longue épée de Charlemagne : — « Monsieur, lui dit-il en souriant, voilà la cape, et voici l'épée. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 18).

UN JEUNE ENFANT. — Nostradamus a connu toute la vie de Napoléon ; il a signalé le premier évènement qui l'a fait connaître au monde, la prise de LA CITÉ MARINE (57e). Cette expression JEUNE ENFANT est pour marquer l'extrême jeunesse du vainqueur de Toulon, dont il est dit 2 ans après :

« Son extrême jeunesse lorsqu'il prit le commandement de l'armée d'Italie, ou tout autre cause, y avait établi un singulier usage : c'est qu'après chaque bataille, les plus vieux soldats se réunissaient en conseil, et donnaient un nouveau grade à leur jeune général. Quand celui-ci rentrait au camp, il y était reçu par les vieilles moustaches, qui le saluaient de son nouveau titre Il fut fait *caporal* à Lodi, sergent à Castiglione : et de là ce surnom de *petit caporal*, resté longtemps à Napoléon parmi les soldats. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 92).

QUI PAR SA LANGUE SÉDUIRA GRANDE TROUPE. — On a vu : POUR LUY GRAND PEUPLE MOURRA (95e) ; le quatrain suivant dit : PUIS GRAND PEUPLE PAR LANGUE ET FAICT DUIRA (141e) ; et enfin un autre quatrain dit du même : DENT AIGUE ET FORTE (208e).

« Bonaparte adresse sa première harangue à l'armée d'Italie... Ces mâles accents, jusqu'alors inconnus, ce langage presque fatidique comme les anciens oracles, électrisaient généraux, officiers et soldats : l'armée eut, dès ce jour, une confiance aveugle en la fortune de Bonaparte. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, p. 19). — « Jamais général ne porta l'éloquence militaire à un aussi haut degré de perfection que Napoléon Bonaparte ; aussi les soldats lisaient-ils avec enthousiasme ses allocutions où ils trouvaient toujours des promesses de nouvelles victoires. » (*Id.*, p. 35).

« Mes soldats versaient leur dernière goutte de sang au cri de : *Vive l'Empereur !* » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 601). — « Je criai aux premiers soldats que je rencontrai (dans sa marche sur Paris en 1815), hésitant devant mes grenadiers de l'île d'Elbe : Celui d'entre vous qui veut tuer son Empereur, peut le frapper, le voilà ! Ces mots les conquirent ; le cri unanime de : Vive l'Empereur ! me répondit. Cette division et mes grenadiers fraternisèrent. » (*Id.*, 697).

SON BRUIT AU RÈGNE D'ORIENT PLUS CROISTRA. — Ce vers rappelle cet autre passage de Nostradamus : SON BRUIT... AUX ORIENS... CROISTRA (*voir* 115e), placé au début d'un récit suivi en 12 quatrains sur Napoléon et son époque. Nombre d'autres quatrains parlent de l'expédition d'Egypte faite avec un pouvoir absolu (REGNE), et il est dit du SOLDAT SIMPLE... L'ORIENT AUSSI L'OCCIDENT AFFOYBLIRA ; c'est en effet l'ORIENT que le JEUNE ENFANT a commencé par affaiblir.

141e

D'un nom farouche tel proféré sera,
Que les trois sœurs auront fato le nom :
Puis grand peuple par langue et faict duira,
Plus que nul autre aura bruit et renom.

I. 76.

142e

Entre deux mers dressera promontoire,
Qui puis mourra par le mors du cheval ;
Le sien Neptune pliera voile noire,
Par calpre et classe auprès de Rocheval.

I. 77.

Bonaparte prendra pour nom, comme empereur, son prénom d'une signification tellement farouche (Appolyon, exterminateur), que les trois Parques seront regardées comme un destin inévitable ; lui-même croira à la fatalité. Par ses proclamations et ses hauts faits, il entraînera sur ses pas le peuple qu'il aura nommé le GRAND PEUPLE. Aucun nom n'aura fait plus de bruit que le sien.

Un an après la proclamation de l'Empire, Villeneuve, QUI PUIS MOURRA par le MORS DU CHEVAL, dressera son plan de bataille à Trafalgar, entre la Méditerranée et l'Océan. Le vaisseau-amiral anglais couvert de deuil bien que victorieux, ramènera à Londres le cadavre de Nelson, mort par suite de ce combat livré dans le détroit de Gibraltar, auprès du cap Roche.

D'un nom farouche tel proféré sera,
Que les trois sœurs auront fato le nom.

NOM FAROUCHE. — Calcul d'un tireur d'horoscope sur le nom de *Napoléon*. Le nom Napoléon est composé de deux mots grecs qui

Digitized by Google

signifient *lion du désert* (*Napos*, vallée pleine de bois ou de broussailles, forêt; *Leon*, lion, *Lexique*). Ce même nom ingénieusement combiné, présente une phrase qui offre une singulière analogie avec le caractère de cet homme extraordinaire.

1. Napoléon	Ναπολεον
6. . apoléon	.απολεων
7. . .poléon	.. πολεων
3. . . .oléon	... ολεων
4. . . . .léon	.... λεων
5. . . . . éon	..... εον
2. . . . . on	..... ων

En enlevant successivement la première lettre de ce mot, et ensuite celle de chaque mot, on forme six mots grecs dont la traduction littérale dans l'ordre des numéros désignés est: *Napoléon étant le lion des peuples, allait détruisant les cités.* (*Mag. Pitt.*, 1836. 186).

Nostradamus nomme l'Empire de Napoléon : LE GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST (*Lettre*, p. 26), et il applique expressément à cet empereur (EN EGLISE OU PLUS PIRE), ce que la tradition tient de l'Antechrist; il doit venir de l'Orient; il est dit de Napoléon : LE GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST COMMENCERA DANS LA ARDA ET ZERNES (p. 26), SON BRUIT AU REGNE D'ORIENT PLUS CROISTRA (140e), L'ORIENTAL SORTIRA DE SON SIÉGE (74e), etc.; il doit être de la tribu de Dan, et Napoléon est dit : ROY DE ROME ET DANEMARC (113e), LE PRINCE DANEMARC (112e), or les Danois prétendent sortir de Dan, fils de Jacob, ils nomment leur premier roi, *Dan*; il doit porter le titre de *Roi de Babylone*, et Napoléon est LE ROY DE BABYLON (186e); l'Empire d'Allemagne ou le *Saint-Empire romain* doit être détruit avant le règne de l'Antechrist, or le 12 juillet 1806, Napoléon se déclare *protecteur* de la Confédération germanique, et le 6 août, François II, en renonçant au titre d'empereur d'Allemagne, met fin au *Saint-Empire romain;* c'est après, en 1809, que Napoléon dépouille l'Eglise du pouvoir temporel : NEUF ANS LE REGNE LE MAIGRE EN PAIX TIENDRA, PUIS IL CHERRA EN SOIF SI SANGUINAIRE (95e); LORSQU'ON VERRA EXPILER LE SAINT TEMPLE (132e). etc.

Nostradamus nomme Bonaparte l'OLESTANT (L'OLESTANT VIEUX CITÉ RUYNERA, Moscou 149e). Ce nom vient d'Ολεων, exterminateur, et c'est le nom de l'ange de l'abîme de l'Apocalypse, « *appelé en hébreu, Abbadon, et en grec Appolyon* » (ch IX, ℣. II). Le chapitre qui renferme ce nom offre des rapprochements si frappants avec le règne de Napoléon, qu'on a fait plusieurs livres pour prouver que cet homme était bien l'Appolyon (απολεων) de l'Apocalypse. mais tant que l'on ne donnera pas une interprétation satisfaisante de l'ensemble de cette prophétie, on ne devra attacher aucune importance aux rapprochements que présentent certains détails. J'ai dit (*Vie de L. Philippe*, p. 10) au sujet d'un quatrain sur la naissance du duc de Bordeaux : « En renvoyant encore au même livre de l'Apocalypse pour les règnes de Napoléon Ier, de Louis XVIII, etc... Nostradamus semble inviter le Traducteur à y puiser toute l'histoire contemporaine.

Il a été démontré, p. 58, à ces mots : NICE SORTIE SURNOM DE LETTRES ASPRES, que le Prophète a connu le nom de NAPAVLAION. Ce prénom est devenu le nom historique de l'Empereur; le mot PROFERÉ entraîne l'idée d'un *prénom* qui remplace le *nom propre*. *Profero*, porter en avant, faire paraître, — *ad famam* (*Cic.*), mettre en réputation (*Wailly*).

LES TROIS SŒURS. — « Parques, que l'on croit ainsi nommées par antiphrase, *eo quod nemini parcant*... Les poètes disent que ce sont TROIS SŒURS, qu'ils nomment Cloto, Lachésis et Atropos; que les unes sont filles de Jupiter et de Thémis; les autres de l'Erèbe et de la Nuit, ou du Chaos et de la Nécessité. On les fait maîtresses du Destin de la vie des hommes, depuis leur naissance jusqu'à leur mort. On suppose qu'elles la filent, que Cloto tient la quenouille et tire le fil, que Lachésis tourne le fuseau et qu'Atropos coupe le fil. Cloto marque le temps passé, Lachésis le présent et Atropos l'avenir. Le fil, coupé par Atropos, est l'heure fatale de la mort. » (*Moréri*).

AURONT FATO LE NOM. — « *Fatum*, Destin. Les Philosophes païens appelaient ainsi un enchaînement nécessaire de causes subordonnées les unes aux autres, qui produisait nécessairement son effet. Le Destin était une divinité allégorique; ses arrêts étaient irrévocables, et son pouvoir si grand, que tous les autres Dieux lui étaient soumis. *Fatum* emporte avec soi une idée de *nécessité*, et *Providentia*, une idée de *sagesse*. » (*Wailly*).

« *Fanatisme* (le) consiste à soutenir que tout est nécessaire, que rien ne peut être autrement qu'il est; conséquemment que l'homme n'est pas libre dans ses actions; que le sentiment intérieur qui nous atteste notre liberté est faux et trompeur. C'est aux philosophes de réfuter ce système absurde; mais il est si diamétralement opposé à la religion, et il a été soutenu *de nos jours* avec tant d'opiniâtreté, que nous ne pouvons nous dispenser de faire à ce sujet quelques réflexions... » (*Bergier*, en 1788).

« Accoutumé dès l'âge de dix-huit ans aux boulets des batailles, et sachant toute l'inutilité de s'en préserver, je m'abandonnais à ma destinée. Depuis, lorsque je suis arrivé à la tête des affaires, j'ai dû me croire encore au milieu des batailles, dont les conspirations étaient les boulets. J'ai continué mon même calcul; je me suis abandonné à mon étoile, laissant à la police tout le soin des précautions. J'ai été peut-être le seul souverain de l'Europe qui n'avait point de gardes-du-corps. On m'abordait sans avoir à traverser une salle des gardes... » (*Mém. de Sainte-Hélène*, I. 425).

Consulat. — « Le hasard qui gouverne le monde me fait jeter les yeux sur un des derniers rapports de la police... » (*Id.*, II. 470).

Moscou. — « La chose n'est due qu'à de purs accidents, qu'à de véritables fatalités... La fatalité fit le reste. » (*Voir dans ce volume*, p. 142, au bas de la 2e col.).

Waterloo. — « Et ce que peut la fatalité quand elle s'en mêle! en trois jours j'ai vu trois fois les destins de la France, celui du monde échapper à mes combinaisons. » (*Mém. de Ste-Hél.*, II. 454).

Sainte-Hélène. — « Je me permis de lui demander s'il croyait à la fatalité. « *Sicuro*, répondit Napoléon, autant que les Turcs. J'ai toujours été de même. Il faut obéir à l'ordre du destin : Quando lo vuole il destino, *bisogna* ubbidire. » (*Id.*, II. 594).

Puis grand peuple par langue et fait duira...

PUIS. — Bonaparte a été proclamé Empereur sous le nom de Napoléon, NOM FAROUCHE (*exterminateur*); PUIS, il a entraîné le GRAND PEUPLE français par ses proclamations et ses hauts faits. Le Prophète suit l'histoire pas à pas :

« 18 *mai* 1804. L'ex-second Consul dit au nouvel Empereur : « ... Le Sénat... pour la gloire comme pour le bonheur de la République proclame à l'instant même Napoléon Empereur des Français. » (*Montg.*, VI. 99).

» 1er décembre 1804. Le Sénat-conservateur présente à Napoléon le plébiscite qui reconnaît l'hérédité de la dignité impériale dans sa famille... Napoléon, majestueusement affectueux, répond : « Je monte au trône où m'ont appelé les vœux unanimes du Sénat, du peuple et de l'armée, le cœur plein du sentiment des grandes destinées de ce PEUPLE que, du milieu des camps, j'ai *le premier* salué du nom de GRAND. » (*Id.*, VI. 141).

GRAND PEUPLE. — Nostradamus emploie cette expression six fois : cinq fois dans des quatrains sur le premier Empereur, une fois dans un quatrain pour le moment où, sous le second, sa prophétie produira son effet.

PAR LANGUE. — Il est dit de Napoléon au quatrain précédent : QUI PAR SA LANGUE SÉDUIRA GRANDE TROUPE...

« L'Empereur, parlant d'éloquence militaire, disait : « Quand au fort de la bataille, parcourant la ligne, je m'écriais : *Soldats! déployez vos drapeaux, le moment est venu!* il eût fallu voir nos Français : ils trépignaient de joie; je les voyais se centupler : rien alors ne me paraissait impossible. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 465).

ET FAIT DUIRA. — *Duira*, pour *conduira*, de *duco*, conduire, charmer, attirer, gagner (*Wailly*).

« Voici ce qui peut, en fort peu de mots, donner une idée des travaux et de l'activité de son administration : « On a calculé que le gouvernement de Napoléon, dans un espace de QUATORZE ANS et cinq mois, présente 61,139 délibérations du Conseil d'Etat sur des objets différents! « (*Hist. critique et raisonnée de Montveran*, *Mém. de Sainte-Hélène*, II. 444).

« Voici ce qu'il s'est trouvé dicter lorsque les papiers ministériels anglais parlaient des grands trésors que Napoléon devait posséder, et qu'il tenait sans doute cachés.

» Vous voulez connaître les trésors de Napoléon? Ils sont immenses, il est vrai, mais sont exposés au grand jour. Les voici : le beau bassin d'Anvers, celui de Flessingue, capables de contenir les plus nombreuses escadres et de les préserver des glaces de la mer; les ouvrages hydrauliques de Dunkerque, du Havre, de Nice; le gigantesque bassin de Cherbourg, les ouvrages maritimes de Venise; les belles routes d'Anvers à Amsterdam, de Mayence à Metz, de Bor-

Digitized by Google

deaux à Bayonne; les passages du Simplon, du mont Cénis, du mont Genèvre, de la Corniche, qui ouvrent les Alpes dans quatre directions; dans cela seul vous trouveriez plus de 800,000,000. Ces passages surpassent en hardiesse, en grandeur et en efforts de l'art tous les travaux des Romains... etc., etc... Voilà qui forme un trésor de plusieurs milliards qui durera des siècles! voilà les monuments qui confondent la calomnie!!!... » (*Mém. de Sainte-Hélène.* II. 276).

Le mot FAIT de ce quatrain doit être entendu en particulier des *faits* de guerre; on a vu : MERVEILLEUX FAITS PAR CELLE GRAND MESNIE (130e).

« Eh bien! Monsieur l'Archevêque, comment vont nos affaires avec le Pape? — Sire, la députation de vos évêques va se mettre en route pour Savone. — Eh bien, tâchez de faire entendre raison au Pape; rendez-le sage, autrement il n'a qu'à y perdre avec nous. Dites-lui bien qu'il n'est plus au temps de Grégoire, et que je ne suis pas un Débonnaire. Il a l'exemple de Henri VIII; sans avoir sa méchanceté, j'ai plus de force et de puissance que lui. Qu'il sache bien que, quelque parti que je prenne, j'ai six cent mille Français en armes, même un million qui, dans tous les cas, marcheront avec moi, comme moi et pour moi; les paysans, les ouvriers ne connaissent que moi; ils me portent une confiance aveugle... » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 120).

« 21 juin 1815. Lucien discourt longuement sur la nécessité d'investir d'une dictature temporaire son frère, seul en état de conduire la guerre. « Si la France, soutient ce dissertateur insolent, abandonnait son empereur, elle s'exposerait devant le tribunal des peuples au jugement le plus sévère sur son inconstance et sa légéreté; jamais elle ne voudra manquer à ce que l'honneur exige d'elle.» Aussitôt, Lafayette s'écrie : « Quelles assertions vient-on faire entendre? Ose-t-on accuser la nation de légéreté et de peu de persévérance à l'égard de Napoléon? Ne l'a-t-elle pas suivi dans les sables de l'Egypte, dans les déserts de la Russie, sur cinquante champs de bataille, après ses désastres aussi bien qu'au milieu de ses victoires? C'est pour l'avoir suivi que nous avons à regretter le sang de trois millions de Français. » Ces paroles agitent l'Assemblée. Lafayette insiste pour l'abdication immédiate de Napoléon. » (*Montg.*, VIII. 222).

Plus que nul autre aura bruit et renom.

On a vu : PREMIER SUR TOUS MONARQUE RENOMMÉ (113e).

« En 1769, le 15 août, naquit à Ajaccio un enfant qui, plus qu'Alexandre-le-Grand, César et Charlemagne, devait remplir l'univers du BRUIT de son NOM et de l'éclat de ses victoires. » (*Hist. pop. de l'Empereur*, p. 1).

On ne reprochera pas au Prophète de tremper toujours sa plume dans le fiel. Voici Napoleon élevé aussi haut qu'il a pu le souhaiter. Corneille aurait dit : *Parvenu jusqu'au faîte, il aspire à descendre*, et le Prophète présente aussitôt dans le quatrain suivant le revers de la médaille. Dès qu'un quatrain est interprété, il faut regarder ce qui le précède et ce qui le suit, car Nostradamus emploie plusieurs quatrains de suite sur un même personnage ou un même fait historique. Grand nombre de quatrains jugés longtemps d'une interprétation impossible ont été interprétés tout à coup, grâce à la place qu'ils occupent. C'est ce qui a eu lieu pour cet autre :

Entre deux mers dressera promontoire,
Qui puis mourra par le mors du cheval :
Le sien Neptune pliera voile noire,
Par Calpre et classe auprès de Rocheval.

Je me suis dit CALPRE! c'est le détroit de Gibraltar *Calpe:* 1° mt Gibraltar, une des colonnes d'Hercule; 2° Gibraltar, v. d'Espagne (*Wailly*); et le Prophète a ce vers : TRAVERSERONT LE CALPRE ET ESPAGNE, III. 78. Je cherche sur la carte ROCHEVAL..., la ville de Gibraltar est sur les bords de la Méditerranée, les mots *détroit de Gibraltar* sont ENTRE DEUX MERS : la Méditerranée et l'Océan... et à toucher ces mots, dans l'Océan je vois le *cap* ROCHE..., entre ce cap et le détroit, il y a *Trafalgar!* Aussitôt, me rappelant que le vainqueur est mort dans la bataille de ce nom : LE SIEN NEPTUNE PLIERA VOILE NOIRE, je suis assuré que ce quatrain parle du combat naval livré sous l'Empereur, si clairement annoncé dans le quatrain précédent, et je demande à l'histoire l'explication de chaque mot de ces quatre vers.

Entre deux mers dressera promontoire...

« 21 octobre 1805. Une bataille navale est livrée à la hauteur du cap Trafalgar, dix lieues sud-est de Cadix... L'amiral en chef, Villeneuve, est fait prisonnier... L'action a duré cinq heures seulement. Ce désastre, plus humiliant encore que celui d'Aboukir, doit s'attribuer principalement à Villeneuve, qui, *ayant arrêté d'avance son ordre de bataille*, ne le modifie pas en apercevant les manœuvres de l'ennemi. » (*Montg.*, VI 168).

« Villeneuve se dirigea sur Cadix. Cependant, Nelson, qui venait de paraître devant Cadix avec des forces supérieures, ayant détaché de sa flotte cinq vaisseaux, Villeneuve crut que le moment était venu de venger la défaite d'Aboukir. « S'il est vrai, écrivait-il, au ministre de la marine Decrés, qu'il ne faille pour réussir que de l'audace et du caractère, je ne laisserai rien à désirer à ma première sortie. » Il mit dehors dans les journées des 20 et 21 octobre 1805. Alors s'engagea ce combat si fameux sous le nom de Trafalgar. » (*Feller*, Villeneuve).

Ainsi, c'est bien Villeneuve qui a dressé le plan de combat. Parti de Cadix, il s'est rapproché du détroit de Gibraltar en passant devant le cap ROCHE, et c'est AUPRÈS et dans les eaux de l'ENTRE DEUX MERS, à Trafalgar, que la bataille a été livrée. Le mot PROMONTOIRE est ici pour rappeler que la bataille s'est livrée fort rapprochée de la côte et AUPRÈS du cap ROCHE ou du cap Trafalgar. Le mot *cap* est synonyme de *promontoire*.

Qui puis mourra par le mors du cheval...

« Villeneuve, prisonnier (à Trafalgar), fut amené en Angleterre; il fut tellement affligé de sa défaite, qu'il étudia l'anatomie pour se détruire. Il acheta plusieurs gravures anatomiques du cœur, et les compara avec son propre corps pour s'assurer exactement de la position de cet organe. A son arrivée en France, je lui ordonnai de rester à Rennes. Craignant d'être jugé par un conseil de guerre pour avoir désobéi à mes ordres, et conséquemment pour avoir perdu la flotte (car je lui avais ordonné de ne pas mettre à la voile, et de ne pas s'engager avec les Anglais), il résolut de se donner la mort. En conséquence, il prit ces gravures du cœur, les compara de nouveau avec sa poitrine, fit au centre de la gravure une petite piqûre avec une longue épingle, fixa ensuite cette épingle, autant que possible, à la même place contre sa poitrine, l'enfonça jusqu'à la tête, se perça le cœur et expira. Lorsqu'on ouvrit sa chambre, on le trouva mort, l'épingle dans la poitrine, et la marque faite dans la gravure correspondant à la blessure de son sein. Il n'aurait pas dû prendre cette résolution extrême : *c'était un brave officier*, mais sans talent. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 365).

Villeneuve aurait fait part de ses projets de suicide à Napoléon et l'aurait eu pour témoin de sa mort, qu'on ne pourrait espérer des détails plus minutieux. On remarque avec peine que l'éloge funèbre d'*un brave officier* tienne si peu de place à la suite d'une pareille mise en scène. Il ressortirait de tout cela que le Prophète n'a point su cette mort aussi bien que Napoléon, car ce n'est point elle que l'on voit dans ce vers : QUI PUIS MOURRA PAR LE MORS DU CHEVAL. Cependant, passons outre, en raison des trois autres vers d'un quatrain qui LIMITE si bien LES LIEUX et qui vient après un autre interprété de Napoléon.

Le sien Neptune pliera voile noire...

On a vu, page 34, que le mot NEPTUNE désigne dans les Centuries le peuple Anglais qui, depuis trois cents ans, s'arroge l'empire des mers. (*Voir* III. 1).

« Nelson... ne put empêcher la réunion des escadres française et espagnole; mais les ayant rencontrées à la hauteur de Trafalgar, il leur livra un combat célèbre; et malgré la plus opiniâtre résistance, les défit complètement. Mais au milieu de l'action, Nelson blessé d'une balle partie des hunes du vaisseau français le *Redoutable*, expira peu de temps après qu'il eut appris sa brillante victoire. La mort de Nelson remplit de *deuil* l'Angleterre; son corps, rapporté à Londres, fut exposé plusieurs jours sur un lit de parade, à Greenwich; de là, il fut transporté à Westminster, puis inhumé avec une grande pompe dans la cathédrale de Saint-Paul, où on lui éleva un monument. » (*Feller*. Nelson).

Quel détail pour un quatrain où l'on voit presque le mot *Trafalgar!* Le vaisseau-amiral, loin de se pavoiser aussitôt après

Digitized by Google

la victoire, *plie les voiles* en signe de deuil. *Plier les voiles, plier le pavillon*, les attacher et ne pas les étendre (*N. L.*).

Par Calpre et classe auprès de Rocheval.

Les évènements renfermés dans les trois vers précédents ont eu lieu *à cause* (PAR) du détroit de Gibraltar (CALPRE) et de flotte (CLASSE, *classis*, flotte, armée navale, vaisseau, *Wailly*), AUPRÈS de ROCHEVAL. Trafalgar est le cap le plus rapproché du cap *Roche*. Le Prophète a dit ROCHEVAL pour *cap Roche* : VAL (*vallis*, vallée, le pied d'une montagne, *Wailly*), est pour la mer qu'il nomme PLAINE SPATIEUSE (166e) et que Racine comme tous les poètes, a nommé *plaine liquide*. Un vaisseau va en *aval* lorsqu'il descend vers la mer, et en *amont* lorsqu'il remonte dans les terres. Un cap est une pointe de terre qui descend vers la mer en *aval*.

Je ne puis m'expliquer comment j'ai eu en ma possession, il y a bien quinze ans, le plus sale libelle qu'on puisse imaginer contre l'Empereur; je ne m'explique pas davantage comment je n'ai pas brûlé ce livre après l'avoir parcouru, comment le vers : QUI PUIS MOURRA PAR LE MORS DU CHEVAL a pu me rappeler une note de ce livre oublié, et comment enfin j'ai retrouvé dans un coin de ma bibliothèque ce volume, que je garderai maintenant pour la curiosité du fait. On y lit :

« L'amiral Villeneuve a été assassiné à Rennes, par ordre de Buonaparté. Quatre mameluks, habillés en gendarmes, vinrent à Rennes. L'amiral avait dîné chez le préfet, et revint chez lui s'habiller pour aller à la comédie. Quand il entra dans son appartement, les quatre assassins se précipitèrent sur lui, et l'étranglèrent. On répandit le bruit que Villeneuve s'était tué, redoutant la vengeance que Buonaparté avait annoncé vouloir tirer de lui. Cela est faux et improbable; il était assuré de la protection de Madame Joseph Buonaparté, sa cousine germaine.

« Un ami intime de Murat, déjeunant un jour chez lui avec un des capitaines de la flotte de Villeneuve, on parla publiquement de cette affaire. Cet ami de Murat me l'a rapporté, en présence de M. Nicholh, anglais respectable dans tous les rapports, et qui est maintenant à Londres. » (*Hist secrète du cabinet de Napoléon Buonaparté*, par Lewis Goldsmith, p. 252).

Ces détails sont aussi précis que ceux que Napoléon donne de la mort de Villeneuve; mais ils en diffèrent essentiellement. Il faut avouer que le libelliste a été bien servi dans sa haine, en trouvant auprès de Napoléon, pour parler d'un supplice qui n'a jamais été dans nos mœurs, des cavaliers mameluks, serviteurs aveugles du maître, venus de l'Orient, où ce supplice traditionnel s'exécute à l'aide de la bride des chevaux ou d'un *lacet*. Cependant, malgré le témoignage qu'il invoque, on trouvera toujours fort invraisemblable, et ce propos tenu à table devant un public nombreux, et le silence que les historiens en ont gardé. Tous les historiens, à ma connaissance, acceptent la version de Napoléon. Goldsmith n'a pour lui que le Prophète. On lit dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, I. p. 279 :

« J'avais entendu parler, à bord du vaisseau, de l'*Histoire secrète du cabinet de Bonaparte*, par Goldsmith, et au premier moment de loisir ici j'avais eu la fantaisie de le parcourir; mais j'ai eu beaucoup de peine à me le procurer, les Anglais s'en défendirent longtemps; ils disaient que c'était un abominable libelle, qu'ils n'osaient me le mettre dans les mains : ils en avaient honte eux-mêmes, disaient-ils... Ils convenaient que c'était si fort, qu'à l'exception des classes les plus vulgaires, cet ouvrage avait été un poison qui portait son antidote avec lui... L'Empereur a voulu voir l'ouvrage; je l'ai fait venir; nous l'avons parcouru ensemble. En tombant d'horreurs en horreurs, il s'écriait : *Jésus !... Jésus !...* se signait; geste que je me suis aperçu lui être familier dans sa petite intimité, lorsqu'il rencontre des assertions monstrueuses, impudentes, cyniques, qui excitent son indignation ou sa surprise, sans le porter à la colère. Chemin faisant, l'Empereur analysait certains faits, redressait des points dont l'auteur avait su quelque chose; parfois il haussait les épaules de pitié, parfois il riait de bon cœur; jamais il ne montra la moindre humeur... »

Je fais mon possible pour mettre l'antidote à côté du poison. Napoléon a dit en parlant du *Recueil de Goldsmith*:

« Après tout, ils auront beau retrancher, supprimer, mutiler, il leur sera bien difficile de me faire disparaître tout à fait. Un historien français sera pourtant bien obligé d'aborder l'empire; et, s'il a du cœur, il faudra bien qu'il me restitue quelque chose, qu'il me fasse ma part, et sa tâche sera aisée, car les faits parlent, ils brillent comme le soleil. (*Id.*, I. 534).

Certes, le Prophète français, véritable historien de l'Empire, a fait la part de l'Empereur dans l'*Histoire prédite et jugée*, et j'espère qu'on ne portera jamais sur lui le jugement que l'Empereur a porté sur les historiens en général :

« La conversation a amené une caricature citée par les derniers journaux : c'était Louis XVIII sur son trône. Dans un coin du tableau tombait, sous la fusillade ou sous la guillotine, une foule de proscrits. Un de ceux-ci parvenait à s'enfuir, et passait devant le roi, qui s'efforçait de l'arrêter, et qui, l'ayant manqué, s'écriait : *Ah ! malheureux, tu échappes à ma clémence !*

« Quelle horreur ! a repris l'un de nous. Quoi ! en dépit de la bonté héréditaire des Bourbons ! — « Oh ! oui, a continué l'Empereur, la bonté proverbiale des Bourbons ! C'est cela ! Un historien, dans sa niaiserie, aura hasardé cette phrase qui se présente bien; d'autres la répéteront par adulation, et voilà la multitude saisie d'un mot qui remplira toutes les bouches, même au milieu des faits les plus contraires. En voici une foule de preuves.... Enfin, cent autres choses de la sorte, on n'en finirait pas. Et cependant, l'adage d'aller toujours son train, et voilà l'histoire pour les innombrables gens futiles et sans réflexion ! » (*Id.*, I. 380).

LA TESTE RAZE.

3me ÉTUDE D'INTERPRÉTATION.

57e

De la cité marine et tributaire,
Le teste raze prendra la satrapie,
Chasser sordide qui puis sera contraire,
Par quatorze ans tiendra la tyrannie.
VII. 13.

85e

Faux exposer viendra Topographie,
Seront les cruches des monuments ouvertes,
Pulluler Secte, saincte Philosophie,
Pour blanche et noire et pour antique verte.
VII. 14.

Bonaparte n'appartenant pas à la race des rois chevelus, devant la CITÉ MARINE, dont se seront saisis les ENNEMIS, prendra, malgré son rang inférieur dans l'armée, la direction du siége pour chasser l'anglais sordide (LA PILLE), pillant tout ce qu'il pourra emporter. L'Anglais, dans la suite, sera l'ennemi mortel de Bonaparte, qui, comme Consul et Empereur, gouvernera despotiquement de 1800 à 1814.

On multipliera à cette époque les écrits contre la Religion et la Royauté. Les provinces feront place aux départements divisés en arrondissements, cantons, communes. Jamais on n'aura vu autant de partis politiques. Dans le siècle des philosophes il n'y aura de vraie philosophie chrétienne que du côté de ceux qui combattront pour la cocarde ou blanche, ou noire, ou verte, de l'ancienne maison de Bourbon.

Ces deux quatrains ont été interprétés, le premier, page 103, et le second, page 123; mais il était bon de les rappeler ici pour faire reconnaître une fois de plus le grand secret d'interprétation. L'expression TESTE RAZE n'est au singulier que dans trois quatrains, et ces trois quatrains s'interprètent de Napoléon Ier. En outre, chacun est suivi d'un autre sur le même temps et les mêmes évènements; en outre, ces six quatrains s'*adaptent* par une foule d'expressions à un grand nombre d'autres interprétés de la même époque. J'ai dit (*Vie de L.-Philippe*, p. 102) :

« Pour conclure : semblables aux alvéoles d'un gâteau de cire qui s'adaptent par leurs six côtés à six autres alvéoles, les quatrains s'*adaptent* par un grand nombre d'expressions les uns aux autres. On a dit que la forme hexagonale des alvéoles d'une ruche est la plus propre à offrir une grande solidité sans perte d'espace; le Prophète

Digitized by Google

a pris le meilleur moyen pour renfermer en peu de mots le plus de choses et donner à sa prophétie tout entière la plus grande force ; il a dit lui-même : J'EUSSE CALCULÉ PLUS PROFONDÉMENT ET ADAPTÉ LES UNS AVEC LES AUTRES : MAIS VOYANT, Ô SÉRÉNISSIME ROY, QUE QUELQUES-UNS DE LA CENSURE TROUVERONT DIFFICULTÉ, QUI SERA CAUSE DE RETIRER MA PLUME A MON REPOS NOCTURNE. » (*Lettre à Henry II*).

L'expression CITÉ MARINE du quatrain 57e ne se voit que dans un autre, le 7e, et précisément pour la prise de cette même ville par LA TESTE RAZE. On revoit les SECTES du 85e dans le 49e : CONTRE LES ROUGES SECTES SE BANDERONT.

143e

Par teste raze viendra bien mal eslire,
Plus que sa charge ne porte passera,
Si grand fureur et rage fera dire,
Qu'à feu et sang tout sexe tranchera.

V. 60.

144e

L'enfant du grand n'estant à sa naissance,
Subjuguera les hauts monts Appenis,
Fera trembler tous ceux de la Balance,
Et des monts feux jusques à monts Sénis.

V. 61.

Bonaparte ne se contentera pas de la gloire acquise comme général, il prendra le sceptre, tirant le mal du bien en allant au-delà de la mission qu'il aura reçue de Dieu. Les guerres de l'Empire se renouvelant sans cesse et toujours avec un nouvel acharnement, feront dire que l'Empereur, par le fer et la flamme, veut détruire le monde entier.

Eugène Beauharnais, son enfant, non par sa naissance mais par adoption, sera vice-roi d'Italie, commandant en chef de l'armée d'Italie et règnera sur la partie de cette contrée où les monts Apennins sont les plus élevés. Au dernier jour de l'Empire, l'Italie entière, soumise à l'influence de la Balance (LIBRA *préside à Rome*), se soulèvera contre l'Empereur depuis le Vésuve, où son BEAU FRÈRE MINEUR le trahira, jusqu'au mont Cénis; mais Eugène fera trembler un moment tous ses ennemis.

Par teste raze viendra bien mal eslire...

TESTE RAZE. — On a vu, page 103, combien cette expression est propre à désigner Bonaparte *le petit tondu*.

« Si le petit tondu vivait encore, lui cria l'officier, tu aurais la croix et une bonne retraite, car tu as sauvé la vie à tous ceux qui portent des épaulettes et qui se sont trouvés de l'autre côté de la rivière le 1er octobre 1812. » (*Hist. de l'Emp.*, par H. de Balzac, p. 12).

VIENDRA BIEN MAL ESLIRE. — *Par teste raze le mal viendra* sortir du *bien*. ESLIRE, de *eligere*, tirer de, choisir, élire (*Wailly*). Napoléon avait reçu une mission de Dieu; il a été au-delà, comme le Prophète l'affirme dans le vers suivant :

Plus que sa charge ne porte passera...

Les dieux étaient tombés, les trônes étaient vides :
La victoire te prit sur ses ailes rapides ;
D'un peuple de Brutus la gloire te fit roi.
Ce siècle dont l'écume entraînait dans sa course
Les mœurs, les rois, les Dieux... refoulé vers sa source,
Recula d'un pas devant toi !

Tu combattis l'erreur sans regarder le nombre ;
Pareil au fier Jacob, tu luttas contre une ombre,
Le fantôme croûla sous le poids d'un mortel ;
Et de tous ces grands noms, profanateur sublime,
Tu jouas avec eux comme la main du crime
Avec les vases de l'autel.

Ainsi dans les accès d'un impuissant délire,
Quand un siècle vieilli de ses mains se déchire,
En jetant dans ses fers un cri de liberté,
Un héros tout à coup de la poudre se lève,
Le frappe avec son sceptre... il s'éveille, et le rêve
Tombe devant la vérité !

Ah ! si, rendant ce sceptre à ses mains légitimes,
Plaçant sur ton pavois de royales victimes,
Tes mains des saints bandeaux avaient lavé l'affront !
Soldat vengeur des rois, plus grand que ces rois même
De quel divin parfum, de quel pur diadème,
L'histoire aurait sacré ton front !

(*Lamartine*, Bonaparte).

Bonaparte a préféré régner malgré les offres et, plus tard, malgré les protestations de Louis XVIII : CONTRE LA CAPPE DE LA GRAND HIÉRARCHIE (134e).

« Depuis longtemps, général, vous devez savoir que mon estime vous est acquise. Si vous doutiez que je fusse susceptible de reconnaissance, marquez votre place, fixez le sort de vos amis. Quant à mes principes, je suis Français; clément par caractère, je le serais encore par raison.

» Non, le vainqueur de Lodi, de Castiglione et d'Arcole, le conquérant de l'Italie, ne peut pas préférer à la gloire une vaine célébrité; cependant vous perdez un temps précieux. Nous pouvons assurer la gloire de la France; je dis *nous*, parce que j'aurais besoin de Bonaparte pour cela, et qu'il ne le pourrait pas sans moi.

» Général, l'Europe vous observe, la gloire vous attend, et je suis impatient de rendre la paix à mon pays. » « LOUIS. »

« Bonaparte répondit, le 7 septembre 1800 :

« J'ai reçu, Monsieur, votre lettre. Je vous remercie des choses honnêtes que vous m'y dites. Vous ne devez plus souhaiter votre retour en France : il vous faudrait marcher sur cent mille cadavres. Sacrifiez votre intérêt au repos et au bonheur de la France : l'histoire vous en tiendra compte. Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre famille; je contribuerai avec plaisir à l'adoucir et à la tranquillité de votre retraite. » « BONAPARTE. »

(*Hist. pop. de l'Emp.*, p. 60).

Louis XVIII revint de l'exil sans marcher sur *cent mille cadavres*, mais après la mort de trois millions de Français, si on en croit Lafayette. Napoléon crut trop tard que les Bourbons pourraient sauver la France.

« *Campagne de* 1814. L'Empereur, enfermé avec le duc de Bassano, et succombant à la vue du déluge de maux qui allaient fondre sur la France, demeurait absorbé dans de tristes méditations, quand tout à coup il s'élance de son siége, s'écriant avec chaleur : « Je possède peut-être encore un moyen de sauver la France... Et si je rappelais moi-même les Bourbons! il faudrait bien que les Alliés s'arrêtassent devant eux, sous peine de honte et de duplicité avouée, sous peine d'attester qu'ils en veulent encore plus à notre territoire qu'à ma personne. Je sacrifierais tout à la patrie; je deviendrais le médiateur entre le peuple français et eux; je les contraindrais d'accéder aux lois nationales; je leur ferais jurer le pacte existant : ma gloire et mon nom serviraient de garantie aux Français. Quant à moi, j'ai assez régné; ma carrière regorge de hauts faits et de lustre, et ce dernier ne serait pas le moindre : *ce serait m'élever encore que de descendre de la sorte.* » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 424).

Napoléon recula encore devant cette gloire : PAR TESTE RAZE VIENDRA BIEN MAL ESLIRE, et il continua son œuvre.

Si grand fureur et rage fera dire,
Qu'à feu et sang tout sexe tranchera.

Voir : PUIS IL CHERRA EN SOIF SI SANGUINAIRE (95e) ; LEUR GRAND AMAS D'EXIL MALEFICE (126e) ; VIOLENT TERAX PERDRA LE NORLARIS (130e) ; PAR GRAND FUREUR LE ROY ROMAIN BELGIQUE (158e), etc., etc.

« Napoléon ne se bat pas comme Bonaparte ; il ne s'appuie plus, dans les grandes actions, que sur l'artillerie dont il force l'usage : après avoir triomphé à coups d'hommes, il en vient à ne gagner les batailles qu'à coups de canons. Un grand nombre de vieux soldats ont péri, la cavalerie est tombée à un degré très marqué d'infériorité, par l'effet des expéditions lointaines, par la précipitation des levées, ainsi que par le système des dernières campagnes, où elle se vit sacrifiée d'une manière inouïe. Ce n'est plus la guerre chez des peuples civilisés, c'est la guerre des sauvages ou des barbares : l'Empereur semble ne mettre aucun prix à la vie des hommes, que cependant doit ménager le talent comme l'humanité d'un général. Mais, c'est de même qu'on le vit agir dans toutes ses campagnes. Kleber disait : « C'est un général à six mille hommes par jour. » (*Montg.*, VII. 206).

1er avril 1814. La proclamation suivante du Conseil départemental et municipal de Paris est affichée : « Habitants, vos magistrats seraient traîtres..., s'ils comprimaient plus longtemps la voix de leur conscience. Elle leur crie que vous devez tous les maux qui vous accablent à un seul homme. C'est lui qui, chaque année, par la conscription, décime nos familles. Qui de nous n'a perdu un fils, un frère, des parents, des amis ? Pourquoi tous ces braves sont-ils morts ? Pour lui seul et non pour le pays... Voyez ce vaste continent de l'Europe, partout couvert des ossements confondus de Français et de peuples qui n'avaient rien à se demander les uns aux autres... Quel bien nous ont-elles fait ces funestes victoires ? La haine des peuples, les larmes de nos familles, le célibat forcé de nos filles, la ruine de toutes les fortunes, le veuvage prématuré de nos femmes, le désespoir des pères et des mères à qui, d'une nombreuse postérité, il ne reste

Digitized by Google

plus la main d'un enfant pour leur fermer les yeux ; voilà ce que nous ont produit ces victoires ! Ce sont elles qui amènent aujourd'hui dans nos murs les étrangers ! » (*Id.*, VII. 403).

Plus tard, la conscription devint impossible dans les années qui correspondaient pour les naissances aux dernières de l'Empire : TOUT SEXE TRANCHERA !

L'enfant du grand n'estant à sa naissance...

ENFANT DU GRAND. — 24 vers qui se suivent sur Napoléon le GRAND parlent de cet enfant : MAIS SES ENFANTS DU REGNE GETTEZ HORS (97e), et de ce GRAND : LE GRAND MONARQUE CHATIERA LEUR FRENAISIE (98e).

« *Beauharnais* (Eugène), prince d'Eichstat, duc de Leutchtenberg, etc. ; fils d'Alexandre Beauharnais et de Joséphine. Il suivit comme aide-de-camp, en Italie et en Egypte, Bonaparte devenu son beau-père... Après son couronnement, Bonaparte lui donna le titre de prince français, le nomma, en 1805, archi-chancelier d'Etat, et peu après le créa vice-roi d'Italie septentrionale, qu'il avait érigée en royaume et divisée en quatorze départements. Le 12 janvier 1806, Napoléon, qui avait antérieurement déclaré au Sénat qu'il adoptait le prince Eugène, et qu'à défaut de descendant direct il entendait placer la couronne d'Italie sur la tête de son fils adoptif, le maria avec la princesse Auguste-Amélie, fille du roi de Bavière. » (*Feller*).

Subjuguera les hauts monts Appenis...

« L'année suivante, continue Feller, Eugène fut créé prince de Venise, dont les provinces avaient été réunies au royaume d'Italie. Lors de la reprise des hostilités, en 1809, il marcha contre les Autrichiens, les battit en plusieurs rencontres, et les força de rétrograder. Macdonald, un de ses généraux, s'empara de Trieste, de Laybach et de Gratz ; les ennemis furent encore défaits à la bataille de Raab, où Eugène commandait en personne. De là, ce prince se dirigea sur Vienne, obtint de nouveaux succès à Saint-Daniel, à Malborghetto et à Léoben, où il détruisit un corps d'Autrichiens commandé par le général Jallalich, et opéra sa jonction avec la grande armée. » (*Id.*).

Le prince Eugène, étranger à l'Italie, a été imposé pour vice-roi aux Italiens après la conquête à laquelle lui-même prit part et qu'il maintint par les armes.

LES HAUTS MONTS APPENIS. — « A partir du *Tanaro*, jusqu'à l'extrémité de l'Italie, s'étend la longue chaîne des *Apennins*. Toutes ces montagnes (de l'Italie), dépendent d'un même système : celui des Alpes, la chaîne *Rhétienne* et la chaîne *Apennine*, partent d'une masse principale, le mont *Blanc*. » (*Malte-Brun*, VII. 566).

Les plus hautes montagnes des Apennins se trouvent dans le nord de l'Italie, dans la contrée dont le prince Eugène a eu le gouvernement comme vice-roi.

Fera trembler tous ceux de la Balance,
Et des monts feux jusques à monts Sénis...

BALANCE. — L'Italie est sous l'influence de ce signe du zodiaque. — MONTS FEUX, l'Etna et le Vésuve ou l'extrémité méridionale de l'Italie. — MONTS SÉNIS, ou l'extrémité septentrionale du même pays. Le mont *Cénis* sépare les *Alpes grecques* des *Alpes cottiennes*.

« *Tout le monde est divisé par les douze signes du zodiaque, voyre jusques au centre de la terre* » (p. 99). « LIBRA *préside à Romme, où est le Royaume d'Edon, c'est-à-dire des chrestiens.* » (57)... *Vénus, Saturne, et le signe de* LIBRA, *président à Romme, cité métropolitaine, et chef et ville capitale des chrestiens, ou de la chrestienté.* » (59).

Napoléon Ier est dit : TREMBLANT L'ITALIE, L'ESPAGNE ET LES ANGLOIS (135e) ; HERCULES ROY DE ROME ET DANEMARC (144e). L'Italie est désignée dans d'autres quatrains par le mot BALANCE : DES RÉGIONS SUBJETTES A LA BALANCE, V. 70 ; SUCCÉDERA AU RÈGNE DE BALANCE, IV. 96. Un quatrain qui vient de s'accomplir rend cela évident :

Mars élevé à son plus haut beffroy,
Fera retraire les Allobrox de France,
La gent Lombarde fera si grand effroy
A ceux de l'Aigle compris sous la Balance. V. 42.

Napoléon III, au faite de la puissance, ramènera à la France les Savoyards, la gent Lombarde s'étant soulevée contre les soldats de l'Aigle d'Autriche en garnison sous le ciel de l'Italie ou préside la Balance. ALLOBROX, peuples de la Savoie et du Dauphiné (*Wailly*). — RETRAIRE, de *retraho*, retirer en arrière, ramener à soi (*id.*) ; t. de droit, retirer, par droit de parenté ou de seigneurie, un héritage qui a été vendu (*N. Landais*). — EFFROY, émeute, sédition (*Glossaire*).

Le prince Eugène était un grand homme de guerre :

« A la bataille de Wagram, livrée le 6 juillet 1809, il déploya des talents et un courage qui ajoutèrent encore à sa réputation... La campagne de Russie fut pour lui une nouvelle source de gloire. Il prit le commandement du 14e corps de la grande armée, et contribua au succès d'Ostrowno, de Mohilaw, ainsi qu'à la célèbre bataille de la Moskowa. Secondé par le général Compans, il battit le général Kuturow, et se signala encore pendant la retraite aux combats de Viazma et de Krasnoë. Il prit à Posen, après le départ de Napoléon et de Murat, le commandement en chef de l'armée qu'il ramena dans le meilleur ordre possible jusqu'à Magdebourg, et s'arrêta dans cette ville pour rassembler les débris des différents corps, avec lesquels il hasarda un combat où il fut défait. Il commanda l'aile gauche à Lutzen. Napoléon pressentant la défection des Autrichiens, envoya Eugène en Italie pour organiser des moyens de défense. Il y remporta encore quelques succès,... » (*Feller*).

8 *février* 1814. « La bataille du Mincio est livrée sur la rive droite de cette rivière, à Vellegio et Pozzolo (trois lieues ouest de Mantoue). L'armée de Bellegarde compte 50,000 vieux soldats, le prince Eugène Beauharnais ne dispose que de 30,000 hommes, dont la moitié consiste en nouvelles levées. L'action dure tout le jour, et finit au désavantage des Autrichiens, qui ont 5,000 hommes hors de combat et 2,000 prisonniers ; la perte des Franco-Italiens ne s'élève pas à 4,000 hommes. *Malgré les démonstrations des troupes Napolitaines sur la rive droite du Pô, malgré la supériorité numérique, l'ennemi intimidé gardera la défensive ;* concentrant ses forces, il restera dans l'inaction jusqu'à la fin de la guerre. » (*Montg.*, VII. 341).

16 *avril* 1814. Une convention est signée à Schiarino-Rizzino (près de Mantoue), entre le prince Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie, et le général autrichien Bellegarde. Les troupes françaises rentreront dans les limites de l'ancienne France. Les troupes italiennes continueront d'occuper tous les pays qui ne sont pas au pouvoir des souverains alliés.

« L'armée franco-italienne a contenu, jusqu'à ce jour, l'armée autrichienne, malgré la défection de Murat, les soulèvements des peuples de la *moyenne Italie* et les débarquements opérés par les Anglais sur les côtes de la Méditerrannée. Les jours suivants, les divisions françaises se mettent en marche vers leur patrie ; elles sont fortes de 40,000 hommes, dont 25,000 sous les armes, avec 360 pièces d'artillerie. » (*Id.*, VIII. 4).

Si l'on remarque que les Alliés étaient dans Paris depuis le 30 mars, que l'Empereur avait abdiqué, que les Bourbons étaient remontés sur leur trône, on reconnaîtra que pour obtenir une capitulation aussi honorable, le prince Eugène avait dû en effet FAIRE TREMBLER TOUS CEUX DE LA BALANCE ET DES MONTS FEUX JUSQUES A MONTS SÉNIS.

145e

Le divin mal surprendra le grand prince,
Un peu devant aura femme espousée,
Son appuy et crédit à un coup viendra mince,
Conseil mourra pour la teste razée. I. 88.

146e

Tous ceux de Iler seront dans la Moselle,
Mettant à mort tous ceux de Loyre et Seine :
Le cours marin viendra près d'haute velle,
Quand Espagnol ouvrira toute veine. I. 89.

Dieu enverra à Napoléon cet *esprit d'imprudence et d'erreur, de la chute des rois, funeste avant-coureur,* un peu après son mariage avec Marie-Louise. Il fera la campagne de Russie, et tout à coup ses alliés l'abandonneront ; aucun pouvoir ne le soutiendra plus en France, et il abdiquera, ne sachant quel autre parti prendre.

Les Allemands et les Alliés entreront en France du côté de la Moselle. Ce sera une guerre d'extermination ; ils entreront à main armée jusque dans Paris, et les soldats français ne seront bientôt plus que les *soldats de la Loire*. Les Anglais, peuple marin, descendront, comme un torrent, du haut des gorges élevées des Pyrénées, sous la conduite de Wellington (HAUTE-VELLE), quand les Espagnols pénétreront de tous côtés dans la France ouverte de toutes parts.

Digitized by Google

Le divin mal surprendra le grand Prince,
Un peu devant aura femme espousée...

LE DIVIN MAL. — Le poète latin l'a dit : Jupiter aveugle ceux qu'il veut perdre : *Quos vult perdere Jupiter dementat.* Le Prophète qui a fait allusion à la pièce d'*Athalie* (*Vie de L.-Philippe,* Conclusion, p. 92), a-t-il connu ces vers ?

Fais qu'au juste héritier le sceptre soit remis ;
Livre en mes faibles mains ses puissants ennemis ;
Confonds dans ses conseils une reine cruelle !
Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chûte des rois, funeste avant-coureur ! (*Acte I, Sc. II*).

SURPRENDRA LE GRAND PRINCE. — Ce grand prince est celui qui est désigné dans ce même quatrain par l'expression TESTE RAZÉE, celui qu'on a vu dans le mot GRAND du quatrain précédent : L'ENFANT DU GRAND; quatrain où l'on a vu aussi l'expression TESTE RAZE, c'est le GRAND MONARQUE (98e).

UN PEU DEVANT AURA FEMME ESPOUSÉE. — Le Prophète a parlé plusieurs fois de cette femme, dont il a dit : DE FEMME ESTRANGE GRANDEMENT ATTENTIF (135e) (*voir* 171e, 172e), ET FEMME ASSOMMÉE (133e).

« L'opinion publique blâmait hautement Napoléon d'avoir divorcé, et le peuple des campagnes surtout conservait de profondes sympathies pour Joséphine. On dit même qu'à cette époque il y eut de sombres pressentiments des malheurs qui allaient accabler la France.» (*Hist. pop. de l'Emp.*, 114).

« Son divorce et son second mariage peuvent même être assignés comme la grande époque de sa merveilleuse histoire (7 février 1810, NEUF ANS LE RÈGNE LE MAIGRE EN PAIX TIENDRA, 98e). La péripétie de sa fortune est jusqu'ici toujours ascendante, car, dès cette heure commence la chaîne des malheurs qui conduisent à la décadence de l'empire. Un écrivain anonyme exprime très bien que « le scandale du divorce fit perdre à Napoléon le respect qu'imposaient ses hauts exploits : on lui avait pardonné comme une erreur de l'esprit, sa faiblesse pour certaines chimères, alors on accusa son cœur. L'opinion n'accueillit aucune des raisons données pour justifier cette union.... Les hommes sages n'ont vu dans le mariage de Napoléon que l'ambition pour lui si puérile, de posséder une fille des Césars, et ils ont gémi... Dès son mariage, il cesse d'être le même... Inquiet et sombre quoique encore prospère, préoccupé de faibles intérêts, soupçonneux sans objet et accessible à l'astuce, impérieux sans dignité, il n'eut plus dans son intérieur cette apparente franchise, cet abandon qui lui avait gagné tant de cœurs; ses actes et ses démarches politiques n'eurent plus ce caractère si fortement imprimé de pénétration, de justesse, de grandeur qui avait signalé les premières périodes de sa glorieuse vie. Aussi le peuple, juge suprême qui semble inspiré d'en haut, cessa-t-il de le saluer comme un être surnaturel : il pouvait enfin, si l'on peut ainsi s'exprimer, mesurer sa stature morale. » (*Montg*, VII. 5).

« L'Autriche était devenue ma famille, et pourtant ce mariage m'a perdu. Si je ne m'étais pas cru tranquille et même appuyé sur ce point, j'aurais retardé de trois ans la résurrection de la Pologne; j'aurais attendu que l'Espagne fut soumise et pacifiée. J'ai posé le pied sur un abîme recouvert de fleurs. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 476).

« Je n'hésite pas à prononcer que mon assassinat à Schœnbrünn eût été moins funeste pour la France que ne l'a été mon union avec l'Autriche. » (*Id.*, II. 103).

On n'est point surpris de voir le Prophète remonter jusqu'au second mariage de Napoléon pour retrouver la source de ses malheurs, car il a dit : QUAND L'ADULTÈRE AURA MEURTRY LA FEMME PAR DESPIT... FEMME ASSOMMÉE... S'ESTOUFFER SANS RESPIT (133e).

Son appuy et crédit à un coup viendra mince,
Conseil mourra pour la teste razée.

SON APPUY. — « Napoléon s'est arrêté sur la guerre de Russie... Cette guerre eût dû être la plus populaire des temps modernes : c'était celle du bon sens et des vrais intérêts, celle du repos et de la sécurité de tous; elle était purement pacifique et conservatrice, tout à fait européenne et continentale... Je ne prétendais rien acquérir; je ne me réservais que la gloire du bien, les bénédictions de l'avenir. Croirait-on que ce dût être là où j'échouerais et trouverais ma perte? Jamais je n'avais mieux fait, jamais je ne méritais davantage; mais, comme si l'opinion avait aussi ses épidémies, voilà qu'*en un instant* il n'y eut plus qu'un cri, qu'un sentiment contre moi : on me proclama le tyran des rois, moi qui avais retrempé leur existence. Je ne fus plus que le destructeur des droits des peuples, moi qui avais tant fait et qui allais tant entreprendre pour eux. Et les peuples et les rois, ces ennemis irréconciliables, se sont alliés, ont conspiré de concert contre moi. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 339).

« Napoléon continue : « Dans cette malheureuse campagne, nos pertes furent considérables, sans doute, mais non pas telles qu'on se l'imagine. Des quatre cent mille hommes qui passèrent la Vistule, la moitié était *Autrichiens, Prussiens, Saxons, Polonais, Bavarois, Wurtembergeois, Bergeois, Badois, Hessois, Westphaliens, Mecklenbourgeois, Espagnols, Italiens, Napolitains.* L'armée impériale, proprement dite, était pour un tiers composée de *Hollandais, Belges, habitants des bords du Rhin, Piémontais, Suisses, Génois, Toscans, Romains, habitants de la 32e division militaire, Brême, Hambourg*, etc.; elle comptait à peine cent quarante mille hommes parlant français. L'expédition de Russie coûta moins de cinquante mille hommes à la France actuelle; l'armée russe, dans la retraite de Wilna à Moscou, dans les différentes batailles, a perdu quatre fois plus que l'armée française; l'incendie de Moscou a coûté la vie à cent mille Russes, morts de froid et de misère dans les bois; enfin, dans sa marche de Moscou à l'Oder, l'armée russe fut aussi atteinte par l'intempérie de la saison : elle ne comptait, à son arrivée à Wilna, que cinquante mille hommes, et à Kalisch, moins de dix-huit mille. On peut avancer que la perte de la Russie, dans cette campagne, a été six fois plus grande que celle de la France d'aujourd'hui. » (*Id.*, 345).

Ceci prouve au moins que l'Empereur a été *fortement appuyé* dans cette campagne, dont il est dit dans la *Lettre à Henry II* : « *Et leurs langues entremêlées à grande société* (64e). » Aussitôt, dit le quatrain suivant : TOUS CEUX DE ILER SERONT DANS LA MOSELLE, METTANT A MORT TOUS CEUX DE LOYRE ET SEINE; et, dit un autre quatrain : DEDANS LES ISLES SI HORRIBLE TUMULTE... QU'ON SE VIENDRA RANGER A LA GRAND LIGUE (*voir* les quatr. 107e-108e, *sur la campagne de Moscou*); tous les peuples, à la voix de l'Angleterre, forment la sixième coalition continentale; l'Empereur reste presque seul : SON APPUY A UN COUP VIENDRA MINCE.

« 14 novembre 1813. L'Empereur, de retour à Paris (après la campagne de Saxe), a mis tous ses soins, déployé toute son activité à tirer parti des moyens qui lui restent pour soutenir les hostilités. Voici ses premiers mots au Sénat : « Toute l'Europe marchait avec nous, il y a un an; toute l'Europe marche aujourd'hui contre nous...» (*Montg.*, VII. 273).

ET CRÉDIT. — « L'Empereur trouva (à son retour de Russie) tout le monde triste et abattu; quand il paraissait en public, on gardait le plus profond silence; dans ses entrevues avec les corps de l'Etat, il avoua l'immensité du désastre qui accablait la France. La première affaire dont il s'occupa fut la formation d'une nouvelle armée et la création d'un nouveau matériel. Il témoigna ensuite son indignation contre les autorités parisiennes, au sujet de la conspiration Mallet; il ordonna une enquête sur la conduite du préfet de la Seine, qui fut condamné par ses collègues et destitué.

« La révolution n'est pas morte, s'écria l'Empereur; ma dynastie n'a pas pris racine parmi les membres de mon conseil. »

« Il voulait d'abord étendre l'enquête jusqu'au Sénat, mais il crut qu'il était plus prudent de ne pas pousser les choses si loin. Il se contenta de faire couronner l'impératrice et le roi de Rome, et de leur faire prêter serment, croyant renforcer ainsi le dogme de l'hérédité.» (*Hist. pop. de l'Emper.*, p. 129).

CONSEIL MOURRA POUR LA TESTE RAZÉE. — La diète de Varsovie, constituée en Confédération générale, donna le signal de la liberté, en proclamant le rétablissement du royaume de Pologne. Mais Napoléon lui-même éteignit ce beau feu, en répondant à la députation de la diète qu'il avait garanti à l'empereur d'Autriche l'intégrité de ses domaines, et qu'il ne pouvait sanctionner aucun mouvement qui troublerait la paisible possession de ses provinces polonaises.

» Cette réponse de Napoléon fut une grande faute; elle fit douter de sa puissance, et on tira de funestes présages de son expédition... Aidé d'une nouvelle armée accoutumée aux frimats, il aurait abattu le colosse du Nord...

» Cette guerre prenait un caractère affreux; l'âme de Napoléon en fut troublée... Nos généraux ne cessaient de répéter dans le conseil que le seul parti qui restait pour sauver les restes de cette belle armée était de la cantonner en Pologne. Napoléon lui-même avait dit : « La guerre de Russie est une guerre de trois ans : 1813 nous verra à Moscou; 1814 à Pétersbourg. » Cependant, après quelques jours d'indécision, il ordonna de marcher sur Moscou.

Digitized by Google

»... Bonaparte après avoir considéré le vaste embrasement de Moscou ne put s'empêcher de dire : « *Ceci nous présage de grands malheurs...* » L'incendie cessa le 20 septembre. Napoléon, qui avait quitté le Kremlin, y rentra et s'y fixa, pour le malheur de son armée. Il se flatta que les Russes lui feraient des propositions de paix ; il se refusa aux instances de ses généraux, qui voulaient quitter cette ville désolée, pour attaquer Kutusoff, dont l'armée n'avait encore reçu aucun renfort ; marcher sur Kalouga, le grenier de la Russie, et retourner en Pologne par une route plus méridionale qui traverserait des provinces que les ravages de la guerre n'avaient pas encore dévastées. *Mais la fatale incertitude de leur chef mit le comble à leur infortune.* « Il veut, dit-il, donner le temps à ses troupes de se reposer, leur faire recueillir les restes de Moscou. Il a écrit à Alexandre : dans huit jours sa réponse arrivera ; alors il prendra sa résolution. » (*Hist. de Nap. Bonaparte*, 105-112).

« Dans son *Histoire de Napoléon et de la grande armée pendant l'année* 1812, M. Philippe de Ségur, alors colonel de cavalerie, fait un tableau achevé de l'affaiblissement moral et physique de Napoléon, et représente ce grand capitaine comme ayant perdu son génie. M. de Ségur paraît avoir été induit en erreur... M. Philippe de Ségur décrit en style pompeux cette célèbre bataille de la Moskowa, et donne de très longs détails sur les *hésitations sans cesse renaissantes* de Napoléon, sur *les ordres et les contre-ordres* qu'il faisait signifier aux généraux. Un fait constant, c'est que Napoléon tint la jeune garde dans l'inaction, ne jugeant pas, sans doute, nécessaire de la faire donner, malgré les instances que lui faisait Murat. Napoléon répondait à ceux qui le pressaient : « Qu'il voulait voir ; que sa bataille n'était pas encore commencée ; qu'il fallait savoir attendre ; que le temps entrait dans tout ; que c'était l'élément dont toutes choses se composaient ; que rien n'était assez débrouillé. » Puis, il demandait l'heure, et ajoutait « que celle de la bataille n'était pas encore venue ; qu'elle commencerait dans deux heures. » (*Montg.*, VII. 113).

« Napoléon a dit de cette guerre : — *Fautes grossières en diplomatie et en guerre que l'on a le droit de m'adresser.*» (*voir* p. 142, 2e col.).

« 7 *février* 1810. Une convention de mariage est signée entre l'empereur Napoléon et l'archiduchesse Marie-Louise. » (*Montg.*, VII. 3).

« 27 *janvier* 1812. La Poméranie suédoise est envahie par une division de l'armée française sous les ordres du maréchal prince d'Eckmulh ; la Suède étant en pleine paix avec la France, le général Friand en prend possession au nom de la France. » (*Id.*, VII. 62).

« 24 *mars* 1812. Un traité d'alliance entre la Russie et la Suède est signé à Saint-Pétersbourg. Le prince royal de Suède (Bernadotte) entrera en campagne et réunira sous ses ordres un corps russe. La Norwège est promise à la Suède. » (*Id.*, VII. 77). ET SERONT LORS LES SEIGNEURS DEUX EN NOMBRE D'AQUILLON VICTORIEUX (*Lettre à Henry II*, 65e).

« 22 *juin* 1812. Napoléon proclame, de son quartier général de Wilkowiski (Prusse-Orientale), la guerre avec la Russie.» (*Id.*, VII. 92).

Napoléon, entraîné à sa perte, prépare ouvertement la guerre contre la Russie, moins de deux ans après son mariage : UN PEU DEVANT AURA FEMME ESPOUSÉE. Le Prophète, avons-nous dit, a fait de ce grand désastre la punition d'un grand crime : MAIS NATION CELTIQUE CRAINDRA L'HEURE, BORÉAS CLASSE TROP LOIN L'AVOIR POUSSÉE (p. 142) ; il a bien fallu que le Traducteur cherchât alors dans les évènements et les suites de cette guerre l'explication de ces mots : LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE, UN PEU DEVANT AURA FEMME ESPOUSÉE, SON APPUY ET CRÉDIT A UN COUP VIENDRA MINCE, CONSEIL MOURRA POUR LA TESTE RASÉE. Le Prophète ajoute :

Tous ceux de Iler seront dans la Moselle,
Mettant à mort tous ceux de Loyre et Seine...

ILER. — « L'*Ilarus*, l'Iller, r. d'Allem. (*Wailly*), *Iller*, r. de Bavière, formée de la réunion de trois petits ruisseaux qui prennent leurs sources dans les monts du Tyrol, se jette dans le Danube, à une lieue 1/2 au-dessus d'Ulm. (*Mac-Carthy*). Le Danube, par la réunion de l'Iller, devient navigable. » (*Malte-Brun*, VII. 43).

« MOSELLE, gr. riv. de France, arrose les départ. des Vosges, de la Meurthe, de la Moselle, dans les Pays-Bas, le gr. duché de Luxembourg, et, en Prusse, la régence de Trèves, où elle se jette dans le Rhin à Coblentz. » (*Mac-Carthy*).

« LOYRE ET SEINE, fleuves de France. »

Il y a lutte à mort entre tous les peuples de l'ILER et tous ceux de LOYRE ET SEINE, et cette lutte a lieu dans la MOSELLE. La fin de ce quatrain montre la France *ouverte* de toutes parts par l'ESPAGNOL et le COURS MARIN, l'Anglais. L'Empereur a pu dire avec raison :

« Toute l'Europe marchait avec nous, il y a un an (1812), toute l'Europe marche aujourd'hui contre nous. » (*Montg.*, VII. 273).

On voit pourquoi le Prophète nomme la MOSELLE pour le théâtre de cette guerre A MORT ; les Alliés ont traversé deux fois cette rivière en se rendant à Paris (1814-1815), et il a dit du SOLDAT SIMPLE : VIOLENT TERAX perdra le NORLARIS (130e). Les mots LOYRE ET SEINE désignent, on ne peut mieux, la France de cette époque ; car la seconde capitulation de Paris porte :

« Art. 1er. Il y aura suspension d'armes entre les armées alliées et l'armée française sous les murs de Paris (SEINE). — 2. Demain, l'armée française commencera à se mettre en marche pour se porter derrière la LOIRE. » (*Montg.*, VIII. 237). — (ET FERONT PRÈS DU PONT ANTHONI PAUSE. 200e).

Mais pourquoi avoir choisi précisément l'ILER pour désigner tous les Alliés si bien appelés ailleurs SUEVES (126e) ? C'est qu'aucun nom de fleuve ne pouvait encore désigner mieux ces peuples. ILER rappelle le mot grec Ιλη, troupe, escadron (*Lexique*). Napoléon avait proclamé une *guerre d'extermination* dans le temps où les Alliés étaient DANS LA MOSELLE (*voir* p. 143, 1re col., au haut). — Béranger a dit :

Viens mon coursier, noble ami du Cosaque...
Retourne boire à la SEINE rebelle,
Oh tout sanglant, tu t'es lavé deux fois... (*Le chant du Cosaque*).

Chaque soldat fut grâce à lui,
Citoyen aux bords de la LOIRE. (*Le vieux drapeau*).

Le cours marin viendra près d'haute velle,
Quand Espagnol ouvrira toute veine...

Lorsqu'on remarque que dans le même moment où les Alliés pénétraient en France par la MOSELLE, les Anglais et les Espagnols y pénétraient par les gorges élevées des Pyrénées, on a bien vite l'intelligence de ces vers, sans qu'il soit nécessaire de rappeler ceux-ci de la fin d'un récit en trente-six vers sur les évènements de 1789-1814 : VIENDRONT LES NOVES ESPAGNOLS A BEZIERS, QU'ICELLE CHASSE EMPRINSE CASSERA (22e) ; ni d'inviter le lecteur à voir le quatrain suivant qui s'adapte à celui-ci par les mots : OUVERTES VEINES. Ces expressions : OUVRIRA TOUTES VEINES et OUVERTES VEINES, ne se retrouvent pas ailleurs dans Nostradamus.

LE COURS MARIN ou les Anglais sont entrés en France avec les Espagnols, et ces deux peuples avaient un même généralissime, Wellington. Est-ce que le Prophète jouerait sur cette expression HAUTE VELLE pour *haute vallée*, qu'on supposerait un peu changée afin de rimer avec MOSELLE ? — VELLE ressemble à s'y méprendre à *Well*, et HAUTE a la signification de *ingens*, *ingentis* (*ingens*, grand, haut de taille. *Gradus*) ; *ingens*, *ingentis* ressemble assez à *ington* de *Wellington* ; et précisément, dans quelques noms, dit Vosgien (Dict.), la finale *ton* en anglais sert pour *Don* et signifie *colline*, comme *Taunton*. *Wellington* a la signification de *Well*, *colline*, de HAUTE VELLE.

Le lecteur trouve cela bien alambiqué, mais le Prophète nous a obligé déjà à accepter des choses tout aussi extraordinaires. Il ne faut pas dire non plus comme un Révérend Père : « C'est trop clair pour être une prophétie. » — Les citations historiques sont renvoyées au quatrain suivant qui est tout entier sur cette invasion des Espagnols.

Ainsi, les trois quatrains où l'on voit l'expression TESTE RAZE, et les trois autres qui les suivent immédiatement, s'interprètent du même personnage. Le Prophète a dit vrai : *Sed quando submovenda erit ignorantia*, LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY. Le grand secret d'interprétation est trouvé, tout paraît plus clair.

Digitized by Google

147e

Bien contigue des grands monts Pyrenées,
Un contre l'Aigle grand copie adressez :
Ouvertes veines, forces exterminées,
Que jusqu'à Pau le chef viendra chasser.
VI. 70.

L'Europe marchera comme un seul homme contre l'Aigle de Napoléon, et enverra contre elle, du côté des Pyrénées, une armée nombreuse qui, durant six mois de marches, suivra toujours le pied de ces montagnes. La France sera ouverte de toutes parts. La *grande armée* sera écrasée par le nombre. Le généralissime des troupes anglaises, espagnoles et portugaises, après avoir fait évacuer l'Espagne aux Français, les chassera jusqu'à Orthez et Pau.

Ce quatrain s'*adapte* par les mots OUVERTES VEINES, OUVRIRA TOUTES VEINES au précédent qui vient d'être interprété des évènements de 1814; donc celui-ci sera interprété des mêmes évènements de 1814. — La guerre a lieu le long des Pyrénées, et la poursuite dirigée contre l'AIGLE s'étend JUSQU'A PAU. Cette AIGLE attaquée, BIEN CONTIGUE DES GRANDS MONTS PYRENÉES, et CHASSÉE JUSQU'A PAU est l'AIGLE française, l'AIGLE DU PLUS HORRIBLE TRONE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e); L'AIGLE CELTIQUE du PETIT GRAND, du *petit-caporal* dit Napoléon-le-Grand ? — Remettons-nous sur l'Histoire du soin d'expliquer tous les mots d'un quatrain aussi clair que précis.

« Au mois d'août (1813), l'Autriche s'unissait à la Prusse et à la Russie... Les quatre armées d'Autriche, de Prusse, de Russie et de Suède marchent ensemble, *comme* UN *seul homme*, pour achever d'un seul coup, s'il est possible, la délivrance des peuples d'Allemagne (ILER), par la chute de leur vainqueur, dont une nouvelle maladie, un incident imprévu enchaînait l'impétuosité : tant des circonstances, petites en apparence, influent sur le sort des nations et nous apprennent que Dieu se joue des conseils des hommes ! (p. 306). Bientôt ses alliés de Bavière et de Wurtemberg l'abandonnent; les Westphaliens les imitent, abandonnés qu'ils sont de leur roi Jérôme. Le 18 octobre, troisième jour de la bataille de Leipsick, l'armée Saxonne et la cavalerie Wurtembergeoise tournent contre les Aigles françaises leurs canons et leurs chevaux qui les protégeaient l'instant d'auparavant..., et au mois de novembre, le typhus sembla vouloir concourir avec *ce million de troupes* formidables, pour détruire les derniers guerriers de Napoléon (p. 312)...

« Ce million d'hommes avait franchi le Rhin (MOSELLE) au commencement de 1814. La Hollande avait brisé son joug pour se joindre à eux; la Suisse, de concert, leur ouvrait un passage... *L'Espagne et le Portugal, soutenus de forces anglaises que commandait lord Wellington, envahissaient les revers des Pyrénées*... Murat lui-même s'était allié à l'Autriche et à l'Angleterre » (p. 316). (*Hist. de Napoléon*, par Amédée Gabourd).

7 *octobre* 1813. « Wellington, commandant une armée d'Anglais, d'Espagnols et de Portugais, passe la Bidassoa. C'est sur la frontière même de France que se termine l'entreprise de Napoléon sur l'Espagne (*Montg.*, VII. p. 250).

31 *octobre* 1813. « Pampelune capitule, faute de vivres; la garnison reste prisonnière. La chute de cette place importante assure l'affranchissement de l'Espagne occidentale. Les Espagnols ont heureusement terminé une lutte aussi prolongée avec leur formidable adversaire; leur héroïque opposition à Napoléon a permis aux peuples de l'Allemagne de rétablir leur indépendance. » (*Id.*, p. 264).

8-13 *décembre* 1813. « Des combats très vifs sont livrés sur les bords de la Nive, entre l'armée du maréchal Soult et l'armée ennemie qui force le passage à Cambo et Ustaritz... Wellington est encore obligé de s'arrêter au pied des glacis de Bayonne. » (FORT DE PAV. VIII. 44) (*Id.*, p. 283).

27 *février* 1814. « Le très circonspect Wellington, loin d'user de sa grande supériorité numérique, s'est borné, depuis le passage de la Bidassoa, à deux attaques importantes. Il a laissé le maréchal Soult s'établir, se retrancher devant Bayonne, et disposer sa défense ! Deux mois se sont écoulés dans des chicanes de postes... Fort de 70,000 hommes, il parvient, après de nombreuses tentatives (depuis le 14 jusqu'au 22), à déposter 38,000 Français des retranchements et des positions près de Bayonne, mais sans entamer le maréchal, qui se replie sur Orthez (à 10 l. N. O. de Pau, *Mac-Carthy*). Jamais frontières de France ne furent défendues avec plus de science et de fermeté que les frontières des Pyrénées occidentales; jamais des positions ou des retranchements ne furent attaqués avec plus de patience méthodique, avec plus de tâtonnements quoique avec des moyens infiniments supérieurs !...

« Toutes les divisions françaises sont réunies à Orthez, le 26; une action générale s'engage le lendemain, à neuf heures, et se prolonge jusqu'à la chute du jour : elle est décidée en faveur du nombre. Les Français quittent leurs positions en bon ordre, ayant perdu 3,000 tués, blessés, prisonniers... L'investissement de Bayonne, Saint-Jean-Pied-de-Port, Navarreins, devient facile aux Anglais, maîtres de toutes les communications à la droite de l'Adour, depuis sa jonction avec le Gave-de-Pau. » (*Id.*, p. 355).

10 *avril* 1814. « Trop faible en nombre pour lutter avec Wellington, qui conduit d'épaisses masses de troupes anglaises, allemandes, espagnoles, portugaises, le maréchal Soult pouvait en être plus que vaincu; il en devait être *écrasé*. Il s'est néanmoins très lentement replié des bords de la Bidassoa, qu'il a traversée dès le 17 octobre : connaissant l'extrême circonspection pour ne rien dire de plus de son adversaire, il l'a tenu six mois entiers en échec, lui faisant très péniblement acheter ses progrès dans *un pays tout ouvert*... Après la bataille d'Orthez, le maréchal avait trois directions de retraite..., il préféra se porter sur Tarbes par les deux rives de l'Adour, *s'appuyant toujours aux Pyrénées*. » (*Id.*, p. 445).

Ce jour-là (10 avril 1814), se livra la bataille de Toulouse et, dit l'historien, « dès le 8 au soir, la nouvelle de l'entrée des étrangers dans Paris était connue. » Les grandes FORCES de l'Empereur étaient EXTERMINÉES, ainsi que le marque cet autre quatrain sur les mêmes évènements : DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE ENSEIGNE, SORTANT DU BOUT ET DES FINS DE L'EUROPE, TROUBLES PASSANT AUPRÈS DU PONT DE LAIGNE (à 3 l. O. de Chatillon, où s'est tenu le Congrès de 1814), SERA DEFFAITE PAR BANDE SA GRAND TROUPE (157e).

18 *avril* 1814. « Le maréchal Soult, qui a établi sa brave armée sur les limites des départements de la Haute-Garonne, de l'Aude et de l'Ariége, conclut avec Wellington un armistice.

20 *avril* 1814. « Napoléon part de Fontainebleau pour l'île d'Elbe. Au moment du départ, il harangue un groupe de ses anciens soldats : « Mes braves amis, je vous quitte; les puissances coalisées ont armé contre moi l'univers entier. Je voudrais vous presser tous sur mon cœur. J'embrasserai votre général et votre Aigle. Adieu, mes enfants. » (*Montg.*, VIII. 7).

Rappelons encore une fois ces vers qui terminent le récit en 36 vers des évènements accomplis de 1789-1814 : VIENDRONT LES NOVES ESPAGNOLS A BESIERS, QU'ICELLE CHASSE EMPRINSE CASSERA (*voir* p. 57).

148e

Soleil levant un grand feu on verra,
Bruit et clarté vers Aquilon tendans :
Dedans le rond mort et cris on orra,
Par glaive, feu, faim mort les attendans.
II. 91.

Au point du jour, on verra Moscou en feu; l'incendie se continuera la nuit suivante que les flammes éclaireront; l'Aquilon soufflera avec fracas sur cette ville située vers le nord et dans l'enceinte de laquelle on entendra les cris des mourants. Les Français, pour avoir attendu dans cette ville les propositions de paix de leurs ennemis, mourront par le fer, le feu et la famine.

AQUILON. — *Aquilo*, vent du Nord, Septentrion, Borée, syn. Boréas (*Wailly*, *Gradus*). A ces mots : MAIS NATION CELTIQUE CRAINDRA L'HEURE, BOREAS CLASSE TROP LOING L'AVOIR POUSSÉ (p. 142), la nation française après avoir VEXÉ LE TERROIR ROMAIN CRAINDRA L'HEURE pour son armée de L'AVOIR POUSSÉE TROP LOING du côté du Nord et, nous avons dit : « On s'écrie ici douloureusement Moscou ! » parce que ces mots sont au milieu de 28 vers qui préparent à reconnaître ce terrible jugement de Dieu. Ici, un quatrain tout entier sur l'incendie de Moscou est isolé, mais il renferme assez de traits caractéristiques pour n'avoir bien, comme tous les autres, qu'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE. Le lieu de l'incendie n'est pas au Nord, mais vers le Nord. Voyons la description la plus connue de cet embrasement :

Digitized by Google

« Le 15 septembre, en arrivant à Moscou (VERS AQUILON), nous nous aperçûmes que cette ville n'avait point de murailles, et qu'*un simple parapet en terre était l'unique ouvrage qui déterminait sa première enceinte* (DEDANS LE ROND). Jusqu'alors rien ne prouvait que cette capitale fût habitée; *aucun* BRUIT, *aucun* CRI ne s'élevait au milieu de cette imposante solitude; l'anxiété seule guidait nos pas; elle augmenta lorsque nous aperçûmes une épaisse fumée qui s'élevait du centre de la ville... Des fusiliers de la garde nous apprirent enfin que la fumée que nous avions vue en entrant dans la ville provenait d'un vaste bâtiment appelé la Bourse, et que les Russes avaient incendié en se retirant... Comme le temps était fort calme, nous espérions que Moscou n'aurait à déplorer que la perte de la Bourse; mais *le lendemain*, AU POINT DU JOUR (16 septembre) *quel fut notre saisissement, lorsque nous vîmes que le* FEU *était aux quatre coins de la ville*, et que le vent soufflant avec force faisait voler de tous côtés des brandons enflammés (SOLEIL LEVANT UN GRAND FEU ON VERRA).

» Alors s'offrit à nos yeux le spectacle le plus lamentable que l'imagination ait jamais pu se figurer, même à la lecture du morceau le plus affligeant de toutes les histoires anciennes et modernes. Une grande partie de la population de Moscou, par la crainte que cause notre arrivée, était demeuré cachée dans l'intérieur des maisons; elle en sortit du moment que l'incendie y eut pénétré. Tous ces infortunés étaient tremblants et n'osaient proférer la moindre imprécation, tant la frayeur rendait leur douleur muette... Beaucoup pleurant sur la ruine de leur patrie se laissaient mourir auprès de la maison qui les avait vus naître.

» L'embrasement, poursuivant ses ravages, eut bientôt atteint les plus beaux quartiers de la ville... Les hôpitaux où se trouvaient plus de vingt mille malades ou blessés ne tardèrent pas à être incendiés: (MORT ET CRIS ON ORRA). Le désastre qui s'en suivit révoltait l'âme et la glaçait d'effroi. Consternés par tant de calamités, nous espérions que les ombres de la nuit en couvriraient l'effrayant tableau; elles ne servirent qu'à rendre l'incendie plus terrible, et à faire ressortir davantage la violence des flammes (CLARTÉ) : agitées par le vent, elles s'élevaient jusqu'au ciel. On apercevait aussi les fusées incendiaires que les malfaiteurs lançaient du haut des clochers; elles sillonnaient des nuages de fumée et, de loin, ressemblaient à des étoiles filantes.

« Le lendemain, on ne distinguait plus les endroits où il y avait eu des maisons que par quelques piliers en pierres calcinés et noircis. *Le vent, soufflant avec violence, formait un mugissement semblable à celui que produit une mer agitée* (BRUIT), et faisait tomber sur nous avec un fracas épouvantable les énormes lames de tôle qui recouvraient les palais. De quelque côté qu'on tournât les yeux, on ne voyait que des ruines ou un océan de flammes. Le feu prenait comme s'il eût été mis par une puissance invisible; des quartiers immenses s'allumaient, brûlaient et disparaissaient à la fois.

» A travers une épaisse fumée se présentait une longue file de voitures toutes chargées de butin, forcées par l'encombrement de s'arrêter à chaque pas; *on entendait les* CRIS *des conducteurs qui, craignant d'être brûlés*, poussaient, pour avancer, des imprécations épouvantables...

» Le feu était au Kremlin, mais, Napoléon, maître enfin de ce palais des Czars, s'opiniâtrait à ne pas céder cette conquête, même à l'incendie. Sourd aux sollicitations, car tous les officiers s'étaient réunis autour de lui, ce ne fut qu'après avoir jugé par lui-même du danger, qu'il se décida enfin à fuir... L'Empereur s'élança à pied, et sans hésiter, dans ce dangereux passage; il s'avança au travers du pétillement de ces brasiers, au bruit du craquement des voûtes et de la chute des poutres brûlantes et des toits de fer ardents qui croûlaient autour de lui; ces débris embarrassaient ses pas. Les flammes qui dévoraient avec un bruissement impétueux les édifices entre lesquels il marchait, dépassant leur faite, fléchissaient alors sous le vent et se recourbaient sur nos têtes. Nous marchions sur une terre de feu, sous un ciel de feu, entre deux murailles de feu! Une chaleur pénétrante brûlait nos yeux, qu'il fallait cependant tenir ouverts et fixés sur le danger. Un air dévorant, des cendres étincelantes embrasaient notre respiration, courte, sèche, haletante et déjà suffoquée par la fumée. Nos mains brûlaient en cherchant à garantir notre figure d'une chaleur insupportable, et en repoussant les flammèches qui couvraient à chaque instant et pénétraient nos vêtements. Dans cette inexprimable détresse, et quand une course rapide paraissait notre seul moyen de salut, notre guide, incertain et troublé, s'arrêta. Là, se serait peut-être terminée notre vie aventureuse, si des pillards du premier corps n'avaient pas reconnu l'Empereur au milieu de ces tourbillons de flammes. Ils accoururent et le guidèrent vers les décombres fumants d'un quartier réduit en cendres dès le matin. » (*Ségur, Hist. de la campagne de Russie*).

Chaque mot des trois premiers vers de ce quatrain a reçu une explication suffisante de cette seule citation; mais, bien qu'aucun incendie n'ait été aussi considérable que celui de Moscou et n'ait entraîné une pareille révolution dans les affaires du monde, Nostradamus a voulu rendre sa prophétie plus précise encore en y ajoutant de nouveaux détails.

PAR GLAIVE — Cet incendie est donc causé par la guerre: PAR GLAIVE, FEU, FAIM, MORT LES ATTENDANS. — Il y aura donc ruine complète par le fer et le feu de l'ennemi et par la famine pour ceux qui, après l'incendie, auront attendu, car le mot ATTENDANS arrive après le GRAND FEU. Si le froid n'est pas nommé parmi les fléaux de ce désastre, c'est que ces mots VERS AQUILON le laisse soupçonner.

« Napoléon, qui avait quitté le Kremlin, y entra et *s'y fixa pour le malheur de son armée*. Il se flatta que les Russes lui feraient des propositions de paix; il se refusa aux instances de ses généraux, qui voulaient quitter cette ville désolée pour attaquer Kutusoff, dont l'armée n'avait encore reçu aucun renfort, marcher sur Kalouga, *le grenier de la Russie*, et retourner en Pologne par une route plus méridionale qui traversait des provinces que les ravages de la guerre n'avaient pas encore dévastées; mais la fatale incertitude de leur chef mit le comble à leur infortune. « Il veut, dit-il, *donner le temps* à ses troupes de se reposer, leur faire recueillir les restes de Moscou. Il a écrit à Alexandre : *dans huit jours sa réponse arrivera;* alors il prendra sa résolution...

» Il fallut songer à la retraite. Le 23 octobre, Bonaparte quitta Moscou; le 24, le prince Eugène battit Kutusoff à Malo-Jaroslavetz... Bonaparte, au lieu d'achever la défaite des Russes, se refuse aux conseils de ses généraux, aux instances du roi de Naples; il ordonne de rétrograder vers le nord, et cette funeste détermination ouvre un vaste tombeau à notre valeureuse armée. » (*Hist. de N. Bonap.*, 114).

» Mais déjà des 400,000 hommes qui avaient passé le Niémen, des 100,000 qu'il y avait encore au sortir de Moscou, il n'en restait plus que 58,000. 68,000 chevaux avaient péri; il n'en restait plus que 12,000. Au reste, l'armée était tellement dénuée de provisions qu'on attendait à peine que les chevaux fussent morts pour les dévorer. Le 26 novembre, avant le passage de la Bérésina, l'armée ne comptait plus tout à fait 30,000 hommes... *tout le reste était pris, tué, mort de fatigue, de faim et de froid*... Le moment vint où le salut de l'armée exigea qu'on rompit les ponts : on y mit le FEU; 5,000 hommes étaient encore sur l'autre rive et implorèrent la merci de l'ennemi. Après le passage de la Bérésina, les appels constatèrent que la *grande armée* était réduite à 8,000 hommes. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 127).

« 23 *oct.* 1812. C'est après 40 jours d'occupation, et presque d'inaction, que Napoléon abandonne une ville dont le premier jour a vu détruire les richesses et les approvisionnements... Après avoir vainement ATTENDU pendant 22 jours une démonstration suppliante... Napoléon conserve néanmoins toutes ses orgueilleuses pensées... On part enfin, quand l'heure fatale a sonné.» (*Montg.*, VII. 135-140).

Ces évènements accomplis VERS AQUILON sont annoncés dans la *Lettre à Henry II :*

« *Et seront lors les Seigneurs deux en nombre d'Aquilon, victorieux.* » (65°).

Le Prophète revient sur les grands évènements, la mort violente des souverains surtout si elles sont suivies de révolution (fuite à VARENNES, mort de Louis XVI, etc.). Il a deux autres quatrains qui se suivent sur cet incendie de Moscou et ses résultats. Il nomme presque Napoléon (L'OLESTANT, Ολεων), et devant LA GRANDE FLAMME qui *ruine* la CITÉ, il place les Etats de l'Empereur (ROMANIE) et la Russie (SCLAVONIE).

« Tous les peuples *Slaves* montent à environ 74 millions d'hommes qui se répartissent ainsi : 34 millions dans la grande Russie, 12 millions de Polonais, Russes, Prussiens et Autrichiens; 8 millions de Slovaques d'Autriche, 11 millions 700,000 Illyriens, dont 6 millions 700,000 en Turquie, et 5 millions en Autriche.

» La Russie, à elle seule, comprend 47 millions de Slaves...Etablis vers le milieu du III[e] siècle de l'ère chrétienne dans la Germanie; les Slaves pénétrèrent peu à peu en Hongrie; c'est vers le IX[e] siècle qu'ils formèrent les divers États de Russie, de Pologne, de Bohême, de Bulgarie, de Servie, de Croatie, de Bosnie. *La Russie est restée le centre de cette race*, et elle tend naturellement à attirer à soi toutes les branches de cette famille qui se sont soumises à d'autres sceptres. De ces efforts, comme aussi de la tendance des Slaves à y correspondre, est né en ces derniers temps ce qu'on appelle le *Panslavisme*, c'est-à-dire l'établissement de la domination russe sur tous les Slaves. » (*H. Riancey*, La Vérité, 4 juin 1855).

Digitized by Google

149e

Amas s'approche venant de Sclavonie,
L'Olestant vieux cité ruynera :
Fort désolée verra sa Romanie,
Puis la grande flamme esteindre ne sçaura. IV. 82.

150e

Combat nocturne le vaillant capitaine,
Vaincu fuyra, peu de gens profligé,
Son peuple esmeu sédition non vaine,
Son propre fils le tiendra assiégé. IV. 83.

La masse du peuple slave se rapprochera de Moscou, occupé par les Français. Napoléon, l'exterminateur des peuples, arrivé à la fin de sa vie politique, et après vingt années de guerres, ruinera cette capitale de la Russie. Lui, PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE, verra son armée dans la désolation, en considérant comme fermé le retour dans la patrie, et il ne pourra éteindre la grande flamme qui consumera Moscou.

Au milieu du désordre des guerres et des fléaux de la nature, le SOLDAT-EMPEREUR, VAILLANT AUX ARMES, fuira cédant moins au nombre trop faible de ses ennemis qu'au bras d'un Dieu vengeur. Son peuple, dans le deuil, s'inquiètera des suites de cette guerre. Des trahisons arracheront à l'Empereur une abdication, son propre fils ayant refusé de dégager sa position en accourant à la tête de son armée.

Amas s'approche venant de Sclavonie,

AMAS. — Il est dit de la *grande armée* française anéantie dans cette même campagne : LEUR GRAND AMAS D'EXIL MALEFICE (126e).

SCLAVONIE. — *Esclavonie* ou *Slavonie*, en allemand *Slavonien*, prov. de l'empire d'Autriche, réunie à la Hongrie... La langue esclavonne est la langue-mère de la plupart des idiômes que l'on parle dans la partie sept. de l'Europe. L'Esclavonie tire son nom des Slaves qui s'y établirent au VIIe siècle (*Mac-Carthy*).

« La situation des corps français qui manœuvrent autour de Moscou, assez avantageuse d'abord, a cessé de l'être dès que Kutusoff sort de la stupeur produite par la défaite du 7 septembre. Ayant échoué dans ses opérations régulières, ce chef des Russes s'applique à soulever la population (AMAS). Mauvais général, il sera bon révolutionnaire; il enflammera ses compatriotes, vains comme le sont des esclaves, superstitieux et fanatiques comme des barbares frappés des premières lueurs de la civilisation. On les persuadera que cette guerre, fomentée par la seule politique de deux cabinets rivaux, est dirigée contre la croix grecque et contre l'existence matérielle du paysan slave (SCLAVONIE). » (*Montg.*, VII. 136).

« La réunion sur Borisow des deux armées russes, parties, l'une du golfe de Livonie, ainsi que de la Finlande suédoise; l'autre, de la Moldavie; cette réunion accuse éternellement l'imprévoyant orgueil de Napoléon, qui, loin de soupçonner la possibilité de leur coopération, campe quarante jours sur les cendres de Moscou, dans la contemplation de sa vaine conquête, et ne doutant pas de clore la campagne par des négociations qui répareront l'insigne imprudence de sa rapide incursion au cœur de la Russie. » (*Id.*, VII. 151).

L'Olestant vieux cité ruynera...

L'OLESTANT, participe présent francisé de Ολεω, Ολλυμι, Ολεων, perdre, périr, mourir, causer la perte, faire perdre, faire périr (*Lexique*). Ce mot est la racine du nom de l'Ange de l'abîme dans l'Apocalypse, l'Appolyon, l'*exterminateur* (*voir* les quatr. : D'UN NOM FAROUCHE TEL PROFÉRÉ SERA, 144e, et NICE SORTIE SURNOM DE LETTRES ASPRES, 23e).

VIEUX. — Il est dit du même, au milieu de 40 vers sur sa seconde chute, deux ans après : LE VIEIL TRIBUN AU POINT DE LA TREHEMIDE (185e); Ney est appelé LE VIEUX PLEIN BARBE (297e). Bonaparte se voyant refuser le commandement de l'armée d'Italie à cause de son extrême jeunesse, dit : « *On veillit vite sur un champ de bataille et j'en arrive.* » « Vieux grenadiers, suivons un VIEUX SOLDAT, » dit le grenadier de Béranger, au départ de Fontainebleau pour l'île d'Elbe.

CITÉ. — Ce mot, pris *par excellence*, désigne souvent la capitale, Paris; ici, il désigne la capitale, Moscou.

RUYNERA. — Il est dit de Bonaparte, le seul dont le Directoire ne punit pas les *machinations* : FORS UN QUE MONDE SURTOUT RUYNERA (49e).

« Cette campagne est, sans contredit, la plus horriblement meurtrière de toutes celles que le maître de la France a dirigées, et de beaucoup la moins favorable à sa renommée militaire ou politique. Il parvient, à la vérité, avec une formidable armée, jusqu'à la capitale éloignée d'un puissant Empire; mais, au lieu d'atteindre le but si vanté de ses immenses préparatifs, il ne réussit qu'à fouler les cendres de cette capitale et à porter le ravage dans une vaste étendue de ce territoire ennemi, que bientôt il laissera jonchée de 150,000 cadavres de ses sujet ou alliés, abandonnant un nombre plus considérable encore de prisonniers, avec tous ses magasins, avec toute son artillerie. » (*Montg.*, VII. 164).

« Les malades et les blessés furent confiés aux soins du maréchal Mortier, qui reçut aussi l'ordre de faire sauter le Kremlin. » (*Hist. pop. de l'Empereur*, 126).

On a vu à ces mots du quatrain 145e, SON APPUY, que Napoléon termine son exposé des pertes de la *grande armée* dans la campagne de Russie, en disant : « On peut avancer que la perte de la Russie, dans cette campagne, a été six fois plus grande que celle de la France d'aujourd'hui. »

Fort désolée verra sa Romanie...

ROMANIE; c'est *la partie pour le tout*. L'OLESTANT était PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE (130e); l'armée italienne commandée par le vice-roi d'Italie ou de ROMANIE prit la plus grande part à cette expédition; le prince Eugène fut bientôt chargé seul de ramener en France les débris de la *grande armée*, et ce prince, FILS adoptif de l'Empereur, figure dans le quatrain qui vient après celui-ci dans les Centuries et qui ne parle que des suites de cette guerre : SON PROPRE FILS LE TIENDRA ASSIÉGÉ. Napoléon, qui a dit : « Partout où je ne suis pas on ne fait que des bêtises, » aurait pu dire : *Rome n'est plus dans Rome; elle est toute où je suis*. Il a voulu que les enfants de ses soldats, nés à l'étranger durant la marche de ses armées, fussent reconnus français; « car, a-t-il dit, la France est partout où est son drapeau, » mot que l'on vient de travestir d'une manière pitoyable à la face de la France, en proclamant que la France ne figurait pas à Castelfidardo, parce que les Français combattaient sous un drapeau étranger!

« Napoléon s'échappe du milieu des flammes de Moscou. Il arriva enfin au château impérial de Pétrowiski, dans les cantonnements du prince Eugène. L'incendie, commencé dans la nuit du 14 au 15 septembre, *ne s'arrêta que le* 20. — « Quel effroyable spectacle, s'écria Napoléon! Ce sont eux-mêmes! Tant de palais! Quelle révolution extraordinaire! Quels hommes! Ce sont des Scythes!... » Le 16, comme l'incendie continuait toujours, ces paroles tombèrent de sa bouche : « Ceci nous présage de grands malheurs. » *Il rentra au Kremlin le 18 septembre...* La première faute ou le premier malheur fut d'abandonner le plan de retraite conçu par Napoléon, et de reprendre la route ruinée par laquelle on était venu. L'armée la trouva jonchée de ses propres débris et de ses cadavres; triste spectacle sur des âmes déjà ébranlées et pour des hommes qui, avec moins de ressources, allaient avoir à rencontrer de plus grands obstacles. Les Russes, *invisibles dans la marche en avant* (PEU DE GENS), ne cessaient de harceler la retraite. » (*Hist. pop. de l'Emp. Nap.*, 125).

« Le 24 octobre, le prince Eugène battit Kutusoff à Malo-Jaroslavetz; cette affaire fut glorieuse pour l'armée d'Italie... » (*Hist. de Nap. Bonaparte*, 113, *voir quatr.* 144e. Le Prince Eugène était un grand homme de guerre...).

Puis la grand flamme esteindre ne sçaura.

LA GRAND FLAMME est le GRAND FEU VERS AQUILON du quatrain précédent sur l'incendie de Moscou. Napoléon rentra au Kremlin le 18, deux jours après en être sorti et aussitôt qu'il crut pouvoir disputer à l'incendie sa proie; mais l'incendie ne cessa, faute d'aliments, que le 20, et l'Empereur

Digitized by Google

dut renoncer à prendre, comme il l'avait dit, ses quartiers d'hiver à Moscou.

Combat nocturne le vaillant capitaine,
Vaincu fuyra peu de gens profligé...

Ce VAILLANT CAPITAINE est celui qui de SOLDAT SIMPLE parvint EN EMPIRE... VAILLANT AUX ARMES (127e); c'est L'OLESTANT (l'*exterminateur*) du quatrain précédent. Ce COMBAT NOCTURNE qui n'est déterminé par aucun détail propre à le faire reconnaître entre mille n'est pas un de ces combats de nuit que la *grande armée*, harcelée *nuit* et jour, eut a livrer. Le passage de la *Lettre à Henry II* sur ce même évènement prépare à reconnaître la valeur de cette expression : COMBAT NOCTURNE.

« *Et sera au mois d'octobre que quelque grande translation sera faicte, et telle que l'on cuydera la pesanteur de la terre avoir perdu son naturel mouvement, et estre abismée en perpétuelles ténèbres.* » (23e).

Nox, noctis : 1° nuit; 2° ombre funèbre; 3° tempête, ouragan, temps noir et sombre, *fig.*, calamités, troubles, confusion; 4° trépas, mort; *nocte coortâ* (*Lucr.*), quand un orage s'élève. *Nox respublicæ* (*Cic.*), troubles, malheurs de la République. *Bellorum in nocte*, au milieu du désordre des guerres (*Wailly*).

Si l'on voit dans la *Lettre à Henry II* tout le règne de Napoléon Ier, à partir de ces mots : PUIS LE GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST COMMENCERA... jusqu'à ceux-ci : ET SERA FAICTE TELLE PAIX QUE DEMEURERA ATTACHÉ AU PLUS PROFOND BARATHRE LE SUSCITATEUR ET PROMOTEUR DE LA MARTIALE FACTION PAR LA DIVERSITÉ DES RELIGIEUX (19e-30e), il faut bien voir la retraite de Moscou, commencée le 23 octobre, dans ces mots : *Et sera au mois d'octobre que quelque grande translation*, etc., qui se trouvent au milieu de ce récit, et, par suite, l'ensemble des calamités qui sont venues fondre sur la *grande armée* ABISMÉE EN PERPÉTUELLES TÉNÈBRES dans le COMBAT NOCTURNE de ce quatrain. Toutes les expressions qu'on lit plus haut à la suite du mot *Nox noctis*, racine de *Nocturnus*, peuvent rentrer dans le récit du désastre de Moscou.

23 *décembre* 1812. « Le 29e bulletin, rédigé pendant cette marche accélérée, parviendra le 16 à Paris. Si peu semblable aux bulletins précédents, il découvre aux Français, toujours confiants dans la destinée de celui qui sacrifie leurs enfants, et toujours éblouis de ses triomphes, *la vaste étendue et la sombre profondeur des calamités. Les conjectures ont une teinte sombre*, depuis que les bulletins de l'armée n'apparaissent qu'à de longs intervalles. Le 26e bulletin, de Borowsk, sur la Moskowa, portait la date du 23 octobre; le 28e, celle du 11 novembre... *Le conquérant fugitif*, racontant les détails de cette catastrophe..., avoue le désastre entier; mais il a soin d'ajouter que « les hommes que la nature n'a pas trempés assez fortement pour être au-dessus de toutes les chances du sort et de la fortune, parurent ébranlés, perdirent leur gaîté, leur bonne humeur, et ne rêvèrent que malheurs et catastrophes; ceux qu'elle a créés supérieurs à tout conservaient leur gaîté et leurs manières ordinaires, et virent une nouvelle gloire dans de nouvelles difficultés à surmonter.» Il finit cet affreux récit, adressé à cinq cent mille familles éplorées, en disant que jamais sa santé n'a été meilleure. » (*Montg.*, VII. 153).

PEU DE GENS PROFLIGÉ. — *Profligo*, terrasser, ruiner, détruire, renverser (*Wailly*). Le VAILLANT CAPITAINE a été mis en fuite par PEU DE GENS. Ces mots du quatrain précédent : AMAS S'APPROCHE VENANT DE SCLAVONIE montrent déjà, d'accord avec l'histoire, que les Russes n'arrivèrent en masses qu'après la sortie de Moscou; jusque-là, inférieurs en nombre aux soldats français, ils se retirèrent devant l'invasion et ce fut la vraie cause de la ruine du VAILLANT CAPITAINE.

« L'armée française compte 450,000 combattants, l'armée russe 360,000, en y comprenant différents corps détachés et la cavalerie irrégulière. » (*Montg.*, VII. 97).

28 *juin* 1812. Les troupes françaises font leur entrée à Wilna, ancienne capitale de la Lithuanie. « Les Russes se reployèrent partout. Après avoir échangé quelques coups de canon, ils repassèrent en toute hâte la Wilia, brûlèrent le pont de bois de Wilna et incendièrent d'immenses magasins, évalués à plusieurs millions de roubles : plus de 150,000 quintaux de farine, un immense approvisionnement de fourrage et d'avoine, une masse considérable d'habillements furent brûlés. Une grande quantité d'armes, dont en général la Russie manque, et de munitions de guerre furent détruites et jetées dans la Wilia. » Voilà ce que déclare le quatrième bulletin de l'armée française. » (*Id.*, VII. 99).

Le Prophète a voulu rappeler par ces mots PEU DE GENS PROFLIGÉ, les jugements de Dieu qu'il a fait connaître ailleurs d'une manière bien plus claire. Napoléon n'a point cédé au grand nombre, il se reconnaît vaincu par les éléments, c'est-à-dire par les instruments de Dieu. On ne peut s'expliquer autrement comment le VAILLANT CAPITAINE FUYRA PEU DE GENS PROFLIGÉ.

« On savait bien qu'il faisait froid en décembre et janvier; mais on avait lieu de croire, par le relevé de la température des vingt années précédentes, que le thermomètre ne descendrait pas au-dessous de dix degrés de glace pendant novembre; il n'a manqué à l'armée que trois jours pour achever sa retraite en bon ordre, mais dans ces trois jours elle perdit 30,000 chevaux. (*Dictées de Napoléon. Mém. de Ste-Hélène*, II. 341).

« Et voici encore, disait-il, une autre circonstance où on a pris l'accident pour le principe. J'ai échoué contre les Russes; de là, ils sont inattaquables chez eux, invincibles; mais pourtant à quoi cela a-t-il tenu ? Qu'on le demande à leurs fortes têtes, à leurs hommes sages et réfléchis; qu'on consulte Alexandre lui-même et ses sentiments d'alors; sont-ce les efforts des Russes qui m'ont anéanti ? Non, la chose n'est due qu'à de purs accidents, qu'à de véritables fatalités .. » (*Id.*, 420) (*voir la suite de cette citation*, p. 142).

Les Russes qui ne lisent pas le *Siècle* ont, en effet, reconnu que la défaite de l'Empereur, n'était due qu'à Dieu, car sur la décoration de Moscou on lit ces mots : *Non nobis Domine, non nobis sed nomini tuo.*

Son peuple esmeu sédition non vaine
Son propre fils le tiendra assiégé...

SON PEUPLE ESMEU.—« *Quatre cent mille familles prenaient le deuil !* » Ce VAILLANT CAPITAINE est bien un chef de nation, puisque le Prophète dit : SON PEUPLE.

« C'est à Smolensk que Napoléon reçoit avis de la conspiration de Mallet (du 23 octobre); ce motif suffirait pour le déterminer à précipiter, avec la plus fougueuse violence, sa retraite vers le Niémen. » (*Montg.*, VII. 143).

« Tous les visages changèrent, et l'embarras de plusieurs devint extrême, quand d'un accent sévère, je leur dis : Eh bien ! Messieurs, vous prétendez et vous dites avoir fini votre révolution ! Vous me croyiez mort, dites-vous; je n'ai rien à dire à cela... Mais le roi de Rome ! vos serments, vos principes, vos doctrines ?... Vous me faites frémir pour l'avenir... Et alors je voulus un exemple pour éclairer du moins et tenir en garde les esprits. Il tomba sur le pauvre Frochot, le préfet de Paris qui, assurément, m'était fort attaché.» (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 371).

SÉDITION NON VAINE. — « Aussi, n'est-ce rien de tout cela qui m'a renversé, mais seulement des catastrophes imprévues, inouïes, des circonstances forcées : cinq cent mille hommes aux portes de la capitale; une révolution encore toute fraîche, une crise trop forte pour les têtes françaises, et surtout une dynastie pas assez ancienne. Je me serais relevé du pied des Pyrénées mêmes, si seulement j'eusse été mon petit-fils,

« Et ce que c'est pourtant que la magie du passé ! Bien certainement j'étais l'élu des Français, leur nouveau culte était leur ouvrage. Eh bien ! dès que les anciens ont reparu, voyez avec quelle facilité ils sont retournés aux idoles !...

« Et comment une autre politique, après tout, eut-elle pu empêcher ce qui m'a perdu ? J'ai été trahi par *Marmont*, que je pouvais dire mon fils, mon enfant, mon ouvrage; lui auquel je confiais mes destinées, en l'envoyant à Paris au moment même où il couronnait sa trahison et ma perte. J'ai été trahi par *Murat*, que soldat j'avais fait roi, qui était l'époux de ma sœur. J'ai été trahi par *Berthier*, véritable oison que j'avais fait une espèce d'aigle. J'ai été trahi, dans le Sénat, précisément par ceux du parti national qui me doivent tout. » (*Id.*, II. 417).

SON PROPRE FILS LE TIENDRA ASSIÉGÉ. — « Quoique Eugène soit resté fidèle en apparence à son père adoptif, on a assuré qu'il avait entretenu des intelligences suivies avec des agents Autrichiens et Anglais, et qu'il s'était engagé à faire cause commune avec Murat contre Napoléon, si les puissances alliées consentaient à lui conserver son royaume d'Italie, dont les frontières se seraient étendues

Digitized by Google

jusqu'aux Apennins... Il est positif qu'en 1813, Bonaparte lui donna ordre de franchir les Alpes avec toutes ses troupes, de laisser garnison dans les seules villes de Mantoue et d'Alexandrie, et de venir se joindre à l'armée commandée par le maréchal Augereau. Cependant, Eugène retint ses troupes dans la Lombardie, se flattant, dit-on, d'être reconnu roi d'Italie, d'après des promesses que les circonstances firent éluder. On cite l'ordre du jour dans lequel le vice-roi engageait les Italiens à se prononcer pour la défense de *leur propre cause*, et invitait les troupes françaises à retourner dans leur pays.» (*Feller*. Beauharnais).

Nostradamus a pris les plus grandes précautions pour n'être pas inquiété : PRENDRA DIANE POUR SON JOUR ET REPOS (p. 59); son Traducteur ferait bien de l'imiter. A la demande des héritiers d'Eugène, un historien a été condamné par les tribunaux pour avoir affirmé que l'ENFANT DU GRAND NESTANT A SA NAISSANCE (*voir* 144e) avait trahi son père adoptif. Je n'affirme rien, je dis seulement que le vers du Prophète a ce sens : vous me tenez renfermé, puisque votre armée que j'appelle inutilement me sortirait d'embarras. Napoléon n'a point conservé rancune à Eugène, car ayant besoin d'argent à Sainte-Hélène :

« Il a répété qu'il n'éprouverait nul embarras de s'adresser à son fils Eugène, qui lui devait tout, qui tenait de lui son état et toutes ses richesses, que ce serait lui faire injure que de douter un instant de son empressement, ayant d'ailleurs à exercer sur lui des reprises pour 10 à 12,000,000 peut-être. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 312).

Ces deux quatrains forment un tout complet : la première chute de Napoléon amenée par la ruine de Moscou. Celui qui les précède dit la seconde chute amenée par sa défaite à Waterloo NON LOING DE BRUXELLES (194e). Le Prophète disperse, réunit et intervertit à son gré ses quatrains; ceux-ci par leur voisinage se prêtent un mutuel appui.

Voici un épisode bien important, bien circonstancié de la SÉDITION NON VAINE du présent quatrain :

151e

Foudre en Bourgogne fera cas portenteux,
Que par engin homme ne pourroit faire :
De leur Sénat sacriste fait boiteux,
Fera sçavoir aux ennemis l'affaire.

II. 76.

Napoléon, durant le congrès de Chatillon tenu en Bourgogne, fera l'admirable campagne de 1814, dans laquelle par son activité et la force de son génie, il défendra si bien le sol de la patrie qu'un homme ne pourrait faire aussi bien avec n'importe quelle machine de guerre. Taleyrand, boiteux par accident et fait prêtre par suite de cette infirmité, sénateur de l'Empire, livrera aux ennemis les plans de l'Empereur, les excitera à marcher sur Paris et décidera le Sénat à voter la déchéance de Napoléon.

Foudre en Bourgogne fera cas portenteux,
Que par engin homme ne pourroit faire...

FOUDRE. — Il est dit de Napoléon Ier : DANS TEMPLE CLOS LE FOUDRE Y ENTRERA (37e); JAMAIS NE FUT UN FOUDRE SI CRAINTIF (135e).

BOURGOGNE. — Dans la campagne de 1814, l'Empereur a défendu pied à pied tout le nord-est de la France et Nostradamus a dit : VIOLENT TERAX PERDRA LE NORLARIS (Lorraine); s'il nomme ici la BOURGOGNE où Napoléon a paru moins que dans d'autres provinces, c'est qu'il veut rattacher ce quatrain à un autre extrêmement précis sur ces mêmes évènements où il dit : TROUBLES PASSANT AUPRÈS DU PONT DE LAIGNES (157e). LAIGNES est en BOURGOGNE à 3 l. et demie S.-O. de Chatillon-sur-Seine, où s'est tenu le congrès qui a décidé du sort de l'Empereur.

CAS PORTENTEUX.— *Portentosus*, prodigieux, monstrueux; *portentum*, prodige, phénomène, monstre, *fig.*, fléau de son pays; *portentus*, présagé (*Wailly*).

« Les souvenirs de 1814 étaient encore tout frais : *Champ-Aubert, Montmirail, Craonne, Montereau*, vivaient encore dans l'imagination de ceux qui avaient à nous combattre. Les mêmes lieux leur eussent rendu présents les *prodiges* de l'année précédente; ils m'avaient alors surnommé, dit-on, les *cent mille hommes*. La rapidité, la force de nos coups, leur avaient arraché ce mot; le fait est que nous nous étions montrés admirables; jamais une poignée de braves n'accomplit plus de *merveilles*. Si ces hauts faits n'ont jamais été bien connus dans le public, par les circonstances de nos désastres, ils ont été dignement jugés de nos ennemis, qui les ont comptés par nos coups. Nous fûmes vraiment alors les Briarées de la fable !... » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 433).

Ceci se passait AU MOIS CONTRAIRE ET PROCHE DE VENDANGE, PAR LES SEIGNEURS EN ACCORD REDIGEZ (68e, vr p. 112).

De leur Sénat sacriste fait boiteux,
Fera sçavoir aux ennemis l'affaire.

SÉNAT.—Un des grands pouvoir de l'Etat sous le gouvernement du FOUDRE de guerre EN BOURGOGNE faisant CAS PORTENTEUX était précisément nommé SENAT, et c'est de ce corps politique qu'il est dit : LE GRAND SÉNAT DECERNERA LA POMPE A UN QU'APRÈS SERA VAINCU CHASSÉ (178e-179e); TOUT LE SÉNAT SERA DESSOUS SA MAIN (189e-180e-190e).

SACRISTE. — Ce sacriste ou cet homme consacré à Dieu a été FAIT BOÎTEUX; il n'était point BOÎTEUX à sa naissance; il est devenu BOÎTEUX par accident. Cet homme fait BOÎTEUX, ce BOÎTEUX FAIT SACRISTE ou prêtre sera membre du SÉNAT, et alors il aura des intelligences avec les ennemis de sa patrie.

« Talleyrand-Périgord était appelé par sa naissance au service militaire; mais un accident l'avait rendu BOÎTEUX. Il entra dans l'état ecclésiastique... En 1814, Talleyrand fit proclamer par le SÉNAT la déchéance de Bonaparte. » (*Feller, voir l'article*).

« En quittant les Tuileries au mois de janvier 1814, pour son immortelle et malheureuse campagne des environs de Paris, il partit l'âme attristée par les plus sinistres pressentiments, et ce qui prouve toute sa sagacité, c'est que dès-lors il était persuadé, ce que le gros du vulgaire autour de lui était bien loin de soupçonner, que, *s'il périssait, ce serait par les Bourbons* (TUÉ PAR UN BEAUCOUP PLUS DEBONNAIRE, 95e). C'est ce qu'il laissa pénétrer à quelques confidents qui cherchaient vainement à le rassurer, lui représentant de bonne foi que tant de temps s'était écoulé, qu'on ne s'en souvenait plus; qu'ils n'étaient pas connus de la génération présente. « Vous vous trompez, leur disait-il toujours, c'est pourtant là qu'est le vrai danger...» Au moment de quitter les Tuileries, pressentant déjà dans cet instant décisif des trahisons, des perfidies funestes, il résolut de s'assurer de la personne de celui-là même qui s'est trouvé, en effet, l'âme du complot qui l'a renversé, Talleyrand; il n'en fut empêché que par les représentations, et l'on pourrait même presque dire l'offre de garantie personnelle de quelques ministres, qui lui démontraient que le personnage suspecté était précisément celui qui devait le plus redouter les Bourbons. L'Empereur leur céda, mais tout en exprimant fortement qu'il était bien à craindre qu'eux et lui eussent à s'en repentir !... » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 423).

« L'ancien prélat d'Autun, aujourd'hui prince laïque de Bénévent, conduit des menées bien autrement efficaces... S'étant mis en communication avec les cours alliées, il nourrit leur confiance, anime leur fermeté et réchauffe leur espoir d'une subversion du gouvernement français. Autour de ce diplomate ondoyant se pressent un grand nombre de *sénateurs*, de fonctionnaires, de grands capitalistes, tous alarmés sur la fortune de l'Etat dont dépendent leurs fortunes... Rien de puissant, rien de terrible comme la force d'inertie d'une nation !!! Lorsqu'une nation ne veut pas défendre son chef, ce chef est perdu... Les Alliés étaient donc bien instruits de l'apathie dans laquelle est la masse à Paris. Informés qu'ils y sont désirés par des personnages influents et propres à guider une foule de conspirateurs obscurs, les Alliés se déterminent à s'y transporter; assurés d'y avoir des auxiliaires actifs, ils saisissent, pour la première fois; un parti décisif. Le 23, au soir, une proclamation annonçant à la France la rupture du congrès de Châtillon (PONT DE LAIGNES), ainsi que la réunion des deux grandes armées alliées, publie leur résolution de s'avancer en masse sur la capitale. Les preuves que c'est à la seule circonstance de leurs intelligences secrètes que les chefs alliés ont attaché leur détermination sont aussi nombreuses qu'évidentes : il suffit de pressentir la déclaration que sir Robert Wilson, témoin oculaire et l'ennemi chevalereque de Napoléon, fait dans son écrit sur cette campagne : « Les Alliés étaient renfermés dans un » cercle vicieux d'où ils ne pouvaient sortir que par le secours de la » défection. Hors d'état d'assurer leur retraite, ils s'y voyaient pour» tant forcés. Cette défection favorable à leur cause et qui, pense-

Digitized by Google

» t-on, était préparée de longue main, fut consommée au moment » même où les succès de Bonaparte semblaient fixer sa fortune. *La* » *marche de Saint-Dizier* lui fit perdre la couronne qu'elle devait « lui conserver. » (FERA SÇAVOIR AUX ENNEMIS L'AFFAIRE). Quel important service le prince de Bénévent n'a-t-il pas rendu, par ses négociations, aux souverains alliés et à la maison de Bourbon !... » (*Montg.*, VII. 374-376).

« Le 31, Alexandre, le roi de Prusse et le généralissime autrichien, firent leur entrée à Paris... L'Empereur de Russie fit défiler l'armée de coalition et se rendit ensuite à pied à l'hôtel de M. Talleyrand. . Alexandre proposa trois partis qu'on pouvait prendre, disait-il :

» Faire la paix avec Napoléon, en prenant contre lui toutes les sûretés; Etablir la régence de Marie-Louise; Rappeler la maison de Bourbon. — Je vote hautement pour le dernier parti, s'écria Talleyrand, et je me porte fort pour le SÉNAT qui entraînera la France. » (*Hist. pop. de l'Emp. Napoléon*, 144).

La fin n'excuse pas les moyens. L'auteur de *L'Histoire prédite et jugée* ne juge pas ce fait; c'est que signaler une trahison c'est la flétrir. Il revient sur ce fait aussi important que populaire dans le quatrain 204ᵉ : L'ÉTRANGER LE SUBORNERA.

Depuis longtemps je laisse au lecteur le plaisir de nombrer lui-même les traits que le GRAND PROPHÈTE a su renfermer dans quatre vers!

152ᵉ

Le sol et l'Aigle au victeur paroistront,
Réponse vaine au vaincu l'on asseure,
Par cor ne cris harnois n'arresteront,
Vindicte paix, par mort si achève à l'heure.

I. 38.

Les Alliés pénétreront sans obstacle sur le sol français, où l'Aigle impériale leur apparaîtra entourée de nouveaux défenseurs. Au congrès de Chatillon ils assureront à Napoléon que son trône et sa dynastie n'ont rien à redouter, et bientôt les plus grands efforts n'arrêteront pas les malheurs d'une guerre qui a pour but d'imposer la paix à la France aux plus dures conditions, si Napoléon ne consent à se retirer de la scène du monde à l'heure fixée par ses ennemis.

Les quatrains I. 31, 32, 33, 34, 36, 37 qui précèdent celui-ci sont interprétés de la grande Révolution de 1789 à 1815 (*voir* 33ᵉ, 165ᵉ, 166ᵉ, 167ᵉ, 41ᵉ, 168ᵉ); les trois qui le suivent parlent de la Révolution de 1830 (*voir* 228ᵉ, 229ᵉ, 230ᵉ); la place de ce quatrain aide donc à faire reconnaître sa signification. La seconde chute de Napoléon à Waterloo, et sa mort à Sainte-Hélène se trouvent dans le quatrain précédent, I. 37 (168ᵉ). Celui-ci dit la première chute ou la campagne de 1814. Ces deux quatrains s'*adaptent* l'un à l'autre; le premier dit : PORT MARIN NE FAIT RESPONSE, et le second : RESPONSE VAINE AU VAINCU L'ON ASSEURE.

Le sol et l'Aigle au victeur paroistront...

Ce vers indique déjà que les ennemis ont pu pénétrer sur le sol français avant d'avoir rencontré Napoléon, l'AIGLE CELTIQUE (207ᵉ). C'est un fait anormal.

« L'Europe, dans sa haine aveugle contre Napoléon, se préparait déjà à souiller de son pied profanateur le sol trois fois saint de notre glorieuse patrie. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 129).

2-3-4 janvier 1814. « Le Fort-Louis (Bas-Rhin) est pris par les Russes, Montbelliard par les Autrichiens, Colmar par les Bavarois, Hagueneau par les Russes. Le fort l'Ecluse et Saint-Claude sont occupés par l'autrichien Bubna de la grande armée. » (*Montg.*, VII. 324).

24 janvier. « Le Pape Pie VII, captif à Fontainebleau, est conduit vers l'Italie, par Orléans et Limoges. 25 janvier. L'armée de Silésie s'établit sur la Marne, à Saint-Dizier et à Joinville. Toujours persuadé qu'il rétablira ses affaires dans une seule bataille, Napoléon est resté aux Tuileries, méditant, combinant, retravaillant ses gigantesques projets. Pendant que les ennemis s'avancent, il passe des revues, il reçoit des adresses sur un trône qu'ébranlent déjà l'incertitude et l'incohérence de ses mouvements.. Les négociations des Alliés à Francfort, en décembre dernier, ont obtenu l'effet qu'ils s'en promettaient : Napoléon, convaincu que ses ennemis ne passeraient pas le Rhin avant le printemps, calculait qu'il aurait au moins quatre mois pour ses préparatifs; que ce délai suffirait pour établir une défensive militaire... 26 janvier. Napoléon porte son quartier général à Châlons-sur-Marne. » (*Id.*, VII. 327-334).

Réponse vaine au vaincu l'on asseure...

« Novembre 1813. L'Empereur reçut la communication suivante, écrite, dit-on, sous la dictée de M. de Metternich : « Il s'agit d'une paix générale. La France sera renfermée entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées. L'Angleterre reconnaît à la France la liberté du commerce et de la navigation. Après l'acceptation de ces bases, une ville sera neutralisée sur la rive droite du Rhin pour la négociation. » Napoléon accepta ces propositions, et proposa Munich pour le congrès. Mais ce n'était encore qu'un leurre de la coalition, qui publia, le 1ᵉʳ décembre, la fameuse déclaration de Francfort, par laquelle la cause de la France se trouvait habilement séparée de celle de l'Empereur. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 137).

4 février 1814. « Un congrès s'ouvre à Châtillon (Côte-d'Or), entre les quatre grandes puissances alliées et la France. »

« De part et d'autre les conférences se suivent sans bonne foi. Si Napoléon les admet, s'il les prolonge, c'est dans l'espoir que des victoires signalées ne tarderont pas d'en rompre le cours. Les cabinets alliés occupent avec des armées tellement supérieures en nombre une position si considérable de l'Empire, qu'ils croient toucher au but de leurs opérations : rejetant à ce jour les bases qu'eux-mêmes proposèrent à Francfort, bases fondées sur ce qu'eux-mêmes appelaient les limites naturelles de la France, ils se refusent à lui laisser une consistance analogue au rang qu'elle doit occuper dans le système politique... Art. 2. L'Empereur des Français renonce à la totalité des acquisitions faites par la France, depuis le commencement de 1792, et à toute influence constitutionnelle hors de ses anciennes limites... Art. 4. Il reconnaît aux puissances alliées le droit de déterminer, d'après les traités convenus entre ces puissances, les limites et rapports, tant des pays cédés par la France que de leurs états entre eux, sans qu'elle puisse aucunement y intervenir..» C'est par trop exiger, a-t-il dit publiquement, les Alliés oublient que je suis plus près de Munich qu'ils ne le sont de Paris. » (*Id.*, 340-347).

19 mars. «... Ainsi finit ce congrès, où l'on vint avec l'intention de suivre l'influence des évènements. Le sort des armes étant, à ce jour, favorable aux Alliés, les Alliés dictent les plus dures conditions. » (*Id.*, 362).

Par cor ne cris harnois n'arresteront...

PAR COR NE CRIS. — *A cor et à cri*, au propre, *c'est chasser à grand bruit;* poursuivre une chose à cor et à cri, *c'est la vouloir à toute force.* (*Joubert*).

HARNOIS.—*Harnois*, l'habillement d'un homme de guerre (*Id.*). Le Prophète a dit pour la seconde invasion . PIED ET CHEVAL A LA SECONDE VEILLE (188ᵉ).

« Sire, on voudrait que Votre Majesté arrêtât son cheval. — Arrêter mon cheval ? c'est bientôt dit... il est vrai que j'ai les bras assez forts pour *arrêter* d'un seul coup de bride tous les chevaux du continent... » (*voir* p. 166, 2ᵉ col.).

Napoléon, vaincu, ne put, malgré les beaux faits d'armes : FOUDRE EN BOURGOGNE FERA CAS PORTENTEUX (151ᵉ) et ses proclamations (*voir* METTANT A MORT TOUS CEUX DE LOYRE ET SEINE, 146ᵉ) arrêter la marche des Alliés; il lui fallut abdiquer.

Vindicte paix, par mort si achève à l'heure.

VINDICTE PAIX. — *Vindicta*, 1° réclamation, protection, défense; 2° verge d'affranchissement; 3° vengeance. *Vindiciæ*, toutes choses dont on conteste la propriété ou la possession (*Wailly*). VINDICTE PAIX. Les Alliés apportent la paix à la France; ils vont soustraire ce pays au pouvoir absolu d'un soldat, mais ils lui imposeront leur volonté, réclameront tout ce qui a été conquis sur eux et se vengeront cruellement de celui dont il est dit : SON ASPRE GLOIRE UN CHACUN LA CRAINDRA, MAIS SES ENFANTS DU REGNE GETTEZ HORS (97ᵉ).

21 décembre 1813. « Six divisions ennemies, fortes de plus de cent mille hommes, aux ordres du généralissime Schwartzemberg, qui s'annonce par la proclamation suivante, passent le Rhin, depuis Bâle jusqu'à Schaffhouse : « Français, la victoire a conduit les armées alliées sur votre frontière; elles vont la franchir. Nous ne faisons pas la guerre à la France; mais nous repoussons loin de nous le joug que votre gouvernement voulait imposer à nos pays, qui ont le même droit à l'indépendance et au bonheur que le vôtre. Magistrats, propriétaires, cultivateurs, restez dans vos foyers... D'autres princi-

Digitized by Google

pes et d'autres vues que celles qui ont conduit vos armées chez nous, président aux conseils des Monarques alliés : leur gloire sera celle d'avoir amené la fin la plus prompte des malheurs de l'Europe. La seule conquête qu'ils ambitionnent est celle de la *paix;* mais d'une *paix* qui assure à leur pays, à la France, à l'Europe, un véritable état de repos. Nous espérions la trouver avant de toucher au sol français; nous allons l'y chercher. Au quartier général de Loerrach.» (*Mont.*, VII. 290).

PAR MORT SI ACHÈVE A L'HEURE. — Les Alliés ne donnent à la France la paix, la VINDICTE PAIX qu'à condition que l'Empereur abdique, RACHAPT HONNY (112e). Il faut que le VAINCU ACHÈVE PAR MORT A L'HEURE fixée par les Alliés sa carrière politique, ou ceux-ci poursuivront la guerre : PAR COR NE CRIS HARNOIS N'ARRESTERONT. L'Empereur est TUÉ PAR UN BEAUCOUP PLUS DÉBONNAIRE (95e); il est A MORT TUÉ (160e), il ne VIVRA plus ENTIER (123e); le voici SANS PIED NE MAINS (208e).

Campagne de Saxe ou de 1813. « Et ce qu'il y avait de pire dans ma situation, ce qui comblait mon supplice, c'est que je voyais clairement arriver l'HEURE décisive. L'étoile pâlissait; je sentais les rênes m'échapper, et je n'y pouvais rien. Un coup de tonnerre pouvait seul nous sauver; car, traiter, conclure, c'était se livrer en sot à l'ennemi. Je le voyais distinctement, et la suite a suffisamment prouvé que je ne me trompais point. Il ne restait donc qu'à combattre; et chaque jour, par une fatalité ou une autre, nos chances diminuaient. Les mauvaises intentions commençaient à se glisser parmi nous; la fatigue, le découragement gagnaient le grand nombre. Mes lieutenants devenaient mous, gauches, maladroits, et conséquemment malheureux; ce n'était plus là les hommes du début de notre révolution, ni ceux de mes beaux moments. Plusieurs ont osé répondre à cela, m'assure-t-on, que c'est qu'au commencement on se battait pour la République, pour la patrie, tandis qu'à la fin on ne se battait plus que pour un seul homme, ses seuls intérêts, son insatiable ambition, etc. (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 177).

C'est bien là la pensée du Prophète : on n'en veut qu'au VAINCU, et c'est lui et son AIGLE qu'on poursuit jusque sur le SOL de la patrie.

« Venez, général Petit, que je vous presse sur mon cœur ! Qu'on m'apporte l'Aigle, que je l'embrasse aussi ! Ah ! chère Aigle, puisse le baiser que je te donne retentir dans la postérité ! Adieu, mes enfants; mes vœux vous accompagneront toujours, gardez mon souvenir ! » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 147).

153e

Les citoyens de Mesopotamie,
Irez encontre amis de Tarraconne,
Jeux, ris, banquets, toute gent endormie,
Vicaire au Rosne, prins cité, ceux d'Ausone.

VII. 22.

154e

Le royal sceptre sera contrainct de prendre
Ce que ses prédecesseurs avoient engagé :
Puisque l'anneau on fera mal entendre,
Lorsqu'on viendra le Palais saccager.

VII. 23.

Français, dans le temps où Paris, la Babylone moderne, située entre la Seine et la Marne, imposera son pouvoir à la province, vous irez contre les Espagnols, vos alliés et vos amis. A la veille d'une révolution, cette nation entière endormie par les jeux, les ris et les banquets durant la vie de garnison qu'elle partagera avec vous, se réveillera devant votre trahison. Pie VII sera tombé aux mains de Napoléon et transporté en France. Rome, capitale de l'Italie, sera déclarée ville impériale.

Ces évènements amèneront la chute de l'Empereur; le descendant des rois légitimes sera contraint de prendre tel quel le pouvoir, diminué par les concessions faites à l'esprit libéral de l'époque par les gouvernements qui l'auront précédé, et cela deviendra évident, puisque l'*anneau de la Fidélité* de ceux qui le suivront à Gand, lorsque Napoléon, revenant tout à coup, se sera emparé du palais et du mobilier royal, sera présenté au peuple par les ennemis de la légitimité comme une protestation contre la Charte.

Les citoyens de Mesopotamie, Irez encontre amis de Tarraconne...

MESOPOTAMIE. — Μεσοποταμια, région située entre deux fleuves (*Lexique*). Ce mot est pour Paris, situé entre les deux fleuves Seine et Marne. Cette MESOPOTAMIE du quatrain est l'EMMY DEUX FLEUVES des quatrains 45e, 46e; la CITÉ LIBRE CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MESOPOTAMIE (*Lettre à Henry II*, p. 27); la ville de l'OPPOSITE CLIMAT BABYLONIQUE (120e), qui est dite, pour le temps de la Révolution : NEUFVE BABYLONE (*Lettre*), et dont le souverain ou Napoléon Ier est dit ROY DE BABYLON (186e).

TARRACONNE. — Ταραχος, trouble, désordre, tumulte, R. Ταρασσω, au fig. troubler, mettre en désordre, inquiéter, vexer, faire peur (*Lexique*). Le Prophète a désigné la France en révolution par le nom de lieu *Tarascon* ou TARASC (32e), qui vient du mot Ταραχος; il emploie de même le nom de lieu qui, en Espagne, a le plus grand rapport avec ce mot pour désigner ce pays en révolution. *Tarrasconensis*, la Tarrasconnaise, partie de l'Espagne (Etats de Castille, Galice, Asturies, Navarre, Aragon, Catalogne, royaume de Valence et de Murcie) (*Wailly*).

« 21 mars 1801. Un traité est signé à Madrid entre la France et l'Espagne. » (*Montg.*, V. 430).

« 12 décembre 1804. L'Espagne déclare la guerre à l'Angleterre. » (*Id.*, 146).

« 1er-6 juin 1807. 22,000 soldats espagnols, que le faible, l'imprévoyant Charles IV, a fait partir de son royaume ainsi que de la Toscane, arrivent en Allemagne, joignent l'armée française et vont être répandus dans le Hanôvre et le Melklembourg. » (*Id.*, VI. 261).

« 27 octobre 1807. Un traité secret est conclu à Fontainebleau entre la France et l'Espagne. Des troupes françaises, au nombre d'au moins 28,000 hommes, entreront immédiatement en Espagne, afin de coopérer à la conquête du Portugal avec les forces espagnoles. » (*Id.*, 283).

28-29 novembre 1807. Le conseil de Lisbonne, qu'*endprment* dans la sécurité les assurances réitérées du cabinet des Tuileries, évitant de son mieux les moindres apparences susceptibles de lui donner de l'ombrage, a négligé jusqu'aux plus légères précautions de police militaire, attendu que la France aurait pu les envisager comme des préparatifs d'hostilité... Evasion de la famille de Braganee.. L'avant-garde de l'armée française... entre dans Lisbonne sans coup férir et sans avoir rencontré une seule moustache portugaise. — En même temps, 35,000 Espagnols pénètrent en Portugal; ils s'y établissent dans le nord, où doit se former le royaume de Lusitanie, et dans le midi, qui doit former la souveraineté du prince de la Paix. » (*Id.*, 288-292).

« 2 février 1808. Les troupes françaises entrent à Rome. Cette mesure a pour but ostensible d'écarter les émissaires des puissances ennemies de la France, réunis à Rome, et dont la cour papale favorise secrètement les intrigues. Mais, à peine entrées, ces troupes s'emparent du château Saint-Ange, et prennent poste, avec de l'artillerie, devant la résidence du Pape. » (*Id.*, 300).

« 17 février 1808. La citadelle de Pampelune est prise par les troupes françaises qui y entrent de vive force et en abusant de la sécurité du commandant espagnol, qui a l'ordre de les laisser prendre leurs quartiers dans la ville. » (*Id.*, 302).

« 29 février 1808. La citadelle et les fortifications de Barcelone sont occupées par des troupes françaises qui s'en emparent par stratagème. D'autres corps, sous prétexte d'envahir le Portugal et d'attaquer Gibraltar, *couvrent l'Espagne en qualité d'auxiliaires et d'amis* : ils prennent d'excellentes positions militaires en s'assurant des forteresses de Saint-Sébastien, de Figuières, de Pampelune... Cent mille Français occupent ou parcourent déjà la Péninsule. » (*Id.*, 302).

« 17-24 mars. Des troubles éclatent à la cour d'Espagne; les agitations de ce royaume commencent. Les artifices de Napoléon ont fomenté la discorde dans la famille royale. Le roi s'empresse d'annoncer que le prince de la Paix abandonne toutes ses charges, dépose tous ses titres, et n'est plus que don Manuel Godoï. « Mes aimés sujets, dit le monarque, tranquillisez vos esprits. Sachez que l'armée de mon cher allié, l'Empereur des Français, traverse mes Etats avec des sentiments de paix et d'amitié; elle a pour but de se porter sur les points menacés d'un débarquement de l'ennemi. » (*Id.*, 308-314).

« Le 19, Charles abdique en faveur de son fils, proclame Ferdinand VII.

Digitized by Google

» Le 20, Godoï est arrêté. Ferdinand VII ordonne la confiscation des biens de l'amï de son père.

» Les deux jours suivants, le désordre et la confusion continuent. Des troupes françaises arrivent à l'improviste à Madrid, répandent la plus grande consternation. L'Espagne est envahie presque aussitôt que menacée. La plupart des fortesses situées dans les provinces limitrophes des Pyrénées (TARRACONNE), sont déjà au pouvoir de Napoléon. » (*Id.*, 314).

« 27 mars. Un bref comminatoire d'excommunication est adressé nominativement par le pape Pie VII à Napoléon.

» 15 avril. Napoléon arrive à Bayonne, où il s'établit, afin de conduire avec plus de facilité ses desseins contre les princes d'Espagne.

» 20 avril. Ferdinand VII se rend à Bayonne, où Napoléon réunira sous peu tous les princes d'Espagne. Ferdinand n'est reçu que comme prince des Asturies.

» 30 avril. Charles IV arrive à Bayonne... Dès le 21 mars, il a protesté, mais en secret, contre l'abdication qu'il a souscrite le 19. Les appréhensions de la France se sont évanouies aux premières assurances exprimées par le maréchal Murat, entré dans Madrid à la tête d'une forte colonne française. Le roi n'a plus d'inquiétudes; son favori lui est rendu, et il n'est plus en défiance que du repentir de son fils Ferdinand !

» 1er mai. Ferdinand, obéissant à son père, lui remet la couronne d'Espagne.

» 2 mai. Le peuple de Madrid, que n'a point séduit la dangereuse et lâche confiance de la famille royale et de la cour, et qui a fort bien pénétré les hostiles desseins de Napoléon, s'insurge et attaque les soldats français. Murat fait tirer à mitraille dans les rues... Le calme est rétabli.

» 5 mai. Par un traité signé à Bayonne, Charles IV céde tous ses titres sur les Espagnes à Napoléon, lui résignant expressément le droit de transmettre la couronne à qui il jugera à propos. Ce traité est successivement ratifié par Ferdinand, auquel (assure-t-on) Napoléon aurait déclaré « qu'il faut opter entre la cession et la mort; » ainsi que par les autres infans...

» 13 mai. La junte suprême présente à l'empereur Napoléon une adresse où elle demande pour roi son frère Joseph, actuellement roi à Naples. Le conseil de Castille et la municipalité de Madrid expriment le même désir.

» 24 mai. Dans une proclamation, Napoléon parle ainsi aux Espagnols : ... « Après une longue agonie, votre nation périssait. J'ai vu vos maux, je vais y porter remède. Votre grandeur, votre puissance fait partie de la mienne. Vos princes m'ont cédé leurs droits à la couronne des Espagnes... Votre monarchie est vieille; ma mission est de la rajeunir... Soyez pleins d'espérance et de confiance dans les circonstances actuelles; car je veux que vos derniers neveux conservent mon souvenir et disent : « Il est le régénérateur de notre patrie. »

» 27 mai. Le 27, fête de saint Ferdinand, l'insurrection éclate en plusieurs lieux de l'Espagne. Le peuple de Cadix se soulève. La résistance se communique, avec la rapidité de l'étincelle, à une traînée de poudre; et *la nation sort d'un long assoupissement* pour se débattre dans un océan de sang. » (*Id.*, 331, *voir* DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE ENSEIGNE, 157e, etc., etc.).

Jeux, ris, banquets, toute gent endormie...

Les soldats français et espagnols vivent ensemble dans les camps et les garnisons; ce n'est plus que JEUX, RIS et BANQUETS; la nation entière se repose en la loyauté de ses alliés. — Ce vers est un tableau qui rappelle celui du loup habillé en berger du bon Lafontaine (Livre III. 3).

Il aurait volontiers écrit sur son chapeau :
C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau...
Guillot, le sycophante approche doucement.
Guillot, le vrai Guillot, étendu sur l'herbette,
Dormait alors profondément;
Son chien dormait aussi, comme aussi sa musette;
La plupart des brebis dormaient pareillement.
L'hypocrite les laissa faire;
Et, pour pouvoir mener vers son fort les brebis,
Il voulut ajouter la parole aux habits,
Chose qu'il croyait nécessaire;
Mais cela gâta son affaire :
Il ne put du pasteur contrefaire la voix.
Le ton dont il parla fit retentir les bois
Et découvrit tout le mystère.
Chacun se réveille à ce son;
Les brebis, le chien, le garçon.
Le pauvre loup dans cet esclandre,
Empêché par son hoqueton,
Ne put ni fuir ni se défendre.
Toujours par quelque endroit fourbes se laissent prendre.
Quiconque est loup, agisse en loup;
C'est le plus sûr de beaucoup.

Vicaire au Rosne, prins cité, ceux d'Ausone.

Les citations historiques apportées pour le développement des deux premiers vers de ce quatrain ont montré que dans le même temps où ils recevaient leur accomplissement, c'est-à-dire que les soldats de Napoléon entraient en Espagne comme amis, d'autres soldats du même souverain entraient en maîtres dans Rome. LE VICAIRE de J.-C., tomba aux mains de celui dont il est dit : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE... LE PLUS GRAND DU ROSNE LEUR SACREZ PROPHANER... S'ESTOUFFER SANS RESPIT. La CITÉ de ceux D'AUSONE ou Rome, capitale de l'Italie (*Ausonia* : 1° Ausonie, partie de l'Italie; 2° l'Italie en général, *Wailly*); la CITÉ par excellence faisait partie de l'Empire français, et bientôt Pie VII, enlevé de Rome, traversa le Rhône et habita la France révolutionnaire désignée pour cette époque par le mot RHÔNE : TROIS LIEVRES DU RHÔNE (1re p. 73).

« 17 mai 1809. Un décret impérial porte réunion des Etats-Romains à l'Empire français. — Art. 1er. Les Etats du Pape sont réunis à l'Empire français. — Art. 2. La ville de Rome, premier siége du christianisme... est déclarée ville impériale et libre. » (*Montg.*, VI. 400).

Napoléon, en s'emparant après neuf ans de règne de l'Espagne et des Etats de l'Eglise, a posé lui-même les plus grandes causes de sa chute : NEUF ANS LE RÈGNE EN PAIX TIENDRA (95e); c'est ce que le Prophète déclare une fois de plus en annonçant, aussitôt après ce quatrain, l'avènement de Louis XVIII, qui succéda au maître de l'Espagne et de Rome.

Le royal sceptre sera contraint de prendre Ce que ses prédecesseurs avoient engagé...

Souvent des quatrains renferment ce qu'on a déjà vu ailleurs; mais on observe alors qu'ils groupent les faits contemporains disséminés dans plusieurs, et qu'ils font connaître toujours quelques nouveaux détails.

LE ROYAL SCEPTRE. — Le mot SCEPTRE est 12 fois dans les Centuries; il n'est accompagné qu'ici de l'épithète ROYAL. — Il était nécessaire que le Prophète mît sur la voie de l'interprétation d'un quatrain qui ne renferme aucun nom de lieu, aucun trait bien saillant. Déjà sa place à la suite d'un quatrain sur la Révolution peut LIMITER LE TEMPS; ce qu'il renferme sera peut-être la conséquense des évènements du quatrain précédent; maintenant cette expression : LE ROYAL SCEPTRE, *limite les lieux;* LE ROYAL SCEPTRE est celui du roi de France qui est désigné excellemment ainsi : *le Roi.*

SERA CONTRAINT DE PRENDRE CE QUE SES PRÉDECESSEURS AVOIENT ENGAGÉ. — Louis XVIII, héritier de Louis XIV, l'ŒMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS (p. 42), héritier de Louis XVI qui rendit la France heureuse tant que son pouvoir fut absolu : APRÈS LE FAICT SERA FÉLICITÉ... AU CHEF MENÉE LE SECOND FAICT TRAHY (3e et 5e), Louis XVIII est contraint comme Louis XVI de partager le pouvoir avec la nation : REGNES LIVREZ A PRUDENS INCAPABLES (103e), il donne la Charte : LA GRANDE CAPPE FERA PRESENT NON SIEN (23e), passant d'Angleterre en France il a trouvé la révolution encore florissante : PASSANT LES PONTS VENIR PRÈS DES ROZIERS (22e). Cette révolution le contraint d'accepter toutes les concessions faites par les gouvernements SES PRÉDECESSEURS à l'esprit de l'époque, en un mot, ce qu'on nomme encore les immortelles conquêtes de 1789, de 1793 et de l'Empire. Napoléon avait dit : « Si Louis XVIII est sage, il se couchera dans mon lit, il n'y a que les draps à changer. » Louis XVIII prit ces paroles trop à la lettre, et la France fut, comme dit le Prophète, gouvernée par ICELUY RETIRÉ EN SECRET LIEU (181e).

4 juin 1814. « Un certain nombre de sénateurs, que le gouvernement royal ne juge pas répréhensibles de graves égarements dans le cours de la Révolution, ont été appelés à siéger dans la salle du Palais-Bourbon. Le Corps législatif y a été aussi convoqué... Ainsi, le gouvernement a recours à ce même Corps législatif que Napoléon réunit le 19 et dispersa le 31 décembre 1813. Louis XVIII, s'asseyant pour la première fois sur le trône de France, prononce le discours suivant... «... C'est guidé par l'expérience, et secondé par plusieurs

Digitized by Google

d'entre vous, que j'ai rédigé la Charte constitutionnelle dont vous allez entendre la lecture, et qui asseoit sur des bases solides la prospérité de l'Etat. » (*Montg.*, VIII. 27).

9 juin 1814. « La Chambre des députés présente une adresse au roi sur la Charte qui sanctionne le vœu des Français. — ... « Votre Majesté a senti qu'elle imprimerait aux lois de la France un caractère plus irrévocable, en sanctionnant le vœu des Français. C'est, en effet, en accueillant les principales dispositions présentées par les différents corps de l'Etat, c'est en écoutant tous les vœux que Votre Majesté a formé cette Charte constitutionnelle qui, par le concours de toutes les volontés, raffermit à la fois les bases du trône et de la liberté publique. Interrogeant les siècles, Votre Majesté a combiné d'anciens usages avec des mœurs nouvelles, et nos institutions se trouvent accommodées aux temps, aux progrès de l'esprit, à l'état de la civilisation, aux rapports des nations entre elles... La Charte ouvre aux accents de la vérité toutes les voies pour arriver jusqu'au trône, puisqu'elle consacre la liberté de la presse et le droit de pétition. Entre les garanties qu'elle donne, la France remarquera la responsabilité des ministres qui trahiraient la confiance de Votre Majesté, en violant les droits publics et privés que consacre la Charte constitutionnelle. En vertu de cette Charte, la noblesse ne se présentera désormais aux regards du peuple qu'entourée de témoignages d'honneur et de gloire que ne pourront plus altérer les souvenirs de la féodalité. Les principes de la liberté civile se trouvent établis sur l'indépendance du pouvoir judiciaire et la conservation du jury, précieuse garantie de *tous les droits...* » (*Id.*, VIII. 48).

Ainsi parlent des hommes qui ne surent que se taire sous Napoléon Ier. « Laissez-leur prendre un pied chez vous, ils en auront bientôt pris quatre. »

Ce que désigne ici le pouvoir royal comme dans un quatrain sur le duc de Bordeaux : Ce que Ravy sera de jeune Milve (226e).

Puisque l'anneau on fera mal entendre, Lorsqu'on viendra le Palais saccager.

La preuve que le royal sceptre s'est vu contraint de prendre tel quel un pouvoir bien engagé par ses prédécesseurs, c'est qu'on a amené le peuple à regarder à tort comme ennemis ceux qui portèrent au doigt l'anneau de la fidélité à ce royal sceptre, lorsqu'on est venu s'emparer sur lui du palais des Tuileries. Ces mots : Puisque l'anneau... montrent clairement que le Prophète a voulu en effet donner ce détail si précis comme preuve de la violence qui a été faite à Louis XVIII.

28 avril 1814. « Louis XVIII arrive à Compiègne. Cinq à six maréchaux, à la tête desquels on distingue le maréchal Ney, entourent la voiture du roi, et font retentir l'air des cris *de Vive le Roi !* Le maréchal Ney ne cesse de crier au peuple ; Allons, mes amis, vive le roi ! voilà le roi, le roi légitime, le véritable souverain de la France, il revient parmi nous pour nous rendre heureux, etc., etc. »

29 avril. « Une députation du Corps législatif complimente le roi à Compiègne. «... Venez, descendant de tant de rois, montez sur ce trône où nos pères placèrent autrefois votre illustre famille... Votre Majesté ne peut rentrer que dans l'exercice des droits qui suffisent à l'autorité royale ; l'exécution de la volonté générale, confiée à ses paternelles mains, n'en deviendra que plus respectable et plus sacrée. »

2 mai. Le roi donne à Saint-Ouen, près de Paris, la déclaration suivante : « Rappelé par l'amour de notre peuple au trône de nos pères, éclairé par les malheurs de la nation que nous sommes destiné à gouverner, notre première pensée est d'invoquer cette confiance mutuelle, si nécessaire à notre repos, à son bonheur. Après avoir lu attentivement le plan de constitution proposé par le Sénat, dans sa séance du 6 avril dernier, nous avons reconnu que les bases en étaient bonnes, mais qu'un grand nombre d'articles portant l'empreinte de la précipitation avec laquelle ils ont été rédigés, ne peuvent, dans leur forme actuelle, devenir lois fondamentales de l'Etat. Résolu d'adopter une constitution libérale, voulant qu'elle soit sagement combinée, et *ne pouvant en accepter une qu'il est indispensable de rectifier*, nous convoquerons le Sénat et le Corps législatif, nous engageant à mettre sous leurs yeux le travail que nous aurons fait avec une commission choisie dans le sein de ces deux corps, et à donner pour base à cette constitution les garanties suivantes : *Le gouvernement représentatif divisé en deux corps, l'impôt librement consenti, la liberté publique et individuelle, la liberté de la presse, la liberté des cultes, les propriétés inviolables et sacrées, la vente des biens nationaux irrévocable, les ministres responsables, les juges inamovibles et le pouvoir judiciaire indépendant, la dette publique garantie, la Légion d'Honneur maintenue, tout Français admissible à tous emplois ; enfin, nul individu ne pourra être inquiété pour ses opinions et ses votes.* »

« Cette déclaration de principes termine le conflit d'intérêts et d'opinions qui s'agitent autour du prince pour le déterminer dans le choix de la Constitution, dans la nomination des ministres et des principaux fonctionnaires... » (*Montg.*, VIII. 12).

Puisque l'anneau on fera mal entendre. — « Des personnes de la domesticité du roi lui avaient conservé toute leur fidélité, et s'étaient rendues à Gand à leurs frais et dépens... Des gardes du corps s'y rendent aussi isolément, et font preuve d'un noble dévouement. Licenciés à Béthune, ils ne sont plus passibles des lois militaires que Napoléon, dans ses décrets, invoquera contre ce qu'il appelle les traîtres ; les conseils de guerre, dont il ordonnera la formation pour juger les traîtres et transfuges passés à l'ennemi la veille des hostilités, officiers faisant partie de l'armée active ; ces conseils de guerre ne jugeront pas les gardes du corps, mais les officiers en activité de service qui, en présence de l'ennemi, se hâtent de fuir, de traverser ses lignes pour aller s'abriter à vingt lieues en arrière du champ de bataille ; ces derniers sont condamnés à mort par contumace. Au lieu de casser ces jugements et de les déclarer illégaux, nuls et de toute nullité, Louis XVIII crut, dans sa clémence, devoir se borner à amnistier les condamnés à mort par contumace : c'était reconnaître, en quelque sorte, la validité des jugements portés contre eux ; aussi, ce mode de grâce ne satisfit pas les royalistes purs, ces royalistes qu'on pourrait appeler royalistes avant la lettre. Précisément, ce furent ces prudents fuyards qui imaginèrent de fonder *un ordre de la fidélité*, consistant en une énorme bague qu'ils portaient à l'un des doigts de la main ; mais la bravoure française s'accommoda mal d'un semblable bijou, et l'anneau *créé par quelques fuyards*, fit naître l'expression de *Voyage sentimental*, appliquée à ces héroïques Bayards qui avaient été se réfugier à Gand. Honneur aux serviteurs qui ont suivi Louis XVIII dans sa retraite aux Pays-Bas, par fidélité, par dévouement à sa personne sacrée, à la maison de Bourbon ; mais on ne doit pas confondre avec eux les transfuges à l'ennemi et les fonctionnaires publics qui ont porté leur dévouement au roi parce que Napoléon ne voulait pas de ce dévouement, et parce qu'ils craignaient, en outre, que l'usurpateur ne leur fît éprouver les effets de son courroux, de ses vengeances. » (*Id.*, VIII. 226).

Pourquoi toutes ces déclamations ? L'historien a-t-il lu au fond du cœur d'un seul de ces transfuges ? Lorsque pour se montrer fidèle on abandonne la patrie pour l'exil, la fortune et les honneurs pour la pauvreté et le mépris, ne scrutez pas les sentiments des *fuyards* et des *transfuges*, laissez-les partir, l'exemple ne sera pas contagieux. Le Prophète ne les condamne pas, il dit de ceux qui sont allés à Gand, 183e, De rouges et blancs conduira grande troupe, 186e Par légitime a ses amis livrer, 185e (*voir* 181e–190e).

Lorsqu'on viendra le Palais saccager. — Ce vers fixe la cause et l'époque de l'institution de l'*Ordre de la Fidélité* ou de l'anneau. Tous les détails du retour de l'île d'Elbe se trouvent en plus de dix quatrains. Voici ceux que rappelle plus spécialement celui-ci : Au peuple ingrat faictes les remontrances... Dans l'arc Monech seront les doléances (173e). Louis XVIII à la veille d'abandonner son Palais, reproche au peuple dont il est dit : En grand regret sera la gent Gauloise (169e), de se porter au devant de son rival et dans la Monarchie (Monech arc) sont les doléances : Gris et bureau demie ouverte guerre, De nuict seront assaillis et pillez, Le bureau prins passera par la serre, Son temple ouvert deux aux platres grillez (180e). La France de Louis XVIII est ouverte, Napoléon, porté par son armée, entre aux Tuileries et s'empare des papiers personnels du roi (Lorsqu'on viendra le Palais saccager), le bureau est pillez, le bureau prins est entre les *serres de l'Aigle impériale ;* Paris, assis sur les carrières de plâtre de Montmartre, a vu le même jour les deux souverains dans ses murs.

Ces deux quatrains forment un tout complet : guerre d'Espagne, spoliation du Saint-Siége, chute de l'Empereur, 1re restauration des Bourbons, retour de l'île d'Elbe. Ils sont pleins l'un et l'autre de menus détails les plus propres à faire ressortir la moralité des évènements qu'ils renferment ; c'est à quoi devait s'attacher le Prophète de l'*Histoire prédite et jugée.*

Digitized by Google

155e

Un règne grand demourra désolé,
Auprès de l'Hebro se feront assemblées,
Monts Pyrénées le rendront consolé,
Lorsque dans May seront terres tremblées.

VI. 88.

156e

Entre deux cymbes pieds et mains estachez,
De miel face oingt, et de laict substanté;
Guepes et mouches fitine amour fachez,
Poccilateur faucer, cyphe tenté.

VI. 89.

Le gouvernement des Espagnes restera sept ans dans la désolation et sans roi légitime, à la suite de l'envahissement du pays par les troupes françaises, qui se seront rassemblées comme alliées auprès de l'Ebre. Après sept ans de combat, une dernière victoire dans les Pyrénées obligera Napoléon à rendre aux Espagnols leur roi, lorsque, dans le mois de mai, Louis XVIII entrera à Paris, Napoléon à l'île d'Elbe, Pie VII à Rome; que Ferdinand VII détruira la Constitution des Espagnols et que les Alliés remanieront toute la carte d'Europe.

Alors, Napoléon, qui aura reçu l'onction sainte du sacre, se trouvant entre deux abdications qui le porteront par mer en deux lieux d'exil où sa liberté d'action sera liée, voyant son fils chéri rejeté du trône par la haine des Alliés contre les Abeilles de l'Empire, saisira une coupe empoisonnée qu'il videra sans pouvoir mourir.

Les deux quatrains 153e et 154e qu'on vient d'interpréter disent, le premier, la guerre d'Espagne en 1808-1814; le second, la chute de l'Empereur. Ces deux nouveaux suivent absolument la même marche. Le Prophète a fait de la résistance des Espagnols durant SEPT ANS (*Lettre*, 63e) aux armées de l'Empereur une des grandes causes de sa chute (*voir* VIENDRONT LES NOVES ESPAGNOLS A BEZIERS, QU'ICELLE CHASSE EMPRINSE CASSERA, 22e). Napoléon a dit : « Cette malheureuse guerre m'a perdu. » (*voir* p. 129, 2me col.).

Un règne grand demourra désolé...

UN RÈGNE GRAND.— Charles IV, roi d'Espagne et des Indes (*Feller*), pouvait dire encore comme un de ses prédécesseurs, que le soleil ne se couchait pas sur ses Etats.

DEMOURRA DÉSOLÉ.— Ce RÈGNE GRAND reste au pouvoir de l'étranger durant SEPT ANS.

« Le 30 avril 1808, Charles IV arrive à Bayonne. — 1er mai. Ferdinand lui remet la couronne d'Espagne. — 2 mai. Insurrection à Madrid contre les Français.— 5 mai. Charles IV cède tous ses titres sur les Espagnes à Napoléon. » (*Montg.*, VI.)

« 24 mars 1814. Ferdinand VII, renvoyé en Espagne, arrive sur la Fluvia, près de Figuières (MONTS PYRÉNÉES). La remise de sa personne est faite par le maréchal Suchet, en présence des armées opposées, dont les hostilités viennent de cesser. » (*Id.*, VII. 367).

Nostradamus a dit : LE GRAND EMPIRE SERA TOST DÉSOLÉ ET TRANSLATÉ PRÈS D'ARDUENNE SILVE (montagnes de la Forêt noire), V. 45, en parlant de la ruine complète et prompte d'une dynastie; ici la dynastie restera longtemps désolée, mais des succès dans les Pyrénées amèneront sa restauration.

Auprès de l'Hebro se feront assemblées...

HEBRO. — *Ebre*, en espagnol *Ebro;* fleuve d'Espagne, qui prend sa source dans les monts de la province de Toro, et se jette dans la Méditerranée au port des Alfaques (Catalogne), après un cours d'environ 130 lieues (*Mac-Carthy*). On a vu : LES CITOYENS DE MESOPOTAMIE, IREZ ENCONTRE AMIS DE TARRACONNE, JEUX, RIS, BANQUETS, TOUTE GENT ENDORMIE (153e); les Français envahissent sans déclaration de guerre l'Espagne, leur alliée.

« 90,000 Français, au lieu de 40,000 stipulés au traité secret de Fontainebleau, en cas d'armements ou de menaces de la part des Anglais, viennent de franchir les Pyrénées » (*Montg.*, VI. 303). — « Des corps arrivent déjà sur l'EBRE, à cinquante lieues de Madrid. Les citadelles de Pampelune, de Barcelonne, de Figuières, de Saint-Sébastien ont été perfidement enlevées. Murat, général en chef, a des postes avancés à Somo-Sierra et sur d'autres points qui séparent la Vieille de la Nouvelle-Castille, tandis que d'autres troupes échelonnées dans les départements méridionaux n'attendent qu'un signal pour franchir les Pyrénées. » (*Id.* VI. 310).

« Isquierdo, agent du prince de la Paix auprès de Napoléon, annonça à la famille royale que l'Empereur exigeait la réunion à la France des provinces de la *rive gauche de l'*EBRE, déjà occupées par l'armée française... Charles IV abdiqua en faveur de Ferdinand VII. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 91).

Monts Pyrénées le rendront consolé...

Le Prophète et l'historien font commencer l'insurrection espagnole à Cadix : DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE ENSEIGNE (157e), et ils la conduisent jusqu'aux Pyrénées : BIEN CONTIGUE DES GRANDS MONTS PYRÉNÉES, UN CONTRE L'AIGLE GRAND COPIE ADRESSER. OUVERTES VEINES, FORCES EXTERMINÉES, QUE JUSQU'A PAU LE CHEF VIENDRA CHASSER (147e). Pendant que Wellington, à la tête des Anglais, des Portugais et des Espagnols, obligeait Soult à repasser les PYRÉNÉES et le combattait longtemps au pied de ces MONTS, Ferdinand rentrait en Espagne.

« Après cinq ans de captivité, Ferdinand eut la joie de voir Bonaparte obligé, par les embarras que lui suscitait la coalition européenne, de lui faire des ouvertures de paix. Un traité fut signé à Valençay, le 11 décembre 1813, et, le 3 mars suivant, Ferdinand VII reprit le chemin de ses Etats, où il fut accueilli par les acclamations unanimes de ses sujets. En peu de temps le trône de Ferdinand fut environné d'ennemis... » (*Feller*, Ferdinand VII).

Ces mots : MONTS PYRÉNÉES RENDRONT CONSOLÉ LE RÈGNE GRAND, rappellent ceux-ci sur le retour de Louis XVIII : LE TARD RETOUR FERA MARRIS CONTENTS (184e). Le Prophète signale seulement l'état des esprits au moment de la Restauration; car il a dit : ONC NUL TEMPS SI AMER (188e).

Lorsque dans May seront terres tremblées.

Napoléon, qui a dit : « Vous avez eu ce tremblement de terre, où a péri mon pauvre oncle Louis XVI (*voir* p. 157 : PAR GRAND DISCORD LA TROMBE TREMBLERA), est tombé du trône le 11 AVRIL 1814 et y est remonté le 20 MARS suivant : ENTRE L'AVRIL ET MARS, 36e. Le Prophète, exact dans l'indication de ces deux dates, l'est encore ici : Dans le mois de MAY 1814 on a imposé des changements à divers Etats.

2 mai. « Le roi donne à Saint-Ouen la déclaration... » qui renferme les bases de la Charte constitutionnelle (*voir* p. 194, *Montg.*, VIII. 13).

3 mai. « Louis XVIII fait son entrée solennelle à Paris. » (*Id.*, 16).

3 mai. « Napoléon entre à Porto-Ferrajo; il prend possession de sa chétive souveraineté. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 147).

4 mai. « Ferdinand VII, roi d'Espagne, rejette absolument et sans la moindre réserve, tout ce que contenait d'avantageux à la nation la Constitution de Bayonne, qui reconnaissait Joseph Bonaparte; réprouvant aussi tout ce que renfermait de sage la Constitution décrétée à Cadix par les Cortès; ce prince veut régner despotiquement, d'après les maximes du droit divin. Il dissout les Cortès; il menace de mort quiconque agira, parlera en leur faveur ou tentera de maintenir leurs dispositions. » (*Montg.*, VIII. 18).

24 mai. « Pie VII fit son entrée à Rome avec une pompe extraordinaire. » (*Feller*).

30 mai. « Un traité de paix est signé à Paris, entre la France et les puissances alliées... — Art. 2 et 3. Les limites de la France sont rétablies ainsi qu'elles existaient au 1er janvier 1792, avec l'addition de quelques cantons aux départements des Ardennes, de la Moselle, du Bas-Rhin, de l'Ain et l'annexion d'une partie de la Savoie. La France est confirmée dans la possession de la principauté d'Avignon, du comtat Venaissin, du comté de Montbéliard et de toutes les enclaves ayant appartenu autrefois à l'Allemagne, qui sont comprises dans la frontière déterminée et déjà incorporée à la France.— Art. 6. La Hollande, placée sous la souveraineté de la maison d'Orange, recevra un accroissement de territoire. Les Etats de l'Allemagne seront indépendants et unis par un lien fédératif. La Suisse indépendante continuera de se gouverner par elle-même. L'Italie, hors des limites des pays qui reviendront à l'Autriche, sera composée d'Etats souverains. — 7. L'île de Malte et ses dépendances appartiendront

Digitized by Google

en toute propriété à Sa Majesté Britannique, etc., etc. Cette transaction a des articles secrets, dont plusieurs seront connus les années suivantes. Par le premier de ces articles, la France s'engage à reconnaître le partage que les Alliés feront des contrées conquises ou cédées. L'article 2 donne les Etats de Gênes au roi de Sardaigne... Ces cabinets, qui condamnaient si justement les actes de Napoléon, aimeront à les reproduire pour eux-mêmes. Les peuples de l'Allemagne et de l'Italie resteront sous le joug; d'anciens Etats ne seront pas rétablis; les limites des Etats secondaires seront déplacées sans respect pour la justice; les peuples, assimilés au bétail d'une métairie, seront transmis, échangés; les forts ne cesseront d'abuser de la force !!! » (*Montg.*, VIII. 20-25).

Le mois de MAY de l'année 1814, si plein d'évènements, a donc vu les changements définitifs que la force a imposés à un grand nombre d'Etats : SERONT TERRES TREMBLÉES.

Le quatrain qui vient après dans les Centuries est tout entier sur Napoléon, auteur des évènements annoncés dans celui-ci (LE PROMOTEUR ET SUSCITATEUR DE LA MARTIALE FACTION, *Lettre*, 30e). Il le dépeint tel que ces évènements viennent de le faire; il signale divers épisodes qui le concernent et qui ont eu lieu dans ce moment-là même. Par le quatrain suivant, le Prophète LIMITE DONC LE TEMPS de l'accomplissement d'un quatrain qui LIMITE LES LIEUX.

Entre deux cymbes pieds et mains estachez...

ENTRE DEUX CYMBES. — *Cymba* (Κυμβος), bateau, nacelle, barque (*Wailly*). Napoléon est au moment de s'embarquer PROCHE DE VULTRY (23e) pour l'île ELBIPOLIQUE (177e, *voir* 165e, 166e, 173e, 177e, etc.); il en sortira : PAR DEUX FOIS HAUT, PAR DEUX FOIS MIS A BAS, et il s'embarquera sur un second vaisseau au FORT DU PORT pour l'île Sainte-Hélène : SILENE LUIT, PETIT GRAND EMMENÉ (207e). L'Empereur est ENTRE ces DEUX embarquements CYMBES; il a débarqué le 3 mai : LORSQUE DANS MAY *furent* TERRES TREMBLÉES.

PIEDS ET MAINS ESTACHEZ. — Le prophète a dit : LE GRAND EMPIRE SERA TOST TRANSLATÉ, EN LIEU PETIT QUI BIENTOST VIENDRA CROISTRE, LIEU BIEN INFIME D'EXIGUE COMTÉ, Où AU MILIEU VIENDRA POSER SON SCEPTRE (165e-167e); Napoléon à l'île d'Elbe, conserve son titre d'Empereur et Roi; du fond de l'exil il a encore, on peut dire, entre les mains le gouvernement de la France : DANS ICELUY RETIRÉ EN SECRET LIEU (184e-190e); ses ennemis l'ont couvert de liens qu'il peut briser, qu'il brisera, il est PIEDS ET MAINS ESTACHEZ; à sa seconde chute, on le mettra dans l'impossibilité de rentrer (PIEDS) en France, de ressaisir (MAINS) le pouvoir, il sera SANS PIED NE MAIN... SILÈNE LUIT PETIT GRAND EMMENÉ (208e). — Les mots PIEDS ET MAINS sont ici pour la puissance, la liberté d'action. On dit : *Il a tant fait de ses pieds et de ses mains que*... Lorsque Napoléon était PIEDS ET MAINS ESTACHEZ, il abdiqua en faveur de son fils; mais, dit le Prophète : LE VIEUX MOCQUÉ ET PRIVÉ DE SA PLACE, PAR L'ÉTRANGER QUI LE SUBORNERA, MAINS DE SON FILS MANGÉES DEVANT SA FACE (204e-205e); il a vu l'étranger rejeter cette clause de l'abdication qui remettait le pouvoir aux MAINS DE SON FILS.

De miel face oingt, et de laict substanté...

Il est dit de Louis XVI : BOUCHE SANGLANTE DANS LE SANG NAGERA, AU SOL SA FACE OINGTE DE LAICT ET MIEL (122e). Le MIEL et le LAICT expriment dans l'Ecriture-Sainte ce qu'il y a de plus gras et de plus doux; le Prophète emploie ces mots pour l'*huile* du sacre (*voir* p. 158, *au haut de la 1re col.*). SUBSTANTÉ, de *substo*, tenir bon, ferme (*Wailly*).

« Le 14 décembre 1804, Bonaparte écrit de sa main à Pie VII pour qu'il vint le sacrer. «... Cette cérémonie acquerra un nouveau lustre, lorsqu'elle sera faite par Votre Sainteté elle-même. Elle attirera sur nous et sur nos peuples la bénédiction de Dieu, dont les décrets règlent à sa volonté le sort des empires et des familles... » (*Darras*, IV. 515).

« Voici l'oraison récitée par le Saint Père, en faisant une triple onction à l'Empereur, sur la tête et sur les deux mains : « Dieu tout puissant et éternel, qui avez établi Hazaël pour gouverner la Syrie et Jéhu roi d'Israël, en leur manifestant vos volontés par l'organe du prophète Elie; qui avez également répandu l'onction sainte des rois sur la tête de Saül et de David par le ministère du prophète Samuel, répandez par mes mains les trésors de vos grâces et de vos bénédictions sur votre serviteur Napoléon, que malgré notre indignité personnelle nous consacrons aujourd'hui empereur en votre nom. » (*Montg.*, VI 144).

Saül, élu de Dieu fut sacré; il manqua à sa mission, l'esprit de Dieu l'abandonna, et David, d'une autre race, le remplaça au trône (*voir* p. 59). Napoléon, élu de Dieu, l'ANDROGYN PROCRÉE (195e), PLUS QUE SA CHARGE NE PORTE PASSERA (143e), alors LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE (145e), et Louis XVIII sera ramené de l'exil pour lui succéder au trône. Le Poète a dit de Napoléon :

Lui qu'un Pape a couronné,
Est mort dans une île déserte.

Guepes et mouches, fitine amour fachez...

GUEPES ET MOUCHES. — Ces mots ne se retrouvent pas dans Nostradamus qui a deux fois le mot ABEILLES, deux fois pour les abeilles de l'Empire; une première fois pour le début de l'Empire, après le concordat : DIMINUANT LES SACRÉES ORAISONS, LOU GRAND EYSSAME SE LEVERA D'ABELHOS (109e-112e); une seconde fois pour la ruine de l'Empire à Waterloo : SAUF COUP DE FEU, BARRIL LIQUEUR D'ABEILLES (170e-174e). Ici les mots GUEPES ET MOUCHES se rencontrent dans un quatrain sur la première chute de l'Empire. — *Guêpe*, sorte de mouche, ennemie des abeilles (*Joubert*). *Abeille*, MOUCHE à miel (*id.*). Les GUEPES ennemies des ABEILLES leur imposent la loi :

FITINE AMOUR FACHEZ. — Φυτον, rejeton, racè (*Lexique*).

« Le 4 avril, il envoya la déclaration suivante aux maréchaux Macdonald et Ney, ses plénipotentiaires auprès des souverains de la Sainte-Alliance : « Les puissances alliées ayant déclaré que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, fidèle à son serment, il déclare qu'il est pret à descendre du trône, à quitter la France et même la vie pour le bien de la patrie, inséparable des droits de son fils, de ceux de la régence de l'impératrice et du maintien des lois de l'Empire. »... Cependant, les négociateurs annoncèrent que les Alliés ne se contentaient plus de l'abdication de l'Empereur, et qu'ils exigeaient aussi l'abandon des droits du roi de Rome... Le 11 avril, il signe la déclaration suivante : « ... L'Empereur renonce pour lui et ses enfants aux trônes de France et d'Italie... » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 145-146).

« Il est sûr qu'il aimait tendrement sa femme et son fils (DE FEMME ESTRANGE GRANDEMENT ATTENTIF 135e)... Il serrait parfois son fils dans ses bras avec effusion et à l'étouffer. » (*M. de Ste-Hél.*, II. 256).

« Nous avons reçu enfin le joli buste en marbre blanc du jeune Napoléon. « Regardez-le, dit Napoléon avec émotion. Voyez cette figure ! celui qui a voulu la briser à notre insu est un monstre ! elle toucherait le cœur d'une bête sauvage. Celui qui a voulu la briser plongerait un couteau dans le cœur de cet enfant, s'il était en son pouvoir. » Les regards de l'Empereur exprimaient les plus vifs sentiments de la paternité; sa joie, la douce fierté de ses traits étaient attendrissantes. (*Id.*, II. 674)... On trouva un portrait que lui envoyait le prince Eugène. Il le reçut avec transport, l'embrassa, le contempla longtemps avec des yeux pleins de larmes. « Cher enfant, s'il n'est pas victime de quelque infâme politique, il ne sera pas indigne de celui dont il tient le jour. » (*Id.*, II. 735).

« La fièvre diminue. L'Empereur me donne quelques instructions (l'avant-veille de sa mort) : « Rappelez-vous ce que je vous ai chargé de faire lorsque je ne serai plus. Faites avec soin l'examen anatomique de mon corps, de l'estomac surtout. Les médecins de Montpellier avaient annoncé que le squirre ou pylore serait héréditaire dans ma famille. Leur rapport est, je crois, dans les mains de Louis; demandez, comparez-le avec ce que vous aurez observé vous-même : que je sauve mon fils de cette cruelle maladie. Vous le verrez, docteur; vous lui indiquerez ce qu'il convient de faire; vous lui épargnerez les angoisses dont je suis déchiré : c'est un dernier service que j'attends de vous. » (*Id.*, II. 832).

L'Empereur aimait donc bien son fils. Lorsqu'il abdiqua en sa faveur, il en était éloigné, et ce fut en vain qu'il demanda à le revoir : FITINE AMOUR FACHEZ. Il mourut sans l'avoir revu !

Poccilateur faucer, cyphe tenté.

POCCILATEUR. — *Poccilator*, échanson (*Wailly*). *Echanson*, qui sert à boire à un prince (*Joubert*). — FAUCER.

Digitized by Google

Faux, usité au singulier seulement, à l'ablatif : *Fauce*, gorge, gosier (*Wailly*). — CYPHE. *Scyphus* (σκύφος), coupe (*Id.*) — TENTÉ. *Tento*, chercher à tenir, à prendre, chercher à tâtons (*Id.*). L'histoire, après l'abdication de Napoléon au 11 avril, ajoute :

« Depuis quelques jours, Napoléon semble préoccupé d'un secret dessein. Son esprit ne s'anime qu'en parcourant les galeries funèbres de l'histoire...

« Dans la nuit du 12 au 13, le silence des longs corridors du palais est tout à coup troublé par des allées et venues fréquentes. Les garçons du château montent et descendent; les bougies de l'appartement intérieur s'allument; les valets de chambre sont debout. On vient de frapper à la porte du docteur Yvan; on va réveiller le grand maréchal Bertrand; on appelle le duc de Vicence; on court chercher le duc de Bassano, qui demeure à la Chancellerie; tous arrivent et sont introduits successivement dans la chambre à coucher. En vain la curiosité prête une oreille inquiète; elle ne peut entendre que des gémissements et des sanglots qui s'échappent de l'antichambre et se prolongent sous la galerie voisine. Tout-à-coup le docteur Yvan sort; il descend précipitamment dans la cour, y trouve un cheval attaché aux grilles, monte dessus et s'éloigne au galop. L'obscurité la plus profonde a couvert de ses voiles le mystère de cette nuit. Voici ce qu'on en raconte :

« A l'époque de la retraite de Moscou, Napoléon s'était procuré, en cas d'accident, le moyen de ne pas tomber vivant dans les mains de l'ennemi. Il s'était fait remettre par son chirurgien Yvan un sachet d'opium (ce n'était pas seulement de l'opium, dit le médecin Gustave Drouineau; c'était une préparation indiquée par Cabanis, la même dont Condorcet s'était servi pour se donner la mort), un sachet d'opium qu'il avait porté à son cou pendant tout le temps qu'avait duré le danger. Depuis, il avait conservé ce sachet dans un secret de son nécessaire. Cette nuit, le moment lui avait paru arrivé de recourir à cette dernière ressource. Le valet de chambre, qui couchait derrière sa porte entr'ouverte, l'avait entendu se lever, l'avait vu délayer quelque chose dans un verre d'eau, boire et se recoucher. Bientôt les douleurs avaient arraché à Napoléon l'aveu de sa fin prochaine. C'était alors qu'il avait appelé ses serviteurs les plus intimes. Yvan avait été appelé aussi, mais apprenant ce qui venait de se passer, et entendant Napoléon se plaindre de ce que l'action du poison n'était pas assez prompte, il avait perdu la tête et s'était sauvé précipitamment de Fontainebleau. On ajoute qu'un long assoupissement était survenu, qu'après une sueur abondante les douleurs avaient fini par s'effacer. On dit enfin que Napoléon, étonné de vivre, avait réfléchi quelques instants : « Dieu ne le veut pas ! » s'était-il écrié; et, s'abandonnant à la Providence qui venait de conserver sa vie, il s'était résigné à de nouvelles destinées. » (*Manuscrit de 1814*, par M. le baron Fain).

« Napoléon, dans l'excès du mépris des hommes et des choses, eut le désir de quitter la vie. Il existe une lettre de sa main à l'Impératrice, dans laquelle il dit qu'en ce moment on doit s'attendre à tout, que tout est possible, *même la mort de l'Empereur*, allusion sans doute au mystérieux évènement de la nuit du 12 au 13 avril, qui se serait passé dans le secret intérieur du palais. Cette circonstance merveilleuse ne serait pas la moins étonnante de son extraordinaire carrière, circonstance, du reste, qui ennoblirait jusqu'au sublime, et cette belle parole lors de son réveil inattendu ! *Dieu ne le veut pas;* et cette noble et calme résignation qui succéda dès cet instant. » (*Mém. de Ste-Hélène*, VII. p. 203).

Je rappelle au lecteur ce que j'ai dit dans l'Introduction de la *Vie de L. Philippe*, p. XII) :

« Un vers ou deux réveillent subitement à ma pensée le souvenir de tel fait historique (ici ce sont les deux premiers de ces huit vers), je n'attache pas la moindre importance à ce rapprochement qui ne me semble pas fondé, mais voici que ce qui suit ou ce qui précède est la continuation naturelle ou le prélude de ce même point d'histoire; un règne entier se déroule devant moi; les recherches faites consciencieusement non pour me démontrer que j'ai rencontré juste, mais bien au contraire pour me démontrer que je suis le jouet d'une folle imagination, ajoutent tous les jours de nouvelles preuves à l'interprétation qui paraissait d'abord si peu fondée; plus de la moitié peut-être des vers avaient été incompris, mais l'histoire peu connue jusque-là vient leur donner l'explication la plus satisfaisante; quelques mots paraissaient forgés à plaisir ou empruntés aux idiômes les plus barbares; en y regardant de plus près, on les voit ou romans, ou latins, ou grecs, et la valeur que le dictionnaire leur donne, loin de renverser l'échafaudage des autres matériaux, couronne splendidement l'édifice; toutes les figures, si nombreuses dans un style propre à Nostradamus, sont à la fin trouvées fort naturelles, etc...»

157e

Du plus profond de l'Espaigne enseigne,
Sortant du bout et des fins de l'Europe,
Troubles passant auprès du pont de Laigne,
Sera deffaite par bande sa grand' troupe [1]

X. 48.

Cadix, ville située sur les bords de la mer, au midi de l'Espagne, lèvera le drapeau national contre la France. Les Cortès qui gouverneront durant la guerre à la place de leur roi, retenu prisonnier, résideront dans cette ville et feront alliance avec la Russie. Bientôt, tous les peuples accourus des extrémités de l'Europe pénétreront en la France ouverte de toutes parts et tiendront un congrès à Châtillon, auprès du pont de Laignes. La *grande armée* sera défaite en se divisant pour faire face à toutes ces armées.

DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE ENSEIGNE. — « Cadix, v. d'Espagne, sit. à l'extrémité occ. d'une langue de terre formée par l'île de LÉON, avec laquelle elle communique par une chaussée en pierre. Elle est environnée de tous côtés par la mer, avec un port sûr et commode, et l'une des plus vastes baies du globe entier. » (*Mac-Carthy*). — PONT DE LAIGNE. — « *Laignes*, b. de France (*Côte-d'Or*), à la source de la petite rivière du même nom, 3 lieues 1/2 O. de Châtillon-sur-Seine; *Laignes*, p. riv., se jette dans la Seine à Polisy, après un cours d'env. 7 lieues. Elle est flottable sur une étendue de 6 lieues (*Id.*). — Le Prophète, dans un quatrain sur cette même campagne de 1814, a dit : FOUDRE EN BOURGOGNE FERA CAS PORTENTEUX, etc. (151e); il nomme ici LAIGNE qui est en BOURGOGNE et près de Châtillon, où se tenait dans le même temps le congrès de ce nom. Ce mot

(1) Nostradamus dit : SA GRAND' TROUPE... et il n'est point question dans ce quatrain du chef de cette troupe. Cette réflexion fait regarder à l'instant le quatrain qui le précède dans la Centurie :

De Bourze ville à la Dame Guyrlande,
L'on mettra sus par la trahison faicte,
Le grand prélat de Léon per Formande,
Faux pellerins et ravisseurs deffaite, X. 47.

Ces mots : RAVISSEURS DEFFAITE rappellent bien DEFFAITE SA GRAND' TROUPE du quatrain suivant. « Ravisseur de la Péninsule, Napoléon s'apprête à saisir les trésors du Nouveau-Monde. » (*Montg.*, VI. 327). — FAUX PELLERINS. « Les confidents du roi portent enfin un regard inquiet sur les menées obliques du cabinet français; ils envisagent avec effroi l'intrusion de ces nombreuses cohortes. « Mes aimés sujets, dit le monarque, tranquillisez vos esprits. Sachez que l'armée de mon cher allié, l'Empereur des Français, traverse mes Etats avec des sentiments de paix et d'amitié. » (*Id.*, 312-314). — Ce vers : L'ON METTRA SUS PAR LA TRAHISON FAITE, peint, on ne peut mieux, l'insurrection espagnole qui court sus aux Français par suite de la trahison. — LE GRAND PRÉLAT DE LÉON. L'insurrection vendéenne a été vue sous ces mots : NUICT PONT DE LOYRE, PRÉLAT ROY PERNICANT (p. 92), *prælatus*, porté devant (*Wailly*). Ici l'insurrection de tout un peuple, insurrection dont le signal est parti DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE ENSEIGNE, ou de Cadix, ville bâtie sur l'île de LÉON, est annoncée par ces mots : LE GRAND PRÉLAT DE LÉON. — PER FORMANDE, *per*, à cause de, pour (*Wailly*). *Formandus, formanda*, de *Formo*, dresser, instruire, façonner, former, élever (*Wailly*). — PER FORMANDE, à cause d'une chose devant être régénérée. La proclamation de Napoléon, qui se déclare le *régénérateur* de l'Espagne, cause la révolution. Le mot FORMANDE n'existe pas en géographie.

Les mots BOURZE VILLE (BOURZE VILE, suivant des éditions) et GUYRLANDE ne se trouvent pas en géographie. « On ne voyait à Aranjuez que factions et cabales ! Les impudiques mystères de la cour n'étaient inconnus de personne, et la honte du trône blessait les yeux de la multitude. (*Id.*, 312). — Cette populace appelait le roi *cabron* (bouc); la reine *la putana;* Godoï *el alcauete* (le proxénète). (*Id.*, 314). — *Vénus*, dit Chompré, avait une *ceinture* qui inspirait si infailliblement de la tendresse que Junon la lui emprunta pour se faire aimer de Jupiter .. On la représentait montée sur un *bouc*. » Faut-il voir la reine d'Espagne dans ces mots : LA DAME GUYRLANDE ? — « *Charles IV*, ce prince loyal, ne pouvait supposer l'ingratitude dans un ami, ni l'infidélité dans une épouse. Sa confiance trop crédule et la faiblesse de son caractère furent la source de ses infortunes et des maux que l'Espagne eut à souffrir sous son règne. » (*Feller*).

Les mots BOURZE VILLE (VILE) indiquent peut-être Godoï, le favori de la reine. *Bours*, bâtard, enfant adultérin (*Glossaire*).

Ce quatrain signifierait : Au sujet des rapports de Godoï avec la dame impudique (DE, *de*, au sujet de, *Wailly*), des troubles éclateront; l'on courra sus aux Français après la trahison qu'ils auront faite contre leurs alliés (IREZ ENCONTRE AMIS DE TARRAGONE). L'insurrection partie de Cadix, bâtie sur l'île de LÉON, portera toute la nation au-devant de l'ennemi commun qui prétend la réformer, et la troupe des envahisseurs, de ceux qui prétextaient un voyage à faire en Portugal, sera défaite.

Des recherches compléteront cette interprétation trouvée tout à coup et à la dernière heure. Elle a déjà un côté séduisant. On vient de traduire un quatrain des plus clairs et des plus précis sur l'insurrection espagnole commencée DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE, de Cadix, bâtie sur l'île de LÉON, et le quatrain qui précède a le mot LÉON et divers autres mots qu'emploient tous les historiens de cet évènement : TRAHISON, RAVISSEURS, L'ON METTRA SUS...

Digitized by Google

rappelle λαινα, ης, (*læna*), tunique (*Lexique*). *Læna*, manteau des soldats romains à la guerre (*Wailly*). On a vu que le Prophète a dit pour la bataille d'Almanza : PROCHE DE SAGONTE, Σαγος, *Sagum*, vêtement militaire (p. 41, *Note*).

DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE ENSEIGNE. — 24 mai 1808. « Dans une proclamation, Napoléon parle ainsi aux Espagnols : « ... Après une longue agonie, votre nation périssait. *J'ai vu vos maux, je vais y porter remède.* Votre grandeur, votre puissance, fait partie de la mienne. Vos princes m'ont cédé leurs droits à la couronne des Espagnes. Je ne veux pas régner sur vos provinces, mais je veux acquérir des titres éternels à l'amour et à la reconnaissance de votre postérité. Votre monarchie est vieille, ma mission est de la rajeunir. Soyez pleins d'espérance et de confiance dans les circonstances actuelles; car je veux que vos derniers neveux conservent mon souvenir, et disent : *« Il est le régénérateur de notre patrie. »*

« 27 mai, fête de St-Ferdinand, l'insurrection éclate en plusieurs lieux de l'Espagne. Le peuple de Cadix se soulève... — 14 juin. Les insurgés espagnols se rendent maîtres de la flotte française, retirée à Cadix depuis la défaite de Trafalgar... — 22 juillet. Capitulation de Baylen : « Les troupes sous les ordres de Dupont sont prisonnières de guerre, la division Védel exceptée... Treize mille soldats et officiers, envoyés à Cadix, seront entassés dans des pontons. »

« La capitulation de Baylen porte la plus grave atteinte à la cause de Napoléon... L'enthousiasme de tous s'enflamme d'une ardeur inextinguible : les premiers, ils auront humilié les vainqueurs de l'Europe ! Ce triomphe inespéré jaillit comme un éclair de lumière aux yeux de tous les peuples gémissant sous l'oppression de Napoléon. Le nom de Baylen retentit dans les profondeurs des cabinets; et, déterminés enfin par l'exemple de cette énergique et brûlante nation, les vieux gouvernements épieront l'occasion de ressaisir des armes vengeresses; les nouveaux gouvernements concevront l'espoir de s'affranchir du joug qu'appesantit chaque jour celui-là même qui leur donna l'existence. Déjà, des murmures confus bruissent sourdement dans les Etats subalternes de l'Allemagne; certes, le général Dupont a tout le droit, comme toutes les prétentions (s'il le veut), de se considérer comme l'une des causes efficientes des grands bouleversements qui s'effectueront en 1813 et 1814. » (*Montg.*, VI. 330).

SORTANT DU BOUT ET DES FINS DE L'EUROPE. — 10 août 1808. « Une division considérable de troupes espagnoles a ses quartiers dans les îles de Fionie et de Langeland, à 600 lieues des Pyrénées; leur commandant, La Romana, est subordonné au maréchal Bernadotte. A la nouvelle des malheurs de sa patrie, le Castillan forme le dessein de la secourir... et s'embarque sur des bâtiments anglais avec une grande partie de sa division. » (*Id.*, VI. 347).

« La guerre devenant la cause de tous, l'affaire de chacun, la capitale n'offre plus qu'une importance secondaire ou, pour mieux dire, chaque ville principale devient la capitale; chaque province prend des mesures de salut public, chaque bourg barricade ses portes, chaque habitant défend son toit...; chaque agrégation isolée devient une force compacte : la France doit donc se perdre en Espagne. » (SERA DEFFAITE PAR BANDE SA GRANDE TROUPE). (*Id.*, VI. 361).

20 juillet 1812. « Un traité est signé à Weliky-Louky, entre l'Empereur de Russie et la régence de Cadix, agissant au nom de Ferdinand VII, roi d'Espagne. Les deux partis s'engagent à suivre avec vigueur la guerre contre l'Empereur des Français, leur ennemi commun, et à se secourir par tous leurs moyens. — Art. 3. L'Empereur reconnaît pour légitimes les Cortès générales et extraordinaires, assemblées à Cadix, comme aussi la Constitution qu'elles ont décrétée et sanctionnée. » (*Id.*, VII. 102).

TROUBLES PASSANT AUPRÈS DU PONT DE LAIGNE. — « Cependant les Alliés firent connaître enfin leur véritable intention; ils désignèrent Châtillon-sur-Seine, en BOURGOGNE, pour la tenue du congrès. Les batailles de Champaubert, de Montmirail et de Montereau détruisirent les armées de Blucher et de Witgenstein; on ne négocia pas à Châtillon; les puissances coalisées y présentèrent un *ultimatum*... L'Empereur rejeta cet *ultimatum*... Les trahisons firent triompher les coalisés, malgré les victoires d'Arcis et de Saint-Dizier. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 217).

SERA DEFFAITE PAR BANDE SA GRAND' TROUPE. — 26 mai 1814. « Napoléon porte son quartier général à Châlons-sur-Marne. L'aile droite, maréchal Mortier, est dans les environs de Troyes; le centre, Marmont et Victor, autour de Vitry; l'aile gauche, maréchal Macdonald, auprès de Mézières; la réserve formée de la garde, maréchaux Ney et Oudinot, prend poste à Châlons et à Vitry. » (*Montg.*, VII. 334). — « Murat a consommé sa défection; il inquiète l'armée française... Eugène reste au-delà des Alpes avec 28,000 Français aguerris. Augereau et le général Marchand défendent Lyon, Valence et Grenoble. Suchet, avec 15,000 hommes, occupe Barcelone, Figuières, etc... Soult coiffe les Pyrénées. » (*Id. passim*).

« Après mes conférences d'Erfurt avec Alexandre, l'Angleterre devait être contrainte à la paix par la force des armes ou par celle de la raison. Elle se trouvait perdue, déconsidérée sur le continent; son affaire de Copenhague avait révolté les esprits, et moi je brillais en ce moment de tous les avantages contraires, quand cette malheureuse affaire d'Espagne est venue subitement tourner l'opinion contre moi (NEUF ANS) et réhabiliter l'Angleterre. Elle a pu dès-lors continuer la guerre; les débouchés de l'Amérique méridionale lui ont été ouverts; elle s'est fait une armée dans la Péninsule, et, de là, elle est devenue l'agent victorieux, le nœud redoutable de toutes les intrigues qui ont pu se former sur le continent, etc. : c'est ce qui m'a perdu ! » (*Mém. de Ste-Hélène*).

158e

Par grand fureur le Roy Romain Belgique,
Vexer voudra par phalange barbare :
Fureur grinçant chassera gent libique,
Depuis Pannons jusqu'à Hercule la hare.

V. 13.

159e

Saturne et Mars en Léo Espagne captive,
Par chef libique au conflit attrapé,
Proche de Malte, Herodde prinse vive,
Et Romain sceptre sera par Coq frappé.

V. 14.

160e

En navigeant captif prins grand pontife ;
Grand après faillir les clercs tumultuez ;
Second esleu absent son bien debiffe,
Son favory bastard à mort tué.

V. 15.

Lorsque Napoléon, maître de la Belgique, aura joint Rome à son empire, il commencera les guerres les plus meurtrières pour forcer les peuples par la force brutale à obéir à ses décrets. Ceux-ci, exaspérés, courront aux armes pour vaincre ou mourir, et ils refouleront jusqu'au cœur de la France les soldats de race gauloise qui porteront le deuil depuis les colonnes d'Hercule jusqu'aux frontières de la Hongrie.

Le promoteur de ces guerres européennes aura ruiné son avenir en s'emparant de l'Espagne sans motif, lorsque Saturne et Mars, au signe du Lion, feront sentir leur maligne influence. Il aura agi de même peu auparavant à l'égard de Malte, occupé encore par les chevaliers de Rhodes, à l'égard de l'Egypte et de la Syrie, dont il s'emparera tout à coup avec un courage héroïque, dans le temps où le Coq de la République dépouillera de son pouvoir temporel le Pape Pie VI.

Ce grand Pape, gouvernant la barque de Pierre avec fermeté, sera fait prisonnier et mourra peu après. Les cardinaux, dispersés par la révolution et les guerres, se réuniront à Venise. Le second Pape, retenu prisonnier loin de Rome, affaiblira le pouvoir temporel et spirituel de l'Eglise. Il aura une véritable affection pour son persécuteur qui possèdera le pouvoir par droit de *fait* et non de *naissance*. Dieu interviendra pour sauver son Eglise en mettant fin à la vie politique de Napoléon Ier.

Le quatrain 161e, interprété de Pie VI et de Pie VII, a ce vers : QUI SERA DIT QUE SON BIEN DEBIFFE. Cette expression DEBIFFE a fait chercher le seul quatrain où on la revoit, et le quatrain 160e a été interprété de suite de Pie VI et de Pie VII. Le dernier vers du quatrain précédent : ET ROMAIN SCEPTRE SERA PAR COQ FRAPPÉ, sert de liaison entre deux quatrains sur les mêmes évènements : le pouvoir temporel de Pie VI a été détruit par le Coq de la République. C'est Bonaparte qui a accompli ces deux quatrains, c'est lui encore que l'on voit dans celui qui les précède. Ainsi, le mot DEBIFFE a donné tout à coup l'intelligence de douze vers ! Le secret d'interprétation n'est jamais en défaut.

Par grand fureur le Roy Romain Belgique...

PAR GRAND FUREUR. — Il est dit de Napoléon : SI GRAND

Digitized by Google

FUREUR ET RAGE FERA DIRE, QU'A FEU ET SANG TOUT SEXE TRANCHERA (143e); et NEUF ANS LE RÈGNE LE MAIGRE EN PAIX TIENDRA, PUIS IL CHERRA EN SOIF SI SANGUINAIRE (95e). Le 17 mai 1809, NEUF ANS et cinq mois après avoir été élu Premier-Consul (24 décembre 1799), il réunit Rome à l'Empire français et devient le ROY ROMAIN BELGIQUE.

LE ROY ROMAIN BELGIQUE. — Il est dit du même : HERCULES ROY DE ROME ET DANEMARC (113e). — Trois quatrains ont cette expression GRAND ROMAIN : TORRENT OUVRIR DE MARBRE ET PLOMB LA TOMBE D'UN GRAND ROMAIN D'ENSEIGNE MÉDUSINE, IX. 84. (La tête de Méduse faisait périr tous ceux qui la regardaient); QUAND LE SÉPULCRE DU GRAND ROMAIN TROUVÉ, III. 65; SERONT LES OS DU GRAND ROMAIN TROUVÉ, SÉPULCRE EN MARBRE APPAROISTRA OUVERTE, VI. 66. Le Prophète qui a parlé du tombeau de l'Empereur dans les quatrains 187e, 168e, 214e et 213e : DU TRIUMVIR SERONT TROUVEZ LES OS... MARBRE ET PLOMB, lui consacre peut-être les trois quatrains du GRAND ROMAIN. Paris, révolutionnaire, s'est occupé déjà une fois des sépultures royales : PASSER AURELLE LUTHÈCE DENIS CLOISTRES, 24e). — Napoléon, PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE est le ROY ROMAIN. Le Prophète ajoute BELGIQUE; sa *Lettre à Henry II* déclare que la première conquête de la révolution sera au 50 *et* 52 *degrés de hauteur* (*voir p.* 25), et qu'un traité la lui reconnaîtra.

1er *octobre* 1795. « Un décret porte que tous les pays conquis en deça du Rhin, ainsi que la BELGIQUE, l'état de Liége et de Luxembourg, sont réunis au territoire de la République. » (*Montg.*, IV. 377).

La Belgique a fait partie de l'Empire français jusqu'en 1814. Napoléon seul a pu se dire LE ROY ROMAIN BELGIQUE; son armée est L'ARMÉE DU GRAND PRINCE BELGIQUE (194e), dans un quatrain sur la bataille de Waterloo.

Vexer voudra par phalange barbare...

On a vu : TERROIR ROMAIN PAR GENT GAULOISE PAR TROP SERA VEXÉE (107e), etc. Le gouvernement français et ses armées ne sont plus : SEUL CASTULON ET CELTES MODEREZ (55e).

« 1er *avril* 1814. La proclamation suivante du conseil départemental et municipal de Paris est affichée : « ... A lui nous devons la haine de tous les peuples, sans l'avoir méritée, puisque, comme eux, nous fûmes les malheureuses victimes, bien plus que les tristes instruments de sa rage. N'est-ce pas lui aussi qui, violant ce que les hommes ont de plus sacré, a retenu captif le... chef de la religion; qui a privé de ses Etats, par une détestable perfidie, un roi son allié, et livré à la dévastation la nation espagnole?... » (*Montg.*, VII. 403) (*voir* p. 183).

Fureur grinçant chassera gent libique...

FUREUR GRINÇANT. — Le Prophète a dit pour la campagne de 1814 qui a repoussé l'armée de Napoléon jusque sous les murs de PARIS : TOUS CEUX DE ILER SERONT DANS LA MOZELLE, METTANT A MORT TOUS CEUX DE LOYRE ET SEINE (146e). Ici il y a GRAND FUREUR de la part du ROY ROMAIN BELGIQUE, et FUREUR GRINÇANT de la part de ses ennemis. Un même sentiment anime tous les peuples qui refoulent les Français loin des frontières de la Hongrie et du détroit de Gibraltar : UN CONTRE L'AIGLE GRAND COPIE ADRESSER (147e).

1er *mars* 1814. « Par un traité conclu à Chaumont (Haute-Marne), l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse, la Russie, s'engagent, dans le cas où la France refuserait d'accepter les conditions de la paix proposée, de consacrer tous leurs moyens à poursuivre avec vigueur la guerre contre elle, et à les employer dans un parfait concert, afin de procurer une paix générale. » (*Voir p.* 112, 2me col.).

CHASSERA. — On voit ce mot dans les quatrains 22e, 129e, 147e et 194e, etc., pour les défaites qui ont ramené jusqu'en France les Aigles impériales.

GENT LIBIQUE. — *Libicii*, ppl. hab. les plaines de la Gaule Transpadane (*Wailly*). Napoléon, le ROY ROMAIN BELGIQUE, était maître de la Gaule Transpadane; son peuple entier, d'après ce principe, *la partie pour le tout*, pouvait donc être désigné par ces mots : GENT LIBIQUE. On est conduit à admettre cela en remarquant que la GENT LIBIQUE ne sera jamais chassée DEPUIS PANNONS JUSQU'A HERCULE LA HARE. Le quatrain suivant s'*adapte* à celui-ci par les mots CHEF LIBIQUE qui désignent Bonaparte. Au milieu de 20 vers sur Napoléon III (III. 25-29), on lit : PRINCE LIBYQUE PUISSANT EN OCCIDENT; et les Français sous Louis XIV, au temps de la guerre désastreuse de la succession d'Espagne, sont nommés COQS et LIBIQUES (*voir* p. 41).

« La Gaule, au-delà du Padus ou Transpadane, était habitée par de petites peuplades qui, à une époque antérieure à l'arrivé d'Annibal, avaient passé les Alpes, *venant de la Gaule*, et chassé les Tusques ou Etrusques des plaines fertiles que traverse ce fleuve. Ce fut là qu'Auguste envoya ses vétérans et leur donna des terres pour les récompenser de leurs travaux guerriers. La frontière occidentale se trouvait occupée par les vigoureux *Ligures* montagnards, les *Taurini*, les *Segusii*, les *Salassi*, les *Libicii*; à l'est demeuraient les *Levi*; au nord les puissants *Insubres*... » (*Précis d'Hist. rom. par Lebas*, p. 4).

Nostradamus, qui joue sur les noms de lieux, et qui a dit : BIEN PRÈS DU TYMBRE PRESSE LA LIBITINE pour les plus grands malheurs (II. 92-93) (*Libitina*, 1° soin, dépenses ou appareil des funérailles; 2° mort; 3° bière, cercueil; 4° profession d'entrepreneur de funérailles; 5° Déesse qui y présidait. *Pestilentia in urbe tanta erat, ut libitina vix sufficeret* (*Liv.*), il règnait dans la ville une peste si cruelle, qu'à peine pouvait-on suffire à ensevelir les morts, *Wailly*); Nostradamus nomme le peuple français GENT LIBIQUE et Napoléon CHEF LIBIQUE pour le temps où PAR GRAND FUREUR LE ROY ROMAIN BELGIQUE, VEXER VOUDRA PAR PHALANGE BARBARE.

2 *avril* 1814. « Le gouvernement provisoire aux armées françaises : « Soldats... Vous n'êtes plus les soldats de Napoléon, le Sénat et la France entière vous dégagent de vos serments... » (*Montg.*, VII. 411).

Depuis Pannons jusqu'à Hercule la hare.

PANNONS. — *Pannonia*, la Pannonie, partie de l'Autriche, la B. Hongrie et l'Esclavonie (*Wailly*). On voit ce mot une fois dans la *Lettre à Henry II*, et précisément pour fixer la limite des conquêtes de la France révolutionnaire vers l'Orient d'Europe, « *qui étendra ses forces vers le circuit de l'Orient et de l'Europe aux Pannons* » (*voir* p. 25).

HERCULE LA HARE. — *Hard* ou *Hart*, lien de fagot, corde à étrangler (*Glossaire*). La mer est resserrée au détroit de Gibraltar, nommé autrefois *Fretum Herculis*. Hercule, en ouvrant les gorges de deux montagnes qui unissaient l'Europe à l'Afrique, a formé le détroit de Gibraltar (*voir* DU PLUS PROFOND DE L'ESPAIGNE ENSEIGNE... LÉON 157e).

Les mots : ROMAIN — BELGIQUE — PANNONS — HERCULE LA HARE, donnent l'ensemble des pays occupés par les armées de Napoléon : ROMAIN, Rome et toute l'Italie DES MONTS FEUX JUSQUES A MONT SENIS (144e); BELGIQUE, le pays même de ce nom; DEPUIS PANNONS JUSQU'A HERCULE LA HARE, se trouvent les provinces illyriennes, le royaume d'Italie, l'Empire français, comprenant Rome, Paris et Bruxelles, les royaumes d'Espagne et de Portugal. Le quatrain suivant, en nommant l'ESPAGNE CAPTIVE et le même CHEF LIBIQUE AU CONFLIT ATTRAPÉ, continue ce récit, et d'accord avec l'histoire, assigne l'occupation d'Espagne comme la première cause de la chute de l'Empereur (du moins quand à ce qui regarde la guerre ou CONFLIT).

Saturne et Mars en Léo Espagne captive...

Les évènements annoncés dans un quatrain sur la République, SAULT CASTULON (56e) ont eu lieu, SATURNE EN CANCER JUPITER AVEC MARS. SATURNE et MARS sont les DEUX MALINS DE SCORPION CONJOINTS au temps du CHEF D'ARIÈS JUPITER ET SATURNE, c'est-à-dire de l'époque révolutionnaire (1789-1814, *voir* 116e, 117e). Ici nous retrouvons SATURNE ET MARS EN LEO dans un quatrain sur la même époque;

Digitized by Google

Saturne et Mars au signe du Lion n'annonçaient que malheur; car, Roussat dit : *Mauvais planètes que sont Saturne et Mars* (*voir* p. 152). A ces causes naturelles de malheur est venue se joindre la guerre inique qui a rendu l'ESPAGNE CAPTIVE.

Par chef libique au conflit attrapé...

Le quatrain précédent a fait connaître ce CHEF LIBIQUE de la GENT LIBIQUE; plusieurs racontent la guerre d'Espagne, et l'un en particulier, qui se trouve à la fin d'un récit TOUT AU LONG en 36 vers sur la Révolution (1789-1814), dit : VIENDRONT LES NOVES ESPAGNOLS A BESIERS, QU'ICELLE CHASSE EMPRINSE CASSERA (22e). L'ESPAGNE CAPTIVE ruine l'empire.

Proche de Malte, Herodde prinse vive,
Et Romain sceptre sera par Coq frappé.

La morale, toujours la même chez Nostradamus, explique pourquoi le Prophète intervertit ici l'ordre des évènements. Ces deux vers amènent le quatrain suivant sur les maux que l'Italie a soufferts du ROY ROMAIN BELGIQUE tenant l'ESPAGNE CAPTIVE, et surtout ils signalent une fois de plus le caractère des conquêtes du *Roi* RAPAX ET SANGUINAIRE ISSU DU PEAULTRE DE L'INHUMAIN NÉRON (45e), du RAVISSEUR de l'Espagne (157e, *Note*). C'est le même qui s'est emparé de MALTE peu auparavant, sans déclaration de guerre, ainsi qu'il l'a fait de l'Espagne : PROCHE DE MALTE PRINSE VIVE; c'est le même qui, sans déclaration de guerre encore, a fait la conquête *héroïque* de l'Orient. HERODDE est pour *héros, herois*, (*Wailly*); pour *Herodium* : 1° ville de Judée; 2° ville de Pérée (*Wailly*), et par anagramme pour RHODE. Malte était occupée par les chevaliers de Rhodes depuis 1523. Nostradamus, qui avait vu cet établissement, en annonce la ruine après 275 ans. La manière du Prophète, et en particulier le passage de la *Lettre à Henry II* sur la prise de Malte font voir tout cela dans le mot HERODDE.

9 juin 1798. « Bonaparte, pour avoir un prétexte de s'arrêter à Malte, et pour faire naître un sujet de contestation, demanda au grand-maître de faire de l'eau. Le grand-maître fit répondre par un refus absolu, alléguant les règlements... Le lendemain les troupes françaises débarquèrent dans l'île et investirent complètement Lavalette, qui compte 30,000 âmes à peu près de population, et qui est l'une des plus fortes places de l'Europe. Bonaparte fit débarquer de l'artillerie pour canonner les forts. Les chevaliers répondirent à son feu, mais très mal. Ils voulurent faire une sortie et il y en eut un grand nombre de pris.. Les chevaliers abandonnèrent à la France la souveraineté de Malte.. Caffarelli, en parcourant la place dont il admirait les fortifications, dit ce mot : *Nous sommes bien heureux qu'il y ait eu quelqu'un dans la place pour nous en ouvrir les portes.* » (Thiers, X. 86-88).

« Bonaparte résolut de marcher sur-le-champ vers Alexandrie, afin de surprendre la place, et de ne pas donner aux Turcs le temps de faire des préparatifs de défense. » (*Id.*, X. 92).

La *Lettre à Henry II* porte sur ces faits le même jugement (*voir* p. 27, 47e, 50e) :

« *Et* USURPERONT *les* MARTIAUX (Hérodde) *ce que sera retourné du soleil de* MELITE *et des isles Stechades... Et sera faicte nouvelle incursion par les maritimes plages voulant le* SAULT CASTULUM (COQ) *délivrer de la première* PRINSE *mahumétane. Et ne seront de leurs assaillemens vains, et au lieu que jadis fut l'habitation d'Abraham* (Herodium) *sera accueillie par personne qui auront en honneur les Jovialistes.* »

On a vu que sous Bonaparte GRAND PÔ GRAND MAL POUR GAULOIS RECEVRA, VAINE TERREUR AU MARITIN LYON, PEUPLE INFINY PAR LA MER PASSERA, SANS ÉCHAPPER LE QUART D'UN MILLION (102e-108e). Durant cette expédition de Malte et de l'Egypte, le Directoire poursuivit la guerre contre Pie VI, et le ROMAIN SCEPTRE, dont le ROY ROMAIN BELGIQUE ou Bonaparte devait se saisir plus tard, fut FRAPPÉ PAR le COQ de la République. M. le comte de Montalembert écrit à M. de Cavour :

« ... Votre avocat, M. Jules Favre, a complété la série de vos précurseurs en faisant le panégyrique de votre œuvre et en proposant au Corps législatif de voter l'abandon de Rome à votre politique. Il a cité, évoqué, vanté d'abord Philippe-le-Bel, faisant brûler par la main du bourreau les bulles du Vicaire de J.-C., puis Napoléon, comme l'avait déjà fait au Sénat son neveu, qui vous appelle son ami. Et quel est le Napoléon que vos panégyristes français évoquent ainsi à votre propos? Le Napoléon du concordat? Non, mille fois non : mais bien le Napoléon de Tolentino, qui, le même jour et de la même plume, le 19 février 1797, écrivait à Pie VII : « La République française sera, je l'espère, une des amies les plus vraies du Pape; » et au Directoire : « Rome, une fois privée des Légations, ne peut plus exister : cette vieille machine se détraquera toute seule. » (*Correspondance de Napoléon, publiée par ordre de Napoléon III*, t. II. p. 342 et suivantes). Ensuite le Napoléon de 1809, c'est-à-dire celui qui a dépouillé et emprisonné le Pape dont il avait reçu l'onction sainte; et, enfin, le Napoléon de 1813, celui qui, à Fontainebleau, imposa par une odieuse violence à Pie VII, captif, un concordat désavoué le lendemain, et lui fit accepter (c'est M. Jules Favre qui l'affirme), *la qualité de fonctionnaire de l'Empire français.* » (*Ami de la Religion*, 20 avril 1861).

Ce quatrain, qui s'*adapte* par les mots : CHEF LIBIQUE et ROMAIN au précédent interprété tout entier de Napoléon ROY ROMAIN de la GENT LIBIQUE, s'interprète donc aussi tout entier du même personnage. Voyons le suivant qui a mis sur la voie de leur interprétation :

En navigeant captif prins grand Pontife;
Grand après faillir les clercs tumultuez;
Second esleu absent son bien debiffe,
Son favory bastard à mort tué.

Ce GRAND PONTIFE est Pie VI, celui dont il est dit dans le dernier vers du quatrain précédent : ET ROMAIN SCEPTRE SERA PAR COQ FRAPPÉ. On a vu : LYON ET COQ NON TROP CONFEDEREZ (55e), et le Prophète, dans un récit en 28 vers, parle des démêlés de la République et de l'Empire avec le Saint-Siége (102e-108e); il dit la mort du ROMAIN PONTIFE Pie VI, à Valence, et le secours que Dieu a envoyé alors à son Eglise : TARD DU SECOURS POURVEU, LA PERSE TOURNE ENVAHIT MECEDOINE; il dit que le TERROIR ROMAIN... PAR GENT GAULOISE PAR TROP SERA VEXÉE mais que Dieu vengera son Eglise par la destruction de l'armée française à Moscou.

Ce quatrain résume ce récit en 28 vers. Les deux premiers sont sur Pie VI, sa captivité, sa mort et la réunion des cardinaux; le troisième, sur l'élection de Pie VII, son séjour loin de Rome, le concordat de 1813 qui ruine son pouvoir temporel et spirituel; le quatrième déclare que Pie VII a pour celui qui le persécute les sentiments les plus affectueux et que ces sentiments mêmes le portent à des concessions préjudiciables au BIEN de l'Eglise; que ce persécuteur a le pouvoir par droit de fait et non par celui de naissance, et que ses rapports avec le Pape causent sa mort politique.

EN NAVIGEANT CAPTIF PRINS GRAND PONTIFE. — La barque de saint Pierre, qui figure l'Eglise, se voit dans plusieurs quatrains (*voir* LORS SE PRENDRA LA PISCATURE BARQUE, p. 71). Un Pape ne peut être fait prisonnier qu'en gouvernant l'Eglise. Le Prophète oppose dans ce quatrain Pie VI à Pie VII. Pie VI honore la mémoire de Louis XVI et condamne ses meurtriers : CELUY DE SANG REPERSE LE VISAGE, DE LA VICTIME PROCHE SACRIFIÉE... MIS ESTRE A MORT LORS POUR LA FIANCÉE (106e); il est GRAND PONTIFE, il est PRINS EN NAVIGEANT. Pie VII n'est que SECOND ESLEU ABSENT SON BIEN DEBIFFE, SON FAVORY BASTARD A MORT TUÉ. Quelle leçon! quelle morale! quel jugement sur les faits et les hommes!

GRAND APRÈS FAILLIR LES CLERCS TUMULTUEZ. — Ce GRAND est le GRAND PONTIFE qui meurt APRÈS avoir été PRINS CAPTIF. Il est dit de Louis XVI : PAR HAULTE VOL DRAP GRIS VIE FAILLIE (12e). *Faillir*, finir, manquer (*N. Landais*). *Clerc...*, dans un sens plus étendu on appelle *clercs* ou *ecclésiastiques*, tous ceux qui par état sont consacrés au service divin, depuis le simple tonsuré jusqu'au prélat du premier ordre (*Id.*). Les cardinaux dispersés par la Révolution se réunis-

Digitized by Google

sent loin de Rome à Venise, « au nombre de trente-cinq, » dit Montgaillard (V. 373).

« Le 6 décembre 1799, s'ouvrit le conclave. Pendant trois mois les suffrages se partagèrent entre les cardinaux Albani, Archetti, Bellizonni, Martiniana; ils se réunirent enfin tous sur Chiaramonte, qui fut élu le 14 mars 1800. Le nouveau Pontife, pour honorer la mémoire de son prédécesseur, prit le nom de Pie VII. » (*Feller*, Pie VII).

Les citations historiques pour ces deux premiers vers se trouvent aux quatrains 104e, 105e, 106e, sur les mêmes évènements.

SECOND ESLEU ABSENT SON BIEN DEBIFEE. — *Debiffer*, gâter le tempérament, défigurer, rendre difforme (*Glossaire*). *Debiffer* l'estomac, c'est l'affaiblir, le mettre en désordre, le gâter (*Joubert*). Ce mot, avons-nous dit, n'est que deux fois dans Nostradamus et deux fois pour le même Pape QUI SERA DIT QUE SON BIEN DEBIFFE (161e). C'est durant une absence que ce Pape gâte SON BIEN. Les trois premiers quatrains prophétiques des Centuries sont sur l'époque révolutionnaire; on y lit pour ces mêmes évènements : LORS SE PRENDRA LA PISCATURE BARQUE, SERA RÉGIE EN PLUS GRAND DÉTRIMENT (30e). Dans le récit TOUT AU LONG de la vie du *Soldat-Empereur*, on lit : PAR EUX NAISTRA PESTILENCE SI AMPLE, ROY FAICT (BASTARD) INJUSTE NE FERA CONDAMNER (132e). Un autre quatrain sur Pie VII à Fontainebleau porte : RÉPONSE AU ROUGE LE FERA DESVOYÉ (163e), etc... Pie VII dut rétracter sa concession du 25 janvier 1813 (*voir* p. 169, 1re col.).

« Nous reconnaissons avec douleur et confusion que ce ne serait pas pour *édifier*, mais pour détruire, que nous ferions usage de notre autorité, si nous avions le malheur d'exécuter ce que nous avons imprudemment promis. »

Pie VII accepte un premier concordat DIMINUANT LES SACRÉES ORAISONS (110e), il cesse de protester contre les *Articles organiques* et il laisse pénétrer le *Soldat-Empereur* dans le temporel et le spirituel de l'Eglise : VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE (127e). Aujourd'hui encore, pour faire consacrer la spoliation des Légations par Pie IX et faire que ce GRAND PONTIFE (V. 44 et II. 44) reconnaisse les progrès incessants de la révolution italienne, on lui offre l'exemple de Pie VII.

SON FAVORY BASTARD A MORT TUÉ. — Ce FAVORY BASTARD est celui qui fait que le SECOND ESLEU ABSENT SON BIEN DEBIFFE.

« L'Empereur venait le visiter assidûment (Pie VII aux Tuileries, en 1804), et le Pape ne parlait jamais de Napoléon qu'en employant les expressions d'une sympathie sincère et vraiment paternelle. » (*Amédée Gabourd*, I. 45).

« On m'engagea à laisser canoniser un Bonaventure Bonaparte. « Epargnez-moi ce ridicule, répondis-je. Le Pape était de mes *amis* : on n'eut pas manqué de dire que je l'avais forcé à dénicher un saint dans ma famille. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 702).

« Avant mon couronnement, disait l'Empereur, le Pape voulut me voir, et tint à se rendre lui-même chez moi. Il avait bien fait des concessions. Il était venu à Paris me couronner, il consentait à ne pas me poser la couronne, il me dispensait de communier en public avant la cérémonie ; il avait donc, selon lui, bien des récompenses à attendre en retour ; aussi avait-il rêvé d'abord la Romagne, les Légations, il commençait à soupçonner qu'il faudrait renoncer à tout cela... Dans sa charité chrétienne, car c'est véritablement un *bon, doux et brave homme*, disait l'Empereur, il n'a jamais désespéré de me voir pénitent à son tribunal ; il en a laissé souvent échapper l'espoir et la pensée. Nous en causions quelquefois gaiement et de bonne amitié. Vous y viendrez tôt ou tard, me disait-il avec une innocente douceur; je vous y tiendrai, ou d'autres si ce n'est pas moi; et vous verrez alors quel contentement, quelle satisfaction pour vous-même, etc. En attendant, mon influence sur lui était telle que je lui arrachai, par la seule force de ma conversation privée, ce fameux concordat de Fontainebleau, dans lequel il a renoncé à la souveraineté temporelle, acte pour lequel il a fait voir depuis qu'il redoutait le jugement de la postérité, ou plutôt la réprobation de ses successeurs. Il n'eût pas plutôt signé, qu'il s'en repentit. Il devait, le lendemain, dîner en public avec moi; mais, dans la nuit, il fut malade ou feignit de l'être. » (*Id.*, II. 115-117).

« Je pourrais citer de nombreux exemples de gratitude de Pie IX vis-à-vis de Napoléon III, j'aime mieux remonter plus haut, vous parler de Pie VII vis-à-vis de Napoléon Ier. Voici ce que le cardinal Gonsalvi écrivait à la duchesse de Devonshire, le 3 juin 1818 :

« Un écrivain célèbre, le comte Alexandre Verri, auteur des *Notte romane*, avait composé un livre intitulé : *Lotta dell' Impero col sacerdozio fra Napoleone Bonaparte e Pio VII*. Napoléon était à Sainte-Hélène ; avant de publier l'ouvrage, le comte Gabriel Verri, son fils, crut devoir en soumettre le manuscrit au Pape. A ce sujet, voici ce que le Saint Père dit au cardinal Gonsalvi : « Nous nous sommes fait rendre compte par les cardinaux Galeffi et di Gregorio, du manuscrit que le comte Verri vous a chargé de nous présenter. Ce manuscrit contient des passages admirables et quelques erreurs de détails à peu près insignifiantes. Mais arrangez les choses de manière qu'il ne voie pas le jour. Napoléon est malheureux, très malheureux ; nous avons oublié ses torts, l'*Eglise ne doit jamais oublié ses services. Il a fait en faveur de ce Siége ce que nul autre peut-être, dans sa position, n'aurait eu le courage d'entreprendre. Nous ne lui serons pas ingrat.* Ce livre pourrait aller à Sainte-Hélène, et les Anglais auraient bien soin de le mettre sous les yeux de Napoléon, en lui apprenant que j'en ai autorisé la publication. Savoir que cet infortuné souffrirait par nous est déjà presque un supplice, surtout au moment où il nous demande un prêtre pour le réconcilier avec Dieu. Nous ne voulons, nous ne pouvons, nous ne devons participer en rien aux maux qu'il endure ; nous désirons au contraire, du plus profond de notre cœur, qu'on les allége et qu'on lui rende la vie plus douce. Quand vous écrirez à votre ami le prince-régent, demandez-lui cette grâce en mon nom, et faites dire au fils du comte Verri de garder dans son archive cet ouvrage absolument inutile à la gloire paternelle. »

« Voilà, Messieurs, comment les papes pratiquent la gratitude. (Très bien ! très bien !). (*M. le vicomte Lemercier au Corps législatif*, 22 mars 1861).

Cette gratitude est admirable ; mais le grand Prophète, qui reproche à Louis XVI TROP DE BONTÉ ROYALE (40e), ne juge pas les faits comme *le bon, le doux et brave homme* Pie VII. Il ne demande pas que tous les Papes soient comme Sixte V, dont il dit : ONC NE FUT SI MALING, X. 94 ; mais il souhaite qu'à l'exemple de J.-C., le plus doux des enfants des hommes qui s'armât du fouet pour chasser du Temple les vendeurs, tout Pape sache allier la douceur et la fermeté; il ne dit pas GRAND PONTIFE en parlant de Pie VII comme il le fait pour Pie VI et Pie IX, il dit le JUSTE (163e), absolument comme pour Louis XVI (42e).

BASTARD. — Ce mot est interprété six fois sur huit, dans Nostradamus, de gouvernement de *fait* et non de droit de *naissance*. (*Voir Vie de L.-Philippe*, p. 23 et 76).

« *Dans l'ordre illégitime* même, Bonaparte *n'a péri* que parce qu'il a été infidèle à sa mission. Né de la République, il a tué sa mère. » (*Chateaubriand* aux électeurs, 1827).

A MORT TUÉ. — Pléonasme qui rappelle les termes de la condamnation portée par Dieu contre l'homme, dans le cas où il toucherait au fruit défendu : *Morte morieris*, vous *mourrez de mort*. J. de Maistre écrivait en 1810 : *Jamais aucun souverain n'a mis la main sur un pape quelconque, et a pu se vanter ensuite d'un règne long et heureux.* (*Voir* p. 142). Il est dit de Napoléon pour ces mêmes évènements : TUÉ PAR UN BEAUCOUP PLUS DÉBONNAIRE (*voir* p. 130).

« Le 23 janvier 1814, Pie VII était encore une fois enlevé par ordre de l'Empereur, et prenait la route du midi de la France... Mais Fontainebleau à peine abandonné du souverain Pontife, attendait qu'un autre personnage y vint donner en sa personne, à l'univers étonné, le spectacle de la fragilité, du néant des choses humaines. » (*Voir* p. 169. PAR EUX NAISTRA PESTILENCE SI AMPLE, ROY FAICT INJUSTE NE FERA CONDAMNER).

« O vous, penseurs philosophiques, peintres du cœur humain, accourez à Fontainebleau ! Venez assister à la chute du plus grand des monarques, venez apprendre à connaître les hommes, à vous étonner de leur impudeur, à rougir de leur mobilité ! Venez voir le haut entourage du héros malheureux ; ceux qui demeuraient courbés sous la menace de ses bienfaits, sous le poids des honneurs et des richesses dont il les avait comblés ! venez les voir, sitôt que la fortune lui est contraire, l'abandonner, le trahir, essayer même de l'insulter peut-être !... » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 425).

Passons au quatrain qui a donné l'intelligence de ces trois ; son interprétation va leur prêter une bien grande force.

Digitized by Google

161e

Par le trépas du très vieillard pontife,
Sera Romain esleu de bon âge :
Qui sera dit que son bien debiffe,
Et long tiendra et de picquant ouvrage.

V. 56.

162e

Istra de Mont Gaulfier et Aventin,
Qui par le trou advertira l'armée :
Entre deux rocs sera pris le butin,
De Sex Mansol faillir la renommée.

V. 5.

La mort de Pie VI à l'âge très avancé de 81 ans, 8 mois et 2 jours, et après un règne de 24 ans, 6 mois et 14 jours, fera élire Pie VII, né à Césène en Romagne (Etats de l'Eglise). On dira de ce Pape, élu à l'âge de 57 ans et 7 mois, âge le mieux approprié aux charges du souverain pontificat, qu'il affaiblit le pouvoir temporel et spirituel dè l'Eglise. Il mourra à 83 ans, après 23 années de règne. Jamais pontificat n'aura essuyé plus de traverses et n'aura eu à résoudre plus de graves difficultés.

Il naîtra de Montgolfier et du règne de la Liberté un homme qui, de la nacelle d'un ballon, à Fleurus, fera connaître à l'armée républicaine les positions de l'ennemi. Dans le même moment, les deux partis de la Montagne seront en lutte, et un mois après l'ascension du ballon, Robespierre et ses adhérants seront livrés en proie à la guillotine. Le règne de la Terreur tombera avec eux.

Ces deux quatrains qui se suivent dans les Centuries ne doivent pas être séparés. Le second a reçu son accomplissement dans les dernières années du pontificat du TRÈS VIEILLARD PONTIFE, et le gouvernement révolutionnaire qui s'est servi de l'invention de MONT GAULFIER a persécuté les deux Papes du quatrain précédent.

PAR LE TRÉPAS DU TRÈS VIEILLARD PONTIFE. — Peu de Papes ont dépassé l'âge de Pie VI, et aucun depuis saint Pierre n'a joint à un âge avancé un règne aussi long. Nostradamus qui nomme Napoléon LE VIEIL TRIBUN (185e), et le maréchal Ney LE VIEUX PLEIN BARBE (207e), en raison de la durée de leurs fonctions, nomme ici Pie VI LE TRÈS VIEILLARD PONTIFE, en raison de la durée de son pontificat.

« Pie VI, successeur de Clément XIV, naquit à Césène, le 27 décembre 1717 ; il fut élu pape le 15 février 1775 et expira le 29 août 1799, âgé de 81 ans, 8 mois et deux jours ; il avait gouverné l'Eglise pendant 24 ans, 6 mois et 14 jours. » (*Feller*).

SERA ESLEU ROMAIN DE BON AGE. — Le Prophète, qui ne veut pas d'INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ, n'a pas mis ici le mot ROMAIN pour PONTIFE ROMAIN, car le contexte montre clairement qu'il s'agit de l'élection d'un Pape. Ce mot est pour désigner la patrie du nouveau pape. Napoléon est dit : PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE, comme Empereur de France et roi d'Italie ou de la Romagne (*voir* 130e). — DE BON AGE. On a trouvé jeune Pie IX, élu à 54 ans.

« Pie VII (successeur de Pie VI), né le 14 août 1742, à Césène, ville de la Romagne..., fut élu le 14 mars 1800. Le 20 août 1823, il rendit le dernier soupir. » *(Feller)*.

QUI SERA DIT QUE SON BIEN DEBIFFE.—Mais qui dira cela? Le Prophète lui-même. Le mot DEBIFFE n'est qu'une autre fois dans Nostradamus, et précisément dans un quatrain sur les mêmes Papes Pie VI et Pie VII, et précisément pour celui qui sera dit que SON BIEN DEBIFFE : SECOND ESLEU ABSENT SON BIEN DEBIFFE !

ET LONG TIENDRA ET DE PICQUANT OUVRAGE. — *Piquant*, qui pique et cause de la douleur, offensant, choquant (*Joubert*). La *Table des Matières* montre que le Prophète a connu tout le pontificat de Pie VII. Les deux plus longs règnes depuis saint Pierre se suivent : l'un est celui du TRÈS VIEILLARD PONTIFE, et l'autre celui qui LONG TIENDRA ET DE PICQUANT OUVRAGE

Ce quatrain est bien fait pour jeter dans un étonnement de plus en plus grand la personne qui d'abord l'examinera en lui-même, puis qui le verra à travers le secret d'interprétation, et enfin, qui tiendra compte de sa place au-dessus du quatrain : ISTRA DE MONT GAULFIER.

Istra de Mont Gaulfier et Aventin,
Qui par le trou advertira l'armée...

En lisant ces deux vers on pense à Montgolfier, à son invention et à la bataille de Fleurus livrée au commencement de la Révolution. Le quatrain qui précède celui-ci appartient à l'époque révolutionnaire ; or, celui-ci a l'expression SEX MANSOL qui l'*adapte* aux quatrains : POL MENSOLÉE MOURRA (32e), et SALON, MANSOL TARASCON DE SEX L'ARC (112e), etc., etc., interprétés de cette même époque; donc le secret d'interprétation va encore rendre LE CAS PLUS ESCLAIRCY.

ISTRA. — *Istrai*, je sortirai, *istra*, il sortira, *istre*, sortir, s'en aller, *exire* (*Glossaire*) ; ce mot est plusieurs fois dans les Centuries I. 21, III. 90, X. 5 (229e).

MONT GAULFIER. — On voit Gorsas (12e), Narbonne (12e et 25e), Sausse (25e), etc., dans les noms de villes GORSAN, NARBONNE et SAULCE; Amar de la Montagne, dans ces mots : DU MONT AYMAR (60e); on verra peut-être les ultra-révolutionnaires (LES ROUGES ROUGES) dans ces mots : SUR LE MONT DE BAILLY et DU HAULT DES MONTS, qui précèdent et suivent ceux-ci : DU MONT AYMAR ; il est bien plus naturel de voir Montgolfier dans MONT GAULFIER.

AVENTIN. — La Liberté avait un fort beau temple sur le mont Aventin (*Coutumes des Romains*, p. 189). Le peuple révolté contre le Sénat s'était retiré sur cette montagne. Le Prophète presse le clergé et la noblesse de fuir l'Italie : DU HAULT DU MONT AVENTIN VOIX OUYE, VUIDEZ, VUIDEZ DE TOUS LES DEUX COSTEZ (IX. 2-5) ; il dit : MONT AVENTIN BRUSLER NUICT SERA VEU, LE CIEL OBSCUR TOUT A UN COUP EN FLANDRES (*voir* 227e). Ce mot AVENTIN est trois fois dans Nostradamus et dans trois quatrains sur des révolutions faites au nom de la Liberté.

QUI PAR LE TROU ADVERTIRA L'ARMÉE. — *Celui qui par le trou avertira l'armée sortira de Mont Gaulfier et Aventin.* Celui qui, en 1794, à la bataille de Fleurus, avertit du haut d'une montgolfière l'armée de la Liberté était disciple de MONT GAULFIER et enfant de la Liberté (AVENTIN).

26 juin 1794. « La deuxième bataille de Fleurus a lieu. L'action dure quinze heures.... Un aérostat élevé à une assez grande hauteur, mais retenu, y facilite la connaissance des positions de l'ennemi. » (*Montg.*, IV. 1794).

26 juin 1810. « Joseph Montgolfier meurt... Les frères Montgolfier avaient consumé une grande partie de leur fortune dans leurs essais et ne purent seulement obtenir les moyens de les continuer. Cet abandon les suivit sous la République, et la victoire de Fleurus elle-même, si favorisée par l'usage inusité de l'aérostat, ne les retira pas de l'oubli. » (*Id.*, VII. 17).

Si les vers de Nostradamus, qui ne s'exprime qu'en figure DE NATURELLE FACTION, dit-il, ont un sens, l'interprétation donnée à ceux-ci doit paraître naturelle.

Entre deux rocs sera pris le butin,
De Sex Mansol faillir la renommée.

C'est dans l'œuvre prophétique qu'il faut toujours chercher la solution des difficultés qu'on y rencontre. Nostradamus ne peut parler ici d'un vol à main armée au pied de deux rochers. Il est dit au milieu de 12 vers sur Louis XIV, pour les guerres de religion : PLUS AUX ROCHERS QU'AUX VIVANTS VIENDRA NUIRE (p. 42) ; les troupes catholiques nuisent plus aux cœurs endurcis qu'à ceux de bonne foi qui demandent les paroles de vie. Il est dit : DEUX GRANDS ROCHERS LONGTEMPS FERONT LA GUERRE, I. 87; *un cœur de roche*, un homme dur et insensible (*Joubert*). Dans le moment même où par le trou d'une montgolfière on avertissait l'ar-

Digitized by Google

mée de la Liberté, les deux grands partis de la Montagne se combattaient, AMAR (DU MONT AYMAR) faisait condamner Robespierre et sa bande : CONTRE LES ROUGES SECTES SE BANDERONT..., LE NÉRON JEUNE..., TROIS DE SON SANG LE FERONT MORT GUETTER (49e-54e); la renommée de la *grande Terreur*, DE SEX. MANSOL, succomba.

BUTIN.— Ce mot a ici le sens qu'il a dans ce vers : PRINS, MORTS, NOYEZ, PARTIR HUMAIN BUTIN, III. 12.

SEX. MANSOL. — Dans le quatrain : SALON, MANSOL, TARASCON DE SEX L'ARC (112); cette expression est interprétée de la grande Terreur, comme ces mots : MANSOL, MORT, TOMBE (65e) et POL MENSOLÉE MOURRA (32e). A Saint-Rémi, patrie de Nostradamus, entre SALON et TARASCON, on voit un ARC triomphal et le *Mausolée* de SEX (*voir* p. 72).

FAILLIR LA RENOMMÉE.— Il est dit de Napoléon : PLUS QUE NUL AUTRE AURA BRUIT ET RENOM (141e), et PREMIER SUS TOUS MONARQUE RENOMME (113e). Les mots RENOM, RENOMMÉ, employés une fois pour Napoléon Ier, et RENOMMÉE une fois pour la grande Terreur, ne se retrouvent pas dans Nostradamus. *Renom*, réputation bonne ou mauvaise (*Dict. de l'Acad.*).

27-28 juillet 1794. « Enfin, va paraître le jour qui verra, sinon cesser entièrement, du moins beaucoup diminuer l'effusion du sang humain. Robespierre se jugeant assez fort pour n'avoir plus besoin de cette profonde dissimulation qui lui a fait supplanter ses rivaux, abattre ses ennemis, il ose laisser connaître qu'il sacrifiera ceux de ses complices qui ne lui sont pas entièrement soumis. Aidé de ses intimes affidés, il transporte aux Jacobins le siége de sa domination; il s'isole du comité de salut public. Il est resté trente-six jours sans y paraître. » (*Montg.*, IV. 249).

» Les conjurés se concertaient entre eux; les *Montagnards* se promettaient pour le lendemain d'attaquer Robespierre. Il leur fallait pour cela le concours des députés de la *Plaine*... Chacun courait à son poste... Robespierre, à la tribune, se tourne vers la *Montagne*, et n'y trouve que des amis glacés ou des ennemis furieux; il dirige ensuite ses yeux vers la Plaine : « C'est à vous, dit-il, hommes purs, hommes vertueux, c'est à vous que je m'adresse et non aux brigands. » On détourne la tête, ou on le menace. » (*Thiers, voir dans ce volume*, p. 93-96).

« *Amar*, voyant que Robespierre voulait perdre les membres des comités, se réunit aux autres députés que menaçait le tyran, et contribua ainsi au succès de la journée du 9 thermidor. Mais, toujours féroce et avide de sang humain, il fit comprendre dans la proscription tous les membres de la commune. » (*Feller*, *voir* p. 106).

« Enfin, le même jour 28 (juillet), à six heures du soir, les deux Robespierre, Couthon, Saint-Just, Henriot, Dumas, président du tribunal révolutionnaire, Fleuriot-Lescot, maire, Payan, Vihiers, président des Jacobins, avec douze autres scélérats subalternes, sont exécutés, aux acclamations de ces mêmes Parisiens qui, depuis un an, ont regardé d'un œil sec le supplice de 4,000 victimes de ce tribunal dont le comité de salut public dictait la sentence. Les spectateurs, accourus pour voir les derniers instants de Robespierre, sont à tel point dénaturés, qu'en voyant l'exécuteur arracher avec violence l'appareil mis sur sa blessure (inutile brutalité), ils font éclater des transports de joie ! » (*Montg.*, IV. 257).

Le ballon s'est élevé le 26 juin, un mois avant le supplice de Robespierre, alors que celui-ci, retiré à l'écart, préparait ses armes contre ses adversaires et que ceux-ci guettaient le moment de le surprendre : TROIS DE SON SANG LE FERONT MORT GUETTER. La mort de Robespierre, Couthon et Saint-Just entraîne la mort du NÉRON jeune ou de la Terreur (*voir* 49e-54e). Un détail presque sans importance, mais unique dans l'histoire, fixe dans la prophétie le moment même où la Révolution fut arrêtée dans sa marche ascendante. Nostradamus, qui parle ici de l'invention de MONT GAULFIER, dit que l'homme SEUR MARCHERA PAR LE CIEL, TERRE, MER ET ONDE, I. 63; mais ce n'est que dans un avenir éloigné : LES FLEURS PASSEZ (*Id.*); alors l'homme dirigera PAR LE CIEL sa marche aussi sûrement que PAR TERRE, MER ET ONDE.

Le Prophète a connu les grands travaux et les grandes découvertes. Il parle du canal de Riquet (p. 42, IX. 93), de celui de l'isthme de Suez (p. 117), des chemins de fer (*Id.*), des bateaux à vapeur : BEAUCOUP PLUS GRANDE SERA PUGNE NAVALLE, FEUX ANIMAUX QUI PLUS FERONT D'INSULTE (II. 40), de notre flotte transformée : DES UNS CHANGEZ REFORMEZ LA PLUPART, DANS LES VAISSEAUX SERA GENT ENDURÉE (*voir la note du quatrain* 179e).

163e

Un juste sera en exil renvoyé,
Par pestilence aux confins de Nosegle,
Responce au rouge le fera desvoyer,
Roy retirant à la Rame et à l'Aigle.

VI. 46.

Pie VII, juste de fait et de nom, sera envoyé en deux lieux d'exil : Savone et Fontainebleau, par le triomphe des principes révolutionnaires. Il sera confiné près de Saint-Cloud, pour la ruine de l'Eglise. Sa réponse d'acquiescement au plus haut représentant de la Révolution lui fera abandonner la droite voie, l'empereur et roi retirant à l'Aigle la moitié des Etats de la barque de saint Pierre ainsi dépouillée de l'autre moitié.

Ce vers : ROY RETIRANT A LA RAME ET A L'AIGLE a fait reconnaître dans ce quatrain, dès la première lecture, l'empereur et ROY Napoléon et le JUSTE Pie VII.

UN JUSTE SERA EN EXIL RENVOYÉ. — *Justus*, bon, facile, humain (*Wailly*). *Pius*, syn. *justus*, *sanctus* (*Id. Gradus*).

« Chiaramonte prit le nom de Pie VII... Une fièvre violente survint accompagnée du délire, au milieu duquel on l'entendit plusieurs fois prononcer les mots de Savone et de Fontainebleau. L'agonie du Saint Père fut longue mais tranquille. C'était l'âme du JUSTE qui abandonnait un corps périssable pour voler au sein de son créateur. » (*Feller*, Pie VII).

5-6 juillet 1809. « Pie VII est enlevé de Rome pendant la nuit. Envoyé d'abord à Grenoble, Pie VII sera transféré à Savone, où, gardé à vue, il ne jouira d'autre liberté que de celle de dire la messe ! » (*Montg.*, VI. 412).

EN EXIL RENVOYÉ. — Le Prophète savait que *re* placé devant un mot exprime la répétition, car il a nommé Louis XVIII exilé deux fois LE RECLOING (184e).

PAR PESTILENCE AUX CONFINS DE NOSEGLE. —Il est dit pour ce même temps et pour les mêmes faits, dans la vie du *Soldat-Empereur* : PAR EUX NAISTRA PESTILENCE SI AMPLE, ROY FAICT INJUSTE NE FERA CONDAMNER (132e). — Mgr d'Orléans dit dans sa réponse à l'écrit de M. de La Guéronnière, *La France, Rome et l'Italie* : « Et parmi tous ces Italiens malades de la peste révolutionnaire, c'est le Pape qui est le grand coupable; c'est lui qu'il faut immoler. »

9 juin 1812. « On intime l'ordre au Pontife de se préparer à rentrer en France; le 20 juin, au matin, il arriva à Fontainebleau. » (*Feller*).

« Il y avait cinq mois que le Pape était détenu à Fontainebleau, lorsque Napoléon apporta lui-même, à Paris, la nouvelle de son épouvantable défaite. La *grande armée* était réduite à vingt mille hommes errants, fugitifs, sans vivres, sans vêtements, sans armes. » (*Darras*, IV. 531).

AUX CONFINS DE NOSEGLE. — Nostradamus a nommé VARENNES, BOULOGNE, GAND, etc., etc.; il aurait pu nommer les lieux de tous les évènements qu'il annonce, mais sa prophétie eût été trop claire pour rester 300 ans sans être interprétée. En désignant un endroit qu'il a soin de dire PROCHE, AUPRÈS, il LIMITE encore le LIEU, et pour que sa prophétie gagne en développement ce qu'elle perd en clarté, il choisit alors un nom de lieu qui rappelle un mot grec ou latin : PROCHE DE SAGONTE, Σαγος (p. 41); PRÈS DE VERBIESQUE, *verbigero* (p. 103); AUPRÈS DU PONT DE LAIGNES, λαινη (p. 195), etc. Ici, il dit : AUX CONFINS DE NOSÈGLE, Νοσειν, contr. de Νοσεειν, inf. de Νοσεω, être malade (*Lexique*). Or on a vu qu'il a dit de Pie VII, pour ce moment-là même : SECOND ESLEU ABSENT SON BIEN DEBIFFE (160e), QUI SERA DIT QUE SON BIEN DEBIFFE (161e), etc., etc.

Mais quel nom de lieu se cache sous le mot NOSEGLE ou NONSEGLE suivant des éditions ? — Le seul qui offre quel-

Digitized by Google

que rapport avec ce mot est *Nonigetum*. En tenant compte de la rime AIGLE (le Prophète a dit : MARESTS DE LA LONE pour rimer avec SALONNE, p. 52), du mot grec *Noseigne*, de l'ensemble du quatrain et de la valeur de ce mot *Nonigetum*, on ne peut douter que NOSEGLE ne soit ici le nom de la résidence habituelle de l'empereur et roi dont il est dit dans ce quatrain : ROY RETIRANT A LA RAME ET A L'AIGLE. — *Nonigetum*, Saint-Cloud, près Paris (*Wailly*).

« *Saint-Cloud*. Les évènements dont Saint-Cloud devint le théâtre à la fameuse journée du 18 brumaire, où le général Bonaparte, en renversant le Directoire, changea la forme du gouvernement, suffiraient pour rendre le nom de Saint-Cloud célèbre dans l'histoire; mais le séjour du Premier-Consul et de l'Empereur dans cette résidence, qu'il se plut à embellir, l'a dotée d'une immortalité qui s'attachera toujours au nom de Napoléon. Comme on avait dit autrefois, le cabinet de Versailles, le cabinet impérial ne fut plus désigné dans le monde que sous le nom de cabinet de Saint-Cloud. C'était là que l'Empereur descendait presque toujours au retour de ses grandes excursions; c'était de là aussi qu'il partait pour se rendre, rapide comme la foudre, à Milan, à Vienne, à Berlin, à Tilsitt, à Madrid, à Dresde, à Moscou; pendant plus de dix ans, les destinées du monde furent décidées dans le cabinet de Saint-Cloud. Mais laissez faire la fortune, et dans ce même cabinet où furent enfantés tant de plans gigantesques, tant de projets de gloire et de grandeur, vous verrez successivement assis sur le fauteuil de l'Empereur, devant le bureau où il rêva la conquête du monde, le prince de Schwartzemberg, en 1814, et l'année suivante le maréchal Blucher. Le cabinet de Saint-Cloud n'était plus que le quartier général des Autrichiens et des Prussiens ! » (*Mag. univ.*, I. 179).

Saint-Cloud, est à 2 l. O. de Paris (*Mac-Carthy*). Fontainebleau, à 15 l. S.-S.-E. de Paris (*id.*). Nostradamus, qui étudie avec le plus grand soin tous les mots de sa prophétie, n'a pas mis ici PROCHE, PRÈS, AUPRÈS, etc.; mais CONFINS, parce que CONFINS rappelle les mots EXIL et captivité. *Confiner*, reléguer : le père confina son fils dans une maison de campagne; on l'a confiné dans une prison pour le reste de ses jours (*Wailly*).

RESPONCE AU ROUGE LE FERA DESVOYÉ, ROY RETIRANT A LA RAME ET A L'AIGLE. — Ces deux vers se lient l'un à l'autre; si le JUSTE EN EXIL RENVOYÉ est DESVOYÉ par sa RESPONCE AU ROUGE, c'est que le ROY retire A LA RAME ET A L'AIGLE. — RESPONCE. L'histoire consignera ce dialogue, et cette réponse sera un évènement. — ROUGE. Il est dit de Napoléon ou de la *Révolution fait homme* : AYANT CHEF ROUGE PROCHE A HIÉRARCHIE, ASPRE ET CRUEL ET SE FERA TANT CRAINDRE, SUCCÉDERA A SACRÉE MONARCHIE (*voir* 44e). — DESVOYÉ, *dévoyé* pour dire *égaré*, hors de la bonne voie (*Joubert*). Le Prophète donne à ce mot le sens de ceux-ci : LE PEUPLE LE FAISANT ALLER DROIT (*Lettre*, 39e), DE SEPT A NEUF DU CHEMIN DESTORNER (*Vie de L.-Philippe*, p. 78). — RAME. La barque de saint Pierre est désignée une autre fois par ce mot d'après ce principe, *la partie pour le tout* : NAUTIQUE RAME INVITERA LES UMBRES DU GRAND EMPIRE, LORS VIENDRA CONCITER (fin du règne de Pie IX, V. 95 à VI. 1). — AIGLE. C'est l'AIGLE CELTIQUE (207e), DU PLUS HORRIBLE TRONE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e).

« Le 17 janvier 1814, M. de Beaumont, évêque de Plaisance, présenta à Pie VII un projet de traité, par lequel *on rendait au Saint-Père la partie occidentale de ses Etats*. Le Pape répondit : « La restitution de mes Etats est un acte de justice et ne peut devenir l'objet d'un traité. Il est inutile de me presser à cet égard : tout ce que je ferais ici paraîtrait l'effet de la violence, je ne demande qu'à retourner à Rome, et *alors nul obstacle ne m'arrêtera pour remédier aux maux de l'Eglis.* » Le 22, le colonel Lagorsse vint communiquer respectueusement au Pape l'ordre de son départ pour Rome... Arrivé à Savonne, il y resta jusqu'au 19 mars, et quatre jours après, il se trouva à Firenguola, au milieu des troupes alliées, qui occupaient déjà une partie de la France... Pie VII fit son entrée dans Rome, le 24 mai, avec une pompe extraordinaire. Nous ne décrirons pas l'enthousiasme du peuple en revoyant son vertueux souverain, ni les cérémonies qui eurent lieu dans une circonstance aussi solennelle. » (*Feller*. Pie VII).

Voici encore le jugement sévère de Dieu, la RESPONCE de Pie VII ne manque pas d'abnégation, de fermeté, et cependant Dieu la condamne. Le Pape ne pouvait promettre de *n'être arrêté par aucun obstacle pour remédier aux maux de l'Eglise*. Il savait aussi bien que l'Empereur à quoi cette promesse l'engageait. L'AIGLE impériale avait dans ses serres tous les Etats de l'Eglise, le Pape abandonnera la partie orientale et l'AIGLE se dessaisira de la partie occidentale; la barque de saint Pierre sera partagée, un ROY ROUGE RETIRANT A LA RAME ET A L'AIGLE. Que devient le serment de Pie VII, de maintenir l'intégrité du patrimoine de l'Eglise? Quel précédent ce Pape va créer ! La moindre concession aux principes révolutionnaires entraîne toutes les autres. Pie IX, en présence d'un JEUNE ROI ROUGE (VI, 25), etc., ne cède pas, il dit : *tout ou rien*. L'Eglise, dépouillée de tout, aura donné un grand exemple au monde : LES DEUX CONTENTS SERONT UNIS ENSEMBLE, QUANT LA PLUSPART A MARS SERA CONJOINT (V. 20-23); LES DEUX UNIS NE TIENDRONT LONGUEMENT, ET DANS TREIZE ANS AU BARBARE SATRAPE, AUX DEUX COSTÉS FERONT TEL PERDEMENT, QU'UN BÉNIRA LA BARQUE ET SA CAPPE (V. 73-84).

164e

Après viendra des extremes contrées,
Prince germain sur le trône doré :
En servitude et par eaux rencontrées,
La dame serve, son temps plus n'a duré.

II. 87.

Après avoir erré jusque dans les contrées les plus reculées de l'Europe, durant l'accomplissement du quatrain précédent (70e), le frère de Louis XVI viendra pour monter sur le premier trône du monde, auquel il conservera son rang malgré l'humiliation de l'invasion. Exilé, il aura rencontré à son retour l'étranger inondant de toutes parts la patrie. Son temps d'être esclave aura cessé pour la France.

Le premier mot de ce quatrain le lie à celui qui le précède dans les Centuries (*voir* 70e) et annonce qu'il y a ordre chronologique dans les évènements que l'un et l'autre renferment. Or, le premier (EGYPTE TREMBLE) est sur l'expédition d'Egypte par Bonaparte de qui il est dit : SON BRUIT AU REGNE D'ORIENT PLUS CROISTRA (140e), L'ORIENT AUSSI L'OCCIDENT AFFOYBLIRA (129e)... Après, Louis XVIII VIENDRA DES EXTREMES CONTRÉES.

EXTREMES CONTRÉES. — *Extremus*, qui est au bout, extrêmement reculé (*Wailly*). — PRINCE GERMAIN. Le Prophète a dit : ET AU GERMAIN MARIAGE FORCLOS (2e) pour un mariage entre cousins germains; ici il donne à ce mot la signification de *frère*. *Germanus (idem germen)*, frère de père, frère de mère, frère ou sœur de père et de mère (*W.*), Louis XVIII est un des frères du PLUS HORRIBLE TRONE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e, *voir* 8e, 103e, etc.). — TRONE DORÉ. *Aureus*, doré, *fig.*, parfait, tout ce qui excelle dans son genre (*Wailly*). — EN SERVITUDE. Le Prophète a dit des huit membres de la famille impériale forcés de demeurer hors de France : HUICT CAPTIFS PRINS (133e), et de Marie de Médicis : CAPTIVE PRINSE (p. 49, IX. 78 et X. 54). — PAR EAUX RENCONTRÉS. Dans le même moment : TOUS CEUX DE ILER SERONT DANS LA MOSELLE, METTANT A MORT TOUS CEUX DE LOYRE ET SEINE (146e). Les eaux, avons-nous dit page 111, représentent dans le style figuré des prophètes, l'*inondation*, l'*invasion*, le *débordement* des peuples. Pour la seconde invasion (1815), Nostradamus a dit : PIEDS ET CHEVAL A LA SECONDE VEILLE, FERONT ENTRÉE VASTANT TOUT PAR LA MER (188e, 181e-190e). — LA DAME SERVE. L'Eglise, épouse de J.-C., est la GRANDE DAME (*Lettre*, p. 25); la Liberté est la DAME FRONT FACE CHEVELUE (*Vie de L.-Philippe*, p. 47); la France AFFOLÉE (91e-93e) en 1793, a été LA DAME SERVE jusqu'en 1814; en 1815 elle a été LA DAME INSENSÉE (194e-197e). *Servus*, assujéti à, esclave (*Wailly*).

EXTREMES CONTRÉES. — « Le frère de Louis XVI se retira à Coblentz; au château de Neuville...; au château de Hamm en Westphalie...;

Digitized by Google

à Turin...; à Vérone; Venise invita le roi à quitter les Etats de la République...; à Rastadt, la cour de Vienne lui fit signifier de s'éloigner...; en Souabe, à Blankembourg, il fut obligé de s'éloigner de plus en plus des frontières de France...; à Mittau (en Russie), Paul Ier ayant fait alliance avec le Premier-Consul, intima au roi l'ordre barbare de quitter ses Etats dans les 24 heures...; à Varsovie...; il revint sous Alexandre Ier à Mittau; le traité de Tilsitt le força de passer en Angleterre...; il résida quelque temps à Gosfeld...; à Hartwel... » (*Feller*). (*Voir* PASSANT LES PONTS VENIR PRÈS DES ROSIERS, ou le retour de Louis XVIII en France, 22e).

Hist. du Consulat et de l'Empire, t. XVIII... « Il est un point que M. Thiers s'attache tout d'abord à mettre en lumière : c'est la véritable origine du retour des Bourbons. Il avait déjà fait voir, dans le précédent volume, les lenteurs et les difficultés qu'opposaient à ce retour les souverains à qui d'autres l'ont attribué. Il revient, à diverses reprises, sur le même sujet, comme si son patriotisme le pressait de repousser une imputation qui ne calomnie pas moins la France que la royauté. Non, ce n'était point la maison de Bourbon, « c'était Napoléon qui, par son ambition, avait ouvert à l'étranger les portes de la France; » telle est, pour M. Thiers « la simple et incontestable vérité. » Et en un autre endroit : « Si les Bourbons, en 1814, dit-il, rentraient à la suite de l'étranger victorieux, il fallait s'en prendre non pas à eux dont c'était le malheur, mais à Napoléon dont c'était la faute. »

« Bien loin d'avoir aucune part dans les triomphes de l'étranger, les Bourbons assuraient à la France, même au sein de ses revers, une sorte de victoire. C'était la France qui les avait rappelés : c'était devant ses vœux nettement manifestés que les Alliés avaient dû renoncer à leurs folles combinaisons.

« Aussi, dans ce pays que tenaient encore les garnisons ennemies, à travers les douleurs de l'*invasion*, et comme par instinct prophétique d'un glorieux avenir, *ce qui dominait, c'était un sentiment de délivrance.* Elle se disait, cette nation envahie, que *ses malheurs allaient cesser* par la main des princes qui en partageaient le poids avec elle, et au-delà de sa détresse présente, elle entrevoyait *ce bien qu'elle ne connaissait plus, la liberté*, Le temps était venu où elle ne serait plus assujétie à une domination toute puissante; où maîtresse de ses destinées, elle n'aurait plus à voir rallumer ces guerres dont elle n'avait fait qu'alimenter la flamme sans être admise, ni à le diriger, ni à l'éteindre; où elle pourrait enfin intervenir dans ses propres affaires, surveiller l'emploi de ses finances, exercer ses droits et envisager sans crainte un avenir confié à sa sagesse : avec la liberté, elle recouvrait la sécurité. Dès ses premiers élans, elle donne cours à ses sentiments; elle a cessé d'obéir à un mot d'ordre; rentrée en pleine possession d'elle-même, elle respire. Son initiative se trahit par deux signes en apparence contraires : par son enthousiasme et par son indépendance.

« Transportez-vous, par exemple, sur le rivage de CALAIS. Nous sommes au 24 AVRIL 1814. Une foule immense se presse aux bords de l'Océan, contemplant avec une avide anxiété quelques vaisseaux qui s'avancent. Soudain une inexprimable émotion a soulevé cette multitude. Qu'a-t-elle donc vu? qui salue-t-elle de ses acclamations? Est-ce un grand capitaine paraissant sous l'éclat de cent victoires, à la tête de ses troupes? Non, de l'un de ces vaisseaux est descendu un vieillard, marchant avec peine; il s'appuie sur une noble femme, dont le visage est couvert de larmes (PAR UN REGRET DANS L'ESTOMAC ENCLOS, 2e). A cette vue, ce peuple s'est agenouillé, ses transports se sont perdus dans son attendrissement, et, sans tumulte organisé, sans pompeux appareil, sans honteux calcul, il s'est fait, entre le roi et ses sujets, un de ces rapprochements muets où les cœurs parlent seuls et se promettent les uns aux autres un attachement indissoluble...

» La France était *royaliste* parce qu'elle voulait être *libre*. « On venait d'apprendre, dit M. Thiers, ce qu'un pouvoir sans contrôle était capable de faire, et on se disait que, s'il y avait eu quelque liberté de langage dans le *corps de l'Etat* (DAME) ou dans les journaux, un conquérant aveuglé n'aurait pas pu perdre, en Espagne, en Russie, en Allemagne, un million de Français, nos frontières et nous-mêmes (p. 270). Cette liberté, on la cherchait dans le principe de l'hérédité monarchique; on la demandait à cette royale maison, dont l'histoire s'était depuis tant de siècles confondue avec celle de la France, dont l'autorité protectrice s'était trouvée mêlée à toutes les grandes réformes, et qui, à travers des fautes inévitables, avait du moins rencontré dans sa destinée et dans son caractère l'heureux avantage de ne point connaître d'autre intérêt particulier que l'intérêt même de la nation. On en était donc venu à cette persuasion très sincère, qu'il fallait chercher désormais sous les Bourbons la paix et une sage liberté. » C'était là, selon l'énergique expression de M. Thiers, « les convictions honnêtes de ce temps. »

» Assurément, c'était un hideux spectacle que de voir des hommes, dont aucune tyrannie n'avait pu lasser la *servilité*, se relever, après un long silence, contre le plus doux des gouvernements (DÉBONNAIRE) et évoquer eux-mêmes le souvenir de Louis XVI devant son *frère*, qui ne leur rappelait pas...

» La famille royale apportait en France un ferme et sincère désir de conciliation; elle avait à cœur de rendre justice à tous les droits et d'assurer au pays la paix et la liberté. La paix! Les Bourbons seuls étaient en mesure de la procurer, parce que seuls ils pouvaient la conclure avec dignité... M. Thiers nous montre la France au sein du congrès de Vienne, toute mutilée qu'elle fût, reconquérant parmi ces souverains coalisés la première place (TRONE DORÉ).

» On s'était promis de régler sans son aveu la situation de l'Europe, et son représentant n'est pas encore à Vienne que déjà tous les regards sont fixés sur lui. Blessés des projets des grandes puissances, qui semblent n'avoir d'autre vue que de reproduire pour leur propre compte les spoliations de Napoléon, les petits Etats saluent d'avance, dans la France transformée, la tutrice de leurs droits, et se réfugient sous sa garde. Bientôt la conduite habile et résolue de M. de Talleyrand (SACRISTE FAIT BOYTEUX, 151e) met la division parmi les *quatre;* elles se confondent les unes les autres dans leurs prétentions, et la France, qu'elles voulaient exclure, voit deux d'entre elles invoquer son appui. *Cette influence morale survivant à de si grands revers*, Louis XVIII en avait toujours gardé le sentiment en présence des Alliés. A Compiègne, il avait écarté avec une hauteur paternelle les remontrances de l'Empereur Alexandre. A Paris, il avait marché le premier, lui, roi d'un pays vaincu, devant les souverains dont les troupes couvraient son territoire (ACCOMPAGNÉ D'ÉTRANGES NATIONS, 176e et 186e). Ce n'était pas aux maréchaux qu'il appartenait de dire que la vue de ce prince leur avait révélé l'idée de la Majesté; mais, pour être déplacée dans leur bouche, la remarque n'en était pas moins vraie, et l'auguste vieillard, portant sur un corps souffrant sa tête royale, représentait vraiment la France épuisée, mais fière... » (*Ch. Mercier de Lacombe.* Ami de la Religion, 15 février 1861).

Encore un point d'histoire d'éclairci! car, si Nostradamus est Prophète, il dit bien ici comme dans les quatrains 176e et 186e, que les Bourbons sont venus ACCOMPAGNÉS des étrangers et non à leur suite *dans leurs fourgons;* il défend autant qu'il est possible l'honneur de la famille royale qui, à ses yeux, est celui de la France. TARD ET TOST VIENT LE SECOURS ATTENDU, dit-il encore au milieu de 16 vers sur le retour de Louis XVIII et la chute de Napoléon (191e-197e).

En lisant cette citation qui commente si bien le quatrain, on croit entendre l'écho de la parole divine (DIVIN VERBE). Les citations qui dans ce livre frappent le lecteur, se gravent dans sa mémoire et rectifient peut-être le jugement qu'il a porté sur quelques faits, auraient passé inaperçues partout ailleurs. On compte pour beaucoup le jugement d'un haut personnage, tant qu'il est d'accord avec le nôtre; dans le cas contraire, on trouve toujours qu'*un homme en vaut bien un autre*. Ici on se sent irrésistiblement porté à penser comme ceux qui ont pensé comme le Prophète.

33e

Tant d'ans en Gaule les guerres dureront,
Outre la course du Castulon Monarque,
Victoire incerte trois grands couronneront,
Aigle, Coq, Lune, Lyon, Soleil en marque.

I. 31.

Tant d'ans en France les guerres dureront que, outre la République ou la liberté au char sans frein, elles couronneront, par le triomphe momentané des partis, trois dynasties : celle de l'Aigle des Napoléons, celle du Coq de L.-Philippe Ier et celle des trois frères de France, ayant pour marque, dans les quatrains, les mots : LUNE (Charles X), LYON (Louis XVIII), SOLEIL (Louis XVI).

Ce quatrain précède dans les Centuries les trois qu'on a vu interpréter. Il forme avec eux un récit suivi sur la Révolution qu'il résume. Il est expliqué page 75. Dans les dix qui le suivent, il s'en trouve un sur la mort d'Henri II; les neuf autres sont sur la première partie de cette même époque révolutionnaire (1789-1830) (*voir* 41e, 152e, 168e, 228e, 229e, 230e).

Digitized by Google

165e

Le grand empire sera tost translaté
En lieu petit qui bientôt viendra croistre,
Lieu bien infime d'exigue comté,
Où au milieu viendra poser son sceptre.
I. 32.

166e

Près d'un grand pont de plaine spacieuse
Le grand Lyon par forces Césarées
Fera abattre hors cité rigoureuse,
Par effroy portes luy seront reserrées.
I. 33.

167e

L'oyseau de proye volant à la senestre,
Avant conflict fait aux François parure,
L'un bon prendra l'autre ambigue sinistre,
La partie foible tiendra par bon augure.
I. 34.

Napoléon, maître du grand empire, transportera tout à coup le peu d'autorité qui lui restera, à l'île d'Elbe, dont un traité le reconnaîtra souverain en lui conservant ses titres d'empereur et roi. Il sortira bientôt de cette île pour reprendre son premier pouvoir.

Louis XVIII, le LYON des trois frères rois, étant sur le trône, l'Empereur, à peine sorti de la vaste mer, fera enfoncer par ses forces, habituées aux volontés du César français, les portes que Grenoble, place forte, tiendra fermées, mais que, par effroi, elle ne défendra pas; bientôt ces portes lui seront offertes détachées des gonds.

A Waterloo, les Français, vainqueurs jusqu'au moment de l'attaque décisive, verront alors accourir de nouveaux combattants: « Voilà Grouchy! s'écriera l'empereur, la victoire est à nous! » Tous ne partageront pas cet espoir: plusieurs redouteront que ce ne soit Blucher et les Prussiens. Ceux qui tiendront pour le mauvais côté seront heureusement dans le vrai, car cette défaite rendra la paix à la France qu'une victoire eût entraînée dans des maux plus grands encore.

Le grand empire sera tost translaté...

Ce GRAND EMPIRE est celui de l'AIGLE du quatrain précédent, celui du souverain qui, dans les deux suivants, tente de le recouvrer par la guerre civile dont le Prophète a dit : TANT D'ANS EN GAULE LES GUERRES DURERONT (33e) et MARS FERA LE PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e). La clarté de ce quatrain, sa place au milieu d'autres sur la même époque, le grand nombre de ceux qui racontent dans les moindres détails et le départ pour l'île d'Elbe et le séjour dans cette île et le retour du *Soldat-Empereur* PAR DEUX FOIS HAUT PAR DEUX FOIS MIS A BAS, tout nous dispense d'apporter ici de nombreuses citations. Constatons seulement l'heureux choix des mots de ce quatrain.

Il a été dit de ce GRAND EMPIRE : AU GRAND EMPIRE PARVIENDRA TOST UN AUTRE (47e), et l'on verra, pour la chute définitive de ce pouvoir : LE GRAND EMPIRE DE LA MORT SI EN FERA (187e).

GRAND EMPIRE. — « *Congrès de Vienne.* 12 mai 1815. La plus grande partie des envahissements et des réunions forcées dont il a successivement formé ce qu'il appelait LE GRAND EMPIRE, a eu lieu pendant ces perfides intervalles de paix. » (*Montg.*, VIII. 162).

TOST. — « Un des plus illustres chefs des armées alliées disait qu'on ne s'était pas figuré la catastrophe de Napoléon aussi facile, et que, dans les calculs de la coalition, il fallait encore trois ans pour le renverser. » (*Hist. de la Restauration*, Lubis, II. p. 2).

TRANSLATÉ EN LIEU PETIT. — L'EMPIRE fut en effet TRANSLATÉ à l'île d'Elbe où Napoléon conserva ses titres d'empereur et roi; bien plus, il fut souverain de l'île d'Elbe, il y *posa* SON SCEPTRE. A la seconde chute, EN LIEU ESTRANGE EST TRANSLATÉ L'EMPIRE (139e), à l'*île Elène* (SILÈNE, 208e).

« 11 avril 1814. Un traité est signé à Paris entre les maréchaux Ney, Macdonald, le général Caulaincourt, plénipotentiaires de Napoléon, et les ministres d'Autriche, de Russie et de Prusse.

« Art. 1er. S. M. l'Empereur Napoléon renonce, pour lui et les siens, à tout droit de souveraineté et de domination, tant sur l'empire français et sur le royaume d'Italie, que sur tout autre pays.

Art. 2. LL. MM. l'Empereur Napoléon et Marie-Louise conserveront leurs titres et rangs, pour en jouir durant leur vie...

Art. 3. L'île d'Elbe, que l'Empereur a choisie pour le lieu de sa résidence, formera pendant sa vie une principauté séparée qu'il possèdera en toute souveraineté et propriété... (*Montg.*, VII. 457).

LIEU PETIT... LIEU BIEN INFIME, D'EXIGUE COMTÉ. — Il était indispensable d'accumuler ici toutes ces expressions pour représenter l'exiguité de la chétive souveraineté de celui qui a JOINCT L'EUROPE BASSE ET SEPTENTRIONALE (117e) au GRAND EMPIRE, et qui étendit son pouvoir DEPUIS PANNONS JUSQU'A HERCULE LA HARE (158e). C'est bien sans INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ que Nostradamus a mis ici ces expressions synonymes.

QUI BIENTOST VIENDRA CROISTRE. — Les deux quatrains suivants disent le retour de l'île d'Elbe et la bataille de Waterloo après que Napoléon eut ressaisi le pouvoir. — BIENTOST. Le 20 mars 1815, Napoléon entra aux Tuileries (DE NUICT..... LE BUREAU PRINS PASSERA PAR LA SERRE, 180e), moins d'un an après le traité qui l'avait relégué à l'île d'Elbe.

OÙ AU MILIEU VIENDRA POSER SON SCEPTRE. — Porto-Ferrajo, bâti par Cosme de Médicis et nommé Cosmopolis au temps du Prophète, fut la capitale des Etats de Napoléon. Nostradamus ne pouvait appeler cette ville Porto-Ferrajo, car ce nom n'existait pas; ne voulant point lui conserver un nom qu'elle devait perdre, il l'a nommée *Elbipolis* dans un quatrain sur le séjour de Napoléon et de ses gardes à l'île d'Elbe : SOLDATS CONDUITS AU VENTRE (MILIEU) ELBIPOLIQUE (177e)

« Le 3 mai, à six heures du soir, l'Empereur entra à Porto-Ferrajo; il y fut reçu par le général Duhesme, commandant français.

« Général, lui dit-il, j'ai sacrifié mes droits aux intérêts de ma patrie, et je me suis réservé la propriété et la souveraineté de l'île d'Elbe. Faites connaître aux habitants le choix que j'ai fait de leur île pour mon séjour. Dites-leur qu'ils seront toujours pour moi l'objet de mon intérêt le plus vif. »

« Il s'installa à la mairie, on chanta un *Te Deum* dans la cathédrale, et Napoléon prit possession de sa chétive souveraineté. (*Hist. pop. de l'Emp.*, 147).

Près d'un grand pont de plaine spacieuse,
Le grand Lyon par forces Césarées...

Le quatrain précédent montre le César français relégué à l'île d'Elbe pour un temps seulement : LE GRAND EMPIRE SERA TOST TRANSLATÉ EN LIEU PETIT, QUI BIENTOST VIENDRA CROISTRE, et celui qui est avant dit le triomphe des partis durant l'époque révolutionnaire et nomme la République (CASTULON), les dynasties des Napoléons (AIGLE), de L.-Philippe Ier (COQ) et des trois FRÈRES DE FRANCE ayant LUNE, LYON, SOLEIL EN MARQUE. On a vu Louis XVI sous la MARQUE du SOLEIL (*voir* 33e, p. 76), Charles X sous celle de la LUNE (*id.*); on devait voir Louis XVIII sous celle du LYON. Or, les évènements des trois quatrains qui suivent celui-ci se sont accomplis dans les premiers jours du règne de Louis XVIII, dont Napoléon était le compétiteur, et le Prophète met en présence LE GRAND LYON et les FORCES CÉSARÉES.

Pour voiler sa pensée, ce qui était nécessaire après les deux quatrains précédents, Nostradamus emploie ici une construction latine. Le maître du GRAND EMPIRE qui EN LIEU PETIT avait POSÉ SON SCEPTRE... FERA ABBATTRE HORS CITÉ RIGOUREUSE, LE LYON ETANT GRAND. Le participe présent *étant* se remplace par l'ablatif absolu : *Cicerone consule detecta fuit conjuratio*, Cicéron étant consul, la conjuration fut découverte (*Braud*, p. 227).

PRÈS. — Napoléon, sorti de l'île d'Elbe le 26 février 1815,

Digitized by Google

débarqua entre Fréjus et Antibes le 1er mars, et rentra à Grenoble le 7. Il est dit de cet évènement : PRÈS LOING DEFFAUT DE DEUX GRANDS LUMINAIRES QUI SURVIENDRA ENTRE L'AVRIL (1814) ET MARS (1815) (*voir* 35e-38e).

GRAND PONT. — *Pontus*, mer, océan, Pont-Euxin (*Wailly*). On a vu : PASSANT LES PONTS VENIR PRÈS DES ROSIERS (22e).

PLAINE SPACIEUSE. — *Œquor*, plaine, *et par anal.* toute surface unie, plane, *solide ou liquide ;* plaine liquide, mer (*Wailly*). En employant, comme il le dit, des FIGURES DE NATURELLE FACTION, Nostradamus a rendu son style figuré presque aussi clair que le style ordinaire. On ne peut voir que la mer dans ces mots : GRAND PONT DE PLAINE SPACIEUSE.

LE GRAND LYON. — Il est dit de Louis XVIII en 1815 : COMME UN GRYPHON VIENDRA LE ROY D'EUROPE (186e), et le GRYPHON est un composé de l'AIGLE et du LYON. La *Concordance des prophéties de Nostradamus avec l'Apocalypse* fait voir Louis XVIII dans l'Ange du chap. X, venu après l'Ange de l'abîme nommé Appolyon.

1. *Je vis un autre ange fort qui descendait du ciel revêtu d'une nuée et ayant un arc-en-ciel sur la tête ; son visage était comme le soleil et ses pieds comme des colonnes de feu.*

2. *Il avait à la main un petit livre ouvert ; et il mit le pied droit sur la mer et le pied gauche sur la terre.*

3. *Et il cria à haute voix comme un* LION *qui rugit, et après qu'il eut crié, sept tonnerres firent éclater leurs voix.*

4. *Et les sept voix des sept tonnerres ayant éclaté, je me mis à écrire ; mais j'entendis une voix du ciel qui me dit : Scelle ce qu'ont dit les sept tonnerres, et ne l'écris point.*

5. *Alors l'ange que j'avais vu, qui se tenait debout sur la mer et sur la terre, leva la main au ciel ;*

6. *Et il jura par celui qui vit dans les siècles des siècles, qui a créé le ciel et ce qui est dans le ciel, la terre et ce qui est dans la terre, la mer et ce qui est dans la mer, qu'il n'y aurait plus de temps.*

. . . . . .

10. *Je pris le livre de la main de l'ange et je le dévorai ; il était dans ma bouche doux comme du miel, mais après que je l'eus dévoré il me causa de l'amertume dans le ventre.*

(*Traduction du cours d'Ecriture sainte de Migne*, T. XXV, p. 1268).

1. *Ange.* Il est dit de Richelieu : AUPRÈS DU JEUNE LE VIEUX ANGE BAISSER, p. 49. Louis XVIII vient prendre le gouvernement de la France. — *Il descendait du ciel :* TARD ET TOST VIENT LE SECOURS ATTENDU (195e). — *Il était revêtu d'une nuée :* Sa Majesté avait été longtemps voilée : POUR CAUSE DES NUÉES (209e) ; QUI DE ROY N'AURA SIGNE (172e). — *Il avait un arc-en-ciel sur la tête.* (Arc de propitiation, signe d'alliance. *Migne*). DEBONNAIRE (189e) ; AU PEUPLE INGRAT FAICTES LES REMONTRANCES (173e). — *Son visage était comme le soleil* (ce qui marque une vengeance éclatante, *Migne*). Il est dit d'un de ses successeurs : OCCUPER REGNE SOUS OMBRE DE VENGEANCE (X. 26-27). — *Ses pieds comme des colonnes de feu* (Les pieds portent les prédicateurs dans le monde entier, *Migne*) : APRÈS VIENDRA DES EXTRÊMES CONTRÉES PRINCE GERMAIN SUR LE TRÔNE DORÉ (164e).

2. *Livre ouvert :* LA CHARTRE (139e). — *Pied sur la mer, pied sur la terre :* Louis XVIII passa d'Angleterre en France : PASSANT LES PONTS VENIR PRÈS DES ROSIERS, TARD ARRIVÉ PLUS TOST QU'IL CUYDERA (22e).

3 et 4. *Il cria à haute voix :* Louis XVIII, SAVANT ET DÉBONNAIRE (189e), fit des proclamations qui lui gagnèrent tous les esprits. — *Comme un* LION : LE GRAND LION (166e). — *Après qu'il eut crié, sept tonnerres firent entendre leurs voix :* Les sept puissances alliées : SEPT A PICQUE (191e), SEPT POUR LA PAIX CAUTELEUX COMME MARTRES FERONT ENTÉR D'ARMÉE A PARIS CLAUSE (200e) ; ces puissances imposèrent dans le silence du cabinet leur volonté à Louis XVIII. On n'a point su leurs paroles : LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN (23e).

5 et 6. On ne permit au roi venu d'Angleterre, et qui avait à peine un pied en France, de rentrer à Paris qu'après avoir juré solennellement d'octroyer la Charte. Il promit de ne plus tenir compte du temps passé, ce que fera un de ses successeurs. DE CINQ CENS ANS PLUS COMPTE L'ON TIENDRA (III. 94).

. . . . . .

10. La Charte, acclamée par les Français : LA NATURELLE A SI HAULT (284e), causa une nouvelle révolution et la ruine de ceux qui l'avaient octroyée : ROUEN ET CHARTRES TE FERONT BIEN DU PYRE (139e).

Cette *Concordance* sera complétée et démontrée dans un travail subséquent. Nostradamus donne la *clef* de l'Apocalypse, et l'on verra que les chapitres qui précèdent et suivent celui-ci offrent une *Concordance* plus frappante encore.

Fera abbatre hors cité rigoureuse,
Par effroy portes luy seront reserrées.

CITÉ RIGOUREUSE. — Cette expression est pour place de guerre : *Rigor*, dureté, solidité (*W.*). RESERRÉES, de *resero*, ouvrir (*Id.*). — Le TRADUCTEUR est dit le RESERANT (p. 6).

« Napoléon arriva à la nuit sous les murs de Grenoble. Sa promptitude (PRÈS) déjouait toutes les mesures ; on n'avait pas le temps de couper les ponts, ni même de mettre les troupes en mouvement. Il trouva les portes de la ville fermées ; on refusait de les ouvrir ; le colonel qui commandait dans la place s'y opposait... Devant Grenoble, toute la garnison sur les remparts criait *Vive l'Empereur !* On se donnait les mains par les guichets, mais on n'ouvrait pas, parce que les supérieurs l'avaient défendu. Il fallut que l'Empereur fît enfoncer les portes, ce qui s'exécuta sous la bouche de dix pièces d'artillerie des remparts chargées à mitraille... A peine commençait-il à respirer dans l'auberge où il avait été déposé, qu'un redoublement de tumulte se fait entendre : c'étaient les PORTES de la ville que les habitants venaient lui offrir, disaient-ils, au défaut des clefs qu'on n'avait pu lui présenter.

« Une fois dans Grenoble, j'étais devenu une véritable puissance, disait l'Empereur ; j'eusse pu nourrir la guerre s'il fût devenu nécessaire de la faire. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 234).

Le quatrain 205e est sur la trahison du colonel Labédoyère, qui livra Grenoble à Napoléon : UN COLONEL MACHINE AMBITION, etc. *La Table des matières* montre quelle place occupe dans les Centuries cette restauration de l'Empereur. *L'Histoire prédite et jugée* déclare que c'est par EFFROY que Grenoble a ouvert ses portes, que CRIS, PLEURS, LARMES VIENDRONT AVEC COUTEAUX, avec les gardes de l'île d'Elbe (182e), et qu'au contraire LE TARD RETOUR des Bourbons après le *siècle des Cent-Jours* a fait MARRIS CONTENTS 184e).

L'oyseau de proye volant à la senestre,
Avant conflit fait aux François parure.

Nostradamus poursuit son récit. La sortie de l'île d'Elbe et la prise de Grenoble ont abouti au désastre de Waterloo ; il a dit ailleurs : LE PETIT GRAND TROP OUTRE PERSÉVÈRE (207e).

L'OYSEAU DE PROYE. — Cette expression désigne un homme de guerre. Bonaparte au pont d'Arcole est L'OYSEL DE PROYE AU CIEL SE VIENT OFFRIR (69e), et, ayant eu pour père un valeureux défenseur de la liberté corse, il est dit : LE PROCHAIN FILS DE LASNIER (97e). — SENESTRE, *sinistra*, le côté gauche (*Wailly*). Dans cette bataille de Waterloo les ennemis sont des OISEAUX (194e), des CORBEAUX (38e).

« Bulow... fit preuve d'une brillante valeur... Il sauva deux fois Berlin par les victoires qu'il remporta à Luckau, le 4 juin 1813, et à Grossbeeren, le 24 août de la même année. Bulow battit encore le maréchal Ney (LE VIEUX PLEIN BARBE, 207e), à Dennewitz, le 6 septembre suivant, contribua beaucoup à la victoire de Leipsig. Peu de temps après il occupa, avec son corps d'armée, tout le royaume de Westphalie, lui donna une organisation nouvelle et repoussa les Français jusqu'au Wesel. Il pénétra ensuite en Hollande, et après avoir occupé quelques places de ce pays, il franchit la frontière du nord de la France et entra le 13 février 1814, à Soissons, où il arriva précisément à temps pour recueillir les fuyards de Champaubert, de Montmirail, de Château-Thierry, et pour réparer les désastres de Blucher... Lorsque le retour de Bonaparte eut rallumé la guerre en 1815, Bulow commanda le 4e corps d'armée sous les ordres de l'illustre Blucher, et *se distingua à Waterloo, en opérant sur le flanc droit* de l'armée française un mouvement qui contribua puissamment au succès de cette journée. » (*Feller*).

On lit dans les *Observations sur la relation de la campagne de 1815, publiées par le général Gourgaud, par le comte de Grouchy* :

« A ce moment (le 18 juin vers midi) un corps de cinq ou six mille hommes de troupes de différentes armes fut aperçu du côté de Saint-Lambert. On crut d'abord que c'était le corps du maréchal Grouchy ; mais un parti de hussards ayant fait prisonnier un officier chargé de dépêches, on acquit la preuve que ces troupes étaient l'avant-garde du général Bulow. Le major-général (Soult) envoya un officier au maréchal Grouchy pour l'en prévenir ; on lui envoya même la lettre interceptée » (cette lettre n'était pas jointe à la dépêche du maréchal Soult, ainsi qu'on l'avance ici). » On pensait que l'officier de l'état-major, auquel on fit sentir l'importance de la mission dont il était chargé, serait rendu près du maréchal en deux heures. » La lettre est datée d'une heure après midi, et ne m'a été remise qu'à sept heures du soir...

» On espérait un grand avantage de l'*arrivée du maréchal Grouchy sur les derrières du corps du général Bulow*... « Dans le cas où des obstacles imprévus eussent empêché le maréchal Grouchy de passer la Dyle, et attendu que ce corps ne paraissait pas être à plus de deux lieues du champ de bataille, le général de cavalerie Domon fut envoyé avec environ trois mille chevaux pour arrêter l'avant-garde du maréchal Blucher, occuper les passages, et, au moyen de partis, se mettre en communication avec le maréchal Grouchy... » L'Empereur ayant pris toutes les précautions pour s'opposer au progrès du général Bulow et neutraliser son mouvement, ordonna au maréchal Ney d'attaquer le centre de l'armée anglaise. Une division du premier corps, qui était en réserve, s'avança rapidement sur l'*extrême gauche de l'armée anglaise*, s'empara du village de la Haye et coupa la communication entre cette armée et le 4e corps prussien. On espérait à tout moment, et l'on attendait avec impatience l'arrivée du maréchal Grouchy sur les *derrières* de ce *corps*, auquel tous moyens de retraite ont été coupés.

» Enfin, à sept heures et demie du soir (UN PEU DEVANT QUE LE SOLEIL S'ABSCONSE CONFLICT DONNÉ, 168e), la canonnade du maréchal

Digitized by Google

Grouchy se fit entendre... *L'Empereur fut d'opinion que le moment était arrivé de faire une attaque décisive qui fixât le sort de la bataille.* Dans ce même instant, l'armée anglaise reçut avis que le premier corps de l'armée prussienne, qui était parti de Wavres le matin, arrivait par Hobain, et allait faire sa jonction avec l'armée anglo-belge, qui, en outre, était au moment d'être renforcée de deux brigades de cavalerie anglaise.

» Il est difficile de concevoir comment le bruit de mon canon a induit Napoléon à faire cette *attaque décisive*. Il n'a pu penser qu'un combat qui avait lieu à deux lieues et demie de distance, dût arrêter l'effort du corps prussien, en ce moment aux prises avec *la droite* de son armée. »

Position des armées d'après les citations précédentes :

BLUCHER *et non Grouchy.*

BULOW.

ANGLAIS

Droite — *Gauche.*

Gauche — *Droite.*

FRANÇAIS

Deux ennemis en présence présentent mutuellement leur droite à la gauche de leur adversaire. Bulow (L'OYSEAU DE PROYE) prend ligne *à l'extrême gauche* des Anglais (VOLANT A LA SENESTRE); la droite des Français s'avance rapidement sur l'extrême gauche des Anglais et coupe la communication entre cette armée et le quatrième corps prussien, et attend avec impatience l'arrivée du maréchal Grouchy *sur les derrières de ce corps*. En se présentant ainsi il VOLAIT A LA SENESTRE des Anglais et occupait la place des Prussiens; mais ce mouvement attendu fut fait par Blucher; il arriva comme son premier corps (Bulow) rendu AVANT CONFLICT; on le prit comme on avait pris Bulow pour Grouchy; sa fusillade fut le signal du redoublement d'attaque qui décida du sort de la bataille. C'est de ce redoublement d'attaque que le Prophète a dit : UN PEU DEVANT QUE LE SOLEIL S'ABSCONSE CONFLICT DONNÉ, GRAND PEUPLE DUBITEUX (168e).

L'un bon prendra l'autre ambigue sinistre
La partie foible tiendra par bon augure.

SINISTRE. — *Sinister*, à gauche, favorable, de bon augure, sinistre de mauvais présage (*Wailly*). — AMBIGUE. *Ambiguus*, douteux, équivoque, obscur (*Wailly*). On augurait par le vol des oiseaux. D'après la marche du quatrain on juge que l'UN BON PRENDRA en regardant cet OYSEAU DE PROYE comme un auxiliaire, et que l'AUTRE PRENDRA AMBIGUE SINISTRE en n'osant se prononcer encore et en penchant à croire que c'est un ennemi. — LA PARTIE FOIBLE. *Le fort et le faible*, c'est-à-dire le bon et le mauvais côté (*Wailly*). — Mais voici qui est bien étrange, celui qui penche pour le mauvais côté est dans le vrai, et cet augure si malheureux en tout autre circonstance est ici fort heureux. Le Prophète n'a que deux fois cette expression : PAR BON AUGURE, et il l'emploie deux fois pour le même fait. Dans son patriotisme éclairé, il préfère une défaite qui termine les maux de la France à une victoire qui ne pourrait que les prolonger et les aggraver. Il a dit : PAR GRANDS DANGERS LE CAPTIF ESCHAPPÉ, PEU DE TEMPS GRANDS A FORTUNE CHANGÉE, DANS LE PALAIS LE PEUPLE EST ATTRAPPÉ, PAR BON AUGURE LA CITÉ ASSIÉGÉE (202e).

« Eût-il été vainqueur, la campagne se prolongeait, mais sa perspective ne changeait pas; cette bataille, gagnée sur les Anglais et les Prussiens, ne faisait qu'entamer leurs forces sans les détruire; il eût fallu deux victoires complètes sur les Russes et les Autrichiens... La France restait donc condamnée aux extrêmes sacrifices pour amener les hostilités jusqu'à la fin de l'automne et, vu l'étroite union des généraux alliés, les décisions si positives des grands cabinets, dont les liens étaient si fortement tissus, l'accord intime des souverains avec leurs sujets, les opérations n'eussent admis aucune suspension durant l'hiver; et à quels sacrifices la France n'eût-elle pas été forcée de se résigner pour continuer la guerre ! » (*Montg.*, VIII. 218).

Ces derniers vers de seize qui se suivent développent celui-ci de la vie du *Soldat-Empereur* : SURPRENS DE NUICT MENER A L'AIR GALLIQUE.

« On entend une fusillade à droite : « Voilà Grouchy, s'écrie l'Empereur, la victoire est à nous. » Ce n'était point Grouchy; c'était Bulow; c'était Blucher ! » (*Voir* p. 165).

168e

Un peu devant que le Soleil s'absconse,
Conflict donné grand peuple dubiteux,
Profligé, port marin ne fait réponse,
Pont et sépulcre en deux estranges lieux.

I. 37.

Vers le coucher du soleil, à sept heures, se livrera le dernier combat de Waterloo. Le GRAND PEUPLE de Napoléon, inquiet sur le sort qui l'attend, ne saura s'il doit désirer ou craindre la défaite de son armée. Napoléon en fuite se livrera aux Anglais après avoir écrit au prince régent. Arrivé devant le port militaire de Plymouth, il apprendra que l'ordre est donné de le conduire à Sainte-Hélène; il écrira de nouveau et sa lettre restera sans réponse. Son tombeau sera loin du lieu où il passa du néant à la vie.

La place de ce quatrain au milieu de 8 accomplis, de 1789 à 1830, et dont font partie les 4 qu'on vient d'interpréter de Napoléon Ier, sa place, en particulier, au-dessus du 152e, interprété de la première chute de cet Empereur, met sur la voie de son interprétation. — Ce CONFLICT DONNÉ UN PEU DEVANT QUE LE SOLEIL S'ABSCONSE est celui qui fut précédé de l'arrivée de Blucher : L'OYSEAU DE PROYE VOLANT A LA SENESTRE, AVANT CONFLICT FAIT AUX FRANÇOIS PARURE (167e).

Un peu devant que le Soleil s'absconse,
Conflict donné grand peuple dubiteux...

S'ABSCONSE. — *Sol absconditur*, le soleil se couche. On a vu au quatrain précédent pour la bataille de Waterloo :

« Enfin, à sept heures et demie du soir (le 18 juin le soleil se couche à 8 h. 04 m.), la canonnade du maréchal Grouchy se fit entendre... L'Empereur fut d'opinion que le moment était arrivé de faire une attaque décisive qui fixât le sort de la bataille... »

GRAND PEUPLE. — Cette expression, avons-nous dit, est cinq fois sur six dans Nostradamus pour le peuple français sous Napoléon, qui, le premier, l'a salué sur le champ de bataille du titre de GRAND PEUPLE (*voir* 118e, 141e, 95e, 195e). — DUBITEUX. *Dubito*, douter, être incertain, craindre, soupçonner, hésiter, réfléchir (*Wailly*).

« Le sort de la France semble tenir aux chances d'une bataille. Que de bons Français ne savent en ce moment s'ils doivent désirer le triomphe ou la défaite de Napoléon ! Si la fortune le seconde, il redevient despote; si la victoire trahit sa brave armée, qui garantira la France du sort de la Pologne, de l'Allemagne, de l'Italie ? Les promesses du roi réintégré, ses intentions constitutionnelles et les assurances des princes de son sang, appuyées de ce serment solennel du 16 mars (1814) seront-elles des garanties suffisantes contre ce parti faussement royaliste, déplorablement ennemi de la masse de ses concitoyens, parti qui viendra s'emparer du pouvoir et procéder à de violentes injustices, à de sanglantes exécutions ? La politique étrangère conservera-t-elle quelques égards envers un prince infortuné ? D'incomplets résultats, des succès balancés, qui retiendraient au-delà des frontières les bataillons confédérés, et qui donneraient à l'opinion des Français le temps de s'arrêter à quelques principes salutaires, de rappeler eux-mêmes la famille des Bourbons, de réclamer la Charte; voilà ce qu'il pourrait y avoir de plus favorable. » (*Montg.*, VIII. 200).

Profligé port marin ne fait réponse...

PROFLIGÉ. — *Profligo*, jeter par terre, ruiner. — *Hostes*, culbuter ses ennemis, les mettre en pleine déroute (*Wailly*). — Il est dit de Napoléon vaincu par les éléments dans la campagne de Moscou : PEU DE GENS PROFLIGÉ (151e), de sa défaite en 1814 : LE ROY DES ISLES SERA CHASSÉ PAR FORCE (172e), et de celle-ci, en 1815 : PAR GRAND EFFORT DES FORAINS SURVAINCU (174e).

PORT MARIN. — Cette expression ne peut être entendue que d'un port militaire, moins parce qu'elle se trouve dans un quatrain où il est parlé de CONFLICT, que parce que le Prophète ne veut pas d'invéréconde loquacité; il nomme Plymouth : PORT MARIN, comme il a nommé Toulon : LA CITÉ MARINE (7e et 57e). Plymouth tout entier ne doit être qu'un PORT.

Digitized by Google

« Plymouth, v. marit. d'Angleterre... Elle doit toute son importance à ses vastes chantiers de construction, à la grandeur et à la bonté de son port, qui en forme, à proprement parler, trois... Celui de Hamoaze, est un magnifique bassin qui a près de 2 lieues de long sur une demi-lieue de large et qui peut recevoir une flotte de plus de cent vaisseaux de ligne : on y désarme la majeure partie de la flotte royale en temps de paix. » (*Mac-Carthy*).

PORT MARIN NE FAIT RÉPONSE. — Le *Soldat-Empereur* n'a pu PRENDRE LES ARMES ET LE NOM BRITANNIQUE, SURPRENS DE NUICT à Waterloo et MENER A L'AIR GALLIQUE, TARD il AVISE LE TILTRE ANGLICAN (128e); il demande à vivre en Angleterre; il écrit au prince régent, à l'AISNÉ NAY, PRÈS DU PORTAIL DESLOYAL SE TRANSPORTE, SILÈNE LUIT PETIT GRAND EMMENÉ; il attend devant Plymouth la réponse à sa lettre; cette lettre reste sans réponse; on offre à ses yeux Sainte-Hélène, et Napoléon le GRAND dit le PETIT *caporal* est EMMENÉ.

« Le 24 juillet, on entra dans la baie de Torbay, où le *Bellérophon* jeta l'ancre. L'Empereur trouva en arrivant le général Gourgaud, qui, chargé de remettre sa lettre au prince régent, n'avait pu même obtenir d'être débarqué sur la côte d'Angleterre. C'était un sinistre présage, et Napoléon commença à concevoir quelques doutes sur la loyauté de ses ennemis auxquels il s'était si généreusement livré. Le 31 juillet, un secrétaire d'Etat vint remettre à l'Empereur une note écrite en français; par cette note, « Napoléon Bonaparte était prévenu qu'il serait conduit à Sainte-Hélène, et qu'il ne pourrait emmener avec lui que quatre personnes, lesquelles devaient préalablement se reconnaître prisonnières du gouvernement anglais. »

« Napoléon accueillit cette communication avec calme et dignité; il ne pouvait croire que le gouvernement Britannique ne revint pas sur une pareille détermination. Il écrivit aux ministres anglais; *sa lettre resta sans réponse;* et, le 6 août, l'amiral Kockburn vint lui signifier qu'il eût à passer du *Bellérophon* sur le *Northumberland*, pour être conduit à Saint-Hélène comme prisonnier de guerre. » (*Mag. pitt.*, 1846, p. 179).

Pont et sépulcre en deux estranges lieux.

Nostradamus fait naître l'Empereur PRÈS D'ITALIE (125e), DU PLUS PROFOND DE L'OCCIDENT D'EUROPE (140e), il place sa dernière demeure au-delà de l'équateur : AUX ANTIPOLES POSERA SON GENISSE (187e) à Sainte-Hélène, SILÈNE (208e) sur le ROCHER NOILLEUX (214e) où l'on ira chercher les os du Premier des trois consuls : DU TRIUMVIR SERONT TROUVEZ LES OS (213e); il a donc su que le *berceau* et le *tombeau* de l'Empereur seraient en deux lieux bien séparés. L'antithèse que Nostradamus met dans ces mots qu'il place en regard : PONT ET SÉPULCRE, a été employée par plusieurs auteurs :

« Lamartine, dans un discours à la Société d'horticulture, a dit : «... Toutes choses qui font désirer à l'homme de la nature à quelque distance, dans quelque abîme, ou à quelque hauteur que la fortune l'ait jeté de revenir achever ses jours sur la terre qui l'a vu naître et d'avoir au moins sa *tombe* dans le jardin où il eut son *berceau*. » (*Almanach prophétique*, 1849).

Le maréchal Soult obéit à ce sentiment : « Pendant quatre années retiré à Soultberg, cette maison qu'il avait fait bâtir auprès du nid paternel, comme pour rapprocher le point de *départ* du point d'*arrivée*, le maréchal Soult s'occupait encore des intérêts de son pays natal. » (*Alm. de Napoléon*, 1853, p. 71).

Lamartine a dit dans son ode sur Bonaparte :

Ta tombe et ton berceau sont couverts d'un nuage.

169e

En grand regret sera la gent Gauloise,
Cœur vain, léger croira témérité :
Pain, sel ne vin, eau, venin ne cervoise,
Plus grand captif, faim, froid nécessité.

VII. 34.

Le peuple du ROY GAULOIS sera en grand regret de l'avoir livré aux Alliés; humilié à la suite de tant de triomphes, il suivra sans réflexion l'audacieuse entreprise de l'échappé de l'île d'Elbe. Celui-ci retombera dans une captivité plus grande que la première; tout lui fera défaut, même le poison; il manquera des premières nécessités de la vie.

Ce qui dans la Centurie précède et suit ce quatrain ne s'y rapporte pas; isolé, il renferme alors des expressions propres à en donner la signification.

LA GENT GAULOISE. — Ces mots limitent les recherches; il s'agit du peuple français qui est nommé GAULOIS, et en particulier dans plusieurs quatrains sur l'époque révolutionnaire, alors qu'il avait pour maître le ROY GAULOIS.

EN GRAND REGRET. — Ce peuple a livré le ROY GAULOIS pour se racheter des mains des Alliés et a reproché ce rachat à Louis XVIII : LIVRER LE PRINCE DANEMARC, RACHAPT HONNY AU PRINCE D'ARTHAMIDE (*voir* 16 vers qui se suivent sur cette époque, 109e-112e). LE GRAND EMPIRE TOST TRANSLATÉ EN LIEU PETIT, BIENTÔT VIENDRA CROISTRE (165e), Napoléon qui, de l'exil, a tenu en main les rênes du gouvernement : DANS ICELUY RETIRÉ EN SECRET LIEU (180e), débarque entre ANTIBES et FREJUS (173e), alors Louis XVIII AU PEUPLE INGRAT fait LES REMONTRANCES, mais DE BATAILLER NE SERA DONNÉ SIGNE (183e), et Napoléon se trouve dans Paris le même jour que Louis XVIII (180e).

CŒUR VAIN. — *Vanus*, inutile, qui est trompé (*W.*). Les Français, VIFS à la guerre (182e), au CŒUR déjà ESPROUVEZ (34e), car on leur avait imposé la paix, une paix humiliante, se laissent entraîner par les promesses de celui : QUI PAR SA LANGUE SÉDUIRA GRANDE TROUPE (140e); DANS LE PALAIS LE PEUPLE EST ATTRAPÉ (202e).

LEGER CROIRA TÉMÉRITÉ. — Jamais tentative aussi téméraire n'a eu un pareil succès auprès d'un peuple. LA GENT GAULOISE ne songeant point aux conséquences de cette restauration suit les pas de l'Empereur : LE PETIT GRAND TROP OUTRE PERSÉVÈRE (207e).

PAIN, SEL NE VIN, EAU, VENIN NE CERVOISE. — *Cervoise*, boisson faite avec du grain et des herbes (*N. L.*). *Venenum*, poison (*W*). Ce vers indique que tout, absolument tout, fait défaut, même le poison! Mais pour qui? — Pour celui qui sera PLUS GRAND CAPTIF, pour Napoléon, que sa vaine TÉMÉRITÉ conduira à une seconde abdication, et qui, à Fontainebleau, tentera inutilement de s'empoisonner : POCCILATEUR FAUCER, CYPHE TENTE (155e-156e). Si cet empoisonnement n'était pas signalé d'une manière claire et précise au milieu de 8 vers sur l'Empereur, 8 vers qui s'*adaptent* à un grand nombre d'autres, on ne l'aurait certainement pas vu dans le mot VENIN. — Le Prophète prédit pour Napoléon un dénuement plus complet que celui qu'il entrevit la veille de Waterloo.

« L'Empereur, sur les bords de la Sambre, de grand matin et le temps très frais, s'approche du feu d'un bivouac... Une marmite bouillait; c'était des pommes de terre; il s'en fit donner une et se mit à la manger immédiatement. En l'achevant, il prononça, non sans quelque tristesse apparente, plusieurs mots entrecoupés : « Après tout, c'est bon, c'est supportable... Avec cela on pourrait vivre en tous lieux et partout... L'instant n'est peut-être pas éloigné... *Thémistocle!...* » et il se remit en route. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 422).

PLUS GRAND CAPTIF. — Napoléon, LE CAPTIF PRINCE AUX ITALES VAINCU (174e), PAR GRANDS DANGERS LE CAPTIF ESCHAPPÉ (202e), est sorti de l'île d'Elbe; mais à Fontainebleau SERA PRESSÉ CAPTIF NE DÉLIVRER (185e). Il était Prince à l'île d'Elbe : OU AU MILIEU VIENDRA POSER SON SCEPTRE (165e), à sa seconde chute on lui donnera des fers : SILÈNE LUIT PETIT GRAND EMMENÉ (208e), il lui faudra s'ESTOUFFER SANS RESPIT.

FAIM, FROID, NÉCESSITÉ. — Le Prophète revient encore sur les souffrances de celui dont il a dit : CENT FOIS MOURRA LE TYRAN INHUMAIN (189e); TROP DU CIEL PLEURE L'ANDROGIN PROCRÉE (195e), comme si rien n'était plus propre à faire reconnaître celui qui fait l'objet de cette prophétie que les privations de toutes sortes qu'il a endurées par suite de sa tentative téméraire. Ces mots renferment aussi un reproche bien mérité à l'adresse du peuple DESLOYAL (208e) qui, AU BESOIN FAILLIRA (*voir* p. 166).

Ce quatrain réunit des traits disséminés en divers quatrains sur le *Soldat-Empereur*. En l'examinant à fond et en lui-même, à travers la manière bien connue du Prophète, on prononce qu'il ne recevra jamais une autre interprétation.

Digitized by Google

170e–174e

LE DESPIT DU ROY.

4me ÉTUDE D'INTERPRÉTATION.

Les mots du *Dictionnaire de Concordance*, en renvoyant seulement par des nombres aux quatrains qui les renferment, obligeaient sans cesse à un travail long et rebutant. Il a fallu le refaire. Maintenant, devant chaque mot on lit, avec l'indication de la Centurie et du quatrain, tous les vers où ce mot se trouve; en outre, une abréviation, s'il y a lieu, rappelle de qui il est interprété.

Ce nouveau *Dictionnaire* a fait éclater davantage le grand secret d'interprétation, en *adaptant* les uns aux autres par des expressions qu'on ne retrouve pas ailleurs des quatrains déjà interprétés et en révélant tout-à-coup le sens d'un autre, même de plusieurs. C'est ce qui est arrivé pour les trois premiers des cinq qui font l'objet de cette étude. Les autres, dès la première lecture des Centuries, avaient été interprétés de Napoléon à l'île d'Elbe et de Louis XVIII sur le trône; ils sont cités dans la *Vie de L.-Philippe* (p. 97). J'étais alors bien éloigné de penser que ces vers, qui les précèdent : LE ROY DES ISLES SERA CHASSÉ PAR FORCE, MIS A SON LIEU QUI DE ROY N'AURA SIGNE s'interprèteraient des mêmes personnages; car, dans ce volume imprimé il y a un an, je les ai joints (p. 85) à ceux-ci interprétés de Napoléon et de Louis XVIII (p. 98) : CENT FOIS MOURRA LE TYRAN INHUMAIN, MIS A SON LIEU SÇAVANT ET DÉBONNAIRE (189e), sans remarquer que cette expression : MIS A SON LIEU, *adapte* l'un à l'autre les deux seuls quatrains où on la trouve.

Rendu au mot DESPIT du Dictionnaire, deux nombres me renvoyèrent aux seuls vers où il se trouve : VIII 63, MEURTRY LA FEMME ET LE FILS PAR DESPIT, et X. 21, PAR LE DESPIT DU ROY SOUSTENANT MOINDRE. J'écrivis ces vers en faisant suivre le premier de l'abréviation (N. 1), comme interprété de Napoléon Ier; pour le second qui n'était point interprété, je ne pus le copier sur le livre sans voir celui qui l'accompagne : SERA MEURTRY LUY PRÉSENTANT LES BAGUES, et sans faire alors cette réflexion bien naturelle : Ici encore à côté du mot DESPIT se trouve le mot MEURTRY, ce DESPIT est encore celui d'un souverain, ce DESPIT est au sujet encore d'un second mariage, d'un second mariage qui encore fait descendre la nouvelle épouse à un rang inférieur. Je me dis pour conclure : il doit être ici encore question de Napoléon Ier !

Par le despit du Roy soustenant moindre,
Sera meurtry luy présentant les bagues...

PAR LE DESPIT. — A ces mots de la vie TOUT AU LONG du *Soldat-Empereur* : QUAND L'ADULTÈRE... AURA MEURTRY LA FEMME ET LE FILS PAR DESPIT, FEMME ASSOMMÉE (p. 169), on a vu que Napoléon aimait Joséphine et que s'il a divorcé c'est PAR DESPIT de ne pas en obtenir d'enfant. — *Dépit.* Suivant Caseneuve et Menage, du lat. *defectus*, qui signifie proprement *mépris;* parce que, disent-ils, ce sentiment entre toujours pour quelque chose dans le *dépit;* ils ajoutent que *dépiter* signifiait anciennement *mépriser* (*N. L.*). Napoléon, en disant que la première femme du monde est « celle qui a fait le plus d'enfants » (p. 170, 1re col.), montre qu'il avait sur la stérilité de la femme les mêmes sentiments que Rachel :

« Le Seigneur se souvint aussi de Rachel; il l'exauça, et lui ôta sa stérilité. Elle conçut, et elle accoucha d'un fils, en disant : Le Seigneur m'a tiré de l'opprobre où j'ai été. » (*Génèse* XXX, 23. *Le Maistre de Sacy*).

PAR LE DESPIT DU ROY. — Nostradamus appelle ROY l'Empereur et roi qui DE SOLDAT SIMPLE *parvint* EN EMPIRE... : ROY FAICT INJUSTE NE FERA CONDAMNER.

SOUSTENANT MOINDRE. — Ces mots et ceux du vers suivant : LUY PRÉSENTANT LES BAGUES, montrent ce ROY ayant au bras une femme qu'il va épouser. — MOINDRE. *Minor,* moindre, inférieur, qui a le dessous, *minoris æstimare,* faire moins de cas de..., *minor natu,* le cadet (*W.*). Ce mot suppose l'existence d'une première femme comme le *cadet* suppose l'*aîné*. Le Prophète nomme le *Soldat-Empereur* L'ADULTÈRE à l'occasion d'un second mariage qui *n'était pas même morganatique*, dit l'historien (*voir* p. 170).

SERA MEURTRY LUY PRÉSENTANT LES BAGUES. — Ce ROY se blesse lui-même en contractant le second mariage.

« L'opinion publique blâmait hautement Napoléon d'avoir divorcé, etc... — L'Autriche était devenue ma famille, et pourtant ce mariage m'a perdu, etc... » (*voir* p. 184).

Le Prophète a déclaré ailleurs déjà que ce mariage devait MEURTRIR Napoléon : LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE, UN PEU DEVANT AURA FEMME ESPOUSÉE (p. 184). Après l'interprétation si coulante de ces deux vers, il faut bien regarder la suite :

Le père au fils voulant noblesse poindre...

Le second mariage fait PAR LE DESPIT de n'avoir pas d'enfant, a rendu PÈRE Napoléon, et c'est bien un FILS qu'il a eu, l'UNIC FILS du ROY GAULOIS (136e). Créateur d'une nouvelle NOBLESSE portant de nouveaux titres, Napoléon a voulu pour son fils un titre que jamais noble n'eût porté.

« Je lui dis qu'on était étonné que pendant sa plus grande puissance il n'eût jamais donné un duché à aucun homme distingué de son siècle, lui qui avait créé tant de princes et de ducs dans les pays conquis. Voici sa réponse; elle est remarquable : « Parce que cela aurait produit un grand mécontentement parmi le peuple. Si, par exemple, j'avais fait un de mes maréchaux *duc de Bourgogne*, au lieu de lui donner un titre emprunté à une victoire, cela aurait excité l'alarme en Bourgogne, parce qu'on aurait pensé que quelque territoire et des droits féodaux étaient attachés à ce titre, et que le duc les réclamerait. La nation hait tant la vieille noblesse, que la création d'un titre qui eût emprunté quelque chose d'elle aurait excité un mécontentement général auquel, tout puissant que j'étais, je n'ai jamais voulu m'exposer. J'instituai la nouvelle noblesse pour *faire oublier* l'ancienne. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 388).

Cette excessive délicatesse et cette crainte de l'opinion ont conduit LE PÈRE AU FILS VOULANT NOBLESSE POINDRE à lui donner, avec les Etats du Pape, le titre de *Roi de Rome.*

Fait comme à Perse jadis feirent les Magues.

Ici, la connaissance historique du Traducteur est en défaut. Où retrouver l'allusion du Prophète? Les biographies de Philippe de Macédoine et d'Agésilas de Sparte ont fait retrouver ses allusions au MACEDON et à la *nation spartaine de la Pythie* (*Vie de L.-Philippe*, p. 15 et 21); mais faudra-t-il ici feuilleter l'histoire des Mages qui ont formé une caste nombreuse durant des siècles? Autant vaudrait chercher une aiguille dans une meule de foin !... Point du tout; si l'allusion est aussi vague dans le quatrain, c'est sans doute que le fait est saillant dans l'histoire, et que tout article sur les Mages en général doit le rapporter.

Ce travail d'idées pour l'interprétation de ces quatre vers s'était accompli en moi presque à mon insu et si rapidement que j'étais toujours debout à mon bureau devant le mot DESPIT. Je me détourne alors, et prenant Moréri, je cherche son article Mages...; il n'a que 30 lignes...; si l'allusion du Prophète est là, ce sera bien alors un fait des plus rares dans l'histoire.

« MAGES, prêtres et philosophes des PERSES, avoient soin de tout ce qui regardoit la religion et la politique du royaume et s'appliquaient principalement à la connaissance des astres... Les Perses avoient une crédulité aveugle pour les prédictions de leurs sages. Agathias dit, à ce sujet, que ce peuple ayant été assuré par eux que la veuve d'un de leurs rois étoit grosse d'un FILS, ils ne FIRENT nulle difficulté de couronner le ventre de cette femme, et de proclamer roi son embryon, pour nous servir des termes de l'historien, nommant l'enfant qu'elle portait *Sapor*, longtemps avant qu'il vint au monde. »

Digitized by Google

Quelques jours auparavant j'avais lu ceci :

« Toute la ville de Paris dut, ainsi que celui qui écrit, lire à tous les carrefours et lieux ordinaires d'affichage, trois jours à l'avance, l'ordonnance qui commandait, sans nulle modification ni condition, 101 coups de canon pour la naissance du *Roi de Rome* : ordonnance singulière qui lui arracha cette exclamation : « Ils sont donc bien assurés que ce sera un garçon. » (*Méfiance et confiance*, 1848, p. 110).

« Sa femme a eu un petit qui était *Roi de Rome* ; une chose qui ne s'était pas encore vue sur la terre, car jamais un enfant n'était né roi, son père vivant. » (*Hist. de l'Emp.*, M. de Balzac, p. 71).

Je ne sais si depuis que le monde est monde on a affirmé plus de deux fois que l'enfant à naître était un FILS, et si plus de deux fois un enfant avant sa naissance a été nommé *Roi;* mais je viens d'apprendre que Napoléon Ier AU FILS VOULANT NOBLESSE POINDRE *fit* COMME A PERSE JADIS FEIRENT LES MAGUES. Tout ébahi je regarde le quatrain suivant :

Pour ne vouloir consentir au divorce...

« Tous les efforts furent inutiles ; l'épouse de Napoléon (à Vienne en 1814) déclara courageusement qu'elle voulait conserver ce titre, et que jamais elle ne donnerait son consentement à aucune démarche tendant à un DIVORCE. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, p. 247).

Cette épouse est bien celle que le ROY a épousée PAR DESPIT la SOUSTENANT MOINDRE LUY PRÉSENTANT LES BAGUES, celle qui est devenue mère du FILS pour qui le PÈRE VOULANT NOBLESSE POINDRE a fait COMME A PERSE JADIS FEIRENT LES MAGUES. Le Prophète ajoute :

Qui puis après sera cogneu indigne...

« En passant à Parme, avez-vous vu Marie-Louise? — Elle était partie ; et nous avions l'ordre de ne pas faire connaître notre mission. — Savez-vous si elle est en relation avec ma mère ou quelque personne de ma famille? — Madame Mère lui a écrit deux fois sans recevoir de réponse. — C'est qu'il ne lui est pas permis d'en faire. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 731). — « L'historien reprochera à Marie-Louise de n'avoir pas eu la conscience des devoirs que lui imposait son noble veuvage. » (*Feller*, Marie-Louise).

Voilà qui est étrange ! Ce sera précisément POUR NE VOULOIR CONSENTIR AU DIVORCE qu'une femme APRÈS SERA *reconnue* INDIGNE du titre d'épouse. C'est étrange, mais c'est comme cela dans l'histoire aussi bien que dans la prophétie. Marie-Louise, recouvrant sa liberté par le DIVORCE, sa conduite APRÈS n'aurait pas été jugée aussi sévèrement.

Le Roy des îsles sera chassé par force...

Pendant que l'épouse se refusait au DIVORCE (en 1814), l'époux chassé par le nombre des ennemis n'était plus que le souverain de l'ÎLE d'Elbe : LE GRAND EMPIRE SERA TOST TRANSLATÉ, EN LIEU PETIT QUI BIENTOST VIENDRA CROISTRE, LIEU BIEN INFIME D'EXIGUE COMTÉ, OÙ AU MILIEU VIENDRA POSER SON SCEPTRE (165e).

« 11 avril 1814. Un traité est signé à Paris... Art. 3. L'île d'Elbe, que l'Empereur a choisie pour le lieu de sa résidence, formera pendant sa vie une principauté séparée qu'il possèdera en toute *souveraineté* et propriété. » (*Montg.*, VII. 457).

Comme le marquent les deux quatrains suivants, LE ROY de l'ÎLE d'Elbe sortira de son ÎLE ; mais, CHASSÉ PAR FORCE une seconde fois, il ira finir ses jours dans une autre ÎLE.

Mis à son lieu qui de Roy n'aura signe.

Le Traducteur sait que Louis XVIII a été MIS au LIEU et place de Napoléon, alors que celui-ci était dans les ISLES d'Elbe et de Ste-Hélène ; il sait que cette expression : MIS A SON LIEU, qui n'est que deux fois dans Nostradamus, a été interprétée de Louis XVIII au milieu de 40 vers sur le temps où ce roi remplaça au trône Napoléon Ier : CENT FOIS MOURRA LE TYRAN INHUMAIN, MIS A SON LIEU SÇAVANT ET DÉBONNAIRE (189e) ; la place que cette expression occupe à la suite de vers interprétés de la chute de Napoléon Ier et au-dessus de huit autres sur le retour de l'île d'Elbe ; le grand secret d'interprétation qui applique aux mêmes individus ou aux mêmes faits les mêmes expressions, tout oblige le Traducteur à voir Louis XVIII dans ce vers.... Ce ROY n'a pas été sacré ! ! !

« Au moment où s'achevaient les préparatifs du sacre de Louis XVIII..., un envoyé de Rome vint annoncer au roi que, selon bien des apparences, le jeune Dauphin, son neveu, pouvait être du monde, et que s'il en allait de la sorte, le souverain Pontife priait ce monarque de ne point se faire sacrer... Le sacre resta indéfiniment ajourné. » (*Preuves de l'existence du fils de Louis XVI*, par J. Suvigny, p. 11) (*voir* : LE SUBLEVÉ NE COGNOISTRA SON SCEPTRE, 24e).

Les prédécesseurs de Louis XVIII, y compris Napoléon Ier, ont été sacrés, Charles X son successeur l'a été, un autre le sera : A REIMS ET AIX SERA RECEU ET OINGT APRÈS CONQUESTES, IV. 86 ; mais ce ROY n'a pas eu les SIGNES de la royauté que l'on prend au jour du sacre.

« *Sacre.* Le monarque est revêtu d'une longue camisole cramoisie. Par dessus, le roi a une LONGUE ROBE d'étoffe d'argent, et sur la tête une toque de velours noir garnie d'un cordon de diamant, d'une plume et d'une double aigrette blanche... Le roi reçut les onctions sur le sommet de la tête, sur la poitrine, entre les épaules, sur l'épaule droite, sur la gauche, à la jointure du bras droit, à celle du bras gauche... Il mit un anneau au quatrième doigt de la main droite, comme SIGNE représentatif de la toute-puissance, et de l'union intime qui règnera désormais entre le roi et son peuple. L'archevêque prit alors sur l'autel le sceptre royal et le mit dans la main droite du roi, et ensuite la main de justice, qu'il mit dans la main gauche... » (*Dict. des Origines*).

Les deux quatrains qui suivent ont été interprétés comme ceux-ci, tout à coup, dès la première lecture des Centuries, grâce aux noms propres qu'ils renferment. La prophétie qui est LIMITANT LES LIEUX, suit l'ordre chronologique dans ces seize vers si pleins d'évènements uniques dans l'histoire.

Au peuple ingrat faites les remontrances...

Louis XVIII, le DÉBONNAIRE a donné la liberté à la France SERVE sous Napoléon (164e), il a fait le bien de son peuple ENTRE L'AVRIL (1814) ET MARS (1815) (*voir* 35e-38e), mais EN GRAND REGRET *est* LA GENT GAULOISE (169e) au sujet du RACHAPT HONNY (112e) qui a conduit à l'île d'Elbe le ROY DES ISLES CHASSÉ PAR FORCE et a MIS A SON LIEU Louis XVIII QUI DE ROY N'*a* SIGNE ; Napoléon débarque entre ANTIBES et FRÉJUS comme le marque ce quatrain, et Louis XVIII AU PEUPLE INGRAT *fait* DES REMONTRANCES.

« Après 25 ans de révolution, dit Louis XVIII dans une proclamation éloquente, nous avions ramené la France à un état de bonheur et de tranquillité. Pour rendre cet état durable et solide, nous avions donné à nos peuples une Charte qui assurait la liberté à nos sujets. Cette Charte était la règle générale de notre conduite, et nous trouvions dans la Chambre des pairs et dans celle des députés tous les secours nécessaires pour concourir avec nous au maintien de la gloire et de la prospérité nationales. L'amour de nos peuples était la récompense la plus douce de nos travaux et le meilleur garant de leurs heureux succès. C'est cet amour que nous appelons avec confiance contre l'ENNEMI qui vient souiller le territoire français, qui veut y renouveler la guerre civile ; c'est contre lui que toutes les opinions doivent se réunir. Tout ce qui aime sincèrement la patrie, tout ce qui sent le prix d'un gouvernement paternel et d'une liberté garantie par les lois, ne doit avoir qu'une pensée, celle de détruire l'oppresseur qui ne veut ni patrie, ni gouvernement, ni liberté ; tous les Français, égaux par la constitution, doivent l'être pour la défendre... Le moment est venu de donner un grand exemple ; nous l'attendons d'une nation libre et valeureuse ; elle nous trouvera toujours prêt à la diriger dans cette entreprise, à laquelle est attaché le salut de la France. Des mesures sont prises pour arrêter l'ENNEMI entre LYON et Paris. Nos moyens suffiront si la nation lui oppose l'invincible obstacle de son dévouement et de son courage. La France ne sera point vaincue dans cette lutte de la liberté contre la tyrannie, de la fidélité contre la trahison, de Louis XVIII contre Bonaparte. » (*Hist. de la Restauration*. Lubis, II. 270).

Par lors l'armée se saisira d'Antibes...

« Le 28, à sept heures du matin, on découvrit les côtes de Noli ; à midi ANTIBES, à 3 heures, le 1er mars, on entra dans le golfe de Juan. — L'Empereur ordonna qu'un capitaine de la garde, avec 25 hommes débarquât avant la garnison du brick, pour s'assurer de la batterie de côte, s'il en existait une. Ce capitaine conçut, de son

Digitized by Google

chef, l'idée de faire changer de cocarde au bataillon qui était dans ANTIBES. Il se jeta imprudemment dans la place. L'officier qui y commandait pour le roi fit lever les ponts-levis ; mais il eut du respect pour ces vieux soldats et pour leur cocarde qu'il chérissait. Cependant l'opération du capitaine échoua, et ses hommes restèrent prisonniers dans ANTIBES. » (*Moniteur*, 23 mars 1815).

« Napoléon chargea le commissaire des guerres, M. Ch. Vauthier, qui se trouvait près de lui, de courir en toute hâte sous les murs d'ANTIBES, et de délivrer les prisonniers, en essayant d'enlever la garnison, lui répétant à diverses reprises, lorsqu'il s'éloignait déjà : « Mais surtout n'allez pas vous faire bloquer aussi. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 229).

L'ARMÉE royale s'est saisie d'ANTIBES pour conserver cette place au roi. Cet exemple de fidélité en ce temps de défection de tout un PEUPLE INGRAT a mérité à cette place d'être nommée trois fois dans la prophétie, trois fois pour le retour de l'île d'Elbe.

Dans l'arc Monech seront les doléances...

Auprès d'ANTIBES et FRÉJUS se trouvent *Hières* et *Monaco*, autrefois *Arké* et *Monoiké* (*voir* la carte de Strabon, *Mag. pitt.*, 1848, 140). Ces noms de lieux sont les racines du mot *Monarchie* (Μοναρχια, monarchie R. Μονος et αρχη, (*Lexique*), et signifie *gouvernement d'un seul* et aussi *demeure du pouvoir*, αρχη, souveraineté; Μονη, demeure (*id.*).

« Dès neuf heures (19 mars), un mouvement inaccoutumé décela les apprêts d'une séparation qu'aucun acte officiel n'avait encore annoncée ; vers minuit, parurent les voitures de départ. A cette vue, émus et troublés, les gardes nationaux de service se précipitent pêle-mêle au milieu des fonctionnaires, des gardes du corps, des employés du château qui encombraient les vestibules, les escaliers, les salles d'attente ; tous veulent revoir le monarque, le retenir s'il en est temps, lui exprimer du moins leurs regrets et leurs vœux. Les regards attachés sur la porte des appartements intérieurs, ils se tiennent debout l'âme inquiète et préoccupée, et dans le silence de l'abattement. Tout à coup la porte s'ouvre ; le roi s'avance, infirme et souffrant, appuyé sur le bras des anciens et loyaux serviteurs : mais son visage n'a rien perdu de sa sérénité ; il garde cette fermeté paisible dont il a constamment fait preuve ; et pourtant il a besoin de toute sa force pour ne pas céder aux larmes des fidèles sujets qui l'entourent, qui le conjurent à genoux de ne pas les abandonner, heureux de verser tout leur sang pour sa défense. « De grâce, mes enfants, s'écrie-t-il, épargnez-moi ; je vous reverrai. » Monsieur et le duc de Berri confondent leur douleur avec celle des assistants. On n'entend que des gémissements et des sanglots. Ce n'est qu'à grand peine que le roi parvint à sa voiture, qui s'éloigne aussitôt, après un dernier adieu où le fils de saint Louis prend le ciel à témoin qu'il ne désespère pas de la Providence. » (*Hist. de la Restauration*. Lubis, II. 288).

Et à Fréjus l'un l'autre prendra ribe...

A FRÉJUS. — Nostradamus, pour voiler sa pensée, vient d'employer à la place du mot *Monarchie* les racines et l'anagramme de ce mot : MONECH ARC (*Monarche*), ici il emploie dans le même but la préposition *a* signifiant *par* (*W.*). Les évènements annoncés dans ce quatrain auront lieu *par* un débarquement entre ANTIBES et FRÉJUS.

RIBE. — *Riba*, rive ; *ribador*, rivage ; *ribar*, aborder (*Lexique roman*).

L'UN L'AUTRE PRENDRA RIBE. — Ces évènements font que deux prennent rive. Qui ne reconnaît dans cette expression L'UN L'AUTRE les deux antagonistes dont il est dit à la fin du quatrain précédent : LE ROY DES ISLES SERA CHASSÉ PAR FORCE, MIS A SON LIEU QUI DE ROY N'AURA SIGNE ? Ce débarquement fait que L'UN va habiter les Tuileries, l'ARC MONECH, et L'AUTRE GAND (183ᶜ).

Le captif prince aux Itales vaincu,
Passera Gennes par mer jusqu'à Marseille...

« L'île d'Elbe, anciennement *OEthalia*, et plus tard *Iloa* ou *Ilva*, est située dans la Méditerranée... Une frégate anglaise se chargea de transporter le maître du continent dans l'étroite domination que la fortune lui laissait... Le général Drouot, gouverneur de l'île au nom de l'Empereur, fit arborer sur les forts le pavillon de l'île, fond blanc, traversé diagonalement d'une bande rouge, semée de trois ABEILLES d'or... Ephémère souveraineté que dix mois après Napoléon délaissa volontairement pour reconquérir à la tête de quelques centaines d'hommes la France. » (*Mag. Pitt.*, 1839. 183).

LE CAPTIF PRINCE AUX ITALES VAINCU est LE ROY DES ISLES CHASSÉ PAR FORCE, ou Napoléon, conservant son titre d'Empereur et roi dans sa nouvelle souveraineté nommée autrefois *OEthalia !* Le second vers aide encore à faire reconnaître cette *île*, car LE CAPTIF PRINCE arrive PAR MER en *passant devant* GENNES ; à travers la MER LYGUSTIQUE, dit un autre quatrain extrêmement précis sur ce retour du PETIT GRAND et de son AIGLE CELTIQUE (207ᵉ). Ce CAPTIF échappe aux croisières : PAR GRANDS DANGERS LE CAPTIF ESCHAPPÉ (202ᵉ).

PASSERA GENNES. — « Le 26 février 1815, à une heure après midi, toute la garde de l'Empereur reçoit l'ordre de se préparer au départ ; à quatre heures du soir tout le monde était à bord ; la petite flottille, composée de dix-sept petits bâtiments de transport, devait se séparer momentanément pour ne se réunir que dans les parages de Gênes. » (*Alm. de Napoléon*, 1853).

« Au moment du départ de l'île d'Elbe, la corvette anglaise était à Livourne ; on n'avait donc rien à craindre d'elle ; mais le lendemain on aperçut un brick de guerre français. Le capitaine Andrieux ne se douta nullement de la proie qu'il laissait échapper. » (*Hist. de Nap. Bonap.*, 145).

JUSQU'A MARSEILLE. — Napoléon n'a point été JUSQU'A MARSEILLE, il a débarqué entre FRÉJUS et ANTIBES, villes nommées dans le quatrain précédent. Mais MARSEILLE est ici pour ANTIBES, autrefois Antipolis (Αντι, à la place de, au lieu de ; Πολις, ville, *Lexique*).

« La puissance des Marseillais sur terre se développa très lentement, surtout du côté de l'Italie. Jusqu'à l'arrivée des Romains ils trouvèrent dans leurs rapports avec les Ligors cette répugnance et cette opposition avec lesquelles ils avaient été accueillis lors de leur arrivée en Gaule. Chacun de leurs établissements était plutôt la preuve d'un succès matériel que celle d'un progrès moral. Après avoir fondé Karsiki, Kitarista, Olbia, près de laquelle s'élevait l'*Arké, la citadelle* nommée plus tard Hyéron, le sanctuaire (Hyères), ils établirent 600 stades (115 kilomètres) plus loin *Antipolis, la Sentinelle*, qui fit pressentir l'apparition de Nikaia, la ville de la victoire. » (*Mag. Pitt.*, 1848. 167).

ANTIBES, fondée par MARSEILLE et considérée par les Marseillais comme leur *sentinelle*, peut être désignée par le mot MARSEILLE mieux qu'aucune autre ville du monde ; son nom *Antipolis* n'est pas, à proprement parler, un nom, et la dernière partie de ce mot (*polis*, ville) est pour MARSEILLE.

Par grand effort des forains survaincu...

LE CAPTIF PRINCE avait été VAINCU une première fois ; CHASSÉ PAR FORCE, il reparaît sur un champ de bataille. Il va être vaincu de nouveau PAR GRAND EFFORT DES FORAINS ou des hommes du dehors (les étrangers, *voir* 97ᵉ) ; plus écrasé que jamais il ne se relèvera pas de cette défaite. —SUR, en composition, entraîne une idée d'excès : *Surmener, surabondant*. Napoléon est L'ENNEMI DÉCHASSÉ (178ᵉ).

Evaluation des forces combinées contre la France d'après des documents officiels.

Autrichiens.	en Italie.....	159,000 hommes.
	sur le Haut-Rhin.....	150,000
Russes en deçà de l'Oder et en marche sur le Rhin.....		280,000
Prussiens.....		220,000
Etats d'Allemagne.....		150,000
Hollande.....		50,000
Grande-Bretagne.....		59,000
		1,068,000

(*Montg.*, VIII. 191).

« Napoléon dit à la garde nationale : « Le drapeau tricolore flotte à ANTIBES et à Marseille ; cent coups de canon, tirés sur nos frontières, apprendront aux *étrangers* (FORAINS) que nos dissensions civiles sont terminées. Je dis les *étrangers* parce que nous ne connaissons pas encore d'ennemis. » Cette distinction ne trompe personne. La déclaration du congrès était connue et démentait la feinte sécurité de Napoléon. » (*Lubis*, III. 16).

Digitized by Google

Sauf coup de feu, barril liqueur d'abeille.

Napoléon SURVAINCU à Waterloo a voulu mourir dans le combat et il a été entraîné sain et SAUF du milieu des COUPS DE FEU. L'ADULTÈRE devait tomber BLESSÉ SANS COUP (v^r 133^e).

« Ce n'était plus une bataille mais un égorgement. Napoléon, l'épée à la main au milieu d'un carré formé par un bataillon de la garde, voulait se précipiter sur l'ennemi et trouver un tombeau sur son dernier champ de bataille : « *Retirez-vous*, lui dirent les grenadiers, *la mort ne veut pas de vous !* » Il fallut l'arracher à ces horribles scènes de destruction. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 164).

« Napoléon était à la tête de la colonne, criant : « *Il faut mourir ici ! mourir sur le champ de bataille !* Soult saisit son cheval par la bride, en lui disant qu'on ne le tuerait pas, mais qu'il serait fait prisonnier ; et, avec l'aide de quelques autres personnes dont il était entouré, le général parvint à lui faire abandonner le champ de bataille. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 681).

BARRIL LIQUEUR D'ABEILLE. — Expression qu'on ne sait d'abord comment rattacher à ce qui précède, mais qui frappe singulièrement par le mot ABEILLE. Ce mot n'est que deux fois dans Nostradamus : une première fois pour l'apparition des ABEILLES de l'Empire, aussitôt le concordat DIMINUANT LES SACRÉES ORAISONS : LOU GRAND EYSSAME SE LÈVERA D'ABELHOS... (109^e-112^e), une seconde fois pour leur ruine à Waterloo. — LIQUEUR, *Liquor*, syn. *succus*, *Amisimus omnem succum et sanguinem civitatis* (*Cic.*). Nous avons perdu la force et la vigueur de la République (*W.*). Les ABEILLES ont répandu à flots (par BARRIL) leur suc, leur vigueur (LIQUEUR) sur le dernier champ de bataille.

Après avoir ainsi traduit les 16 vers qui suivent ces mots : PAR LE DESPIT, le Traducteur devait regarder ce qui se trouve immédiatement au-dessus ; il vit ce quatrain :

Tous les amis qu'auront tenu party,
Pour rude en lettres mis mort et saccagé...

Le Traducteur reconnut de suite dans ce RUDE EN LETTRES celui qui remplit les 16 vers qu'on vient d'interpréter, Napoléon, dont le NOM, dit ailleurs Nostradamus, est composé DE LETTRES ASPRES (23^e, *voir* 15^e-23^e), NOM FAROUCHE, dit-il encore (141^e), nom dont il donne la racine en appelant Napoléon L'OLESTANT (149^e) d'Ολεων, Απολεων, l'Appolyon ou l'Ange *exterminateur* de l'Apocalypse. (*Napoléon* signifie encore *lion du désert* : Νατος, désert ; λεων, lion). Les LETTRES du mot *Napoléon* forment bien un NOM RUDE et FAROUCHE. La prophétie dédiée à Henry II débute par ces mots : PAV, NAY, LORON, qui sont l'anagramme de NAPAVLAION ROI, et les 14 quatrains qui suivent se rapportent au règne de Napoléon III. Nostradamus a donc connu ce nom RUDE EN LETTRES.

Tous les AMIS qui *ont* TENU PARTY POUR Napoléon *ont été* MIS *à* MORT ET SACCAGÉ. Au milieu de 40 vers sur Louis XVIII, il est dit : DE GAND L'ENTOUR (à Waterloo, à 6 myriam. de GAND), SERA COGNEU L'ENSEIGNE, QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT ; on voit dans ce même récit Louis XVIII : LÉGITIME A SES AMIS LIVRÉ DE ROUGES ET BLANCS *conduisant* GRANDE TROUPE (180^e-190^e), légitimistes et révolutionnaires ralliés à la cause du roi et qui l'ont suivi à GAND. Ainsi, la lutte qui se poursuit dans les vers suivants entre le ROY DES ISLES CHASSÉ PAR FORCE et celui qui MIS A SON LIEU DE ROY n'a SIGNE commence ici : l'UN L'AUTRE ont leurs AMIS ; ceux qui tiennent PARTY POUR RUDE EN LETTRE *sont* MIS *à* MORT sous les drapeaux de l'Aigle QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT ; ceux qui tiennent pour le DEBONNAIRE retournent de GAND.

« Napoléon arriva aux Tuileries, que Louis XVIII venait de quitter avec précipitation. Le lendemain, il recevait les hommages de ses AMIS et de ses ennemis, des personnes dévouées et des traîtres. Au nombre de ces derniers figurait Fouché, instigateur de toutes les intrigues royalistes.

» L'Empereur, aussitôt qu'il l'aperçut dans la foule de ses adulateurs, lui adressa ces paroles foudroyantes :

» Certains meneurs voulaient s'approprier l'affaire et travailler pour leur propre compte. Ils prétendent aujourd'hui m'avoir frayé le chemin de Paris. Je sais à quoi m'en tenir. C'est le peuple, les soldats, les sous-lieutenants qui ont tout fait ; c'est à eux, à eux seuls que je doit tout. »

« Le bataillon de l'île d'Elbe défila ensuite sous le commandement de Cambronne ; l'Empereur s'écria, en montrant le bataillon sacré :

» Soldats !

» Voilà les officiers du bataillon qui m'a accompagné dans mon malheur : *ils sont* TOUS *mes* AMIS ; ils étaient chers à mon cœur. Toutes les fois que je les voyais, ils me représentaient les différents régiments de l'armée. Dans mes six cents braves, il y a des hommes de tous les régiments ; tous me rappelaient ces grandes journées dont le souvenir m'est si cher, car tous sont couverts d'honorables cicatrices reçues à ces batailles mémorables. *En les aimant, c'est vous tous soldats de l'armée française que j'aimais !* Ils vous rapportent ces aigles ; qu'elles vous servent de ralliement : en les donnant à la garde, je les donne à toute l'armée. La trahison et des circonstances malheureuses les avaient couvertes d'un voile funèbre ; mais, grâce au peuple français et à vous, elles reparaissent resplendissantes de toute leur gloire. Jurez qu'elles se retrouveront toujours et partout où l'intérêt de la patrie les appellera ; que les traîtres et ceux qui voudraient envahir notre territoire n'en puissent jamais soutenir les regards. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 153).

Ces mots MIS MORT ET SACCAGÉ sont pour la boucherie qui a terminé la bataille dont l'Empereur s'est sorti SAUF COUP DE FEU, mais où les ABEILLES de l'Empire ont répandu tout leur suc. Le Prophète ajoute :

Biens publiez par fixe grand neanty...

BIENS PUBLIEZ. — Cette expression n'est que deux fois dans Nostradamus : une première fois au milieu de 8 vers interprétés du retour de l'île d'Elbe et de ses suites (178^e-179^e). Le Prophète a donc voulu, en répétant cette expression au milieu de 20 vers où il est question encore de ce retour et de ses suites, rappeler le même fait pour *adapter* les uns aux autres ces quatrains sur les mêmes évènements. Or ces BIENS PUBLIEZ sont forcément interprétés déjà des pouvoirs que Napoléon a enlevés aux grands corps de l'Etat par une proclamation datée de Lyon : A LYON FAIT DESSUS L'AIGLE CELTIQUE (207^e) et c'est lorsque l'AIGLE eut pris le DESSUS que TOUS LES AMIS *tinrent* PARTY POUR *elle* (v^r 207^e). Ce quatrain renferme un *ablatif absolu* qui, dit Braud, p. 226, « n'est autre chose qu'un complément circonstanciel ; il répond en effet aux questions *quand ? comment ?* » : Les BIENS ayant été PUBLIEZ PAR le GRAND qui allait être FIXE NEANTY, TOUS LES AMIS QU'AURONT TENU PARTY POUR RUDE EN LETTRES seront MIS A MORT ET SACCAGÉ (*voir les quatrains* 178^e-179^e).

PAR FIXE GRAND NEANTY. — Napoléon-le-GRAND est anéanti ; on l'enchaîne pour toujours sur le rocher de Sainte-Hélène, comme le dit Nostradamus, dans sa *Lettre à Henry II* : *Demeurera attaché au plus profond baratre le suscitateur et promoteur de la martiale faction par la diversité des religieux et sera uni le Royaume du Rabieux qui contrefera le sage* (29^e-30^e) (*voir* PLUS GRAND CAPTIF, 169^e).

Ce qu'on vient de voir est bien de *L'Histoire prédite ;* maintenant voici qui est bien de *L'Histoire jugée :*

Onc Romain peuple ne fut tant outragé.

Si l'Empereur est tombé, c'est que *jamais* ROMAIN PEUPLE NE FUT TANT OUTRAGÉ. *Après commencera le peuple Romain de se redresser*, dit la *Lettre à Henry II* (*voir* p. 150, 2^e col.). Le Prophète ne saurait trop rappeler ces terribles jugements de Dieu. Il a dit du SOLDAT SIMPLE *parvenu* EN EMPIRE, EN EGLISE OU PLUS PYRE, VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE... : LORSQU'ON VERRA EXPILER LE SAINT TEMPLE, PLUS GRAND DU RHÔNE LEUR SACREZ PROPHANER, PAR EUX NAISTRA PESTILENCE SI AMPLE, ROY FAICT INJUSTE NE FERA CONDAMNER. Le désastre de Moscou est présenté comme la conséquence de la spoliation du Saint-Siége (107^e). Dès que le SANG ROYAL est déclaré maître du VATICAN, les peuples dit le Prophète, triompheront de l'Empereur de France, roi d'Italie (138^e). — Que voit-on ici, à la suite de ce vers qui

Digitized by Google

est la condamnation du RUDE EN LETTRES? Ce même ROY contractant PAR DESPIT un second mariage et donnant à son fils le titre de *Roi de Rome* : LE PÈRE AU FILS VOULANT NOBLESSE POINDRE, FAIT COMME A PERSE JADIS FEIRENT LES MAGUES. — Le Prophète a dit : SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION A L'EGLISE CHRETIENNE QUE N'A ÉTÉ FAITE EN AFRIQUE... L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX. En le voyant déclarer que sous Pie VII et Napoléon Ier LA PISCATURE BARQUE SERA RÉGIE EN PLUS GRAND DÉTRIMENT (30e), que ONC ROMAIN PEUPLE NE FUT TANT OUTRAGÉ, on croit voir qu'il préfère pour l'Eglise la persécution sanglante à celle qui seulement VEXE LES PRESTRES; il dit de la persécution du moment qui ne se produit que par des écrits :

« *Second Antechrist, lequel persécutera icelle Eglise et son vray Vicaire par moyen de la puissance des Roys temporels, qui seront par leur ignorance séduits par langues qui trancheront plus que nul glaive entre les mains de l'insensé.* » (*Lettre à Henry II*).

Voici ces 20 vers: le lecteur n'en connaîtra bien toute la force que lorsque chaque expression lui rappellera les diverses parties de l'œuvre prophétique qui s'y rattachent :

170e

Tous les amis qu'auront tenus party,
Pour rude en lettres mis mort et saccagé,
Biens publiez par fixe grand neanty,
Onc Romain peuple ne fut tant outragé.
X. 20.

Une proclamation faite par Napoléon-le-GRAND au moment d'être anéanti et lié pour toujours sur le rocher de Sainte-Hélène, ayant enlevé aux Chambres de Louis XVIII leurs pouvoirs, tous les soldats qui tiendront parti pour celui qui les nommera ses amis et dont le nom farouche signifiera l'*exterminateur*, périront dans la boucherie de Waterloo. Jamais le clergé romain n'aura été autant outragé que par le *Soldat-Empereur* : EN EGLISE OU PLUS PYRE VEXER LES PRESTRES COMME L'EAU FAIT L'ESPONGE !

171e

Par le despit du Roy soustenant moindre,
Sera meurtry luy présentant les bagues,
Le père au fils voulant noblesse poindre,
Fait comme à Perse jadis feirent les Magues.
X. 21.

Empereur et roi, il se sera meurtri soutenant au bras une femme qu'il ne pourra élever au rang d'épouse légitime en lui présentant les bagues du mariage, après un divorce fait par dépit de n'avoir pas eu d'enfant d'une première femme. Devenu père, et voulant que son fils porte un nom que jamais noble n'ait porté, il le nommera *Roi de Rome* avant même sa naissance, comme les Mages firent en Perse pour Sapor, qui fut déclaré roi dans le sein de sa mère.

172e

Pour ne vouloir consentir au divorce,
Qui puis après sera cogneu indigne,
Le Roi des isles sera chassé par force,
Mis à son lieu qui de Roy n'aura signe.
X. 22.

Cette seconde femme, pour avoir refusé de consentir au divorce, se verra plus tard reprocher de n'avoir pas rempli les devoirs que lui imposait sa position. Dans ce temps, Napoléon, chassé par le nombre des ennemis, aura été roi de l'île d'Elbe, et, vaincu de nouveau, il aura été conduit à l'île Sainte-Hélène. Louis XVIII, mis à sa place, ne prendra pas les signes de la royauté que reçoivent les rois au jour du sacre.

173e

Au peuple ingrat faites les remontrances,
Par lors l'armée se saisira d'Antibe,
Dans l'arc Monech seront les doléances,
Et à Fréjus l'un l'autre prendra ribe.
X. 23.

Des remontrances seront faites par Louis XVIII au peuple ingrat prêt à passer du côté de Napoléon; l'armée ne restera fidèle au roi qu'à Antibes, dont elle refermera les portes sur les soldats de l'empereur. Dans la demeure du pouvoir, dans la monarchie il y aura des larmes et des regrets. Par ce débarquement entre ANTIBES et FRÉJUS, L'UN ET L'AUTRE *compétiteur* PRENDRA RIVE : Napoléon en France, Louis XVIII à l'étranger (GAND).

174e

Le Captif Prince aux Itales vaincu,
Passera Gennes par mer jusqu'à Marseille,
Par grand effort des forains survaincu,
Sauf coup de feu, barril liqueur d'abeille.
X. 24.

Ce prince, conservant toujours son titre d'empereur et roi, retenu captif dans sa souveraineté d'Œthalia (île d'Elbe) après sa défaite, s'échappera, passera devant Gênes jusqu'à Antibes (*Antipolis*), ouvrage avancé de Marseille qui l'a fondé. Les étrangers réuniront 1,200,000 hommes contre lui. Vaincu de nouveau, il tentera inutilement de mourir à Waterloo; il se retirera sain et sauf de la bataille où les abeilles de l'Empire, apparues après le concordat (111e), répandront tout leur suc.

M. Eug. Bareste, dans son volume *La fin des Temps*, a donné, en 1840, une vingtaine de quatrains « accompagnés, dit-il, des ingénieuses interprétations de MM. Théodore Bouys, Girault, Eugène Bareste, Telmunder. » Ces quatre messieurs n'ont vu dans les cinq quatrains qui précèdent que l'avant-dernier comme pouvant être interprété des événements de 1815, et ils l'ont traduit ainsi : « Bonaparte debarqua à Cannes, près Fréjus; la petite garnison d'Antibes lui ouvrit les portes de la ville. » — J'ai dit, en citant cet ouvrage au début de mon *Introduction* (*Vie de L.-Philippe*) : « Trois vers sur quatre restent sans la moindre explication, et ce qu'on dit du vers qu'on explique est un mensonge : Antibes resta fidèle à Louis XVIII, etc. » — Pour traduire Nostradamus comme je le fais, *avoir de l'esprit comme quatre* n'aurait donc pas suffi. Dieu fait les plus grandes choses avec les instruments les plus faibles, et quand il veut une chose il règle tout de façon qu'on n'y met point obstacle. Cela seul explique tout ce qui, de près ou de loin, se rapporte à mon travail.

Montrons que le mot ANTIBES interprété ici du retour de l'île d'Elbe. et qui est deux autres fois dans Nostradamus, doit être interprété toujours du même fait historique. Plus tard on verra que si le Prophète joue sur le nom de cette ville, en disant : AUX ANTIPOLES (*Antipolis*), c'est pour rappeler tous ces quatrains dans un récit en 40 vers sur ce retour de l'île d'Elbe et ses suites.

175e

Freins, Antibol, villes autour de Nice,
Seront vastées fort par mer et par terre,
Les sauterelles terre et mer vent propice,
Prins, morts, troussez, pillez sans loy de guerre.
III. 82.

176e

Les longs cheveux de la Gaule Celtique,
Accompagnez d'estranges nations,
Mettront captif la gent Aquitannique,
Pour succomber à internitions.
III. 83.

Le débarquement entre ANTIBES et FRÉJUS au retour de l'île d'Elbe, où la victoire (NICE) en abandonnant Napoléon l'aura conduit, causera la dévastation de la France par terre et par mer. Les soldats de Napoléon, qui, comme les sauterelles de l'Appolyon de l'Apocalypse, se seront abattus sur leur patrie seront, heureusement pour la paix du monde, faits prisonniers, mis à mort, taillés en pièces, tenus en dehors du droit des gens, par ceux-là même qui attaqueront

Digitized by Google

la France par TERRE ET MER. Leur chef invoquera inutilement ce droit en montant sur un vaisseau anglais.

Le descendant des rois chevelus, qui portera les cheveux longs, toujours roi de France durant ces évènements, reviendra de GAND ACCOMPAGNÉ DE CEUX D'AQUILON. Un traité passé entre Louis XVIII et les Alliés établira 150,000 soldats étrangers sur le sol français pour retenir un torrent qui, pendant 25 années, aura inondé l'Europe. C'est pour avoir voulu défendre à mort l'Aigle impériale que la France sera réduite à cette extrémité.

FREINS, ANTIBOL, VILLES AUTOUR DE NICE. — Le mot FRÉJUS n'est que dans deux quatrains et toujours avec ANTIBES; le premier quatrain est interprété du retour de l'île d'Elbe, il en sera de même de celui-ci. Si Nostradamus ajoute : VILLES AUTOUR DE NICE, ce n'est pas parce qu'il a changé un peu ces noms de villes pour son vers, c'est pour rappeler ceux-ci placés à la fin de 36 vers sur les évènements de 1789-1814 et l'arrivée de Napoléon à l'île d'Elbe : NICE SORTIE SURNOM DE LETTRES ASPRES... LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN.... AUX MURS DES VERTES CAPRES.... PROCHE DE VULTRY... APRÈS PLOMBIN LE VENT A BON ESSIEN. *Fréjus* est écrit FREINS pour rappeller *Frenum*, de *frangere*, frein : *equum frenis temperare*, modérer avec le *frein* l'ardeur du cheval (*W.*). *Antibes* est écrit ANTIBOL pour *adapter* ce quatrain à un autre où cette ville est dite CITÉ ANTIPOLIQUE (177e).

SERONT VASTÉES FORT PAR MER ET PAR TERRE. — Antibes, restée fidèle à Louis XVIII, dut à la fin reconnaître *le fait accompli* de la Restauration de Napoléon. Ces villes qui ont vu le débarquement de l'Empereur sont ici pour la France entière ruinée par cet évènement. O QUEL CHERTÉ ! MAIS DEUX GRANDS DÉBONNAIRES, PAR TERRE ET MER SECOURRONT TOUTES PARTS (35e-38e); la patrie est en proie à l'étranger.

« 21 juillet 1815. Les hostilités cessent sur les côtes de France. L'ordre en est donné par le gouvernement anglais, d'après l'information que Napoléon Bonaparte s'est rendu à ses forces navales. » (*Montg.*, VIII. 256).

LES SAUTERELLES TERRE ET MER VENT PROPICE. On ne trouve les mots SAUTERELLES et LOCUSTES (*locustæ*, sauterelles), que dans les quatr. IV. 48 et 209e, et toujours pour l'armée de l'Appolyon moderne, toujours pour l'armée de 1815.

Les soldats de l'Appolyon de l'Apocalypse sont des sauterelles !

« Des sauterelles sorties de la fumée du puits se répandirent sur la terre... En ce temps-là, les hommes chercheront la mort, et ils ne la trouveront pas, ils souhaiteront de mourir, et la mort s'enfuira d'eux... La figure des sauterelles était semblable à des chevaux préparés au combat... Elles avaient au-dessus d'elles, pour roi, l'ange de l'Abîme, dont le nom en hébreu est Abaddon, et en grec Appolyon, c'est-à-dire l'*Exterminateur*. » (Ch. IX. 3-11).

« *Sauterelles*... Ces insectes arrivent en corps d'armée innombrable, de manière qu'ils cachent la lumière de l'astre du jour, comme le pourrait faire un nuage des plus considérables... La plus belle campagne n'est plus qu'un désert; la faim et la peste sont à leur suite. Viennent-elles à périr *subitement*, l'air est empoisonné par l'infection que répandent leurs cadavres pourris... » (*Dict. des Orig.*).

TERRE ET MER VENT PROPICE. — Un vent favorable à la paix du monde fera périr sur TERRE les SAUTERELLES, et achèvera leur ruine sur MER : LE GRAND EMPIRE DE LA MORT SI EN FERA.. PAR MER LA PILLE TOUT ESVANOUIRA (181e-190e). — Le Prophète a dit pour la première chute de l'Empereur : LE VENT A BON ESSIEN (23e) et pour la seconde : LA PARTIE FOIBLE TIENDRA PAR BON AUGURE (167e); PAR BON AUGURE LA CITÉ ASSIÉGÉE (202e); LE TARD RETOUR FERA MARRIS CONTENTS (184e). — Les faits expliquent pourquoi Nostradamus a changé l'ordre des mots dans ces expressions : PAR MER ET PAR TERRE, TERRE ET MER. — L'Empereur échappe d'abord à la surveillance des vaisseaux anglais qui bloquent aussitôt la France (PAR MER); les étrangers arrivent après (PAR TERRE); à la suite de la défaite (SUR TERRE), l'hospitalité du *Bellérophon* (SUR MER) achève la ruine totale de l'Empire.

« Le *Bellérophon* cingla vers Plymouth. « C'est maintenant, répétèrent les journaux anglais, que la victoire de Waterloo est complète. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 179).

PRINS, MORTS, TROUSSEZ, PILLEZ SANS LOY DE GUERRE. — *Trousser* quelqu'un..., c'est le prendre et le mener prisonnier (*Joubert*). Nostradamus épuise les mots pour peindre ce désastre. Les SAUTERELLES ne sont venues, dit-il au quatrain suivant, que POUR SUCCOMBER A INTERNITIONS. *Internecio*, carnage, massacre, tuerie, *ad internecionem cœdi*, être massacré jusqu'au dernier (*W.*). — SANS LOY DE GUERRE. Les derniers mots des quatrains ne doivent jamais passer inaperçus. Cette guerre diffère des autres : les ennemis des SAUTERELLES les tiennent en dehors du droit des gens. A leurs yeux, Napoléon n'est plus que le VIEIL TRIBUN (185e), et Louis XVIII, le ROY D'EUROPE ACCOMPAGNÉ DE CEUX D'AQUILON (186e), est toujours Roi de France quoique retiré à GAND (183e).

« 13 mars 1815. Les huit puissances signataires du traité de Paris, réunies au congrès de Vienne, font la déclaration suivante : En rompant ainsi la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, Bonaparte détruit le seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée. En reparaissant en France avec des projets de troubles et de bouleversements, il s'est privé lui-même de la protection des lois, et a manifesté, à la face de l'univers, qu'il ne saurait y avoir ni paix, ni trêve avec lui. Les puissances déclarent en conséquence que Napoléon Bonaparte s'est placé *hors des relations civiles et sociales*, et que, comme *ennemi et perturbateur du repos du monde*, il s'est livré à la vindicte publique... » (*Montg.*, VIII. 104). (DEMEURERA ATTACHÉ AU PLUS PROFOND BARÂTRE LE SUSCITATEUR ET PROMOTEUR DE LA MARTIALE FACTION PAR LA DIVERSITÉ DES RELIGIEUX. » *Lettre à Henry II*, 30e).

« Le 4 avril 1815, les souverains de l'Europe reçurent de l'Empereur une lettre... Mais la Sainte-Alliance avait juré à Napoléon une guerre à mort; ses lettres autographes ne furent point reçues; celles de son ministre des affaires étrangères furent également repoussées. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 156).

Napoléon, après Waterloo, SANS PIED NE MAIN, DENT AIGUE ET FORTE, PAR GLOBE AU FORT DU FORT ET L'AISÉ NAY, PRÈS DU PORTAIL DESLOYAL SE TRANSPORTE, SILÈNE LUIT, PETIT GRAND EMMENÉ (208e), Napoléon, pour s'être livré à la loyauté du *plus puissant, du plus constant et du plus généreux de ses ennemis*, est PILLEZ SANS LOY DE GUERRE.

« Le 6 août, l'amiral Kockburn vint signifier à Napoléon qu'il eût à passer du *Bellérophon* sur le *Northumberland*, pour être conduit à *Sainte-Hélène*, en qualité de prisonnier de guerre.

» Un instant accablé, Napoléon se releva de toute sa hauteur, et, à la face du monde, protesta en ces termes contre l'indignité du gouvernement anglais :

» Je proteste solennellement ici, à la face du ciel et des hommes, contre la violation de mes droits les plus sacrés, en disposant par la force de ma personne et de ma liberté. Je suis venu librement à bord du *Bellérophon*; je ne suis pas prisonnier; je suis l'hôte de l'Angleterre... » (*Mag. Pitt.*, 1846. 179).

LES LONGS CHEVEUX DE LA GAULE CELTIQUE, ACCOMPAGNEZ D'ESTRANGES NATIONS. — En voyant, à la suite d'un quatrain sur les évènements de 1815, ces mots : ACCOMPAGNEZ D'ESTRANGES NATIONS, on s'est souvenu que Louis XVIII est revenu DE GAND... ACCOMPAGNÉ DE CEUX D'AQUILON (183e-186e); alors ces autres mots : LES LONGS CHEVEUX DE LA GAULE CELTIQUE, ont fait remarquer que le compétiteur de LA TESTE RAZE ou du *petit-tondu* Napoléon (p. 182), était le descendant des rois chevelus, et que sur le trône il a porté les cheveux longs. L'époque de l'évènement prédit étant ainsi précisée, il a été reconnu de suite que, comme le marque le vers suivant : METTRONT CAPTIF LA GENT AQUITANIQUE, Louis XVIII ou LES LONGS CHEVEUX a été forcé, pour la sécurité de son trône, de conclure avec les Alliés ou LES ESTRANGES NATIONS le traité de 1815 qui a tenu CAPTIF le peuple français.

« 20 novembre 1815. Un traité de paix est signé à Paris, entre la France d'une part; l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, d'autre part.

» Les articles 1, 2, 3, 4, resserrent le territoire français sur les frontières du Nord et de l'Est... Un corps de troupes alliées dont le

Digitized by Google

nombre ne dépassera pas 130,000 hommes, occupera des positions militaires le long des frontières de la France, dans les départements du Pas-de-Calais, du Nord, des Ardennes, de la Meuse, de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin... Le gouvernement français ne pourra entretenir, dans 26 places enclavées dans le territoire occupé, des garnisons formant un total de 22,700 hommes.. » (*Montg.*, VIII. 300).

On a vu ces étrangers *mettant* A MORT TOUS CEUX DE LOYRE ET SEINE (146ᵉ); on les verra dans Paris : SEPT POUR LA PAIX CAUTELEUX COMME MARTRES, FERONT ENTRÉE D'ARMÉE A PARIS CLAUSE (200ᵉ); on les verra occupant le sol français : SERONT TENDUES TENTES (201ᵉ); ici seulement le peuple français est dit d'une manière expresse : CAPTIF des ESTRANGES NATIONS. Ce fait unique dans notre histoire arrache ce cri au Prophète : ONC NUL TEMPS SI AMER (188ᵉ). Le TORRENT qui depuis 25 ans inondait l'Europe entière fut contenu jusqu'au jour où Napoléon III, déchirant en Italie le traité de 1815 : LE NEVEU GRAND PAR FORCE PROUVERA LE PACHE FAIT DE CŒUR PUSILLANIME (IV. 73), accourut de Paris : COURIR PAR SEINE EAU, SANG FEU PAR FLORENCE (p. 111) et conduisit à Solférino le PEUPLE AQUITANNIQUE... QUAND MARS *fut*... AU TERROIR DE LA GENT MANTOUANE (*id.*). Nostradamus, employant *la partie pour le tout*, désigne le peuple français en armes sur les territoires étrangers par le mot AQUITANNIQUE (d'*Aqua*, eau, *W.*). Le Prophète termine en disant : POUR SUCCOMBER A INTERNITIONS. — *Internecio*, carnage, massacre, tuerie; *ad internecionem cœdi*, être massacré jusqu'au dernier (*W.*). Voilà la cause de ces évènements funestes. L'armée de Napoléon (GENT AQUITANIQUE) a rétabli le trône impérial, puis le massacre de Waterloo a ramené de GAND où à L'ENTOUR SERA COGNEU L'ENSEIGNE, QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT (183ᵉ), Louis XVIII, LES LONGS CHEVEUX DE LA GAULE CELTIQUE, ACCOMPAGNEZ D'ESTRANGES NATIONS (La *Gaule chevelue* est la *Gaule transalpine*, ou la France). Louis XVIII *avait fait* AU PEUPLE INGRAT *des* REMONTRANCES inutiles, TOUS LES AMIS *ont* TENU PARTY POUR RUDE EN LETTRES, *ils ont été* MIS MORT et SACCAGÉ. C'est ce qu'on a vu déjà, avec bien d'autres choses, au milieu de 20 vers sur le retour de l'île d'Elbe entre ANTIBES et FRÉJUS. (1)

177ᵉ

Soubs la pasture d'animaux ruminants,
Par eux conduicts au ventre helbipolique,
Soldats cachez, les armes bruits menants,
Non loing temptez de cité antipolique.
X. 13.

Les soldats de Napoléon, durant la traversée de l'île d'Elbe en France, se cacheront sous le foin avec les armes qu'ils auront conduites à Porto-Ferrajo, autrefois *Cosmopolis*, chef-lieu de l'île, ville située au fond d'un golfe qui occupe le centre de l'île. Ils se cacheront pour n'être point reconnus armés au moment de faire retentir du bruit des armes le rivage peu éloigné d'Antibes pour tenter de reconquérir le trône de France.

Le Traducteur, au mot ANTIBES du *Dictionnaire de Concordance*, avait trouvé que trois quatrains seulement ont les mots : ANTIBES, ANTIBOL et CITÉ ANTIPOLIQUE; après avoir interprété les deux premiers du retour de l'île d'Elbe, il lut

(1) Planure, Ausonne fertille, spacieuse,
Produira tant et tant de sauterelles,
Clarté solaire deviendra nubileuse,
Ronger le tout, grand peste venir d'elles. IV. 48.

Ce quatrain en précédant un autre interprété de la mort de Louis XVI (p. 145) : DEVANT LE PEUPLE SANG SERA RESPANDU, était marqué depuis longtemps comme devant être interprété lui-même de l'époque révolutionnaire; car, outre sa place : 1° les mots SAUTERELLES et LOCUSTES ne se trouvent que dans deux autres quatrains, et ces quatrains sont tous deux sur Napoléon Iᵉʳ; 2° l'expression PLANURE... SPACIEUSE rappelle celle-ci : PRÈS D'UN GRAND PONT DE PLAINE SPACIEUSE, sur le retour de l'île d'Elbe (166ᵉ), et le mot SPACIEUSE n'est que dans ces deux quatrains; 3° le mot AUSONNE doit être entendu de la mer qui baigne les rivages de l'Italie, *Mare Ausonnium* (*Malte-Brun*); 4° ces SAUTERELLES, par qui la CLARTÉ SOLAIRE DEVIENDRA NUBILEUSE, volent sans doute au TEMPLE DU SOLEIL (France) et s'abattront sur la CITÉ SOLAIRE (Paris, *voir* p. 163, I. 8, et *Vie de L.-Philippe*, p. 81); elles forment les NUÉES de LOCUSTES du quatrain 209ᵉ; les SAUTERELLES du premier quatrain causent la dévastation PAR TERRE ET PAR MER, et par suite LA GENT AQUITANNIQUE est CAPTIVE; ici, les SAUTERELLES *rongent* TOUT, et par suite *vient* GRAND' PESTE. Voilà où s'arrêtaient les rapprochements que la manière du Prophète m'avait fait faire; il vient enfin de m'être démontré que ce quatrain s'*adapte*, en effet, par le mot SAUTERELLES aux autres sur le retour de l'île d'Elbe pour ajouter à ce récit un nouveau détail des plus extraordinaires.

J'avais réclamé de l'obligeance de quelques personnes une citation constatant que Napoléon avait des chevaux à son bord au retour de l'île d'Elbe, et voici ce que je reçois avec la feuille d'épreuves :

« A cinq heures, le signal de l'embarquement fut donné. 400 grenadiers et l'état-major du bataillon s'embarquèrent sur l'*Inconstant*, brick de 26 canons; le reste des troupes, 300 chasseurs corses recrutés tant à l'île d'Elbe qu'en Corse, et 100 lanciers polonais (chevau-légers) furent distribués sur trois petits bâtiments de transport; on ne put embarquer les chevaux *de cet escadron*, parce que l'île d'Elbe ne fournissant pas de pâturage, les chevaux étaient en liberté dans l'île de Pianozza, où l'on n'eut pas le temps de les aller prendre. Cette circonstance témoigne de la précipitation du départ déterminé par les nouvelles arrivées la veille de France. » (*Hist. de la Restauration*, Alf. Nettement, II. 30).

Les soldats ou SAUTERELLES de Napoléon ont grossi prodigieusement leur nombre dans leur marche sur Paris (CITÉ SOLAIRE); car, DE BATAILLER, *n'a été* DONNÉ SIGNE (183ᵉ), et TOUS LES AMIS *ont tenu* PARTY pour leur Empereur; mais l'on peut dire que la mer AUSONNE elle-même a grossi considérablement le nombre de ces soldats : PRODUIRA TANT ET TANT DE SAUTERELLES, car Napoléon, après moins d'un an de séjour au milieu de cette mer, avait plus que doublé le nombre de soldats que lui accordait le traité de Fontainebleau :

« XVII. S. M. l'Empereur Napoléon pourra emmener avec lui, et conserver pour sa garde, 400 hommes de bonne volonté, tant officiers que sous-officiers et soldats. (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 430).

Mais le mot PLANURE, sur qui tout repose dans le quatrain, n'est pas encore interprété. Le lecteur attend quelque chose tiré de bien loin. Nostradamus n'a-t-il pas nommé pour ce retour : 1° l'île d'ELBE (177ᵉ); 2° la MER LYGUSTIQUE (207ᵉ); 3° ANTIBES et FRÉJUS (173ᵉ); 4° *Grenoble* (166ᵉ); 5° LYON (207ᵉ); 6° *Paris* (180ᵉ); 7° GAND (183ᵉ); 8° *Waterloo* (quatr. suiv.); 9° SAINTE-HÉLÈNE (208ᵉ)? Il devait bien nommer *Pianozza*, située dans la mer AUSONNE, et qui est FERTILE et SPACIEUSE comme lieu de pâturage.

« *Pianosa*, petite île de la mer de Toscane, située environ à deux lieues de celle d'Elbe, du côté du midi; elle est *plaine et basse comme son nom le porte.* » (*Moréri*).

« *Pianoza* (l'anc. *Planauta*), petite île de la Méditerranée, située au S.-O. de l'île d'Elbe; elle a environ deux lieues de long sur une lieue de large; elle est *basse*, bien boisée et FERTILE. » (*Mac-Carthy*).

« La carte des Gaules, de Malte-Brun, nomme cette île *Planasia.* »

Pianozza de la mer AUSONNE offrant un spacieux et fertile lieu de pâturage pour les chevaux de la garde de l'Empereur, permettra de doubler le nombre des soldats qui envahiront la France et Paris, replongeant dans les jours les plus sombres la nation qui reprenait son premier éclat. Ils épuiseront les dernières ressources de la patrie et leur ruine sera suivie du traité désastreux de 1815. Le Prophète a changé un peu ce nom de lieu qui vient de *Planus* (*Planutus*), qui a la superficie plane (*W*), parce qu'il a ailleurs le mot PLANURE et qu'il veut *adapter* par ce mot les deux seuls quatrains où il les emploie. Courons à cet autre quatrain :

Mis en planure chaudron d'infecteurs,
Vin, miel et huyle, et bastis sur fourneaux,
Seront plongez, sans mal dit malfacteurs,
Sept fum. extaint aux canon des borneaux. IX. 14.

Ce quatrain est d'une obscurité sans pareille : raison de plus pour s'attacher au mot PLANURE, car, si Nostradamus *adapte* des quatrains les uns aux autres, il a dû le faire pour les plus obscurs qui doivent, comme les plus clairs, recevoir leur interprétation. PLANURE est donc le fil qui nous guidera dans ce nouveau labyrinthe. En lisant ce quatrain avec la pensée d'y voir les évènements de 1815, SEPT FUM. EXTAINT AU CANON rappelle les Alliés à Waterloo, ils étaient SEPT A PICQUE (191ᵉ) SEPT CAUTELEUX (200ᵉ); sept tonnerres firent éclater leurs voix lorsque l'ange de l'Apocalypse qui succéda à l'Apollyon cria comme un LION. *Voir* p. 207, 1ʳᵉ col.—SANS MAL DIT MALFACTEURS rappelle l'*Ordre de la Fidélité* des légitimistes à GAND : PUISQUE L'ANNEAU ON FERA MAL ENTENDRE (154ᵉ); — BASTIS SUR FOURNEAUX rappelle DEUX AUX PLASTRES GRILLEZ (180ᵉ), Louis XVIII et Napoléon se trouvèrent le même jour dans les murs de Paris BATIS SUR *les* FOURNEAUX A PLASTRES de Montmartre. (*Fourneau* à faire sauter les fortifications. *Joubert*); — INFECTEURS, rappelle qu'à la suite du mot PLANURE dans le quatrain précédent, il est dit : GRAND PESTE VENIR... des soldats de Napoléon en 1815 (*Infector*, teinturier. *W.*); — PLANURE, qui est pour *Pianozza* comme dans le quatrain précédent, a une signification propre : *Planures*, c'est ce qu'on ôte du bois avec la *plane*, outil d'acier à applanir le bois (*Joubert*); à Waterloo, les Français ont été DÉTRANCHEZ SEPT A PICQUE (191ᵉ); — CHAUDRON D'INFECTEURS; Nostradamus écrit en figures, et développe sa prophétie par des allusions, il y a trois ans, j'ai mis en regard de ces mots ce renvoi : *Chaudière bouillante* (*Jérémie*, I. 13). Voyons si c'est bien la l'allusion du Prophète.

Jérémie reçoit de Dieu le don de prophétie et il commence ainsi :

« 11. Le Seigneur me parla encore et me dit : Que voyez-vous, Jérémie? Je lui répondis : Je vois une *verge* qui veille.—12. Le Seigneur ajouta : Ce que vous voyez est vrai : Car je veillerai aussi pour

Digitized by Google

le troisième avec l'espoir d'y trouver encore cet évènement avec de nouveaux détails... ce quatrain réunit les mots *Elbe* et *Antibes !*... Des soldats se cachent sous du foin avec leurs armes, parce que ces armes, qu'ils ont conduites dans la ville située au centre de l'île d'Elbe, font du bruit alors qu'ils viennent faire une tentative aux environs d'Antibes.

Ainsi, ces soldats venus d'autre part sont à l'île d'Elbe; maintenant, avant de tenter une entreprise auprès d'Antibes, ils se cachent avec leurs armes; c'est peut-être bien durant la traversée de l'île d'Elbe à Antibes. J'ouvre l'histoire :

« Napoléon, forçant de voiles, est porté à la hauteur de Livourne. Une frégate paraît alors sous le vent, une autre sur les côtes de la Corse, et un brick de guerre, le *Zéphir*, s'avance droit, vent arrière, à la rencontre des vaisseaux évadés. On propose d'abord de lui parler et de lui faire arborer le pavillon tricolore; mais Napoléon préfère passer à côté du brick sans éveiller de soupçons. Les grenadiers ôtent leurs bonnets et descendent dans la calle; les deux bricks passent bord à bord, et leurs commandants, qui se connaissaient, s'adressent mutuellement la parole; celui du *Zéphir* demande des nouvelles de l'Empereur, et l'Empereur lui répond lui-même avec le porte-voix qu'il *va à merveille*. Les deux bricks se séparent sans que le capitaine du *Zéphir* se doute de la proie qu'il laisse échapper. Dès ce moment la navigation continue exempte d'alarmes; ce même jour, on découvre la côte de Noli et ANTIBES est en vue... Cependant un capitaine de la garde s'est dirigé sur ANTIBES avec 25 hommes... Ils sont presque à l'instant désarmés et faits prisonniers... La petite troupe traverse le bourg de Cannes, et, laissant ANTIBES à sa droite, elle prend le chemin des montagnes... Le soir même, elle est à 20 lieues du premier bivouac. » (*Hist. de la Rest.*, II. 246).

«... Il ordonna à ses grenadiers de se cacher dans l'entre-pont. Les deux bricks furent bientôt à portée de la voix, etc. (*H. de Nap.* 145).

Le Prophète a dit lui-même qu'il s'étudierait à voiler sa pensée. On croit voir d'abord des soldats cachés sous des charretées de foin que des bœufs conduisent dans une ville de l'île d'Elbe; mais comment tenteraient-ils alors avec un grand bruit d'armes un fait de guerre aux environs d'Antibes ? La prophétie de Nostradamus, il ne faut jamais l'oublier, est écrite en latin avec des mots français; on y voit CHOSES BASTARDS (*Vie de L.-Philippe*, p. 76), parce qu'en latin le mot CHOSES est neutre; le mot ARMES est neutre également en latin, c'est pour cela qu'il est dit ici ARMES CONDUICTS.

Les deux ou trois volumes que je consulte disent bien que les SOLDATS se sont CACHEZ, mais ils n'ajoutent pas sous du foin : SOUBS LA PASTURE D'ANIMAUX RUMINANTS. Il y avait à bord quatre chevaux, et comme ce n'est qu'au moment du départ qu'on a renoncé à embarquer les cent chevaux des Polonais; on doit supposer que LA PASTURE D'ANIMAUX RUMINANTS était déjà embarquée. Le Prophète signale ce détail pour faire croire que les soldats se sont cachés sous des charretées de foin à l'entrée d'une ville.

« A cinq heures et demie du soir, le débarquement était terminé; un bivouac s'improvisait sur la plage de Cannes... « Colonel, dit l'empereur au prince Zermanowski, combien a-t-on envoyé de chevaux ? — Je l'ignore, sire; mais ce que je sais, c'est que je n'en ai point. — Eh bien ! pouvant disposer de quatre chevaux, nous les partagerons... » Les chevaux ayant été *débarqués* beaucoup plus loin, l'empereur fit ce trajet à pied; Cambronne, Jermanowski, Molat le suivaient portant leur selle. » (*Hist. de Napoléon et de son époque*, Emile Bégin, V. 464).

---

accomplir ma parole. (LA VERGE MISE AU MILIEU DES BRANCHES, *p.* 70). — 13. Le Seigneur me parla une seconde fois, et me dit : Que voyez-vous ? Je lui répondis : Je vois une *chaudière bouillante* qui vient du côté de l'AQUILON (Louis XVIII revint DE GAND... ACCOMPAGNÉ DE CEUX D'AQUILON, 181e-190e).— 14. Le Seigneur me répondit : Les maux viendront fondre du côté de l'AQUILON sur tous les habitants de la terre. — 15. Car je m'en vais appeler tous les peuples des ROIS de l'AQUILON, dit le Seigneur (*Exterminez non du tout par le moyen des forces des Roys d'Aquilon* (*Lettre*, 62e-63e) (AMAS S'APPROCHE VENANT DE SCLAVONIE, 149e; PAR GRAND EFFORT DES FORAINS SURVAINCU 174e), et ils viendront chacun établir leur trône à l'entrée des portes de Jérusalem (FERONT ENTRÉE D'ARMÉE A PARIS CLAUSE, 200e), tout autour des murailles, et dans toutes les villes de Juda. — 16. Et je leur ferai connaître quels sont mes jugements contre toute la malice de ceux qui m'ont abandonné, qui ont sacrifié aux Dieux étrangers, et qui ont adoré les ouvrages de leurs mains (UN QUI FERA LE JEUDY POUR SA FESTE, 115e, etc.). » (*Le Maistre de Sacy*).

Les premiers chapitres de Jérémie ne parlent que de la prévarication du peuple de Dieu et du châtiment qui viendra du côté de l'AQUILON; ils sont bien certainement l'allusion de notre Prophète, car on y voit aussi l'explication des mots VIN, MIEL, HUYLE, FOURNEAUX de ce quatrain; ils semblent être une page détachée de l'histoire de France.

Ch. II. — 4. Ecoutez la parole du Seigneur, maison de Jacob, et toutes les familles de la maison d'Israël. — 5. Voici ce que dit le Seigneur : Quelle injustice vos pères avaient-ils trouvée en moi, lorsqu'ils se sont éloignés de moi; lorsqu'ils ont suivi la vanité (169e), et qu'ils sont devenus VAINS eux-mêmes ? — 6. Et ils n'ont point dit : Où est le Seigneur qui nous a fait monter de la terre d'Egypte, qui nous a conduits par le désert au travers d'une terre inhabitée et inaccessible, d'une terre sèche et aride, qui était l'image de la mort, d'une terre par où jamais l'homme n'a passé, et où jamais l'homme n'a demeuré.—7. Je vous ai fait entrer dans une terre de délices pour en manger les *fruits* et pour jouir de ses *biens*, et après y être entrés, vous avez souillé ma terre et vous avez fait de mon héritage un lieu d'*abomination* (*p.* 26). — 8. Les Prêtres n'ont point dit : Où est le Seigneur : les dépositaires de la loi ne m'ont point connu : les Pasteurs ont été les violateurs de mes préceptes (92e) : les Prophètes ont prophétisé au nom de Baal, et ils ont adoré et suivi des idoles... — 21. Pour moi je vous avais planté comme une vigne choisie où je n'avais mis que de bon plant. Comment donc êtes-vous devenue pour moi un plant batard, ô vigne étrangère... Chap. III... 23 Nous voici, Seigneur, nous revenons à vous; car vous êtes le Seigneur notre Dieu. 24. Nous reconnaissons maintenant que toutes les collines et les *montagnes* n'étaient que mensonge... Chap. IV. 5. Annoncez à Juda, faites entendre dans Jérusalem, parlez devant tous, PUBLIEZ partout A SON DE TROMPETTE (178e), et criez à haute voix et dites : Assemblez-vous tous, et retirons-nous dans les villes fortes. — 6. Levez l'étendard en Sion, fortifiez-vous, ne demeurez point dans un même lieu, parce que je ferai venir de l'Aquilon un mal horrible, et un grand ravage. — 7. Le lion s'est élancé hors de sa tannière, le brigand des nations s'est élevé : il est sorti hors de son pays pour réduire votre terre en un désert, et vos villes seront détruites sans qu'il y demeure aucun habitant... Chap. VI. 9. Voici ce que dit le Seigneur des armées : On prendra *tout* ce qui sera resté d'Israël (PAR LES PAYS SERONT PLUS FORT GREVEZ, 31e, VASTANT TOUT, 188e), comme on coupe dans une vigne jusqu'à la dernière grappe de raisin. *Retournez* s'entredriront les vendangeurs, et mettez dans votre panier ce que vous trouverez de reste... Les princes mêmes d'entre eux se sont détournés du chemin (L'HONNISSEMENT PUANT ABOMINABLE 3e); leurs démarches sont pleines de déguisement, ce n'est que de l'airain et que du fer, et ils se sont tous corrompus. — 29. Il a été inutile de souffler le creuset; le plomb s'est consumé dans le feu; en vain le fondeur les a mis dans le FOURNEAU, leurs malices n'ont point été consumées. — 30. Appelez-les un faux argent, parce que le Seigneur les a rejetés... Chap. XI. 16. Le Seigneur vous avait établi comme un *olivier* fertile, très beau à la vue, et chargé de fruit; mais au bruit de sa parole un grand feu s'est mis dans cet arbre, et toutes ses branches ont été brûlées... Chap. XII. 13. Ils ont reçu un héritage, et ils n'en retireront aucun fruit : vous serez confondus par la perte de vos fruits, à cause de la colère et de la fureur du Seigneur..., etc... » (*Id.*).

Le VIN, le MIEL et l'HUYLE, *trésors* MIS EN PLANURE (MIS TRÉSORS TEMPLE, CITADINS HESPÉRIQUES DANS ICELUY RETIRÉ EN SECRET LIEU 181e, à l'île HELBIPOLIQUE, 177e, près de *Pianozza*, PLANURE), ramenés en apparence pour toujours avec les Bourbons dans les murs de Paris BASTIS SUR *les* FOURNEAUX *à* PLASTRES GRILLEZ de Montmartre, reposeront sur un terrain plein de poudre. Napoléon gouvernant encore la France du fond de son exil; ils SERONT PLONGEZ bientôt dans la *chaudière bouillante* des Rois d'AQUILON qui ravageront la France entière : VASTANT TOUT... ONC NUL TEMPS SI AMER (188e). Les sauveurs de la France seront regardés comme les auteurs de sa ruine; les SEPT canons des sept puissances Alliées ayant EXTAINT le CANON de leur seul ennemi venu de la mer AUSONNE, et qui échappera SAUF COUP DE FEU (174e). — (SEPT FUM. pour *sept fumées*, se trouvent en opposition AU CANON EXTAINT).

Cette interprétation trouvée tout à coup m'avait frappé; voici qui m'a stupéfié.

Les dictionnaires ne me donnant pas l'interprétation du mot BORNEAUX, j'ai voulu voir si ce mot n'était pas là pour LIMITER LE LIEU de l'évènement, et j'ai ouvert le *Theatrum orbis terrarum*, publié en 1570. On y voit un LIEU désigné ainsi : 7 *born*; le Prophète aurait pu s'en servir, car, par le nombre SEPT, il rappelle le nombre même des Alliés. Le lecteur devine déjà où se trouve ce lieu. L'Atlas ouvert à la carte *Brabantiæ*, j'ai passé la *Sambre* comme Napoléon en 1815; je me suis avancé comme lui vers *Brusselles*, et comme il s'est arrêté à quatre lieues de cette ville, à Waterloo, je n'ai pas été plus loin. Là, à la place même où nous écrivons Waterloo, j'ai lu : 7 *born !* (*voir le quatr.* 191e, où le Prophète LIMITE encore ce LIEU : NON LOING DE BRUXELLES).

Sans cet Atlas, que j'ai depuis vingt ans, je n'aurais pu interpréter la fin de ce quatrain; sans le pamphlet de Goldsmith, que je possède seul peut-être à vingt lieues à la ronde, je n'aurais pu interpréter le quatrain 142e. *Qui veut la fin veut les moyens !* dit-on. Dieu prépare les choses de longue main.— Pour la première fois, depuis que je traduis Nostradamus, je demande un détail sans importance pour le quatrain 177e, et les notes que l'on m'envoie avec les épreuves me font interpréter tout à coup : 1° le quatrain que le mot SAUTERELLES *adaptait* à un autre déjà interprété; 2° un autre qui s'*adapte* à celui-ci par le mot PLANURE. Une heure de réflexion et de recherches a suffi pour déchiffrer deux énigmes qui auraient fait donner au Sphinx lui-même *sa langue au chien*. Que le lecteur prenne confiance dans la Clef de Nostradamus; il pourra soulever le voile de l'avenir que plusieurs déjà trouvent fort transparents.

Digitized by Google

« 300 chasseurs corses, 100 lanciers polonais furent distribués sur trois petits bâtiments de transport ; on ne put embarquer les chevaux de cet escadron, parce que, l'île d'Elbe ne fournissant pas de paturage, les chevaux étaient en liberté dans l'île de Pianozza (PLANURE, voir p. 216, la note). » (*Alf. Nettemant*, II. 30).

Ces mots VENTRE HELBIPOLIQUE nous prépare de nouveaux sujets d'étonnement. Ce quatrain nomme ANTIBES et l'île d'ELBE; il désigne le port même où Napoléon est débarqué dans cette île avec ses soldats. La carte d'Italie du *Theatrum orbis terrarum*, publiée en 1570, un peu après la mort de Nostradamus, montre l'île d'Elbe avec une échancrure profonde à son MILIEU, au fond de cette baie on lit : *Cosmopolis*.

« Le 3 mai, l'Empereur entra à Porto-Ferrajo. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 147).

« *Porto-Ferrajo*, pet. v. forte de l'île d'Elbe, sur le bord occ. d'un *vaste golfe* de sa partie sept. ; avec 1 grand et bon port, chef-lieu de l'île... Elle a été fondée en 1537, par Côme Ier de Médicis, d'où elle prit le nom de *Cosmopoli*, auquel fut substitué dans la suite son nom actuel. » (*Mac-Carthy*).

Nostradamus ne pouvait nommer Porto-Ferrajo, la ville dont il fixe la place au VENTRE HELBIPOLIQUE, car ce nom n'existait pas encore; il ne la nomme pas *Cosmopolis*, parce qu'elle devait perdre bientôt ce nom. La ville de Lyon ayant perdu son nom en 1793, Nostradamus, dans un quatrain sur cet évènement, la nomme LA CITÉ DE PLANCUS (62e), ne pouvant la nommer *Commune affranchie*. Ici, à la place de *Cosmopolis*, signifiant la ville de Côme, il met HELBIPOLIQUE, signifiant la ville d'Elbe ; Porto-Ferrajo, située AU VENTRE et chef-lieu de l'île, peut être désignée excellemment par le mot HELBIPOLIQUE (ville d'Elbe), d'autant mieux que du temps de Nostradamus l'île d'Elbe n'avait pas d'autre ville. « Porto-Longone a été fondée en 1614. » (*Mac-Carthy*).

Ces autres mots : LES ARMES BRUITS MENANTS sont bien faits pour augmenter de plus en plus notre étonnement. On les retrouve dans un autre quatrain tout aussi précis sur ce retour : LE PETIT GRAND TROP OUTRE PERSÉVÈRE, BRUIT D'ARMES AU CIEL MER ROUGE LYGUSTIQUE. La carte qui montre *Cosmopolis* AU VENTRE HELBIPOLIQUE étale ces mots *Mare Lygusticum* entre l'île d'Elbe et Antibes (*voir* 207e).

Ainsi, le mot ANTIBES, au milieu de 20 vers, de 8 et de 4, s'interprète toujours de la descente de Napoléon auprès d'ANTIBES ! (*voir* AUX ANTIPOLES POSERA SON GENISSE, 187e).

On a vu, page 4 (*De la clef de Nostradamus*) :

« Nostradamus a dit : « *Sed quando submovenda erit ignorantia*, LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY ; lorsqu'on aura trouvé le secret d'interprétation tout sera rendu plus clair ; ce secret ne peut plus rester caché, et, en effet, le voici découvert. Qu'il est extraordinaire et combien il rend plus merveilleuse encore cette merveille des Centuries ! Les mêmes personnages seront toujours désignés par les mêmes noms, les mêmes expressions. »

J'aurais pu ajouter : les mêmes noms de lieux : ANTIBES, FRÉJUS, CONDOM, LECTOURE, etc., etc., les mêmes expressions : PAR LE DESPIT, LES SEULS, OUVERTES VEINES, etc, etc., *adaptent* aussi fort souvent les uns aux autres les quatrains qui les renferment. Cette clef si simple est annoncée par Nostradamus, et aucun Traducteur ne l'aurait inventée, car rien n'était plus propre à rendre impossible son travail d'interprétation. Il ne se trouve plus seulement en présence d'un des mille quatrains; on lui en met cinq sous les yeux qui ont le mot ŒMATHIEN. Si, en suant sang et eau, il parvient à nous faire voir dans l'ŒMATIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS du quatrain X. 7 (p. 42) Louis XIV disant : *l'Etat c'est moi*, on le condamnera à nous faire voir le même roi dans un second quatrain qui offre le même nom; s'il réussit on ne le tiendra pas quitte : il a à s'exercer sur un troisième, un quatrième, un cinquième; s'il ne demande jamais grâce, s'il réussit jusqu'au bout, s'il offre de recommencer l'épreuve sur chaque série de quatrains où se trouvent les mêmes noms, les mêmes expressions, je déclare qu'il en fait trop pour qu'il ne reste pas démontré qu'il n'a rien fait de bien extraordinaire.

178e

Le grand Sénat décernera la pompe,
A un qu'après sera vaincu, chassé :
Des adhérans seront à son de trompe,
Biens publiez, ennemy déchassé.

X. 76.

179e

Trente adhérans de l'ordre des quirites,
Bannis, leurs biens donnez ses adversaires,
Tous leurs bienfaits seront pour démerites,
Classe espargie délivrez aux corsaires.

X. 77.

Le Sénat, premier corps de l'Etat sous Napoléon, appellera aux honneurs du trône, en maintenant le principe de la souveraineté du peuple, Louis XVIII qui après sera vaincu et chassé de son royaume par son ennemi, revenu les armes à la main. Celui-ci, du milieu de son armée aura, par une proclamation, enlevé les pouvoirs de son ancien GRAND SÉNAT ADHÉRANT au gouvernement de son rival. Il sera lui aussi chassé, mais par les plus grands efforts des étrangers

Aussitôt, vingt-neuf membres de la Chambre des pairs, créée par Louis XVIII, et du nombre des mécontents, seront bannis de la pairie comme ayant adhéré à la restauration de Napoléon. Leurs pouvoirs seront donnés aux partisans les plus déclarés de l'opinion adverse. Tout ce qu'ils auront fait de bien en se ralliant à la cause royale leur sera compté comme motifs de proscription après leur parjure, l'Empereur ayant été livré à la flotte anglaise disséminée pour le blocus des côtes de France.

Les mots et les pensées établissent entre ces deux quatrains qui se suivent une liaison bien marquée : l'un et l'autre ont le mot ADHÉRANS, dans l'un et l'autre il est question de BIENS qu'on enlève aux ADHÉRANS; tous les deux sont remplis de la lutte de partis qui se proscrivent à tour de rôle. — Le commencement du premier quatrain et la fin du dernier ont fait découvrir le sens de ces huit vers.

Le grand Sénat décernera la pompe,
A un qu'après sera vaincu, chassé...

Un quatrain sur la trahison de Talleyrand a parlé déjà de ce GRAND SÉNAT : DE LEUR SÉNAT SACRISTE FAIT BOYTEUX, FERA SÇAVOIR AUX ENNEMIS L'AFFAIRE (151e).

« Je vote hautement pour ce dernier parti (rappeler les Bourbons), s'écria Talleyrand, et je me porte fort pour le SÉNAT qui entraînera la France. » (*voir* p. 191).

6 avril 1814. « L'appréhension de voir se renouer les négociations avec Napoléon, et la nécessité de raffermir dans leur adhésion ceux d'entre les partisans de la Restauration qui exigent des garanties positives, entraînent le gouvernement provisoire à présenter au SÉNAT, sans retard, le projet de constitution qu'il est chargé de rédiger. Le projet est aussitôt décrété, signé de soixante-cinq membres et proclamé. De ce jour au 26, soixante-un de leurs collègues enverront leur adhésion à tous les actes du SÉNAT et à sa constitution. Il y aura donc 126 ADHÉRENS sur 140 SÉNATEURS, grand total dans lequel entrent 27 étrangers à l'ancienne France, plus 6 membres de la famille de Napoléon...

» La constitution émise par le SÉNAT repose sur les mêmes bases, sur lesquelles s'élèvera la Charte constitutionnelle. Elle en diffère pourtant en deux points principaux : 1° l'article 2 porte : « Le peuple » français appelle librement au trône de France Louis-Stanislas-» Xavier de France, frère du dernier roi, et après lui les autres mem-» bres de la famille des Bourbons, dans l'ordre ancien. La présente » constitution, dit l'article 29, sera soumise à l'acceptation du peu-» ple français, dans la forme qui sera réglée. Louis-Stanislas-Xavier » sera proclamé roi des Français, aussitôt qu'il aura juré et signé un » acte portant : J'accepte la constitution, je jure de l'observer et de » la faire observer. Ce serment sera réitéré dans la solennité où il » recevra le serment de fidélité des Français. » On observera qu'en cette grande circonstance, ni dans les actes du SÉNAT, ni dans ceux du gouvernement provisoire, ni dans la déclaration des puissances alliées qui les a provoqués, la légitimité de la maison de Bourbon n'est point alléguée. Les descendants des rois se verront rappelés

Digitized by Google

sans qu'il soit fait mention de leurs droits, lesquels seront entendus : voilà tout, et, chose étrange ailleurs que chez des Français, des princes dont il y a huit jours personne n'eût publiquement proféré le nom, sont invités à s'asseoir sur le trône vacant ; aussi la déclaration de Saint-Ouen, dit-elle, d'après l'invitation formelle d'Alexandre : *Rappelé* par l'amour de notre peuple ! Alexandre n'a permis (dit-on) à Louis XVIII d'entrer à Paris qu'après la promesse faite et signée par ce monarque, de donner aux Français une constitution libérale. — 2° L'*article 5 maintient le* SÉNAT *comme chambre haute.* » (*Montg.*, VII. 432-436). — « Ordre du jour de Napoléon à Fontainebleau : « ...Le SÉNAT se fonde sur les articles de la constitution pour la renverser ; il ne rougit pas de faire des reproches à l'Empereur, sans remarquer que, comme *premier corps de l'Etat*, il a pris part à tous les évènements. » (*Id.*, VII. 430).

Mars 1815. « C'est l'amour de nos peuples, dit Louis XVIII, que nous appelons avec confiance contre l'ENNEMI qui vient souiller le territoire français, qui vient y renouveler la *guerre* civile... La France ne sera pas *vaincue* dans cette lutte de la liberté contre la tyrannie, de la fidélité contre la trahison, de Louis XVIII contre Bonaparte. » (*voir* p. 211).

Ainsi, le SÉNAT était bien sous Napoléon le premier Corps de l'Etat : LE GRAND SÉNAT ; il a bien décerné les honneurs, et seulement les honneurs de la royauté : DÉCERNERA LA POMPE, à Louis XVIII qui, moins d'un an après, vaincu par Napoléon sorti de l'île d'Elbe LES ARMES BRUIT MENANTS (177e) par DEMIE OUVERTE GUERRE (180e), a été CONTRAINT DE SORTIR HORS, DE GAND... etc. (183e), A UN QU'APRÈS SERA VAINCU, CHASSÉ. Voilà le premier résultat du retour de l'île d'Elbe : ANTIBES.., FRÉJUS L'UN L'AUTRE PRENDRA RIBE (173e).

Des adhérans seront à son de trompe,
Biens publiez, ennemi déchassé.

4 juin 1814. « Un certain nombre de sénateurs, que le gouvernement royal ne juge pas répréhensibles de graves égarements dans le cours de la Révolution, ont été appelés à siéger dans la salle du palais-Bourbon. Le Corps législatif y a été convoqué... La rapidité des évènements et la nécessité d'établir les premiers fondements d'un nouvel état politique, ne laissent pas la faculté de rassembler des colléges électoraux quelconques... Ainsi, le gouvernement a recours à ce même Corps législatif que Napoléon réunit le 19 et dispersa le 31 décembre 1813. » (*Montg.*, VIII. 27).

10 mars 1815. « Napoléon fait son entrée à Lyon (A LYON FAIT DESSUS L'AIGLE CELTIQUE, LE PETIT GRAND TROP OUTRE PERSEVÈRE, 207e). Le 13, Napoléon, ne doutant pas de ses progrès ultérieurs depuis que plusieurs milliers de ses anciens soldats ont accouru, tout haletants d'enthousiasme, sous ses drapeaux, sûr de devenir promptement le maître de la France entière, en voyant s'avancer la population dans les provinces déjà franchies, rend les décrets suivants : « La Chambre des pairs est dissoute. La Chambre des communes est dissoute. Les colléges électoraux des départements seront réunis à Paris dans le courant du mois de mai prochain, en assemblée extraordinaire du Champ-de-Mai... » (*Id.*, VIII. 106).

13 mars. « *Congrès de Vienne* : « ... Les puissances déclarent en conséquence que Napoléon Bonaparte s'est placé hors des relations civiles et sociales, et que, comme ENNEMI et perturbateur du repos du monde, il s'est livré à la vindicte publique. » (*Id.*, VIII. 105).

16 mars. « La Chambre des députés termine son adresse au roi en disant : Vos fidèles sujets sont tous également solidaires de la stabilité du trône et des principes que l'ENNEMI public veut anéantir. » (*Id.*, VIII. 112).

Les membres du GRAND SÉNAT après avoir *décerné* LA POMPE à Louis XVIII, sont bien testés ses ADHÉRANS comme pairs du royaume, et Napoléon, par un décret publié du milieu de son armée : A SON DE TROMPE, leur a bien retiré tout pouvoir : BIENS PUBLIEZ. Louis XVIII a été VAINCU, CHASSÉ, et Napoléon déclaré l'ENNEMY a été DÉCHASSÉ. *Déchasser*, faire sortir de force (*W.*) : PAR GRAND EFFORT DES FORAINS SURVAINCU (174e). Les évènements se pressent dans ce quatrain comme dans l'histoire : LE GRAND SÉNAT de Napoléon rappelle tout à coup Louis XVIII, qui, après dix mois, tombe remplacé par Napoléon qui est DÉCHASSÉ *cent jours* après.

Trente adhérans de l'ordre des quirites,
Bannis, leurs biens donnés ses adversaires...

Si l'ordre chronologique des évènements de 1814-1815 est observé dans ces deux quatrains, après la proscription par Napoléon des ADHÉRANS de Louis XVIII on doit trouver la proscription par Louis XVIII des ADHÉRANS de Napoléon.

22 avril 1815. « *L'acte additionnel* reconnaît deux Chambres législatives : une Chambre des pairs héréditaires et une Chambre des représentants élus par le peuple. » (*Montg.*, VIII. 158).

2 juin 1815. « Napoléon nomme 118 pairs. » (*Id.*, VIII. 170).

24 juillet 1815. « La Chambre royale des pairs étant rétablie, VINGT NEUF membres en sont exclus comme ayant siégé dans la Chambre de Napoléon. (*Id. Table des Matières*). *Une ordonnance du roi* exclut VINGT-NEUF membres de la Chambre des pairs. » (*Id.*, VIII. 256).

17 août 1815. « *Une ordonnance du roi* porte nomination de 93 pairs, lesquels, à l'exception de dix, sont pris dans les familles de l'ancienne noblesse ou dans ces familles dont la vogue se fonde sur des titres fort douteux ainsi que sur des illustrations de cour ; et qui, néanmoins, prétendent à une haute et pure noblesse avançant même leurs prétentions en garantie de leurs titres ! De 152 pairs institués le 4 juin 1814, il en reste 117, 6 étant décédés, et VINGT-NEUF ayant été éliminés par une ordonnance du 24 juillet 1815, comme ayant siégé dans la Chambre instituée par Bonaparte. Total à ce jour, 210. » (*Id.*, VIII. 272).

Une *trentaine* de pairs, institués par Louis XVIII, devinrent donc les ADHÉRANS de Napoléon et LEURS *pouvoirs* furent donc DONNEZ *à* SES ADVERSAIRES. Nostradamus dit : SES ADVERSAIRES, car les nouveaux pairs furent moins les ADVERSAIRES des TRENTE ADHÉRANS que de Napoléon l'ENNEMY DECHASSÉ qui, à la fin, a été DÉLIVREZ AUX CORSAIRES, et qui causa les évènements de ces huit vers. L'histoire, le style figuré du Prophète, le contexte dans deux quatrains où il n'est question que de la lutte des opinions, font voir, dans le mot BIENS, *les pouvoirs* qui seuls donnent la plus haute importance à la conduite des ADHÉRANS. L'expression BIENS PUBLIEZ n'est qu'une autre fois dans Nostradamus et c'est pour le même fait. Le quatrain qui s'*adapte* à ceux-ci par les mots BIENS PUBLIEZ en précède quatre autres sur Napoléon et le retour de l'île d'Elbe. Napoléon cassa d'abord les pouvoirs de *tous* les ADHÉRANS de Louis XVIII par une proclamation publiée du milieu d'une armée en marche : BIENS PUBLIEZ A SON DE TROMPE ; Louis XVIII après, par une ordonnance fit passer à d'autres les pouvoirs de *vingt-neuf* seulement qui étaient devenus les ADHÉRANS de Napoléon : TRENTE... LEURS BIENS DONNEZ SES ADVERSAIRES. Ces TRENTE peuvent être dits BANNIS et DE L'ORDRE DES QUIRITES.

BANNIS. — *Bannir...*, être banni du Sénat, *curiâ excludi* (*W.*). *Curia* (de *cura*), Sénat, assemblée quelconque (*id.*). *Cura reipublicæ*, gouvernement, charge publique (*id.*).

QUIRITES. — *Quiris, itis*, citoyen romain (*W.*). *Quirito*, se plaindre publiquement, crier au secours, implorer (*id.*).

« Il n'estoit point permis aux Prestres de sanglanter leurs mains ; il arriva néanmoins qu'un nommé Quirites sanglanta ses mains, lequel fut chassé comme apostat, de manière qu'il s'en fit un Proverbe. Quand une personne estoit contraire à la volonté de l'Empereur ou du Sénat, on l'appelloit du nom de Quirites, pour dire qu'il estoit Prestre. » (*Les Prophéties mazarines*, fidellement extraictes des vrayes Centuries de M. Nostradamus, p. 93).

Il est dit des partisans de Napoléon en 1814 : EN GRAND REGRET SERA LA GENT GAULOISE (169e) ; AU PEUPLE INGRAT FAITES LES REMONTRANCES (173e). *Ordo*, rang (*id.*). Les VINGT-NEUF BANNIS s'étaient rangés (ORDRE) du côté des mécontents (QUIRITES). Nostradamus ne pouvait, à la suite de ces mots : LE GRAND SÉNAT, nommer *la pairie ;* il a cherché un mot propre à voiler sa prophétie tout en la développant. La France rappelait Rome sous Napoléon :

Le siècle avait deux ans, Rome remplaçait Sparte,
Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte. (*V. Hugo*).

Les Français avaient emprunté à Sparte puis à Rome leur religion et leur gouvernement : CELUY QU'EN SPARTE CLAUDE NE PEUT RÉGNER (*Vie de L. Philippe*, p. 20) ; TEMPLES SACREZ, PRINCE FAÇON ROMAINE (94e) ; YEUX CLOS OUVERTS D'ANTIQUE FANTAISIE (98e) ; ils avaient eu un triumvirat ou consulat (213e), un SÉNAT, un empereur romain (113e, 158e), des AIGLES ; le Prophète les a désignés par l'ancien nom des Romains, parce que ce nom QUIRITES se trouve rappeler et le peuple romain, et le mot *Quirito*, se plaindre, et un

Digitized by Google

proverbe fort approprié à la circonstance, et le mot *Curia* (*Cura*), administration, assemblée politique, et enfin la fusion de deux peuples ennemis. Or la France du moment était composée du GAULOIS et du *Franc* longtemps en lutte, du parti révolutionnaire et du parti monarchique.

QUIRITES. — « *Quirites*, nom des Romains, étoit tiré de celui de la ville de *Cures*, maintenant *Corresé*, dans le pays des Sabins. Romulus ayant fait alliance avec Tatius, roi des Sabins, donna le droit de bourgeoisie à ce peuple, et voulut que les Romains et les Sabins fussent appelez du noms commun de Quirites. » (*Moréri*).

Tous leurs bienfaits seront pour démérites...

Ces TRENTE ADHÉRANS sont BANNIS de la Chambre des pairs parce qu'on leur compte pour mal TOUT ce qu'ils ont FAIT de BIEN. La morale connue de l'œuvre prophétique et le contexte expliquent ce vers. On voit bien que le LÉGITIME A SES AMIS LIVRÉ (185e), le DÉBONNAIRE (36e, 95e, 189e) Louis XVIII ne peut BANNIR les ADHÉRANS de son rival en prenant TOUS LEURS BIENFAITS POUR DÉMÉRITES ! Ces ADHÉRANS, ayant appartenu au GRAND SÉNAT établi par Napoléon, ont DÉCERNÉ LA POMPE à Louis XVIII; en cela ils ont BIEN FAIT; ils ont prêté serment au Roi et à la Charte, ils ont BIEN FAIT encore; pendant dix mois ils ont soutenu ce gouvernement paternel et même après que Napoléon eût prononcé, à LYON, la dissolution des Chambres, ils se sont réunis au pied du trône pour renouveler leur serment de fidélité, ils ont jusque-là BIEN FAIT. Mais, après, ils ont DÉMÉRITÉ en se parjurant, et alors TOUT ce qui était BIEN FAIT est devenu cause de *bannissement* quand d'ADHÉRANS de Louis XVIII, comme le marque le premier quatrain, ils sont devenus ADHÉRANS de Napoléon, comme le marque le second. La défection la plus importante d'un de ces ADHÉRANS, celle du maréchal Ney (LE VIEUX PLEIN BARBE), est signalée dans deux quatrains (193e, 204e).

Classe espargie, delivrez aux corsaires.

CLASSE ESPARGIE. — *Classis*, flotte (*W.*); *Spargo*, éparpiller (*id.*). Le quatrain II. 92, où la conspiration d'Orsini est rappelée, a le mot ESPECTACLES pour *spectacles* (l'Opéra); le mot ESPARGIE est donc bien pour *spargie*.

DELIVREZ. — *Délivrer*, se dit de marchandises livrées à l'acheteteur, ou autres choses vendues par décret à l'encan (*Joubert*).

Durant ces évènements la flotte anglaise était *éparse* sur les côtes de France, et Napoléon, l'ENNEMY DÉCHASSÉ, a été vendu à ces CORSAIRES, à ces Anglais qu'il avait chassés de Toulon : CHASSER SORDIDE QUI PUIS SERA CONTRAIRE (57e), à LA PILLE qui PAR MER TOUT ESVANOUIRA (187e). (1)

« Qu'on me donne les frégates que j'ai demandées, et je pars à l'instant pour Rochefort... » Napoléon avait en effet demandé au gouvernement provisoire deux frégates pour se rendre aux Etats-Unis avec toute sa famille et ceux de ses amis dévoués qui voudraient l'accompagner. La commission ne se montra pas opposée à cette demande; mais au lieu de presser le départ et de tromper ainsi la vigilance des Alliés, elle perdit un temps précieux et demanda à l'Angleterre des passeports pour le passage de Napoléon aux Etats-Unis. Des ordres furent immédiatement transmis à Rochefort pour l'armement de deux frégates, dont on fit maladroitement ou peut-être à dessein, connaître la destination. Les Anglais qui guettaient leur proie purent se tenir sur leurs gardes, et de nombreux bâtiments, portant les couleurs britanniques furent dirigés vers l'embouchure de la Charente. Les frégates n'étaient pas encore prêtes, que le port de Rochefort se trouvait déjà bloqué par la croisière anglaise, etc. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 175).

Pas un mot de ces 8 vers qui ne concoure au récit de ces nombreux évènements! Ces changements à vue, si étranges, intéressant à un si haut degré l'Europe entière, qui y a pris part, ont été accomplis en moins de 15 mois : 1er avril 1814, à l'instigation de Talleyrand, DE LEUR SÉNAT SACRISTE FAIT BOYTEUX, LE GRAND SÉNAT DECERNERA LA POMPE à Louis XVIII, et le 15 juillet 1815, Napoléon, l'ENNEMY sera DÉCHASSÉ et DESLIVREZ AUX CORSAIRES. Ces 8 vers sont un épisode du PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e).

180e

Gris et bureau demie ouverte guerre,
De nuict seront assaillis et pillez,
Le bureau prins passera par la serre,
Son temple ouvert deux aux plâtres grillez.
VI. 65.

Le roi légitime et son bureau seront assaillis et pillés par Napoléon, qui, entré en France l'épée à la main, pénétrera de nuit dans les Tuileries sans avoir combattu. Le bureau du roi passera par la serre de l'Aigle impériale et Napoléon lira les lettres de Louis XVIII. La France que les Bourbons regarderont comme leur propriété, s'étant ouverte devant les pas de l'Empereur, Paris, bâti sur des carrières de plâtre qu'on exploite, aura deux souverains le même jour dans ses murs.

Encore un quatrain lu et relu sans succès bien des fois et interprété enfin tout à coup, grâce à une expression qu'il renferme et qu'on retrouve dans un autre interprété de Louis XVIII. Dans ces mots LE TEMPLE OUVRIR du 181e, le Traducteur a vu *la France ouverte* devant Napoléon descendu à main armée entre ANTIBES et FRÉJUS. Ces mots : SON TEMPLE OUVERT ont peut-être la même signification et pour le même fait ? — De chaque expression jaillit aussitôt un éclair, et voici qui est foudroyant.

SON BUREAU PRINS PASSERA PAR LA SERRE. — 19-20 mars. « A minuit un quart; Louis XVIII franchit le seuil de son palais... L'irruption du conquérant a lieu à neuf heures du soir (NUICT)... Le roi partit si subitement, qu'il n'eut pas le temps d'enlever ses papiers personnels. On trouva dans sa table à écrire son portefeuille de famille; il renfermait un très grand nombre de lettres. « Napoléon en par» courut plusieurs et me remit (M. Fleury de Chaboulon, secrétaire » du cabinet), le portefeuille, en m'ordonnant de le faire conserver » religieusement. Napoléon voulait qu'on eût du respect pour la ma» jesté royale et pour tout ce qui appartenait à la personne des rois. » Le roi se servait habituellement d'une petite table qu'il avait rap» portée d'Hartwell. Napoléon prit plaisir à y travailler pendant quel» ques heures; il la fit retirer ensuite et prescrivit qu'on en eût le » plus grand soin... » (*Montg.*, VIII. 117, *voir le Mém. de Sainte-Hélène*, I. 144.

Ce détail dispense de donner de longs commentaires sur les autres mots.

GRIS. — On a vu page 51, à ce vers : LE MOYNE NOIR EN GRIS DEDANS VARENNES, que Nostradamus emploie les mots NOIR pour roi, BLANC pour la légitimité, et les expressions, DE NOIR ET BLANC DES DEUX ENTREMELÉE (gris), NOIR, BLANC et GRIS pour la royauté et le roi légitime.

---

(1) Patience! le Prophète français nous déclare que les Anglais ne seront pas toujours impunément CORSAIRES et PYRATES : SELIN MONARQUE, L'ITALIE PACIFIQUE, RÉGNES UNIS PAR ROY CHRESTIEN DU MONDE : MOURRANT VOUDRA COUCHER EN TERRE BLESIQUE (près de Blois), APRÈS PYRATES AVOIR CHASSÉ DE L'ONDE (IV. 77). — Il termine ses prophéties en disant : LE GRAND EMPIRE SERA PAR ANGLETERRE LE PEMPOTAN DES ANS PLUS DE TROIS CENS, GRANDES COPIES PASSER PAR MER ET TERRE, LES LUSITAINS N'EN SERONT PAS CONTENS (X. 100). Mais voilà déjà DES ANS PLUS DE TROIS CENS que ce quatrain est fait (1558-1861). Les Anglais l'ont accompli en usurpant sur mer la suprématie (*præ* ou *pan potens*), en faisant passer PAR TERRE ET MER de nombreuses et grandes armées (*copiæ*, armée, *W.*), et, dans ce moment, le Portugal (*Lusitania*, Portugal, *W.*), est sous le joug anglais. Espérons donc que cela va changer. Le Prophète a dit : LA FOY PUNIQUE EN ORIENT ROMPUE, GANG, IND ET RHÔNE, LOYRE ET TAG. CHANGERONT, II. 60. (Le Gange, l'Indus et le Tage éprouveront une révolution à la suite de la rupture d'une UNION FEINTE à l'occasion d'une question d'ORIENT.

Le NEVEU DU SANG cherchera-t-il à venger son oncle? Le récit TOUT AU LONG de son règne débute ainsi :

L'union feinte sera peu de durée,
Des uns changez reformez la plupart
Dans les vaisseaux sera gent endurée,
Lors aura Rome un nouveau Liepart... VI. 20.

Dedans la terre du grand temple Célique,
Neveu à Londres par paix feinte meurtry... VI. 22.

La France et l'Angleterre seront unies pour peu de temps, et ce qui montrera combien cette UNION est FEINTE, c'est que jamais ces deux peuples n'auront armé une flotte plus formidable. Ils renfermeront DANS des VAISSEAUX dont les UNS seront d'invention nouvelle (CHANGEZ), et LA PLUPART *transformés*, une race aguerrie de marins et de soldats (*indurare* aguerrir, *W.*). Alors, ROME aura un souverain Pontife qui placera de nouveau le LION en PART dans ses armes (LIEPART, léopart, animal en partie lion).

Le NEVEU qui après BOULOGNE VOLERA AU TEMPLE DU SOLEIL (*Vie de L.-Philippe*, p. 80), régnant sur la France toute puissante, la France, objet constant de la prophétie (*templum* de l'augure), se verra reprocher l'UNION FEINTE qu'il entretient avec Londres...

Des quatrains non accomplis parlent d'un dernier triomphe des CORSAIRES et des PYRATES (III. 1-2; — V. 95-100 et VI. 1; — II. 59-64).

Digitized by Google

Sobriquets diplomatiques. — « Le roi de France est le mari de la rose, le père du rouge, le père du blanc, le père du gris. » (*Mag. pitt.*, 1839, p. 70).

BUREAU. — Ce bureau est celui qu'on revoit deux vers plus bas et qui PASSERA PAR LA SERRE de l'Aigle impériale. Si le mot GRIS n'est pas répété là avec le mot BUREAU, c'est que le roi légitime n'est pas tombé comme son BUREAU aux mains de l'Empereur.

DEMIE OUVERTE GUERRE. — On a vu : LES ARMES BRUIT MENANTS (177e), FORCES CÉSARÈES (166e). L'Empereur combattra s'il le faut; Louis XVIII veut combattre; mais DE BATAILLER NE SERA DONNÉ SIGNE (183e). C'est donc bien DEMIE OUVERTE GUERRE.

« Le premier bataillon que j'enlevai de ma personne me valut aussitôt la totalité de l'armée. Je me trouvais porté jusqu'à Paris; le gouvernement existant, tous ses agents disparurent sans efforts comme les nuages se dissipent à la vue du soleil. Et encore eussé-je succombé, terminait l'Empereur, encore fussé-je tombé dans les mains de mes ennemis, je n'étais pas purement un chef d'insurrection : j'étais un souverain reconnu de toute l'Europe; j'avais mon titre, ma bannière, mes troupes; je venais faire la GUERRE à mon ennemi. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 339).

DE NUIT SERONT ASSAILLIS ET PILLEZ. — On a vu pour ce même fait : QUAND ON VIENDRA LE PALAIS SACCAGER (154e); et le détail que renferme le vers suivant : LE BUREAU PRINS PASSERA PAR LA SERRE, donne une idée du *pillage*, suite nécessaire de l'*irruption du conquérant, à neuf heures du soir*, dans ce palais qui retentissait encore des lamentations et des regrets des serviteurs de Louis XVIII : DANS L'ARC MONECH SERONT LES DOLÉANCES (173e). — Ce BUREAU PRINS... PAR LA SERRE se voit aujourd'hui dans l'embrasure d'une des fenêtres du *Musée des Souverains* au Louvre.

« Dans *les serres de l'Aigle* vint se débattre et mourir le droit de l'association, ce droit des pays libres, des Etats représentatifs, de la France monarchique. » (*Pagès*, Chambre des députés, 13 mars 1834).

SON TEMPLE OUVERT. — A ces mots : AU TEMPLE HAUT DE BLOYS (p. 54), on a vu que le mot TEMPLE (*templum* des augures) désigne la France. — Cette expression qui a donné tout à coup l'intelligence de ces quatre vers se trouve une troisième fois dans Nostradamus; mais le contexte indique que là elle ne peut être interprétée de Louis XVIII :

> Le successeur vengera son beau frère;
> Occuper règne sous ombre de vengeance,
> Occis obstacle son sang mort vitupère,
> Longtemps Bretagne tiendra avec la France. X. 26.
>
> Car le cinquième et un grand Hercule
> Viendront le temple ouvrir de main bellique,
> Un Colonne, Jule et Ascan reculez,
> L'espée, Clef, Aigle, n'eurent onc si grand pique. X. 27.

Cette désignation d'un personnage : LE SUCCESSEUR, n'est qu'une autre fois dans Nostradamus : LE SUCCESSEUR DE LA DUCHÉ... (*Vie de L.-Philippe*, p. 34). — Ce vers du quatrain suivant : MIS TRÉSORS TEMPLE, CITADINS HESPRIQUES expliquera pourquoi le Prophète dit ici : SON TEMPLE.

DEUX AUX PLASTRES GRILLEZ. — Ces mots marquent le lieu des évènements par la nature du sol. Le plâtre de Paris est le plâtre par excellence, et il est encore exploité : PLASTRES GRILLEZ. — Il est dit de ces DEUX : L'UN L'AUTRE PRENDRA RIBE (173e). etc., etc.

PLASTRES GRILLEZ. — « *Plâtre*, matière plastique obtenue avec le sulfate de chaux hydraté, natif, *calciné* et réduit en poudre... André Verocchio employa le premier, en 1740, le PLATRE *de Paris* pour prendre les ressemblances sur la figure même. » (*Dict. des Origines*).

« L'antiquaire dit : « Nous trouvâmes une pierre que j'ai fait transporter à Monkbarm, afin d'en faire mouler la sculpture avec du PLATRE *de Paris*. » (*Walter-Scott*, l'Antiquaire).

« *Montmartre*, ville de France, contiguë à la partie septentrionale des murs de Paris... On y exploite de nombreuses carrières de PLATRE. » (*Mac-Carthy*).

« Châteaubriand dit dans son rapport au roi réfugié à GAND : « Des hommes accablés de vos dons, le sein décoré de vos ordres, ont baisé, *le matin*, la main royale que, *le soir*, ils ont trahie... » (*Vie de Louis XVIII*, 75-109).

« Napoléon s'avançait porté sur les bras d'une armée en délire; il s'avançait rapide comme ses aigles dont l'image surmontait l'étendard impérial. Vingt jours, le temps de courir de la Méditerranée à la Seine, il lui fallut à peine cela pour ressaisir l'Empire. Il entra dans sa capitale par une porte, tandis que, fuyant par la porte opposée, l'autre royauté se hâtait, morne et tremblante, vers un second et plus humiliant exil. » (*L. Blanc*, Hist de dix ans, I. 40).

181e

Mis trésors, temple, citadins Hespériques,
Dans iceluy retiré en secret lieu,
Le temple ouvrir, les liens fameliques,
Reprens, ravis, proye horrible au milieu.
X. 81.

La France et les Français, trésors que les Bourbons regarderont comme leur propriété, seront gouvernés par Napoléon, retiré à l'île d'Elbe. La France s'ouvrira devant l'Empereur, et reformera avec lui ces liens qui dévorent les populations. Ces liens renoués seront brisés de nouveau, après qu'ils auront dévoré à Waterloo une proie horrible.

Le mot GAND, d'un des quatrains suivants, est pour l'histoire de Louis XVIII ce qu'est VARENNES pour l'histoire de Louis XVI (17e), BOULOGNE pour celle de Napoléon III (*Vie de L. Philippe*, p. 80). Le Traducteur, en présence de ce mot, s'est dit : Ce qui précède et que je n'ai point compris, se rapporte peut-être à Louis XVIII, et ce qui suit s'y rapporte peut-être également. Le mot GAND a donné l'intelligence de 40 vers ! Il a fait découvrir un nouveau règne écrit TOUT AU LONG, LIMITANT LES LIEUX, comme le règne du *Soldat-Empereur*, et encore dans les trois dernières Centuries. On voit bien que le Prophète tient ses promesses.

Mis trésors, temple, citadins Hespériques,
Dans iceluy retiré en secret lieu...

TEMPLE, CITADINS. — Ces mots se retrouvent dans le quatrain 37e sur ce même évènement : DANS TEMPLE CLOS LE FOUDRE Y ENTRERA, LES CITADINS DEDANS LEUR FORT GREVEZ (*voir* 35e-38e).

HESPÉRIQUES. — *Hesperia*, pays du couchant, surnom de l'Italie pour les Grecs, et de l'Espagne pour les Romains (*W.*). Le Prophète ayant désigné dans quelques quatrains par le mot COQ (*Gallus*, Gaulois, coq, *W.*), les Piémontais qui habitent la *Gaule cisalpine*, il a pu sans INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ et pour préciser davantage, désigner les Français qui habitent la *Gaule du couchant* par ces mots : CONTRAINTS SERONT GAULOIS DE L'HESPERIE (*voir* V. 39-45); NISMES..., ARLES..., VIENNE... EDIT HESPÉRIQUE (*voir* X. 93-94). L'expression CITADINS HESPÉRIQUES désigne donc les Français, ce que le mot TEMPLE qui fait partie de l'énumération rend plus évident encore en désignant la France.

SECRET LIEU. — *Secretus*, séparé; *secretum*, lieu écarté (*W.*).

TRÉSORS.—L'édition de 1566 a MES TRESORS, expression qui rappelle ces mots d'un quatrain extrêmement précis sur les mêmes évènements : LE BUREAU PRINS PASSERA PAR LA SERRE, SON TEMPLE OUVERT. Ces expressions : SON TEMPLE OUVERT et LE TEMPLE OUVRIR, *adaptent* déjà entre eux ces deux quatrains. Avec MES ou MIS, le sens est le même. Cependant, MES TRÉSORS a quelque chose de plus décidé, et comme le Prophète suit ligne par ligne les proclamations de Louis XVIII, en 1815, ainsi qu'on le verra plus loin, le Traducteur croit qu'il faut lire MES TRÉSORS; c'est une plainte qui s'échappe de la bouche de Louis XVIII : AU PEUPLE INGRAT FAITES LES REMONTRANCES (173e).

Les premiers mots d'un récit COMPOSÉ TOUT AU LONG accusent toujours le fait capital autour duquel les autres gravitent. Avant même de représenter Louis XVIII sur le trône,

Digitized by Google

et Napoléon à l'île d'Elbe, Nostradamus dit que le royaume et le gouvernement sont entre les mains d'un proscrit. Cette situation est grosse de tempêtes. C'est ainsi que pour la révolution de 1789-1814, il a dit : LES BIENS AISEZ SUBIT SERONT DESMIS (7e-14e) et LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON (15e-24e); pour la persécution religieuse de la même époque : TEMPLES SACREZ PRIME FAÇON ROMAINE (94e-99e); pour Napoléon Ier : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE (125e-133e); pour l'exil du duc de Bordeaux en 1830 : LE SUCCESSEUR DE LA DUCHÉ VIENDRA... V. 3-10 et DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS ISSU, V. 39-45; pour Napoléon III : L'UNION FEINCTE SERA PEU DE DURÉE, VI. 20-28, etc., etc.

MES TRÉSORS, TEMPLE, CITADINS HESPÉRIQUES. — Louis XVIII, descendant d'Henry IV qui, montrant Paris et son peuple, comme Cornélie ses enfants, a dit à l'ambassadeur espagnol : *Voilà mes* TRÉSORS; descendant de Louis XIV, qui a dit : *l'Etat, c'est moi !* (L'ŒMATIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS, p. 42); descendant de tous ces rois qui depuis huit siècles ont confondu leur fortune privée dans la fortune publique, Louis XVIII pendant 23 ans d'exil n'a pas voulu renoncer à ses droits : CONTRE LA CAPPE DE LA GRAND'HIERARCHIE (134e), a regardé la France (TEMPLE) et les Français (CITADINS HESPÉRIQUES), comme ses TRÉSORS, et, en montant au trône il a daté son premier acte de la 19e année de son règne, comme n'ayant jamais cessé d'être le LÉGITIME propriétaire; il l'était aux yeux de Nostradamus (185e).

TRÉSORS. — « 9 mai 1814. Une proclamation du roi porte : En remontant sur le trône de nos ancêtres, nous avons retrouvé nos droits dans votre amour. Au milieu des acclamations unânimes et si touchantes pour notre cœur, dont nous avons été accompagné des frontières de notre royaume jusqu'au sein de notre capitale, nous n'avons cessé de porter nos regards sur la situation de nos provinces et de nos braves armées... Français, vous entendez votre roi... » (*Montg.*, VIII. 19).

SECRET LIEU (*secretus*, séparé, *W.*). « Traité de Paris. Art. 3. « L'île d'Elbe, que l'Empereur a choisie pour le LIEU de sa résidence, formera, pendant sa vie, une principauté *séparée* qu'il possèdera en toute souveraineté et propriété. » (*Id.*, VII. 457).

« La déclaration de Saint-Ouen et l'établissement de la Charte maintenaient autour du trône tous les éléments du trône impérial; il n'y avait de changé que le monarque, sa famille, les ministres et les courtisans attachés à l'intérieur du palais. — Des débris du Sénat formé selon les caprices de Bonaparte, on venait de composer une Chambre des pairs, pour le soutien du trône légitime; de la prorogation du Corps législatif dont les pouvoirs cessaient de droit sous la monarchie, on avait formé, sous le nom de Chambre des députés, une Assemblée qui ne représentait ni les communes, ni les départements; mais on feignait de croire qu'il y aurait du danger à convoquer de nouveaux députés. Le ministère se trouva composé en partie des mêmes hommes qui s'étaient érigés en gouvernement provisoire pour renverser Bonaparte et le conseil d'Etat voyait dans son sein les mêmes membres qui avaient siégé autour de l'Empereur. — La magistrature resta la même, les mêmes préfets, la même administration, les mêmes commis passèrent avec une apparente flexibilité du règne despotique de Napoléon au règne constitutionnel de Louis XVIII. — L'armée resta intacte, et on vain voulait-on lui laisser une juste idée de sa gloire, sans qu'elle pût en concevoir une trop haute de sa force. — La même police fut conservée, et ceux qui naguère surveillaient les entreprises des royalistes contre Bonaparte furent tout à coup chargés d'épier les Bonapartistes contre le Roi... » (*Vie de Louis XVIII*, II. 52).

« A peine l'Empereur était-il établi à l'île d'Elbe, qu'une active correspondance fut engagée entre Porto-Ferrajo, Naples et Paris. Napoléon étant souverain indépendant, ne pouvait être soumis à une surveillance politique... Ses petits navires avec son pavillon blanc semé d'abeilles débarquaient ses émissaires à Marseille, à Naples et à Toulon. » (*Hist. de la Restauration*, par un homme d'Etat, 1837. II. 246).

« Déjà les partisans exclusifs de Bonaparte avaient fait faire au complot beaucoup de chemin. Les relations entre l'île d'Elbe et Paris se trouvaient, grâce à eux, établies; elles passaient d'abord par la Suisse, où Joseph Bonaparte s'était retiré dans le pays de Vaud. Bientôt les conjurés, plus hardis, avaient envoyé directement leurs émissaires à Marseille, qui, de là, s'embarquaient pour Porto-Ferrajo. Plusieurs furent arrêtés, et une procédure fut même instruite; mais les manœuvres des conspirateurs firent avorter toutes les recherches. Ceux-ci se jouaient de la police royale, dont tous les agents leur étaient vendus. » (*Hist. de la Rest.* Lubis, I. 158).

« Les hommes de l'empire furent préférés aux royalistes, etc. (*voir* p. 70, 1re col.).

Le temple ouvrir les liens faméliques,
Reprens, ravis, proye horrible au milieu.

LE TEMPLE OUVRIR. — On a vu pour le même évènement : LE BUREAU PRINS PASSERA PAR LA SERRE, SON TEMPLE OUVERT (180e). En disant SON TEMPLE et TRÉSORS, le Prophète n'a pas seulement voulu constater une fois de plus la fermeté de Louis XVIII à maintenir ses droits; il a prétendu surtout affirmer le *droit divin* des rois, car dans ces 40 vers où Napoléon et Louis XVIII sont en présence, il appelle le premier LE ROY DE BABYLON (186e) ou de Paris révolutionnaire, et le second le LÉGITIME (185e).

LES LIENS FAMÉLIQUES. — Il est dit des LIENS qui unissaient la France à l'Empereur : FERA SUEVE RAVIR LEUR GRAND CONTRAT (126e). — *Famélique*, *famelicus*, de *fames*, faim, qui est pressé de la faim. On l'emploie toujours dans un sens de dénigrement (*N. L.*). C'est dans le même sens qu'il a été dit : PUIS IL CHERRA EN SOIF SI SANGUINAIRE (95e).

REPRENS, RAVIS. — Peut-on exprimer mieux la brièveté de la Restauration de celui qui fut PAR DEUX FOIS HAUT, PAR DEUX FOIS MIS A BAS (129e) ? Puisqu'il reprend le pouvoir, il l'a eu et il l'a perdu...; il le perdra encore (*voir* 193e).

REPRENS. « Il a *brisé* par son traité et son acte d'abdication tous LES LIENS qui l'unissaient à la France. En se reconnaissant tout à fait étranger à ce pays, il a reconnu qu'il ne devait plus être pour ses habitants et pour l'Europe entière que le souverain indépendant de l'île d'Elbe. Cependant, il reparaît en maître, *reprenant* une couronne dont il se dit injustement dépossédé. » (*Montg.*, VIII. 99).

« 27 mars 1815. Une déclaration du conseil d'Etat, institué par Bonaparte, relève l'ex-Empereur de sa déchéance, et annulle son abdication. « Les Bourbons voulurent enfin régner et opprimer le peuple par l'émigration. Profondément affectée de son humiliation et de ses malheurs, la France appelait de tous ses vœux son gouvernement national, la dynastie *liée* à ses nouveaux intérêts, à ses nouvelles institutions... L'Empereur, en remontant sur le trône où le peuple l'avait élevé, rétablit donc le peuple dans ses droits les plus sacrés. Il ne fait que rappeler à leur exécution les décrets des Assemblées législatives, sanctionnés par la nation; il revient régner par le seul principe de légitimité que la France ait reconnu et consacré depuis 25 ans et auquel *toutes les autorités s'étaient liées par des serments que la volonté du peuple aurait pu seule dégager*. L'Empereur est appelé à garantir de nouveau, par des institutions (et il en a pris l'engagement dans ses proclamations à la nation et à l'armée), tous les principes libéraux, la liberté individuelle et la légalité des droits, la liberté de la presse et l'abolition de la censure, la liberté des cultes, le vote des contributions et des lois par les représentants de la nation légalement élus, les propriétés nationales de toute origine, l'indépendance de l'inamovibilité des tribunaux, la responsabilité des ministres et de tous les agents du pouvoir (LA NATURELLE A SI HAULT, HAULT NON BAS 184e). Pour mieux consacrer les obligations du peuple et du monarque, les institutions nationales doivent être revues dans une grande Assemblée de représentants, déjà annoncée par l'Empereur. Jusqu'à la réunion de cette grande Assemblée représentative, l'Empereur doit exercer et faire exercer, conformément aux constitutions et aux lois existantes, le pouvoir qu'elles lui ont délégué, qui n'a pu lui être enlevé, qu'il n'a pu abdiquer sans l'assentiment de la nation, que le vœu et l'intérêt général du peuple français lui font un devoir de *reprendre*. » (*Montg.*, VIII. 146-151).

RAVIS. « 21 juin 1815. Napoléon est de retour à Paris, n'ayant fait que peu d'efforts pour rallier ses troupes... Le général qui abandonna son armée, l'oppresseur qui médite d'étouffer encore une fois la liberté, est enfin dépouillé de l'autorité. La veille il entre dans Paris se proposant de mettre en usage les dernières ressources de la France, d'armer toute sa population ! (LIENS FAMÉLIQUES) à peine il paraît, chacune de ses volontés éprouve un refus formel, il voit qu'il ne peut plus rester en présence de l'Europe entière conjurée et à la tête de la France. » (*Id.*, VIII. 233).

PROYE HORRIBLE AU MILIEU. — On a vu déjà la bataille de Waterloo dans plusieurs quatrains, le Prophète y reviendra souvent encore dans la suite; c'est elle que l'on voit dans les deux suivants.

Digitized by Google

« La journée de Waterloo n'est pas simplement une grande bataille, un fait d'armes extraordinaire ; elle n'est pas seulement une de ces journées qu'on nomme décisives, parce qu'elles auront déterminé le résultat d'une campagne ou d'une contestation politique, telles que les affaires d'Héliopolis, de Marengo, de Hohenlinden, d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland ; la bataille de Waterloo est une révolution de royaume et de puissances, révolution pleine, entière ; révolution dont les effets traverseront les siècles, ainsi que les résultats des célèbres journées d'Hastings (1066), de Bouvines (1214), de Denain (1712). » (*Montg.*, VIII, 218).

182e

Cris, pleurs, larmes viendront avec couteaux,
Semblant fuyr donront dernier assaut,
L'entour parques planter profonds plateaux,
Vifs repoussez et meurtris de prin saut.

X. 82.

Le deuil, les larmes, les cris de désespoir reviendront pour les familles avec les gardes qui s'élanceront de l'île d'Elbe, l'épée à la main. Ayant semblé fuir, ils donneront un dernier assaut pour ressaisir le pouvoir. A l'entour de France et de Gand, à Waterloo, les Parques planteront les camps sur des plateaux élevés séparés par des plaines. La furie française n'aura jamais été plus vive. Une seule défaite ruinera les espérances de l'Empereur qui abdiquera quatre jours après.

Cris, pleurs, larmes viendront avec couteaux.

CRIS, PLEURS, LARMES. — Le Prophète a dit après ANTIBES : DANS L'ARC MONECH SERONT LES DOLÉANCES (173e). Les CRIS, les PLEURS, les LARMES commencent au départ de Louis XVIII ; ils ne cesseront qu'à son retour : LE TARD RETOUR FERA MARRIS CONTENTS (184e).

COUTEAUX. — *Couteau*, fig. *aiguiser ses couteaux*, se préparer au combat ; *jouer du couteau*, se battre (*N. L.*). Ce mot qui est une autre fois dans Nostradamus : NARBON ET SAULCE PAR COUTEAUX AVONS D'HUILE (25e), a été entendu déjà dans le sens de *Custos* (prononcez *Coustos*), garde, sentinelle (*W.*) ; Il rappelle ici les soldats de la garde qui ont accompagné l'Empereur à l'île d'Elbe, et il fait connaître ceux dont il est dit : SEMBLANT FUYR DONRONT DERNIER ASSAUT.

Traité de Fontainebleau, du 11 avril 1814... — « Art. XVII. S. M. l'Empereur Napoléon pourra emmener avec lui, et conserver pour sa garde, 400 hommes de bonne volonté, tant officiers que sous-officiers et soldats... » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 430).

« Napoléon jugea que le moment était venu de faire voile pour la France et d'en chasser les Bourbons. Une troupe de 1,100 hommes, dont 600 de la garde qui avait rejoint l'Empereur, reçut ordre de se tenir prête à partir au premier signal. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, p. 149).

Semblant fuyr donront dernier assaut...

« En quittant Fontainebleau, n'avais-je pas dit à tous ceux qui me demandaient leur ligne de conduite : « Allez au roi, servez-le... » J'avais voulu leur rendre légitime ce que beaucoup n'eussent pas manqué de faire d'eux-mêmes ; je n'avais pas voulu laisser écraser ceux qui eussent été obstinément fidèles ; enfin, je n'avais pas voulu surtout avoir à blâmer personne au retour. — Comment, Sire, me suis-je écrié, de Fontainebleau, Votre Majesté a songé au retour ? — Oui, sans doute, et par le raisonnement le plus simple. Si les Bourbons, me suis-je dit, veulent commencer une cinquième dynastie, je n'ai plus rien à faire ici ; mon rôle est fini ; mais s'ils s'obstinaient, par hasard, à vouloir reconstituer la troisième, je ne tarderai pas à reparaître. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 446).

28 juin 1815. « Louis XVIII adresse aux Français une proclamation, datée de Cambrai : « ... Mon gouvernement devait faire des fautes ; peut-être en a-t-il fait. Il est des temps où les intentions les plus pures ne suffisent pas pour diriger, ou, quelquefois même, elles égarent. L'expérience seule pouvait avertir ; elle ne sera pas perdue ; je veux tout ce qui sauvera la France. » (*Montg.*, VIII. 230).

Le Prophète a signalé la vraie cause du retour de Napoléon : MIS TRÉSORS, TEMPLE, CITADINS HESPÉRIQUES, DANS ICELUY RETIRE EN SECRET LIEU. La grande faute de Louis XVIII a été d'avoir voulu régner en conservant le gouvernement même de son rival.

L'entour parques planter profonds plateaux, Vifs repoussez et meurtris de prin saut.

L'ENTOUR. — Ce premier mot de deux vers sur la bataille de Waterloo, livrée à L'ENTOUR DE GAND, est pour *adapter* ce quatrain au suivant, où il est dit pour le même fait : DE GAND L'ENTOUR SERA COGNEU L'ENSEIGNE, QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT (*voir* 194e).

PARQUES. — Les Parques sont les TROIS SŒURS dont il est dit dans un quatrain sur Napoléon : D'UN NOM FAROUCHE TEL PROFÉRÉ SERA, QUE LES TROIS SŒURS AURONT FATO LE NOM (141e, *voir* p. 179). — La mort arrive au gré des Parques. Ce mot n'est qu'une autre fois dans Nostradamus : SECRET AUGURE POUR A UN ESTRE PARQUE (I. 70). (1) — MORS, *mort*. Les anciens en avaient fait une déesse, fille de la Nuit et de l'Erèbe (*Gradus*). — *Parcæ*, Parques, filles de l'Erèbe et de la Nuit (*id.*).

PLANTER. — Ce mot d'un quatrain où il n'est parlé que de combats est un terme technique : *Planter* le camp, camper (*Joubert*).

PROFONDS PLATEAUX. — La mort (PARQUES) a planté les camps sur des PLATEAUX ÉLEVÉS, séparés par des plaines.

VIFS. — Les étrangers ont connu la *furia francese*.

PRIN SAUT. — *Prime*, de *prime saut*, de prime abord (*J.*).

PROFONDS PLATEAUX. — 16 juin 1815. « L'acharnement avec lequel on se battit dans cette journée fit frémir les hommes les plus habitués à contempler de sang-froid les horreurs de la guerre. Les ruines fumantes de Ligny et de Saint-Amand étaient encombrées de morts et de mourants ; le ravin en avant de Ligny surnageait de cadavres ; aux Quatre-Bras, même spectacle ! Le chemin creux qui bordait le bois avait disparu sous les corps ensanglantés des braves Ecossais et des cuirassiers. La garde impériale se distingua surtout par sa rage meurtrière ; elle combattit aux cris de Vive l'Empereur ! Point de quartier ! Le corps du général Girard montra la même animosité : ce fut lui qui, ayant épuisé toutes ses munitions, demandait à grands cris des cartouches et des Prussiens ! » (*Mémoires* de Fleury de Chaboulon, *Montg.*, VIII. 204).

VIFS REPOUSSEZ. — 17 juin 1815. — Au point du jour, Napoléon a fait marcher sa réserve de cavalerie, sa garde et le sixième corps sur les Quatre-Bras, où il se porte, dans l'intention d'attaquer *vivement* les Anglais... Là même, vont se trouver environ 69,000 combattants et 240 bouches à feu... Malgré la pluie et la difficulté d'avancer sur un terrain noir, ramolli, extrêmement collant, toutes les forces étant réunies à midi, s'élancent sur les Anglais, qui se retirent avec rapidité vers Bruxelles...

18 juin 1815. « L'armée de Napoléon se trouve, à onze heures du matin, rassemblée en avant de Planchenois, *sur des hauteurs correspondantes à celles que couronnent les troupes anglaises*... Les premiers coups de canon partent des lignes françaises : des nuées de tirailleurs engagent l'action. Wellington présente 90,000 hommes de troupes anglaises, hanovriennes ou brunswickoises, hollandaises et belges. Les attaques se succèdent sans intervalle, et Wellington *se défend avec ténacité* pour donner aux Prussiens, dont il reçoit continuellement des avis, le temps d'effectuer le mouvement de jonction dont dépend la journée ; et, dans l'espoir plus vif de moment en moment d'apercevoir un indice de ce mouvement, qui peut seul le dégager, *il fait les derniers efforts de résistance* : « car (dit Blucher dans son rapport), le désordre se mettait dans les rangs anglais. La perte avait été considérable ; les réserves avaient été mises en ligne ; la position du duc avait été des plus critiques. Le feu de mousqueterie continuait le long du front ; l'artillerie était retirée en seconde ligne ; déjà l'ennemi se croyait sûr de la victoire. » Il est sept heures (UN PEU DEVANT QUE LE SOLEIL S'ABSCONSE, (168e), Napoléon ordonne une dernière charge de cavalerie et des corps d'élite d'infanterie que doivent soutenir 30 pièces ; *chaque charge exécutée avec furie* (VIFS) *est reçue avec impassibilité*. Alors même paraît le corps prussien de Bulow, fort de 30,000 hommes. Ce corps attaque le flanc droit des assaillants, est repoussé et fortement endommagé ; mais, 30,000 autres Prussiens, amenés par le général en chef lui-même, arrivent immédiatement à son secours (*id.*, VIII. 205-206, SURPRENS DE NUICT MENER A L'AIR GALLIQUE, *voir* p. 165).

(1) Ce SECRET AUGURE est la prophétie même de Nostradamus, et il est dit pour le fait renfermé dans ce quatrain I. 70 : MAL EST PRÉDIT PAR PORTEUR PORTALAIRE (I. 25. 26, 27). Du moment que la prophétie est rejetée ou demeure incomprise (SECRÈTE : DU RESERRANT LE SECRET ESTOUPÉ, II. 27-28), tout s'explique : QUI N'AVOIT PEUR MOURIR DE CRUELLE MORT (II. 42-43).

Digitized by Google

MEURTRIS DE PRIN SAUT. — « En définitive, les causes décisives de ce désastre immense sont : *Inébranlable fermeté* de l'armée anglaise dans la position qu'elle a prise, position si avantageuse pour soutenir une attaque ; la rapidité de la marche des Prussiens, l'obstination de Napoléon à croire ou à dire que les Prussiens de Bulow sont les divisions de Grouchy, et, dès qu'il ne le croit plus, *sa persévérance dans l'attaque*, au lieu de commencer une retraite dont les résultats eussent été bien moins désastreux ; et, enfin, les fausses, les inconcevables manœuvres de Grouchy... Quelle que soit la fâcheuse influence de deux ou trois grandes circonstances, Napoléon ne doit s'en prendre qu'à lui-même de ce que sa fortune échoue pour la *dernière fois*. Il a fait *une campagne de trois jours*, et ses plans ont été si *fougueusement* conduits, qu'en trois jours il perd une belle armée et ternit sa renommée militaire. » (*Id.*, VIII. 217).

183e

De batailler ne sera donné signe,
Du parc seront contraints de sortir hors,
De Gand l'entour sera cogneu l'enseigne
Qui fera mettre de tous les siens à mort.

K. 83.

Napoléon ira de l'île d'Elbe à Paris sans que les soldats, les généraux envoyés contre lui aient donné signe de le batailler. Louis XVIII, sorti de Paris, ira à Lille avec l'intention d'y attendre la fin des évènements ; il sera contraint de sortir hors des frontières. Il ira à Gand ; à l'entour de cette ville, 6 myriam. plus bas se dressera l'enseigne de l'Aigle qui fera périr ses défenseurs. Pas un soldat n'osera continuer la lutte en de nouveaux combats.

De batailler ne sera donné signe...

« Aucun corps ne pouvait résister en voyant l'Empereur. Quoique Napoléon eût appris que l'on avait fait de grands préparatifs pour lui disputer l'approche de la capitale, il n'en continua pas moins sa marche rapide. S'il l'eût voulu, ou qu'il ne s'y fût pas opposé, il aurait pu arriver à Paris avec deux millions de paysans ; mais il se borna à s'entourer des troupes qu'il rencontrait sur son passage. Les généraux Girard et Cambronne marchaient en avant avec quelques centaines de braves ; cette avant-garde avait des cartouches ; l'armée de Napoléon traînait à sa suite une soixantaine de pièces de canons, afin de surmonter toute résistance qui lui serait opposée. Napoléon n'a pas dit au général Cambronne : « Vous ne brûlerez pas une amorce, » puisque cela ne dépendait pas de lui ; mais il lui a dit comme prédiction : « J'espère que vous ne tirerez pas un seul coup de fusil, » et cette prédiction s'accomplit. » (*Hist. de Napoléon Bonaparte*, 159).

Du parc seront contraints de sortir hors...

« Suivons les traces de Louis XVIII abandonné, réduit à chercher un asile hors du royaume. Partout il laisse l'impression la plus profonde de sa bonté. Le même jour, 20 mars, il arrive à Abbeville vers cinq heures de l'après-midi *avec l'intention d'y attendre les troupes de sa maison*, sous les ordres des princes et du maréchal duc de Raguse. Le lendemain le duc de Tarente ayant rejoint le Roi, démontre la *nécessité* de s'éloigner davantage. Sur son rapport, *on prend la résolution de s'enfermer à Lille*... Le 22, le roi, devancé par le duc d'Orléans, par le duc de Trévise et par le duc de Tarente, fit son entrée à Lille, cité toute royaliste. En se dirigeant sur cette place importante, le Roi avait pensé qu'il s'y maintiendrait difficilement au milieu d'une garnison nombreuse et mal disposée. L'ordre de la tenir hors de la ville avait été donné ; mais le maréchal duc de Trévise l'avait fait rentrer. Cet incident déconcertait tous les plans de résistance. Si la garde nationale et la maison du roi, débarrassées des troupes de ligne, et secondées par le patriotisme des habitants de Lille, pouvaient assurer au Roi ce dernier asile sur le territoire français, il n'en était plus de même en présence d'une garnison préparée à la révolte... Le maréchal Mortier vint déclarer au Roi qu'il ne pouvait répondre de la garnison, et qu'il n'était plus en son pouvoir de faire sortir les troupes de la ville. Tout avait été combiné à Paris pour que le roi fût *forcé* de se séparer de ses sujets fidèles, et de chercher un refuge sur le sol étranger... Il presse M. de Blacas de conjurer le Roi de se soustraire au plus affreux attentat, offrant de l'*escorter* HORS *des portes*, pour imposer aux soldats, ce qui deviendrait impossible si le départ était différé d'un seul instant... Le roi se rendit à GAND.... Ainsi, Napoléon aidé par l'activité de ses ADHÉRENS, se trouve le maître *sans coup férir* de tout le nord de la France. » (*Vie de Louis XVIII*, II. 96-100).

On verra plus loin que le Prophète a suivi ligne par ligne les deux proclamations de Louis XVIII en 1815 : « *La plus inconcevable défection nous a* CONTRAINT *à quitter momentanément notre royaume.* » — Dans un quatrain sur le même évènement, la France, entourée de ses frontières, est comparée à un fort : DANS TEMPLE CLOS LE FOUDRE Y ENTRERA, LES CITADINS DEDANS LEUR FORT GREVEZ (35e-38e), mais on peut voir dans le mot PARC la ville forte de Lille. *Parc*, lieu où une armée en campagne place ses munitions. (*W.*).

« Lille, gr. ville forte de France, avec une vaste citadelle... Ce fut, dit-on, Jules-César qui jeta les premiers fondements de Lille, en faisant élever dans une île de la Deule, à peu près sur son emplacement actuel, un château qui prit le nom d'*Isla*.» (*Mac-Carthy*).

De Gand l'entour sera cogneu l'enseigne
Qui fera mettre de tous les siens à mort.

DE GAND. — « On s'est souvent complu à sourire et à faire sourire en racontant les dissensions, les rivalités, les projets, les espérances et les craintes qui se débattaient parmi cette poignée d'exilés, autour de ce roi impotent et impuissant. C'est là un plaisir peu intelligent et peu digne. Qu'importe que le théâtre soit grand ou petit, que les acteurs y paraissent dans la haute ou dans la mauvaise fortune, et que les misères de la nature humaine s'y déploient sous de brillantes ou de mesquines formes ? La grandeur est dans les questions qui s'agitent et les destinées qui se préparent. On traitait à Gand la question de savoir comment la France serait gouvernée quand ce vieux roi sans Etats et sans soldats serait appelé une seconde fois à s'interposer entre elle et l'Europe. Le problème et l'évènement en perspective étaient assez grands pour préoccuper dignement les hommes sérieux et les bons citoyens... *Les grands gouvernements de l'Europe, par principe, par intérêt ou par honneur, regardaient à cette époque leur cause liée à celle de la maison de Bourbon en France* (LE ROY D'EUROPE, 186e). C'était auprès de Louis XVIII dans l'exil que leurs représentants continuaient à résider, et auprès des gouvernements Européens grands et petits, c'étaient toujours les agents diplomatiques de Louis XVIII qui représentaient la France. A l'exemple, et sous la direction de M. de Talleyrand, tous ces agents, en 1815, restèrent attachés à la cause royale, par fidélité, ou par prévoyance, et convaincus comme lui qu'en définitive là serait le succès. » (*Guizot*, 78).

L'ENTOUR. — *Entour* : environ, à l'entour, autour, proche, auprès (*Glossaire*). Ce mot est dans deux autres quatrains sur la bataille de Waterloo : le premier précède celui-ci dans les Centuries : L'ENTOUR PARQUES PLANTER PROFONDS PLATEAUX. Le second fait partie de quatre sur la chute définitive de l'Empereur : L'AIGLE POSÉE ENTOUR DES PAVILLONS (194e-197e).

L'ENSEIGNE QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT. — « ... Un dernier bataillon de réserve, illustre et malheureux débris de la colonne de granit des champs de Marengo, était resté inébranlable au milieu des flots tumultueux de l'armée. L'Empereur se retire dans les rangs de ces braves, commandés encore par Cambronne ; il le fait former en carré, et s'avance à leur tête au-devant de l'ennemi. Tous ses généraux, Ney, Soult, Bertrand, Drouot, Corbineau, de Flahaut, Labédoyère, Gourgaud, etc., mettent l'épée à la main et deviennent soldats. Les vieux grenadiers, incapables de trembler pour leur vie, s'effraient du danger de celle de l'Empereur. ils le conjurent de s'éloigner. « Retirez-vous, lui dit l'un d'eux, vous voyez bien que la mort ne veut pas de vous ! » L'Empereur résiste, et commande le feu ; les officiers qui l'entourent s'emparent de son cheval et l'entraînent. Cambronne et ses braves se pressent autour de leurs aigles expirantes, et disent à Napoléon un éternel adieu. Au même moment, ils se précipitent tous sur l'ennemi aux cris de vive l'Empereur ! On reconnaît à leurs coups les vainqueurs d'Austerlitz, de Iéna, de Wagram, de Montmirail. Les Anglais et les Prussiens dont ils ont suspendu les chants de victoire, se réunissent contre cette poignée de héros et l'abattent, Les uns, couverts de blessures, tombent à terre noyés dans le sang ; les autres plus heureux sont tués ; ceux enfin dont la mort trompe l'attente, se fusillent entre eux pour ne point survivre à leurs compagnons d'armes, ni mourir de la main de leurs ennemis. Wellington et Blucher, devenus alors possesseurs paisibles du champ de bataille, le parcourent en maîtres ; mais par combien de sang cet injuste triomphe ne fut-il pas acheté ?... (*Fleury de Chaboulon*, II. 185. *Montg.*, VIII. 211).

Digitized by Google

184e

La naturelle à si hault, hault non bas,
Le tard retour fera marris contents,
Le Recloing ne sera sans débats
En employant et perdant tout son temps.

X. 84.

La Charte, basée sur les *droits naturels* proclamés par la Constitution de 1791, sera élevée si haut par les Français, qu'à la chute de Louis XVIII, Napoléon sera obligé de la maintenir. Le retour de Louis-*le-Désiré*, après le *siècle des Cent-Jours*, réjouira les Français dans les larmes. Eloigné deux fois, Louis XVIII, LE RECLOING, disputera son trône; il ne saisira pas l'épée qu'eût saisie Henri IV, mais il emploiera tout son temps à entretenir avec les Alliés les rapports d'un roi et à se faire des partisans jusque dans le parti de son ennemi.

Ce quatrain, à la suite des trois autres interprétés des évènements de 1815, n'est certes pas une énigme indéchiffrable; il ne faut que le lire pour voir ce qu'il renferme, mais il faut du temps pour bien reconnaître l'heureux choix de ses expressions et la valeur de ses nombreuses antithèses. L'historien emploie des chapitres pour dire ce que le Prophète dit ici en 4 vers!

La naturelle à si hault, hault non bas...

La *Lettre à Henry II* dit que sous la Révolution les Français DE NATURE SERONT ÉGAUX (14e). On a vu l'abolition des ordres de l'Etat : LES BIENS AISEZ SUBIT SERONT DESMIS... ET LE PONT ROMPRE A TIERCE RÉSISTANCE (7e-14e). — LA NATURELLE est la Charte dont il est dit pour 1814 : LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN (23e).

CONSTITUTION FRANÇAISE — *Déclaration des droits de l'homme et des citoyens.* — « Les représentants du peuple français, constitués en *Assemblée nationale*, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, *les droits naturels* inaliénables et sacrés de l'homme... — Art. 1er. Les hommes naissent et demeurent libres et ÉGAUX en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. — Art. 2. Le but de toute association politique est la conservation des *droits naturels* et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. — Art. 3. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément (LE GRAND SÉNAT DÉGERNERA LA POMPE, 178e). — Art. 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui; ainsi, l'exercice des *droits naturels* de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits... Art. VI... tous les citoyens étant ÉGAUX aux yeux de la loi sont également admissibles à toutes dignités, places...

Dispositions fondamentales garanties par la Constitution. — « La Constitution garantit comme *droits naturels* et civils : 1° que tous les citoyens sont admissibles aux places et emplois, sans autre distinction que celle des vertus et des talents; 2° que toutes les contributions seront réparties entre tous les citoyens, également, en proportion de leurs facultés; 3° que les mêmes délits seront punis des mêmes peines, sans aucune distinction de personnes. La Constitution garantit pareillement, comme *droits naturels* et civils, la liberté à tout homme d'aller, de rester, de partir sans pouvoir être arrêté ni détenu, que selon les formes déterminées par la Constitution; la liberté à tout homme de parler, d'écrire, d'imprimer et de publier ses pensées, sans que les écrits puissent être soumis à aucune censure ni inspection avant leur publication, et d'exercer le culte religieux auquel il est attaché...

LA CHARTE déclare : Art 1er. « Les Français sont ÉGAUX devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs. — Art. 2. Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'Etat. — Art. 3. Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires. — Art. 4. Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté, que dans les cas prévus par la loi et dans la forme qu'elle prescrit. — Art. 5. Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection, etc. »

A SI HAULT. — « La Charte que Louis XVIII avait donnée à son peuple avait paru cicatriser toutes les plaies de la révolution et de l'empire. Pendant les premiers mois de la Restauration la joie fut universelle; les révolutionnaires les plus exagérés partagèrent même l'allégresse publique, et l'on peut dire une vérité, que si jamais la France a goûté une année de bonheur et de calme, c'est celle de la première Restauration. Tant que le peuple fut dans l'ivresse de ce bonheur, nul mécontentement ne perça, et nous marchions vers la plus brillante prospérité; mais, dès qu'il le goûta en paix, et qu'heureux il s'endormit, ses ennemis s'agitèrent et tramèrent encore son esclavage et sa ruine. » (*Hist. de Nap. Bonaparte*, p. 142).

HAULT NON BAS. — 7 juin 1815. « L'ouverture des Chambres législative est faite par Napoléon en personne... Il dit : « Aujourd'hui s'accomplit le désir le plus puissant de mon cœur; je viens commencer la monarchie constitutionnelle... J'ambitionne de voir la France jouir de toute la liberté possible... La liberté de la presse est inhérente à la Constitution actuelle... La cause sainte de la patrie triomphera. » (*Montg.*, VIII. 173).

« Napoléon sait très bien que le très grand nombre des Français réclame la jouissance pleine et entière de ses droits de liberté positive auxquels il avait substitué son absolue volonté. *Ne pouvant reconnaître moins que n'a reconnu Louis XVIII*, il fait revivre plusieurs articles de la Charte royale, ce qui donne lieu de dire dans le rapport fait au roi, à GAND, par l'écrivain Châteaubriand, qui remplit dans cette résidence d'exil des fonctions de ministre : « La nouvelle Constitution de Bonaparte est un hommage à votre sagesse. C'est à quelque différence près la Charte constitutionnelle. Bonaparte a seulement devancé, avec sa pétulance accoutumée, les améliorations et les compléments que votre prudence méditait. » L'aveu solennel des principes du gouvernement représentatif est, dans sa politique, un moyen d'engager les Français à la soutenir de tous leurs efforts. » (*Id.*, VIII. 157).

Le tard retour fera marris contents...

LE TARD RETOUR. — Louis XVIII, de retour des EXTRÊMES CONTRÉES (164e), a séjourné en France ENTRE L'AVRIL (1814) ET MARS (1815, 36e) : DE NUICT ASSAILLIS ET PILLEZ (180e); il s'est retiré à GAND (183e); RECLOING, comme le nomme le vers suivant, il retournera : TARD ET TOST VIENT LE SECOURS ATTENDU (195e). Le Prophète dit ici : LE TARD RETOUR, parce qu'une chose arrive toujours *tard* quand elle est vivement désirée : les *Cent-Jours* de l'interrègne sont nommés dans l'histoire le *Siècle des Cent-Jours!* et le Prophète a dit pour le temps qui suivit L'AVRIL ET MARS : O QUEL CHERTÉ! MAIS DEUX GRANDS DÉBONNAIRES PAR TERRE ET MER SECOURRONT TOUTES PARTS (*voir* 35e-38e). — MARRIS CONTENTS. *Marri*, être triste, affligé (*Glossaire*). On a vu dans des quatrains sur la bataille de Waterloo : GRAND PEUPLE DUBITEUX (168e); LA PARTIE FOIBLE TIENDRA PAR BON AUGURE (167e).

« L'usurpation de Napoléon a duré cent jours, etc. » (*Voir* p. 88, 1re col.).

« Dans la matinée même du 8 juillet, Paris prit une toute autre face. Tous les cœurs, comprimés depuis le 20 mars, s'élançaient au-devant du *Père de la patrie*. Le bonheur et la joie brillaient sur une multitude de visages... La garde nationale se fait remarquer par cet heureux désordre qui permet l'ivresse de la joie : elle a repris la cocarde blanche. C'est aux cris de *Vive Henri IV!* que la multitude, débouchant des faubourgs, se porte dans la plaine. Le ciel, d'abord un peu couvert, s'éclaircit; il devient pur et serein.

» Bientôt l'aspect des royalistes (BLANCS) qui avaient partagé le court et nouvel exil de Louis XVIII donna la certitude qu'il allait paraître en personne. La voiture royale, saluée par des milliers d'acclamations, entre vers trois heures dans Paris; à droite était Monsieur comte d'Artois, à cheval, en uniforme de colonel-général de la garde nationale, et à gauche Monseigneur le duc de Berry. Parmi les personnages marquants qui accompagnaient le roi, on distinguait les maréchaux ducs de Tarente, de Raguse, de Reggio, de Bellune, de Féltre; le maréchal de Saint-Cyr, les lieutenants-généraux Maison, Dessoles et Villate; MM. de Talleyrand, Lally-Tolendal, Châteaubriand, Vitrolles (DE ROUGES ET BLANCS CONDUIRA GRANDE TROUPE, 186e). Des saluts affectueux du Roi et des Princes répondaient aux cris de *Vive le bon roi* qui nous est rendu! *vive notre Père! vive Louis-le-Désiré!* Ici, nulle politique, nul apprêt, nulle cérémonie ne venait s'interposer entre le père de famille et ses enfants; on n'entendait pas une seule bouche parjure adresser des hommages qui fussent démentis par le cœur. C'était *la joie des larmes*; car le peuple pleurait, et le roi lui-même était attendri. « Mes

Digitized by Google

amis, dit le comte d'Artois, vous serez CONTENTS de nous... » Mais dans quel état grand Dieu! Louis XVIII retrouvait son royaume, naguère florissant, et alors en proie à toutes les convulsions d'un parti d'autant plus désespéré qu'il se voyait à la veille de rentrer dans le néant, PAR FIXE GRAND NÉANTY, 170). Paris présentait l'image d'une ville conquise. Toutes ses portes étaient occupées par des troupes étrangères; des piquets d'infanterie gardaient les avenues de tous les ponts et des places publiques; des canons étaient braqués vis-à-vis le palais des Tuileries. Tout Français, de quelque parti qu'il fût, versa des larmes amères à l'aspect de cette humiliation cruelle. » (*Vie de Louis XVIII*, II. 141).

Le *Siècle* a dit : La branche aînée des Bourbons fut dans cette circonstance l'ancre de salut; sans elle, sans le prince que la mort de Louis XVI et celle de son jeune fils avait fait le chef de la famille royale, la France eût été peut-être démembrée. L'étranger se serait partagé nos belles et riches provinces. Dieu ne le permit pas (*Jourdan*, La Vérité, 17 février 1856).

Le Recloing ne sera sans débat
En employant et perdant tout son temps.

LE RECLOING.— *Re*, en composition, exprime répétition : venir, revenir, partir, repartir. Quel mot plus heureux pouvait créer le Prophète pour désigner Louis XVIII à GAND? *Loin* par un premier exil dans les EXTRÊMES CONTRÉES (164e, *voir* 32e, 35e), il est *loin* encore ou RECLOING par le second exil : CONTRAINT DE SORTIR HORS, DE GAND, etc. (183e).

NE SERA SANS DÉBAT. — On a vu au mot GAND que Louis XVIII, pour disputer son trône au moins par la diplomatie, entretint des relations suivies avec toutes les puissances de l'Europe (p. 224).

« Dès le matin du 20 mars, l'on avait vu sur les murs de Paris une proclamation très énergique du roi qui déclarait traîtres et criminels de lèse-majesté tous Français qui porteraient les armes en faveur de l'usurpateur, etc. Le même jour, presqu'en même temps, aux mêmes lieux, et à côté de la proclamation de Louis XVIII, les mêmes afficheurs placardaient une proclamation de Napoléon aux Français. » (*Montg.*, VIII. 226, DEUX AUX PLASTRES GRILLEZ, 180e).

« Des actes ostensibles et une correspondance secrète partageaient les travaux du roi dans son exil de GAND. La correspondance secrète s'étendait aux principales villes du royaume, notamment à la capitale; on y préparait l'opinion au renversement de l'usurpateur et au rétablissement de l'autorité légitime. » (*Vie de Louis XVIII*, II. 106).

EN EMPLOYANT ET PERDANT TOUT SON TEMPS. — 28 sept. 1795. « Louis XVIII écrit au duc d'Harcourt : ... « Ma situation est semblable à celle d'Henri IV, sauf qu'il avait beaucoup d'avantages que je n'ai pas. Suis-je comme lui dans mon royaume? Suis-je à la tête d'une armée docile à ma voix? Ai-je toujours porté les armes depuis l'âge de seize ans? Ai-je gagné la bataille de Coutras? Non; je me trouve dans un coin de l'Italie, etc. » (*Montg.*, IV. 372).

22 juin 1815. « Louis XVIII adresse aux Français une proclamation datée de Catau-Cambrésis : « Nous n'avons pas voulu unir nos bras ni ceux de notre famille aux instruments dont la Providence s'est servie pour punir la trahison. Mais aujourd'hui que les puissants EFFORTS de nos alliés ont dissipé les satellites du tyran, nous nous hâtons de rentrer dans nos Etats pour y rétablir la Constitution que nous avions donnée à la France... » (*Voir plus loin*).

Le Prophète a copié, 250 ans à l'avance, cette proclamation que Louis XVIII fit au moment même où le quatrain qui suit recevait cette interprétation.

185e

Le vieux tribun au point de la tréhémide
Sera pressé captif ne délivrer,
Le veuil non veuil le mal parlant timide
Par légitime à ses amis livrer. X. 65.

L'homme du dix-huit brumaire, réduit à la fin des Cent jours au point d'avoir moins que rien, abdiquera, mais retardera son départ de jour en jour, d'heure en heure; il offrira de défendre, comme général, le territoire français. Pressé de toutes parts, sa fausse position lui conseillera la détermination la plus contraire à ses intérêts. Il se rendra captif pour toujours aux Anglais, en apprenant que le roi légitime, rendu aux vœux de ses amis, est rentré dans Paris.

Le vieux tribun au point de la tréhémide,
Sera pressé captif ne délivrer,.

LE VIEUX TRIBUN.— *Tribun*, homme puissant en parole... Il est dit de Napoléon : QUI PAR SA LANGUE SÉDUIRA GRANDE TROUPE (140e), DENT AIGUE ET FORTE (208e). *Tribun*, homme élevé en charge et pris dans les rangs du peuple (*Dict.*), Après le dix-huit brumaire, Napoléon établit en France pour la première fois le *Tribunat*.— VIEUX. Nostradamus appelle le maréchal Ney le VIEUX PLEIN BARBE. Bonaparte, demandant malgré sa jeunesse le commandement de l'armée d'Italie, dit : « On vieillit vite sur un champ de bataille, et j'en arrive. » Béranger a dit de lui : « Vieux grenadiers, suivons un vieux soldat. » — TRÉHÉMIDE, mot grec de Τρεις, trois fois et Ημιδεης, dont il manque la moitié (*Lex*), qui a perdu trois fois la moitié, qui a moins que rien.

CAPTIF NE DÉLIVRER. — C'est de ce captif qu'il a été dit : LE CAPTIF PRINCE AUX ITALES VAINCU PASSERA GENES (174e), et PAR GRANDS DANGERS LE CAPTIF ESCHAPPÉ (202e). Le voici PLUS GRAND CAPTIF (169e); échappé de l'île d'Elbe, il n'échappera pas de Sainte-Hélène.

LE VIEUX TRIBUN AU POINT DE LA TRÉHÉMIDE. — « Au retour de Waterloo, croyez-vous que j'eusse pu renvoyer le Corps législatif et sauver la France sans lui? » — Non, ai-je dit; le Corps législatif ne se serait pas dissout volontairement; il eût fallu employer la force; il eût protesté, et il y eût eu scandale. Le dissentiment qui eût éclaté dans son sein se fût répété dans la nation. Cependant l'ennemi serait arrivé. Votre Majesté eût succombé, accusée par toute l'Europe, accusée par les étrangers, accusée par nous-mêmes, emportant peut-être la malédiction universelle, et semblant n'avoir été qu'un chef d'aventures et de violences. Au lieu de cela, Votre Majesté est sortie pure de la mêlée..« Deux grands partis m'y étaient laissés : celui de tenter de sauver la patrie par la violence, ou celui de céder moi-même à l'*impulsion générale*. J'ai dû prendre celui que j'ai suivi; *amis et ennemis, bien intentionnés et méchants, tous étaient contre moi. Je demeurais seul;* j'ai dû céder... Un moment j'eus envie de résister, continuait-il, je fus sur le point de me déclarer en permanence aux Tuileries, au milieu des ministres et du Conseil d'Etat, d'appeler autour de moi les 6,000 hommes de la garde que j'avais à Paris; de les grossir de la partie bien intentionnée de la garde nationale, qui était nombreuse, et de tous les fédérés des faubourgs; d'ajourner le Corps législatif à Tours ou à Blois; de réorganiser sous Paris les débris de l'armée, et de travailler seul ainsi, et par forme de dictature, au salut du peuple. Mais le Corps législatif aurait-il obéi? J'aurais bien pu l'y contraindre par la force; mais alors quel scandale et quelle nouvelle complication! Le peuple ferait-il cause commune avec moi? L'armée même m'obéirait-elle constamment? Dans les crises toujours renaissantes, ne se séparerait-on pas de moi? N'essaierait-on pas de s'arranger à mes dépens? L'idée que tant d'efforts et de dangers n'avaient que moi pour objet, ne serait-elle pas un prétexte plausible? Les facilités que chacun avait trouvées l'année précédente auprès des Bourbons, ne seraient-elles pas aujourd'hui, pour bien des gens, des inductions décisives? » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 429).

SERA PRESSÉ CAPTIF NE DÉLIVRER. — « Oui, j'ai balancé longtemps, disait l'Empereur, pesé le pour et le contre; et, comme je vais vite et loin, que je pense fortement, j'ai conclu que je ne pouvais résister à la coalition du dehors, aux royalistes du dedans, à la foule de sectes que la violation du Corps législatif aurait créées, à cette partie de la multitude qu'il faut faire marcher par la force, enfin à *cette condamnation morale, qui vous impute, quand vous êtes malheureux, tous les maux qui se présentent*. Il ne m'est donc resté absolument que le parti de l'abdication; elle a tout perdu; je l'ai vu, je l'ai dit; mais je n'ai pas eu d'autre choix... En dissolvant le Corps législatif, je pouvais tout au plus obtenir de l'ennemi quelque capitulation, et encore, je le répète, m'aurait-il fallu du sang et me montrer tyran! J'en avais néanmoins arrêté le plan dans la nuit du 20, et le 21 au matin allait voir des déterminations d'une étrange vigueur, quand, avant le jour, tout ce qu'il y avait de bon et de sage vint m'avertir qu'il n'y fallait pas songer; que tout m'échappait, et qu'on ne cherchait aveuglément qu'à s'accomoder. » (*Id.* I. 431).

Digitized by Google

Le veuil non veuil le mal parlant timide,
Par légitime à ses amis livrer.

LE VEUIL NON VEUIL. — Il veut et ne veut pas. — LE MAL PARLANT TIMIDE. On dit : « Le mal est mauvais conseiller; *malesuada fames;* souvent la peur d'un mal fait tomber en un pire; la perte rend irrésolu. »

LÉGITIME. — Ces mots d'un même quatrain, TRIBUN et LÉGITIME, indiquent la lutte des partis et affirment la croyance du Prophète au *droit divin* des rois. — SES AMIS. Le TRIBUN avait aussi ses partisans ou AMIS, et le Prophète a dit : TOUS LES AMIS QU'AURONT TENU PARTY POUR RUDE EN LETTRES (Napoléon) MIS MORT ET SACCAGÉ (170e).

« 22 juin. L'abdication de Napoléon est admise purement et simplement, mais dans la nuit, par des affiches, il la déclare conditionnelle et faite en faveur de son fils. (*Montg.*, VIII. 224).

« 29 juin. Bonaparte part de Paris. Il se dérobe et va à la Malmaison alors que le canon des étrangers gronde aux environs de la capitale. Il a retardé son départ de jour en jour, d'heure en heure, de moment en moment; enfin on le décide en lui disant que les coureurs de l'ennemi sont en vue ! Napoléon a écrit, le 28, à la Commission du gouvernement : « En abdiquant le pouvoir, je n'ai pas renoncé au plus noble droit de citoyen, au droit de défendre mon pays. L'approche des ennemis de la capitale ne laisse plus de doute sur leurs intentions et sur leur mauvaise foi. Dans ces graves circonstances, j'offre mes services comme général, me regardant encore comme le premier soldat de la patrie. » Après avoir lu cette lettre à haute voix, le duc d'Otrante s'écrie : « Est-ce qu'il se moque de nous ? Carnot est d'avis de replacer Napoléon à la tête de l'armée...» (*Id.*, VIII. 231).

« Napoléon avait fait dire à la Commission du gouvernement : « ... J'offre de me remettre à la tête de l'armée non plus comme le souverain de la France, c'est à mon fils qu'appartient aujourd'hui ce titre, et l'autorité qui y est attachée, mais comme un soldat qui veut guider les Français dans le chemin de l'honneur ».. Il a prié le gouvernement de le nommer généralissime et de croire à sa parole d'honneur d'empereur et de soldat, qu'après le succès il déposera le commandement et rentrera dans sa solitude. Ce dernier cri de l'ambition est repoussé... On l'entraîne... (*Id.*, VIII. 233).

« Enfin, et c'était par-dessus tout ce qui le dirigeait en cet instant critique, il espérait qu'à la vue du danger les yeux se dessilleraient, qu'on reviendrait à lui, et qu'il pourrait sauver la patrie. C'est ce qui lui fit allonger le temps le plus qu'il put à la Malmaison, c'est ce qui le fit retarder beaucoup encore à Rochefort. S'il est à Sainte-Hélène, c'est à ce sentiment qu'il le doit; jamais il ne put se séparer de cette pensée. Plus tard, quand il n'y eut plus d'autre ressource que d'accepter l'hospitalité du *Bellérophon*, peut-être ce ne fut pas sans une espèce de secrète satisfaction intérieure qu'il s'y voyait irrésistiblement amené par la force des choses; être en Angleterre, c'était ne pas être éloigné de la France. Il savait bien qu'il n'y serait pas libre, mais il espérait y être entendu; et alors que de chances s'ouvraient à la nouvelle direction qu'il pourrait imprimer ! (TILTRE ANGLICAN SERA TARD ADVISÉ, 128e.) » (*Mém. de Ste-Hél.*, I. 394).

« Et pourtant la mer se trouvait occupée par les Anglais, ses ennemis. Les Alliés et les royalistes avaient juré sa mort; il fallait prendre une détermination suprême. Ce fut, dit-on, au milieu de ces angoisses, que Napoléon reçut du capitaine d'un navire marchand l'offre de le conduire aux Etats-Unis. « Je garantis, dit le marin à l'ex-empereur, que votre traversée en Amérique sera des plus sûres. J'ai fait matelasser intérieurement quelques tonneaux dans lesquels je pourrais au besoin vous cacher avec votre suite... Napoléon refusa, les uns disent pour ne pas compromettre les personnes qui faisaient preuve d'un si généreux dévouement; d'autres affirment que l'ex-empereur, sachant que Fouché dirigeait la Commission du gouvernement, ne douta point que la police ne fut instruite de tout ce qui se passait à Rochefort. *Le 12 juillet, on lui annonça l'entrée des Alliés à Paris, et que Louis XVIII venait de remonter sur le trône. Pour prévenir le moment où il n'aurait plus le choix*, Napoléon s'arrêta au parti d'aller lui-même à bord de l'escadre anglaise se constituer librement l'hôte du gouvernement Britannique. (CAPTIF NE DÉLIVRER). » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 178).

« Napoléon ayant abordé l'île d'Aix, envoya le comte Las-Cases auprès de l'amiral Anglais, pour lui demander s'il lui permettrait de suivre sa route pour l'Amérique; l'amiral lui répondit qu'il ne pouvait que lui offrir de le transporter en Angleterre. Mécontent de cette réponse, Napoléon tenta vainement plusieurs moyens d'échapper à la croisière anglaise. L'entrée du roi à Paris le décida à chercher un refuge sur la flotte anglaise. » (*Hist. de Nap. Bonaparte*, 175).

186e

Comme un gryphon viendra le Roy d'Europe
Accompagné de ceux d'Aquilon,
De rouges et blancs conduira grande troupe
Et iront contre le Roy de Babylon.

X. 86.

Louis XVIII, à GAND, sera le roi de France aux yeux de l'Europe. Il dira : « J'apprends qu'une porte de mon royaume est ouverte et j'accours. » La paix de l'Europe entière reposera sur ce roi qui viendra accompagné des rois du nord; il conduira une troupe nombreuse de blancs ou de légitimistes fidèles, et de rouges ou révolutionnaires ralliés à sa cause; ils marcheront contre le roi de la Babylone moderne, Paris, qui a possédé LE GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST.

Comme un gryphon viendra le Roy d'Europe
Accompagné de ceux d'Aquilon,..

COMME UN GRYPHON. — *Griffon*, animal ailé que l'on représente avec quatre pieds, le devant du corps semblable à celui d'un AIGLE et le derrière à celui d'un LION... Mandeville dit qu'un de ces oiseaux a plus de force que huit *Lions* et que cent *Aigles*... » (*Moréri*).

La France, en 1814-1815, eut un roi ayant EN MARQUE le LYON (33e, 166e) et le gouvernement même de L'AIGLE CELTIQUE : MIS EN ICELUY RETIRÉ EN SECRET LIEU. Cette remarque peut n'avoir pas été étrangère au choix que le Prophète a fait du mot GRYPHON; car ce mot qu'il n'emploie pas ailleurs n'exprime rien de plus que ceux-ci sur le duc de Bordeaux, en 1830 : JEUNE MILVE (226e); L'AUBEREAU (216e); LE GRAND SATYRE ET TYGRE D'HYRCANIE, DON PRÉSENTÉ A CEUX DE L'OCEAN (III. 90-95).

LE ROY D'EUROPE. — Ces mots ont le sens de ceux-ci : *L'enfant de l'Europe.*

« Lorsque les ambassadeurs de tous les souverains de l'Europe furent introduits devant Louis XVIII, en 1820, au moment de la naissance de Mgr le duc de Bordeaux, le nonce, Mgr Macchi, parlant au nom de ses collègues, prononça les paroles suivantes : « Cet enfant de douleurs, de souvenirs et de regrets est aussi l'enfant de l'Europe : il est le présage et le garant de la paix et du repos qui doivent suivre tant d'agitation. » (*Le bon Français*, 1833, 175).

12 mai 1815. « Un rapport fait au congrès de Vienne, publié par son ordre, approuvé et signé par toutes les puissances, confirme la déclaration du 13 mars : « La liberté d'une nation de changer son système de gouvernement doit avoir ses justes limites; et si les puissances étrangères n'ont pas le droit de lui prescrire l'usage qu'elle fera de cette liberté, elles ont au moins indubitablement celui de protester contre l'abus qu'elle pourrait en faire à leur préjudice. Pénétrées de ce principe, les puissances ne se croient pas autorisées à imposer un gouvernement à la France; mais elles ne renonceront jamais au droit d'empêcher que, sous le titre de gouvernement, il ne s'établisse en France un foyer de désordre et de bouleversement pour les autres Etats... Cet *homme* n'a d'autre garantie à proposer que sa parole. Après la plus cruelle expérience de quinze années, qui aurait le courage d'accepter cette garantie? La paix avec un gouvernement placé en de telles mains et composé de tels éléments ne serait qu'un état perpétuel d'incertitude, d'anxiété et de danger. Aucune puissance ne pouvant effectivement désarmer, les peuples ne jouiraient d'aucun des avantages d'une véritable pacification; rien ne serait stable dans les relations politiques; un sombre mécontentement planerait sur tous les pays, et, du jour au lendemain, l'EUROPE en alarmes s'attendrait à une nouvelle explosion... La plus grande partie des envahissements et des réunions forcées dont il a successivement formé ce qu'il appelait LE GRAND EMPIRE, a eu lieu pendant ces perfides intervalles de paix, plus funestes à l'EUROPE que les guerres mêmes qui l'ont désolée... » (*Montg.*, VIII. 162).

« Par une première proclamation datée de GAND, le 15 avril, le roi avait annoncé qu'il allait revenir au milieu de son peuple; que l'EUROPE, fidèle à ses traités, ne voulait pour roi de France que Louis XVIII; que douze cent mille hommes marchaient déjà pour assurer le repos du monde et délivrer une seconde fois la France. » (*Vie de Louis XVIII*, p. 106).

Dépêches des commissaires au baron Bignon. — « On dit qu'on ne prétend point s'opposer au choix d'aucun autre chef de gouvernement que Napoléon II. L'on répète à chaque occasion que les puissances de l'EUROPE ne prétendent point intervenir dans ce choix; mais on assure que si le prince choisi était dans le cas, par la nature

Digitized by Google

même de sa situation, d'alarmer la tranquillité de l'Europe, en mettant en problème celle de la France. il serait nécessaire aux puissances alliées d'avoir des garanties, et nous sommes fondés à croire que ces garanties seraient des cessions de territoire.

« Un seul (Louis XVIII) leur semblait réunir toutes les conditions qui empêcheraient l'Europe de demander des garanties pour sa sécurité. Déjà, disent-ils, il réside à Cambrai; le Quesnoy lui a ouvert ses portes. Ces places et d'autres villes sont en sa puissance, soit qu'elles se soient données ou qu'elles lui aient été remises par les Alliés... » (*Lubis*, III. 445).

Comme un gryphon viendra le Roy d'Europe. — « Les yeux attachés sur cette France dont vous apercevez en quelque sorte la frontière, vous voulez en connaître les maux pour y apporter le remède... Le moment approche, Sire, où vous recueillerez le fruit de vos vertus et de vos sacrifices. » (Châteaubriand à Louis XVIII, *Vie de Louis XVIII*, p. 110).

« J'apprends qu'une porte de mon royaume est ouverte et j'accours... Nous nous hâtons de rentrer dans nos Etats. » (*Voir la concordance des Proclamations de Louis XVIII avec la Prophétie*, p. 234).

Accompagné de ceux d'Aquilon. — La *Lettre à Henry II* dit pour la première entrée des Alliés : « *Et seront lors les Seigneurs deux en nombre d'Aquilon victorieux* (65°), et l'on a vu ces mots au milieu de 8 vers sur le retour de l'île d'Elbe et le retour de Gand : Les longs cheveux de la Gaule Celtique accompagnez d'estranges nations.

« La bataille de Waterloo vint mettre un terme à notre immobile anxiété... Le roi quitta Gand le 22 juin, pressé par ses sûrs amis et son propre jugement de *ne pas perdre une minute* pour aller se placer entre la France perplexe et l'invasion étrangère. J'en partis le lendemain avec M. Mounier, et, le même jour, nous rejoignîmes le roi à Mons, où il s'était arrêté. Le 26, au matin, en même temps que nous apprenions les évènements de Paris, l'abdication de Napoléon, l'envoi des commissaires aux souverains alliés, est arrivée à Mons une lettre du duc de Wellington à M. de Talleyrand, lui disant, m'assure-t-on, en propres termes : « Je regrette beaucoup que vous n'ayez pas accompagné ici le roi; c'est moi qui l'ai engagé à *rentrer en France en même temps que nous*. Si j'avais pu vous dire les motifs qui me dirigent dans cette circonstance, je ne doute pas que vous n'eussiez donné au roi le même conseil. J'espère que vous viendrez les entendre. « M. de Talleyrand s'est décidé sur le champ à partir et nous avec lui, et nous avons rejoint le roi ici le 26. » (*Guizot*).

21 juin. Wellington dit dans sa proclamation de Malplaquet : « J'informe tous les Français que j'entre dans leur pays à la tête d'une armée victorieuse, non en ennemi, à l'exception de l'*usurpateur* qui est l'ennemi de la nature humaine, et avec qui on ne peut avoir ni paix ni trêve. J'ai passé vos frontières pour vous soustraire au joug de fer qui vous opprime. » (*Montg.*, VIII. 231).

Vous que j'appris à pleurer sur la France,
Dites surtout aux fils des nouveaux pronx,
Que j'ai chanté la gloire et l'espérance
Pour consoler mon pays malheureux;
Rappelez-leur que l'Aquilon terrible
De nos lauriers a détruit vingt moissons;
Et bonne vieille au coin d'un feu paisible,
De votre ami répétez les chansons.

(*Béranger*, La bonne vieille).

De rouges et blancs conduira grande troupe...

Nostradamus, qui a dit au début de sa prophétie : Lors blancs et rouges jugeront a l'envers (29°), désigne toujours par ces mots blancs et rouges la Légitimité et la Révolution. Il a parlé de l'*anneau de la Fidélité* créé à Gand : Puisque l'anneau on fera mal entendre (154°). — Les citations apportées à ce vers d'un quatrain de ce même récit : Le tard retour fera marris contents (184°), montrent, à la suite de Louis XVIII, des Royalistes toujours fidèles et des révolutionnaires qui, après avoir servi la République, le grand Roge (88°) et Napoléon, ayant chef rouge (44°), se sont ralliés à la cause du légitime a ses amis livrer (185°).

« Au retour de l'île d'Elbe, l'Empereur étant entré le soir fort tard aux Tuileries, son premier lever, le lendemain, fut, comme on le suppose, des plus nombreux... Il parlait successivement avec bienveillance à chacun : « Ah! monsieur le major-général de l'armée *blanche*, » dit-il, à deux pas de moi, à quelqu'un, avec un mélange visible de plaisanterie et d'affection. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 461).

Et iront contre le Roy de Babylon.

Louis XVIII le gryphon, Roy d'Europe, et les Rouges et les Blancs qu'il ramène, et ceux d'Aquilon, dont il est accompagné, n'en veulent qu'à Napoléon, ainsi que Wellington vient de le déclarer expressément. Napoléon est le Roy de Babylon. Paris, situé *entre* deux fleuves (45°), est pour le Prophète, durant la Révolution, la Babylone moderne : Les citoyens de Mesopotamie, Irez encontre amis de Tarraconne (153°); Soubs l'opposite climat babylonique (120°); Neufve Babylone, *fille misérable, augmentée par l'abomination du premier holocauste et ne tiendra tant seulement septante trois ans et sept mois* (*Lettre*, 27°). Le Prophète déclare qu'après 1848 la France s'est mise sous la *servitude benigne et volontaire* de Napoléon III.. *Soy remettant à la protection de Mars, spoliant Jupiter de tous ses honneurs et dignitez pour la cité libre, constituée et assise dans une autre exigue Mesopotamie* (*id.* 39°) Il a dit ailleurs : Mesopotamie défaillira en France (III. 99-100).

« En 1830, c'est Paris qui a renversé le gouvernement des Bourbons et dicté la loi aux provinces. En 1814, au contraire, la France fut unanime; les provinces, les premières, secouèrent la tyrannie de Bonaparte, et les Bourbons avaient déjà été proclamés à Bordeaux et dans tout le Midi quand Paris suivit cet exemple. » (*Le bon Français*, p. 151).

Depuis 72 ans (1789), Paris impose sa volonté à la province; en 1848, la province marcha sur la capitale, et c'est par crainte de cette cité révolutionnaire que la province a donné à Napoléon III le pouvoir le plus absolu qui fut jamais : En hiérarchie n'en fut onc un pareil (*Vie de L.-Philippe*, p. 81); Neveu du sang occupera le regne (*id.*, 76). Jamais Paris n'aura été maintenu dans l'ordre aussi durement que sous ce règne : Rapis onc fut en si très dur arroy (*voir* le règne de Napoléon III, VI. 20-28).

S. Exc. M. Billaut. — « Le devoir du gouvernement est de faire une guerre acharnée aux idées fausses et aux mauvais sentiments (très bien! très bien!) L'honorable préopinant a traduit la pensée de l'amendement sous une forme pittoresque. Il a dit que Paris était aux Parisiens comme la France était aux Français; il a dit : Quand nous rendrez-vous Paris? Eh bien! voici ma réponse : Nous ne vous le rendrons pas (rires d'adhésion). — Plusieurs voix : Très bien! Bravo! — M. Picard : Nous le reprendrons! (Rumeurs). — Plusieurs voix : A l'ordre! à l'ordre! — M. le ministre : M. Picard me dit : Nous le reprendrons. Si c'est avec la majorité de la Chambre, vous attendrez toujours (applaudissements). (*Moniteur*, 21 mars 1861).

Le grand Empire de l'Antechrist (*Lettre à Henry II*, 19°) devait être, d'après la tradition, au Roy de Babylon.

« C'est une opinion assez commune que l'Antechrist naîtra à Babylone... Le témoignage des anciens prophètes, et même d'Isaïe, qui semblent désigner l'Antechrist sous le symbole et même sous le nom de *Roi de Babylone*... Quant aux témoignages des autres prophètes, qui semblent annoncer l'Antechrist sous le symbole et sous le nom de Roi de Babylone, on ne peut en conclure que cet impie doive tirer son origine de cette ville... Il viendra de cette ville. » (*Migne*, Hist. Ecclésiast., 1049).

187°

Grand Roy viendra prendre port près de Nisse,
Le grand empire de la mort si en fera,
Aux Antipoles posera son genisse,
Par mer la Pille tout esvanouira.

X. 87.

Le grand Empereur et roi viendra prendre port à Rochefort, peu de jours après la victoire des Alliés à Waterloo. Ce sera la mort du grand empire. Napoléon posera sa demeure vers l'autre pôle; et la nation qu'il aura chassée de Toulon : Chasser sordide qui puis sera contraire (57°), la nation pillarde, mettra fin à ses destinées au sein des mers.

Grand Roy viendra prendre port près de Nisse

Grand Roy. — Le Prophète a dit de Napoléon : Le grand monarque chatiera leur frénaisie (98°), il nomme le prince Eugène : L'enfant du grand (144°), et Napoléon deux fois :

Digitized by Google

LE PETIT GRAND (207ᵉ, 208ᵉ), celui qui : DE SOLDAT SIMPLE *parvint* EN EMPIRE est ROY FAICT 127ᵉ-133ᵉ).

VIENDRA PRENDRE PORT. — On voit dans un quatrain Napoléon à Rochefort : AU FORT DU PORT (208ᵉ).

PRÈS DE NISSE. — Le GRAND ROY dont le SURNOM Napoléon signifie l'*exterminateur*, s'est embarqué pour l'île d'Elbe, la victoire l'ayant abandonné une première fois pour passer du côté des Alliés : NICE SORTIE SURNOM DE LETTRES ASPRES, LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN (*voir* p. 58). La victoire des Alliés à Waterloo l'oblige à venir prendre *port* à Rochefort, peu de jours après. Le Prophète joue ici encore sur ce nom de lieu NICE, en italien *Nizza* (*MacCarthy*), qui signifie *victoire* : Νικη, victoire (*Lexique*).

« 18 juin. Bataille de Waterloo. 3 juillet. Arrivée de Napoléon à Rochefort. »

« En passant à Niort, il fut salué des acclamations du peuple. La garnison le supplia de se mettre à sa tête : « N'allez pas à Rochefort, lui disaient les officiers ; vous êtes trahi : les vaisseaux anglais sont arrivés pour vous enlever. » Napoléon, ému par cet enthousiasme, dit au général Becker : « Ecrivez donc au gouvernement, et signalez-lui les dangers qu'auront à courir les deux frégates pour sortir du port de Rochefort. Dites-lui qu'il connaît mal l'esprit de la France ; qu'il s'est trop pressé de m'éloigner. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 176).

Le grand empire de la mort si en fera...

LE GRAND EMPIRE. — Nostradamus a dit de cet Empire : AU GRAND EMPIRE PARVIENDRA TOST UN AUTRE (47ᵉ), et pour la première chute de l'Empereur : LE GRAND EMPIRE SERA TOST TRANSLATÉ EN LIEU PETIT (165ᵉ). Le Prophète a connu que Napoléon nommerait son peuple LE GRAND PEUPLE (*voir* p. 129), et son Empire LE GRAND EMPIRE (*voir* p. 227, 2ᵉ col.)

DE LA MORT SI EN FERA. — Ces mots : LE GRAND EMPIRE DE LA MORT, sont pour rappeler ceux-ci sur la bataille de Waterloo : L'ENTOUR PARQUES (mort) PLANTER PROFOND PLATEAUX (182ᵉ) ; QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT (183ᵉ) ; il est dit de Napoléon : POUR LUY GRAND PEUPLE MOURRA (95ᵉ), QU'A FEU ET SANG TOUT SEXE TRANCHERA (143ᵉ). Mais ces mots signifient : *Cela* FERA LA MORT *du* GRAND EMPIRE. Cette phrase : *Et si en fait on bons amis*, est traduite ainsi : Et on se fait de bons amis. (*Mag. Pitt.*, 1838, p. 48).

« Le 15, Napoléon se rendit à la croisière anglaise... « C'est maintenant, répétèrent les journaux anglais, que la victoire de Waterloo est complète. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 179).

« Condamné à supporter l'existence, le CAPTIF des puissances européennes est comme retranché de la génération actuelle. Ainsi finit l'audacieuse entreprise qui devait le faire remonter sur le trône élevé dont l'avait précipité l'Europe entière... Aujourd'hui qu'il descend au lieu de son *éternel exil*, ne pouvant se dissimuler la nullité politique à laquelle il est irrévocablement condamné, il doit éprouver le plus grand des supplices de l'ambition et de l'orgueil déçus. *Semblable au vautour de Prométhée, cette désolante certitude déchirera son sein, rongera ses entrailles.* » (CENT FOIS MOURRA LE TYRAN INHUMAIN, 189ᵉ) (*Montg.*, VIII. 289).

Aux Antipoles posera son genisse...

ANTIPOLES. — Mot composé de Αντι, cette préposition marque en composition, *opposition* (*Lexique*), et de Πολος, pôle, extrémité de l'axe du monde (*id.*). Nostradamus, dans ces quatrains sur Napoléon III, désigne les Français et les Anglais UNIS ENSEMBLE dans la question d'ORIENT par ces mots : QUANT CEUX DU POLE ARTIC (VI. 21). Sainte-Hélène, située de l'autre côté de l'équateur, vers *le pôle antarctique* est AUX ANTIPOLES. Le Prophète qui vient de jouer sur le mot NISSE, joue ici sur le nom d'ANTIBES, *Antipolis*.

POSERA SON GENISSE. — On dit *Ponere castra*, camper (*W.*). *Genii*, lares, dieux domestiques, pénates (*id.*). Ce vers signifie donc il posera sa demeure au-delà de l'équateur. Le GRAND PROPHÈTE, qui LIMITE LES LIEUX, nomme Ste-Hélène : SILENE LUIT PETIT GRAND EMMENÉ (207ᵉ). En effet, SILENE est l'anagramme de ISLE ELENE (*voir* 213ᵉ, 214ᵉ).

Par mer la Pille tout esvanouira.

LA PILLE. — On a vu à la fin de 8 vers sur la lutte des partis en 1815 : CLASSE ESPARGIE DESLIVREZ AUX CORSAIRES (178ᵉ-179ᵉ). Ce quatrain sur la prise de Toulon : CHASSER SORDIDE QUI FUIS SERA CONTRAIRE, PAR QUATORZE ANS TIENDRA LA TYRANNIE (57ᵉ), recevait 20 ans après son entier accomplissement

30 mai 1814. Un traité de paix est signé à Paris, entre la France et les puissances alliées... « On doit principalement remarquer dans ce traité le soin jaloux avec lequel l'Angleterre, aussi fidèle à sa vieille inimitié envers la France qu'à son système de *déprédation maritime*, se réserve, dans toutes les parties du globe, des points d'attaque, des postes offensifs contre le commerce des autres peuples. L'Angleterre, abusant avec énormité de sa fortune, déprime la France d'une manière inouïe, en la dépouillant de ses trois colonies de Sainte-Lucie, de l'île de France et de Tabago, lorsqu'elle même a plus de colonies qu'elle n'en peut embrasser. Jamais cette puissance ne mérita davantage le jugement de Franklin (et de Nostradamus) : « Comme nation guerrière, l'Angleterre aime les conquêtes ; comme nation ambitieuse, elle convoite la domination ; comme nation commerçante, elle est avide d'un gain exclusif. » Un de ses plus fameux ministres (Chatam), ne disait-il pas aussi : Que deviendrait l'Angleterre, si elle était toujours juste envers la France ? » Craignez, réprimez la maison de Bourbon, disait-il encore dans cette séance mémorable (1764), relative aux troubles des colonies américaines (GRAND EXCUSÉ POUR N'ESTRE FAVORABLE, 3ᵉ-5ᵉ) (*Montg.*, VIII. 26).

« 20 novembre 1815. Un traité de paix est signé à Paris... On ne vit jamais de si criantes extorsions et un tel abus de la victoire ; mais c'est *le gouvernement anglais* qui dicte les conditions du traité. » (ONC NUL TEMPS SI AMER, 188ᵉ). » (*Id.*, 300-302).

188ᵉ

Pieds et cheval à la seconde veille,
Feront entrée vastant tout par la mer,
Dedans le poil entrera de Marseille,
Pleurs, crys et sang, onc nul temps si amer.
X. 88.

Les Alliés, fantassins et cavaliers, entreront pour la seconde fois dans Paris, précédant encore Louis XVIII. Cette inondation de tous les peuples de l'Europe enlèvera les dernières ressources de la France. A Marseille, le fer de la multitude ameutée pénétrera dans la poitrine couverte de poil des vieux Mamelucks de l'Empereur. La réaction dite *terreur blanche* commettra des excès d'autant plus déplorables, que la religion et le principe de la légitimité seront invoqués dans leur exécution. Jamais la France n'aura été aussi cruellement éprouvée que par le traité de 1815.

Pieds et cheval à la seconde veille,
Feront entrée vastant tout par la mer...

PIEDS ET CHEVAL. — *Pedes, itis*, qui va à pied, fantassin ; *pedites*, l'infanterie (*W.*). *Eques, itis*, cavalier, *equites*, la cavalerie (*id.*). — SECONDE VEILLE. Napoléon PAR DEUX FOIS HAUT PAR DEUX FOIS MIS A BAS, a fait la guerre PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS ET PARIS, et par deux fois les Alliés sont venus à Paris précédant Louis XVIII. Ce sont les événements prédits dans ces 28 vers qui ont conduit jusque dans Paris, pour la seconde fois, l'infanterie et la cavalerie ennemies

31 mars 1814. 1ʳᵉ entrée des Alliés à Paris. — 3 mai. 1ʳᵉ entrée de Louis XVIII à Paris.

6 juillet 1815. 2ᵉ entrée des Alliés à Paris. — 8 juillet. 2ᵉ entrée de Louis XVIII à Paris.

Le Prophète QUI LIMITE LES LIEUX ET LE TERME PERFIX, a dit que les Alliés, à leur première entrée (1814), précéderont Napoléon sous les murs de Paris au printemps : ET SERONT PRÉCÉDENTS AU TEMPS VERNAL (*Lettre à Henry II*, 24ᵉ)

FERONT ENTRÉE. — Cette expression n'est dans les mêmes termes que deux fois dans Nostradamus, et deux fois pour le même fait : SEPT POUR LA PAIX CAUTELEUX, COMME MARTRES FERONT ENTRÉE D'ARMÉE A PARIS CLAUSE (200ᵉ). — VASTANT TOUT PAR LA MER. Ces mots *adaptent* ce quatrain au

Digitized by Google

précédent, sur les mêmes évènements : PAR MER LA PILLE TOUT ESVANOUIRA. Mais ils sont ici en particulier pour représenter l'inondation des 1,200,000 étrangers, dont il est dit ailleurs : CHEVAUX, BŒUFS, HOMMES L'ONDE MER TOUCHERA (35ᵉ-38ᵉ); EN SERVITUDE ET PAR EAUX RENCONTRÉES (164ᵉ); METTRONT CAPTIF LA GENT AQUITANNIQUE POUR SUCCOMBER A INTERNITIONS (175ᵉ-176ᵉ); FLEUVES, DARDS, etc. (204ᵉ).

« Dieu tient dans ses mains le cœur des peuples et des rois; c'est par eux qu'il va manifester ses desseins longtemps cachés sur les enfants de saint Louis. Ces *torrents* de haine et de vengeance qui, partis du fond du nord et *grossis* dans leur marche, ont *inondé* nos provinces, viennent expirer au pied de ces faibles murailles, comme la fureur des mers expire sur les sables du rivage. » (*Conférences* de Frayssinous. Craintes et espérances de la Religion, IV. 239).

Dedans le poil entrera de Marseille...

Le Traducteur ne comprenant rien à ce vers, a feuilleté l'histoire à partir de la bataille de Waterloo, et il a trouvé ceci :

« 18 juin. Bataille de Waterloo. — 22 juin. Abdication de Napoléon.—25-26 juin. Des massacres ont lieu à MARSEILLE. A la nouvelle subite et imprévue de la bataille de Waterloo, la population de cette ville, qui avait été disposée d'avance aux assassinats par les machinations de quelques hommes se disant royalistes purs, attaque, égorge des militaires sans défiance, et de préférence une troupe de Mamelucks, ou plutôt d'Orientaux réfugiés après la guerre d'Egypte, et qui formaient un escadron de la garde impériale. » (*Montg.*, VIII. 228).

La première Restauration s'est faite sans effusion de sang, sans réaction; les créatures du gouvernement impérial furent maintenues dans leurs charges : DANS ICELUY RETIRÉ EN SECRET LIEU (181ᵉ); la seconde fut suivie de ce qu'on a nommée la *Terreur blanche*. Le Prophète signale le massacre des Orientaux à Marseille, comme le fait le plus caractéristique de cette réaction et le plus propre en même temps à montrer que l'esprit de parti et non la vengeance personnelle arma le bras des meurtriers. De plus, ce détail développe la prophétie en rappelant la campagne d'Egypte par l'ORIENTAL (74ᵉ); il fournit l'explication de ces mots : LE GRAND EMPIRE DE L'ANTECHRIST COMMENCERA DANS LA ARDA ET ZERNES (*Lettre*, 19ᵉ), et de ceux-ci : QUI PUIS MOURRA PAR LE MORS DU CHEVAL (142ᵉ). — LE POIL est l'indice de la force; on dit : *un brave à tout poil, à tout crin*. Le maréchal *le brave des braves*, est LE VIEUX PLEIN BARBE (207ᵉ).

Pleurs, crys et sang, onc nul temps si amer.

PLEURS, CRYS ET SANG. — « Il s'en faut tellement que les joies d'une Restauration, dans le midi ou ailleurs, doivent nécessairement se traduire par des scènes de réaction et de violence, que 1814 n'en vit aucune, aucune absolument. Les atrocités de la Terreur, qui pourtant ne dataient que de vingt ans à peine, furent laissées dans l'ombre. Les fils des victimes ne demandèrent pas de compte aux bourreaux, pas plus que le frère de Louis XVI n'en demanda aux assassins du 21 janvier, car, en 1814, qu'on ne l'oublie pas, il n'y eut pas un acte de bannissement, fut-ce contre les plus atroces régicides encore vivants alors. Les populations étaient toutes à l'enthousiasme. La rentrée des Bourbons, la paix revenue avec eux: un tel bonheur rend oublieux du mal. Chez le peuple royaliste comme chez le roi, il y eut bien franche et entière amnistie pour un affreux passé. Cette allégresse publique fut aussi pure que le drapeau blanc qui en était le symbole.

» Dans le Gard même, la question religieuse ne fut pas réveillée. Les protestants n'eurent à subir aucune attaque, aucune menace. Arrivèrent les Cent jours, le fatal retour de l'île d'Elbe, les trahisons infâmes qui l'accompagnèrent, quand la France enfin respirait, quand le commerce renaissait avec la confiance, quand dix mois de paix et de gouvernement paternel avaient déjà produit un bien admirable et rouvert toutes les sources de la prospérité, le despotisme insatiable (LIENS FAMÉLIQUES) revenait au mépris de son abdication, de sa parole solennelle, pour nous rapporter la guerre et tous ses fléaux. L'indignation fut et dut être extrême contre les fauteurs de ce désastreux retour. Puis vinrent les excès commis par la faction bonapartiste et la vieille lie jacobine, qui s'étaient coalisées; les assassinats des volontaires royaux qui rentraient dans leurs foyers après la capitulation du Pont-Saint-Esprit; les actes de violence, de brutale et d'insolente oppression que multiplièrent les agents du pouvoir usurpateur pour comprimer les populations frémissantes; la coupe de la colère se remplissait jusqu'au bord.

» Faut-il s'étonner si, après la seconde chute de Bonaparte, tout ne se passa pas comme l'année précédente, où la joie seule eut sa part? Cette fois la vengeance par malheur réclama la sienne dans ces contrées à l'ardent soleil, aux bouillonnantes passions. Aux comptes récents des Cent-jours, on joignit alors les vieux comptes de la Révolution; on fouilla les sanglants registres; on revint sur le généreux pardon si mal reconnu. *L'impartiale histoire les explique tout en les déplorant...* Du reste, l'esprit de parti a fort exagéré le nombre des victimes de la réaction royaliste du midi; quoique toujours trop grand, ce nombre est bien petit quand on le compare à celui des malheureux immolés par la *Terreur rouge*, la vraie Terreur, tombés sous le coutelas des bandes organisées, ou sous le tranchant de la guillotine. » (*Démocratie blanche*. Th. Muret, 70-73).

ONC NUL TEMPS SI AMER. — Ces mots rejetés à la fin de ce quatrain qui embrasse l'invasion étrangère et la guerre civile, rejetés à la fin de 32 vers sur les évènements des Cent-jours, résument tous les malheurs du moment et annoncent le dernier acte de cette sanglante tragédie, le traité de 1815.

« On se demandait si l'Europe était venue nous secourir ou nous conquérir, et quelle serait la force que nous porterions dans les discussions, car nous étions à la veille de subir un nouveau traité. Chacun prévoyait assez que nous serions forcés de payer amplement les frais de la guerre; mais on se flattait encore que ces souverains n'exigeraient pas du roi les mêmes sacrifices qu'ils auraient imposés à Bonaparte...

» Dans des circonstances si critiques, le président du conseil, profondément frappé de la nécessité de mettre vite un terme aux souffrances causées par l'*inondation des étrangers*, et après avoir épuisé tous les moyens de discussion et de résistance, signa au nom du Roi le traité du 20 novembre, résultat inévitable de la seconde apparition de l'homme, si fatale à la France... Ce grand acte de la puissance européenne fut explicitement dirigé « contre le système révolutionnaire reproduit pour faire réussir le dernier attentat de Napoléon Bonaparte. » (Préambule du traité du 20 novembre 1815).

» Les Alliés laissaient au Roi cinq années pour consolider son gouvernement. Enfin, la totalité des engagements que fut obligée de contracter la France, y compris l'entretien des troupes étrangères, s'éleva à 1,700 millions.

Tel fut le second traité de Paris ou du 20 novembre. *Rien de plus affligeant* que le discours prononcé avec une vive émotion par le président du conseil en donnant communication de ce grand acte d'infortune aux deux Chambres (séance du 25 novembre). Ce discours fut entendu avec une profonde tristesse, mais avec une dignité solennelle...

» Ainsi la France sauvée deux fois par son Roi, ne pouvait désormais réparer ses désastres, ni conserver son repos, et surtout son indépendance, que sous la protection de l'autorité légitime et en portant ses vœux et son respect vers celui qui nous avait rendu tous les sacrifices possibles par ces nobles paroles : « Roi d'un autre pays, avait dit Louis XVIII, j'aurais pu perdre l'espérance; mais le roi de France ne désespère jamais avec les Français; qu'ils ne fassent qu'un faisceau, et nos malheurs se répareront. » (*Vie de Louis XVIII*, II. 162-176).

189ᵉ

Cent fois mourra le tyran inhumain,
Mis à son lieu sçavant et débonnaire,
Tout le Sénat sera dessous sa main,
Fasché sera par malin téméraire.

X. 90.

Napoléon, nouveau Prométhée, mourra tous les jours sur son rocher. Louis XVIII, mis à sa place au trône, sera savant et débonnaire, aura sous sa main tout le pouvoir législatif : la Chambre des pairs sera de sa nomination, celle des députés sera dite l'*introuvable*, et ses membres des *ultra-royalistes*. Louis XVIII éprouvera la plus grande douleur de l'assassinat commis par Louvel sur le duc de Berry frappé dans un lieu public et au milieu de ses gardes.

Un quatrain sépare celui-ci des 8 que l'on vient d'interpréter des évènements accomplis durant les Cent-Jours. Ces 32 vers, où l'on voit le mot GAND presque au début et le mot MARSEILLE à la fin sont, déjà si clairs, que la prophétie

Digitized by Google

ne serait point restée voilée jusqu'à ce jour si Nostradamus leur avait joint ceux-ci. Il détourne l'attention de ses lecteurs en intercalant au milieu de ces luttes l'annonce de CINQUANTE ET SEPT ANNÉES PACIFIQUES, X. 89; puis il revient à la position que les évènements de 1815 ont faite aux deux antagonistes.

Cent fois mourra le tyran inhumain...

TYRAN. — Ce mot doit être entendu du pouvoir absolu. Le Prophète a dit que sous Napoléon, AYANT CHEF ROUGE PROCHE A HIÉRARCHIE (44e) la France serait esclave : LA DAME SERVE SON TEMPS PLUS N'A DURÉ (164e). — Ce mot dans Nostradamus a presque toujours son sens primitif. *Tyran*, celui qui, dans un Etat, a usurpé une autorité absolue (*W.*). Voici un quatrain qui ne laisse aucun doute à ce sujet : AU PORT SELIN LE TYRAN MIS A MORT, LA LIBERTÉ NON POURTANT RECOUVRÉE, LE NOUVEAU MARS PAR VINDICTE ET REMORT, DAME PAR FORCE DE FRAYEUR HONORÉE, I. 94. — INHUMAIN. Il est dit du même : QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT (183e); MONDE SURTOUT RUYNERA (49e).

CENT FOIS MOURRA. — « Napoléon écrivit ces lignes remarquables qu'on trouva après sa mort dans ses papiers : « Nouveau Prométhée, je suis cloué à un roc où un vautour me ronge. Oui, j'avais dérobé le feu du ciel pour en doter la France ; le feu est remonté à sa source, et me voilà ! L'amour de la gloire ressemble à ce pont que Satan jeta sur le chaos pour passer de l'enfer au paradis : la gloire joint le passé à l'avenir, dont il est séparé par un abîme immense. Rien à mon fils, que mon nom ! » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 214).

« Les attaques sur Napoléon étaient incessantes, les tourments de tous les instants. Il ne se passait pas de jours sans nouvelles blessures ; et alors on put dire que se trouvait comme réalisé un des supplices de la fable... cloué sur un roc à la façon de Prométhée et sous les griffes de son vautour se délectant aussi à le déchiqueter pièce à pièce ! Oh ! quelle infamie !... Quelle honte éternelle ! » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 354).

« Les prodiges de son retour, les actes de sa courte administration, son exil à Sainte-Hélène, le laissent aujourd'hui rayonnant de gloire aux yeux des peuples et aux pinceaux de l'avenir : « Il est vrai, a-t-il repris avec une espèce de satisfaction, que ma destinée se montre au rebours des autres ; la chute les abaisse d'ordinaire ; la mienne me relève infiniment. Chaque jour me dépouille *de ma peau de tyran*, de meurtrier, de féroce... » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 371).

Mis à son lieu sçavant et débonnaire...

MIS A SON LIEU. — Cette expression n'est que deux fois dans Nostradamus et toujours pour l'arrivée de Louis XVIII au trône de Napoléon ; on l'a vu au milieu de 20 vers : LE ROY DES ISLES SERA CHASSÉ PAR FORCE, MIS A SON LIEU QUI DE ROY N'AURA SIGNE (172e). — DÉBONNAIRE. Ce mot est trois fois dans Nostradamus et toujours pour Louis XVIII (*voir* 35e-38e et 94e-99e).

« Je ne suis pas un Dieu ; je ne pouvais pas faire tout à moi seul ; je ne pouvais sauver la nation qu'avec elle-même. J'étais bien sûr que le peuple avait ce même sentiment ; aussi souffre-t-il aujourd'hui sans l'avoir mérité. C'est la tourbe des intrigants ; ce sont les gens à titres, à emplois, qui ont été les vrais coupables. Ce qui les a séduits, ce qui m'a perdu, c'est *la douceur du système de 1814, la bénignité de la Restauration;* ils ont cru à sa répétition. Le changement du prince était devenu pour eux une mauvaise plaisanterie. Il n'y en a plus un qui n'ait cru demeurer tout ce qu'il était en me voyant remplacé par Louis XVIII ou par tout autre. Dans cette affaire, ces hommes malhabiles, avides, égoïstes, ne voyaient qu'une compétition qui leur importait peu et ne songeaient qu'à leurs intérêts individuels, lorsqu'il s'agissait d'une guerre de principes à mort qui devait les dévorer tous ; et puis, pourquoi le dissimuler ? convenons-en ; j'avais élevé et il s'est trouvé dans mon entourage *de fiers misérables !* » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 396).

« En arrivant à Paris, le 20 mars au soir, l'Empereur trouva le cabinet du roi dans le même état où il avait été occupé ; tous les papiers demeuraient encore sur les tables... L'Empereur jeta les yeux sur quelques-uns de ces papiers (LE BUREAU PRINS PASSERA PAR LA SERRE, 180e) ; il y trouva des lettres du roi... ; elles étaient de cinq à six pages, fort purement écrites, de beaucoup d'esprit, disait l'Empereur, mais très abstraites et fort métaphysiques. Dans l'une, le prince disait à la personne à laquelle il s'adressait : « *Jugez, madame, si je vous aime ; vous m'avez fait quitter le deuil.* » Et ce deuil, dit l'Empereur, amenait de longs paragraphes d'un style tout à fait académique... » (*Id.*, I. 145).

La vie de Louis Ier le *Débonnaire* offre de si curieux rapprochements avec tout ce que Nostradamus a prédit de Louis XVIII, qu'on doit croire qu'ils n'ont pas été étrangers dans le choix que le Prophète a fait de cette MARQUE pour Louis XVIII qu'il nomme trois fois DÉBONNAIRE. Il a nommé PHILIPP. de France le MACÉDON en raison de sa ressemblance morale avec son homonyme Philippe de Macédoine (*Vie de L.-Philippe*, p. 15).

« Louis Ier de ce nom, roi de France et empereur d'Occident, surnommé le *Débonnaire*, fils de Charlemagne. Il était en Aquitaine lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de son père, ce qui l'obligea à se rendre à Aix-la-Chapelle pour prendre possession de cet empire... Ses trois fils portèrent le peuple à se révolter contre son prince légitime... Lothaire se saisit de son père et le mit sous bonne garde à Saint-Médard-de-Soissons... Quelques temps après, Pepin et Louis, las du gouvernement de leur frère, rétablirent leur père qui força Lothaire à se rendre et lui pardonna sa révolte. Mais ce prince ne fut pas longtemps en repos : ses enfants se révoltèrent de nouveau et le déposèrent pour la seconde fois. — Lothaire contraignit son père de renouveler à Saint-Médard la pénitence publique, de quitter ses armes et ses ornements impériaux, de sortir de l'église et d'avouer qu'il était criminel. Cet attentat toucha de piété les bons sujets de l'Empereur et excita ses fils, Louis et Pepin, à prendre les armes pour le rétablir. Ce prince fut laissé à Saint-Denis, où les évêques lui rendirent la couronne. Il reçut en grâce Lothaire. Louis, son autre fils, jaloux de cet accommodement, se révolta. L'Empereur le mit à la raison et lui pardonna, et en s'en retournant il apprit, à Poitiers, que ce fils ingrat avait repris les armes. Cette nouvelle l'obligea de repasser en Allemagne ; mais, se sentant extrêmement affaibli, il se fit descendre près de Mayence, où il mourut. Ce prince était d'un naturel doux, mais trop facile et trop crédule. Du reste, il était laborieux, sobre, vigilant, libéral, instruit dans les bonnes lettres, parlait et écrivait facilement en latin, avait beaucoup de connaissance du droit et des lois de son état, et avait soin de les faire observer. » (*Moréri*).

Tout le Sénat sera dessous sa main...

SÉNAT. — Il est dit du SÉNAT de Napoléon : DE LEUR SÉNAT SACRISTE FAIT BOYTEUX, FERA SÇAVOIR AUX ENNEMIS L'AFFAIRE (151e), et LE GRAND SÉNAT DECERNERA LA POMPE (178e-179e). On a vu que ce GRAND SÉNAT, qui a décerné les honneurs de la royauté à Louis XVIII, est devenu la Chambre des pairs ; que cette Chambre a été cassée par un décret A SON DE TROMPE rendu à LYON (207e) ; que Napoléon a créé une nouvelle pairie héréditaire, et que Louis XVIII, à son retour, a rétabli la première pairie et en a banni vingt-neuf membres comme ayant siégé dans celle de Napoléon : TRENTE ADHÉRANS DE L'ORDRE DES QUIRITES, BANNIS LEURS BIENS DONNEZ SES ADVERSAIRES (179e).

4 juin 1814. « La *Chambre des pairs* se compose de 150 pairs nommés à vie, savoir : 86 sénateurs, plusieurs maréchaux et généraux, 3 prélats ecclésiastiques, les ducs et pairs reconnus sous Louis XVI, et quelques nobles de l'ancien régime qui jouissent de la faveur des princes réintégrés. (*Montg.*, VIII. 46).

24 juillet 1815. « Une ordonnance de Louis XVIII exclut 29 membres de la Chambre des pairs. » (*id.*, VIII. 256).

17 août. « Une ordonnance du roi porte nomination de 93 pairs, lesquels, à l'exception de 10, sont pris dans les familles de l'ancienne noblesse.

19 août. « D'après une ordonnance du roi, la dignité de pair est et demeure héréditaire de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, dans la ligne directe des pairs. » (*id.*, 272).

« La Chambre, transformée par une ordonnance en Cour criminelle, condamne à mort le maréchal Ney, à la majorité de 136 votants sur 161. — Adoption de la loi d'amnistie sans discussion. — Adoption de la loi des élections de 1817. — Adoption des lois sur la presse et les journaux, etc., etc. » (*id.*, *Table analytique*).

La Chambre des pairs créée par Louis XVIII, épurée par lui, augmentée d'éléments choisis par lui dans l'ancienne noblesse ne peut être que SOUS LA MAIN du DÉBONNAIRE qui la gratifia, en outre, de l'hérédité.

5 septembre 1816. « La fameuse ordonnance de ce jour prononça la

Digitized by Google

dissolution de la *Chambre des députés*, que le roi lui-même avait appelée une Chambre *introuvable* et qu'il avait regardée comme le plus insigne bienfait de la Providence. Le mot ultrà-royaliste fut répandu et mis à la mode en France... Un *ultrà* était un partisan de la majorité de la Chambre de 1815... » (*Vie de Louis XVIII*, II. 198).

Fasché sera par malin téméraire.

« Le 13 février 1820, le duc de Berry et son auguste épouse se rendirent à l'Opéra... La princesse désira se retirer avant la fin du spectacle. Le duc de Berry l'accompagna jusqu'à sa voiture, et lui dit, après l'y avoir placée : « Adieu ma bonne Caroline ; je te rejoindrai bientôt. » On levait le marchepied pour fermer la portière et le prince se retournait pour entrer dans le couloir qui conduit à sa loge, lorsqu'un homme s'élance sur lui, le saisit fortement par l'épaule, et, élevant le bras au-dessus de l'épaule droite, lui plonge un poignard au-dessus du sein droit... MM. les comtes de Clermont-Lodève et de Choiseul entouraient le prince ; l'assassin se glissa entre eux, et son action fut si prompte qu'elle ne put être ni soupçonnée ni prévenue, le prince se trouvant placé entre son meurtrier et la sentinelle de service. Le coup fut porté avec tant de violence que le fer pénétra de toute sa longueur dans le corps du prince qui, portant la main sur sa blessure, s'écria : « Je suis mort. » Il retira lui-même l'instrument meurtrier...

« Le roi, qu'on n'avait averti qu'à la dernière extrémité, arriva à cinq heures et demie. Déjà l'état du prince était devenu plus grave ; ses douleurs aigues et une oppression toujours croissante lui ôtaient la faculté de parler. En apercevant le monarque il parut se ranimer, et, faisant un effort surnaturel, il lui adressa d'une voix expirante ces paroles sublimes : « Sire, grâce pour l'homme qui m'a frappé ! grâce pour l'homme ! » — Mon fils, dit le Roi avec l'accent de la plus profonde affliction et les yeux pleins de larmes, vous survivrez, je l'espère, à ce cruel évènement : nous en parlerons ; la chose est importante et vaut la peine d'être examinée... » (*Vie du duc de Berry*, Delandine de Saint-Esprit).

« Louvel naquit en 1783 à Versailles... La chute de Bonaparte, l'entrée à Paris des Alliés excitèrent dans Louvel une fureur telle qu'il conçut le projet d'assassiner les Bourbons... Arrêté, il déclara que depuis six ans il méditait ce meurtre, et que s'il avait pu s'échapper il aurait successivement attaqué le duc d'Angoulême, Monsieur et le Roi lui-même ; puis il aurait vu s'il devait continuer... » (*Feller*).

La mort du duc de Berry semblait entraîner la ruine de l'illustre maison de France vers laquelle convergent toutes les prophéties de Nostradamus. Le Prophète qui a parlé du FRUIT SAUVE DES TROIS LYS (8ᵉ), MYRMIDON (*Vie de L.-Philippe*, p. 15), DON PRÉSENTÉ A CEUX DE L'OCÉAN (II. 90), VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS ISSU (*Vie de L.-Philippe*, p. 34), devait avoir un quatrain sur la mort de celui qui a donné naissance au PRINCE TANT ROYAL DU CIEL VENU (*id.*, p. 10), —Cette mort, que les passions politiques ont causée est, on ne peut mieux, placée dans le quatrain où Napoléon apparaît mourant tous les jours sur son rocher, tandis que Louis XVIII règne à sa place. Un quatrain, qu'un seul sépare de celui-ci dans les Centuries, donne de nouveaux détails sur cette mort et termine ce long récit par la fin de la Restauration, en 1830.

190ᵉ

Devant le père l'enfant sera tué,
Le père après entre corde de jonc
Genevois peuple sera esvertué,
Gisant le chef au milieu comme un tronc.

X. 92.

Le duc de Berry expirera devant son père ; celui-ci, devenu roi, ne tardera pas à s'embarrasser dans les liens d'un ministère impopulaire. Il pourra, mais il ne voudra pas briser ces liens. Le peuple de Paris combattra pour la liberté civile et religieuse dont Genève est le type. Charles X, déclaré par la Charte le CHEF suprême de l'Etat, restera immobile au milieu des évènements qui saperont son trône.

Le quatrain X 94 commence ainsi : CLERGÉ ROMAIN, L'AN MIL SIX CENS ET NEUF... on ne peut y chercher la suite des évènements annoncés dans le quatrain précédent, qui montre Napoléon à Sainte-Hélène, Louis XVIII au trône et le duc de Berry assassiné. Ce premier vers du quatrain qui vient après : DEVANT LE PÈRE L'ENFANT SERA TUÉ, le fait lire avec la pensée d'y voir la mort du duc de Berry, qui expira devant son père ; il est bientôt interprété de cette mort et de la chute de Charles X ; or ce quatrain, par son second vers : LE PÈRE APRÈS ENTRE CORDE DE JONC, renvoie le Traducteur à cet autre : SERRÉ DE CHAINES APRÈS D'UN RUDE CABLE, en un instant pour la confirmation de l'interprétation donnée à celui-ci, 12 vers, formant un récit suivi COMPOSÉ TOUT AU LONG, sont interprétés du règne de Charles X et de ses suites (215ᵉ-216ᵉ, etc.).

Devant le père l'enfant sera tué...

« Monsieur (comte d'Artois, père du duc de Berry), Madame, le duc d'Angoulême et le duc de Bourbon entourent ce lit de mort, où s'empressaient avec zèle, mais presque déjà sans espoir, tout ce que la capitale renferme de plus habile en hommes de l'art. « Je m'en fie à vos soins, leur dit Monsieur tout en pleurs. — Et à nos cœurs, répondit M. Dupuytren.

» Le prince entendant les sanglots de sa compagne désolée, lui dit : « Chère Caroline, calme ton désespoir, conserve-toi pour l'enfant que tu portes dans ton sein. » Ces mots dévoilèrent une espérance qui n'était encore que soupçonnée... Bientôt, à cette scène de désolation, vinrent se joindre Monsieur (comte d'Artois, père du duc de Berry), Madame, le duc d'Angoulême et le duc de Bourbon, dont ce cruel évènement va creuser la plaie toujours saignante ! Tous entourent ce lit de mort. Quel tableau déchirant se présente !... Voyez ce groupe auguste ; contemplez l'affliction mortelle d'un père et celle d'une épouse... ; entendez les cris d'un frère... Arrêtez vos regards sur la douleur profonde et sans larmes de la fille des Rois, qui les avait épuisées sur les tombes de tous les siens... Admirez ces fils de France, tous prosternés au lit de mort ; n'attendant plus rien des hommes, ils demandaient au ciel des forces contre un malheur irréparable... Déjà les ombres de la mort l'enveloppaient ; il tourne son dernier regard sur sa compagne ; il ne la distingue plus. « Caroline, je meurs heureux, je meurs dans tes bras... » Le Prince, mourant, fait un dernier effort ; il cherche la main du Roi, et s'écrie : « O ma patrie, ô malheureuse France ; » il expire... Son dernier sentiment fut pour la France... » (*Vie du duc de Berry*, par Delandine).

Tous les augustes personnages nommés dans ce récit figurent dans la prophétie. Louis XVIII : SÇAVANT ET DÉBONNAIRE, etc. ; Charles X : LE PÈRE, etc. ; le duc d'Angoulême : LE GRAND ANTOINE (218ᵉ, 219ᵉ) ; la duchesse d'Angoulême : REGRET DANS L'ESTOMAC ENCLOS D'ANGOLESME, PETITS ROYAUX.., LE PÈRE ROY AU TEMPLE (2ᵉ, 21ᵉ) ; le duc de Bourbon : LE SUPRÊME ÉTRANGLÉ (228ᵉ-230ᵉ) ; la duchesse de Berry : SERA PAR DAME UN PRINCE TANT ROYAL. (*Vie de L.-Philippe*, p. 10) ; DAME EN BRAISE PLUS NE SERA EN VUE (*id.*, p. 32).

Le père après entre corde de jonc...

APRÈS. — En 1820, le duc de Berry meurt DEVANT LE PÈRE ; en 1824, LE PÈRE monte au trône, — CORDE DE JONC. *Tomeæ*, corde de jonc (*W.*). Le Prophète emploie ici un FIGURE de NATURELLE FACTION. On a vu plus haut : LES LIENS FAMÉLIQUES REPRENS, RAVIS (181ᵉ), et l'on dit *il s'est lié par un serment : ce qu'il a fait jusqu'à ce jour lui lie désormais les mains*. Il est dit de la Sagesse :

« Mettez vos mains dans ses *fers*, et engagez votre cou dans ses *chaînes*. Baissez votre épaule et portez-la, et ne vous ennuyez point de ses *liens*... Ses fers deviendront pour vous une forte protection et un ferme appui, et ses chaînes un habillement de gloire. Car il y a dans elles, une beauté qui donne la vie, et ses liens sont des bandages qui guérissent. » (*Ecclésiastique*, VI. 21-31).

« Or, à quoi se réduisait l'héritage laissé à M. de Martignac ? Le roi s'était hâté de dire à ses nouveaux ministres : « Le système de M. de Villèle est le mien. » et la Chambre se hâta d'écrire dans son adresse que le système de M. de Villèle était *déplorable*. Toute l'histoire de la Restauration se trouve dans ce rapprochement. Comment empêcher la Chambre, qui avait la force de vouloir l'exercer ? Et comment empêcher le chef de l'Etat de s'écrier sous l'injure comme fit Charles X à la lecture de l'adresse : « Je ne souffrirai pas qu'on jette ma couronne dans la boue. » Que restait-il donc à tenter ? S'associer complètement au pouvoir électif ? M. de Martignac ne le pouvait qu'en déclarant la guerre à la royauté. Servir la royauté

Digitized by Google

selon son vœu ? il ne le pouvait qu'en déclarant la guerre à la Chambre. Combiner ces deux sortes d'*assujétissement* et pour gouverner être deux fois esclave ? Il l'essaya. » (*L. Blanc*, Hist. de dix ans. I. 124).

Genevois peuple sera esvertué,
Gisant le chef au milieu comme un trone.

GENEVOIS PEUPLE. — Ce CHEF d'un PEUPL est LE PÈRE ENTRE CORDE DE JONC, LE PÈRE dont L'ENFANT a été TUÉ auparavant, avant peut-être qu'il devînt CHEF d'un PEUPLE; il reste immobile au milieu d'un soulèvement général qui le renverse. Un quatrain parle du combat des Suisses en 1830 : PAR CONFLICT ROY RÈGNE ABANDONNERA, MORTS PROFLIGEZ PEU EN RÉCHAPPERA, TOUS D'ESTRANGEZ (217e).

Le Prophète a pu *faire d'une pierre deux coups;* mais sa manière connue et plusieurs quatrains font voir le peuple de Paris sous cette expression : GENEVOIS PEUPLE. La révolution de 1789 est née des écrits de Voltaire et de Rousseau : DU LAC LEMAN LES SERMONS FASCHERONT (85e); elle fut comprimée en 1815 : DU LEMAN FAUTES SERONT BIEN DESNUÉES (209e); elle éclata dans une nouvelle explosion en 1830 : GENEVOIS PEUPLE, et elle recommencera encore : SEICHER DE FAIM, DE SOIF GENT GENEVOISE (II. 59-64) au temps qui a fait dire au Prophète : MIGREZ, MIGREZ DE GENEVE TRESTOUS, SATURNE D'OR EN FER SE CHANGERA (IX. 44-46). — On dit : c'est un juif, un arabe. Nostradamus, qui nomme l'UNION FEINCTE de la France et de l'Angleterre FOY PUNIQUE, a désigné Paris combattant pour la liberté civile et religieuse par le mot GENEVE et PEUPLE GENEVOIS.

« *Genève.* Ville des anciens Allobroges, à l'extrémité du LEMAN. Elle donna son nom à la province de GENEVOIS. En 1536 (du temps de Nostradamus), les Genevois mirent en la maison de ville cette inscription, gravée en lettres d'or sur une table d'airain, qu'on y voit encore aujourd'hui : *En mémoire de la grâce que Dieu leur a faite d'avoir secoué le joug de l'Antechrist romain, aboli ses superstitions et recouvré leur liberté, par la défaite et par la fuite de leurs ennemis.* » (*Moréri*).

SERA ESVERTUÉ. — S'évertuer, *contendere* (*W.*). Le Prophète a dit : CONTRE L'ITALIE ET FRANCE CONTENDRA (138e) pour *combattra.* — *Contendo*, combattre (*W.*).

« Le 8 août 1829, fut installé un nouveau ministère dont le prince de Polignac (PRISONNIER FAIT MENÉ AU TOMBEREAU, 216e), ami particulier du roi, fut nommé président, le 17 novembre suivant. C'est une des grandes fautes de Charles X. La formation d'un tel ministère, contraire à toutes les règles du gouvernement représentatif, fut accueilli avec un étonnement mêlé d'inquiétude. On vit dans cet acte, que rien n'avait fait prévoir, l'annonce d'une scission éclatante entre le pouvoir royal et la Chambre des députés, et un prélude aux coups d'État. Vainement MM. Courvoisier et de Chabrol, qui avaient d'abord été nommés membres de ce cabinet, représentèrent-ils au roi les dangers auxquels il s'exposait en s'écartant de la route constitutionnelle, Charles X, qui du reste eut toujours l'intention de respecter la Charte, fut inébranlable et la démission des deux ministres fut acceptée.. Dans la séance royale du 2 mars 1830, le roi insista sur les droits sacrés de la couronne, et donna à entendre qu'il était loin de prendre les plaintes exagérées d'une opposition systématique pour l'expression du vœu de la nation. Alors fut rédigée la fameuse adresse signée par 221 députés, par laquelle on avertissait le monarque du danger qu'il y avait à *conserver un ministère* dont les vues paraissaient en opposition avec celles de la Chambre et avec le vœu de tout le royaume. Le roi se montra offensé de cette adresse, et déclara que *ses résolutions étaient immuables.* La Chambre fut prorogée et bientôt après dissoute... Le 23 juillet, le résultat des élections était connu. La proclamation publiée par le roi n'avait produit d'autre effet que de compromettre sa dignité. Les 221 se trouvaient réélus. Charles X, *pour sortir de la position difficile où il était placé* (CORDE DE JONC), chercha une ressource dans l'article XII de la Charte, ainsi conçu : Le roi est LE CHEF suprême de l'Etat, commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois de l'administration publique, et fait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'Etat. Persuadé que cet article l'autorisait dans certains cas à prendre la dictature, il rendit le 25 juillet, d'après un rapport de ses ministres, des *Ordonnances* par lesquelles la Chambre des députés était dissoute, la liberté de la presse suspendue, le nombre des électeurs et celui des députés considérablement réduit et le mode des élections entièrement changé. Ces ordonnances produisirent dans la masse de la population un sentiment d'épouvante et de douleur.

« Les députés présents à Paris et les journaux de l'opposition s'empressèrent de protester. Les fabricants fermèrent leurs ateliers et congédièrent leurs ouvriers, qui firent bientôt une armée redoutable. Dans la journée du 27, des préparatifs de résistance eurent lieu sur plusieurs points. La gendarmerie ayant voulu dissiper les rassemblements, fut repoussée. La ligne qui devait la soutenir, hésita. Bientôt, l'Hôtel-de-Ville, l'Arsenal et la préfecture de police tombèrent au pouvoir des insurgés. La caserne de Babylone, occupée par les Suisses, fut enlevée et la garde dut se replier sur plusieurs points.

» GISANT LE CHEF AU MILIEU COMME UN TRONC. — M. Lafitte, membre de la Chambre des députés, s'étant présenté à Saint-Cloud dans la journée du 28, pour demander au nom de ses collègues présents à Paris, comme condition de paix, le retrait des Ordonnances, le renvoi du ministère et le rétablissement de la garde nationale, revint sans avoir pu pénétrer jusqu'au roi. » (*Feller*, Charles X).

« MM. de Semonville et d'Argout trouvèrent M. de Polignac à la porte du roi; le président du conseil les avait précédés à Saint-Cloud. — Ah ! dit M. de Polignac, vous venez pour demander ma tête ! — Entrez, Messieurs, entrez. Le roi était parfaitement calme; malgré les avis qu'il recevait de tous côtés, il ne pouvait croire à une longue et sérieuse résistance de la part du peuple. Les deux pairs eurent beau lui dire que, depuis le matin, la résistance s'était changée en agression, le roi secoua la tête. — Messieurs, dit-il, vous vous trompez; toutes les mesures sont prises pour étouffer l'insurrection, et la révolte cessera d'elle-même. M. de Semonville ne comprenait rien à cette sécurité qui avait véritablement un caractère fatal; il n'y put tenir plus longtemps : — Eh bien ! Sire, s'écria-t-il, il faut tout vous dire : si dans une heure les Ordonnances ne sont pas rapportées, plus de roi, plus de royauté. — Oh ! vous me donnerez bien deux heures, dit Charles X en se retirant. M. de Semonville tomba à genoux et le prit par son habit; mais le roi recula pour lui échapper. — Sire, cria M. de Semonville, au nom de la Dauphine, au nom de votre petit-fils !.... Tout fut inutile, Charles X se retira sans avoir fait une seule concession... Chez nous, les Tuileries prises, la royauté semble morte; les Tuileries prises, on crut tout fini; on s'embrassa, on dansa, on chanta, on étendit un élève, de l'école polytechnique sur le trône, et l'on se coucha dans le lit du roi. Les troupes royales se retiraient par le jardin des Tuileries et par la rue de Rivoli.... Alors M. de Mortemart s'adressa au roi; mais ce fut inutile. — Pas encore, répondit Charles X, nous avons le temps; et chaque fois que M. de Mortemart revint à la charge avec la même demande, il reçut la même réponse. A minuit, MM. d'Argout et de Vitrolles arrivèrent à Saint-Cloud. Ils trouvèrent M. de Mortemart debout, mais le roi s'était couché... On le réveilla. Charles X se souleva lentement comme un homme fatigué, et reconnaissant M. de Mortemart ! — Ah ! c'est vous, dit-il, eh bien ! que voulez-vous ? M. de Mortemart lui présenta les Ordonnances. — Attendons encore, dit Charles X.... Enfin, paraissant prendre tout à coup son parti : — Allons, allons dit-il, donnez-moi une plume. Et il signa. La monarchie venait de rendre son épée !

»... Pendant ce temps, à part Charles X qui, au milieu des terreurs croissantes de ses serviteurs et de sa famille, conservait le calme de l'erreur ou de l'entêtement, Saint-Cloud était le théâtre des scènes qui, par leur côté tantôt violent, tantôt inattendu, complétaient les péripéties du grand drame qui se jouait à cette heure entre le peuple et le roi... Le Dauphin voulait réunir les dix mille hommes, et marcher sur Paris... Le roi réfléchit un instant, puis secouant la tête : — Non, dit-il, non, non ! — Il était atteint d'une de ces grandes défaillances du cœur qui prennent les rois au moment de leur chute, la même qui avait pris Napoléon en 1814 à Fontainebleau, et en 1815 à l'Elysée; la même qui devait prendre Louis-Philippe en 1848 aux Tuileries. » (*Alexandre Dumas.* Vie de L.-Philippe, I. 238-260).

Louis XVI est tombé par TROP DE BONTÉ ROYALE (40e); Napoléon par aveuglement : LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE, CONSEIL MOURRA POUS LA TESTE RAZÉE (145e); Charles X et L.-Philippe par une fausse sécurité : GISANT LE CHEF AU MILIEU COMME UN TRONC (190e), MORT DANS SA TENTE DIRONT QU'IL DORT LÉANS (*Vie de L.-Philippe*, p. 75). Le Prophète ne veut certes pas que ceux qui sont sur le trône ou qui en approchent disent aux partis : « Venez en nombre, attaquez, et nous vous fusillerons; » mais il voulait que Louis XVI et Charles X défendissent leur trône. Le trône ne peut être un bien de famille qu'autant que le roi se regarde comme le *père du peuple;* et alors il doit défendre par tous les moyens et au péril même de sa vie, les intérêts de la grande famille. C'est ce qu'un descendant du VIF GASCON a compris : « Votre père a combattu pour nous au dix août, disait-il à un Suisse, Louis XVI devait monter à cheval, il sauvait la France ou mourait en roi... Si jamais je me trouve en pareille situation, je ferai mon devoir, et si je meurs, j'aurai du moins *escoffié* plus d'un ennemi de la société. »

Chacun des récits COMPOSÉS TOUT AU LONG a son cachet particulier ainsi que le lecteur l'a certainement observé déjà en les étudiant à fond sur le vieux texte, dans les premières pages de ce volume. Le génie de l'écrivain, l'étendue et la variété de ses connaissances littéraires, la facilité avec laquelle il passe d'un genre à un autre en demeurant toujours supérieur, tout cela surprend presque à l'égal de sa science prophétique. La vie du Soldat-Empereur est écrite magistralement. Chaque trait, chaque groupe de traits occupent précisément la place qui leur convient le mieux. Entre ces mots : DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN

Digitized by Google

EMPIRE et ceux-ci : S'ESTOUFFER SANS RESPIT, il n'y a pas un mot qui ne se rapporte au même personnage, pas un fait important de cette vie qui ne soit indiqué. C'est de la peinture historique : les groupes sont nombreux et mêlés, les plans sont multipliés, mais il y a unité dans l'action générale. Cette histoire des Cent-jours est un tableau de genre, bien que ses dimensions dépassent celles du premier, renfermé entre ces mots : MES TRÉSORS TEMPLE CITADINS HESPÉRIQUES, DANS ICELUY RETIRÉ EN SECRET LIEU, et ceux-ci : ONC NUL TEMPS SI AMER, il a un cadre bien défini. Deux grandes figures fixent seules les regards; elles sont pleines de vie et si bien étudiées, que l'on voit aussi clairement leurs pensées que leurs actions. Le lecteur va relire ces 32 vers où le Prophète laisse entrevoir dès le commencement ce qu'il montre ensuite avec tant de détails. Après il lira les proclamations de Louis XVIII, au sujet de ces évènements, et il reconnaîtra aussi bien que le Traducteur que Nostradamus a vu chaque action, entendu chaque parole et lu chaque mot historique (*Vie de L.-Philippe*, p. 12). — Il y aurait bien encore quelque chose à dire au sujet de la place de ce récit à la suite des quatrains X. 79 et 80, mais c'est assez pour le moment.

Concordance des Proclamations de Louis XVIII, en 1815, avec le Prophète.

181e

1 Mes trésors temples citadins hesperiques
2 Dans icelluy retiré en secret lieu,
3 Le temple ouvrir les liens fameliques,
4 Reprens ravis proye horrible au milieu.
X. 81.

182e

5 Cris, pleurs, larmes viendront avec couteaux,
6 Semblant fuyr donront dernier assaut,
7 L'entour parques planter profond plateaux,
8 Vifs repoussez et meurtris de prin saut.
X. 82.

183e

9 De batailler ne sera donné signe,
10 Du parc seront contraints de sortir hors,
11 De Gand l'entour sera cogneu l'enseigne,
12 Qui fera mettre de tous les siens à mo.t.
X. 83.

184e

13 La naturelle à si hault, hault non bas,
14 Le tard retour fera marris contents,
15 Le Recloing ne sera sans débats,
16 En employant et perdant tout son temps.
X 84.

185e

17 Le vieil triban au point de la trehemide,
18 Sera pressé captif ne délivrer,
19 Le veuil non veuil, le mal parlant timide,
20 Par légitime à ses amis livrer.
X. 85.

186e

21 Comme un gryphon viendra le Roy d'Europe
22 Accompagné de ceux d'Aquilon,
23 De rouges et blancs conduira grande troupe
24 Et iront contre le Roy de Babylon.
X. 86.

187e

25 Grand Roy viendra prendre port près de Nisse,
26 Le grand Empire de la mort si en fera,
27 Aux Antipoles posera son genisse,
28 Par mer la Pille tout esvanouira.
X. 87.

188e

29 Pieds et cheval à la seconde veille
30 Feront entrée vastant tout par mer,
31 Dedans le poil entrera de Marseille,
32 Pleurs, cris et sang, onc nul temps si amer.
X. 88.

189e

33 Cent fois mourra le tyran inhumain,
34 Mis à son lieu sçavant et débonnaire,
35 Tout le Sénat sera dessous sa main
36. Fasché sera par malin téméraire.
X. 90.

190e

37 Devant le père l'enfant sera tué,
38 Le père après entre corde de jonc,
39 Genevois peuple sera esvertué,
40 Gisant le chef au milieu comme un tronc.
X. 92.

174 Par grand effort des forains survaincu...
36 Par terre et mer secourront tontes parts...
179 Trente adhérans de l'ordre des quirites...
207 Le vieux plein barbe sous le statut sévère...
112 Rachapt honny au prince d'Arthamide...
200 Feront entrée d'armée à Paris clause...
212 Les cinq estranges entrez dedans le temple...
205 Un colonel machine ambition...

22 juin 1815. Cateau-Cambrésis. « Dès l'époque où la plus inconcevable des entreprises (1-8) secondée par la plus inconcevable défection (9), nous a contraint à quitter momentanément notre royaume (10-11), nous vous avons avertis des dangers qui vous menaçaient (11-12) si vous ne vous hâtiez de secouer le joug de l'usurpateur (20).

» Nous n'avons pas voulu unir nos bras, ni ceux de notre famille (15-16) aux instruments (22) dont la Providence s'est servie pour punir la trahison (1-12), mais aujourd'hui que les puissants efforts (174e) de nos alliés (22) ont dissipé les satellites (5) du tyran (32), nous nous hâtons (21) de rentrer dans nos Etats (14) pour y rétablir la Constitution (13) que nous avions donnée à la France (34), pour réparer par tous les moyens qui sont en notre pouvoir (14) (36e), les maux de la révolte et de la guerre qui en ont été la suite nécessaire, récompenser les bons (20-23), mettre à exécution les lois existantes contre les coupables »

LOUIS.

28 juin 1815. Cambrai. « J'apprends qu'une porte de mon royaume (1) est ouverte (3) et j'accours (21) pour adoucir les maux que j'avais voulu prévenir (14), pour me placer une seconde fois (29) entre les armées alliées et les Français (112e), dans l'espoir que les égards dont je suis l'objet (21), tourneront à leur salut (15); c'est la seule manière dont j'ai voulu prendre part à la guerre (16). Je n'ai point permis qu'aucun prince de ma famille parût dans les rangs étrangers (22, 29)... Mon gouvernement devait faire des fautes, peut-être en a-t-il fait (1-2). Il est des temps où les intentions les plus pures ne suffisent pas pour diriger, et quelquefois même elles égarent. L'expérience seule pouvait avertir; elle ne sera pas perdue (33). Je veux tout ce qui sauvera la France (32).

» Je promets, moi qui n'ai jamais promis en vain (l'Europe entière le sait) de pardonner à l'égard des Français égarés tout ce qui s'est passé depuis que j'ai quitté Lille (10), au milieu de tant de larmes (5) jusqu'au jour où je suis rentré dans Cambrai au milieu de tant d'acclamations (14). Cependant le sang de mes sujets a coulé par une trahison dont les annales du monde n'offrent pas d'exemple (9). Cette trahison a appelé l'étranger dans le cœur de la France (29) (200e-212e)

Je dois, pour la dignité de mon trône (1), pour l'intérêt de mes peuples (1), pour le repos de l'Europe (21), exempter de pardon les instigateurs et les auteurs de cette trame horrible (179e, 207e, 205e). Ils seront désignés à la vengeance des lois par les deux Chambres que je me propose de convoquer incessamment. » (35)

LOUIS.

191e

Pont on fera promptement de nacelles,
Passer l'armée du grand prince Belgique,
Dans profondrez et non loing de Bruxelles,
Outre passez detranchez sept à picque.
IV. 81.

Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon-le-GRAND, LE ROY ROMAIN BELGIQUE (158e), fera passer la *grande armée* de l'autre côté de la Sambre sur un pont de bateaux assemblés à la hâte; victorieux à Ligny, à 8 lieues de Bruxelles, en frappant au point de jonction des deux armées anglaise et prussienne il s'ouvrira un passage, et allant plus outre il livrera, à 4 lieues de Bruxelles, la bataille de Waterloo, où les sept puissances du congrès de Vienne, en armes contre lui, le tailleront en pièces.

Ce quatrain est suivi dans la Centurie de deux autres interprétés de la campagne de Moscou et de la première abdication de l'Empereur (149e-150e); c'est une raison de voir s'il ne se rapporte pas au même personnage. Le GRAND PRINCE BELGIQUE pourrait bien être Napoléon, si justement nommé LE ROY ROMAIN BELGIQUE (158e-160e). Depuis Nostradamus aucun prince n'a porté ce titre.

BELGIQUE. « Nom emprunté des anciens Belges et donné au commencement de la révolution française aux ci-devant Pays-Bas autrichiens. Réunie à la France, en 1795, la Belgique en a fait partie jusqu'en 1814. » (*Mac-Carthy*).

LES SEPT A PICQUE pourraient bien être les SEPT POUR LA PAIX CAUTELEUX COMME MARTRES faisant ENTRÉE D'ARMÉE A PARIS CLAUSE (200e), et la bataille de Waterloo s'est livrée NON LOING DE BRUXELLES! J'ouvre un premier historien :

« 12 juin 1815. Napoléon part de Paris; il va se mettre à la tête de son armée rassemblée sur la frontière nord de la France... L'armée de Flandre, dont le maréchal Soult est major-général, prend le nom de *grande armée*...

» 15 juin. Les premières hostilités commencent : Napoléon entre en BELGIQUE. Ayant réorganisé son ancienne armée et reformé son *matériel avec une dextérité, une célérité admirable*, il a su dérober à ses ennemis les mouvements des divisions qui la composent. Les forces qu'il rassemble *vers un même point* et qu'*il dirige en personne*, s'élèvent à 120,000 hommes, pourvues de 350 bouches à feu; elles s'avancent en trois colonnes, de Maubeuge, Beaumont, Philippeville, pour déboucher par Marchiennes, Charleroi et Chatelet. Après quelques affaires d'avant-postes avec les Prussiens, la majeure partie des troupes est, le soir, à la gauche de la Sambre.

» Ainsi que Napoléon l'avait pensé, cette rivière, qui devait présenter un formidable obstacle à des troupes d'invasion, a été laissée tout-à-fait sans défense. (*Sambre*, se jette dans la Meuse, à Namur, après un cours d'environ 45 l., dont 38 l. de *navigables*, depuis Landrecy en France. *Mac-Carthy*). (PONT ON FERA PROMPTEMENT DE NACELLES, PASSER L'ARMÉE DU GRAND PRINCE BELGIQUE). L'armée française se présente donc en masse sur le point de l'armée ennemie où les deux armées anglaise et prussienne opèrent leur jonction : *C'est là-même que Napoléon menace de les enfoncer, de les séparer;* et s'engageant alors entre elles, de les rejeter, l'une sur l'Escaut, l'autre derrière la Meuse, pour gagner Bruxelles et l'intérieur de la Belgique. (DANS PROFONDREZ ET NON LOING DE BRUXELLE. *Profundo*, pénétrer, *Wailly*).

» L'armée de Wellington est placée sur les routes de Maubeuge à Bruxelles, couvrant la frontière de Flandre, depuis la mer jusqu'aux environs de Mons et de Charleroi; son quartier général est à Bruxelles. Le reste de l'espace, jusqu'au Rhin, est rempli par les troupes prussiennes, qui, réparties entre Mons et Liège, s'appuient sur Fleurus et à Namur; Blucher les commande, et son quartier général est à Namur même...

» 16 juin. Les batailles de Ligny-sous-Fleurus et des Quatre-Bras (huit lieues sud de Bruxelles), sont livrées... Napoléon va reconnaître en personne la position des Prussiens; il se décide à leur livrer bataille avant que leur réserve et l'armée anglaise aient le temps de se rallier et de les rejoindre. Ce n'est qu'après un engagement très prolongé et des plus acharnés, qu'il parvint à les mettre en retraite. La fureur des deux partis était extrême. Les Français ne voulaient faire aucun quartier; les Prussiens avaient résolu d'être implacables, et c'était particulièrement contre la garde impériale qu'ils étaient enflammés. En même temps, le maréchal Ney, conduisant 30,000 hom-

Digitized by Google

mes avec 80 bouches à feu, s'est impétueusement porté sur la gauche, contre l'avant-garde anglaise, et lui a causé une perte évaluée à 7 ou 8,000 hommes. Wellington se replie sur Genappe et vers ses renforts... Les Prussiens viennent d'éprouver une perte d'au moins 22,000 hommes... La perte des Français dans ces deux actions s'estime de 13 à 14,000 hommes. L'acharnement avec lequel on se battit dans cette journée, fit frémir les hommes les plus habitués à contempler de sang froid les horreurs de la guerre... (*Voir la suite*, p. 223, 2e col.). Cette journée est très importante, Napoléon a atteint son but en séparant les deux armées ennemies : après les pertes que viennent d'essuyer les Prussiens, il suffit d'un corps de moyenne force pour les observer et les tenir à l'écart ; ce qui permet de porter des masses contre les Anglais.

» 18 juin (OUTRE PASSEZ DÉTRANCHEZ SEPT A PICQUE). La bataille de Waterloo, ou du Mont-Saint-Jean, est livrée à l'entrée de la forêt de Soignies, dans la direction de Genappe à Bruxelles. Waterloo, quartier général de Wellington, chef de l'armée britannique, est à quatre lieues sud de Bruxelles. » (*Montg.*, VIII. 203). (*Note*, p. 217).

DÉTRANCHEZ. — *Détrancher*, couper, trancher par morceaux (*Glossaire*).

SEPT A PICQUE. — Le mot PICQUE est trois fois dans les Centuries : TAURUS ET LIBRA QUELLE MORTELLE PICQUE (I. 28), différent, mauvaise humeur (*W.*) ; LES FUGITIFS FEU DU CIEL SUS LES PICQUES ; il n'est donc que deux fois pour *armes*. Or, ce dernier quatrain est précisément interprété comme le premier de la bataille de Waterloo (35e-38e). Les soldats du GRAND PRINCE BELGIQUE ont PROFONDREZ au milieu des ennemis, ils ont PASSEZ OUTRE ; les voici DÉTRANCHEZ par SEPT sous les armes. On a déjà observé que Nostradamus retranche la préposition devant les mots à l'ablatif ; il a dit de la naissance du duc de Bordeaux : SERA PAR DAME NUICT CHIENS N'ABAYERONT (*Vie de L.-Philippe*, p. 10). Le mot DÉTRANCHEZ rappelle qu'à Waterloo l'Aigle FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT (183e). Le quatrain 200e est si précis sur la rentrée des Alliés à Paris et la retraite de l'armée française derrière la Loire, qu'on ne peut douter que les SEPT A PICQUE de celui-ci ne soient les SEPT POUR LA PAIX CAUTELEUX, COMME MARTRES *faisant* ENTRÉE D'ARMÉE A PARIS CLAUSE.

« 13 mars 1815. Les huit puissances signataires du traité de Paris, réunies au congrès de Vienne, font la déclaration suivante (*voir* p. 215)..... Elles emploieront tous les moyens, et réuniront tous leurs efforts pour que la paix générale, objet des vœux de l'Europe, et vœu constant de leurs travaux, ne soit pas troublée de nouveau..»

La France, une des *huit* puissances signataires du traité de Paris, ayant embrassé la cause de Napoléon, celui-ci eut à combattre à Waterloo SEPT A PICQUE, SEPT POUR LA PAIX CAUTELEUX COMME MARTRES.

Que de choses dans ces quatre vers ! Des choses tellement saillantes, que tout historien les réunit dans son récit.

1° *Célérité* à engager la guerre, *dextérité* à préparer le matériel.
2° On traverse une rivière navigable.
3° Ce passage s'effectue sans combat.
4° L'armée entière passe la rivière.
5° Elle s'ouvre un passage après entre deux armées ennemies.
6° Ce premier combat a lieu non loin de Bruxelles (à 8 lieues).
7° Ce combat n'est pas décisif.
8° L'armée s'avance plus avant (à 4 lieues de Bruxelles).
9° Elle est taillée en pièces.
10° De façon à ce qu'elle ne peut plus tenir la campagne.
11° Elle avait à combattre sept nations sous les armes.
12° Cette armée vaincue est celle d'un prince Belgique.
13° D'un grand prince Belgique.
14° Qui est battu en Belgique.
15° Où ce grand prince Belgique a dû pénétrer sur un pont de bateaux !

Ces derniers traits expliquent tout. Ce GRAND PRINCE BELGIQUE, si puissant, qu'il peut lutter seul contre SEPT A PICQUE, qui pénètre NON LOING DE BRUXELLES PAR UN PONT DE NACELLES, ne peut être que le ROY ROMAIN BELGIQUE, le roi qui a porté TROIS COURONNES (de France, d'Italie, de Hollande ou de BELGIQUE, 214e), le roi dont tout le règne se trouve en plus de 100 quatrains, et cette bataille livrée NON LOING DE BRUXELLES est celle de Waterloo, dont les moindres détails se lisent avec son importance en plus de dix quatrains. En disant : DE GAND L'ENTOUR SERA COGNEU L'ENSEIGNE, QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT, le Prophète *limitait* déjà *le lieu* qu'on ne cherchera plus au nord, au sud ou à l'ouest de GAND, car ce nouveau quatrain place ce lieu NON LOING DE BRUXELLES. Passez la Sambre en face de cette ville (PONT ON FERA PROMPTEMENT DE NACELLES) ; avancez NON LOING DE BRUXELLES, vous êtes à Ligny (DANS PROFONDREZ) ; *outre passez*, vous êtes à Waterloo ! !

Un quatrain découvert à temps pour figurer dans ce volume (*voir* p. 117), fixe encore à SEPT le nombre des Alliés : SEPT FUM. EXTAINT AU CANON DES BORNEAUX, et détermine davantage le lieu de la bataille : le *Theatrum orbis terrarum* montre 7 *born* où les autres atlas montrent Waterloo !

192e

Sept fois changer verrez gent Britannique,
Taints en sang en deux cens nonante an,
Franche non point par appuy Germanique
Ariès doubte fon. pôle Bastarnan.

III. 57.

Français, couverts de sang en deux cent quatre-vingt-dix ans (1789-1815), à la suite de sept coalitions européennes formées contre vous à l'instigation de l'Angleterre, vous verrez cette race Britannique changer d'Alliés, n'ayant pas trouvé un appui toujours franc dans le peuple Germanique (SUEVES, 126e), et Saint-Pétersbourg, du nord de la Russie-Noire, lui ayant donné une parole douteuse en cherchant toujours un faux prétexte d'agrandissement pour son Empire.

Le Prophète français a mis des larmes dans ce quatrain où il s'adresse, sans les nommer, à ses compatriotes TAINTS EN SANG par SEPT coalitions faites à l'instigation de la GENT BRITANNIQUE, et où il se tait sur l'issue fatale de tant de guerres pour ceux qui sont TAINTS EN SANG !

Durant ces SEPT coalitions, Bonaparte s'est emparé de Toulon, CITÉ MARINE, d'où il parvint à CHASSER SORDIDE QUI PUIS *lui fut* CONTRAIRE (57e) ; Empereur, PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE, PAR MER ET TERRE il a fait la guerre AUX ANGLOIS jusqu'à la capitulation de PARIS (130e) ; alors SON ADVERSAIRE, APRÈS PLUSIEURS COMBATS PAR MER, *l'a* CHASSÉ (129e) sans qu'il ait pu PRENDRE LES ARMES ET LE NOM BRITANNIQUE, ni même le TILTRE ANGLICAN TARD ADVISÉ (128e). — Quelques expressions seulement de ce quatrain ont besoin de commentaire.

EN DEUX CENS NONANTE AN. — Otez 290 de 1815, vous remontez à l'année 1523 où Nostradamus prophétisait : il a vécu de 1505 à 1566. Ce quatrain, publié en 1555, aurait été trop clair si Nostradamus avait dit : EN DEUX CENS SOIXANTE AN (260 + 1555 = 1815). Comme il ne fait point connaître le point de départ de son calcul, et qu'il n'a pu se réserver une marge de 30 années, il y a ici quelque chose à découvrir. La GRANDE PERSÉCUTION religieuse que Nostradamus annonçait pour L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX a bien eu lieu en 1792 ; la première période révolutionnaire prédite en 12 quatrains avec l'état du ciel pour les années 1789-1814, a bien eu lieu de 1789 à 1814 ; le Prophète, si exact pour cette époque qui a vu SEPT FOIS CHANGER... GENT BRITANNIQUE, doit l'être ici encore. Pierre Turrel donne comme Roussat (*voir* p. 154, 2e col.) et de Pavillon (*voir* p. 161) un calcul des astrologues qui éclaircit la chose.

«... *Merveilleuse conjonction que les astrologues disent estre faicte environ les ans de Notre-Seigneur mil sept cens octante neuf avec dix révolutions saturnales et oultre ving cinq ans après sera la quatrième et dernière station de l'altitudinaire firmament.* » (*Turrel*, Le Période, 1531).

Nostradamus rappelle ici ces *dix révolutions saturnales* que les astrologues mentionnent à la suite de l'époque fixée pour la *merveilleuse conjonction* (1789-1814). Chaque révo-

Digitized by Google

lution saturnale étant de 29 ans 5 mois et 14 jours, les *dix révolutions* font un peu moins de 295 ans : DEUX CENS NONANTE AN (*voir* 119e, DEUX REVOLTS FAITS DU MALIN FALCIGÈRE).

ARIÈS DOUBTE FON. PÔLE BASTARNAN. — Comme c'est bien DOUBTE qu'on lit dans toutes les éditions, on ne verra pas dans ce vers ARIÈS (le Bélier) *doublant son* PÔLE BASTARNAN, ce qui, d'ailleurs, est inexplicable en astronomie. L'édition de 1566 a DOUBTE FON., de φωνη, voix, parole, langage (*Lexique*). — ARIÈS, *Ariès* fig. *ariete albo occupare*, s'emparer sous un faux prétexte (*W.*). Ce mot pris ainsi figurément entre dans la manière de Nostradamus, fait accepter l'interprétation donnée aux mots DOUBTE FON., *parole douteuse*, et prépare le lecteur à voir entre la GENT BRITANNIQUE et son allié BASTARNAN des rapports identiques à ceux déjà observés dans le vers précédent entre la GENT BRITANNIQUE et son allié GERMANIQUE. — BASTARNAN, *Bastarnæ*, population de la Sarmatie d'Europe, aujourd'hui la Russie-Noire, la Podolie et la Moldavie (*W.*). Pour LIMITER davantage LE LIEU, Nostradamus joint à ce mot BASTARNAN le mot PÔLE, et cette expression doit être entendue alors de la Bastarnie du nord ou de Saint-Pétersbourg.

« 1793-1797. *Première coalition contre la France* : Autriche et Prusse, partie d'Allemagne, ANGLETERRE, Hollande, Espagne, Portugal, roi de Sardaigne, pape, roi des Deux-Siciles.

» 1799-1801 : *Deuxième coalition* : ANGLETERRE, Empereurs d'Allemagne et de Russie, partie de l'Empire germanique, rois de Naples et de Portugal, Turquie et Barbaresques.

« 1805. *Troisième coalition* : ANGLETERRE, en guerre depuis 1803, Russie et Autriche réunies pour arracher au nouvel Empereur des Français le Hanôvre, la Hollande, la Suisse, la couronne d'Italie, faire évacuer Naples et rétablir le roi de Sardaigne. -

» 1806-1807. *Quatrième coalition* : ANGLETERRE, Prusse, Russie, manifeste de la Prusse contre la France. Les Prussiens s'annoncent comme les vengeurs de l'Allemagne, et n'attendent pas que les corps russes soient arrivés.

» 1809. *Cinquième coalition* : ANGLETERRE, Portugal et Espagne, qui sont envahis, et Autriche, qui fait les plus grands efforts. *La Russie, alliée douteuse de la France.*

» 1813-1815. *Sixième et septième coalition* · Napoléon qui était allé en Russie, traînant les deux tiers de l'Europe soumise, en revient, ramenant après lui l'Europe entière acharnée à le poursuivre et à le renverser (QU'ON SE VIENDRA RANGER A LA GRAND' LIGUE, p. 141). Elle n'y parviendra qu'en *deux coalitions* et trois guerres fameuses. La Russie n'avait d'abord pour alliés déclarés et agissants que l'ANGLETERRE, la Suède, le Portugal et l'Espagne. La Prusse s'y réunit, quand elle a vu le désastre de l'armée française ; l'Autriche un peu plus tard ; les rois que Napoléon a faits l'abandonnent ; Murat lui-même arme contre la France une partie de l'Italie ; les Suisses livreront le passage la première fois, et, à la seconde, entreront en France avec les autres. Il ne restera à la France d'alliés, la première fois, que les régiments polonais et le Danemark. Dans la dernière guerre (1815), les Danois eux-mêmes et les Hollandais, les Belges, les Piémontais, naguère Français, combattront ou envahiront, occuperont et rançonneront la France. » (*Napoléon et son époque, Paris ; éditeur*, C. Pain).

« Dans le traité de Tilsitt, l'Europe continentale fut sacrifiée à l'ambition des deux empereurs Napoléon et Alexandre ; ils se partagèrent le continent ! Le premier s'adjugea le Midi et l'Occident ; le second l'Orient et le Nord ! On a dit, et il paraît certain, que les deux Empereurs avaient déterminé, par un article secret, l'expulsion des Turcs au-delà du Bosphore... Mais les deux Empereurs se trompaient mutuellement ; et quoique, peu de temps après la paix de Tilsitt, Alexandre ait fait trophée de l'amitié de Napoléon, quoiqu'il ait dit : « L'amitié d'un grand homme est un présent des dieux ; » Napoléon n'en disait pas moins de l'empereur Alexandre : « Il est beau et *faux comme un Grec !* (*Montg.*, VI. 268).

Ces derniers mots donnent la valeur du vers ARIÈS DOUBTE FON. PÔLE BASTARNAN d'un quatrain que je livre tout entier aux méditations du lecteur. L'alliance de l'Angleterre avec l'Espagne et le Portugal ne paraît pas dans ce quatrain parce qu'elle fut durable : DURERA LE RENOUVELLEMENT DU TRIUMVIRAT SEPT ANS, QUE LA RENOMMÉE DE TELLE SECTE FERA SON ESTENDUE PAR L'UNIVERS (*Lettre à Henry II*, 63e). Le quatrain suivant parle encore de ces sept coalitions.

193e

De sang et faim plus grand calamité,
Sept fois s'appreste à la marine plage,
Monech de faim, lieu pris, captivité,
Le grand mené roc enferrée cage,

III. 19.

Sept coalitions européennes, de plus en plus meurtrières, pour boire le sang des peuples et se nourrir de leur chair, se formeront à l'instigation d'un peuple de marins. L'Empereur, rentré dans la monarchie reprendra avec la nation les LIENS FAMELIQUES après que sa place au trône aura été occupée par Louis XVIII, il retombera en captivité. Napoléon-le-Grand sera mené sur le rocher de Sainte-Hélène, cage de fer que le maréchal Ney lui aura destinée.

Cette expression SEPT FOIS, qu'on ne retrouve que dans le quatrain : SEPT FOIS CHANGER VERREZ GENT BRITANNIQUE, sur les *sept coalitions* de 1793 à 1815 devait fixer l'attention du Traducteur ; il avait vu au milieu de 16 vers sur la chute de l'Empereur : APRÈS GRAND TROUBLE HUMAIN PLUS GRAND S'APPRESTE (194e-197e), et cette expression PLUS GRAND CALAMITÉ OU TROUBLE S'APPRESTE, ne se retrouve pas ailleurs ; il ne douta plus alors que ce quatrain, qui déjà par deux expressions s'*adapte* à d'autres interprétés des évènements de 1793-1815, ne dût s'interpréter lui-même de cette époque. La MARINE PLAGE par excellence est l'Angleterre (*voir* NEPTUNE, p. 31, *et* PEMPOTAN, p. 220, *Note*) ; l'invasion du peuple anglais, en 1814, sous la conduite de Wellington, est LE COURS MARIN PRÈS D'HAUTE-VELLE (147e). — Les deux premiers vers ne peuvent être entendus que de guerres sanglantes renouvelées SEPT FOIS, et c'est A LA MARINE PLAGE que S'APPRESTE PLUS GRAND CALAMITÉ DE SANG ET FAIM. Ce dernier mot, répété plus bas auprès du mot MONECH, qui *adapte* encore ce quatrain à 20 autres sur Napoléon : DANS L'ARC MONECH SERONT LES DOLÉANCES (173e), est pour les LIENS FAMELIQUES (184e) qui dévorent les populations ; DE SANG est pour ces guerres de plus en plus sanglantes qui ont fait dire de Napoléon : PUIS IL CHERRA EN SOIF SI SANGUINAIRE (95e). Si DANS L'ARC MONECH ou dans la monarchie il y a eu DOLÉANCES, en 1814, c'est que ces LIENS FAMELIQUES du premier vers ont été REPRENS comme l'indique la répétition du mot FAIM (184e). — LIEU PRIS. Napoléon a fait cette tentative parce que Louis XVIII a été MIS A SON LIEU (172e, 189e). — CAPTIVITÉ. Napoléon, en 1815, est CAPTIF NE DÉLIVRER (185e), PLUS GRAND CAPTIF (169e). — LE GRAND MENÉ est LE PETIT GRAND EMMENÉ (208e). — ROC est le ROCHER NOILLEUX (213e) de Sainte-Hélène, SILÈNE (208e) ; ce mot est sans préposition à cause de la construction latine. « A la question *quo*, où l'on va, où l'on vient, quand il s'agit d'un nom propre de ville ou de celui de quelques *petites îles*, on sous-entend la préposition. » (*Braud*, 233). — ENFERRÉE CAGE est une expression que Nostradamus emploie pour la captivité (II. 24, IX. 47) et pour la mort : SERPENS TRANSMIS EN LA CAGE DE FER (voir p. 162). Ces mots étant les derniers du quatrain, doivent être étudiés avec soin. Nostradamus a connu les promesses que le maréchal Ney devait faire à Louis XVIII en 1815 : LE VIEUX PLEIN BARBE SOUS LE STATUT SÉVÈRE, A LYON FAIT DESSUS L'AIGLE CELTIQUE (207e).

« Le 7 mars, Ney se présenta aux Tuileries ; on l'annonce, on l'introduit dans le cabinet de Louis XVIII, en présence de plusieurs officiers du palais. Il s'avança d'un pas ferme, et, s'inclinant pour prendre congé, proteste qu'il part avec la résolution de combattre partout Bonaparte ; il scelle même ses protestations en baisant la main de Louis XVIII, auquel, dans un transport vrai ou simulé, il adresse ces paroles qui retentissent bientôt dans toute la France : « Sire, j'espère ramener Bonaparte dans *une cage de fer*. » (*Vie de Louis XVIII*, II. 80).

La bataille de Waterloo réduisit Napoléon à l'état où devait le mettre le VIEUX PLEIN BARBE Ney. Ce quatrain se développe comme les destinées de Napoléon : DE SANG ET FAIM PLUS GRAND CALAMITÉ, SEPT FOIS S'APPRESTE A LA MA—

Digitized by Google

RINE PLAGE; sept coalitions européennes, à l'instigation de l'Angleterre, occupent tout son règne; à la fin il est mené captif sur un roc : MONECH DE FAIM, LIEU PRIS, CAPTIVITÉ, LE GRAND MENÉ, ROC, ENFERRÉE CAGE.

194e

L'Aigle posée entour des pavillons,
Par autres oyseaux d'entour sera chassée,
Quand bruit de cymbes tubes et sonnaillons,
Rendront le sens à la dame insensée.

II. 44.

195e

Trop du ciel pleure l'Androgin procrée,
Près de ce ciel sang humain respandu,
Par mort trop tard grand peuple recrée,
Tard et tost vient le secours attendu.

II. 45.

196e

Après grand trouble humain plus grand s'ap-
Le grand moteur lessiècles renouvelle [preste
Pluye, sang, laict, famine, feu et peste,
Au ciel veu feu, courant longue estincelle.

II. 46.

197e

L'ennemy grand vieil dueil meurt de poyson,
Les souverains par infinis subjuguez,
Pierres plouvoir cachez sous la toyson,
Par mort articles envain sont alleguez.

II. 47.

L'Aigle de Napoléon ira se poser à Waterloo à l'ENTOUR DE GAND, proche des tentes de l'armée des Alliés; ceux-ci la chasseront de cet endroit même. Définitivement vainqueurs par cette seule bataille, ils entreront en France musique en tête, pour rappeler à la raison la France qui aura suivi follement la fortune de l'échappé de l'île d'Elbe.

L'Androgée moderne, chargé par Dieu de comprimer la révolution, après avoir vu ses ennemis tant de fois vaincus se réunir tous contre lui seul, se plaindra trop des vengeances du ciel, car le sang répandu criera plus haut que lui. La fin de sa vie politique viendra trop tard rendre le bonheur au peuple qu'il aura nommé LE GRAND PEUPLE. Louis XVIII, le secours si longtempe attendu, reviendra tout à coup.

Après la grande révolution intérieure de la France, les guerres extérieures étendront le trouble dans le monde entier. Le Temps alors commencera un nouveau siècle (1800). Napoléon, PAR QUATORZE ANS TIENDRA LA TYRANNIE et déversera de tous côtés les maux de la guerre. Une comète apparaîtra à Sainte-Hélène un mois avant sa mort.

Napoléon-le-Grand, mis au ban de l'Europe après ses longues guerres, portera pendant plus de 60 mois le deuil de sa propre gloire. Il aura subjugué un nombre infini de souverains qui, l'ayant à la fin forcé de signer un traité le reléguant à l'île d'Elbe, feront pleuvoir sur lui les pierres dont on frappait l'agneau après la violation d'un traité de pacification. Il rédigera, quelques jours avant sa mort, un testament dont les articles seront allégués en vain.

L'Aigle posée entour des pavillons,
Par autres oyseaux d'entour sera chassée...

AIGLE. — Ce mot est dans 17 quatrains qui tous sont interprétés : 15 de l'Aigle des Napoléons, AIGLE CELTIQUE (207e), DU PLUS HORRIBLE TRONE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e), et 2 de l'Aigle d'Autriche (144e, 67e). — ENTOUR. Ce mot, répété coup sur coup dans deux vers, *adapte* ce quatrain à deux autres qui se suivent sur la bataille de Waterloo : L'ENTOUR PARQUES PLANTER PROFONDS PLATEAUX, VIFS REPOUSSEZ ET MEURTRIS DE PRINSAUT (182e); DE GAND L'ENTOUR SERA COGNEU L'ENSEIGNE, QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT (183e), L'AIGLE de Napoléon a été se POSER NON LOING DE BRUXELLES (191e), AUX SEPT BORN ou à Waterloo (*note* p. 217); elle était ainsi à L'ENTOUR DE GAND, où Louis XVIII, CONTRAINT DE SORTIR HORS, se trouvait au milieu de l'armée des Alliés (181e-190e). — AUTRES OYSEAUX. On a vu : CONFLICT PROCHAIN DES CORBEAUX S'ESBATTANS (35e-38e), pour cette même bataille où le corps auxiliaire de l'armée prussienne fut L'OYSEAU DE PROYE VOLANT A LA SENESTRE (167e); cette lutte est encore annoncée ainsi : PALAIS OYSEAUX PAR OYSEAU DÉCHASSÉ, BIENTOST APRÈS LE PRINCE PARVENU, etc... (206e). Les quatrains 22e et 147e, etc., parlent de la première CHASSE donnée en 1814.

Quand bruit de cymbes tubes et sonnaillons,
Rendront le sens à la dame insensée.

Les deux premiers vers de ce quatrain ont mis en présence une AIGLE et plusieurs OYSEAUX, d'où un seul ennemi contre plusieurs; l'AIGLE est venue, elle a attaqué, elle a été CHASSÉE : PAR GRAND EFFORT DES FORAINS SURVAINCU (174e). Après il n'y aura plus de combat : VIFS REPOUSSEZ ET MEURTRIS DE PRINSAUT (182e); le triomphe éclate aussitôt à grand orchestre (*cymbalum*, cymbale; *tuba*, clairon, trompette, *W.* COR SONNÉ, IV. 1); tout un peuple l'entend avec frayeur, car SEPT POUR LA PAIX CAUTELEUX COMME MARTRES, FERONT ENTRÉE D'ARMÉE A PARIS CLAUSE (200e). C'est alors que LES LONGS CHEVEUX DE LA GAULE CELTIQUE (Louis XVIII), ACCOMPAGNEZ D'ESTRANGES NATIONS, METTRONT CAPTIF LA GENT AQUITANNIQUE (176e). L'occupation du sol par les armées étrangères pouvait seule *rendre* LE SENS A LA *France* INSENSÉE qui DAME AFFOLÉE sous la République (93e), DAME SERVE sous Napoléon (164e), CŒUR VAIN, LÉGER en 1815, a cru TÉMÉRITÉ (169e) en se livrant de nouveau à la fortune de l'échappé de l'île d'Elbe, malgré les REMONTRANCES FAICTES AU PEUPLE INGRAT (173e) par le DÉBONNAIRE (189e), le LÉGITIME (185e).

Ce quatrain sur la bataille de Waterloo, en s'*adaptant* par la répétition du mot ENTOUR au LONG récit suivi où l'on voit Louis XVIII à GAND : DE GAND L'ENTOUR SERA COGNEU L'ENSEIGNE, QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT, ajoute à *l'Histoire prédite*, par ce détail fort important, que l'ENSEIGNE dressée à L'ENTOUR DE GAND était surmontée de l'AIGLE, et à l'*Histoire jugée*, par cette déclaration formelle, qu'en 1815 la France fut véritablement folle. En outre, c'est à ce quatrain que l'on doit l'interprétation des trois qui le suivent. Dès qu'on a eu la pensée d'y voir les résultats de la bataille de Waterloo, ils n'ont plus eu de secrets.

Trop du ciel pleure l'Androgin procrée,
Près de ce ciel sang humain respandu...

ANDROGIN. — De Ανηρ, Ανδρος, homme de cœur (*Lexique*). et de γινομαι, naître, être (*id.*). — PROCRÉE. Ce mot, qui signifie *créer pour*, est entendu de la mission divine confiée à une personne prise en dehors de l'ordre commun. Napoléon III est dit : LE PROCRÉE NATURE D'OGMION (*Vie de L.-Philippe*, p. 77). Le Prophète a parlé de cette mission confiée au premier Empereur lorsqu'il a dit : PLUS QUE SA CHARGE NE PORTE PASSERA (*voir* 143e). — ANDROGIN est un de ces mots que Nostradamus seul, ai-je dit (p. 171), pouvait trouver sous l'inspiration divine :

« Androgée, mon frère, ayant remporté le prix de la lutte sur les habitants d'Athènes et de Mégare, les lâches l'assassinèrent pour se venger de sa gloire. » (*Lettre sur la Mythologie*, Demoustier XI. *Voir* LE GRAND ENDYMION, 211e).

« L'Empereur reprit avec chaleur : « Je ne me suis point livré à la Russie, elle m'eût bien reçu sans doute; je ne me suis point livré à l'Autriche, j'en aurais été également bien traité; mais je me suis livré librement et de mon choix à l'Angleterre, parce que je croyais à ses lois, à sa morale publique. Je me suis cruellement trompé! Toutefois, il est un CIEL vengeur et, tôt ou tard, vous porterez les peines d'un attentat que les hommes vous reprochent déjà!... Redites tout cela au prince régent, Monsieur. » Et, accompagnant ces

Digitized by Google

dernières paroles d'un geste de la main, il le congédia. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 460).

« Le sentiment religieux est si consolant, que c'est un bienfait du CIEL que de le posséder. De quelle ressource ne nous serait-il pas ici? Quelle puissance pourraient avoir sur moi les hommes et les choses, si, prenant en vue de Dieu mes revers et mes peines, j'en attendais le bonheur futur pour récompense. » (*Id.*, I. 668).

«... Tout ce que j'aime, tout ce qui m'attache est aussitôt frappé : Le CIEL et les hommes se réunissent pour me poursuivre. » (*Id.*, II. 789).

Le CIEL poursuivit Napoléon durant les dernières années de sa puissance : LES FUGITIFS FEU DU CIEL SUR LES PICQUES (38e); LE DARD DU CIEL FERA SON ESTENDUE (203e), et continua, en effet, à le poursuivre à Sainte-Hélène : TROP DU CIEL PLEURE. — Dans cette expression *du* est pour *au sujet de* : Il PLEURE TROP au sujet du CIEL... *Du* ne peut être entendu autrement dans le quatrain qui commence ainsi : NEVEU ET SANG DU SAINT NOUVEAU VENU (X. 30).

. . . . . A ton heure dernière
Tu prieras, et plus haut, plus fort que ta prière,
Criera vers le Seigneur le sang par toi versé...
(*Aug. Rainguet*, Vision).

Par mort trop tard grand peuple récrée...

Puisque L'ANDROGIN PLEURE en exhalant TROP sa plainte contre un CIEL vengeur, tandis que le SANG HUMAIN RESPANDU s'élève PRÈS DE CE CIEL, la MORT de cet ANDROGIN repentant ne peut venir TROP TARD RECRÉER le GRAND PEUPLE. Il est question ici d'une *mort politique* après laquelle CENT FOIS MOURRA LE TYRAN INHUMAIN, MIS A SON LIEU SÇAVANT ET DÉBONNAIRE (185e). — Napoléon, forcé d'abdiquer, a été TUÉ PAR UN BEAUCOUP PLUS DÉBONNAIRE (95e). Pie VII, sur sa *demande*, envoya à SON FAVORY BASTARD A MORT TUÉ (160e), *un prêtre pour le réconcilier avec Dieu* (*voir* p. 204). C'est la bataille annoncée dans le quatrain précédent qui a *tué* l'Androgée moderne. Napoléon fit, quatre jours après, cette proclamation :

Au peuple français. — « En commençant la guerre pour l'indépendance nationale, je comptais sur la réunion de tous les efforts, de toutes les volontés et sur le concours de toutes les autorités nationales. J'étais fondé à en espérer le succès, et j'avais bravé toutes les déclarations des puissances contre moi. Les circonstances me paraissent changées. Je m'offre en sacrifice à la haine des ennemis de la France. Puissent-ils être sincères dans leurs déclarations, et n'en avoir voulu seulement qu'à ma personne! *Ma vie politique est terminée*, et je proclame mon fils, sous le titre de *Napoléon II, Empereur des Français*. Les ministres actuels formeront provisoirement le conseil de gouvernement. L'intérêt que je porte à mon fils (MAINS DE SON FILS MANGÉES DEVANT SA FACE, 204e, FITINE AMOUR PASCHEZ, 156e), m'engage à inviter les Chambres à organiser, sans délai, la régence par une loi. Unissez-vous tous pour le salut public et pour rester une nation indépendante.

« Au palais de l'Elysée, 22 juin 1815.

« NAPOLÉON. »

Lettre au prince régent. — « Altesse royale, en butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, *j'ai terminé* ma carrière politique... » (*Hist. pop. de l'Emp.*, p. 174 et 178).

GRAND PEUPLE. — Cette expression est six fois dans Nostradamus, cinq fois pour le peuple français sous Napoléon, qui, *le premier*, a-t-il dit, le nomma LE GRAND PEUPLE (*voir* 95e, 118e, 144e, 168e).

RÉCRÉE. — « Le retour des Bourbons produisit en France un en» thousiasme universel; ils furent accueillis avec une effusion de » cœur inexplicable; toutes les classes de la société avaient tellement » souffert qu'*il ne se trouva personne* qui ne fût réellement dans » l'ivresse. » Voilà ce qu'a écrit, longtemps après l'événement, un témoin oculaire qui n'était pas entraîné par ses affections à flatter les Bourbons; car ce n'était pas un royaliste, mais un homme qui était républicain autant qu'un Français puisse l'être, le fameux Carnot enfin. » (*Le bon Français*, 1833, 156).

TROP TARD. — Le Prophète a connu la durée de la vie politique de Napoléon, car il a dit : PAR QUATORZE ANS TIENDRA LA TYRANNIE (57e). Ces mots TROP TARD ont la valeur de ceux-ci sur le règne corrompu de L.-Philippe : AINS QU'IL GUÉRISSE SON FAIT SERA BIEN TARD (*Vie de L.-Philippe*, p. 24). C'est ce que marque l'ensemble du quatrain et en particulier ce dernier vers :

Tard et tost vient le secours attendu...

A la fin d'un long récit en 36 vers sur les malheurs de la famille royale en 1789-1814, il est dit de Louis XVIII : TARD ARRIVÉ PLUS TÔT QU'IL CUYDERA (22e), et de lui et de son frère en 1814 et 1815 : DEUX GRANDS DÉBONNAIRES PAR TERRE ET MER SECOURRONT TOUTES PARTS (36e), et de son retour en 1815 : LE TARD RETOUR FERA MARRIS CONTENTS (184e).

« Vous le savez, Messieurs, au milieu des plus terribles secousses qui aient jamais agité le monde social, la monarchie française s'écroula sur ses antiques fondements; notre nation passa par ce que la licence et la tyrannie ont de plus extrême. Tantôt elle fut dévorée par l'anarchie, et tantôt gémissante sous un sceptre de fer : la plus auguste des victimes tombe sous le fer des bourreaux; ce qui reste de la famille royale est errant sur une terre étrangère; *vingt-cinq ans* d'exil et d'infortune ont passé sur sa tête; les cœurs français peuvent bien lui donner des regrets, et dans leur amertume comparer son ancienne gloire à son humiliation présente, féliciter nos pères d'avoir vécu sous ses lois; mais on ose à peine former des vœux pour elle *tant on est sans espérance!* Tout ce qu'on a tenté pour elle a été vain; les plus héroïques efforts n'ont abouti qu'à des calamités; toutes les ressources humaines semblent épuisées. Désormais seul, sans armée, sans appui, que peut l'héritier de soixante rois pour remonter sur le trône de ses pères? Que peuvent tous ses titres sans la force et contre la force? Il peut bien se montrer plus grand que le malheur, étonner l'Europe par sa magnanimité comme par ses lumières; mais enfin tous les chemins vers le trône de France paraissent lui être fermés pour toujours. Cependant les choses prennent tout à coup une face inopinée, l'Europe entière s'ébranle et marche sur la France. Vingt peuples divers franchissent nos frontières. Au milieu de tant de combats et de désastres, que deviendra notre patrie? que deviendra cette capitale? Dieu tient dans ses mains le cœur des peuples et des rois; c'est par eux qu'il va manifester ses desseins longtemps cachés sur les enfants de saint Louis. Ces *torrents* de haine et de vengeance qui, partis du fond du nord et *grossis* dans leur marche, ont *inondé* nos provinces et menacé d'*engloutir* cette capitale, viennent *expirer* au pied de ses faibles murailles comme la fureur des mers expire sur le sable du rivage (L'ONDE MUR TOUCHERA, 37e; VASTANT TOUT PAR LA MER, 188e; PAR EAUX RENCONTRÉES, 164e). La France rentrera bien dans ses anciennes limites : mais, telle qu'elle est, elle offre encore sous l'influence du même ciel, des mêmes mœurs, des mêmes lois, de la même religion, de la même langue, la plus belle réunion d'hommes civilisés que le soleil ait jamais éclairée... Et qui devra désormais régner sur elle? Ce sera celui que réclame la France par ses vœux comme par la loi fondamentale de l'Etat. *Les haines, les rivalités se taisent;* l'ambition cède à la justice; les rois et leurs peuples sont tous Français; c'est le cri de l'Europe, c'est la voix de la Providence qui rappelle les Bourbons. Ils apparaissent au milieu de nous avec les douces et magnanimes vertus de leurs ancêtres, avec cette maturité que donne l'expérience et le malheur, avec je ne sais quoi de plus auguste que les grandes infortunes impriment aux grandes maisons. Qui de nous alors ne contempla dans les sentiments d'une tendre et profonde vénération la fille héroïque des Césars que le ciel rendait miraculeusement à notre amour, que la grandeur ne saurait éblouir, que le malheur avait trouvé si magnanime? et qui de nous ne s'écria dans un doux transport : *O vraiment ceci vient de Dieu?* (*Craintes et espérances de la Religion*, Frayssinous).

Le *Siècle* a dit : La branche aînée des Bourbons fut dans cette circonstance l'ancre de salut. » (p. 226), mais il n'a point dit : « *O vraiment ceci vient de Dieu!* » Un Bourbon encore, après trente ans d'exil, inconnu de la génération présente, oublié de tous, se présenterait seul à la frontière, et comme dit le Prophète : D'OUVRIR PAR FOY PAR TOY PHOCEN TIENDRA SON TRÔNE (IX. 85), que le *Siècle* ne verrait là qu'un nouveau changement à vue, heureux ou funeste, et ne sortant point des choses possibles. L'homme sérieux n'attend pas un pareil miracle pour publier sur les toits que Dieu a toujours en réserve un secours pour la société et l'Eglise. Mgr de Nantes vient d'écrire à Mgr l'Archevêque de Tours :

» Monseigneur, Nantes, 6 mai 1861.

» Tout l'épiscopat français vous doit des remerciements pour avoir si admirablement exprimé notre unanime pensée sur la circulaire de

Digitized by Google

M. le garde des sceaux... Vous avez cité Bossuet, Monseigneur, et vos paroles s'allient bien avec son beau langage et ses nobles pensées... Si ce grand évêque vivait, il serait avec nous; il serait à notre tête pour défendre avec sa puissante éloquence le pouvoir temporel du Saint-Siége, la liberté de l'Eglise, l'indépendance de la parole apostolique et du ministère sacré... N'est-ce pas lui qui, au déclin de l'âge, dans un conflit avec le garde des sceaux, illustre par sa science et ses services, sur une question de liberté religieuse, et spécialement sur la prétention de soumettre à une sorte de censure les mandements et les écrits des évêques, ne craignait pas de combattre avec fermeté le chancelier de Louis XIV ? Il écrivait avec l'énergie de ses jeunes années : « *Puisqu'on pousse tout à bout contre nous, c'est le temps d'*ATTENDRE LE SECOURS *d'en Haut en faveur de l'Eglise opprimée... Pour moi, j'y mettrai la tête : je ne reculerai rien de ce côté-là, ni je ne déshonorerai le ministère...* » On est consolé de pouvoir répéter ces mâles accents dans les temps bien plus difficiles où nous sommes appelés à vivre et à combattre pour la liberté religieuse... »

† ALEXANDRE, évêque de Nantes.
(*Ami de la Religion*, 18 mai 1861).

Les hommes de Dieu se rencontrent dans les mêmes pensées. Le Prophète a dit : SUR LE MILIEU DU GRAND MONDE LA ROSE, POUR NOUVEAUX FAITS SANG PUBLIC ESPANDU, A DIRE VRAY ON AURA BOUCHE CLOSE, LORS AU BESOIN VIENDRA TARD L'ATTENDU (V. 95-100, VI. 1).

Après grand trouble humain plus grand s'appreste
Le grand moteur les siècles renouvelle.. [preste

Ce quatrain est pour *adapter* l'ensemble de ces seize vers sur Napoléon aux cent quatrains sur l'époque révolutionnaire, pour fixer le temps de leur accomplissement, leur ajouter de nouveaux détails importants, et faire comprendre par le contexte le sens d'expression qu'on retrouve souvent ailleurs. — APRÈS GRAND TROUBLE HUMAIN. Ces mots sont pour la révolution de 1789 à 1793 : PAR GRAND DISCORD LA TROMBE TREMBLERA... AU SOL SA FACE OINGTE DE LAICT ET MIEL (122e), et pour la persécution religieuse du même temps : SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION A L'EGLISE CHRESTIENNE QUE N'A ÉTÉ FAICTE EN AFRIQUE... L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX (*Lettre*, *voir* p. 150). — PLUS GRAND S'APPRESTE. Cette expression n'est que deux fois dans Nostradamus. Après la guerre civile vient la guerre étrangère : DE SANG ET FAIM PLUS GRAND CALAMITÉ, SEPT FOIS S'APPRESTE A LA MARINE PLAGE (193e); LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON... SIÈCLE D'OR MORT NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE (15e); alors le monde fut en proie au NOIR RAPAX ET SANGUINAIRE, ISSU DU PEAULTRE DE L'INHUMAIN NÉRON (45e).

LE GRAND MOTEUR DES SIÈCLES RENOUVELLE.— Le Prophète après avoir fixé l'époque de la GRANDE PERSÉCUTION A L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX, ajoute : QUE L'ON CUYDRA ÊTRE UNE RÉNOVATION DE SIÈCLE. Au milieu de 48 vers où l'on trouve avec les évènements accomplis de 1789 à 1814, l'état du ciel pour cette même époque, il est dit : DE RÈGNE ET SIÈCLES FAIT PERMUTATION (*voir* p. 119). Or, Nostradamus a dit de Bonaparte consul, à la fin du XVIIIe siècle (1799) : SOUS UN LA PAIX PARTOUT SERA CLAMÉE, MAIS NON LONGTEMPS PILLE ET REBELLION, PAR REFUS VILLE, TERRE ET MER ENTAMÉE, MORTS ET CAPTIFS LE TIERS D'UN MILLION (54e). Ce quatrain fait partie de quatre qui se suivent sur la guerre civile et la guerre étrangère durant la République (52e-55e). APRÈS GRAND TROUBLE HUMAIN, de 1789 à 1798, PLUS GRAND S'APPRESTE pour le temps où le monde commencera un nouveau siècle.

« En 1802, toute l'Europe est pacifiée. Bientôt après, toute l'Europe se met en guerre. La république change et devient Empire. La question maritime devient la question dominante dans la rupture de la paix d'Amiens. » *Dictée de l'Empereur.* (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 273).

Pluye, sang, laict, famine feu et peste...

Le Prophète renferme dans ce vers tous les maux de la guerre; il a dit : APRÈS LA PLUYE LAICT ASSEZ LONGUETTE... EN LUQUES SANG ET LAICT VIENDRA PLEUVOIR (III. 18 et 19). « On faisait des libations de vin, de *lait* et de miel, à l'honneur des morts et des Dieux infernaux. » (*Bergier*, miel). (SANG, TERRE, PESTE, FAIM, FEU D'EAU AFFOLÉE, p. 127).

Au ciel veu feu, courant longue estincelle.

Comme l'apparition des comètes est fréquente, le Prophète pour faire reconnaître celle qu'il annonce ici, l'a placée après les guerres de ce quatrain, et avant le premier vers du suivant sur la mort de l'Empereur : L'ENNEMY GRAND VIEIL DEUIL MEURT DE POYSON.

« 2 avril. Les domestiques rapportent qu'ils ont observé une comète vers l'Orient. « Une comète ! s'écrie l'Empereur avec émotion, ce fut le signe précurseur de la mort de César. » J'arrivai au milieu du trouble où ce rapport l'avait mis. « Vous avez vu, docteur ? — Non, Sire; rien. — Comment ! la comète ? — On n'en aperçoit pas ? — On l'a vue. — On s'est mépris; j'ai longtemps observé le ciel, je n'ai rien découvert. — Peine perdue ! je suis à bout, tout me l'annonce, vous seul vous obstinez à me le cacher; que vous en revient-il ? pourquoi m'abuser ? Mais j'ai tort, vous m'êtes attaché, vous voulez me voiler l'horreur de l'agonie, je vous sais gré de votre intention. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 817).

Cette comète qui a été vue un mois avant la mort de l'Empereur, et qui l'a si fortement ému, peut figurer dans une prophétie, à côté de celle de Biéla, qui se partagea en deux (*Vie de L.-Philippe*, p. 51), et d'une autre dont parlent plusieurs quatrains sur un même évènement : PUIS TOUT A COUP LA VENGEANCE ON VERRA, CENT MAIN, SOIF, FAIM, QUAND COURRA LA COMÈTE (II. 62); QUAND EN ARTOIS FAILLIR ESTOILLE EN BARBE (V. 59); L'ESTOILLE CHEVELUE... MOURRA DE ROME GRAND, LA NUIT DISPARUE (VI. 6); FEU COULEUR D'OR DU CIEL EN TERRE VEU, FRAPPÉ DU HAUT... (II. 92); DURANT L'ESTOILLE CHEVELUE APPARENTE... FRAPPEZ DU CIEL... UN DANS SERPENT SUR LE BORD MIS (II. 42-43). Le chapitre de l'Apocalypse sur le même évènement se termine ainsi : *Le dragon s'arrêta sur le bord de la mer* (Ch. XII).

L'ennemy grand vieil deuil meurt de poyson
Les souverains par infiny subjuguez...

L'ENNEMY GRAND est le PREMIER SUR TOUS MONARQUE RENOMMÉ (113e), le GRAND MONARQUE (98e), il est le vainqueur des SOUVERAINS PAR INFINY SUBJUGUEZ, il est l'ANDROGIN et l'AIGLE des quatrains précédents; LES SOUVERAINS ou les AUTRES OYSEAUX l'ont CHASSÉ; aujourd'hui il est l'ENNEMY DÉCHASSÉ (178e, *voir* p. 219), l'ENNEMY REPOUSSÉ (206e).

VIEIL DUEIL. — *Duel*, chagriné; *duel*, *doel*, *dueil*, subs., duel, combat de deux personnes; *duellum*, peine, ennui, tristesse, chagrin, deuil, de *dolere*, *faire duel*, s'attrister, gémir (*Glossaire*). Napoléon se survit à lui-même, et porte le deuil de sa propre gloire, il gémit : TROP DU CIEL PLEURE... CENT FOIS MOURRA. Cette expression VIEIL DUEIL rappelle aussi la lutte de l'ANDROGIN contre l'Europe entière; à la fin SON ADVERSAIRE APRÈS PLUSIEURS COMBATS, PAR MER CHASSE AU BESOING FAILLIRA... SUR LE ROCHER NOILLEUX (214e).

MEURT DE POYSON. — Napoléon s'est empoisonné à Fontainebleau : POCCILATEUR FAUCER, CYPHE TENTÉ (158e), mais quand il fut PLUS GRAND CAPTIF, tout lui manque, même le POYSON : PAIN SEL NE VIN, EAU VENIN NE CERVOISE, PLUS GRAND CAPTIF, FAIM, FROID, NÉCESSITÉ (169e). Cette expression doit être prise au figuré, comme celle-ci : POIGNANT POYSON ET LETTRES AU COLLET. (*Vie de L.-Philippe*, p. 66). Le *Soldat-Empereur*, TOMBÉ SANS COUP, *est condamné à* S'ESTOUFFER SANS RESPIT.

« A Ste-Hélène, la population n'offre point d'exemple de longévité; même pour un indigène, le terme de 45 ans est le dernier période de la vie commune, vérité attestée par les registres de l'état-civil. Voilà désormais la retraite du dominateur de l'Europe, et le cimetière où il doit laisser sa cendre. Aussi, Napoléon disait : « Ce pays est mor» tel; partout où les fleurs sont étiolées, l'homme ne peut pas vivre. » Ce calcul n'a pas échappé aux élèves de Pitt. Transformer l'air en » un instrument de meurtre, disait-il, cette idée n'était pas venue

Digitized by Google

» au plus farouche de nos proconsuls : elle ne pouvait germer que » sur les bords de la Tamise. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 194).

« Le docteur O'Meara avait écrit à lord Bathurst : « Votre Seigneu- » rie me rendra la justice de se rappeler que la crise actuelle a été » prédite par moi, et officiellement annoncée à l'amirauté à mon re- » tour de Sainte-Hélène, en 1818. Un temps bien court a malheu- » reusement trop justifié l'opinion que le simple bon sens suffisait » pour faire prononcer, et que la probité la plus ordinaire obligeait » de développer. Je disais alors : « La mort prématurée de Napoléon » est aussi certaine, sinon aussi prochaine, si le même traitement est » continué à son égard, que si on le livrait au bourreau. » — Le gouvernement anglais n'avait ni oreilles pour entendre, ni entrailles pour compatir à de si grandes infortunes. Sir Hudson-Lowe triompha, et le *patient*, comme on disait à Sainte-Hélène, sentit son mal empirer de jour en jour. La nouvelle de la mort de sa sœur Elisa le plongea dans une tristesse profonde. Il s'écria en voyant le docteur Antomarchi : « Je n'ai plus ni forces, ni activité, ni énergie ; je ne » suis plus Napoléon, disait-il à son médecin. Vous cherchez en vain » à me rendre l'espérance, à rappeler la vie près de s'éteindre. Vos » soins ne peuvent rien contre la destinée ; elle est immuable (FATO). » La première personne de notre famille qui doit suivre Elisa dans » la tombe, est ce GRAND Napoléon, qui végète, qui plie sous le fais, » et qui pourtant tient encore l'Europe en alarmes ! » Il ne se trompait pas. » (*Id.*, p. 199).

LES SOUVERAINS PAR INFINY SUBJUGUEZ. La *Lettre à Henry II* dit sur le règne de Napoléon : *Quelle grande oppression que par lors sera faicte sur les Princes et Gouverneurs de Royaumes, mesmes de ceux qui sont maritimes et Orientaux* (60e).

Pierres plouvoir cachez sous la toyson...

« *Décoration du pont Notre-Dame, à Paris, pour l'entrée de Charles IX, en* 1571... « Il y avait un tableau dans l'un des côtés, où se trouvait un autel. Sur cet autel on remarquait une pierre carrée, signifiant stabilité et fermeté très assurée ; une coupe de vin était répandue sur cette pierre. Au devant de l'autel paraissait un pontife ayant une mitre en tête et vêtu d'habits sacerdotaux, tenant en l'une de ses mains un *agneau* prêt à être immolé, et en l'autre un gros *caillou* dont il était prêt à frapper l'agneau. Cela voulait dire que, tout ainsi que le vin de cette coupe était répandu en terre et que cet agneau était prêt d'être immolé, de même pouvait être répandu le sang et immolé le corps de celui qui contreviendrait, de quelque façon que ce fût, aux ordres de cet édit de pacification. — Aux quatre coins de l'autel, il y avait des boucliers que quatre hommes armés tenaient, parce qu'il n'était pas permis anciennement aux profanes de mettre la main sur la table de l'autel. Ces quatre hommes armés représentaient les quatre maréchaux de France, commis et députés pour l'exécution et pour le maintien de cet édit (édit de saint Germain, août 1570). Au bas de l'autel était écrit :

Fœdus immortale (Pacte immortel).

« Et au bas du tableau on lisait deux vers d'Homère, traduits au-dessous en quatre vers français :

Tout ainsi que ce vin est répandu en terre,
Puisse estre répandu le sang et le cerveau,
Et le corps immolé au lieu de cest agneau,
De celui qui vouldra renouveler la guerre.

(*Mag Pitt.*, 1846, p. 342).

Louis XVIII AU PEUPLE INGRAT *faisant* LES REMONTRANCES, a dit : « C'est cet amour que nous appelons avec confiance contre l'ENNEMI qui vient souiller le territoire français, qui *veut y renouveler la guerre* civile... » (p. 214). Les huit puissances signataires du traité de Paris ont frappé du caillou Napoléon, lorsqu'*en rompant la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, il détruisit le seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée* (v° p. 215, 2e col).

Par mort articles en vain sont alléguez.

« Napoléon, cejourd'hui 16 avril 1821, à Longwood, île de Sainte-Hélène. Ceci est mon testament ou acte de ma dernière volonté. I. 1° Je meurs dans la religion apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je suis né il y a plus de cinquante ans ; 2° je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé... II. 36e.. sera distribué en gratification aux blessés de Waterloo et aux officiers et soldats du bataillon de l'île d'Elbe... Je lègue mon domaine privé, moitié aux officiers et soldats qui restent de l'armée française qui ont combattu, depuis 1792 à 1815, pour la gloire et l'indépendance de la nation : la répartition en sera faite au prorata des appointements d'activité ; moitié aux villes et campagnes de l'Alsace, de Lorraine, de Franche-Comté, de Bourgogne, de l'Ile de France, de Champagne, Forez, Dauphiné, qui auraient souffert par l'une ou l'autre invasion. Il sera de cette somme prélevé un million pour la ville de Brienne et un million pour celle de Méry... » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 859).

« Le banquier, au sujet du testament de l'Empereur, avait plaidé l'incapacité de Napoléon. Il avait fallu réduire, atténuer les legs, nommer des arbitres qui modérassent les prétentions de l'un, soutinssent les droits de l'autre, en un mot, conciliassent tous les intérêts, etc... (*Id.*, 856).

L'Empereur, malgré l'ARTICLE de son testament fait vingt jours avant sa MORT, fut enterré à Sainte-Hélène. Le Prophète a su que sous L.-Philippe, avant que l'EMPEREUR FACIFIQUE fût au trône, DU TRIUMVIR *seraient* TROUVEZ LES OS (213e) ; mais combien d'autres ARTICLES resteront toujours ALLÉGUEZ EN VAIN ? — Ces 16 vers prennent l'Empereur à Waterloo : L'AIGLE POSÉE ENTOUR DES PAVILLONS et ne le laissent que mort : PAR MORT ARTICLES en vain sont ALLÉGUEZ. Après que la vie politique de L'AIGLE fut terminée : PAR MORT TROP TARD GRAND PEUPLE RECRÉE, commença une vie cachée, une vie de souffrances : TROP DU CIEL PLEURE L'ANDROGIN PROCRÉE... Que de choses dans ces quelques lignes ! et combien cette prophétie, qui ne ressemble à aucune autre, prend de développement encore par l'allusion. Je demande au lecteur, dans son propre intérêt, de relire le vieux texte, aussi rempli de poésie et de philosophie que de faits grandement historiques.

198e

Au mois troisième se levant du Soleil, Sanglier, Liopard au champ Mars pour com- Liopard laissé, au ciel extend son œil, (battre Un Aigle autour du Soleil voir s'esbattre.

I. 28.

A la fin du troisième mois de sa restauration, Napoléon, ayant hâté les préparatifs de guerre, attaquera dans les Pays-Bas où Mars a fixé sa demeure deux ennemis résolus comme lui à vaincre ou à mourir. Les combats commencés dès le matin ne seront suspendus qu'à la nuit. L'Empereur attaquera d'abord les Prussiens (SANGLIER), puis les Prussiens et les Anglais réunis, qu'il parviendra à séparer. Le Léopard anglais, seul aux prises avec l'Aigle, sera battu tout le jour et ne résistera que dans l'espoir de voir accourir son allié, car il verra l'Aigle prendre ses ébats jusqu'au coucher du soleil. Alors, LEOPARD LAISSÉ AU CIEL EXTEND SON OEIL, et L'OYSEL DE PROYE (Blucher), VOLANT A LA SENESTRE AVANT CONFLICT FAIT AUX FRANÇOIS PARURE (167e).

Ce quatrain où tout est clair, les mots et les phrases, a été interprété avec d'autant plus de facilité, qu'on avait vu Bonaparte au *pont d'Arcole* dans celui qui le suit : A CITÉ NEUFVE PENSIF POUR CONDAMNER, L'OYSEL DE PROYE AU CIEL SE VIENT OFFRIR (67e), et qu'un de ses mots l'*adapte* à un autre sur la bataille de Waterloo : CONFLICT PROCHAIN DES CORBEAUX S'ESBATTANS (35e-38e). Ce mot S'ESBATTRE ne se trouve que dans ces deux quatrains. — AU MOIS TROISIÈME. 20 mars 1815, Louis XVIII abandonne Paris à Napoléon qui y rentre le même jour ; 15 juin, les premières hostilités commencent ; 18 juin, bataille de Waterloo. — SE LEVANT DU SOLEIL... AUTOUR DU SOLEIL... AU CHAMP MARS POUR COMBATTRE. Ces expressions représentent la durée et l'acharnement de la lutte. L'AIGLE prend à peine le temps de faire les préparatifs de cette guerre décisive, et elle attaque au point du jour : AU MOIS TROISIÈME, PONT ON FERA PROMPTEMENT DE NACELLES, PASSER L'ARMÉE DU GRAND PRINCE BELGIQUE (194e). *Mars* Dieu de la guerre, *fig.* guerre, combat. *Martem novum tentare*, risquer une seconde bataille (*W.*). — MARS POUR COMBATTRE. Cette expression est un pléonasme qu'explique le vœu des deux armées : *Vaincre ou mourir* : QUI

Digitized by Google

FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT, etc... (183e). — AU CHAMP MARS. L'inutilité apparente de cette expression en a fait découvrir la valeur ; elle fixe le lieu de l'évènement.

« Les Pays-Bas, province où, suivant l'expression de Strada, Mars semble avoir fixé sa demeure habituelle, tandis qu'il ne fait que voyager chez les autres peuples : *In alios terras peregrinari Mars ac circumferre bellum, hic armorum sedem fixisse videtur.* » (*Feller.* Marie-Thérèse, impératrice).

SANGLIER, LIOPARD. — Le contexte montre sous ces mots deux alliés réunis dans le pays qu'habite MARS; bientôt l'AIGLE n'a plus affaire qu'au LIOPARD LAISSÉ, elle en triomphe tant que le SOLEIL est sur l'horison : SE LEVANT DU SOLEIL, AUTOUR DU SOLEIL, mais il en sera autrement : UN PEU DEVANT QUE LE SOLEIL S'ABSCONSE (168e). La répétition du mot SOLEIL semble avoir été faite pour rappeler cet autre quatrain. L'arrivée des Prussiens, SANGLIER, arracha à l'AIGLE la victoire : SURPRENS DE NUICT MENER A L'AIR GALLIQUE (128e). — Le LIOPARD désigne bien l'Angleterre; Béranger a dit en faisant allusion aux suites de la bataille de Waterloo :

De l'Anglais aucun dans nos villes
N'introduisit le Léopard.... (*Le Vilain*).

Le Prophète ayant mis en présence le LIOPARD d'Angleterre et l'AIGLE de France, n'a point voulu nommer l'AIGLE de Prusse; le SANGLIER, par son naturel féroce, était propre à représenter les Prussiens METTANT A MORT TOUS CEUX DE LOYRE ET SEINE (146e). « Les Romains qui portaient au bout d'une perche les figures du loup, du cheval, du *sanglier*, du minotaure, adoptèrent du temps de Marius l'Aigle pour enseigne. » (*Dict. des Origines.* Enseigne). Walter Scott, dans Quentin Durward, nomme Guillaume de la Marck le dévastateur des Pays-Bas, *le Sanglier des Ardennes*, et son héraut-d'armes est *Sanglier-Rouge*. Louis XVIII à GAND est un GRYPHON (186e), et les partis révolutionnaires de 1830 sont LE LOUP ET L'OURS. (*Vie de L.-Philippe*, p. 36).

« 16 juin. Les batailles de Ligny-sous-Fleurus et des Quatre-Bras sont livrées. L'armée anglaise tient depuis plus de quinze jours son quartier général à Bruxelles. Son commandant en chef « le duc de Wellington assistait, avec son état-major, à un grand bal dans la soirée du 15; il ignorait et ne soupçonnait pas que Napoléon eût déjà réuni son armée, qu'elle fût bien équipée et sitôt prête à l'attaque. Les nouvelles de la prise de Thuin, Lobbes, Charleroi, Gossolies et Frosnes en un seul jour, et celles d'un échec de l'armée prussienne lui parvinrent à minuit au milieu de la salle du bal. A peine en croyait-il le message de Blucher qui lui demandait du secours à l'instant, qu'il reçut un nouveau message plus pressant encore que le premier. Tout alors fut en désordre; des dames s'évanouirent, et le duc se hâta d'aller réparer les désastres des Prussiens et des Belges.» (*Relations de la bataille de Waterloo*, par le lieutenant-général anglais W. M. Scott.) — L'avant-garde des Anglais arrive dans la matinée, près de la ferme des Quatre-Bras... L'armée française reprend les armes de *grand matin* (*voir* p. 234). — Napoléon atteint son but en séparant les deux armées ennemies; après les pertes que viennent d'essuyer les Prussiens, il suffit d'un corps de moyenne force pour les observer et les tenir à l'écart; ce qui permet de porter des masses contre les Anglais (LIOPARD LAISSÉ).

» Le 17, *au point du jour*, Napoléon se porte sur les Quatre-Bras dans l'intention d'attaquer vivement les Anglais... Toutes les forces étant réunies à midi, s'élancent sur les Anglais qui se retirent avec rapidité sur Bruxelles. Ils sont atteints par la cavalerie à Genappe; mais recevant des renforts de moment en moment, ils résistent toujours; la résistance est même si ferme et si bien combinée, que les masses toujours compactes, atteignent la forêt de Soignies (la *Carte Brabantinæ* a un dernier arbre de la forêt *Soenien* à toucher 7 *born*, *voir* p. 217 note). Napoléon les ayant canonnées et harcelées jusque-là sans pouvoir les entamer, fait, *le jour finissant*, prendre position aux différents corps, et pose son quartier général à la *ferme des Cailloux* (7 *born?*), près de Planchenois. « Si la nuit du 17 au 18, dit l'anglais Scott, Bonaparte eût suivi ses avantages, il eût pu remporter la victoire... » (*Montg.*, VIII. 200-205).

On a vu à ces mots : SURPRENS DE NUICT MENER A L'AIR GALLIQUE (128e), UN PEU DEVANT QUE LE SOLEIL S'ABSCONSE (168e), les citations historiques qui justifient la fin de ce quatrain : LEOPARD LAISSÉ AU CIEL EXTEND SON ŒIL, UN AIGLE AUTOUR DU SOLEIL VOIR S'ESBATRE.

199e

Prest à combattre fera defection,
Chef adversaire obtiendra la victoire,
L'arrière garde fera defension,
Les défaillans mort au blanc territoire.

IV. 5.

Grouchy prêt à combattre, et ayant le désir et les moyens de prendre part au combat de Waterloo, y sera attendu vainement. Wellington, généralissime des troupes alliées et chef de l'armée du peuple ADVERSAIRE de Napoléon, obtiendra la victoire par un concours de circonstances qui lui seront étrangères. La garde impériale, tenue habituellement en arrière, combattra vaillamment à la dernière heure. Les vaincus et leur chef dont la vie politique sera terminée, seront menés A L'AIR GALLIQUE ou au territoire que l'Europe regardera dans ce moment encore comme n'ayant pas cessé d'appartenir au roi LÉGITIME OU BLANC.

Il y a eu combat, puisque l'ADVERSAIRE *a obtenu* LA VICTOIRE; ces mots PREST A COMBATTRE FERA DÉFECTION, doivent donc être entendus d'un homme en mesure de combattre et désireux de combattre, qui ne peut arriver à temps pour prendre part à la lutte. *Defectio*, action de manquer, de faire défaut (*W.*). Napoléon à Waterloo comptait sur l'arrivée de Grouchy, et le Prophète a signalé dans deux quatrains l'importance que l'arrivée de ce général aurait eue pour l'affaire décisive de la journée : L'OYSEAU DE PROYE VOLANT A LA SENESTRE, AVANT CONFLICT FAIT AUX FRANÇOIS PARURE, L'UN BON PRENDRA, L'AUTRE AMBIGUE SINISTRE, LA PARTIE FOIBLE TIENDRA PAR BON AUGURE (167e). Cette *défection* ou absence de Grouchy a perdu Napoléon SURPRENS DE NUICT MENER A L'AIR GALLIQUE (128e), ou, comme le marque la fin de ce quatrain : MORT AU BLANC TERRITOIRE.—Napoléon, TUÉ PAR UN BEAUCOUP PLUS DÉBONNAIRE (95e), a été ramené MORT pour le trône A L'AIR GALLIQUE ou AU BLANC TERRITOIRE en la France des Lys appartenant toujours à Louis XVIII, LÉGITIME retiré à GAND, ROY aux yeux de l'EUROPE, et qui DE ROUGES ET BLANCS CONDUIRA GRANDES TROUPES (*voir* 181e-190e).

CHEF ADVERSAIRE OBTIENDRA LA VICTOIRE. — C'est toujours ainsi, et le Prophète a ce vers étrange moins pour marquer que c'est bien l'ennemi dont une partie de l'armée fait *défaut* qui sera battu, que pour rappeler l'ANGLOIS dont il est dit dans la vie du Soldat-Empereur pour cette bataille : SON ADVERSAIRE APRÈS PLUSIEURS COMBATS, PAR MER CHASSE AU BESOIN FAILLIRA (129e).

Au Maréchal Grouchy.

En avant de la ferme de Caillou (7 *born?*), le 18 juin, à dix heures du matin.

« Monsieur le maréchal, l'Empereur a reçu votre dernier rapport daté de Gembloux; vous ne parlez à Sa Majesté que des deux colonnes prussiennes qui ont passé à *Sauvenières* et *Sarravalain*; cependant des rapports disent qu'une troisième colonne, qui était assez forte, a passé à *Géry* et *Gentines*, se dirigeant sur Wavres. L'Empereur me charge de vous prévenir qu'en ce moment Sa Majesté va faire attaquer l'armée anglaise qui a pris position à *Waterloo*, près de la forêt de *Soignes*; ainsi Sa Majesté désire que vous dirigiez vos mouvements sur *Wavres*, afin de vous rapprocher de nous, vous mettre en rapport d'opérations, et lier les communications, poussant devant vous les corps de l'armée prussienne... »

« *Signé* : le major-général, duc de Dalmatie. » (p. 56).

« ..... Le maréchal Grouchy, qui brûlait également du désir de » prendre part à une affaire générale, céda à ces raisons, fit faire » halte à son infanterie, et se préparait à marcher sur Saint-Lambert, » quand son avant-garde en vint aux mains avec les Prussiens dans » la direction de Wavres. »

« Il est vrai que je désirais bien plus rester à la tête de la cavalerie, et prendre part à la bataille qu'on livrerait aux Anglais, que d'être investi d'un commandement dont je présageais les difficultés et les épines, à raison des prétentions et du caractère de plusieurs des généraux placés sous mes ordres. J'avais donc pressé Napoléon de m'emmener avec lui, ainsi que la majeure partie de ses troupes qu'il me confiait, ayant toujours cru préférable de les faire agir de concert avec celles du maréchal Ney, à les envoyer si tard à la poursuite

Digitized by Google

de l'armée prussienne. Mais il est faux que j'aie fait faire halte à l'infanterie du général Gérard, pour la porter sur Saint-Lambert..... » (p. 82). (*Observations sur la relation de la campagne de 1815*, publiées par le général Gourgaud..., par le comte de Grouchy).

Ainsi, c'est bien un homme désireux de combattre (PREST) et en mesure de combattre (PREST), qui fait défaut, et c'est bien ce *défaut* (DÉFECTION) qui causa une révolution dans le monde par la perte de la bataille de Waterloo.

« L'amiral *sir Pulteney Malcolm* dit à l'Empereur... Les Anglais crurent la bataille perdue tout le jour, et ils conviennent qu'elle l'était sans la faute de Grouchy. L'amiral était venu de sa personne durant la bataille à portée de Wellington. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 772). — « S'il eût pu commencer sa retraite, il était perdu... lui, *généralissime européen*... chargé d'aussi grands intérêts, ayant en front un ennemi aussi prompt, aussi hardi que moi, laisser ses troupes éparses, dormir dans une capitale, se laisser surprendre! (OBTIENDRA LA VICTOIRE). Et ce que peut la fatalité quand elle s'en mêle! En trois jours, j'ai vu trois fois les destins de la France et du monde échapper à mes combinaisons... Enfin, sur ma droite, les manœuvres inouïes de Grouchy, au lieu de me garantir une victoire certaine, ont couronné ma perte et précipité la France dans le gouffre. » (*Id.*, II. 454). (*Voir* p. 166, 1re col. au haut).

L'ARRIÈRE GARDE FERA DEFENSION. — Nostradamus ayant promis que ses quatrains n'auraient qu'un SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE, on doit toujours supposer qu'ils renferment des faits saillants. A Waterloo la garde impériale, habituellement tenue en arrière, a fait une défense admirable.

« .... Telle fut, sous l'Empire, la condition de la garde impériale... Il fallait la voir revenir d'une campagne où souvent, et pour nous servir de l'expression d'un de ses dignes chefs : « elle n'avait pas eu le bonheur de brûler une amorce; » il fallait la voir, disons-nous, traverser nos villes et nos campagnes, partout accueillie par des manifestations d'enthousiasme et d'allégresse... Dans les plus sanglantes batailles de l'Empire et au plus fort du péril, on vit les régiments de la ligne appeler la garde à son secours, comme un appui certain, comme un auxiliaire invincible : « Où est la garde? » s'écriaient les soldats avec une anxiété qui cessait à la vue de ses bataillons. A Wagram, elle fut appelée par le corps du général Macdonald pour finir la victoire, et à Moscou les intrépides régiments qui faisaient face aux masses incessantes des Russes l'appelèrent encore de leurs vœux, mais cette fois inutilement... Napoléon était jaloux de sa garde comme un avare de son trésor. Chez l'étranger, la garde figurait dans toutes les solennités politiques... Un bataillon de la garde le suivit à l'île d'Elbe... L'Empereur était arrivé le 4 mai à l'île d'Elbe. La garde n'y arriva que le 26, conduite par l'immortel Cambronne... Les évènements de 1815 arrivèrent, et *la garde, qui avait encore combattu jusqu'au dernier moment autour de son empereur, dans les champs de Waterloo*, fut de nouveau persécutée..., etc... Pendant 15 ans, la garde impériale n'a peut-être pas donné 15 fois dans les grandes batailles de Napoléon, mais elle était là, l'ennemi ne l'ignorait pas; cela suffisait. » (*Alm. de Napoléon*, 1853, 29-56).

« ... Un dernier bataillon de réserve, illustre et malheureux débris de la colonne de granit des champs de Marengo, était resté inébranlable au milieu des flots tumultueux de l'armée. L'Empereur se retire dans les rangs de ces braves, commandés encore par Cambronne..., etc. » (*Voir* p. 224, 2e col.).

LES DÉFAILLANS MORT AU BLANC TERRITOIRE. — Toutes les éditions ont MORT au singulier, le Prophète par ce mot désigne le *chef* des DÉFAILLANS sur lequel CHEF ADVERSAIRE *a obtenu* LA VICTOIRE. Le mot BLANC, interprété toujours de la légitimité, a fait reconnaître dans le BLANC TERRITOIRE la France de Louis XVIII, ainsi qu'il a été dit plus haut.— Le Prophète à la fin d'un récit en 12 vers sur l'Empereur, parle encore de *la défense* de l'*arrière-garde*, et fait allusion au mot de Cambronne : MORTS EN PARLANT GRANDE EXÉCUTION (203e). Ce vers est placé dans le dernier quatrain de trois sur LE ROY GAULOIS.

Nostradamus donne les moindres détails des grands évènements sur lesquels il revient souvent; on ne doit donc pas faire difficulté de réunir le très grand nombre de quatrains *adaptés* les uns aux autres sur les évènements que nous voyons aujourd'hui ou que nous verrons demain.

200e

Du Bourg-la-Reyne parviendront droit à Char-
Et feront près du pont Anthoni pause, [tres,
Sept pour la paix cauteleux comme martres,
Feront entrée d'armée à Paris clause.

IX. 86.

Les soldats français campés à Bourg-la-Reine, sous les murs de Paris, se retireront vers Chartres par suite de la convention qui, pour le maintien au trône de l'auteur de la Charte, obligera l'armée française à évacuer Paris en trois jours et à se porter à petites journées au-delà de la Loire, en passant près du pont d'Anthoni. Alors les sept puissances alliées, qui se seront présentées en libératrices, imposeront à la France le traité désastreux de 1815 et feront entrée à Paris, vide de toute armée.

BOURG-LA-REYNE, à 2 lieues S. de Paris (*Mac-Carthy*).— CHARTRES, à 21 lieues S.-O. de Paris (*id.*). — PONT D'ANTHONI, à 4 kilom. de BOURG-LA-REYNE. La route de Paris qui passe à Bourg-la-Reine arrive ensuite à *Anthony*, proche du *pont Anthony*, où elle se bifurque se dirigeant sur CHARTRES et Orléans. — Ceux qui DU BOURG-LA-REYNE PARVIENDRONT DROIT A CHARTRES, FERONT PRÈS DU PONT ANTHONI PAUSE; APRÈS SEPT POUR LA PAIX FERONT ENTRÉE A PARIS CLAUSE D'ARMÉE, c'est-à-dire *sans armée* (*Clausa domus pudori et sanctitati*, famille sans honneur ni vertu, *W.*). Ce quatrain indique bien la marche de deux armées. SEPT *entrent* A PARIS POUR LA PAIX; il y avait donc guerre auparavant, et Paris n'est sans armée que parce que les soldats français campés sous ses murs, à BOURG-LA-REYNE, ont dû s'éloigner jusqu'à CHARTRES pour faciliter cette PAIX qu'apportent SEPT ennemis CAUTELEUX. Cette retraite se fait à la suite d'une convention, car il n'est point question de combat dans le quatrain, et le Prophète dit expressément que l'armée en retraite ira à petites journées s'arrêtant au PONT D'ANTHONI, à 4 kilomètres du point de départ : DU BOURG-LA-REYNE. — FERONT ENTRÉE. Cette expression, qu'on ne retrouve qu'une autrefois dans Nostradamus, *adapte* ce quatrain aux 32 vers qui se suivent sur les évènements des Cent-jours : PIEDS ET CHEVAL A LA SECONDE VEILLE, FERONT ENTRÉE... (181e-188e). — Huit puissances (la France comprise), signataires du traité de Paris, ont déclaré qu'*il ne saurait y avoir paix ni trêve* avec Napoléon (*voir* p. 215), et le Prophète a dit qu'à Waterloo l'Empereur avait contre lui SEPT puissances : SEPT A PICQUE (191e), SEPT FUM. (p. 247, *Note*). Les SEPT Alliés sont CAUTELEUX (fin, rusé, *Dict.*), COMME MARTRES (sorte de fouine, *id.*). Le livre, que j'ai cité cent fois, dit que Wellington (HAUTE-VELLE, 146e), le *généralissime* des SEPT CAUTELEUX, était en 1815 à PARIS « CAUTELEUX dans ses négociations, altier comme un Anglais, venant de battre des Mahrattes » (peuple de l'Inde). En voyant dans une même phrase, pour le fait prédit dans ce quatrain, le mot CAUTELEUX suivi du mot *Mahrattes*, anagramme de MARTHRES, je me demande encore si, pour faire accepter plus facilement l'interprétation que son Traducteur donne des quatrains, Nostradamus n'en a pas puisé les expressions dans mes livres.

DE BOURG-LA-REYNE, etc. — 3 juillet. « Une convention militaire est signée à Saint-Cloud entre le maréchal Davoust, commandant de l'armée française, d'une part; Wellington et Blucher, généraux des forces anglaises et prussiennes, d'autre part. Les troupes alliées ont marché sur Paris avec rapidité Dès le 29, Blucher arrive devant les lignes construites entre Saint-Denis et Vincennes... Davoust, divisant ses forces en deux corps, occupe, avec l'un, Montmartre et Saint-Denis; le général Vandamme, avec l'autre, prend position à Montrouge (3 kilomètres de BOURG-LA-REINE...). Blucher établit son avant-garde sur les hauteurs de Meudon et au village d'Issy, où viennent le soutenir des corps anglais. Wellington a pris poste aux issues de la forêt de Bondy, occupant Gonesse. Dès le 22 juin, on essaya, mais sans succès, de retarder, par des négociations, la marche des Alliés. Néanmoins, les engagements partiels qui ont lieu

Digitized by Google

depuis Villers-Cotterets, leur montrent qu'il peut y avoir de la prudence à traiter et à consentir *un armistice qu'on n'aurait pas dû* refuser après l'abdication de Napoléon, si Wellington avait mis de la sincérité dans sa proclamation de Malplaquet, du 21 juin, proclamation qui disait : « J'informe tous les Français que j'entre dans » leur pays à la tête d'une armée victorieuse, non en ennemi, à » l'exception de l'*usurpateur*, qui est l'ENNEMI de la nature humaine, » et avec qui on ne peut avoir ni PAIX ni trève. J'ai passé vos fron» tières pour vous soustraire au joug de fer qui vous opprime... » Puisque Napoléon est dépossédé par un acte authentique; puisque la législature existante a obtenu son abdication, ce qu'avait demandé l'*Europe* dans la déclaration du 13 mars des *huit puissances* signataires du traité de Paris... les hostilités ne doivent ni se prolonger ni s'étendre. *Les puissances ont promis la* PAIX à une condition ; cette condition est remplie ; la guerre doit donc cesser, si les passions des chefs militaires ou l'injuste convoitise des négociateurs alliés ne rendent pas vaines les plus solennelles promesses des cabinets. Appuyé sur des motifs aussi bien fondés, le maréchal Davoust propose, le 30 juin, à Wellington et à Blucher de traiter d'un armistice ; ils s'y refusent, les cabinets étrangers voulant décidément profiter de la supériorité de leurs armes, et faire retomber sur la France le poids d'une invasion qui, désormais, est hors de l'objet avoué ! Les Français ne dépendent plus de celui contre lequel on déclare la vindicte publique ; néanmoins on les considère comme les dociles instruments de ses volontés et les opiniâtres défenseurs de sa cause...

« Enfin le 3, d'après l'ordre même des souverains qui arrivent en Champagne, Wellington et Blucher acceptent une capitulation revêtue du nom de Convention. — Art. 1er. Il y aura suspension d'armes entre les armées alliées et l'ARMÉE française sous les *murs* de PARIS. — 2. Demain, l'ARMÉE *française commencera à se mettre en marche pour se porter derrière la Loire. L'évacuation totale de* PARIS sera effectuée en trois jours ; son mouvement, pour se porter derrière la *Loire*, sera terminé en huit jours. — 3. L'armée française emmènera avec elle tout son matériel, etc., sans aucune exception. — 8. Le 6, toutes les barrières de Paris seront remises... »

« Les Alliés enfreindront la Convention de Saint-Cloud sur plusieurs points, soit par des actes de violence, soit au moyen d'interprétations forcées... Wellington, si politique dans ses expéditions militaires, si CAUTELEUX dans ses négociations, altier comme un Anglais venant de battre des Mahrattes, au mépris de l'article II, dépouille les Musées et saccage les monuments. » (*Montg.*, VIII. 234-240). (*Voir les quatrains sur le traité de* 1815, 37e, 188e).

Le Prophète a déjà dit que les SEPT CAUTELEUX *mettraient* CAPTIF LA GENT AQUITANNIQUE (176e), et le traité de 1815 qu'ils ont imposé à la France lui fait jeter ce cri : ONC NUL TEMPS SI AMER, malgré les joies de la Restauration : LE TARD RETOUR FERA MARRIS CONTENS (184e). — Toute l'armée française ne pouvait se renfermer dans CHARTRES ; le Prophète nomme cette ville que l'armée a traversée pour indiquer la direction qu'elle a suivie et surtout pour rappeler la *Charte* que Louis XVIII maintint dans ce moment-là même : LA NATURELLE A SI HAULT, HAULT NON BAS (184e). Nostradamus joue sur ce nom de ville dans trois quatrains où il parle de la *Charte* (139e, 204e) (1). — La *Lettre à Henry II* accuse le caractère prétendu *religieux* des négociateurs appartenant aux *diverses sectes* du christianisme, qui, CAUTELEUX, formèrent contre la France une *Sainte-Alliance*.

« *Et sera faicte grande paix, union et concorde entre un des enfans des fronts egarez et separez par divers regnes, sera faicte telle paix que demeurera attaché au plus profond barathre le suscitateur et promoteur de la martiale faction par la diversité des Religieux, et sera uni le royaume du Rabieux qui contrefera le sage.* » (29e-31e),

« 26 septembre 1815. Un traité de la Sainte-Alliance, entre les empereurs d'Autriche, de Russie et le roi de Sardaigne, est signé à Paris. — « Les monarques contractants, se regardant comme frères » en Jésus-Christ, et confessant que la nation chrétienne, dont eux » et leurs peuples font partie, n'a réellement d'autre souverain que » celui à qui seul appartient en propriété la puissance, parce qu'en » lui seul se trouvent tous les trésors de l'amour, de la science et de » la sagesse infinies, c'est-à-dire Dieu, notre divin Sauveur Jésus» Christ, le Verbe du Très-Haut, la parole de vie, etc, se promettent » de demeurer *unis* par des liens véritables et indissolubles. Toutes » les puissances qui voudront solennellement avouer les principes » sacrés qui ont dicté le présent acte, et... seront reçues avec au» tant d'empressement que d'affection dans cette Sainte-Alliance. » Tout annonce que la France a donné son adhésion... » (*Montg.* VIII. 282).

Ce traité maintenait encore l'équilibre européen en 1839.

« Message du Conseil fédéral à la Haute-Assemblée fédérale, concernant la position de la Suisse dans l'état actuel de l'Europe (du 29 avril 1839, résolutions prises le 3 mars)... 1° Une guerre étant imminente ou venant à éclater, la Suisse doit défendre l'intégrité de son territoire et sa neutralité avec toutes les forces dont elle dispose... — La notification aux puissances qui figurent comme garantes des traités de 1815, c'est-à-dire à l'Angleterre, la France, l'Autriche, la Prusse, la Russie, l'Espagne, la Suède et le Portugal, ainsi qu'aux Etats voisins, la Sardaigne, la Bavière, le Wurtemberg et Bade a eu lieu le 14 mars... » (*Univers*, 10 mai 1839).

Dans ce moment-là même (FAISANT MAYE, *voir* p. 101), le NEVEU GRAND était en train de *déchirer* PAR FORCE LE PACHE FAIT DE CŒUR PUSILLANIME, IV. 73, *en apparaissant* PRÈS DE BUFFALORE, *en entrant* DEDANS MILAN (p. 101), en gagnant la bataille de Solférino au TERROIR MANTOUAN (*id.*).

Lorsque le travail de traduction de l'œuvre prophétique sera plus avancé, on montrera que les quatrains ne sont point jetés au hasard çà et là et que Nostradamus s'est ménagé toutes les ressources imaginables pour rendre, comme il le dit, LE CAS PLUS ESCLAIRCY. Déjà on a vu des récits nombreux, COMPOSÉS TOUT AU LONG, LIMITANT LES LIEUX, TEMPS ET LE TERME PERFIX (p. 154) ; déjà les trois premiers quatrains prophétiques ont déclaré, par la place qu'ils occupent, l'objet et le but de la prophétie (p. 68) ; déjà on a observé que des quatrains sur des faits fort éloignés les uns des autres, mais offrant des rapprochements, se touchent dans les Centuries : la mort violente de Henri II précède celle de Louis XVI (p. 85) ; un quatrain sur la juste sévérité de Louis XIII se trouve au milieu de 9 sur la trop grande faiblesse de Louis XVI (p. 49) ; ici, un quatrain sur la restauration des Bourbons, en 1815, est précédé d'un autre sur une autre restauration ; il en est de même des quatrains 181e à 190e, sur cette restauration encore, et qui sont précédés de deux autres, cités page 117.

201e

Tours, Orléans, Bloys, Angers, Rennes et Nantes,
Citez vexez par subit changement,
Par langues estranges seront tendues tentes,
Fleuves, dards, renes, terre et mer tremblement

I. 20.

En 1815, les villes royalistes de l'Ouest verront avec la plus grande peine la révolution prompte et subite qui portera de nouveau au trône des Bourbons celui dont elles auront vu la chute avec bonheur. Napoléon laissera alarmer les Vendéens, qui alors prendront les armes et contribueront à sa seconde chute. Les peuples de diverses langues viendront aussitôt dresser leurs tentes sur le sol français, qu'ils inonderont de leurs armées, de leurs chefs d'Etats, de toutes leurs forces de terre et de mer à la suite de cette nouvelle commotion.

La *Table des Matières* montre que Nostradamus a prédit tous les mouvements royalistes durant la Révolution ; il ne pouvait omettre celui de 1815, qui fut fatal à Napoléon. L'insurrection vendéenne de 1792 se voit dans ces mots : SACRE SALONNE NUICT PONT DE LOYRE, PRÉLAT ROY PERNICANT (18e), etc... ; celle de 1832 dans ceux-ci : TREMBLER DU RHONE ET PLUS FORT CEUX DE LOYRE (*Vie de L.-Philippe*, p. 54) ; celle de 1815 est dans les deux premiers vers de ce quatrain. CEUX DE LOYRE, habitent TOURS, ORLÉANS, BLOYS, ANGERS ET NANTES. RENNES est ici pour la Bretagne, qui partage les mêmes sentiments politiques que la Vendée. — CITEZ VEXEZ. Cette contrée royaliste a vu avec la plus grande peine la révolution opérée par le retour de l'île d'El-

(1) Le mot CHARTRES est une dernière fois dans les Centuries, et il s'interprètera peut-être un jour des partisans de la *Charte* : GRENOBLE ET LANGRES PAR CEUX DE CHARTRES ET DOLLE, IV. 42 (du grec *dolos*, ruse, *Vie de L.-Philippe*, p. 107).

Digitized by Google

be, et le nouveau gouvernement s'est étudié à les VEXER. — SUBIT CHANGEMENT. Les mots CHANGE, CHANGEMENT, CHANGER, sont presque toujours entendus de révolution (*voir* p. 177). LE GRAND EMPIRE TOST TRANSLATÉ EN LIEU PETIT, est venu BIENTOST CROISTRE (165e); Louis XVIII n'a régné qu'ENTRE L'AVRIL ET MARS (36e), et le CHANGEMENT a été si SUBIT, que les deux compétiteurs ont été vus le même jour dans Paris : DEUX AUX PLASTRES GRILLEZ (180e).

« Mars 1814. Les conscrits réfractaires et les mécontents se multiplient dans la Vendée militaire. Les moyens de recrutement ne sont plus au pouvoir du gouvernement. » (*Montg.*, VIII. 373).

« 15 mai 1815. Des soulèvements éclatent dans la Vendée. Les proclamations de quelques anciens chefs de royalistes insurgés viennent d'appeler aux armes les habitants de l'Anjou et de la Vendée. Au son du tocsin, une masse confuse de paysans se porte sur Croix-de-Vic, près de Saint-Gilles, pour favoriser le débarquement d'un envoi d'armes, de munitions et d'argent, expédié d'Angleterre; mais ces secours, annoncés comme très considérables, se réduisent à 2,400 fusils et à plusieurs barils de poudre. » (*Id.*, VIII. 164).

« 12 juin 1815. Napoléon part de Paris; il va se mettre à la tête de son armée rassemblée sur la frontière nord de la France... L'armée de Flandre prend le nom de grande armée... L'armée de l'Ouest, forte d'environ 18,000 hommes, sous le commandement du général Lamarque, agit dans la Vendée soulevée; cette armée doit, après la pacification qui s'annonce déjà, se confondre dans la grande armée. (*Id.*, VIII. 185-187).

« On a reproché à l'Empereur d'avoir souffert que l'on alarmât les Vendéens qui d'abord avaient refusé de prendre les armes contre le régime impérial. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 152).

« Les dernières insurrections de Vendée, disait l'Empereur, n'avaient plus le même caractère que la première; ce n'était plus du pur fanatisme, mais seulement de l'obéissance passive à une aristocratie dominatrice. Quoiqu'il en soit, Lamarque, que j'y avais envoyé au fort de la crise, y fit des merveilles et surpassa mes espérances. » *Et de quel poids n'eussent pas pu devenir ses actes dans la grande lutte.*

« On sait qu'en 1815, après le désastre de Waterloo, tous les chefs Vendéens qui avaient pris les armes pendant les Cent-jours se réunirent pour signer une déclaration portant : « qu'ils étaient prêts à » se réunir à l'armée de la Loire qu'ils avaient combattue, alors » qu'elle soutenait l'usurpation. Mais qu'ils marcheraient avec elle » contre les étrangers si ceux-ci voulaient pénétrer dans leur pays, » ou attenter à l'indépendance de la France. » Grâce à cette énergique déclaration et à cette attitude imposante des provinces qui avaient combattu pour la légitimité, elles ne furent pas envahies par les troupes étrangères, dont les souverains furent même obligés de renoncer aux idées d'agrandissement que la victoire avait pu leur faire concevoir. Voici ce qu'écrivait à ce sujet, le 18 juillet 1815, au général Bagniol, commandant de Maine-et-Loire, un homme dont le témoignage n'est pas suspect, le maréchal Davoust, prince d'Eckmülh : « Unissons-nous donc, serrons-nous, ne nous séparons jamais. Les Vendéens nous donnent un touchant exemple; ils nous ont écrit pour nous offrir de déposer tout ressentiment, de s'unir à nous dans la vue patriotique de prévenir tout déchirement, tout démembrement de la patrie. Soyons Français; ce fut toujours, vous le savez, ce sentiment qui domina exclusivement dans mon âme; il ne me quittera qu'au dernier soupir. » (*Le bon Français*, 1833, 161).

Les royalistes n'ont pas cessé un seul moment d'être Français; ils ne diront jamais : « Et j'attends Waterloo pour me mettre à la hausse. » (*Ponsard*. L'honneur et l'argent).

PAR LANGUES ESTRANGES SERONT TENDUES TENTES.— Louis XVIII est revenu ACCOMPAGNEZ D'ESTRANGES NATIONS (176e). Ces *étrangers* parlant diverses LANGUES, sont les SEPT POUR LA PAIX CAUTELEUX COMME MARTRES *faisant* ENTRÉE A PARIS CLAUSE D'ARMÉE (200e), etc., etc. Dans ce quatrain on ne voit aucune trace de combat, et ces étrangers restent campés en France : SERONT TENDUES TENTES; c'est qu'avant l'entrée des Alliés les Français avaient été MEURTRIS DE PRIN SAUT (188e); maintenant les ESTRANGES NATIONS *mettent* CAPTIF LA GENT AQUITANNIQUE (176e). Déjà, l'année précédente, CINQ ESTRANGES *étaient* ENTREZ DEDANS LE TEMPLE (212e).

FLEUVES, DARDS, RENES, TERRE ET MER TREMBLEMENT. — FLEUVES. Il est dit de ces LANGUES ESTRANGES inondant la France en 1814 : TOUS CEUX DE ILER SERONT DANS LA MOSELLE, METTANT A MORT TOUS CEUX DE LOYRE ET SEINE (146e). — DARDS. Ce mot est pour *armes offensives*, pour *soldats*. On dit *cent mille baïonnettes*, et l'armée française actuelle se voit dans ce vers : PLUS MARS NARBON PAR JAVELOTS ET DARDS (II. 59-65). — RENES. Ce mot, comme PEAULTRE, gouvernail (45e, 47e), est pour *gouvernement, les chefs des Etats* DES LANGUES ESTRANGES... On dit tenir le timon, le gouvernail, les rênes des Etats. Les empereurs de Russie et d'Autriche, le roi de Prusse entrèrent en France à la suite de leurs armées. — TERRE ET MER. En 1815, les soldats de l'Appolyon moderne eurent contre eux TERRE ET MER : LES SAUTERELLES TERRE ET MER VENT PROPICE, PRINS, MORTS, TROUSSEZ, PILLEZ SANS LOY DE GUERRE... ESTRANGES NATIONS (175e-176e). — TREMBLEMENT. Tout s'est ébranlé en Europe contre la France, les armées, les chefs d'Etats; les ressources de TERRE et de MER ainsi que cela avait eu lieu l'année précédente : LORSQUE DANS MAY *furent* TERRES TREMBLÉES (157e-158e).

202e

Par grands dangers le captif eschappé,
Peu de temps grand a fortune changée,
Dans le palais le peuple est attrapé,
Par bon augure la cité assiégée.

II. 66.

Napoléon, captif à l'île d'Elbe, s'échappera au milieu des croisières; il reprendra le pouvoir pour moins de cent jours (20 mars-22 juin). La fortune se sera tournée contre lui. Le peuple, séduit d'abord par la promesse d'un gouvernement libéral, sera attrapé par la proclamation de l'acte additionnel aux Constitutions de l'Empire. Heureusement pour la France que les Alliés, en accourant sous les murs de Paris, amèneront le RETOUR du roi LÉGITIME et DÉBONNAIRE.

PAR GRANDS DANGERS LE CAPTIF ESCHAPPÉ. — Il est dit de Napoléon à l'île d'Elbe : LE CAPTIF PRINCE AUX ITALES VAINCU, PASSERA GENNES PAR MER JUSQU'A MARSEILLE (170e-174e). Le Prophète a connu que, rencontré durant la traversée de l'île d'Elbe à Antibes, l'Empereur ferait cacher ses soldats : CONDUITS AU VENTRE HELBIPOLIQUE, SOLDATS CACHEZ, LES ARMES BRUITS MENANTS, NON LOING TEMPTEZ DE CITÉ ANTIPOLIQUE (177e). Bientôt il sera PLUS GRAND CAPTIF (169e), CAPTIF NE DESLIVREZ (185e).

« Le départ s'effectua le 26 février 1815, à huit heures du soir. En mettant le pied sur l'*Inconstant*, Napoléon s'écria : « Le sort en est jeté! » — La flotille, poussée par un vent contraire, avançait très lentement, et les marins voulaient retourner à l'île d'Elbe. Mais Napoléon voulait *quand même* arriver en France, malgré les croisières anglaises qui infestaient les mers. On aperçut plusieurs bâtiments qui passaient au loin; un seul brick, le *Zéphir*, accosta l'*Inconstant*, etc. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 149). (*Voir* p. 217).

PEU DE TEMPS GRAND A FORTUNE CHANGÉE. — Napoléon, PAR DEUX FOIS HAUT PAR DEUX FOIS MIS A BAS, etc., monte pour la seconde fois au trône pour moins de cent jours : LES LIENS FAMÉLIQUES REPRINS RAVIS PROYE HORRIBLE AU MILIEU (181e).

« L'Empereur, revenant sur son apparition de l'île d'Elbe et sa seconde chute à Waterloo, y a mêlé quelques paroles remarquables. « Il est sûr, disait-il, que dans ces circonstances je n'avais plus en moi le sentiment du succès définitif; ce n'était plus ma confiance première : soit que l'âge, qui d'ordinaire favorise la FORTUNE, commençât à m'échapper, soit qu'à mes propres yeux, dans ma propre imagination, le merveilleux de ma carrière se trouvât entamé, toujours est-il certain que je sentais en moi qu'il me manquait quelque chose. *Ce n'était plus cette* FORTUNE *attachée à mes pas*, qui se plaisait à me combler; c'était le destin sévère auquel j'arrachais encore, comme par force, quelques faveurs, mais dont il se vengeait tout aussitôt; car il est remarquable que je n'ai pas eu alors un avantage qu'il n'ait été immédiatement suivi d'un revers. — J'ai traversé la France, j'ai été porté jusqu'à la capitale par l'élan des citoyens et au milieu des acclamations universelles; mais à peine étais-je dans Paris, que, comme par une espèce de magie, et sans aucun motif légitime, on a subitement reculé; on est devenu froid

Digitized by Google

autour de moi. J'étais venu à bout de me ménager des raisons plausibles, d'obtenir un rapprochement sincère avec l'Autriche; je lui avais expédié des agents plus ou moins avoués; mais Murat se trouva là avec sa fatale levée de boucliers: on ne douta pas à Vienne que ce ne fût par mes ordres; et, me mesurant à leur échelle, ils ne virent dans toute cette complication que finasserie de ma part, et ils ne s'occupèrent plus dès-lors qu'à contre-intriguer contre moi. — Mon entrée en campagne avait été des plus habiles et des plus heureuses; je devais surprendre l'ennemi en détail, mais voilà qu'un transfuge sort du rang de nos généraux pour l'aller avertir à temps. — Je gagne brillamment la bataille de Ligny, mais mon lieutenant me prive de ses fruits. Enfin je triomphe à Waterloo même, et tombe au même instant dans l'abîme; et tous ces coups, je dois le dire, me frappèrent beaucoup plus qu'ils ne me surprirent. J'avais en moi l'instinct d'une issue malheureuse, non que cela ait influé en rien sur mes déterminations et mes mesures assurément, mais toutefois j'en portais le sentiment au-dedans de moi. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 421).

DANS LE PALAIS LE PEUPLE EST ATTRAPÉ. — Il est dit de ce PALAIS : DANS L'ARC MONECH SERONT LES DOLÉANCES (173e); LORSQU'ON VIENDRA LE PALAIS SACCAGER (154e). — Il est dit de ce peuple : EN GRAND REGRET SERA LA GENT GAULOISE (169e); AU PEUPLE INGRAT FAICTES LES REMONTRANCES (173e). Ce PEUPLE *sera* ATTRAPÉ, bien que la Charte ait été conservée par Napoléon : LA NATURELLE A SI HAULT, HAULT NON BAS (184e). — Ce CAPTIF ESCHAPPÉ par qui DANS LE PALAIS LE PEUPLE EST ATTRAPÉ est bien un souverain remonté sur le trône : QUI BIENTOST VIENDRA CROISTRE (165e).

« Les premiers actes de l'Empereur furent l'abolition de la direction de la librairie et de la censure... Il dut juger des dispositions de l'esprit public, lorsqu'il entendit les discours de tous les corps de l'Etat, de celui-même que sa nature plaçait, en quelque sorte, en sa dépendance (le Conseil d'Etat). A quelques adulations près, qui semblaient n'être placées là que pour tempérer l'extrême hardiesse des vérités austères, dont l'expression fut devenue naguère si fatale aux courageux citoyens qui ont osé les faire entendre, la raison et la liberté n'avaient jamais tenu un plus noble langage. Il fallut donc consentir à se montrer constitutionnel; mais depuis longtemps l'antipathie était devenue si grande entre la liberté et Napoléon, que tous les actes du gouvernement paraissaient forcés, incohérents et de mauvaise grâce. Jusque-là néanmoins l'opinion lui était demeurée favorable. On conservait l'espoir de la paix... La promulgation de l'acte additionnel aux Constitutions de l'Empire produisit sur la nation, qui attendait des institutions libérales, hautement annoncées, une impression tellement soudaine et funeste, qu'elle fut, nous devons le dire, sans aucune proportion avec les fautes que renfermait cet acte. A la même époque commençaient à transpirer, à Paris, les déclarations du congrès de Vienne, des 19 et 25 mars 1815, qui détruisaient tout espoir de paix... L'opinion, une fois changée, rien ne put la ramener. » (*Hist. de Nap. Bonaparte*, 162).

7 juin 1815. *Ouverture des Chambres.* « L'Empereur dit aux représentants : «... N'imitons pas l'exemple du Bas-Empire, qui, pressé de tous côtés par les Barbares, se rendit la risée de la postérité en s'occupant de discussions abstraites, au moment où le bélier brisait les portes de la ville. Dans toutes les affaires, ma marche sera toujours droite et ferme. Aidez-moi à sauver la patrie. Premier représentant du peuple, j'ai contracté l'obligation, que je renouvelle, d'employer *dans les temps plus tranquilles* toutes les prérogatives de la couronne, et le peu d'expérience que j'ai acquise, à vous seconder dans l'amélioration de nos institutions. » (*Hist. pop. de l'Emp.*. 158).

PAR BON AUGURE LA CITÉ ASSIÉGÉ. — Cette CITÉ est la cité par excellence, PARIS, qui a vu le même jour dans ses murs le LÉGITIME et le ROY DE BABYLON (185e-186e); SEPT POUR LA PAIX FERONT ENTRÉE A PARIS CLAUSE D'ARMÉE (200e), et LE TARD RETOUR du RECLOING Louis XVIII FERA MARRIS CONTENTS (184e). Napoléon qui a ATTRAPÉ LE PEUPLE n'aura pas le temps de reprendre VIEIL TRIBUN la dictature (185e), et bientôt CENT FOIS MOURRA LE TYRAN INHUMAIN, MIS A SON LIEU SÇAVANT ET DÉBONNAIRE (190e). Cette expression PAR BON AUGURE rappelle celle-ci sur la bataille de Waterloo : LA PARTIE FOIBLE TIENDRA PAR BON AUGURE (167e). L'expression PAR BON AUGURE qu'on ne retrouve pas ailleurs *adapte* entre eux les deux quatrains où elle se trouve.

203e

Le dard du ciel fera son estendüe,
Morts en parlant grande exécution,
La pierre en l'arbre la fière gent rendüe,
Bruit humain monstre, purge expiation.

II. 70.

Dieu irrité armera de son glaive un homme qui frappera partout où il y aura des justices à exercer, jusqu'au jour où ses derniers soldats tomberont à Waterloo au cri de *Vive l'Empereur ! La garde meurt et ne se rend pas !* Les Alliés frapperont l'arbre dynastique de Napoléon en refusant de reconnaître son fils empereur. La France si fière de ses succès sera épuisée, rendue. Le fléau de Dieu, qui aura fait tant de bruit en vue d'une gloire humaine, se purifiera de ses fautes par l'expiation de Sainte-Hélène.

Les quatrains d'un récit TOUT AU LONG se prêtent toujours une bien grande force et toujours ils embrassent une période historique nettement définie; il est donc utile de rappeler ici les deux qui précèdent celui-ci dans les Centuries, et qui sont interprétés également de Napoléon Ier :

De l'Aquilon les efforts seront grands,
Sur l'Océan sera la porte ouverte,
Le règne en l'Isle sera réintegrand,
Tremblera Londres par voile descouverte. II. 68.

Le Roy Gaulois par la celtique dextre,
Voyant discorde de la grand Monarchie,
Sur les trois parts fera fleurir son sceptre,
Contre la cappe de la grand' Hiérarchie. II. 69.

Le dard du ciel fera son estendüe... II. 70.

La France préparera à Boulogne les plus grands armements pour pénétrer chez sa rivale, qui fera de suprêmes efforts pour fermer la porte que l'Océan tient ouverte. Alors dans l'Ile le pouvoir royal, un moment diminué, sera réintégré dans tous ses droits. Londres tremblera à la vue de deux milles voiles qui la menaceront, mais elle en sera quitte pour la peur (*voir* 76e).

Bonaparte, d'une autre race que celle des rois Francs, par la force de son épée se fera empereur en voyant la discorde régner dans la grande monarchie. Son sceptre réunira les trois ordres de l'Etat si divisés alors. Le Capétien Louis XVIII, représentant du vrai pouvoir hiérarchique, protestera en exil (*voir* 134e).

Dans le même temps où les préparatifs de Boulogne portaient la terreur dans Londres, Napoléon montait au trône; alors, dit le Prophète : NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE (17e); NOUVEAU ROY JOINCT L'EUROPE BASSE ET SEPTENTRIONALE (17e); APRÈS GRAND TROUBLE HUMAIN PLUS GRAND S'APPRESTE (193e); LES DIEUX FERONT AUX HUMAINS APPARENCE, CE QU'ILS SERONT AUTEURS DE GRAND CONFLICT, AVANT CIEL VEU SERAIN ESPÉE ET LANCE (53e), etc.—Nostradamus a renfermé toute la lutte de l'Empereur contre les Anglais dans ce vers : PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS ET PARIS (130e); il renferme dans celui-ci : LE DARD DU CIEL FERA SON ESTENDUE, toutes les guerres dont le ciel a affligé le monde sous l'Empire; à Waterloo, à la dernière heure, L'ARRIÈRE GARDE FERA DÉFENSION (199e), MORTS EN PARLANT GRANDE EXÉCUTION, et aussitôt les guerres cesseront : *Sera faite telle paix que demeurera attaché au plus profond barathre le suscitateur et promoteur de la martiale faction.* (*Lettre à Henry II*, 30e).

« *Napoléon excommunié.* « Dieu m'a armé du GLAIVE. Que vous et vos pareils ne l'oublient pas ! « — L'abbé voulut répliquer, etc... (*Voir* p. 133, 2e col. au bas).

Tu mourus cependant de la mort du vulgaire,
Ainsi qu'un moissonneur va chercher son salaire,
Et dort sur la faucille avant d'être payé;
De ton GLAIVE sanglant tu t'armas en silence,
Et tu fus demander justice ou récompense
Au Dieu qui t'avait envoyé.

(*Lamartine*. Bonaparte).

MORTS EN PARLANT GRANDE EXÉCUTION. — « Cambronne, à Waterloo, à la tête d'un bataillon de la vieille garde, fit une résistance désespérée. On prétendit dans le temps que, sommé par les Anglais de se rendre, il avait répondu : *La garde meurt et ne se rend pas.* Ce mot, désavoué par Cambronne, a été réclamé pour leur père par les fils du général Michel, *tué* dans cette mémorable bataille. Cam-

Digitized by Google

bronne, trouvé gisant au milieu des soldats, fut emmené prisonnier en Angleterre. » (*Feller*).

« Cambronne et ses braves se pressent autour de leurs Aigles expirantes (DE GAND L'ENTOUR SERA COGNEU L'ENSEIGNE, QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT, 183e), et disent à Napoléon un éternel adieu. Au même moment, ils se précipitent tous sur l'ennemi aux cris de Vive l'Empereur... Wellington et Blucher, devenus alors possesseurs paisibles du champ de bataille, le parcourent en maîtres ; mais par combien de sang cet injuste triomphe ne fut-il pas acheté ?... » (*Voir* p. 224).

LA PIERRE EN L'ARBRE LA FIÈRE GENT RENDUE. — Ces mots : PIERRES PLOUVOIR CACHEZ SOUS LA TOYSON (197e), au milieu de 16 vers sur la seconde chute et le dernier exil de Napoléon, donnent l'explication de ceux-ci sur le même évènement : LA PIERRE EN L'ARBRE. La pierre frappait à mort l'agneau au jour des traités de paix, en signe que l'on poursuivrait à mort celui des contractants qui recommencerait la guerre ; les Alliés n'ont pas frappé seulement en Napoléon la personne, ils ont frappé aussi l'ARBRE dynastique en refusant de reconnaître Napoléon II : MAINS DE SON FILS MANGÉES DEVANT SA FACE (204e). — L'ARBRE des Bourbons se voit dans ces mots sur la mort d'Henri IV : L'ARBRE AU MILIEU DE LA CITÉ TOMBÉ (p. 163), et ailleurs : L'ARBRE QU'ESTOIT PAR LONGTEMPS MORT, SÉCHÉ DANS UNE NUIT VIENDRA A REVERDIR (*Vie de L.-Philippe*, Conclusion, p. 92).

« Ma vie politique est terminée, et je proclame mon fils, sous le titre de *Napoléon II, empereur des Français...* » (*Voir* p. 238). — « Je recommande mon fils à la France, j'espère qu'elle n'oubliera pas que je n'ai abdiqué que pour lui. Je l'ai fait aussi ce grand sacrifice pour le bien de la nation : ce n'est qu'avec ma *dynastie* (ARBRE) qu'elle peut espérer d'être libre, heureuse et indépendante. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 174).

« *Dépêche des commissaires* au baron Bignon : « On dit qu'on ne prétend point s'opposer au choix d'aucun autre chef de gouvernement que Napoléon II, etc... (*Voir* p. 186, 2e col. au bas).

LA FIÈRE GENT RENDUE. — Il est dit de cette GENT avant les Cent-jours : EN GRAND REGRET SERA LA GENT GAULOISE (169e), et après : METTRONT CAPTIF LA GENT AQUITANNIQUE (176e). — *Rendu. Un cheval rendu.* C'est-à-dire *las, fatigué, outré, surmené, épuisé.* (*Joub.*). Le Prophète a dit : GAULOIS QU'EMPIRE PAR GUERRE OCCUPERA, PAR SON BEAU FRÈRE MINEUR SERA TRAHY, SUR CHEVAL RUDE VOLTIGEANT TRAINERA, DU FAIT LE FRÈRE SERA LONGTEMPS HAY (137e). Ce vers : SUR CHEVAL RUDE VOLTIGEANT TRAINERA est fait de façon, qu'il est impossible de ne pas voir à cheval et le GAULOIS-*Empereur* ou LE ROY GAULOIS, et SON BEAU FRÈRE MINEUR ; et alors, en se représentant Napoléon et Murat toujours à cheval jusqu'au jour où la France à Waterloo, tomba RENDUE ; on se rappelle ces vers :

O Corse à cheveux plats, que la France était belle
Au grand soleil de Messidor,
C'était une cavale indomptable et rebelle,
Sans frein d'acier ni rênes d'or;
Une jument sauvage, à la croupe rustique,
Fumante encor du sang des rois,
Mais FIÈRE et d'un pied fort heurtant le sol antique,
Libre pour la première fois !

Jamais aucune main n'avait passé sur elle
Pour la flétrir et l'outrager,
Jamais ses larges flancs n'avaient porté la selle
Ni le harnais de l'étranger.
Tout son poil était vierge, et, belle, vagabonde,
L'œil haut, la croupe en mouvement,
Sur ses jarrets dressée, elle effrayait le monde
Du bruit de son hennissement !

Tu parus : et sitôt que tu vis son allure,
Ses reins si souples, si dispos,
Centaure impétueux, tu pris sa chevelure,
Tu montas botté sur son dos.
Alors, comme elle aimait les rumeurs de la guerre,
La poudre et les tambours battants,
Pour champ de course, alors, tu lui donnas la terre,
Et les combats pour passe-temps.

Alors, plus de repos, plus de nuits, plus de sommes,
Toujours l'air, toujours le travail ;
Toujours comme du sable écraser des corps d'hommes,
Toujours du sang jusqu'au poitrail !
Quinze ans, son dur sabot, dans sa course rapide,
Broya les générations,
Quinze ans, elle passa, fumante, à toute bride,
Sur le ventre des nations !

Enfin, lasse d'aller sans finir sa carrière,
D'aller sans user son chemin,
De pétrir l'univers et, comme une poussière,
De soulever le genre humain,
Les jarrets épuisés, haletante et sans force,
Prête à fléchir à chaque pas,
Elle demanda grâce à son cavalier Corse ;
Mais, bourreau ! tu n'écoutas pas !

Tu la pressas plus fort de ta cuisse nerveuse ;
Pour étouffer ses cris ardents
Tu retournas le mors dans sa bouche baveuse ;
De fureur, tu brisas ses dents !...
Elle se releva ; mais, un jour de bataille,
Ne pouvant plus mordre ses freins,
Mourante, elle tomba sur un lit de mitraille,
Et, du coup, te brisa les reins !

(*A. Barbier.* Iambes, VIII).

BRUIT HUMAIN PURGE EXPIATION. — BRUIT. Il est dit de Napoléon : SON BRUIT, LOZ, RÈGNE, SA PUISSANCE CROISTRA (115e) ; SON BRUIT AU RÈGNE D'ORIENT PLUS CROISTRA (140e) ; PLUS QUE NUL AUTRE AURA BRUIT ET RENOM (141e). — BRUIT HUMAIN. Toutes les grandes actions de Napoléon faites dans des *vues* purement *humaines*, ne lui ont assuré qu'une *gloire humaine*. LE SAINT NOUVEAU sera grand devant Dieu et devant les hommes : AU CHEF DU MONDE LE GRAND CHYREN SERA, PLUS OUTRE APRÈS, AYMÉ, CRAINT, REDOUTÉ ; SON BRUIT ET LOS LES CIEUX SURPASSERA, ET DU SEUL TITRE VICTEUR FORT CONTENTÉ (VI. 70-71).

« C'est une chose bien extraordinaire, disait Napoléon, qu'après dix-huit siècles, Jésus-Christ soit encore aimé !... Nul homme, tel grand qu'il soit, n'a jamais été aimé plus longtemps que sa vie... Aujourd'hui, qui aime César, Alexandre ? Non, les grands hommes ne sont pas aimés ! C'est le seul ! — Mais je me connais en hommes. Jésus-Christ n'est pas un homme. Voilà pourquoi après dix-huit siècles, on aime encore Jésus-Christ. » (*Migne*, Encyclopédie théologique, X. 388. Citation empruntée au *Mémorial de Ste-Hélène*).

Les bienfaiteurs de l'humanité sont encore aimés après leur mort, et les grands hommes de la Religion seront aimés tant que durera le monde.

MONSTRE. — Il est dit du *Soldat-Empereur* : VIOLENT TERAX PERDRA LE NORLARIS (130e), (TERAX, de Θηρ, bête farouche, lion, centaure, MONSTRE *Lexique*) ; PUIS IL CHERRA EN SOIF SI SANGUINAIRE (95e) ; CENT FOIS MOURRA LE TYRAN INHUMAIN (189e), etc.

PURGE EXPIATION. — Napoléon a fait son Purgatoire à Sainte-Hélène. Les quatrains 129e, 133e, 169e, 189e, 197e, parlent des souffrances de l'Empereur SUR LE ROCHER NOIL-LEUX (214e) où l'a conduit le Concordat de 1813 : NAISTRA PESTILENCE SI AMPLE, ROY FAICT INJUSTE NE FERA CONDAMNER ; le quatrain 195e dit qu'il a tourné ses regards vers le ciel : TROP DU CIEL PLEURE L'ANDROGIN PROCRÉE.

On dit qu'aux derniers jours de sa longue agonie,
Devant l'éternité seul avec son génie,
Son regard vers le ciel parut se soulever :
Le signe rédempteur toucha son front farouche !...
Et même on entendit commencer sur sa bouche,
Un nom !... qu'il n'osait achever.

Achève... C'est le Dieu qui règne et qui couronne ;
C'est le Dieu qui punit, c'est le Dieu qui pardonne
Pour les héros et nous, il a des poids divers.
Parle-lui sans effroi : lui seul peut te comprendre.
L'esclave et le tyran ont tous un compte à rendre,
L'un du sceptre, l'autre des fers

(*Lamartine.* Bonaparte).

« A Sainte-Hélène, dit M. Michaud, ainsi que la plupart des hommes qui ont vécu dans une grande agitation, et qui n'ont pas eu le temps de se recueillir, Napoléon parut penser sérieusement à une autre vie... Plusieurs fois il avait fait demander qu'on lui envoyât de France ou d'Italie un prêtre catholique ; mais ces demandes confiées à Bertrand étaient restées sans réponse. Le cardinal Fesch, qui était à Rome, en fit partir deux pour Sainte-Hélène... A ses derniers moments, Napoléon ne s'occupa plus que de ses devoirs de piété, et le prêtre Vignali ne dut plus s'éloigner un seul instant. « Le 29 avril, dit le comte de Montholon, j'avais déjà passé trente-neuf nuits au chevet de l'Empereur, sans qu'il eût permis, même à mon vénérable compagnon de chaîne, le général Bertrand, de me remplacer dans ce pieux et filial service, lorsque dans la nuit du 29 au 30 avril, il affecta d'être effrayé de ma fatigue, et m'engagea à faire venir à ma place l'abbé Vignali. Son insistance me prouva qu'il parlait sous l'empire d'une préoccupation étrangère à la pensée qu'il m'exprimait. Il me permettait de lui parler comme à un père ; j'osai lui dire ce que je comprenais, il me répondit sans hésiter : *Oui, c'est le prêtre que je demande ; veillez à ce qu'on me laisse seul avec lui, et ne dites rien.* J'obéis, et lui amenai immédiatement l'abbé Vignali que je prévins du saint ministère qu'il allait remplir. » ... Le lendemain, dès le matin, quand le général Montholon parut, il lui dit d'un ton de voix affectueux et plein de satisfaction : « Général, je suis heu-

Digitized by Google

reux, j'ai rempli tous mes devoirs ; je vous souhaite à votre mort le même bonheur. J'en avais besoin, voyez-vous ; je suis Italien, enfant de classe de la Corse. Le son des cloches m'émeut ; la vue d'un prêtre me fait plaisir. Je voulais faire un mystère de tout ceci ; mais cela ne convient pas ; je dois, je veux rendre gloire à Dieu. Je doute qu'il lui plaise de me rendre la santé. N'importe ; donnez vos ordres, général, faites dresser un autel dans la chambre voisine ; qu'on y expose le Saint Sacrement, et qu'on dise les prières des quarante heures... Le général Bertrand ne craignit pas de lui représenter que de pareils actes étaient politiquement peu convenables, et plutôt d'un religieux que d'un VIEUX soldat, de son empereur... A ces mots, Napoléon se levant sur son séant, s'écria d'une voix forte : « Général, je suis chez moi ; vous n'avez pas d'ordres à donner ici ; vous n'en avez pas à recevoir ; pourquoi donc y êtes-vous ? Est-ce que je me mêle de votre ménage, moi !... Le 3 mai, il reçut une seconde fois le Viatique, et après avoir dit adieu à ses généraux, il prononça ces mots : « *Je suis en paix avec le genre humain*, » et il joignit les mains en disant : « *Mon Dieu !* » Les mots *tête, armée*, furent les derniers qu'il prononça.... » (*Migne*, Encyclopédie théologique, X. 389).

L'ensemble de ces 12 vers sur le ROY GAULOIS doit faire accepter l'interprétation donnée à chacun de leurs mots.

204e

Le vieux mocqué et privé de sa place,
Par l'estranger qui le subornera,
Mains de son fils mangées devant sa face,
Les frères à Chartres, Orl. Rouen trahira.

IV. 61.

205e

Un colonel machine ambition,
Se saisira de la plus grande armée,
Contre son prince feincte invention,
Et descouvert sera sous la ramée.

IV. 62.

Napoléon, au dernier jour de sa vie politique, moqué de ses sujets et des étrangers qui le priveront de sa place et le séduiront par la pensée d'obtenir d'eux une position sortable, verra rejeter la clause de son abdication qui aurait fait passer le pouvoir aux mains de son fils. Le duc d'Orléans, dans ce même moment, trahira les deux grands frères de France au nom de la Charte et de la Révolution.

Un colonel, La Bédoyère, machinant par ambition le retour de Napoléon, aura causé plus que personne ces évènements. Il livrera à l'Empereur la plus grande partie de la *grande armée*, le reste s'*étant saisie* d'ANTIBES au nom de Louis XVIII. Il aura trouvé le moyen, par une soumission feinte, de reprendre son rang dans l'armée pour conspirer contre son prince. Il sera découvert sous des vêtements bourgeois et livré au tribunal militaire.

Le vieux mocqué et privé de sa place...

LE VIEUX. — Napoléon, l'OLESTANT VIEUX qui a ruiné Moscou (*voir* p. 188), est LE VIEIL TRIBUN (204e) à la fin des Cent-jours. — MOCQUÉ. Ce mot est trois fois dans les Centuries avec le sens que nous lui donnons, X. 12. III. 74.

« Princes catholiques, s'écrie Luther, la main de Dieu est suspendue sur vos têtes..., le châtiment terrible, que Dieu appelle *mépris*, vous pressera de tous côtés ; vous ne pourrez pas le détourner. Le peuple, lassé, ne supportera plus votre tyrannie et votre iniquité. Dieu ne le veut pas, le monde n'est plus le monde d'autrefois, où vous chassiez aux hommes ainsi qu'aux bêtes féroces. » (*Hist. générale de l'Eglise*, Darras, IV. 65).

« Napoléon a écrit, le 28 juin 1815, à la Commission du gouvernement (*voir* p. 227, LE VEUIL NON VEUIL...) « J'offre mes services comme général. » Après avoir lu cette lettre à haute voix, le duc d'Otrante s'écrie : « Est-ce qu'il se *moque* de nous ? » Carnot est d'avis de replacer Napoléon à la tête de l'armée. Fouché réplique : « Sans doute, Napoléon a épargné ce soin à la Commission, et probablement il a *filé* aussitôt le départ du général Becker... » Les membres de la Commission répondent à l'Empereur : « Que leur devoir envers la patrie, et *les engagements pris par les plénipotentiaires avec les puissances étrangères*, ne permettaient point d'accepter son offre. » M. de Flahaut est chargé, par Napoléon, d'aller à Paris sur le champ, concerter son départ et son embarquement, avec les membres de la Commission. Le maréchal Davoust est aux Tuileries, au moment où M. Flahaut s'y présente ; il ne voit dans la mission de ce général qu'un subterfuge de Napoléon pour différer son départ. « Votre Bonaparte, lui dit-il, avec le ton de la colère et du mépris, ne peut pas partir ; mais il faudra bien qu'il nous débarrasse de lui ; sa présence nous gêne, nous importune ; elle nuit aux succès de nos négociations. S'il espère que nous le reprendrons, il se trompe ; nous ne voulons plus de lui. Dites-lui, de ma part, qu'il faut qu'il s'en aille, et que s'il ne part à l'instant, je le ferai arrêter, que je l'arrêterai moi-même. » M. de Flahaut, enflammé d'indignation, lui répond, « Je n'aurais jamais pu croire, Monsieur le maréchal, qu'un homme qui, il y a huit jours, était aux genoux de Napoléon, pût tenir aujourd'hui un semblable langage... » (*Mém.* de M. Fleury de Chaboulon). Le trésorier général de la couronne, Guillaume Peyrusse, vient à la Malmaison rendre ses comptes à Napoléon ; l'ex-empereur lui dit : « Vous êtes des nôtres, vous venez avec moi, Peyrusse ? » — « Mais, sire (répond cet individu), j'ai ma famille qui désire que je ne m'éloigne pas ; et puis, dans la situation où est Votre Majesté, elle n'a pas besoin d'un trésorier général. » Ce Peyrusse était simple employé expéditionnaire à la Trésorerie, lorsqu'il fut désigné pour remplir les fonctions de payeur dans la campagne de Moscou ; il avait suivi, à l'île d'Elbe Napoléon, qui venait d'en faire une espèce de grand seigneur, en le comblant de gratifications. Dépourvu de talents, l'ex-commis de la Trésorerie de la couronne ne sait pas même conserver les apparences, en témoignant son respect pour l'infortune. » (*Montg.*, VIII. 231).

ET PRIVÉ DE SA PLACE. — Le Prophète a dit que Louis XVIII, compétiteur de Napoléon, PAR DEUX FOIS HAUT PAR DEUX FOIS MIS A BAS, fut par deux fois MIS A SON LIEU (172e, 189e).

Par l'estranger qui le subornera...

L'ESTRANGER. — Napoléon à Waterloo a été PAR GRAND EFFORT DES FORAINS SURVAINCU (174e), *parvenu* TANT ESLEVÉ JUSQU'AU RÈGNE DES FORS lui ET SES ENFANS *furent* DU RÈGNE JETTEZ HORS (97e).

Pour l'étranger coulez, bons vins de France :
De sa frontière il reprend le chemin.
Peuples, formons une sainte alliance,
Et donnons-nous la main. (*Béranger*).

QUI LE SUBORNERA. — *Suborno* : 1° fournir, pourvoir, équiper, aider, soutenir ; 2° suborner, corrompre. *Subornare aliquem pecuniâ* (*Cic.*), fournir des fonds à quelqu'un, le soutenir de sa bourse (*W.*). L'étranger offre à Napoléon de vivre en Angleterre : TILTRE ANGLICAN SERA TARD ADVISÉ (128e), PRÈS DU PORTAIL DESLOYAL SE TRANSPORTE (208e) PORT MARIN NE FAIT RESPONCE (168e), SILÈNE LUIT PETIT GRAND EMMENÉ (208e), AUX ANTIPOLES POSERA SON GÉNISSE (187e), SON ADVERSAIRE APRÈS PLUSIEURS COMBATS, PAR MER CHASSE AU BESOING FAILLIRA (129e). L'Anglais, en se chargeant de la personne de Napoléon, avait promis de pourvoir à ses BESOINS.

Protestation. « Je proteste solennellement ici, à la face du ciel et des hommes, contre la violence qui m'est faite, contre la violation de mes droits les plus sacrés, en disposant, par la force, de ma personne et de ma liberté. Je suis venu librement à bord du *Bellérophon* ; je ne suis pas le prisonnier, je suis l'hôte de l'Angleterre. J'y suis venu à l'*instigation* même du capitaine qui a dit avoir des ordres du gouvernement de me recevoir et de me conduire en Angleterre avec ma suite, si cela m'était agréable. Je me suis présenté de bonne foi, pour venir me mettre sous la protection des lois d'Angleterre. Aussitôt assis à bord du *Bellérophon*, je fus sur le foyer du peuple britannique. *Si le gouvernement, en donnant des ordres au capitaine du Bellérophon de me recevoir ainsi que ma suite, n'a voulu que tendre une embûche*, il a forfait à l'honneur et flétri son pavillon. Si cet acte se consommait, ce serait en vain que les Anglais voudraient parler désormais de leur loyauté, de leurs lois et de leur liberté : la foi britannique se trouvera perdue dans l'hospitalité du *Bellérophon*. J'en appelle à l'histoire : elle dira qu'un ennemi, qui fit vingt ans la guerre au peuple Anglais, vint librement, dans son infortune, chercher un asile sous ses lois ; quelle plus éclatante preuve pouvait-il donner de son estime et de sa confiance ? Mais comment répondit-on en Angleterre à une telle magnanimité ? On feignit de tendre une main hospitalière à cet ennemi ; et quand il se fut livré de bonne foi, on l'immola. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 36).

« A Bord du *Bellérophon*, à la mer. » *Signé* : NAPOLÉON.

Digitized by Google

Le mot SUBORNERA, dont je viens enfin d'avoir la valeur (*voir* p. 194, 4re col. au haut), exprime ceci : L'ÉTRANGER *séduira* Napoléon par des offres magnanimes, et, l'ayant PRIVÉ DE SA PLACE, se chargera de lui en *fournir* une autre. Ce mot développe et complète une prophétie où l'on voit la destinée dernière de ceux qui y figurent. Les FORAINS, vainqueurs à Waterloo, sont l'ÉTRANGER de ce quatrain.

2 *août* 1815. « Une convention entre l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, est signée à Paris. Napoléon Bonaparte est regardé, par les puissances qui ont signé le traité du 25 mars dernier, comme leur prisonnier. Sa garde est spécialement confiée au gouvernement britannique. » (*Montg.*, VIII. 267).

Mains de son fils mangées devant sa face...

A ces mots : ENTRE DEUX CYMBES PIEDS ET MAINS ESTACHEZ, on a vu que des expressions comme celle-ci : SANS PIED NE MAIN, expriment qu'on a été dépouillé de toute puissance, de toute liberté d'action. Celle-ci : LA MAIN ESCHARPE ET LA JAMBE BANDÉE, marque un pouvoir lié pour un temps. Le *Dictionnaire de Concordance* me montre à l'instant que les deux quatrains où l'on voit la même figure s'*adaptent* l'un à l'autre. (1)

« Ma vie politique est terminée, et je proclame MON FILS, sous le titre de *Napoléon II*, *Empereur des Français*, (*voir* p. 238). » Son abdication est admise purement et simplement ; mais dans la nuit, par des affiches, il la déclare conditionnelle et faite en faveur de son fils... » (*Montg.*, VIII. 223).

Napoléon abdiqua à l'Elysée, le 22, et ne se retira à la Malmaison que le 25. C'est DEVANT SA FACE que les MAINS DE SON FILS ont été MANGÉES. Comme le Prophète déclare que l'ADULTÈRE BLESSÉ SANS COUP a causé la ruine de sa famille... : L'ENFANT ESTRANGLERA, etc. (133e), il semble vouloir rappeler ce passage de Baruch :

« 1. C'est pourquoi le Seigneur notre Dieu a vérifié sa parole qu'il avait fait dire à nous, à nos juges qui ont jugé Israël, à nos rois, à nos princes, à tout Israël et à Juda. — 2. Il a fait tomber sur nous de si grands maux, qu'on n'en a jamais vu sous le ciel comme ceux qui sont arrivés à Jérusalem, selon ce qui est écrit dans la loi de Moïse. — 3. *L'homme ayant mangé la chair de son propre fils et la chair de sa propre fille.* — 4. Et le Seigneur les ayant livrés entre les mains de tous les rois qui nous environnent pour être la fable des hommes et un exemple de malheur et de désolation au milieu de tous les peuples parmi lesquels le Seigneur nous a dispersés. — 5. Nous avons été assujettis aux autres au lieu de leur commander, parce que nous avons péché contre le Seigneur notre Dieu en n'obéissant point à sa voix. — 6. La justice est le partage du Seigneur notre Dieu ;

(1) Enfant sans mains, jamais veu si grand foudre,
L'enfant Royal au jeu d'esteuf blessé :
Au puy brisez; fulgures allant moudre,
Trois sur les chaisnes par le milieu troussé. I. 65.

ENFANT SANS MAINS c'est Napoléon II. — JAMAIS VEU SI GRAND FOUDRE. Ce FOUDRE est le père de cet enfant, et il est dit de lui : JAMAIS NE FUT UN FOUDRE SI CRAINTIF (135e), FOUDRE EN BOURGOGNE FERA CAS PORTENTEUX, QUE PAR ENGIN HOMME NE POURROIT FAIRE (151e). — L'ENFANT ROYAL. Il est dit de lui : DU VATICAN LE SANG ROYAL TIENDRA (138e). — AU JEU D'ESTEUF BLESSÉ. On lit dans la *fable de La Fontaine*, La Souris métamorphosée en Fille, IV. 7 : « Le mot d'*éteuf*, qui signifie proprement la balle dont on joue à la longue paume, est employé ici dans un sens figuré pour désigner une fille qui, ayant été offerte en mariage à plusieurs différents partis, est renvoyée de l'un à l'autre, nul d'eux ne se croyant en droit de l'accepter. Enfin, échue au mont, pour dire qu'elle est encore ballotée par le mont, La Fontaine ajoute : *L'éteuf passant à celui-là, il le renvoie.* Ce qui fait une image assez juste et fort plaisante. » — En 1814, Napoléon, perdant sa couronne, veut la faire passer à son fils (*voir* p. 196). Louis XVIII s'en saisit ; Napoléon la reprend pour la renvoyer à son fils, Louis XVIII s'en rend maître de nouveau ; à ce JEU, L'ENFANT ROYAL *gagna* une prison : L'ENFANT ESTRANGLERA (133e), L'UNIC FILS SERA MEURTRY (136e, *voir* 211e). — AU PUYS BRISEZ. Le mot *puits* est plusieurs fois dans les Centuries avec le sens que lui donne l'Ecriture-Sainte : « Délivrez-moi de ceux qui me haïssent et du fonds des eaux. Que la tempête ne me submerge point ; que je ne sois point enseveli dans cet abîme, et que l'ouverture du PUITS, où je suis tombé, ne soit point fermé sur moi. » (Ps. LXVIII. ℣. 15 et 16). Il est dit ailleurs : MORT DANS LE PUYS, SOMMET DU CIEL FRAPPÉ, II. 56-57, DEDANS LE PUYS VIF MORT VIENDRA PLONGÉ, X, 15. En copiant ce dernier vers, je m'aperçois qu'il s'*adapte* au quatrain qu'on explique ici. — FULGURES ALLANT MOUDRE. Ce quatrain est sur l'état de l'enfant après la première abdication comme le marque le dernier vers ; les SEPT A PIQUE, les *sept tonnerres* de l'Apocalypse ou les SEPT FUM. (p. 207), vont ruiner plus complètement la famille impériale. Napoléon sera PLUS GRAND CAPTIF (169e), son fils NAY DE TROIS BRAS (211e) perdra ses titres de duc de Parme, de Plaisance et de Guastala, *voir* 211e), et les TROIS SUR LES CHAISNES, ou les deux frères et le beau-frère qui avaient possédé trois royaumes relevant du grand Empire, et qui conservent encore leurs titres, seront réduits *à rien* (MOUDRE) après la seconde abdication de celui dont le règne a été coupé PAR LE MILIEU : TRENCHÉ LE VENTRE (123e), OU PAR LE MILIEU TROUSSÉ.

Père Duc vieux d'ans et de soif chargé,
Au jour extrême fils desniant lesguiere,
Dédans le puys vif mort viendra plongé
Sénat au fil la mort longue et légère. X. 15.

On voit de suite dans ce quatrain un PÈRE qui, au dernier jour de sa vie, veut LESGUER à son FILS le pouvoir. Ce fils est plongé tout vivant dans l'abîme, le SÉNAT DESNIANT le legs et ne tranchant pas le FIL de la vie de cet enfant condamné à une mort longue et légère.

Le mot Duc est entendu plusieurs fois de *chef* (*Vie de L.-Philippe*, p. 48). Le Prophète ne regarde Napoléon que comme *chef* durant les Cent-jours ; c'est le VIEIL TRIBUN, le VIEUX MOCQUÉ, etc. Ces mots CHARGÉ D'ANS ET DE SOIF ne peuvent s'entendre qu'au figuré ; Nostradamus nomme trois fois VIEUX, le *vieux soldat*, et il a dit de lui : PUIS IL CHERRA EN SOIF SI SANGUINAIRE. — AU JOUR EXTRÊME. Il a fallu lui arracher l'abdication : LE VEUIL NON VEUIL. — SÉNAT. Ce mot est dans 7 quatrains : deux fois d'une manière déterminée : SÉNAT DE LONDRES (p. 42), SENAT THOLOSAIN (104e), cinq fois d'une manière indéterminée, et ainsi il est interprété du *Sénat* de Napoléon : DE LEUR SÉNAT SACRISTE FAIT BOYTEUX (151e) ; LE GRAND SÉNAT DECERNERA LA POMPE (178e), TOUT LE SÉNAT SERA DESSOUS SA MAIN (189e). — Napoléon a dit : « Je désire que mon abdication puisse faire le bonheur de la France, mais je ne l'espère point. Elle laisse l'Etat sans *chef* (Duc), sans existence politique..... Ne mettez pas cette grande nation à la merci des étrangers (PAR L'ESTRANGER QUI LE SUBORNERA...). Je recommande mon FILS à la France ; j'espère qu'elle n'oubliera pas que je n'ai abdiqué que pour lui... » (*Voir* p. 246).

On aurait tort de voir, dans la facilité avec laquelle le Traducteur interprète certains quatrains, la preuve qu'ils sont une *chaussure à tout pied*. Le plus grand nombre l'ont obligé à un travail de tête effrayant ; tel quatrain lui a coûté des semaines, des mois, je pourrais dire trois années de recherches ! Comment, en effet, abandonner un quatrain où le grand secret d'interprétation a fait entrevoir tout d'abord tel fait, lorsque l'interprétation donnée après au plus grand nombre de ses expressions l'y montre clairement. — Renvoyé aux deux quatrains de cette note par le secret d'interprétation, le Traducteur ne savait pas qu'il trouverait dans le premier, ces mots : JAMAIS VEU SI GRAND FOUDRE... L'ENFANT ROYAL AU JEU D'ESTEUF BLESSÉ... FULGURES ALLANT MOUDRE... TROIS SUR LES CHAISNES PAR LE MILIEU TROUSSÉ... ; il ne s'attendait pas à voir dans le second, un père sanguinaire qui abdique, un SÉNAT ! Déniant le legs et condamnant l'enfant à une mort longue et légère ! Il était même très éloigné de soupçonner la valeur de certaines expressions, de celle-ci par exemple : L'ENFANT ROYAL AU JEU D'ESTEUF BLESSÉ.

Après avoir interprété une suite de quatrains à partir de ces mots : DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LIS ISSU (V. 39), jusqu'à ceux-ci : ET RÈGNERA ŒNOBARBE NEZ DE MILVE (V. 45), où l'on voit MARS ESLEVÉ A SON PLUS HAUT BEFFROY (V. 42, *voir* p. 183), le Traducteur, sachant que le mot ŒNOBARBE est une seconde fois dans Nostradamus, chercha ce nouveau quatrain, et sa surprise fut grande quand il y vit réunis MARS et ŒNOBARBE : AU CHEF ANGLOIS A NISMES TROP SÉJOUR, DEVERS L'ESPAGNE AU SECOURS ŒNOBARBE, PLUSIEURS MOURRONT PAR MARS OUVERT CE JOUR, QUAND EN ARTOIS FAILLIR ESTOILE EN BARBE (V. 59) ; sachant que le mot MILVE est une seconde fois dans Nostradamus, le Traducteur chercha encore ce nouveau quatrain, mais en faisant cette réflexion : Ce quatrain est certainement sur le duc de Bordeaux, s'il parle d'un fait accompli, je le trouverai dans l'histoire ; au cas contraire, ce sera un quatrain de plus à marquer pour l'avenir. J'y vois ces mots : JEUNE MILVE, c'est donc un fait de sa jeunesse ; CE QUE RAVY SERA DE JEUNE MILVE, alors, c'est le fait de 1830, et j'ai bientôt la magnifique interprétation que l'on voit dans la *Vie de L.-Philippe* (p. 12). Dans le même volume, il est dit (p. 47) pour ce vers : PAR CHEF CAPTIF L'AMY ANTICIPÉ. « Construction latine. La différence des cas en latin ôte toute ambiguité dans les inversions, en montrant quels mots se rapportent les uns aux autres ; en français, l'inversion peut rendre inexplicable l'alliance de certains mots. — Ce vers : ENFANT SANS MAINS, JAMAIS VEU SI GRAND FOUDRE, a sa première partie au génitif : Jamais on n'aura vu si grand foudre de guerre que le père de l'enfant sans mains ; l'enfant royal sera blessé à ce jeu des couronnes, etc...

Digitized by Google

mais le nôtre, aussi bien que celui de nos pères, est la confusion qui nous couvre le visage, selon qu'il paraît en ce jour. — 7. Car le Seigneur nous avait prédit tous ces maux qui sont venus fondre sur nous, etc. » (Chap. II. *Le Maistre de Sacy*).

Les frères à Chartres, Orl. Rouen trahira.

Dans le moment même où les trois premiers vers de ce quatrain recevaient leur accomplissement, les DEUX GRANDS DÉBONNAIRES (36e), les GRANDS FRÈRES (103e) du PLUS HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e) allaient reprendre le pouvoir. Tous les partis s'agitaient à la fois : L'AIGLE des Napoléons, le COQ de la République, la Légitimité ou LES FRÈRES DE FRANCE et PHILIPP. CHEF D'ORLÉANS, ainsi que le Prophète nomme celui qui devait replacer le COQ sur le trône (*voir* 33e). Or, le Prophète a dit pour ces évènements de 1815 : REGNE GAULOIS TU SERAS BIEN CHANGÉ, EN LIEU ESTRANGE EST TRANSLATÉ L'EMPIRE, PAR AUTRE LOIX ET MŒURS SERAS RANGÉ, ROUEN ET CHARTRES TE FERONT BIEN DU PYRE (139e). Le quatrain qu'on interprète ici a ces mêmes mots CHARTRES et ROUEN entendus déjà de la *Charte* et de la *Révolution* (Ρωμ. *voir* p. 177). Il faut montrer que PHILIPP, CHEF D'ORLÉANS (*Vie de L.-Philippe*, p. 57 et 73), dont le Prophète a dit : CELUY QU'EN SPARTE CLAUDE NE PEUT RÈGNER, IL FERA TANT PAR VOYE SÉDUCTIVE, QUE DU COURT, LONG, LE FERA ATTAIGNER, QUE CONTRE ROY FERA SA PERSPECTIVE (*id.*, 20), trahissait déjà LES FRÈRES par la CHARTRES et la Révolution, ROUEN. (A CHARTRES, *a*, par, *W.*).

« En 1814, le duc d'Orléans revint de l'exil. — Ah! c'est vous! s'écria madame de Genlis, en apercevant son ancien élève; *j'espère qu'enfin vous ne pensez plus à être roi.* Le duc répondit par un geste ambigu qui n'était ni une négation ni une affirmation... Ce fut, au bout de trois mois à peine, une division bien marquée entre les opinions, qui se partagèrent en quatre camps : le camp ultrà, le camp napoléonien, le camp constitutionnel et le camp républicain. Le duc d'Orléans comprit à l'instant même le rôle qu'il avait à jouer, et se rangea parmi les constitutionnels... Sa popularité commençait à jeter les puissantes racines qui firent de lui l'élu de 1830. Tout faisait du duc d'Orléans, six mois à peine sa rentrée en France, le chef de l'opposition et l'espérance de tous les mécontents. Aussi, dès le mois de février, se formait-il une conjuration en faveur du duc d'Orléans... Ce mouvement, en se combinant par hasard avec le mouvement napoléonien, se fondit en lui. Seulement, Napoléon, à qui on essaya de faire prendre le change, n'en fut pas dupe. En rentrant en France, dit-il, ce n'est pas Louis XVIII que j'ai détrôné, c'est le duc d'Orléans... Le 22 juin, quatre jours après la bataille, le maréchal Soult faisait à Napoléon un rapport où on lisait ces lignes :

« Le nom d'Orléans est dans la bouche de la plupart des généraux » et des chefs : cela m'a paru d'une trop grande importance pour » différer d'en instruire Votre Majesté, et j'ai prié le général Déjean » de venir directement lui en rendre compte, ainsi que des renseignements qu'il a lui-même recueillis. »

« Trois jours après, quelque chose de pareil était révélé à la Chambre par M. Boulay de la Meurthe :

« Je vois, disait-il, que nous sommes entourés d'intrigants et de » factieux qui veulent faire déclarer le trône vacant afin de réussir à » y placer les Bourbons. Rien ne pourra me détourner de dire la vé- » rité; je veux mettre le doigt sur la plaie : il existe une faction d'Or- » léans... » (*Alex. Dumas*, Hist. de la vie politique et privée de L.-Philippe, I. 159-173).

Ce quatrain, plein de grands faits historiques, est suivi d'un autre qui n'est qu'un détail, mais détail si connu, si important, si précis, que rien n'était plus propre à faire accepter l'interprétation donnée à celui-ci.

Un colonel machine ambition,
Se saisira de la plus grande armée...

Il y avait donc deux armées. On a vu la première, celle de Louis XVIII, dans ces mots sur le retour de l'île d'Elbe : PAR LORS L'ARMÉE SE SAISIRA D'ANTIBES (173e); ici il est parlé de la seconde ou des soldats de la *grande armée* que le COLONEL La Bédoyère décida à se tourner du côté de leur Empereur.

« Bédoyère (comte de La)... Il était COLONEL d'un régiment d'infanterie au moment où les troupes étrangères pénétrèrent sur le territoire français après la déroute de Moscou. Il adhéra, comme tous les chefs de l'armée, au rétablissement des PRINCES de la maison des Bourbons, fut rétabli dans son grade (COLONEL) par Louis XVIII, *après être resté quelques mois sans emploi*. Il se trouvait dans le Dauphiné, lorsque Bonaparte, débarqué à Cannes, pénétra jusqu'à Grenoble sans aucune résistance. Les autorités refusèrent d'ouvrir les portes (PAR FORCES CESARÉES FERA ABATTRE HORS CITÉ RIGOUREUSE, PAR EFFROY PORTER LUY SERONT RESERRÉES, 160e); mais La Bédoyère, qui avait excité ses soldats à la révolte, les fit ouvrir de vive force, et donna *le premier exemple* de défection, qui fut bientôt suivi par tous les chefs de l'armée. Il avait préparé (MACHINE), dit-on, le retour de l'ex-empereur, et il reçut pour récompense (AMBITION) le grade de maréchal-de-camp et le titre de pair de France. Il l'accompagna à Fleurus et à Waterloo, et, après sa défaite, il revint à Paris, et parla dans la Chambre des pairs avec beaucoup de véhémence de Napoléon II (MAINS DE SON FILS MANGÉES DEVANT SA FACE). Après la capitulation de Paris, le COLONEL La Bédoyère suivit l'armée au-delà de la Loire. Après le licenciement, il avait reçu des passeports pour se rendre en Amérique; ayant eu l'imprudence de venir à Paris, pour faire un dernier adieu à sa jeune femme et à son enfant, il fut arrêté presque aussitôt, traduit devant un conseil de guerre et condamné à être fusillé. Il subit sa peine le 19 août 1815, avec courage et fermeté, après avoir reçu les consolations de la religion, à l'âge de 29 ans. » (*Feller*).

Contre son Prince feinte invention,
Et descouvert sera sous la ramée.

« C'est La Bédoyère qui avait donné le premier exemple de la défection après le débarquement de Bonaparte. Le COLONEL se gardait si peu, qu'il venait de se faire arrêter à la descente d'une voiture publique. Résolu de revoir sa famille avant de s'expatrier, il avait pris la diligence de Clermont à Paris. Mais la police de M. de Decazes était sur ses traces; c'est elle qui opéra son arrestation, et c'est le préfet lui-même qui en porta la nouvelle au duc d'Orléans. La Bédoyère, muni de passeports et d'argent, était de ceux dont le duc d'Otrante avait surtout pris à tâche de favoriser la fuite. La Bédoyère avait entraîné son régiment, Ney son corps d'armée; une égale imprudence les livrait maintenant tous les deux. Le maréchal, porteur de passeports visés par les légations suisses et autrichiennes, et signés, à son passage à Lyon, par le général autrichien, comte de Bubna, aurait pu atteindre sans danger le sol helvétique; il préféra revenir sur ses pas et demeurer en Auvergne, où sa famille avait des propriétés. C'est dans une auberge du Cantal qu'il fut DÉCOUVERT. » (*Lubis*, Hist. de la Restauration, II. 352).

Cette citation, où se joint au nom de La Bédoyère celui de Ney, DÉCOUVERT *dans une auberge* ou *bouchon*, qui a pour enseigne une branche d'arbre (SOUS LA RAMÉE), ferait croire que le Prophète joint ici à la trahison du COLONEL celle de Ney qu'il a racontée ailleurs Pour voiler sa prophétie, Nostradamus aurait fait son quatrain de façon qu'on n'y vit pas deux parties distinctes, dont la première serait sur le COLONEL, et la seconde sur LE VIEUX PLEIN BARBE, qui promit à Louis XVIII de ramener L'AIGLE CELTIQUE ENFERRÉE CAGE (207e, 193); cependant, je crois que les quatre vers se rapportent à La Bédoyère, et que Nostradamus joue sur le mot RAMÉE : Ραμμα, couture, fil, lacet. R. ραπτω, tramer, machiner (*Lexique*). Le COLONEL, bien qu'il eût adhéré au rétablissement des Bourbons, resta quelques mois sans emploi; s'il fut rétabli dans son grade par le Prince qu'il devait trahir, c'est qu'il avait *trouvé le moyen* (INVENTION) de faire croire à sa soumission FEINCTE; il a été DÉCOUVERT sous des vêtements bourgeois qui devaient, pensait-il, le soustraire aux regards de la police. Il est dit de L.-Philippe en fuite : IGNARE PRINS SOUS LA DORÉE MAILLE, SOUS FEINCT HABIT ET L'ENNEMY SURPRINS (*Vie de L.-Philippe*, p. 27). — Nostradamus joue sur les mots, use de figures nombreuses, crée toutes sortes de difficultés pour voiler sa prophétie, et malgré cela le lecteur, habitué maintenant à le suivre partout où il le conduit, le reconnaît toujours GRAND PROPHÈTE.

Digitized by Google

206e

Palais oyseaux, par oyseau déchassé,
Bientost après le Prince parvenu,
Combien qu'hors fleuve ennemy repoussé,
Dehors saisi trait d'oyseau soustenu.

II. 23.

Le retour de L'AIGLE CELTIQUE chassée une première fois, et qui sera chassée de nouveau, obligera les FRÈRES DE FRANCE à lui abandonner le palais des Tuileries. Après *cent jours* Louis XVIII reviendra, bien qu'après avoir passé la Sambre l'Aigle ait repoussé l'ennemi, l'ait vaincu à Ligny et l'ait saisi à Waterloo; mais alors soutenu par l'arrivée de l'OYSEAU DE PROYE VOLANT A LA SENESTRE (*Blucher*), l'ennemi triomphera enfin et L'AIGLE, l'OYSEAU DÉCHASSÉ par cette bataille livrée en dehors de la France, SURPRENS DE NUICT SERA MENÉ A L'AIR GALLIQUE.

L'ensemble de ce quatrain invita le Traducteur à y chercher les évènements de 1815; plusieurs de ses expressions, et en particulier le mot OYSEAU, en rappelant des quatrains sur ce même point d'histoire, montrèrent bientôt que Nostradamus avait voulu ici encore relier entre eux divers détails disséminés çà et là dans son œuvre.

PALAIS OYSEAUX, PAR OYSEAUX DÉCHASSÉ. — PALAIS. Il est dit pour ce même temps : LORSQU'ON VIENDRA LE PALAIS SACCAGER (154e), DANS L'ARC MONECH SERONT LES DOLÉANCES (173e). — PALAIS OYSEAUX. Plusieurs *oiseaux* habitent le *palais*. Nostradamus ne sépare pas toujours Louis XVIII de son frère, qui fut lieutenant-général du royaume durant l'exil et au retour : DEUX GRANDS DÉBONNAIRES (36e), LES FRÈRES A CHARTRES, ORL., ROUEN TRAHIRA (204e), etc.; il les fait même expressément partir ensemble après un séjour dans le *palais*, ENTRE L'AVRIL ET MARS (36e). Ces deux FRÈRES ont été chassés du *palais*. Il y a ellipse dans cette expression : PALAIS OYSEAUX; l'ensemble de ce quatrain sur la lutte des partis fait sous-entendre le mot CHASSÉS. En latin, on n'exprime pas toujours la préposition : chasser de la ville, *civitate* ou *e civitate expellere* (*W.*). — PAR OYSEAU DÉCHASSÉ. Napoléon est dit pour cette circonstance l'ENNEMY DÉCHASSÉ (178e, *déchasser*, faire sortir de force, *W.*). En 1814, LE ROY DES ISLES SERA CHASSÉ PAR FORCE (172e); en 1815, il sera PAR GRAND EFFORT DES FORAINS SURVAINCU (174e); dans ces deux cas il fut l'OYSEAU DÉCHASSÉ, étant L'AIGLE CELTIQUE, dont il est dit pour Waterloo : L'AIGLE POSÉE ENTOUR DES PAVILLONS PAR AUTRES OYSEAUX D'ENTOUR SERA CHASSÉE, etc. (194e-197e). Un moment L'AIGLE AUTOUR DU SOLEIL VOIR S'ESBATTRE (198e), mais aussitôt se livre le CONFLICT DES CORBEAUX S'ESBATTANS (38e).

BIENTOST APRÈS LE PRINCE PARVENU. — C'est contre ce *Prince* que La Bédoyère a conspiré : UN COLONEL... CONTRE SON PRINCE FEINCTE AMBITION (205e). — PARVENU, de *pervenio*, atteindre (*W*). Louis XVIII ne désespère pas de sa cause : COMME UN GRYPHON VIENDRA LE ROY D'EUROPE (186e). — BIENTOST APRÈS. *Après cent jours* l'OYSEAU ayant été DÉCHASSÉ, Louis XVIII rentra dans son PALAIS. La rapidité de ces révolutions se trouve dans ces mots : LES LIENS FAMELIQUES REPRENS, RAVIS (181e); LE GRAND SÉNAT DÉCERNERA LA POMPE, A UN QU'APRÈS SERA VAINCU CHASSÉ... ENNEMY DÉCHASSÉ (178e); TARD ET TOST VIENT LE SECOURS ATTENDU (195e).

COMBIEN QU'HORS FLEUVE ENNEMY REPOUSSÉ. — La Restauration aura lieu BIEN QUE L'ENNEMY ait été REPOUSSÉ HORS FLEUVE. Napoléon a vaincu l'ÉTRANGER (204e), son ENNEMY, à Ligny, au-delà de la Sambre : PONT ON FERA PROMPTEMENT DE NACELLES, PASSER L'ARMÉE DU GRAND PRINCE BELGIQUE, DANS PROFONDREZ ET NON LOING DE BRUXELLES, OUTRE PASSEZ DESTRANCHEZ SEPT A PICQUE (191e).

DEHORS SAISI TRAIT D'OYSEAU SOUSTENU. — L'année précédente les ennemis combattirent en France : LE SOL ET L'AIGLE AU VICTEUR PAROISTRONT (152e); FOUDRE EN BOURGOGNE FERA CAS PORTENTEUX (151e); VIOLENT TERAX PERDRA LE NORLARIS (130e), cette année la lutte est en DEHORS de France, le *Soldat-Empereur* SURPRENS DE NUICT *sera* MENÉ A L'AIR GALLIQUE (128e), LES DÉFAILLANS MORT AU BLANC TERRITOIRE (199e). L'ENNEMY REPOUSSÉ des bords de la Sambre, a été vaincu à Ligny et poussé jusqu'à quatre lieues de Bruxelles, où l'AIGLE l'a tenu dans ses serres à Waterloo même : LIOPARD LAISSÉ AU CIEL EXTEND SON ŒIL, UN AIGLE AUTOUR DU SOLEIL VOIR S'ESBATTRE (198e). C'est alors que l'ENNEMY REPOUSSÉ, SAISI, fut SOUSTENU par TRAIT D'OYSEAU : L'OYSEAU DE PROYE VOLANT A LA SENESTRE, AVANT CONFLICT FAIT AUX FRANÇOIS PARURE, L'UN BON PRENDRA, L'AUTRE AMBIGUE SINISTRE, LA PARTIE FOIBLE TIENDRA PAR BON AUGURE (167e). (*Trait*, ce mot est synonyme de *dard* : D'UN COUP DE TRAIT QUAND MOURRA L'ENVIEUX, III. 100.—*Dard*, VIII. 43).

207e

Le vieux plein barbe sous le statut sévère,
A Lyon fait dessus l'Aigle celtique,
Le petit grand trop outre persévère,
Bruit d'armes au ciel mer rouge Lygustique.

II. 65.

208e

Sans pied ne main dent aigue et forte,
Par globe au fort du port et l'aisné nay,
Près du portail desloyal se transporte,
Silène luit petit grand emmené.

II. 58.

Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon, par son entrée triomphale à Lyon, prendra le dessus sur *le brave des braves*, le maréchal Ney, placé sous le statut sévère des lois militaires par sa promesse au roi de ramener *dans une cage de fer* L'AIGLE CELTIQUE; dans la suite Ney sera fusillé. Le PETIT *caporal*, ou Napoléon-le-GRAND, persévèrera dans sa marche pour le malheur de la France et le sien propre. La guerre planera alors sur l'Europe entière, et ce passage de l'île d'Elbe à Antibes, à travers la mer Lygustique, fera répandre des flots de sang.

Pieds et poings liés, ne pouvant plus que déchirer à belles dents ses ennemis, par l'arrivée de l'escadre anglaise devant le port fortifié de Rochefort et les ordres du fils aîné, régent d'Angleterre au nom de son père tombé en folie, il se transporte près d'une des portes de ce peuple déloyal, devant le port de Plymouth; l'isle Elène est présentée à sa vue; le PETIT *caporal*, ou Napoléon-le-GRAND est emmené.

La première partie de l'*Etude d'interprétation* placée à la fin de la *Vie de L.-Philippe* (p. 100), commente ces deux *magnifiques diamants*, qui s'*adaptent* l'un à l'autre par l'expression PETIT GRAND qu'on ne retrouve pas ailleurs. Il suffira d'apporter ici quelques citations historiques. Nostradamus a connu tous les détails des évènements de 1815, et la *Table des matières* renvoie aux nombreux quatrains que ceux-ci rappellent.

LE VIEUX PLEIN BARBE. — « Qu'il se trouve, disait Napoléon, un empereur de Russie vaillant, impétueux, capable; en un mot un Czar qui ait de la BARBE au menton (ce qu'il exprimait, du reste, beaucoup plus énergiquement), et l'Europe est à lui. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 391). — Napoléon, au retour de la campagne de Russie, se montrait si frappé de la force d'âme qu'il disait avoir été déployée par Ney, qu'il le nomma prince de la Moskowa, et qu'il répéta alors à plusieurs reprises : « J'ai 200,000,000 dans mes caves, je les donnerais pour Ney, » (*Id.*, II. 468).

SOUS LE STATUT SÉVÈRE. — « *Ney*, avant son départ, eut une audience du roi, et lui promit d'amener le perturbateur de l'Europe *dans une cage de fer* (ENFERRÉE CAGE, 193e). Renvoyé devant la Chambre des pairs, il fut condamné à mort, le 6 décembre, à la majorité de 119 voix sur 160. Son courage ne se démentit pas un instant en présence de cette mort si différente de celle qu'il avait tant de fois affrontée sur le champ de bataille... » (*Feller*).

Digitized by Google

A LYON FAIT DESSUS L'AIGLE CELTIQUE. — « Ney est le plus brave des hommes, disait l'Empereur; là se bornent toutes ses facultés. » — Il est certain que Ney quitta Paris tout au roi; qu'il n'a tourné qu'entraîné par ses soldats. Si alors il s'est montré ardent en sens contraire, c'est qu'il sentait qu'il avait beaucoup à se faire pardonner. Du reste, il est juste de dire qu'après son fameux ordre du jour, il écrivit à l'Empereur que ce qu'il venait de faire était principalement dans l'intérêt de la patrie; et que ne devant pas lui être agréable, il le priait de trouver bon qu'il se retirât. L'Empereur lui fit répondre de venir, qu'il le recevrait comme le lendemain de la bataille de la Moskowa. Ney, rendu près de Napoléon, lui disait encore que, d'après ce qui était arrivé à Fontainebleau, il devait lui rester sans doute des préventions sur son attachement et sa fidélité; qu'en conséquence il ne lui demandait d'autre poste que celui de grenadier dans sa garde. L'Empereur, pour réponse, lui tendit la main, en l'appelant le *brave des braves*, comme il faisait souvent... Ney, disait l'Empereur, fut entraîné par le vœu, par les clameurs unanimes de son armée. Il n'y avait que neuf mois seulement qu'il reconnaissait un monarque qu'avaient précédé six cent mille baïonnettes étrangères, monarque qui n'avait pas accepté la Constitution à lui présentée par le Sénat (LE GRAND SÉNAT DÉCERNERA LA POMPE, 178e) comme condition formelle et nécessaire de son retour, et qui, déclarant qu'il régnait depuis dix-neuf ans (MIS TRÉSORS, TEMPLE, CITADINS HESPÉRIQUES, 181e), manifestait par là qu'il regardait tous les gouvernements précédents comme des usurpations (LE LÉGITIME, 185e). Ney, élevé dans la souveraineté nationale, avait combattu pendant *vingt-cinq ans* pour soutenir cette cause, et, de simple soldat, s'était élevé au rang de maréchal. Si sa conduite, au 20 mars, n'est pas honorable, elle est au moins explicable, et, sous quelques rapports, excusable... » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 223).

« Durant les trois ou quatre jours que l'Empereur demeura à LYON, il y eut constamment plus de vingt mille âmes sous ses fenêtres; les cris ne discontinuèrent pas. C'était comme un souverain qui n'aurait jamais quitté ses sujets; il signait des décrets, expédiait des ordres, passait des revues, etc. Tous les corps, toutes les administrations, toutes les classes de citoyens s'empressaient de faire preuve de dévouement et d'hommages... Enfin, l'Empereur, dans LYON, administrait déjà, par des actes publics, avec cette précision, cette fermeté, cette confiance, compagne d'une *stabilité non interrompue*... A peine sorti de Lyon, l'Empereur fit écrire à Ney, qui se trouvait à Lons-le-Saulnier avec son armée, qu'il eût à mettre ses troupes en marche et à venir le joindre... « Il est sûr, disait l'Empereur, qu'il avait été assez mal pour moi, mais le moyen d'oublier un si beau courage et tant d'actes passés! Je lui sautai donc au cou en l'appelant le *brave des braves*, et, dès cet instant, tout fut comme jadis, etc. » Le trajet jusqu'à Paris se fit à peu près en poste. Nulle part il n'y avait opposition, ni lutte, ni combat... C'est ainsi que l'Empereur est entré dans Paris, avec les troupes mêmes qui en étaient sorties le matin pour le combattre. (*Id.*, II. 237).

L'AIGLE CELTIQUE. — *Proclamation à l'armée.* — « Golfe de Juan, 1er mars. Soldats !... Reprenez ces Aigles que vous aviez à Ulm, à Austerlitz, à Iéna, à Montmirail !... L'Aigle, avec les couleurs nationales, volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. » (*Hist. pop. de l'Emp.*, 149).

LE PETIT GRAND. — *Voir :* LE MAIGRE, p. 129 « *Petit, maigre, etc.* » et PREMIER SUR TOUS MONARQUE RENOMMÉ (113e).

TROP OUTRE PERSÉVÈRE. — *Voir :* DE BATAILLER NE SERA DONNÉ SIGNE (183e); DEUX AUX PLATRES GRILLEZ (180e).

BRUIT D'ARMES AU CIEL. — *Voir :* LES ARMES BRUITS MENANS (177e). PAR GRAND EFFORT DES FORAINS SURVAINCU (174e).

MER ROUGE LYGUSTIQUE. — *Voir :* QUI FERA METTRE DE TOUS LES SIENS A MORT (183e), HELBIPOLIQUE (177e), ANTIBES, FRÉJUS (173e), etc.

SANS PIED NE MAIN. — *Voir :* ENTRE DEUX CYMBES PIEDS ET MAINS ESTACHEZ (156e); MAINS DE SON FILS MANGÉES (204e).

DENT AIGUE ET FORTE. — L'Empereur (à Tilsitt), qui n'avait cessé d'être de la plus grande amabilité, mais qui s'était vu pourtant souvent poussé à bout, résolut d'en finir. Il manda M. de Talleyrand et le prince Kourakin, *parla de la grosse dent*, et lâchant, dit-il, les gros mots, fit sentir qu'après tout une femme et la galanterie ne pouvaient ni ne devaient altérer un système conçu pour les destinées d'un grand peuple; qu'il exigeait que l'on conclût à l'instant, et que l'on signât de suite; ce qui fut fait comme il l'avait voulu. » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 705, *voir* 104e, 141e).

PAR GLOBE AU FORT DU PORT (*Globus navium*, escadre, *W.*), *voir :* CLASSE ESPARGIE DESLIVREZ AUX CORSAIRES (179e), PAR MER LA PILLE TOUT ESVANOUIRA (187e), etc., ET L'AISNÉ NAY, *voir :* LE RÈGNE EN L'ISLE SERA REINTEGRAND (76e p. 120).

PORTAIL DESLOYAL. — Napoléon disait : « Vos ministres ont dénaturé ces faits. Quand il est question de la France, ils se rappellent toujours ce que disait le grand Chatam : « *Si nous agissions de bonne foi avec la France, l'Angleterre n'aurait pas un quart de siècle à vivre.* » (Mém. de Ste-Hélène, II. 627).

SILÈNE LUIT. — *Cahiers du jeune Napoléon.* — « Le plus curieux des cahiers, qui composent la collection, a trente-deux pages et renferme des notes sur la géographie. L'écriture finit à la page trente par une phrase qui n'est pas achevée, et ce fragment de phrase est celle-ci : *Sainte-Hélène, petite île...* Ne faut-il pas voir ici une intention de la Providence. » (L'image, 1847, p. 149).

209e

Par les Suèves et lieux circonvoisins,
Seront en guerre pour cause des nuées,
Camp marins, locustes et cousins,
Du Leman fautes seront bien desnuées.

V. 85.

210e

Par les deux testes et trois bras séparez,
La cité grande par eau sera vexée,
Des grands d'entr'eux par exil esgarez,
Par teste perse, Bisance fort pressée.

V. 86.

Napoléon, campé un moment au milieu de la mer, reparaîtra avec les siens (sauterelles de l'Appolyon de l'Apocalypse, et sauterelles et mouches des plaies d'Egypte); mais pour avoir couvert l'Europe de nuées de soldats, ils se verront déclarer de nouveau la guerre par les peuples de race Suève qui auront envahi la France l'année précédente et par les pays circonvoisins, la Suisse, la Hollande, la Belgique. La révolution causée par les écrits de Voltaire et de Rousseau sera arrêtée, et le faux de leur enseignement apparaîtra au grand jour.

Par le retour de l'homme qui aura perdu en 1814 les deux couronnes de France et d'Italie, et son influence dans trois royaumes donnés à ses frères, Paris subira une seconde fois l'invasion des Alliés; les membres de la famille royale se seront dispersés en exil; l'homme sans couronne aux yeux de l'Europe, ne portant plus avec lui que la désolation et la ruine, causera la perte de la liberté de Paris, ville qui rappelle Bysance.

Ces deux quatrains s'*adaptent* par plusieurs expressions saillantes à d'autres interprétés de la Révolution et en particulier des derniers jours de l'Empire.

Par les Suèves et lieux circonvoisins,
Seront en guerre pour cause des nuées...

Ces vers rappellent ceux qui terminent le long récit en 48 vers sur l'époque historique de 1789 à 1814 : LEUR GRAND AMAS D'EXIL MALEFICE, FERA SUÈVE RAVIR LEUR GRAND CONTRAT (126e). On a démontré qu'aucun mot ne pouvait mieux que SUÈVE désigner les Alliés; ce mot est une troisième fois dans les Centuries, toujours pour les peuples ligués contre la France : PAR JURA MONT ET SUÈVE BRUINE (59e). En 1814, SUÈVE brisa le contrat qui unissait la France à l'Empereur, et celui-ci, CHASSÉ PAR FORCE, devint LE ROY DES ISLES (172e); en 1815, il fut PAR GRAND EFFORT DES FORAINS SURVAINCU (174e); aux mêmes ennemis venus en plus grand nombre s'étaient joints les LIEUX CIRCONVOISINS :

« Sixième et septième coalition..... Les Suisses livreront le passage la première fois, et à la seconde entreront en France avec les autres. Il ne restera à la France d'alliés, la première fois que les régiments polonais et le Danemark. Dans la dernière guerre (1813), les Danois eux-mêmes, et les Hollandais, les Belges, les Piémontais naguère Français, combattront ou envahiront, occuperont et rançonneront la France. » (*Napoléon et son époque*, *voir* p. 235 : SEPT FOIS CHANGER VERREZ GENT BRITANNIQUE).

1er août 1815. Le maréchal Macdonald arrive à Bourges, pour assurer et compléter le licenciement des troupes stationnées au-delà de la Loire... La soudaine dispersion de ces NUÉES de braves qui

Digitized by Google

couvraient l'Europe de leurs trophées, pénètre l'Europe d'un plus grand étonnement encore. Aussitôt, ces guerriers si fougueux se destinent aux travaux de la paix. Ils exhaleront leurs regrets en silence, dans les foyers paternels... » (*Montg.*, VIII. 260).

Camp marins, locustes et cousins,
Du Leman fautes seront bien desnuées.

Locustes. — *Locusta*, sauterelles (*W.*). Ce mot n'est pas répété dans les Centuries, où l'on voit deux fois le mot sauterelles interprété toujours des soldats de l'Appolyon moderne *campés* un moment *au milieu de la mer* Ausone : Près d'un grand pont de plaine spacieuse (166e); Planure, Ausone fertile spacieuse, Produira tant et tant de sauterelles (p. 216, *note*); Freins, Antibol... Les sauterelles terre et mer vent propice (175e-176e). Le Prophète réunit ici les cousins aux locustes pour rappeler les plaies dont Dieu frappa l'Egypte qui résistait à ses volontés.

Chap. IXme. — 19. « Laissez aller mon peuple, afin qu'il me sacrifie. — 20. Que si vous ne le laissez point aller, je m'en vais envoyer contre vous, contre vos serviteurs, contre votre peuple, et dans vos maisons, des mouches de toutes sortes... — 24. Le Seigneur fit ce qu'il avait dit... — 30. Moïse étant sorti d'avec Pharaon, pria le Seigneur. — 31. Qui fit ce que Moïse lui avait demandé; et il chassa toutes les mouches de Pharaon, de ses serviteurs et de son peuple, sans qu'il en restât une seule. — 32. Mais le cœur de Pharaon s'endurcit. Chap. X. — 13. Moïse étendit donc sa verge sur la terre d'Egypte, et le Seigneur fit souffler un vent brûlant tout le jour et toute la nuit. Le matin ce vent brûlant fit élever les sauterelles,— 14. Qui vinrent fondre sur toute l'Egypte, et s'arrêtèrent dans toutes les terres des Egyptiens, en une quantité si effroyable, que devant ni après on n'en vit jamais un si grand nombre. — 15. Elles couvrirent toute la surface de la terre, et gâtèrent tout. — 18. Moïse étant sorti de devant Pharaon, pria le Seigneur. — 19. Qui ayant fait souffler un vent très violent du côté de l'Occident, enleva les sauterelles, et les jeta dans la mer rouge. Il n'en demeura pas une seule dans toute l'Egypte. » (Qui fera mettre de tous les siens a mort, 183e, Mer rouge Lygustique, 207e). (*Exode*, Le Maistre de Sacy).

Du Leman fautes seront bien desnuées. — Ce vers répand le plus grand jour sur l'ensemble de ces deux quatrains. Il est dit pour le début de cette révolution causée en partie par les écrits de Voltaire et de Rousseau : Du lac Leman les sermons fascheront, Des jours seront reduicts par des semaines, Puis moys, puis an, puis tous défailliront, Les magistrats damneront leurs lois vaines (85e). La Révolution, faux exposer (86e), séduira tout le monde : Sur le plein jour le monstre sera veu, Tout autrement on l'interpretera (34e), jusqu'en 1815, où les magistrats damneront leurs lois vaines, où les fautes du lac Leman seront bien desnuées, c'est-à-dire *dépouillées* de tout ce qui empêchait de les voir ce qu'elles sont; présentées nues, on reconnaîtra qu'elles rendaient impossible toute société civile et religieuse, et Louis XVIII revenant de Gand, *procédant du cinquantième degré, renouvellera toute l'Eglise chrétienne* (*Lettre*, 27e-28e) par un nouveau Concordat et les missions. La sacrée monarchie des Bourbons (p. 89) était l'appui de l'Eglise mise en danger par la chute de Louis XVI (p. 144),

Par les deux testes et trois bras séparez,
La cité grande par eau sera vexée...

Le récit en 48 vers sur les évènements de 1789 à 1814 dit de Napoléon : Trenché le ventre naistra avec deux testes, Et quatre bras, quelques ans entier vivra, etc. (123e). En 1815, Napoléon ne vivait plus entier aux yeux de l'Europe; il avait perdu les deux couronnes de France et d'Italie, et il n'avait plus de bras dans quatre royaumes donnés à ses frères. Le Prophète dit ici : Trois bras comme il a dit du Roi de Rome : Nay de trois bras predict bellig' image (211e). C'est qu'en effet, le 9 juillet 1810, moins d'un an avant la naissance du Roi de Rome (20 mars 1811), Napoléon avait incorporé la Hollande à l'Empire français; au moment de sa chute il n'avait donc que deux testes et trois bras qui furent séparez alors par une première abdication coupant en deux la vie politique de l'Empereur : Trenché le ventre, etc.; Par deux fois haut, etc.

La cité grande est la cité par excellence, Paris. Les quatrains qui précèdent immédiatement ceux-ci dans la Centurie parlent d'une persécution de l'Eglise et d'une restauration, (*voir* 73 à 84). On y voit Paris au pouvoir des républicains désigné : 1° comme dans celui-ci, par le mot Bisance : L'Ogmion grande Bisance approchera; 2° par les mots cité solaire : L'oyseau Royal sur la cité solaire; 3° par l'expression cité grande : Naistra du gouffre de cité immensurée.

Par eau sera vexée.— Les Alliés ont inondé une seconde fois la France à cause des évènements de 1815 (par les deux testes; *per*, à cause de, *W.*) : Pieds et cheval a la seconde veille Feront entrée vastant tout par la mer (188e). On a déjà vu que Louis XVIII, venu la première fois dés extrêmes contrées, traversa les flots des armées alliées : En servitude et par eaux rencontrées (164e).

Cité vexée. — Comme un Gryphon viendra le Roy d'Europe (Louis XVIII), Accompagné de ceux d'Aquilon, De rouges et blancs conduira troupe, Et iront contre le Roy de Babylon (186e) ou de Paris. Ils mettront captif la gent Aquitannique (176e); alors la révolution fera une halte : Car les trois Lys luy feront telle pause (8e) jusqu'au moment où, en 1830, Paris renversera une dernière fois cette famille : Genevois peuple sera esvertué (190e), les fautes du Leman aveuglant de nouveau la multitude.

Des grands d'entre eux par exil esgarez,
Par teste perse, Bisance fort pressée.

Des grands. — On a vu les rois d'Espagne dans ce vers des quatrains sur la *guerre de la succession* : Des plus grands dames en France emmenées (p. 41). Le Prophète, avons-nous dit plus haut, réunit souvent les deux frères Louis XVIII et le comte d'Artois (Charles X); il a dit : Palais oyseaux (206e), Seront contraints de sortir hors (183e), Les frères trahira (204e), Lors les grands frères mort et dissention (103). Dans le moment où les évènements annoncés par ces deux quatrains s'accomplissaient, la famille royale était dispersée çà et là en exil.

Des grands d'entre eux par exil esgarez. — « Le roi ayant quitté son palais dans la nuit du 19 au 20, Monsieur le suivit quelques heures après, avec le duc de Berry; et après s'être arrêté à Aspres, il alla rejoindre à Gand le chef de sa famille. » (*Feller*, Charles X).— 1er avril. « Le duc de Bourbon, prince français, envoyé pour se mettre à la tête de la Vendée, s'embarque à Paimbœuf sur un bâtiment anglais... »— 2 avril. « La duchesse d'Angoulême s'embarque à Bordeaux; elle quitte la France, après avoir vainement montré beaucoup de résolution à soutenir la cause royale; Napoléon lui-même n'a pu s'empêcher de reconnaître et d'admirer l'héroïque énergie de la petite-fille de Marie-Thérèse!... »— 16 avril. « Le duc d'Angoulême a vainement essayé de soutenir la cause de sa famille sur les bords du Rhône... Il se rend prisonnier. Conduit à Cette, il recouvre la liberté en s'embarquant... » (*Montg.*, VIII. 153). — « Le duc d'Orléans fit partir toute sa famille pour l'Angleterre; la duchesse d'Orléans, douairière, resta à Paris durant les Cent-jours. Le duc d'Orléans rejoignit sa famille en Angleterre et y attendit Waterloo. » (*Al. Dumas*, L.-Philippe, I. 172).

Par teste perse, Bisance fort pressée. — Ce dernier vers dit, comme les deux premiers, que Paris souffrira en 1815 à l'occasion de Napoléon (*per*, à cause de, *W.*). L'Empereur n'a plus les deux testes et trois bras du temps de sa puissance; il n'a plus que teste perse. On a vu : La perse envahit Mecedoine (104e). Le Prophète joue ici encore sur ce nom de lieu. Περσις, sac, destruction d'une ville. R. Περθω, Περσω, piller, détruire, ravager (*Lexique*). Napoléon, l'Olestant, l'*exterminateur*, porte encore

Digitized by Google

la ruine avec lui. — L'HOMME NICE est un *victorieux* :

> Par le rameau du vaillant personnage,
> De France infime par le père infelice :
> Honneurs, richesses, travail en son vieil âge,
> Pour avoir creu le conseil d'homme nice. III. 14.

BISANCE. — C'est le quatrain : L'OGMION GRANDE BISANCE APPROCHERA (*voir* p. 123), placé dans les Centuries un peu avant celui-ci, et aussi ce qui le précède et le suit qui firent soupçonner au Traducteur que le mot BISANCE désigne Paris dans quelques quatrains. Nostradamus n'a jamais dit GRAND *Paris*, GRANDE *Rome;* s'il dit GRANDE BISANCE, c'est qu'il parle d'une ville autre que celle de ce nom. On lit dans Moréri :

« *Bysance*... Bysas fut le chef-lieu d'une colonie d'Argiens. L'Oracle lui avait dit : « *Cherchez le lieu opposé aux terres des aveugles.* » En effet, dix-sept ans auparavant, une troupe de Mégariens était venue chercher un établissement dans ce quartier-là et l'avait fait à Calcédoine, lieu bien moins avantageux que celui que les Argiens, conduits par Bysas, occupaient; d'où vient que l'Oracle traitait les habitants de Calcédoine d'*aveugles*... Les guerres des Athéniens et des Lacédémoniens, toujours jaloux de la gloire les uns des autres, contribuèrent beaucoup à assurer la liberté des Bysantins : ils se donnèrent des lois à eux-mêmes, créèrent des magistrats qu'ils nommèrent *Hieromnemones*... Bysance se remit en liberté sous les successeurs de Philippe et d'Alexandre-le-Grand... Enfin, tout se soumettant aux Romains, Bysance s'y soumit aussi, mais volontairement et d'une manière très avantageuse, puisqu'en se donnant des maîtres engagés à sa conservation, elle retint le droit de se gouverner par ses propres lois, et qu'elle devint l'entrepôt d'un commerce plus florissant... Percennius Niger, qui avait été déclaré empereur par l'armée de Syrie, ayant mis une forte garnison dans Bysance, et les habitants s'étant joints à la garnison, les généraux de Septime Sévère y mirent le siége, qu'ils changèrent ensuite en blocus; et cette ville, ayant été contrainte de se rendre au bout de trois ans, ses murailles, ses thermes, ses édifices publics furent renversés; on lui ôta sa liberté et on la réduisit en forme de bourg dépendant de Périnthe...

Constantinople est l'ancienne Bysance, capitale de la Romanie... Constantin y éleva sept montagnes; il y bâtit un capitole... Elle porta avec justice le nom de *Nouvelle-Rome.* » (*Id.*).

Nostradamus a placé dans ces quatrains tous les rapprochements que cet article sur Bysance permet de faire avec l'histoire de Paris. Paris est *le lieu opposé aux terres des aveugles :* PAR TERRE ATTIQUE CHEF DE LA SAPIENCE, QUI DE PRÉSENT est LA ROSE DU MONDE (*voir* le contexte où PARIS, DONNER L'ASSAUT PARIS, ROME INCITÉ, après le siége sera réduit EN MESME ESTAT QUE LA SEPTIESME ROCHE, V. 30-31 et les quatrains V. 95-100 : SUR LE MILIEU DU GRAND MONDE LA ROSE); Paris est la *cité solaire :* COMBIEN DE FOIS PRINSE CITÉ SOLAIRE, SERAS CHANGEANT TES LOIX BARBARES ET VAINES (*voir* p. 163). Après ce quatrain : L'OGMION GRANDE BISANCE APPROCHERA, CHASSÉ SERA LA BARBARIQUE LIGUE, DES DEUX LOIX L'UNE L'ŒTHINIQUE LASCHERA, BARBARE ET FRANCHE EN PERPÉTUELLE BRIGUE, on lit : L'OYSEAU ROYAL SUR LA CITÉ SOLAIRE, SEPT MOIS DEVANT SERA NOCTURNE AUGURE, etc., V. 80-81 (v^r^ p. 123); alors FRANC ÈDIT *sera* REDIGÉ (V. 17-19). Cet édit est celui dont il est parlé dans les quatrains III. 90-95, où l'on voit : DANS AVIGNON TOUT LE CHEF DE L'EMPIRE FERA ARREST POUR PARIS DÉSOLÉ.... PUIS A UN COUP GRANDE CLARTÉ DONRA, QUE PAR CE SIÈCLE LES RENDRA TRÈS CONTENS (*Voir* p. 70 : LORS BLANCS ET ROUGES). — Il est dit : LE GRAND CHYREN SOY SAISIR D'AVIGNON (IX. 41), LE ROY DE BLOYS DANS AVIGNON RÉGNER (VIII. 38 et VIII. 52), etc.

Le grand secret d'interprétation ayant reçu d'une façon évidente et par cinq fois (SUEVE, LOCUSTES, LEMAN, DEUX TESTES, TROIS BRAS) son application dans les sept premiers vers de ces quatrains, le Traducteur ne doute pas d'avoir découvert leur *seul sens et unique intelligence* caché *sous obnubilée obscurité*. BISANCE est donc pour *Paris*, nommé PARPIGNAN (12^e^-13^e^), THOLOZE (101^e^), GENEVE (190^e^), etc.

214^e^

Au lac Fucin de Benac le rivage,
Prins du Leman au port de l'Orguion,
Nay de trois bras predict belliq' image,
Par trois couronnes au grand Endymion.
II. 78.

Il sera *plongé* dans l'oubli celui qui aura porté le titre de Roi de Rome, et après celui de duc de Parme, de Plaisance et de Guastalla. On le retiendra en une sorte de prison comme représentant des principes de liberté civile et religieuse, alors que la France sortie du port de la légitimité, balottée par la tourmente révolutionnaire aura cherché un abri dans le despotisme et la gloire militaire de Napoléon. Tel sera le sort d'un enfant né au temps où son père avait trois couronnes et un bras dans trois royaumes, d'un enfant auquel on prédisait un avenir de héros. Son père sera condamné à un sommeil éternel.

Après avoir vu Napoléon I^er^ dans ces mots placés au milieu de 48 vers sur l'époque révolutionnaire de 1789-1814 : TRENCHÉ LE VENTRE NAISTRA AVEC DEUX TESTES ET QUATRE BRAS (123^e^), dans ceux-ci de 8 vers sur les évènements de 1815 : PAR LES DEUX TESTES ET TROIS BRAS SÉPAREZ (210^e^), enfin dans ces autres : HERCULES, ROY DE ROME ET DANEMARC, DE GAULE TROIS LE GUION SURNOMMÉ (γυιον, bras, TROIS GUION, trois bras, 113^e^), le Traducteur vit le *Roi de Rome*, Napoléon II, dans ces mots : NAY DE TROIS BRAS, et les derniers vers de ce quatrain furent interprétés à la simple lecture : L'ENFANT (NAY, *natus*, né), est né pendant que celui qui devait être le GRAND ENDYMION avait TROIS COURONNES et TROIS BRAS, on lui a PRÉDICT BELLIQ' IMAGE.

NAY. — « 20 mars 1811, naissance du *Roi de Rome.* » (*Montg.*, VII. 45).

GRAND ENDYMION. — *Endymion*, berger de Carie, était petit-fils de Jupiter, et fils d'Etlius. On dit qu'ayant été surpris caressant Junon, *il fut condamné à un sommeil perpétuel*, selon quelques-uns, ou de trente ans seulement, selon les autres. ENDYMION, deuxième roi d'Elide dans le Péloponèse, *fut chassé de son royaume* pour avoir été vaincu dans les jeux Olympiques (*voir* ANDROGIN, p. 237), et se retira dans la Carie, vers le mont Latmos, où il s'appliqua à la connaissance du cours des astres, et principalement de la Lune, ce qui a donné lieu à la fable des poètes. » (*Moréri*).

NAY DE TROIS BRAS. — 19 mars 1814. Les plénipotentiaires Alliés à Chatillon déclarent : « Les principes avoués à la face de l'Europe par le souverain actuel de la France, et l'expérience de plusieurs années, ont prouvé que les Etats intermédiaires, sous la domination des membres de la famille régnante en France, ne sont indépendants que de nom... » (*Id.*, VII. 363). (*Voir* p. 158, 1^re^ col.).

NAY DE TROIS COURONNES. — 1^er^-9 juillet 1810. « Louis-Bonaparte, roi de Hollande, abdique en faveur de son fils. L'abdication est rejetée. Un décret impérial ordonne l'incorporation de la Hollande à l'Empire Français. » (*Id.*, VII. 17).

PREDICT BELLIQ' IMAGE. — Ces juges, ces pairs avilis
Qui te prédisent des merveilles,
De mon temps juraient que les lis
Seraient le butin des abeilles,
(*Béranger*. Les deux Cousins).

« Le titre pompeux de Roi de Rome, titre enfermé dans le tombeau des Ostrogoths, est exhumé pour cet enfant, dont on salue le berceau par des adulations qui surpassent toutes celles que virent éclore les siècles les plus avilis dans la servitude politique. Les républicains et les royalistes d'autrefois, également dépravés, viennent se disputer le prix de la flatterie.... Le Sénat ne pouvait s'oublier dans une telle circonstance; il dit : « .... La Providence, Sire, qui a si visiblement conduit vos hautes destinées, en vous donnant *ce prince né de l'Empire* (NAY DE TROIS BRAS, *de* TROIS COURONNES), veut apprendre au monde qu'il naîtra de vous une race de héros, non moins durable que la gloire de votre nom et les institutions de votre génie. » (*Montg.*, VII. 46).

Les derniers vers de ce quatrain ayant été interprétés avec facilité grâce au grand secret d'interprétation, le Traducteur a cherché si les premiers ne s'appliquaient pas encore à Napoléon II, aux temps où Napoléon I^er^, *chassé de son royaume pour avoir été vaincu et condamné à un sommeil perpétuel*, était le GRAND ENDYMION

Digitized by Google

AU LAC FUCIN. — « *Celano* ou *Fucino*, lac du royaume de Naples (Abruzze Ult.) (*Mac-Carthy*). »

DE BENAC LE RIVAGE. — « *Garda* (lac de) (*Benacus*), l'un des lacs les plus célèbres de l'Italie dans le royaume Lombardo-Vénitien, et qui baigne les provinces de Vérone, de Mantoue et de Brescia. » (*Id.*).

PRINS DU LEMAN. — « *Geneva* (lac de) ou *Leman* (*Id.*).

AU PORT DE L'ORGUION. — « *Orgiano*, b. du royaume Lombardo-Vénitien (Vicences); au pied d'un mont, avec 2,200 habitants, à 5 l. S.-S.-O. de Vicences. » (*Id.*).

La carte montre le LAC FUCIN aux environs de Rome (*Roi de Rome*), et le RIVAGE DE BENAC non loin de Parme, Plaisance et Guastalla (titres du roi de Rome après la déchéance de son père).

Traité de Fontainebleau du 11 avril. « V. Les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla seront donnés en toute propriété et souveraineté à S. M. l'Impératrice Marie-Louise; ils passeront à son fils et à sa descendance en ligne directe. Le prince, son fils, prendra dès ce moment le titre de prince de Parme, Plaisance et Guastalla. » (*Mém. de Ste-Hélène*, II. 428).

Nostradamus a dit du *Roi de Rome* au moment de l'abdication de son père : MAINS DE SON FILS MANGÉES DEVANT SA FACE (204e); ENFANT SANS MAINS, L'ENFANT ROYAL AU JEU D'ESTEUF BLESSEZ, AU PUY BRISEZ (*id., note*); il emploie souvent les mots PUYS et LAC dans le sens que leur donne la Sainte-Ecritures c'est-à-dire de la ruine momentanée ou durable. On lit dans l'*Office des morts* :

Offert. « Domine, Jesu-Christe, Rex gloriæ, libera animas omnium fidelium defunctorum de pœnis inferni, et de profundo lacu. »

3e *Psaume du 1er nocturne.* — « 16. Lacum aperuit et effodit eum : * et incidit in foveam quam fecit. » (Voici le contexte).—10. La malice des pécheurs finira; et vous conduirez le juste, ô Dieu, qui sondez les cœurs et les reins. — C'est avec justice. — 11. Que j'attends le secours du Seigneur, puisqu'il sauve ceux dont le cœur est droit. — 12. Dieu est un juge également juste, fort et patient : se met-il en colère tous les jours? — 13. Si vous ne vous convertissez, il fera brûler son épée : il a déjà tendu son arc (SOUSTIENT ARC ET COUVERT, X. 30), et le tient tout prêt. — 14. Et il y a préparé des instruments de mort : il a tendu ses flèches brûlantes. — 15. L'ennemi a travaillé à commettre l'injustice; il a conçu la douleur, et a enfanté l'iniquité. — 16 Il a ouvert une fosse (*Lacum aperuit*) et l'a creusée; et il est tombé dans la même fosse qu'il avait faite. — 17. La douleur qu'il a voulu me causer tournera sur lui-même; et son injustice descendra sur sa tête. — 18. Je rendrai gloire au Seigneur, à cause de sa justice; et je chanterai des cantiques au nom du Seigneur très haut. » (*Ps. VIII. Trad.* Le Maistre de Sacy).

Napoléon-le-GRAND fut réduit AU POINT DE LA TRÉHÉMIDE (185e), au point d'avoir moins que rien; et son fils, auquel on avait PRÉDICT BELLIQ' IMAGE; son fils, *Roi de Rome*, puis *duc de Parme*, etc., ne garda pas ses titres qui furent jetés au fond des eaux. Ces noms de lacs : FUCIN (Φυσιν, de φυσις, nature, naissance), BENAC (nommé déjà du temps de Nostradamus *Garda* et *Garde. Moréri*), développent la prophétie sur un enfant *tenu en garde*, et dont le seul crime a été *sa naissance*, son titre de *Roi de Rome*.

PRINS DU LEMAN. — Il est dit de la famille impériale pour le temps qui suivit l'abdication : HUICT CAPTIF PRINS S'ESTOUFFER SANS RESPIT (133e); alors, DU LEMAN FAUTES *furent* BIEN DESNUÉES; PAR LES DEUX TESTES ET TROIS BRAS SÉPAREZ, dit aussitôt le Prophète. Ainsi, au milieu de 8 vers sur les évènements de 1815 (*voir* 209e-210e), où l'*homme aux trois bras* apparaît comme dans ceux-ci, *les fautes du Leman* causent sa mutilation, cet homme ne *vit* plus ENTIER (123e) : PAR LES DEUX TESTES ET TROIS BRAS SÉPAREZ. Ici *les fautes du lac Leman* causent la mort politique de l'enfant de cet homme : PRINS DU LEMAN. — TROP DU CIEL PLEURE, a été interprété : *il pleure trop au sujet du ciel;* PRINS DU LEMAN est pour : *il a été retenu captif au sujet du Leman.* — DU LAC LEMAN LES SERMONS FASCHERONT, LES MAGISTRATS DAMNERONT LEURS LOIS VAINES (85e). En proscrivant à la fin les principes révolutionnaires prêchés par Voltaire et Rousseau, on frappa tous les représentants de ces principes : QUAND L'ADULTÈRE BLESSÉ SANS COUP AURA... FEMME ASSOMMÉE, L'ENFANT ESTRANGLERA, HUICTS CAPTIFS PRINS S'ESTOUFFER SANS RESPIT (133e); L'ENFANT ROYAL AU JEU D'ESTEUF BLESSÉ (p. 248, *Note*). L'enfant, innocent des crimes de la révolution, en porta le châtiment. Dieu poursuit les pères dans leurs enfants jusqu'à la septième génération, et le Prophète a dit : SANG D'INNOCENT DEVANT SOY PAR REMORD, VIII. 87; APRÈS CONQUESTES MEURTRIRA INNOCENT, IV. 86.

AU PORT DE L'ORGUION. — *Orgiano* est éloigné de la mer et n'a jamais eu de port; Nostradamus qui joue sur les noms de lieu et qui représente la France sous les rois légitimes AU PORT DE AGDE (11e), représente ce pays sous Napoléon Ier AU PORT DE L'ORGUION. *Orgiano* faisait partie des Etats du Soldat-Empereur : PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE (130e) et CHEF FERRARE (123e). — AGDE vient de Ἀγαθος, bon, brave à la guerre, et ORGUION, de Οργια, Οργιων, les fêtes de Bacchus, *les Orgies* (*Lexique*). *Orgies*, sacrifices de Bacchus, de Οργη, *furie et tumulte* (*Moréri*).

« *Bacchus*, fils de Jupiter et de Sémélé.... Quand il fut grand il fit la conquête des Indes, alla en Egypte... Il se transforma en lion pour dévorer les géants qui escaladaient le ciel, et fut regardé, après Jupiter, comme le plus puissant des dieux; on mettait Silène à sa suite. » (*Feller*).

Si le Traducteur ne comptait sur les deux derniers vers de ce quatrain pour faire accepter l'interprétation qu'il lui donne, il s'attacherait à démontrer par des citations que la manière du Prophète ne permet pas de donner une autre valeur à ces mots : AU LAC FUCIN DE BENAC LE RIVAGE, PRINS DU LEMAN AU GRAND ENDYMION.

212e

Les cinq estranges entrez dedans le temple,
Leur sang viendra la terre prophaner;
Aux Tholosains sera bien dur exemple,
D'un qui viendra ses loix exterminer.

III. 45.

Les armées de cinq puissances étrangères (Angleterre, Autriche, Prusse, Russie et Espagne) entreront en France en 1814, et grand nombre de combats sanglants seront livrés sur le sol de la patrie. Malgré leurs pertes, ces étrangers détermineront une révolution. L'exemple parti de la province forcera les Parisiens à renoncer pour un temps au principe de la souveraineté du peuple, Louis XVIII, qui viendra de l'étranger, se réclamant du droit divin des rois.

Lorsque j'ai rassemblé les quatrains qui devaient entrer dans la composition de ce volume, l'interprétation de plusieurs était encore incomplète, mais les MARQUES qui les *adaptent* aux autres ne me laissaient aucun doute sur leur application, et je comptais bien que de nouvelles recherches me permettraient de compléter l'interprétation au moins du plus grand nombre. Je puis dire encore : « Aujourd'hui que je transcris une dernière fois cette partie de ma traduction, les preuves les plus péremptoires s'offrent accidentellement à moi. » (*Vie de L.-Philippe*, p. VII). — L'étude définitive de ces quatrains a montré le vice de quelques renvois hasardés à l'avance. (*Voir* p. 82, 1re col., 54e ligne, la France TARD DU SECOURS SERA POURVEU, 104e, et p. 191, 1re col., 19e ligne : L'ESTRANGER LE SUBORNERA, 204e), — *Une faute reconnue est un progrès!* — Mon travail aurait pu être fait avec plus de talent, mais non avec plus de bonne foi et un respect plus grand pour le lecteur.

Le quatrain qu'on interprète ici n'est pas à sa place; on ne doit pas y voir les deux invasions de 1814 et 1815, il ne s'applique qu'à la première. — En 1815, les Français ont été MEUDRIS DE PRINSAUT (182e), en DEHORS (206e) de France, À L'ENTOUR DE GAND (183e), et l'AIGLE POSÉE ENTOUR DES PAVILLONS, PAR AUTRES OYSEAUX D'ENTOUR *a été* CHASSÉE, QUAND BRUIT DE CYMBES, TUBES ET SONNAILLON, *rendit* LE SENS A LA DAME INSENSÉE (194e); les Alliés *sont venus* jusqu'à Paris sans que LEUR SANG ait PROPHANER LA TERRE de France. —

Digitized by Google

En 1814, il en avait été autrement : LE SOL ET L'AIGLE AU VICTEUR PAROISTRONT... HARNOIS N'ARRESTERONT VINDICTE PAIX PAR MORT SI ACHÈVE A L'HEURE (152e) ; TOUS CEUX DE ILER SERONT DANS LA MOSELLE, METTANT A MORT TOUS CEUX DE LOYRE ET SEINE (146e) ; VIOLENT TERAX PERDRA LE NOR-LARIS (130e) ; FOUDRE EN BOURGOGNE FERA CAS PORTENTEUX (151e), etc. Les deux premiers vers de ce quatrain conviendront parfaitement à l'entrée des Alliés en France (TEMPLE, p. 51), en 1814, si l'on prouve qu'ils étaient alors CINQ comme ils furent SEPT A PICQUE, SEPT PUM, SEPT CAUTELEUX en 1815. Pour trouver le nombre SEPT, on s'est reporté au congrès de Vienne, tenu en 1815 par *huit* puissances, la France comprise (*voir* p. 215) ; pour trouver le nombre CINQ, on se reportera au congrès de Chatillon, tenu en 1814... Ce congrès a été tenu par *quatre* puissances et non CINQ.

« 5 février 1814. Un congrès s'ouvre à Chatillon (Côte-d'Or), entre les *quatre* grandes puissances alliées et la France. » (*Voir* p. 191, 2e col.).

« 1er mars 1814, Traité conclu à Chaumont (Haute-Marne), entre l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie contre la France. » (*Voir* p. 112, 2e col. au bas).

Nostradamus a dit, faisant allusion à ce congrès de Chatillon tenu par *quatre* puissances : TROUBLES PASSANT AUPRÈS DU PONT DE LAIGNES (157e), et cela au milieu de deux quatrains qui se suivent sur la guerre d'Espagne, comme pour marquer qu'il fait entrer pour UN les Espagnols dans le nombre des CINQ ESTRANGES : BIEN CONTIGUE DES GRANDS MONTS PYRENNÉES, UN CONTRE L'AIGLE GRAND COPIE ADDRESSER (147e). — Le Prophète qui, dans sa lettre et les quatrains, regarde les Espagnols comme ayant causé la ruine de l'Empire : ESPAGNE CAPTIVE PAR CHEF LIBIQUE (Napoléon) AU CONFLICT ATTRAPÉ (159e), et qui les représente par plusieurs fois ENTREZ DEDANS LE TEMPLE, les a certainement joints aux *quatre* : VIENDRONT LES NOVES ESPAGNOLS A BESIERS, QU'ICELLE CHASSE EMPRINSE CASSERA (22e). Comment douter qu'il ne les ait joints aux quatre, au moins dans celui-ci : TOUS CHUX DE ILER SERONT DANS LA MOSELLE, QUAND ESPAGNOL OUVRIRA TOUTE VEINE ? (146e) (*voir* 135e, 138e, 153e, etc.). — En 1814, les Alliés étaient moins nombreux qu'ils ne le furent en 1815 : ils étaient CINQ quand SUEVE *ravit le* GRAND CONTRAT de la France avec l'Empereur (126e) ; ils étaient SEPT quand les SUEVES ET LIEUX CIRCONVOISINS *furent* EN GUERRE POUR CAUSE DES NUÉES (209e).

AUX THOLOSAINS SERA BIEN DUR EXEMPLE, D'UN QUI VIENDRA SES LOIX EXTERMINER. — D'UN, est pour *au sujet d'un* (*voir* TROP DU CIEL PLEURE, p. 237). Jamais CINQ puissances étrangères ne marchèrent sur Toulouse pour EXTERMINER SES LOIX. Nostradamus joue sur les noms de lieu, et il désigne plusieurs fois Paris par le mot THOLOSE (Θολος), *voir* ENCORE SERONT LES SAINTS TEMPLES POLLUS ET EXPILLEZ PAR SÉNAT THOLOSAIN (104e). Louis XVIII a dit dans sa protestation contre le titre d'Empereur que prenait Napoléon : « *Les trônes sont tous ébranlés par les principes dangereux que le* SÉNAT *de Paris a osé mettre en avant..., corps qui n'a par même d'existence légale* » (*voir* p. 172). Ce SÉNAT, héritier du SÉNAT THOLOSAIN ou de la Convention, est resté révolutionnaire, et on le voit en 1814 refuser de reconnaître à Louis XVIII les droits que ce roi tenait de Dieu et de ses ancêtres : LE GRAND SÉNAT DÉCERNERA LA POMPE (178e-179e).

SES LOIX. — Paris devait remplacer à diverses reprises les lois de l'autorité légitime par des lois révolutionnaires de son choix : COMBIEN DE FOIS PRINSE CITÉ SOLAIRE, SERAS CHANGEANT LES LOIS BARBARES ET VAINES (p. 163), DES DEUX LOIX L'UNE L'ŒTHINIQUE LASCHERA, BARBARE ET FRANCHE EN PERPÉTUELLE BRIGUE, L'OYSEAU ROYAL SUR LA CITÉ SOLAIRE, etc. (*Voir* p. 253).

SERA BIEN DUR EXEMPLE. — L'explication d'un quatrain de la *Vie de L.-Philippe* (p. 52), a frappé singulièrement les lecteurs, parce qu'une expression d'un de ces vers : QUI DES ROMAINS NE SERA TROP CONFORME, se trouve dans la pièce officielle qui a causé l'évènement annoncé.

« Habitants des Etats-Romains ! Un corps d'armée française à débarqué sur votre territoire ; son but n'est pas du tout d'y exercer une influence oppressive, ni de vous imposer un gouvernement qui ne serait pas CONFORME à vos vues... »

Ici, les Parisiens reçoivent un BIEN DUR EXEMPLE *au sujet* D'UN QUI *vient leurs* LOIX EXTERMINER ; la province a donné l'EXEMPLE à Paris en 1814. Paris a fait son possible pour résister à cette pression, et ce n'est qu'à la fin que LE GRAND SÉNAT DU ROY DE BABYLON *a* DONNÉ LA POMPE à Louis XVIII qui octroya à contre cœur la Charte : LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN (*voir* p. 58 et 218). Je cherche encore la pièce officielle qui a causé l'évènement annoncé.

30 mars 1814. « Dans la soirée, une proclamation du généralissime des armées alliées commence à se répandre dans Paris.

« Habitants de Paris, les armées alliées se trouvent devant Paris. Le but de leur marche sur la capitale est fondé sur l'espoir d'une réconciliation durable avec elle. Depuis vingt ans, l'Europe est inondée de sang et de larmes. Les tentatives pour mettre un terme à tant de malheurs ont été inutiles, parce qu'il existe, dans le pouvoir même du gouvernement qui vous opprime, un obstacle insurmontable à la paix. Quel est le Français qui ne soit pas convaincu de cette vérité ?

« Les souverains Alliés cherchent de bonne foi une autorité salutaire en France qui puisse cimenter l'union de toutes les nations et de tous les gouvernements. C'est à la ville de Paris qu'il appartient, dans les circonstances actuelles, d'accélérer la paix du monde. Son vœu est attendu avec l'intérêt que doit inspirer un si immense résultat. Qu'elle se prononce, et dès ce moment l'armée qui est devant ses murs devient le soutien de ses décisions !

« Parisiens, vous connaissez la situation de votre patrie, la conduite de Bordeaux, l'occupation amicale de Lyon, les maux attirés sur la France, et *les dispositions véritables de vos concitoyens. Vous trouverez dans ces* EXEMPLES *le terme de la guerre étrangère et de la discorde civile ; vous ne sauriez plus la chercher ailleurs.*

« La conservation et la tranquillité de votre ville seront l'objet des soins et des mesures que les Alliés s'offrent de prendre avec les autorités et les notables qui jouissent le plus de l'estime publique. Aucun logement militaire ne pèsera sur la capitale.

« C'est dans ces sentiments que l'Europe en armes devant vos murs s'adresse à vous. Hâtez-vous de répondre à la confiance qu'elle met dans votre amour pour la patrie et dans votre sagesse. » (*Montg.*, VII. 398).

1er avril. La proclamation suivante du conseil départemental et municipal de Paris est affichée : « Habitants, vos magistrats seraient des traitres... (*Voir* p. 182, 2e col. au bas). C'est au nom de nos devoirs mêmes, et des plus sacrés de tous, que nous abjurons toute obéissance envers l'usurpateur pour retourner à nos maitres légitimes. » (*Id.*, VII. 404).

Ce quatrain sur une invasion générale qui a pour but de faire changer à une ville de France SES LOIX, lorsque les autres lui ont déjà donné l'exemple, ne recevra jamais une autre interprétation. La souveraineté du peuple ou du GRAND ROGE (88e), c'est la Révolution PAR JEUNE ET VIEILLE BUEYRE (8e). La Constitution émise par le Sénat, en 1814, portait : « *Louis-Stanislas-Xavier sera proclamé roi des Français, aussitôt qu'il aura juré et signé un acte portant : J'accepte la Constitution...* (*Voir* p. 218, 2e col.) ; et Louis XVIII a conservé son titre de *Roi de France* et daté son règne du jour de la mort de Louis XVII. Le Prophète a donc pu dire de Louis XVIII : UN QUI VIENDRA SES LOIX EXTERMINER. *Le droit divin des Rois* remplaça *la souveraineté du peuple* qui reparut en 1830 : CAR LES TROIS LYS LUY FERONT TELLE PAUSE (8e), et le Prophète dit de Paris pour cette époque : FERA UN CHANGEMENT DE LOIX (229e), bien que la Charte ait été conservée. On reconnaît dans cet UN QUI VIENDRA SES LOIX EXTERMINER celui dont il est dit pour ce moment là même : APRÈS VIENDRA DES EXTREMES CONTRÉES, PRINCE GERMAIN SUR LE TRÔNE DORÉ, EN SERVITUDE ET PAR EAUX RENCONTRÉES, LA DAME SERVE SON TEMPLE PLUS N'A DURÉ (164e). Ces EAUX sont les CINQ ESTRANGES (*voir* 146e).

Digitized by Google

213e

Du Triumvir seront trouvez les os,
Cherchant profond trésor œnigmatique,
Ceux d'alentour ne seront en repos,
Ce concaver marbre et plomb metallique.

V. 7.

On ira recueillir, à Sainte-Hélène, les os du premier des trois consuls : L.-Philippe cherchant à conserver (chose bien difficile) la popularité qui lui échappe. Dans le temps même de l'expédition, le NEVEU du TRIUMVIR, qui, plus tard, sera l'EMPEREUR PACIFIQUE, et ses partisans se tenant en Angleterre, à l'entour de la France, débarqueront à BOULOGNE. Louis-Napoléon n'aura pu rester en repos en voyant l'enthousiasme d'un peuple qui veut renfermer les os de son TRIUMVIR dans un cercueil de plomb et les recouvrir d'un tombeau de marbre.

Ce quatrain est interprété dans la *Vie de L.-Philippe* (p. 32). Il fait partie d'un récit TOUT AU LONG en 8 quatrains sur l'exil du duc de Bordeaux, le règne de L.-Philippe, l'arrivée au pouvoir de Napoléon III et la conspiration d'Orsini. Il était nécessaire de rappeler au lecteur, dans la *Vie de Napoléon Ier*, ce quatrain si important. Le Triumvir, au dix-huit brumaire, a remplacé les cinq directeurs : LOU GRAND EYSSAME SE LEVERA D'ABELHOS... CIUTAD TRAHIDO PER CINQ LENGOS NON NUDOS (111e).

214e

Avant qu'advienne le changement d'empire,
Il adviendra un cas bien merveilleux :
Le champ mué, le pillier de porphire,
Mis, transmué sur le rocher noilleux.

I. 43.

Avant que l'Empire ait passé des mains de Napoléon III en celles de Napoléon IV, il arrivera un cas bien merveilleux : le champ où aura reposé Napoléon Ier sera donné en toute propriété par la reine d'Angleterre à Napoléon III, qui fera transporter un tombeau de marbre sur le rocher, occasion de noise entre les Français sujets de l'Empereur et les Anglais ses meurtriers.

Le lecteur connaît assez la valeur des termes qu'emploie le Prophète pour voir autre chose que des banalités dans les deux premiers vers de ce quatrain. L'échange d'un champ n'a rien de BIEN MERVEILLEUX en soi; mais le Prophète s'étonne et il pense qu'il y a lieu de s'étonner de ce gage d'UNION que l'Angleterre a donné à la France sous le NEVEU du ROY GAULOIS. Cette UNION FEINCTE est, à ses yeux, le fait capital du règne de Napoléon III, car il y revient par quatre fois dans le récit TOUT AU LONG du règne de cet empereur : L'UNION FEINCTE SERA PEU DE DURÉE (VI. 20)... QUAND CEUX DU PÔLE ARTIC UNIS ENSEMBLE (24).... DEDANS LA TERRE DU GRAND TEMPLE CÉLIQUE, NEVEU A LONDRES PAR PAIX FEINCTE MEURTRY (22).... MARS ET LE SCEPTRE (Victoria règne et ne gouverne pas) SE TROUVERA CONJOINT (24).... Ailleurs il est dit : LA FOY PUNIQUE EN ORIENT ROMPUE. (II. 60, 59-64).

Histoire du mot Noise. — « Dès le seizième siècle, *noise* signifiait, comme aujourd'hui, *dispute sérieuse sur un sujet frivole*. Les Anglais disent : *A great noise*, un grand bruit. » (*Mag. pitt.*, 1837, 156).

Description de Longwood. — « Enfin se déroulait pour nous une portion nouvelle de notre existence sur le malheureux ROCHER de Sainte-Hélène. On venait de nous établir dans nos futures demeures et nous assigner les limites de notre sauvage prison. Longwood, dans le principe, simple ferme de la Compagnie, abandonné au sous-gouverneur pour lui tenir lieu de maison de campagne, se trouve dans une des parties les plus élevées de l'île... Une partie de l'horizon présente au loin l'immense mer; le reste n'offre plus que d'énormes rochers stériles... » (*Mém. de Ste-Hélène*, I. 230).

On lit dans le *Moniteur* du 10 juin 1858 : « L'Empereur a eu la pieuse pensée d'assurer à la France la possession de l'habitation où l'Empereur Napoléon Ier a terminé ses jours et du tombeau où ont reposé ses cendres. S'associant à l'auguste sollicitude de Sa Majesté Impériale, le Corps législatif a voté, pour être mis à la disposition du département des affaires étrangères, un crédit extraordinaire de 180,000 fr. L'acquisition de ces précieux débris est aujourd'hui un fait accompli. Le 18 mars dernier, une ordonnance rendue par la législature de Sainte-Hélène, et ratifiée le 7 mai suivant, par un ordre de la reine d'Angleterre, a conféré à l'Empereur des Français et à ses héritiers, à perpétuité, la propriété absolue du domaine de Longwood et du tombeau de Napoléon Ier. Ainsi, grâce à l'intervention empressée du gouvernement de Sa Majesté Britannique, ces lieux sacrés, où se sont accomplies d'incomparables destinées, appartiennent désormais à la France. »

Le *Moniteur* a annoncé quelque temps après qu'un PILLIER DE PORPHIRE, ou *tombeau de marbre*, serait transporté de France à Sainte-Hélène (MIS, TRANSMUÉ SUR LE ROCHER NOILLEUX), mais je ne puis retrouver ce passage sur un fait présent encore à la pensée de tous.

215e

Un grand d'Auxerre mourra bien misérable,
Chassé de ceux qui sous luy ont esté,
Serré de chaisnes après d'un rude cable,
En l'an que Mars, Vénus, Sol mis en esté.

IV. 84.

216e

Le charbon blanc du noir sera chassé,
Prisonnier fait mené au tombereau,
More Chameau sus pieds entrelassez,
Lors le puinay filera l'aubereau.

IV. 85.

Charles X, roi de la France agrandie, par ses soins, de l'Algérie, sera chassé par ceux qui auront été ses sujets. N'ayant point de fortune privée, il mourra misérablement à Goritz, après avoir erré en diverses contrées. Lié par la Charte, il se sera après embarrassé dans de nouveaux liens, en s'obstinant à garder un ministère hostile à cette Charte. Cette révolution aura lieu en été (juillet 1830).

Le duc d'Angoulême, roi légitime (NOIR BLANC) par l'abdication de son père roi, sera chassé. Polignac, chef du ministère renversé avec le roi, fait prisonnier à Granville dans sa fuite, sera mené en voiture à Paris et condamné à une prison perpétuelle. Le More d'Alger, adonné à la piraterie, ne pourra plus se livrer à la course. Alors, le dernier enfant du duc de Berry filera vers l'exil, formant le projet de ressaisir un jour sa proie.

J'ai dit, page 232, comment le quatrain 190e, en me renvoyant par ce vers : LE PÈRE APRÈS ENTRE CORDE DE JONC à celui-ci : SERRÉ DE CHAISNES APRÈS D'UN RUDE CABLE, me fit trouver enfin le récit TOUT AU LONG du règne de Charles X. Trois quatrains qui précèdent ceux-ci dans la Centurie sont interprétés de Napoléon Ier; ils disent ses deux chutes après la campagne de Russie; c'est donc 24 vers qui se suivent sur l'époque du PLUS HORRIBLE TRONE DE COQ ET D'AIGLE, DE FRANCE FRÈRES TROIS (IV. 81-86.) (*Voir* 149e-150e, 191e).

Un grand d'Auxerre mourra bien misérable,
Chassé de ceux qui sous luy ont esté...

UN GRAND D'AUXERRE. — Louis XVI est LE GRAND DE PARPIGNAN (13e), Napoléon Ier PLUS GRAND DU RHÔNE (132e), le duc de Bordeaux LONG PUISNAY DE CALAIS (VIII. 45), LE GRAND DE BLOYS doit DANS AVIGNON REGNER (VIII. 38 et 52). Nostradamus met *la partie pour le tout*, et alors il choisit un nom de lieu que développe sa prophétie. AUXERRE rappelle Αυξη, augmentation, accroissement (*Lexique*). C'est au moment ou le MORE CHAMEAU du quatrain suivant est SUS PIEDS ENTRELASSEZ par la conquête d'Alger qui agrandit la France, que Charles X est chassé.

« Les montagnes d'Ecosse cachent au monde le monarque puissant dont les armes ont renversé naguère ce boulevard de la barba-

Digitized by Google

rie qui avait bravé jusqu'à lui la civilisation et la chrétienté. Quelques jours à peine ont marqué l'intervalle entre une glorieuse victoire et la plus épouvantable des chutes, et le despote vaincu n'avait pas encore touché le sol qui lui promettait un asile, que le roi vainqueur cherchait une terre hospitalière qui voulût s'ouvrir à son exil. » (*Martignac*, plaidoyer pour M. le prince de Polignac).

MOURRA BIEN MISÉRABLE. — « Henri IV, en montant sur le trône, ne crut pas devoir séparer sa fortune de celle de la France (MES TRÉSORS, TEMPLE, CITADINS HESPÉRIQUES, 181e). Roi, père de son peuple, vrai roi populaire, il s'estima heureux d'être possesseur d'une fortune immense pour la partager avec les Français, qu'il appelait à si juste titre ses enfants, et il réunit tous ses domaines à l'Etat. Par cette réunion, il enrichit la France du pays des Basques, du Béarn, du comté de Foix, de la Basse-Navarre, des duchés de Beaumont, d'Albret, d'Armagnac, de Bigorre, de Marle-d'Enghien, de Dunkerque, de Gravelines, de Rouergue, de Périgord, de la vicomté de Châteauneuf et de sept à huit autres seigneuries. Ces domaines valaient 400 millions de francs. Si au lieu de céder ainsi ces domaines à l'Etat, Henri IV et ses successeurs les eussent fait valoir pour leur compte particulier, en ajoutant annuellement l'intérêt au capital, et en vivant aux dépens du peuple, ainsi que le pratiquent souvent les princes, cette somme de 400 millions s'élèverait aujourd'hui, avec les intérêts accumulés à cinq pour cent depuis plus de 240 ans, à la somme incompréhensible de vingt-six mille milliards de francs, c'est-à-dire de sept à huit cent fois la valeur de la France; *et cependant, Charles X ne possède rien, et cependant notre Henri*, l'unique héritier d'une fortune qui rachèterait l'Europe entière, est obligé de quitter le château des Stuarts parce qu'il fait trop cher vivre sur cette terre d'exil! O justice des révolutions!.... Passons. (*Cancans véridiques* de Capry). La famille royale, depuis qu'elle a quitté la France, ne vit que des revenus des propriétés que madame la duchesse d'Angoulême possède en Allemagne du chef de sa mère. » (*Le bon Français*, 1833, p. 331).

Nostradamus n'a pas dit de L.-Philippe : MOURRA BIEN MISÉRABLE, CHASSÉ DE CEUX QUI SOUS LUY ONT ESTÉ, parce que les NORMANDS DE FRANCE ET PICARDIE (*Vie de L.-Philippe*, p. 43) possèdent en exil des propriétés d'une grande valeur. Bien qu'il ait dit : PAR AVARICE, PAR FORCE ET VIOLENCE, VIENDRA VEXER LES SIENS CHEF D'ORLÉANS (*id.*, p. 72), on ne peut supposer que LES NORMANDS aient pu faire des économies sur une liste civile de 14 millions, quand CEUX DE NÉGRISILVE (*id.*, p. 43), malgré 30 millions de liste civile, font voter 180,000 fr. pour acheter LE CHAMP MUÉ SUR LE ROCHER NOILLEUX (214e). Ainsi, Charles X, sans propriétés privées, sans économies, *mourut* BIEN MISÉRABLE.

CHASSÉ DE CEUX QUI SOUS LUY ONT ESTÉ. — Ce vers montre clairement que ce GRAND D'AUXERRE est un chef d'Etat, le roi de France. Il est dit des partis unis pour chasser Charles X : APRÈS AUX CHAMPS AVOIR LE CERF CHASSÉ, LE LOUP ET L'OURS SE DONRONT DÉFIANCE (*id.*, p. 36).

Serré de chaines après d'un rude cable...

Le premier vers de ce quatrain dit la mort du GRAND D'AUXERRE, le second, sa chute, le troisième, l'état où il se trouvait avant ces évènements. Cette construction est naturelle : *Il mourra bien misérable, celui qui aura été chassé par ses sujets après s'être embarrassé dans les liens d'un ministère alors que la Charte lui ôtait déjà toute liberté d'action*

« L'adresse des 221 avertit le monarque du danger qu'il y avait à conserver un ministère dont les vues paraissaient en opposition avec celles de la Chambre et avec le vœu de tout le royaume, Le roi déclara que ses résolutions étaient immuables. La Chambre fut dissoute...; les 221 réélus.... Charles X, pour sortir de la position difficile où il était placé (LE PÈRE APRÈS ENTRE CORDE DE JONC, 190e, SERRÉ APRÈS D'UN RUDE CABLE), chercha une ressource dans l'article XII de la Charte... (*Voir* p. 233).

» Le noble pair, Chateaubriand, a dit en s'adressant aux partisans du pouvoir absolu : « La Charte est plus forte que nous; quiconque » voudra la détruire sera détruit par elle. Quelle autorité aurait une » poignée de conspirateurs pour renverser le produit du temps? » Retranchez la Charte, et demain vous n'aurez pas un écu dans le » trésor. » (*Montg.*, VIII. 34).

« Hors de la Charte telle qu'elle a été donnée et non pas telle que l'ancien régime voudrait la faire, hors de la Charte point de salut pour le trône, pour le peuple. La liberté constitutionnelle marche à pas de géant, elle envahit les deux mondes; il faut donc gouverner par elle et avec elle, ou se préparer à subir de grandes catastrophes. Ministres des rois! songez que les peuples ne manqueront jamais de rois, et que les rois peuvent manquer de peuples. » (*Montg.*, IX. 278-281).

Depuis que Montgaillard a écrit ces menaces qui terminent son livre, Charles X et L.-Philippe sont tombés; les rois ont manqué de peuples, et le peuple n'a pas manqué de rois; mais qu'est devenue la Charte. Il est dit de Napoléon III : EN HIÉRARCHIE N'EN FUT ONC UN PAREIL (*Vie de L.-Philippe*, p. 80); bientôt, comme dit Nostradamus, personne ne se souviendra de la tyrannie de Charles X : ON ATTENDRA QUE TERME SOIT COULÉ ET QUE MÉMOIRE DE LA VOIX SOIT PÉRIE, V. 40.

En l'an que Mars, Vénus, Sol mis en esté.

Des éditions ont JOINTS ESTÉ. Un astronome fera, je l'espère, un travail qui prouvera que le Prophète ne s'est pas plus trompé dans sa description de l'état du ciel au moment des évènements qu'il annonce, que dans les détails multiples de ces évènements. — Le mot ÉTÉ est compris du commun des fidèles, et il suffit déjà à déterminer le temps de cette révolution dans l'année. Ailleurs, le Prophète a dit que L.-Philippe monterait au trône après les derniers jours de Juillet, à la disparution du GRAND CHIEN (*Lettre*, 34e).

« Le 28 juillet 1830. Le SOLEIL dans le Lion se montrait accompagné de Saturne, Mercure et VÉNUS à peu de distance de la Lune, et en opposition avec MARS, Uranus et Jupiter. Le 9 août suivant, la Lune se rangea du côté de ces dernières planètes. » (*Alm. proph. astrologique*, 1842. 29).

Le charbon blanc du noir sera chassé...

NOIR. — Ce mot est employé souvent pour *Roi* dont il est l'anagramme (*Vie de L.-Philippe*, p. 43). CHARBON BLANC. Cette expression rappelle celle-ci : NOIR BLANC, VII 2, pour *Roi légitime*. Victor-Emmanuel, s'emparant des Etats de l'Eglise, est le NOIR ROUGE, VI. 24 (*voir* p. 110). Le fils du GRAND D'AUXERRE ou du roi Charles X (NOIR) devint roi légitime (NOIR BLANC *ou* CHARBON BLANC) par l'abdication de son père; mais comme, avant même d'être monté au trône, il abdiqua en faveur du duc de Bordeaux, l'AUBEREAU de ce quatrain, le Prophète, pour cette situation unique, a créé l'expression CHARBON BLANC (1).

« L'abdication de Charles X et de Louis XIX étant maintenue, la quasi-légitimité n'est séparée de la légitimité que par une seule tête.,.. Vainqueurs, daignez un moment arrêter vos regards sur les vaincus. Voyez celui qui fut votre roi (NOIR), recevant sur son lit de douleur la nouvelle de la catastrophe de sa fille (DAME EN BRAISE PLUS NE SERA EN VEUE, *Vie de L.-Philippe*, p. 32); souvenez-vous que son fils a péri au milieu de nous (DEVANT LE PÈRE L'ENFANT SERA TUÉ, 190e); vous savez comment (PAR MALIN TÉMÉRAIRE, 189e). Rappelez le temps où vous reçûtes ce Français de plus (180e); vous vous serriez autour de lui pour toucher son cheval, baiser son habit, presser la main qu'il tendait à votre bon accueil, vous poussiez des cris d'allégresse, vous vous sentiez protégés par sa présence (36e). *Il vous était arrivé nu de l'exil; il est retourné nu dans l'exil.* Combien d'entre vous qui l'ont trahi jouissent aujourd'hui des largesses, de la puissance et des honneurs dont il les avait comblés? Les deux orphelins du château des Stuarts ont déjà commencé leur course sur la terre; ils ont quitté la première station de leur pèleri-

(1) « Trois choses font estimer le diamant : son éclat ou son lustre, que l'on nomme son eau, son poids, sa grandeur et sa dureté. Sa couleur la plus parfaite c'est le BLANC. » (*Moréri*, Diamant). — « Lavoisier, le premier, chercha à déterminer la nature chimique du diamant en le brûlant à vase clos, et recueillant le produit de la combustion qu'il reconnut être de l'acide carbonique. Après lui, Smisthson, Guyton, Morveaux, etc., ont prouvé que le diamant est du *carbone* pur et cristallisé. » (*Dict. des Origines*, Diamant).

Nostradamus appelle Marie-Antoinette LA PIERRE BLANCHE (17e). J'ignore s'il a connu la nature du diamant; mais je sais qu'il n'a pas attendu les découvertes modernes pour en parler (*voir* p. 203); il a même donné à des mots la valeur qu'ils ont reçue depuis peu. « *Le mot HIERON*, dit le Lexique, *nouvellement francisé par M. Gail, qui a fait sur les Hierons une savante dissertation, signifie ordinairement, non-seulement le temple, mais l'enceinte sacrée, c'est-à-dire le temple et tout ce qui en dépend, tel que le bois sacré, etc.* » Nostradamus, depuis 300 ans, nomme LE SAINT TEMPLE ou les Etats de l'Eglise (132e) *Hieron*, SAINT HIERON : AU LIEU QUE HIERON FAIT SA NEF FABRIQUER, VIII. 16 (*voir* X. 93-94), CYDRON, RAGUSE LA CITÉ AU SAINT HIERON, X. 68.

Digitized by Google

nage et, au nouveau foyer qu'ils embrassent, ils ne sont plus déjà assez jeunes pour ne pas sentir le coup dont vous venez de les frapper dans leur mère... Le Dauphin fut l'objet de vos admirations et de vos espérances; ses vertus brillèrent en Espagne. S'il eût quelque faiblesse, c'était d'avoir trop de foi en ses ennemis et de ne pas sentir assez le prix des anciens dévouements; à vos yeux cette faiblesse ne peut être un crime. Et que dire de ce parangon de vertu et de douleur, de Madame la Dauphine! Pour achever la majesté de sa vie sans démentir sa destinée, la fille de Louis XVI (HEUREUX AU REGNE DE FRANCE... ROY DESROBÉ... LA ROYNE ERGASTE VOYANT SA FILLE BLESME, PAR UN REGRET DANS L'ESTOMAC ENCLOS, CRYS LAMENTABLES SERONT LORS D'ANGOLESME, ET AU GERMAIN MARIAGE FORCLOS, 1°, 2°) a été Reine l'espace du moment que le Dauphin a mis à signer son abdication. Rejetée dans l'exil après quarante années de calamités, elle voit finir, par la captivité de sa sœur, une révolution qui commença par la sienne. Respectez votre ouvrage, car je vous l'ai dit ailleurs : « Les souffrances de Madame la Dauphine sont montées si haut, qu'elles sont devenues une des grandeurs de la révolution » (DEUX PETITS ROYAUX... LE PÈRE ROY AU TEMPLE, 20-21°). Voilà le monde de larmes qui a reçu sous les voûtes du château de Prague la nouvelle échappée du château de Blaye. » (*Châteaubriand*, Mém. sur la captivité de Mme la duchesse de Berry).

Prisonnier fait mené au tombereau...

Le prince de Polignac, chef du ministère qui dans sa ruine a entraîné celle de Charles X, SERRÉ par lui D'UN RUDE CABLE, a été fait prisonnier dans sa fuite, mené en voiture fermée à Paris et condamné à une prison perpétuelle. Louis XVIII l'a nommé prince et Charles X son ami; le Prophète, l'historien et l'insurgé n'ont pas séparé le sort de Polignac de celui de la famille royale; il est le PRISONNIER par excellence de la Révolution de 1830.

« Polignac (Jules prince de), ministre de Charles X, était fils du duc de Polignac et de Mme Yolande-Martine-Gabrielle de Polastron, amie de la reine Marie-Antoinette... Après la prise de la Bastille, il suivit le sort de sa famille, forcée de chercher un asile hors de France pour échapper à la haine des révolutionnaires. Vers l'époque de l'établissement du Consulat, il passa en Angleterre. Il y fut accueilli par le comte d'Artois, qui le prit en affection et le fit un de ses aides-de-camp. Revenu en France avec son frère, en 1804, ils furent impliqués l'un et l'autre dans la conspiration de Georges, et mis en jugement... Ils s'évadèrent de prison en 1814, à l'approche des armées alliées, et rejoignirent à Vesoul le comte d'Artois, qui les renvoya bientôt à Paris, où, le 31 mars, ils arborèrent des premiers le drapeau blanc. Jules, nommé par le roi maréchal-de-camp, fut chargé de diverses missions, notamment à Rome, pour y solliciter le rétablissement des anciens évêchés, et reçut, dans cette circonstance, le titre de prince, qu'il ne fut autorisé que plus tard à prendre en France (ordonnance du 30 juillet 1822). Pendant les Cent-jours, il suivit le roi à Gand; et, renvoyé sur les frontières de l'Est, contribua de tout son pouvoir à y rétablir l'autorité royale. En 1816, élevé à la pairie, il refusa de prêter serment à la Charte, qu'il croyait, ainsi que plusieurs de ses collègues, blesser les intérêts de la religion, et ne consentit à siéger qu'après que le Pape eut levé ses scrupules. En 1823, nommé à l'ambassade d'Angleterre, il signa le traité qui autorisait l'expédition en faveur des Grecs. Le 8 août 1829, il fut appelé par Charles X à la présidence du conseil. Le nouveau ministère fut accueilli avec un sentiment général d'inquiétude; le 25 juillet 1830, il promulgua les ordonnances qui, dans sa pensée, devaient rendre son indépendance à la royauté (SERRÉ DE CHAISNE), mais qui dans la réalité, si on en juge par les seules apparences, amenèrent la chute de la branche aînée des Bourbons. Pendant les trois jours que dura la lutte, le prince de Polignac refusa toute concession et tout accommodement, et, toutefois, par une inconséquence inexplicable, ne prit aucun moyen énergique pour comprimer les factieux (GISANT LE CHEF AU MILIEU COMME UN TRONC, 190°). *Après le triomphe de la révolution, il tenta de s'échapper sous un déguisement; mais, reconnu à Granville, il courut le danger d'y perdre la vie. Transféré à Paris, et traduit devant la Cour des pairs, il fut condamné à une prison perpétuelle*, privé de tous ses titres, grades et ordres, et déclaré mort civilement. Après quelques années de détention au fort de Ham (GRANDE FORTERESSE, *Vie de L.-Philippe*, p. 84), il fut amnistié (1836), passa en Angleterre, puis obtint de rentrer en France, où il mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 30 mars 1847, à l'âge de 67 ans. Le prince de Polignac était, dans la vie privée, de mœurs douces et pleines de candeur et d'aménité, sa politesse était exquise et ses manières celles d'un grand seigneur. Sa foi et sa piété eussent été remarquées, même dans les beaux jours de l'Eglise, et ne se démentirent jamais. Sa conduite politique s'explique par trop de confiance dans ses lumières, par un dévouement chevaleresque pour Charles X; enfin, par l'ignorance complète du véritable esprit du pays. » (*Feller*).

More Chameau sus pieds entrelassez...

Dans ce même moment le MORE d'Alger recevait des entraves; il ne s'adonnera plus à la course. C'est cette conquête d'Alger qui a fait nommer par le Prophète Charles X GRAND D'AUXERRE. Ce vers doit être d'autant plus remarqué qu'il *adapte* ce récit TOUT AU LONG à deux autres quatrains qui se suivent sur la conquête d'Alger. On ne trouve pas ailleurs dans les Centuries le mot CHAMEAU (voir *Vie de L.-Philippe* : LE GRAND CHAMEAU NE S'EN REPENTIRA, V. 68-69, p. 53-57).

« Les Maures forment la grande majorité de la population des villes du royaume d'Alger. C'est une race mêlée qui descend des anciens Africains, des Arabes et des Maronites chassés d'Espagne... Ils parlent le Maure, dialecte Arabe. » (*Le Navigateur, journal des Naufrages, Havre*, 1830, p. 93).

« L'intérieur n'inquiétait pas le roi, qui croyait marcher dans le vœu de la majorité de la France et n'être en contradiction qu'avec quelques bruyants factieux, mais sans pouvoir; or, tout allait à merveille à l'extérieur. — Un grand changement se préparait qui allait rendre à Charles X toute la popularité perdue par Louis XVIII, à propos du traité du 2 septembre (ONC NUL TEMPS SI AMER, 188°). — Nous allions reprendre nos frontières du Rhin (*Auxè*); Charles X, au milieu de toutes ses fautes, avait eu l'intelligence de comprendre que notre véritable ennemie c'était l'Angleterre; que notre alliée naturelle c'était la Russie. Aussi les cabinets des Tuileries et de Saint-Pétersbourg venaient-ils de signer un traité d'alliance spécialement dirigé contre l'Angleterre. Nous permettions à la Russie de s'établir à Constantinople, et la Russie nous rendait les provinces Rhénanes... D'un autre côté, Charles X préparait l'expédition d'Alger. Le même homme abolissant la puissance barbaresque, *effroi éternel de la Méditerranée*, et rendant à la France ses provinces Rhénanes, c'est-à-dire accomplissant un exploit où avait échoué Charles-Quint, et reconquérant par la négociation ce que Napoléon avait perdu par les armes, c'était à la fois un grand homme de guerre et un grand homme politique. Eh bien! cette gloire était assurée à Charles X, et l'année 1830 allait voir s'accomplir ces deux grandes entreprises.

» L'Angleterre voulait bien un peu s'opposer; mais voulez-vous savoir comment nous répondions à l'Angleterre sous les Bourbons de la branche aînée? Lord Stuart demandait une explication avec cet air rogue qui n'appartient qu'aux diplomates anglais. — Si vous désirez une réponse diplomatique, lui répondit M. d'Haussez, M. le président du Conseil vous la fera; si vous désirez ma réponse à moi, ministre de la marine, elle sera courte et précise : je vous dirai que nous nous f..... de vous. Lord Stuart en référa à son gouvernement qui tint la raison pour bonne, puisqu'il nous laissa faire. » (*Al. Dumas*, Hist. de L.-Philippe, I. 222).

« Charles X dit à M. de Bourmont : « Alger a insulté la France, emparez-vous d'Alger; tous les soldats que je confie à vos ordres sont mes enfants; soyez avare de leur sang, ayez soin de pourvoir à tous leurs besoins, vous m'en répondrez. » Deux mois après, le drapeau blanc flottait sur ce rocher Algérien qui avait menacé si longtemps la liberté des mers. C'étaient là de nobles paroles et de grandes actions (5 juillet 1830); mais ce fut le legs de la monarchie légitime; son testament devait être une victoire. Tandis que nos soldats se couvraient au loin de gloire, le gouvernement se préparait à une lutte terrible. La Charte de Louis XVIII n'avait porté que des fruits *amers* (p. 207); désordres dans l'administration, esprit d'insurrection dans les masses, système organisé d'insulte contre tout ce qui était beau, saint, respectable; anarchie partout. *Il était temps de rompre ce réseau qui enveloppait la monarchie.* On le crut, du moins. Le 25 juillet 1830, parurent les *Ordonnances* fameuses, qui suspendaient la liberté de la presse, changeaient le mode d'élection et dissolvaient l'ancienne Chambre. Si de telles Ordonnances paraissaient de nos jours, après l'expérience de trente ans ajoutée aux expériences de nos pères, on ne leur reprocherait qu'un seul défaut, celui de n'être pas assez absolues. » (*Darras*. Hist. de l'Eglise, IV. 545).

Lors le puisné filera l'aubereau.

Le mot PUISNÉ est dans dix quatrains dont plusieurs sont interprétés du duc de Bordeaux. On le voit dans la *Vie de L.-Philippe*, aux pages 25 et 71, et dans les quatrains IV. 95,

Digitized by Google

VII. 42, VIII. 3, IX. 8; comme ce mot a été interprété du fils de Louis XVI (20e), et que dans le quatrain IX. 40 il est parlé à la fois de deux PUYSNAIS, il n'est pas nécessaire de citer le X. 35 pour prouver que Nostradamus n'a point fait de ce mot une MARQUE toujours consacrée au prince qu'il nomme ici l'AUBEREAU comme il l'a nommé ailleurs MILVE, GRIS OYSEAU, L'OYSEAU ROYAL, L'AUTOUR.

« Le *faucon ordinaire*, celui qui a donné son nom à la chasse où l'on se sert des oiseaux de proie, est de la grosseur d'une poule... Cette grande espèce habite le nord du globe... On trouve dans le reste de l'Europe des espèces inférieures pour la taille, dont plusieurs ont en petit les mêmes formes et les mêmes qualités. Parmi celles-ci, on distingue le *faucon hobereau* et l'émérillon. » (*Mag. pitt.*, 1835, p. 175).

On se souvient que le Prophète a désigné le JEUNE MILVE (*Vie de L.-Philippe*, p. 12) par le mot MYRMIDON, *petit homme, Dieudonné, enfant de miracle* (*id.*, p. 17). Le mot AUBEREAU convient donc à cet enfant de dix ans *filant* vers l'exil. — Ce quatrain réunit trois rois : Charles X (NOIR CHASSÉ), Louis XIX (CHARBON BLANC CHASSÉ), Henri V (LE PUISNÉ FILERA L'AUBEREAU).

« Le 5 août, Charles X était à Verneuil. Ce fut là qu'il apprit l'ouverture des Chambres et lut le discours qu'y avait prononcé le lieutenant-général. Son étonnement fut grand quand il vit que le nom de Henri V n'avait pas même été prononcé et qu'aucun des droits du royal enfant n'avait été réservé. Cependant rien de tout cela ne pouvait lui faire perdre complètement l'espoir qu'il fondait sur le duc d'Orléans. — Je pense bien, dit-il, que mon cousin est incapable de prendre une couronne qui ne lui appartient pas. — Non, répondit la Dauphine, il ne la prendra pas, mais il se la laissera mettre sur la tête. — En attendant, reprit le Dauphin, cette voiture où nous sommes renferme ce que l'on n'a jamais vu, c'est-à-dire trois rois de France vivants. — Et trois rois sans couronne, répondit la Dauphine avec un soupir. Le 7 août, L.-Philippe Ier fut proclamé roi des Français. » (*Al. Dumas*, I. 287).

Le lecteur qui connaîtra un astronome, lui demandera, pour la confirmation de l'interprétation de ces huit vers si, en effet, dans l'année 1830, MARS, VÉNUS *et le* SOLEIL *ont été en conjonction*; pour moi, je n'ai point fait d'enquête à ce sujet, certain de lasser la patience de l'astronome le plus complaisant. Après lui avoir demandé l'explication de tous les termes d'astronomie des quatrains interprétés du passé, j'aurais voulu connaître celle des quatrains interprétés de l'avenir, et ils sont nombreux; car bien que Nostradamus ait dit : « *Si je voulois, à chaque quatrain le dénombrement du temps se pourroit faire, mais à tous ne serait agréable ne moins les interpréter* » (*Lettre à Henry II*), les dates, par les phénomènes célestes, sont communes dans les Centuries, où, après ces huit vers qui se terminent ainsi : LORS LE PUYSNAY FILERA L'AUBEREAU, l'on trouve ce quatrain : L'AN QUE SATURNE EN EAU SERA CONJOINCT, AVECQUES SOL, LE ROY FORT ET PUISSANT, A REIMS ET AIX SERA REÇEU ET OINGT APRÈS CONQUESTES MEURTRIRA INNOCENT, IV. 86.

217e

Par conflict Roy règne abandonnera,
Le plus grand chef faillira au besoing,
Morts, profligez peu en réchappera,
Tous d'estrangez un en sera tesmoing.

IV. 45.

Par conflit avec son peuple, Charles X abandonnera le trône. Le CHEF D'ORLÉANS, le premier de la nation après les Bourbons aînés, loin de porter secours à son roi, se cachera durant la lutte. Les Suisses, soldats étrangers, fidèles défenseurs du trône, seront égorgés pour la plupart. Ferdinand, se tuant sur le *chemin de la révolte*, servira de témoin à la justice de Dieu.

Ce quatrain est interprété dans la *Vie de L.-Philippe* (p. 17). Une de ces expressions : PEU EN RECHAPPERA s'*adapte* à une autre de trois qui se suivent sur la révolution de 1830, et cette expression PEU ESCHAPPER, qu'on ne retrouve pas ailleurs, est encore interprétée du même fait.

218e

Le grand Antoine du nom de fait sordide,
De Phthyriase à son dernier rongé :
Un qui de plomb voudra estre cupide,
Passant le port d'esleu sera plongé.

IV. 88.

219e

L'horrible peste Perinthe et Nicopole,
Le Chersonnez tiendra et Marceloyne,
La Thessalie vastera l'Amphipole,
Mal incogneu et le refus d'Antoine.

IX. 91.

L'héritier du trône de France, ANTOINE du nom, cité pour le fait sordide de la duchesse d'ANGOLESME, un des DEUX PETITS ROYAUX AU TEMPLE, verra, au dernier moment, que tout a été rongé sous lui par la corruption qu'emploiera PHILIPP. pour atteindre le but élevé de ses convoitises. Celui-ci désirera plus tard refaire sa popularité avec le tombeau de Napoléon (DU TRIUMVIR... CONCAVEZ MARBRE ET PLOMB), mais pour avoir été au-delà de sa charge : faire rentrer la France au port de la légitimité du BLOND ESLEU, il sera plongé lui-même dans l'abîme.

La peste libérale complètera l'œuvre de 93 dans Paris, qui se dira la ville de l'OGMION et de la victoire. Cette ville, située dans les replis de la Seine et de la Marne, tiendra bon, et l'enfant *Dieu-Donné* ne sera plus que le *Marcellus* moderne. La France sera sacrifiée à la capitale et à l'ambition de PHILIPP, si semblable à Philippe de Macédoine. Les sociétés secrètes ET LE REFUS D'ANTOINE de monter au trône ou de prendre la tutelle de son neveu auront causé ces maux.

Ecrivez à la suite les uns des autres les quatrains qui renferment les mêmes expressions, et l'étincelle aussitôt jaillira du rapprochement. Ce vers d'un des quatrains où l'on voit le mot ANTOINE : UN QUI DE PLOMB VOUDRA ESTRE CUPIDE, a rappelé un quatrain du récit TOUT AU LONG du règne de L.-Philippe; les recherches se sont ainsi trouvées limitées à la révolution de 1830, et le Traducteur n'a pas tardé à apprendre que le duc d'Angoulême se nommait ANTOINE!

Le grand Antoine du nom de fait sordide...

LE GRAND ANTOINE. — Angoulême (Louis-ANTOINE de Bourbon, duc d'), fils aîné de Charles X et de Marie-Thérèse de Savoie (*Feller*). Le mot GRAND est entendu des membres des familles souveraines : DES PLUS GRANDS DAMES EN FRANCE EMMENÉES (p. 41, *Note*); LE GRAND ANTOINE est le fils du GRAND D'AUXERRE (215e). — DU NOM DE FAIT SORDIDE. Le Prophète semble dire : Ce vers, DU NOM QUI ONC NE FUT AU ROY GAULOIS vous a renvoyé au nom NAPAVLAION, vous trouverez le NOM du GRAND ANTOINE dans le récit d'un FAIT SORDIDE. *Sordidus*, sordide, sale, malpropre, vil, bas; *Sordes*, 1° ordure, saleté; 2° souillure; 3° deuil, abandon d'une personne affligée qui se néglige (*W.*) De *Sordes* on a fait *Ord*, misérable, sale, dégoûtant (*Glossaire*). Or, ce mot n'est qu'une fois dans Nostradamus, et c'est pour le FAIT SORDIDE de l'emprisonnement d'un des DEUX PETITS ROYAUX, LE PÈRE ROY AU TEMPLE (21e); il est dit de Louis XVII : ONCQUES NE FUT UN PLUS ORD CRUEL ESTRE (24e), et il est dit de sa sœur, FILLE DE LA ROYNE ERGASTE : CRYS LAMENTABLES SERONT LORS D'ANGOLESME, ET AU GERMAIN MARIAGE FORCLOS (2e). La FILLE DE LA ROYNE ERGASTE a épousé son cousin GERMAIN ANTOINE D'ANGOLESME. Il faut bien le remarquer, ce n'est pas seulement par des MARQUES que Nostradamus renvoie d'un quatrain à un autre. Après avoir dit de Pie VII : ESLEU ABSENT SON BIEN DEBIFFE, V. 15 (160e), s'il a ajouté plus loin, V. 56 (164e) : QUI SERA DIT QUE SON BIEN DEBIFFE, n'est-ce pas pour avertir ses lecteurs de bien re-

Digitized by Google

marquer que le Pape du quatrain V. 56 est celui dont il a dit : ESLEU ABSENT SON BIEN DEBIFFE, V. 15.—Ici il procède de la même manière, il dit : LE GRAND ANTOINE *est* DU NOM D'ANGOLESME, *nom* qu'on trouve pour le FAIT SORDIDE. Il avait dit par une construction identique, comme nous l'avons observé plus haut : JAMAIS NE FUT EN FOUDRE SI CRAINTIF, DU NOM (NAPAVLAION) QUI ONC NE FUT AU ROY GAULOIS (135e).

De Phthyriase à son dernier rongé...

DE. — *De*, au sujet de (*W.*). — PHTHYRIASE, mot composé de Φθίω, corrompre (*Lexique*), et de Ρων, sommet d'une montagne (*id.*). Il est dit de L.-Philippe en 1830 : CELUY QU'EN SPARTE CLAUDE NE PEUT RÉGNER, IL FERA TANT PAR VOYE SÉDUCTIVE, QUE DU COURT LONG LE FERA ATTAIGNER, QUE CONTRE ROY FERA SA PERSPECTIVE (*Vie de L.-Philippe*, p. 20). Ainsi ce prince PAR VOYE SÉDUCTIVE ou par la corruption (Φθίω) *atteignit* le but élevé où il tendait depuis longtemps (Ρων). Après avoir corrompu le parti républicain ou de la Montagne, il fut accepté comme la meilleure des républiques : SOUS OMBRE FEINCTE D'OSTER DE SEVITUDE PEUPLE ET CITÉ L'USURPERA LUI-MÊME... APRÈS AUX CHAMPS AVOIR LE CERF CHASSE, LE LOUP ET L'OURS SE DONRONT DÉFIANCE (*id.*, 35-38). Dans le quatrain suivant où l'on voit également le mot ANTOINE, se trouvent plusieurs noms de la Grèce, et entre autres la THESSALIE qui fit partie des Etats de Philippe de Macédoine, or L.-Philippe pour le fait de 1830 est LE MACÉDON du Prophète (220e), et le mot PHTHYRIASE rappelle la Macédoine au temps même de Philippe : *Phthia*, v. de Thessalie ; *Phthioticus*, de Phthiotide ou de Thessalie.

Philippe II, dit ordinairement *Philippe de Macédoine*.. Perdiccas, son frère, avait laissé un fils qui lui devait succéder légitimement, sous la régence de Philippe ; mais comme l'Etat avait besoin d'un homme qui le conduisit sagement, les peuples obligèrent Philippe de prendre la qualité de roi... Le désir d'avoir de la cavalerie thessalienne l'obligea de porter la guerre chez ces peuples qu'il soumit.. Il se fit déclarer général des Grecs contre les Perses. » (*Moréri*).

Ces mots HEMMY DEUX PHI. du quatrain sur l'ŒMATHIEN DIRA TOUT JE SOUBMETS, sont interprétés des deux Philippe d'Espagne, du commencement et de la fin du règne de Louis XIV (p. 42) ; partout ailleurs les mots PHILIPP. (221e), PHILIP. (222e), LE GRAND PHILIPPIQUE (224e), sont interprétés de L.-Philippe ; le Prophète, qui ne pouvait joindre au mot ANTOINE de ce quatrain le mot PHILIPPE, a composé un mot commençant par les mêmes lettres : PH.

A SON DERNIER RONGÉ. — *En dernier lieu*, Mayenne, au moment de se retirer de la vie publique A SON DERNIER FERA CAS MERVEILLEUX (p. 63, *Note*) ; il est dit : RONGÉE PROVENCE, II. 59 ; RONGER AFRIQUE, V. 69 ; RONGER LE TOUT (p. 216, *Note*) pour une destruction accomplie peu à peu. L.-Philippe est monté au trône après 37 ans de conspirations sourdes : CELUY QU'EN SPARTE, etc. — Louis-ANTOINE, au DERNIER jour s'aperçut que tout était *miné* sous les Bourbons aînés : LA MOINDRE PART DUBIEUSE A L'AISNÉ (*Vie de L.-Philippe*, p. 25) ; UN DUBIEUX NE VIENDRA LOIN DU RÈGNE, LA PLUS GRAND PART LE VOUDRA SOUSTENIR (*id.*, p. 26).

Un qui de plomb voudra estre cupide...

Ce vers fait reconnaître l'homme qui a RONGÉ LE GRAND ANTOINE A SON DERNIER. — Le mot PLOMB est trois fois dans Nostradamus, qui peut-être ne l'a employé que pour désigner le tombeau de l'empereur. On le voit dans le récit TOUT AU LONG du règne de L.-Philippe : DU TRIUMVIR SERONT TROUVEZ LES OS, CHERCHANT PROFOND TRÉSOR ŒNIGMATIQUE, CEUX D'ALENTOUR NE SERONT EN REPOS, CE CONCAVER MARBRE ET PLOMB MÉTALLIQUE (213e). Ce *Triumvir* est Napoléon, le premier des trois Consuls qui fut le ROY ROMAIN BELGIQUE (158e), et peut-être LE GRAND ROMAIN. Dans les trois quatrains où l'on voit l'expression GRAND ROMAIN il est question du tombeau de ce personnage, et l'on dit que ce tombeau est de MARBRE ET PLOMB (*Voir* p. 199). — Philippe, qui a RONGÉ LE GRAND ANTOINE A SON DERNIER, VOUDRA ESTRE CUPIDE DE PLOMB. — VOUDRA, au futur, est pour un fait qui s'accomplira plus tard ; CUPIDE, *cupidus*, désireux, qui souhaite avec ardeur (*W.*), rappelle que c'est pour refaire sa popularité ; CHERCHANT PROFOND TRÉSOR ŒNIGMATIQUE, que L.-Philippe a élevé un tombeau de MARBRE ET PLOMB à Napoléon. Ce détail populaire, signalé dans le règne TOUT AU LONG de L.-Philippe, rattache le présent quatrain à ceux du plus HORRIBLE TRÔNE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS (32e). On y voit ANTOINE de la branche aînée des TROIS FRÈRES DE FRANCE, le duc de Bordeaux ou l'ESLEU de 1830, L.-Philippe et Napoléon Ier. Celui qui parle du TRIUMVIR et de son tombeau de PLOMB, dans le récit sur la chute des Bourbons aînés et le règne de L.-Philippe, réunit Napoléon Ier, L.-Philippe et Napoléon III.

Passant le port d'esleu sera plongé.

PASSANT. — Nostradamus a dit : PASSANT PLUS OUTRE DU DUC LE DROIT CONFIN (p. 30) ; PASSANT LE PONT MIL MILLE EMBLERONT (11e) ; PLUS QUE SA CHARGE NE PORTE PASSERA (143e), toujours pour une usurpation de pouvoir. Dans le premier cas, c'est le cardinal du Bois qui porte le Régent à déchirer le testament de Louis XIV fixant des limites à la régence ; dans le second, ce sont les Etats-Généraux allant au-delà des pouvoirs que leur reconnaissaient la Constitution du royaume et leurs *cahiers* ; dans le troisième, c'est Napoléon Ier choisi par Dieu pour arrêter la révolution et qui s'empare du trône ; ici, c'est L.-Philippe déclaré lieutenant-général du royaume, régent du duc de Bordeaux, et qui *dépasse* son mandat propre à rendre avec l'ESLEU le calme à la France. — LE PORT D'ESLEU. Le quatrain qui représente les Etats-Généraux PASSANT LE PONT, dit que la France était alors AU PORT DE AGDE (11e). En 1830, au lieu de se retirer au PORT D'ESLEU, elle alla AU PORT DE PVOLA (224e). Le manifeste de l'ESLEU de 1830 ou du comte de Chambord se termine ainsi :

« Je déclare à la France et au monde que, fidèle aux lois du royaume et aux traditions de mes aïeux, je conserverai religieusement jusqu'à mon dernier soupir le dépôt de la monarchie héréditaire dont la Providence m'a confié la garde, et qui est l'unique PORT de salut où, après tant d'orages, cette France, objet de tout notre amour, pourra retrouver enfin le repos et le bonheur. » (*Voir* p. 39).

ESLEU. — Un des quatrains sur la mort du dernier des Condés, étranglé un mois après la révolution de 1830, et qui se trouve au milieu de dix sur la révolution de 1789-1830, déclare que DE NUICT DANS LICT LE SUPRÊME *a été* ESTRANGLÉ, POUR TROP AVOIR SÉJOURNÉ BLOND ESLEU ou le duc de Bordeaux (228e).

« De quelque manière qu'on raisonne, la réaction des ordonnances ne pouvait jamais atteindre Henri V, Innocent de tout, la loi ancienne comme la loi nouvelle lui donnait la couronne : son droit serait encore aujourd'hui cette nouvelle loi, l'élection des siècles et ses infortunes natales... Cet enfant est-il le légataire de Saint-Louis et de Henri IV, est-il sorti du sein maternel sous un coup de poignard, l'avenir des peuples se rattache-t-il à sa tête ? Oh ! une mère abandonnerait-elle alors lâchement et sans combat, ces doubles destinées ! Henri V peut régner demain ; il peut ne régner que dans dix ans ; il peut ne régner jamais ; l'édifice actuel pourrait crouler, et il n'est pas démontré que l'Enfant du miracle sortît de ses ruines. Madame a l'ame assez ferme pour supposer, sans en être abattue, un jugement du maître des hommes qui *replongerait* aux sources populaires la race puisée dans ces sources ; elle a de même le cœur assez grand pour nourrir de justes espérances sans en être enivrée. Il n'est donné à personne de pénétrer les conseils de la Providence, et dans l'inconnu de ces conseils, Madame a dû agir comme s'ils étaient favorables au sang des deux Rois, saint et martyr, qui vivent et prient devant le trône éternel. L'évènement, quel qu'il soit, sera de Dieu ; ce qui n'empêche pas une mère d'y rattacher la prévoyance de la sagesse humaine. » (*Chateaubriand*. Mém. sur la captivité de Madame la duchesse de Berry).

Digitized by Google

François II à Gaëte est l'ESLEU CHASSÉ (*voir* p. 154). — On a dit, page 89, qu'un roi est l'élu de Dieu avant d'être celui du peuple.

SERA PLONGÉ. — Ces derniers mots du quatrain fixent le sort de l'usurpateur de 1830, dont la chute est racontée ailleurs avec détails (*Vie de L.-Philippe*, p. 8). Napoléon II à la fin est AU PUYS BRISÉ (p. 248 *Note*), DEDANS LE PUYS VIF MORT SERA PLONGÉ (*id.*). Il est dit dans le même sens : MIS EN PLANURE... SERONT PLONGEZ (p. 216 *Note*); AU NOUVEAU LAC PLONGERONT LA MAYNADE (VIII. 40), etc. Ce quatrain suit la même marche que le 178e; la morale qu'il renferme est rejétée à la fin : LE GRAND SÉNAT DÉCERNERA LA POMPE, A UN QU'APRÈS SERA VAINCU, CHASSÉ.... ENNEMY DÉCHASSÉ.

L'horrible peste Perinthe et Nicopole...

Ce quatrain s'*adapte* par le mot ANTOINE à celui qu'on vient d'interpréter de l'abdication d'ANTOINE D'ANGOLESME; et ces derniers mots : PAR LE REFUS D'ANTOINE, font songer encore à cette abdication sans que l'attention du Traducteur puisse être détournée par les noms de lieux : NICOPOLE, CHERSONNEZ, AMPHIPOLE, qui ont une signification propre à voiler et à développer la prophétie, ni surtout par le mot THESSALIE, car le quatrain précédent joint au mot ANTOINE le mot PHTHIE qui appartient à la THESSALIE.

L'HORRIBLE PESTE. — Nostradamus emploie le mot PESTE pour celle des révolutions, qui entraîne la ruine des principes sociaux et religieux. Il est dit de celle de 1830 : QU'APRÈS LE GRAND CHIEN SORTIRA LE PLUS GROS MASTIN QUI FERA DESTRUCTION DE TOUT (*Lettre à Henry II*, 34e).

PÉRINTHE. — On va reconnaître que tous ces noms de lieux empruntés au royaume de *Philippe de Macédoine*, rappellent les détails les plus importants de la révolution qui a donné un trône au Philippe de France, dit par Nostradamus LE MACÉDON et le PHTHYRIASE. — « *Héraclée* de Thrace, que Ptolémée nomme PERINTHE, et Claudien *la ville d'Hercule*, sur la Propontide, entre Bysance et Gallipoli, c'est à présent *Pantiro*, selon Leuclavius. » (*Moréri*). Paris, LA VILLE ROUGE (12e) qui renverse ses rois et met à la place l'OGMION ou Hercule (*Vie de L.-Philippe*, p. 61), est *la ville d'Hercule*; le Prophète l'a nomme BYSANCE : L'OGMION GRANDE BYSANCE APPROCHERA (*voir* p. 123); Paris est par excellence la ville des Gaulois : CONTRE GAULOIS SERA LEUR TRAMONTANE (52e); LE ROY GAULOIS EST LE ROY DE BABYLON (134e, 186e), et *Gallipoli* signifie ville des Gaulois. Enfin, dans *Pantiro*, nom moderne de PÉRINTHE, on trouve *Pari*.

NICOPOLE. — *Nicopolis*, ville de Thrace, de Νικη, victoire et de Πολις, ville. Ce nom signifie *Ville de la Victoire;* ce nom convient encore au Paris de 1830.

Proclamation de la Chambre. — « Français! la France est libre. Le pouvoir absolu levait son drapeau; l'héroïque population de Paris l'a abattu. Paris, attaqué, a fait triompher par les armes la cause sacrée qui venait de triompher en vain dans les élections... » (*Al. Dumas*, I. 264).

Le Chersonnez tiendra et Marceloyne...

LE CHERSONNEZ. — Χερρονησος, Chersonèse, péninsule, île ou région entourée de la mer, à l'exception d'une langue qui tient au continent (*Lexique*). Paris, désigné souvent par le mot CITÉ, était renfermé autrefois dans l'île qu'on nomme *la Cité*. Cette ville est dans les quatrains l'ENTRE DEUX FLEUVES, la MÉSOPOTAMIE (*voir* p. 90).

TIENDRA. — Paris, LE CHERSONNEZ de France, a combattu; c'est ce que marque ici le mot TIENDRA, comme dans ce quatrain : DES PRINCIPAUX DE CITÉ REBELLÉE, QUI TIENDRONT FORT POUR LIBERTÉ RAVOIR (64e); mais Paris NE TIENDRA TANT SEULEMENT QUE SEPTANTE TROIS ANS ET SEPT MOIS (*Lettre à Henry II*, 26e).

MARCELOYNE. — Il est impossible de trouver en grec l'étymologie de ce mot, qui n'en rappelle aucun de la géographie; il faut donc, de toute nécessité, se rejeter sur l'Histoire. Un seul mot historique, *Marcellus*, offre avec MARCELOYNE les plus grands rapports, surtout si l'on tient compte de la *rime facile* d'un Prophète qui dit : MARETS DE LA LONE (Lune) pour rimer avec SACRE SALONNE (18e). MARCELOYNE, qui rime avec ANTOINE, est bien pour *Marcellus*. Ce nom d'homme vient donner enfin un sens aux deux premiers vers qui forment une proposition distincte de celle des derniers. Ce sens concorde de la manière la plus heureuse avec le fait de 1830, causé par MAL INCOGNEU ET LE REFUS D'ANTOINE. Le duc de Bordeaux a été dans ce moment-là même le Marcellus de l'Histoire de France.

« *Marcellus* (Marcus-Claudius), petit-fils de Marcellus et d'Octavie, sœur d'Auguste... Rien ne flattait plus les Romains que la pensée qu'il succéderait un jour à Auguste. Sa mort prématurée fit évanouir ces espérances, ce qui fit dire à Virgile que les destins n'avaient fait que le montrer au monde. Le *Tu Marcellus eris*, que ce grand poète sut employer avec tant d'art au 6e livre de son *Enéide*, fit verser bien des larmes aux Romains, et surtout à la famille de Marcellus. Octavie s'évanouit à la lecture de ce passage. On soupçonne Livie de l'avoir fait empoisonner afin de donner le trône à son fils Tibère. » (*Feller*).

« *Si qua fata aspera rumpas, tu Marcellus eris.* »

ET MARCELOYNE. — Le règne du *Soldat-Empereur*, qui se termina par la capitulation de Paris, est tout entier dans ce vers : PAR MER ET TERRE AUX ANGLOIS ET PARIS (130e); la victoire du peuple de Paris : L'HORRIBLE PESTE PÉRINTHE ET NICOPOLE LE CHERSONNEZ TIENDRA, s'est terminée en faisant du duc de Bordeaux le Marcellus de notre Histoire : ET MARCELOYNE.

La Thessalie vastera l'Amphipole...

LA THESSALIE. — Ce mot est une seconde fois dans les Centuries pour l'expédition d'Egypte : CINQ MILLE EN CRÈTE ET THESSALE FINY (73e). Θεσσαλια, Thessalie, Θεσσαν, de Τιθημι, s'attribuer, revendiquer, entreprendre (*Lexique*). Ce mot, par son étymologie (Γραφην Τιθεσθαι, constituer une accusation, intenter un procès), convient pour désigner les deux partis unis contre Charles X. Car il est dit du règne de L.-Philippe : DE LA SICILE VIENDRA L'ÉMOTION, TROUBLER L'EMPRINSE A PHILIP. TRIBUTAIRE (*Vie de L.-Philippe*, p. 64), et des efforts des républicains en 1848 : PRÈS SAINT MERMYRE ASSAULT ET RÉSISTANCE (*id.*, 73). (MERMYRE, pour *Saint-Merry*, et Μερμαιρω, inquiétude, recherche). L.-Philippe étant l'homonyme et la parfaite copie de *Philippe de Macédoine*, le Prophète l'a nommé LE MACÉDON et le PHTHYRIASE; et comme ce dernier était maître de la Thessalie (PHTHIE), de Périnthe, Nicopole et Amphipole, Nostradamus a fait avec ces noms l'histoire du MACÉDON de France.

VASTERA L'AMPHIPOLE. — Ce nom de lieu, comme tous ceux de ce quatrain et comme ANTIPOLIS (*voir* MARSEILLE, p. 212), est ici pour son étymologie en grec : Αμφιπολις, Amphipolis, ville de la Macédoine. R. Αμφι, autour et Πολις, ville (*Lexique*). « Philippe de Macédoine déclara libre Amphipolis, ville qu'Athènes revendiquait comme colonie. » (*Feller*). — Philippe de France, au contraire, soumit la province (AMPHIPOLE, qui entoure la cité) à la capitale, dont il est dit pour le temps de la Révolution : ET NE TIENDRA TANT SEULEMENT QUE SEPTANTE TROIS ANS ET SEPT MOIS (*Lettre*, 26e). Son règne fut celui de la centralisation.

« En 1830, c'est Paris qui a renversé le gouvernement des Bourbons et dicté la loi aux provinces, etc. » (*Voir*, p. 228).

Il est dit de la France sous le gouvernement de 1830 : *Après le grand chien sortira le plus gros mastin qui fera destruction de tout.* (*Lettre*, 34e *voir Vie de L.-Philippe*, p. 33, 35 et 50); PAR AVARICE PAR FORCE ET VIOLENCE, VIENDRA VEXER LES SIENS CHEF D'ORLÉANS (*id.*, p. 71); TREMBLER DU RHÔNE ET PLUS FORT CEUX DE LOYRE, ET PREZ DES ALPES COQ LE RUYNERA (*id.*, p. 55).

Digitized by Google

Mal incogneu et le refus d'Antoine...

« Le nom de l'*instrument* ou du *moyen* dont on se sert pour faire quelque chose, la *cause* pour laquelle elle se fait, la *manière* dont elle se fait, et le nom de la *partie* se mettent à l'*ablatif* sans préposition. » (*Braud*, p. 255).

Les évènements de ce quatrain ont été *causés par* MAL INCOGNEU ET *par* LE REFUS D'ANTOINE. — Le MAL INCOGNEU vient des sociétés secrètes dont le Prophète parle en divers quatrains; il dit des Romains proclamant la République à l'imitation de la France en 1848 : ROMAINS POUVOIR SERA DU TOUT A BAS, SON GRAND VOISIN IMITER SES VESTIGES; OCCULTES HAINES CIVILES ET DÉBATS, RETARDERONT AUX BOUFFONS LEURS FÔLIES, III. 63. Napoléon III, qui pendant un temps DES ROMAINS NE *fut* TROP CONFORME (*Vie de L.-Philippe*, p. 52), a retardé AUX BOUFFONS LEURS FOLIES : LE NEVEU GRAND PAR FORCES PROUVERA, LE PACHE FAIT DE CŒUR PUSILLANIME; FERRARE ET AST LE DUC ESPROUVERA. PAR LORS QU'AU SOIR SERA LA PANTOMIME (IV. 73). — Une défaite sur mer à la suite d'une FOY PUNIQUE ROMPUE NUYRA PLUS à un gouvernement QUE L'OCCULT MAL CELÉ (I. 78). Le Prophète a des quatrains sur le parti républicain qui a renversé Charles X (*Vie de L.-Philippe*, p. 36-37).

« Rambouillet, 2 août 1830. »

« Mon cousin, je suis trop profondément peiné des maux qui affligent ou qui pourraient menacer mes peuples pour n'avoir pas cherché un moyen de les prévenir. J'ai donc pris la résolution d'abdiquer ma couronne en faveur de mon petit-fils le duc de Bordeaux.

» Le Dauphin (ET LE REFUS D'ANTOINE), qui partage mes sentiments, renonce aussi à ses droits en faveur de son neveu.

» Vous avez donc, en votre qualité de lieutenant-général du royaume, à faire proclamer l'avènement de Henri V à la couronne. »

Charles, Louis-ANTOINE. (1)

220e

Et Ferdinand blonde sera deserte,
Quitter la fleur suivre le Macédon,
Au grand besoin défaillira sa route
Et marchera contre le Myrmidon. IX. 35.

Par Ferdinand d'Orléans, la blonde chevelure (duc de Bordeaux), sera désertée. Il quittera la fleur de lis pour suivre Philippe de France si semblable au Philippe de Macédoine, qui, tuteur de son neveu, lui ravit le trône. Philippe abandonnera la route qu'il aurait dû suivre au moment où la blonde chevelure aura le plus grand besoin de l'appui des d'Orléans. Il fera marcher la révolte sur Rambouillet contre le petit Roi *Dieudonné* et *enfant du miracle* comme tout Myrmidon.

L'interprétation de ce quatrain se trouve dans la *Vie de L.-Philippe*, p. 14, et elle est précédée de ces mots :

« Le Traducteur ignorait que FERDINAND fut le nom d'un fils de L.-Philippe, que le mot MACÉDON put convenir à ce Roi, que le mot MYRMIDON, dont il ne connaissait pas la valeur, pût être interprété du duc de Bordeaux, et cependant il était sûr à l'avance de trouver dans ce quatrain le fait de l'usurpation de 1830. — Le secret de Nostradamus ne peut être en défaut. »

Plusieurs quatrains interprétés du duc de Bordeaux désignaient déjà ce prince par le mot BLOND ou par des expressions qui renferment ce mot.

« Près de Carentan, Charles X dit à ses officiers qui s'inclinaient devant ces grandeurs humiliées : « Messieurs, gardez ces bons sentiments pour cet enfant qui seul peut vous sauver tous. » Et il montrait à la portière d'une voiture qui suivait, *une petite tête blonde*. Mais le temps approchait où Dieu ne laisserait plus peser le destin des empires sur des têtes fragiles. (*L. Blanc.* Hist. de dix ans, I. 458).

L. Blanc, qui crut un moment, lorsque membre du gouvernement provisoire de 1848 il organisa les *Ateliers Nationaux*, que *Dieu laisserait peser sur sa tête le destin de la France*, n'aurait point osé faire cette réflexion s'il eût connu l'avenir.

221e

Sept ans sera Philipp. fortune prospère,
Rebaissera des Arabes l'effort,
Puis son midy perplex rebours affaire,
Jeune Ogmion abismera son port.
IX. 89.

222e

Le neuf empire en désolation,
Sera changé du pôle aquilonnaire,
De la Sicile viendra l'émotion
Troubler l'emprinse à Philip. tributaire.
VIII. 81.

223e

Rouge, long, sec faisant du bon valet,
A la parfin n'aura que son congie,
Poignant poyson et lettres au collet,
Sera saisi, eschappé en dangie.
VIII. 82.

224e

Au port de PVOLA et de sainct Nicolas,
Peril Normande au gouffre phanatique,
Cap. de Bisance rues crier hélas !
Secours de Gaddes et du grand Philippique.
IX. 30.

La fortune sourira à PHILIPP. durant sept ans. Du premier jour de son règne au dernier il rabaissera de plus en plus l'effort des Arabes pour reconquérir leur indépendance. A son midi, ou dans les années du milieu de son règne, il ne saura quel parti prendre dans la question d'Orient (1838-1840). Au déclin de son règne, l'affaire du suffrage restreint ébranlera son trône. L'Ogmion ou Hercule Gaulois, à peine né, renversera la puissance si fortement établie de PHILIPP., roi de l'embastillement de Paris, et remplacera sur les monnaies l'effigie du roi déchu

La monarchie nouvelle en désolation de la mort de Madame Adélaïde, sœur et conseil du Roi, et ébranlée par les banquets réformistes, sera renversée moins par la main des hommes que par le doigt de Dieu. — De la Sicile, insurgée contre Naples, aura commencé la lutte entre le principe monarchique et le principe républicain, qui viendra troubler le gouvernement que PHILIP. aura usurpé par amour de la liste civile.

Révolutionnaire, bien que se disant héritier de la longue suite des rois français, cœur sec, roi de *la paix à tout prix*, après un règne trop long, il recevra son congé sans emporter de regrets. On lui reprochera la mort de Bourbon-Condé, étranglé à l'occasion de lettres testamentaires. Saisi dans sa fuite, il échappera à de grands dangers en France et sur mer.

(1) Une personne séduite par l'interprétation donnée à plus de 20 quatrains sur le *Soldat-Empereur*, la conspiration d'Orsini, etc., se leva brusquement au mot MYRMIDON et partit en grommelant : Ah ! Myrmidon, *Dieu-donné, enfant de miracle !* Une autre ne me pardonnera jamais d'avoir appelé L.-Philippe LE GROS MASTIN. Comment espérer alors que tout lecteur, même en ne se laissant point dominer par l'esprit de parti, voie *Marcellus* dans MARCELOYNE et la Révolution de 1830 dans les noms de la Grèce ancienne ! Si j'ai étudié avec soin ces deux quatrains et d'autres tout aussi obscurs, ce n'est point pour grossir le volume ou grandir la réputation de Nostradamus; c'est uniquement dans l'intérêt du lecteur. Il voudra sans doute lire dans le Prophète bien des choses qu'on ne peut publier, il est donc nécessaire de lui faire connaître à fond sa manière.

Avec quelle habileté Nostradamus nous met au courant des mille ressources qu'il a créées pour voiler sa pensée ! Dans son récit sur le *Soldat-Empereur*, il glisse deux mots grecs : MESNIE, TERAX, une anagramme : NORLARIS, dans d'autres en 32 vers sur la révolution de 1789 à 1815, il met l'expression figurée : AU PORT DE AGDE (11e), le mot NICE (22e) (187e). Quand on a vu au milieu de quatrains extrêmement clairs et précis les mots TARASC (32e), MACÉDON (220e), SPARTE, etc., etc. et qu'on en a reconnu la signification, on est tout préparé à voir le sens caché dans ceux qui d'eux-mêmes présentent leur étymologie bien connue, surtout si l'on voit auprès un nom d'homme et quelques-unes de ces expressions qui *adaptent* entre eux les quatrains sur les mêmes évènements.

Avant de nous faire passer d'une pièce pleine de lumière en une autre peu éclairée où nous nous croirions dans les ténèbres les plus noires, Nostradamus nous en a fait traverser d'autres de plus en plus sombres; nos yeux se sont habitués à l'obscurité, et maintenant ils voient dans les moindres détails tout ce que renferme l'endroit le plus retiré de son labyrinthe.

Digitized by Google

La France en révolution se refugiera sous le gouvernement d'un *homme* qui aura aidé à cette révolution et qui un jour sera *banni*. Des députés, fort embarrassés sur le choix d'un gouvernement à établir, l'éliront malgré sa résistance apparente et après avoir menacé d'entraîner au moment du péril dans Paris, fanatique de la liberté, sa famille NORMANDE DE FRANCE ET PICARDIE. Le Capétien Charles X, n'ayant pas écouté les cris de ceux qui auront combattu sans espoir pour l'ordre social, PHILIPP. viendra rassurer Paris comme Philippe II d'Espagne qui, en 1557, sachant que Paris était dans la consternation par suite de la bataille de Saint-Quentin, déclara qu'il ne fallait pas pousser ses avantages et réduire Paris au désespoir.

Le commentaire du premier et du second quatrain où l'on voit le mot PHILIPP., et du troisième qui dans la Centurie suit immédiatement le second, se trouve dans la *Vie de L.-Philippe* (p. 57-58). C'est en refaisant le *Dictionnaire de Concordance* que j'ai reconnu qu'un nouveau quatrain *s'adaptait* à ceux-ci par l'expression GRAND PHILIPPIQUE.

Au port de PVOLA et de sainct Nicolas...

La France, sous la monarchie absolue, était AU PORT DE AGDE (11e); en 1830, elle aurait pu rentrer AU PORT D'ESLEU du duc de Bordeaux (218e), elle préféra le PORT DE PVOLA ET DE SAINCT NICOLAS.— PVOLA, écrit en majuscules comme PAV, NAY, LORON, NORLARIS, CHYREN, etc., est une anagramme, on y voit A LOVP; or il est dit des partis en 1830 : APRÈS AUX CHAMPS AVOIR LE CERF CHASSÉ, LE LOUP ET L'OURS SE DONRONT DÉFIANCE. Ce même récit TOUT AU LONG du règne de L.-Philippe représente ce prince à la fin *banni :* LIVRÉ AU CHAMP (*L.-Ph.*, p. 37), et plusieurs quatrains parlent de la chute et de l'exil de ce roi; l'un qui le dit *banni* le nomme encore LOUP : QUAND LOUP CHASSÉ POSE SUR LA CHOUCHETTE (224e). — Nostradamus a dit SAINT MERMYRE pour saint Merry (*L.-Ph.*, p. 73); ici il dit : PVOLA pour *Pola*.

« *Pola*, v. d'Istrie, est située sur la mer Adriatique avec un port.., colonie des peuples de Colchide qui poursuivaient les Argonautes... Ces peuples n'ayant pu trouver les Argonautes, n'osèrent plus retourner vers leur roi, et s'arrêtèrent en Istrie, où ils bâtirent *Pola*, dont le nom signifiait en leur langage, *homme banni*. » (*Moréri*).

Un pays en révolution ne trouve qu'un abri peu sûr et passager en dehors du droit; c'est ce que le Prophète signale ici, en débutant par ces mots : AU PORT DE PVOLA. Ce port est celui d'un *homme* qui sera *banni*.

AU PORT DE SAINCT NICOLAS. — Il y a plusieurs villes maritimes de ce nom, mais les allusions nombreuses de ce quatrain font rechercher la pensée du Prophète dans le souvenir que réveille ce nom pris excellemment.

« *Nicolas* (Saint), évêque de Mysie en Lycie, vivait au commencement du IVe siècle. *Son nom est célèbre dans l'Eglise.* Quelques auteurs prétendent que sa vocation à l'épiscopat fut miraculeuse; et que, comme les évêques étaient en peine de choisir un homme pour remplir le siège de Mysie, ils furent divinement avertis d'ordonner celui qui le lendemain se trouverait le premier à l'ouverture de l'Eglise. L'esprit de Dieu conduisit Nicolas, qui, malgré sa résistance, fut consacré aux applaudissements universels du peuple; il fut pris pendant la persécution de Licinius et *fut envoyé en exil.* » (*Moréri*).

En 1830, LA MOINDRE PART *resta* DUBIEUSE A L'AISNÉ, au Bourbon aîné duc de Bordeaux; LA PLUS GRAND PART *ayant voulu* SOUSTENIR LE DUBIEUX, L.-Philippe (*L.-Ph.*, p. 26). L'élection de ce prince *qui fut envoyé en exil* offre d'autres rapprochements avec celle de SAINCT NICOLAS.

« Le 29, à trois heures, il apprit la prise des Tuileries, et la victoire du peuple. La situation était extrême; il s'agissait pour lui ou du trône ou de la proscription... Le 30, au matin, il reçut le message de M. Lafitte qui lui donnait le choix entre une couronne et un passeport. Néanmoins, pendant toute la journée du 30, le duc d'Orléans demeura dans sa retraite du Raincy sans donner signe d'existence... Pendant ce temps, les républicains éprouvaient leurs premières déceptions. Pendant ce temps, la royauté essuyait ses derniers refus. La députation de la Chambre se présenta au Palais-Royal; le duc n'y était pas. Elle se présenta à Neuilly; le duc n'y était pas davantage. La déclaration fut remise à Madame Adélaïde. Il n'y avait pas moyen de reculer plus longtemps. Le soir, il partit pour Paris. Son premier soin fut d'envoyer avertir Lafitte de son arrivée, et complimenter Lafayette de l'influence qu'il avait déjà prise sur la tranquillité publique. Puis, en même temps, sachant que M. de Mortemart était à Paris et dans quel but il y était, il l'envoya prier de passer à l'instant même au Palais-Royal... Vous allez revoir Sa Majesté à Saint-Cloud, n'est-ce pas? — Oui, Monseigneur. — Eh bien, continua le duc avec volubilité, dites-lui qu'ils m'ont amené de force à Paris. Hier au soir, une foule d'hommes ont envahi Neuilly; ils m'ont demandé au nom de la réunion des députés, et lorsqu'ils ont appris que j'étais absent, ces hommes ont déclaré à la duchesse qu'elle allait être conduite à Paris avec tous ses enfants et qu'elle resterait leur prisonnière jusqu'à ce que le duc d'Orléans eût reparu. C'est alors seulement que, toute tremblante, la duchesse d'Orléans m'écrivit un billet pour me presser de revenir. A la lecture de cette lettre, mon amour pour ma femme et mes enfants l'a emporté sur tout autre sentiment (PÉRIL NORMANDE AU GOULFRE PHANATIQUE). Je suis arrivé pour délivrer ma famille, et ils m'ont amené ici fort avant dans la soirée. On sait ce qu'il y avait de vrai dans le récit fiévreux que le prince venait de faire à M. de Mortemart de son odyssée. Malheureusement, juste en ce moment, les cris de *Vive le duc d'Orléans!* retentirent dans la rue et jusques dans la cour du Palais-Royal. — Vous entendez, Monseigneur, dit M. de Mortemart. — Oui, oui, j'entends, répondit le prince; mais dites-bien au roi que je me ferai tuer plutôt que d'accepter la couronne.... Il traça à la hâte quelques lignes à l'adresse de Charles X. C'était une protestation contre les destinées que lui réservaient la Chambre des députés et la Chambre des pairs. » *Al. Dumas*, I. 255-257).

Peril Normande au gouffre phanatique...

PERIL NORMANDE. — En 1830, le trône fut RAVY *au* JEUNE MILVE PAR LES NORMANDS DE FRANCE ET PICARDIE (226e), c'est-à-dire par FERDINAND (220e) et PHILIPP. D'ORLÉANS (*L.-Ph.*, p. 73), dont le domaine privé est à Eu, sur la frontière de la *Normandie* et de la Picardie, L.-Philippe s'est caché durant la lutte; AU GRAND BESOIN DÉFAILLIRA SA ROUTE, QUITTER LA FLEUR (220e); LE PLUS GRAND CHEF FAILLIRA AU BESOIN (217e), cette révolution n'ayant pas été sans PERIL pour *la famille* NORMANDE ainsi qu'on vient de le voir.

AU GOUFFRE PHANATIQUE. — Il est dit de Paris : NAISTRA DU GOULFRE ET CITÉ IMMESURÉE, V. 89. *Gouffre*, Paris est un gouffre (*N.-L.*). *Fanatique*, qui porte le zèle jusqu'à la fureur et l'extravagance; *il était fanatique de la liberté* (*id.*). Paris, depuis 1789, est LA CITÉ LIBRE CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MESOPOTAMIE (*Lettre*, 40e), LA CITÉ AU GLAIVE, LA VILLE ROUGE; elle sera un jour LA CITÉ FRANCHE DE LIBERTÉ FAIT SERVE (IV. 10-21).

Cap. de Bisance rues crier hélas!...

CAP. — Le parti de l'ordre dans Paris durant la lutte qui ensanglanta ses RUES (217e) implora inutilement la présence de son chef (*caput*, chef, *W.*) : GISANT LE CHEF AU MILIEU COMME UN TRONC (190e). Charles X était CAP ou *Capétien* comme Louis XVI : DEDANS VARENNES ESLEU CAP. CAUSE TEMPESTE, FEU SANS TRANCHE (17e), et comme Philippe V, d'Espagne : CAP. N'AYANT TERRE SEURE POUR DEMEURANCE (IX. 64, p. 42).

DE BISANCE. — Paris est nommé plusieurs fois du nom de cette ville (*voir* p. 252), et en particulier dans un autre quatrain sur la révolution de 1830 : FERA BISANCE UN CHANGEMENT DE LOIX (229e). L'OGMION ou la République qui a renversé PHILIPP. (224e) s'emparera encore de Paris : L'OGMION GRANDE BISANCE APPROCHERA (*voir* p. 123).

RUES CRIER HÉLAS! — Deux quatrains parlent du combat livré par le peuple aux défenseurs du trône : MORTS PROFLIGEZ PEU EN RÉCHAPERA, TOUS D'ESTRANGEZ UN EN SERA TESMOING (217e), SIÉGE EN CITÉ... (230e).

Digitized by Google

Secours de Gaddes et du grand Philippique.

Le parti de l'ordre ne pouvant obtenir de secours du Capétien Charles X, se tourna désespéré du côté de PHILIPP. parent du GRAND ANTOINE et des GRANDS FRÈRES (103e); alors celui-ci, SOUS OMBRE FEINCTE D'OSTER DE SERVITUDE PEUPLE ET CITÉ L'USURPERA LUY-MÊME (*L.-Ph.*, p. 37). Philippe de France, le nouveau Philippe de Macédoine ou LE MACÉDON, fut aussi en cette circonstance un nouveau Philippe II d'Espagne.

GADDES. — *Gades*, Cadix, île et ville à la côte d'Andalousie (*W.*). *Cadix* est une clef d'Espagne, l'une des trois que l'on dit que l'Empereur Charles-Quint recommanda au roi Philippe II son fils.... Le fort de saint Philippe a été construit pour en assurer le port. » (*Morési*).

GRAND PHILIPPIQUE. — « *Philippe II*, né en 1527 de Charles-Quint et d'Isabelle de Portugal, devint roi de Naples et de Sicile par l'abdication de son père, en 1554, et roi d'Angleterre, le même jour, par son mariage avec la reine Marie, fille aînée de Henri VIII. Il monta sur le trône d'Espagne en 1557, après la retraite de Charles-Quint... Les Français furent taillés en pièces à la bataille de Saint-Quentin, le 10 août 1557, par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie. Le duc voulait aller se présenter devant *Paris qui était dans la plus grande consternation*; mais Philippe l'arrêta, en lui disant : *Non, il ne faut pas* réduire son ennemi au désespoir. On se contenta de forcer Catelet, Ham et Noyon. Le duc de Guise ayant eu le temps de rassembler une armée, prit *Calais* et Thionville. » (*Feller*).

Le Prophète a fait allusion dans ses quatrains aux événements accomplis de son vivant. C'est ainsi qu'il nomme PUISNAY DE CALAIS, un puîné de France qui, A REIMS ET AIX SERA RECEU ET OINGT APRÈS CONQUESTES, parce que CALAIS repris sur les Anglais un an avant la publication de son quatrain avait reçu le nom de *pays reconquis*. Comment douter en effet que Nostradamus ne fasse allusion dans le présent quatrain aux évènements qui ont été une conséquence de la bataille de Saint-Quentin, quand on voit ce vers qui le précède immédiatement : SERONT QUINTIN BALEZ ET PUIS REPRINS ? (*Balez*, lancer la balle qu'on reprendra, *voir* AU JEU D'ESTEUF BLESSÉ, p. 248, *Note*).

Ce quatrain vient de recevoir une interprétation qu'on ne regardera pas comme purement spécieuse, si on observe que le Traducteur n'est point sorti une seule fois du cercle étroit où le Prophète le renferme toujours par son secret d'interprétation et sa manière, aujourd'hui bien connue, si on observe en outre que la morale de cette traduction est bien la même que celle de l'œuvre prophétique. — On essaierait inutilement de retrouver dans ces mots tout autre évènement accompli à n'importe qu'elle époque, chez n'importe quel peuple.

225e

Puisnay Roy faict son père mettra à mort,
Après conflict de mort très-inhonneste,
Escrit trouvé soubçon donra remort,
Quand Loup chassé pose sur la chouchette.

IX. 8.

Le dernier enfant du duc de Berry, fait roi, sera privé aussitôt de la vie politique par l'imprévoyance de Charles X, son grand père, après un conflit devenu mortel pour la branche aînée par la trahison infâme du duc d'Orléans. Ce dernier, le LOUP de 1830, chassé du trône et couché sur son lit de mort, à la lecture des écrits fusionnistes et à la vue des jugements de Dieu, pris de remords, demandera à la mère de son petit-fils de reconnaître les droits du duc de Bordeaux.

PUISNAY ROY FAICT SON PÈRE METTRA A MORT. — Les inversions sont communes dans le style de Nostradamus, qui écrit en latin avec des mots français. C'est ainsi qu'il a dit : LE VIEUX PLEIN BARBE SOUS LE STATUT SÉVÈRE, A LYON FAIT DESSUS L'AIGLE CELTIQUE pour *l'Aigle celtique à Lyon fait dessus le vieux plein barbe sous le statut sévère* (207e). — PÈRE. Charles X, grand-père du duc de Bordeaux, peut être dit SON PÈRE. *Pater*, père; *patres* comprend *avus*, grand-père, *proavus*, bisaïeul, etc. (*W.*). Napoléon Ier, forcé d'abdiquer, est A MORT TUÉ (146e). L.-Philippe, placé dans les mêmes conditions, est MORT DANS SA TENTE (p. 75). Malgré l'abdication de *son père* en sa faveur, Napoléon II fut mort pour l'Empire : SÉNAT AU FILS LA MORT LONGUE ET LÉGÈRE (p. 248, *Note*), et c'est son père qui l'a mis à mort : L'ADULTÈRE... L'ENFANT ESTRANGLERA (133e). — PUISNAY. Ce mot interprété déjà du duc de Bordeaux : LORS LE PUISNAY FILERA L'AUBEREAU (216e), PAR DÉTRACTEUR CALOMNIÉ A PUISNAY (*L.-Ph.*, p. 25), se voit dans d'autres quatrains : LE GRAND PUISNAY FERA FIN DE LA GUERRE, VI. 42, LONG PUISNAY DE CALAIS, VIII. 45, VICTOR PUISNAY EN ARMORIQUE TERRE, IV. 95, etc.; le fils de Louis XVI, au Temple, est PUISNAY JOUANT AU FRESCH DESSOUS LA TONNE (20e); ce PUISNAY n'a pas été ROY FAICT : LE SUBLEVÉ NE COGNOISTRA SON SCEPTRE (24e), ayant été comme devait l'être le duc de Bordeaux *mis* A MORT *par* SON PÈRE : LE PÈRE ROY AU TEMPLE SAINT SALONNE, SACRIFIANT SACRERA FUM DE FESTE (20e).

APRÈS CONFLICT DE MORT TRÈS-INHONNESTE. — Il est dit de Charles X : PAR CONFLICT ROY RÈGNE ABANDONNERA, LE PLUS GRAND CHEF FAILLIRA AU BESOIN (247e). La Révolution de 1830, qui a *tué* Charles X, est un fait des plus honteux : son PLUS GRAND CHEF ou L.-Philippe se disant de la famille royale. C'est bien là le vrai sens de ce vers, car le Prophète a dit : ET FERDINAND BLONDE SERA DÉSERTE, QUITTER LA FLEUR SUIVRE LE MACEDON, AU GRAND BESOIN DÉFAILLIRA SA ROUTE ET MARCHERA CONTRE LE MYRMYDON (220e); et il est revenu encore sur cette trahison de Ferdinand et de Philippe dans deux quatrains qui se suivent (*L.-Ph.*, p. 18-22). On ne doutera pas que ce ne soit là le sens de ces mots : CONFLICT DE MORT TRÈS-INHONNESTE, quand les deux derniers vers de ce quatrain nous auront dit le châtiment de cette trahison infâme, précédée d'autres tentatives : CELUY QU'EN SPARTE CLAUDE NE PEUT RÉGNER (*L.-Ph.*, p. 20), LES FRÈRES A CHARTRES ORL. ROUEN TRAHIRA (204e).

ESCRIT TROUVÉ SOUBÇON DONRA REMORT, QUAND LOUP CHASSÉ POSE SUR LA CHOUCHETTE. — Tout ce que renferment ces deux vers se produit dans le même temps. L.-Philippe, CHASSÉ en 1848 (le Prophète a fixé cette époque, *L.-Ph.*, p. 91), est le LOUP de 1830; car dans son règne écrit TOUT AU LONG les partis qui se sont unis contre Charles X pour faire rentrer la France AU PORT DE PVOLA (*A LOVP, banni*, 221e, sont représentés ainsi : APRÈS AUX CHAMPS AVOIR LE CERF CHASSE LE LOUP ET L'OURS SE DONRONT DEFIANCE. L.-Philippe *chassé*, s'écriait : *comme Charles X!* et le Prophète, dans ce même récit où Charles X est CHASSE AUX CHAMPS, montre après L.-Philippe LIVRÉ AU CHAMP (*L.-Ph.*, p. 36-37). Ce quatrain où le LOUP de 1830 est le LOUP CHASSÉ, est suivi de deux autres où le duc de Bordeaux est dit : MOURIR PAR OURSE ET RAVY PAR VERRIER; ce sont les républicains qui ont *tué* Charles X et le duc de Bordeaux, et c'est L.-Philippe, NORMAND DE FRANCE ET PICARDIE, qui a RAVY *le trône du* JEUNE MILVE (226e). — Ces mots : QUAND LOUP CHASSÉ POSE SUR LA CHOUCHETTE (*choucher*, coucher, *Glossaire*) représentent PHILIPP étendu sur son lit de mort. Le quatrain sur la mort de FERDINAND FAISANT TANT DE RUDESSES, c'est-à-dire se brisant la tête sur le *Chemin de la Révolte* après s'être révolté contre la fleur de lis, se termine ainsi : ET SERA CONTRE LA FLEUR TANT BELLIQUE (*L.-Ph.*, p. 18). Nostradamus a donc vu dans la mort du père et du fils le châtiment de la trahison. On a remarqué souvent que pour faire ressortir la morale de son œuvre, le Prophète rapproche des évènements fort éloignés les uns des autres dans la vie de ses personnages. Le quatrain qui dit que LE NEVEU DU SANG OCCUPERA LE RÈGNE, a deux vers que l'avenir cache encore (*id.*, p. 76). — LE

Digitized by Google

LOUP CHASSÉ *étant* COUCHÉ SUR *son lit*, ESCRIT TROUVÉ SOUBÇON DONRA REMORT. Dans ce moment-là même parurent plusieurs *écrits* pour amener la fusion des deux branches bourbonniennes. L.-Philippe soupçonna que l'avenir des peuples et de sa famille était dans un retour sincère au *droit divin* des rois, et il se reprocha sa conduite passée à l'égard du PUISNAY ROY FAICT MIS A MORT. Les ellipses de mots sont fréquentes dans Nostradamus, mais toujours le contexte en complète le sens : le *Traducteur* est LE RESERRANT, *reserrans oracula* expliquant les Oracles (*W.*); le SOUBÇON qui *donne* REMORT SUR LA CHOUCHETTE est le *suspicio deorum* (*Cic.*), l'idée de la divinité (*W.*)..

« Tout le monde s'agenouille, mais assez loin du lit, pour que ce que le mourant disait à l'abbé Guelle ne fut pas entendu. La confession terminée, l'absolution reçue, le roi se retourna, et, toujours avec la même gaieté : — Eh bien ! maintenant, te voilà tranquille, Amélie ? — Oui, Sire, répondit la reine; car, maintenant, j'ai l'espoir, si Dieu m'accorde une aussi bonne fin que la vôtre, que nous ne nous quitterons que pour quelques instants, et que bientôt nous serons réunis dans l'éternité. Le roi demanda alors à rester seul avec Madame la duchesse d'Orléans. Ils restèrent seuls, et la conversation dura près d'une heure; personne n'assista à cet entretien; seulement on présume qu'il eut pour but de rompre les répugnances que la duchesse paraît éprouver pour la fusion. *Ce qui, le roi vivant, était dela politique, n'était-il pas dans le roi mourant un* REMORDS ? N'était-ce pas un mouvement de rendre momentanément à un prince, qu'il sait ne devoir point avoir d'héritier, une couronne qui lui avait paru légère sur le trône, et qui peut-être lui paraît lourde sur le tombeau. Quoiqu'il en soit, la confession achevée, cette longue conversation finie, le roi se sentit mieux; il demanda ses mémoires, et en dicta une dernière page à son aide-de-camp. » (*Al. Dumas*, II. 293).

« Une guerre souterraine d'abord commençait déjà sur les bancs de la majorité contre l'élu du dix décembre. Des négociateurs officieux s'occupaient de cette chimère, dont on a si longtemps entretenu la France, la fusion des deux branches bourbonniennes. On murmurait tout bas des espérances de restauration dynastique, des paroles de contre-révolution dans une réunion parlementaire dite réunion du Conseil d'Etat, et composée presque exclusivement, à cette époque, d'orléanistes et de légitimistes. Voici donc la position dans laquelle se trouvait Louis-Napoléon au mois d'octobre 1849. » (*Hist. complète de Napoléon III*, M. Guy, 215).

L.-Philippe est mort le 26 août 1850 (1).

226e

Ce que ravy sera de jeune Milve,
Par les Normans de France et Picardie,
Les noirs du temple du lieu de Négrisilve,
Feront aulberge et feu de Lombardie.

VI. 16.

Avec la France ravie à un enfant au nez bourbonnien par les d'Orléans, dont le domaine de famille sera à Eu, seule ville de Normandie et de Picardie, les deux souverains, Napoléon III et son fils, dont le domaine privé sera à Arenenberg, près du lieu de la Forêt-Noire, mettront en feu la Lombardie, où leurs armées séjourneront après la guerre.

Aujourd'hui que le Traducteur a livré le secret d'interprétation, il est facile de se rendre compte comment il a été conduit à voir le duc de Bordeaux dans le JEUNE MILVE. Ce quatrain est interprété dans la *Vie de L.-Philippe* (p. 12). — Le Prophète nomme les dynasties par le lieu de leur origine. Le Bourbon AÎNÉ est de NAVARRE, et la reine Victoria DE FRISE ET L'ISLE BRITANNIQUE (La Frise est le berceau des Brunswicks, p. 150).

Ce JEUNE MILVE est L'AUBEREAU (216e) et L'OYSEAU ROYAL dont il est dit : LONGTEMPS AU CIEL SERA VEU GRIS OYSEAU, AUPRÈS DE DOLE ET DE TOSCANE TERRE, PORTANT AU BEC UN VERDOYANT RAMEAU, MOURRA TOST GRAND ET FINIRA LA GUERRE (*L.-Ph.*, p. 35). Le Prophète Isaïe emploie la même figure :

« *Chap.* XLVI. — 9. Rappelez le passé en votre mémoire; reconnaissez que je suis Dieu, qu'il n'y a point d'autre Dieu que moi, et qu'il n'y en a point de semblable à moi. — 10. C'est moi qui annonce dès le commencement ce qui ne doit arriver qu'à la fin des siècles, qui prédis les choses longtemps avant qu'elles soient faites. Toutes mes résolutions seront immuables, et toutes mes volontés s'exécuteront. — 11. Je ferai venir de l'Orient un oiseau, et d'une terre éloignée un homme qui exécutera ma volonté. Je l'ai dit, et je le ferai; j'en ai formé le dessein, et je l'accomplirai. — 12. Ecoutez-moi, cœurs endurcis, vous qui êtes éloignés de la justice. — 13. Le temps d'envoyer ma justice est proche, je ne différerai pas, et le sauveur que je dois envoyer ne tardera plus. J'établirai le salut dans Sion, et ma gloire dans Israël. » (*Traduction de Le Maistre de Sacy*).

---

(1) Ce quatrain est suivi de deux autres où l'on voit le même fait de 1830, et, de plus, le présent et l'avenir. Tout ce que je puis faire, c'est de les citer, en les accompagnant des notes nécessaires pour démontrer qu'on ne doit pas les séparer du précédent.

Quand lampe ardente de feu inextinguible
Sera trouvé, au temple des vestales,
Enfant trouvé feu, eau passant par crible;
Périr eau Nismes, Tholose cheoir les hales.

IX. 9.

Moyne, moinesse d'enfant mort exposé,
Mourir par ourse et ravy par verrier,
Par Foix et Pamyes le camp sera posé
Contre Tholose, Carcas. dresser forrier.

IX. 10.

LAMPE ARDENTE. — « *Lampes sépulcrales*, lampes que les anciens enfermaient dans les sépulcres et dont la lumière se conservait toujours, à ce qu'on prétend, parce qu'on y mettait une huile qui ne se consumait pas et une mèche incombustible. On trouva, dit-on, une de ces lampes en Italie, sous le pontificat de Paul III, dans l'urne du tombeau de Tullia, fille de Cicéron, où elle avait été enfermée 1550 ans auparavant On assure que dans le territoire de Viterbe l'on a découvert quantité de lampes éternelles. » (*Moréri*). — Paul III a régné de 1534 à 1549. Nostradamus fait allusion à ce fait, mais pour lui le LAMPE ARDENTE DE FEU INEXTINGUIBLE est celle de la prophétie : FLAMBE EXIGUE SORTANT DE SOLITUDE, FAIT PROFÉRER QUI N'EST A CROIRE VAIN (p. 70); il a dit de sa prophétie : VIENDRA LAMPRIN DU TRADUCTEUR SAILLIS (*Lampros*, éclat, célébrité; *Lamptèr*, lampe, flambeau, torche. R. *Lampô*, *Lexique*), et d'elle encore dans les douze premiers quatrains de sa *Lettre à Henry II* sur les événements actuels : APPAROISTRA TEMPLE LUYSANT ORNÉ, LA LAMPE ET CIERGE A BORNE ET BRETEUIL, VIII. 5. La France est le TEMPLE de l'augure français, cette terre, consacrée à la Vierge des Vierges qui est apparue à la Salette, est le TEMPLE DES VESTALES : LE CHAMP DU TEMPLE DE LA VIERGE VESTALE... VIGNES MASTINÉES (*L.-Ph.*, p. 105).

Nostradamus, qui par son quatrain : CELUY QU'EN SPARTE CLAUDE NE PEUT RÉGNER, *L.-Ph.*, p. 20), renvoie à un passage de Plutarque, *Des Oracles de la prophétie Pythie*, renvoie ici à un autre passage du même auteur, *Des Oracles qui ont cessé*. Aussitôt après avoir parlé de la LAMPE ARDENTE ET DU FEU INEXTINGUIBLE (*la lampe qui jamais n'estainct*, p. 329... *Les autres hommes qui adorent aussi le feu inextinguible*, *id.*), Plutarque ajoute : « Il n'est jà besoing d'enquérir et demander des oracles de par delà, veu que nous voyons le definement, ou pour mieux dire, l'entier anéantissement de tous ceux de par deçà, excepté d'un ou deux, et serait plus à propos de rechercher la cause pour laquelle ils sont ainsi défaillis. »

Les oracles ont cessé dans le monde païen au moment de l'arrivée de J.-C., vrai lumière éclairant tout homme venant dans le monde, et, depuis, le don de prophétie a été permanent dans l'Eglise : CORPS SUBLIMES SANS FIN A L'OEIL VISIBLES (110e).

ENFANT TROUVÉ. — Cet enfant est le PUISNAY ROY FAICT du quatrain précédent, l'ENFANT MORT EXPOSÉ du suivant, celui dont il est dit : PERDU, TROUVÉ, CACHÉ DE SI LONG SIÈCLE, I. 25-27, etc. — NISMES : AU CHEF ANGLOIS A NISMES TROP SÉJOUR, V. 59. — THOLOSE : VUYDEZ, FUYEZ DE THOLOSE LES ROUGES, IX 43-46. Que Toulouse se rassure ! ses halles ne tomberont pas; je ne puis en dire autant du *forum* de LANGUE HALBE (19e) : LE ROY DE BLOYS DANS AVIGNON RÉGNER, UNE AUTRE FOIS LE PEUPLE EN MONOPOLE, VIII. 38.

MOYNE, MOINESSE D'ENFANT MORT EXPOSÉ. — Il est dit du *Masque de fer*, frère de Louis XIV : DEVANT MOUSTIER TROUVÉ ENFANT BESSON D'HÉROÏC SANG DE MOYNE ET VETUSTIQUE (p. 42). — MOYNE, MOINESSE sont pour *Roi* et *Reine*; les mots *Moine* et *Monarque* ont la même racine, *Monos*, seul. Cet enfant des rois a vu contre lui, en 1830, LE LOUP ET L'OURS. L'OURS ou le parti républicain a *tué* son avenir, et son trône a été RAVY par le LOUP. — VERRIER, celui qui fait des ouvrages de verre. *Vitrea fama*, la fragile renommée; *vitrea fortuna*, la fortune brillante et fragile comme du verre (*W.*). Le poète a dit : *Et comme elle a l'éclat du verre, elle en a la fragilité*. Napoléon en 1815 : PEU DE TEMPS GRAND A FORTUNE CHANGÉE (202e); il en a été de même de L.-Philippe. — LE CAMP D'ENFANT MORT EXPOSÉ *de* MOYNE, MOINESSE SERA POSÉ PAR FOIX ET PAMYES (Pamiers et Foix) DEVERS L'ESPAGNE. *Cet enfant mort dressera fourrier* (soldat) *contre Tholose dont il fera* CHEOIR LES HALES; l'enfant qui fait ces prodiges est deux fois mort : MORT EXPOSÉ, MOURIR PAR OURSE ET RAVY PAR VERRIER. Il est bien dit ailleurs : ROY EXPOSÉ PARFAIRA L'HÉCATOMBE, APRÈS AVOIR TROUVÉ SON ORIGINE, IX. 84-85, et CELEBRERA SON VICTRIX L'HÉCATOMBE, V. 17-19; mais, perdu moi-même au milieu d'un pareil chaos, je suis heureux de répéter, pour me tirer d'affaire, que je ne dois pas parler de l'avenir. Plus tard, je l'espère, la *foi* qui transporte les montagnes ou, comme dit le Prophète : PAR FOIX PAR TOY PHOCEN TIENDRA SON TRÔNE, éclaircira tous les nuages, et la prophétie elle-même sera présentée sous un JOUR SEREIN.

Digitized by Google

227e

Mont Aventin brusler nuict sera veu,
Le ciel obscur tout à un coup en Flandres ;
Quand le Monarque chassera son neveu,
Les gens d'Eglise commettront les esclandres.

III. 17.

La Liberté, honorée sur le mont Aventin, rallumera les feux de la guerre civile, et les barricades élevées durant la nuit replongeront la France dans la nuit des révolutions. La Belgique, au même moment, prendra les armes pour se séparer de la Hollande, sans savoir comment elle s'organisera après le triomphe. C'est dans ce temps que PHILIPP., proclamé roi le 7 août, chassera son neveu, roi depuis cinq jours, et qui sera contraint de s'embarquer le 14 du même mois. Les prêtres seront persécutés, et il y aura des scandales parmi le clergé.

MONT AVENTIN BRUSLER NUICT SERA VEU. — La Liberté avait son temple sur le mont Aventin. A ces mots : ISTRA DE MONT GAULFIER ET AVENTIN (p. 202), on a dit que Nostradamus emploie trois fois ce mot pour des révolutions faites au nom de la Liberté : DU HAULT DU MONT AVENTIN VOIX OUYE, VUIDEZ, VUIDEZ DE TOUS DES DEUX COSTEZ, DU SANG DES ROUGES SERA L'IRE ASSOVIE (IX. 2). On dit : *Allumer le feu de la guerre civile.* — NUICT. Le combat des journées de Juillet se voit dans le quatrain 230e : SIÈGE EN CITÉ ET DE NUICT ASSAILLIE. En mettant ces mots dans le vers suivant : LE CIEL OBSCUR, Nostradamus a marqué qu'il donne ici au mot NUICT une de ses significations en latin : *Nox, fig.*, calamités, troubles, confusion. *Nox reipublicæ*, troubles, malheurs de la république (*W.*).

LE CIEL OBSCUR TOUT A UN COUP EN FLANDRES. — Dans le même moment, le ciel de la Flandre s'obscurcit, et on ne commença à voir jour dans les affaires de ce pays que lorsque le duc d'Orléans y entra en 1831 : CELUY QU'AURA TANT D'HONNEUR ET CARESSE, A SON ENTRÉE DE LA GAULE BELGIQUE (*L.-Ph.*, p. 18).

« Les Belges profitèrent en 1830 de l'élan donné par la révolution française pour recouvrer, avec leur indépendance nationale, leur liberté religieuse. Guillaume s'opposa de tout son pouvoir au démembrement de ses Etats ; mais après la prise de la citadelle d'Anvers, il dut se résigner, et reconnaître de nouveau le royaume des Pays-Bas. » (*Feller.* Guillaume-Frédéric Ier).

« *Révolution nationale de* 1830. Les premiers combats des patriotes belges contre les satellites hollandais se livrent sous le drapeau tricolore de France. Journées de Bruxelles (25, 29 septembre 1830). Désastre d'Anvers. Victoire des Belges. Mais au lieu du duc de Nemours, on leur donne le roi Léopold. Conférence de Londres, protocoles. Campagne malheureuse (1831). Armée française entrant et sortant. Les 24 fameux articles. Révolution probablement perdue. » (*Révolution des deux Mondes.* Tableau).

QUAND LE MONARQUE CHASSERA SON NEVEU. — Philippe de Macédoine a usurpé le trône sur un neveu dont il avait été nommé tuteur. Agésilas de Sparte a usurpé le trône sur un neveu dont il avait calomnié la naissance. L'Empereur Claude a remplacé au trône un neveu renversé par une révolution, et Nostradamus nomme Philippe de France LE MACÉDON, et il dit de lui : CELUY QU'EN SPARTE CLAUDE NE PEUT RÉGNER... CONTRE ROY FERA SA PERSPECTIVE (*L.-Ph.*, p. 14-22).

« Le 7 août, Louis-Philippe Ier fut proclamé roi des Français. Le 9 août la famille fugitive apprit cette nouvelle à Argenteuil. — Ai-je pu être trompé à ce point ! s'écria Charles X. Oh ! ce n'est point cela qu'on m'avait promis à Rambouillet. — Bon, dit le Dauphin, M. le duc de Bordeaux n'aura régné, comme moi, qu'une journée ; l'avenir nous dira combien de semaines doit régner le duc d'Orléans. Cependant on trouvait la marche de la famille déchue bien lente ; on résolut alors d'organiser un mouvement en Normandie. » (*Alex. Dumas*, I. 287).

Le Prophète a dit que L.-Philippe a chassé Charles X, fait marcher la révolte contre le duc de Bordeaux et susciter les troubles de la Normandie : APRÈS AUX CHAMPS AVOIR LE CERF CHASSÉ, LE LOUP... (*L.-Ph.*, p. 35), ET MARCHERA CONTRE LE MYRMIDON (226e) ; NON LOING DE MER CONFLICT (230e).

LES GENS D'EGLISE COMMETTRONT LES ESCLANDRES. — Il est dit des prêtres persécutés et exilés en 1792 : PASSER LES MONTS COMMETTANT GRAND ESCLANDRE (89e). Ici il n'est point parlé d'exil.

« Cependant, en France, les révolutionnaires les plus fougueux ne dissimulaient pas leur pensée et leur désir d'anéantir le culte catholique. Les politiques, devenus maîtres du pouvoir, voulaient opposer une digue à l'anarchie, tout en donnant des gages à la révolution. Les premiers actes de L.-Philippe furent l'expression de cette double tendance. L'Eglise de Sainte-Geneviève fut enlevée au culte, et transformée en un temple païen qui reprit son nom païen de Panthéon ; la Charte modifiée ne reconnut plus la religion catholique en qualité de religion de l'Etat, et déclara seulement qu'elle était celle de la majorité des Français. Cependant L.-Philippe exigeait impérieusement le serment du clergé à son nouveau pouvoir et les prières publiques chantées en son nom dans toutes les églises. Monseigneur de Quélen avait donné le premier l'exemple de cette soumission officielle ; mais ses sympathies étaient restées fidèles à une autre cause. Grégoire XVI le savait ; il comprenait et admirait ce noble dévouement ; plus d'une fois des paroles tombées de la chaire de saint Pierre vinrent consoler l'âme du prélat. Cependant les violences irréligieuses continuaient à Paris. L'église de Saint-Germain-l'Auxerrois fut saccagée ; l'archevêché de Paris fut pillé et détruit de fond en comble. Monseigneur de Quélen, obligé, pour se dérober à la persécution, de se cacher chez des amis fidèles, vécut en proscrit au milieu de son diocèse. » (*Darras.* Hist. gén. de l'Eglise, IV. 549).

La *Lettre à Henry II* signale l'état malheureux de l'Eglise de France à la suite de la révolution de Juillet.

« *Qu'après le grand chien sortira le plus gros mastin qui fera destruction de tout, même de ce qu'auparavant aura été perpétré, seront redresses les temples comme au premier temps, et sera restitué le clerc à son pristin état, et commencera à meretriquer et luxurier, faire et commettre mille forfaits. Et étant proche d'une autre désolation, par lors qu'elle sera à sa plus haute et sublime dignité..., etc...* (33e).

ESCLANDRE signifie *état facheux* (*Glossaire*), et le Prophète a dit : SIÈCLE D'OR MORT NOUVEAU ROY GRAND ESCLANDRE, et c'est avec ce sens qu'on a interprété ce vers : LES GENS D'EGLISE COMMETTRONT LES ESCLANDRES ; mais ce passage de la *Lettre : Le clerc commencera a meretriquer et luxurier, faire et commettre mille forfaits,* permet de donner à ce mot sa signification ordinaire. *Esclandre,* de Σκανδαλον, scandale ; malheur, accident qui fait de l'éclat et est accompagné de quelque honte (*N. L.*). *Esclandre,* honte, scandale (*Gloss.*

« Le Saint-Simonisme, le Fourriérisme, le Phalantérianisme, le culte français de l'abbé Châtel, séduisaient tour à tour les esprits et attiraient sur leurs auteurs les foudres de l'Eglise... La parole du Vicaire de J.-C. s'éleva pour condamner M. de Lamennais, qui répondit à cette condamnation méritée par le scandale des *Paroles d'un croyant,* dont l'Europe s'arracha bientôt les pages incendiaires...

» L.-Philippe devait tomber comme il s'était élevé, au milieu des barricades. Cependant, à côté de ces signes précurseurs de l'orage, l'Eglise avait ses consolations et ses gloires. L'œuvre admirable de la Propagation de la Foi, sortie toute armée d'un cœur noble et pieux, envoyait des missionnaires aux contrées les plus lointaines du monde ; l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires multipliait les miracles et les conversions obtenues par la mère des miséricordes ; le clergé de France faisait l'admiration du monde par sa science, son zèle, sa piété. Grégoire XVI mourut le 1er juin 1846. Par la fermeté, la constance et la sagesse qu'il avait déployées au milieu des orages, il s'était fait dans l'histoire une place immortelle. Quinze jours après (16 juin 1846), le cardinal Mastaï-Ferreti, évêque d'Imola, montait sur le trône de saint Pierre, sous le nom glorieux de Pie IX, au milieu des chants de joie et des hymnes de triomphe de l'Italie et du monde entier. (AU ROY L'AUGURE SUR LE CHEF LA MAIN METTRE VIENDRA PRIER POUR LA PAIX ITALIQUE, *Vie de L.-Philippe*, p. 41). Héritier du nom de Pie VI et de Pie VII, comme eux il a triomphé des tempêtes ; il est béni et vénéré comme eux... » (*Darras*, IV. 553).

Nostradamus, qui prédit pour la France et l'Eglise, ne parle pas ici seulement des scandales de quelques membres du clergé français vers 1830. Durant la révolution italienne, *les chefs de l'Eglise seront en arrière de l'amour de Dieu, et plusieurs d'entr'eux apostasieront de la vray foy* (p. 26).

Digitized by Google

228e

De nuict dans lict le supreme estranglé,
Pour trop avoir séjourné blond esleu,
Par trois l'empire subrogé exanclé,
A mort mettra carte et pacquet ne leu.

I. 39.

229e

La trombe fausse dissimulant folie,
Fera Bisance un changement de loix,
Hystra d'Egypte qui veut que l'on deslie
Edict changeant monoyes et alloix.

I. 40.

230e

Siège en cité et de nuict assaillie ;
Peu eschappez, non loing de mer conflit,
Femme de joye, retours fils, défaillie,
Poison es lettres caché dedans le plic.

I. 41.

De nuit, dans son lit, le dernier des Bourbons-Condé sera étranglé pour être demeuré trop longtemps fidèle au jeune Roi à la blonde chevelure, élu Roi par abdication de ses parents. Le pouvoir enlevé par le tuteur sera réclamé par trois partis : les légitimistes, les bonapartistes et les républicains. Un testament qu'on ne produira pas, fait en faveur du duc de Bordeaux, aura causé la mort du prince de Bourbon-Condé.

La Révolution, arrêtée un moment par la Restauration, en 1815, après avoir joué la *comédie de quinze ans*, reprendra sa marche, triomphera dans Paris et renversera les rois qui appuient leurs droits sur la loi divine. Méhemet-Ali, qui veut que l'on brise les fers séculaires des Fellahs soumis aux Mamelucks, et qui publie un édit changeant tous les droits de propriété et toutes les lois nationales, sortira alors d'Egypte pour conquérir la Syrie.

Paris, mis en état de siége durant cette révolution de 1830, élèvera des barricades, se portera la nuit sur les postes occupés par les Suisses qui périront pour la plupart (217e). Charles X et sa famille gagneront à petites journées et sans être inquiétés la terre d'exil; mais tout à coup, en vue de la mer, ils courront les plus grands dangers. Six jours après, le prince de Bourbon-Condé mourra assassiné. La Feuchères, femme de joie, qu'on accusera de ce meurtre, aura caché dans le foyer des lettres où le prince serait censé avoir fait l'aveu déshonorant d'un suicide causé par les retours pénibles sur le sort de son infortuné fils.

Après ce quatrain : TANT D'ANS EN GAULE LES GUERRES DURERONT, OUTRE LA COURSE DU CASTULON MONARQUE, VICTOIRE INCERTE TROIS GRANDS COURONNERONT, AIGLE, COQ, LUNE, LYON, SOLEIL EN MARQUE (33e), où sont nommés tous les partis qui se disputent le pouvoir depuis 1789, Nostradamus en consacre 9 des 10 qui le suivent à des épisodes de ces luttes (*voir* 33e, 41e, 152e, 165e, 166e, 167e, 168e, 228e, 229e, 230e). — L'interprétation du premier des trois quatrains qui nous occupent ici se voit dans la *Vie de L.-Philippe*, p. 28; elle se termine ainsi :

« Ce vers : POIGNAN POYSON ET LETTRES AU COLLET, où l'on voit des lettres étrangler quelqu'un, fait partie de huit autres où l'on trouve le mot PHILIPP., et qu'on interprète de L.-Philippe. Passons vite... Ajoutons encore pourtant que le Prophète parle beaucoup de la famille royale, de Louis XVII (DUC DE MANTOR) et de sa sœur (D'ANGOLESME), du duc de Bordeaux (VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS ISSU, CHYREN ou HENRYC), de FERDINAND. de PHILIPP. (du duc de Berry : DEVANT LE PÈRE L'ENFANT SERA TUÉ, du duc d'Angoulême : LE GRAND ANTOINE), etc., il pourrait bien avoir dit un mot du dernier des Bourbons-Condé. — Nostradamus joue avec les noms de lieux. Le mot LEU pour *lu*, rappelle le mot *Saint-Leu* où la scène s'est passée. »

Ce vers : POISON ET LETTRES CACHÉ DEDANS LE PLIC, m'ayant rappelé cet autre : POIGNANT POYSON ET LETTRES AU COLLET, je n'ai pas tardé à interpréter de la révolution de 1830 et de la mort du prince de Bourbon les 8 vers qui suivent le quatrain sur LE SUPRESME ESTRANGLÉ DE NUICT DANS LICT, POUR TROP AVOIR SÉJOURNÉ BLOND ESLEU.

La trombe fausse dissimulant folie,
Fera Bisance un changement de loix...

Le quatrain précédent dit : PAR TROIS L'EMPIRE SUBROGÉ EXANCLÉ; trois partis disputent le pouvoir à un quatrième qui, *tuteur*, s'est fait *subrogé-tuteur* pour *s'asservir l'empire* (*exancillatus*, asservi, *W.*). Ces partis sont nommés dans le premier quatrain de ce long récit : CASTULON ou la République, AIGLE de l'Empire, COQ de L.-Philippe, LUNE, LYON, SOLEIL des TROIS FRÈRES DE FRANCE, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X ou la Légitimité. Après ce premier quatrain, trois parlent de la double abdication de Napoléon Ier. Alors, dit ailleurs un quatrain, les Alliés de la *Sainte-Alliance* RENDRONT LE SENS A LA DAME INSENSÉE ou à la France de 1815 (194e); alors, dit la *Lettre à Henry II* :

« *Sera faicte telle paix que demeurera attaché au plus profond barathre le suscitateur et promoteur de la martiale faction par la diversité des Religieux, et sera uny le Royaume du Rabieux qui contrefera le sage.* » (30e)

En effet, alors le Royaume de France, qui avait appartenu au potentat farouche (*rabiosus*, enragé, *W.*), *contrefit* LE SAGE, *dissimula* FOLIE et joua la *comédie de quinze ans*, après laquelle il y eut une TROMBE FAUSSE, c'est-à-dire *une fausse révolution*. — *Trombe*, tourbillon ou nuage creux qui descend sur la mer en forme de colonne ou plutôt de *cône renversé* (*N.-L.*). Le premier quatrain prophétique est sur la révolution de 1789, et il débute ainsi : QUAND LA LICTIÈRE DU TOURBILLON VERSÉE (29e), bientôt PAR GRAND DISCORD LA TROMBE TREMBLERA, ACCORD ROMPU DRESSANT LA TÊTE AU CIEL, BOUCHE SANGLANTE DANS LE SANG NAGERA, AU SOL SA FACE OINGTE DE LAICT ET MIEL (122e). Le mot TROMBE n'est que deux fois dans Nostradamus, pour la révolution radicale de 1793 et pour la révolution FAUSSE de 1830.

« Elle ne fut pas sans éclat, cette époque de notre vie politique, où la liberté si longtemps comprimée par la main d'un despote relevait la tête; où la France s'éveillait à des accents inconnus; où l'éloquence de la tribune déliait sa langue muette et parlait; où tous les intérêts, toutes les passions, toutes les espérances semblaient s'être donné rendez-vous autour d'elle pour s'y disputer la possession du présent et la domination de l'avenir...

» C'était un fier temps, comparé au nôtre, que celui de l'opposition de quinze ans; temps qui ne reviendra plus! Les Carbonari n'avaient pas encore quitté leurs conciliabules et leurs loges souterraines (MAL INCOGNEU) pour s'engraisser dans les orgies du pouvoir; *les députés de la gauche n'avaient pas encore faussé leurs serments*, n'avaient pas indignement vendu la démocratie à de lâches concessions, à des hommes flétrissants, ou à des peurs de femme. On était dans l'innocence des premières illusions; on avait foi dans la probité des hommes politiques... Mais aujourd'hui être député, c'est si peu de chose! Etre pair, c'est moins encore, beaucoup moins! Nous avons vu tant de saltimbanques gambader sur les tréteaux du représentatif! Nos polichinelles ont beau jouer des ficelles, croiser les bâtons et faire le mort, le peuple dégoûté tourne les talons et court à d'autres spectacles...

» L'émigration et la révolution, l'aristocratie et la démocratie, l'égalité et le privilège siégeaient dans la Chambre en face l'un de l'autre, se mesuraient des yeux et se haïssaient d'une haine mortelle. Chaque séance n'était presque remplie que de dissertations subtiles et à perte d'haleine sur les factions et les partis; et, *tout en affirmant du bout des lèvres qu'on respectait les intentions de ses adversaires, ce qu'on incriminait le plus dans son cœur, c'était leurs intentions*. La vérité, on peut, aujourd'hui que la postérité est arrivée pour eux, la vérité, on peut la dire à ces partis : c'est qu'*ils jouaient tous également la comédie*. Les royalistes voulaient le roi sans la Charte (LA GRAND CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN, 23e), et les libéraux voulaient la Charte sans le roi (TROMBE FAUSSE). Il n'y avait que cela de vrai, de sérieux au fond des débats parlementaires; le reste est accident, broderie, parlage. A la fin, et après quinze ans de scènes plus ou moins bien filées, les acteurs et les spectateurs se sont lassés de tant attendre, et il a bien fallu lâcher le dernier mot de la comédie. Le roi sans la Charte, ça été les ordonnances; et la Charte sans le roi, ça été la révolution. » (*Timon*).

Digitized by Google

FERA BISANCE UN CHANGEMENT DE LOIX. — On a observé déjà (p. 253) que Nostradamus désigne Paris par le mot BISANCE. La TROMBE ou révolution de 1830 a été FAUSSE, puisque le résultat a été de remplacer un roi par un autre qui a conservé la Charte. Mais alors il n'y a pas eu CHANGEMENT DE LOIX ? — La contradiction apparente de ces deux vers sur le même évènement dévoile la pensée du Prophète, qui a dit au milieu de 48 vers sur la révolution de 1789-1814 : PAR AUTRE LOIX TOUTE LA CHRÉTIENTÉ (118e). Paris, en 1830, a fait triompher une fois encore le *droit révolutionnaire du peuple* contre *le droit divin des rois*. Nostradamus a dit de Paris au temps de la Ligue : COMBIEN DE FOIS PRINSE CITÉ SOLAIRE, SERAS CHANGEANT LES LOIS BARBARES ET VAINES (p. 163), et de Paris dans l'avenir : L'OGMION GRANDE BISANCE APPROCHERA, CHASSÉE SERA LA BARBARIQUE LIGUE, DES DEUX LOIX L'UNE L'ŒTHINIQUE LASCHERA, BARBARE ET FRANCHE EN PERPÉTUELLE BRIGUE. L'OYSEAU ROYAL SUR LA CITÉ SOLAIRE, etc., V. 80-84 (p. 123). On lui imposera PRISTINE LOY FRANC EDICT REDIGÉ, V. 47-49, lorsque DANS AVIGNON TOUT LE CHEF DE L'EMPIRE, FERA ARREST POUR PARIS DÉSOLÉ... DE CINQ CENS ANS PLUS COMPTE NE TIENDRA, CELUY QU'ESTOIT L'ORNEMENT DE SON TEMPS ; PUIS A UN COUP GRAND CLARTÉ DONRA, QUI PAR CE SIÈCLE LES RENDRA TRÈS CONTENTS, III. 90-95 (*voir* p. 70, 1re col.).

Hystra d'Egypte qui veut que l'on deslie,
Edict changeant monnoyes et alloix.

HYSTRA. — *Istrai*, je sortirai ; *istra*, il sortira (*Glossaire*). (*Voir* ISTRA DE MONT GAULFIER, p. 202). — DESLIE. *Délier* qn., *c'est-à-dire* lui ôter ses chaînes (*W.*). — ALLOIX, *alloi*, qui est dans la loi (*Glossaire*).

« *Mehemet-Ali*, vice-roi d'EGYPTE, naquit à Cavale, dans la Roumélie, ancienne Macédoine, en 1769. Ce grand homme, conquérant et réformateur, à qui était destinée la souveraineté de l'Egypte et qui faillit monter sur le trône des Sultans, eut les commencements les plus humbles... Lorsque la Porte eut résolu de secourir les Mameluks contre Bonaparte, la position de Mehemet-Ali changea... Il s'empara du fort d'Aboukir. Les Français ayant évacué l'Egypte en 1801, Mehemet, à la tête de ses trois cents soldats de Cavale, conçut l'ambitieuse pensée de disputer la souveraineté de ce beau pays aux Mameluks qui l'exploitaient depuis si longtemps à titre de seigneurs féodaux, aux pachas turcs que la Porte expédiait à Alexandrie et au Caire, enfin aux Anglais qui désiraient occuper les ports de l'Egypte, ouverts sur la route des Indes.... L'Egypte, jusqu'en 1806, fut le théâtre d'affreux désordres. Elle était en proie à la plus complète anarchie. Les villes et les villages, occupés successivement par toutes les bandes qui se chassaient l'une l'autre, étaient mis à sac périodiquement. Mehemet s'empara du pouvoir suprême... En 1818, les chefs Mameluks attirés au Caire furent massacrés ; les gouverneurs des provinces firent égorger dans toute l'Egypte ce qui restait de cette belle et turbulente milice. Les Albanais, décimés dans la rude campagne d'Arabie, ne pouvaient plus entraver les projets du vice-roi. Mehemet, pendant un voyage à la Mecque, envoya *ordre* au gouverneur du Caire *de s'emparer de toutes les propriétés foncières*. Les possesseurs reçurent comme dédommagement une pension viagère. *Il admit au service militaire les Fellahs* ou paysans Egyptiens qu'on en avait tenus éloignés jusque-là et introduisit dans ses troupes l'*organisation des armées occidentales*. Les Albanais et les Turcs, indignés de manœuvrer à côté des misérables Fellahs, voulurent se révolter. Une insurrection qui éclata dans la Haute-Egypte et le soulèvement de la Grèce fournirent à Mehemet un prétexte pour éloigner les Albanais... Ibrahim-Pacha, déjà illustre, fut forcé comme les autres de *marcher au pas et de faire l'exercice*. Le vice-roi eut ainsi une excellente armée ; sa flotte, détruite à Navarin, avait été promptement reconstruite et mise en état de tenir la mer. Le vice-roi, *après s'être emparé de la propriété foncière*, substitua la culture en grand aux cultures partielles. Il fit construire des canaux pour transporter au loin le limon fécondant du Nil, et fit venir plus de 1500 jardiniers, dont les travaux, dirigés par d'excellentes méthodes, changèrent l'aspect de l'Egypte. Non content d'être *le seul propriétaire* dans son empire, Mehemet s'attribua aussi le monopole de l'industrie. Il créa une foule de manufactures pour mettre en œuvre ses produits. *C'était du socialisme appliqué*. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que ce développement de l'agriculture et de l'industrie au profit d'un seul n'a pas enrichi l'Egypte. Mehemet voulut aussi organiser l'instruction... Sous prétexte que le Pacha d'Acre avait refusé de lui rendre 6,000 Fellahs émigrés, il jeta, en 1831, 30,000 hommes en Syrie (HYSTRA D'EGYPTE) sous le commandement d'Ibrahim-Pacha... Mahmoud furieux, excommunia le vice-roi et chargea Hussein, qu'il nomma pacha d'Egypte, de punir Mehemet. Ibrahim défit complètement Hussein (1832). Reschid-Mehemet lui fut opposé avec une armée de 60,000 hommes, la dernière qu'eut le Sultan. Alors le général égyptien franchit le Taurus, et par la victoire de Koniech (1832), anéantit les troupes de Reschid. Il n'avait plus qu'à marcher contre Constantinople ; mais la Russie, qui redoutait de voir Mehemet à la tête de l'Islamisme, intervint et termina le différend en faisant adjuger au vice-roi les 4 pachalis de la Syrie. Mahmoud recommença les hostilités en 1839. Ibrahim remporta sur Kaliz-Pacha la victoire de Nésib, et il ne fut arrêté que par la voix de la France (PHILIPP. FAISANT DU BON VALET. *Vie de L.-Philippe*, 65). Alors, l'Autriche et l'Angleterre prirent parti pour le Sultan ; leurs flottes dévastèrent les villes du littoral de la Syrie ; le fort d'Alexandrie fut bloqué, et Ibrahim fit une retraite désastreuse. Le traité de 1840 mit fin à cette guerre. Le vice-roi n'obtint que l'hérédité de l'Egypte pour lui et sa famille. Il mourut le 2 août 1849, à 80 ans. » (*Feller*).

Nostradamus ne pouvait placer plus heureusement cette prophétie pour en faire trouver l'intelligence. Elle est au milieu de 40 vers où l'on voit tous les gouvernements qui se sont succédé en France du vivant de Mehemet-Ali, entre autres celui de Bonaparte, le vainqueur de l'Egypte, et de Charles X, le vainqueur de Navarin ; elle est dans un quatrain sur la révolution qui a porté au trône L.-Philippe (quatrain placé entre deux autres sur cette révolution), or, L.-Philippe était à peine proclamé roi, que Mehemet sortait d'Egypte (HYSTRA D'EGYPTE), faisant naître cette question d'Orient qui devait tenir *perplex* PHILIPP. durant le milieu de son règne : SEPT ANS SERA PHILIPP. FORTUNE PROSPÈRE... PUIS SON MIDY PERPLEX (221e). Le Prophète a connu les suites que devait avoir cette *question d'Orient : Campagne de Crimée :* QUAND CEUX DU PÔLE ARTIC UNIS ENSEMBLE, EN ORIENT GRAND EFFRAYEUR ET TREMBLE (Napoléon III, VI. 20-28) ; *massacres de Syrie :* LEVANT HORRIBLE CRIE (p. 151) ; *Avenir :* LA FOY PUNIQUE EN ORIENT ROMPUE (p. 220, *Note*), LA LOY MORICQUE ON VERRA DEFAILLIR (III. 95), etc.—Enfin, cette prophétie où l'on voit l'application des théories socialistes, est fort heureusement placée pour la moralité de l'œuvre prophétique à la suite de la révolution de 1830 qui leur donna une vie toute nouvelle : *Qu'après le grand chien sortira le plus gros mastin qui fera destruction de tout*, etc... (*Lettre*, 30e). — En obtenant l'hérédité, Mehemet acquit le droit de *changer* la marque des MONNOYES.

Siège en cité et de nuict assaillie,
Peu eschappez, non loing de mer conflit...

On sait avec quel soin Nostradamus *adapte* les uns aux autres les quatrains sur les mêmes évènements ; outre ces mots des vers suivants : POYSON ES LETTRES, qui ont donné l'intelligence de ce quatrain en rappelant POIGNANT POYSON ES LETTRES AU COLLET, ces mots : SIÈGE EN CITÉ rappellent : LE GROS MASTIN DE CITÉ DÉCHASSÉ... SOUBS OMBRE FEINCTE D'OSTER DE SERVITUDE, PEUPLE ET CITÉ L'USURPERA LUY-MÊME (*L.-Ph.*, p. 35-37) ; ceux-ci : DE NUICT ASSAILLIE rappellent : MONT AVENTIN BRUSLER NUICT SERA VEU (227e) ; ceux-ci : PEU ESCHAPPEZ rappellent : PAR CONFLICT ROY RÈGNE ABANDONNERA... MORTS PROFLIGER PEU EN RÉCHAPPERA (217e). Cette expression : PEU ESCHAPPER ne se trouve que dans ces deux quatrains. J'ai dit comment le dernier vers de ce quatrain m'a fait découvrir qu'il parlait de la Révolution de 1830 et de l'assassinat du prince de Bourbon-Condé ; mais l'histoire seule m'a donné la valeur de ces autres expressions : NON LOING DE MER CONFLIT... FEMME DE JOYE... RETOURS FILS, DÉFAILLIE... CACHEZ DEDANS LE PLIC.

28 juillet 1830. « Vers le soir, aux derniers rayons du soleil couchant, un homme parut sur le quai de l'Ecole, tenant un drapeau tricolore. Il est impossible de dire l'impression que produisit cette vue : c'était un cas prévu par Béranger ; on se rappelle sa chanson du *Vieux drapeau ;* mais ce que personne ne pouvait prévoir, ce fut

Digitized by Google

l'effet produit par la vue de ces trois couleurs, enveloppées des rayons d'or et de pourpre d'un magnifique soleil couchant. On s'embrassait, on jurait de se faire tuer plutôt que de renoncer à cet étendard national qui est chez nous, non-seulement un drapeau, mais un emblème; on pleurait surtout... L'armée royale était concentrée autour des Tuileries, mèche allumée, baïonnette au fusil, et Paris était en état de siége... La nuit s'écoula sombre, agitée, terrible. De temps en temps, on voyait au ciel des lueurs comme des météores; puis, tout à coup, pour dix minutes, du côté de la Grève ou du marché des Innocents, pétillait la fusillade. Le tocsin seul procédait avec quelque continuité; il tinta une partie de la nuit, etc. A onze heures (29 juillet) le drapeau se déploya sur Notre-Dame (en cité. L'insurrection qui, en 1848, triompha du chef d'Orléans, combattit dans le clos Saint-Merry : Chef d'Orléans près Saint Merry assault et résistance, *Vie de L.-Philippe*, p. 73). Le peuple, conduit par deux élèves de l'Ecole polytechnique, prenait le Louvre et les Tuileries... Les troupes royales se retiraient par le jardin des Tuileries et par la rue de Rivoli... Les troupes fuient et le peuple ne songe qu'à les poursuivre. » (*Al. Dumas*, I. 233-239).

« Charles X se hâta vers son exil éternel... Le 14 août, à Valogues, les officiers des gardes du corps allèrent avec les douze plus anciens gardes des compagnies remettre au roi leurs étendards. Ce fut une cérémonie pleine de larmes et d'enseignements. Le roi toucha la soie des drapeaux, et il dit : « J'espère que *mon fils* (Puisnay Roy faict son père mettra a mort) vous les rendra... » *Du haut de la montagne qui conduit à Cherbourg, les exilés aperçurent la* mer. La colonne fit une halte. Tout à coup un mouvement singulier éclata dans les rangs. Des cavaliers qui avaient devancé l'escorte revinnent au galop, apportant des nouvelles sinistres. En effet, une grande foule, composée en partie d'hommes du port et de quelques centaines de prisonniers rendus libres, accourait au-devant du cortége avec un bruit semblable à celui des flots. Bientôt la tête de la colonne se trouva face à face avec cette multitude grondante. Le prince de Croï montait un cheval blanc; des plumes s'agitaient sur son chapeau de général, qu'ornait la cocarde royaliste; un large ruban bleu se détachait sur les broderies de son habit, et sa figure n'était pas sans quelque ressemblance avec celle du roi : « C'est Charles X, crièrent les gens du peuple trompés, et ils s'élancèrent vers le prince en poussant des cris. D'autres entraient en même temps dans la colonne, heurtant les chevaux et fixant leurs regards avec menace sur le visage pâle des cavaliers. En proie à d'inexprimables angoisses, les officiers des gardes ne songeaient qu'à éviter une lutte; ils écartaient les assaillants avec une inquiétude presque suppliante. Charles X et son fils étaient descendus de voiture précipitamment et ils s'avançaient, à cheval, enveloppés de soldats fidèles, mais émus. On gagne Cherbourg. Le cri de la révolution retentissait dans la rue à de rares intervalles; mais des drapeaux tricolores flottaient à presque toutes les fenêtres, et une foule immense venue des campagnes voisines se précipitait vers le port. » (*L. Blanc*, Hist. de dix ans, I. 460).

Louis XVI en fuite est arrêté à Varennes; Napoléon va s'embarquer à Rochefort, au fort du port; L.-Philippe au lieu de Drux Roy se reposera... Sera saisi eschappé en dange... Soubs feinct habit...; Charles X, après les barricades, gagne lentement la terre d'exil, il ne rencontre l'émeute que vers Cherbourg : Non loing de mer conflict.

Femme de joye, retours fils, défaillie, Poison es lettres caché dedans le plic.

« A peine la Révolution de 1830 avait-elle éclaté, qu'une mort déplorable vint affliger M. de Villette. Je parle de la mort du duc de Bourbon (De nuict dans lict le suprême estranglé, 27 août), vingt jours après que L.-Philippe fut monté au trône). M. de Villette protesta hautement contre des pensées de suicide de la part du duc de Bourbon; il n'y crut jamais. Il avait une autre croyance et il la proclamait aussi. Le duc de Bourbon, selon lui, avait eu l'intention de faire le duc de Bordeaux son héritier (Pour trop avoir séjourné blond esleu). Cette intention était arrêtée et n'attendait plus que la forme testamentaire. Cependant ce testament n'avait pas été trouvé dans les papiers du duc de Bourbon, et il croyait qu'il avait été détruit (A mort mettra carte et pacquet ne leu). » (*Tribunal civil de Clermont*. Affaire du testament de M. le marquis de Villette, juillet 1860).

« Le faible vieillard appartenait tout entier à une femme dont l'origine était obscure, dont le nom de famille était incertain, qui jadis avait paru, disait-on, sur les planches du théâtre de Covent-Garden, qui, depuis, liée à un étranger d'une prodigue opulence, avait vécu à Turnham-Green du salaire d'un attachement illégitime, qui, enfin, devenue toute puissante sur le cœur du duc de Bourbon, s'était laissé marier au baron de Feuchères, loyal soldat, dont la bonne foi trompée servit à couvrir pendant quelque temps le scandale d'adultères amours. Or, par un entraînement de faits qu'il n'est pas inutile de rapporter, les intérêts de cette femme se trouvaient étroitement liés à ceux de la maison d'Orléans... Le 2 mai 1829, le duc d'Orléans apprenant de Mme de Feuchères que, dans une lettre pressante et prononcée, elle avait proposé à son amant l'adoption du duc d'Aumale, il n'hésita pas à s'adresser lui-même directement au duc de Bourbon. Il lui faisait connaître, en termes pleins de convenance et de mesure, combien il était touché de la démarche de Mme de Feuchères, et combien il serait fier de voir porter par un de ses enfants le nom glorieux des Condés... Le duc de Bourbon se plaignit durement à Mme de Feuchères de ce que, sans son avis, sans avoir interrogé ses intentions, elle avait entamé avec le duc d'Orléans une affaire aussi importante... Cependant la baronne redoublait d'instances. De son côté, le vieux prince laissait éclater ses répugnances en colères lamentables... Ma mort est la seule chose qu'on ait en vue, s'écriait-il un jour... Dans la soirée du 29 août 1829, le prince était dans un état de colère effrayant; la douleur crispait son visage, et il avait l'œil en feu : « Mais voyez donc dans quel état se met sans raison Monseigneur, dit Mme de Feuchères; tâchez de l'apaiser. » — Oui, madame, s'écrie aussitôt le vieillard, c'est une chose épouvantable, atroce que de mettre ainsi le *couteau sur la gorge* pour me faire faire un *acte* pour lequel vous me connaissez tant de répugnance. Et saisissant la main de Mme de Feuchères, il ajouta, en accompagnant ces paroles d'un geste expressif : « Eh bien! enfoncez-le donc tout de suite ce couteau, enfoncez-le.

» Le lendemain, 30 août 1829, le duc de Bourbon rédigeait et signait, hors de la présence de Mme de Feuchères, un testament par lequel il créait le duc d'Aumale son légataire universel et assurait à la baronne, soit en terres, soit en argent, un legs d'environ dix millions. Tels étaient les liens qui, au moment de la Révolution de juillet, existaient entre Mme de Feuchères et le prince dont cette révolution faisait un roi. — Le 27 octobre 1829, le duc d'Orléans écrivait à cette femme :

« Notre petit d'Aumale a été un peu souffrant... A son retour il » sera certainement en état d'aller voir son bon parrain, quand il » voudra bien le lui permettre. Recevez, Madame, l'assurance bien » sincère de tous les sentiments que vous me connaissez pour vous » et sur lesquels, j'espère, que vous comptez à jamais.

» Signé : L.-Ph. d'Orléans. »

« Madame la duchesse d'Orléans et ma sœur me chargent de tous » leurs compliments pour vous, et nous vous prions de présenter » les nôtres à M. le duc de Bourbon... »

» Cependant on était au 25 juillet (1830), et rien de tout à fait certain n'avait encore transpiré. Tel était même le vague des prévisions, que le prince de Condé, ce jour-là, donna au duc d'Orléans une grande fête. Les heures s'écoulèrent dans la joie au château de Saint-Leu. Le soir, il y eut spectacle, et la baronne de Feuchères parut en scène.

(L'historien consacre plusieurs pages au récit de la mort du prince de Condé; il prouve l'impossibilité physique du suicide et laisse voir les moyens qu'on a employés pour pénétrer dans la chambre et consommer le crime).

»... Quoique héritier du sang, Louis de Rohan ne fut point prévenu et n'apprit que par les journaux la mort du prince dont un testament ignoré lui avait enlevé l'héritage... Vers le soir du 27, M. Guillaume, secrétaire du roi, aperçut en passant devant la cheminée de la chambre mortuaire des fragments de papier qui brillaient sur le fond noir du foyer. Il s'approcha, et sur ces fragments, que soutenaient des cendres de papier brûlé, il lit ces mots : *Roi... Vincennes... infortuné fils.* M. le procureur-général Bernard étant arrivé le lendemain à *Saint*-Leu, on lui remit ces fragments avec d'autres, que le valet de chambre Lecomte avait recueillis : « La vérité est là, s'écria aussitôt le procureur-général; et, à l'aide des personnes présentes, il réunit ces fragments de manière à recomposer les deux écrits que voici :

Saint Leu appartient au roi
Philippe
ne pillés ni ne brulés
le chiteau ni le village
ne faites du mal à personne
ni à mes amis ni à mes gens
on vous a égaré
sur mon compte, je n'ai *urir en aiant*
cœur le peuple
et l'espoir du
bonheur de ma patrie
Saint Leu et ses depend
appartiennent à votre roi
Philippe : ne pillés ni ne brulés
le *, le village*
ne *mal à personne*
ni *es amis, ni à mes gens*
On vous a égaré sur mon compte, je n'ai qu'à mourir
en souhaitant bonheur et prospérité au peuple français et à
ma patrie
Adieu pour toujours
L. H. J. De Bourbon
Prince de Condé
P. S. Je demande à être enterré à Vincennes près de mon infortuné fils.

Digitized by Google

« Dans ces recommandations bizarres, beaucoup aimèrent à voir une preuve de suicide... Dans la manière même dont les deux écrits avaient été découverts, on crut trouver quelque chose d'inconcevable. Ces papiers, que le secrétaire de L.-Philippe et Lecomte, avaient si aisément aperçus dans la soirée du 27, par quel singulier hasard avaient-ils échappés dans la matinée du même jour aux recherches de M. de Choutol, de Manoury, de Romango et de tous ceux qui avaient, comme eux, visité la cheminée avec le plus grand soin ?

» Le 4 septembre, le cœur du duc de Bourbon fut porté à Chantilly. L'abbé Pélier, aumônier du prince, assistait au service funèbre. Il parut portant le cœur de la victime dans une boîte de vermeil, et prêt à prononcer les paroles du suprême adieu. Un silence morne régnait dans l'assemblée; chacun était dans l'attente. L'impression fut profonde, immense, lorsque, d'une voix solennelle, l'orateur laissa tomber ces mots : « Le prince est innocent de sa mort devant Dieu. »

«... La baronne fut invitée à la Cour, et y reçut un accueil dont le lendemain tout Paris s'entretenait avec stupeur. » (*L. Blanc*, Hist. de dix ans).

FEMME DE JOYE. — Cette expression dit plus que *fille de joie*; la Feuchères était mariée.— RETOURS FILS, DÉFAILLIE. Mots elliptiques pour *vie* DEFAILLIE ou *abandonnée* au sujet des RETOURS vers le souvenir d'un FILS (Il est dit : LA LOY MORICQUE ON VERRA DÉFAILLIR, III. 95, *voir :* LE DÉFAUT DU SOLEIL, p. 76). — POYSON ES LETTRES. Ces mots sont pour rattacher ce quatrain aux deux autres sur l'assassinat du prince : CARTE ET PACQUET NE LEU, POIGNANT POYSON ET LETTRES AU COLLET, et pour fournir un nouveau sens que développe le contexte. — POYSON ES LETTRES CACHÉ DEDANS LE PLIC. Ces mots semblent dire : *Poison caché dans une lettre fermée.* Dans quelques quatrains un vers ou deux présentent à première vue, pour voiler la prophétie, un sens différent de celui que Nostradamus y a renfermé. *Un bout d'oreille échappé par malheur Découvrit la fourbe et l'erreur*, a dit le fabuliste; ici un *rien* encore suffit à faire découvrir la vérité : Le POYSON ES LETTRES *est* CACHÉ DEDANS LE PLIC. Il y a bien PLIC et non *pli;* le POYSON contenu dans *des* LETTRES n'est donc pas CACHÉ *dans le pli d'une lettre.* Observant que Nostradamus a terminé le premier de ces trois quatrains par ces mots : A MORT METTRA CARTE ET PACQUET NE LEU, en jouant sur le nom du théâtre de l'événement, *Saint*-LEU, et que les LETTRES attentatoires (POYSON) à l'honneur du prince, LETTRES où l'on a lu : *Vincennes, infortuné fils... je demande à être enterré à Vincennes, près de mon infortuné fils* (RETOURS FILS, DÉFAILLIE), observant, dis-je, que ces LETTRES étaient *cachées dans les cendres du foyer*, j'ouvre le *Dictionnaire* de Wailly au mot *FOYER*, et je trouve, non sans surprise : Cendres du foyer, *lic.*

Anagrammes. — « Les meilleures sont celles dans lesquelles il ne faut ni changer ni *suppléer* des lettres... Quelquefois on se donne la liberté d'en changer quelqu'une (*Dict. de Trévoux*). — Les faiseurs d'anagramme ne s'attachaient pas à ce qu'elles reproduisissent exactement toutes les lettres d'un nom; il leur suffisait qu'il y eût à peu près pour l'œil un jeu de mots; je dis pour l'œil, car ils ne semblaient pas beaucoup tenir à ce que leurs productions représentassent toujours un sens spirituel et régulier. » (*Mag. pitt.*, 1836, 306).

Nostradamus a des anagrammes *dans lesquelles il ne faut ni changer ni suppléer des lettres* : RAPIS pour *Paris*, etc.; il en a où il *change* une lettre : HERNE pour *Reine* (17e), TREILHOS pour *Thuileries* en changeant *o* en *u* et en redoublant l'*e* et l'*i* (p. 147), il en a où il *supplée* une lettre : NOIR, employé souvent pour *Roi;* PLIC pour *lic.*

Si le lecteur relit les huit vers où PHILIP. met POIGNANT POYSON ES LETTRES AU COLLET et les neuf quatrains qui précèdent celui-ci dans la Centurie sur les évènements accomplis de 1789 à 1830, il croira que le prince de Bourbon-Condé, LE SUPRÊME ESTRANGLÉ DE NUICT DANS LICT, ne s'est pas suicidé; il croira que FEMME DE JOYE *a* CACHÉ DEDANS LE *foyer* (LIC) *les* LETTRES *contenant l'aveu déshonorant* (POYSON) *d'un suicide* (DÉFAILLIE) *causé par les* RETOURS *sur le sort d'un* FILS; ou bien, il ne regardera pas comme prophète celui qui a écrit les *Vies de Louis XVI, de Louis XVII, du Soldat-Empereur, de Louis XVIII, de Charles X, de L.-Philippe*, etc.

Si l'on cherche les raisons qui ont déterminé Nostradamus à revenir par trois fois et avec les détails les plus nombreux et les plus précis sur l'assassinat d'un vieillard, le dernier de sa race, auquel ne se rattachait plus pour le présent et l'avenir aucun intérêt social et politique, on ne trouve que ceci : qu'il a voulu ne rien oublier pour charger la mémoire de PHILIPP. CHEF D'ORLÉANS.

Il a déclaré qu'il n'était pas Bourbon : PIRE FERA PAR FRAUX DE JEUNE PUTE (*Vie de L.-Philippe*, p. 38); qu'il a usurpé le trône après quarante années de conspirations sourdes : CELUY QU'EN SPARTE CLAUDE NE PEUT RÉGNER, IL FERA TANT PAR VOYE SÉDUCTIVE (*id.*, p. 20), LES FRÈRES A CHARTRES, ORL. ROUEN TRAHIRA (204e); qu'il a calomnié la naissance du duc de Bordeaux : PAR DÉTRACTEUR CALOMNIE A PUISNAY (*L.-Ph.*, p. 25); que son règne, complétant l'œuvre de 93 (*Lettre*, 34e), a été celui de la corruption : LUY ET LE RÈGNE VIENDRONT SI FORT ROGNEUX (*id.*, p. 23); qu'il a tenu la France humiliée devant l'Europe : FAISANT DU BON VALET (223e); qu'après DIX SEPT ANS DE RÈGNE (*L.-Ph.*, p. 52) A LA PARFIN, *il n'a eu* QUE SON CONGIE (223e), etc.

Et si l'on se demande pourquoi le Prophète s'est précisément arrêté et avec la dernière complaisance sur ce crime, on reconnaît qu'il s'en est servi moins pour donner la juste valeur du premier mot de son récit TOUT AU LONG sur les gouvernements qui se sont succédé de 1830 au moment présent : PAR AVARICE, PAR FORCE ET VIOLENCE VIENDRA VEXER LES SIENS CHEF D'ORLÉANS (*L.-Ph.* p. 72) (car cet assassinat a rendu PHILIPP. maître des 60 millions de la victime), que pour atteindre dans la personne du CHEF D'ORLÉANS mort son parti encore vivant.

Oui, telle était ma conviction avant que le duc d'Aumale, celui des d'Orléans qui a été enrichi des dépouilles du prince assassiné, n'eût lancé le manifeste orléaniste; la lecture de ce manifeste m'a laissé de plus en plus convaincu que Nostradamus a voulu tuer le dernier espoir de cette famille dans l'avenir. Le Prophète n'a mis en présence que deux partis, les ROUGES et les BLANCS pour toute l'époque révolutionnaire : LORS BLANCS ET ROUGES JUGERONT A L'ENVERS (29e), et le duc d'Aumale ne se dit ni ROUGE ni BLANC. Sans se rallier au NOIR BLANC, VII. 2, il renie son père : PHILIP. ROUGE, LONG, SEC FAISANT DU BON VALET (223e) et celui qu'il nomme son grand-père : DU CONDUCTEUR DE LA GUERRE NAVALE, ROUGE EFFRÉNÉ SÉVÈRE HORRIBLE GRIPPE *contre* L'AISNÉ; LES ROUGES ROUGES LE ROUGE ASSOMMERONT (9e). Le duc d'Aumale oublie que Dieu vomit de sa bouche ceux qui ne sont ni froids ni chauds, parce qu'il ne peut en faire les instruments ni de ses justices ni de ses miséricordes.

Je n'ai apporté, je le répète en finissant ce second volume, aucun esprit de parti dans mon travail de Traducteur. Nostradamus seul a tenu la trompette et en a tiré à son gré et sous sa seule responsabilité des chants de triomphe, de deuil et d'espérance; cette trompette, comme celle du jugement dernier : *Quantus tremor est futurus, Quando judex est venturus, Cuncta strictè discussurus*, est propre à jeter partout l'épouvante; mais la crainte est le commencement de la sagesse. Nostradamus a su que tel serait d'abord le résultat de son œuvre, car il a dit : DANS LA MAISON DU TRADUCTEUR DE BOURG, SERONT LES LETTRES TROUVÉES SUR LA TABLE... (IX. 4), DU GRAND PROPHÈTE LES LETTRES SERONT PRINSES ENTRE LES MAINS DU TYRAN DEVIENDRONT, FRAUDER SON ROY SERONT SES ENTREPRINSES, MAIS SES RAPINES BIENTOST LE TROUBLERONT (II. 36).

Digitized by Google

ADDENDA.

Page 129. SANS FOY SANS LOY.

« Napoléon lui-même en a librement parlé (l'envahissement de l'Espagne) : « J'embarquai mal cette affaire ; l'immoralité dut se montrer par trop patente, l'injustice par trop cynique, et le tout demeure fort vilain, puisque j'ai succombé ; car l'attentat ne se présente plus aujourd'hui que dans sa hideuse nudité. » (*L'Ami de la Religion*, 15 mai 1861).

Page 149. LE PRINCE DANEMARC.

« Vers la fin du IIIe siècle, Dan, roi de Zélande, marcha contre les Saxons et les vainquit. Il confédéra les trois peuples de la Scanie et donna au royaume uni le nom de Danemarck (territoire de Dan). » (*Dict. des Origines*, Danemarck).

Page 163. *Explications et justifications*, 6e ligne, ajoutez :

DALMATIENS. — « La *dalmatique* fut un habit militaire... Les empereurs et les rois, dans leurs sacres et autres grandes cérémonies, étaient vêtus de la dalmatique. » (*Dict. des Origines*).

Page 164. *Le libre arbitre de l'homme n'est point détruit par les planètes.* On m'écrit :

« Je suis tout converti à l'astrologie saine et véritable telle que l'a professée Nostradamus et telle que vous la croyez. J'aurais vu avec plaisir que vous auriez cité saint Thomas, q. 115, art. 4, ad. 3e : « La plupart des hommes suivent les passions qui résultent des mouvements de l'appétit sensitif et auxquelles les corps célestes peuvent coopérer ; tandis que le nombre des sages qui résistent à ces mêmes passions est très restreint. C'est ce qui fait que les astronomes disent vrai en beaucoup de circonstances, et peuvent prédire certains évènements en général, mais ils ne le peuvent en particulier. Aussi les astrologues disent-ils que l'homme sage règne sur les astres. » D'après saint Augustin, les astrologues disent vrai quelquefois, Dieu le permet... »

Page 179. Napoléon, Ναπολεον, etc.

La personne qui m'a fourni les citations précédentes corrige ainsi la citation du *Mag. pitt.* : 1 Ναπολεων; 2 απολεων, 3 πολεων, 7 ολεων, 4 λεων, 5 εων, 6 ων. 1 Napoléon, 2 détruisant, 3 les villes, 4 des peuples, 5 étant, 6 de ceux-ci, 7 le lion. En bon français, Napoléon, le lion des peuples, détruisait leurs cités.

Page 190. DE LEUR SÉNAT SACRISTE FAIT BOITEUX.

« L'influence du *président* (Talleyrand) s'exerce à propos sur les membres du Sénat, extraordinairement réunis aujourd'hui (1er avril 1814) sous la protection de l'empereur Alexandre. » (*Montg.*, VII. 409).

FERA SÇAVOIR AUX ENNEMIS L'AFFAIRE. — « Monsieur de V..., fonctionnaire impérial, apporte à l'empereur Alexandre, lors du retour de l'ennemi sur Saint-Dizier, où Napoléon l'entraînait par une marche admirable, un billet de T....., qui contenait ces mots : « *Vous pouvez tout et vous n'osez rien. Osez donc une fois!* » Le laconisme de la dépêche était fondé sur la nécessité de la cacher. Aussitôt après, on tint un conseil dans lequel on résolut de marcher sur Paris. » (*Campagnes de 1814 et de 1815, par le général* Vaudoncourt, t. II).

Page 202. DE SEX MANSOL, et page 72. POL MENSOLÉE MOURRA.

« Il est temps de passer du tableau de son gouvernement intérieur à celui de ses relations extérieures. Sous ce rapport, les destinées de la France s'élevèrent à une si prodigieuse hauteur, qu'il est presque impossible de se représenter la même nation triomphant partout de l'Europe coalisée contre elle, remportant des victoires au-dessus de tout ce que racontait l'histoire, en voyant en même temps ses affaires intérieures entre les mains de monstres sanguinaires, tel que Robespierre. La République, considérée sous ces deux points de vue, ressemblait au *Mausolée* d'un héros, orné de trophées, d'urnes, d'emblèmes de la victoire et couvrant un cadavre en putréfaction. » (*Walter Scott*, Vie de Nap. Bonaparte, II. 423).

Digitized by Google

ERRATA.

Pag.	Col.	Lig.	au lieu de :	lisez :
7	1		Allein Karnec	Allan Kardec
—	2		des 40 vers	48
10 vers		35e	dangers les	dangers vers les
—	—	38e	ecliques	celiques
11	—	42e	IX. 12.	IX. 11.
—	—	51e	X. 53.	IX. 53
12	—	59e	II. 74.	II. 83
17	—	204e		(vr la traduction, p. 23)
18	—	147e	VI. 70.	IV. 70
29	2	19	VII. 100.	VIII. 100
33	2	32	Pie VII	Pie VI
35	1	54	(36e. Ce)	36e, ce
37	2	18	Rivard	Rivarol
38	1	31	Gugnaud	Guynaud
39	2	21	On voit	On va voir
—	—	62	(1er).	(1er),
44	2	25	1792. Après	1792, après
45	1	53	Louis XV.	Louis XV,
46	2	51	qu'à la fin	que vers la
49	1	73	Ces diverses	(voir l'*Addenda*)
—	2	62	sang ! c'est	sang et c'est lui
—	2	63	Epargne	Epargna
50	1	57	Lvon, puis	LYON PUIS
51	2	7	THUILE (15e)	(25e)
55	1	10	tour. Ce	tour ; ce
—	—	12	cadet). Ce	cadet) ; ce
—	—	14	JARDIN ; Com.	; comment
—	—	48	Dans ce quatrain	(*retr. cette phrase*).
57	1	33	(195e), et	(*retr. ces derniers mots*).
—	—	48	630e	63e
70	1	62	L'ON	NE
71	1	25	VI. 25	VI. 22
—	—	60	; A UN...	(*retranchez*).
72	2	8	( )( )	(18e) (20e)
73	2	23	Ταραφη	Ταραχη
—	—	33	Σαγος	Σαλος
74	1	7	tricolores	bicolores
75	1	45	LE FRERE	LES FRÈRES
76	1	23	le 186	le 166e
77	2	79	facit	faxit
78	1	22	ecliques	celiques
80	1	16	PRÈS EN AVRIL LOING EN MARS	PRÈS EN AVRIL LOING EN MARS.
81	1	7	TARD DU SECOURS...	(*retranchez*)
—	—	16	en 1815	en 1814
—	2	17	EAU RENCONTRE	EAUX RENCONTRÉES
82	1	54	LA FRANCE TARD...	(*retranchez*)
98	2	13	VIII. 12	VII. 12
102	2	36	et OGMIUS	et OGMIUM
103	1	37	*Rupellensis*	*Rupella*
112	2	4	VIII. 32	III. 32.
114	2	31	108e	(ajoutez Χρεμων de Χρεμαω, tenir en suspens LYON ET COQ NON TROP CONFONDEREZ.
115	1	61	VI. 20	VI. 21
118	2	15	V. 34	V. 54
120	2	5	à 84e	à 83e
121	2	6	en 1802	en 1791
—	—	10	VARREIGNE	VARNEIGNE
129	1	40	Tribunal	Tribunat
—	—	63	et deux mois	et un mois
135	1	42	THOULOUSAINS	THOLOSAINS
143	2	3	(1525-290, 1815)	1525 + 290 = 1815
146	2	4	Pie VI	Pie VII
147	1	6	avivi	a vi
149	2	39	ALTIQUE	ATTIQUE
150	1	5	MAGES	MAGUES
153	2	32	p. 43.	p. 41.
161	1	18	de l'Antechrist	sur l'Antechrist
—	—	33	je garderai	je garderais
163	1	9	des autres	autres
163	*Note*		*Explications* 6e ligne	(*voir l'Addenda*).
164	1	5	par des	par les
179	1	1	Napoléon	(*voir l'Addenda*).
—	2	3	Fanatisme	Fatalisme
186	1	6	VI. 70	IV. 70
—	2	63	Nord et nous	Nord, nous
189	1	21	respublicæ	reipublicæ
191	1	19	Il revient, etc.	(*retr. cette phrase*).
192	2	18	Tarrascon	Tarracon
201	1	15	oublié	oublier
—	—	39	armât	arma
202	1	12	V. 5.	V. 57
205	2	66	qu'on a vu	qu'on va
209	2	36	tentera	tenta
—	—	55	Fontainebleau	à la Malmaison
218	1	6	prépare	préparent
220	1	33	204e	207e
222	1	22	134e, a	134e, il a
223	2	*Note*	PORTALAIRE	POSTULAIRE
235	2	46	1523... 1505	1525... 1503
239	2	33	UN DANS	UNDANS
—	—	43	ENNEMY REPOUSSE	(*retranchez*).
248	2	46	Sénat ! Déniant	déniant
249	2	12	PORTER	PORTES
—	—	37	d'Orléans	d'Otrante
254	2	28	AU GRAND ENDYMION	AU PORT DE L'ORGUION.

Page 49. *Interprétation du quatrain* : AUPRÈS DU JEUNE LE VIEUX ANGE BAISSER.

Le *Lucifer* Richelieu, VIEUX ANGE en lutte contre le JEUNE Cinq-Mars, baissera devant la faveur de ce jeune homme placé auprès de lui ; il le surmontera dans les derniers instants de sa vie et le fera périr, le 12 septembre 1642, par le *même* supplice qu'auront subi *juste* DIX ANS auparavant le VIEUX maréchal de France, Marillac, après 40 ans de services et dans la même année, le 30 octobre, le GRAND MONTMORENCY, nommé dans le quatrain IX. 20 (p. 49) ; *même* supplice par lequel aura péri, 6 ans ou TROIS fois DEUX ans avant ceux-ci, Chalais (Henri de Talleyrand prince de), pour avoir été L'UN HUICTIÈME des plus *ardens* à conjurer la mort de l'ANGE *Lucifer*.

SÉRAPHINS.— « Anges du premier ordre de la première hiérarchie; ce nom signifie en hébreu *ardens* ou *flamboyans*, et désigne le zèle enflammé de ces bienheureux esprits. » (*Moréri*).

Nostradamus copie encore le portrait que V. Hugo a tracé du Cardinal :

LOUIS XIII A L'ANGELY — C'est un homme infernal
Satan pourrait-il pas s'être fait cardinal?
Si c'était lui dont j'ai l'âme ainsi possédée?
Qu'en dis-tu?

L'ANGELY — J'ai souvent, Sire, eu la même idée.

Digitized by Google